

Perspectives économiques en Afrique



2009

Perspectives économiques en Afrique

2009



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*

**

Le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe 23 pays membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Corée, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Par ailleurs, plusieurs pays non membres de l'OCDE ont rejoint le Centre de développement : le Brésil (depuis mars 1994) ; le Chili (novembre 1998) ; l'Inde (février 2001) ; la Roumanie (octobre 2004) ; la Thaïlande (mars 2005) ; l'Afrique du Sud (mai 2006) ; l'Égypte, Israël et le Viêtnam (mars 2008) ; l'Indonésie (février 2009) et le Costa Rica, Maurice, le Maroc et le Pérou (mars 2009). La Commission des Communautés européennes participe également au Comité directeur du Centre.

Le Centre tisse des liens entre les pays membres de l'OCDE et les pays en développement, et il encourage le dialogue entre eux, afin d'élaborer des solutions politiques aux enjeux mondiaux en gestation et aux défis du développement. Les personnalités participant aux événements organisés par le Centre sont invitées à titre personnel.

Le Centre de développement, dont l'appartenance est ouverte non seulement aux pays membres de l'OCDE mais également à des pays non-membres, occupe un statut particulier au sein de l'OCDE et de la communauté internationale. Les pays membres du Centre concourent au financement des projets, définissent le programme de travail biennal, et veillent sur son exécution.

Une équipe restreinte du Centre coopère avec experts et organismes des pays membres de l'OCDE, afin de réaliser le programme établi. Les résultats sont discutés lors de réunions informelles d'experts et de décideurs politiques. Ils font l'objet d'une série de publications de référence destinées aux chercheurs et aux responsables. Les Études du Centre proposent des analyses de fond sur les grands enjeux du développement. Les Repères et les Cahiers de politique économique en résument les principales conclusions à l'intention des décideurs. Les Documents de travail traitent des aspects plus techniques du travail effectué au Centre.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/dev



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; de la Banque africaine de développement ; de la Commission européenne ; de la Commission économique pour l'Afrique ou du Secrétariat du Groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses états membres.

Cet ouvrage a été produit avec le concours financier de la Commission européenne. Un don généreux du Fonds européen de développement, géré conjointement avec la Commission des Communautés européennes et le Secrétariat du Groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a été essentiel pour initier et soutenir le projet.



Publié en anglais sous le titre :
AFRICAN ECONOMIC OUTLOOK

© OCDE, Banque africaine de développement (2009)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BafD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 53 pays membres africains et 24 pays membres non africains situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés orientés vers le développement, à travers notamment l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

Les opérations non concessionnelles de la Banque sont financées sur ses ressources ordinaires. En outre, les guichets d'aide – le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria – accordent des financements concessionnels aux pays à faible revenu qui ne peuvent pas supporter d'emprunter aux conditions du marché.

À la fin de 2008, le groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un total cumulé de 3 276 prêts et dons équivalents à des engagements de près de 44,7 milliards d'unités de compte (UC), soit environ 61,80 milliards de dollars des États-Unis. Ces engagements, qui ont bénéficié à 52 pays membres régionaux ainsi qu'à des institutions nationales et régionales, ont permis le financement de projets et programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des équipements collectifs, de l'industrie, de l'éducation et de la santé. Depuis le milieu des années 80, une bonne partie des engagements est venue soutenir des programmes de réformes économiques et des programmes d'ajustement destinés à accélérer le développement socio-économique. Environ 43,5 pour cent du total des engagements sont financés sur des ressources non concessionnelles, tandis que le solde provient de ressources concessionnelles.

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

3

Créée en 1958, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est l'une des cinq commissions régionales établies par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La CEA a un double rôle, à la fois bras régional de l'ONU et partie intégrante de l'environnement institutionnel régional en Afrique. Elle est ainsi bien placée pour contribuer aux efforts des pays membres face aux défis de leur développement. Sa force est d'être la seule agence de l'ONU mandatée pour opérer aux niveaux régional et sous-régional afin de canaliser les ressources au service des priorités de l'Afrique.

Le programme de travail de la CEA s'applique à atteindre des résultats concrets dans deux domaines complémentaires :

Promouvoir l'intégration régionale en appui à la vision et aux priorités de l'Union africaine. La CEA appuie la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la Commission de l'Union africaine de plusieurs façons : recherche appliquée sur les questions d'intégration régionale et les politiques publiques afférentes, renforcement des capacités, assistance technique auprès des institutions en charge de l'intégration, dont les Communautés économiques régionales (CER), ou encore travaux sur les secteurs et les initiatives transrégionales qui jouent un rôle essentiel dans l'approfondissement de l'intégration régionale.

Répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique face aux défis mondiaux émergents. La CEA reconnaît la spécificité des besoins de l'Afrique, notamment dans le contexte de la poursuite des objectifs pour le développement du Millénaire (OMD). À cet égard, la CEA met un accent particulier sur les efforts pour éliminer la pauvreté, mettre les pays africains sur la voie de la croissance et d'un développement durable, inverser la tendance à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation et accélérer l'autonomisation des femmes. Elle vise à apporter un soutien technique important au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ainsi qu'à promouvoir l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances dans toute une série de domaines du développement.

Quand le projet des *Perspectives économiques en Afrique* a vu le jour, il y a neuf ans, le monde semblait engagé sur une trajectoire de croissance durable. Malgré des hauts et des bas, inévitables, la tendance globale était positive et les heurts relativement localisés et de courte durée. En 2009, la situation est bien différente : la crise financière internationale est venue contaminer l'ensemble de l'économie mondiale, prise dans la récession la plus profonde et la plus étendue de ces cinquante dernières années.

L'Afrique n'est pas épargnée. Le continent essuie de plein fouet l'effondrement des investissements directs étrangers et des envois de fonds des expatriés, la chute des cours des matières premières et la demande en berne des pays de l'OCDE pour ses produits d'exportation. Le risque est grand que les progrès récents sur le front du développement soient remis en cause, menaçant d'anéantir les avancées, si durement acquises, en matière de stabilité politique et sociale. Un cycle de croissance de plusieurs années vient d'être brisé.

Certes, il y a plusieurs raisons d'espérer que, face à la crise, les économies africaines soient mieux armées que par le passé : la diversification des flux d'échange, les réformes macro-économiques prudentes, les allègements de dette, un environnement des affaires plus propice, ou encore le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication – qui font l'objet du volet thématique de cette édition des PEA. Néanmoins, les perspectives macro-économiques de moyen terme, pour le continent en général et l'Afrique subsaharienne en particulier, dépendront beaucoup des mois à venir.

Si elle veut préserver les moteurs de sa croissance et de son développement, l'Afrique devra poursuivre les réformes de fond, continuer d'investir dans les infrastructures et la lutte contre la pauvreté ; et progresser sur le chemin de l'intégration régionale. En outre, la chute des flux financiers extérieurs due à la crise exige une réponse prompte avec des programmes bien ciblés, comme une accélération des réformes fiscales pour augmenter les recettes budgétaires, ou le financement de programmes publics et de l'aide au commerce. Le défi consistera à trouver le juste équilibre entre ces efforts et la sauvegarde des fondamentaux macro-économiques. Pour appuyer cette démarche, les pays de l'OCDE et les autres partenaires au développement de l'Afrique doivent tenir leurs engagements d'augmenter leur aide en la rendant plus efficace, et de préserver l'ouverture du système commercial international.

Les *Perspectives économiques en Afrique* sont devenues une source inestimable d'analyses approfondies des économies africaines. Elles fournissent la base des connaissances nécessaires à la formulation de politiques adaptées aux défis du développement du continent. Nous recommandons vivement leur lecture aux responsables politiques et aux décideurs, quels que soient leur champ d'intervention, en Afrique ou ailleurs.

Nous tenons à saluer la Commission européenne dont la confiance en ce projet ne s'est jamais démentie et avec laquelle nous entretenons un partenariat durable. Sans son appui financier, les PEA n'auraient pas connu le succès qui les caractérise.

Par dessus tout, nous réaffirmons notre propre engagement à mener des recherches et des analyses solides et objectives, et à promouvoir l'apprentissage par les pairs et la bonne gouvernance – autant d'objectifs auxquels les *PEA* contribuent de manière irremplaçable.

Donald Kaberuka,
Président,
Groupe Banque africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría,
Secrétaire général,
Organisation de coopération
et de développement économiques,
Paris

Abdoulie Janneh,
Secrétaire exécutif,
Commission économique des
Nations unies pour l'Afrique,
Addis-Abeba

Perspectives économiques en Afrique

Avant-propos	4
Remerciements	6
Préface	8
Résumé	10
Première partie : Vue d'ensemble	15
Deuxième partie : Nouvelles technologies et innovation en Afrique	83
Troisième partie : Annexe statistique	149

Études par pays

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante : www.africaneconomicoutlook.org

- Afrique du Sud
- Algérie
- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap-Vert
- Congo (République)
- Congo (République démocratique)
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Égypte
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie (La)
- Ghana
- Guinée
- Guinée Équatoriale
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- République centrafricaine
- Rwanda
- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Soudan
- Swaziland
- Tanzanie
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Zambie

Remerciements

Le projet des *Perspectives économiques en Afrique* est une initiative conjointe de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Le rapport a été préparé par une équipe principale réunissant des membres des trois institutions partenaires, appuyée par des personnes ressources dans différents pays. L'équipe BAfD était dirigée par Barfour Oseil et Beejaye Kokil, du bureau de l'économiste en chef (ECON). L'équipe de la CEA était conduite par Adam Elhiraika et celle du Centre de développement de l'OCDE par José Gijon, chef du bureau Afrique et Moyen-Orient, et par Federica Marzo. Kenneth Ruffing a coordonné le projet. Les *Perspectives économiques en Afrique* ont été supervisées par Louis Kasekende, chef économiste, Léonce Ndikumana, directeur du département de la recherche sur le développement et Désiré Vencatachellum, responsable par intérim de la division des partenariats de recherche et réseaux, à la BAfD ; par Kiichiro Fukasaku, chef des bureaux régionaux et Javier Santiso, directeur, au Centre de développement de l'OCDE ; et par Mahamat Abdoulaye, directeur de la division du commerce, des finances et du développement économique (TFED), à la CEA.

La *Vue d'ensemble* a été rédigée par Kenneth Ruffing et éditée par Colm Foy. Elle intègre les nombreux apports et commentaires de Valérie Bérenger pour la BAfD ; Thomas Dickinson, José Gijon, Federica Marzo, Andrew Mold, Annalisa Prizon et Papa Amadou Sarr, au Centre de développement de l'OCDE ; et Joseph Atta-Mensah, Adam Elhiraika, Stephen Karingi et Ben Idrissa Ouédraogo à la CEA. Laura Recuero Virto a préparé le chapitre consacré à l'innovation et aux TIC en Afrique, édité ensuite par Timothy Witcher, avec l'aide de Gregory de Paepe et Papa Amadou Sarr et les précieuses informations de Ibrahima Ndiaye, Roble Egal Noor, Marcellin Henri Ndong Ntah, Enock Yonazi (BAfD), mais aussi de Aida Opoku-Mensah (CEA).

Les notes pays ont été élaborées par John Anyanwu, Abou Amadou Ba, Farid Benyoucef, Mohammed Chemingui, Shirley Chinien, Victor Davies, Derrese Degefa, Mamadou Diagne, Thomas Dickinson, Adam Elhiraika, Alain Fabrice Ekpo, José Gijon, Theophile Guezodje, Tonia Kandiero, Kavazeua Katjomuise, Christian Kingombe, Marianne Kurzweil, Albert Mafusire, Olivier Manlan, Federica Marzo, Ahmed Moumami, Tijani Najeh, Peter Ondiege, Barfour Osei, Ben Idrissa Ouédraogo, Nooman Rebei, Laura Recuero Virto, Leila Saidi-Hammami, Adeleke Salami, Marco Stampini, Ignacio Tourino Soto, Philippe Trape, Désiré Vencatachellum, Audrey Verdier-Chouchane, Susanna Wolf, Jamal Zayid. Neuf notes sont le fait d'instituts nationaux de recherche, préparées par Ibrahim Thione Diop et Aly Mbaye, Centre de recherches économiques appliquées (CREA, Sénégal) ; Gaston Eloundou, Centre d'études et de recherche en économie et gestion (CEREG, Cameroun) ; Twimukye Evarist, Economic Policy Research Centre (EPRC, Ouganda) ; Ibrahim Bun Kamara, Botswana Institute for Development Policy Analysis (BIDPA) ; H. Bohela Lunogelo et Rose Aiko, Economic and Social Research Foundation (ESRF, Tanzanie) ; Jean-Sylvain Ndo, Laboratoire d'économie appliquée (LEA, Gabon) ; Alain Niyubahwe, Institut de développement économique (IDEC, Burundi) ; Malak Ali Reda, Egyptian Centre for Economic Studies (ECES) ; et Klaus Schade, Namibian Economic Policy Research Unit (NEPRU).

Tout ce travail a bénéficié de l'aide inestimable de consultants sur le terrain : Laura Marie-Thérèse Ahtime (Seychelles), Fatima-Zohra Alaoui M. (Maroc), Souberou Bachir Olatoundji (Bénin), Alimamy Bangura (Sierra Leone), Obi Benneth Prince (Nigeria), Saily Buah (Gambie), Ghazi Boulila (Tunisie), Modibo Dolo (Mali), Peter Draper et Gilberto Biacuana (Afrique du Sud), Kodjo Evlo (Togo), Malik Garad (Djibouti), Artur Gobe (Mozambique), Péma Guilavogui (Guinée), Ousseini Hamidou Sidde (Niger), Aloysius Heagbetu (Liberia), Abdellah Ali Khalifa (Libye), Alain Serge Kpassokro Gnabroyou (Côte d'Ivoire), Sarah O. Latigo (Zambie), Rebih Labeche (Algérie), John McGrath (Malawi), Michel Matamona (république du Congo), Patrick Musila Mwaniki (Kenya), Alexandre Nshue Mokime (république démocratique du Congo), Adesida Olugbenga (Cap-Vert), Teodoro Ondo Mba (Guinée équatoriale), Ntang Tabo Symphorien (Tchad), Laza Razafiarison (Madagascar), Alves da Rocha (Angola), Sawkut Ally Rojidi (Maurice), Sita Malick Sawadogo (Burkina Faso), Kabbashi M. Suliman (Soudan),

Ahmed Taki Ouled Mohamed (Mauritanie), Festus Turkson (Ghana), Félicien Usengumukiza (Rwanda) et Jean-Baptiste Wago (République centrafricaine).

Le comité de supervision des notes pays par les pairs était composé de Elizabeth Asiedu, Maria João Azevedo, Janet Ceglowski, Sylvain Dessy, Kwabena Gyimah-Brempong, Anne-Marie Geourjon, Stephen Golub, Mwangi Samson Kimenyi, Paul Koffi Koffi, Bertrand Laporte et Kenneth Ruffing.

Des informations statistiques de premier ordre ont été fournies par Feidi Amel, Anouar Chaouch, Hilaire Kadisha, Beejaye Kokil, Koua Louis Kouakou, Fetor Komlan, Fessou Emessan Lawson, Nirina Letsara, Mboya De Loubassou et Maurice Mubila, du département des statistiques de la BAfD. Imen Chorfi et Laureline Pla ont apporté leur appui aux recherches. Hee-Sik Kim et Victor Davies ont révisé l'indicateur sur les risques politiques. À la CEA, la division des TIC, de la science et de la technologie (ISTD), dirigée par Sizo Mhlanga, a fourni des données indispensables sur les TIC dans les pays dont elle s'occupe. Mamo Girma et Berhanu Haile-Mikael ont fourni une assistance à la recherche quand Thérèse Ouédraogo et Rahel Desta apportaient un appui administratif. Au Centre de développement de l'OCDE, Gregory de Paepe a assuré un appui à la recherche.

Le cadre macro-économique et la base de données qui ont servi aux prévisions ont été mis à jour et exploités par Federica Marzo, du Centre de développement de l'OCDE, et par Beejaye Kokil, Riadh Ben Messaoud et Nooman Rebei, de la BAfD. L'annexe statistique est le fruit d'un travail conjoint entre une équipe du département des statistiques de la BAfD placée sous la direction de Beejay Kokil, et Federica Marzo, du Centre de développement de l'OCDE.

Le projet a également bénéficié de l'assistance de Papa Amadou Sarr et Yvette Chanvoédou, du Centre de développement de l'OCDE, ainsi que de Rhoda Bangurah et Nelson Abiana, au département de la recherche sur le développement de la BAfD. Michèle Girard, responsable de la bibliothèque du Centre de développement de l'OCDE, a prêté son concours.

Les cartes géographiques ont été établies à Paris par Magali Geney et Roland Pourtier. Les cartes et diagrammes figurant dans cet ouvrage n'impliquent en aucune façon la reconnaissance de frontières nationales ou politiques de la part du groupe de la Banque africaine de développement, ni de l'Union européenne, ni de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ni du Centre de développement de l'OCDE, ni des auteurs.

Nombre de représentants des gouvernements africains, de collègues du secteur privé et d'acteurs de la société civile ont fourni de très précieux apports et commentaires, notamment tous les participants de la réunion d'experts organisée conjointement par la BAfD et le Centre de développement de l'OCDE sur les technologies de l'information et de la communication. Diverses institutions ont également contribué au projet, à différentes étapes : les départements des opérations pays et les bureaux pays de la BAfD ; l'Agence française de développement (AFD) ; l'unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique ; les délégations de la Commission européenne en Afrique ; le Département des affaires économiques de l'OCDE ainsi que la Direction pour la coopération et le développement, le Centre de politiques et d'administration fiscales et la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE et le Groupe d'étude des perspectives de développement de la Banque mondiale.

Adrià Alsina, Kathryn Bailey, Colm Foy, Vanda Legrandgérard, Sheila Lionet, Olivier Puech et Henri-Bernard Solignac Lecomte du Centre de développement de l'OCDE ont assuré la production des versions papier et électronique. Sheila Lionet a géré l'ensemble du processus éditorial et a assuré la préparation de cet ouvrage en vue de sa publication.

Mise en page par Vif Argent, Paris.

Préface

Cette huitième édition des *Perspectives économiques en Afrique* marque une avancée importante par rapport aux précédentes, puisqu'elle couvre la quasi-totalité des pays du continent. C'est le résultat d'un partenariat élargi. Outre la collaboration particulièrement fructueuse entre la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de nouveaux instituts de recherche indépendants ont participé à la préparation des études pays et ils contribueront à la diffusion des PEA. Les économistes du Département des opérations de la BAfD ont par ailleurs été davantage impliqués. Le nombre de pays couverts se monte ainsi à 47 cette année, contre 35 dans l'édition 2008. Ces 47 pays totalisent 97 pour cent de la population africaine et 99 pour cent de la production du continent.

Malheureusement, l'Afrique se retrouve confrontée à une conjoncture internationale particulièrement négative. La croissance du PIB dans les pays de l'OCDE devrait en effet se contracter de 4.3 pour cent en 2009 et être quasi nulle en 2010. Les économies émergentes doivent donc elles aussi s'attendre à un sérieux coup de frein, car le commerce mondial, devrait se contracter pour la première fois depuis 60 ans, reculant de 13.1 pour cent en 2009. La récession économique mondiale nous a conduits à abaisser considérablement nos prévisions. La croissance de l'Afrique devrait ainsi se ralentir à 2.8 pour cent en 2009, soit moins de la moitié du taux de croissance de l'année écoulée. Encore sommes-nous peut-être trop optimistes, les prévisions pour les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes étant constamment mises à jour alors même que ces Perspectives partent sous presse. Cette morosité ambiante occulte la bonne performance de l'Afrique en 2008 : pour la cinquième année consécutive, elle aura connu une croissance supérieure à 5 pour cent, avec un taux estimé à 5.7 pour cent.

Le ralentissement prévu de la croissance en Afrique s'accompagne d'une dégradation des équilibres budgétaires et des comptes courants, qui risque de mettre en difficulté les pays qui n'arriveront pas à résorber leurs lourds déficits. Même ceux qui jouissent d'une bonne cote de crédit pourraient peiner à financer ces déficits, avec la contraction des prêts bancaires. Les institutions financières internationales vont donc devoir redoubler d'efforts. D'où l'importance, pour financer pleinement les déficits attendus, de la facilité de liquidité d'urgence (FLU) d'un montant de 1.5 milliard de dollars (USD), du plan d'action pour l'accélération du transfert des ressources aux pays éligibles au Fonds africain de développement (FAD), de l'initiative de financement du commerce de 1 milliard USD annoncée par la BAfD en mars – mais aussi de l'augmentation des ressources du Fonds monétaire international (FMI) votée en avril 2009.

La plupart des pays d'Afrique ont en outre renoué en 2008 avec une inflation à deux chiffres, ce qui réduit considérablement les marges de manœuvre des banques centrales. Celles-ci auront du mal à monétiser une proportion significative de leurs déficits budgétaires, en particulier dans les 28 pays où l'inflation a dépassé les 10 pour cent en 2008.

Comme par le passé, les pays exportateurs de pétrole se distinguent des autres. L'effondrement des cours du pétrole n'en laisse pas moins présager des tensions sur leurs finances publiques en 2009 comme en 2010, même là où la flambée des cours observée jusqu'en été 2008 a permis d'accumuler de confortables réserves. Les pays exportateurs de pétrole devront donc maintenir les investissements prévus dans les infrastructures et le développement des ressources humaines, pour diversifier les sources de leur croissance.

Pour les pays importateurs nets de pétrole, le problème est radicalement différent. Dans la plupart des cas, la croissance du PIB devrait y ralentir brusquement en 2009 et 2010. En outre, l'inflation est repartie à la hausse, en raison notamment d'une répercussion plus directe de la flambée des produits pétroliers sur les consommateurs, à laquelle est venue s'ajouter l'augmentation des cours des céréales et des huiles végétales. La plupart de ces pays vont devoir contenir ou financer un déficit courant qui ne cesse de se creuser, sous l'effet notamment des augmentations des produits alimentaires et pétroliers.

Certains pays restent en proie aux conflits ou à l'instabilité. Au cours du premier trimestre 2009, trois gouvernements ont été renversés au mépris des principes démocratiques (Guinée, Guinée-Bissau et Madagascar), sans oublier le coup d'État militaire en Mauritanie en août 2008. Les organisations internationales – au premier rang desquelles l'Union

africaine (UA) et la BAFD – ont toutefois œuvré à résoudre les conflits. Des signaux encourageants proviennent de la République démocratique du Congo (RDC), où un accord de paix entre le gouvernement et le principal groupe rebelle dans l'Est du pays a été récemment signé. Au Zimbabwe, l'opposition a obtenu le poste de Premier ministre et plusieurs portefeuilles gouvernementaux. Mais la résolution des conflits exigera aussi de la bonne volonté de la part des dirigeants africains au pouvoir comme des leaders de l'opposition. Les hommes politiques du continent doivent continuer à faire preuve de détermination pour mettre fin aux conflits armés et aux luttes intestines. Si l'Afrique n'avait qu'un défi à relever, ce serait celui-là.

Cette édition des *PEA* met clairement en évidence la capacité de l'Afrique à affronter la crise. La saine gestion macro-économique poursuivie depuis plusieurs années conjuguée aux allègements de dette, les progrès vers une bonne gouvernance et l'intégration dans l'économie mondiale ont renforcé la résilience du continent aux chocs économiques internationaux. L'intensification des échanges avec les puissances émergentes que sont le Brésil, la Chine ou l'Inde réduit par ailleurs la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des marchés de l'OCDE. Le rapprochement économique entre l'Afrique et la Chine a replacé le continent sur la scène du commerce mondial.

En dépit de ces meilleurs atouts pour conjurer la crise, l'Afrique devra à tout prix atténuer les retombées négatives de la récession sur les populations, et notamment sur les groupes les plus vulnérables. Il s'agira, et c'est en enjeu primordial, de trouver le moyen de garantir les ressources adéquates pour les investissements privés et publics, ainsi que pour le financement des échanges. Les pays d'Afrique s'efforcent d'atténuer les répercussions de la crise mais ils manquent des ressources et de l'espace politique nécessaires pour mener à bien les différentes initiatives prises au niveau des pays et des régions. À cet égard, la lutte contre le protectionnisme – surtout de la part des pays de l'OCDE – et l'engagement des pays donateurs à maintenir ou à augmenter l'aide publique au développement (APD) seront d'une importance cruciale pour le continent. Mais la seule augmentation de l'APD ne suffira pas. Les bailleurs de fonds doivent aussi améliorer l'efficacité. Aujourd'hui plus que jamais, l'APD doit servir d'arme anticyclique en Afrique, surtout dans les pays qui en sont fortement tributaires.

Cette huitième édition des *PEA* poursuit l'analyse des infrastructures de réseau africaines en mesurant les évolutions en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur contribution à l'innovation sur le continent. En moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne ont le plus faible taux de pénétration d'Internet au monde. Les pays d'Afrique du Nord s'en sortent relativement mieux, même si le taux d'équipement en haut débit reste faible. Les dorsales internationales pour connecter l'Afrique au reste du monde sont en cours de construction et seront bientôt opérationnelles. Les différents gouvernements se doivent donc, pour connecter davantage de gens, de redoubler d'efforts pour attirer l'investissement vers le réseau intérieur du continent et pour harmoniser les tarifs.

En dépit de ces faibles taux de pénétration, l'Afrique est le berceau de multiples innovations, en particulier dans le domaine des télécommunications : banque en ligne, paiements et commerce électroniques, cyber agriculture, administration en ligne, éducation à distance, programmes de renforcement des capacités des TIC et, plus globalement, d'incitation à l'innovation. Des modèles économiques novateurs ont permis d'élargir la base des usagers à un nombre non négligeable de personnes modestes. Mais l'innovation en général suppose des politiques publiques plus efficaces.

La mission de régulation des pouvoirs publics est de première importance pour tenir les promesses des technologies de l'information et de la communication, et ouvrir le champ des innovations qu'elles véhiculent. Le cadre réglementaire doit être rationalisé pour encourager les investisseurs privés et la concurrence, afin que le secteur gagne en efficacité et soit plus abordable pour les usagers. Cette édition des *PEA* recense de nombreux exemples de bonnes pratiques dans ce domaine, dont nous espérons ainsi contribuer à la propagation.

Louis Kasekende,
Chef économiste,
Banque africaine de développement,
Tunis

Javier Santiso,
Directeur,
Centre de développement de l'OCDE,
Paris

Mahamat Abdoulahi,
Directeur, Division du commerce,
des finances et du développement
économique (TFED),
Commission économique
des Nations unies pour l'Afrique,
Addis-Abeba

Avril 2009

Résumé

L'édition 2008/09 des *Perspectives économiques en Afrique* est organisée en quatre grandes parties : une vue d'ensemble, qui propose une synthèse des analyses par pays ; un chapitre consacré au volet thématique de l'édition, *Nouvelles technologies et innovation* ; les notes pays proprement dites, au nombre de 47 cette année¹ ; et une annexe statistique. La vue d'ensemble restitue l'analyse des perspectives à court terme des économies africaines dans un contexte mondial, marqué cette année par la crise financière et une récession généralisée.

Perspectives économiques en Afrique 2009 : vue d'ensemble

L'Afrique se retrouve face à une conjoncture internationale particulièrement difficile. La croissance du PIB dans les pays de l'OCDE devrait se contracter de 4.3 pour cent en 2009 et être quasi nulle en 2010. Les économies émergentes doivent elles aussi s'attendre à un sérieux coup de frein. Le commerce mondial devrait – pour la première fois depuis 60 ans – se contracter de 13.1 pour cent en 2009. Les échanges internationaux devraient repartir en 2010, avec une croissance de 1.5 pour cent, avec la reprise de l'activité économique dans les pays de l'OCDE. Au-delà du ralentissement de la demande, le brusque resserrement du crédit commercial dans les pays de l'OCDE – et le gel des prêts bancaires en général – explique ces mauvais chiffres du commerce mondial. Les timides progrès de la libéralisation des échanges régionaux – que ce soit entre l'Afrique et l'Union européenne (UE) ou entre pays africains – ne devraient guère contribuer à améliorer la situation. La plupart des cours des matières premières ont retrouvé leurs niveaux de 2005 ou 2006, un bon nombre d'entre eux dégringolant de 40 pour cent ou plus. Résultat, les prix des exportations ont davantage baissé que les prix des importations, provoquant un important choc négatif des termes de l'échange dans la plupart des pays. Pour de nombreux pays, le maintien de cours élevés des denrées alimentaires échangées sur les marchés internationaux entretient la crise alimentaire, en particulier chez les populations urbaines pauvres.

L'aide publique au développement (APD) à l'Afrique – dominée par les allègements de dette et l'aide d'urgence – a reculé de 18 pour cent en volume en 2007, du fait avant tout de la fin des allègements exceptionnels de dette. Si l'APD a bien augmenté en 2008, le rythme de croissance devrait se tasser en 2009 puis en 2010. Conformément aux engagements pris par les pays donateurs, les niveaux d'aide devraient continuer d'augmenter dans les deux années à venir, pour le plus grand bénéfice de l'Afrique. Pourtant, l'explosion des déficits budgétaires et l'érosion du soutien politique à l'augmentation de l'aide dans les principaux pays bailleurs pourraient amener à revoir à la baisse les niveaux d'APD. En outre, les allègements de dette et l'aide humanitaire devraient être moins importants. Le rythme d'augmentation de l'aide devrait donc ralentir, compromettant ce faisant la concrétisation des engagements pris à Gleneagles de doubler l'aide à l'Afrique d'ici 2010. Selon de nouvelles estimations, il manque déjà entre 20 et 25 milliards de dollars (USD) pour tenir ces engagements – une somme qui devrait encore augmenter avec le recul du soutien politique aux politiques d'aide.

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) semblent avoir reflué d'environ 10 pour cent en 2008. La situation pourrait s'aggraver en 2009, de nombreux pays reportant temporairement leurs investissements dans

1. Disponibles sur CD-ROM pour certaines éditions de ce rapport. Les 47 pays passés en revue dans cette huitième édition des *Perspectives économiques en Afrique* représentent ensemble près de 97 pour cent de la population africaine et 99 pour cent de la production du continent. Les pays sont classés par sous-région. En Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie ; en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo ; en Afrique centrale : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), République du Congo et Tchad ; en Afrique de l'Est : Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles et Tanzanie ; en Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland et Zambie.

les industries extractives d'exportation. Les prises de participation – dorénavant négatives en termes nets – sont elles aussi victimes de la crise financière mondiale et obligent de nombreux pays à puiser dans leurs réserves de change.

Très logiquement, les perspectives de l'Afrique sont négativement affectées par la récession mondiale. La croissance économique du continent devrait s'établir à 2.8 pour cent seulement en 2009, soit moins de la moitié des 5.7 pour cent estimés pour 2008. Elle pourrait rebondir partiellement en 2010, à 4.5 pour cent. La croissance dans les pays exportateurs de pétrole, qui ont continué à distancer nettement les autres en 2008 (de deux points de pourcentage), marque également le pas et devrait s'établir à 2.4 pour cent en 2009, contre 3.3 pour cent pour les pays importateurs nets. En outre, certains pays sont toujours aux prises avec de sérieuses difficultés – notamment la catastrophe humanitaire du Darfour, au Soudan, le naufrage de l'économie du Zimbabwe et les conflits et l'instabilité politique en Guinée, en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale, à Madagascar et en Somalie – autant de situations qui assombrissent un peu plus les perspectives de croissance. La stabilité macro-économique récente si durement acquise dans les pays africains a également été mise à mal par la flambée du prix des denrées alimentaires pendant les trois premiers trimestres de l'année 2008. Elle pourrait encore pâtir de l'aggravation de la conjoncture économique. Le ralentissement attendu des investissements dans la production de pétrole et de minerais devrait lui aussi freiner la croissance en 2009 et 2010.

L'inflation pose de sérieux problèmes dans nombre de pays. Elle a franchi la barre des 10 pour cent dans les pays importateurs nets de pétrole (hors Zimbabwe), atteignant 13.5 pour cent en 2008 contre 7.9 pour cent en 2007, sous l'effet avant tout du renchérissement du pétrole, des engrais et des denrées alimentaires. Mais elle a aussi augmenté dans les pays exportateurs de pétrole, avec un taux moyen de 10 pour cent en 2008 contre 7.2 pour cent en 2007 – signe non seulement de l'alourdissement de la facture des importations mais aussi de contraintes affectant l'offre face à une demande intérieure soutenue.

Les bénéfices exceptionnels liés aux cours des produits de base ont redressé les finances publiques en 2007, dans les économies exportatrices de pétrole comme chez les importateurs nets. Pourtant, le déficit budgétaire s'est aggravé en 2008 pour les pays importateurs nets de pétrole pris globalement, à 1.8 pour cent, et il devrait encore se détériorer en 2009, à 2.7 pour cent. À l'inverse, les finances publiques des pays exportateurs de pétrole ont bénéficié de la vigueur du cours du pétrole sur pratiquement toute l'année 2008. Pour autant, l'effondrement récent du cours devrait entraîner en 2009 un déficit global de 7.5 pour cent dans ces pays.

La situation de la balance courante s'est détériorée dans de nombreux pays en 2008, en particulier parmi les importateurs nets de pétrole dont le déficit agrégé s'est fortement creusé, à 7.1 pour cent du PIB, contre 5.4 pour cent en 2007. La plupart ont vu s'alourdir leur facture d'importations en dépit d'une légère reprise de certains produits agricoles d'exportation (cacao, café et coton notamment). Ce faisant, un bon nombre d'entre eux subissent de fortes pressions sur leurs réserves de change. La situation ne devrait guère s'améliorer en 2009 et 2010. Les pays exportateurs de pétrole ont continué d'enregistrer de substantiels excédents des paiements courants en 2008 mais, globalement, cet excédent devrait se transformer en un déficit de 3.5 pour cent en 2009. La facilité de sauvetage annoncée en mars par la Banque africaine de développement (BAfD), d'un montant de 1.5 milliard USD, et l'augmentation des ressources du Fonds monétaire international (FMI) approuvée le 2 avril 2009 par le G20 réuni à Londres, joueront un rôle déterminant pour le financement des déficits attendus.

Les finances publiques étant mises sous pression en 2009 et 2010, les pays exportateurs nets de pétrole devront s'assurer de préserver les investissements prévus dans les infrastructures et le développement des ressources humaines pour continuer à diversifier les sources de la croissance. Le brutal effondrement des cours des matières

premières rend cette diversification plus vitale que jamais. La plupart de ces pays ont la chance d'avoir pu accumuler de confortables réserves de change pendant la flambée des cours du pétrole.

Pour les pays importateurs nets de pétrole, le problème est radicalement différent. Alors que la croissance du PIB devrait connaître un brusque coup de frein en 2009 et 2010 dans la plupart des cas, l'inflation repart, du fait surtout d'une répercussion plus directe de la flambée des produits pétroliers sur les consommateurs, à laquelle vient s'ajouter l'augmentation des cours des céréales et des huiles végétales. Mais toute tentative de contenir l'inflation à un seul chiffre pourrait interdire la monétisation des déficits budgétaires globaux et, ce faisant, ralentir encore un peu plus l'activité économique. En outre, les prévisions de croissance du PIB présentées dans cette édition des *PEA* misent sur un creusement des déficits des comptes courants, lié à l'affaiblissement de la demande pour les exportations africaines qui se traduit en partie par un repli des cours des produits non pétroliers, seulement partiellement compensé par la baisse du prix des importations de denrées alimentaires et de pétrole (dans le scénario de 50 USD le baril en 2009 et de 55 USD en 2010). Cet ouvrage table aussi sur l'obtention des fonds supplémentaires requis pour financer les déficits, malgré les difficultés actuelles pour lever des capitaux sur les marchés internationaux.

Une autre grande incertitude plane sur ces perspectives – l'ampleur et la gravité de la récession dans les pays de l'OCDE et du ralentissement dans les autres grands pays émergents. L'importance des mesures à prendre pour relancer la demande partout dans le monde a quelque peu occulté les préoccupations relatives à un éventuel dénouement désordonné des profonds déséquilibres de l'économie mondiale. De fait, ce ralentissement et la dégringolade des cours du pétrole ont contribué à un rééquilibrage progressif.

Notre étude de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans cette édition des *PEA* – dont la méthodologie a été complètement revue – confirme le diagnostic de la précédente édition : sur la base des tendances récentes, seuls quelques pays d'Afrique sont susceptibles de réaliser l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de un dollar par jour d'ici 2015.

La promotion de la bonne gouvernance est plus impérative que jamais. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) de l'Union africaine (UA) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) fournit une évaluation de bonne foi de la situation dans les pays d'Afrique et favorise ce faisant les avancées en matière de gouvernance. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et le Rwanda se sont déjà pliés à cet exercice. L'Égypte, le Gabon, le Lesotho, Maurice et le Mozambique lanceront le processus en 2009. Cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* observe que la marche vers la démocratie a récemment marqué le pas. Si les conflits semblent vouloir se résorber dans certains pays, ils ont repris de plus belle dans d'autres. Malgré les progrès dans la gestion macro-économique et des cadres réglementaires, il reste beaucoup à faire pour créer un climat propice au développement du secteur privé et, en particulier, pour endiguer la corruption. Or la dégradation de la conjoncture économique pourrait bien mettre à mal certaines avancées de l'Afrique en termes de démocratisation et de gouvernance.

Nouvelles technologies et innovation en Afrique

Après un dossier spécial sur l'approvisionnement énergétique et la pauvreté, en 2004, sur les infrastructures des transports, en 2006, et sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en 2007, le deuxième chapitre de cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* poursuit l'analyse des infrastructures de réseaux avec les technologies de l'information et des communications (TIC) et leurs différentes applications dans le contexte global du développement de l'Afrique.

L'Afrique est la lanterne rouge de la planète en termes de taux de pénétration. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, le taux de pénétration d'internet est inférieur à sept ; pour les abonnés disposant de connexion à large bande, le taux passe à moins de un. Les pays d'Afrique du Nord s'en sortent relativement mieux que leurs voisins subsahariens (et que d'autres régions en développement), avec un taux de pénétration d'internet de 40,4 pour cent. Pourtant, même en Afrique du Nord, le taux de pénétration des connexions large bande n'atteint que 2 pour cent. Les dorsales internationales pour connecter l'Afrique au reste du monde sont en cours de construction et devraient devenir bientôt opérationnelles. Les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans les dorsales continentales et réguler les prix de manière à connecter davantage d'utilisateurs et à banaliser les nouvelles technologies en Afrique – l'amélioration de la connectivité internationale ne suffisant pas en tant que telle.

En dépit de ces faibles taux de pénétration, l'Afrique est le théâtre d'une véritable prolifération d'innovations technologiques : banque virtuelle, paiements et commerce électroniques, administration en ligne, éducation à distance, programmes de renforcement des capacités TIC et, plus globalement, tout ce qui contribue à l'innovation. Des systèmes commerciaux novateurs permettent d'étendre progressivement la clientèle à un nombre non négligeable de familles modestes.

Les pouvoirs publics doivent impérativement parvenir à réglementer judicieusement le secteur, dans la mesure où l'essentiel des investissements nécessaires pourraient être obtenus auprès du secteur privé. Malgré la crise financière, le secteur des télécommunications en Afrique n'a rien perdu de son attractivité. Les autorités devraient faire preuve d'ambition dans leurs stratégies de libéralisation. Les systèmes réglementaires évoluent lentement vers l'adoption des bonnes pratiques internationales, mais il reste encore beaucoup à faire.

Gouvernements et autorités de régulation doivent redoubler d'ingéniosité pour attirer des capitaux privés vers la filière des lignes fixes. Les gouvernements doivent privatiser les derniers opérateurs historiques publics pour la téléphonie fixe car le savoir-faire technologique nécessaire pour moderniser les réseaux viendra des investisseurs privés. Quant aux autorités de surveillance, elles devraient être plus nombreuses à adopter des formalités de licence convergentes et des réglementations symétriques sur les frais de résiliation, afin de créer un environnement propice aux investissements dans les lignes fixes.

Première Partie

Cette *Vue d'ensemble* s'ouvre par un point sur l'environnement international auquel les pays d'Afrique sont confrontés. Elle propose une série de prévisions sur la croissance de l'économie mondiale, le commerce international et régional, les taux de change, les cours des matières premières, l'aide publique au développement (APD) et les investissements directs étrangers (IDE). Ce faisant, ce chapitre pose les jalons d'une discussion sur les résultats macro-économiques des pays africains, assortie de prévisions sur les taux de croissance du PIB, l'inflation, les soldes budgétaires et les comptes courants. Le statut des cinq sous-régions est analysé plus en détail de même que la situation des pays exportateurs nets de pétrole par rapport aux pays importateurs nets. La *Vue d'ensemble* se conclut par un bilan des progrès sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), un point sur l'état de la gouvernance et de la situation politique, et des considérations sur la gouvernance économique.

Environnement international

La croissance de l'économie mondiale

La croissance du PIB mondial a été de 2.2 pour cent en 2008, en repli par rapport à 2007 (3.8 pour cent). Les pays de l'OCDE ont nettement moins progressé que le reste du monde. La croissance du PIB dans cette zone s'est infléchi, à 0.9 pour cent en 2008 contre 2.7 pour cent en 2007. Ce ralentissement est particulièrement sensible aux États-Unis, où il a démarré plus tôt, du fait de la crise des crédits immobiliers à risque (*subprimes*). L'un dans l'autre, les économies de la zone OCDE ont relativement bien résisté à la série de chocs provoqués par les turbulences des marchés financiers, le repli de l'immobilier et la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires au premier semestre 2008. Mais la situation s'est brusquement dégradée vers la fin de l'année, la crise se propageant au reste du monde, au point que l'on parle désormais de récession mondiale. Les projections réalisées en décembre tablaient sur un

repli du PIB des pays de l'OCDE de 0.4 pour cent en 2009 et sur une croissance de à peine 1.4 pour cent en 2010. Mais les choses ont empiré depuis. Début avril, l'OCDE a revu ses prévisions de croissance pour la zone, à moins 4.3 pour cent en 2009. La croissance devrait être pratiquement nulle en 2010.

Aux États-Unis, la consommation des ménages a continué de céder du terrain tout au long du second semestre 2008, avec un repli particulièrement brutal des dépenses pour les biens de consommation durables. L'investissement fixe a lui aussi reculé. La poursuite de la baisse du revenu réel disponible et des prix de l'immobilier présage d'une certaine atonie de la demande, qui devrait persister au moins jusqu'en juillet 2009. En outre, la crise des crédits à risque s'est transformée en crise financière de grande ampleur qui a frappé de plein fouet le secteur financier américain. De grands établissements financiers américains ont dû être secourus par les pouvoirs publics et le crédit à l'économie s'est brutalement asséché. Depuis la fin 2008, la crise financière bride l'économie réelle, aggravant le ralentissement économique. La contribution des exportations nettes au PIB a progressé en 2008, en raison principalement d'une moindre absorption des États-Unis et d'une chute des importations. Dans la zone euro, la croissance économique a ralenti au cours de chacun des trois derniers trimestres 2008, le PIB se contractant au quatrième trimestre. La consommation privée, anémique, et l'investissement des entreprises, en repli, témoignent d'un sentiment d'incertitude accru et d'un durcissement du marché du crédit. Fin 2008, la crise financière qui avait démarré aux États-Unis a touché plusieurs pays européens et poussé les autorités nationales à sauver les principales institutions financières. La demande des économies émergentes s'est tassée, réduisant la contribution des exportations nettes à la croissance. Au Japon, l'activité économique s'est repliée au deuxième et au quatrième trimestres. Avec le ralentissement de la croissance des exportations – signe d'un essoufflement de la demande mondiale – l'investissement des entreprises s'est réduit, par effet de contagion. À l'inverse des États-Unis et de la zone euro,

cependant, l'investissement dans le logement a progressé, le secteur rebondissant après les changements de réglementation introduits en 2007.

Aux États-Unis et dans la zone euro, l'augmentation de la production en 2008 a été inférieure au niveau de croissance potentielle, atténuant les pressions inflationnistes croissantes de l'année 2007. La politique monétaire est restée extrêmement réaliste face aux secousses des marchés financiers de 2007 même si elle est devenue particulièrement agressive aux États-Unis puis en Europe pendant l'année 2008, devant l'aggravation des turbulences et le repli de la demande agrégée. Elle devrait retrouver sa neutralité dans le scénario d'un redémarrage de la croissance au second semestre 2009. Malgré la flambée des cours du pétrole et du prix des denrées alimentaires au premier semestre 2008, l'inflation sous-jacente est restée stable, à environ 2 pour cent. Mesurée par l'indice implicite des prix du PIB, elle affiche néanmoins un taux légèrement supérieur en 2008, à 2.6 pour cent, contre 2.4 pour cent en 2007. Dans la zone OCDE, et corrigée par le déflateur

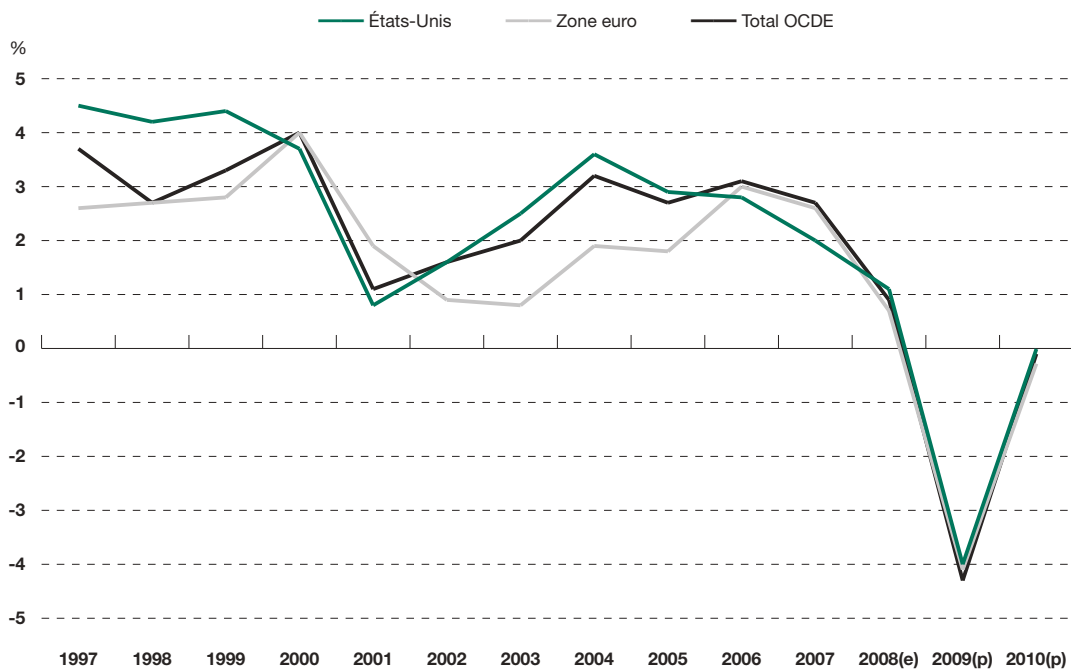
de la consommation privée, elle a légèrement progressé, à 3.3 pour cent en 2008. Toujours corrigée par le déflateur de la consommation privée et pour la zone OCDE, l'inflation devrait repasser largement en deçà des 2 pour cent en 2009 puis en 2010.

En dehors de la zone OCDE, la croissance a également ralenti tout en restant robuste, même en Asie où la Chine affiche un taux de croissance du PIB de 9.5 pour cent (contre 11.4 pour cent en 2007) et l'Inde d'environ 7 pour cent. Le Brésil et la Russie ont également vu leur PIB croître en 2008, à respectivement 5.3 et 6.5 pour cent. Dans ces quatre pays, la croissance devrait marquer un peu plus le pas en 2009, avant de rebondir en 2010 sous l'effet d'une légère reprise de la demande mondiale pour leurs produits d'exportation.


Échanges internationaux et régionaux

Le commerce mondial a progressé de 2.5 pour cent en 2008, contre 7 pour cent en 2007 et devrait – une première depuis 60 ans – se contracter de 13.1 pour

Figure 1 - Croissance dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE (2008), *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre, mises à jour en avril 2009.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580488370427>

cent en 2009, selon des prévisions de l'OCDE de début avril 2009. Les échanges devraient repartir en 2010, à 3.2 pour cent, avec la reprise attendue de l'activité économique dans les pays de l'OCDE. Bien entendu, ces prévisions sont fragiles et pourraient être revues à la baisse. Au-delà du ralentissement de la demande, le brusque resserrement du crédit commercial dans les pays de l'OCDE – et le gel des prêts bancaires en général – explique ces mauvais chiffres du commerce mondial. Les négociations commerciales de Doha sont au point mort, même si les tentatives pour les relancer pourraient, au minimum, freiner les réactions protectionnistes qui refont surface avec l'aggravation de la récession mondiale (voir l'encadré 1 pour les implications pour l'Afrique).

Le ralentissement de la croissance en 2008 dans les pays de l'OCDE et plusieurs grandes économies émergentes se ressent dans la demande pour les exportations africaines : celles-ci, qui ont affiché une croissance en volume de 7.9 pour cent en 2007, ne ressortent plus qu'à 5 pour cent environ en 2008. Malgré tout, la valeur des exportations a profité des cours soutenus du pétrole et de nombreuses autres matières premières pendant les trois quarts de l'année 2008. La demande d'importations dans les pays de l'OCDE et en Asie devrait connaître un véritable coup de frein en 2009, sans guère d'évolution prévue en 2010. Les exportations africaines devraient toutefois bénéficier de l'appel d'air des accords de partenariat économique

(suite p. 22)

Encadré 1 - Les négociations de Doha : des pistes de réflexion pour les pays africains

Une série de rendez-vous ratés : les négociations commerciales de Doha sont entrées dans leur neuvième année. Différents sujets restent à l'ordre du jour, dont l'agriculture (y compris le coton) ; l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) ; les services ; les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) ; les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; le traitement spécial et différencié ; la facilitation des échanges ; et les pays les moins avancés (PMA). Les négociations auraient dû s'achever le 1^{er} janvier 2005. Les modalités concernant l'agriculture et l'AMNA auraient dû faire l'objet d'un accord en mars 2003. Premier rendez-vous manqué. La réunion de Cancún, en septembre 2003, aurait dû faire progresser ce dossier. Deuxième rendez-vous manqué. Même l'accord cadre trouvé en juillet 2004 n'a pas permis de parvenir à un accord plein et entier sur les modalités en juillet 2005. La suspension des négociations en juillet 2006 n'a pas suscité d'élan ni d'engagement suffisants pour parvenir à un accord sur les modalités concernant l'agriculture et l'AMNA, une question qui reste insaisissable depuis la reprise des discussions en février 2007. Le nouveau rendez-vous fixé à fin avril 2008 pour trouver un consensus sur les modalités a lui aussi été manqué, et les négociations ont abouti à une impasse en juillet 2008. Depuis, le dossier est au point mort.

Un accord impossible ? Ce bref rappel historique montre bien que l'agriculture et l'AMNA occupent le devant de la scène. Ce qui ne veut pas dire que les autres sujets de négociation ne sont pas importants. Conformément au principe de l'engagement unique des négociations, tous les sujets doivent faire l'objet d'un accord avant que le cycle puisse être conclu. La suspension de juillet 2006 est née de désaccords sur deux des trois piliers des négociations agricoles (accès aux marchés et subventions nationales) et sur les niveaux d'abaissement des droits de douane sur les produits industriels. Si les positions semblent s'être rapprochées sur ces questions, l'agriculture et l'AMNA sont toujours à l'origine de la débâcle de juillet 2008. Mais cette fois-ci, les négociations ont achoppé sur la manière dont les pays en développement pourraient invoquer le mécanisme spécial de sauvegarde pour protéger leur secteur agricole contre la poussée des importations.

Les centres d'intérêt des pays africains : comme d'autres pays en développement, les États africains avaient placé beaucoup d'espoirs dans les négociations de Doha. Les ambitions affichées pour l'agriculture

promettaient de libérer le potentiel du continent et d'augmenter les exportations de produits agricoles. Outre un meilleur accès des produits agricoles et non agricoles et des services, les pays africains étaient intéressés par d'autres aspects du développement, comme un commerce plus équitable grâce à l'élimination des subventions aux exportations et à la réduction sensible du soutien intérieur, source de distorsion des échanges, mais aussi les flexibilités pour protéger les industries locales et préserver les revenus des pauvres, les préférences non réciproques, le traitement spécial et différencié, l'accès des PMA aux marchés libre de droits et de quotas, et l'aide pour le commerce.

Un « paquet » modeste à ce jour : du point de vue du développement, les résultats des négociations de Doha restent pour le moins modestes : amendement aux dispositions ADPIC pour l'accès aux médicaments essentiels ; allongement de la période de transition pour les PMA à sept ans et demi dans le cadre de l'accord ADPIC ; accès aux marchés libre de droits et de quotas pour les PMA ; aide au commerce ; et cadre intégré renforcé. Même si l'accès aux marchés libre de droits et de quotas pour les PMA devait se concrétiser, l'incapacité à trouver des règles d'origine logiques et simplifiées risque de les empêcher d'en tirer pleinement parti.

Les réalités que l'Afrique doit affronter pour avancer : il paraît désormais admis que la pierre d'achoppement des négociations de Doha n'est plus technique mais politique, ce qui signifie que les projets de modalités serviront de base aux décisions politiques. L'Afrique doit se préparer à un résultat bien moins ambitieux qu'originellement prévu. Ainsi dans l'agriculture, les éléments relatifs à l'accès aux marchés et aux subventions nationales pourraient bien être en deçà des espoirs placés au départ dans de telles mesures. Les flexibilités prévues dans l'AMNA pour l'application de la formule et pour l'augmentation de la portée des consolidations sont plus limitées que les niveaux proposés par les pays africains comme favorables au développement dans le contexte de l'espace politique actuel. En ce qui concerne les règles, et en particulier les accords commerciaux régionaux, les pays auront probablement affaire à des flexibilités plus contraignantes, au travers de disciplines plus strictes. En outre, même chez les défenseurs de l'aide pour le développement, des mesures protectionnistes ont fait leur apparition pour protéger les emplois. Tous ces facteurs vont aggraver la crise économique actuelle et pourraient fragiliser le modeste paquet pour le développement auquel les négociations sont parvenues pour l'instant.

Source : Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Encadré 2 - Accords de partenariat économique entre l'UE et les pays africains

Les négociations en vue de la signature d'un APE entre l'UE et les États Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP) ont été engagées le 27 septembre 2002 à Bruxelles. Il s'agit de mettre sur pied un régime commercial propice au développement durable et à l'intégration des États ACP dans l'économie mondiale au travers d'un cadre pour la réciprocité, la différenciation, l'intégration régionale approfondie et la coordination du commerce et de l'aide

Les APE ont été conçus pour prolonger d'une manière qui soit compatible avec les règles de l'OMC les traitements préférentiels octroyés aux États ACP avec l'accord de Cotonou, en juin 2000. Ils cherchent aussi à promouvoir le développement en couvrant les services, l'investissement et les normes et en renforçant la coopération sur les questions commerciales.

Dès la fin de l'année 2007, il est apparu clairement que les négociations ne s'achèveraient pas à la date prévue. Confrontés à l'expiration légale du régime commercial de Cotonou et de la dérogation correspondante de l'OMC, l'UE et les États ACP ont donc décidé de conclure des « accords intérimaires » satisfaisant aux règles de l'OMC mais réduits aux échanges de marchandises. Les délais étant très courts, plusieurs accords intérimaires ont ensuite été lancés dans certains pays et non à l'échelle des régions ACP – même si l'objectif ultime reste de conclure des APE régionaux à part entière.

En janvier 2009¹, seul le Forum des États ACP des Caraïbes (Cariforum) avait réussi à conclure un APE global avec l'UE, comme prévu. Un grand nombre d'États ACP – dont 18 pays africains et deux pays du Pacifique – ont conclu des accords intermédiaires : le Cameroun (Afrique centrale) ; le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland (région de la Communauté de développement de l'Afrique australe – CDAA) ; la Côte d'Ivoire et le Ghana (Afrique de l'Ouest) ; le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie (Afrique de l'Est) ; et les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et la Zambie (région de l'Afrique australe et orientale). Aucun des États ACP n'a officiellement signé d'accord global avec l'UE. Les négociations se poursuivent avec les groupements régionaux de l'Afrique et du Pacifique.

Tous les accords intermédiaires ont la même structure même si les dispositions diffèrent selon les intérêts particuliers et les plans d'intégration. Certaines régions – comme la CDAA – ont opté pour un accord plus global. Mais en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont préféré des accords d'envergure plus réduite, afin de ne pas compromettre le processus plus large d'intégration régionale et les futures négociations autour des APE.

Malgré ces évolutions, un bilan approfondi des négociations APE avant le délai fixé au 31 décembre 2007 a révélé l'absence de progrès réels au regard du programme initial de négociations. Il a aussi mis en évidence d'importantes zones de désaccord, comme la couverture des produits, les périodes de transition, les règles d'origine, les produits sensibles et l'érosion des préférences en ce qui concerne l'accès aux marchés et l'agriculture. Des différences subsistent quant à la portée des dispositions en matière de développement, l'additionnalité des ressources et la nature juridiquement contraignante des engagements de l'UE.

L'impact virtuel des APE sur le commerce, l'intégration régionale et le développement socio-économique des pays africains est un facteur de dissension qui tend à ralentir les négociations. Les négociateurs de l'UE et des États ACP n'ont dans la plupart des cas pas su trouver de terrain d'entente sur les principes fondamentaux du nouvel accord commercial et, en particulier, sur les questions de développement et le régionalisme².

La prochaine révision de l'accord de partenariat de Cotonou (APC), prévue en 2009 pour une adoption en 2010, sera l'occasion d'actualiser le titre II de l'APC sur la coopération économique et commerciale et notamment son chapitre 2 sur les nouveaux accords commerciaux. D'autres points pourraient être abordés dans l'APC révisé, dont les relations entre les APE et l'APC.

Source : Centre de développement de l'OCDE, 2009.

1. Union européenne (2009), *Fact Sheet on the Interim Economic Partnership Agreements: An Overview of the Interim Agreements*, Bruxelles.

2. ODI-ECDDP 2008, *The New EPAs: Comparative Analysis of their Content and the Challenges for 2008*.

(APE) avec l'UE, les pays africains ayant pratiquement tous signé des accords intermédiaires. Cependant, les négociations n'ont guère progressé pendant l'année 2008 (encadré 2).

Évolution du commerce entre pays du continent africain

Les exportations africaines globales de marchandises ont progressé de 17.5 pour cent en 2007, pour atteindre 424.14 milliards USD contre 360.9 milliards en 2006. Le commerce entre pays du continent n'a représenté que 9.5 pour cent du total. Les produits manufacturés ont représenté 42.5 pour cent du commerce entre pays africains, suivis par les produits pétroliers et miniers (35.4 pour cent) et les produits agricoles (17.1 pour cent). L'Amérique du Nord et l'UE restent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique en 2007, en absorbant une part cumulée de ses exportations supérieure à 61 pour cent. L'Asie prend elle aussi une importance grandissante comme partenaire commercial des pays africains. Les exportations africaines à destination de l'Asie ont progressé de pratiquement 50 pour cent entre 2005 et 2007 – mais elles restent concentrées sur les produits pétroliers et miniers, qui représentent 78 pour cent des exportations totales sur cette période. La faiblesse des échanges entre pays africains souligne bien l'absence de véritable intégration continentale. L'Afrique doit impérativement s'attaquer aux goulets d'étranglement, qu'ils soient politiques ou financiers, en investissant notamment dans des infrastructures communes.

Principales mesures prises en 2008 en faveur de l'intégration régionale

Les pays africains perçoivent de mieux en mieux l'intérêt de la coopération et de l'intégration régionales pour enclencher la croissance économique et, collectivement, occuper une plus grande place sur la scène internationale. Ce faisant, le continent pourra mutualiser ses moyens, ses ressources et ses énergies

pour se transformer et, partant, relever le niveau de vie de ses millions d'habitants. À travers les communautés économiques régionales (CER)³ et l'UA, les pays et les gouvernements africains poursuivent ainsi l'intégration continentale en instaurant des zones de libre-échange (ZLE), des unions douanières et des marchés communs.

Le processus d'intégration des Communautés économiques régionales (CER) africaines a privilégié l'intégration des marchés, en concevant et en mettant en place divers dispositifs de libéralisation partielle des échanges. L'intégration totale des marchés n'est pas encore achevée dans les sous-régions africaines, et le commerce intracommunautaire achoppe encore sur une production de marchandises inadaptée et des moyens de transports, de communications et d'énergie insuffisants.

CER, ZLE et unions douanières

L'expérience à ce jour montre que les progrès réalisés pour éliminer les droits de douane entre les communautés économiques régionales sont mitigés. *L'État de l'intégration régionale en Afrique* (ARIA I) – une publication conjointe de la CEA et de la Commission de l'UA – rappelle que, dans le cadre des accords de libre-échange, les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont commencé à démanteler en 1981 les droits de douane sur les produits non transformés et l'artisanat traditionnel, et qu'ils ont adopté dans les années 1990 un protocole pour éliminer les droits de douane sur les produits industriels. Bien que la libéralisation des échanges ne soit pas encore concrétisée dans tous ses pays membres, la Cedeao espérait toujours devenir une union douanière fin 2008 – un délai désormais reporté à 2009.

Les membres du Marché commun d'Afrique australe et orientale (Comesa) ont commencé en 1994 le démantèlement de droits de douane qui auraient dû disparaître totalement en 2000. Neuf pays sur les 19 que compte le Comesa avaient respecté cet engagement en octobre 2000, date à laquelle la ZLE est entrée en

3. Les huit « piliers » des CER sont la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) ; le Marché commun d'Afrique australe et orientale (Comesa) ; la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (AIGD) ; la CDAA ; et l'Union du Maghreb arabe (UMA).

vigueur conformément au protocole commercial. Certains ont totalement libéralisé les échanges entre les régions ; d'autres ne l'ont fait que partiellement. Le Burundi et le Rwanda ont déjà abaissé leurs tarifs de respectivement 80 et 90 pour cent, alors que l'Éthiopie s'est contentée d'une diminution de 10 pour cent, et que ni les Seychelles ni le Swaziland n'ont changé quoi que ce soit (sachant que le Swaziland bénéficie d'une dérogation). Le Comesa aurait dû devenir une union douanière fin 2008 mais la date a été reportée.

Les membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) sont en train de procéder à des abaissements de tarifs, de 90 pour cent au Kenya et 80 pour cent en Ouganda et en Tanzanie. Le Burundi et le Rwanda – qui ont rejoint la CAE en 2007 – devront supprimer toutes les barrières tarifaires conformément aux protocoles commerciaux de la Communauté. La coordination et l'harmonisation des politiques et des programmes commerciaux au sein de la CAE doivent intervenir de concert et bien plus vite que s'il s'agissait d'une ZLE. Aujourd'hui, la CAE est une union douanière. Des négociations sont toujours en cours pour en faire un véritable marché commun.

En 2008, la CDAA est devenue une ZLE. Pourtant, le programme de réduction tarifaire pour les membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe reflète bien les capacités diverses des économies concernées face à la concurrence d'autres pays membres. Maurice a autorisé, depuis 2000, 65 pour cent des marchandises importées d'Afrique du Sud à pénétrer en franchise de droits sur son territoire, tandis que la Tanzanie se contentait à 9 pour cent pour la même année, échelonnant dans le temps la suppression de ses barrières tarifaires (88 pour cent en 2008 et 100 pour cent à l'horizon 2012). À l'inverse d'autres ZLE plus formelles, les pays ont pu choisir, tant que l'objectif global était respecté, les produits pour lesquels les droits de douane seraient abaissés. L'Afrique du Sud en particulier et les membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) en général sont tenus de démanteler plus vite que les autres les barrières aux échanges entre pays de la CDAA.

Dès sa création en février 1989, l'Union du Maghreb arabe a fait de la libéralisation des échanges l'une de

ses priorités. En 1991, les pays membres de l'UMA ont signé un protocole stipulant la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires sur tous les produits originaires de l'UMA et échangés au sein de l'Union. Dans la réalité, certaines barrières subsistent. Les pays membres préfèrent les accords commerciaux bilatéraux au protocole de l'UMA.

Défis

Malgré leur détermination à démanteler les barrières aux échanges afin de créer un marché commun dans le cadre d'accords au niveau des régions ou au sein des régions, les pays africains se heurtent encore à de nombreux obstacles intracommunautaires. Ceux-ci sont la conséquence directe de la structure économique des pays, mais aussi de leurs politiques institutionnelles et de la faiblesse de leurs infrastructures, de l'étroitesse de leurs marchés financiers et de capitaux, et de leur incapacité à mettre en œuvre les protocoles commerciaux. Les pays africains ont des structures économiques assez semblables : secteurs manufacturiers privés de moyens, production non diversifiée et politiques de production et de commercialisation non coordonnées ni harmonisées. La faiblesse des infrastructures et des politiques institutionnelles de nombreux pays est partiellement responsable de l'atonie des échanges entre pays africains. En outre, les nombreux barrages et postes de contrôle sur les routes ralentissent terriblement l'acheminement des produits et renchérissent considérablement les coûts.

Les administrations des douanes sont en général inefficaces, renforçant les obstacles aux échanges sur le continent et avec l'extérieur. Les règlements douaniers imposent des masses de documents, qui doivent être traités manuellement pour la plupart, faute d'avoir automatisé le processus et informatisé la plupart des bureaux de douane. En outre, les régimes douaniers sont obsolètes et opaques, imprévisibles et incohérents. Toutes ces inefficacités augmentent les délais et, partant, les coûts de transaction. Outre les obstacles aux échanges entre pays africains, les pays sont confrontés à des systèmes de paiement et d'assurance embryonnaires. Dans la plupart des cas, le financement du commerce extérieur, le crédit à l'exportation et les systèmes

d'assurance des exportations sont encore inexistantes. Les différentes monnaies des pays africains ne sont pas convertibles entre elles, puisque les règles monétaires et financières ne sont pas harmonisées à l'échelle régionale, infrarégionale ni même nationale. Enfin, on observe un décalage entre les besoins des exportateurs et les services et produits d'assurance disponibles.

Un projet de ZLE entre le Comesa, la CAE et la CDAA

En octobre 2008, les trois CER de l'Afrique australe et orientale – le Comesa, la CAE et la CDAA – sont convenues de constituer une zone de libre-échange. Si elle devait voir le jour, cette ZLE permettrait d'élargir

les échanges entre 26 pays (presque la moitié du continent), pour une population totale de 527 millions d'habitants et un PIB agrégé de 624 milliards USD.

L'adhésion à de multiples groupements fait partie des grandes difficultés à résoudre. Sur les 26 pays concernés, 17 (soit presque les deux tiers) appartiennent déjà à une union douanière, sont en phase de négociation avec une autre union douanière ou négocient avec deux unions douanières distinctes. L'accord en vue d'une ZLE élargie pourrait donc réduire voire même supprimer les contradictions liées à ces chevauchements.

Les domaines à harmoniser et à coordonner en priorité dans le cadre de ce projet de ZLE concernent,

Encadré 3 - Convergence macro-économique entre les membres des CER

S'inspirant du cadre de l'Union monétaire européenne, les CER ont fixé des cibles pour un certain nombre de variables macro-économiques clés, que les États membres doivent respecter. Si bon nombre de CER sont en passe d'y parvenir, d'autres rencontrent plus de difficultés. La plupart peinent encore à atteindre les objectifs d'intégration monétaire et financière.

Les accords de coopération monétaire progressent en Afrique

Certaines CER ont élaboré ces dernières années des projets pour la création d'unions monétaires. Ainsi, la Cedeao travaille sérieusement à l'instauration d'une monnaie commune. Elle espère commencer par une zone monétaire commune qui engloberait la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone et qui serait appelée à fusionner, à une date ultérieure, avec la zone franc de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour créer une monnaie de la Cedeao. La CDAA, le Comesa et la CAE envisagent également de créer des monnaies communes.

Les critères de convergence primaires et secondaires, qui ont été établis par les CER, comprennent des objectifs communs pour les variables macro-économiques (notamment l'équilibre budgétaire, l'inflation et la dette publique). Les principes sont les mêmes, mais les critères peuvent varier d'une CER à l'autre.

Un rapport de la CEA et de la Commission de l'UA – *État de l'intégration régionale en Afrique : vers l'intégration monétaire et financière* (CEA-UA, 2008) – montre que, malgré des réussites, les pays africains sont confrontés à d'immenses difficultés pour appliquer les critères de convergence macro-économique établis par leurs CER d'appartenance. Certains États, en particulier les membres des unions monétaires (comme l'UEMOA et l'Union monétaire ouest-africaine – UMOA), ont réussi à contenir leur inflation en deçà des 10 pour cent, alors que la plupart des autres affichent des taux à deux chiffres et s'efforcent encore d'atteindre les objectifs fixés. La majorité des pays n'a pas réussi à réaliser les objectifs fixés en matière budgétaire. Cette situation s'explique en partie par les chocs extérieurs négatifs, les importants déficits budgétaires, le manque de statistiques fiables et les mauvais résultats de la croissance.

La voie à suivre

Le succès de l'intégration régionale dépend largement de la détermination des pays membres à appliquer des politiques macro-économiques convergentes. Tout déséquilibre des principales variables macro-économiques risque de compromettre le processus d'intégration régionale. Il importe donc que le processus de renforcement de l'intégration régionale comporte des directives concernant la convergence des politiques macro-économiques et commerciales de l'ensemble de l'espace régional afin d'appuyer le programme global d'intégration régionale. De fait, l'UEMOA et l'UMOA ont déjà fixé des critères stricts de convergence pour plusieurs indicateurs clés, dont : *i*) les recettes fiscales, l'équilibre budgétaire, la dette publique et les balances commerciales et courantes, tous exprimés en pourcentage du PIB ; *ii*) l'inflation ; et *iii*) les salaires dans la fonction publique et l'investissement public financé sur ressources intérieures, tous deux exprimés en pourcentage des rentrées fiscales.

Toutefois, pour que la coordination des politiques macro-économiques dans les CER réussisse, les pays africains doivent avoir une idée précise de leurs objectifs et stratégies de développement et être pleinement engagés pour leur concrétisation. Les États membres de l'UA doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire pour intégrer les objectifs régionaux en matière monétaire et macro-économique à leurs stratégies nationales de développement.

Source : CEA et Union africaine (2008), *État de l'intégration régionale en Afrique III*, Addis-Abeba.

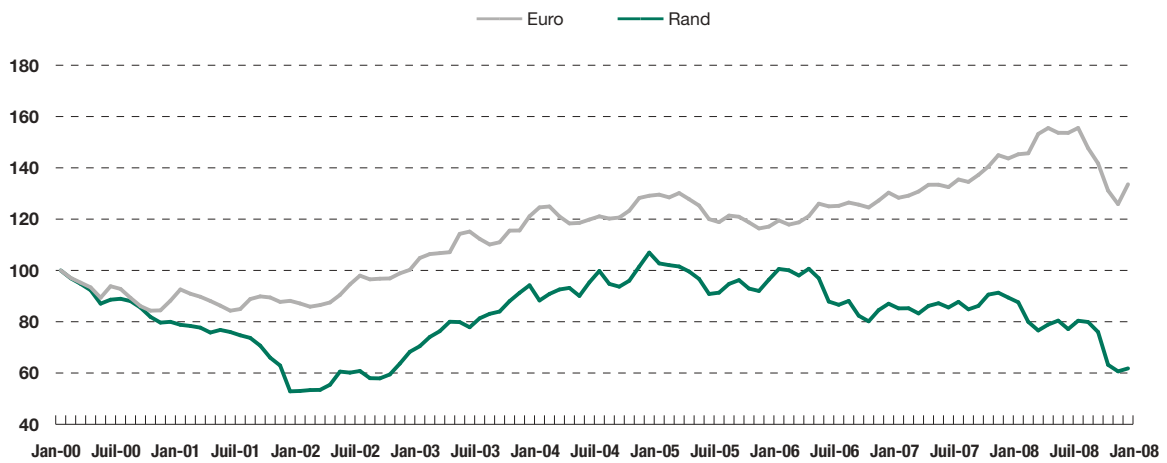
notamment, un régime douanier commun, des règles de traçabilité standardisées, des procédures et une documentation douanières simplifiées, des normes produits harmonisées, l'identification, la suppression et le contrôle des barrières non tarifaires, l'introduction de postes frontières uniques mais aussi des mesures de sauvegarde et un mécanisme de règlement des litiges.

Les taux de change


Les déséquilibres mondiaux se sont légèrement résorbés, le déficit de la balance courante des États-Unis étant retombé d'un taux record de 6.5 pour cent du PIB en 2006 à 5.5 pour cent en 2007 et à 4.9 pour cent en 2008. Cette amélioration traduit en partie un regain de compétitivité des exportations américaines vis-à-vis de la zone euro et du Japon, avec l'affaiblissement du dollar entre 2002 et 2004, puis une stabilisation tout au long de 2005 et un nouvel épisode d'érosion en 2006 et en 2007. En janvier 2008, on pouvait ainsi obtenir pour un euro 55 pour cent de dollar en plus qu'en janvier 2001. Pourtant, le dollar s'est raffermi tout au long de l'année 2008 (et en particulier à la fin de cette année, la zone euro et le

Japon étant à leur tour touchés par la crise) vis-à-vis de l'euro et de pratiquement toutes les autres devises, signe de son statut de monnaie de réserve et de l'attractivité du marché extrêmement liquide des bons du trésor américains en période d'incertitude. Même si les fondamentaux à l'origine de la balance courante suggèrent une dépréciation importante du dollar, sa position de première devise internationale de réserve limite les risques d'une dégringolade vis-à-vis des autres grandes monnaies (comme l'euro, la livre sterling ou le yen) à brève échéance. Le dénouement des déséquilibres mondiaux fin 2008 a également touché les devises spéculatives (opérations de *carry trade* par lesquelles les investisseurs parient sur les différentiels de taux d'intérêt) comme le yen, qui s'est nettement déprécié face au dollar depuis la fin de l'année 2008. Les contreparties de ce déficit conséquent de la balance courante américaine se trouvent pour l'essentiel en Asie de l'Est et dans les pays exportateurs de pétrole. Les excédents dans ces zones devraient fondre au cours des deux prochaines années. Les ajustements des taux de change se sont jusqu'ici faits sans heurts et cette situation devrait perdurer. Dans l'état actuel des choses, pourtant, toute relance de la demande mondiale est

Figure 2 - Cours de l'euro et du rand par rapport au dollar (indices base 100 en janvier 2000)



Source : www.x-rates.com.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580522136074>

plus que bienvenue et les déséquilibres mondiaux ne devraient pas figurer en tête des préoccupations des dirigeants tant que la reprise de l'économie mondiale ne sera pas avérée.

Cours des matières premières

Les cours des matières premières sont restés extrêmement soutenus tout au long de 2008, étayés par l'expansion mondiale continue, éventuellement renforcés par des achats spéculatifs qui auraient fait grimper les prix de nombreux produits au-delà des niveaux justifiés par les fondamentaux. Les augmentations ont cependant été bien supérieures pour le pétrole et les métaux que pour la plupart des boissons tropicales. Le prix des denrées alimentaires a flambé en 2007 et en 2008, attisé par l'augmentation du prix des matières grasses (102 pour cent en deux ans) et des céréales (88 pour cent). Le recours accru aux biocarburants est pour beaucoup dans l'augmentation du prix des céréales. En 2006, ils ont représenté entre 5 et 10 pour cent de la production mondiale de matières premières d'où sont tirés les biocarburants – comme le maïs aux États-Unis, le sucre de canne au Brésil et les huiles végétales (de colza essentiellement) dans l'UE.

L'augmentation durable des cours des matières premières a amélioré la balance commerciale de la plupart des pays africains en 2008, même si bon nombre

des pays importateurs de pétrole ont souffert de la flambée des hydrocarbures et des denrées alimentaires. Les pays exportateurs de pétrole et de minerais ont été les premiers bénéficiaires de cette situation. Dans la plupart des autres pays, les pertes dues à l'alourdissement de la facture pétrolière et alimentaire ont été plus ou moins compensées par l'augmentation des cours des matières premières.

Pétrole

L'envolée des cours du brut s'est poursuivie jusqu'au milieu de l'année 2008, quand le baril de brut (Brent) a atteint en moyenne mensuelle le sommet de 147 USD en juillet. Les cours se sont ensuite effondrés, chutant à un prix moyen inférieur à 41.6 USD le baril. Malgré tout, la moyenne annuelle pour 2008 s'établit à 97.6 USD le baril, soit 34 pour cent de plus que le cours moyen de 2007. Cette hausse suit celle de 2007 (72.7 USD le baril contre 65.4 USD en 2006). Nos prévisions (à mi-février 2009) reposent sur l'hypothèse que le baril s'établira en moyenne à 50 USD en 2009 et à 55 USD en 2010. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à l'hypothèse technique des *Perspectives économiques de l'OCDE n° 84*, publiées en décembre 2008, qui tablent sur un cours moyen du baril à 60 USD. Ce repli du cours du pétrole devrait contribuer marginalement à atténuer la gravité de la récession mondiale pour les pays importateurs.

Métaux

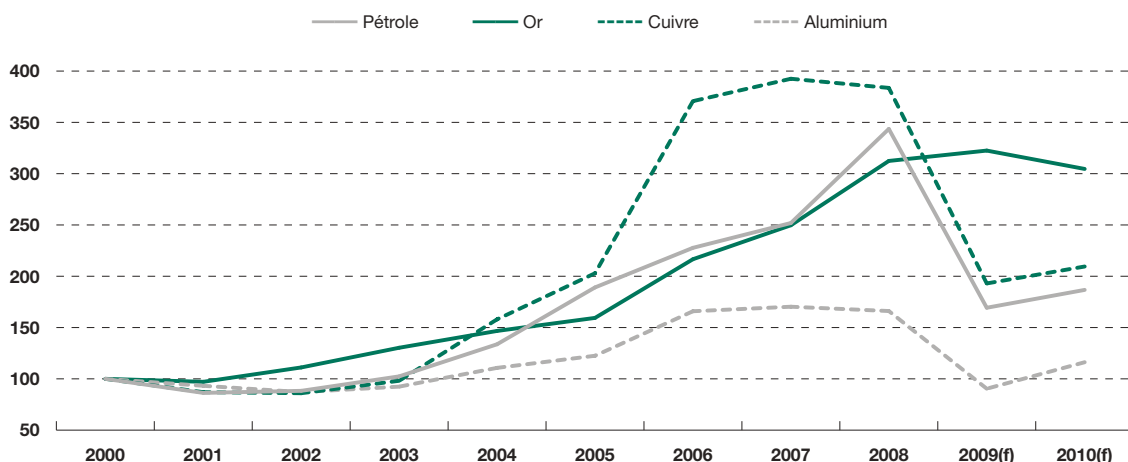
Les cours des métaux ont atteint un sommet au deuxième trimestre 2008, avec un niveau supérieur de 271 pour cent aux prix moyens de 2000. Cette envolée s'explique en grande partie par la demande vigoureuse des économies asiatiques émergentes et, en particulier, de la Chine. Pour l'année tout entière, les prix n'ont cependant été supérieurs à ceux de 2007 que de 3,7 pour cent. En outre, le prix moyen de décembre était de 37 pour cent inférieur au prix moyen de l'année tout entière, le cours des métaux ayant brutalement chuté avec la récession mondiale. Le cours moyen en 2009 devrait être d'environ 50 pour cent inférieur à celui de 2008, avant de regagner plus de 10 pour cent en 2010.

Le cours de l'or grimpe depuis la mi-2001, soutenu par des marchés financiers fluides, des taux d'intérêt bas, une demande accrue des marchés émergents d'Asie et, depuis la fin de l'année 2008, une incertitude grandissante sur les marchés d'actions et dans l'économie mondiale. Le cours de l'or a atteint un sommet au premier trimestre 2008 mais le cours moyen en décembre – à 816 USD l'once de Troy (ozt) – était encore supérieur de 17 pour cent à celui de 2007. La situation ne devrait guère changer en 2009 (l'or ayant gagné plus de 15 pour cent entre décembre 2008 et février 2009) et en 2010, les investisseurs hésitant à se reporter massivement sur

les actions et préférant le refuge de l'or. Une baisse de la production d'environ 14 pour cent en Afrique du Sud – premier producteur mondial –, qui a entraîné un repli de la production mondiale de 3,6 pour cent, explique aussi cette excellente tenue des cours. Ce déficit sud-africain tient à plusieurs facteurs : des contraintes au niveau de l'approvisionnement énergétique, le manque de main d'œuvre qualifiée dans le secteur et le relèvement des normes de sécurité dans les mines. Cette augmentation des cours a profité à l'Afrique du Sud et aux autres producteurs africains d'or – comme le Ghana et le Mali –, compensant en partie la baisse de production en Afrique du Sud. Mais ces hausses de prix n'ont pas égalé celle de la facture pétrolière.

Les cours des autres métaux, qui avaient nettement grimpé en 2006 et en 2007, ont atteint un sommet au deuxième trimestre de 2008. Avec le ralentissement économique mondial, le cuivre s'est replié de 2 pour cent en 2008. Le cours moyen en décembre était inférieur de 56 pour cent à celui de l'année tout entière. Les prix du cuivre devraient rester déprimés en 2009 comme en 2010. L'aluminium a progressé à un rythme moindre que les autres métaux mais, sous l'effet de la demande chinoise, son augmentation avait été substantielle en 2006 (35 pour cent). Le cours n'a cependant progressé que d'environ 3 pour cent en 2007 et s'est replié dans les mêmes proportions en 2008. En décembre 2008, le

Figure 3 - Cours du pétrole et des métaux (indices base 100 en janvier 2000)



Source : Banque mondiale et OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580547071147>

cours moyen était de 42 pour cent inférieur à la moyenne de l'année et devrait se maintenir à ce niveau jusqu'à la reprise de l'économie mondiale. Le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Mozambique et la Zambie (pour le cuivre) ont été les premiers bénéficiaires des augmentations des cours des métaux en 2008.

Produits agricoles

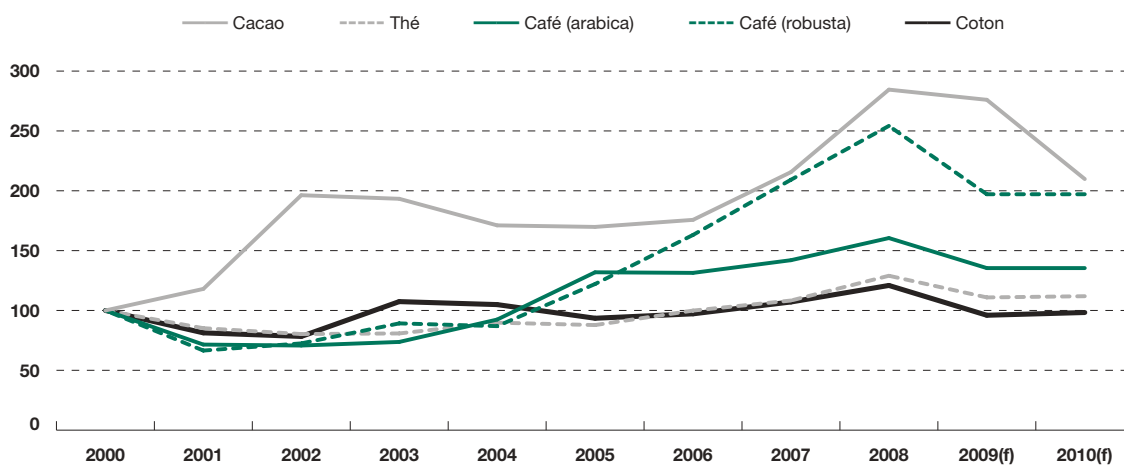
Fin 2008, les prix des produits agricoles avaient baissé de 25 pour cent par rapport à leurs niveaux record – soit bien moins que les minerais. Il s'agit pour l'essentiel de denrées alimentaires, qui sont nettement moins sensibles aux fluctuations de la production économique mondiale.

Les cours des produits tropicaux ont affiché des résultats mitigés (figure 4). À l'inverse de la plupart des autres matières premières, les cours du cacao ont fortement progressé jusqu'au troisième trimestre 2008, sont restés solides en décembre et ont enregistré, sur l'année, une augmentation d'environ 32 pour cent. La flambée des prix semble due à un déficit de production en Côte d'Ivoire – premier producteur et exportateur mondial. La production 2008 serait inférieure d'environ 35 pour cent à ses niveaux de 2007. Cette situation s'explique par l'augmentation du prix des engrais et une fiscalité relativement élevée qui réduit les incitations à

replanter, les exploitants se tournant alors vers d'autres cultures. Les cours du cacao s'étaient plus ou moins stabilisés entre 2004 et 2006 – à un niveau bien moindre qu'auparavant – mais ils sont repartis à la hausse en 2007, poussés par une demande soutenue. Ces augmentations de prix devraient bénéficier au Cameroun, au Ghana et au Nigeria où les niveaux de production sont en hausse.

Le cours du café, exporté par de nombreux pays africains, a continué de grimper en 2008 (de respectivement 13 et 22 pour cent pour les variétés robusta et arabica). Les prix avaient déjà augmenté en 2006 et 2007, en particulier pour la variété robusta, par suite d'un déficit de production au Vietnam, qui est devenu un gros exportateur de café. À l'inverse de métaux, les cours ont continué leur progression au troisième trimestre 2008, avant de retomber au quatrième trimestre, ce qui laisse penser que les négociants avaient probablement poussé les cours au-delà des niveaux justifiés par les fondamentaux. En décembre 2008, les prix ont été sensiblement inférieurs à ceux de l'année tout entière, à respectivement 15 et 22 pour cent pour les variétés arabica et robusta. Le cours du robusta en décembre est inférieur de 5 pour cent au prix moyen de 2007, du fait de la reprise de la production au Vietnam. La situation ne devrait guère évoluer en 2009 et en 2010, car l'augmentation de la

Figure 4 - Cours du cacao, du thé et du café (base 100 en janvier 2000)



Source : Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580550878747>

production devrait être à peine supérieure à celle de la consommation.

Le cours du thé a augmenté de 18.9 pour cent en 2008 par rapport à 2007, atteignant un record au troisième trimestre. En décembre, le prix moyen était inférieur de 21 pour cent à celui de l'année tout entière et de 5.6 pour cent à la moyenne de 2007. Les prix devraient se maintenir à ce niveau en 2009 et 2010. Les perspectives ne sont pas fameuses, dans la mesure où la production menace régulièrement d'augmenter plus vite que la consommation.


Le cours du coton a progressé de 12.8 pour cent en 2008, après une augmentation d'environ 10 pour cent en 2007, sous l'effet d'une demande mondiale en hausse et d'une baisse de la production aux États-Unis. Pourtant, après avoir atteint un plafond au troisième trimestre, le prix moyen en décembre 2008 est inférieur de 22 pour cent au prix moyen de l'année tout entière et de 3 pour cent au prix moyen de 2006 – annulant ce faisant la totalité des gains des deux années précédentes (figure 4). Cette dégringolade est particulièrement inquiétante pour des pays comme le Bénin, le Burkina Faso ou le Mali, qui avaient déjà vu leurs recettes d'exportation fondre en 2006 et 2007.

L'explosion récente du cours des matières premières, si elle a profité aux pays exportateurs, pénalise les pays en développement importateurs de denrées alimentaires, en Afrique et ailleurs, en attisant l'inflation pour ces produits. En 2008, les prix alimentaires en termes nominaux ont été en moyenne supérieurs de 147 pour cent aux niveaux, planchers, de 2000. Cette situation est en partie provoquée par l'affectation croissante de surfaces cultivées aux biocarburants, mais aussi par l'augmentation du prix des engrais (liée à la flambée du pétrole, par des contraintes de capacités de production) et par la faiblesse des stocks face à une demande soutenue. Dans certains cas, la sécheresse est venue également aggraver ponctuellement la situation. La Banque mondiale⁴ estime que les augmentations du prix des huiles végétales et des céréales entre 2004 et 2007 ont provoqué dans les pays à faible revenu un préjudice commercial équivalant en moyenne à 0.5 pour cent du PIB – sachant que pour 29 pays, ce préjudice se monte à 1 pour cent. Les prix ont commencé à se tasser et devraient se replier d'environ 26 pour cent en 2009 par rapport à la moyenne observée en 2008. Cette évolution s'explique par une réduction de la production de biocarburants avec l'effondrement du cours du pétrole, qui a réduit les incitations à remplacer le second par les premiers.

Figure 5 - Cours des importations de denrées alimentaires (base 100 en janvier 2000)



Source : Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580566271080>

4. Banque mondiale (2008), *Perspectives économiques mondiales 2008*, Washington

L'aide publique au développement

Compte non tenu des allègements de dette, l'APD a encore progressé en 2007. L'augmentation nette de l'APD des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) a atteint 2 pour cent, un léger mieux par rapport au niveau de 2006⁵. Cette tendance s'est prolongée en 2008, avec une augmentation de 10.2 pour cent en terme réels du total de l'APD des membres du CAD (estimations), en tenant compte cette fois des réductions de dette. Ce rythme est toutefois insuffisant pour tenir les objectifs d'augmentation de l'aide d'ici 2010, conformément aux engagements pris lors du sommet de Gleneagles en 2005.

L'APD nette totale des membres du CAD s'est établie à 103.5 milliards USD en 2007 – soit une baisse de 8.5 pour cent en termes réels⁶. Exprimé en pourcentage du revenu national brut (RNB) combiné, cela correspond à un repli de 0.31 pour cent du RNB en 2006 à 0.28 pour cent en 2007. L'APD avait atteint des niveaux record en 2005 (107.1 milliards USD) et en 2006 (104.4 milliards USD), sous l'effet des importants allègements de dette consentis par le club de Paris à l'Irak et au Nigeria.

En 2007, les allègements de dette ont représenté 9 milliards USD, un niveau bien inférieur à ceux de 2006 et 2007 (respectivement 20 et 25 milliards)⁷.

Les principaux donateurs en 2007 (en volume) sont les États-Unis, suivis par l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon. Cinq pays ont dépassé la cible de 0.7 pour cent du RNB fixée par les Nations unies : le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède (voir annexe A, tableau 1 et figure 1 du rapport 2009 du CAD/OCDE). L'APD nette du Japon a atteint 7.7 milliards USD (soit 0.17 pour cent du RNB), un repli de 29.8 pour cent en termes réels qui s'explique en partie par une diminution des opérations d'allègement de dette – qui avaient atteint

des sommets en 2005 et 2006 – et par une baisse des contributions aux institutions financières internationales. L'APD du Japon est sur une trajectoire descendante depuis 2000, à l'exception de 2005 et 2006 et en raison des allègements de dette ces années-là.

L'APD combinée des 15 pays membres du CAD également membres de l'UE – et qui représente pratiquement 60 pour cent de l'APD totale du CAD – s'est repliée de 6.6 pour cent en termes réels, à 61.5 milliards USD, soit 0.39 pour cent du RNB combiné. Là encore, cette diminution tient essentiellement à la baisse des dons au titre des allègements de dette. Compte non tenu des allègements, l'APD nette des pays membres du CAD membres de l'UE a augmenté de 7.7 pour cent.

En termes réels, l'aide a progressé dans dix pays membres du CAD membres de l'UE : Allemagne (+6.1 pour cent), par suite d'un accroissement de l'aide bilatérale et des contributions aux organisations internationales ; Luxembourg (+15 pour cent), sous l'effet d'un accroissement général de l'aide ; Espagne (+19.7 pour cent), du fait essentiellement d'une augmentation des contributions multilatérales s'inscrivant dans un processus planifié d'accroissement régulier de l'aide. L'Autriche (+8.3 pour cent), le Danemark (+2.9 pour cent), la Finlande (+6.4 pour cent), la Grèce (+5.3 pour cent), les Pays-Bas (+3.2 pour cent) et le Portugal (+5.9 pour cent) ont eux aussi augmenté leur aide. Enfin, l'Irlande (+4.8 pour cent) a fait passer son ratio APD/RNB à 0.55 pour cent.

Dans les autres pays membres du CAD membres de l'UE, l'aide a diminué en termes réels, du fait principalement de la baisse des allègements : Belgique (-11.2 pour cent), France (-16.4 pour cent), Italie (-2.6 pour cent), Royaume-Uni (-29.6 pour cent) et Suède (-2.5 pour cent). Compte non tenu des allègements, l'aide a progressé dans ces pays à l'exception du Royaume-Uni où l'APD nette s'est légèrement repliée par suite de la vente de valeurs de portefeuille.

5. CAD/OCDE (2009), *Coopération pour le développement – Rapport 2009*, Paris.

6. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

7. Édition 2007/08 des *Perspectives économiques en Afrique*, p. 22.

L'APD nette de la Commission européenne (CE) a progressé de 3.1 pour cent, à 11.8 milliards USD, grâce en particulier à l'augmentation de l'aide programme et de l'aide projet. L'aide humanitaire a elle aussi augmenté et la capacité de décaissement de la CE ne cesse de s'améliorer.

L'Irak a été le premier bénéficiaire d'APD bilatérale nette en 2007, avec 9 milliards USD, dont 4.8 milliards de dons au titre des remises de dette. L'Afghanistan arrive en deuxième position, avec 3 milliards USD, suivi par la Tanzanie (1.8 milliard), le Cameroun et le Soudan (1.7 milliard chacun).

En 2005, lors du sommet du G8 à Gleneagles et de l'assemblée du Millénaire + 5 des Nations unies, les bailleurs de fonds se sont engagés à accroître leur aide. L'APD devrait ainsi augmenter de 50 milliards USD d'ici 2010 par rapport aux niveaux de 2004 (aux prix et taux de change de 2004). Si l'on excepte les allègements de dette et l'aide humanitaire, qui devraient retrouver leurs niveaux historiques d'ici 2010, le taux de croissance annuel moyen pour atteindre cet objectif devra être de 11 pour cent. Les bailleurs réunis au sommet du G8 de Gleneagles ont pris des engagements individuels précis⁸. La *Déclaration de Gleneagles* (annexe II du Communiqué sur l'Afrique adopté par le G8 à Gleneagles) précisait ainsi :

Encadré 4 - Aide à l'Afrique : quel avenir ?

Un *Cahier de politique économique* du Centre de développement de l'OCDE analyse l'impact des cycles économiques dans les pays donateurs sur l'ampleur de leurs décaissements d'aide. Les auteurs dressent un tableau global assez mitigé. Ainsi pendant leurs phases respectives de récession, la Finlande et le Japon ont réduit leur aide bilatérale de plus de 40 pour cent dans le premier cas (entre 1991 et 1993) et de 12 pour cent dans le second cas (entre 1990 et 1996). Mais aux États-Unis, l'aide a connu un brusque coup de frein pendant la récession de 1990-91 et a augmenté pendant la récession de 2000-01. Il ne semble pas non plus y avoir de relation évidente entre les décaissements d'aide et l'équilibre budgétaire des pays donateurs. Aux États-Unis à nouveau, on n'observe aucune relation statistique entre l'APD bilatérale nette et les recettes fiscales, les déficits ou les dépenses publiques totales.

Personne ne peut donc affirmer qu'un gouvernement en difficulté budgétaire sera amené à diminuer son APD. Une seule chose est sûre : la crise financière mondiale est tellement grave et tellement répandue que les dirigeants des pays donateurs devront procéder à des arbitrages douloureux et probablement bien plus que dans un passé récent. Le fait que plusieurs pays bailleurs aient déjà annoncé des coupes dans leurs budgets d'aide n'est d'ailleurs pas de bon augure.

Néanmoins, la crise financière pourrait (ou devrait) relancer les efforts visant à améliorer l'efficacité de l'aide, conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra. Même si les budgets d'aide doivent rester inchangés, les bailleurs auraient intérêt à réagir de manière plus favorable aux pauvres et plus flexible. Une contrainte budgétaire forte pourrait même contribuer à remédier à certains manquements désormais inhérents au système international d'aide. Aujourd'hui plus que jamais, les décideurs doivent préserver les volumes d'aide et les allouer d'une manière qui profite aux pauvres.

Source : Mold, A., S. Paulo et A. Prizzon (2009), "Taking Stock of the Credit Crunch: Implications for Development Finance and Global Financial Crisis", *Working Paper* No 177, Centre de développement, Paris.

8. L'annexe B (*Avancement de la mise en œuvre par les donateurs membres du G8 des engagements pris à Gleneagles*) du rapport du CAD/OCDE 2009 présente les déclarations de chacun des donateurs du CAD à propos des engagements pris lors du sommet du G8. Elle indique aussi les trajectoires à suivre pour atteindre les niveaux prévus.

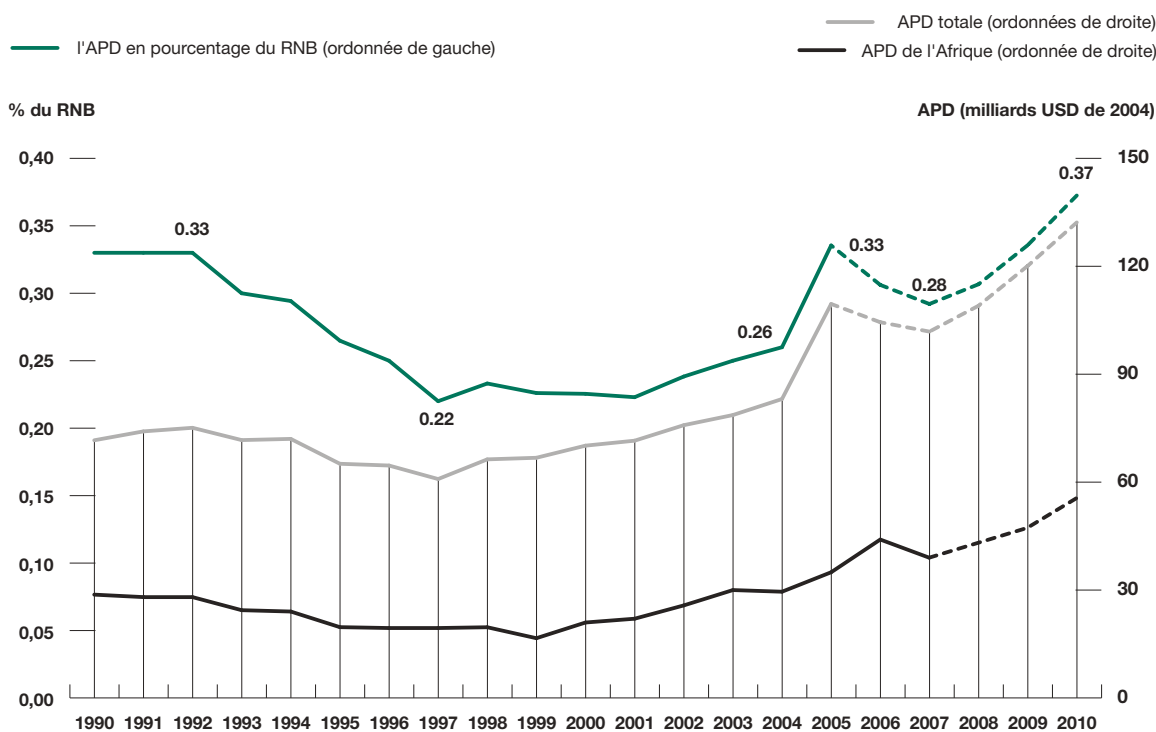
« L'UE s'est engagée à atteindre 0.7 pour cent d'APD/RNB à l'horizon 2015, avec un nouvel objectif intermédiaire collectif de 0.56 pour cent d'APD/RNB d'ici 2010. L'UE doublera quasiment son APD entre 2004 et 2010, la faisant passer de 34.5 milliards EUR à 67 milliards. »

Si l'évaluation des plans de dépenses fixés par les donateurs jusqu'en 2010, réalisée par le secrétariat du CAD, confirme l'augmentation sensible de l'APD totale et de l'APD destinée à l'Afrique, les augmentations attendues ne suffiront pas pour tenir les engagements pris à Gleneagles (figure 6).

Une enquête⁹ de l'OCDE sur les plans de dépenses prévisionnels des bailleurs de fonds révèle que les apports déjà programmés d'ici 2010, par pays ou région,

excèdent de 17 milliards USD les niveaux de 2004. Un niveau sans précédent de reconstitution des réserves de l'Association internationale pour le développement (AID) et des banques africaine et asiatique de développement viendra ajouter 4 milliards USD supplémentaires en 2010. Ainsi, près de 21 milliards USD sur les 50 milliards promis pour 2010 ont déjà été décaissés ou sont programmés. Les bailleurs de fonds doivent donc encore injecter 30 milliards USD aux valeurs de 2004 – soit quelque 34 milliards USD de 2007 – dans leurs budgets d'aide pour que les engagements souscrits pour 2010 soient honorés¹⁰. Une inquiétude se fait sentir dans les grands pays donateurs quant au respect des engagements pris, face à la gravité de la crise économique. Récemment, la Banque mondiale et le FMI¹¹ ont estimé entre 20 et 25 milliards USD le besoin d'aide pour les pays à faible

Figure 6 - APD des pays membres du CAD : 1990-2005 et simulations jusqu'en 2006-10, sur la base des engagements pris à Monterrey et depuis



Source : Statistiques du CAD/OCDE (2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/580623815244>

9. Voir www.oecd.org/dac/scalingup.

10. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

11. FMI (2009), *The Implications of the Global Financial Crisis for Low Income Countries*, Washington.

revenu, compte tenu de l'impact de la crise financière mondiale.

Parmi les autres bailleurs de fonds, la Chine joue un rôle croissant même si, selon le FMI, les données sur une présence grandissante de la Chine en Afrique en termes d'aide, de dette et d'investissements directs sont très rares. L'aide et les investissements directs de pays du Golfe ont eux aussi progressé en 2007, en particulier en Afrique de l'Ouest, en faveur des infrastructures, des hôtels et de l'immobilier.

Les sommes consacrées aux projets et programmes bilatéraux de développement, qui avaient légèrement fléchi en 2006, sont reparties à la hausse en 2007. Par ailleurs, les donateurs étoffent progressivement leurs programmes d'aide au sens strict pour éviter un trop grand éparpillement, source de préoccupations constantes chez les bailleurs comme chez leurs partenaires : *i)* pour les bailleurs gérant des programmes dans de nombreux pays (Allemagne, Canada, CE, États-Unis, France et Japon, qui aident plus de 100 pays différents ; le Portugal, avec 19 pays et la Nouvelle-Zélande, avec 21 pays¹²) ; et *ii)* pour les partenaires confrontés à une multitude de petits bailleurs (37 pays ont plus de 24 interlocuteurs différents du CAD et d'autres grandes agences multilatérales ; dans les deux tiers d'entre eux, plus de 15 de ces bailleurs représentent à peine plus de 10 pour cent de l'aide)¹³.

Soucieux de relever le défi mondial de la lutte contre la pauvreté et d'atteindre les OMD, les bailleurs de fonds octroient une aide de plus en plus ciblée sur les pauvres¹⁴. Le volume total de l'APD nette destinée aux PMA a presque doublé en termes réels au cours des dix dernières années, pour atteindre

32.5 milliards USD en 2007, soit un tiers environ des apports globaux¹⁵.

Le rapport du CAD, qui étudie les pays bénéficiaires en termes de développement relatif, montre que l'aide-pays programmable (APP) devrait augmenter d'environ 3.8 milliards USD entre 2005 et 2010 pour les PMA et de pratiquement 3 milliards USD pour les autres pays à faible revenu.

Quant aux augmentations d'aide par pays, les données montrent qu'elles ont été programmées pour deux tiers des pays en développement entre 2005 et 2010. L'APP devrait augmenter d'environ 10.3 milliards USD dans 102 pays – dont 39 pays africains – pour un accroissement total de près de 6.1 milliards USD. Bon nombre des pays qui bénéficient des plus fortes augmentations d'APP sont des partenaires prioritaires pour plusieurs membres du CAD – ce qui montre bien que cet accroissement est fermement ancré dans les stratégies pays des donateurs.

Si l'on fait abstraction des allègements de dette, les versements nets d'APD aux États fragiles¹⁶ s'inscrivent sur une tendance régulière à la hausse depuis 2000¹⁷. Cela dit, cinq pays seulement (dont quatre pays africains) – l'Afghanistan, le Cameroun, le Nigeria, la RDC et le Soudan – se sont partagé plus de la moitié du total des apports d'APD à ce groupe ces dernières années (avec un record à 74 pour cent en 2006 sous l'effet, principalement, des allègements de dette dont a bénéficié le Nigeria). Cette aide prend surtout la forme de remises de dette et de secours humanitaires, de sorte que certains pays, qui ne reçoivent qu'un volume limité d'aide programmable, sont marginalisés. Dans ces circonstances, l'imprévisibilité des flux d'aide est un

12. Forum mondial sur le développement, CAD/DCD, décembre 2007.

13. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

14. *Ibid.*

15. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, annexe A, figure 2.

16. Sont classés « États fragiles » 38 pays qui sont le théâtre d'un conflit ou dont la gestion des affaires publiques est entachée de déficiences depuis une certaine période. C'est aussi dans ces pays que la concrétisation des OMD soulève le plus de difficultés. Pour une liste des États fragiles, voir CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, annexe A, figure 4.

17. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, annexe A, figures 3 et 4.

obstacle important à la réalisation des objectifs d'efficacité de l'aide inscrits dans la Déclaration de Paris¹⁸. Les *Principes du CAD pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* insistent sur le caractère central de l'objectif du renforcement de l'appareil d'État. L'aide en faveur de l'administration publique et de la société civile (qui inclut les concours touchant au maintien de la paix, à la sécurité ainsi qu'à la prévention et au règlement des conflits) s'est accrue de plus 155 pour cent en termes réels entre 2000/01 et 2005/06¹⁹.

Augmentation de l'aide destinée à l'Afrique

En 2007, l'APD nette à l'Afrique s'est chiffrée à 38.7 milliards USD, soit 37 pour cent de l'ensemble des concours. Ce chiffre marque un recul de 18 pour cent en termes réels, dû avant tout à la fin des allègements exceptionnels de dette. En 2007, les dons au titre des allègements de dette sont revenus à leurs niveaux d'avant 2005. Abstraction faite de ces dons, l'APD à l'Afrique a progressé de 12 pour cent en termes réels. L'APD nette à l'Afrique subsaharienne s'est élevée à 34.2 milliards USD, dont 21.5 milliards sous forme d'apports bilatéraux des membres du CAD²⁰.

Le premier bénéficiaire africain de l'APD bilatérale nette en 2007 est la Tanzanie, avec 1.8 milliard USD, suivie du Cameroun et du Soudan (1.7 milliard chacun)²¹. Les bailleurs continuent de se concentrer sur une poignée de pays qui bénéficient depuis toujours de flux d'aide conséquents : l'Égypte et le Maroc en Afrique du Nord ; et, en Afrique subsaharienne, le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, la RDC, le Soudan

et la Tanzanie – ces neuf pays captant plus de 53 pour cent de l'APD totale à l'Afrique subsaharienne en 2007²².

Les participants au sommet de Gleneagles avaient estimé que le respect de leurs engagements par l'ensemble des bailleurs entraînerait *une augmentation* de l'APD à l'Afrique de 25 milliards USD par an d'ici 2010, ce qui reviendrait pratiquement à doubler l'aide au profit de l'Afrique par rapport à 2004. Les chiffres définitifs de l'APD allouée à l'Afrique pour 2004 n'étaient pas encore connus à ce moment. L'APD totale a en fait atteint 29.5 milliards USD. Dans l'esprit des organisations internationales, les estimations fournies à Gleneagles impliquent un accroissement de l'APD de 25 milliards USD aux prix et taux de change de 2004, de sorte que, pour que la promesse soit honorée, il faudrait que l'APD à l'Afrique se monte à au moins 54.5 milliards USD en 2010, aux prix et taux de change de 2004²³. Cela suppose que les apports d'aide consentis par les bailleurs de fonds à l'Afrique progressent de plus de 17 pour cent par an entre 2007 et 2010 (CAD/OCDE [2009], annexe A, figure 5).

Si l'on en juge par leurs performances en 2007, plusieurs pays du G8 devront augmenter sensiblement leurs apports pour pouvoir tenir leurs engagements. Ainsi des États-Unis : l'APD américaine s'est établie à 5.86 milliards USD en 2007 et devrait atteindre 6.54 et 7.53 milliards USD respectivement en 2008 et 2009²⁴.

Les bailleurs non membres du CAD ont augmenté leurs flux d'APD en faveur du continent. Sur la base des informations disponibles, il semble que la Chine ait assumé différents rôles en Afrique : partenaire commercial, donneur, financier et investisseur, maître

18. Voir *infra* la partie « Vers une efficacité renforcée de l'aide ».

19. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

20. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

21. *Ibid.*

22. Données tirées de l'annexe statistique du CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, pour l'APD 2007.

23. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

24. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, p. 19.

d'œuvre et maître d'ouvrage. Les données montrent aussi que, pris ensemble, le commerce, l'investissement et les autres activités commerciales ont surclassé l'APD et occupent la première place en termes financiers²⁵.

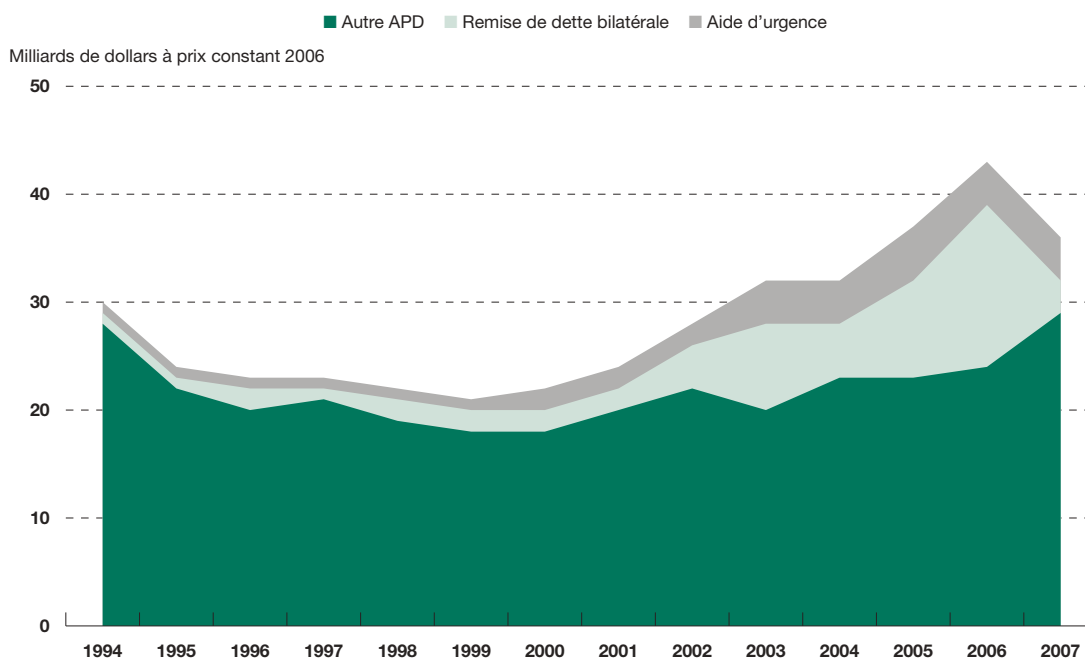
Au début des années 1990, les flux d'aide chinois représentaient environ 20 pour cent de la valeur des échanges avec la Chine. Ce ratio est tombé entre 3 et 4 pour cent en 2004-05 même si, depuis, la Chine a augmenté son APD à l'Afrique dans la foulée du premier forum de coopération Chine-Afrique, organisé en 2007²⁶. Les flux annuels d'APD de Chine vers l'Afrique ont augmenté en valeur, passant d'environ 310 millions USD en 1989-92 à un chiffre estimé entre 1 et 1,5 milliard USD en 2004-05²⁷. Selon la revue trimestrielle du FMI, il est toutefois difficile d'estimer les décaissements de l'aide chinoise à cause de l'absence de séries temporelles officielles et des problèmes posés

par l'évaluation de l'assistance technique et de l'aide en nature de la Chine. Le FMI indique en outre que, faute de données suffisantes, il est difficile de comparer les conditions de l'allègement accordé par la Chine avec celles de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ).

Le rapport 2009 du CAD rend également compte d'une faible augmentation de l'aide humanitaire totale. Les récentes crises alimentaires – qui ont provoqué des émeutes et des troubles dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne – ont entraîné un léger accroissement de l'aide humanitaire d'urgence octroyée à la sous-région. Ce surcroît d'apports est le fait de pays membres ou non du CAD mais aussi du Programme alimentaire mondial (PAM), d'autres agences des Nations unies et d'organisations non gouvernementales (ONG). Globalement cependant, l'aide humanitaire mondiale reste pour l'essentiel concentrée sur l'Irak et sur

Figure 7 - Flux nets d'APD destinés à l'Afrique

35



Source : CAD/OCDE (2009), *Coopération pour le développement – Rapport 2009*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580632566875>

25. FMI (2008), « Comment tirer le meilleur parti de l'engagement économique croissant de la Chine en Afrique », *Finance & Développement*, volume 45, n° 1, mars.

26. *Ibid.*

27. Wang, 2007; Taylor, 1998.

l'Afghanistan, les États-Unis ayant porté leurs apports à 1.5 et 3.7 milliards USD respectivement pour l'Afghanistan (+5 pour cent) et pour l'Irak. À l'instar des allègements de dette consentis par les bailleurs bilatéraux, l'aide humanitaire destinée à l'Afrique a diminué alors que les autres sources d'APD augmentaient (figure 7).

En 2008 comme en 2007, les plus gros bénéficiaires africains de l'aide comptaient plusieurs des 28 pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE²⁸ ou en passe de l'atteindre. En mars 2009, 20 pays africains avaient atteint le point d'achèvement et huit le point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. Cinq autres sont devenus éligibles²⁹. Toute la difficulté pour les initiatives PPTE et IADM (Initiative d'allègement de la dette multilatérale) consiste à s'assurer que les ressources ainsi libérées sont effectivement affectées aux dépenses de santé, d'éducation et aux autres services sociaux³⁰.

Les interrogations soulevées dans l'édition 2007/08 des *PEA* quant à la soutenabilité de la dette restent d'actualité. À court terme cependant, le problème tient à l'assèchement des crédits commerciaux provoqué par la contraction du marché secondaire du papier commercial et qui pousse le FMI et la Banque mondiale à intervenir sur les marchés pour financer les échanges. La situation est encore aggravée par la crise financière mondiale qui a éclaté fin 2008. Bien entendu, bon nombre de pays africains ont continué à emprunter auprès de bailleurs émergents qui ne sont pas membres du CAD et ne sont pas tenus d'appliquer la Déclaration de Paris ou tout autre instrument permettant de mieux gérer l'aide et de la rendre plus efficace. La Chine n'a pas suspendu ses importants prêts à plusieurs pays d'Afrique subsaharienne mais, faute de données

complètes sur l'aide et les crédits de la Chine à l'Afrique, on en est réduit à des conjectures pour en estimer les volumes. Enfin, même une fois parachevé l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM, reste l'épineux problème³¹ du maintien d'un service de la dette supportable alors que le pays bénéficiaire recherche de nouveaux financements pour avancer en direction des OMD.

Face aux craintes, dans les pays en développement d'Afrique et d'ailleurs, de voir les budgets d'aide se contracter sous l'effet de la crise actuelle au lieu d'augmenter pour tenir les engagements pris³², le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le président du CAD, Eckhard Deutscher, ont publié une déclaration appelant les grands pays donateurs à honorer les engagements en faveur du développement afin d'empêcher que « *la crise financière ne se transforme en une crise de l'aide* », ce qui aurait de graves retombées pour les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, dont la situation est déjà mise à rude épreuve par la crise alimentaire mondiale et l'envolée des prix du pétrole. La « *déclaration sur la politique d'aide* » invite les membres du CAD à « *réaffirmer leurs engagements en faveur de l'aide et [à] s'abstenir de toute décision budgétaire qui serait en contradiction avec ces engagements*³³ ».

Comme signe positif, les prévisions préliminaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE pour 2008 présentées à la fin du mois de mars 2009 indiquent que l'Aide bilatérale net des donateurs du CAD à l'Afrique et à l'Afrique subsaharienne a atteint 26 milliards de dollars, dont 22.5 milliard de dollars sont allés à l'Afrique subsaharienne. Ceci correspond aux taux de croissance réels de 10.6 et 10 pour cent pour l'Afrique et pour la région subsaharienne, en ne tenant

28. L'Initiative PPTE, lancée en 1996, est une approche globale visant à réduire la dette extérieure des pays pauvres les plus endettés qui mettent en œuvre des programmes d'ajustement et de réforme soutenus par la Banque mondiale et le FMI.

29. FMI (2009), « Allègements de dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) », *Fiche technique*, janvier.

30. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

31. Voir l'édition 2007/08 des *Perspectives économiques en Afrique*.

32. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*

33. L'intégralité de la déclaration est disponible à l'adresse suivante : http://www.oecd.org/document/2/0,3343,fr_2649_201185_41601707_1_1_1_1,00.html

pas compte des annulations de la dette. Si on inclut les opérations de soulagement de dette, les taux de croissance seraient estimés 1.2 et 0.4 pour cent respectivement.

Pour une meilleure efficacité de l'aide

Après la réunion du G20 à Melbourne, en novembre 2006, les bailleurs ont réitéré leurs engagements à renforcer l'efficacité de l'aide pendant le forum de haut niveau d'Accra, en septembre 2008. De l'avis général, la Déclaration de Paris peut élargir les objectifs du développement en confortant des problématiques transversales telles que l'égalité des sexes, le respect des droits humains et la protection de l'environnement. Chaque principe de la Déclaration de Paris a été redéfini afin d'intégrer ces valeurs. Des exemples concrets de l'intégration de ces concepts et de ces valeurs ont ensuite été partagés³⁴.

Si l'ordre du jour de l'efficacité de l'aide reste inchangé, les indicateurs pour mesurer les progrès sur le terrain évoluent. En 2008, le forum de haut niveau d'Accra a fixé de nouvelles priorités³⁵ pour accroître l'efficacité de l'aide contenue dans les principes de la Déclaration de Paris, ce qui signifie concrètement :

- d'augmenter les capacités des acteurs du développement à obtenir des résultats ;
- de trouver des solutions pour intégrer la société civile au processus de délivrance ;
- d'améliorer la transparence et la responsabilité des donateurs et des gouvernements de manière à intégrer ces valeurs ;
- d'adapter les critères d'évaluation et de suivi.

Le déliement de l'aide continue de progresser³⁶. Non seulement la recommandation du CAD en 2001 a été respectée mais en outre, les pays membres du CAD ont accepté en mai 2008 d'étendre le champ d'application des recommandations à huit pays PPTTE n'entrant pas

dans le groupe des PMA. Les progrès en faveur de l'appropriation paraissent pourtant inégaux chez les partenaires comme chez les pays donateurs, et son assise reste souvent étroite dans les pays partenaires. Les gouvernements semblent avoir du mal à rendre leurs stratégies opérationnelles, surtout lorsqu'il s'agit d'allouer des budgets à des résultats spécifiques.

L'alignement s'améliore, comme en témoigne l'utilisation progressive et sélective des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) et de passation des marchés publics (PM). Dans les deux cas, les progrès enregistrés restent insuffisants pour tenir les objectifs de 2010. Le recours à la GFP semble lié au soutien budgétaire ; quant aux meilleurs résultats en matière de PM, ils semblent être l'apanage de pays qui ont eux-mêmes une culture du résultat³⁷.

L'harmonisation progresse, grâce aux multiples efforts consentis par les pays bailleurs avec l'adoption d'approches conjointes pour la programmation et l'assistance, la mise en commun des fonds et, autant que possible, l'utilisation des systèmes du pays partenaire. Ainsi en Tanzanie, la stratégie d'aide conjointe a conduit à l'intégration de considérations de genre dans l'approche d'une division du travail sectorielle et coopérative³⁸. Globalement, l'obtention d'un consensus semble être la clé d'une harmonisation accrue. Les initiatives en ce sens passent notamment par le code de bonne conduite de l'UE adopté en 2007 sur la complémentarité et la division du travail.

La gestion axée sur les résultats reste délicate à concrétiser, du fait de la longueur du processus à suivre. La plupart des pays partenaires sont encore en train de concevoir leurs cadres de suivi, assortis de stratégies orientées sur les résultats, qui sont difficiles à organiser sans le soutien de s donneurs pour planifier, préparer les budgets, gérer et rendre compte des résultats des politiques et des programmes. Pour cette raison, la

34. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, pp. 89-99.

35. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, pp. 92-93.

36. OCDE (2009), *Efficacité de l'aide : rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris*, p. 15.

37. *Ibid.*, pp. 14-15.

38. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, p. 95

quasi-totalité des bailleurs apportent leur soutien à une forme ou une autre de renforcement des capacités, en s'attachant aux besoins spécifiques de chaque pays³⁹. Ainsi en Ouganda, où les inégalités entre les sexes sont un réel problème, les autorités ont reçu un soutien, avec des organisations de la société civile et des établissements universitaires, pour introduire des incitations budgétaires destinées aux autorités locales afin de traiter en priorité les femmes et les enfants⁴⁰. Le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie se distinguent des autres pays africains par les progrès réalisés pour instaurer des cadres axés sur les résultats conformément aux recommandations de la Banque mondiale.

Grâce aux enseignements tirés du forum de haut niveau, à Accra, la communauté du développement a réalisé que si la Déclaration de Paris augmentait bien l'efficacité de l'aide, il fallait assurer une meilleure délivrance et un suivi plus efficace sur le terrain pour parvenir à la réalisation des OMD d'ici 2015.

Le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris revient sur plusieurs améliorations possibles, du côté des partenaires comme des donateurs. Les plus frappantes concernent les questions de direction, pour relancer le processus de mise en œuvre de la Déclaration de Paris mais aussi l'élargissement du cercle des parties prenantes impliquées ; l'obligation de modifier la structure des incitations pour mobiliser un peu plus les pays donateurs et les partenaires ; et la cohérence entre les politiques d'aide, les migrations et l'environnement⁴¹. D'autres sujets de préoccupation ont été identifiés en 2008 par l'enquête de suivi et l'examen de la Banque mondiale intitulé *Results-Based National Development Strategies: Assessment and Challenges Ahead*. Ils font valoir la nécessité de « clarifier davantage les définitions, d'accélérer l'élaboration des cadres de suivi et

de parvenir à un plus large accord sur la façon de renforcer les systèmes » pour atteindre l'objectif de 2010 de réduire d'un tiers la proportion de pays n'ayant pas de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi⁴².

L'enquête de référence de 2006 comme l'enquête 2008 de suivi de la Déclaration de Paris portent notamment sur 19 pays africains⁴³ composant ensemble un vaste échantillon de situations géographiques, linguistiques et contextuelles. L'encadré 5 fait le point sur l'efficacité des pays africains à améliorer la qualité de l'aide vis-à-vis du groupe des pays qui ont pris part à l'enquête 2008 de suivi de la Déclaration de Paris.

Un peu partout, les pays partenaires et les pays donateurs s'efforcent de remédier à certaines de ces difficultés. Plusieurs ont commencé à réfléchir à des indicateurs vérifiables qui pourraient servir de fil conducteur jusqu'au prochain forum de haut niveau, prévu en 2011. Le réseau du CAD sur l'évaluation du développement s'efforce de son côté d'améliorer la qualité des systèmes d'évaluation, en concevant et en diffusant des normes d'évaluation de la qualité, des glossaires et des directives.

Enfin, la multiplication des canaux contribue à l'éparpillement de l'aide. Cette fragmentation de l'APD peut saper son efficacité, surtout dans les pays bénéficiaires n'ayant pas de réelles capacités institutionnelles, en renchérissant les coûts de transaction. Cette fragmentation prend différentes formes, que ce soit le nombre d'activités financées par des bailleurs, l'ampleur financière des engagements d'aide ou la dispersion de projets d'assistance technique à petite échelle et indépendants considérés comme une modalité (un instrument) de la fourniture de l'aide⁴⁴.

39. OCDE (2009), *op. cit.*, p. 16.

40. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, pp. 96-97.

41. CAD/OCDE (2009), *op. cit.*, p. 10.

42. OCDE (2009), *op. cit.*, p. 102.

43. Ces 19 pays africains sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. En outre, douze autres pays africains ont participé à l'enquête de référence de 2008 : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Liberia, Madagascar, le Maroc, le Nigeria, la RCA, la Sierra Leone, le Soudan, le Tchad et le Togo.

44. <http://europa.eu/scadplus/leg/en/lvb/r13003.htm>

Encadré 5 - **Accroître l'efficacité de l'aide : où en est l'Afrique ?**

Situation par rapport aux objectifs de 2010	Facteurs clés pour l'efficacité de l'aide	Où en est l'Afrique ?
Objectifs en passe d'être atteints	Amélioration sensible de l'alignement et de la coordination de l'assistance technique	Pour l'indicateur 4, il ressort de l'enquête 2008 que, dans le monde, l'objectif-cible a déjà été dépassé, puisqu'il est de 60 pour cent en 2007 contre 48 pour cent en 2005. Les données pour l'Afrique révèlent une tendance identique à l'amélioration, de 39 pour cent en 2005 à 56 pour cent en 2007.
	Amélioration encourageante de la qualité des systèmes de gestion des finances publiques (GFP)	L'indicateur 2a vise à mesurer et à encourager les améliorations nécessaires pour renforcer les systèmes de gestion des finances publiques dans les pays en développement. Au niveau mondial, 36 pour cent des pays de l'échantillon (soit dix pays) ont relevé la qualité de leurs systèmes de GFP. Six d'entre eux sont des pays africains (Burundi, Éthiopie, Ghana, Mauritanie, Rwanda et Zambie), qui ont réussi à améliorer leur score d'au moins un point.
	Meilleur déliement de l'aide, dans le monde et en Afrique	Pour l'indicateur 8, les données mondiales font apparaître une augmentation de l'aide non liée de 75 pour cent en 2005 à 88 pour cent en 2006. En Afrique, la progression est de 10 pour cent (de 78 à 88 pour cent entre 2005 et 2006).
Objectifs réalisables mais nécessitant des efforts	Les apports d'aide sont mieux comptabilisés dans le monde et en Afrique	L'indicateur 3 vise à améliorer la transparence et la responsabilité en encourageant les pays partenaires et les pays donateurs à comptabiliser exactement l'aide dans le budget national. Au plan mondial, le réalisme des budgets est en moyenne plus élevé, puisqu'il passe de 42 pour cent en 2005 à 48 pour cent en 2007. Les pays africains ont progressé de 6 points de pourcentage sur la même période, de 45 à 51 pour cent.
	La prévisibilité de l'aide s'est améliorée dans le monde et en Afrique	Pour l'indicateur 7, les décaissements de l'aide dans l'année programmée s'améliorent, mais les résultats sont modestes. En moyenne, la part de l'aide décaissée dans le monde au cours de l'exercice budgétaire pour lequel elle était programmée a légèrement augmenté, le ratio passant de 41 pour cent en 2005 à 46 pour cent en 2007. En Afrique sur la même période, le taux est passé de 44 à 48 pour cent.
	Le recours à des approches fondées sur les programmes a légèrement baissé en Afrique	À l'échelle mondiale, les donateurs recourent davantage à des mécanismes coordonnés pour fournir l'aide, en faisant plus souvent appel à des approches fondées sur les programmes : le ratio est passé de 43 pour cent en 2005 à 47 pour cent en 2007. En Afrique, la situation est inverse, avec un taux de 48 pour cent en 2005 à 46 pour cent en 2007, ce qui traduit en partie l'emploi de définitions plus strictes pendant l'enquête.
	Le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets diminue en Afrique mais il reste encore beaucoup à faire	L'indicateur 6 vise à encourager les donateurs à utiliser davantage les systèmes nationaux et à éviter les unités parallèles de mise en œuvre de projets (UMP). Au plan mondial, leur nombre est en repli, de 1 817 en 2005 à 1 601 en 2007. En Afrique, le nombre des UMP est passé sur la même période de 960 à 902, encore loin de l'objectif de réduction des deux tiers.

Encadré 5 - **Accroître l'efficacité de l'aide : où en est l'Afrique ?**

Les pays africains ont encore du mal à rendre leurs stratégies de développement opérationnelles

L'indicateur 1 évalue l'aptitude des pays partenaires à élaborer des stratégies qui soient plus opérationnelles et leur permettent d'atteindre plus efficacement leurs propres objectifs de développement. Les progrès sont lents : dans le monde, les pays dotés de solides stratégies opérationnelles sont passés de 17 pour cent en 2005 à 24 pour cent en 2007, loin de l'objectif de 75 pour cent. Par rapport à 2005, sept pays africains ont obtenu une note B pour la qualité de leurs stratégies de développement – dont quatre sont passés de la note C à B entre 2005 et 2007 (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana et Zambie).

La mise en place de solides cadres de suivi des résultats en matière de développement reste problématique

La mise en place de solides cadres de suivi des résultats soulève encore de sérieuses difficultés. Dans le monde, les pays dotés de tels cadres ont légèrement progressé, de 7 pour cent en 2005 à 9 pour cent en 2007. L'Afrique a les mêmes problèmes, où deux pays seulement ont obtenu une note B en 2005 et trois autres en 2007 (Mozambique, Ouganda et Tanzanie).

Objectifs nécessitant des efforts tout particuliers

Le recours aux systèmes nationaux s'améliore partout sauf en Afrique

Les indicateurs 5a et 5b mesurent la fréquence avec laquelle les bailleurs utilisent respectivement les systèmes nationaux de GFP et de passation de marchés. Au plan mondial, les progrès sont modestes, de 40 pour cent en 2005 à 45 pour cent en 2007 (pour la GFP) et de 39 à 43 pour cent pour les marchés publics. En Afrique à l'inverse, le recours aux systèmes nationaux de GFP a diminué, de 40 à 38 pour cent. Il en va de même pour la passation des marchés, de 43 à 41 pour cent. Les données de l'enquête ne permettent pas d'affirmer qu'un plus grand recours aux systèmes nationaux soit étroitement lié à la qualité de ces systèmes.

La coordination des missions et des travaux analytiques des bailleurs reste problématique

Les pays partenaires se plaignent fréquemment du temps passé à rencontrer les donateurs. L'indicateur 10a montre que le nombre de missions coordonnées n'a pas augmenté. Mondialement, la proportion des missions coordonnées a augmenté, de 18 pour cent en 2005 à 21 pour cent en 2007 – le taux passant de 19 à 22 pour cent en Afrique. Le nombre total de missions reste élevé, avec 7 500 missions rien que pour l'Afrique.

Les mécanismes de responsabilité mutuelle en place au niveau national sont au point mort, dans le monde comme en Afrique

L'indicateur 12 montre si les pays disposent ou non de mécanismes d'examen mutuel. Au plan mondial, seuls 14 pays sur 55 sont dotés de ce type de mécanismes. En Afrique, seuls le Burundi, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie sont dans ce cas.

Source : Secrétariat du CAD.

Investissements directs étrangers

Les IDE ont été l'un des grands bénéficiaires de la libéralisation des flux de capitaux ces dernières décennies. Ils constituent désormais la première forme d'entrées de capitaux pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, y compris certains pays à faible revenu comme la Mauritanie, le Soudan, le Tchad et la Zambie.

Souvent, lorsque les déficits des comptes courants sont financés pour l'essentiel par des IDE – et non par des flux de capitaux créateurs de dette – les économies se révèlent moins vulnérables aux difficultés de financement extérieur. Ainsi les IDE ont couvert l'intégralité du déficit courant en Afrique du Sud en 2007. On voit par là l'importance des IDE, à la fois pour leurs contributions à la croissance économique au

sens large, par les effets de retombées technologiques et de concurrence qu'ils génèrent, et pour leur rôle l'équilibre des comptes courants dans les pays.

Les flux d'IDE vers l'Afrique ont vigoureusement progressé depuis 2002, atteignant en 2007 un record historique de 53 milliards USD, soit une augmentation de 47.2 pour cent par rapport à 2006. C'était avant la crise financière. En 2007, 22.4 milliards USD sont allés à l'Afrique du Nord et 30.6 milliards USD à l'Afrique subsaharienne. La part de l'Afrique dans les flux d'IDE mondiaux a sensiblement diminué en 2007, à 2.9 pour cent, contre 3.2 pour cent en 2006. Selon des estimations récentes⁴⁵ et alors même que les flux mondiaux d'IDE auront probablement reculé en 2008, jusqu'à 20 pour cent, les flux à destination de l'Afrique résistent bien, avec une progression de 16.8 pour cent (soit 61.9 milliards USD sur l'année) malgré la récession. Le taux de rentabilité des IDE en Afrique en 2007, en progression depuis 2004, a été, à 12.1 pour cent, supérieur à celui de toutes les autres régions en développement. Les fusions et acquisitions ont progressé d'environ 157 pour cent en 2008, pour atteindre 26 milliards USD.

Une grande partie de cette augmentation s'explique par la flambée des cours des matières premières – au premier rang desquelles le pétrole – qui a entraîné un boum des investissements. Cette envolée des cours a également permis de soutenir les IDE en provenance d'Afrique, qui sont restés stables en 2007, à 6.5 milliards USD. En proportion de la formation brute de capital fixe, les entrées se sont stabilisées à 21 pour cent. Pour autant, la crise, un repli de la demande mondiale et une dépression des cours des produits des exportations africaines devraient avoir un effet négatif sur les niveaux d'investissement, à court terme particulièrement, pour les pays exportateurs de ressources de la région.

De nombreux pays ont encore du mal à attirer des IDE dans des secteurs diversifiés et à valeur ajoutée. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce

et le développement (Cnuced), le secteur primaire reste le premier bénéficiaire des investissements étrangers. Pour autant, les investissements dans les communications, les industries manufacturières et les infrastructures ont eux aussi progressé. Si l'investissement dans le secteur des services a augmenté en Afrique du Nord, il est resté quasi inexistant en Afrique subsaharienne, à l'exception d'opérations d'institutions financières. Certains pays exportateurs de matières premières ont consenti de gros efforts pour progresser dans l'échelle de valeur – en développant par exemple leurs capacités de raffinerie (Côte d'Ivoire, Égypte, Nigeria) –, même si des coûts salariaux supérieurs à ceux d'autres pays en développement continuent à brider le potentiel du secteur manufacturier pour les IDE.

Les IDE ont augmenté dans 36 pays et reflué dans 18 autres. Trois pays arrivent en tête des destinations privilégiées en 2007 : le Nigeria (12.5 milliards USD), l'Égypte (11.6 milliards) et l'Afrique du Sud (5.7 milliards). Ils sont suivis par le Maroc, la Libye et le Soudan. L'Afrique du Sud a renoué avec un solde positif, après s'être retrouvée en 2006 exportatrice nette de capitaux. Selon de premières estimations, les flux d'IDE en direction de l'Afrique du Sud auraient plus que doublé en 2008, pour atteindre 12 milliards USD. Les pays les plus attrayants pour les investisseurs partagent plusieurs caractéristiques : ils sont abondamment dotés en ressources naturelles, ils ont procédé à une privatisation volontariste de leur secteur public, ils ont libéralisé les politiques d'IDE et ils ont promu activement l'investissement.

Les niveaux et les perspectives d'IDE varient toujours fortement selon les régions, les secteurs et les pays. Les programmes suivis de privatisation engagés en Afrique du Nord et les politiques favorables aux investissements ont continué d'attirer d'importants flux d'IDE en 2007, qui ont augmenté de 15 pour cent par rapport à 2006, à 22 milliards USD. Ce sont aussi les investissements les plus diversifiés du continent, avec des projets dans le textile, la pétrochimie ou les médicaments génériques. Les flux vers l'Égypte, toujours substantiels, ont atteint

45. CNUCED (2009), *Assessing the Impact of the Current Financial and Economic Crisis on Global FDI Flows*, janvier, Genève.

11.6 milliards USD. Les privatisations ont également donné un coup de fouet aux IDE dans la sous-région (privatisation du Crédit populaire d'Algérie, par exemple, ou prise de participation étrangère à hauteur de 5.4 milliards USD dans l'entreprise publique libyenne Tamoil). L'Afrique de l'Ouest a su tirer parti du boum des matières premières et de ses ambitieux programmes de privatisation – d'où des flux d'IDE qui ont atteint 15.6 milliards USD en 2007. Le Nigeria concentre toujours 80 pour cent des investissements destinés à la région, orientés pour l'essentiel sur le développement du secteur pétrolier.

Les flux à destination de l'Afrique centrale ont progressé de 28 pour cent, à 4.1 milliards USD. L'Afrique de l'Est, toujours lanterne rouge du continent pour les volumes d'IDE, a néanmoins connu un accroissement de ces flux en 2007, de 2.3 à 3.8 milliards USD (soit 65 pour cent), grâce à de nouvelles perspectives dans le secteur primaire, des projets à Madagascar⁴⁶ et des privatisations au Kenya.

En Afrique australe, l'Angola a conservé son statut d'exportateur net de capitaux en 2007. L'Afrique du Sud – l'économie la plus diversifiée du continent après être devenue exportatrice nette de capitaux en 2006 – a de nouveau enregistré des entrées positives nettes de capitaux en 2007, pour un montant de 5.7 milliards USD. Selon les premières estimations, la région a connu une nouvelle augmentation des flux en 2008, atteignant 12 milliards USD à la fin de l'année. Le stock d'IDE de l'Afrique du Sud reste de loin le plus important du continent – à 93 milliards USD – soit près d'un quart du stock total de l'Afrique (qui s'élevait à 393.4 milliards USD fin 2007). En 2007, les flux en direction des PMA ont progressé, de 9.6 milliards USD (2006) à 10 milliards.

Dix pays africains ont pris des dispositions en 2007 pour améliorer le climat de l'investissement, notamment en modernisant les réglementations touchant aux IDE et aux entreprises transnationales opérant dans l'économie. Les organisations régionales ont elles aussi pris des dispositions favorables aux IDE en 2007. Ainsi,

la zone commune d'investissement du Comesa – qui entend instaurer une zone de libre-investissement à l'horizon 2010 – devrait aider ses pays membres, pour la plupart trop petits pour attirer suffisamment d'investissements dans des projets de développement national et d'intégration régionale. La Cedeao a créé un service de promotion de l'investissement et des co-entreprises transfrontalières de manière à favoriser l'investissement et les partenariats public/privé (PPP). Avec son protocole sur les finances et l'investissement, elle s'efforce aussi de renforcer l'intégration régionale de la sous-région. De son côté, la CDAA est en train de lancer avec l'UE un programme conjoint de promotion des investissements. En mai 2008, la BafD a signé un protocole d'entente avec la banque chinoise Exim, qui prévoit des cofinancements et des garanties pour des projets publics et, éventuellement, privés.

Les IDE en provenance d'Afrique ont bien résisté en 2007, à 6 milliards USD, même s'ils n'ont pas su renouveler le record de 2006 (8 milliards). Ces bons résultats s'expliquent par le développement de l'activité des sociétés transnationales, sud-africaines en particulier, mais aussi de pays bénéficiant du boum des matières premières. L'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, la Libye, l'Angola, l'Algérie et le Nigeria, qui investissent surtout dans l'extraction des ressources naturelles et les services, sont les premiers pays africains à l'origine d'IDE. Les entreprises sud-africaines ont lourdement investi dans les banques, les TIC et les infrastructures. Les sociétés transnationales sud-africaines ont assumé 80 pour cent du total des sorties d'IDE africains en 2007, le Maroc, le Liberia et le Nigeria assurant ensemble 12 pour cent supplémentaires. Si les flux d'IDE en provenance d'Afrique sont restés concentrés sur les activités d'extraction, les sociétés transnationales africaines ont également développé leurs activités dans le secteur des télécommunications et du commerce de détail.

Si le boum des matières premières a alimenté la progression de l'investissement étranger en 2008, le risque de désinvestissement ne peut être écarté, du fait du ralentissement de la demande et de l'effondrement

46. Pour la Cnuced, Madagascar fait partie de l'Afrique de l'Est.

des cours lié à la crise. La dernière enquête de la Cnuccd s'en fait l'écho, qui indique que 20 pour cent seulement des investisseurs prévoient d'accroître leurs opérations en Afrique entre 2007 et 2009 (contre 80 pour cent en Asie). Les investisseurs étrangers semblent donc moins intéressés par l'Afrique qu'auparavant.

La composition des flux de capitaux hors IDE reste très variable d'un groupe de pays à l'autre : dans les PMA, l'APD et les prêts bancaires prédominent alors que les prises de participation concernent quasi exclusivement l'Afrique de Sud et que les emprunts obligatoires progressent dans les pays à revenu intermédiaire (PRI), même si le Nigeria a dû annuler sa première émission mondiale libellée en naira début 2009, faute de conditions favorables sur les marchés. L'Afrique du Sud devient aussi une source de financement extérieur pour d'autres pays africains.

La valeur des activités de fusions/acquisitions transfrontalières a connu un brusque repli en 2007, à 10.2 milliards USD (contre 19.8 milliards en 2006), à cause en partie de la réduction du nombre de projets d'extraction et d'exploration négociables. Pour autant, les premières estimations pour 2008 font apparaître une nette augmentation, de 157 pour cent, à 26.3 milliards USD⁴⁷, grâce à une reprise massive des activités de fusions/acquisitions en Égypte (15.9 milliards USD).

La Chine étend son appui à ses ressortissants qui investissent en Afrique, dans la lignée de la politique générale d'investissement en Afrique adoptée en 2006. La banque chinoise Exim a financé en 2007 plus de 300 projets dans la région, représentant pratiquement 40 pour cent de son portefeuille de prêts. La Banque industrielle de Chine (ICBC) a lourdement investi dans le groupe sud-africain Standard Bank. En mai 2008, le Japon a annoncé sa décision de créer un fonds

d'investissement (le Fonds pour l'investissement en Afrique [FIA] géré par la Banque japonaise de coopération internationale [BJCI]) doté de 2.5 milliards USD, pour aider les entreprises japonaises à développer leurs activités sur le continent. Le Japon espère ainsi doubler l'investissement du secteur privé en Afrique d'ici 2012, à 3.4 milliards USD.

Les fonds souverains et les investisseurs nationaux développent eux aussi leurs opérations dans les infrastructures africaines et sont devenus – ne serait-ce que par leur taille (ils devraient représenter au minimum 5 000 milliards USD d'ici 2012⁴⁸) – une source potentielle importante d'IDE. Les investisseurs du Moyen-Orient ne sont pas en reste, surtout (mais sans exclusive) dans les projets nord-africains.

Si l'Afrique apparaît de plus en plus, même avec la crise, comme une nouvelle frontière financière attirante, localement, les marchés d'actions restent modestes et les marchés de la dette en devise nationale sont souvent trop figés pour avoir un impact quelconque sur la croissance. Alors que le nombre de places boursières actives est passé de cinq en 1989 à 16 en 2007, dans la réalité la majorité d'entre elles ne cotent qu'une poignée d'entreprises et sont extrêmement peu liquides. Ainsi à la bourse de Maputo, aucune transaction n'a eu lieu en 2004. Si l'on exclut la bourse de Johannesburg (JSE – Johannesburg Stock Exchange) où 401 entreprises étaient cotées en 2006, le nombre moyen d'entreprises locales cotées par place boursière s'établissait à 43 seulement en 2006.

Devant les éternels problèmes de taille et de liquidité, deux opérateurs boursiers tentent d'instaurer un système centralisé d'échanges à l'échelle du continent⁴⁹. D'un côté, la JSE – première place boursière d'Afrique – voudrait amener les plus grandes entreprises africaines à constituer un marché secondaire en Afrique du Sud.

47. D'après une autre source, la valeur totale des dix plus grosses opérations de fusions/acquisitions à fin octobre 2008 s'élèverait à 6.4 milliards USD, contre 14.9 milliards en 2007 – trois des opérations réalisées en 2008 concernant des refinancements plutôt que de nouveaux projets.

48. JP Morgan (2008), *Sovereign Wealth Funds: A Bottom-up Primer*, mai.

49. *Financial Times*, "Initiatives beat drum for African capital markets" (« Des programmes battent le tamtam pour les marchés africains de capitaux »), 8 février 2009.

De l'autre, *Financial Technologies* – opérateur à la bourse de commerce de l'Inde – cherche à créer son homologue panafricain. Installée au Botswana, cette Bourse Africa pourrait faciliter les échanges à travers le continent.

L'UA réfléchit elle aussi à la création d'une bourse panafricaine⁵⁰ mais le projet est très embryonnaire. Le contrôle des changes, encore très fréquent, l'incompatibilité des dispositions réglementaires et une certaine résistance nationaliste sont autant d'obstacles épineux pour la concrétisation d'un tel projet.

En mars 2009, la JSE avait perdu 45 pour cent de ses gains – record – de mai 2008⁵¹. Par rapport à d'autres places boursières plus matures, ce n'est pas un mauvais résultat, mais la dépréciation rapide du rand sud-africain (ZAR) après le rapatriement des capitaux étrangers a aggravé l'impact de cette chute.

Les fonds levés par les sociétés de capital-investissement – qui étaient restés au même niveau en 2006 et en 2007, à 2.3 milliards USD – sont passés à 3.2 milliards USD en 2008, portant le total des fonds investis par ce biais à 7.6 milliards pour l'année 2008. En Afrique du Sud, les fonds sous gestion atteignaient 86.6 milliards ZAR fin 2007, soit une augmentation de 46 pour cent par rapport à 2006. Ils ressortent ce faisant à 2.8 pour cent du PIB, contre 1.7 pour cent en 2006. Sur la totalité des fonds levés en 2007, 64 pour cent provenaient des États-Unis (contre 39 pour cent en 2006). En 2007, le capital-investissement a représenté 5 pour cent de l'activité totale de fusions/acquisitions en Afrique du Sud (mesurée par la taille des opérations – à savoir les emprunts et les fonds propres). En termes d'activité, l'Afrique du Sud pointe en 2007 à la 11^e place du capital-investissement mondial – son meilleur résultat à ce jour.

Les répercussions de la récession commencent malheureusement à se faire sentir, de nombreux projets

étant suspendus. Un projet de construction de cimenteries sur le continent, réunissant le Nigeria et la Chine pour un montant de 3.3 milliards USD, a été arrêté⁵². Un accord de 9 milliards USD entre la Chine et la République démocratique du Congo pour la fourniture d'infrastructures en échange de minerais est lui aussi au point mort, à cause en partie de la réticence des créanciers occidentaux à effacer l'importante dette de la RDC au moment où celle-ci contracte un nouvel emprunt⁵³.

Les prévisions de l'*Institute of International Finance* (IIF) publiées en janvier 2009 indiquent que les flux nets de capitaux privés en direction des marchés émergents devraient reculer à environ 165 milliards USD en 2009 – par rapport aux 466 milliards USD enregistrés en 2008. L'IIF met en garde contre un effondrement de ces flux avec la crise financière, qui va assécher les sources de crédit pour les économies en développement. Pour l'IIF, les banques commerciales vont se retirer brutalement des marchés émergents en 2009 à hauteur de 61 milliards USD environ. Les envois de fonds des expatriés vers l'Afrique, estimés à 10 milliards USD en 2007, devraient eux aussi chuter d'un tiers, avec la dégradation de la situation économique des migrants dans les pays développés d'accueil.

Alors que l'étroitesse et l'isolement des marchés financiers africains ont paru, au départ, les protéger contre les premières manifestations de la crise financière, il est vite devenu évident que le continent – dépendant de facteurs extérieurs pour alimenter la croissance remarquable de ces dernières années (comme le boum des matières premières entretenu par l'Asie) – devrait être frappé de plein fouet par la deuxième vague de répercussions de la récession mondiale.

L'accès de l'Afrique aux financements extérieurs risque de connaître un coup d'arrêt brutal, provoquant des incertitudes quant à l'obtention des investissements

50. [http://www.afriquejet.com/news/africa-news/african-experts-agree-on-pan percent11african-stock-exchange-2009011219374.html](http://www.afriquejet.com/news/africa-news/african-experts-agree-on-pan-percent11african-stock-exchange-2009011219374.html)
<http://www.afrimap.org/newsarticle.php?id=1265>

51. Source : Datastream, indice FTSE/JSE.

52. *Financial Times*, "China trade with Africa hit by deal rethink", 17 décembre 2008.

53. *Financial Times*, "China in the Congo", 9 février 2009.

étrangers massifs indispensables aux projets, à la création d'emplois, au financement des déficits des comptes courants et à la poursuite du développement. Alors que les banques du monde entier rapatrient les capitaux placés sur les marchés émergents, les banques africaines vont se heurter à des conditions de crédit bien plus contraignantes, ce qui va peser sur le financement des échanges et leurs propres capacités de prêt – quand bien même, au départ, elles n'ont pas été affectées par la crise et étaient peu exposées aux avoirs toxiques.

Les investissements Sud-Sud pourraient néanmoins compenser ce reflux des financements. Deux exemples récents méritent d'être cités : premièrement, l'accord signé par les autorités libériennes, pour un montant de 2.6 milliards USD, avec une entreprise chinoise, China Union, pour l'extraction de minerai de fer. Cet accord est l'un des projets d'IDE les plus importants jamais réalisés sur le continent⁵⁴ ; ensuite, l'annonce faite par la compagnie pétrolière brésilienne Petrobras d'un ambitieux plan de dépenses sur la période 2009-13

Encadré 6 - Aide à l'Afrique : quel avenir ?

Pour certains pays africains, la Chine est un partenaire idéal pour les investissements. Les autorités de la RDC, qui fondent leurs stratégies de développement sur le plan en cinq points du président et ont dans leur ligne de mire les élections présidentielles de 2011, veulent continuer de dépenser sans compter. Ce qui explique pourquoi elles rechignent à se plier aux conditions associées au processus PPTE d'allègement de la dette. De fait, les besoins de financement du pays sont énormes, notamment pour reconstruire et pacifier les régions de l'Est. En outre, la RDC connaît un grave ralentissement économique, provoqué par l'instabilité macro-économique, un endettement massif, une piètre gouvernance et la crise financière mondiale actuelle.

En 2007, la Chine a signé un accord avec la RDC pour des prêts à hauteur de 9.2 milliards USD destinés aux infrastructures de transport, à l'énergie, au logement, à la santé et à l'éducation. En échange, alléchée par les perspectives de gains, la RDC a accepté de céder, dans le cadre d'une co-entreprise, les droits pour de nouvelles concessions d'exploitation du cobalt et du cuivre. Cet accord constitue l'engagement le plus important de la Chine en Afrique. Les Chinois se sont souvent félicités de cette coopération « gagnant-gagnant ». Même s'il peut sembler profitable pour les deux parties, cet accord présente plusieurs inconvénients qui se sont révélés à l'éclairage de la récession économique mondiale.

L'un des gros problèmes de la RDC est la soutenabilité de sa dette. Le FMI et les bailleurs de fonds traditionnels, préoccupés des conditions inégales de l'accord RDC/Chine, ont suspendu leur aide et le processus PPTE d'allègement de la dette, qui aurait dû entraîner une remise de dette de quelque 9 milliards USD. Mais le flou entourant les engagements pris par la RDC et le ralentissement actuel du secteur minier – qui a provoqué la fermeture de plusieurs fonderies de cuivre et de graves suppressions d'emploi, surtout dans le Katanga – suscitent aussi des inquiétudes. La RDC a fondé ses perspectives de croissance et ses stratégies de mobilisation de ressources pour rembourser sa dette autour des performances de son secteur minier. La dégringolade des cours du cuivre et du cobalt a donc ralenti la mise en œuvre de l'accord avec la Chine et la RDC se retrouve menacée de défaut de paiement. Les deux parties seront donc probablement amenées à renégocier les termes de cet accord de façon à permettre à la RDC de réintégrer le processus PPTE d'allègement de la dette.

Source : CEA.

54. <http://www.voanews.com/english/Africa/2009-01-23-voa8.cfm>.

– à hauteur de 174 milliards USD – dont 2 milliards devraient aller au Nigeria et 800 millions à l'Angola⁵⁵. À moyen et long termes, les investisseurs pourraient bien faire leur retour avec la reprise des cours des matières premières. Mais ces nouvelles formes de coopération ne vont pas sans risques (encadré 6).

Quoi qu'il en soit, l'impact du resserrement des conditions de crédit sur les petites et moyennes entreprises (PME) africaines devrait rester limité. La plupart n'ont déjà pas ou peu accès au crédit bancaire – qui ne représente par exemple que 10 pour cent des fonds prêtés au secteur manufacturier du Nigeria.

Avec l'assèchement des sources privées de capital, les institutions de financement du développement (IFD), comme la Société financière internationale (SFI), vont devoir jouer un rôle de premier plan. La BAfD prévoit de tripler le montant de ses prêts pour les projets d'infrastructures en Afrique afin de sauvegarder les plus importants d'entre eux. C'est là un signe du rôle grandissant des organismes multilatéraux, des banques de développement et des IFD, qui pourraient être sollicités si les risques d'effondrement devaient se concrétiser.

La Banque africaine d'investissement (BAI), créée par l'UA, n'est pas encore opérationnelle même si la situation semble évoluer. Elle devrait démarrer ses activités en 2011. Basée à Tripoli (Libye) et détenue à 100 pour cent par des acteurs africains, la BAI est censée contribuer au développement du secteur privé et aux initiatives de développement, en particulier dans le domaine des infrastructures.

La crise aura peut-être un effet positif, en amenant les banques africaines à inventer des solutions originales pour exploiter l'épargne intérieure du continent, encore largement sous-utilisée. Pour compenser des ressources qui ne cessent de fondre, les banques africaines pourraient bien se lancer dans les prêts à la consommation, le crédit commercial et les emprunts nationaux.

Les performances macro-économiques en Afrique

Croissance économique

L'Afrique dans son ensemble a affiché une croissance du PIB de 5.7 pour cent en 2008 (contre 6.1 pour cent en 2007) – soit nettement plus que 5.5 pour cent pour la cinquième année consécutive. Mais la crise économique mondiale devrait provoquer un tassement brutal en 2009 et ramener le taux de la croissance à 2.8 pour cent, soit moins de la moitié de celui affiché ces cinq dernières années. Sur la base de données couvrant les 30 dernières années, le FMI⁵⁶ a constaté qu'un ralentissement de 1 pour cent de la croissance dans le monde entraînait une baisse de 0.5 pour cent en Afrique subsaharienne. L'aggravation de la conjoncture économique mondiale pourrait encore assombrir les perspectives de croissance de l'Afrique pour 2009 comme pour 2010. L'intégration progressive du continent dans l'économie mondiale depuis 15 ans a accru la vulnérabilité de l'Afrique aux brusques contractions des flux financiers – IDE, crédit commercial ou envois des expatriés – et à l'érosion des recettes des exportations. Un recul plus important que prévu de ces flux aurait certainement de lourdes conséquences sur la croissance africaine. Pour autant, ces effets contraires pourraient, du moins en partie, être compensés par les politiques de gestion macro-économique prudentes (encadré 7) que la plupart des pays africains ont adoptées ces dix dernières années – mais aussi par le développement des relations commerciales avec la Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes. En outre, comme plus de 60 pour cent des habitants vivent dans des zones rurales et dépendent de la production locale de denrées alimentaires, ils sont un peu moins vulnérables aux chocs extérieurs.

En 2008, la croissance s'est appuyée sur le boum des matières premières, dont les cours ont atteint des sommets au milieu de l'année avant de s'effondrer vers la fin, mais aussi sur l'augmentation soutenue de l'investissement privé. Les conditions météorologiques

(suite p. 49)

55. *Jeune Afrique* (2009), « Brésil : la crise, quelle crise ? », n° 2508, 1^{er}-7 février, p. 58.

56. FMI (2009), *op. cit.*

Tableau 1 - Taux de croissance moyen par région d'Afrique (variation annuelle en pourcentage)

Région	2000-05	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Afrique centrale	5.7	3.4	4.0	5.0	2.8	3.6
Afrique de l'Est	4.9	7.6	8.8	7.3	5.5	5.7
Afrique du Nord	4.1	5.6	5.3	5.8	3.3	4.1
Afrique australe	4.1	6.8	7.0	5.2	0.2	4.6
Afrique de l'Ouest	7.1	5.1	5.4	5.4	4.2	4.6
Afrique	4.8	6.0	6.1	5.7	2.8	4.5
<i>Par groupes :</i>						
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	<i>4.2</i>	<i>6.1</i>	<i>5.7</i>	<i>6.0</i>	<i>3.5</i>	<i>4.2</i>
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>5.2</i>	<i>5.9</i>	<i>6.4</i>	<i>5.5</i>	<i>2.4</i>	<i>4.7</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	<i>5.4</i>	<i>6.1</i>	<i>6.8</i>	<i>6.6</i>	<i>2.4</i>	<i>4.5</i>
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	<i>4.1</i>	<i>5.8</i>	<i>5.4</i>	<i>4.6</i>	<i>3.3</i>	<i>4.5</i>

Source : Autorités nationales de différents pays ; *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586342830452>

Encadré 7 - Des politiques macro-économiques au service de la croissance et de la stabilité en Afrique

Dans bon nombre de pays africains, l'adoption de saines politiques macro-économiques a contribué à promouvoir les investissements, à enclencher un développement économique durable et à préserver la stabilité macro-économique. L'embellie économique a pu s'appuyer à la fois sur des facteurs intérieurs – l'amélioration de la gestion macro-économique et de l'environnement des affaires – et sur des facteurs extérieurs, comme une demande mondiale soutenue et les allègements de dette. Mais des difficultés demeurent.

47

Politique monétaire, gestion de l'inflation et croissance

Tous les pays du continent tentent de ramener leurs taux d'inflation en deçà des 10 pour cent. Leurs stratégies diffèrent mais la plupart s'efforcent de réduire le taux d'expansion de la masse monétaire. Tant qu'elle reste modérée, l'inflation attisée par la demande – elle-même liée à l'expansion économique – est positivement associée à la croissance. À partir du moment où elle provient de prises de bénéfices excessives de la part des entreprises, de chocs sur l'offre ou de la volatilité des taux de change, il devient plus judicieux d'opter pour une politique monétaire expansionniste.

Instruments et objectifs de la politique monétaire

De nombreux pays africains ciblent leur politique sur la croissance des agrégats monétaires. Pourtant, une gestion monétaire calée sur l'évolution du cycle économique, ainsi que le durcissement de la politique monétaire pour contenir l'inflation à un faible niveau après des chocs économiques négatifs, risquent d'aggraver l'impact économique de ces chocs.

Les résultats économiques concrets – la croissance et l'emploi par exemple – sont des objectifs de long terme qui ne s'imposent pas forcément au moment de prendre des décisions monétaires de court terme. Il faut donc privilégier des objectifs intermédiaires, comme les taux d'intérêt à court terme, qui doivent néanmoins rester cohérents avec les objectifs de développement à plus long terme. Ainsi, la politique monétaire pourrait viser le maintien des taux d'intérêt réels à court terme à un niveau faible mais positif. Ces taux d'intérêt à court terme remplaceraient l'expansion des agrégats monétaires comme cible opérationnelle dans la

formulation de la politique monétaire. Puisque le ciblage concernerait les taux d'intérêt *réels*, l'objectif intermédiaire serait un juste équilibre entre gestion de l'inflation et soutien à la croissance.

Taux de change et gestion des capitaux

Un décalage des taux de change réels peut compromettre la croissance économique. Il semble donc important de maintenir un taux de change réel compétitif.

Par ailleurs, les pays africains doivent appliquer des stratégies pour réduire l'instabilité du taux de change liée à la libéralisation des marchés de capitaux et au choix d'un régime de change. À mesure que les marchés africains d'actions et d'obligations gagnent en sophistication, ils s'exposent de plus en plus à la versatilité des flux de capitaux et à l'incertitude connexe du taux de change. L'Afrique du Sud offre là un exemple instructif.

Politique budgétaire et investissement public

Les politiques macro-économiques ne soutiendront la croissance en Afrique que si l'État consent des investissements supplémentaires – dans les infrastructures, les services économiques essentiels, la formation professionnelle et l'éducation.

La nécessité d'interventions publiques stratégiques souligne l'importance de la politique budgétaire dans la palette des politiques économiques qui contribuent à la mise en place d'un environnement propice à la croissance tout en préservant la stabilité et en gérant les équilibres macro-économiques. Dans les pays africains, les politiques budgétaires interviennent souvent dans un contexte de fort endettement, intérieur et extérieur, de flux d'APD importants et de capacités limitées à mobiliser des ressources publiques nationales. Ces facteurs pèsent donc sur le niveau de ressources discrétionnaires disponibles pour des politiques de soutien à la croissance et appellent à une coordination accrue des politiques macro-économiques. Les priorités de dépenses doivent donc correspondre à des efforts de mobilisation des recettes publiques, en particulier à l'intérieur du pays.

Le recouvrement d'impôts auprès des contribuables locaux et pour un niveau de revenu donné peut être augmenté de trois manières : *i*) en améliorant son efficacité ; *ii*) en élargissant l'assiette fiscale ; ou *iii*) en augmentant les taux d'imposition ou en introduisant de nouveaux impôts. Ces dernières années, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont amélioré le recouvrement, en mettant fin à l'érosion des sources traditionnelles de revenu (comme les taxes sur le commerce international), en améliorant les procédures de recouvrement, en maintenant tout un arsenal d'instruments fiscaux et en étudiant des solutions pour augmenter les recettes intérieures non fiscales (licences pour l'accès aux ressources naturelles par exemple). Les sociétés minières comme les entreprises informelles devraient être pleinement intégrées dans l'assiette fiscale.

La plupart des pays africains doivent augmenter les flux d'aide non générateurs d'endettement, sous forme d'allègements ou d'APD. Bon nombre d'entre eux peuvent prétendre à un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les pays non PPTE peuvent toujours postuler à des mesures d'allègement, même s'ils ne correspondent pas strictement au profil. Pourtant, alors qu'un allègement complet de la dette libérerait des ressources pour le développement et que des niveaux accrus de soutien budgétaire pourraient augmenter la quantité de ressources disponibles pour relancer les investissements, les flux d'APD peuvent, par leur imprévisibilité et leur irrégularité, perturber le processus de planification budgétaire.

Globalement, une orientation anticyclique pourrait se révéler cruciale pour promouvoir, par le biais de la politique budgétaire, une croissance durable surtout dans un contexte de forte dépendance vis-à-vis de la demande des matières premières. Or, cela exige un espace politique qui n'est pas toujours en place dans les pays africains.

Source : Heintz, J. et R. Pollin (2008), "Targeting Employment Expansion, Economic Growth and Development in Sub-Saharan Africa: Outlines of an Alternative Economic Program for the Region", *ECA Policy Research Paper*, Addis-Abeba, mars.

ont par ailleurs été globalement propices à l'agriculture. Les pressions inflationnistes sont de retour mais, l'un dans l'autre, les pays ont su récolter les fruits de politiques macro-économiques saines. Comme les années précédentes, les pays exportateurs de pétrole tirent mieux leur épingle du jeu que les pays importateurs, même si aucun n'a été épargné par la hausse du prix des denrées alimentaires et des engrais. Les écarts de croissance du PIB se sont donc creusés de deux points de pourcentage entre les deux groupes. Sans la crise énergétique et les troubles postélectorales qu'ont connus respectivement l'Afrique du Sud et le Kenya, les résultats des pays importateurs de pétrole auraient pu être meilleurs.

Avec un rythme de 6.6 pour cent, la croissance du PIB a été particulièrement vigoureuse en 2008 dans les pays exportateurs nets de pétrole, bien qu'en léger repli par rapport au record de 2007 (6.8 pour cent). Ce résultat s'explique par l'effet conjugué de la flambée des cours, de l'augmentation de la production dans certains pays et d'un accroissement des investissements publics et privés. Mais le différentiel de croissance avec les pays importateurs nets de pétrole s'est creusé, passant de 1.4 point de pourcentage en 2007 à deux bons points en 2008 – le taux de croissance annuel moyen du PIB ressortant pour ce dernier groupe à 4.6 pour cent, soit en net repli par rapport aux 5.4 pour cent de 2007.

Le contraste avec les prévisions de croissance pour 2009 est frappant, l'élan devant considérablement retomber dans les deux groupes de pays. Pour autant, les pays exportateurs de pétrole (et de minerais) devraient davantage ressentir les effets de la crise mondiale que les économies plus diversifiées et les pays exportateurs de produits agricoles (boissons notamment). Les

importateurs nets de pétrole peuvent donc tabler sur une progression du PIB de 3.3 pour cent en 2009 – contre 2.4 pour cent pour les pays exportateurs nets de pétrole. Cette prévision de ralentissement de la croissance dans ce dernier groupe repose sur l'hypothèse que les pays africains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) – à savoir l'Algérie, l'Angola, la Libye et le Nigeria – respecteront totalement l'accord de réduction des quotas de production conclu au sein de l'Organisation pour soutenir les cours à des niveaux légèrement supérieurs aux hypothèses retenues ici. Cette édition des *PEA* part du principe que les réductions de quotas se traduiront en moyenne par une baisse de production d'environ 8 pour cent dans ces quatre pays.

L'année 2010 devrait voir le PIB rebondir, le taux de croissance moyen du PIB réel pour l'ensemble du continent étant attendu à 4.5 pour cent – les pays exportateurs nets et les pays importateurs nets de pétrole progressant au même rythme.

Ces prévisions reposent sur plusieurs hypothèses plausibles mais plutôt optimistes, et l'on ne peut donc pas écarter le scénario d'une rechute – surtout si la récession économique mondiale devait être plus longue et plus grave que prévu et avait des incidences plus fortes qu'attendu sur les niveaux d'aide, d'envois de fonds des expatriés, de flux de capitaux et d'échanges. Outre le scénario de reprise modérée de la croissance mondiale en 2010 qu'elles proposent, ces *Perspectives* tablent sur un rebond du cours du pétrole à 50 USD le baril en 2009 puis à 55 USD en 2010 ; sur des conditions météorologiques propices à l'agriculture dans les deux années à venir ; sur une augmentation

d'environ 3 pour cent de la production de l'OPEP en 2010 ; sur l'absence de nouveaux conflits régionaux susceptibles de perturber les équilibres macro-économiques ; et sur l'intégralité du financement des déficits budgétaires et courants, qui devraient s'aggraver dans les pays importateurs nets de pétrole (et certains pays exportateurs nets). Ainsi, la poursuite de l'application des accords d'allègement de dette pour certains pays PPTE, entamée en 2006, sera particulièrement bénéfique.

Afrique du Nord

La croissance économique dans la région s'est établie en moyenne à 5.8 pour cent en 2008, contre 5.3 pour cent en 2007. Elle devrait nettement marquer le pas en 2009 à 3.3 pour cent, avant de rebondir à 4.1 pour cent en 2010. Le taux de croissance de 2008 est le reflet des bonnes performances de pratiquement tous les pays. L'Égypte (7.2 pour cent), la Libye (6.5 pour cent) et le Maroc (5.7 pour cent) ont connu des taux exceptionnellement élevés, la Mauritanie et la Tunisie se maintenant un peu au-dessus de 5 pour cent. La morosité du secteur des hydrocarbures a provoqué un repli du PIB algérien à 3.3 pour cent. Tous les pays de la région devraient connaître un ralentissement en 2009, avec des réductions de 3 points de pourcentage environ pour l'Algérie et la Libye (provoquées par une baisse de production de pétrole) ainsi que pour l'Égypte, où les revenus du tourisme, du canal de Suez et de certaines autres exportations diminuent également. Le profil de production et d'exportations du Maroc et de la Tunisie les rendent moins vulnérables à un tassement de la demande liée à la crise mondiale mais, là aussi, l'économie tournera au ralenti. Avec l'embellie mondiale espérée en 2010, les exportations des pays d'Afrique du Nord devraient retrouver leur attractivité et compenser de nombreux facteurs négatifs. La croissance devrait s'échelonner entre 3.7 pour cent en Algérie et en Libye et 5.4 pour cent au Maroc.

Afrique de l'Ouest

La croissance du PIB en volume de la région s'est établie à 5.4 pour cent en 2008 – comme en 2007 – et elle devrait ralentir de plus d'un point de pourcentage

en 2009, à 4.2 pour cent, avant de se consolider à 4.6 pour cent en 2010. Dans cinq des huit pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), l'activité s'est améliorée ; elle a revanche reculé légèrement au Niger et au Sénégal. Le Togo se distingue, avec une croissance du PIB tout juste positive en 2008, à 0.8 pour cent, conformément à la trajectoire descendante sur laquelle le pays semble être engagé depuis quelques années. Les graves inondations de juin 2008 sont venues fragiliser un peu plus le PIB par habitant. La consolidation politique en Côte d'Ivoire – première économie de l'UEMOA – explique en partie l'amélioration de la situation dans la plupart des pays membres de l'Union. Son PIB a progressé de 2.3 pour cent en 2008, soit environ un demi-point de pourcentage de plus qu'en 2007. Au Sénégal en revanche, la croissance a reculé, tombant à 3.7 pour cent, plombée par une mauvaise production de céréales et d'arachides mais aussi de phosphates et d'engrais. La production de coton a augmenté, en particulier au Burkina Faso où elle a atteint des sommets en 2008. La croissance soutenue de la production agricole dans plusieurs pays de l'UEMOA est l'un des grands résultats positifs de l'année. Le Mali et le Niger ont par ailleurs respectivement profité de l'excellente tenue des cours de l'or et de l'uranium. Le Mali a également vu sa production de denrées alimentaires progresser raisonnablement. La croissance du PIB malien s'est établie à 3.6 pour cent (contre 3.2 pour cent en 2007) et celle du Niger à 4.8 pour cent – un résultat moins satisfaisant qu'en 2007 où elle avait atteint 5.7 pour cent.

Dans les huit pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA (Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, São Tomé et Príncipe, et Sierra Leone), le Nigeria – de loin l'économie la plus importante de la région – a affiché un taux de croissance du PIB de 6.1 pour cent en 2008, plus ou moins identique à celui de 2007 malgré les troubles récurrents dans le delta du Niger qui, en perturbant la production de pétrole, ont provoqué un repli de 8 pour cent. En 2009, la croissance du Nigeria devrait se tasser, à 4 pour cent, à cause surtout des quotas de production de l'OPEP et d'un ralentissement des investissements. Le Cap-Vert continue d'afficher de bons résultats en 2008,

à 6.1 pour cent (contre 6.9 pour cent en 2007). Le Liberia a connu pour la troisième année consécutive une croissance exceptionnellement robuste, à environ 7.3 pour cent, dopée par les dépenses d'infrastructures et la reprise de la production agricole depuis la fin du conflit. Le Ghana et la Sierra Leone s'en sortent bien, à respectivement 6.4 et 5.4 pour cent, grâce aux bons résultats du secteur du cacao et à la vive augmentation de la production alimentaire. Les prévisions pour 2009 sont mitigées mais, comme au Nigeria, la plupart des pays devraient connaître un ralentissement de l'activité, l'investissement public et privé marquant le pas, tout comme les cours des matières premières et les envois des expatriés. Le Liberia et la Sierra Leone se détachent du lot, avec une croissance qui devrait rester vigoureuse, dopée par la reprise post-conflit.

Afrique centrale

Dans les sept pays de la région, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 5 pour cent en 2008, contre 4 pour cent en 2007. Les prévisions pour 2009 tablent sur un sérieux coup de frein, à 2.8 pour cent, avant une reprise modérée à 3.6 pour cent en 2010. Les résultats de 2008 s'expliquent avant tout par le redémarrage de la production de pétrole en république du Congo et par le maintien d'une croissance soutenue au Gabon (5.5 pour cent) et en Guinée équatoriale (9.9 pour cent) – tous deux également exportateurs nets de pétrole. Au Tchad, le PIB a plafonné en 2008 pour la troisième année consécutive, la vive progression de la production agricole ayant été annulée par un brusque repli de la production de pétrole. En république du Congo, la croissance devrait se renforcer à 7.7 pour cent en 2009 (contre 7 pour cent en 2008), dopée par une augmentation de la production de pétrole et la vigueur des cours, qui ont soutenu l'augmentation des investissements publics. Dans les autres pays, la croissance devrait rester atone, voire chuter, anesthésiée par la baisse de la demande de pétrole et de minerais liée à la crise économique mondiale. En RDC, les effets de la crise mondiale ont été aggravés par la reprise des troubles, ce qui conduit à une prévision de croissance nulle pour 2009. Enfin, au Cameroun, la croissance du PIB devrait marquer légèrement le pas en 2009 et en 2010, à environ 3 pour cent dans les deux cas – contre 4.1 pour cent en 2008.

Afrique de l'Est

En 2008, le PIB de la région s'est établi en moyenne à 7.3 pour cent, contre un excellent niveau en 2007 (8.8 pour cent), malgré les remous au Kenya qui ont provoqué un ralentissement de la croissance à 2.6 pour cent (contre 7 pour cent en 2007). Les bons chiffres de la région devraient s'effriter, les prévisions tablant sur un taux de 5.5 pour cent en 2009 et 2010. En 2008, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan et la Tanzanie ont continué de tirer la région, avec des taux de respectivement 11.6 pour cent, 7 pour cent, 8.5 pour cent, 8.4 pour cent et 6.8 pour cent. Ces cinq pays devraient continuer sur leur lancée en 2009 et en 2010, mais à un rythme moins soutenu. Si les principaux produits agricoles et horticoles d'exportation sont moins sensibles que les minerais et le textile à la crise mondiale, le tourisme a lui subi le contrecoup de plein fouet. Ces prévisions doivent être prises avec une grande prudence, vu l'instabilité politique de certains pays. Le Burundi, les Comores et les Seychelles – qui ont récemment connu un certain ralentissement – ne devraient pas connaître d'embellie, le secteur touristique des deux derniers étant déprimé par la récession mondiale, encore aggravée aux Comores par des troubles. Djibouti à l'inverse – dont le PIB a progressé de 5.9 pour cent en 2008 – devrait connaître une accélération en 2009 et 2010, à environ 6.6 pour cent. Le Kenya devrait regagner plusieurs points en 2009, à 5 pour cent, avec la reprise de la demande intérieure après la brusque dégringolade enregistrée en 2008. Mais ce taux de croissance reste inférieur d'environ 1 point de pourcentage au niveau moyen de la période 2005-07, signe de la faiblesse persistante du tourisme.

Afrique australe

La croissance de la région s'est établie à 5.2 pour cent en 2008, en repli brutal par rapport aux 7 pour cent de 2007. La situation devrait se dégrader considérablement en 2009, à 0.2 pour cent seulement, avant de repartir à 4.6 pour cent en 2010. Ce coup de frein est essentiellement lié aux résultats de l'Afrique du Sud et de l'Angola. En Afrique du Sud, la croissance a marqué le pas, à 3.1 pour cent (contre 5.1 pour cent en 2007), sous l'effet de la crise énergétique qui a

touché des pans entiers de l'économie mais aussi d'une chute de la consommation et de l'investissement privés. Le nouveau ralentissement prévu en 2009 (à 1.1 pour cent) s'explique surtout par l'impact de la crise économique mondiale sur la demande des minerais d'exportation du pays, aggravé par le repli de la consommation et de l'investissement privés. En Angola, la croissance est restée florissante (15.8 pour cent) en 2008, mais en deçà du record de 21 pour cent de 2007. L'économie devrait cependant se replier à 7.2 pour cent en 2009, les réductions de quotas décidées par l'OPEP entraînant une baisse de la production de pétrole dans ce pays d'environ 10 pour cent. À Madagascar et au Malawi, la croissance a progressé, atteignant respectivement 7 et 8.4 pour cent, grâce aux bons résultats de la production agricole et, pour Madagascar, à des investissements massifs dans le secteur des minéraux. Pour tous les autres pays de la région, dont beaucoup sont affectés par le ralentissement sud-africain, la croissance a marqué le pas. En outre, les pays exportateurs de minéraux (Mozambique, Namibie, Tanzanie et Zambie) ont connu un ralentissement des investissements au second semestre 2008. Maurice tire son épingle du jeu même si, là aussi, l'activité a perdu de son élan par rapport à 2007. La tendance devrait s'aggraver en 2009 avec un nouveau ralentissement prévu pour tous les pays. Le cas de Madagascar est bien spécifique, avec la crise politique qui devrait aggraver un peu plus les choses, notamment dans le secteur

touristique. Le PIB devrait chuter de plus de 2 points de pourcentage, à 4.8 pour cent. Sur la base d'une hypothèse de reprise modérée de la croissance mondiale en 2010, toutes ces tendances devraient s'inverser, la croissance s'accéléralant (ou repartant, dans le cas de l'Angola) dans pratiquement tous les pays.

Inflation

En 2008, la flambée du prix de l'énergie (et en particulier des hydrocarbures), des engrais et des denrées alimentaires a largement attisé l'inflation en Afrique (hors Zimbabwe) : elle s'est établie à 11.6 pour cent, contre 7.5 pour cent en 2007. Cette poussée inflationniste a touché les pays exportateurs nets de pétrole comme les pays importateurs nets, bien que ces derniers l'aient logiquement davantage ressentie (un point de pourcentage en plus environ). Les pays importateurs nets de pétrole (hors Zimbabwe) ont vu leur taux d'inflation grimper de 7.9 pour cent en 2007 à 13.5 pour cent en 2008. En 2009, l'inflation devrait retrouver son niveau de 2006 puis se replier à nouveau en 2010. Dans les pays exportateurs de pétrole, l'inflation, qui a moins augmenté, devrait refluer plus lentement. Le nombre de pays africains (hors Zimbabwe) avec des taux d'inflation supérieurs à 10 pour cent est passé de seulement six en 2007 à 28 en 2008. Ils devraient n'être plus que onze dans ce cas en 2009 et à nouveau six en 2010. Même les pays de la zone du franc CFA – où les taux d'inflation sont tradition-

Tableau 2 - Taux d'inflation moyen pondéré de l'indice des prix à la consommation par région d'Afrique (variation annuelle en pourcentage)

Région	2000-05	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Afrique centrale	15.8	6.3	2.9	8.8	7.2	6.5
Afrique de l'Est	5.9	12.0	10.1	17.8	10.1	8.0
Afrique du Nord	2.6	3.6	6.8	8.1	7.7	5.3
Afrique australe	13.8	7.4	9.6	15.2	7.6	6.6
Afrique de l'Ouest	10.3	7.4	5.4	10.6	8.6	8.0
Afrique	7.9	6.4	7.5	11.6	8.1	6.5
<i>Par groupes</i>						
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	2.9	4.5	7.0	8.6	7.7	5.5
<i>Afrique subsaharienne</i>	11.6	7.7	7.9	13.8	8.3	7.2
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	9.8	5.9	7.2	10.0	9.1	7.1
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	6.0	7.0	7.9	13.5	6.9	5.8

Note : Ces agrégats ne tiennent compte ni de la Somalie, faute de données suffisantes, ni du Zimbabwe, rongé par l'hyperinflation.

Source : Autorités nationales de différents pays ; *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586373255730>

nellement faibles – ont frôlé la barre des 10 pour cent, creusant ce faisant nettement l'écart avec les pays de la zone euro. Les prévisions tablent sur un resserrement modéré de la politique monétaire dans la mesure où les cours des matières premières ont déjà dégringolé et où la demande intérieure s'est affaiblie avec la dégradation des perspectives économiques liée à la crise économique et financière mondiale.

Afrique du Nord

L'inflation de la région s'est accélérée à 8.1 pour cent en 2008, contre 6.8 pour cent en 2007, sous l'effet de la dégradation enregistrée en Égypte (11.7 pour cent), en Mauritanie (7.6 pour cent) et en Libye (11.2 pour cent). En Tunisie, le taux est passé de 3.1 à 5 pour cent, et il s'est maintenu à 7.4 pour cent en Mauritanie. L'Algérie et le Maroc ont réussi à contenir l'inflation autour de 4 pour cent. Le taux d'inflation moyen de l'Afrique du Nord devrait s'améliorer en 2009 comme en 2010, où il s'établira aux alentours de 5.3 pour cent. Seule l'Égypte connaîtra une aggravation en 2009, à 13 pour cent, avant de franchir la barre des 10 pour cent en 2010.

Afrique de l'Ouest

Le taux d'inflation moyen de la région s'est établi à 10.6 pour cent en 2008 contre 5.4 pour cent en 2007. Les pays de l'UEMOA, dont la monnaie est rattachée à l'euro, bénéficient toujours d'un taux d'inflation moyen bien moindre que les pays membres de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO)⁵⁷, dont quatre sur cinq affichent des taux allant de 11 à 19 pour cent. L'inflation est restée soutenue en Guinée, à 19.3 pour cent, même si cela marque un léger mieux par rapport à 2007. Partout ailleurs, elle a gagné du terrain entre 2007 et 2008 : au Nigeria (de 5.4 à 11 pour cent), au Ghana (de 10.7 à 14.1 pour cent), à São Tomé et Príncipe (de 18.5 à 25.9 pour cent, annulant ce faisant le léger mieux de 2007), en Sierra Leone (de 12.1 à 13 pour

cent), au Liberia (de 11.4 à 17.5 pour cent), au Cap-Vert, qui s'en sort en général bien mieux que ses voisins d'Afrique de l'Ouest (de 4.3 à 6.7 pour cent), et en Gambie (de 5.4 à 6.4 pour cent). Les prévisions pour 2009 et 2010 tablent sur un reflux progressif pour la région tout entière, même si les chiffres continueront de taquiner les 10 pour cent.

Afrique centrale

Le taux moyen d'inflation de la région a connu une accélération à 8.8 pour cent en 2008 (contre 2.9 pour cent en 2007), sous l'effet d'une aggravation de la situation au Cameroun (de 1.5 en 2007 à 5.7 pour cent en 2008), en RCA (de 0.9 à 9.2 pour cent), en RDC (de 16.7 à 26.2 pour cent) et au Tchad (de moins 9 pour cent à plus 8.1 pour cent). L'inflation s'est maintenue autour de 5.5 pour cent au Gabon, en Guinée équatoriale et en république du Congo en 2008, mais, en glissement annuel, la progression est bien moins importante. Tous ces pays sont des importateurs nets de denrées alimentaires et dépendent des importations de produits pétroliers raffinés, même si certains sont exportateurs nets de pétrole. Les projections pour 2009 et 2010 tablent sur un reflux progressif de l'inflation, qui devrait atteindre 6.5 pour cent en 2010. De fait, à l'exception de la RDC, tous les pays devraient avoir une inflation proche de 5 pour cent, la plupart se situant en deçà et se rapprochant ce faisant de l'objectif de convergence de 3 pour cent accepté par les pays membres de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)⁵⁸. En RDC en revanche, l'inflation devrait se maintenir aux environs de 20 pour cent pendant ces deux années.

Afrique de l'Est

L'année 2008 a vu l'inflation littéralement flamber dans la région (à l'exclusion de la Somalie), de 10.1 pour cent en 2007 à 17.8 pour cent ; elle détient ainsi le record africain. Dans quatre pays, l'inflation a franchi la barre des 20 pour cent : Burundi (24.5 pour cent), Éthiopie

57. Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone.

58. Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et république du Congo.

(25 pour cent), Kenya (25.8 pour cent) et Seychelles (37 pour cent). Dans six autres (Djibouti, Érythrée, Ouganda, Rwanda, Soudan et Tanzanie), elle a été supérieure ou égale à 10 pour cent. Seules les Comores ont su maintenir une inflation modérée, à 5.9 pour cent. Cette accélération s'explique en grande partie par l'alourdissement de la facture des importations de carburants (hydrocarbures en particulier), d'engrais et de denrées alimentaires qui a, par effet de contagion, renchéri la production locale des produits alimentaires. Certains facteurs nationaux ont aussi eu un impact, en particulier dans trois pays où l'inflation a dépassé les 20 pour cent. En Éthiopie, le maintien d'une croissance alerte a renforcé la pression sur les prix. Au Kenya, les troubles qui ont suivi les élections contestées, au premier semestre 2008, ont perturbé les transports et la production agricole et, partant, l'acheminement des produits vers les marchés, ce qui a fait flamber les prix. Aux Seychelles, une dévaluation de grande ampleur a amplifié les effets de l'alourdissement de la facture des importations. En 2009 et 2010, l'inflation devrait nettement refluer dans la plupart des pays. En 2009, elle ne devrait se maintenir au-dessus de 20 pour cent qu'aux Seychelles, la monnaie continuant de se déprécier, et entre 10 et 15 pour cent dans trois autres pays. En 2010, l'inflation ne devrait pas dépasser 10 pour cent dans aucun des onze pays de la région – mais les autorités monétaires devront pour cela redoubler d'ingéniosité. Le taux moyen de l'inflation en l'Afrique de l'Est devrait ainsi refluer progressivement, à 10.1 pour cent en 2009 et 8 pour cent en 2010.

Afrique australe

En Afrique australe (hors Zimbabwe), l'inflation a tourné autour de 15.2 pour cent en moyenne en 2008 – mais elle frôlait déjà les 10 pour cent en 2007. L'Afrique du Sud pèse lourd dans ces résultats, avec une inflation à 11.5 pour cent en 2008 (contre 7.2 pour cent en 2007)⁵⁹. L'inflation de la région est allée de 8.3 pour cent au Malawi à 13.2 pour cent en Angola. Partout sauf dans trois pays, l'inflation a dépassé les 10 pour cent. Ce mauvais résultat s'explique, comme

pour les autres régions d'Afrique, par la flambée du prix des carburants, des engrais et des produits alimentaires importés. Mais le niveau des dépenses publiques et les contraintes de l'offre en Angola, ainsi que les effets diffus de la crise de l'électricité en Afrique du Sud, sont venus aggraver la situation. La plupart de ces facteurs étant temporaires, le taux d'inflation pour la région tout entière (hors Zimbabwe) devrait refluer à 7.6 pour cent en 2009 et à 6.6 pour cent en 2010. L'inflation en 2010 devrait être partout inférieure à 10 pour cent même si, pour cela, les autorités monétaires de certains pays, traditionnellement soumis à de vives pressions inflationnistes (Angola, Madagascar), devront faire des miracles.

Finances publiques

Le solde budgétaire des pays exportateurs nets de pétrole (dons compris) a affiché en 2008 un excédent équivalant à 6.1 pour cent du PIB, contre 4 pour cent en 2007, essentiellement grâce à l'envolée des cours du pétrole mais aussi à des augmentations de production dans certains d'entre eux (ce n'a été le cas ni de l'Algérie, ni de la Libye ni du Nigeria). Le groupe des pays importateurs nets de pétrole a vu son déficit global se creuser en 2008 à l'équivalent de 1.8 pour cent du PIB (contre 0.3 pour cent en 2007). Cette aggravation du déficit dans les pays importateurs nets de pétrole reflète l'augmentation des subventions aux carburants, aux engrais et aux denrées alimentaires dans de nombreux pays qui ont tenté d'atténuer les retombées sur le consommateur du renchérissement des importations. La poursuite d'une gestion macro-économique globalement saine et le maintien d'un niveau élevé de dons – dont une partie sous forme d'allègements de dette – ont évité un creusement plus marqué des déficits. Les prévisions pour 2009 diffèrent radicalement pour les deux groupes de pays. Les pays importateurs nets de pétrole devraient voir leur déficit moyen s'aggraver à 2.7 pour cent, par suite notamment d'une baisse des rentrées fiscales liée au ralentissement de la croissance du PIB. Dans les pays exportateurs nets de pétrole en revanche, l'excédent affiché en 2008

59. L'indice de référence a changé, le CPIX (indice des prix à la consommation hors paiement des intérêts des hypothèques) ayant été abandonné au profit de l'IPC.

Tableau 3 - Ratio moyen du solde budgétaire/PIB

Région	2000-05	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Afrique centrale	2.0	17.5	7.4	11.6	3.3	4.2
Afrique de l'Est	-2.2	-3.9	-3.6	-2.2	-4.8	-5.2
Afrique du Nord	-1.1	6.5	3.6	5.3	-5.6	-5.1
Afrique australe	-2.5	3.2	2.3	1.9	-4.6	-3.6
Afrique de l'Ouest	-0.5	6.4	-0.4	-0.3	-8.6	-9.2
Afrique	-1.4	5.0	1.9	2.8	-5.4	-5.0
<i>Par groupes</i>						
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	<i>-1.0</i>	<i>5.5</i>	<i>2.8</i>	<i>4.9</i>	<i>-6.0</i>	<i>-5.6</i>
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>-1.7</i>	<i>4.7</i>	<i>1.4</i>	<i>1.5</i>	<i>-4.9</i>	<i>-4.6</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	<i>0.3</i>	<i>8.6</i>	<i>4.0</i>	<i>6.1</i>	<i>-7.5</i>	<i>-7.1</i>
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	<i>-2.9</i>	<i>1.1</i>	<i>-0.3</i>	<i>-1.8</i>	<i>-2.7</i>	<i>-2.3</i>

Note : Ces agrégats ne tiennent compte ni de la Somalie ni du Zimbabwe, faute de données suffisantes.

Source : Autorités nationales de différents pays ; *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586433407860>

devrait se transformer en un déficit massif, équivalent à 7.5 pour cent du PIB, ce repli étant en grande partie provoqué par la baisse des cours (et de la production dans certains pays). Des améliorations sont attendues dans les deux groupes en 2010. Les prévisions pour les dépenses publiques dans les pays exportateurs de pétrole tablent sur un financement de cet important déficit par les excédents accumulés auparavant. Mais ces pays devront continuer à investir dans des projets de diversification de leur économie, afin de réduire leur dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier. Pour les pays importateurs de pétrole, moins riches, les

allègements de dette et autres formes de soutien des institutions financières internationales et de leurs partenaires au développement bilatéraux seront particulièrement importants pour tenter de conserver une croissance positive du PIB pendant la récession mondiale actuelle. Là où l'inflation a franchi la barre des 10 pour cent, la monétisation du creusement prévu des déficits risque de se révéler délicate. De toute évidence, la plupart des pays africains doivent améliorer la mobilisation des ressources intérieures – un impératif qui fait progressivement son chemin (encadré 8).

Encadré 8 - Fiscalité, mobilisation des ressources intérieures et renforcement de la gestion des finances publiques : le Forum africain sur l'administration fiscale

En août 2008, des commissaires et des hauts responsables de l'administration fiscale de 39 pays se sont réunis à Pretoria (Afrique du Sud) avec des partenaires au développement – dont le Centre de politique et d'administration fiscales et la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE.

Les discussions ont porté sur la fiscalité, le renforcement de l'État et le développement des capacités en Afrique. La réunion a également permis de prendre acte des progrès réalisés, des enjeux et d'une nouvelle orientation possible en matière de politique et d'administrations fiscales africaines au XXI^e siècle. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour :

- (i) l'importance de la fiscalité dans le renforcement de l'État ;
- (ii) l'évolution de l'environnement fiscal en Afrique ;
- (iii) l'initiative africaine de renforcement des administrations fiscales africaines.

Il s'agissait de poser les jalons pour une nouvelle approche de la fiscalité, du renforcement de l'État et du développement des capacités des administrations fiscales africaines, mais aussi d'assurer le lancement d'un Forum africain sur l'administration fiscale. Un accord a été trouvé sur plusieurs points.

L'importance de la fiscalité dans le renforcement de l'État

Des États capables et responsables sont des acteurs indispensables pour appréhender et surmonter les défis actuels du développement au plan mondial.

Partout dans le monde, les gouvernements reconnaissent que la mobilisation des ressources est l'élément central de cet objectif et de leurs ambitions en matière d'OMD. Des systèmes fiscaux plus efficaces peuvent :

1. mobiliser l'assiette fiscale nationale, qui devient le mécanisme principal permettant aux pays en développement d'échapper à la dépendance vis-à-vis de l'aide ou d'une ressource unique ;
2. renforcer la légitimité du gouvernement à travers la promotion de sa responsabilité vis-à-vis des citoyens contribuables, une administration d'État efficace et une bonne gestion financière des affaires publiques ;
3. promouvoir la croissance économique, réduire les inégalités extrêmes et, par conséquent, améliorer sensiblement la vie des citoyens ;
4. parvenir à un partage plus équitable des coûts et des avantages de la mondialisation.

L'évolution de l'environnement fiscal en Afrique

Les économies développées et en développement, les ONG, les investisseurs privés et les organisations internationales devraient œuvrer ensemble à la promotion de systèmes fiscaux et d'administrations fiscales justes et efficaces, qui permettraient à chaque pays de retirer les fruits de ses résultats économiques et d'améliorer sa gouvernance de façon générale.

La problématique la plus pressante pour l'Afrique est de libérer les pays de leur dépendance à l'égard de l'aide étrangère et de leur endettement. Cela passe par le renforcement des capacités des États africains à mobiliser les ressources locales. Les recettes nationales devraient constituer la principale source de l'élargissement de l'espace fiscal en raison de leur durabilité, réduisant ce faisant la dépendance envers l'assistance des donateurs.

Chaque année entre 1991 et 2004, des milliards de dollars ont quitté le continent africain. Ces fuites de capitaux, estimées à 7.6 pour cent du PIB annuel de la région, font de l'Afrique la créancière nette des pays donateurs. Elles fragilisent aussi les assiettes fiscales des pays africains. La communauté internationale doit agir pour protéger l'assiette fiscale potentielle des pays en développement envers la fraude fiscale.

Dans l'ensemble, les rendements des impôts et le respect volontaire des obligations fiscales sont faibles dans la plupart des pays africains. L'assiette fiscale demeure étroite, alors que le secteur informel continue de croître. L'imposition des transactions internationales et, en particulier, des prix de transfert, devient toujours plus difficile. Les déperditions fiscales ne sont toujours pas quantifiées.

Au cours de la décennie à venir, les pays africains devront sensiblement élargir leurs sources de recettes et leurs assiettes fiscales, afin de compenser le manque à gagner des taxes commerciales résultant des obligations de l'OMC et des accords commerciaux régionaux.

L'initiative africaine de renforcement des administrations fiscales africaines

L'existence d'administrations fiscales efficaces est la clé d'un État responsable. L'amélioration de la performance des recettes fiscales requerra une optimisation importante de l'administration fiscale au moyen d'une meilleure qualité des services, de l'éducation des contribuables et de l'utilisation efficace de systèmes informatisés. Il faut aussi une coopération plus étroite entre les administrations fiscales dans le but de contrer la fraude fiscale et la planification fiscale agressive, et un renforcement des capacités de contrôle et de gestion des ressources humaines.

Les pays donateurs peuvent faire davantage pour soutenir les efforts de collecte de l'impôt dans les pays partenaires. Sur les 7.1 milliards USD dépensés en 2005 en aide bilatérale pour l'administration, la politique économique et la gestion financière du secteur public, seuls 1.7 pour cent ont été alloués à une aide à la fiscalité.

C'est dans ce contexte que les participants sont convenus d'examiner une nouvelle initiative qui se focaliserait sur le renforcement des capacités des administrations fiscales en Afrique et qui aiderait les gouvernements africains à respecter leurs engagements de Monterrey.

Les hauts responsables des administrations fiscales africaines présents à cette réunion ont mandaté un comité de pilotage des dirigeants d'administrations fiscales africaines. Celui-ci sera la voix de ces dirigeants et un instrument idéal pour concevoir des stratégies et des programmes conjoints en vue de développer cette initiative en leur nom. Il s'agira d'un programme africain reflétant les besoins et les stratégies africains. Les pays africains devront mener et gérer les priorités de ce programme avec le soutien des bailleurs de fonds, des autres administrations fiscales et des partenaires au développement. Cette initiative est l'occasion pour l'Afrique de formuler ses attentes en matière fiscale mais aussi de prendre l'initiative sur le continent.

Le nouveau Forum africain sur l'administration fiscale agira comme lieu d'échange des expériences sur les bonnes pratiques, d'évaluation des performances, d'amélioration de la coopération entre les administrations et de fixation d'une orientation stratégique pour les administrations fiscales africaines. Le Forum devra mener son propre travail de recherche sur la fiscalité du continent africain, développer des outils de diagnostic spécifiques pour les administrations fiscales africaines et concevoir un programme de renforcement des capacités. Le programme devra aussi s'appuyer sur les travaux du Forum de l'OCDE sur l'administration fiscale, ceux de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), du FMI, de la BAfD et des donateurs bilatéraux.

L'avenir de cette initiative

Pour faire avancer cette initiative, le comité de pilotage de dirigeants des administrations fiscales de l'Afrique du Sud, du Botswana, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, de l'Ouganda et du Rwanda s'est réuni au Cap (Afrique du Sud) en février 2009 afin de mettre au point le plan d'action du Forum africain sur l'administration fiscale. Avec les partenaires au développement intéressés, le comité de pilotage est convenu de l'adoption d'une feuille de route et de la création d'un secrétariat par intérim. La feuille de route prévoit un lancement officiel du Forum fin 2009. Entre temps, les travaux de recherche sur les systèmes fiscaux africains vont démarrer, tout comme l'élaboration et l'organisation d'un programme d'assistance technique aux responsables africains (la première manifestation était prévue à Kigali en avril 2009) et la construction d'un cadre pour les études de diagnostic.

Source : Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE.

Afrique du Nord

Le solde budgétaire moyen de la région a affiché un excédent équivalant à 5.3 pour cent du PIB en 2008, contre 3.6 pour cent en 2007. L'envolée du prix du pétrole a entraîné de substantielles augmentations du solde pour les plus grands pays exportateurs de la région, l'Algérie (un solde équivalant à 6.8 pour cent du PIB, contre 4.8 pour cent l'année précédente), et la Libye (34.5 pour cent du PIB en 2008, contre 26.2 pour cent en 2007). Alors qu'en Égypte, le déficit s'est creusé, à 6.8 pour cent du PIB en 2008 contre 5.6 pour cent en 2007, la Mauritanie et la Tunisie ont connu une situation plus stable. Le Maroc a pour sa part continué d'afficher un léger excédent. En 2009, tous les pays devraient voir leur solde budgétaire se détériorer, de manière très sensible pour les pays exportateurs de pétrole. En Algérie, l'excédent de 2008 devrait se transformer en déficit de 11.5 pour cent en 2009 et la Libye devrait voir fondre ses importants excédents de 2008. La situation devrait rester pratiquement identique pour tous les pays de la région en 2010.

Afrique de l'Ouest

Pour la plupart des pays de la région, les soldes budgétaires (dons compris) se sont détériorés en 2008. Quatre pays ont enregistré des déficits supérieurs ou équivalents à 4.5 pour cent du PIB : le Burkina Faso (6.4 pour cent), le Ghana (10 pour cent), le Mali (5.4 pour cent) et le Sénégal (4.5 pour cent). La Guinée-Bissau – qui avait détenu le record en 2007, avec un déficit de 10.3 pour cent du PIB – est temporairement repassée dans le vert, grâce aux allègements de dette. En 2009, ces cinq pays devraient connaître de lourds déficits, sans espoir d'amélioration. Le faible excédent du Nigeria enregistré en 2007 et en 2008 devrait céder la place à un déficit de 11.1 pour cent en 2009 puis du même ordre en 2010. À l'exception du Nigeria, qui dispose de confortables réserves dans lesquelles puiser, les pays d'Afrique de l'Ouest risquent d'avoir du mal à financer leurs déficits. Les projections de croissance du PIB présentées ici pourraient donc être revues largement à la baisse si les difficultés financières se traduisaient par des réductions dans les dépenses publiques programmées.

Afrique centrale

En 2008, cinq des sept pays de la région – dont la plupart sont des exportateurs de pétrole – ont affiché des excédents supérieurs à ceux de 2007. La RCA – qui a vu son léger excédent se contracter – et la RDC font exception. Dans ce dernier pays, le solde budgétaire est passé d'un faible excédent en 2007 à un déficit de 5.8 pour cent en 2008. Les prévisions pour 2009 et 2010 tablent sur une nouvelle contraction des excédents au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale, en RCA, en république du Congo et au Tchad. Le déficit de la RDC, déjà conséquent, devrait encore s'aggraver, et les perspectives d'inflation étant déjà sombres, elle devra faire appel à des sources extérieures pour le financer. Ce qui incite à prendre avec la plus grande prudence les (frileuses) prévisions de croissance du PIB de ces *Perspectives*.

Afrique de l'Est

La position budgétaire de la région (hors Somalie) s'est améliorée, le déficit budgétaire cumulé (dons compris) se résorbant de 3.6 pour cent du PIB en 2007 à 2.2 pour cent en 2008 grâce à une croissance alerte, à l'augmentation des recettes d'exportation et à une meilleure mobilisation des ressources. Mais les écarts entre les onze pays de la région sont considérables. Dans huit pays, les déficits se sont nettement résorbés améliorés ou sont restés modestes. Mais le déficit s'est aggravé ou s'est maintenu à un niveau important, en pourcentage du PIB, dans trois autres pays : le Burundi (8.9 pour cent, contre 3 pour cent en 2007) ; l'Érythrée (8.5 pour cent, en légère baisse par rapport aux 10 pour cent de 2007) ; et le Kenya (6.1 pour cent, contre 1.1 pour cent en 2007). Ces performances contrastées ont des explications très variables. Alors qu'au Kenya, le déclin de l'activité économique dans plusieurs secteurs suite aux troubles politiques du premier semestre 2008 est à l'origine de cette détérioration, aux Seychelles, le redressement est lié à l'application d'un programme d'austérité et de réforme. Au Soudan comme en Tanzanie, l'amélioration est due à une augmentation des recettes d'exportation en valeur. Comme la plupart de ces phénomènes sont transitoires, les perspectives pour 2009 sont assez différentes. Le léger excédent

affiché par le Soudan en 2008 devrait céder la place à un déficit de 10.6 pour cent du PIB. Au Burundi, à l'inverse, l'important allègement de dette attendu devrait provoquer un net excédent budgétaire. Quant au Kenya, son lourd déficit devrait retrouver des taux plus modestes, à 3 pour cent. L'Érythrée continuera pourtant de pâtir d'un important déficit. Les soldes budgétaires ne devraient guère évoluer en 2010 de sorte que le déficit global de la région devrait s'aggraver, à 4.8 pour cent du PIB en 2009 et à 5.2 pour cent en 2010.

Afrique australe

L'excédent budgétaire moyen des pays de la région s'est légèrement contracté, passant de 2.3 pour cent en 2007 à 1.9 pour cent en 2008. Mais neuf pays sur onze ont vu leurs excédents fondre ou leurs déficits s'aggraver. Seuls Maurice et la Zambie ont réduit le déficit de leur solde budgétaire, à environ 1 point de pourcentage du PIB dans les deux cas. Les prévisions pour 2009 sont dominées par les évolutions dans deux pays, l'Angola et l'Afrique du Sud. En Angola, l'excédent de 10.8 pour cent du PIB enregistré en 2008 devrait se transformer en un déficit de 8.7 pour cent en 2009, sous l'effet de la chute du cours du pétrole et des réductions de production exigées par l'OPEP. En Afrique du Sud, le déficit devrait se creuser sensiblement en 2009 à 3.7 pour cent (contre 1 pour cent du PIB en 2008). La récession mondiale, qui amenuise les recettes publiques, et la

décision du gouvernement d'appliquer des politiques contracycliques d'encouragement fiscal face à la crise expliquent ce résultat. Les équilibres budgétaires devraient s'améliorer dans pratiquement tous les pays de la région en 2010, avec la reprise de la croissance. Le déficit fiscal combiné pour la région tout entière devrait donc s'établir en 2009 et 2010 à respectivement 4.6 et 3.6 pour cent du PIB.

Balance des paiements

En 2008, la balance des opérations courantes de l'Afrique a affiché un excédent moyen équivalant à 3.3 pour cent du PIB, contre 2.2 pour cent en 2007. Ce chiffre global masque toutefois de profonds écarts entre pays. Les pays exportateurs nets de pétrole ont obtenu en 2008 un excédent commercial de 10.7 pour cent (un léger mieux par rapport aux 8.9 pour cent en 2007) alors que les pays importateurs nets ont connu un déficit commercial moyen conséquent, à 7.1 pour cent du PIB (contre 5.4 pour cent en 2007), à comparer à la moyenne de 1.6 pour cent observée sur la période 2000-05. Dans ce dernier groupe, seuls sept pays sur 40 ont réussi à redresser sensiblement leur balance courante (Burundi, Cameroun, Guinée, Liberia, Mali, Tchad et Swaziland). Les excédents commerciaux des pays exportateurs nets de pétrole devraient céder la place à des déficits de 3.5 et 2.4 pour cent du PIB en 2009 et 2010, sous l'effet de la baisse des prix et de la production de pétrole (dans les

Tableau 4 - Ratio moyen balance commerciale/PIB

Région	2000-05	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Afrique centrale	-4.1	1.9	-0.5	9.0	-5.4	-3.0
Afrique de l'Est	-5.5	-9.3	-9.3	-6.3	-7.6	-8.3
Afrique du Nord	5.6	14.9	12.1	11.5	0.7	1.1
Afrique australe	-1.1	-1.1	-3.3	-2.0	-6.8	-7.4
Afrique de l'Ouest	-2.4	4.4	-0.2	0.0	-8.4	-7.0
Afrique	0.6	4.8	2.2	3.3	-4.4	-4.1
<i>Par groupes :</i>						
<i>Afrique du Nord (avec le Soudan)</i>	<i>4.5</i>	<i>12.2</i>	<i>9.6</i>	<i>10.1</i>	<i>-0.6</i>	<i>-0.5</i>
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>-2.0</i>	<i>0.4</i>	<i>-2.4</i>	<i>-1.0</i>	<i>-6.9</i>	<i>-6.5</i>
<i>Pays exportateurs de pétrole</i>	<i>3.0</i>	<i>13.1</i>	<i>8.9</i>	<i>10.7</i>	<i>-3.5</i>	<i>-2.4</i>
<i>Pays importateurs de pétrole</i>	<i>-1.6</i>	<i>-4.2</i>	<i>-5.4</i>	<i>-7.1</i>	<i>-5.5</i>	<i>-6.4</i>

Note : Ces agrégats ne prennent pas en compte la Somalie, faute de données suffisantes.

Source : Autorités nationales de différents pays ; *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586436616128>

pays africains de l'OPEP). Parallèlement, le déficit actuel moyen des pays importateurs nets devrait s'améliorer en 2009, le tassement du prix des importations étant supérieur aux réductions de prix des exportations. La situation devrait à nouveau se détériorer légèrement en 2010, la reprise économique s'accompagnant d'un regain des importations.

D'une manière générale, la balance des paiements de l'Afrique a bénéficié ces dernières années de l'accroissement des IDE et de la réduction sensible du service de la dette dans de nombreux pays PPTTE (cf. section précédente). Pourtant, avec l'aggravation rapide des déficits courants liée à la récession mondiale, qui grignote les réserves internationales, les pays africains se tournent de plus en plus vers le FMI pour parer à une crise des parités des devises.

Afrique du Nord

Les pays de la région ont continué d'afficher en 2008 des écarts sensibles dans leurs balances commerciales. L'Algérie et la Libye jouissent toujours d'excédents confortables en 2008 et proches des niveaux de 2007, à environ 25 et 32 pour cent du PIB, malgré la faible progression des exportations d'hydrocarbures, le redressement des termes de l'échange compensant la forte augmentation en volume des importations. L'Égypte conserve un léger excédent, quelque peu inférieur à celui de 2007. Au Maroc et en Tunisie, les déficits restent modérés bien qu'en aggravation, à respectivement 3.7 et 4.2 pour cent du PIB. Le déficit de la Mauritanie a légèrement reflué en 2008, à 9.3 pour cent, contre 11.3 pour cent en 2007. En 2009 comme en 2010, les excédents de l'Algérie et de la Libye devraient s'effondrer brutalement, plombés par la dégringolade des cours du pétrole. L'Égypte devrait afficher un faible déficit en 2009. Au Maroc et en Tunisie, les choses devraient s'améliorer légèrement. En Mauritanie, le déficit, déjà considérable, devrait encore se creuser. La situation ne devrait guère évoluer en 2010. Résultat, l'excédent commercial de l'Afrique du Nord s'est replié, de 12.1 pour cent du PIB en 2007 à 11.5 pour cent en 2008, et il devrait chuter à 1 pour cent seulement environ en 2009 et en 2010.

Afrique de l'Ouest

En 2008, huit des 16 pays de la région ont affiché des déficits commerciaux allant d'environ 7 à 14 pour cent du PIB. Dans trois autres cas, ces déficits ont même été supérieurs, entre 18 et 34 pour cent. Seuls la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont affiché des excédents. La balance commerciale moyenne de la région est dominée par le Nigeria, où l'excédent enregistré en 2008 (3.2 pour cent du PIB) est resté proche de celui de 2007. En 2009, la situation devrait radicalement évoluer pour de nombreux pays, sous l'effet de la crise mondiale qui affecte les termes de l'échange. Par ailleurs, les volumes d'importations de certains vont baisser, à cause du ralentissement des grands programmes d'investissement (Liberia) quand d'autres mettront un frein aux investissements publics du fait des contraintes de leur balance des paiements. Les déficits en Gambie, en Guinée, au Mali, au Sénégal et au Togo, exprimés en pourcentage du PIB, vont en conséquence se résorber et être contenus entre 3.8 et 9.5 points de pourcentage. Au Liberia, le déficit devrait passer de 28.8 pour cent en 2008 à 5.7 pour cent en 2009. Au Nigeria, l'excédent de 2008 va céder le pas à un déficit de 9.1 pour cent en 2009. Les prévisions tablent sur un léger creusement des déficits en 2010 dans la plupart des pays. Au Nigeria cependant, les hypothèses de redressement des cours du pétrole et de reprise de la production laissent penser que le déficit devrait se résorber légèrement. La balance commerciale de la région devrait donc afficher un déficit de 8.4 pour cent en 2009 et de 7 pour cent en 2010.

Afrique centrale

La région a connu un excédent commercial moyen équivalent à 9 pour cent du PIB en 2008 (contre un déficit équivalent à 0.5 pour cent en 2007), grâce essentiellement à l'augmentation en valeur nominale des exportations de pétrole en Guinée équatoriale, au Gabon, en république du Congo et au Tchad. Le Cameroun et la RDC ont eux aussi affiché un léger excédent, signe d'une amélioration de leurs comptes courants par rapport à 2007. Mais le déficit de la RCA s'est nettement creusé, à 9.4 pour cent du PIB (contre 6.1 pour cent en 2007). Les cours du pétrole devant

connaître une baisse en 2009, les excédents des pays exportateurs de pétrole devraient fondre – en particulier en république du Congo, qui doit s'attendre à un lourd déficit. La situation ne devrait guère évoluer sur ce front en 2010. Les pays d'Afrique centrale pris ensemble devraient donc afficher un déficit de leur balance courante de respectivement 5.4 et 3 pour cent en 2009 et en 2010.

Afrique de l'Est

Le déficit commercial moyen de la région s'est légèrement résorbé en 2008, à 6.3 pour cent du PIB (contre 9.3 pour cent en 2007), à comparer avec une moyenne de 5.5 pour cent pour la période 2000-05. Tous les pays d'Afrique de l'Est, à l'exception du Soudan, sont importateurs nets de pétrole. Bon nombre d'entre eux importent aussi des engrais et des denrées alimentaires. Ils ont donc été particulièrement touchés par la flambée des cours en 2008 et ont vu leurs comptes courants se dégrader. Au Soudan, seul pays exportateur net de pétrole de la région, le déficit s'est nettement amélioré, reculant à 3.4 pour cent contre 16.3 pour cent en 2007. La faiblesse persistante des cours du pétrole attendue en 2009 et 2010 devrait renverser cette situation, les déficits s'améliorant ou restant pratiquement identiques dans les pays importateurs nets, mais s'aggravant au Soudan. La situation ne devrait guère évoluer en 2010. Pour l'Afrique de l'Est, le déficit commercial combiné devrait atteindre respectivement 7.6 et 8.3 pour cent du PIB en 2009 et en 2010. Ce creusement des déficits épuise les réserves de change, en particulier en Éthiopie.

Afrique australe

Au niveau de la région, l'aggravation des déficits courants dans neuf des onze pays en 2008 a été compensée par les excédents enregistrés par l'Angola, nourris par la flambée du pétrole et, dans une bien moindre mesure, par l'augmentation importante des transferts nets au Swaziland. Parmi les pays déficitaires, Madagascar a vu ses chiffres passer de 13.9 pour cent du PIB en 2007 à 25.8 pour cent, les importations de biens d'investissement liés à un grand projet minier ayant nettement augmenté. En 2008, le compte

courant de l'Afrique du Sud a affiché un déficit de 7.8 pour cent du PIB, plombé par la chute des exportations et l'augmentation des importations provoquée par l'application d'un programme ambitieux de modernisation des infrastructures. Ce programme, qui exige de lourdes importations de biens d'équipement, étant appelé à se poursuivre en 2009, le déficit du pays devrait s'établir autour de 6.4 pour cent du PIB, sachant que le prix des exportations et la valeur du ZAR auront également un impact. En Angola, le reflux des cours du pétrole et la réduction de la production imposée par l'OPEP en 2009 devraient faire basculer la balance courante, qui passera d'un excédent de 12.9 pour cent en 2008 à un déficit de 8.1 pour cent. La situation ne devrait guère évoluer en 2010. Ce faisant, le déficit de la balance commerciale de la région tout entière devrait donc s'aggraver, de 2 pour cent environ en 2008 à respectivement 6.8 et 7.4 pour cent en 2009 et 2010. Dans certains pays – comme le Malawi – les réserves de change ont atteint des niveaux critiques. Le soutien du FMI devient donc vital pour éviter d'aggraver les effets de la crise.

Les objectifs du Millénaire pour le développement : les avancées

À six années à peine de l'échéance fixée par la communauté internationale pour la réalisation des OMD, les rapports mondiaux indiquent qu'aucun des pays d'Afrique subsaharienne n'est sur la voie d'atteindre l'ensemble des objectifs d'ici 2015. Ce constat masque inévitablement la diversité des résultats obtenus dans chaque pays et, notamment, les progrès remarquables de certaines nations.

Depuis quelques années, le contexte économique et politique a évolué favorablement, en raison du recul significatif du nombre de pays en conflit et des bonnes performances économiques de l'Afrique. Plusieurs pays africains ont engagé des réformes démocratiques, mené des politiques macro-économiques rigoureuses et appliqué des réformes visant à accélérer la croissance. Toutefois, ces conditions propices à la croissance et à la réalisation des OMD

sont actuellement menacées par l'augmentation du cours des denrées alimentaires, le ralentissement de la croissance économique mondiale mais aussi par les risques permanents de conflits et les changements climatiques à long terme. Les conséquences de la crise alimentaire et des changements climatiques sur la capacité des pays africains à éradiquer la pauvreté et à réaliser les objectifs de développement humain rendent plus que nécessaire l'intégration des OMD dans les programmes nationaux, appuyée par un renforcement de la détermination des dirigeants politiques et des appuis financiers des organisations de coopération au développement.

Le tableau 5 – *Progrès vers la réalisation des OMD* – est construit à partir d'une méthodologie reposant sur le calcul d'un indicateur de progrès pour chaque cible. Cet indicateur est obtenu en comparant le taux de croissance actuel au taux de croissance nécessaire pour réaliser l'objectif en 2015. Quatre niveaux de progrès sont ainsi identifiés : « atteint », lorsque l'objectif est déjà atteint ou est en passe de l'être ; « en bonne voie », lorsque les progrès s'annoncent suffisants si les tendances perdurent ; « insuffisant », pour indiquer la lenteur des progrès réalisés ; et enfin « détérioration », pour signaler un retournement de tendance par rapport à la cible. La figure 8 – *Répartition des pays selon le statut des OMD* – présente la distribution des pays africains en fonction de la valeur atteinte par indicateur pour chaque pays. L'analyse des progrès réalisés pour chaque objectif permet de prendre la mesure des tâches qui restent à accomplir.

Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 USD par jour

Des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne, celle-ci passant de 58 pour cent en 1999 à 50 pour cent en 2005. Parmi les 48 pays pour lesquels les données sont disponibles, le Cameroun, le Cap-Vert, le Ghana, le Kenya, la Mauritanie et le Sénégal

enregistrent, aux côtés des pays d'Afrique du Nord, les meilleures performances et ont toutes les chances d'atteindre la cible prévue. De même, le Bénin, la Guinée, l'Ouganda, la république du Congo et le Swaziland sont en bonne voie d'atteindre cet objectif, malgré des taux de pauvreté encore supérieurs à la moyenne.

En revanche, plus de la moitié des pays africains, soit ont réalisé des progrès insuffisants faisant décrocher l'indicateur de la cadence chronologique requise, soit ont connu une détérioration de leur taux de pauvreté. Il s'agit majoritairement de pays d'Afrique l'Ouest (dix) et australe (neuf). Si les tendances se poursuivent, aucun de ces pays ne parviendra à atteindre l'objectif. La situation est d'autant plus alarmante que, parmi eux, certains ont des taux de pauvreté très largement supérieurs à la moyenne et risquent de se marginaliser complètement par rapport aux autres pays. En dépit de bonnes performances économiques et d'une amélioration du climat politique, le rythme de croissance n'a pas été suffisant pour accélérer la réduction de la pauvreté. L'existence de fortes inégalités initiales de même que la croissance démographique font que la croissance n'atteint pas suffisamment les couches les plus pauvres de la population.

La capacité des pays africains à atteindre cette cible est d'ailleurs actuellement compromise par les bouleversements de l'économie mondiale marqués par la hausse du prix des denrées alimentaires et les turbulences financières susceptibles d'annihiler les progrès déjà enregistrés. En raison de la forte proportion de la population pauvre vivant en milieu rural et de la faible productivité de l'agriculture, ces évolutions rendent plus que nécessaire une intervention d'urgence pour favoriser une amélioration durable de la productivité agricole.

Cible 2 – Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Concernant la lutte contre la faim, les progrès accomplis sont mitigés. En Afrique subsaharienne, la proportion de la population sous-alimentée a diminué,

passant de 32 pour cent en 1990 à 28 pour cent en 2005, mais les efforts accomplis sont lents et ne garantiront pas l'atteinte de cette cible pour 2015. En Afrique subsaharienne, un tiers de la population concentrée en Afrique centrale et de l'Est souffre de la faim. L'Angola, Djibouti, le Ghana, le Mozambique et le Tchad ont enregistré des améliorations significatives. En revanche, l'incidence de la faim s'est aggravée au Burundi, aux Comores, en Guinée-Bissau, au Liberia et en RDC et, dans une moindre mesure, au Botswana, en Gambie, à Madagascar, en Sierra Leone, au Swaziland et en Tanzanie. Enfin, dans les pays d'Afrique du Nord ainsi que l'Afrique du Sud, le Mali, Maurice, la Zambie et le Zimbabwe, les progrès ont été modestes.

La sécurité alimentaire est toutefois confrontée à de nouvelles menaces, avec l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du pétrole, la pression démographique et la faible productivité agricole, alors qu'une part considérable de la population vit en zone rurale.

Objectif 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 – D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Taux net de scolarisation en primaire

En Afrique subsaharienne, 23 millions d'enfants ont été scolarisés en 2006 alors qu'ils étaient 16 millions en 1999. La région a enregistré une augmentation de son taux de scolarisation dans le primaire de 14 points entre 1999 et 2006, celui-ci passant de 56 à 70 pour cent. Cependant, la forte augmentation du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (+26 millions d'ici 2015) exigera des efforts accrus. En dépit de ces progrès, seuls 49 pour cent des pays ont atteint (18) ou sont en passe d'atteindre (huit) la cible d'ici 2015. L'Afrique du Sud, Madagascar, le Malawi, Maurice, São Tomé et Príncipe, les Seychelles et la Tanzanie rejoignent les pays d'Afrique du Nord, qui ont déjà atteint la

cible. Certains pays, qui avaient des taux inférieurs ou proches de 50 pour cent en 1990, ont enregistré des performances remarquables, avec des taux nets de scolarisation (TNS) supérieurs à 70 pour cent en 2006 : c'est le cas du Bénin, de l'Éthiopie (dont le taux est passé de 22 à 71 pour cent), de la Guinée, du Malawi, de la Mauritanie, du Mozambique et de la Tanzanie. L'élimination des droits d'inscription et la mise en œuvre de programmes de construction d'écoles, notamment dans les zones rurales, expliquent sans doute les progrès accomplis. Pourtant, la moitié des pays de la région n'atteindront pas la cible. Dans certains, les progrès sont quasiment inexistantes (Guinée-Bissau, RCA, RDC, Sierra Leone et Somalie) ou ont même parfois marqué un recul important (Angola, Botswana, Cap-Vert et Liberia).

Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année

La scolarisation des enfants dans le primaire est une condition nécessaire mais non suffisante pour une éducation primaire universelle. L'augmentation du taux d'achèvement dans le primaire représente un véritable défi pour la région. Les performances enregistrées pour les taux de scolarisation n'ont pas été accompagnées d'une progression suffisante en termes d'achèvement du primaire. En Afrique subsaharienne, plus de 30 pour cent des enfants scolarisés n'achèvent pas ce cycle (contre 10 pour cent en Afrique du Nord). Tandis que les TNS sont proches de 100 pour cent dans les pays d'Afrique du Nord et dépassent les 85 pour cent dans onze pays d'Afrique subsaharienne, ils sont particulièrement faibles au Burkina Faso, en Érythrée, au Niger et en RCA. De même, bien que le taux d'alphabétisation ait progressé depuis 1990 (de 66,5 pour cent en 1990 à 73 pour cent en 2006), les progrès accomplis restent encore très insuffisants pour la réalisation d'un taux de 100 pour cent d'ici 2015. En 2006, hormis les pays d'Afrique du Nord, seuls dix pays dont les taux initiaux étaient déjà élevés enregistrent des taux supérieurs à 90 pour cent tandis que, dans huit pays, moins de 50 pour cent des jeunes sont alphabétisés.

Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les progrès réalisés dans l'élimination des disparités de genre dans l'accès à l'éducation primaire sont les plus significatifs. L'Afrique de l'Est obtient les meilleurs résultats en la matière, suivie de l'Afrique du Sud et de l'Afrique du Nord. L'Afrique australe fait figure de lanterne rouge. Ainsi, 67,9 pour cent des pays ont atteint ou sont en bonne voie de réaliser la cible d'ici 2015 et plus de 80 pour cent ont un taux supérieur ou proche de la moyenne. Le Bénin, la Gambie, la Guinée et la Mauritanie sont en voie de réaliser la parité, avec des écarts diminuant de plus de 30 points depuis 1990. Certains pays (Gambie, Malawi, Mauritanie, Rwanda) affichent d'ailleurs un avantage en faveur des filles. En revanche, les disparités restent particulièrement élevées et n'enregistrent que de faibles améliorations en Guinée-Bissau, en RCA, en Somalie et au Tchad. Enfin, quatre pays (Cap-Vert, Érythrée, Lybie et Swaziland), pourtant proches de la moyenne en termes de statut, n'ont pas progressé. Les performances dans le primaire se sont dans une moindre mesure reproduites dans le secondaire, où les disparités entre les pays sont corrélées à celles que l'on retrouve dans le primaire.

Bien que l'élimination des disparités de genre dans la scolarisation représente en soi un objectif majeur de développement, encore faut-il que les femmes puissent avoir l'opportunité d'accéder au marché du travail et de participer aux prises de décisions politiques. Dans ce domaine, les progrès réalisés sont mitigés. Ainsi, la réduction des disparités de genre dans la participation au marché du travail est peu significative. En revanche, la représentation des femmes dans la sphère politique, bien que faible, est en progression. Ainsi dans douze pays, le pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a plus que doublé entre 1990 et 2007. Le Rwanda affiche la meilleure performance, avec un taux de 56 pour cent en 2008, suivi du Mozambique (34,8 pour cent) et de l'Afrique du Sud (32,8 pour cent). En revanche les écarts, déjà très élevés, se maintiennent à São Tomé et Príncipe et se creusent davantage au Mali et au Tchad.

Objectif 4 – Réduire la mortalité infantile

Cible 4 – Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Dans l'ensemble, l'Afrique a enregistré une baisse de 12,85 pour cent du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 1992 et 2007 – alors qu'il faudrait un taux de régression annuel de 8 pour cent pour que l'objectif soit atteint à la date butoir. La survie de l'enfant représente un véritable défi pour la région. Mais cette tendance masque des disparités selon les régions et les pays. Tandis que ce taux régresse de 55 pour cent en Afrique du Nord, un renversement de tendance se manifeste en Afrique centrale, avec une augmentation de 13 pour cent du taux de mortalité infantile. Seuls 32,7 pour cent des pays ont atteint ou sont en bonne voie d'atteindre l'objectif pour 2015. Hormis les pays d'Afrique du Nord, certains pays (Comores, Érythrée, Gabon, Malawi, Mauritanie et Namibie) qui ont déjà atteint l'objectif ont accompli des progrès remarquables (avec plus de 45 pour cent de réduction) à partir de taux de mortalité initialement élevés. De même, Djibouti, la Gambie, Madagascar et l'Ouganda, sur la bonne voie, ont enregistré des taux de régression de l'ordre de 40 pour cent. Néanmoins, dans 31 pays, les progrès observés sont nettement insuffisants, et quatre pays (Angola, Côte d'Ivoire, Nigeria et RDC) affichent une dégradation de l'indicateur. Il s'ensuit une proportion importante de pays avec un statut inférieur à la moyenne. Il existe d'ailleurs une forte corrélation entre le statut et les progrès réalisés dans l'objectif 1 et le statut atteint en termes de mortalité infantile. Les décès sont imputables à la pauvreté, responsable d'un accroissement de la malnutrition, et d'un recul des conditions d'hygiène réduisant les défenses immunitaires et provoquant des maladies qui pourraient être prévenues par immunisation. La rougeole est la première cause de mortalité des enfants en Afrique, devant le sida, la tuberculose et le paludisme (rapport de l'OMS 2008). Bien que la couverture vaccinale contre la rougeole ait enregistré une amélioration en Afrique subsaharienne (de 56 pour cent en 1990 à 72 pour cent en 2006), elle reste insuffisante pour assurer de manière efficace les chances de survie des enfants. Au-delà de la tendance moyenne,

l'ampleur du défi que représente la survie de l'enfant varie d'un pays à l'autre. Les performances remarquables réalisées dans certains pays même pauvres (Érythrée, Malawi et Namibie) laissent penser que des progrès sont possibles avec une volonté politique et des ressources suffisantes ainsi que des stratégies ciblées.

Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle

Cible 5 – Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

L'évolution des taux de mortalité maternelle en Afrique alerte sur la nécessité d'une intervention urgente au regard de l'atteinte de l'objectif 5. Selon une étude de l'OMS (2008), près de 265 000 décès maternels, soit la moitié des décès maternels dans le monde, ont été enregistrés en Afrique subsaharienne. Le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances va de 2 100 en Sierra Leone à 23 à Maurice, et huit pays présentent des taux supérieurs à 1 000. Avec une diminution de moins de 1 pour cent entre 1990 et 2007, le chemin à parcourir pour atteindre la cible est encore très long. Hormis l'Afrique de l'Est, qui a connu une baisse de 49 pour cent à partir de taux initiaux relativement élevés, les autres régions affichent une stagnation ou une détérioration de la santé maternelle.

Seuls 26,9 pour cent des pays ont réalisé des efforts suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2015. Tandis que l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, Maurice et la Tunisie ont atteint la cible à partir de taux initialement faibles, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Mozambique et le Rwanda ont accompli des performances remarquables, avec une réduction de la mortalité maternelle de plus de 50 pour cent (voire de plus de 60 pour cent pour certains). Affichant des indices désormais inférieurs à 1 000, ces pays ont pu améliorer leur statut face à cette cible. En revanche, dans 21 pays, la santé maternelle se dégrade avec des augmentations du taux de mortalité dépassant parfois 60 et 70 pour cent. La situation est particulièrement préoccupante en Guinée, au Liberia, au Mali, au Malawi et en RCA, dont les taux sont désormais proches du seuil critique de 1 000, de même qu'en Angola et en Sierra Leone, où la perspective des 1 000 semble s'éloigner de plus en plus.

Les causes de la mortalité maternelle sont liées à des complications à la suite d'une grossesse ou d'un accouchement. Les principales causes recensées sont, par ordre décroissant, l'hémorragie, la septicémie et les infections (incluant le VIH), les troubles hypertensifs, les complications liées à un avortement et la dystocie. Le Niger est le pays où le risque de décès maternel sur une vie entière est le plus élevé, avec un ratio de un décès lié à la grossesse pour sept femmes, contre un décès pour 3 300 femmes à Maurice (un décès pour 15 femmes au Mali). Enfin, le nombre de grossesses chez les adolescentes (15-19 ans) représente un facteur de risque. En dépit d'une baisse sensible depuis les années 1990 (de 121 pour 1 000 en 1997 à 103,5 en 2007), la fécondité des adolescentes reste particulièrement élevée en Afrique australe (185,3) et en Afrique de l'Ouest (124,1). Avec un taux de 218,8 pour 1 000, le Liberia affiche le niveau le plus élevé. Ces situations pourraient être évitées par une amélioration de l'accès et de la qualité des soins de santé destinés aux femmes, l'accès universel aux services de santé génésiques et au planning familial, la prévention de grossesses non désirées et une amélioration du niveau d'éducation des femmes. En 2007 seules 50 pour cent des Africaines qui accouchent le font sous la surveillance d'un personnel de santé qualifié – contre 45 pour cent en 1990 – avec de fortes disparités selon les pays : de 10 pour cent en Éthiopie à 95 pour cent en Algérie. Même lorsque les dispositifs existent, ils peuvent être hors de portée des segments les plus pauvres de la population. Outre leur qualité insuffisante, les services de santé sont souvent d'un accès inégal selon le milieu de résidence, en raison du manque d'infrastructures de communication entre les zones urbaines et rurales, mais aussi en fonction de la richesse des ménages et du niveau d'éducation des femmes.

Objectif 6 – Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 6 – D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle

L'objectif visant à stopper la propagation du sida est hors de portée pour l'Afrique d'ici 2015. En 2007,

22 millions d'adultes en Afrique subsaharienne vivent avec le VIH et 1.5 million de décès sont dus au sida. Bien que la prévalence du VIH se stabilise dans certains pays, son taux est passé de 2.1 pour cent en 1990 à 4.9 pour cent en 2007 à l'échelle du continent. L'Afrique australe reste la région la plus touchée (avec des taux supérieurs à 15, voire 20 pour cent), alors que les taux sont inférieurs à 10 pour cent en Afrique de l'Ouest, centrale et du Nord. Seuls le Ghana, le Kenya, le Rwanda semblent avoir atteint la cible. De même l'Ouganda, qui présentait un taux initial de 13.7 pour cent, a réalisé suffisamment d'efforts pour inverser la tendance. En revanche, dans plus de 8 pays sur 10, le taux de prévalence du VIH n'a pas suffisamment diminué quand il n'a pas au contraire augmenté. Un trait marquant de l'épidémie est la vitesse à laquelle elle évolue. En Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland, le taux est passé de moins de 1 pour cent à des taux supérieurs à 20 pour cent. Les personnes atteintes par le VIH sont majoritairement des femmes (59 pour cent). Les taux d'infection des femmes enceintes sont très élevés, ce qui augmente les risques de transmission aux enfants. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'orphelins du sida représente un problème majeur de développement pour l'Afrique en raison de ses effets négatifs sur la réalisation des autres objectifs. En Afrique australe, plus de 70 pour cent des enfants orphelins le sont à cause du sida. Même là où la prévalence du VIH se stabilise, le nombre d'orphelins continuera d'augmenter en raison du décalage entre le moment où la personne contracte la maladie et celui où elle décède. Bien que des traitements efficaces existent, des inégalités d'accès demeurent selon les pays. Au Botswana et en Namibie, plus d'un tiers des personnes ayant besoin d'un traitement antirétroviral le reçoivent alors qu'elles ne sont que 10 pour cent en Éthiopie, au Lesotho, au Mozambique, au Nigeria, en Tanzanie et au Zimbabwe. L'épidémie de VIH a pour effet d'augmenter le nombre de cas de tuberculose. En dépit des traitements existants et d'un taux d'immunisation de 84 pour cent, l'incidence de la tuberculose n'a pas reculé – sauf en Afrique du Nord, au Ghana, au Mali, à Maurice, à São Tomé et Príncipe, aux Seychelles et en Somalie. Le nombre de cas de tuberculose atteint le niveau le plus élevé en Afrique australe et, avant tout, au Swaziland (1 262 cas pour 100 000 personnes). L'Afrique australe enregistre

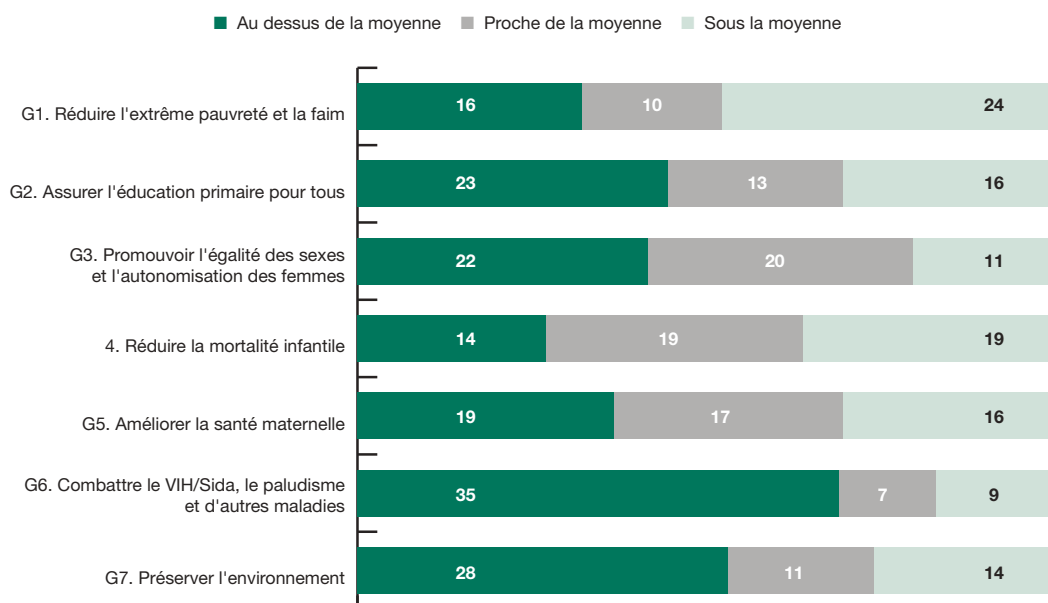
d'ailleurs la plus forte augmentation comparée aux autres régions, avec une progression du nombre de cas de 58 pour cent entre 1990 et 2005.

Objectif 7 – Préserver l'environnement

L'objectif 7 prévoit d'assurer un environnement durable en améliorant l'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. En dépit d'une augmentation du taux de couverture de la population ayant accès à des sources d'eau potable, de 56 pour cent en 1990 à 64 pour cent en 2006, cette progression reste insuffisante pour que la cible soit atteinte d'ici 2015 par l'ensemble des pays africains. Quatorze pays ont atteint un taux de couverture inférieur à 55 pour cent, l'Éthiopie enregistrant le taux le plus faible et Maurice le plus élevé. En outre, l'accès à l'eau potable est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (85 pour cent contre 51 pour cent). Du point de vue des progrès accomplis, un peu plus de 60 pour cent des pays (32) ont atteint ou sont sur la voie d'atteindre la cible. Ainsi, partant de taux initiaux relativement faibles, le Ghana, le Lesotho, le Liberia et la Namibie ont réalisé des progrès remarquables. La tendance est également prometteuse pour l'Angola, le Mali, la Mauritanie et la RCA. Pourtant, 14 pays enregistrent une mauvaise performance, avec des progrès inexistants (Seychelles) ou une diminution de leur taux de couverture (Algérie, Comores, Éthiopie, Guinée équatoriale, république du Congo, Somalie). Le défi reste l'extension de la couverture en faveur des personnes les plus pauvres des zones rurales et des bidonvilles.

L'accès aux services d'assainissement est encore plus préoccupant. L'Afrique n'a guère progressé dans ce domaine, passant d'un taux de 33 pour cent en 1990 à seulement 38 pour cent en 2006. La couverture est la plus élevée en Afrique du Nord et la plus faible en Afrique de l'Ouest. Pourtant, l'accès à l'assainissement est un élément clé pour d'autres secteurs tels que la santé, l'environnement, l'éducation mais aussi la parité entre les sexes. La croissance démographique et l'accélération des concentrations urbaines, avec la bidonvilisation, aggraveront inéluctablement la situation au détriment de la santé et de l'environnement. Finalement, en raison

Figure 8 - Répartition des pays en fonction du statut des OMD



Source : Banque africaine de développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580636166514>

des perspectives démographiques, l'enjeu n'est pas de réduire l'écart entre ceux qui ont ou n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement pour atteindre l'objectif mais bien de tenir compte de toutes les personnes non desservies qui viendront au monde d'ici 2015.

Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Pour assurer l'atteinte des sept premiers OMD, les pays donateurs devront fournir davantage d'aide, rendre les allègements de la dette consentis plus durables et opter pour des règles commerciales plus équitables. Or, comme les sections antérieures l'ont montré, les progrès ont été largement insuffisants – à l'exception des allègements de la dette extérieure.

Gouvernance et politique

Globalement, la stabilisation politique et sociale progresse sur le continent, les gouvernements étant tenus de rendre davantage de comptes à des populations de plus en plus sensibilisées. L'organisation périodique

d'élections en témoigne, tout comme les réformes structurelles de l'administration publique, qui ont amélioré la gouvernance et renforcé la transparence. Pourtant, la capacité administrative des États reste faible, entravant la consolidation des institutions démocratiques (en particulier dans les États fragiles) et, dans plusieurs pays, l'appareil judiciaire n'est pas considéré comme une priorité pour les hommes politiques. Les manquements dans l'application des réglementations sont monnaie courante et limitent ce faisant le respect de l'État de droit.

Comme l'édition 2008 des PEA le signalait, la violence lors de manifestations ou de grèves, l'expression ordinaire du mécontentement populaire, reste typique de la vie politique dans plusieurs pays en 2008. Depuis la fin de l'année 2007, où l'augmentation du coût de la vie a déclenché des troubles, les considérations de politique économique gagnent du terrain et les autorités ont dû naviguer entre des mesures indispensables pour mettre fin à la grogne et le souci d'éviter un autoritarisme délétère pour les droits civiques et, en particulier, la liberté de la presse. À quelques exceptions près, l'attitude des gouvernements confrontés à ces problèmes s'est

révélée constructive. Toute la difficulté consistera à conserver ce cap alors même que les dépenses publiques s'amenuisent et que l'aide des bailleurs de fonds semble incertaine.

Conflits et troubles politiques

Malgré la stabilisation et la démocratisation progressives qui caractérisent la plupart des pays, dans d'autres la situation s'est dégradée par rapport à 2007, avec l'aggravation de conflits de longue date ou de l'instabilité sociale, la recrudescence de troubles dans des pays qui avaient recouvré depuis peu leur stabilité, ou encore des remous sporadiques dus à l'augmentation du coût de la vie dans des pays plutôt stables par ailleurs.

Plusieurs pays ont réussi, alors qu'ils sortaient d'un conflit, à conjuguer normalisation macro-économique et promotion de la stabilité sociale. L'Angola et le Mozambique en témoignent, le premier ayant organisé les premières élections démocratiques depuis la fin de la guerre civile – les deuxièmes seulement depuis son indépendance. Bien que l'insécurité reste préoccupante, surtout dans les zones urbaines, la stabilité s'est améliorée au Liberia et en Sierra Leone après dix ans de conflits particulièrement destructeurs. En Côte d'Ivoire, après six ans de troubles civils, la situation continue de se stabiliser. La signature de l'accord de Ouagadougou, en mars 2007, n'a pas encore débouché comme prévu sur la tenue d'élections mais elle a su mettre un terme aux hostilités et amener à la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Les violences ont sensiblement diminué des deux côtés et la détente du climat social a permis à l'État de reprendre le contrôle du nord du pays et de recommencer à assurer les services de base. La région des grands Lacs semble enfin poser les jalons d'une prochaine amélioration. En Ouganda, le conflit a perdu de sa vigueur avec l'élaboration d'un accord de paix en avril 2008 (que les rebelles n'ont pas encore signé). En RDC, alors même que le conflit était reparti de plus belle, la coopération fructueuse entre les gouvernements de Joseph Kabila, en RDC, et de Paul Kagame, au Rwanda, a permis de conclure l'année par l'arrestation du chef d'un des groupes rebelles qui attisaient la violence dans la région du Nord-Kivu.

Ces améliorations, aussi bienvenues soient-elles, ne peuvent occulter une certaine recrudescence des tensions politiques. L'année avait démarré sur une note positive en RDC, avec l'organisation d'une conférence de paix à Goma, début janvier. Mais les heurts violents entre l'armée et différents groupes rebelles ont envenimé la situation dans les régions du nord-est, entretenant l'instabilité dans la région tout entière pendant pratiquement toute l'année. Au Tchad, le conflit opposant le président Deby à la rébellion a tourné à la guerre ouverte avec l'attaque de la capitale N'djamena par les rebelles. L'armée régulière, aidée par la France, a repris le contrôle mais les accrochages se sont poursuivis toute l'année, attisés par des tensions ethniques et religieuses. Au Soudan voisin et dans la corne de l'Afrique, la situation reste houleuse. La guerre du Darfour continue de faire des victimes civiles et la situation humanitaire risque de tourner à la catastrophe, le président Omar el-Béchar ayant chassé les ONG humanitaires internationales début 2009 en réaction au mandat d'arrêt émis contre lui par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Dans le pays sans État qu'est devenue la Somalie, la situation reste critique et la guerre civile entre dans sa 18^e année. La signature d'un accord de paix en juin 2008 entre le gouvernement fédéral de transition (GFT) et l'Alliance pour la relibération de la Somalie (ARS) n'a pas mis fin aux combats, et l'absence d'un véritable État menace la sécurité de toute la région. Au-delà des combats incessants entre groupes rivaux, les actes de piraterie contre des navires commerciaux se sont multipliés en 2008, rendant la côte dangereuse. Les armes de contrebande qui pénètrent en Somalie alimentent par ailleurs un trafic avec d'autres pays de la région. En Afrique centrale et orientale, le Burundi et la RCA ont eu du mal à se remettre des conflits récents, et des épisodes de violence dramatique ont menacé les accords de paix.

On observe également un regain d'activités violentes de la part de plusieurs mouvements rebelles. Depuis le milieu de l'année 2007, la rébellion touareg s'est intensifiée au Mali et au Niger, multipliant les meurtres et les rapt de militaires et d'étrangers. Alors que les autorités du Niger refusent de reconnaître la rébellion et de négocier avec les Touaregs, le Mali a signé un

accord de paix avec eux en avril 2008. Mais le retour à la normale n'est pas encore complet. Au Nigeria, le conflit dans le delta du Niger s'est poursuivi en 2008. Ces incidents auraient provoqué depuis 2005 une perte de production d'environ 20 pour cent. Malgré la création d'un ministère en 2008 pour remédier à ce problème, la pacification se fait toujours attendre.

Au Kenya, des affrontements ont éclaté après les élections contestées de décembre 2007 faisant 1 300 victimes et entraînant le déplacement de plus de 350 000 personnes.

L'année 2008 aura connu un certain nombre de coups d'État. En Mauritanie, la junte militaire a été officiellement sanctionnée par l'UA, qui a plaidé pour un retour à l'ordre constitutionnel après que l'armée eut renversé, en août 2008, le premier président jamais élu démocratiquement, Mohamed Abdallahi. En décembre et après des mois de troubles, l'armée a pris le pouvoir en Guinée, profitant de la disparition de l'ancien président Lansana Conté. La série de coups d'État s'est poursuivie en 2009 avec l'assassinat par l'armée du président João Bernardo Vieira, en Guinée-Bissau, après deux tentatives ratées en 2008. Le pays est particulièrement instable depuis quelques années, avec l'arrivée en nombre de trafiquants de drogue latino-américains, qui se servent des côtes de l'Afrique de l'Ouest pour tenter d'inonder l'Europe. Début 2009, le président malgache Marc Ravalomanana et le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, se sont durement affrontés, provoquant des manifestations violentes où une centaine de personnes ont perdu la vie, l'armée ayant tiré sur la foule. Andry Rajoelina, soutenu par l'armée, a finalement chassé du pouvoir le président Ravalomanana. L'UA et plusieurs chefs d'État africains ont condamné cet acte, pour « transfert anticonstitutionnel du pouvoir ». Fin mars 2009, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDA) a exclu Madagascar de ses rangs « jusqu'au retour de l'ordre constitutionnel ».

Les émeutes de la faim, qui avaient éclaté fin 2007, ont gagné en intensité en 2008, attisées par une augmentation sans précédent du prix des denrées alimentaires et du carburant qui ont touché de plein fouet des ménages déjà confrontés à des conditions de

vie difficiles. Le Burkina Faso, le Cameroun, l'Égypte, le Mozambique et le Sénégal font partie des nombreux pays où les grèves, les manifestations et les émeutes se sont multipliées. Au Cameroun, les manifestations contre la vie chère sont venues s'ajouter au mécontentement suscité par le président Biya, qui entend amender la constitution afin de pouvoir se représenter pour un troisième mandat lors des élections présidentielles prévues fin 2011. En Afrique du Sud, de violentes émeutes aux relents xénophobes ont éclaté en mai 2008, provoquant la mort de 62 étrangers et le déplacement de plusieurs milliers de personnes.

Dans plusieurs autres pays, la situation reste tendue et pourrait basculer dans les mois à venir avec l'aggravation de la conjoncture économique liée à la crise mondiale et à ses effets délétères sur l'emploi dans le secteur minier, mais aussi dans les services et le bâtiment. Des mesures de soutien et de maintien de l'ordre ont permis à plusieurs pays de traverser sans trop d'encombres l'année 2008, mais l'amenuisement des ressources publiques devrait rendre la situation beaucoup plus délicate en 2009.

Les régimes politiques

Sous l'effet, en partie, de l'instabilité grandissante, les régimes politiques se sont durcis dans plusieurs pays en 2008. Au Mali, les autorités ont alterné répression et négociations avec la rébellion touareg, dans une tentative de mettre fin à la crise. Pendant les émeutes de la faim, les gouvernements ont en général renforcé les forces militaires et de police et procédé à des arrestations de manifestants.

La presse locale et internationale a fait les frais des tensions grandissantes pour s'assurer le contrôle de l'État. L'organisation Reporters sans frontières s'est émue des tentatives d'intimidation de journalistes, surtout dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord. Arrestations, retraits de licence ou fermeture des rédactions de plusieurs journaux ou magazines se sont multipliés dans plusieurs pays.

L'Afrique du Nord a également pris une part active à la lutte contre l'immigration clandestine, à la suite

de plusieurs accords bilatéraux signés avec des pays européens, notamment l'Espagne et la France. Des centaines de clandestins ont ainsi été interceptés alors qu'ils tentaient d'atteindre les côtes européennes sur des embarcations de fortune surchargées. Chaque année, des centaines de jeunes gens meurent ainsi dans leur quête désespérée d'une vie meilleure.

Pourtant, c'est le Zimbabwe qui détient la palme du durcissement du régime politique en 2008 : la répression de toute forme d'opposition s'est intensifiée, avant et après les élections de mai qui ont malgré tout été remportées par le leader du parti d'opposition, Morgan Tsvangirai. Robert Mugabe, président du Zimbabwe depuis l'indépendance, en 1980, a refusé ces résultats et a renforcé la répression, malgré la désapprobation de l'UA et des dirigeants de la CDAA. De nouvelles interdictions des réunions politiques, des couvre-feux et la répression des médias indépendants sont venus étouffer encore un peu plus les libertés politiques et civiles. Le pays s'est enfoncé dans une crise économique et humanitaire toujours plus dure, aggravée par l'épidémie de choléra qui a tué des milliers de personnes et menace de se propager aux pays voisins. En février 2009, le président Mugabe a finalement accepté de constituer un gouvernement d'unité nationale, en faisant de Morgan Tsvangirai son Premier ministre. La situation était pourtant loin d'être stabilisée au printemps.

Comme en 2007, l'indice de liberté politique (PFI) de Freedom House pour l'année 2008 montre une tendance à un certain recul en Afrique subsaharienne. Dans onze pays, les droits civils ou politiques ont connu des revers. La situation ne s'est améliorée que dans six pays. L'indice PFI prend en compte plusieurs aspects de

la liberté politique : la tenue d'élections libres et équitables ; la transparence du dépouillement des suffrages ; la liberté citoyenne et pluraliste d'organiser des partis politiques ou autres groupements politiques ; l'importance du vote de l'opposition et son aptitude réelle à accéder au pouvoir par le processus électoral ; le libre-arbitre et l'absence de toute forme de subordination ; un degré raisonnable d'expression autonome pour les minorités culturelles, ethniques, religieuses et autres ; et la décentralisation du pouvoir exécutif.

Paix et sécurité

Selon l'Institut Heidelberg de recherche sur les conflits internationaux (HIIK)⁶⁰, le nombre de conflits⁶¹ en Afrique (Afrique subsaharienne et Maghreb) est resté stable, au nombre de 89. Il s'agit pour l'essentiel de conflits autour des ressources naturelles et, dans une moindre mesure, de conflits de nature politique sur un plan national et régional. Pour autant, le nombre de conflits très violents est passé de neuf à douze⁶² en 2008, mettant ainsi fin à une tendance à la décroissance de l'intensité des violences ces dernières années. La dégradation de la situation au Tchad a entraîné son reclassement parmi les pays en guerre, au même titre que le Soudan pour le conflit au Darfour et la Somalie. Dans ce dernier cas, le retrait des troupes éthiopiennes au début de l'année 2009 n'a pas entraîné d'améliorations visibles, et les heurts entre le GFT et les groupes loyaux à l'Union des tribunaux islamiques se poursuivent. Résultat, l'Afrique est désormais la région du monde ayant le plus de guerres (conflits très violents) sur son territoire, même si elle se classe toujours en deuxième position, derrière l'Asie et l'Océanie, pour le nombre de conflits en cours.

60. Heidelberg Institut für Internationale Konfliktforschung (2007), *Konflikt-Barometer 2007*.

61. Le Baromètre des conflits de l'HIIK définit le conflit comme « un conflit d'intérêts (écarts de position) autour de valeurs nationales, prenant une certaine ampleur et durant un certain temps, entre au moins deux parties (groupes organisés, États, groupes d'États, organisations) déterminées à défendre leurs intérêts et à obtenir gain de cause. Un conflit est apparenté à une crise grave s'il est fait usage de la force de manière répétée et organisée. Une guerre est un conflit violent où la force est utilisée avec continuité de manière organisée et systématique. Les parties au conflit prennent des mesures de grande ampleur, en fonction de la situation. Les destructions sont massives et durables ».


62. Neuf crises graves ont éclaté au Burundi, au Kenya, au Mali, au Nigeria, en RDC et dans le Sud du Soudan. L'Éthiopie (impliquée dans le conflit en Somalie), le Niger et la RCA ont aussi été le théâtre de crises. Pour une liste exhaustive des conflits, consulter le site du Baromètre des conflits 2008 (en anglais) : <http://www.hiik.de/en/konfliktbarometer/index.html>

Tableau 6 – La liberté en Afrique en 2008, par pays

Pays	Droits politiques	Libertés civiles	Statut	2007
Afrique du Sud	2	2	Pays libre	=
Algérie	6	5	Pays non libre	=
Angola	6	5	Pays non libre	=
Bénin	2	2	Pays libre	=
Botswana	2	2	Pays libre	=
Burkina Faso	5	3	Pays partiellement libre	=
Burundi	4 (agg. 1 pt)	5	Pays partiellement libre	aggravation
Cameroun	6	6	Pays non libre	=
Cap-Vert	1	1	Pays libre	=
République centrafricaine	5	5 (agg. 1 pt)	Pays partiellement libre	aggravation
Comores	4 (agg. 1 pt)	4	Pays partiellement libre	aggravation
République du Congo	6	5	Pays non libre	=
RDC	5	6	Pays non libre	=
Côte d'Ivoire	7 (agg. 1 pt)	5 (am. 1 pt)	Pays non libre	résultats mitigés
Djibouti	5	5	Pays partiellement libre	=
Égypte	6 (am. 1 pt)	5 (am. 1 pt)	Pays non libre	amélioration
Guinée équatoriale	7	6	Pays non libre	=
Érythrée	7	6	Pays non libre	=
Éthiopie	5	5	Pays partiellement libre	=
Gabon	6	4	Pays partiellement libre	=
Gambie	5	4	Pays partiellement libre	=
Ghana	1	2	Pays libre	=
Guinée	6	5	Pays non libre	=
Guinée-Bissau	4	4	Pays partiellement libre	=
Kenya	4 (agg. 1 pt)	3	Pays partiellement libre	aggravation
Lesotho	2	3	Pays libre	=
Liberia	3	4	Pays partiellement libre	=
Libye	7	7	Pays non libre	=
Madagascar	4 (agg. 1 pt)	3	Pays partiellement libre	aggravation
Malawi	4	4 (agg. 1 pt)	Pays partiellement libre	aggravation
Mali	2	3 (agg. 1 pt)	Pays libre	aggravation
Maroc	5	4	Pays partiellement libre	=
Maurice	1	2	Pays libre	=
Mauritanie	4 (am. 1 pt)	4	Pays partiellement libre	amélioration
Mozambique	3	3 (am. 1 pt)	Pays partiellement libre	amélioration
Namibie	2	2	Pays libre	=
Niger	3	4 (agg. 1 pt)	Pays partiellement libre	aggravation
Nigeria	4	4	Pays partiellement libre	=
Ouganda	5	4	Pays partiellement libre	=
Rwanda	6	5	Pays non libre	=
São Tomé et Príncipe	2	2	Pays libre	=
Sénégal	2	3	Pays libre	=
Seychelles	3	3	Pays partiellement libre	=
Sierra Leone	3 (am. 1 pt)	3	Pays partiellement libre	amélioration
Somalie	7	7	Pays non libre	=
Soudan	7	7 (agg. 1 pt)	Pays non libre	aggravation
Swaziland	7	5	Pays non libre	=
Tanzanie	4	3	Pays partiellement libre	=
Tchad	7 (agg. 1 pt)	6 (agg. 1 pt)	Pays non libre	aggravation
Togo	5 (am. 1 pt)	5	Pays partiellement libre	amélioration
Tunisie	7 (agg. 1 pt)	5	Pays non libre	aggravation
Zambie	3 (am. 1 pt)	4	Pays partiellement libre	amélioration
Zimbabwe	7	6	Pays non libre	=

Note : entre parenthèses : évolution par rapport à l'indice 2007. « am. » : amélioration ; « agg. » : aggravation ; « = » : sans changement.
Plus l'indice est faible, plus le degré de liberté est élevé.

Source : Indice de liberté politique de Freedom House (www.freedomhouse.org).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586582368554>

Comme par le passé, l'Afrique subsaharienne détient le palmarès en nombre d'opérations de maintien de la paix des Nations unies pour l'année 2008 (dix sur un total de 17) : Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie/Érythrée, Liberia, RCA/Tchad, RDC, Sahara occidental, Sierra Leone, Soudan (Sud) et Soudan (Darfour). En 2008, la mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée (Minuee) a pris fin, malgré les regains de tension en 2007 autour du tracé frontalier. Si aucune nouvelle mission n'a été déployée, la Mission conjointe des Nations unies et de l'UA au Darfour (Unamid), approuvée en décembre 2007, est devenue opérationnelle en 2008. Cette initiative illustre la concrétisation de l'objectif des Nations unies de renforcer la coopération avec les organisations multilatérales et régionales. Mais les opérations de maintien de la paix n'ont pas eu d'impact tangible. Devant l'instabilité croissante en RDC, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de renforcer sa mission en RDC (la Monuc), avec l'envoi d'un nouveau contingent de 3 000 soldats.

Très active en 2007, avec le lancement de plusieurs initiatives régionales, l'UA aura limité ses interventions en 2008 à deux missions – la nouvelle mission de l'UA en Somalie (Amisom) et la mission mixte ONU-UA au Soudan. Des observateurs de l'UA restent déployés le long de la frontière entre la RDC et le Rwanda, aux côtés d'observateurs des Nations unies et des deux parties, ainsi qu'au sud Soudan. Des officiers de liaison de l'UA basés à Asmara et Addis Abeba participent au contrôle de la zone temporaire de sécurité entre les deux pays. La dégradation de la situation en Somalie a conduit en février 2008 le Conseil de sécurité des Nations unies à prolonger l'Amisom de six mois. En mars, des troupes de l'UA ont aidé les autorités comoriennes à rétablir le contrôle sur l'île dissidente d'Anjouan.

Les efforts visant à rendre opérationnelle l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa), lancée à Durban en 2002, se poursuivent : la consultation annuelle entre la Commission de l'UA, les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS), les mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits, des représentants du G8, de l'UE, des Nations unies et d'autres partenaires,

s'est déroulée en juin 2008 à Addis Abeba. L'avancement du programme de maintien de la paix et de la sécurité de l'UA a fait l'objet d'une évaluation et le Conseil des sages a été officialisé en décembre 2007. Fin janvier 2008, un protocole d'entente sur la coopération pour la paix et la sécurité a été signé entre l'UA et les mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits. Dans le cadre du volet de renforcement des capacités de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (FSPA), mise en place par l'UE à la demande de l'UA, un certain nombre de mécanismes régionaux ont déjà déployé des officiers de liaison avec l'UA à Addis Abeba. En outre, l'initiative européenne de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (Euro-Recamp) a été lancée en novembre 2008 par l'UE pour assurer la formation de cadres civils et militaires africains membres de la Force africaine d'intervention (FAI), afin de remédier à un grave déficit de capacités. La FAI devrait permettre à l'UA de réagir rapidement à des situations d'urgence. Quant au dispositif d'alerte précoce sur le continent (CEWS), il devrait devenir opérationnel en 2009.

Processus électoraux

Quelque 36 millions d'Africains dans dix pays ont été appelés aux urnes en 2008, pour des élections législatives et présidentielles. Le taux moyen de participation s'est établi à 70 pour cent, contre 36 pour cent en 2007. Deux pays ont largement contribué à ce résultat : le Ghana – premier des dix en termes de population – où 70 pour cent des électeurs ont fait le déplacement, et l'Angola, avec un taux de 98 pour cent. Globalement, les résultats sont positifs : l'Angola a tenu ses premières élections démocratiques depuis la fin de la guerre, et les deuxièmes depuis son indépendance. Le processus s'est déroulé dans le calme et les observateurs n'ont pas constaté d'irrégularités majeures. Le Ghana, le Rwanda et la Zambie ont eux aussi connu des élections pacifiques. Au Ghana, le scrutin présidentiel a été remporté par le leader d'opposition, John Atta-Mills, du Congrès démocratique national (NDC). Au Rwanda, les femmes occupent désormais 56 pour cent des sièges au parlement, faisant de cette assemblée la première au monde à avoir une majorité de femmes. Mais des violences postélectorales

Tableau 7 - Élections en Afrique, 2008-09

	2008	2009
Afrique du sud		Législatives (22 avril)
Algérie		Présidentielle (avril) et législatives (décembre)
Angola	Législatives (septembre)	Présidentielle (date à fixer)
Botswana		Législatives (octobre)
Comores	Élections de l'assemblée législative des îles autonomes (mars)	Législatives (avril)
République du Congo	Sénatoriales (suffrage indirect) (juin)	Présidentielle (juillet)
Côte d'Ivoire		Présidentielle (date à fixer)
Djibouti	Législatives (8 février)	
Ghana	Présidentielle et législatives (décembre)	
Guinée équatoriale		Présidentielle (décembre)
Malawi		Législatives et présidentielle (19 mai)
Maurice	Présidentielle (suffrage indirect) (mai)	
Mauritanie		Présidentielle (6 juin)
Mozambique		Présidentielle et législatives (décembre)
Namibie		Présidentielle et législatives (novembre)
Niger		Présidentielle et législatives (novembre)
Rwanda	Législatives (septembre)	
Swaziland	Législatives (octobre)	
Tchad		Législatives (date à fixer)
Tunisie		Présidentielle et législatives (octobre)
Zimbabwe	Présidentielle et législatives (mars)	

Source : www.electionguide.org et <http://africanelections.tripod.com/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586634847056>

ont éclaté au Zimbabwe, où la situation s'est envenimée au point d'entraîner des violences d'État à l'encontre des membres de l'opposition. Au Kenya, les incidents déclenchés par les élections de 2007 ont perduré.

Quinze consultations électorales sont prévues en 2009, notamment en Côte d'Ivoire, où elles ont été reportées à de multiples reprises, et en Afrique du Sud, où des tensions croissantes pendant la campagne ont entraîné une scission au sein du parti majoritaire. Les premières élections présidentielles démocratiques devraient aussi être organisées en Angola, même si une réforme de la constitution risque d'entraîner leur report à 2010.

La corruption

Si l'on en croit les données 2008 de *Transparency International*, la corruption reste un problème de taille

pour le continent, la lutte contre ce fléau obtenant des résultats mitigés (tableau 8). En 2008, le nombre de pays africains présents dans le quart supérieur est passé à trois (Botswana, Cap-Vert et Maurice), contre deux en 2007 (Afrique du Sud et Botswana). Si la note de l'Afrique du Sud n'était pas retombée en deçà de cinq, quatre pays africains auraient pu figurer en tête du classement. Dix se situent dans le deuxième quart (comme en 2007), 22 dans le troisième et 18 dans le dernier. Malgré les progrès de certains, la transparence et la bonne gouvernance semblent toujours hors d'atteinte à l'échelle du continent, 36 pays conservant une note inférieure à trois, signe d'une corruption omniprésente.

L'indice de perception de la corruption (IPC) de 2008 permet de voir que le Bénin, le Burkina Faso, Maurice et le Nigeria ont fait des progrès considérables. À l'inverse, la situation s'est brutalement dégradée au Burundi et en Somalie. Enfin, le Mozambique,

l'Ouganda et la Tanzanie ont aussi été rétrogradés. Globalement, les pays qui affichent les moins bons résultats ont vu leur position se détériorer. Le nombre de pays obtenant une note inférieure à deux est passé de 6 à 13. Ce sont aussi les pays où le développement humain est le plus faible – ce qui confirme le lien entre la lutte contre la corruption et l'amélioration des dépenses publiques pour atténuer la pauvreté.

En 2008, le Cap-Vert, le Mali, le Mozambique, le Niger et la Tunisie ont ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption, portant à 39 le nombre de pays africains dans ce cas. Le Cameroun et le Soudan ont par ailleurs ratifié la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, portant à 43 le nombre de pays qui l'ont ratifiée depuis 2003. Deux autres ratifications ont eu lieu, celle des Seychelles et de la Sierra Leone. La convention est entrée en vigueur en 2007.

Malgré certaines zones troubles, l'engagement du continent en faveur de la bonne gouvernance sous toutes ses formes est incarné par le programme phare du Nepad, lancé en juillet 2002 – le MAEP. Le Mécanisme africain d'examen par les pairs entend favoriser l'adoption de politiques, de normes et de pratiques propices à la stabilité politique, à une croissance économique alerte, au développement durable et à l'accélération de l'intégration économique des régions et du continent. En février 2008, 29 pays avaient volontairement adhéré au mécanisme. Le processus a dû cependant être interrompu en Mauritanie en novembre 2008, à la suite du coup d'État qui a renversé le président démocratiquement élu.

Pour la première fois, quatre examens par les pairs ont été menés à bien en 2008 : au Bénin, au Burkina Faso, au Nigeria et en Ouganda. C'est une belle

réussite quand on sait que cinq examens seulement avaient été réalisés entre 2003 et 2007 (Afrique du Sud, Algérie, Ghana, Kenya et Rwanda). Des missions sur le terrain sont prévues en Éthiopie, au Lesotho, au Mali et au Mozambique au premier semestre 2009. Maurice et la Zambie devraient en accueillir au second semestre. Les missions au Lesotho, au Mali et au Mozambique ont déjà eu lieu et les examens proprement dits pourront démarrer en 2009.

Deux nouveaux volets ont été ajoutés récemment au processus MAEP. Un forum MAEP s'est lancé dans l'examen de problématiques transversales (là où des manquements ont été identifiés dans tous les pays examinés à ce jour) lors du premier sommet extraordinaire, qui s'est déroulé à Cotonou (Bénin) en novembre 2008. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour : gestion de la diversité et xénophobie ; élections en Afrique ; contrôle et gestion des ressources foncières ; et corruption. Le programme national d'action (PNA) est au cœur du processus, qui vise à remédier aux problématiques identifiées dans les quatre domaines thématiques. Pour la première fois depuis la création du MAEP, le sommet du forum de janvier 2009 a été consacré à une revue exhaustive et complète de l'avancement des PNA dans les pays parvenus au terme du processus d'examen. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Ghana, le Kenya et le Rwanda ont présenté leurs rapports d'avancement.

Lancée en 2002, l'Initiative sur la transparence des industries extractives (EITI)⁶³ milite pour la transparence des versements des sociétés minières et des recettes publiques dans les pays riches en pétrole, gaz naturel et minerais. Sur les 26 pays adhérents, 18 sont africains⁶⁴. La RCA et la Tanzanie sont les deux derniers pays à avoir rejoint l'Initiative (respectivement en décembre 2008 et février 2009). À ce jour, sept pays seulement

63. En 2008, la Banque mondiale a lancé une version renforcée de l'EITI, l'EITI++, pour aller au-delà de la seule transparence des recettes. L'EITI++ marque un réel progrès puisqu'elle opte pour une approche globale de la chaîne de valeur et entend fournir une assistance technique afin de renforcer la qualité des contrats au niveau des pays, et de surveiller les opérations mais aussi la collecte des impôts et de redevances. Elle vise aussi à améliorer les décisions économiques des pays riches en ressources sur l'extraction de ces ressources et les aider à gérer l'irrégularité des cours ou à mieux investir les recettes obtenues. L'Initiative EITI++ venant à peine de commencer, il est difficile de savoir si elle permettra de recueillir des informations utiles.

64. Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, RDC, république du Congo, São Tomé et Príncipe et Sierra Leone.

Tableau 8 - Indice de perception de la corruption en Afrique, 2007 et 2008

Pays	Rang du pays en 2008	Indice 2008	Rang du pays en 2007	Indice 2007
Botswana	36	5.8	38	5.4
Maurice	41	5.5	53	4.7
Cap-Vert	47	5.1	49	4.9
Afrique du sud	54	4.9	43	5.1
Seychelles	55	4.8	57	4.5
Namibie	61	4.5	57	4.5
Tunisie	62	4.4	61	4.2
Ghana	67	3.9	69	3.7
Swaziland	72	3.6	84	3.3
Maroc	80	3.5	72	3.5
Burkina Faso	80	3.5	105	2.9
Sénégal	85	3.4	71	3.6
Madagascar	85	3.4	94	3.2
Lesotho	92	3.2	84	3.3
Algérie	92	3.2	99	3.0
Gabon	96	3.1	84	3.3
Mali	96	3.1	118	2.7
Bénin	96	3.1	118	2.7
Tanzanie	102	3.0	94	3.2
Rwanda	102	3.0	111	2.8
Djibouti	102	3.0	n.d.	n.d.
Égypte	115	2.8	105	2.9
Malawi	115	2.8	118	2.7
Zambie	115	2.8	123	2.6
Mauritanie	115	2.8	123	2.6
Niger	115	2.8	123	2.6
Togo	121	2.7	143	2.3
Nigeria	121	2.7	147	2.2
São Tomé et Príncipe	121	2.7	n.d.	n.d.
Érythrée	126	2.6	111	2.8
Mozambique	126	2.6	111	2.8
Ouganda	126	2.6	111	2.8
Éthiopie	126	2.6	138	2.4
Libye	126	2.6	n.d.	n.d.
Comores	134	2.5	n.d.	n.d.
Liberia	138	2.4	n.d.	n.d.
Cameroun	141	2.3	138	2.4
Kenya	147	2.1	150	2.1
Côte d'Ivoire	151	2.0	150	2.1
République centrafricaine	151	2.0	162	2.0
Burundi	158	1.9	131	2.5
Gambie	158	1.9	143	2.3
Guinée-Bissau	158	1.9	n.d.	n.d.
Angola	158	1.9	147	2.2
Sierra Leone	158	1.9	150	2.1
République du Congo	158	1.9	150	2.1
Zimbabwe	166	1.8	150	2.1
Guinée équatoriale	171	1.7	168	1.9
RDC	171	1.7	168	1.9
Guinée	173	1.6	168	1.9
Soudan	173	1.6	172	1.8
Tchad	173	1.6	172	1.8
Somalie	180	1	n.d.	n.d.

Source : Transparency International.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586650372134>

Tableau 9 - Indice de liberté économique en Afrique, 2002-09

Rang mondial	Pays	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
18	Maurice	74.3	72.3	69.2	67.5	67.2	64.3	64.4	67.7
34	Botswana	69.7	68.6	68.5	69.2	69.6	69.9	68.6	66.2
61	Afrique du sud	63.8	63.2	63.4	63.5	62.7	66.3	67.1	64.0
63	Ouganda	63.5	64.4	63.7	64.5	63.5	64.1	60.1	61.0
71	Namibie	62.3	61.0	63.2	60.3	61.0	62.4	67.3	65.1
73	Madagascar	62.2	62.4	61.1	61.1	63.2	60.9	62.8	56.8
77	Cap-Vert	61.3	58.4	57.1	59.2	58.3	58.1	56.1	57.6
85	Burkina Faso	59.5	55.6	55.1	55.8	56.5	58.0	58.9	58.8
90	Kenya	58.7	59.6	59.9	60.0	58.2	57.7	58.6	58.2
93	Tanzanie	58.4	56.4	56.8	58.5	56.3	60.1	56.9	58.3
96	Ghana	58.1	56.7	57.3	55.3	56.3	59.1	58.2	57.2
97	Égypte	58	59.2	55.1	53.9	56.4	55.5	55.3	54.1
98	Tunisie	58	59.3	59.6	56.8	54.8	58.4	58.1	60.2
101	Maroc	57.7	56.4	57.2	52.3	52.6	56.7	57.8	59.0
107	Algérie	56.6	55.7	55.0	55.3	52.7	58.1	57.7	61.0
108	Zambie	56.6	56.4	57.2	57.6	55.6	54.9	55.3	59.6
110	Sénégal	56.3	58.2	58.1	56.2	57.9	58.9	58.1	58.6
112	Gambie	55.8	56.6	57.4	57.1	56.3	55.3	56.3	57.7
113	Mozambique	55.7	56.6	55.9	53.1	56.0	57.2	58.6	57.7
114	Mali	55.6	55.5	54.7	54.1	57.3	56.6	58.6	61.1
115	Bénin	55.4	55.0	55.0	53.9	52.2	54.6	54.9	57.3
117	Nigeria	55.1	55.5	56.0	48.4	48.2	49.2	49.5	50.9
118	Gabon	55	53.6	54.2	55.5	54.2	57.1	58.7	58.0
119	Côte d'Ivoire	55	54.9	56.0	57.2	57.6	57.8	56.7	57.3
124	Rwanda	54.2	54.1	52.4	52.8	51.6	53.3	47.8	50.4
127	Mauritanie	53.9	55.0	53.6	55.6	59.1	61.8	59.0	52.5
128	Niger	53.8	52.7	53.1	52.4	54.0	54.6	54.2	48.2
129	Malawi	53.7	53.8	54.0	56.5	54.7	53.6	53.2	56.9
135	Éthiopie	53	53.2	54.4	51.7	51.9	54.5	48.8	49.8
136	Cameroun	53	54.0	55.4	54.3	52.7	52.3	52.7	52.8
140	Djibouti	51.3	52.3	53.5	54.3	56.4	55.6	55.7	57.8
142	Guinée équatoriale	51.3	52.5	54.1	52.4	54.2	53.3	53.1	46.4
144	Guinée	51	52.8	54.5	52.9	57.4	56.1	54.6	52.9
151	Lesotho	49.7	51.9	53.1	54.6	54.1	50.3	52.0	48.9
153	Burundi	48.8	46.3	47.1	48.7	-	-	-	-
154	Togo	48.7	48.8	49.7	47.3	48.1	47.0	46.8	45.2
156	RCA	48.3	48.2	50.3	53.9	56.2	57.5	60.0	59.8
158	Sierra Leone	47.8	48.9	47.6	45.8	45.4	43.6	42.2	-
159	Seychelles	47.8	-	-	-	-	-	-	-
161	Tchad	47.5	47.7	50.0	49.8	52.0	53.1	52.6	49.2
162	Angola	47	47.1	45.2	43.9	-	-	-	-
165	Guinée-Bissau	45.4	45.1	46.8	47.2	46.7	42.6	43.1	42.3
166	République du Congo	45.4	45.2	44.4	43.7	46.1	45.9	47.7	45.3
171	Libye	43.5	38.7	37.0	33.2	32.8	31.5	34.6	35.4
178	Zimbabwe	22.7	29.8	31.9	33.4	35.1	34.4	36.7	36.7
-	Swaziland	59.1	58	60.6	61.8	59.9	58.6	59.6	60.9
-	Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-
	Afrique subsaharienne	55.6	54.4	54.8	54.5	55.3	55.4	55.3	55.3
	Afrique du Nord	54.3	54.0	52.9	51.2	51.4	53.7	53.7	53.7

Source : Heritage Foundation/Wall Street Journal, *Indice de liberté économique 2009*. <http://www.heritage.org/Index/>

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586661576860>

(Cameroun, Gabon, Ghana, Guinée, Liberia, Mauritanie et Nigeria) ont publié des rapports sur leurs recettes et leurs règlements, mais certains de ces rapports sont peu informatifs, et l'implication de la société civile – indispensable à une mise en œuvre réussie de l'Initiative – reste encore très limitée dans de nombreux cas. Les pays africains doivent renouveler leurs engagements vis-à-vis de l'Initiative EITI et l'inscrire dans les processus plus larges de réforme de la gouvernance, en intégrant notamment la transparence des recettes dans la législation nationale (le Nigeria et São Tomé et Príncipe ont déjà pris des dispositions en ce sens).

La gouvernance économique

Les bons résultats économiques de l'Afrique reposent notamment sur une demande et des prix soutenus pour les matières premières, une meilleure gouvernance économique (y compris une saine gestion macro-économique et des dépenses publiques) et des réformes institutionnelles en vue d'améliorer l'environnement des affaires. La récession mondiale actuelle va changer la donne.

L'environnement des affaires en Afrique a évolué en 2008. Globalement, la pratique des affaires s'est améliorée sur le continent, de nombreux pays ayant mis en œuvre davantage de réformes sur la période 2007-08 que jamais auparavant. En 2007-08, 28 économies ont introduit 58 réformes – contre 24 économies et 49 réformes sur la période 2006-07. Le rythme des réformes s'est accéléré, le nombre de pays ayant engagé des réformes entre 2005 et 2008 ayant progressé de 70 pour cent. Par conséquent, dans le classement par régions du rythme des réformes, l'Afrique passe de la cinquième place en 2007 à la troisième place en 2008, derrière l'Europe et l'Asie centrale. Trois pays africains (Botswana, Burkina Faso et Sénégal) figurent dans le palmarès des dix pays les plus réformateurs en 2007-08.

Ces trois pays, plus le Liberia, le Rwanda et la Sierra Leone, ont été les plus réformateurs de l'Afrique

subsaharienne pour l'année 2008⁶⁵. Plusieurs réformes réglementaires ont été engagées dans ces pays qui ont sensiblement amélioré leur positionnement dans le classement mondial relatif à la « facilité de faire des affaires » en 2008 (tableau 10). La création d'entreprise et le commerce transfrontalier sont les deux réformes les plus populaires de la région. Le Sénégal a amélioré son climat des affaires et passe ainsi de la 168e place (*Doing Business 2008*) à la 149e place (*Doing Business 2009*) grâce avant tout aux réformes réglementaires venues simplifier la création d'entreprise, le transfert de propriété et le commerce transfrontalier. Le Burkina Faso a introduit un nouveau code du travail et mis en place un guichet unique pour les permis de construire, qui simplifie grandement le transfert de propriété.

Le Botswana a réduit les délais pour la création d'entreprise, grâce à l'informatique, et a rendu le commerce plus aisé en introduisant un système électronique d'échange de données. Il a également renforcé la protection des investisseurs. Le Liberia a facilité la création d'entreprise en simplifiant le processus d'enregistrement et en réformant l'octroi des autorisations. Il a aussi amélioré l'accès au crédit en créant au sein de la banque centrale un système d'information sur le crédit couplé à une base de données sur les emprunteurs. La création d'entreprise est devenue bien plus aisée en Sierra Leone, grâce à l'élimination de certaines formalités d'enregistrement (comme le versement d'impôts par anticipation ou l'obtention d'un permis pour le contrôle des changes). Au Rwanda, les délais et les coûts de transfert de propriété ont été réduits et le regroupement en un seul formulaire de la demande d'autorisation d'emplacement et du permis de construire rend la pratique des affaires bien plus aisée.

Dans le classement 2009 des pays les plus performants de l'enquête *Doing Business*, Maurice arrive en tête des pays d'Afrique subsaharienne (24e place), devant l'Afrique du Sud et le Botswana. De fait, Maurice a rejoint en 2009 les 25 meilleurs pays du monde pour ce qui est de la facilité

65. Les résultats se limitent à l'Afrique subsaharienne, faute de données suffisantes. Les chiffres sont tirés de l'édition 2009 de l'enquête *Doing Business* de la Banque mondiale, qui regroupe l'Afrique du Nord avec les pays du Moyen-Orient.

Tableau 10 - Les dix premiers réformateurs en Afrique en 2008

Pays	Domaines de prédilection des réformes	Progression dans le classement mondial relatif à la facilité de faire des affaires entre l'édition 2008 et l'édition 2009 de <i>Doing Business</i>	Commentaires
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise • Transfert de propriété • Commerce transfrontalier 	De 168 à 149	Le Sénégal est le premier réformateur du monde pour le commerce transfrontalier
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de permis de construire • Embauche des travailleurs • Transfert de propriété • Paiement des taxes et impôts 	De 164 à 148	Le Burkina Faso est le premier réformateur du monde pour l'embauche des travailleurs
Botswana	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise • Protection des investisseurs • Commerce transfrontalier • Paiement des taxes et des impôts (simplification des procédures) 	De 52 à 38	
Liberia	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise • Octroi de permis de construire • Obtention d'informations sur les crédits 	De 167 à 157	
Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise • Octroi de permis de construire • Transfert de propriété • Commerce transfrontalier 	De 163 à 156	
Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de permis de construire • Transfert de propriété • Commerce transfrontalier • Exécution des contrats 	De 148 à 139	

Source : Base de données 2009 de l'enquête *Doing Business*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586687033723>

de faire des affaires. Le pays a réformé en profondeur la création d'entreprise, le transfert de propriété et l'accès au crédit. L'Afrique du Sud a introduit deux grandes réformes dans la création d'entreprise et le règlement des impôts. La loi sur les entreprises ayant été amendée, l'envoi électronique de documents et de textes facilite la création d'entreprise. Les pouvoirs publics ont aussi réduit la charge fiscale, en supprimant les taxes régionales d'établissement et de service.

Non contents d'améliorer la création d'entreprise, les pays d'Afrique subsaharienne ont également réformé la fiscalité – en réduisant l'impôt sur les entreprises, en simplifiant les procédures de paiement, en supprimant

certain impôts, en révisant les codes des impôts et en modifiant les délais nécessaires pour se mettre en conformité avec le système de fiscalité des entreprises. Sur les 25 économies dans le monde qui ont réduit l'impôt sur les entreprises en 2007-08, quatre sont africaines : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar et Maroc. Le Mozambique a simplifié les procédures de paiement des impôts en 2007-08 et, avec le Maroc et la Zambie, il fait désormais partie du groupe des pays ayant révisé sur cette période le code des impôts. L'Afrique du Sud et Madagascar font partie des rares économies du monde à avoir supprimé certains impôts. Quant au Cameroun, au Nigeria et à la république du Congo, ils font désormais partie des 10 pays où moins

Tableau 11 - Indicateurs choisis de l'environnement des affaires en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions, 2009

Région	Asie de l'Est et Pacifique	Europe de l'Est et Asie centrale	Amérique latine et Caraïbes	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Pays de l'OCDE à haut revenu	Asie du Sud	Afrique subsaharienne
Création d'entreprise							
Nombre de procédures	8.6	7.7	9.7	8.4	5.8	7.4	10.2
Durée (jours)	44.2	22.6	64.5	23.5	13.4	32.5	47.8
Coût (pourcentage du RNB par habitant)	32.3	8.6	39.1	41	4.9	31.9	111.2
Capital minimum versé (pourcentage du RNB par habitant)	37.3	36	3.4	331.4	19.7	0.6	173.4
Embauche des travailleurs							
Indice de la difficulté de recruter	19.2	36.4	34.7	22.5	25.7	22.2	39
Indice de la rigidité des horaires	19.2	48	33.1	41.1	42.2	15	43.5
Indice de la difficulté de licencier	20	32.4	25.6	31.6	26.3	41.3	41.5
Indice de la rigidité de l'emploi	19.5	38.9	31.2	31.7	31.4	26.2	41.3
Coûts de licenciement (semaines de salaire)	38.6	26.3	53.9	53.6	25.8	66	68.3
Transfert de propriété							
Nombre de procédures	5	6	6.8	6.4	4.7	6.4	6.8
Délai (jours)	99	72.1	71.4	37.4	30.3	106	95.6
Coût (pourcentage de la valeur du bien)	4.1	1.9	6	5.9	4.7	5.9	10.5
Exécution des contrats							
Nombre de procédures	37.2	36.4	39.7	43.7	30.8	43.5	39.4
Délai (jours)	551	425.2	710.1	688.8	462.7	1053	659.7
Coût (pourcentage de la créance)	48.4	23.4	31.3	23.7	18.9	27.2	48.9

Source : Base de données 2009 de l'enquête *Doing Business* de la Banque mondiale (dernière consultation : 3 mars 2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586710652786>

de 200 heures sont nécessaires pour se conformer au système de fiscalité des entreprises.

Treize pays d'Afrique subsaharienne n'ont engagé aucune grande réforme en 2008. Six d'entre eux sont des pays enclavés (Burundi, Éthiopie, Malawi, Ouganda, RDC et Swaziland), deux sont des îles (Comores et

Seychelles), et un seul une économie pétrolière (Soudan). Les quatre autres sont la Guinée-Bissau, le Niger, la Tanzanie et le Togo. Cinq pays d'Afrique subsaharienne occupent toujours les dernières places du classement pour ce qui est de la facilité d'exercer des activités : Burundi (177^e place), république du Congo (178^e), Guinée-Bissau (179^e), RCA (180^e) et RDC (181^e).

L'environnement des affaires en Afrique reste globalement en retard. En dépit d'une réelle accélération des réformes pour rendre l'environnement des affaires plus propice aux investisseurs nationaux et étrangers, l'Afrique est toujours le lieu le moins attrayant du monde pour y créer une entreprise et la développer.

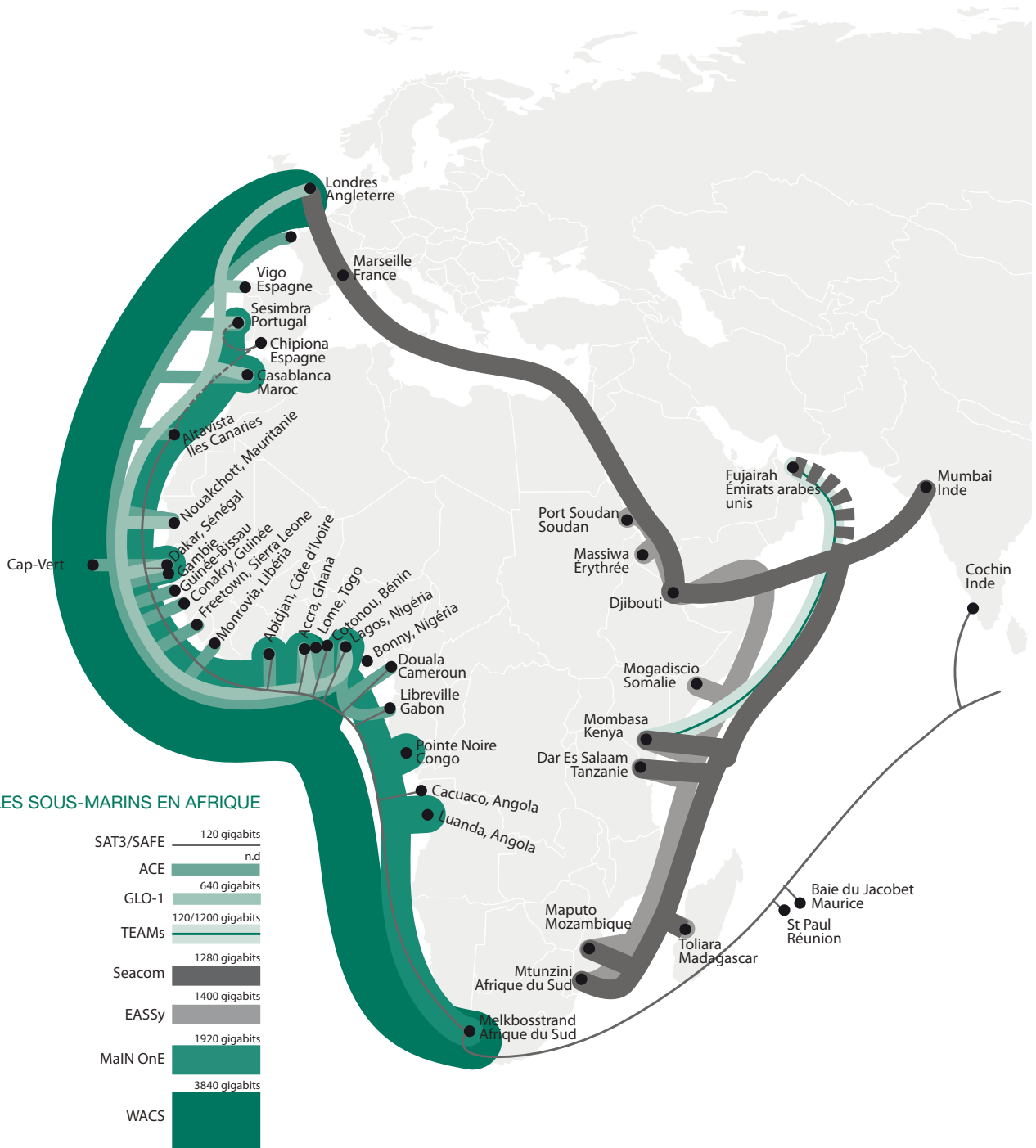
L'Afrique subsaharienne détient le palmarès de la difficulté dès qu'il s'agit de créer une entreprise : l'entrepreneur putatif doit respecter 10.2 procédures qui durent pratiquement 49 jours et lui reviennent à 111.2 pour cent du RNB par habitant, avec un capital minimum versé de 173.4 pour cent du RNB par habitant (tableau 11). Seule l'Amérique latine fait moins bien en termes de durée (65 jours contre 49), mais les coûts et le niveau minimum de capital y sont moindres.

C'est en Afrique subsaharienne que le transfert de propriété exige le plus de procédures et coûte le plus

cher. Là encore, seules l'Amérique latine et les Caraïbes font à peu près aussi mal. L'Afrique subsaharienne détient également le palmarès pour l'indice de la rigidité de l'emploi et le coût d'un licenciement – signe du manque total de flexibilité de ses marchés du travail. Mais certains pays, à l'instar du Burkina Faso, ont rejoint en 2008 le club des dix meilleurs réformateurs du monde pour l'embauche des travailleurs. L'accès au crédit reste plus malaisé dans la région que partout ailleurs, surtout par manque d'informations et de systèmes de garanties. Ainsi, l'indice de l'information sur le crédit de l'Afrique subsaharienne – qui mesure l'étendue, la qualité et l'accessibilité des informations – est le pire de tous (1.4) La région s'approche néanmoins de la moyenne mondiale pour ce qui concerne l'exécution des contrats, la durée des procédures de faillite et le taux de recouvrement. Le Mozambique est le premier réformateur du monde en 2008 pour l'exécution des contrats.

Deuxième Partie

Nouvelles technologies et innovation en Afrique



L'Afrique a besoin d'ordinateurs personnels (PC) et de portables, de câbles de fibre optique et de téléphones cellulaires pour nourrir sa révolution technologique. Autrement dit, il ne suffit pas d'un seul système technologique pour intégrer le « village » mondial. Les entreprises et les pouvoirs publics doivent s'adapter aux usagers qui veulent des téléphones correspondant à leurs moyens, souvent limités.

Les téléphones fixes n'ont jamais vraiment fait partie du paysage africain. Les opérateurs ont renoncé devant le caractère inaccessible des villages et le caractère éparpillé des villes, et le maigre revenu des millions de familles qui y vivent, alors qu'il a été si simple de mailler l'Europe et l'Amérique du Nord de câbles de cuivre.

C'est donc le téléphone portable, qu'on emmène partout et dont les infrastructures coûtent moins cher à déployer, qui est le fer de lance de la révolution africaine en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). L'Afrique est le seul continent au monde où les recettes des opérateurs de téléphonie mobile dépassent celles des opérateurs de téléphonie fixe. C'est aussi là que la pénétration des téléphones cellulaires augmente le plus vite. Les gouvernements l'ont bien compris, qui en tirent de nouveaux bénéfices fiscaux. Les habitants des villages perdus et des villes bondées veulent pouvoir envoyer des messages courts (SMS – *short message service*) – les « textos » – et parler au téléphone – mais sans se ruiner. Les opérateurs proposent des forfaits d'itinérance (le *roaming*) illimitée d'un pays à d'autres – une première mondiale – et des technologies adaptées à la demande de services en ligne, comme la banque à distance ou encore la « cyber agriculture », qui voit les paysans trouver les cours du marché sur des textos.

Même les plus modestes trouvent les moyens d'acheter et d'utiliser un téléphone portable – c'est la leçon que nous adresse l'Afrique. Mais dans cette région du monde, la pénétration d'Internet progresse beaucoup

plus lentement qu'ailleurs et, d'une manière générale, l'accès aux services TIC y est bien moins développé. Cette édition des *PEA* fait le point sur les obstacles à la croissance des TIC, en énumérant la crise économique mondiale, l'insuffisance de connectivité avec le reste du monde, l'inadéquation des réglementations – qui ralentit la diffusion de modèles commerciaux innovants –, et les problèmes de financement. L'Afrique doit acquérir les compétences nécessaires à l'innovation qui, seule, pourra conduire à une révolution électronique « à l'africaine ».

La stratégie de l'UE définie à Lisbonne voit dans les dépenses de recherche et de développement (RD), les réformes structurelles et un assouplissement du marché du travail les leviers d'une diffusion rapide des nouvelles technologies. Mais cette diffusion passe aussi par un enseignement de meilleure qualité, indispensable pour accélérer l'avènement de l'économie de la connaissance et relancer la croissance.

Les pays africains ont bien compris que la connaissance ne procédait pas uniquement de la RD. Ce sont les interactions entre les pratiques et traditions locales et les nouvelles technologies qui, ensemble, donneront naissance à de nouveaux produits et services, comme la banque à distance. La libéralisation est pour beaucoup dans cette évolution. De grosses entreprises comme Intel, Microsoft et Nokia ont fait appel à des anthropologues pour concevoir de nouveaux services, avec des gens du crû.

À l'instar de l'évolution dans les pays de l'OCDE et en Amérique latine, les programmes africains pour la science, la technologie et l'innovation (STI) intègrent de plus en plus les politiques en matière de TIC. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) est en train d'élaborer un programme scientifique et technologique. Le sommet de l'UA en 2007 a sollicité l'aide de l'Unesco, et des pourparlers sont en cours avec l'OCDE, l'Unesco et la Banque

mondiale. L'Unesco finance une recension de l'état des STI dans 20 pays. Elle coordonne également les initiatives des Nations unies – *via* son groupe pour la science et la technologie – en soutien au Nepad (l'encadré 1 revient sur la contribution de la CEA). Les pays lancent leurs propres programmes, parfois avec l'aide d'organisations internationales. La Tanzanie a ainsi mis au point un

programme scientifique et technologique avec l'Unesco et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). L'Afrique du Sud, le Kenya et le Mozambique poursuivent eux aussi des programmes ambitieux. De leur côté, l'Algérie, le Botswana, Maurice et le Rwanda se sont fixé comme objectif de devenir des pôles régionaux de TIC.

Encadré 1 - L'Afrique doit rejoindre le monde de la science, de la technologie et de l'innovation

L'innovation prend une importance croissante dans la croissance économique. C'est aussi un puissant moteur pour les nouvelles économies de la connaissance. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) sait bien que pour permettre aux pays africains d'innover, il faut développer des projets scientifiques de RD en collaboration afin de faciliter le transfert de technologie vers l'Afrique et impliquer les chercheurs africains dans l'adaptation (la « localisation ») des innovations. Ainsi l'initiative VarsityNet, un projet de RD sur les TIC appuyé par la CEA et né d'un partenariat avec le département des sciences de l'information de l'université d'Addis-Abeba (UAA) en Éthiopie, a débouché sur la création d'une plateforme d'administration en ligne en amharique, la langue locale. Grâce à cette plateforme web multilingue et multi-alphabétique personnalisable, les collectivités locales et les autorités centrales du pays peuvent échanger des documents. Cette recherche a permis la constitution d'une communauté éthiopienne des logiciels libres et la création du réseau éthiopien pour les logiciels libres et gratuits (EFOSSNET). Ce contexte a aussi favorisé les projets de localisation des logiciels ouverts dans de nombreux autres établissements éthiopiens, les personnes impliquées contribuant largement à étoffer les capacités d'élaboration du département. De même, l'UAA a conçu un prototype pour permettre aux médecins, équipés d'un appareillage mobile, de saisir des données cliniques et d'accéder aux dossiers de leurs patients. L'adoption de ces équipements introduit l'innovation dans les établissements médicaux. On voit par là à quel point l'innovation est vitale pour le processus de développement de l'Afrique et combien les TIC peuvent se révéler de bons vecteurs de l'innovation. Sans compter qu'elles peuvent libérer et soutenir l'innovation technologique africaine.

Les TIC peuvent aider les communautés scientifiques africaines à accéder plus facilement aux connaissances scientifiques – ce qui, en tant que tel, est déjà une source d'innovation, mais permet aussi d'instaurer un environnement novateur pour les scientifiques. Grâce aux TIC, les scientifiques peuvent prendre part à des projets internationaux portant sur le changement climatique, la biodiversité, la désertification ou d'autres thèmes vitaux pour le continent. La CEA a ainsi lancé l'initiative d'accès aux connaissances scientifiques en Afrique (Askia) pour soutenir les scientifiques, les décideurs, les étudiants et les chercheurs africains. Par ce biais, les scientifiques africains pourront puiser dans le fonds mondial des connaissances, mais aussi produire des savoirs ancrés dans leur contexte en appui à la croissance économique et industrielle. C'est pourquoi l'accès des universités africaines aux infrastructures – et notamment aux réseaux à haut débit – doit faire partie des priorités.

Selon un rapport récent de la CEA commandé par la division des TIC, de la science et de la technologie (ISTD) et rédigé par le professeur Mohamed Hassan, président de l'Académie des sciences du tiers monde (*Promouvoir la science, la technologie, l'innovation au service du développement durable en Afrique*), « l'Afrique n'a pas les moyens scientifiques et techniques de résoudre les problèmes qu'elle rencontre. De même, il lui

manque cette capacité à trouver des solutions originales pour remédier à ces difficultés ». C'est la raison pour laquelle les STI sont un domaine que l'Afrique ne peut plus ignorer et qui justifie la création de l'ISTD au sein de la CEA pour relever les défis du développement sur le continent.

Source : Aida Opoku-Mensah, directrice, ISTD, CEA.

Pour certains défenseurs de la science et de la technologie, les pays donateurs n'exercent pas de pression suffisante en faveur des politiques d'innovation. S'ils ne mentionnent pas explicitement l'innovation, les OMD reconnaissent son importance en intégrant des indicateurs relatifs à l'accès à la technologie – comme le nombre de lignes téléphoniques fixes, d'abonnés à la téléphonie mobile et d'utilisateurs d'Internet. La plupart des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) des pays PPT ne n'exploitent pas pleinement les politiques de nouvelles technologies et d'innovation, sauf s'il existe une véritable base locale en leur faveur. Ainsi au Ghana, grâce au soutien de l'université Kwame Nkrumah de Science et technologie (KNUST), l'innovation est inscrite dans le DSRP. S'ils ont tous des politiques de TIC, les 47 pays passés en revue dans cette édition des *PEA* auront besoin de l'appui de la communauté internationale et du secteur privé pour les mettre en œuvre. Le Nepad agit en ce sens, avec son initiative sur les indicateurs STI en Afrique (*African Science, Technology and Innovation Indicators Initiative – ASTII*).

Le débat sur la technologie en Afrique doit prendre en compte à la fois les conditions à remplir et les erreurs à éviter :

- les politiques STI doivent être intégrées dans des stratégies plus vastes. L'innovation et les TIC ne font pas véritablement partie des priorités politiques de la communauté des donateurs. Les DSRP n'intègrent pas pleinement l'innovation, sauf s'il existe un véritable soutien local en sa faveur. Les partenaires au développement doivent renforcer les politiques nationales de TIC en Afrique ;
- les réglementations doivent être améliorées. La régulation par l'État joue un rôle clé en matière

de TIC puisque l'essentiel des investissements provient du secteur privé. Trop souvent, les organismes de régulation favorisent les opérateurs historiques de téléphonie fixe, qui sont en général incapables d'être rentables, par rapport aux nouveaux venus – ce qui entrave la concurrence et décourage l'investissement privé. En revanche, beaucoup de pays ont adopté de meilleures pratiques pour favoriser les opérateurs concernés, sous la forme de systèmes de « licences convergentes » qui offrent plus de souplesse dans le choix des technologies, et par le partage symétrique des frais de terminaison des appels. Ils ont ainsi introduit plus d'équité au niveau des règlements entre les opérateurs de téléphonie fixe et les opérateurs de téléphonie mobile ;

- malgré la crise financière, le secteur des télécommunications en Afrique reste très attractif. Les premières données disponibles suggèrent que les investissements TIC seront moins touchés par la crise en Afrique qu'ailleurs, à l'instar de ce qui s'est produit lors de l'éclatement de la bulle Internet en 2000-01. Plusieurs accords ont été conclus à la fin de l'année 2008 et au début de l'année 2009. Cela dit, les perspectives de nouveaux accords semble moins prometteuses et les dépenses d'investissement reculent. La concurrence des prix devrait s'intensifier dans les mois à venir et la plupart des opérateurs multinationaux conforteront leur présence ;
- les nouvelles infrastructures reliant l'Afrique au reste du monde seront bientôt opérationnelles. La plupart des projets de réseaux fédérateurs internationaux à haut débit visent à connecter l'Afrique au reste du monde selon un modèle d'accès ouvert. Les tarifs de gros actuels – entre 2 000 et 10 000 USD mensuels par mégabit/seconde (Mbps) pour le câble sous-

marin SAT-3 de fibre optique qui longe la côte occidentale de l'Afrique, et 3 000 et 5 000 USD pour une connexion par satellite – devraient commencer à refluer fin 2009 pour s'inscrire dans une fourchette comprise entre 500 et 1 000 USD par Mbps. Sur la côte orientale, les premiers câbles sous-marins de fibre optique seront disponibles au troisième trimestre 2009. Cinq nouveaux projets de câbles sous-marins et deux nouveaux projets de connexion par satellite ont été annoncés pour la côte occidentale. Ces travaux bénéficient du soutien de capitaux privés africains mais aussi de partenariats public – privé (PPP) passés avec des investisseurs internationaux ;

- l'amélioration de la connectivité ne suffira pas à toucher davantage d'utilisateurs. Outre de meilleures ossatures internationales, l'Afrique aura besoin de grands dorsales partagées sur le continent. Les prix de détail devront également baisser, à l'instar des prix de gros. Certains experts redoutent que les opérateurs de téléphonie fixe en Afrique ne répercutent pas les réductions de prix sur leurs clients, comptant au contraire sur elles pour doper leurs recettes ;
- en termes d'intégration régionale, des réseaux fédérateurs terrestres régionaux sont en cours de construction entre les principales villes d'Afrique australe et orientale mais aussi dans les pays enclavés de l'Afrique centrale. L'Algérie, le Botswana, Maurice et le Rwanda projettent de devenir des pôles régionaux pour les TIC. Des opérateurs panafricains de téléphonie mobile proposent des services d'itinérance gratuits, faisant de l'Afrique la première région du monde à offrir ce genre d'innovation ;
- les modèles commerciaux novateurs prouvent que la clientèle pauvre peut être rentable. En Afrique, la plupart des communications mobiles sont prépayées. Mais la solution du micro-paiement (moins de 1 USD) pour recharger un compte est aussi très répandue. L'Ouganda et le Rwanda ont développé un modèle commercial de microfinance et la pratique du partage des téléphones est courante. Les SMS permettent de communiquer pour moins d'un centime de rand sudafricain. Les services financés par la publicité

rencontrent aussi beaucoup de succès en Afrique du Sud. Quant aux nouvelles technologies et énergies respectueuses de l'environnement, elles permettent aux opérateurs d'atteindre de nouveaux territoires ;

- les gouvernements devront privatiser les derniers opérateurs historiques de téléphonie fixe puisque le savoir-faire indispensable à la mise à niveau de leurs réseaux proviendra d'investisseurs privés. Cette réforme doit aller de pair avec un environnement réglementaire favorable aux investissements privés afin de renverser la tendance des opérateurs de téléphonie fixe à perdre régulièrement du terrain. Les bonnes pratiques novatrices, comme les régimes de licence convergente – neutres du point de vue technologique – et la régulation symétrique des frais de terminaison d'appel pourraient aider les opérateurs de téléphonie fixe à surmonter leurs difficultés financières tout en instaurant un jeu égal avec les opérateurs de téléphonie mobile ;
- la coopération internationale favorise la technologie et l'innovation. Les investissements dans les télécommunications sont de plus en plus le fait de pays comme le Koweït, l'Afrique du Sud et l'Égypte. La Chine fournit du matériel à bas coût et des prêts aux opérateurs publics sous-capitalisés. De son côté, l'Inde contribue à la construction d'un réseau électronique panafricain couvrant les 53 pays du continent dans le cadre d'une initiative de l'UA. Les formules prépayées, à l'américaine, et les SMS chers aux Européens sont extrêmement populaires. La coopération sur le commerce électronique avec l'UE et les États-Unis prend une importance croissante pour répondre aux réglementations commerciales. Des entreprises britanniques et françaises ont elles aussi lourdement investi dans les télécommunications en Afrique. Mais l'innovation Sud-Nord pourrait bien aussi fonctionner : les ordinateurs ClassMate (« camarade de classe ») d'Intel, à bas coût, qui ont d'abord été vendus au Nigeria, sont désormais disponibles en Europe et aux États-Unis ;
- les nouvelles technologies rendent l'administration publique plus efficace et l'éducation de meilleure qualité ; elles permettent aussi de réduire le coût

de la pratique des affaires. Une initiative du Nepad vise à équiper toutes les écoles primaires et secondaires d'Afrique avec des ordinateurs, des logiciels et un accès à Internet d'ici 2025. La banque

en ligne et la cyber agriculture, qui s'appuient toutes les deux sur des pratiques locales, devraient réduire les coûts de transaction et rééquilibrer l'offre et la demande sur les marchés agricoles.

Encadré 2 - Politiques d'innovation scientifique et technologique : passer du bureau au terrain

La Suède soutien le renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement depuis les années 1970. La Tanzanie est l'un des premiers bénéficiaires de l'aide suédoise à la recherche, avec un volume proche de 8 millions USD par an. Depuis 2007, la Suède met l'accent sur l'innovation scientifique et technologique (STI) dans ses discussions avec les partenaires au développement et les autorités tanzaniennes. De nombreux partenaires au développement ont des programmes d'appui à la recherche dans la région et dans le pays qui sont en général gérés et coordonnés depuis leur siège, et les questions liées à la STI sont rarement soulevées et intégrées au niveau local. Les multiples initiatives en cours, éparpillées, doivent être harmonisées et exploitées de manière plus efficace et en synergie.

Par suite de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, l'aide projet et l'aide programme ont été abandonnées au profit de l'appui budgétaire général (ABG). Mais le budget de la Tanzanie ne comporte pas encore de ligne spécifique pour la recherche, qui reste un secteur orphelin et diffus. Quatorze partenaires au développement assurent actuellement un ABG et, conformément à la stratégie d'assistance conjointe de la Tanzanie, ils ont réduit leur champ d'intervention à trois ou quatre secteurs. Mais aucun n'est exclusivement dirigé sur la recherche et les TIC. La stratégie de réduction de la pauvreté 2005-10 de la Tanzanie reconnaît l'importance de la STI pour la croissance économique de même que la nécessité d'augmenter les financements tout en développant l'enseignement supérieur et l'innovation technologique ; pour autant, les mesures d'application restent vagues, et l'essentiel des priorités va à la promotion des TIC, thématique transversale par excellence.

Aujourd'hui, les STI sont au cœur de nombreux programmes de développement. Reste à passer de la reconnaissance à l'application et aux résultats. Seul un dialogue politique permettra de garantir que les activités de STI soient ouvertement intégrées dans les stratégies de réduction de la pauvreté et que les résultats atteints soient quantifiables. Devant l'immensité des défis rencontrés, les partenaires au développement pourraient commencer par fournir des directives claires et aider sur le terrain les responsables de programme.

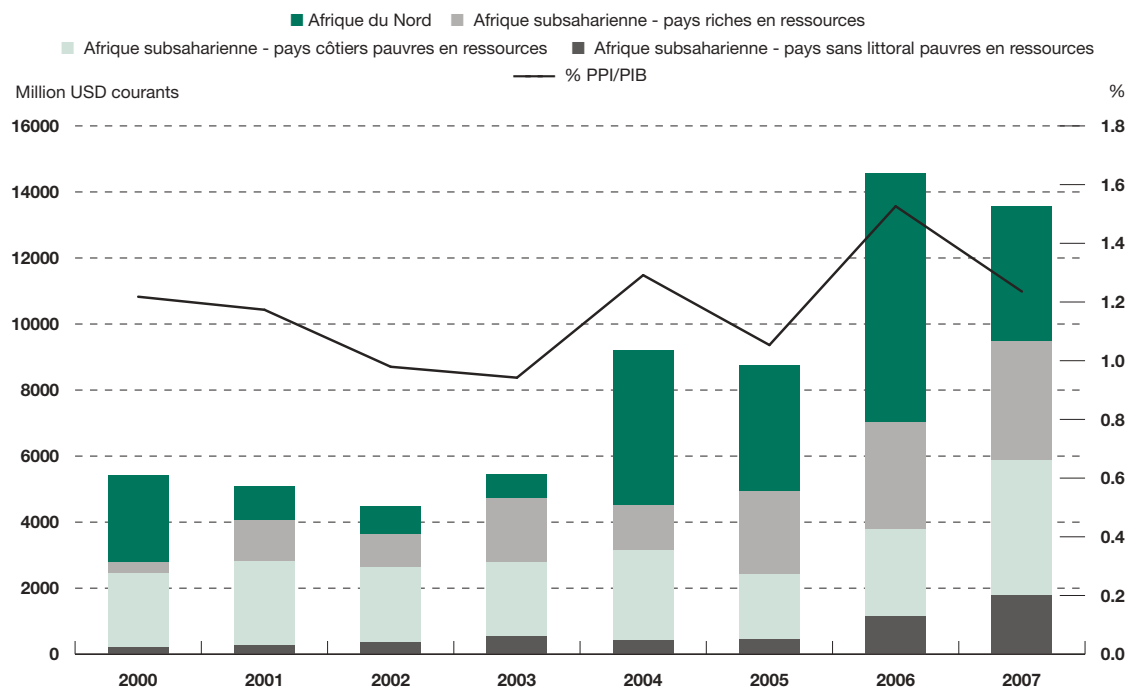
Source : María Teresa Bejarano, Enseignement supérieur et recherche, Agence suédoise pour le développement international (ASDI), première secrétaire de l'ambassade de Suède en Tanzanie.

Infrastructures technologiques et services TIC en Afrique

Le secteur privé est, depuis quelques années, à l'origine de l'expansion des TIC. La figure 1 illustre la rapide progression de l'investissement avec participation du secteur privé dans le secteur des télécommunications en Afrique entre 2000 et 2007. Les pays enclavés pauvres

en ressources d'Afrique subsaharienne sont les moins attrayants : niveaux de revenu bien inférieurs aux autres régions, proportion de ruraux plus importante et niveaux d'éducation plus faibles qu'ailleurs. Le pays producteur de pétrole qu'est le Nigeria a renforcé sa domination, captant nettement plus de la moitié des investissements totaux dans les pays riches en ressources en 2007. La contribution de l'Afrique du Sud dans la part des pays

Figure 1 - La participation du secteur privé dans le secteur africain des télécommunications



Source : Base de données de la Banque mondiale sur la participation du secteur privé aux infrastructures (PPI), 2007.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/580685848130>

côtiers pauvres en ressources a diminué : alors qu'elle représentait 60 pour cent des investissements moyens entre 2000 et 2003, cette part est passée à 22 pour cent entre 2004 et 2007. Avec des revenus supérieurs et des populations rurales moins nombreuses, les pays d'Afrique du Nord ont représenté en moyenne 44 pour cent des investissements en Afrique entre 2004 et 2007.

Globalement, l'investissement privé a représenté en moyenne 1.3 pour cent du PIB de l'Afrique entre 2004 et 2007. En valeur absolue sur la période 2004-07, l'Afrique a bénéficié en moyenne de 11.5 milliards USD, derrière les pays de l'OCDE et l'Asie centrale (19 milliards USD) et l'Amérique latine et les Caraïbes (13.3 milliards USD), mais juste devant l'Asie du Sud (10.8 milliards USD). Les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique sont à la traîne, avec 5.3 milliards USD. Pourtant, comparés aux autres régions du monde, la plupart des pays africains affichent un taux d'accès aux services TIC extrêmement faible.

Dans l'indice NRI (*Networked Readiness Index*) 2007-08, élaboré par le Forum économique mondial (FEM) et l'Institut européen d'administration des affaires (Insead), qui mesure le degré de préparation d'un pays à utiliser les TIC efficacement et à en tirer pleinement parti, les pays d'Afrique subsaharienne se classent en dernière position. L'Afrique du Nord obtient une meilleure place, l'Égypte et le Maroc, et surtout la Tunisie, ayant amélioré leur score. L'Afrique du Sud et Maurice se positionnent en tête du classement de l'Afrique subsaharienne.

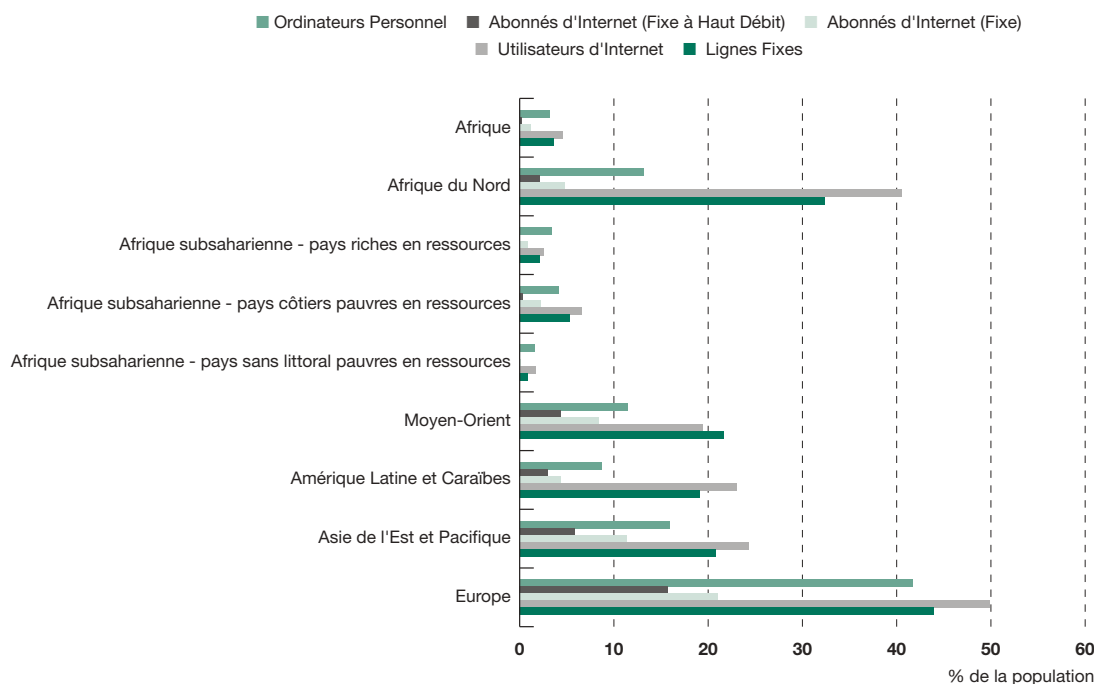
Accès aux technologies de l'information : l'Afrique et le monde

L'Afrique affiche le plus faible taux de pénétration d'Internet dans le monde (figure 2). En Afrique subsaharienne, les taux de pénétration d'Internet et du haut débit sont respectivement inférieurs à 7 et 1 pour cent. En Amérique latine et aux Caraïbes, comme en

Asie de l'Est et dans le Pacifique, le taux de pénétration d'Internet tourne autour de 20 pour cent. Les pays d'Afrique du Nord s'en sortent relativement mieux que leurs voisins subsahariens, avec un taux de 40.4 pour cent. Pourtant, même en Afrique du Nord, le taux de pénétration du haut débit n'atteint que 2 pour cent, à comparer à un taux d'environ 15 pour cent en Europe.

En Afrique, l'accès à Internet se fait essentiellement par lignes commutées à bas débit, concentrées en Afrique du Sud, en Égypte et au Kenya. On trouve aussi des connexions haut débit plus rapides en Afrique du Sud, en Algérie, en Égypte et au Maroc – grâce aux lignes d'abonné numérique à débit asymétrique ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*).

Figure 2 - Accès Internet par la téléphonie fixe en Afrique



Source : Union internationale des télécommunications, *World Telecommunication/ICT Indicators 2008*. Moyennes annuelles pour 2005-07.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580687328486>

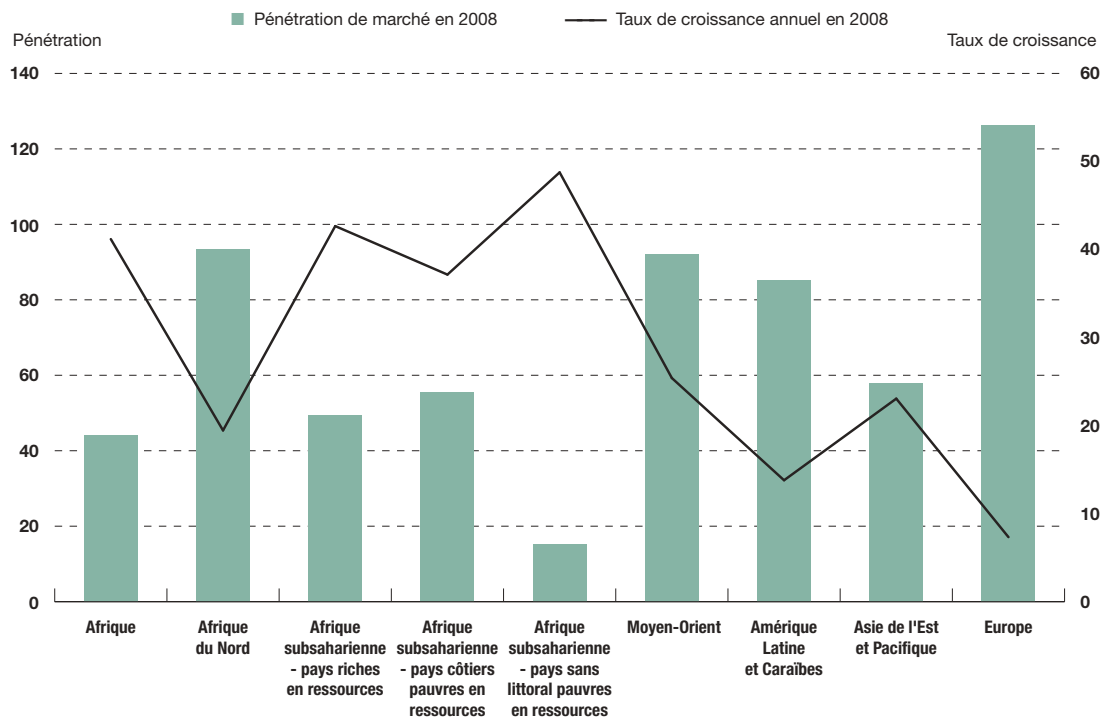
Le taux de pénétration des services de téléphonie fixe varie sensiblement : il va de 32 pour cent dans certains pays d'Afrique du Nord à 3 pour cent seulement en Afrique subsaharienne, ce qui explique largement les difficultés actuelles des opérateurs de téléphonie fixe. Ailleurs dans le monde, les opérateurs de téléphonie fixe disposaient d'une solide assise quand la téléphonie mobile a fait son apparition. En Afrique, la faiblesse du taux de pénétration et la rareté des lignes fixes ont permis aux nouveaux opérateurs de téléphonie mobile d'avoir un impact important.

L'Afrique est la région du monde où le développement des téléphones mobiles a été le plus rapide en 2008.

Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, la progression a atteint 40 pour cent environ, même si les taux globaux de pénétration restent faibles. À l'inverse, le secteur est arrivé à maturité en Afrique du Nord, avec un taux moyen de pénétration de 93 pour cent, de sorte que le taux annuel moyen de croissance n'est plus que de 19 pour cent. On observe aussi des écarts profonds entre pays d'Afrique subsaharienne, où les pays côtiers, qu'ils soient richement ou pauvrement dotés en ressources, affichent un taux proche de 50 pour cent – contre 15 pour cent dans les pays enclavés pauvres en ressources.

En nombre d'abonnés pour l'année 2008, le Nigeria (60 millions), l'Afrique du Sud (47 millions), l'Égypte

Figure 3 - Téléphonie mobile : pénétration du marché et croissance



Source : Wireless Intelligence (www.wirelessintelligence.com).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580701521174>

(37 millions), l'Algérie (31 millions) et le Maroc (24 millions) se classent en tête des grandes nations côtières. Pour les pays enclavés, les trois premières places sont occupées par le Soudan, la république du Congo et l'Ouganda, avec respectivement 10, 8 et 7 millions d'abonnés. Si l'on ajoute le marché tunisien (9 millions d'abonnés), quatre pays d'Afrique du Nord se classent parmi les premiers marchés de téléphonie mobile en Afrique.

Mais si l'on examine le taux de pénétration du marché, les trois premières nations côtières sont la Libye, le Cap-Vert et les Comores – avec des niveaux supérieurs à 100 pour cent en 2008 – comme d'ailleurs l'Algérie, le Gabon et la Tunisie. Dans les pays enclavés, la palme revient au Lesotho, au Soudan et au Mali, mais pour un taux de pénétration moyen d'à peine 25 pour cent. À l'autre extrémité du spectre figurent des pays comme l'Éthiopie, l'Érythrée et la Somalie, qui affichent un taux de pénétration de 3,4 pour cent à peine pour une population globale de 92 millions d'habitants. Le

Burundi, la RCA et le Rwanda ont des taux compris entre 5 et 10 pour cent.

En Afrique, les opérateurs ont concentré leurs investissements sur les réseaux de deuxième génération (2G), et ils vont probablement rentabiliser ces dépenses avant de basculer vers des réseaux à haut débit de troisième génération (3G), même si les autorisations sont délivrées. Début 2009, on dénombrait seulement 5 millions d'abonnés – soit 2,3 pour cent du total des abonnés en Afrique – à des services AMRC (accès multiple par répartition en code) à large bande et AMRC HSPA (*High Speed Packet Access* – haut débit mobile intégré). Les investissements les plus importants ont été réalisés en Afrique du Sud. Le pays dispose désormais de trois réseaux AMRC et de deux réseaux AMRC HSPA – soit 45 pour cent des connexions aux réseaux 3G en Afrique pour l'année 2008. L'Afrique du Sud, la Libye (encadré 3) et l'Égypte représentent 82 pour cent des connexions 3G sur le continent.

Encadré 3 - Coopération Sud-Sud : le nouveau réseau WiMAX* mobile de la Libye

Pour offrir à ses clients une palette de services haut débit sans fil et simples à utiliser, l'opérateur public et fournisseur d'accès Internet (FAI) Libya Telecom inaugure un vaste réseau sans fil. L'équipementier chinois ZTE a annoncé en janvier 2008 avoir signé un accord avec Libya Telecom pour la construction d'un réseau commercial WiMAX de connexions à haut débit par voie hertzienne. Leader en Chine, ZTE est en train de devenir l'un des plus gros fournisseurs mondiaux d'équipements WiMAX. ZTE offre des solutions pour le protocole Internet (IP – *Internet Protocol*) WiMAX, avec notamment des relais primaires compacts haute capacité, des points d'accès, un système de gestion de réseau, une commutation multiprotocole par étiquette MPLS (*Multiprotocol Label Switching*) et un sous-système multimédia IMS (*IP Multimedia Subsystem*).

Le réseau devrait s'étendre à 18 villes. Début 2009, 300 000 entreprises et particuliers avaient souscrit un abonnement. La Libye compte 51 000 abonnés à Internet haut débit et quelque 170 000 consommateurs tributaires de l'accès commuté à bas débit. Ce nouveau service devrait permettre de développer le haut débit même si le prix de l'abonnement – à 30 USD par mois – est le double du tarif actuel. Les prix devraient baisser à mesure des nouveaux abonnements.

* Connexions à haut débit par voie hertzienne (*Worldwide Interoperability for Microwave Access*)

Source : Informations compilées par les auteurs.

Le système mondial de communications mobiles GSM (*Global System for Mobile*) 2G représente 96 pour cent des abonnements. La technologie AMRC ne représente que 1.5 pour cent des abonnements mais certains opérateurs – à l'instar d'Expresso au Soudan – l'ont adoptée parce qu'elle exige moins de dépenses d'investissement.

Connecter l'Afrique au reste du monde

Les tarifs de l'accès à Internet en Afrique subsaharienne sont les plus coûteux au monde. L'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Banque mondiale estiment qu'en moyenne, le coût d'une connexion haut débit y est d'environ 100 USD pour 110 kilobits/seconde. En Europe et en Asie centrale, le même type de connexion revient à 20 USD alors qu'en Amérique latine et aux Caraïbes il s'établit à 7 USD. Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord paient quant à eux moins de 30 USD.

Mais la demande potentielle est immense. Une étude sur 16 pays d'Afrique subsaharienne réalisée en 2006-07 montre qu'en Afrique du Sud, au Cameroun,

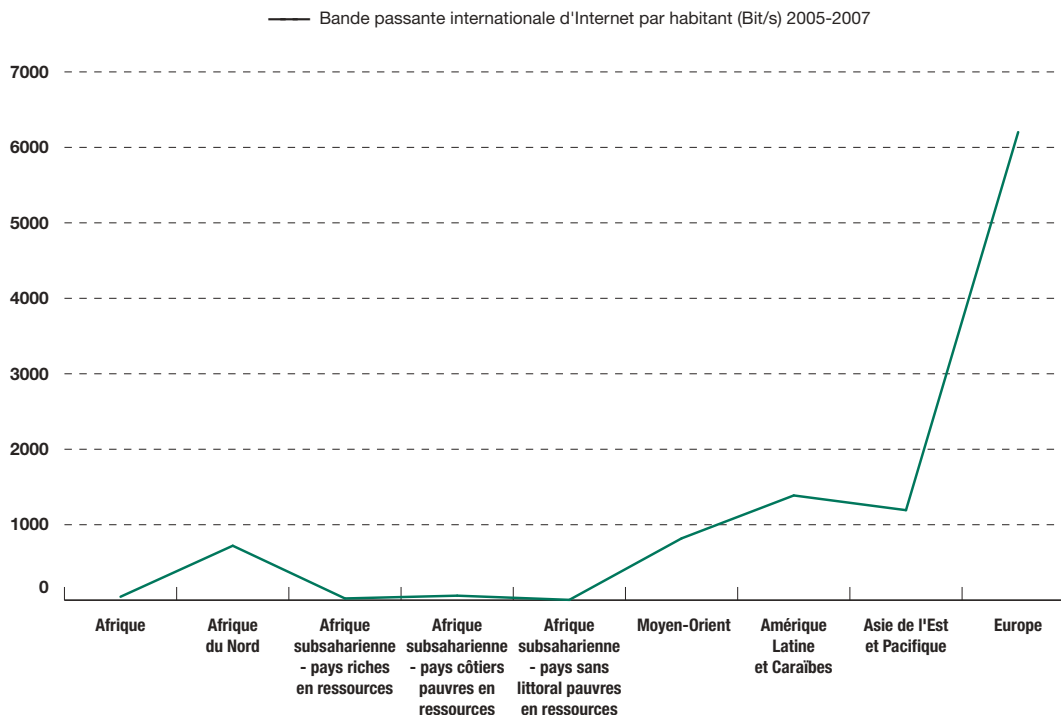
au Kenya, au Nigeria et au Sénégal, plus de 10 pour cent des personnes interrogées utilisent Internet. Le potentiel de développement est réel dans la mesure où la sensibilisation à Internet reste très faible. Au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie, moins de 10 pour cent des personnes interrogées connaissaient Internet. Ce taux passe à 30 pour cent au Bénin, au Botswana, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Namibie. Le secteur des télécommunications investit dans la bande passante internationale pour répondre à cette demande potentielle et est parvenu aujourd'hui à un taux de croissance annuel de 96 pour cent de la bande – à comparer à la moyenne mondiale qui, selon l'enquête 2008 de Telegeography, s'établit à 51 pour cent.

Le faible taux de pénétration d'Internet et le coût élevé de la connexion tiennent essentiellement à l'absence de réseaux internationaux haute capacité (figure 4). Les opérateurs peuvent donc imposer un prix supérieur au coût marginal du service. Aujourd'hui, un seul câble sous-marin de fibre optique dessert la côte occidentale de l'Afrique – SAT-3. Le service est de qualité internationale et l'accès limité

aux membres du consortium qui ont construit cette liaison en 2002. Depuis la mi-2007, les opérateurs peuvent acquérir des capacités pour un prix mensuel allant jusqu'à 25 000 USD par mégabit/seconde (Mbps). Les câblodistributeurs anticipent une recrudescence de la concurrence et ont ramené les tarifs dans une fourchette allant de 2 000 à

10 000 USD par Mbps et par mois. En volume de trafic, les prix de gros de l'Afrique du Sud sont les moins chers – à l'inverse du Cameroun et du Gabon qui paient le prix fort. Le plus souvent, les pays n'ont pas les moyens de financer un amarrage à SAT-3 (le Bénin et le Ghana faisant exception), de sorte que cette infrastructure est sous-utilisée.

Figure 4 - **Bande passante internationale**



Source : Union internationale des télécommunications, *World Telecommunication/ICT Indicators 2008*. Moyennes annuelles.

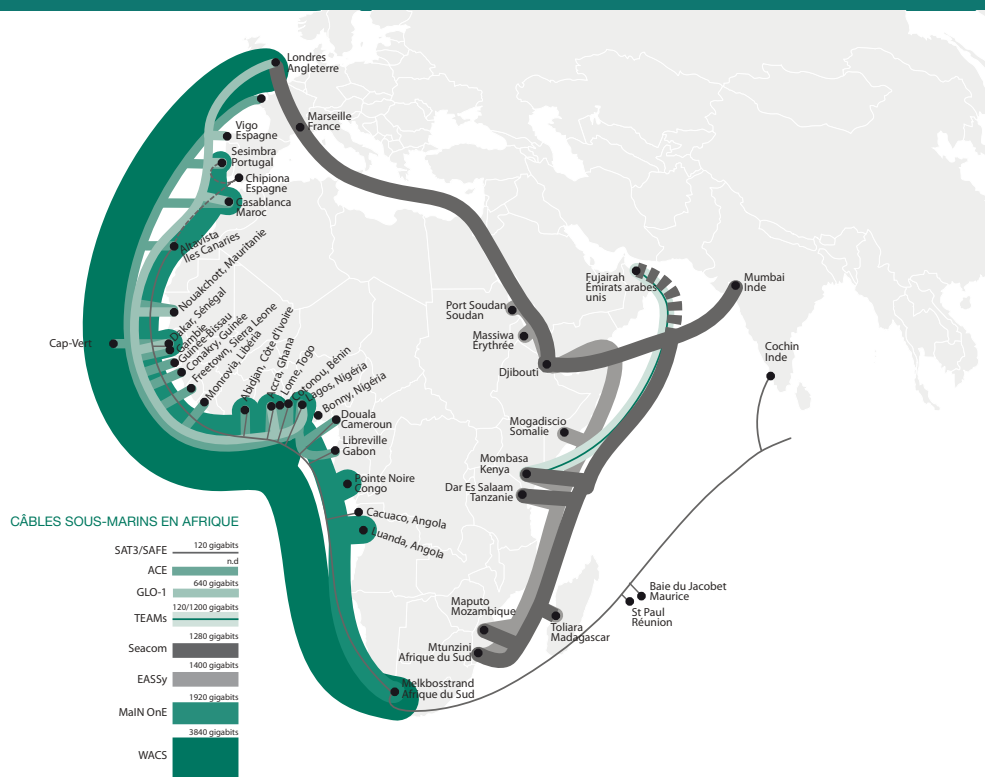
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580770255761>

Pour l'essentiel, la connectivité de l'Afrique est assurée par des stations terrestres de télécommunication par satellite et des antennes satellitaires VSAT (*Very Small Aperture Terminal*). Cela coûte cher, même si les tarifs – qui tournent entre 3 000 et 5 000 USD le Mbps par mois – sont souvent inférieurs à ceux de SAT-3. En outre, les applications sont lentes par rapport à d'autres technologies : une requête sur une page web peut prendre jusqu'à 16 secondes. Intelsat, le leader mondial des services commerciaux par satellite, couvre la totalité de l'Afrique. Thuraya, qui compte parmi ses actionnaires des opérateurs et des investisseurs du Moyen-Orient et

d'Afrique du Nord, assure une couverture pour l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale.

Des initiatives sont engagées en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique australe pour développer les réseaux internationaux (figure 5). Mais pour l'instant, l'Afrique australe et orientale doit se contenter des satellites et n'a accès qu'à 0.07 pour cent de la capacité de la bande passante internationale. Le système de câble sous-marin d'Afrique orientale (*East Africa Submarine Cable System – EASSy*), long de 10 000 kilomètres, devait relier 21 pays depuis l'Afrique

Figure 5 - Câbles sous-marins prévus pour l'Afrique subsaharienne à l'horizon 2011



Source : Steven Song www.manypossibilities.net

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/580810851748>

du Sud jusqu'au Soudan d'ici 2008. Les prix devraient passer à 500 - 1 500 USD par Mbps et par mois grâce à un modèle d'accès ouvert permettant à tous les prestataires de services d'acheter la connexion au même prix, qu'ils soient ou non investisseurs dans le projet. Mais ce projet de 263 millions USD a pris du retard, par suite en particulier de désaccords sur la gestion du consortium.

D'autres projets ont en revanche avancé. C'est ainsi que Seacom (*Southeast Asian Telecommunication Cable*) – un câble sous-marin de fibre optique de 17 000 kilomètres de long qui a coûté 650 millions USD – devrait relier dès juin 2009 l'Afrique du Sud à Bombay (Inde), Marseille (France) et Londres (Royaume-Uni), *via* le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et Madagascar (encadré 4). Le Kenya coopère aussi avec Erisalat pour relier Mombasa, sur le littoral, à Fujairah, aux Émirats arabes unis (EAU). Alcatel-Lucent dispose d'un budget de 82 millions USD pour poser les

4 500 kilomètres de fibre optique destinée au système sous-marin est-africain Teams (*East African Marine System*). Seacom et Team seront opérationnels au Kenya dès le deuxième trimestre 2009. Les modèles d'accès ouvert permettront d'obtenir des prix entre 500 et 1 000 USD par Mbps par mois.

La Banque mondiale a alloué 424 millions USD pour le développement des réseaux régionaux en Afrique australe et orientale dans le cadre du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique RCIP (*Regional Communications Infrastructure Programme*) grâce auquel elle espère améliorer le trafic d'au moins 36 pour cent par an et diminuer par dix le prix de la connexion à la bande passante. Le Burundi, le Kenya et Madagascar participent à la première phase du RCIP, pour un montant de 164.5 millions USD. À l'issue de ce programme, toutes les capitales et les grandes villes des pays d'Afrique australe et orientale disposeront d'une connexion haut débit à des prix compétitifs.

Encadré 4 - Seacom : quand les investisseurs privés africains prennent de vitesse les donneurs

Seacom est un câble sous-marin d'une capacité de 1.28 téraoctet par seconde (Tbps) reliant l'Afrique australe et orientale à l'Europe et à l'Asie, *via* la mer Rouge, l'Égypte et la mer Méditerranée. À titre de comparaison, le câble sous-marin de fibre optique EASSy relie l'Afrique du Sud au Soudan *via* l'Afrique de l'Est. Seacom prévoit d'appliquer un modèle d'accès ouvert aux capacités et aux infrastructures d'amarrage – ce qui devrait faire baisser les prix des dorsales internationales de 90 pour cent. EASSy est un consortium d'entreprises de télécommunications financé par la Société financière internationale (SFI), d'autres IFD ainsi que par 20 opérateurs, alors que Seacom est une initiative entièrement privée et détenue à 76.25 pour cent par des actionnaires africains. Ces derniers (*Industrial Promotion Services, Venfin Limited, Convergence Partners* et le groupe Shanduka) ne sont pas des opérateurs télécoms mais ils ont une solide connaissance du secteur et un bon carnet d'adresses. Leur partenaire international, Herakles Telecom, possède l'expertise en gestion. Les fonds pour le projet ont été apportés par Nedbank Capital et Investec Bank. Alors que le projet EASSy a connu de graves retards, faute d'un consensus entre les parties, le déploiement de Seacom a déjà démarré : des navires posent des câbles et construisent des stations de câbles depuis janvier 2009. La date de mise en service est fixée au 27 juin 2009.

Source : Informations compilées par les auteurs d'après des rapports d'étape de Seacom et EASSy de décembre 2008 et janvier 2009.

Encadré 5 - L'intégration régionale des pays enclavés

Tant que les coûts de communication seront élevés, le prix du financement des échanges et, partant, des biens, le restera aussi. Les réseaux haut débit participent de l'intégration régionale en dopant les échanges et les investissements transfrontaliers entre pays voisins mais aussi en resserrant les relations institutionnelles. La Banque mondiale et la BAFD prévoient d'engager quelque 300 millions USD pour un projet régional en Afrique centrale (qui concernerait dix pays) – la dorsale d'Afrique centrale CAB – qui devrait permettre de réduire les coûts prohibitifs des télécommunications dans les pays enclavés.

Source : Yann Burtin, responsable senior des opérations, département des TIC, Banque mondiale.

Encadré 6 - La BAFD finance les TIC : les capitales africaines auront la fibre optique en 2012

Le rôle des TIC dans la lutte contre la pauvreté, la croissance économique, la productivité et l'efficacité des services publics n'est plus à démontrer. Mais l'Afrique est encore à la traîne en termes de pénétration des TIC et les pays africains obtiennent toujours les plus mauvaises places dans l'indice de développement des TIC (IDI – *ICT Development Index*) de l'UIT (2009). C'est pourquoi entre 1995 et 2005, la BAFD a investi 440 millions USD dans les infrastructures de télécommunications de l'Afrique et 120 millions USD dans des applications en ligne (éducation, santé, agriculture et développement rural) afin d'aider à combler cet écart.

Depuis deux ans, la BAFD s'efforce en outre de s'impliquer plus activement dans les TIC en Afrique. C'est ainsi qu'elle s'est engagée en octobre 2007 à réaliser les objectifs du sommet des chefs d'État africains



« Connecter l'Afrique », organisé à Kigali (Rwanda). Il s'agit notamment d'assurer l'interconnexion des capitales africaines par des dorsales haut débit d'ici 2012 et de promouvoir des environnements politiques et réglementaires adaptés afin d'inciter les investisseurs à s'engager dans les nouvelles infrastructures de TIC. La BAfD contribue également, aux côtés de l'UA et des CER et par son soutien aux efforts d'harmonisation des politiques et de développement des infrastructures, à la réalisation d'autres initiatives régionales et mondiales. La BAfD est ainsi l'un des grands acteurs de la mise en œuvre du cadre d'harmonisation des politiques et des réglementations des TIC avalisé par les ministres africains en charge des TIC lors d'une réunion organisée au Caire (Égypte) en mai 2008.

Pour conforter sa position actuelle et contribuer utilement aux objectifs économiques du continent, la BAfD a élaboré une stratégie opérationnelle pour les TIC en 2008, qui est entrée en vigueur dès octobre après avoir été approuvée par le Conseil des gouverneurs de la banque. Cette stratégie a pour objectifs de contribuer significativement à la lutte contre la pauvreté et à la croissance économique des pays membres régionaux (PMR), en augmentant le rôle de la BAfD pour élargir l'accès aux infrastructures des TIC, stimuler les investissements du secteur privé et, finalement, améliorer la bonne gouvernance en rendant l'administration plus efficace.

À court terme (deux premières années), la stratégie se concentrera sur deux axes – les réseaux dorsaux régionaux, par financement direct des infrastructures haut débit, et le soutien aux efforts de l'Afrique pour attirer des capitaux privés en améliorant les cadres politique et réglementaire. La BAfD a déjà validé un prêt de 14,5 millions USD pour le câble sous-marin de fibre optique EASSy sur la côte orientale du continent, et un second prêt de 50 millions USD pour le projet de communications par satellite Rascom (Organisation régionale africaine de communications par satellite). La BAfD finance par ailleurs des études de faisabilité pour des réseaux régionaux à haut débit. À moyen terme, elle prévoit d'agir pour stimuler la demande de réseaux et de services de TIC, en appuyant l'administration en ligne et en connectant les écoles, les universités et les établissements de santé, mais aussi en apportant une réponse adaptée aux États fragiles comme aux pays à revenu faible et intermédiaire.

Source : BAfD, Stratégie opérationnelle pour les TIC.

Le RCIP bénéficie par ailleurs de 10 pour cent du soutien total de la Banque mondiale à l'Afrique. La BAfD contribue également au développement des infrastructures (encadré 6).

Sur la côte occidentale, ce sont le Ghana, le Nigeria et le Sénégal qui offrent la plus forte demande potentielle de connexion internationale. Pas moins de sept groupes d'investisseurs ont déclaré vouloir apporter de nouvelles capacités internationales à la région, mais seuls quelques-uns y parviendront. Globacom, le deuxième plus ancien opérateur du Nigeria, devrait poser 9 500 kilomètres de fibre optique à Lagos en 2009, et reliera ensuite la ville à Accra (Ghana) et à

Dakar (Sénégal). Le projet GL01, d'un montant de 150 millions USD, ne va pas sans risque puisque le volume actuel du trafic de l'opérateur au Bénin, au Ghana et au Nigeria ne justifie pas un tel investissement. Le Nigeria abrite un autre projet – MaIN One – mis en œuvre par *Mainstreet Technologies* pour relier le Portugal à Lagos et Accra d'ici mai 2010. Les prix de gros devraient s'établir à 200 USD par Mbps et par mois. Ce câble devrait ensuite se prolonger jusqu'en Afrique du Sud, pour un coût de 865 millions USD. Le système de câble pour l'Afrique occidentale WACS (*West African Cable System*) bénéficie du soutien des plus gros opérateurs sud-africains – MTN, Neotel, Telkom et Vodacom – qui gèrent le trafic le long de

la côte ouest. Des stations d'amarrage sont prévues à Accra et Lagos uniquement.

Le projet de câble sous-marin entre la côte africaine et l'Europe – baptisé ACE (*Africa Coast to Europe*) et soutenu par France Telecom et 14 opérateurs africains – devrait permettre de relier la France au Gabon d'ici 2011. Ce câble sera construit par un consortium géré par France Telecom. Le projet Internet haut débit par satellite « Trois autres milliards » O3B (*Other Three Billion*), d'un montant de 750 millions USD, devrait entrer en service d'ici 2010, pour un tarif proche de 700 USD par Mbps et par mois. Le téléchargement d'une page web pourra ainsi se faire en 4 secondes (encadré 7). Le projet Uhurunet du Nepad pour installer un câble sous-marin de fibre optique autour de l'Afrique ne trouve guère d'écho. Enfin, *Thalès Alenia Space* est en train de construire le premier satellite de communications panafricain (Rascom). Prévu au départ pour un lancement dans les années 1990, il ne devrait devenir opérationnel qu'après 2010. Le projet de câble sous-marin de la côte Ouest de l'Afrique WAFS (*West African Festoon System*) permettra de relier le Nigeria à

la Namibie. Il devrait opter pour la même structure de gouvernance que le câble SAT-3 et sera également géré par Telkom SA. WAFS ne devrait donc pas proposer de modèle d'accès ouvert.

D'autres réseaux proposent leurs services avec plus ou moins de succès. Plus de six compagnies d'électricité ont obtenu l'autorisation de vendre des capacités, directement ou *via* une autre entreprise. Ainsi en RDC, la Société nationale d'électricité (SNEL) est propriétaire d'un câble de fibre optique de 2 000 kilomètres. Ces infrastructures ont été frappées de plein fouet par la guerre civile. La Banque mondiale investit 315 millions USD en RDC – dont 33 millions pour un réseau de câbles de fibre optique. Ce soutien pourrait être étendu aux autres membres du futur Pool énergétique de l'Afrique australe SAAP (*Southern African Energy Pool*). La société Escom (Malawi) sera bientôt reliée par fibre optique au Mozambique. Quant à la compagnie tanzanienne d'électricité Tanesco, elle a annoncé la construction d'un nouveau réseau national. Les surcroûts de capacité seront alloués aux télécommunications.

Encadré 7 - O3b ou comment connecter 3 nouveaux milliards d'individus

Assurer un accès Internet convivial et bon marché dans les pays émergents peut se révéler particulièrement délicat pour les opérateurs de réseau. Le fondateur de O3b, Greg Wylér, l'a appris à ses dépens quand il s'est lancé dans la création de Terracom et la fourniture de services Internet au Rwanda en 2003.

Comme il l'a vite compris, « on ne manquait pas de solutions pour le raccordement du dernier kilomètre. Le problème était plutôt d'assurer les 'premiers 5 000 kilomètres' ». Ce pays enclavé d'Afrique centrale n'a en effet pas d'accès direct à aucun câble sous-marin de fibre optique, comme c'est le sort de la plupart des autres pays en développement, purement et simplement contournés par les dorsales.

Conscient du manque d'options de connexion bon marché pour les opérateurs des marchés émergents, Greg Wylér a créé le réseau O3b qui prévoit l'installation en 2010 d'une flotte de satellites à orbite moyenne, soit à environ 8 000 kilomètres de la surface terrestre – à l'inverse des satellites géostationnaires classiques qui évoluent à quelque 35 000 kilomètres au-dessus de nos têtes. Ce positionnement en orbite moyenne implique un temps de transmission aller-retour de 130 millisecondes (ms) – compatible avec les normes de l'UIT pour un réseau à fréquence vocale – alors qu'avec un satellite en orbite géostationnaire, le délai de propagation en boucle est de 400 ms. En termes de tarifs, O3b Networks a annoncé en octobre 2008 des services autour de 700 USD par Mbps et par mois – contre une fourchette de 3 000 à 5 000 USD pour une connexion par satellite géostationnaire.

Outre qu'il offre une alternative aux infrastructures mondiales de fibre optique, le réseau O3b peut aussi aider les opérateurs à développer leurs réseaux sans fil dans des régions difficiles d'accès. En offrant un raccordement cellulaire, O3b permet aux opérateurs d'offrir des services Internet et IP sur toute leur zone d'intervention.

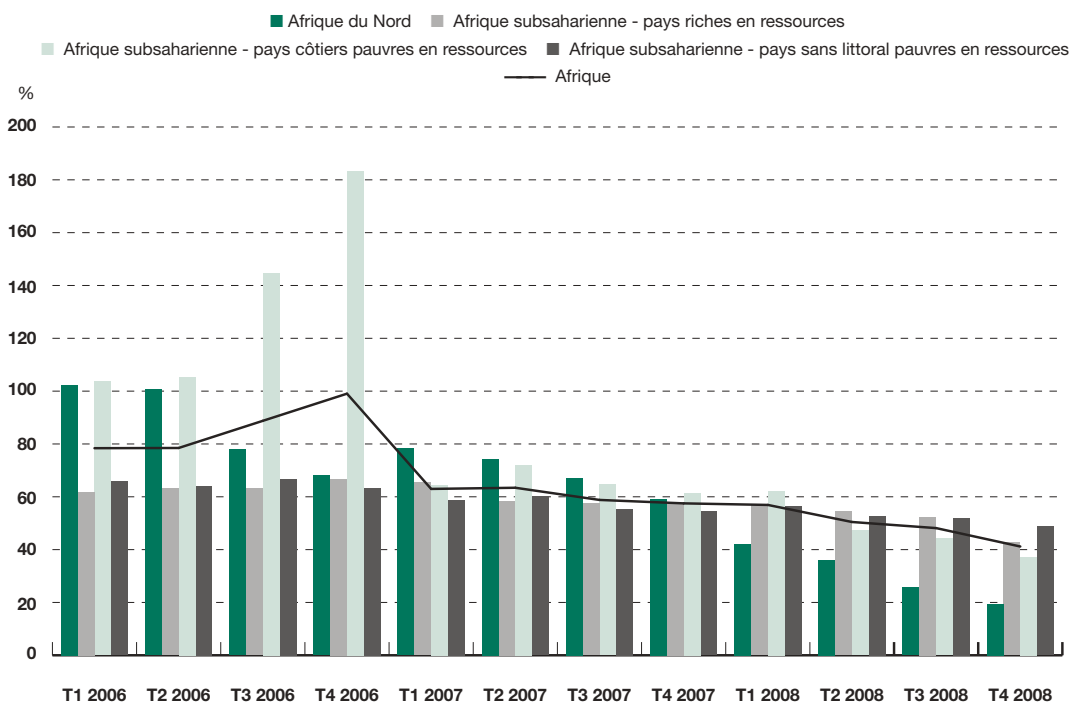
Source : Mike Serrano, directeur commercial, O3b Network.

Malgré la crise financière, le secteur africain des télécommunications séduit les investisseurs

La crise financière devrait accélérer la consolidation des marchés de télécommunications en Afrique. Alors que les petits opérateurs se battent pour financer le développement de leurs réseaux, les gros opérateurs qui n'ont pas de problèmes de trésorerie – comme le sud-africain MTN, l'égyptien Orascom Telecom, le koweïti Zain, le français Orange et le britannique Vodafone – vont pouvoir pénétrer les marchés

africains. Zain a augmenté son capital de 4,49 milliards USD et prévoit de dépenser jusqu'à 4 milliards USD en Afrique d'ici 2010. Pendant la crise les affaires continuent. Plusieurs opérateurs ont changé de mains, comme Ghana Telecom (août 2008), Onatel (Burkina Faso, décembre 2008) et Sotelma (Mali, janvier 2009). Au Rwanda, Millicom s'est vu attribuer une nouvelle licence en novembre 2008. Orange en a décroché deux autres, en Ouganda en octobre et au Togo en novembre. Enfin, Orascom Telecom a racheté le namibien *Cell One Namibia* en janvier 2009.

Figure 6 - Taux de connexion à la téléphonie mobile en Afrique



Source : Wireless Intelligence (www.wirelessintelligence.com). T = Trimestre

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580846111086>

L'avenir reste malgré tout assez incertain. Le cours des actions des opérateurs mobiles en Afrique s'est effondré : MTN a perdu 20 pour cent en 2008 et Millicom 66 pour cent. Avec le ralentissement de la croissance depuis trois ans, la concurrence tarifaire va se renforcer, réduisant des profits qui avaient jusqu'ici permis d'assumer les dépenses d'investissement. Le développement des réseaux 3G va donc probablement être retardé.

Les flux d'IDE dans le secteur africain des télécommunications ont à peine souffert de l'éclatement de la bulle Internet en 2000-01 – même si une poignée d'entreprises seulement assurent l'essentiel de ces investissements. Entre 1996 et 2006, le français Vivendi

a injecté 6.1 milliards USD, contre 4.9 milliards pour France Telecom et 3.4 milliards pour le britannique Vodafone. Les investissements Sud-Sud ont été le fait du koweïti *Mobile Telecommunications* – à hauteur de 4.9 milliards USD – suivi du sud-africain MTN (4.5 milliards) et de l'égyptien Orascom (3.7 milliards). Plus récemment, la Chine a proposé des prêts à des conditions de faveur aux opérateurs publics. Les équipementiers chinois comme Huawei et ZTE vont probablement augmenter leur présence en Afrique.

La crise actuelle devrait avoir moins d'impact sur les IDE destinés aux télécommunications africaines, du fait du potentiel du marché et de l'effet assez faible de la crise sur les consommateurs.

Encadré 8 - L'impact de la crise sur la téléphonie mobile en Afrique

L'Afrique est le premier marché de la téléphonie cellulaire au monde en rythme de croissance. Elle représente environ 10 pour cent des connexions cellulaires mondiales, avec 450 millions de connexions prévues à fin 2009. Malgré la croissance prodigieuse dont font état la plupart des opérateurs mobiles de la région, le secteur africain des télécommunications n'est pas à l'abri de la récession économique mondiale.

Les marchés qui se développent le plus vite se situent pour l'essentiel en Afrique du Nord et de l'Ouest : ensemble, ils représentent 63 pour cent des connexions totales de la région. Les marchés les plus concurrentiels se trouvent en Afrique du Sud, en Algérie, au Ghana, au Kenya, au Nigeria, en RDC, en Tanzanie, en Tunisie et en Zambie. Ces marchés, qui sont à l'origine de l'essentiel de la croissance et de la valeur enregistrées dans la région, devraient être touchés par la crise économique mondiale.

L'avenir des opérateurs de téléphonie mobile sur la plupart des marchés dépend de leur aptitude à maintenir des niveaux de dépenses d'investissement (Capex) et de fonctionnement (Opex) suffisants pour tenir leurs objectifs à long terme. Les opérateurs devront élargir la couverture des réseaux 2G et 3G (GSM et ARMC), financer leurs dépenses de commercialisation et augmenter le nombre de points de vente et de détaillants. Dans la plupart des marchés concurrentiels à forte croissance, les Capex peuvent représenter jusqu'à 50 pour cent des recettes totales des opérateurs de téléphonie mobile. Tout repli brutal des Capex aura un impact sur le positionnement de l'opérateur à long terme. Le même raisonnement s'applique aux Opex là où les opérateurs doivent faire preuve d'innovation dans leurs produits et leurs tarifs, y compris pour des services de haut débit.

L'Afrique a suscité un véritable engouement chez les investisseurs étrangers séduits par son potentiel de croissance et qui y voient un moyen de compenser le ralentissement enregistré sur leurs marchés d'origine saturés. L'année dernière, Orange (qui appartient à France Telecom) a lancé une offensive pour devenir une superpuissance de la téléphonie mobile en Afrique. Désormais, Vodafone, Orange, Zain et MTN – qui jouissent d'importantes économies d'échelle et de réserves suffisantes pour gérer les difficultés à court terme – se disputent les marchés africains. Les opérateurs locaux devraient connaître des difficultés de trésorerie grandissantes qui

viendront se conjuguer aux problèmes liés à une consommation nationale en baisse, aux fluctuations des taux de change et à l'inflation.

Plusieurs géants du secteur pourraient mettre la main en 2009 et 2010 sur des entreprises en difficulté dans les marchés émergents et développer ainsi leur couverture internationale. Pour l'instant, il semble que les grands opérateurs cherchent plutôt à maximiser leurs profits avec leurs positions actuelles et qu'ils remettent à plus tard leurs projets de développement international. Sur les marchés d'Afrique du Nord et de l'Ouest, les opérateurs mobiles auraient dégagé en 2008 des bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements tournant autour de 35 à 40 pour cent. Même si ces marges semblent plutôt confortables, le niveau des dépenses d'investissement est tel que leur revenu net ne représente que 10 à 15 pour cent des recettes totales. Sur la plupart de ces marchés, le PIB par habitant s'établit en moyenne à 1 500 USD, avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile rarement supérieur à 50 pour cent. Malgré les incertitudes liées à la récession mondiale, l'Afrique devrait rester la région du monde où la téléphonie mobile se développe le plus vite.

Source : Joss Gillet, analyste senior, Wireless Intelligence (www.wirelessintelligence.com) ou par courriel : (info@wirelessintelligence.com).

Enseignements politiques, juridiques et réglementaires

Muscler les organismes africains de régulation

Les organismes de régulation des télécommunications, qui contrôlent la structure du marché et la diffusion des nouvelles technologies, font désormais partie du paysage réglementaire mondial. Entre 2000 et 2007, le nombre de pays d'Afrique à s'être dotés d'un tel organisme est passé de 26 à 44.

La plupart des investissements provenant du secteur privé, les pouvoirs publics ont le rôle de définir les objectifs de base de leur politique en matière de télécommunications; il revient aux organismes régulateurs de les mettre en oeuvre, et c'est aux tribunaux plutôt qu'à d'autres tutelles administratives de veiller à leur respect. Selon l'UIT, 60 pour cent des organismes africains de régulation sont autonomes vis-à-vis du pouvoir exécutif et donc « indépendants ».

Certains experts s'étonnent que la création de tels organismes n'ait pas enclenché un surcroît d'investissements privés. En Amérique latine et aux Caraïbes, l'investissement privé dans les télécommunications est passé de 13.7 milliards USD

en 1991 à 47.1 milliards en 1998, avant de refluer pendant neuf ans, pour atteindre 15.1 milliards en 2007. Si l'investissement privé en Afrique augmente régulièrement (de 5.4 milliards USD en 2000 à 13.5 milliards en 2007), la progression aurait pu être supérieure, aux dires de certains, avec des cadres réglementaires plus adaptés.

Dans un grand nombre de pays africains, la participation du secteur privé aux télécommunications a échoué sur des décisions réglementaires discriminatoires. Certains organismes, qui se déclarent « indépendants » devant l'UIT, agissent au rebours de cette assertion. Au Mozambique, la réglementation des tarifs est encore fixée pour l'essentiel par l'opérateur historique de téléphonie fixe. En Afrique du Sud, conformément à une décision de l'organisme de régulation, le concurrent de l'opérateur historique de téléphonie fixe Telkom n'est devenu opérationnel que trois ans après la fin du monopole de ce dernier et pour un éventail limité de services. Au Kenya, en Namibie et au Rwanda, les opérateurs traditionnels de téléphonie fixe sont privilégiés par les organismes au gré des préférences de l'État.

Outre l'indépendance et une bonne gouvernance, les institutions politiques doivent être responsables de

leurs actes pour assurer la prévisibilité du processus réglementaire. Tout cela améliore les perspectives d'investissement. Mais la responsabilité politique reste encore un objectif assez lointain en Afrique par rapport aux pays de l'OCDE.

La Banque mondiale a naturellement introduit dans ses contrats de prêts des clauses devant protéger les organismes de régulation de toute ingérence du politique. Mais l'environnement politique n'a pas souvent admis

le développement de ces organismes, et sitôt le prêt de la Banque mondiale arrivé à son terme, la plupart d'entre eux ont perdu le soutien des autorités, et ils ont alors été contournés ou sont tombés sous la coupe des entreprises qu'ils étaient censés contrôler. Les partenaires internationaux au développement doivent eux aussi redoubler d'efforts pour amener les acteurs politiques à assumer leur responsabilité et pour améliorer la formation au sein des organismes de régulation. Les encadrés 9 et 10 reviennent plus en détail sur ces questions.

Encadré 9 - Le poids de la responsabilité politique sur les décisions de régulation

Dans leur analyse empirique, Gasmi *et al.* (2009) étudient la relation entre performance réglementaire (en se fondant sur les résultats du secteur des télécommunications) et responsabilité politique (représentée par des variables ayant trait à la corruption, à la bureaucratie, au maintien de l'ordre, à l'expropriation, au risque de change et à l'équilibre des pouvoirs). S'ils observent un effet relativement faible de la responsabilité politique sur la performance de la régulation dans les pays développés, la situation est tout autre dans les pays en développement où les performances des organismes de régulation augmentent avec le degré de responsabilité politique. Ces résultats quantitatifs indiquent que la responsabilité politique fait partie du paysage des pays développés, renforcée par le processus électoral. Ces pays doivent désormais se concentrer sur les structures de gouvernance des organismes de régulation. Dans les pays en développement, la responsabilité politique est encore embryonnaire, ce qui implique que les partenaires au développement fournissent plus de moyens et de ressources pour promouvoir la bonne gouvernance, laquelle contribuera à améliorer la régulation. De fait, la mise en place d'organismes de régulation dans les pays en développement devrait faire partie d'une stratégie plus large de « bonne gouvernance » au lieu d'être considérée, comme par le passé, comme une problématique sectorielle. C'est pourquoi les bailleurs de fonds internationaux – la Banque mondiale ou le *Department for International Development* (DfID) notamment – plaident depuis de nombreuses années en faveur de la bonne gouvernance.

Source : Gasmi, F., P. Nomba Um, et L. Recuero Virto (2009), "Political Accountability and Regulatory Performance in Infrastructure Industries: An Empirical Analysis", *World Bank Economic Review* 2591. (« Responsabilité politique et performance réglementaire dans les industries d'infrastructures: une analyse empirique ».)

Encadré 10 - Quand la régulation est tenue en échec

Au Sénégal, une seconde licence de téléphonie mobile a été attribuée dans les années 1990 à Sentel, filiale de l'américain Millicom International. Mais le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en 2000 a considéré que la redevance acquittée par Sentel était insuffisante. Il lui a donc retiré sa licence de manière unilatérale et sans renégociation. La création d'un organisme de régulation avait été volontairement retardée et la Direction de la réglementation, qui faisait office de régulateur, n'avait aucun véritable pouvoir.

Au Bénin, le gouvernement a lui aussi décidé d'augmenter les redevances de manière rétrospective.

Au Cameroun, *Research ICT Africa* a constaté l'opacité du processus d'attribution des fréquences et des licences.

En Namibie, le blocage d'une réforme au parlement depuis plus de sept ans prive toujours le pays d'un organisme de régulation.

En Côte d'Ivoire, où pourtant l'organisme de régulation est géré par des fonctionnaires bien formés, l'ingérence du politique est omniprésente.

Enfin en Afrique du Sud, le politique interfère dans les processus d'attribution des licences et de régulation et le ministère des Communications a un droit de véto sur les décisions de l'organisme de régulation. Ce mécanisme de contrôle vient d'être supprimé avec la loi sur les communications électroniques.

Source : Gasmí, F., et L. Recuero Virto (2005), "Telecommunications Technologies Deployment in Developing Countries: Role of Markets and Institutions", *Communications & Strategies*, No. 58 (« Déploiement des technologies des télécommunications dans les pays en développement : le rôle des marchés et des institutions ») ; et Esselaar, S., A. Gillwald et C. Stork (2007), "Towards an Africa e-Index: Telecommunications Sector Performance in 16 African Countries", *Research ICT Africa*, www.researchICTAfrica.net (« L'Afrique informatique en chiffres : la situation du secteur des télécommunications dans 16 pays africains ».)

Quels organismes doper ?

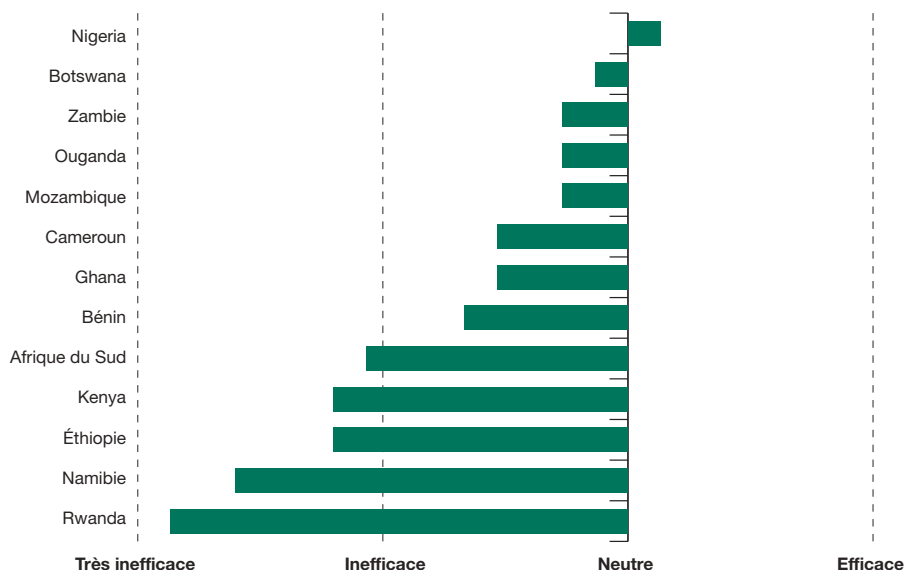
Le réseau *Research ICT Africa* a lancé en 2006 une enquête auprès des leaders du secteur, des organismes de régulation et de la société civile dans 14 pays d'Afrique subsaharienne. Selon l'enquête, ces acteurs doutent à l'évidence de l'efficacité de l'environnement réglementaire.

On observe une forte corrélation entre, d'une part, les résultats en termes d'environnement réglementaire des télécommunications (ERT) présentés à la figure 7 et, d'autre part, la profondeur des réformes du marché et son efficacité. Dans les pays qui obtiennent des ERT supérieurs, la régulation encourage l'investissement. Des pays moins efficaces – comme l'Éthiopie, le Kenya, la Namibie et le Rwanda – ont mis du temps à engager les réformes du marché. En 2007, les opérateurs classiques de téléphonie fixe d'Éthiopie et de Namibie étaient toujours des entreprises publiques. Dans les quatre pays, la performance de ces opérateurs est décevante, avec un taux de pénétration inférieur à 2 pour cent de la population. En Éthiopie, le marché de la téléphonie mobile était encore régi par un


monopole en 2008, et moins de 2 pour cent de la population possédaient un téléphone cellulaire. Au Rwanda, où la seconde licence de téléphonie mobile n'a été attribuée que fin 2008, le taux de pénétration atteint à peine 8.3 pour cent. Au Kenya et en Namibie, qui affichaient en 2008 un taux respectif de pénétration de la téléphonie mobile de 38 et 62 pour cent, le sentiment d'inefficacité s'explique par la forte interférence de l'opérateur de téléphonie fixe (pour le Kenya) et par la stagnation des réformes (pour la Namibie).

À l'inverse, dans les pays les plus performants en terme d'environnement réglementaire – à savoir la Côte d'Ivoire et le Nigeria – les opérateurs de téléphonie fixe ont été partiellement privatisés, avec un taux de pénétration d'environ 10 pour cent en 2007. La téléphonie mobile est devenue assez concurrentielle (avec respectivement quatre et sept opérateurs différents), pour un taux de pénétration proche de 40 pour cent en 2008. Le cas du Nigeria est exceptionnel : le pays possède au total sept opérateurs de téléphonie mobile, deux entreprises nationales de télécommunications, 22 opérateurs de téléphonie, 52 opérateurs VSAT et 36 FAI.

Figure 7 - L'environnement réglementaire des télécommunications en 2007



Source : Esselaar, S., A. Gillwald et C. Stork (2007), "Towards an Africa e-Index: Telecommunications Sector Performance in 16 African Countries", Research ICT Africa, www.researchICTafrica.net.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580861533636>

Sauver les opérateurs de téléphonie fixe

Les pouvoirs publics ont su adopter des régimes de licence convergente pour tenter de sauver leurs opérateurs historiques de téléphonie fixe qui voyaient leur trafic s'éroder au profit de leurs rivaux de la téléphonie mobile. Auparavant, il fallait solliciter une nouvelle licence pour chaque nouveau service ou technologie proposés sur le marché. Le nouveau système introduit davantage de flexibilité. Avec ces licences « neutres » sur le plan de la technologie, l'opérateur choisit lui-même la technologie qu'il introduira dans son offre. Les opérateurs mobiles ont le choix entre les technologies sans fil GSM ou AMRC. Grâce à un système neutre sur le plan des services, l'opérateur peut opter entre ceux qui ont la faveur des consommateurs ou ceux qui paraissent les plus rentables. Les opérateurs de lignes fixes peuvent ainsi sortir des réseaux classiques aux infrastructures coûteuses pour opter pour les technologies sans fil. En Afrique, ces opérateurs se tournent de plus en plus vers la technologie sans fil AMRC pour assurer la liaison du « dernier kilomètre ». Ils recourent aux technologies mobiles de manière plus agressive afin de contester la position dominante actuelle des opérateurs mobiles.

Une attitude technologiquement neutre des organismes de régulation contribue par ailleurs au développement des stratégies de service universel dans les zones rurales. Dans les zones à faible revenu faiblement peuplées, les lignes fixes ne sont pas la solution idéale. En Ouganda, l'opérateur de téléphonie fixe UTL, l'opérateur de téléphonie mobile Celtel et le sudafricain MTN (*Mobile Telephone Networks*), adjudicataire d'une licence technologique neutre, sont tous candidats pour un appel d'offre de service universel en milieu rural. Technologies et services « neutres » gagnent du terrain partout en Afrique, de l'Afrique du Sud à l'Égypte, en passant par le Botswana, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie. Dans le club encore assez restreint de régions à avoir adopté un régime de licences convergentes, l'Afrique occupe une place importante, aux côtés de l'Australie, du Japon, de la Malaisie, du Pakistan, de Singapour et des pays de l'UE.

Les opérateurs de téléphonie fixe ont également besoin d'un coup de pouce réglementaire pour les frais de terminaison d'appel. Les sommes élevées imposées au départ sur la terminaison d'appel par les opérateurs

de téléphonie fixe aux réseaux mobiles ont permis de financer les investissements des opérateurs fixes dans le cellulaire, mais elles perdurent alors que les réseaux mobiles sont désormais plus développés que les réseaux fixes. Les frais de terminaison d'appel dans les réseaux

mobiles diminuent par ailleurs à mesure que le trafic augmente – ce qui impose une réforme des tarifs pour éviter tout abus de position dominante sur des marchés de téléphonie mobile qui deviennent matures (encadré 11).

Encadré 11 - Renforcer les compétences des organismes réglementaires pour régler les litiges entre opérateurs fixes et mobiles

La libéralisation du marché des télécommunications en Afrique subsaharienne a attisé la concurrence pour l'offre de services de communication et leur tarification. Mais faute d'outils réglementaires adaptés, les nouveaux organismes chargés de la régulation sont mal équipés pour servir d'arbitre dans les litiges, de plus en plus fréquents, qui opposent les opérateurs à propos de l'interconnexion.

La Banque mondiale a conçu un modèle* pour permettre aux organismes de régulation et aux opérateurs d'Afrique subsaharienne de disposer d'un outil réglementaire solide capable de déterminer avec précision les coûts de l'interconnexion et de faciliter ce faisant le règlement de litiges longs et coûteux entre opérateurs de téléphonie fixe et leurs homologues de téléphonie mobile. Reposant sur une modélisation des coûts de type FL-LRIC (coût différentiel prospectif à long terme), cet outil a permis de fixer le tarif de terminaison d'appel dans six pays africains entre 2002 et 2007 et a servi à 18 organismes africains de régulation pour développer leurs compétences.

(*) Gille, L., P. Nomba Um, C. Rudelle et L. Simon (2002), "A Model for Calculating Interconnection Costs in Telecommunications", Banque mondiale (« Un modèle de calcul des coûts d'interconnexion »).

Source : Laurent Gille, professeur, Télécom ParisTech, et Paul Nomba Um, économiste en chef, unité d'appui économique, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale.

105

Taxer l'envolée du mobile

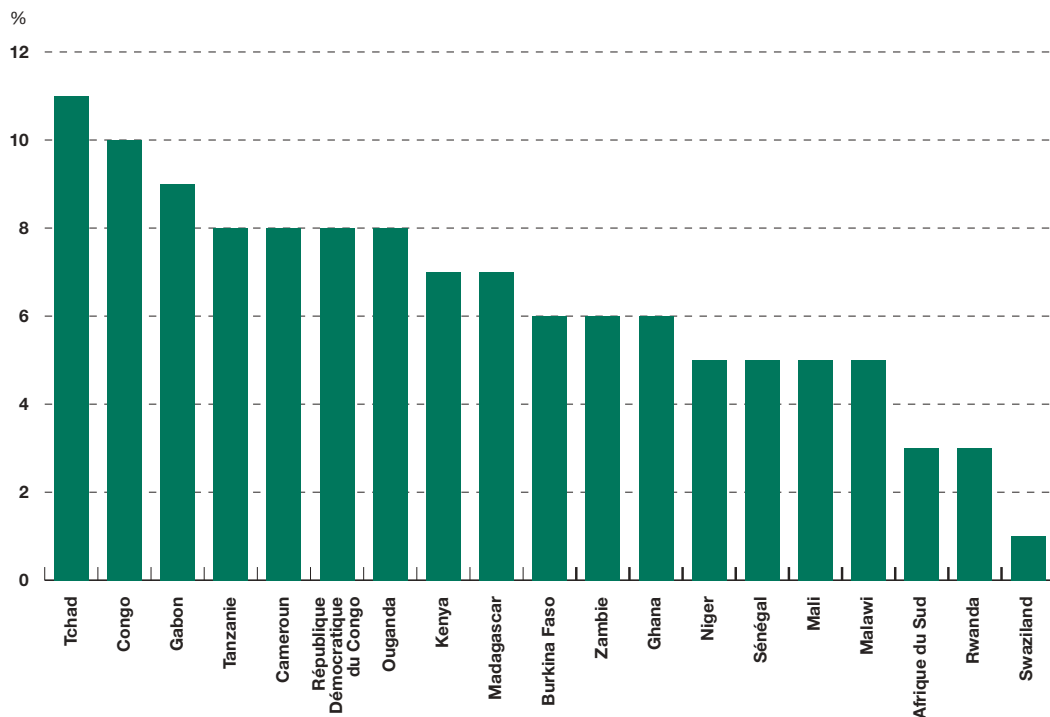
Étant donné la taille du secteur informel – qui peut atteindre jusqu'à 70 pour cent de la population dans certains pays – les gouvernements africains ne bénéficient que d'une assiette fiscale réduite, qui se limite le plus souvent aux grandes entreprises exportatrices. Les opérateurs de téléphonie mobile ont de plus en plus de clients et leurs revenus augmentent, offrant ainsi aux autorités budgétaires d'un pays l'occasion d'élargir cette assiette fiscale. Une étude menée sur 15 pays (figure 8) a révélé que dans sept d'entre eux, les opérateurs mobiles assuraient plus de 8 pour cent des rentrées fiscales de l'État.

En moyenne, les taxes représentent 29.4 pour cent des recettes de l'opérateur – mais elles peuvent atteindre


jusqu'à 53 pour cent en Zambie, 45 pour cent à Madagascar et 43 pour cent au Gabon ou en Tanzanie. C'est en RDC qu'elles sont les plus faibles (16 pour cent). La *GSM Association* estime qu'en 2006 les opérateurs de téléphonie mobile en Afrique ont rapporté plus de 5 milliards USD de taxes, dont environ 77 pour cent pour les seuls opérateurs d'Afrique du Sud et du Nigeria.

Une analyse réalisée en 2006 dans 15 pays d'Afrique subsaharienne révèle que les taxes sur les combinés représentaient en moyenne 31.1 pour cent de leur prix, soit bien plus que le taux moyen d'imposition des équipements de réseau (21.2 pour cent), des connexions et des abonnements (15.3 pour cent) et de la durée des communications (18.3 pour cent). Dans les nomenclatures fiscales, les combinés font souvent partie des

Figure 8 - Contribution des opérateurs de téléphonie mobile aux recettes publiques



Source : GSM World (2006), "Taxation and Growth of Mobile Services in Sub-Saharan Africa". (« Fiscalité et croissance des services mobiles en Afrique subsaharienne »)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580868187711>

produits de luxe. Mais ces taux cachent des différences. Alors que le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie sont les pays qui taxent le plus l'utilisation (à plus de 25 pour

cent du prix demandé par l'opérateur), ce sont les mêmes qui taxent le moins les combinés (à moins de 20 pour cent).

Encadré 12 - Le prix de la téléphonie mobile pénalise les PME informelles d'Afrique

D'après une étude du Centre Link menée dans 17 pays d'Afrique subsaharienne, les PME interrogées ont affirmé que le téléphone mobile étaient important voire très important pour leurs affaires. Environ 95 pour cent des personnes interrogées dans les entreprises formelles, semi-formelles et informelles sont d'accord sur ce point, alors que l'importance attribuée aux autres infrastructures des TIC (lignes fixes, télécopies, ordinateurs et connexion à Internet) décroît significativement plus l'activité devient informelle. L'enquête révèle que la principale raison invoquée par les PME (50.8 pour cent des personnes interrogées) pour leur manque d'équipements en TIC est le prix élevé de la téléphonie mobile. Ce pourcentage passe à respectivement 31.5 et 22.9 pour cent dans les entreprises semi-formelles et formelles. On voit là que toute baisse des prix de la téléphonie mobile bénéficierait en premier lieu aux entreprises informelles.

Source : Gillwald, A. et C. Stork (2008), "Towards Evidence-Based ICT Policy and Regulation: ICT Access and Usage in Africa", Vol. I, *Policy Paper Two*, Research ICT Africa, www.researchICTafrica.net. (« Pour une politique et une réglementation pratiques des TIC : l'accès aux TIC et leur usage en Afrique »).

Dans certains pays, l'ampleur du marché de l'occasion permet d'échapper aux taxes sur les combinés. Mais les taxes sur la durée des communications sont incontournables et, dans la mesure où les dépenses pour des services mobiles représentent un important pourcentage du revenu moyen en Afrique, la sensibilité de la demande aux tarifs est plus vive que dans les pays de l'OCDE. Le taux de pénétration dans les PME informelles risque d'être pénalisé par un coût excessif du téléphone mobile (utilisation et taxes comprises) (encadré 12).

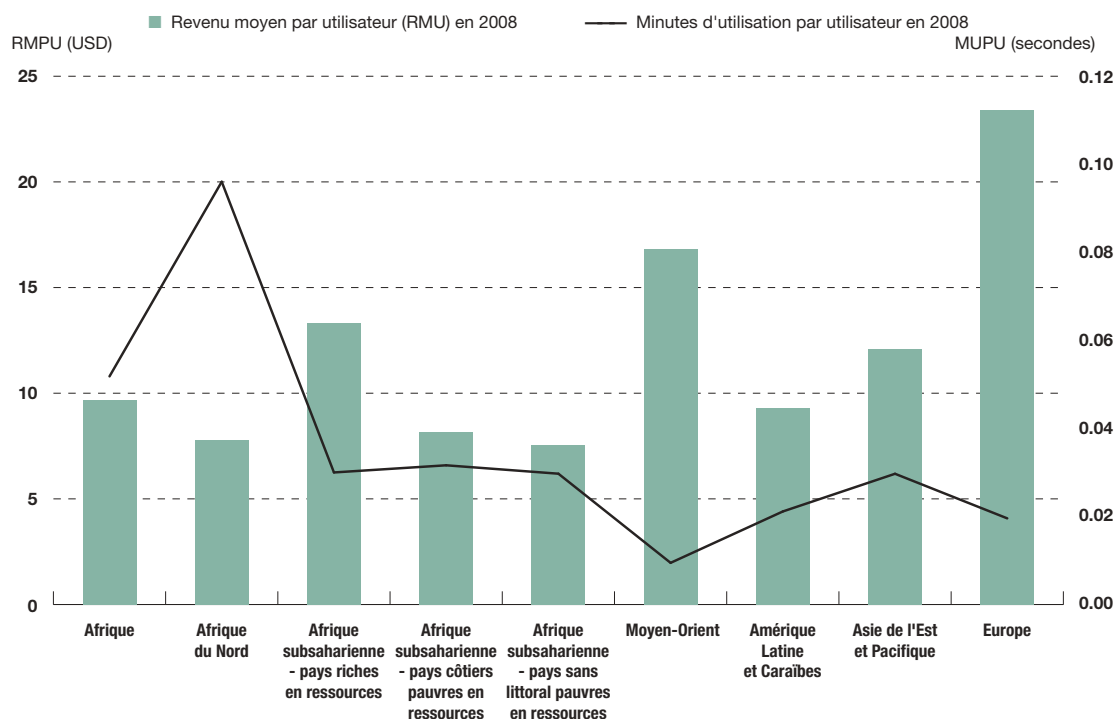
Conjoncture et financement

Les tarifs du téléphone mobile sont chers

Les abonnés des pays pauvres en ressources d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne procurent le plus faible revenu moyen par abonné (RMA), juste devant l'Amérique latine et les Caraïbes

(figure 9). À l'inverse, en 2008, les abonnés des pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources affichent un RMA important, autour de 13 USD, soit plus qu'en Amérique latine, aux Caraïbes et dans la région Asie-Pacifique. Le RMA n'est pas uniquement fonction du niveau de revenu : le PIB moyen par habitant des pays d'Amérique latine, des Caraïbes et de la région Asie-Pacifique était près de quatre fois supérieur à celui des pays africains riches en ressources en 2007. Dans la mesure où ces trois régions utilisent sensiblement le même système de tarification à la minute, le RMA se différencie donc par le niveau des tarifs. D'après l'UIT, le prix pour trois minutes de communication dans les pays africains riches en ressources aux heures de pointe est de 0.9 USD – contre 0.7 USD en Amérique latine et aux Caraïbes et 0.6 USD dans la région Asie-Pacifique. La figure 9 fait apparaître une autre information intéressante : la longueur des communications par abonné calculée en minutes est quasiment le double des autres régions en Afrique du Nord.

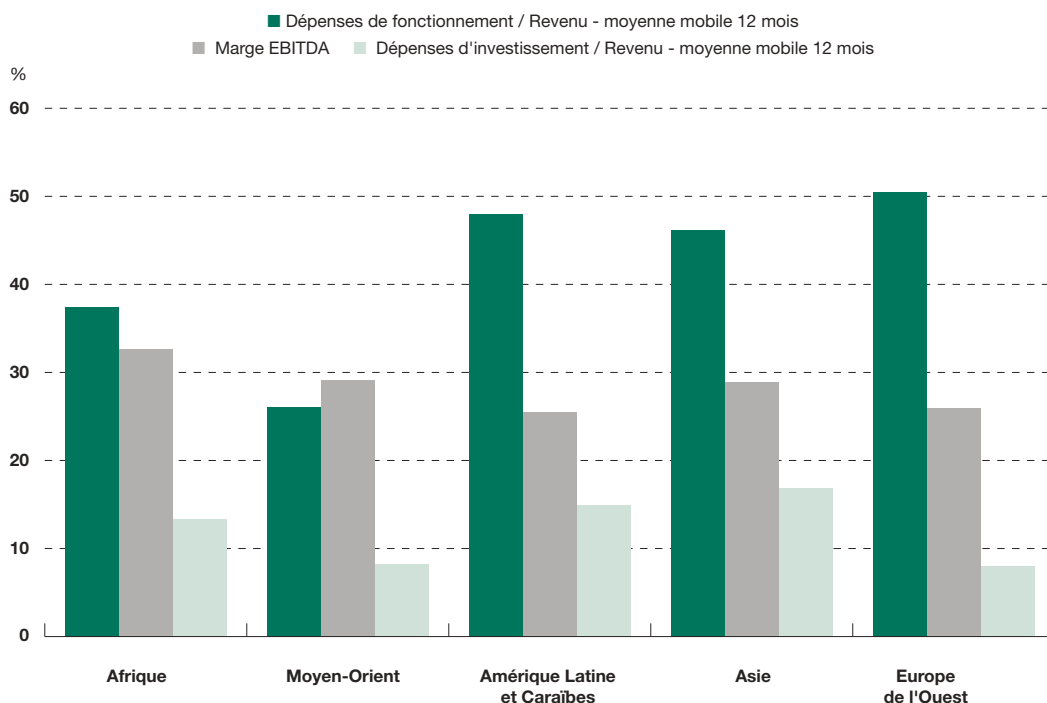
Figure 9 - L'utilisation de la téléphonie mobile selon le revenu de l'utilisateur



Source : Wireless Intelligence (www.wirelessintelligence.com).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/580887051367>

Figure 10 - Recettes et dépenses des opérateurs de téléphonie mobile



Source : Wireless Intelligence (www.wirelessintelligence.com). Données pour 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581055384085>

Même si l'échantillon de pays est restreint, on voit bien (figure 10) que le niveau des dépenses d'investissement et de fonctionnement en Afrique est inférieur à celui de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie. Parallèlement, les opérateurs africains de téléphonie mobile obtiennent de bons résultats en termes de trésorerie, avec des recettes supérieures aux autres régions. Les retours sur investissement sont attrayants pour ceux que les réseaux africains intéressent, même si la concurrence s'intensifie progressivement (figure 11).

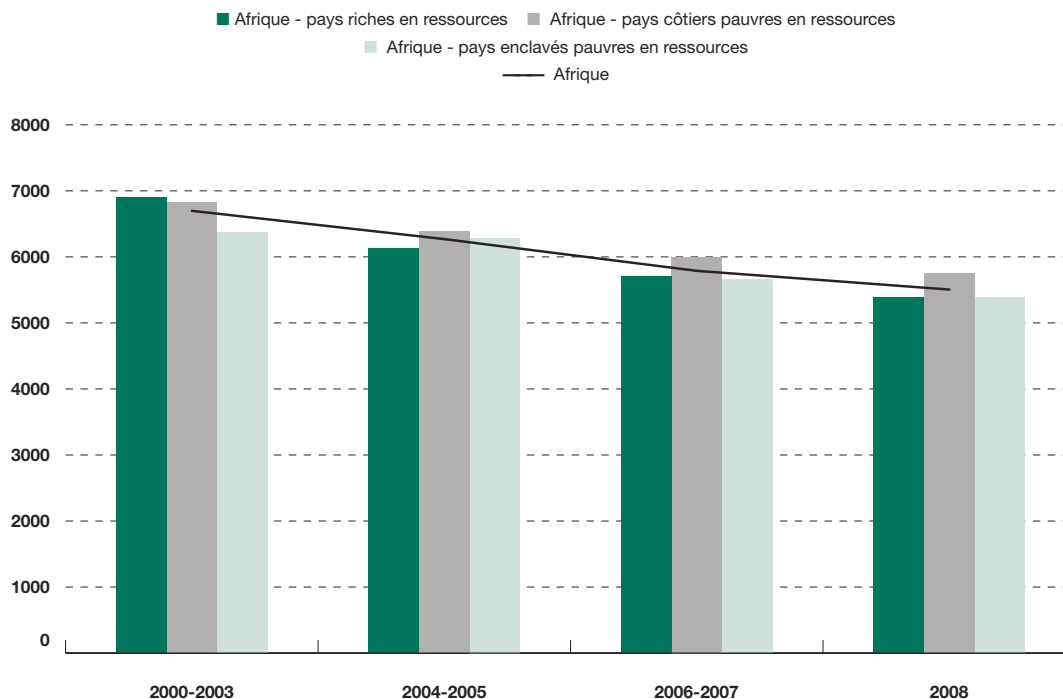
La montée en puissance des opérateurs panafricains de téléphonie mobile

Les réseaux mobiles se sont rapidement développés ces dernières années dans des zones jusque-là non desservies. La forte présence d'Orange, Vodacom, Zain, MTN, Moov et Tigo dans plusieurs pays y est pour beaucoup. À côté des européens Orange, Vodafone et Tigo (Millicom), on trouve le sud-africain MTN et les

moyen-orientaux Zain et Moov. Zain et Tigo sont présents en Afrique centrale, orientale et occidentale, Orange en Afrique de l'Est et de l'Ouest alors que Moov est surtout présent en Afrique de l'Ouest et Vodafone en Afrique australe. Leur stratégie vise à baisser les prix pour augmenter leur part de marché alors même que les investissements dans le développement des réseaux se ralentissent sous l'effet de la crise financière. Un facteur clé de la révolution des communications « à l'africaine » réside dans la réduction des charges d'itinérance – qui consiste à appliquer le tarif local à un usager même si celui-ci se trouve à l'étranger. L'intégration régionale progressera à mesure que ces stratégies se propageront aux opérateurs et, au final, annuleront les écarts de prix d'un pays à l'autre.

Ces six opérateurs ont représenté 52 pour cent des abonnements à la téléphonie mobile en Afrique en 2008 (figure 12). Le taux de croissance moyen sur le continent s'est établi à 41 pour cent, mais deux nouveaux venus (Orange, à 68 pour cent et Tigo à 82 pour cent)

Figure 11 - Degré de concentration du marché dans la téléphonie mobile en Afrique (indice Herfindahl)



Source : Gutierrez, L. H., S. Lee et L. Recuero virto (2009), "Market Concentration and Performance in Mobile Markets in Africa and Latin America", Centre de développement de l'OCDE (ronéo). (« Concentration du marché et résultats des marchés de la téléphonie mobile en Afrique et en Amérique latine ».)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581083452615>

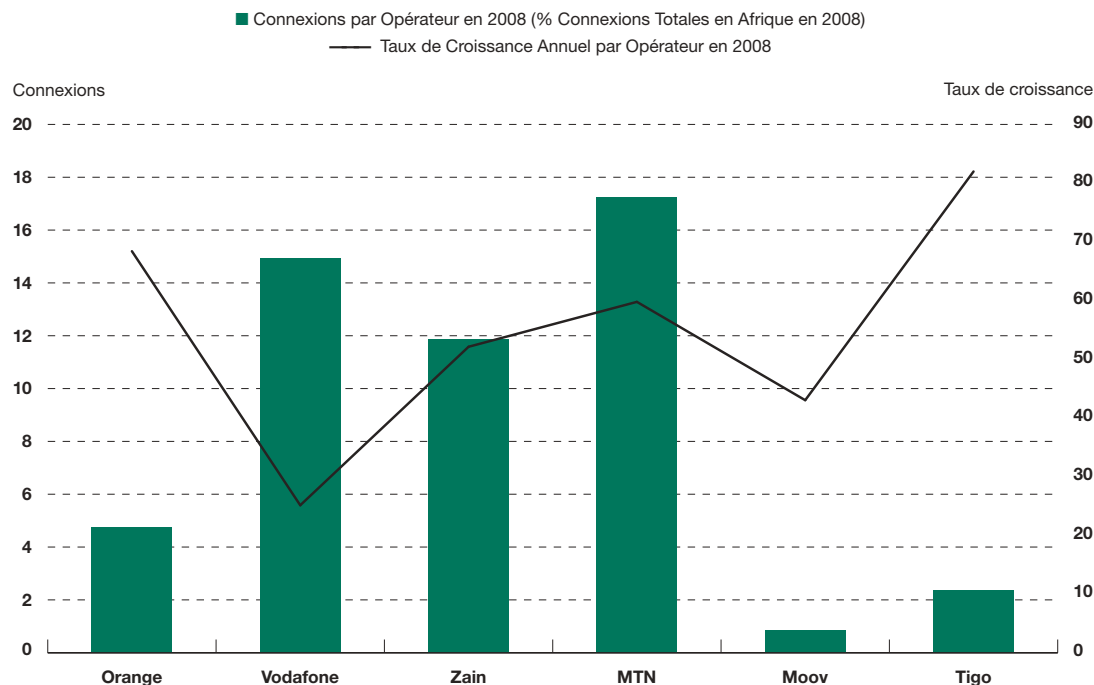
ont fait bien mieux que certains opérateurs déjà présents (Zain, à 52 pour cent et MTN, à 60 pour cent). Vodafone et Zain affichent les taux de croissance les plus faibles, mais ils opèrent sur des marchés plus matures.

Bien que la concurrence entre opérateurs se renforce, les faibles taux de pénétration traduisent l'impressionnant potentiel de croissance de la région. Orange se tourne vers l'Afrique depuis l'échec de sa tentative de rachat – pour un montant de 40 milliards USD – de l'opérateur nordique TeliaSonera. En 2008, l'entreprise a investi au Kenya et au Nigeria, où elle propose une offre groupée téléphonie fixe-téléphonie mobile-services Internet, conformément au régime de licence convergente. Orange espère également couvrir 30 villes du Niger. L'entreprise cible des marchés potentiellement rentables avec une large base de clientèle. En 2008, les abonnements à la téléphonie mobile et les recettes d'Orange ont progressé de respectivement


42.5 et 17 pour cent, contre 28 et 8.3 pour cent pour la totalité du groupe dans le monde. Tigo devrait afficher un taux de croissance sensiblement plus faible en 2009, du fait de la crise économique : ses recettes ont déjà perdu du terrain en 2008 au Ghana, au Sénégal et au Tchad.

En 2008, Zain a investi dans le développement des capacités de réseau et la mise à niveau des infrastructures de transmission, en particulier au Ghana, au Malawi, au Nigeria, au Soudan et en Zambie. L'essentiel de sa croissance est assuré par le Nigeria, qui représente 43 pour cent de ses abonnements en Afrique. Après Bahreïn et le Koweït, Zain pourrait tirer parti de son expertise en réseaux 3G. Vodafone s'intéresse également à l'Afrique. En 2008, le groupe a racheté 70 pour cent de Ghana Telecom, pour 90 millions USD. L'entreprise est surtout concentrée en Afrique du Sud, qui a représenté environ 50 pour cent de sa base de clientèle en 2008. *Vodafone South Africa* est le premier opérateur

Figure 12 - Taux de pénétration des principaux opérateurs de téléphonie mobile en Afrique



Source : Gutierrez, L. H., S. Lee et L. Recuero Virto (2009), "Market Concentration and Performance in Mobile Markets in Africa and Latin America", Centre de développement de l'OCDE (ronéo).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581124527208>

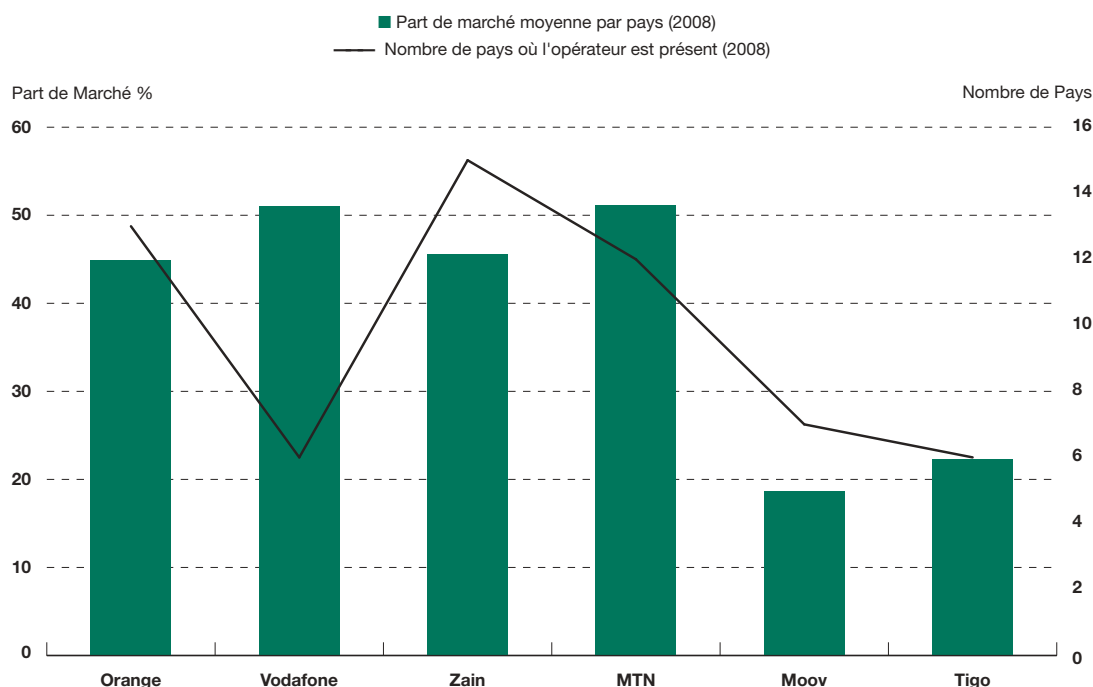
de téléphonie mobile d'Afrique en nombre d'abonnés par pays. Zain et Vodafone cherchent à développer leur clientèle en baissant les prix. MTN se classe en tête pour le nombre d'abonnés sur l'ensemble du continent et cherche à conforter sa position avec une offre groupée fixe-mobile-Internet, à l'instar d'Orange. En 2008, l'entreprise a racheté Arobase Telecom, le deuxième opérateur de ligne fixe de Côte d'Ivoire, ainsi qu'un fournisseur de services Internet (FSI), Afnet. L'Afrique du Sud et le Nigeria sont les deux marchés les plus importants pour MTN en termes d'abonnements.

Les opérateurs disposant de la base d'abonnés la plus large en Afrique – comme Vodacom, Zain et MTN – sont aussi ceux qui ont la meilleure part de marché moyenne dans les pays où ils opèrent (figures 12 et 13). Ces trois opérateurs détiennent chacun plus de 11 pour cent du total des abonnements en Afrique. Vodacom et MTN affichent chacun une part de marché moyenne supérieure à 50 pour cent des abonnements

dans les pays où ils opèrent. Zain les talonne, avec 46 pour cent de part de marché par pays. À l'autre extrémité du spectre, Moov et Tigo ont tous les deux moins d'abonnés, en-deçà de 3 pour cent, et ils disposent également d'une part de marché moyenne par pays plus mince, autour de 20 pour cent. Orange, la lanterne rouge du continent en termes d'abonnements, s'en sort beaucoup mieux en termes de parts de marché par pays. On note également une relation étroite entre la part de marché moyenne d'un opérateur et le nombre de pays ciblés. Les opérateurs présents dans un grand nombre de pays tendent à avoir une part d'abonnés supérieure sur chaque marché et à bénéficier d'économies d'échelle également supérieures. Seul Vodafone fait exception, qui opère dans un nombre de pays relativement restreint.

Zain cherche à exploiter le potentiel du marché (454 millions de personnes en 2007) en proposant des services dans des pays affichant un PIB par habitant inférieur au PIB médian (282 USD en 2007). Orange

Figure 13 - Présence sur le marché des principaux opérateurs en Afrique



Source : Gutierrez, L.-H., S. Lee et L. Recuero virto (2009), "Market Concentration and Performance in Mobile Markets in Africa and Latin America", Centre de développement de l'OCDE (ronéo).

111

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581147213042>

et MTN se concentrent sur un marché potentiel plus étroit, ciblant les pays avec un PIB médian par habitant d'environ 450 USD.

Vodafone peut accéder à un marché potentiel plus important qu'Orange, malgré une présence limitée à six pays (contre 14 pour le groupe français). Tous les pays où Vodafone opère sont – à l'exception du

Lesotho – extrêmement peuplés. Vodafone se concentre sur des pays ayant un PIB médian par habitant relativement élevé (452 USD en 2007) même si cela ne se reflète pas dans la recette moyenne par utilisateur de ses réseaux, qui s'est montée à 7.5 USD en 2008 contre 11.2 USD pour Zain et 12.7 USD pour MTN. Vodafone pratique une politique tarifaire agressive pour toucher les ménages modestes étant donné que 90 pour

Tableau 1 – Positionnement des principaux opérateurs sur les marchés africains

Opérateur	Population (en millions) ^a	PIB médian par habitant ^a - USD	PIB moyen par habitant ^a - USD	Présence dans les pays côtiers africains pauvres en ressources ^b
Orange	184	431	1 535	6 sur 14
Vodafone	249	452	1 146	4 sur 06
Zain	454	282	629	3 sur 15
MTN	355	500	813	4 sur 12
Moov	70	260	887	3 sur 07
Tigo	119	283	293	3 sur 06

Note : PIB par habitant en USD 2000. a. données 2007 ; b. données 2008.

Source : Gutierrez, L.-H., S. Lee et L. Recuero virto (2009), "Market Concentration and Performance in Mobile Markets in Africa and Latin America", Centre de développement de l'OCDE (ronéo).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586735757878>

cent de ses clients utilisent des services prépayés. Zain et MTN se livrant à une concurrence intense au Nigeria, en Ouganda, en république du Congo, au Soudan et en Zambie, les prix sur ces marchés devraient baisser. Zain propose déjà un système de tarification original (voir la section sur les modèles commerciaux innovants) pour essayer d'élargir sa part de marché alors même qu'il a annoncé des pertes pour deux trimestres de l'année 2008. À l'opposé, Moov et Tigo – présents dans respectivement six et sept pays – s'attaquent aux pays de taille intermédiaire en termes de population et de revenu médian par habitant (environ 270 USD).

La domination du mobile affaiblit la position des opérateurs de téléphonie fixe

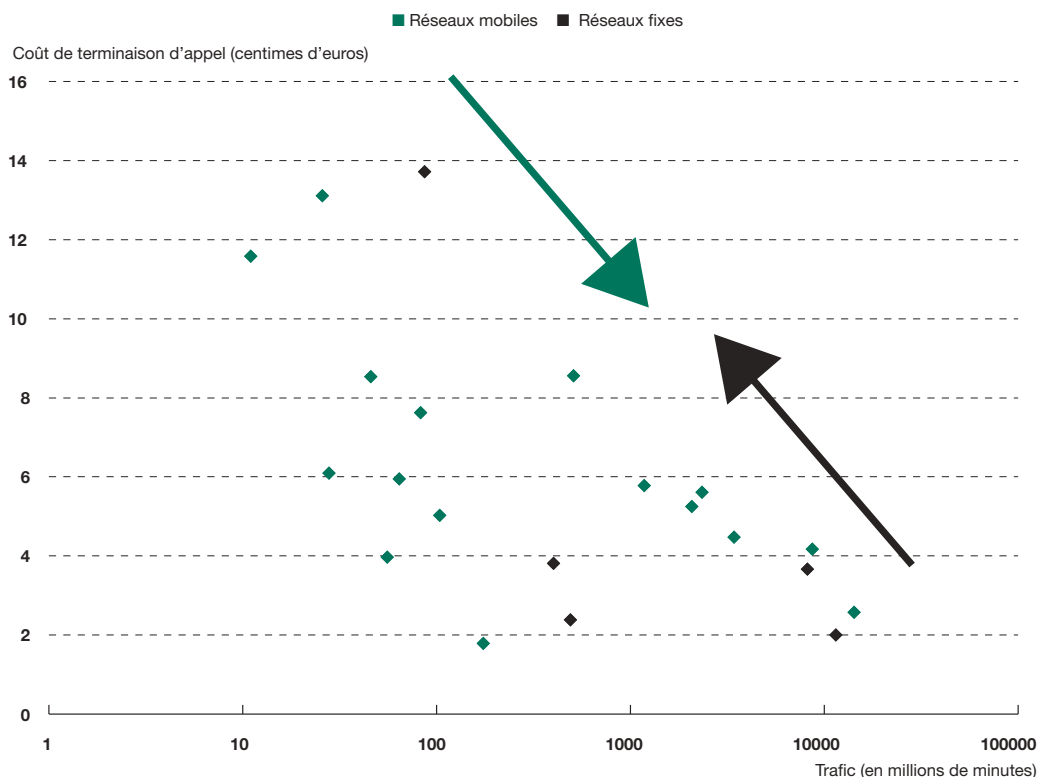
En dix ans, le trafic téléphonique a radicalement évolué, au profit des téléphones mobiles. Ceux-ci représentent 64 pour cent des recettes téléphoniques totales et l'Afrique est la seule région du monde où la

téléphonie mobile prend le pas sur la téléphonie fixe pour les recettes. La structure des coûts des réseaux fixes les pénalise en raison de leur petite taille. Les coûts de la minute de communication dans les réseaux mobiles diminuent rapidement alors que les opérateurs de téléphonie fixe les augmentent à mesure que le trafic recule (figure 14).

Les pylônes et leurs antennes représentent 70 pour cent des dépenses d'investissement totales des réseaux mobiles. Chaque pylône est équipé de sept émetteurs-récepteurs. Alors que le nombre d'émetteurs-récepteurs augmente linéairement avec le trafic, l'investissement total dans le réseau par émetteurs-récepteurs diminue très vite avec l'augmentation du trafic (figure 15).

Cette augmentation des volumes peut diminuer les charges de la téléphonie mobile si la baisse des coûts variables est répercutée sur les consommateurs. Aujourd'hui, un appel d'une minute sur un téléphone

Figure 14 - Variation des coûts d'accès au réseau pour 21 opérateurs africains

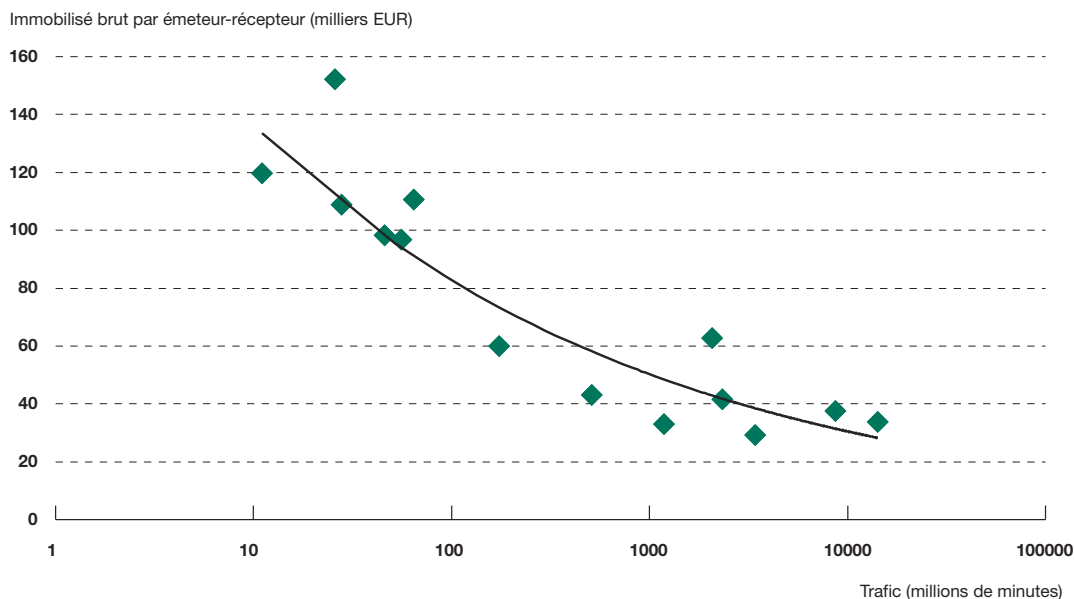


Source : Analyse de terrain d'après Gille, L., P. Nomba Um, C. Rudelle et L. Simon (2002), "A Model for Calculating Interconnection Costs in Telecommunications", Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581254086512>



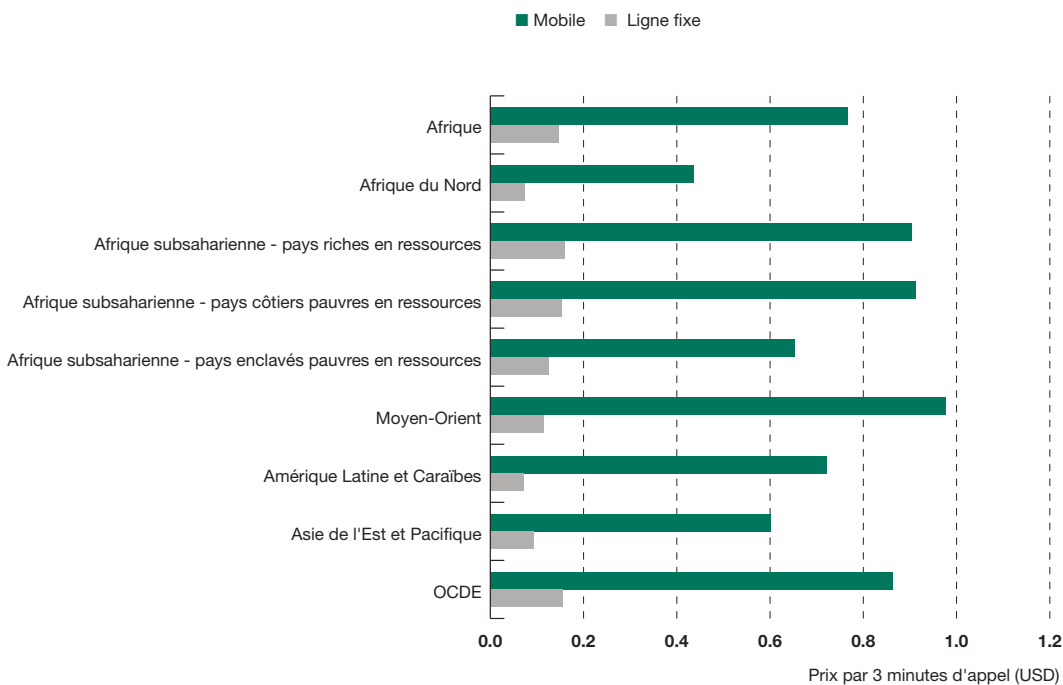
Figure 15 - Coûts de réseau pour 14 opérateurs africains de téléphonie mobile



Source : Analyse de terrain d'après Gille, L., P. Nounba Um, C. Rudelle et L. Simon (2002), "A Model for Calculating Interconnection Costs in Telecommunications", Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581257412178>

Figure 16 - Comparaison du prix de la minute fixe (communication locale) et mobile



Données pour 2006 en USD constants 2000. Prix d'une communication mobile on-net (sur le même réseau) prépayée.

Source : Union internationale des télécommunications, World Telecommunication/Indicateurs des TIC 2008.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581288618423>

mobile coûte toujours quatre fois plus cher qu'un appel sur un téléphone fixe (figure 16). En Afrique, la baisse du prix des appels mobiles devrait probablement conduire à une sensible augmentation du trafic et à une nouvelle diminution des coûts – alors que les coûts de la téléphonie fixe devraient continuer à augmenter. Mais si l'on étudie la situation dans les pays de l'OCDE – qui ont bénéficié de substantielles économies d'échelle grâce à des taux de pénétration élevés et où les prix sont comparables à ceux de l'Afrique – alors la baisse des prix des communications mobiles liée au développement des réseaux en Afrique est loin d'être acquise.

Prix et choix dans les réseaux nationaux

En 2007, les infrastructures au sol d'Afrique subsaharienne représentaient 508 000 kilomètres. Les

opérateurs de téléphonie fixe en détenaient 32 pour cent – contre 68 pour cent pour les opérateurs de téléphonie mobile. Pratiquement toutes les infrastructures de communication par satellite sont elles aussi détenues par les opérateurs de téléphonie mobile. Dans le passé, les opérateurs de téléphonie fixe ne pouvaient satisfaire à la demande des opérateurs de téléphonie mobile en transmissions à haut débit, ce qui a conduit ces derniers à développer leurs propres réseaux fédérateurs terrestres pour relier leurs pylônes de transmission au reste de leurs réseaux. À 99 pour cent, les réseaux fédérateurs appartenant aux opérateurs de téléphonie mobile en Afrique subsaharienne reposent sur une technologie hertziennne, facile à mettre à jour – la fibre optique ne représentant que 1 pour cent. En moyenne, la transmission représente moins de 10 pour cent du coût total de la téléphonie mobile.

Encadré 13 - Rwanda : un pôle TIC régional

Entre février et septembre 2009, le gouvernement rwandais prévoit de poser 2 300 kilomètres de câbles de fibre optique pour déployer sur tout le territoire un réseau fédérateur de 35 nœuds reliant 350 sites. Actuellement, l'accès du Rwanda à Internet se fait par satellite, pour un coût de 3 000 USD par Mbps et par mois. Ce prix devrait dégringoler à 25 USD par Mbps et par mois dès que le réseau national sera relié au futur câble sous-marin de fibre optique qui longe la côte orientale du continent. Un réseau de 135 kilomètres a déjà été déployé à Kigali, pour 5 millions USD. Les opérateurs du secteur privé contribuent eux aussi au développement des TIC. Le technopôle de Kigali en est un bel exemple, qui regroupe des compagnies de télécommunications bien établies, une pépinière d'entreprises TIC et un centre d'excellence technologique pluridisciplinaire (MCE-ICT). Le Rwanda ambitionne de devenir un pôle technologique régional.

Source : Note pays, *PEA 2009* et compilation des auteurs.

Pour 40 pour cent de leurs réseaux fédérateurs, les opérateurs de téléphonie fixe font appel à la fibre optique. Les coûts des équipements de transmission sont les seuls à dépendre du trafic et ils ne représentent que 10 pour cent du total. Entre 60 et 80 pour cent des coûts du réseau de fibre optique sont des frais fixes liés à la pose des câbles. Étant donné que le choix de la fibre optique ne devient optimal – et moins cher que les technologies hertziennes – qu'à partir d'un trafic supérieur à 2 000 Mbps, les opérateurs de téléphonie fixe doivent précéder la demande et ont donc besoin d'un financement à long terme. Les réseaux mobiles n'investissent dans de nouvelles capacités que lorsque

les prévisions de recettes sont suffisamment importantes pour rentabiliser l'investissement.

La plupart des réseaux fixes en Afrique n'ont été conçus que pour la voix – d'où la nécessité d'interventions très lourdes de remise à niveau pour la transmission de données. Le personnel des opérateurs de téléphonie fixe doit aussi être formé aux technologies numériques et non plus analogiques. Certains petits opérateurs, comme Kasapa au Ghana, externalisent ce travail. Neotel – le deuxième opérateur de téléphonie fixe en Afrique du Sud – sort du lot, avec un réseau 100 pour cent numérique. Les réseaux numériques

coûtent 30 à 50 pour cent moins cher que les réseaux analogiques en termes d'investissement et 30 pour cent moins cher en fonctionnement. Les opérateurs historiques de téléphonie fixe sont donc pénalisés par rapport aux opérateurs mobiles et aux nouveaux-venus sur le segment du fixe, à moins que les organismes de régulation ne les autorisent à lever des capitaux privés et à augmenter leurs tarifs pour couvrir ces dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Les difficultés financières qu'éprouvent les opérateurs de téléphonie fixe en Afrique expliquent le niveau encore élevé des tarifs de détail pour les réseaux fédérateurs, sous l'effet des subventions croisées entre les communications locales, interurbaines et internationales. L'évolution des tarifs est surtout visible dans les communications vocales locales (encadré 14), qui sont proches de ceux pratiqués par les pays de

l'OCDE. Les communications vocales interurbaines et les services Internet (dont le prix aurait dû baisser) restent coûteux. On observe aussi de profonds écarts entre membres d'un même consortium : ainsi dans le cas du câble sous-marin SAT-3 le long des côtes occidentales, où le prix de détail varie de 1 316 USD (tarif de l'opérateur historique sénégalais Sonatel) à 11 000 USD (tarif du sud-africain *Telkom South Africa*). Avec les dorsales internationales et leur prix de gros d'environ 500 USD pour un signal en provenance de l'autre bout du monde, les opérateurs africains de téléphonie fixe auront de plus en plus de mal à justifier les tarifs élevés des liaisons nationales de courte portée. Les consommateurs africains ne profiteront du faible tarif de gros des dorsales internationales qu'à la condition d'amener les opérateurs de téléphonie fixe à leur répercuter ce faible coût ou à réinvestir leurs profits pour développer les capacités et améliorer les services.

Encadré 14 - Impact de la privatisation des opérateurs historiques de téléphonie fixe

115

En théorie, les effets de la privatisation des opérateurs historiques de téléphonie fixe sur le développement des réseaux ou leur qualité sont liés au contexte institutionnel et politique en vigueur. Les gouvernements considèrent souvent la privatisation totale comme un arbitrage entre le fait de récupérer en une seule fois le fruit de la vente et l'abandon du futur flux de recettes de l'opérateur¹. Quoi qu'il en soit, la privatisation entraîne en général une augmentation des tarifs locaux, censée couvrir les dépenses engagées et procurer un certain retour sur investissement. Gasmî *et al.* (2009) viennent de publier les conclusions d'une analyse menée sur des données recueillies entre 1985 et 1999 dans différentes régions du monde, classées par appartenance géographique et niveau de richesse². Les pays développés compris dans cet échantillon ont tous privatisé pendant la période considérée, partiellement ou totalement, leur opérateur historique public. Parmi les pays en développement, c'est le cas pour 15 pays d'Amérique latine et 13 pays d'Afrique. Ainsi, 60 pour cent des pays latino-américains de l'échantillon ont privatisé leur opérateur historique, contre 30 pour cent des pays africains. Ces derniers en étaient alors encore aux premières phases de la privatisation.

Les écarts de résultats entre les pays développés et les pays en développement reflètent surtout une offre excédentaire dans les premiers et donc aucun effet tangible sur l'extension des réseaux. Le fait que la demande soit largement non satisfaite dans les pays en développement a entraîné une extension des réseaux et une amélioration de la productivité du travail. Cette extension des réseaux est intervenue après l'augmentation des tarifs locaux. De fait, les consommateurs des pays en développement sont souvent prêts à payer plus que

1. Wallsten, S. (2004), "Telecommunications Privatization in Developing Countries: The Real Effects of Exclusivity Periods", *Journal of Regulatory Economics*, 26(3). (« Privatiser les télécommunications dans les pays en développement : les résultats tangibles des périodes d'exclusivité »).
2. Gasmî, F. et al (2009), "Privatisation of Fixed-Line Incumbents: Regional Differences", Centre de développement de l'OCDE (ronéo). (« Privatisations des opérateurs de réseaux filaires : différences régionales ».)

le prix pratiqué par les opérateurs publics subventionnés. Pourtant, la privatisation des opérateurs historiques dans les pays développés a entraîné des baisses de prix des services de téléphonie fixe grâce au renforcement de la concurrence sur des marchés bien desservis.

La désagrégation des pays en développement de l'échantillon révèle des différences régionales tout à fait intéressantes. Les pays côtiers pauvres en ressources d'Amérique latine et d'Afrique obtiennent des résultats pratiquement identiques à ceux de l'échantillon global des pays en développement – avec une augmentation de la production et des prix. En revanche, dans les pays africains enclavés pauvres en ressources, la privatisation est associée à une augmentation des tarifs mais sans effet sur l'extension des réseaux. La privatisation y est également associée à une moindre productivité du travail. Enfin, dans les pays africains riches en ressources, la privatisation n'a eu d'impact sur aucun des indicateurs de performance.

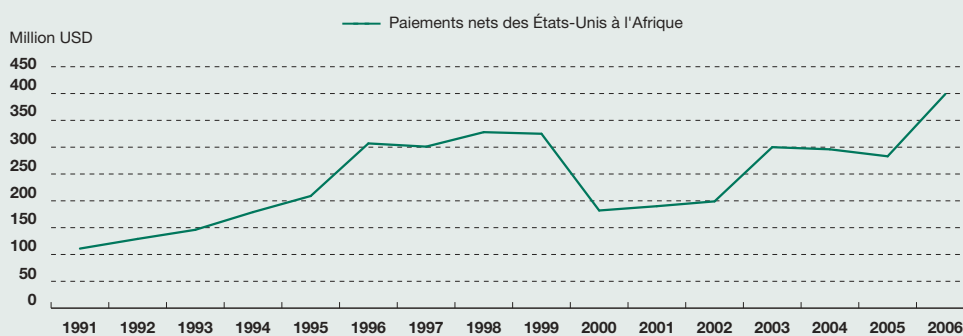
Des recherches sont en cours pour voir si certains de ces résultats pourraient être liés à la qualité de l'environnement institutionnel. Pour l'instant et selon les indicateurs du Guide international du risque pays, les pays côtiers d'Amérique latine et d'Afrique pauvres en ressources ont un profil institutionnel assez proche ; les pays africains enclavés pauvres en ressources et les pays africains riches en ressources semblent de ce point de vue moins avancés.

Source : Farid Gasmi, professeur, École d'économie de Toulouse, et compilation des auteurs.

Encadré 15 - L'envolée des paiements nets et du trafic international entrant en faveur de l'Afrique

Dans un monde libéralisé, les échanges internationaux de trafic sont fonction des frais de terminaison d'appel de sorte que de nombreux opérateurs engrangent davantage de recettes à ce niveau que par le passé lorsque ces échanges étaient basés sur des taux de répartition entre compagnies de téléphone détenant le monopole. Les paiements nets des opérateurs installés aux États-Unis en faveur de leurs homologues africains, par exemple, sont souvent supérieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient lorsque prévalait un système de répartition. Globalement, les opérateurs dans les pays africains ont reçu pratiquement 100 millions USD de plus en 2006 qu'en 1996, et plus de 200 millions USD de plus qu'en 1994. De fait, les paiements nets totaux des États-Unis vers l'Afrique ont atteint un record en 2006 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles – figure 17).

Figure 17 – Paiements nets des États-Unis vers l'Afrique

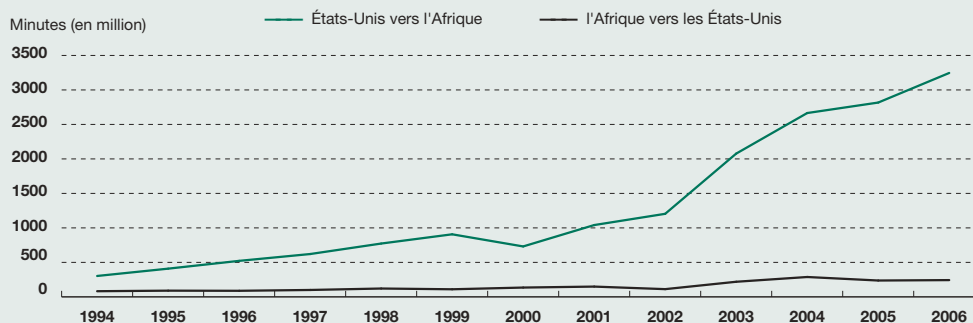


Source : OCDE, d'après la Commission fédérale des communications.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581328201212>

Cette augmentation du revenu global au niveau national tient à l'augmentation considérable du volume du trafic international ces dernières années alors même que les tarifs d'interconnexion entre les réseaux ont davantage été fixés en fonction des coûts. Entre 2000 et 2006, le trafic sortant des États-Unis vers l'Afrique a progressé de 344 pour cent (figure 18), contre un mieux de 80 pour cent dans l'autre sens. Cela s'explique avant tout par les taux de répartition qui entretenaient des prix artificiellement élevés pour les communications téléphoniques internationales, au point d'être prohibitifs pour de nombreux consommateurs. De même, l'extension des réseaux par suite de la libéralisation a multiplié les solutions d'appel. En tant que telle, l'augmentation du volume du trafic résulte d'une diminution du prix des appels internationaux et de l'extension des réseaux.

Figure 18 – Trafic téléphonique entre les États-Unis et l'Afrique



Source : OCDE, d'après la Commission fédérale des communications.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581343373743>

117

Source : Sam Paltridge, administrateur principal, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI), OCDE.

Le niveau des prix de détail conduit souvent les pays à autoriser des monopoles nationaux sur les transmissions. En Afrique subsaharienne, un opérateur qui bénéficie de ce monopole peut tirer 65 pour cent de son revenu du trafic international. En Zambie, la libéralisation des transmissions internationales est régulièrement repoussée. Certains pays préfèrent conserver ce monopole, même si cela empêche de nouveaux opérateurs de pénétrer sur le marché intérieur et donc de le développer.

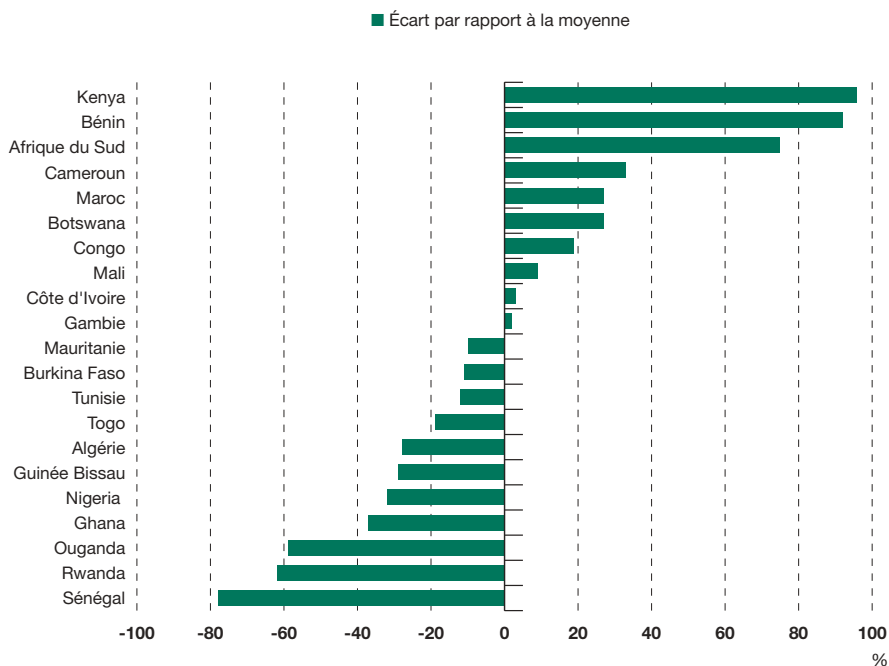
Lors de réunions de l'UIT, certaines délégations ont plaidé pour une prime sur le trafic téléphonique international afin de pouvoir continuer à engranger des bénéfices³. L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) a adopté en octobre 2008 une recommandation de l'UIT en vue d'analyser l'opportunité d'une prime sur les échanges de trafic

entre opérateurs des pays développés et en développement. La fameuse « prime des externalités de réseau » n'est envisageable que pour des marchés où les transmissions font l'objet d'un monopole et où il n'existe pas d'incitation à étendre l'accès au réseau. L'augmentation des paiements nets et du trafic international entrant depuis les pays développés vers l'Afrique semble souligner l'inutilité de cette prime (encadré 15).


Les taux d'interconnexion des réseaux fixes vers les réseaux mobiles varient grandement en Afrique. En 2006, le taux observé en Afrique du Sud, au Bénin et au Kenya était supérieur de pratiquement 200 pour cent à celui constaté en Ouganda, au Rwanda et au Sénégal. Ces coûts détournent de plus en plus d'abonnés de la téléphonie fixe au profit des réseaux mobiles, qui les contournent.

3. OCDE (2009), "Network Externality Premiums and International Telecommunications Traffic Exchange", DSTI/ICCP/CISP(2008)4.

Figure 19 - Tarifs d'interconnexion fixe-mobile



Source : Esselaar, S., A. Gillwald et C. Stork (2007), "Towards an Africa e-Index: Telecommunications Sector Performance in 16 African Countries", Research ICT Africa, www.researchICTafrica.net.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581378668350>

Devant une concurrence encore plus agressive des opérateurs de téléphonie mobile, de nombreux réseaux fixes prévoient de proposer des services haut débit pour valoriser leur offre et attirer des consommateurs. Alors même que les réseaux fixes ont un avantage comparatif par rapport aux réseaux sans fil pour leurs capacités de débit, la question de la taille du marché en Afrique reste posée.

Politiques commerciales en direction des ménages modestes

Les opérateurs doivent faire preuve d'ingéniosité pour maintenir des services à un prix abordable dans une région où les ménages à revenu modeste sont majoritaires. Selon une enquête de *Research ICT Africa* réalisée dans 16 pays d'Afrique subsaharienne en 2006 et 2007, les gens qui n'ont pas encore de téléphone portable ne se laisseront convaincre que par une politique

de minoration du prix des appels⁴. En Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et en Ouganda, les personnes n'ayant pas de téléphone portable ou de carte SIM (*Subscriber Identity Module* – carte à puce avec identification de l'abonné) se disent prêtes à déboursier entre 5 et 10 USD seulement par mois – contre moins de 2 USD en Éthiopie.

La même enquête a révélé que dans sept pays, les personnes interrogées ne voulaient pas dépenser plus de 10 USD pour un combiné. Dans deux pays seulement – la Côte d'Ivoire et la Namibie – les personnes interrogées se disaient prêtes à déboursier jusqu'à 30 USD pour un téléphone cellulaire. Le coût moyen dans ces pays va de 16 à 27 USD.

Les marchés de l'occasion permettent de se procurer facilement des combinés à bon marché. Mais l'enquête montre qu'une baisse minimale du prix de l'équipement

4. Gillwald, A. et C. Stork (2007), "Towards an African e-Index: ICT access and usage across 16 African countries", LINK Centre, Witwatersrand University.

et des services pourrait susciter davantage d'achats et donc un accroissement substantiel des revenus des opérateurs. Le prix des appels téléphoniques aux heures de pointe commencent eux aussi à être sous pression, notamment

en Afrique du Sud où Virgin Mobile vient juste de lancer un tarif forfaitaire identique pour les envois de données et de SMS aux heures de pointe comme aux heures creuses. Zain lui emboîte le pas au Kenya.

Encadré 16 - L'élasticité-prix des téléphones portables : le coût des solutions alternatives

À partir de données transversales collectées par Vodacom auprès de 6 936 Sud-Africains en mai 2005, Gasmi *et al.* (2008) ont élaboré un modèle structurel de l'offre et de la demande reposant sur une spécification multinomiale et qui permet d'étudier les communications voix et SMS prépayées. Ils constatent une forte élasticité-prix – de l'ordre de -2 à -6 – bien supérieure à celle des pays développés. Tous les consommateurs affichent une nette préférence pour les heures de pointe (ou de travail) mais dans la mesure où celles-ci sont souvent facturées au prix fort, la demande est nettement plus élastique pour les heures de pointe que pour les heures creuses (ou de loisir). De fait, pour les consommateurs urbains et ruraux et pour la voix et les SMS, l'élasticité-prix des heures creuses est en moyenne de -1, alors que ce chiffre s'établit en moyenne à -3 pour les heures de pointe. À l'époque de l'enquête, les tarifs de Vodacom pour les communications prépayées voix et SMS aux heures de pointe étaient plus du double des tarifs heures creuses.

À première vue, une baisse des tarifs des services prépayés présenterait un avantage pour les consommateurs comme pour l'opérateur (heures de pointe). Dans les zones rurales, où les réseaux sont pratiquement saturés, il faudrait vérifier que cette augmentation des recettes suffira à compenser le surcroît d'investissement dans les relais primaires. Ces travaux montrent en outre que la réduction des écarts entre les économies urbaines et les économies rurales appelle à investir dans les réseaux ruraux puisque leur utilisation semble contribuer à l'activité économique (préférence très marquée pour les heures de travail avec une élasticité relativement faible). Le coût des solutions alternatives en milieu rural peut expliquer ce constat. Une étude menée par Vodafone auprès des utilisateurs de téléphone cellulaire en Afrique du Sud et en Tanzanie conforte cette idée : 50 à 70 pour cent des personnes interrogées affirment que leurs téléphones portables leur font faire d'importantes économies, en temps de trajet et en termes de coût.

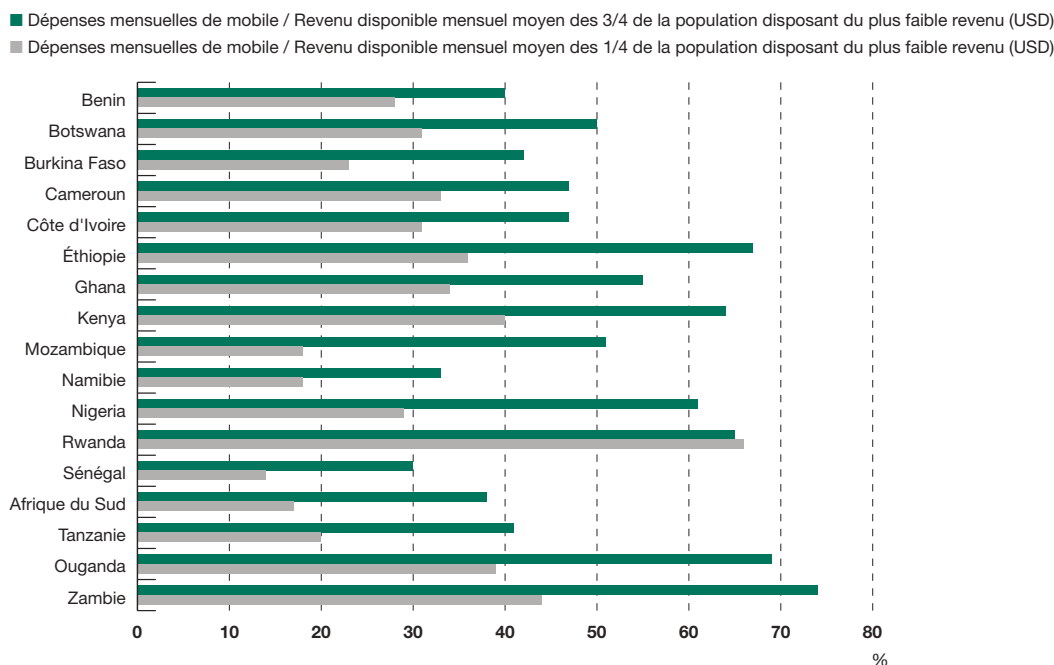
Source : Gasmi, F., *et al.* (2008), "An Empirical Analysis of Cellular Demand in South Africa", *IDEI Working Papers 531*, Institut d'économie industrielle (IDEI), Toulouse (« Une analyse empirique de la demande en téléphonie cellulaire en Afrique du Sud »).

La réticence à payer pour des équipements et services mobiles se comprend mieux en examinant des données recueillies dans 17 pays sur les dépenses mensuelles moyennes des abonnés à un réseau mobile, en pourcentage du revenu mensuel disponible (figure 20). Au Rwanda et en Zambie, ce pourcentage dépasse les 40 pour cent pour les individus appartenant au quartile supérieur de revenu. Dans sept autres pays, ce pourcentage varie de 30 à 40 pour cent. Dans les trois quartiles inférieurs, les taux sont encore plus élevés – entre 60 et 80 pour cent pour six pays. Cela explique le faible taux de pénétration du marché – seule une petite

fraction des ménages peut se payer de tels services – et la préférence des consommateurs pour des offres prépayées.

En 1993, *Banana Cellular* a introduit des services prépayés de téléphonie mobile aux États-Unis. En 2008, 71 pour cent des usagers dans le monde utilisaient un tel système – contre 96 pour cent en Afrique. Ce mode de facturation à l'avance en fonction du temps d'utilisation (*pay-as-you-go*) a également été adopté par les compagnies d'eau et d'électricité, en particulier en Afrique du Sud. Une fois les nouveaux compteurs

Figure 20 - Dépenses mensuelles moyennes pour un téléphone mobile, en pourcentage des quartiles de revenu



Source : Gillwald, A. et C. Stork (2008), "Towards Evidence-Based ICT Policy and Regulation: ICT Access and Usage in Africa", Vol. I, Policy Paper Two, Research ICT Africa, www.researchICTafrica.net.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581403354352>

Encadré 17 - Les nouvelles offres commerciales destinées aux ménages modestes

Nokia Siemens Networks (NSN) met au point de nouvelles offres commerciales pour les consommateurs africains (figure 21). En plus des solutions bien connues de pré- et post-paiement, l'entreprise intègre plusieurs autres solutions :

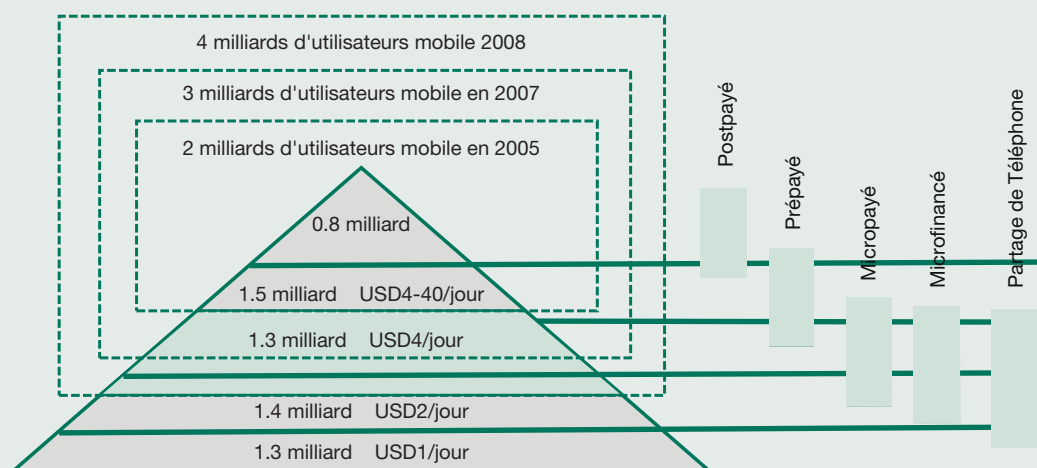
Grâce au micro-paiement, les consommateurs peuvent alimenter leur compte électroniquement (par SMS) pour quelques centimes seulement. Auparavant, les opérateurs utilisaient un système de bons (de 10 USD par exemple)⁵. Mais sur les marchés émergents, une telle somme reste trop importante. Réduire la valeur du bon n'allait pas sans difficultés, puisque les coûts de distribution pour une si petite somme dépassaient les recettes potentielles à en retirer. Le premier, NSN a conçu des solutions par SMS qui permettent de verser n'importe quelle somme sur un compte prépayé. Le micro-paiement est aussi très répandu en Afrique pour recharger un compte ; la micro-finance permet d'aider les consommateurs désargentés à se payer un appareil et un abonnement. Le prêt est remboursé de manière échelonnée. L'exemple le plus connu est celui des *Village Phones* lancés au Bangladesh par GrameenPhone. Le modèle est utilisé depuis en Ouganda et au Rwanda. Au Rwanda, le programme *Village Phone* entend favoriser la création d'ici trois ans de 3 000 nouvelles petites entreprises. En Ouganda, 5 000 nouvelles entreprises ont ainsi été créées depuis 2003. La *Grameen Foundation* et Nokia réfléchissent au développement du modèle dans d'autres pays.

5. L'opérateur de téléphonie mobile Orange propose ainsi des cartes prépayées à 10 centimes USD – soit bien moins qu'en France où le premier prix est de 10 EUR.

Un micro-crédit d'environ 200 USD permet au candidat opérateur du *Village Phone* d'acheter un kit mobile. Le trousseau comporte un appareil Nokia, une carte SIM préchargée pour un temps de communication prépayé, un système d'antenne extérieure (amplificateur d'antenne, coupleur et câble compris) et des supports commerciaux. Le prêt est en général conclu pour neuf mois à un taux d'intérêt qui ne dépasse pas 4 pour cent. Habituellement, les opérateurs des *Village Phone* remboursent leur emprunt dans les six mois, avec l'argent gagné.

Le partage du téléphone est une pratique très répandue parmi les ménages modestes. Que ce soit en famille ou avec des amis, le téléphone est à la disposition de celui qui a un peu d'argent pour le verser sur le compte prépayé.

Figure 21 – Pyramide mondiale des revenus



Source : Frank Oehler, responsable Business Development, New Growth Markets, Nokia Siemens Networks.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581458260535>

installés chez un particulier, celui-ci achète un volume de consommation, par téléphone ou Internet. Il obtient en échange un code qui lui permet d'utiliser le compteur jusqu'à épuisement de son crédit.

D'autres solutions s'adressent aux ménages modestes en Afrique, telle le micro-paiement (les consommateurs peuvent verser quelques centimes sur leur compte par SMS), le micro-financement de combinés et des systèmes de partage des abonnements et des appareils (encadré 17).

Au départ, les SMS avaient été conçus pour permettre aux personnels des opérateurs de communiquer entre eux. Très rapidement, ils ont servi à alerter l'utilisateur de l'arrivée d'un message vocal. Le premier service commercial a été lancé en Suède en 1993.

Un service mobile de messagerie instantanée – Mxit – devrait faire son apparition sur le continent africain pour toucher les populations les plus modestes. Le coût de l'envoi d'un SMS devrait être inférieur à une fraction de centime de rand sudafricain (encadré 18).

Avec un coût d'appel aussi faible, l'Afrique est devenu leader de la publicité d'amorçage sur les téléphones portables. En Afrique du Sud, Vodacom a lancé un service destiné à la clientèle haut de gamme (baptisé « *Vodafone Live!* ») et deux services visant une clientèle plus modeste (« *Ad-Me* » et « *Please Call Me Back* »). Chaque mois, près de 20 millions de pages sont vues sur le site *Vodafone Live!* (« la Vie Vodafone ! »), qui compte environ 1.5 million de clients – ce qui en fait la première entreprise de publicité numérique d'Afrique du Sud. Outre des bandeaux publicitaires,

Encadré 18 - Le SMS à moins d'un centime

MXit – pour *message exchange* (échange de messages) – est une application de messagerie instantanée gratuite mise au point en Afrique du Sud et fonctionnant avec des téléphones portables compatibles avec Internet (GPRS*/3G). MXit permet à l'utilisateur d'envoyer et de recevoir des messages texte et multimédias depuis un téléphone et un ordinateur connectés à Internet. Ces messages empruntent les réseaux Internet et non la technologie SMS standard. MXit ne facture ni l'envoi ni la réception des messages même si certains opérateurs de téléphonie mobile font payer les données GPRS/3G, mais à un prix bien inférieur à celui des SMS classiques : moins d'un centime de rand par message contre environ 75 centimes ZAR pour un SMS normal. Pour le prix d'un SMS, les utilisateurs de MXit peuvent donc envoyer plusieurs dizaines de messages.

MXit a déjà conquis plus de 11 millions d'abonnés inscrits – dont neuf millions en Afrique du Sud. Il compte plus d'un million d'abonnés dans plus de 150 pays. Chaque jour, MXit accueille environ 25 000 nouveaux abonnés et plus de 250 millions de messages transitent par son réseau. Ses serveurs – installés au Cap, à Frankfort et à Maurice – reçoivent 25 gigabits (Gb) de données et en transmettent 145 Gb quotidiennement.

* GPRS : *General Packet Radio Service* ou commutation radio des paquets.

Source : Herman Heunis, président fondateur de MXit.

Encadré 19 - Quand la publicité répond aux attentes des abonnés aux réseaux mobiles

En Afrique du Sud, quand les gens n'avaient qu'un crédit d'appels limité et qu'ils voulaient contacter parents et amis, ils se faisaient rappeler, après avoir laissé le téléphone de leur correspondant sonner deux coups. C'était un bon moyen de rester en contact mais cela occupait le réseau sans rapporter un centime. Vodacom a donc mis au point un système de ciblage publicitaire pour les abonnés au système prépayé *Please Call Me Back*. L'appelant envoie un SMS gratuit mais sponsorisé par un annonceur, et le destinataire reçoit le SMS accompagné d'un message publicitaire de 115 caractères au maximum. Le destinataire peut alors rappeler son correspondant gratuitement. Vodacom évite ainsi de subir le coût des appels en absence et engrange au passage des recettes publicitaires.

Source : Vodacom.

Vodacom propose des annonces de marques. L'abonné qui s'inscrit au service *Ad-Me* (« ma Pub ») reçoit, après avoir communiqué quelques informations personnelles, des messages publicitaires ciblés. En échange, il obtient des bons de réduction, des concours gratuits, des offres spéciales et des cadeaux publicitaires. Mais le service qui remporte le plus de succès, avec 20 millions de messages par jour dans un pays de 48 millions d'habitants, c'est *Please Call Me Back* (« Merci de me rappeler ») (encadré 19).

La guerre de l'itinérance

L'itinérance (*roaming*) permet à un client d'utiliser son téléphone portable à l'étranger. Cela suppose des ententes entre l'opérateur du client et au moins un des opérateurs du pays où il se trouve. Aujourd'hui en Afrique, plusieurs opérateurs proposent ce service gratuitement. La compagnie Celtel – fondée par le soudanais Mo Ibrahim – a lancé le premier réseau sans frontière au monde en Afrique de l'Est, en

septembre 2006 (encadré 20). Ses clients peuvent ainsi passer et recevoir des appels et des SMS au prix d'une communication locale. Ils peuvent également recharger leur téléphone avec des cartes achetées dans l'un des trois pays concernés. Mais les prix ne sont pas encore harmonisés. L'appel d'un client Celtel en Tanzanie ou l'envoi d'un SMS depuis la Tanzanie coûte toujours deux fois plus cher qu'en Ouganda. L'initiative a fait des émules cependant. Au Kenya, Zain

applique le même tarif pour les communications aux heures de pointe et aux heures creuses et propose un tarif local aux abonnés des autres réseaux. Le tarif « Vuka » est 68 pour cent moins cher que ses concurrents pour un appel local vers un autre réseau. Zain applique un taux préférentiel pour les appels internationaux à ses abonnés en Afrique de l'Est et un taux légèrement moins avantageux pour les abonnés est-africains à d'autres réseaux.

Encadré 20 - Intégration régionale : le premier réseau sans frontière au monde

Après son rachat par le koweïti Zain, en septembre 2006, Celtel a lancé le premier réseau sans frontière au monde, baptisé « One Network », qui couvre le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. En novembre 2007, Celtel a élargi ce réseau à neuf pays africains supplémentaires : le Burkina Faso, le Gabon, le Malawi, le Niger, le Nigeria, la RDC, la république du Congo, le Soudan et le Tchad se sont retrouvés ainsi connectés, permettant à plus de 400 millions de personnes dans douze pays de communiquer gratuitement à travers leurs frontières respectives sans payer de surprime pour frais d'itinérance.

Le 14 avril 2008, Zain a étendu ce service au Bahreïn, à l'Irak et à la Jordanie, où plus de 14 millions de ses clients bénéficient désormais de la même offre. Zain a ainsi connecté le Moyen-Orient aux douze pays africains membres de *One Network*. Désormais, plus de 63 millions de clients du groupe dans 17 pays d'Afrique et du Moyen-Orient peuvent accéder à ces services. Six nouveaux pays viennent de rejoindre le réseau, trois au Moyen-Orient et trois en Afrique.

Source : Mamadou Kolade, directeur juridique, Zain.

Zain a été imité par ses concurrents. En Afrique de l'Est, Vodacom Tanzania, MTN Ouganda et Safaricom Kenya ont signé des accords réciproques d'itinérance gratuite en 2007. Mais en 2008, les clients prépayés de Vodacom n'avaient qu'un accès limité à l'itinérance. MTN Rwanda s'est récemment associé à cette entente qui touche désormais 15 millions d'abonnés dans quatre réseaux. MTN développe son offre pour offrir un service d'itinérance gratuit – baptisé « MTN One World » – dans les 21 pays d'Afrique et du Moyen-Orient où il est présent. Le service est déjà opérationnel au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Nigeria.

Avec ces accords d'itinérance gratuite, l'Afrique prouve son potentiel d'innovation technologique et commerciale. Elle montre aussi que les opérateurs de télécommunications et les organismes de régulation peuvent œuvrer ensemble à la conception de solutions

efficaces de coûts. Dans l'UE, des accords de ce type ont échoué sur des considérations réglementaires quand, par exemple, Vodafone et Mannesman ont cherché à fusionner en 2000. La fusion avait été autorisée à condition que les deux parties proposent des tarifs d'itinérance aux opérateurs mobiles affiliés comme aux autres. Résultat, la nouvelle entité n'est guère incitée à proposer des services paneuropéens d'itinérance gratuits ou presque. Le fait que les opérateurs africains soient présents dans un grand nombre de pays et que les interventions réglementaires soient limitées a permis le développement de ces réseaux tarifaires panafricains.

Les téléphones à énergie renouvelable

De plus en plus, les réseaux de télécommunications africains sont alimentés par des panneaux solaires. Orange utilise cette technique pour élargir à moindre

Encadré 21 - Énergie solaire : les microfranchises de distribution

Dans les pays en développement, l'utilisation du kérosène pour s'éclairer entraîne de graves problèmes de santé, d'environnement, d'éducation et de prix pour les communautés désargentées. SolarAid, une nouvelle organisation sans but lucratif en pleine expansion, estime à 200 millions le nombre de lampes à kérosène en Afrique, chacune produisant environ une tonne de CO₂ en dix ans. Elle entend remplacer toutes ces lampes par des lampes solaires d'ici 2020, soit en intervenant directement, soit en nouant des partenariats avec d'autres.

SolarAid vient de lancer Sunny Money, une microfranchise qui applique les concepts éprouvés de commercialisation et de fonctionnement des franchises classiques aux petites entreprises des pays en développement, et permet la constitution rapide de réseaux de distribution dans les zones urbaines comme en milieu rural.

Sunny Money constitue un large réseau de microfranchisés dans les communautés pauvres d'Afrique de l'Est pour vendre des lampes solaires à la place du kérosène. L'organisation travaille avec les communautés locales pour recruter et former ces microfranchisés, avec des objectifs de formation et de vente très précis. Sunny Money leur apporte les nouveaux produits et assure la fabrication, le marketing et la notoriété de la marque.

Les résultats dépassent les espérances et laissent entrevoir d'immenses possibilités de développement. Les microfranchises ont un taux de réussite élevé et les commentaires des clients sont en grande majorité positifs. Le projet consiste désormais à se développer en Afrique et, de là, dans les marchés des pays de l'OCDE.

Au-delà de ce micromarché de l'énergie solaire, SolarAid installe des systèmes solaires plus puissants dans les écoles, les dispensaires et les centres communautaires, réalise un travail pédagogique sur l'énergie solaire et le changement climatique dans les écoles d'Afrique de l'Est et du Royaume-Uni et renforce les capacités de l'industrie solaire est-africaine avec la construction d'une académie de l'énergie solaire à Lusaka (Zambie). Elle a aussi engagé un projet pilote en Argentine avec des communautés indigènes.

Source : Nicolas Sireau, directeur général, Solar Aid (www.solar-aid.org).

coût sa couverture dans des zones isolées. Les carburants traditionnels devaient être acheminés par camion, souvent sur de longues distances. Les carburants fossiles sont coûteux et peu fiables puisque lorsqu'ils viennent à manquer, c'est la panne généralisée. Orange a placé des panneaux solaires dans 200 stations radio non raccordées au réseau de l'électricité. Les dépenses d'énergie représentent jusqu'à 25 pour cent des dépenses totales. Les stations radio solaires sont équipées de deux générateurs, dont un de secours. Les relais primaires solaires n'ont pas besoin d'être climatisés et consomment peu. Les batteries peuvent stocker jusqu'à 4 jours d'électricité solaire. Aujourd'hui, ces stations radio ont une production d'énergie excédentaire pendant onze mois de l'année, qu'elles fournissent aux communautés

locales pour recharger les téléphones portables. Quelque 1 000 stations radio solaires devraient voir le jour en Afrique en 2009, conformément à la cible d'Orange de parvenir à 25 pour cent d'énergie solaire d'ici 2015 et de réduire de 20 pour cent ses émissions de CO₂ d'ici 2020.

L'innovation au service du développement

L'utilité de la banque en ligne en Afrique

Faute de garanties pour obtenir des emprunts bancaires, les familles africaines élargies constituent

leur propre « cagnotte ». Mais elles pratiquent aussi le « susu » (Ghana), l'« esusus » (au pays yoruba, sud-ouest du Nigeria), les « tontines » ou « chilembe » (Cameroun) et le « stokvel » (Afrique du Sud) – toutes formes d'épargne et de crédit tournants. Dans un dispositif type, chaque membre du groupe (dix personnes par exemple) accepte de mettre 100 USD dans la cagnotte. Dès que la cagnotte atteint un niveau fixé (1 000 USD), l'argent est prêté à l'un des membres du dispositif qui peut l'investir. Dès que celui-ci a remboursé l'argent, un autre membre peut alors l'emprunter. Ce système, qui exige une forte dose de confiance, est souvent la seule source de capital dans le secteur informel. En général, tout se passe bien grâce à la pression exercée par les pairs. Selon une enquête de *Research ICT Africa* réalisée en 2007/08, près de 30 pour cent des personnes interrogées

dans 17 pays d'Afrique subsaharienne empruntent de l'argent à leur famille et à leurs amis⁶. La lettre de change – un service pratiqué par Western Union – est elle aussi très répandue en Afrique pour les règlements à distance entre deux personnes.

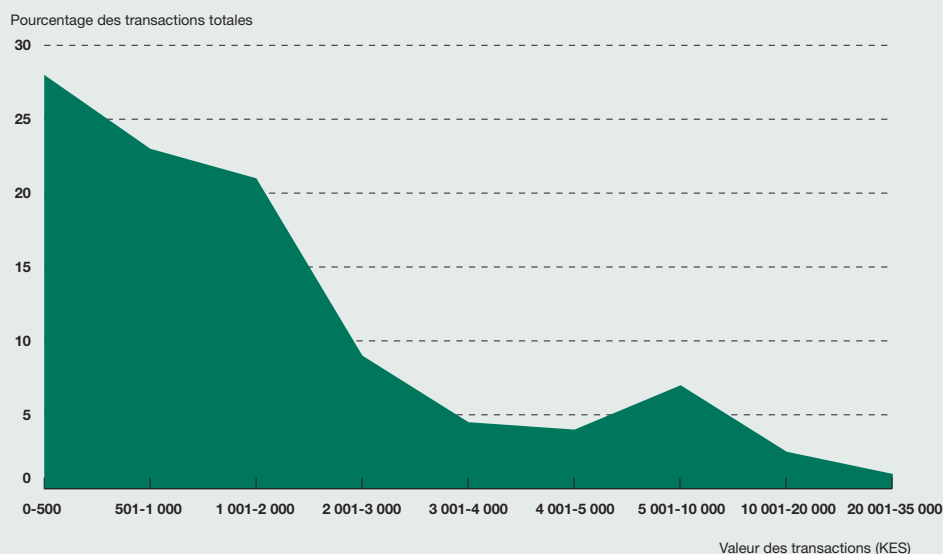
Le numérique aide à développer les pratiques bancaires et de paiement traditionnelles en Afrique. En Ouganda, le « sente » est une pratique informelle qui consiste à expédier de l'argent à quelqu'un à travers le réseau mobile. La personne qui veut envoyer de l'argent achète à un revendeur local un bon de recharge pour un téléphone mobile. Elle charge le téléphone mobile d'un intermédiaire villageois local, lequel transfère le montant convenu, en liquide, à quelqu'un installé dans une autre zone. L'intermédiaire prélève une

Encadré 22 - M-Pesa, leader des paiements mobiles au Kenya

M-Pesa a été lancé en mars 2007 au Kenya et touche déjà 5 millions de clients. L'argent est transféré d'une personne à une autre par SMS à partir de n'importe quel téléphone portable équipé d'une carte SIM compatible. L'émetteur s'inscrit gratuitement chez n'importe quel agent officiel, sur présentation d'une carte d'identité. Il achète du temps de communication lequel est transféré sur le compte du téléphone portable du bénéficiaire, qui peut l'encaisser auprès d'un autre agent. La plupart des transactions ne dépassent pas les 2 000 shillings du Kenya (KES)

125

Figure 22 – Transactions *via* M-Pesa, au Kenya



Source : Vodafone.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581484310483>

6. Gillwald, A. et C. Stork (2007), "Towards and African e-Index: ICT Access and Usage across 16 African countries", LINK Centre, Witwatersrand University.

Le système M-Pesa a réussi parce qu'il s'appuie – en les modernisant – sur des pratiques et des structures traditionnelles. Le modèle repose en effet sur les pratiques de règlement des autochtones, les vastes réseaux de téléphonie mobile et un réseau de distributeurs important. Ce dernier fonctionne avec des agents déjà présents sur le marché. Chaque agent reçoit une formation élémentaire de la structure M-Pesa. Trois mois après le lancement de cette initiative, le service comptait déjà 400 agents – à comparer aux 450 agences bancaires et 600 distributeurs automatiques de billets (DAB) que compte le pays. En 2009, le nombre d'agents M-Pesa est passé à 3 400. Le système est simple et rapide, puisqu'un transfert ne prend pas plus de 30 secondes.

Mais sa capacité d'adaptation aux spécificités locales explique aussi son succès. Le même système vient de démarrer en Afghanistan mais, à l'inverse du Kenya (où il faut utiliser le menu de la carte SIM sur le portable), le fournisseur propose, étant donné le faible niveau d'alphabétisation du pays, une interface basée sur la reconnaissance vocale. Au Kenya, M-Pesa prévoit d'élargir à terme ses services au règlement des factures et aux transferts de fonds des expatriés.

Source : Rapports d'étape de Vodafone, décembre 2008, et compilation des auteurs.

commission sous forme de minutes prépayées qu'il revend aux autres villageois, devenant ce faisant un prestataire de services à petite échelle. Au Kenya, le système « M-Pesa » formalise ce dispositif en autorisant ses clients à transférer de l'argent avec leurs téléphones portables Safaricom. Les utilisateurs de M-Pesa n'ont pas besoin d'avoir un compte en banque – 26 pour cent seulement de la population avaient un compte en 2007 selon une enquête auprès des ménages⁷. M-Pesa a conquis 5 millions de clients – soit environ 13 pour cent de la population – en moins de deux ans.

Le modèle M-Pesa a fait des émules en Afrique, mais selon des technologies et des modalités commerciales très variables. Aujourd'hui, les téléphones mobiles standard largement disponibles en Afrique permettent l'utilisation de SMS, de systèmes de réponse vocale interactifs IVR (*Interactive Voice Response*), de la technologie de données de services supplémentaires non structurées USSD (*Unstructured Supplementary Services Data*) et de la carte SIM de nouvelle génération, personnalisable par l'opérateur. En Afrique du Sud, Wizzit, la *First National Bank* (FNB) et l'*Amalgamated Banks of South Africa* (ABSA) utilisent les SMS, les systèmes IVR et la technologie USSD. Il s'agit de systèmes ouverts indépendants de l'opérateur du réseau

mobile. M-Pesa au Kenya et *MTN Banking* en Afrique du Sud font appel aux cartes SIM personnalisées. Ces systèmes propriétaires de transferts de fonds sont uniquement accessibles aux membres.

Toujours en Afrique du Sud, NedBank, la FNB et l'ABSA utilisent des technologies plus sophistiquées, comme le protocole d'application sans fil WAP (*Wireless Application Protocol*) et les serveurs web sécurisés (https). Ces dispositifs ne sont accessibles qu'aux personnes qui disposent d'appareils téléphoniques compatibles. Le logiciel NSDT (*Near Sound Data Transfers*), mis au point par la société Tagattitude et qui utilise le canal audio d'un téléphone pour transmettre un code crypté et servir ainsi aux paiements, a l'avantage d'être compatible avec tous les appareils mobiles du marché. Il est en cours de test en Afrique du Sud, en RDC, en république du Congo et en Zambie. Il sera prochainement lancé au Ghana, au Mali et au Nigeria.

Les modèles commerciaux africains ouvrent de nouvelles voies pour les paiements et la banque. Lorsque les services bénéficient du soutien de banques, ils respectent les réglementations bancaires en vigueur. En Afrique du Sud, Wizzit est détenu par la *Bank of Athens* et peut être utilisé par n'importe quel opérateur

7. Gillwald, A. and C. Stork (2008), "Towards Evidence-based ICT Policy and Regulation: ICT Access and Usage in Africa," Vol. 1, Policy Paper Two, *Research ICT Africa*, www.researchICTAfrica.net.

Encadré 23 - Wizzit : la première banque mobile pour les populations non bancarisées

Wizzit cible les 13 à 16 millions de personnes sans compte en banque ou n'utilisant pas les comptes dont elles disposent. Wizzit est la première entreprise à proposer un compte en banque sur téléphone mobile.

Le compte proposé par Wizzit est pleinement fonctionnel : chacun peut y faire prélever ses factures ou verser son salaire électroniquement par n'importe quelle banque. Grâce à une technologie sécurisée, les clients peuvent réaliser des transactions financières, envoyer de l'argent, payer leurs factures, acheter du temps de communication et obtenir leur solde, tout cela à partir de leur téléphone portable et 24 heures sur 24.

L'ouverture d'un compte prend environ 2 minutes, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les frais de transaction sont raisonnables, il n'y a pas de charges mensuelles ni de seuil créditeur minimal. La technologie fonctionne sur n'importe quel téléphone cellulaire et sur tous les réseaux. Les paiements peuvent être réalisés sur et à partir de n'importe quel compte bancaire.

Ce système est une alternative au coût élevé, aux problèmes de sécurité et aux inconvénients liés à l'accès et au stockage d'argent liquide. C'est aussi un moyen d'éviter de longues files d'attente, des désagréments et des frais de déplacement, donc aussi de ne pas perdre de temps. Grâce à ses liens avec la poste sud-africaine (*South African Post Office – SAPO*) et l'ABSA, Wizzit dispose ainsi de 2 800 guichets postaux et 800 guichets bancaires (Wizzit est une toute nouvelle filiale de la *South African Bank of Athens Limited*).

Source : Brian Richardson, directeur fondateur, Wizzit.

127

de téléphonie mobile (encadré 23). C'est aussi le cas de la co-entreprise *MTN Banking* en Afrique du Sud, née d'un accord entre l'opérateur MTN et *Standard Bank*.

Il existe un vide réglementaire en ce qui concerne les services bancaires fournis par les opérateurs de téléphonie mobile. Alors qu'ils doivent rendre des comptes aux autorités en charge des télécommunications, la portée de l'application de la réglementation financière est souvent floue. Les banques centrales responsables des politiques monétaire et budgétaire en Afrique ne se sont pas encore intéressées aux nouveaux services électroniques comme les paiements électroniques ou la banque à distance. Aucune mention ne figure encore dans les cadres réglementaires actuels quant aux transactions électroniques et à la monnaie virtuelle. Au Kenya, M-Pesa appartient à l'opérateur Safaricom et ne bénéficie de l'appui d'aucune banque. Il n'a pu commencer à offrir ses services qu'après de longues discussions avec les autorités locales. Il a fait

valoir qu'il se contentait de transférer l'argent et non de constituer des dépôts, et qu'il n'entraînait donc pas dans le champ de la réglementation financière.

Mais la différence entre un paiement et un dépôt dépend uniquement du temps resté par l'argent dans le système. Les frontières entre services de télécommunications et services financiers sont loin d'être étanches. Comme les banques africaines comptent beaucoup sur la facturation des frais de transaction, M-Pesa représente une sérieuse concurrence et ses activités, en deux ans de fonctionnement, ont eu un impact visible. Mais lorsque l'entreprise a annoncé en décembre 2008 vouloir se lancer dans l'envoi et la réception des transferts de fonds internationaux depuis le Royaume-Uni, grâce à un accord passé avec Western Union, le ministère des Finances du Kenya a annoncé un audit de M-Pesa, au motif que l'opération n'était pas sans risque pour les clients. Il semblerait que les 48 banques commerciales du Kenya aient fait pression pour obtenir cet audit. En 2007, le Kenya a reçu quelque

1.6 milliard USD de fonds en provenance des expatriés, soit l'équivalent de plus ou moins 5 pour cent du PIB. Les transferts de fonds internationaux, qui ont représenté en 2008 au total dans le monde 283 milliards USD (selon des estimations de la Banque mondiale) attirent les convoitises. Dans des pays comme le Botswana, le Ghana et le Kenya, les envois de fonds des expatriés sont supérieurs aux flux d'APD (hors endettement) ; ils ont été six fois supérieurs au Nigeria et trois fois en Afrique du Sud en 2007⁸. Orange, Zain et MTN envisagent déjà le lancement de services de ce type.

Les paiements et la banque mobiles sont immédiats et faciles à utiliser. Ce qui laisse présager une adoption rapide parmi les populations non bancarisées. Selon l'enquête 2007/08 de *Research ICT Africa*, les personnes non bancarisées n'ont généralement pas de compte parce qu'elles n'ont pas de revenu régulier. De nombreuses personnes interrogées ont indiqué préférer envoyer du temps de communication et non de l'argent liquide parce que les coûts de transaction étaient nuls. Le système M-Pesa par exemple est particulièrement séduisant pour les petites transactions. Pour envoyer 1 000 shillings du Kenya, Western Union facture 500 KES alors que M-Pesa demande 30 KES si le destinataire fait partie de M-Pesa et 75 KES dans le cas contraire⁹. La technologie pourrait servir à dresser l'historique des transactions réalisées par les clients, ce qui pourrait améliorer leur note de crédit.

Parmi les nouveaux venus, plusieurs prévoient de développer ou d'assurer ce type de services – c'est le cas de CelPay en RDC et en Zambie ; Orascom en Algérie, en Égypte, en Tunisie et au Zimbabwe ; Monitise au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en RDC, au Rwanda, en Tanzanie et en Zambie ; Globacom au Nigeria ; Zain au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie ; Orange en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Kenya et au Mali ; et *Cooperative Bank of Kenya* au Kenya. Avec 19.8 pour cent seulement d'individus déposant de l'argent sur un compte bancaire dans un échantillon

de 17 pays africains, et plus de 30 personnes sur 100 craignant de se faire voler ou de perdre leur argent, le potentiel de la banque mobile paraît important.

L'avenir radieux de l'agriculture en ligne

Non seulement les informations sur les marchés sont difficiles à obtenir en Afrique mais elles sont aussi coûteuses, vu l'état piteux des infrastructures de télécommunications et de transports. Depuis longtemps, les systèmes d'information sur les marchés permettent de recueillir des données sur les prix et, parfois, sur les volumes des produits agricoles les plus échangés. Ces données sont traditionnellement communiquées aux agriculteurs, aux négociants, aux officiels et aux consommateurs par des panneaux d'affichage, des bulletins radio et des médias papier.

Les systèmes reposant sur les TIC commencent à faire leur apparition en Afrique, assurant un flux rapide et plutôt bon marché d'informations sur l'agriculture et la pêche. Deux grandes initiatives ont vu le jour en Afrique de l'Est. Au Kenya, SMS Sokini fournit par SMS, moyennant finances, des informations sur les produits agricoles. Le projet est un partenariat entre la bourse kenyane des produits agricoles (*Kenyan Agricultural Commodities Exchange – KACE*) et l'opérateur de téléphonie mobile Safaricom. Des kiosques d'information sont situés à proximité des lieux de rencontre entre acheteurs et vendeurs, offrant aux agriculteurs un accès peu coûteux à l'information. Les employés de la KACE collectent les informations auprès des kiosques et les retransmettent par SMS aux agriculteurs, aux acheteurs et aux exportateurs. En Ouganda, le réseau des femmes de l'Ouganda (*Women of Uganda Network – WouNet*) a commencé à envoyer dès 2005 à 400 exploitants des SMS donnant les prix du marché. Il a bénéficié du soutien du Centre technique de coopération agricole et rurale de l'Union européenne pour les pays ACP. Les agents recueillent l'information sur les marchés et publient les données sur le site web

8. Comninou, A., S. Esselaar, A. Ndiwalana et C. Stork (2009), "Mobile Payment Systems: Unlocking Africa's Development Potential", *Towards Evidence Based ICT Policy and Regulation in Africa, Volume 1, Policy Paper 4*, Research ICT Africa. (« Les systèmes de paiement par téléphone mobile : un déblocage du potentiel de développement de l'Afrique »)

9. *Ibid.*

de l' « Initiative de Busoga pour le développement et les logiciels libres en milieu rural » (Brosdi). D'autres traduisent les informations en luo, une langue locale, et les diffusent ensuite par textos aux agriculteurs. Ceux-ci peuvent obtenir plus de détails en répondant aux SMS. Le réseau WougNet fournit des téléphones portables et un accès gratuits à ce service.

En Afrique de l'Ouest, deux initiatives gagnent en importance. La première, *Xam Marsé* (« Connais-ton marché » en wolof) a été lancée au Sénégal pour la Fondation Manobi pour le développement, après deux ans de recherche. Depuis 2002, elle fournit aux agriculteurs des informations sur les cours des produits (encadré 24). Les paysans consultent ainsi de chez eux les cours du marché recueillis par des experts. Moyennant une faible somme, ils peuvent recevoir des informations précises pour telle ou telle culture (en général des légumes). Ils obtiennent des informations sur leurs cultures et les cours des marchés sur lesquels ils ont l'habitude d'écouler leurs produits mais aussi pour des

marchés plus éloignés. *Xam Marsé* utilise tous les modes de communication disponibles sur un téléphone portable – SMS, messages multimédias (MMS) où l'on peut intégrer des images, des vidéos et du son, et le protocole WAP, qui permet d'accéder à Internet depuis son portable.

La société ghanéenne de logiciels BusyLab a créé en 2004 les réseaux Esoko (marché électronique). Sur son site web, Esoko (anciennement TradeNet) répertorie plus de 800 000 prix relevés sur des centaines de marchés, essentiellement situés en Afrique subsaharienne. Comme une poignée seulement d'utilisateurs se servent d'Internet, Esoko a fait appel à une plateforme SMS. Les utilisateurs peuvent s'abonner à un système d'alertes hebdomadaires par SMS, moyennant une redevance et le prix du SMS. Ils peuvent aussi envoyer des offres de vente et d'achat *via* un téléphone portable et faire des demandes précises de prix sur des produits d'un pays donné, le tout par SMS.

Encadré 24 - Manobi : quand l'Afrique innove pour les petits exploitants

Depuis 2002, la société sénégalaise Manobi propose aux agriculteurs des services pour compenser l'éloignement des marchés. Exemples :

- dans les Niayes (Sénégal), un agriculteur vérifie le prix du marché en temps réel sur son téléphone portable afin de négocier avec un grossiste et obtenir le meilleur prix ;
- à Tambacounda (Sénégal), des groupes de planteurs d'arbres à gomme *sterculia* utilisent leurs téléphones portables pour informer leurs acheteurs contractuels de l'état des stocks ;
- à Sikasso (Mali), des planteurs de mangue enregistrent toutes les étapes du processus afin d'assurer la traçabilité de leurs produits sur les marchés d'exportation, conformément aux règles du système mondial de référencement GlobalGap.

Ces trois exemples montrent comment Manobi exploite la technologie de la téléphonie mobile pour aider les petits exploitants à prendre une part plus active dans la chaîne mondiale de valeur. Manobi a mis au point un système tout à fait original pour assurer la délivrance de ses services tout en créant un écosystème durable pour les agriculteurs et les agents le long de la chaîne de valeur.

Ce modèle sera étendu à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale en partenariat avec les organisations internationales et les fondations privées qui ont rejoint Manobi, dans l'objectif de toucher 650 000 agriculteurs d'ici 2011. Des opérateurs et des fournisseurs de téléphonie mobile soutiennent aussi ce projet qui rend les communautés rurales bien plus attrayantes en faisant du téléphone portable une arme commerciale.

Source : Daniel Annerose, président, Manobi.

Encadré 25 - Esoko : un marché à grande échelle pour les produits agricoles en Afrique de l'Ouest

À cent lieues des zones de chalandise, dans le Nord du Ghana, là où les infrastructures sont sérieusement défaillantes et la production saisonnière, Kujo Asumah cultive à petite échelle des arachides, du soja et du maïs. Comme beaucoup de paysans peu fortunés, la connaissance exacte du prix de ses produits sur des marchés variés est vitale pour sa survie. Sa coopérative de producteurs vient de l'abonner au système d'alerte Esoko, qui couvre tous les grands marchés du Ghana. Quand on lui propose 320 cédis (GHS) pour son produit à Tamale, il sait ainsi pertinemment qu'il obtiendrait bien plus à 700 kilomètres de là. Grâce à l'information reçue sur son portable, il décide alors d'expédier ses arachides à Accra et de vendre sa récolte à un meilleur prix – doublant en fait son revenu.

L'agriculture dans les pays en développement est l'une des dernières frontières à profiter de la révolution technologique de deux dernières décennies. Le site web d'Esoko et son système d'information SIM par l'intermédiaire des téléphones portables est à la pointe du progrès. Esoko cherche à améliorer les revenus et à constituer des marchés plus sains et plus efficaces en diffusant des informations par le biais des portables. Esoko a été mis au point par la société ghanéenne de logiciels BusyLab. Depuis 2004, il fonctionne comme plateforme pour recueillir et diffuser des informations sur les prix par SMS et par courriel. Différents partenaires ont utilisé ce logiciel et aidé Esoko à évoluer et à se caler sur les réalités et les opportunités du marché. Présents dans dix pays aujourd'hui, les projets vont de la création d'un SIM régional couvrant trois chaînes de valeur pour le projet de promotion de l'agro-industrie et du commerce ATP (*Agribusiness and Trade Promotion*) de l'USAID dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, au soutien à une entreprise ghanéenne d'aliments pour animaux pour parvenir à une gestion plus efficace de la chaîne locale d'approvisionnement en maïs.

Grâce aux outils de la suite Esoko, les agriculteurs et les négociants reçoivent des textos ciblés en temps voulu avec les prix des différents produits, mais aussi des offres ou des informations sur les conditions météorologiques. La nouvelle application Scout – qui devrait sortir fin 2009 – comporte un système automatique d'interrogation, pour suivre et surveiller les activités entre fournisseurs ou les stocks entre distributeurs. Les résultats sont envoyés par SMS et affichés sur les cartes d'un système d'information géographique (SIG). La plateforme Esoko aide aussi les entreprises et les associations à vendre leurs services en créant des sites web et en envoyant des SMS aux milliers d'utilisateurs dont le profil figure dans le système. Les organisations partenaires peuvent reconnaître et autoriser Esoko – en tant que petite entreprise, grande association ou projet, ou encore comme franchise découlant d'un programme mis en place à l'échelle du pays – mais aussi profiter de ses services de formation et de soutien pour les aider à concevoir et mettre en œuvre un système SIM efficace et pérenne.

Source : Sarah Bartlett et Laura Drewett, directrice de la communication et directeur adjoint d'Esoko.

Pour le septième du coût d'un appel et jusqu'à un dixième des frais de transport (dans certains cas), les agriculteurs peuvent accéder à des informations fiables grâce aux SMS. Cela renforce leur marge de négociation alors qu'auparavant ils n'avaient guère d'autre choix que de vendre leurs récoltes au grossiste le plus proche.

Le développement de l'agriculture en ligne se heurte

cependant à plusieurs obstacles. Même si 39,1 pour cent des Africains possèdent un téléphone portable en 2008, nombre de zones rurales non rentables sont privées d'accès à ces services. En outre, la cyber agriculture ne peut pas remédier à toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs, notamment en matière de transports.

Encadré 26 - Rapprocher les agriculteurs des marchés : l'influence des TIC sur les marchés céréaliers au Niger

La majorité des habitants du Niger vit de l'agriculture de subsistance. Les céréales (millet essentiellement) font partie des aliments de base, représentant plus de 75 pour cent de l'apport calorique des ménages ruraux. Elles sont acheminées de l'exploitant au consommateur en empruntant un vaste système de marchés qui couvre tout le territoire – grand comme environ trois fois la Californie.

Comme les marchés céréaliers n'ont lieu qu'une fois par semaine, négociants et exploitants parcouraient traditionnellement de longues distances pour récupérer des informations sur les marchés. Outre le coût du voyage, cela avait un coût (d'opportunité) en terme de temps perdu. Entre 2001 et 2006, un service de téléphonie mobile a été déployé dans le pays, offrant une alternative moins coûteuse à la recherche d'informations pour les négociants, les exploitants et les consommateurs.

Aker (2008) montre que la mise en place des antennes des réseaux de téléphonie mobile au Niger a réduit de 20 pour cent les écarts de prix des céréales d'un marché à l'autre, et de 12 pour cent la variation annuelle des cours. Les téléphones cellulaires ont eu plus d'impact sur l'éventail des prix sur les marchés les plus éloignés et sur ceux qui ne sont accessibles que par de mauvaises routes. L'impact s'est aussi intensifié avec le temps : l'éventail des prix d'un marché à l'autre est plus resserré sur les marchés couverts par un réseau mobile, ce qui laisse supposer que les TIC sont d'autant plus utiles qu'un pourcentage plus grand de personnes y ont accès.

La réduction des écarts de prix semble être liée à la réduction des coûts de recherche : dans la mesure où les portables ont réduit de moitié les coûts de recherche des négociants, ceux-ci ont pu modifier leur stratégie de commercialisation. Les négociants en grain opérant sur un marché couvert par un réseau mobile élargissent leur champ de recherche, multiplient les contacts et vendent sur davantage de marchés que leurs concurrents privés de portable. Les premiers sont donc mieux à même de répondre aux situations d'excédents et de pénuries et d'allouer les céréales de manière plus adéquate entre les marchés, atténuant les écarts de prix.

Les négociants ne sont pas les seuls à avoir profité de l'arrivée du portable au Niger. Entre 2001 et 2006, les téléphones cellulaires ont été associés à une réduction moyenne de 3,5 pour cent du prix des céréales pour le consommateur ainsi qu'à une augmentation des profits des négociants. Toutes choses égales par ailleurs, cela aurait permis aux ménages ruraux d'acheter plus de cinq à dix jours d'équivalent céréales par an. En 2005 – année où le Niger a été frappé de plein fouet par une crise alimentaire – les marchés des régions couvertes par la téléphonie mobile ont pratiqué des prix au consommateur relativement moins élevés. L'existence d'antennes-relais du réseau mobile a probablement limité les ravages de la crise alimentaire. Dans la mesure où une majorité de ménages ruraux du Niger sont des consommateurs nets, le niveau inférieur du prix au consommateur lui a permis de mieux s'en sortir. En bref, l'expérience du Niger met en évidence l'impact possible de l'information – et en particulier des TIC – sur les marchés agricoles ainsi que sur les revenus des producteurs, des négociants et des consommateurs.

Source : Jenny C. Aker, chercheur invité, Centre for Global Development et Université Tufts.

Les systèmes d'information sont difficiles à rentabiliser. Au Ghana, TradeNet-Esoko a dû embaucher et former des agents pour collecter des

informations facilement piratables. Manobi subventionne la collecte de données sur les marchés. Esoko subventionnait les alertes par SMS pour tous

les particuliers de la région, mais la plupart des gens utilisant un système de prépaiement, il a fini par les limiter aux Ghanéens. La difficulté consiste à fournir des informations qui justifient leur caractère payant. Les agriculteurs et les négociants n'utilisent pas les informations sur les marchés fournies par les radios d'Afrique subsaharienne parce qu'elles leur sont inutiles. Les fournisseurs devront donc adapter leurs services aux attentes des utilisateurs.

Le renforcement des capacités voire même des programmes d'alphabétisation des agriculteurs sont indispensables pour généraliser l'utilisation des SMS et

d'Internet. Mais l'agriculture en ligne est encore jeune et ne cesse d'évoluer, partout dans le monde. Au Cambodge, le projet canadien d'information sur les marchés agricoles Camip (*Canada Agricultural Market Information Project*) met au point un système par SMS permettant aux agriculteurs de connaître les cours de leurs produits. À la différence de ce qui se fait en Afrique, les agriculteurs sont formés par le biais des écoles de commerce agricole (*Farmer Marketing Schools – FMS*) non seulement à l'utilisation du système mais aussi à l'optimisation de leur activité, en développant l'emballage, le sens de la négociation, la qualité des processus après récolte et le maillage entre pairs.

Encadré 27 - Mistowa : renforcer les capacités pour la cyber agriculture

Le Réseau régional de systèmes d'information de marché et de commerce agricole en Afrique de l'Ouest « Mistowa » (*Market Information Systems and Trader's Organizations in West Africa*) de l'USAID a conclu un partenariat avec l'entreprise privée BusyLab pour aider à la création de plus de 100 points d'informations commerciales agricoles (PICA) dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest. Les responsables des PICA sont formés à l'utilisation de TradeNet-Esoko mais aussi à la collecte et à la saisie des données. Ils apprennent ensuite aux producteurs et aux négociants à se servir du système. Le projet Mistowa a pris fin mais TradeNet-Esoko continue d'être très largement utilisé.

Source : Judith E. Payne, conseillère pour le commerce électronique et coordonnatrice de l'USAID pour les TIC en Afrique.

L'éducation en ligne : une courbe à la verticale

L'adoption des TIC dans l'éducation fait tâche d'huile, des petits projets aux grands programmes publics nationaux. À l'exception de l'Afrique du Sud et de Maurice, les politiques éducatives intégrant les TIC ne se développent que depuis cinq ans. En 2007, 39 pays avaient introduit de telles politiques ou étaient en train de le faire. Alors qu'en Afrique du Nord mais aussi au Botswana, au Ghana et à Maurice les programmes éducatifs intégrant les TIC ont sensiblement progressé, le reste de l'Afrique – pénalisé par le manque d'accès aux réseaux et par la pénurie de personnels formés – risque de prendre du retard.

En 2007, la Banque mondiale a passé en revue les politiques éducatives ayant intégré les TIC de 53 pays¹⁰. Ce travail montre qu'au-delà des besoins toujours réels de connectivité et de capacités, les trois facteurs cruciaux à renforcer sont la formation des enseignants aux nouvelles technologies, l'élaboration d'un contenu numérique et l'élargissement de l'accès aux outils des TIC. Plusieurs initiatives régionales importantes de formation des enseignants ont été engagées. L'Initiative de formation des enseignants pour l'Afrique subsaharienne TTISSA (*Teacher Training Initiative for Sub-Saharan Africa*), coordonnée par l'Unesco, a été conçue pour améliorer la qualité de l'enseignement et augmenter le nombre d'enseignants de 46 pays d'Afrique

10. FARELL, G. et S. ISAACS (2007), *Enquête sur les TIC et l'éducation en Afrique : un rapport résumé basé sur une enquête dans 53 pays*, infoDev/Banque mondiale, Washington, DC.

Encadré 28 - L'initiative e-Schools du Nepad : faire entrer les écoles africaines dans le 21^e siècle

Annoncé pour la première fois en 2003, lors du sommet africain du Forum économique mondial organisé à Durban, le projet *e-Schools* du Nepad vise à fournir des solutions de TIC complètes afin de transformer les écoles d'Afrique en écoles en ligne, toutes connectées à Internet. Le projet prévoit aussi de fournir contenus et supports d'apprentissage et de créer des antennes de santé dans les écoles. Dans chaque pays, le programme prévoit d'aider les pouvoirs publics à transformer d'ici 2015 la moitié des établissements secondaires en écoles Nepad en ligne et, sous dix ans, la totalité des écoles primaires et secondaires en Afrique. Au total, plus de 600 000 établissements auront accès aux TIC et à Internet à l'issue du projet.

Cinq consortiums d'entreprises privées et d'ONG, emmenés par AMD, HP, Oracle, Microsoft et Cisco Systems ont parrainé le projet de démonstration, qui vise à créer six *Nepad e-Schools* dans chacun des 16 pays participants en douze mois. Le projet de démonstration cherche à réunir des informations précieuses sur l'introduction des TIC dans les écoles du continent, à partir d'expériences vécues, pour pouvoir préparer au mieux le futur déploiement de l'initiative du Nepad. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Mali, Maurice, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda et le Sénégal participent au projet. Dix pays ont déjà lancé des écoles Nepad en ligne. Les équipements ont été installés, les enseignants formés et les élèves initiés aux merveilles de la technologie dans plus de 80 écoles communautaires d'Afrique.

Source : Docteur Katherine W. Getao, responsable du projet Nepad *e-Schools*.

133

subsaharienne. Le programme lancé en 2006 durera jusqu'en 2015. Le projet Éducation des enseignants de l'Université virtuelle africaine (UVA), qui se concentre sur les mathématiques et les sciences et auquel participent dix pays, a été lancé en 2006 en partenariat avec la BAfD et le Nepad. L'initiative *e-Schools* du Nepad pour l'informatisation et la mise en réseau des écoles mettra l'accent sur la formation aux TIC dans le cadre de son programme de développement et de formation professionnels des enseignants (encadré 28). Les deux organisations *Schoolnet Africa* et *World Links* œuvrent également au développement des compétences en TIC des enseignants dans 41 pays africains. L'Afrique du Sud projette de mettre en place un certificat avancé de formation intégrant les TIC (*Advanced Certificate for Education on ICT Integration*) obligatoire dans le cursus des chefs d'établissement.

Plusieurs autres initiatives intéressantes ont vu le jour, comme l'Université virtuelle pour les petits États du Commonwealth (la VUSSC – *Virtual University for Small States of the Commonwealth*), qui propose des

cours postsecondaires de qualification. Le Botswana, les Comores, la Gambie, le Lesotho, la Namibie, les Seychelles, la Sierra Leone et le Swaziland y participent. Les cours sont conçus avec WikiEducator – un projet de contenu éducatif libre, modifiable et utilisable par tout le monde mis sur pieds par le *Commonwealth of Learning* (COL) – de sorte que les supports peuvent être très simplement adaptés aux demandes locales. Le personnel des universités bénéficie d'une formation pour concevoir les cours. L'Académie africaine des langues (Acalan) est soutenue par l'UA pour promouvoir l'utilisation des langues africaines sur Internet et a fait de l'éducation son axe prioritaire. Intel met au point son projet *skools.com* afin de développer l'apprentissage à distance. Les organisations Edubuntu, Learnthings et *Mindset Network* plaident aussi pour le développement local de contenus numériques en Afrique.

Les ordinateurs d'occasion et remis aux normes sont monnaie courante. *Computer Aid International* récupère de vieux ordinateurs auprès des entreprises britanniques. L'ONG efface toutes les données en

mémoire, remet en état la machine et vérifie son bon fonctionnement. Les organisations sans but lucratif peuvent obtenir ces ordinateurs pour 39 livres sterling (GBP), un prix correspondant aux taxes de manutention et aux frais d'expédition. À ce jour, *Computer Aid International* a distribué plus de 80 000 ordinateurs en Érythrée, au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie. L'organisation de bienfaisance britannique *Computers for African Schools* (CFAS) a de son côté distribué au Malawi, en Zambie, à Zanzibar et au Zimbabwe 13 000 ordinateurs qui lui avaient été donnés. *Digital Links*, une autre organisation britannique, a pour ça part distribué 50 000 ordinateurs d'occasion réhabilités. La société américaine *World Computer Exchange* (WCE) a organisé plus de 42 expéditions d'ordinateurs d'occasion dans 25 pays. L'ONG *SchoolNet Africa* a distribué des ordinateurs d'occasion au Cameroun, au Mali, au Mozambique, en Namibie, au Nigeria, au Sénégal, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe. Les antennes de *SchoolNet* au Mozambique, en Namibie, au Nigeria et en Ouganda, mais aussi l'antenne de *Computers for Schools* au Kenya et de *World Links* au Zimbabwe sont en train d'ouvrir des centres de remise aux normes des ordinateurs, en appui à la mise en œuvre et à la conduite de ces projets. L'expédition d'ordinateurs d'occasion

réhabilités vers l'Afrique suscite pourtant des inquiétudes croissantes pour l'environnement, dans la mesure où une grande partie du matériel importé, hors d'usage, est jeté n'importe où.

Trois grandes initiatives ont vu le jour pour la fourniture d'ordinateurs neufs bon marché. Le projet « un ordinateur, un enfant » (*One Laptop per Child – OLPC*), sans but lucratif, distribue des ordinateurs de faible puissance pour la somme de 188 USD. Quelque 31 000 appareils ont déjà été acheminés en Éthiopie, au Ghana et au Rwanda. L'initiative vise les enfants pauvres et fait appel à des logiciels gratuits et ouverts. Les résultats sont néanmoins décevants. En Chine et en Inde, les ministères de l'Éducation ont vu dans les supports didactiques une remise en cause de leur autorité et de leurs systèmes culturels. À l'inverse de Linux, le projet ne s'accompagne pas de solutions originales pour attirer des développeurs indépendants susceptibles de créer des logiciels ouverts. En outre, les entreprises qui financent le projet – Google, AMD, Qanta, Marvell et Red Hat – sont frappées par la crise et la moitié des employés qui travaillaient sur le projet OLPC vont être remerciés en 2009. Aujourd'hui, le projet cherche à créer un pôle éducatif en Afrique subsaharienne. L'initiative *ClassMate PC*, (« le PC,

Encadré 29 - Le Projet ClassMate : une innovation Sud-Nord

Le ClassMate d'Intel a été conçu par l'entreprise comme un ordinateur à bas coût pour les enfants des pays en développement. Lancé en 2006, il est désormais disponible dans un format à géométrie variable (un plus pour cette gamme d'ordinateurs) afin de souligner l'inventivité, l'interactivité et la convivialité du produit dans les écoles. Cette présentation aura nécessité plus de deux ans d'études ethnographiques. Conçu au départ au Mexique et en Égypte et diffusé à titre pilote au Nigeria, l'ordinateur est en train de conquérir les marchés européen et américain. Le prix et les fonctionnalités du produit (légèreté, solidité, résistance du clavier à l'eau, écran tactile, clavier visuel, tableau électronique, écran pivotant à 180°, microphone, haut-parleurs et connexion Wi-Fi intégrés) séduisent de plus en plus de clients dans les pays de l'OCDE. Le gouvernement portugais a mis en place un programme, baptisé « initiative Magellan » (*Iniciativa Magalhães*), pour fournir des ordinateurs personnels à tous les élèves des écoles élémentaires grâce à un fabricant local et l'appui des fournisseurs de services de télécommunications. Des systèmes construits localement du même type ont été mis en place *via* Axioo et Zyrex (Indonésie), *HCL Infosystems Mileap-X* (Inde), *CMS Computers* (Royaume-Uni) et MPC, *M&A Technology* et *Computer Technology Link* (États-Unis). Le ClassMate d'Intel fonctionne aussi bien avec des logiciels ouverts qu'avec un système d'exploitation et des logiciels propriétaires.

Source : Isabelle Flory, relations internationales, Intel.

camarade de classe») qui vend des ordinateurs à 230-300 USD aux pays africains – connaît plus de succès (encadré 29). L'Institut indien de technologie et l'Institut indien des sciences ont voulu concevoir un ordinateur portable à 10 USD au motif que les ordinateurs du projet OLPC, qui coûtent dix fois plus cher, restent inaccessibles à la population. Mais en 2008, le prix unitaire de cet ordinateur avait déjà atteint 100 USD.

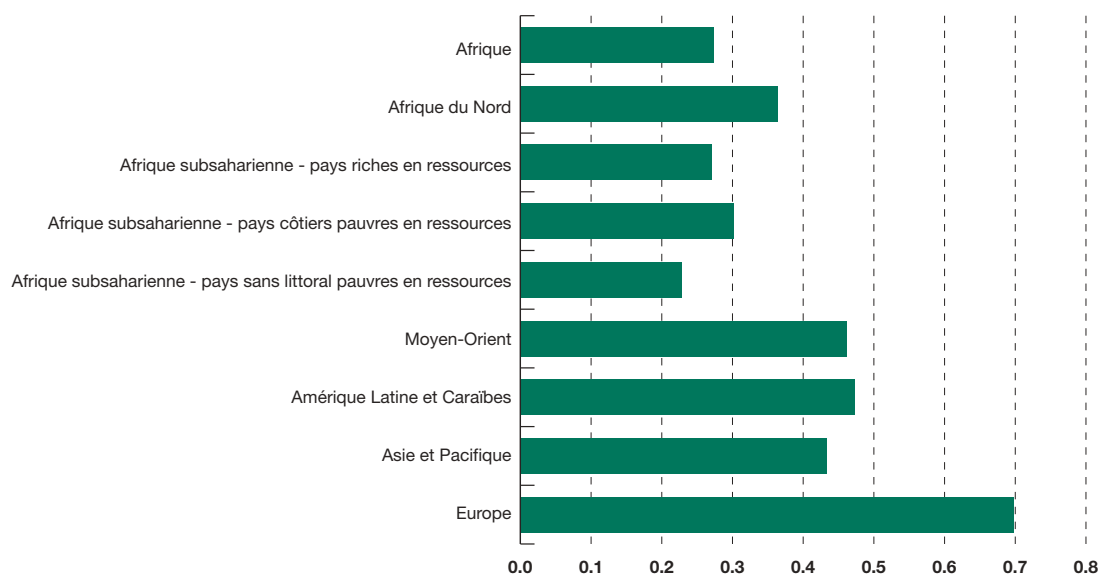
Pratiquement tous les pays africains utilisent à la fois des logiciels ouverts et des logiciels propriétaires. Malgré le manque de personnel qualifié, certaines initiatives comme la Fondation africaine des logiciels libres FOSSFA (*Free and Open Source Software Foundation for Africa*), Bokjang Bokjef au Sénégal et LinuxChix Afrique défendent toujours le recours aux logiciels libres et ouverts en Afrique. L'ONG SchoolNet a fait œuvre de pionnier en la matière avec son logiciel OpenLab, testé en Namibie et prochainement disponible au Mozambique.

L'administration en ligne gagne du terrain

La gouvernance en ligne (e-gouvernance), qui a vocation à améliorer les services publics, est encore embryonnaire en Afrique. Les Nations unies ont mis au point un indice de préparation électronique des gouvernements, l'IPEG, qui classe les différents services publics en fonction de leur présence sur la toile, mais aussi de leurs infrastructures de communication et de leur capital humain¹¹. L'enquête révèle le retard de l'Afrique par rapport à d'autres régions, puisqu'elle obtient moins des deux tiers des scores moyens des Amériques, de l'Asie et de l'Océanie, et moins de la moitié des scores de l'Europe. L'écart entre l'Afrique du Nord et les pays enclavés pauvres en ressources d'Afrique subsaharienne est important (figure 23).

Des initiatives sont prises cependant pour tenter d'améliorer les services publics en se servant du web. Au Cap-Vert, tous les services de l'État sont regroupés dans un guichet unique, accessible virtuellement (par

Figure 23 - L'indicateur du développement numérique des Nations unies, 2008



Source : Nations unies (2008), "The United Nations E-Government Survey 2008: From E-Government to Connected Governance" (« Enquête 2008 des Nations unies sur la préparation électronique des gouvernements : de l'administration en ligne à la gouvernance connectée »).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581551188556>

11. Nations unies (2008), "The United Nations E-Government Survey 2008: From E-Government to Connected Governance," Presse des Nations unies.

Internet ou avec un téléphone mobile) mais aussi physiquement. L'une des grandes difficultés – admise par le Groupe opérationnel pour la promotion de la société de l'information du Cap-Vert (NOSI) – a consisté à supprimer tous les obstacles bureaucratiques à la création d'un guichet unique. Il aura fallu une détermination politique sans faille pour créer un véritable portail de services, et non un simple accès direct aux différents organes de l'État. Sans ce volontarisme affiché, le transfert du pouvoir de décision et des compétences pour contourner les intermédiaires aurait été impossible.

Une large palette de services sont accessibles – dont le paiement électronique par le biais des téléphones portables et d'Internet, grâce à une société de paiement interbancaire dont toutes les banques commerciales

du pays sont actionnaires. Tous les documents officiels sont disponibles en ligne. Chacun peut obtenir un certificat de naissance ou de mariage, ou un certificat d'immatriculation de véhicule, en ligne ou avec son téléphone portable. Ce système n'a pas vraiment d'équivalent dans les pays de l'OCDE en termes de volume de papier évité. Tous les services publics sont intégrés dans un système d'information unique. Aujourd'hui, un particulier peut créer une entreprise en une heure – contre 63 jours auparavant, délai pendant lequel il lui fallait se déplacer d'un bureau à l'autre et remplir des dizaines de formulaires.

L'administration se targue de ne plus utiliser de papier pour son fonctionnement interne, au sein des ministères ou d'un ministère à l'autre. Les informations sont échangées en ligne *via* un système unique qui

Encadré 30 - Le système de gestion financière du Cap-Vert : développements récents

Les autorités cap-verdiennes ont pour ambition de faire de l'archipel un « pays moderne, compétitif, où règnent la cohésion sociale, la justice et un environnement de qualité »*. Par conséquent, le développement des TIC fait partie des options stratégiques pour l'avènement d'une société de l'information et du savoir – avec, pour pilier central, l'administration en ligne. Deux grandes orientations stratégiques ont été définies pour cette plateforme : *i*) améliorer la performance et l'efficacité des services publics ; *ii*) repenser, intégrer et automatiser les processus, pour améliorer la qualité et réduire le temps de réponse des services.

Le système intégré de gestion financière et budgétaire (*Sistema Integrado de Gestão Orçamental e Financeira* – Sigof) couvre les recettes fiscales, le budget du gouvernement fédéral, le bureau du contrôleur général et le trésor. Sigof a été adapté pour intégrer le suivi et l'évaluation, renforcer la sécurité et être compatible avec un Système géographique d'information.

La gestion budgétaire y a trouvé les principaux gains d'efficacité. Les procédures de contrôle et d'approbation du budget, qui demandait auparavant un à trois mois pour chaque ministère, ne prend plus que quatre jours. Le gouvernement peut désormais fournir des informations financières rapidement et efficacement aux donateurs d'aide étrangers.

Cette transformation a renforcé la transparence des procédures gouvernementales et administratives tout en réduisant les échelons intermédiaires et le temps de réaction des services publics. Il a enfin optimisé le recouvrement des impôts et restreint les possibilités de fraude et de corruption.

(*) Message du Premier ministre du Cap-Vert, Jose Maria Neves, *Programme stratégique sur la société de l'information*.

Source : Jorge Lopes, directeur général, NOSI, Cap-Vert.

intègre toutes les activités, y compris l'état civil, la santé et l'éducation, les actes notariés, les élections et les services municipaux. Le principe consiste à enregistrer l'information une fois pour toutes pour pouvoir la consulter ensuite en ligne en fonction des besoins. Une base de données vient d'être créée contenant les informations biométriques destinées à l'établissement d'un passeport, mais aussi aux services de sécurité et à la justice pénale. Une nouvelle carte d'identité biométrique est en cours d'émission pour tous les citoyens. L'administration en ligne a eu aussi des effets sur la gestion budgétaire (encadré 30).

Le Forum africain sur l'administration en ligne a tenu sa troisième édition au Rwanda, en mars 2009. L'intérêt croissant pour les services publics en ligne était manifeste. Au Nigeria, les pouvoirs publics envisagent d'utiliser téléphones et ordinateurs pour automatiser l'administration et se passer du papier. Autour de la capitale Abuja, les autorités préparent un portail web qui permettra aux citoyens de communiquer avec l'administration et d'accéder à des informations.

Au Burkina Faso, l'État informatise ses services de comptabilité de sorte que les fonctionnaires puissent vérifier le niveau du recouvrement et les besoins quotidiens de chaque service. Au Ghana et au Rwanda, la Banque mondiale soutient des applications d'administration en ligne pour améliorer l'efficacité et la transparence. L'Afrique du Sud met au point un programme de déclaration et de paiement des impôts complètement virtuel (encadré 31) alors que l'Éthiopie se lance dans l'informatisation de la gestion des recettes (encadré 32).

Passés les premiers succès, la réussite des services d'administration en ligne dépend beaucoup des capacités institutionnelles du pays et de sa volonté d'adopter de nouvelles procédures – la transparence des processus étant souvent considérée comme une menace pour l'emploi et se heurtant dans bon nombre d'endroits à une résistance culturelle au changement en général. Une administration faible, l'illettrisme encore important, le coût des télécommunications et l'absence de réseaux à haut débit peuvent aussi handicaper

Encadré 31 - Afrique du Sud : les autorités fiscales disent adieu au papier

Début 2007, l'administration fiscale sud-africaine (*South African Revenue Service – SARS*) a lancé un ambitieux programme visant à augmenter le respect des obligations fiscales du citoyen grâce aux TIC. Ce système a surtout eu des effets pour l'instant sur les déclarations fiscales individuelles, en remplaçant un processus complexe et fastidieux sur papier par un formulaire électronique facile à remplir.

Les déclarations des employeurs pour l'année 2008/09 ont nettement progressé, avec l'envoi de plus de 250 000 dossiers représentant 15.5 millions de certificats d'impôt pour les employés, contre 11.7 millions en 2007. Plus de 90 pour cent des dossiers ont été envoyés électroniquement, *via* un système baptisé *e@syFile*. Les employés n'ont plus besoin de compléter des formulaires vierges. Pour la première fois, aucun contribuable n'a reçu de formulaire papier, ce qui a épargné à la SARS les frais, considérables, d'impression et d'expédition. La plateforme électronique de la SARS (*e-Filing*) gagne en importance, avec plus de 2 millions de contribuables inscrits en 2009. C'est là où les progrès ont été les plus impressionnants : le nombre de déclarations électroniques renvoyées à la date prévue a augmenté, de 580 852 en 2007 à 1 376 702 en 2008 – soit un mieux de 137 pour cent.

En 2008, la SARS s'est toutefois heurtée à un vaste problème de fiabilité des informations personnelles figurant sur les certificats des employés. Par ailleurs, certains contribuables désireux de retourner leur déclaration par Internet ont eu du mal à comprendre comment configurer ces formulaires. De toute évidence, il faudra améliorer les choses et faire beaucoup de pédagogie. La prochaine étape de la modernisation concernera notamment l'impôt sur les entreprises et l'administration des douanes.

(suite page suivante)

Dans le cadre du Forum de dialogue Inde-Brésil-Afrique du Sud (IBSA), les responsables de l'administration fiscale de ces trois pays sont convenus de partager des informations en matière fiscale et douanière, surtout pour tout ce qui a trait à l'évasion fiscale et aux dispositions communes pour faciliter les échanges, procédures qui devraient bientôt être totalement virtuelles dans un grand nombre de pays.

Tableau 2 – Campagnes fiscales 2007 et 2008 : comparaison

Indicateur	Respect du délai fixé en 2007	Respect du délai fixé en 2008	Variations en pourcentage
Retour des déclarations d'impôt	2 930 641	3 020 910	+ 3.08
Déclarations d'impôt retournées sous forme écrite	1 922 528	410 548	- 78.65
Déclarations d'impôt retournées par Internet par l'intermédiaire d'une antenne de la SARS	655 180	944 082	+ 44.10
Déclarations d'impôt directement retournées par internet	580 852	1 376 702	+ 137.01
Déclarations d'impôt examinées	1 658 112	2 492 683	+ 50.33
Pourcentage des déclarations d'impôt examinées sous 24 heures	10.1 pour cent	76.1 pour cent	+ 532.87

Source : Bureau des relations internationales, SARS.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586783614637>

Encadré 32 - Automatisation de la gestion des recettes à Addis-Abeba

Le projet de gestion intégrée des recettes IRMS (*Integrated Revenue Management System*) mis en œuvre en Éthiopie a conduit à informatiser les services pour plus de 300 000 clients de la trésorerie de la ville d'Addis-Abeba – y compris l'enregistrement des nouveaux assujettis, l'évaluation des différents impôts selon les règles en vigueur, le paiement et le recouvrement ou encore l'émission de certificats de décharge. Les autorités fiscales ont pu de la sorte collecter davantage de recettes puisque le système permet de suivre les créances en suspens et, éventuellement, de prendre les mesures juridiques qui s'imposent. Le projet est pleinement opérationnel depuis l'exercice 2003/04.

Source : CEA (www.aarevenue.net).

l'administration en ligne. Au Cap-Vert, les autorités se sont efforcées de maximiser les applications mobiles d'administration en ligne puisque le taux de pénétration de la téléphonie mobile y est de 40 pour cent – à comparer aux 11.5 pour cent de personnes utilisant un ordinateur, aux 6 pour cent qui se servent d'Internet et aux 0.35 pour cent qui ont accès au haut débit. En outre, les autorités y ouvrent des centres de services spécifiques, sans parler des téléc centres privés qui proposent eux aussi certaines prestations. La diversité des services désormais accessibles en ligne devrait inciter à la création d'entreprises pour aider les personnes qui

n'ont pas les compétences nécessaires ou ne peuvent pas accéder à ces systèmes.

Des cyber-réformes pour le commerce électronique

L'administration en ligne doit également permettre de modifier les formalités de dédouanement – un domaine crucial par trop négligé en Afrique. L'UE et les États-Unis sont en passe d'entrer définitivement dans l'ère du commerce immatériel et, d'ici juin 2009, les exportations en provenance de l'UE devront se

conformer à la législation relative à la dématérialisation. Les importateurs de l'UE devront s'y soumettre d'ici janvier 2011. Cette révolution pourrait bien renforcer les obstacles non tarifaires aux échanges pour les produits africains, une raison de plus pour le continent d'accélérer sa conversion au commerce électronique.

Le commerce électronique a gagné toute la chaîne exportateur-importateur – depuis l'achat du produit et son expédition à son paiement et à sa réception. Mais il faut pour cela respecter différentes formalités et réglementations douanières. Une transaction type implique 27 à 30 protagonistes différents et 40 documents, dont neuf sur dix sont des imprimés. Elle exige aussi 200 éléments d'information, dont 30 seront répétés au moins 30 fois, et la retranscription au moins une fois de 60 à 70 pour cent de ces données. Résultat, 10 pour cent de la valeur de tous les biens expédiés de part le monde en 2008 ont été absorbés par les coûts administratifs – soit un montant estimé à 550 milliards USD. Plusieurs initiatives s'efforcent de réduire ces coûts grâce au commerce électronique : le projet de documents commerciaux électroniques des Nations unies (UNeDocs), le programme européen sur les douanes Fiscalis 2013, ou l'adoption par le Bureau de protection des douanes et des frontières des États-Unis, par l'Australie et le Canada du commerce immatériel. Tous militent pour l'adoption d'une interface unique où les données seraient accessibles à l'organisme de régulation sous toutes les formes possibles.

En Afrique, le commerce immatériel pourrait réduire les délais et les coûts des échanges. Alors que l'Asie du Sud est la pire région du monde pour le nombre de documents requis pour les activités d'exportation et d'importation, l'Afrique subsaharienne détient le record en termes de délais et de coûts pour ces mêmes activités : en moyenne et selon l'édition 2009 de l'enquête *Doing Business* de la Banque mondiale, le moindre conteneur coûtera 4 157 USD pour un processus de dédouanement de 75.8 jours. Ces coûts sont le double de ceux pratiqués dans les pays de l'OCDE, en Amérique latine et en Afrique du Nord. Dans ce dernier cas, les transactions exigent en moyenne 35.25 jours pour un coût de 1 881 USD par conteneur. Ces charges pesant sur le

commerce subsaharien soulignent les avantages potentiels d'une collaboration entre pays sur des bases innovantes (encadré 33). Mais on voit encore mal quel profit les PME pourraient retirer du commerce électronique. Selon une enquête récente de la CEA des Nations unies, les PME d'Afrique du Sud, d'Égypte, d'Éthiopie, du Ghana, du Kenya et du Sénégal en sont à des stades très différents pour l'adoption du commerce électronique – ce qui compromet leur intégration dans ce type d'activités.

Les normes sanitaires des pays importateurs – soucieux de limiter la propagation des maladies – constituent un autre problème. Les règles internationales en matière de sécurité et d'hygiène des produits alimentaires imposent une traçabilité totale depuis le lieu de production. Les systèmes d'identification par radiofréquence RFID (*Radio Frequency Identification*) permettent à l'Afrique de respecter ces obligations de traçabilité. Le Botswana s'est doté de l'un des systèmes RFID les plus vastes du monde pour assurer la traçabilité, le suivi et la gestion de chacun des 3 millions de bovins dénombrés dans le pays en 2008. Ce système d'identification et de traçabilité du cheptel est associé à une base de données sur la production, la transformation et la vente de viande bovine. Mis en place à l'origine pour se conformer aux réglementations de l'UE, ce système permet aussi aux éleveurs d'optimiser la diète animale et de rendre compte en temps et en heure aux autorités sanitaires. En Namibie, les autorités développent l'utilisation du RFID pour couvrir la totalité du cheptel bovin du pays. Au Kenya, un programme pilote de RFID est en train d'être mis en place pour les bovins (encadré 33). En Afrique du Sud, les éleveurs d'ovins et d'autruches ont aussi adopté le RFID.

La traçabilité des produits agricoles fait partie des nouvelles exigences du commerce international et l'on ne peut que constater la pénurie générale d'analystes expérimentés en matière de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement agricole. En outre, les nouvelles normes que sont notamment le Partenariat mondial pour de bonnes pratiques agricoles (GlobalGap) et le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point System*) ne cessent d'évoluer, ce qui complique la

mise au point d'une application informatique adaptée. La traçabilité doit aussi tenir compte des différents besoins des services de l'État et des entreprises privées, ce qui renchérit l'activité commerciale.

L'expérience du Kenya montre que le coût de la certification et du respect des autres normes conduit les petits exploitants à abandonner le système. Les sites communautaires opérationnels au Kenya et au Sénégal révèlent que le coût d'une certification externe peut être sensiblement réduit. C'est le cas par exemple de la

plateforme web pour la traçabilité des produits frais du groupement d'intérêt économique Fruilema (exportation de fruits et de légumes), au Mali, créé en février 2008 avec Manobi et l'Institut international pour la communication et le développement. Les exportateurs de mangue du Mali améliorent ainsi la traçabilité de leurs produits et respectent les normes GlobalGap. Depuis leur téléphone portable, les agriculteurs peuvent actualiser les informations sur leur activité, qui sont ensuite intégrées dans un système accessible aux acheteurs.

Encadré 33 - Franchir les obstacles commerciaux Nord-Sud grâce aux TIC

Les TIC permettent aux hommes comme aux organisations de travailler à distance avec plus d'efficacité, de coordonner plus étroitement leurs activités et de réunir sur une plateforme unique différentes sources d'information. Ces atouts sont de plus en plus utiles dans le cas d'échanges internationaux impliquant des procédures d'import-export complexes.

Depuis dix ans, les pays en développement participent davantage au commerce international. Les échanges de l'Afrique ont ainsi atteint 424 milliards USD en 2007 – une augmentation de 16 pour cent par rapport à 2006 – qui sont venus doper les rentrées financières et la croissance économique du continent. Microsoft est convaincu qu'un meilleur accès des pays en développement aux technologies facilitera les échanges, permettra aux bonnes pratiques de s'enraciner et finira par faire tomber les obstacles Nord-Sud.

Au Sénégal, l'entreprise TIC Gainde 2000 a mis au point Orbus, une interface unique dématérialisée faisant appel à la technologie Microsoft pour faciliter les formalités de pré-dédouanement en interconnectant les différents services de l'État, les banques, les importateurs et les exportateurs. En optant dès le départ pour les meilleures infrastructures disponibles, le Sénégal a su créer une plateforme douanière totalement dématérialisée et parfaitement sûre et optimiser ce faisant les échanges commerciaux du pays avec le reste du monde. Ce système est en cours d'introduction au Kenya.

Un autre partenaire de Microsoft – TradeFacilitate – a mis au point une plateforme électronique de modernisation des systèmes douaniers existants – comme Sydonia, le système douanier automatisé de la Cnuced, introduit dans les années 1970 – pour les adapter aux dernières normes technologiques en matière de commerce dématérialisé et progresser en termes d'infrastructures. Cette plateforme est ouvertement ciblée sur les PME des pays en développement, de l'Afrique à l'Asie du Sud-est en passant par l'Amérique latine, afin qu'elles puissent profiter des derniers outils technologiques disponibles et répondre aux normes de commerce dématérialisé imposées par les États-Unis et l'UE. Un programme africain et de coopération économique (APEC) sera inauguré en 2009 avec le groupe CP3 de l'UE sur les importations et exportations dématérialisées des PME. Un premier projet pilote a été lancé en Éthiopie en avril 2008 pour les entreprises exportatrices du pays. Le groupe CP3 estime que, grâce à la plateforme TradeFacilitate, le délai entre la transmission initiale de données par un exportateur et la réception de l'autorisation d'exportation sera ramené à quelques minutes, au lieu des 30 jours de procédures écrites actuellement nécessaires. Le groupe CP3 indique que, sans cette technologie, les exportations éthiopiennes, d'une valeur de 923 millions USD, pourraient

être mises en péril d'ici 2011 et que 400 exportateurs éthiopiens sont censés accéder à la solution électronique d'ici au 1^{er} juillet 2009. Le Taïpei chinois, la Thaïlande et le Vietnam envisagent d'opter à leur tour pour cette plateforme.

Avec le développement des compétences TIC dans le monde, de plus en plus d'applications innovantes sont mises au point localement pour répondre aux besoins spécifiques des pays en développement qui leur sont donc immédiatement utiles. C'est aussi l'occasion pour les pays du Nord d'apprendre des pays du Sud. Au Kenya, le partenaire de *Microsoft Virtual City Ltd.* a mis au point un système unique de traçabilité RFID pour aider les éleveurs du pays à établir des dossiers sur le passé vétérinaire et les différents lieux de séjour de chaque bovin destiné aux marchés d'exportation. Grâce à l'introduction d'une puce bon marché dans la panse de chaque animal et à la numérisation des données nécessaires, les fermiers kenyans répondent désormais aux règles de traçabilité de l'UE – accédant ce faisant à un marché qui leur avait été fermé. Un tel système pourrait être facilement adapté à d'autres pays.

Avec l'évolution des systèmes commerciaux mondiaux, les grands partenaires que sont les États-Unis et l'UE imposent des normes de plus en plus strictes sur les importations. La technologie aidera les pays en développement à s'y conformer, gagnant ce faisant un accès continu aux marchés et préservant tout leur potentiel compétitif à long terme.

Source : Frank McCosker, directeur général, Global Strategic Accounts, Microsoft.

Vers des TIC vertes ?

Alors que les TIC représentent 2.5 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre (chiffres de l'UIT), elles pourraient contribuer à réduire encore ce niveau ainsi que celui des activités qui représentent les 97.5 pour cent d'émissions restants¹². Personne ne peut cependant évaluer l'impact réel en Afrique. Le fonctionnement et le refroidissement des derniers appareils disponibles sur le marché sont en général plus gourmands en énergie (c'est le cas des téléphones portables 3G par exemple) même si, de plus en plus, des innovations respectueuses de l'environnement permettent de réduire le niveau de consommation lié aux normes de température et aux adaptateurs d'alimentation. En Afrique, les TIC pourraient surtout contribuer à limiter les déplacements, soit 14 pour cent du total mondial des émissions de gaz à effet de serre. Elles pourront aussi jouer un rôle crucial pour les systèmes d'alerte précoce, d'atténuation des effets du changement climatique et de secours aux populations.

Si l'on en croit le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la température dans le monde pourrait grimper de 1.4 à 5.8°C d'ici 2100 en l'absence de politiques visant à stabiliser puis à réduire les émissions. Un tel phénomène accélérerait la désertification des pays d'Afrique subsaharienne. Les pays les plus vulnérables au changement climatique sont l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Soudan, le Tchad et le Zimbabwe (pour la sécheresse), le Bénin et le Mozambique (inondations) et l'Égypte, la Mauritanie, le Sénégal et la Tunisie (hausse du niveau des mers) (encadré 34).

Les TIC peuvent malgré tout avoir un impact négatif sur l'environnement, avec les déchets électroniques. Selon le PNUE, c'est le secteur industriel informatique qui produit le plus de déchets de ce type, au rythme effréné de 20 à 50 millions de tonnes par an dans le monde. Depuis 2006, le phénomène s'aggrave en Afrique, nouvelle poubelle du monde après la Chine,

12. UIT (2008), "ICTs and Climate Change: ITU Background Paper".

Encadré 34 - Intégrer le changement climatique : l'innovation technologique dans les pays du Sahel

Les pays du Sahel, en Afrique de l'Ouest, subissent des variations importantes de pluviosité liées à l'évolution de la circulation atmosphérique et de la température des eaux de surface tropicales dans le Pacifique, l'océan Indien et l'Atlantique. La diminution des précipitations au Sahel est l'une des conséquences les plus importantes du changement climatique sur notre planète. Depuis les années 1990, plusieurs organisations gouvernementales ou non œuvrent dans les pays du Sahel avec les communautés locales pour mettre au point des dispositifs d'alerte précoce sur le continent (CEWS) collectant des données sur les précipitations et la sécurité alimentaire. La survie des systèmes classiques était compromise par le coût de la collecte et de la diffusion des informations, réalisées lors de réunions mensuelles ou bimensuelles organisées au plan local, régional et national. Des systèmes CEWS assistés par les TIC font leur apparition pour collationner, analyser et diffuser des informations susceptibles d'atténuer l'impact des périodes critiques de sécheresse. Selon le Bureau de la coordination humanitaire des Nations unies, chaque dollar dépensé pour la prévention des catastrophes permet d'épargner entre quatre et 7 USD d'aide humanitaire. On comprend dès lors l'intérêt de systèmes CEWS assistés par les TIC.

Le système d'alerte contre la famine FEWS NET (*Famine Early Warning Systems Network*), financé par l'USAID, collabore avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux (comme la NASA) pour fournir une information fiable et préventive sur les risques potentiels de crise alimentaire ou d'insécurité alimentaire localisée. Ce système permet à des professionnels aux États-Unis et en Afrique de surveiller toute une série d'informations sur les conditions météorologiques et les récoltes, recueillies par satellite ou sur le terrain, qui sont autant d'indicateurs d'un risque de crise ou d'insécurité alimentaire. Il s'agit là d'informations fondamentales puisque, selon le *Rapport sur le développement humain 2007/08*, l'Afrique subsaharienne est la région du monde la moins bien équipée en stations météorologiques.

Un projet qui réunit le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et Google a permis d'identifier pour l'instant jusqu'à 120 points chauds environnementaux – qui sont présentés dans l'*Atlas d'un environnement en mutation* du PNUE sur l'Afrique. En fournissant des images de forêts en feu en Afrique subsaharienne ou de la déperdition des eaux du lac Tchad, cette application permet à la communauté environnementale de suivre les dernières évolutions. L'initiative Tiger, lancée par l'Agence spatiale européenne (ESA), prévoit d'utiliser les technologies spatiales pour une gestion intégrée des ressources en eau en Afrique. Les projets actuels concernant le Sahel portent sur la télédétection des zones humides, l'évaluation et la gestion des ressources hydriques, des méthodes d'exploitation des eaux souterraines pour compenser l'inadéquation des systèmes de recharge naturelle des nappes phréatiques dans le bassin tchadien, au nord-est du Nigeria, et l'adoption de politiques de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Gash en Érythrée, en Éthiopie et au Soudan, qui pourrait servir de bassin de référence.

Le procédé Watex de la société Radar Technologies France, développé avec l'USGS (Institut de géologie des États-Unis) et l'Unesco, a permis de repérer un bassin aquifère dans le centre du Darfour qui s'étendrait sur plus de 135 000 km². Seules des technologies radar de télédétection dernier cri ont permis une telle découverte. L'étude a révélé de vastes étendues de terre contenant suffisant de réserves d'eau souterraines pour alimenter 33 millions de personnes toute l'année (à raison de 15 litres d'eau par jour). Ces nappes phréatiques renouvelables sont aisément accessibles puisque situées en moyenne à 50 mètres de la surface dans des sédiments non consolidés faciles à creuser. Pour l'alimentation en eau des 2.5 millions de déplacés internes qui vivent là, ce résultat est inespéré.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada a parrainé l'initiative Cyber-Pasteurs pour permettre aux éleveurs du Sahel d'accéder à des informations précises sur l'état des pâturages et les aider ainsi à coordonner leurs transhumances. Les membres du projet travaillent au plus près des communautés pour trouver des solutions originales susceptibles d'optimiser, grâce aux TIC, les savoirs traditionnels en matière de gestion des ressources naturelles. Un autre projet mené en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – le Système de cartographie et d'information sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV) – cherche à introduire au Niger un système plus intégré d'information sur ces questions à l'échelle nationale et régionale afin de permettre aux décideurs et aux membres de la société civile d'obtenir en temps réel toutes informations utiles.

Source : UIT.

l'Inde et le Pakistan. Le premier dépotier informatique du Nigeria prend des proportions inquiétantes : dans le port de Lagos, le commerce des ordinateurs d'occasion est florissant, représentant 500 conteneurs de 13 mètres par mois. Dans 75 pour cent des cas, selon l'ONG BAN (Réseau d'action pour la Convention de Bâle), le matériel ne peut être ni réhabilité ni revendu. En outre, et malgré le développement de son industrie TIC, le Nigeria ne dispose pas encore d'infrastructures de recyclage des appareils. De sorte que l'on voit sur les chantiers des travailleurs sans protection – dont beaucoup d'enfants – démonter les ordinateurs et les postes de télévision pour y récupérer le cuivre, le fer et tous les métaux qui peuvent être revendus. Ils gagnent ainsi environ 2 USD par jour. Le reste – plastique, câbles et boîtiers – est brûlé ou jeté. La décharge d'Agbobloshie à Accra (Ghana) n'est guère plus reluisante. Selon Mike Anane, journaliste spécialiste des questions d'environnement, seuls 10 pour cent des ordinateurs importés sont effectivement utilisés – les 90 pour cent viennent gonfler les piles de carcasses abandonnées sur place.

L'université d'Ibadan, au Nigeria, a relevé des quantités excessives de métaux lourds dans le sol, les plantes et les légumes à proximité des décharges. Au Ghana, Greenpeace a relevé des niveaux de métaux toxiques 100 fois supérieurs au seuil admis. L'organisation a également trouvé des produits chimiques toxiques pour la santé reproductive (comme les phtalates) ou cancérigènes (comme les dioxines). Alors même que les Nations unies ont interdit depuis 1992, avec la Convention de Bâle, les transferts de déchets dangereux des pays développés vers des pays

en développement, elles ont du mal à faire respecter cette convention. Un amendement adopté en 1995 interdit l'exportation de déchets dangereux même à des fins de recyclage.

Au Ghana, les ordinateurs en provenance d'Europe sont soi-disant « réhabilités » ou classés comme « produits d'occasion utilisables » même si en fait ils sont inutilisables. Selon le ministère de l'Environnement du Nigeria, la plupart des 500 tonnes d'équipement électronique importées chaque jour arrivent sans documentation précise. Les dispositions prises par les autorités nigérianes pour mettre fin à ces importations de vieux ordinateurs, téléphones ou autres matériels se sont révélées inefficaces, d'où la création d'un comité national pour traiter le problème. En Afrique du Sud, où les niveaux de déchets électroniques ne sont pas mesurés, l'association ITA (*Information Technology Association*) a conçu, en partenariat avec les autorités suisses, un modèle de mesure. Les pays africains doivent renforcer leurs régimes réglementaires pour protéger la santé de leurs concitoyens mais aussi préserver l'environnement – et les donateurs sont disposés à les aider.

D'après le Conseil national de sécurité du gouvernement américain, les États-Unis compteraient à eux seuls plus de 300 millions d'ordinateurs obsolètes. Le pays devra donc adopter des politiques pour limiter la présence de matériaux à risque dans les ordinateurs et pour mieux contrôler les réexportations. Les fabricants doivent mettre au point des programmes de recyclage qui couvrent l'intégralité du cycle de vie de leurs

produits. L'UE vient d'adopter une directive limitant l'emploi de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques vendus en Europe. Toutes sortes de programmes cherchent à développer l'utilisation d'ordinateurs d'occasion en Afrique – ce qui devient très discuté avec la récente disponibilité d'ordinateurs neufs à bon marché.

Renforcement des capacités en matière de TIC et d'innovation

Les initiatives visant à relever le niveau d'éducation des populations sont essentielles et plusieurs organisations et entreprises ont déjà lancé des programmes en Afrique pour remédier aux carences les plus criantes. Certaines entreprises de TIC en plein développement n'arrivent pas à trouver de personnels suffisamment qualifiés. En Afrique du Sud, les centres d'innovation de Microsoft et la fondation américaine International *Youth Foundation* (IYF) ont mis au point un portail, baptisé Student2Business, qui recense les offres d'emplois et s'est fixé pour objectif de placer 10 000 jeunes diplômés d'ici 2010. IBM monte de son côté un centre d'innovation à Johannesburg pour aider les entreprises à développer leurs compétences en TIC et les travailleurs à relever les défis professionnels. Ce centre est une porte d'accès aux 38 centres d'innovation et 60 laboratoires de RD d'IBM dans le monde. MTN investit dans le renforcement des capacités pour remédier à la pénurie de ressources humaines en Afrique du Sud. Cisco investit lui aussi dans le développement des compétences sud-africaines, avec son « Programme d'accélération du talent global ».

La BafD soutient deux centres régionaux d'excellence pour les TIC au Rwanda et en Tunisie ainsi qu'un centre de haute technologie au Mali. Ces centres de formation s'adressent à des responsables de haut niveau, des entrepreneurs, des employés du secteur public et d'entreprises privées mais aussi à des étudiants qui poursuivent des études de TIC approfondies. Avec son programme YES de soutien des jeunes dans leurs études (*Youth Education Scheme*) et son programme YIS de

stages pour les jeunes diplômés (*Youth Incentive Scheme*), l'UIT contribue au développement de compétences TIC. Le programme YES attire jusqu'à 12 fois plus de candidats qu'il ne peut en accepter. Pour l'instant, seuls Alcatel-Lucent et Thales Communications participent au programme YIS avec des offres de formation – mais d'autres devraient les rejoindre, vu le nombre d'entreprises TIC en Afrique¹³. L'UIT soutient également un projet de sensibilisation aux TIC dans les populations autochtones. La Cnuced propose une formation sur mesure pour des ingénieurs et des techniciens originaires de PMA africains, par le biais de son projet « Connecter l'Afrique ». Le Lesotho accueille le premier projet pilote et a reçu à ce titre 220 ordinateurs et des logiciels ouverts. La Cnuced est également à l'origine de cours sur les biotechnologies et les TIC : neuf ont été organisés entre 2006 et 2008 en Afrique du Sud, en Égypte, en Tanzanie et en Tunisie ainsi qu'en Chine et en Inde. Ces cours attirent trois fois plus de candidatures qu'ils ne peuvent en accepter (encadré 35).

Pour soutenir le personnel des organismes de régulation, la Banque mondiale et infoDev travaillent, avec l'UIT, à la mise au point d'un modèle de code de réglementation des TIC. Depuis 2001, l'Institut de la Banque mondiale (WBI) travaille avec le Centre d'études de politiques pour le développement (Cepod), au Sénégal, pour mettre au point la première plateforme francophone de formation sur la réglementation des infrastructures. Entre 2001 et 2005, le Cepod a organisé 21 séminaires et formé 736 étudiants de 22 pays. Le WBI soutient aussi, en Côte d'Ivoire, un centre de recherche sur la réglementation des infrastructures, le Cremide (Centre de recherches micro-économiques du développement). Celui-ci a formé un grand nombre d'économistes qui ont ensuite été recrutés par des opérateurs et des organismes de régulation. La Banque mondiale, Télécom ParisTech et les organismes de régulation du Burkina Faso, de France et du Sénégal ont monté un mastère en réglementation des télécommunications pour remettre à niveau les compétences du personnel dans les organismes de régulation et les ministères, mais aussi chez les opérateurs dans les pays d'Afrique francophone.

13. Pour plus d'informations: <http://www.itu.int/ITU-D/youth/YouthIncentiveScheme/index.html>.

Encadré 35 - Le réseau en ligne panafricain : un renforcement des capacités Sud-Sud

L'UA a lancé une initiative de réseau en ligne panafricain (*e-network*) pour une valeur de 5 429 millions de roupies indiennes (INR). Les 53 pays d'Afrique seront ainsi connectés à des instituts indiens par le biais de satellites et de câbles de fibre optique (<http://www.panafricanenetwork.com/>). Le réseau sera équipé de 169 terminaux VSAT – en moyenne trois par pays – pour assurer un enseignement et des soins de santé à distance mais aussi pour garantir l'accès à la toile aux chefs d'État, grâce à un concentrateur (*hub*) installé au Sénégal.

Les services d'enseignement à distance seront assurés par sept universités réputées en Inde et cinq grandes universités en Afrique. Le volet santé destiné aux services de soins spécialisés en Afrique sera assuré par douze hôpitaux indiens et cinq hôpitaux africains. Le projet est conçu pour favoriser la mise en place durable de services électroniques d'éducation et de santé en Afrique. Tous les pays africains devraient pouvoir assurer leurs propres services au bout de cinq ans.

Le projet pilote lancé en Éthiopie a été un succès : 40 étudiants des universités d'Addis-Abeba et d'Haramaya suivent à distance un cursus de deuxième cycle en administration des entreprises (MBA) délivré par l'université ouverte Indira Gandhi (IGNOU), à New Delhi. Les hôpitaux Black Lion et Nekempte bénéficient d'un soutien médical en ligne et peuvent consulter des spécialistes de l'hôpital Care à Hyderabad, en Inde. Le projet devrait rapidement monter en puissance : 32 pays africains sont censés signer des accords en 2009 avec l'entreprise indienne *Telecommunications Consultants India Limited* en vue du déploiement du réseau panafricain. Les TIC sont au cœur du développement des relations commerciales entre l'Afrique et l'Inde.

Source : Telecommunications Consultants India Limited (TCIL).

145

Les pépinières d'entreprises africaines

Le continent africain est importateur net de TIC. L'initiative du Nepad cherche à promouvoir le progrès technique et l'innovation en renforçant les capacités locales de RD en matière de logiciels. Le projet sera mis en œuvre au travers du programme « Avoir » (pour des initiatives et des ressources ouvertes virtuelles en Afrique) déjà opérationnel en Afrique du Sud, au Kenya, au Mozambique, en Ouganda, au Sénégal et en Tanzanie. Pour soutenir et développer l'accès aux connaissances scientifiques des chercheurs, des décideurs, des étudiants et des scientifiques africains, la CEA a lancé l'initiative « Askia » qui cherche des solutions permettant aux scientifiques africains d'exploiter les connaissances mondiales et de développer des savoirs locaux en appui à la croissance économique et industrielle.

Microsoft a ouvert un laboratoire pour l'innovation au Caire (Égypte), équipé de technologie

dernier cri. Soucieux de promouvoir les entreprises et les valeurs sociales dans les cultures locales, ce projet vise à mesurer, analyser et développer les moteurs de recherche en arabe et à numériser les ouvrages rédigés en arabe en faisant appel non plus à la reconnaissance optique des caractères, utilisée pour l'alphabet latin notamment, mais à l'image. Le laboratoire s'efforce de simplifier la recherche et la consultation de supports multimédias à partir de plateformes à la connectivité limitée – comme les téléphones portables. Les trois centres d'innovation de Microsoft en Afrique du Sud s'efforcent de développer l'innovation en matière de logiciels mais aussi d'aider les développeurs de solutions ouvertes à tester leurs produits sur un environnement Microsoft, pour garantir leur compatibilité. D'autres centres d'innovation seront prochainement ouverts au Maroc, au Nigeria, en Ouganda et au Rwanda.

Par rapport à d'autres régions du monde, les pépinières d'entreprises en sont encore à leurs premiers

Encadré 36 - Le réseau en ligne panafricain : un renforcement des capacités Sud-Sud

La Cyber Cité du Ghana est un parc technologique d'environ 18 hectares créé à Accra. Il devrait ouvrir la voie à l'externalisation en faveur des PME africaines. Selon Gartner, l'externalisation des processus d'affaires a représenté un marché de 128.8 milliards USD en 2005 et devrait atteindre 191.3 milliards USD en 2010, la part des entreprises de TIC passant à 21 pour cent. Au Ghana, cette activité pourrait créer 37 000 emplois et générer 750 millions USD en cinq ans.

Dans le classement 2007 des destinations extraterritoriales les plus compétitives de AT Kearney, le Ghana devançait l'Inde et la Chine en termes d'attractivité financière, pour un environnement d'affaires identique. En revanche, le vivier de talents est deux fois moins développé. Les pouvoirs publics cherchent à renforcer la formation. Le Ghana est compétitif dans les secteurs peu qualifiés et à faible marge, comme les services de transcription, l'activation de comptes, les enquêtes et les relations de base avec la clientèle. Les grands acteurs indiens s'orientent vers des activités à plus forte valeur ajoutée, comme le traitement des transactions et l'analyse du comportement des consommateurs.

Source : Informations compilées par les auteurs.

pas en Afrique, et les possibilités d'innovation et de maillage entre entreprises ne sont pas aussi développées qu'en Europe de l'Est, en Asie centrale et en Amérique latine. Ce qui n'exclut pas les initiatives intéressantes : ainsi, la Banque mondiale est en train de développer le réseau d'incubateurs et de pépinières d'infoDev en Afrique afin de pouvoir mener à bien plus de 26 projets, qui misent avant tout sur les micro-entreprises et les PME. Cette assistance technique et financière devrait aider les entrepreneurs à tirer un parti maximal des TIC à l'échelle mondiale. Le partage des connaissances en Afrique est aussi un volet privilégié, avec le réseau panafricain d'incubateurs (*Africa Incubator Network – ANI*) lancé en 2006. Désireux de pouvoir travailler avec l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Asie centrale, l'Amérique latine, les Caraïbes et le Moyen-Orient, infoDev a conçu son propre centre de soutien aux pépinières, l'iDISC (*infoDev Incubator Support Center*). Il s'agit d'une plateforme virtuelle de recherche technologique pour aider les entrepreneurs et les nouvelles entreprises dans les pays en développement.

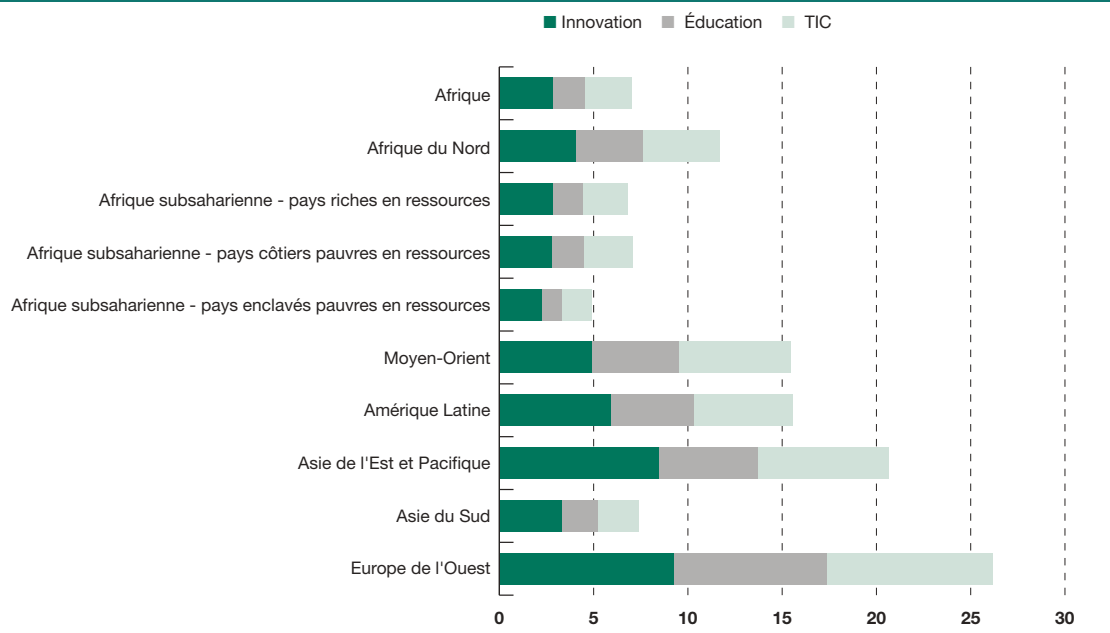
En Afrique du Nord, infoDev a mis en place plusieurs pépinières : le pôle Elgazala des technologies de la communication, premier des 24 incubateurs de Tunisie ; au Maroc, le technoparc de Casablanca,

l'incubateur de l'université anglophone Al Akhawayn et le réseau Maroc incubation et essaimage (RMIE) ; ou encore les incubateurs *Biotechnology et Engineering Technology* en Libye. En Afrique subsaharienne, BusyInternet a vu le jour au Ghana en 2001 et a déjà aidé onze entreprises TIC à se développer. Au Nigeria, la première pépinière d'infoDev détenue et gérée par le secteur privé – *Nextzon Business Incubator* – a soutenu 15 entreprises. En Ouganda, l'*Industrial Research Industry* propose des formations aux entreprises rurales qui transforment les matières premières en produits finis ou semi-finis. Les exemples abondent en Afrique du Sud, en Angola, au Kenya, au Mozambique, au Rwanda et au Sénégal.


Mesurer le progrès technologique de l'Afrique

Il ne fait aucun doute que l'Afrique avance à grands pas en matière de développement et d'innovation technologique et scientifique. Mais la formulation des politiques exige de disposer d'indicateurs. C'est pourquoi l'UIT, l'OCDE, la Cnuced, l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), les commissions régionales des Nations unies, la Banque mondiale et Eurostat se sont attelés ensemble en 2004 à la mise au point d'indicateurs mesurant le concours des TIC au développement. Cette

Figure 24 - Indice de l'économie du savoir



Source : Méthode d'évaluation des connaissances (Knowledge Assessment Methodology – KAM) de la Banque mondiale (<http://www.worldbank.org/kam>).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581568371483>

147

tentative, importante pour comparer les expériences d'un pays à l'autre, ne rend pas totalement justice à la capacité d'innovation du continent. Le Nepad prévoit de mettre au point un indicateur panafricain de la science, de la technologie et de l'innovation, le STII, et de créer un Observatoire africain des STI qui se chargera de publier des *Perspectives de l'innovation africaine*. L'OCDE, Eurostat et l'Unesco devraient apporter leur aide à cette initiative. Le dernier Conseil ministériel africain sur la science et la technologie a confirmé la décision prise lors de la première réunion intergouvernementale sur le STII, à Maputo en 2007, d'adopter les manuels de Frascati et d'Oslo pour la collecte de statistiques en Afrique. L'Afrique, les pays de l'OCDE et l'UE partagent une même philosophie de la définition de l'innovation en Afrique.

La Banque mondiale fait appel à un indice de l'économie du savoir (*Knowledge Economy Index* – KEI) composé de paramètres sur les TIC, l'éducation et

l'innovation (figure 24). Bien qu'il manque 15 pays, les données disponibles proposent déjà un bon aperçu¹⁴. L'Afrique arrive derrière le Moyen-Orient, l'Amérique latine, l'Asie de l'Est, le Pacifique et l'Europe occidentale. Les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier s'ils sont enclavés et pauvres en ressources, obtiennent les moins bons résultats du continent africain et se classent juste devant l'Asie du Sud. L'Afrique du Nord se situe entre l'Afrique subsaharienne et les pays du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Alors que pour tous les pays en développement, le sous-indicateur pour l'éducation est inférieur à celui des pays d'Europe occidentale, il est particulièrement médiocre pour l'Afrique subsaharienne. Cet indicateur n'est sans doute pas le meilleur moyen de mesurer l'innovation mais il traduit bien le déficit d'éducation en Afrique subsaharienne – un frein majeur au développement d'économies du savoir tirées par l'innovation.

14. Il n'existe pas d'enquêtes sur l'innovation en Afrique à l'exception de l'Afrique du Sud. Cet indice comprend des informations relatives à l'innovation, comme le nombre de brevets délivrés par le Bureau américain des brevets et des marques de commerce (USPTO) pour 1 000 habitants en moyenne sur la période 2002-06 ou les articles scientifiques et techniques pour 1 000 habitants publiés en 2005. Il tient aussi compte des revenus obtenus et des paiements effectués en 2006 au titre des brevets, en USD par rapport à la population.

Troisième Partie

Annexe statistique



Liste des tableaux

Note méthodologique

Tableau 1 - Indicateurs de base, 2008

Tableau 2 - Taux de croissance du PIB en volume, 2000-10

Tableau 3 - Composition de la demande et taux de croissance, 2007-10

Tableau 4 - Opérations financières de l'État, 2007-10

Tableau 5 - Indicateurs monétaires

Tableau 6 - Comptes courants, 2007-10

Tableau 7 - Exportations, 2007

Tableau 8 - Diversification et compétitivité

Tableau 9 - Prix international des exportations, 2002-08

Tableau 10 - Investissements directs étrangers, 2002-07

Tableau 11 - Flux d'aide, 2002-07

Tableau 12 - Indicateurs de la dette extérieure

Tableau 13 - Indicateurs démographiques

Tableau 14 - Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Tableau 15 - Accès aux services

Tableau 16 - Indicateurs de santé de base

Tableau 17 - Maladies principales

Tableau 18 - Indicateurs d'éducation de base

Tableau 19 - Scolarisation

Tableau 20 - Emploi et remises

Tableau 21 - Indice de perception de la corruption

Tableau 22 - Tensions civiles

Tableau 23 - Assouplissement du régime

Tableau 24 - Atteintes aux libertés civiles

Note méthodologique

Les figures agrégées de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, la Namibie et le Botswana, l'exercice budgétaire 2007 va d'avril 2007 à mars 2008.

Tableau 7 : Exportations, 2007

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 6 chiffres de la classification type pour le commerce international (HS, rev.1).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev.1.). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence 2003-07 (non mentionné). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de croissance des

exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 – Investissements directs étrangers, 2002-07

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la Cnuccd repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (source : (CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2008*).

Tableau 11 : Flux d'aide, 2002-07

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Taux de mortalité des moins de 5 ans : nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans pour mille naissances vivantes

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : le seuil de pauvreté absolue correspond à la valeur d'un "panier" de biens considérés comme indispensables à la survie d'une personne.

Seuil international de pauvreté : le seuil de pauvreté correspondant à un niveau de revenu ou de consommation de moins de deux dollars par jour, et le seuil d'extrême pauvreté à un niveau de revenu de moins de un dollar par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 – Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage

de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance. Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida dans son environnement.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant

principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 Maladies principales

Espérance de vie optimale : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né en excellente santé à la naissance pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions sanitaires et les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence.

Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et envois de fonds

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption, 2002-08

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes sur la façon dont la corruption est ressentie dans les milieux d'affaires, et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de *Transparency international*:

http://www.transparency.org/policy_and_research/surveys_indices/cpi/2008/methodology

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques ont été établis d'après la revue hebdomadaire *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, selon une méthodologie initialement proposée par Dessus, Lafay et Morisson¹. Les informations qualitatives provenant de cette revue ont été codifiées sous forme de variables dichotomiques (0 : non-occurrence d'un événement, 1 : occurrence) ou d'indicateurs à 4 valeurs (0 : non-occurrence, 1 : occurrence faible, 2 : occurrence moyenne et 3 : occurrence forte). Ces éléments ont servi à constituer trois indices politiques principaux : un indice de troubles politiques, un indice de l'assouplissement du régime au pouvoir et un indice de durcissement du régime au pouvoir.

1. Dessus, S., D. Lafay et C. Morisson (1994), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.

La méthode d'agrégation des données annuelles a été améliorée en 2008, et elle est utilisée dans toutes les séries. La valeur moyenne est maintenant considérée par trimestres et calculée informatiquement selon la formule suivante:

$$PI_i = (I_i - \min_i) / (\max_i - \min_i),$$

où PI_i est l'indicateur politique pour le pays i , I l'indicateur moyen par trimestre, \min_i la note trimestrielle minimale du pays i , et \max_i la note trimestrielle maximale du pays i .

Dans les *PEA* 2008 et 2009, les rubriques « Troubles politiques » et « Durcissement du régime au pouvoir » ont été modifiées pour devenir « Tensions civiles » et « Atteintes aux sur les libertés civiles ».

Tableau 22 : Tensions civiles

- **Grèves**

- 0 = absence de grèves,
- 1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus),
- 2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus),
- 3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000.

- **Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)**

Morts

- 0 = absence,
- 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
- 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
- 3 = plus de 100.

Blessés

- 0 = absence,
- 1 = entre 1 et 50 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10,
- 2 = entre 50 et 500 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100,
- 3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100.

- **Manifestations**

- 0 = absence,
- 1 = une seule manifestation, ou nombre de grévistes inférieur à 5 000 (non inclus),
- 2 = deux manifestations, ou nombre de grévistes compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus),
- 3 = trois manifestations, ou nombre de grévistes supérieur à 10 000.

- **Coup d'État et tentative de coup d'État.**

Tableau 23 : Assouplissement du régime

- **Levée de l'état d'urgence**

- **Libération de prisonniers politiques**

- **Mesures en faveur des droits de l'homme**

- **Mesures d'assainissement (lutte contre la corruption, autres)**

- **Abandon des poursuites politiques, réhabilitation, retour d'exil**

- **Ouverture politique (avancées sur le plan démocratique)**

- 1 = discussion avec l'opposition,
- 2 = accès de l'opposition au pouvoir,
- 3 = ouverture du régime aux élections.

- **Levée de l'interdiction des grèves ou des manifestations**

- **Levée de l'interdiction de la presse ou des débats politiques**

Tableau 24 : Atteintes aux libertés civiles

- **État d'urgence**

- **Arrestations, incarcérations**

- 0 = absence,
- 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
- 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
- 3 = plus de 100.

- **Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure**

2 = entre 50 et 500 (non inclus),
3 = nombre supérieur ou égal à 500.

- **Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)**

- **Procès, exécutions**

- **Violences policières (nombre de morts et de blessés)**

- **Interdiction des grèves et des manifestations**

Morts

0 = absence,
1 = entre 1 et 10 (non inclus),
2 = entre 10 et 100 (non inclus),
3 = nombre supérieur ou égal à 100.

- **Interdiction de la presse ou des débats publics**

- **Fermeture d'écoles**

Blessés

0 = absence,
1 = entre 1 et 50 (non inclus),

- **Manifestations forcées**

Une analyse en composantes principales a été effectuée de façon à donner à chaque variable qualitative un poids pertinent dans l'indicateur synthétique. Les poids obtenus sont reportés dans les tableaux suivants.

Pondération des indicateurs dans « Tensions civiles »

	Poids
Grèves	0.286
Morts	0.950
Blessés	0.958
Manifestations	0.543
Coup d'État et tentative de coup d'État	0.059

Pondération des indicateurs dans « Assouplissement du régime »

	Poids
Levée de l'état d'urgence	0.282
Libération de prisonniers politiques	0.709
Mesures en faveur des droits de l'homme	0.373
Mesures d'assainissement	0.089
Abandon de poursuites	0.502
Ouverture politique	0.373
Levée de l'interdiction des grèves	0.323
Levée de l'interdiction de débats publics	0.522

Pondération des indicateurs dans « Atteintes aux libertés civiles »

	Poids
État d'urgence	0.631
Violences policières : Morts	0.261
Blessés	0.423
Arrestations	0.402
Moyens supplémentaires pour la police	0.603
Durcissement du climat politique	0.253
Procès, exécutions	0.583
Interdiction de grèves	0.383
Interdiction de manifestations	0.292
Fermeture d'écoles	0.092

Tableaux



Tableau 1 - Indicateurs de Base, 2008

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Intérieur Brut en PPA (millions USD)	PIB par habitant en PPA (USD)	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2000-2008)
Afrique du Sud	49 668	1 214	39	461 767	9 456	4.1
Algérie	34 373	2 382	14	208 113	6 054	3.8
Angola	18 021	1 247	14	134 722	7 699	12.4
Bénin	8 662	111	82	12 521	1 345	4.3
Botswana	1 921	567	3	24 673	12 948	5.1
Burkina Faso	15 234	274	54	18 478	1 215	5.2
Burundi	8 074	26	331	2 997	338	2.4
Cameroun	19 088	465	40	44 167	2 334	3.7
Cape Vert	499	4	132	1 971	3 634	6.4
Comoros	661	2	336	785	913	1.9
Congo	3 615	342	11	16 071	4 177	4.4
Congo, Rép. Dém.	20 591	2 267	28	21 264	329	3.6
Côte d'Ivoire	64 257	318	61	34 863	1 777	0.0
Djibouti	849	23	36	1 980	2 336	3.4
Égypte*	81 527	995	76	454 460	5 914	5.0
Érythrée	4 927	101	48	3 743	748	0.3
Éthiopie*	80 713	1 000	79	68 307	802	6.8
Gabon	1 448	258	5	23 454	17 371	2.1
Gambie	1 660	10	171	1 587	905	5.1
Ghana	23 351	228	103	29 965	1 251	5.4
Guinée	9 833	246	38	10 691	1 117	3.0
Guinée Bissau	1 575	28	60	905	519	1.4
Guinée équatoriale	659	28	18	17 462	33 600	20.3
Kenya	38 765	569	66	81 832	2 123	3.9
Lesotho	2 049	30	66	2 862	1 417	4.0
Liberia	3 793	96	39	1 948	494	3.7
Libye	6 294	1 760	3	73 923	11 765	5.1

Tableau 1 - Indicateurs de Base, 2008 (suite)

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Intérieur Brut en PPA (millions USD)	PIB par habitant en PPA (USD)	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2000-2008)
Madagascar	19 111	582	34	16 951	839	4.0
Malawi	14 846	94	148	8 602	602	3.8
Mali	12 706	1 220	10	14 649	1 152	4.6
Maroc	31 606	446	69	139 852	4 425	4.8
Maurice	1 280	2	622	16 069	12 637	3.6
Mauritanie	3 215	1 031	3	6 488	2 025	4.4
Mozambique	22 383	786	27	27 563	1 264	7.5
Namibie	2 130	823	3	12 869	6 122	4.8
Niger	14 704	1 267	11	9 795	665	4.4
Nigeria	151 212	911	162	315 823	2 085	8.4
Ouganda	31 657	197	157	43 739	1 371	7.0
Rép. Centrafricaine	4 339	623	7	3 866	874	1.9
Rwanda	9 721	25	395	8 837	883	6.8
São Tomé et Príncipe	160	1	165	257	1 605	5.7
Sénégal	12 211	193	64	21 048	1 659	4.2
Seychelles	84	0.5	185	1 817	20 881	3.0
Sierra Leone	5 560	72	82	5 194	870	10.3
Somalie	8 926	627	14
Soudan	41 348	2 376	16	87 020	2 206	7.6
Swaziland	1 168	17	67	5 397	4 700	2.5
Tanzanie	42 484	886	46	48 229	1 163	6.8
Tchad	10 914	1 259	9	11 697	1 055	8.4
Togo	6 459	54	121	4 884	722	1.3
Tunisie	10 169	155	66	91 264	8 742	4.9
Zambie	12 620	743	16	17 374	1 429	5.0
Zimbabwe	12 463	387	35	-5.5
Afrique	987 092	29 367	85	2 675 933	2 777	

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n) .

Sources : Population: Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, *World Population Prospects*, The 2008 Revision, special extract.
Superficie : *African Development Indicators*, Banque Mondiale.
Estimations et prévisions des auteurs, IMF *World Economic Outlook* (octobre 2008), WDI, Base de données en Ligne, Banque Mondiale (mars 2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586827754431>

Tableau 2 - Taux de croissance du PIB en volume, 2000-2010

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)
Afrique du Sud	4.2	2.7	3.7	3.1	4.9	5.0	5.3	5.1	3.1	1.1	3.5
Algérie	2.2	2.1	4.7	6.9	5.2	5.1	2.0	3.0	3.3	0.2	3.7
Angola	3.0	3.1	14.5	3.3	11.2	20.6	18.6	21.0	15.8	-7.2	9.3
Bénin	4.9	6.2	4.4	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	5.3	5.6
Botswana	5.9	3.6	8.8	6.3	6.0	1.6	5.1	4.4	3.9	2.6	2.9
Burkina Faso	1.9	7.1	4.7	8.0	4.6	7.1	5.5	3.6	4.2	2.9	4.2
Burundi	-0.9	2.1	4.5	-1.2	4.4	0.9	5.5	3.6	3.2	6.0	3.0
Cameroun	4.2	4.5	4.0	4.0	3.7	2.3	3.2	3.4	4.1	3.1	3.4
Cape Vert	7.3	6.1	5.3	4.7	4.4	5.8	10.8	6.9	6.1	3.6	4.6
Comoros	1.4	3.3	4.1	2.5	-0.2	4.2	1.2	0.5	0.5	1.7	2.5
Congo	7.6	3.8	4.6	0.8	3.5	7.8	6.2	-1.6	7.0	7.7	5.2
Congo, Rép. Dém.	-6.9	-2.1	3.5	5.8	6.6	7.9	5.6	6.3	5.7	-0.6	2.7
Côte d'Ivoire	-3.7	0.0	-1.4	-1.6	1.8	1.2	-0.3	1.8	2.3	3.8	4.1
Djibouti	0.5	2.0	2.6	3.2	3.0	3.2	4.8	5.3	5.9	6.5	6.8
Égypte *	5.4	3.5	3.2	3.2	4.1	4.5	6.8	7.1	7.2	4.3	4.0
Érythrée	-12.4	8.8	3.0	-2.7	1.5	2.6	-1.0	1.3	1.2	2.0	6.0
Éthiopie*	5.9	7.7	1.2	-3.5	12.3	8.7	5.4	11.5	11.6	6.5	7.0
Gabon	-1.9	2.1	-0.3	2.5	1.4	3.0	1.2	5.6	5.5	4.0	4.6
Gambie	5.5	5.8	-3.2	6.9	7.0	5.1	6.5	6.3	5.7	5.0	5.0
Ghana	3.7	4.2	4.5	5.2	5.6	5.9	6.4	6.3	6.4	5.8	6.1
Guinée	2.5	3.7	5.2	1.2	2.3	3.0	2.5	1.8	4.7	3.8	4.4
Guinée Bissau	7.5	0.2	-7.1	-0.6	2.2	3.2	1.8	2.5	3.2	3.1	3.3
Guinée équatoriale	13.1	67.8	20.4	14.4	32.7	8.8	5.3	10.3	9.9	3.7	2.9
Kenya	0.5	4.5	0.5	2.9	5.1	5.8	6.4	7.0	2.6	5.0	4.3
Lesotho	4.5	3.0	1.6	3.9	4.6	0.7	8.1	5.1	4.2	3.8	5.3
Liberia	25.7	2.9	3.7	-31.3	2.6	5.3	7.8	9.5	7.3	10.8	11.2
Libye	3.7	-4.3	-1.3	13.0	4.4	10.3	6.7	6.8	6.5	3.4	3.7

Tableau 2 - Taux de croissance du PIB en volume, 2000-2010 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)
Madagascar	4.5	6.0	-12.4	9.8	5.3	4.6	5.0	6.2	7.0	4.8	7.6
Malawi	0.8	-4.1	1.9	4.2	5.0	2.3	8.2	7.9	8.4	6.5	5.4
Mali	-3.1	11.2	4.4	7.7	2.8	6.1	5.3	3.2	3.6	4.2	5.1
Maroc	1.8	7.6	3.3	6.1	4.8	3.0	7.8	2.7	5.7	5.4	5.4
Maurice	2.6	2.6	1.9	4.3	5.8	1.2	3.9	5.4	4.8	3.0	3.3
Mauritanie	1.9	2.9	1.1	5.6	5.2	5.4	11.4	1.0	5.2	3.4	4.5
Mozambique	1.5	12.3	9.2	6.5	7.9	8.4	8.7	7.0	6.2	4.0	5.2
Namibie	3.5	1.2	4.8	4.2	12.3	2.5	7.1	4.1	3.4	2.7	3.1
Niger	-2.6	7.4	5.3	7.7	-0.8	7.2	4.8	5.7	4.8	1.8	5.7
Nigeria	5.3	8.2	21.2	9.6	6.6	6.5	6.0	6.2	6.1	4.0	4.4
Ouganda	2.3	8.8	7.1	6.2	5.8	10.0	7.0	8.6	7.0	5.6	6.1
Rép. Centrafricaine	1.3	2.7	0.3	-4.6	3.5	3.0	4.3	4.2	2.6	3.2	5.0
Rwanda	8.1	6.7	9.4	0.9	5.3	7.2	7.3	7.9	8.5	6.6	5.7
São Tomé et Príncipe	0.4	3.1	11.6	5.4	6.6	5.7	6.7	6.0	5.8	6.0	6.0
Sénégal	3.2	4.6	0.7	6.7	5.9	5.6	2.3	4.8	3.7	3.5	3.6
Seychelles	4.2	-2.3	1.2	-5.9	7.5	8.3	7.3	5.5	1.5	-0.4	2.9
Sierra Leone	3.8	18.2	27.4	9.5	7.4	7.3	7.4	6.4	5.4	6.3	5.5
Somalie
Soudan	8.4	6.2	5.4	7.1	5.1	6.3	11.3	10.2	8.4	5.0	5.2
Swaziland	2.0	1.0	1.8	3.9	2.5	2.2	2.9	3.5	2.6	2.5	2.0
Tanzanie	4.9	6.0	7.2	6.9	7.8	7.4	6.7	7.1	6.8	6.1	6.7
Tchad	-0.5	11.5	8.5	14.3	33.7	7.9	0.2	0.1	0.2	-0.7	2.7
Togo	-1.0	-1.3	-1.3	4.8	2.5	1.2	3.9	1.9	0.8	3.9	4.1
Tunisie	4.7	4.9	1.7	5.6	6.0	4.0	5.5	6.3	5.1	4.1	4.2
Zambie	3.6	4.9	3.3	5.1	5.4	5.2	6.2	6.1	5.5	2.8	4.1
Zimbabwe	-7.3	-2.7	-4.4	-10.4	-3.6	-4.0	-5.4	-6.1
Afrique	3.7	4.2	5.4	5.0	5.6	5.7	6.0	6.1	5.7	2.8	4.5

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

Sources : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI (octobre 2008) et estimations et prévisions des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586841880766>

Tableau 3 - Taux de croissance et composition de la demande, 2007-2010

	2007						2008(e)			2009(p)			2010(p)					
	Consommation finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consommation finale totale	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Exportations	Importations			
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations										Formation brute de capital	Formation brute de capital	Formation brute de capital
En pourcentage du PIB																		
Afrique du Sud	61.4	19.7	15.8	6.2	31.5	34.6	1.7	7.1	1.7	1.1	0.4	1.9	-0.6	-1.3	3.2	8.4	2.0	4.9
Algérie	31.3	11.9	23.9	11.1	46.9	25.0	4.2	5.5	1.8	6.0	4.9	8.0	-6.0	11.4	4.8	6.3	1.0	5.9
Angola	32.6	21.2	2.2	11.6	71.3	39.0	17.7	48.2	10.2	18.4	7.1	-34.1	-4.4	0.5	7.3	6.0	5.8	3.4
Bénin	75.8	12.3	12.6	8.1	19.5	28.3	4.1	12.8	4.8	7.5	6.7	11.6	-2.6	6.7	6.9	13.0	-0.1	9.9
Botswana	40.3	20.2	19.4	7.5	49.5	36.9	3.9	11.9	1.3	6.0	4.2	6.1	-1.0	2.9	4.7	8.3	-0.2	5.9
Burkina Faso	76.2	22.9	9.5	5.7	10.5	24.8	3.7	10.1	4.8	6.2	3.4	4.5	5.9	-2.4	3.7	8.0	4.9	4.9
Burundi	85.1	30.7	2.3	9.3	6.8	34.2	2.7	6.2	0.6	1.9	0.9	6.6	3.7	-3.2	2.1	10.0	0.5	2.0
Cameroun	71.3	10.1	14.5	2.2	24.2	22.4	2.6	6.9	6.6	3.2	3.1	4.7	1.7	3.0	2.9	4.7	4.0	3.2
Cape Vert	75.7	18.5	40.5	4.9	17.7	57.2	4.3	14.6	14.9	12.1	4.5	8.2	-16.7	2.4	2.5	9.3	10.1	6.5
Congo	52.5	18.6	15.6	10.6	80.3	77.6	-1.2	5.8	9.0	1.7	0.4	5.9	6.8	0.6	0.9	5.2	4.7	1.3
Congo, Rép. Dém.	76.0	9.4	15.9	2.3	46.0	49.5	0.9	11.9	18.6	6.4	0.7	-9.0	-6.9	-5.8	0.1	5.5	5.9	0.9
Côte d'Ivoire	75.2	8.7	6.1	2.7	47.7	40.5	1.7	14.7	1.5	3.3	2.7	12.9	2.0	2.4	3.8	15.0	3.8	6.4
Djibouti	50.1	27.3	42.3	11.5	62.2	93.4	3.6	17.5	6.1	10.9	5.1	10.1	5.5	7.0	4.4	6.9	6.3	4.6
Égypte *	72.4	11.3	12.9	7.9	30.2	34.8	5.3	15.5	29.0	26.0	4.4	10.4	4.3	8.6	5.1	9.4	1.9	9.0
Éthiopie*	84.0	10.5	9.3	15.7	12.8	32.2	13.9	7.0	17.2	23.1	7.5	3.9	3.9	6.3	7.7	7.2	8.6	9.4
Gabon	32.1	12.2	17.4	6.2	65.0	32.9	7.4	4.5	3.2	4.0	6.7	1.4	1.7	2.6	7.4	3.2	2.3	4.2
Gambie	80.2	10.7	13.1	11.9	53.8	69.7	17.5	10.3	-6.1	22.4	-0.6	9.5	4.4	-4.7	3.5	7.2	3.0	1.4
Ghana	74.4	18.4	19.5	14.2	39.8	66.3	3.2	4.5	5.8	1.6	6.5	5.1	3.2	4.8	4.2	5.0	6.9	3.8
Guinée	78.7	6.7	17.2	2.7	27.5	32.8	0.8	13.7	5.6	2.4	4.9	-8.6	3.2	-7.6	2.5	7.6	5.7	2.3
Guinée équatoriale	6.9	2.7	11.3	19.9	95.8	36.5	1.7	7.1	6.3	3.0	4.7	5.0	0.2	0.2	3.0	5.6	1.6	2.7
Kenya	74.8	17.2	15.5	4.6	26.6	38.8	4.2	10.5	-2.0	5.3	4.8	8.0	1.2	3.5	5.8	9.0	1.6	7.2
Lesotho	99.0	33.8	20.6	3.7	55.6	112.8	2.2	4.3	2.3	1.2	2.6	4.2	0.9	0.9	1.1	5.2	6.5	1.4
Liberia	70.3	30.1	57.3	12.5	50.4	120.6	6.2	7.1	5.9	6.1	6.0	7.2	1.4	2.8	5.5	13.5	8.8	8.2
Libye	26.0	11.8	6.8	19.3	65.6	29.5	10.3	14.8	-0.8	26.3	8.5	5.5	-4.6	17.2	3.9	9.6	2.4	11.2

Tableau 3 - Taux de croissance et composition de la demande, 2007-2010 (suite)

	2007						2008(e)			2009(p)			2010(p)								
	Consommation finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consommation finale totale	Formation brute de capital Total	Exportations	Importations	Taux de croissance réel	Consommation finale totale	Formation brute de capital Total	Exportations	Importations	Taux de croissance réel	Consommation finale totale	Formation brute de capital Total	Exportations	Importations	Taux de croissance réel
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations															
	En pourcentage du PIB																				
Madagascar	78.0	11.7	19.7	6.7	28.6	44.6	13.4	50.2	-2.9	47.1	11.2	-17.8	0.8	-4.4	7.2	-2.3	19.6	5.6			
Malawi	86.1	12.2	10.2	14.1	23.0	45.7	7.3	18.8	19.0	16.3	7.4	7.8	-4.2	4.6	5.1	4.0	2.6	2.7			
Mali	75.0	10.9	13.6	8.8	26.4	34.7	3.6	5.8	2.3	4.0	3.3	3.4	3.2	0.9	5.7	6.3	4.0	6.8			
Maroc	58.4	18.2	29.7	2.8	35.8	44.9	7.0	5.8	4.0	6.8	6.8	7.2	4.3	8.6	4.4	7.4	8.6	7.8			
Maurice	70.4	13.1	21.4	5.5	58.8	69.2	4.1	3.0	4.4	3.1	2.9	0.9	-0.2	-0.5	2.5	3.4	2.7	1.8			
Mauritanie	73.7	21.7	16.4	6.0	54.5	72.2	11.9	15.4	1.1	14.3	3.6	4.1	0.5	2.5	1.7	5.3	4.9	1.5			
Mozambique	78.1	11.8	6.3	11.7	37.6	45.5	4.5	27.3	2.6	10.5	4.1	13.5	1.4	8.3	4.6	7.8	3.7	4.9			
Namibie	61.8	19.2	14.0	6.9	47.9	49.7	6.6	13.0	-2.2	6.7	6.4	8.4	-3.5	5.2	3.7	9.8	2.5	6.4			
Niger	71.9	17.2	17.9	7.3	19.0	33.4	7.1	4.6	1.4	8.6	2.8	4.2	-11.1	0.6	5.6	4.3	14.5	7.5			
Nigeria	46.7	18.8	16.0	8.0	40.3	29.7	11.6	16.3	-2.1	12.8	3.9	7.3	2.4	4.5	4.5	7.3	2.8	5.1			
Ouganda	80.4	11.9	17.5	5.1	16.1	31.1	7.7	16.5	2.5	13.3	5.3	3.0	1.9	0.7	7.0	10.0	2.4	9.6			
Rép. Centrafricaine	91.3	6.2	6.1	3.8	14.8	22.3	4.9	16.7	-11.9	6.9	3.7	18.1	-8.9	4.0	4.3	13.4	1.7	4.7			
Rwanda	86.3	10.9	12.4	8.8	10.0	28.3	9.6	13.3	2.3	14.0	9.4	1.9	1.4	12.0	6.4	6.6	5.8	9.0			
Sénégal	77.3	13.7	20.6	6.5	23.0	41.2	3.2	7.0	1.2	3.5	3.4	3.0	0.9	1.4	3.2	6.0	1.4	3.1			
Seychelles	59.3	35.1	26.8	5.6	96.6	123.4	-4.6	-3.0	4.2	-4.1	-6.6	-4.5	-3.6	-11.0	3.2	1.6	1.0	0.9			
Sierra Leone	83.4	10.5	10.0	3.5	20.9	28.3	7.9	5.0	-2.6	10.4	8.2	12.1	8.2	15.5	6.1	14.3	1.1	8.3			
Soudan	61.6	15.6	17.0	9.6	20.1	23.9	3.4	14.0	22.6	8.3	4.2	6.6	5.1	4.7	3.6	9.2	6.5	6.4			
Swaziland	73.5	14.9	6.1	6.8	79.9	81.2	-1.8	11.0	2.6	-0.4	0.3	0.9	-0.8	-3.2	2.6	7.3	2.7	4.3			
Tanzanie	67.9	19.3	21.8	7.8	24.2	41.1	7.6	19.7	2.6	16.9	7.1	4.4	0.9	4.0	7.8	10.0	3.4	10.7			
Tchad	28.2	23.4	12.0	4.0	54.7	22.4	-2.1	-35.7	1.3	-31.8	0.4	1.0	-1.5	1.0	4.8	5.2	3.7	14.7			
Togo	99.6	10.1	8.9	2.0	42.0	62.6	1.5	21.0	1.5	6.2	1.2	16.4	3.0	1.5	3.1	13.5	5.6	6.0			
Tunisie	62.0	14.7	19.6	6.0	55.8	58.1	5.1	9.3	3.0	5.1	5.4	8.9	5.8	10.2	3.4	5.8	5.5	4.7			
Zambie	53.7	18.9	16.7	5.6	39.6	34.3	6.5	11.5	7.6	12.2	2.4	-1.3	-4.4	-5.2	3.7	5.0	4.1	4.0			

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n) .

Sources : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI (Mars 2008) et estimations et prévisions des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586855221371>

Tableau 4 - Opérations financières de l'État, 2007-2010 (pourcentage du PIB)

	2007			2008(e)			2009(p)			2010(p)		
	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global
Afrique du Sud**	27.1	26.3	0.9	26.4	27.4	-1.0	26.1	29.8	-3.7	27.3	30.1	-2.9
Algérie	39.3	34.5	4.8	39.1	32.3	6.8	28.9	40.3	-11.5	29.1	40.1	-10.9
Angola	45.1	34.0	11.2	47.2	36.4	10.8	36.8	45.5	-8.7	36.2	43.1	-6.9
Bénin	24.0	22.2	1.9	22.2	22.7	-0.5	21.3	22.3	-1.0	21.7	22.3	-0.7
Botswana**	40.7	34.2	6.5	37.5	37.7	-0.3	31.0	31.5	-0.5	32.3	31.9	0.4
Burkina Faso	20.1	25.8	-5.7	19.9	26.3	-6.4	18.5	25.5	-6.9	18.4	25.7	-7.3
Burundi	35.9	38.8	-3.0	31.1	40.0	-8.9	69.3	36.9	32.4	30.1	39.8	-9.8
Cameroun	19.9	15.6	4.4	21.7	15.7	5.9	18.8	16.0	2.8	18.7	16.0	2.7
Cape Vert	28.5	29.3	-0.8	28.3	29.5	-1.2	28.2	31.8	-3.7	26.8	30.5	-3.7
Comores	20.3	22.3	-2.0	23.6	21.6	2.0	18.5	21.1	-2.6	19.1	21.2	-2.1
Congo	43.1	32.0	11.1	48.9	24.0	24.9	39.2	29.3	9.9	40.4	26.8	13.6
Congo, Rép. Dém.	17.5	17.8	-0.3	15.5	21.3	-5.8	14.2	23.2	-9.0	13.1	20.9	-7.9
Côte d'Ivoire	20.0	20.7	-0.8	20.3	20.6	-0.2	18.8	20.1	-1.3	19.7	21.3	-1.6
Djibouti	35.4	38.0	-2.6	36.0	38.5	-2.4	36.1	38.0	-1.9	36.5	38.4	-2.0
Égypte *	24.2	29.8	-5.6	24.7	31.5	-6.8	25.0	32.1	-7.1	24.9	31.6	-6.7
Érythrée	25.3	35.3	-10.0	25.5	33.8	-8.3	25.6	33.7	-8.1	27.9	35.0	-7.1
Éthiopie*	17.7	21.4	-3.7	17.2	20.3	-3.1	18.0	19.8	-1.8	16.8	18.1	-1.3
Gabon	29.9	21.3	8.6	30.6	17.7	12.9	28.6	21.9	6.7	28.6	20.3	8.4
Gambie	22.9	22.7	0.2	23.9	24.9	-1.1	22.4	24.8	-2.4	22.9	26.7	-3.8
Ghana	28.6	37.0	-8.4	28.0	38.0	-10.0	25.9	35.1	-9.2	26.0	35.2	-9.1
Guinée	15.7	15.2	0.5	17.4	16.4	1.0	14.7	15.0	-0.3	14.1	16.4	-2.3
Guinée Bissau	31.6	41.9	-10.3	41.9	40.8	1.1	25.0	37.6	-12.6	25.0	37.5	-12.5
Guinée équatoriale	41.4	23.2	18.2	41.6	18.5	23.0	38.3	30.6	7.8	38.0	29.8	8.2
Kenya*	22.6	23.7	-1.1	25.4	31.5	-6.1	22.3	25.2	-3.0	21.3	24.4	-3.0
Lesotho*	60.4	48.3	12.2	84.9	74.1	10.8	70.1	54.9	15.2	72.0	55.4	16.6
Liberia*	29.3	24.3	5.0	23.4	22.3	1.1	27.5	25.9	1.6	26.6	24.0	2.6
Libye	61.4	35.2	26.2	66.8	32.3	34.5	47.4	46.4	0.9	48.9	46.3	2.6

Tableau 4 - Opérations financières de l'État, 2007-2010 (pourcentage du PIB) (suite)

	2007			2008(e)			2009(p)			2010(p)		
	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Depenses totales et prêts nets	Solde global
Madagascar	15.2	17.8	-2.6	17.5	22.0	-4.5	15.7	18.9	15.1	18.9	-3.9	
Malawi*	31.7	33.0	-1.3	30.1	32.8	-2.7	31.3	34.3	32.1	34.2	-2.2	
Mali	21.7	25.1	-3.4	20.8	26.1	-5.4	19.7	23.6	20.1	24.4	-4.3	
Maroc	25.0	24.8	0.2	24.2	23.4	0.8	23.9	23.5	24.1	23.5	0.6	
Maurice*	19.2	23.5	-4.3	21.5	24.8	-3.4	20.1	23.4	20.5	22.6	-2.1	
Mauritanie	26.5	29.2	-2.7	27.4	31.2	-3.7	26.2	30.9	25.2	30.6	-5.4	
Mozambique	25.3	28.2	-2.9	28.7	33.1	-4.4	30.3	35.5	28.8	34.1	-5.2	
Namibie**	28.9	28.0	0.9	27.3	30.9	-3.6	27.8	31.2	31.4	30.3	1.1	
Niger	25.1	22.3	2.8	27.2	22.2	5.1	26.1	22.9	25.6	22.6	3.0	
Nigeria	28.3	27.8	0.4	27.3	26.4	0.9	19.0	30.1	18.8	30.5	-11.7	
Ouganda*	18.0	19.9	-1.9	18.3	20.5	-2.2	16.7	19.0	15.5	18.1	-2.6	
Rép. Centrafricaine	14.3	12.7	1.5	13.8	13.3	0.5	13.2	13.7	13.3	13.8	-0.5	
Rwanda	25.2	26.9	-1.7	26.9	27.2	-0.3	24.7	24.7	23.7	24.8	-1.1	
São Tomé et Príncipe	160.2	40.0	120.2	74.3	32.7	41.6	26.2	31.0	26.5	30.2	-3.7	
Sénégal	23.4	27.2	-3.8	23.5	28.0	-4.5	22.2	26.5	22.1	26.8	-4.7	
Seychelles	36.0	40.8	-4.7	36.9	36.8	0.1	35.6	39.1	35.2	38.6	-3.4	
Sierra Leone	42.8	17.6	25.2	16.8	16.8	0.0	15.3	16.0	14.0	15.6	-1.5	
Somalie	
Soudan	20.7	26.1	-5.4	25.1	24.5	0.5	17.8	28.4	17.8	28.7	-10.9	
Swaziland	43.0	32.5	10.5	40.5	33.9	6.5	42.9	33.0	39.9	30.9	9.0	
Tanzanie*	19.0	23.0	-4.0	23.2	23.3	0.0	21.2	23.3	20.5	22.0	-1.5	
Tchad	25.8	19.0	6.8	27.2	14.5	12.7	22.5	17.2	23.3	17.3	6.1	
Togo	18.7	19.4	-0.7	19.8	20.1	-0.3	20.4	20.1	20.9	19.9	1.0	
Tunisie	23.9	26.8	-2.8	23.8	26.9	-3.0	23.5	26.7	23.2	26.6	-3.3	
Zambie	21.2	24.1	-3.0	23.1	25.2	-2.1	25.5	27.9	24.3	27.3	-3.0	
Zimbabwe	97.4	97.8	-0.4	
Afrique	30.2	28.2	1.9	31.0	28.2	2.8	25.7	31.1	25.8	30.8	-5.0	

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)-Juin (n) ** Année fiscale Avril (n)/Mars(n+1).

Sources : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI (Octobre 2008) et estimations et prévisions des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587046121358>

Tableau 5 - Indicateurs monétaires

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2008			Réserves de change, or exclu. (millions USD) 2008	
	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)	2006	2007	2008	Niveau	% du PIB	Croissance 2007/2008	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Afrique du Sud*	7.2	11.5	6.7	5.9	6.8	7.1	8.3	1 986.0	85.9	19.0	30 832.2	4.3
Algérie	3.5	4.3	3.3	3.1	72.6	69.3	64.4	7 697.6	65.0	25.0	136 599.0	59.2
Angola	11.8	13.2	9.8	9.4	80.4	76.8	72.7	1 286.1	18.4	25.1	19 786.5	9.9
Bénin	1.3	8.1	6.3	4.5	522.6	479.2	452.8	916.7	30.6	8.4	1 365.6	12.2
Botswana	7.1	12.6	9.2	6.3	5.8	6.1	6.8	39.4	44.4	22.2	10 197.2	30.0
Burkina Faso	-0.2	9.3	5.4	3.5	522.6	479.2	452.8	893.0	25.2	9.8	980.6	6.2
Burundi	8.3	24.5	13.1	3.7	1 028.7	1 081.9	1 184.4	390.7	28.6	18.4	211.1	10.4
Cameroun	1.5	5.7	5.4	5.0	522.6	479.2	452.8	2 219.5	20.6	9.2	3 104.0	7.0
Cape Vert	4.3	6.7	3.8	2.1	87.9	80.6	76.1	107.8	81.7	14.0	...	3.2
Comores	4.5	5.9	3.8	3.0	0.0	0.0	0.0	34.5	19.2	6.9	112.0	7.8
Congo	2.6	5.4	3.2	3.4	522.6	479.2	452.8	795.6	14.0	11.4	3 394.8	9.1
Congo, Rép. Dém.	16.7	26.2	25.2	21.7	468.3	516.0	560.0	889.5	12.6	38.7	213.2	0.5
Côte d'Ivoire	1.9	6.4	5.4	2.9	522.6	479.2	452.8	3 062.9	29.9	8.0	2 289.2	3.1
Djibouti	5.0	11.9	7.6	6.5	177.7	177.7	177.7	134.0	77.5	13.5	171.0	3.1
Égypte	11.2	11.7	13.0	7.3	5.7	5.6	5.4	32 907.2	7.4
Érythrée	9.3	11.0	10.5	9.7	15.4	15.4	15.4	27.0	118.7	7.7
Éthiopie	17.8	25.0	15.1	10.0	8.7	8.8	9.2	68.9	29.5	21.2
Gabon	5.0	5.4	3.2	3.2	522.6	479.2	452.8	1 139.5	16.6	8.8	1 696.2	6.7
Gambie	5.4	6.4	5.6	6.2	28.1	24.9	20.6	9.3	51.8	12.2	142.1	6.7
Ghana	10.7	14.1	8.1	7.3	9 169.5	9 355.0	10 524.3	75 264.1	42.9	30.5
Guinée	22.9	19.3	11.0	11.2	3 644.3	4 485.0	4 639.3	4 216.1	20.3	24.1
Guinée Bissau	4.6	9.6	6.2	2.7	522.6	479.2	452.8	83.6	44.4	20.7	148.0	6.9
Guinée équatoriale	2.8	5.5	4.7	4.2	522.6	479.2	452.8	622.3	7.2	38.3	4 632.5	15.8
Kenya	9.8	25.8	9.1	6.8	72.1	67.3	67.6	933.1	44.1	20.0	3 264.0	2.8
Lesotho	8.0	10.7	9.8	7.0	6.8	7.0	8.3	4.4	34.3	12.9
Liberia	11.4	17.5	7.9	7.7	1.0	1.0	1.0	15.6	1684.1	30.3	148.6	1.7
Libye	6.7	11.2	7.1	7.1	1.3	1.3	1.2	...	0.0	0.0	97 604.9	45.0

Tableau 5 - Indicateurs monétaires (suite)

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2008			Réserves de change, or exclu. (millions USD) 2008	
	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)	2006	2007	2008	Niveau	% du PIB	Croissance 2007/2008	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Madagascar	10.3	9.2	11.7	7.1	2 142.3	1 873.1	1 658.1	3 453.5	21.4	22.7	1 009.9	4.1
Malawi	7.9	8.3	7.5	6.5	136.0	140.0	141.6	96.1	16.6	15.1	132.0	1.2
Mali	1.4	9.3	5.6	2.5	522.6	479.2	452.8	1 049.4	27.8	4.3	1 065.2	5.0
Maroc	2.2	3.9	2.2	2.8	8.8	8.2	7.8	733.0	107.6	16.0	24 156.5	7.4
Maurice	8.8	9.8	6.5	5.7	31.7	31.3	28.7	424.6	169.2	9.5	2 055.0	4.8
Mauritanie	7.3	7.4	6.4	6.2	268.6	258.6	243.5	250.5	27.7	18.4	227.2	1.3
Mozambique	8.2	10.4	7.3	6.1	24 982.1	25 671.2	23 985.3	79 324.4	33.8	18.2	1 684.4	3.6
Namibie	6.7	10.3	8.6	7.2	6.8	7.0	8.3	31.3	52.6	16.2	1 359.9	4.1
Niger	0.1	10.9	4.1	4.3	522.6	479.2	452.8	410.6	18.1	14.5	832.0	6.9
Nigeria	5.4	11.0	10.2	10.1	128.7	125.8	117.8	7 397.6	28.9	53.7	62 082.7	15.7
Ouganda	6.1	12.0	9.5	8.6	1 831.5	1 723.5	1 723.3	5 037.0	20.9	31.1	2 663.1	7.2
Rép. Centrafricaine	0.9	9.2	5.6	2.9	522.6	479.2	452.8	111.0	12.5	-6.3	127.8	3.6
Rwanda	9.1	14.4	8.8	7.9	551.7	547.0	546.4	419.3	19.4	11.7	593.5	10.5
São Tomé et Príncipe	18.5	25.9	18.1	12.8	12 448.6	13 536.8	14 699.0	993.7	39.0	21.0
Sénégal	5.9	5.8	4.0	3.4	522.6	479.2	452.8	2 403.4	40.2	21.8	1 458.8	2.9
Seychelles	5.3	37.0	23.4	10.2	5.5	6.7	9.3	5.0	80.5	8.0	94.9	1.0
Sierra Leone	12.1	13.0	11.1	9.0	2 961.9	2 985.2	2 976.7	1 360.1	23.2	20.5	222.4	4.5
Somalie	1 546.7	1 423.7	1 435.7
Soudan	8.8	14.2	8.3	7.4	2.2	2.1	2.2	23.9	19.2	21.0	2 292.0	2.3
Swaziland	8.1	12.6	8.3	6.3	6.8	7.0	8.3	5.8	25.5	10.6	835.0	4.6
Tanzanie	7.0	10.3	9.1	8.4	1 251.9	1 245.0	1 194.3	6 365.9	26.1	22.7	2 689.4	5.6
Tchad	-9.0	8.1	3.2	2.1	522.6	479.2	452.8	462.1	11.9	16.2	1 241.8	16.7
Togo	1.0	8.9	5.3	2.8	522.6	479.2	452.8	510.9	40.0	10.0	614.6	4.6
Tunisie	3.1	5.0	2.9	3.1	1.3	1.3	1.3	33.0	66.9	10.5	8 471.4	4.7
Zambie	10.7	12.9	9.9	7.1	3 603.1	4 002.5	3 761.1	12 598.9	23.4	17.7	1 170.7	2.8
Zimbabwe	6 723.7	2 311 509	164.4	9 675.8	2 654 602 447.2
Afrique	7.5	11.6	8.1	6.5	466 880.3	12.4

Note : * L'indice des prix à la consommation a été modifié par StatSA en février 2009.

Source : Autorités nationales, Perspectives économiques mondiales (octobre 2008) et Statistiques financières internationales (mars 2009) du FMI, estimations et prévisions des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587064458771>

Tableau 6 - Comptes courants, 2007-2010

	Balance commerciale (millions USD)			Balance courante (millions USD)			Balance courante (en % du PIB)					
	2007	2008(e)	2009(p)	2007	2008(e)	2009(p)	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)		
Afrique du Sud	-5 749	-5 588	-4 583	-7 459	-21 142	-20 214	-14 491	-19 881	-7.5	-7.8	-6.4	-7.6
Algérie	34 108	45 699	15 088	16 148	30 386	38 883	7 458	10 058	22.4	24.5	5.6	7.0
Angola	29 115	56 631	19 890	24 779	7 066	15 376	-7 221	-7 054	11.5	12.9	-8.1	-7.0
Bénin	- 643	- 753	- 677	- 805	- 372	- 450	- 494	- 582	-6.7	-7.1	-7.8	-8.3
Botswana	1 622	1 289	1 048	1 004	1 973	1 557	1 280	1 193	16.6	13.5	11.5	10.1
Burkina Faso	- 597	- 789	- 517	- 574	- 618	- 838	- 683	- 755	-9.1	-10.2	-8.7	-9.0
Burundi	- 205	- 244	- 192	- 205	- 116	- 185	- 98	- 150	-12.4	-16.6	-8.4	-12.4
Cameroun	328	1 083	614	625	86	574	50	58	0.4	2.3	0.2	0.2
Cape Vert	- 664	- 891	- 754	- 810	- 132	- 214	- 173	- 128	-8.7	-11.0	-9.6	-6.6
Comores	- 116	- 156	- 154	- 162	- 31	- 45	- 57	- 57	-6.7	-8.1	-9.5	-9.1
Congo	3 190	7 183	4 166	4 901	-1 477	88	-2 850	-2 580	-19.3	0.6	-27.4	-22.6
Congo, Rép. Dém.	208	918	461	754	- 191	84	- 331	- 302	-1.8	0.7	-2.9	-2.2
Côte d'Ivoire	2 545	3 303	2 287	2 260	- 135	514	- 69	- 293	-0.7	2.2	-0.3	-1.3
Djibouti	- 451	- 577	- 539	- 586	- 204	- 318	- 239	- 232	-24.2	-31.1	-20.7	-19.2
Égypte *	-16 291	-23 415	-28 505	-28 738	2 269	889	-2 188	-3 588	1.7	0.5	-1.2	-1.8
Érythrée	- 358	- 363	- 360	- 335	- 49	- 44	- 34	- 5	-3.7	-3.0	-2.1	-0.3
Éthiopie*	-3 943	-5 348	-4 556	-4 501	- 589	-1 170	-1 160	- 922	-3.0	-4.7	-5.0	-3.7
Gabon	4 922	8 295	4 170	4 649	1 707	3 517	- 426	444	14.9	21.3	-3.5	3.4
Gambie	- 172	- 187	- 156	- 163	- 80	- 112	- 61	- 70	-12.5	-18.3	-8.8	-10.0
Ghana	-3 879	-3 974	-2 921	-3 347	-1 885	-1 686	-2 154	-2 930	-12.4	-11.5	-13.1	-17.9
Guinée	- 14	- 86	68	104	- 456	- 658	- 443	- 458	-11.8	-14.3	-9.7	-9.2
Guinée Bissau	- 44	- 84	- 73	- 75	- 8	1	- 56	- 54	-2.2	0.2	-11.6	-10.6
Guinée équatoriale	7 447	11 640	4 994	5 728	110	3 721	- 2	104	1.0	24.0	0.0	1.1
Kenya	-4 258	-6 800	-5 358	-5 481	-1 102	-1 750	- 165	38	-4.1	-4.2	-0.4	0.1
Lesotho	- 799	- 739	- 739	- 715	211	- 59	106	19	12.6	-4.5	8.9	1.4
Liberia	- 291	- 622	- 481	- 502	- 274	- 349	- 73	101	-48.1	-28.8	-5.7	7.0
Libye	27 122	34 408	6 656	6 815	23 785	28 376	2 081	4 517	34.1	32.3	3.3	6.5

Tableau 6 - Comptes courants, 2007-2010 (suite)

	Balance commerciale (millions USD)			Balance courante (millions USD)			Balance courante (en % du PIB)					
	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Madagascar	-1 003	-1 831	-1 506	-1 568	-1 070	-2 119	-1 920	-2 411	-13.9	-25.8	-21.0	-22.9
Malawi	-601	-442	-451	-493	-74	-160	-89	-193	-2.1	-5.3	-2.8	-5.9
Mali	-247	-205	142	-106	-557	-396	-76	-311	-7.9	-4.7	-0.9	-3.7
Maroc	-14 500	-16 787	-13 802	-15 050	-600	-3 313	-1 768	-3 129	-0.8	-3.7	-2.0	-3.1
Maurice	-1 411	-1 995	-1 577	-1 665	-399	-910	-569	-620	-5.3	-9.9	-6.1	-6.4
Mauritanie	23	85	-70	-151	-321	-350	-472	-537	-11.3	-9.3	-13.2	-14.5
Mozambique	-635	-1 739	-2 521	-2 240	-722	-1 716	-1 952	-1 681	-9.0	-11.9	-14.0	-11.2
Namibie	454	-928	-1 047	-1 196	1 572	298	206	125	18.0	3.6	2.7	1.4
Niger	-158	-417	-432	-479	-320	-657	-720	-848	-7.7	-12.8	-15.4	-16.3
Nigeria	26 973	31 517	8 079	9 789	5 873	6 917	-16 721	-13 611	3.5	3.2	-9.1	-6.4
Ouganda	-861	-1 971	-1 494	-1 864	-378	-1 633	-1 199	-1 635	-2.8	-9.8	-7.3	-8.9
Rép. Centrafricaine	-71	-172	-129	-146	-104	-217	-162	-190	-6.1	-9.4	-7.4	-8.1
Rwanda	-404	-488	-444	-492	-168	-303	-254	-301	-5.0	-7.9	-5.9	-6.2
São Tomé et Príncipe	-58	-66	-76	-80	-44	-47	-61	-64	-30.2	-29.6	-34.5	-33.4
Sénégal	-2 329	-2 936	-2 057	-2 249	-1 259	-1 788	-1 057	-1 261	-11.3	-14.2	-8.7	-9.8
Seychelles	-426	-487	-268	-284	-265	-344	-135	-138	-29.1	-40.9	-21.5	-20.0
Sierra Leone	-100	-174	-141	-154	-64	-141	-123	-143	-3.8	-5.9	-4.4	-4.5
Somalie
Soudan	1 133	6 082	-297	237	-7 217	-1 841	-7 243	-9 420	-16.3	-3.4	-13.8	-15.9
Swaziland	-309	-326	-163	-149	-104	201	383	215	-3.6	7.8	15.4	7.9
Tanzanie	-2 634	-3 530	-2 785	-3 504	-1 839	-2 713	-1 912	-2 297	-10.9	-14.8	-9.7	-10.4
Tchad	2 351	2 666	1 420	1 554	-476	491	-163	68	-6.8	8.0	-3.8	1.4
Togo	-499	-619	-444	-506	-159	-197	-27	-59	-6.4	-7.8	-1.1	-2.2
Tunisie	-2 870	-3 552	-3 401	-3 160	-915	-1 764	-1 447	-1 223	-2.6	-4.2	-3.2	-2.5
Zambie	841	41	-1 038	-992	-783	-1 303	-1 811	-1 984	-6.7	-9.1	-17.0	-17.3
Zimbabwe	-21	-165	-3.5
Afrique	74 770	121 557	-15 624	-11 642	28 172	51 481	-61 787	-65 161	2.2	3.3	-4.4	-4.1

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n).

Source : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales (octobre 2008) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587082760313>

Tableau 7 - Exportations, 2007

Trois principaux produits*, et leur part dans les exportations totales**

	Produit I	Produit II	Produit III	Nb de produits dont la part cumulée dans les exportations est supérieure à 75%
Afrique du Sud	Platine sous forme brute ou en poudre (7.6%)	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis: - bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (6.1%)	Or (y compris l'or platiné) sous forme brute. (5.1%)	102
Algérie	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (63.1%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (10.5%)	Gaz naturel liquéfié (9.7%)	3
Angola	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (96.7%)			1
Bénin	Coton, non cardé ni peigné. (29.8%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (20.8%)	Déchets et débris de cuivre. (10.9%)	5
Botswana	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis. Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (56.0%)	Mattes de nickel (21.2%)	Mattes de cuivre (3.7%)	2
Burkina Faso	Coton, non cardé ni peigné. (71.6%)	Graines de sésame (4.3%)	Goyaves, mangues et mangoustans (2.6%)	2
Burundi	Café, non torréfié: - Non décaféiné (62.1%)	Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté dans des emballages excédant 3 kg (4.3%)	Autres thé noir (fermenté) et thés partiellement fermentés (3.4%)	6
Cameroun	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (52.7%)	Bois sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés ou non, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur supérieure à 6 mm. (9.1%)	Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés. (6.1%)	5
Cap-Vert	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons à tête 03.04. (25.4%)	Coton, non cardé ni peigné. (12.9%)	Pâte de cacao, non dégraissée (10.2%)	9
Comores	Bateaux et autres engins flottants à démanteler (31.0%)	Girofles (antofles, clous et griffes) (19.8%)	Huiles essentielles, y compris les bétons et absolues résinoïdes oléorésines d'extraction (19.0%) (19.0%)	4
Congo	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (83.2%)			1
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés (29.4%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (17.0%)	Pâte de cacao, non dégraissée (6.3%)	9
Djibouti	Moutons (26.9%)	Chèvres (24.0%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (14.0%)	4

Tableau 7 - Exportations, 2007 (suite)
Trois principaux produits*, et leur part dans les exportations totales**

	Produit I	Produit II	Produit III	Nb de produits dont la part cumulée dans les exportations est supérieure à 75%
Egypte	Gaz naturel liquéfié (18.2%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (11.6%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (8.7%)	68
Erythrée	Uranium naturel et ses composés (69.1%)	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines et appareils mécaniques (6.4%)	Graines de sésame (3.3%)	2
Ethiopie	Café, non torréfié: - Non décaféiné (42.1%)	Graines de sésame (16.3%)	Fleurs coupées et boutons de fleurs d'un bouquet ou pour ornements, frais (6.5%)	7
Gabon	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (71.8%)	Minerais et concentrés de manganèse (9.6%)		2
Gambie	Noix de cajou: - en coques (36.0%)	Minerais et concentrés de titane. (8.5%)	Huile d'arachide et ses fractions, brutes. (8.5%)	11
Ghana	Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés (45.6%)	Minerais et concentrés de manganèse (8.4%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (4.1%)	10
Guinée Bissau	Noix de cajou: - en coques (91.3%)			1
Guinée	Minerais d'aluminium et concentrés. (52.4%)	Oxyde d'aluminium, autres que artificielles (15.3%)	Minerais de cuivre et leurs concentrés. (7.9%)	3
Guinée Equatoriale	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (87.9%)	Méthanol (alcool méthylique) (3.9%)	Gaz naturel liquéfié (3.2%)	1
Kenya	Fleurs coupées et boutons de fleurs d'un genre, pour bouquets ou pour ornements, frais (13.7%)	Autres thé noir (fermenté) et thés partiellement fermentés (11.8%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (5.9%)	51
Lesotho	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis. Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (28.9%)	Chandails, pull-overs, cardigans, taille-manteaux et articles similaires, en bonneterie, en coton (18.5%)	Pour hommes ou garçons: Costumes tailleurs, ensembles, vestes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en coton (14.5%)	6
Libéria	Tankers (46.1%)	Autres bateaux pour le transport de marchandises et / ou des personnes (21.9%)	Latex de caoutchouc naturel, prévulcanisés ou non (11.6%)	3
Libye	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (86.2%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut(8.9%)		1
Madagascar	Chandails, pull-overs, cardigans, taille-manteaux et articles similaires, en bonneterie, de laine ou de poils fins (12.4%)	Crevettes (10.1%)	Pour femmes ou fillettes: costumes, ensembles, vestes, robes, jupes, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain). (8.0%)	26

Tableau 7 - Exportations, 2007 (suite)

Trois principaux produits*, et leur part dans les exportations totales**

	Produit I	Produit II	Produit III	Nb de produits dont la part cumulée dans les exportations est supérieure à 75%
Malawi	Tabac, partiellement en tige ou non (49.5%)	Sucres bruts sans addition d'arôme (8.8%)	Autres thé noir (fermenté) et thé partiellement fermentés (5.7%)	6
Mali	Coton, non cardé ni peigné. (70.8%)	Goyaves, mangues et mangoustans (4.4%)	Graines de sésame (2.0%)	2
Maroc	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques (5.2%)	Circuits électroniques intégrés et micro: d'autres circuits intégrés monolithiques. (3.8%)	Phosphates de calcium naturel, phosphates de calcium naturel aluminium et crates phosphatées, non broyé. (3.2%)	72
Maurice	T-shirts et autres vestes, bonneterie, en coton (17.5%)	Canne à sucre et saccharose chimiquement pure, sous forme solide. (15.9%)	Préparé de Conserves de Poisson - de thons, listaos et bonites (Sarda spp.) (9.5%)	24
Mauritanie	Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées. Non agglomérés (45.3%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (19.0%)	Mollusques ou invertébrés aquatiques autres que les crustacés, non vivantes, fraîches ou réfrigérées (9.7%)	4
Mozambique	Aluminium non allié (51.3%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (9.9%)	Energie électrique (5.1%)	5
Namibie	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis: bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (20.2%)	Zinc sous forme brute, contenant en poids 99,99% ou plus de zinc. (18.7%)	Uranium naturel et ses composés alloys, dispersions (including cermet), ceramic products and mixtures containing natural uranium (12.1%)	7
Niger	Uranium naturel et ses composés (83.7%)	Peintures, dessins et pastels (2.2%)		1
Nigéria	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (87.5%)	Gaz naturel liquéfié (6.6%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (2.0%)	1
Ouganda	Café, non torréfié: - Non décaféiné (25.6%)	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais ou réfrigérés (12.8%)	Tabac, partiellement en tige ou non (7.3%)	16
République Centrafricaine	Bois bruts, même débarrassé de son écorce et l'aubier, ou grossièrement équarris. (30.3%)	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis. Non triés (21.4%)	Coton, non cardé ni peigné. (16.8%)	4
République Démocratique du Congo	Diamants, même travaillés, mais non montés ni débrutés (24.6%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (14.9%)	Minerais et concentrés de cobalt (14.7%)	6
Rwanda	Café, non torréfié: - Non décaféiné (43.2%)	Minerais de Tins et concentrés. (15.6%)	Autres thé noir (fermenté) et thé partiellement fermentés (13.7%)	4
São Tomé et Príncipe	Cacao en fèves, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (49.5%)	Bâtiments préfabriqués. (4.6%)	Pièces et accessoires (autres que les couvertures, mal-lettes et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines de têtes 84.69 à 84.72. (4.6%)	12

Tableau 7 - Exportations, 2007 (suite)
Trois principaux produits*, et leur part dans les exportations totales**

	Produit I	Produit II	Produit III	Nb de produits dont la part cumulée dans les exportations est supérieure à 75%
Sénégal	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (14.3%)	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques (9.5%)	Huile d'arachide et ses fractions, brutes. (7.1%)	34
Seychelles	Thons, listaos et bonites (Sarda spp.) (47.8%)	Thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) (11.0%)	Autres poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons à tête no 03.04. Listaos ou bonites à ventre rayé (7.9%)	5
Sierra Leone	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis: bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (31.1%)	Minerais d'aluminium et concentrés. (11.7%)	Minerais et concentrés de titane. (11.2%)	8
Somalie	Chèvres (33.7%)	Bovins autres que les reproducteurs de race pure (10.5%)	Bovins - Reproducteurs de race pure (10.4%)	7
Soudan	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (92.3%)	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs. (10.2%)	Mélanges de substances odoriférantes, des types utilisés dans les denrées alimentaires ou les boissons (9.9%)	3
Swaziland	Sucres bruts sans addition d'arôme (12.7%)	Café, non torréfié: - Non décaféiné (7.5%)	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais ou réfrigérés. (7.4%)	25
Tanzanie	Tabac, partiellement en tige ou non (8.5%)	Coton, non cardé ni peigné. (2.3%)	Ciment sous forme de clinker (8.3%)	1
Tchad	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (95.3%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (13.0%)	Allumage de câblage et d'autres ensembles de câblage fixe d'un type utilisé dans les véhicules, aéronefs ou navires (4.6%)	9
Togo	Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés (25.3%)	Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts en coton (5.6%)	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de cobalt (5.3%)	82
Tunisie	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, brut (3.8%)	Minerais de cuivre et leurs concentrés. (6.3%)	Minerais de nickel et leurs concentrés. (9.4%)	4
Zambie	Cuivre affiné: - Cathodes et sections de cathodes (62.1%)	Tabac, partiellement en tige ou non (11.1%)	Caz naturel liquéfié (3.4%) [22.4%]	13
Zimbabwe	Nickel non allié (22.7%)	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autre que brut (4.3%) [4.0%]		37

Notes : * Les produits sont retenus dans ce tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 2 pour cent des exportations totales.

** Les chiffres entre [] représentent les parts de l'Afrique dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Sources : Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rév.1) - Division Statistique des NU, Mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587120622653>

Tableau 8 - Diversification et compétitivité

	Indice de diversification				2007	Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2003-2007	Effet sectoriel	Indice de compétitivité 2003-2007 (%)	Effet compétitivité Global
	2003	2004	2005	2006					
Afrique du Sud	54.1	51.5	50.0	46.7	45.6	24.0	6.0	-1.9	
Algérie	3.1	2.3	2.4	2.3	2.4	35.3	-0.4	15.8	
Angola	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	81.4	17.0	44.5	
Bénin	4.2	3.9	4.8	6.3	6.4	0.1	2.2	-22.0	
Botswana	1.3	1.4	1.4	1.8	2.8	8.2	-9.9	-6.4	
Burkina Faso	2.3	2.5	1.6	1.7	1.9	21.2	-9.7	11.1	
Burundi	2.8	3.4	2.0	5.4	2.6	36.3	3.7	12.7	
Cameroun	4.7	4.0	4.1	3.0	3.3	19.7	3.9	-4.1	
Cape Vert	14.5	13.6	7.9	10.0	9.0	33.1	-8.2	21.4	
Comores	1.7	2.4	4.6	5.6	4.9	3.3	-31.4	14.8	
Congo	1.6	1.5	1.4	1.3	1.4	48.9	15.1	14.0	
Congo, Rép. Dém.	3.4	4.0	4.7	6.2	7.6	22.8	-2.7	5.7	
Côte d'Ivoire	4.8	7.2	7.1	7.7	7.7	6.9	-8.0	-4.9	
Djibouti	13.1	15.0	44.6	23.9	5.9	50.7	-0.8	31.6	
Égypte	22.1	22.0	22.6	14.0	17.2	50.9	4.8	26.2	
Érythrée	31.2	27.8	9.5	22.4	2.1	204.4	-5.7	190.3	
Éthiopie	4.6	4.1	4.2	4.5	4.7	34.0	1.4	12.7	
Gabon	1.7	1.8	1.7	1.9	1.9	18.3	13.2	-14.8	
Gambie	8.2	10.7	6.1	5.2	6.6	6.8	-7.3	-5.8	
Ghana	5.3	5.3	5.2	4.7	4.5	14.7	-5.1	0.0	
Guinée	3.5	3.3	3.1	3.4	3.2	15.9	16.0	-19.9	
Guinée Bissau	2.2	2.3	1.2	1.4	1.2	0.8	-13.0	-6.1	
Guinée équatoriale	1.2	1.1	1.2	1.2	1.3	57.8	14.1	23.8	
Kenya	18.8	18.4	17.9	19.9	21.9	12.0	-3.7	-4.1	
Lesotho	7.3	7.1	7.2	7.9	6.6	13.4	-14.6	5.5	
Liberia	3.1	3.4	3.3	5.0	3.5	1.6	0.6	-18.9	
Libye	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	52.0	17.5	14.6	

Tableau 8 - Diversification et compétitivité (suite)

	Indice de diversification					2007	Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2003-2007	Effet sectoriel	Indice de compétitivité 2003-2007 (%)	Effet compétitivité Global
	2003	2004	2005	2006	2007					
Madagascar	10.5	15.7	19.6	19.5	21.2	3.2	-14.4	-2.3		
Malawi	3.2	3.8	2.9	3.0	3.8	15.4	-9.2	4.8		
Mali	1.5	1.3	1.5	2.9	2.0	1.1	-9.9	-8.9		
Maroc	72.1	71.6	63.0	69.6	67.3	17.8	-4.2	2.1		
Maurice	13.9	11.8	12.3	12.7	13.4	4.4	-6.9	-8.5		
Mauritanie	4.5	4.2	4.1	4.4	3.9	47.9	17.8	10.3		
Mozambique	2.8	2.6	3.1	2.7	3.5	50.8	-1.1	32.1		
Namibie	10.2	7.9	5.9	5.2	9.1	42.4	6.8	24.8		
Niger	2.1	3.7	2.5	2.5	1.4	43.4	21.5	2.1		
Nigeria	1.3	1.2	1.3	1.2	1.3	44.8	16.4	8.5		
Ouganda	7.3	6.7	7.8	8.0	10.4	21.6	-3.8	5.5		
Rép. Centrafricaine	5.4	5.5	4.7	4.6	5.5	0.8	-7.4	-11.7		
Rwanda	2.0	1.7	2.7	2.5	4.1	-1.5	14.9	-36.2		
São Tomé et Príncipe	2.8	5.8	3.8	5.3	3.9	-5.8	-9.8	-15.9		
Sénégal	19.6	19.7	10.4	25.4	22.3	12.7	-4.2	-2.9		
Seychelles	3.2	3.8	4.7	3.2	3.9	-0.2	-1.7	-18.4		
Sierra Leone	4.5	3.4	2.8	5.3	7.3	24.0	-6.6	10.8		
Somalie	11.4	8.5	8.8	9.0	6.6	12.4	-5.4	-2.1		
Soudan	1.6	1.5	1.4	1.3	1.2	55.9	12.4	23.7		
Swaziland	17.2	17.0	18.8	20.0	20.0	15.2	-5.8	1.1		
Tanzanie	27.6	25.5	20.4	31.2	30.1	21.4	-1.1	2.6		
Tchad	2.2	1.4	1.7	1.2	1.1	604.8	-4.8	589.7		
Togo	11.0	9.8	13.3	11.8	9.3	-9.3	3.1	-32.3		
Tunisie	47.1	44.8	43.2	44.3	35.8	20.9	-4.2	5.3		
Zambie	5.8	4.1	3.5	2.3	2.5	98.9	27.9	51.1		
Zimbabwe	11.2	13.6	15.7	15.6	10.8	7.1	9.8	-22.5		
Afrique	7.3	5.8	4.7	3.9	4.1	34.1	8.2	6.0		

Sources : Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 1) - Division Statistiques des Nations Unies, mars 2009, et calculs des auteurs.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587154853003>

Tableau 9 - Prix international des exportations, 2002-2008

Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aluminium	1 349.91	1 431.29	1 715.54	1 898.31	2 569.90	2 638.18	2 572.79
Banane (US)	528.58	374.79	524.58	602.84	677.24	675.81	844.21
Cacao	177.79	175.09	154.98	153.81	159.19	195.23	257.71
Café (Arabica)	135.66	141.54	177.40	253.22	252.21	272.37	308.16
Café (Robusta)	66.18	81.45	79.30	111.45	148.93	190.92	232.09
Caoutchouc (US)	231.28	248.03	284.08
Charbon (Australia)	49.09	65.73	127.10
Coton	101.92	139.91	136.57	121.70	126.66	139.52	157.39
Cuivre	1 559.48	1 779.14	2 865.88	3 678.88	6 722.13	7 118.23	6 955.88
Grumes (Cameroun)	318.48	381.32	526.89
Huile d'arachide	687.08	1 243.17	1 161.00	1 060.44	970.23	1 352.08	2 131.12
Huile de palme	390.25	443.25	471.33	422.08	478.35	780.25	948.54
Maïs	99.27	105.37	111.80	98.67	121.85	163.66	223.12

Tableau 9 - Prix international des exportations, 2002-2008 (suite)

Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Métaux ferreux (c/dmtu)	29.31	31.95	37.90	65.00	77.35	84.70	140.60
Or (\$/toz)	309.97	363.51	409.21	444.84	604.34	696.72	871.71
Pétrole (brut) (\$/bbl)	24.97	28.85	38.30	54.43	65.39	72.70	97.64
Phosphates (pierre) (\$/mt)	40.38	38.00	40.98	42.00	44.21	70.93	345.59
Plomb (c/kg)	45.27	51.50	88.65	97.64	128.97	258.00	209.07
Poisson (farine de) (\$/mt)	605.92	610.71	648.58	730.96	1 166.33	1 177.25	1 133.08
Sucre (CEE) (cents/kg)	54.92	59.72	66.97	66.54	64.56	68.09	69.69
Sucre (Libre marché) (c/kg)	15.18	15.63	15.80	21.79	32.59	22.22	28.21
Sucre (US) (cents/kg)	46.14	47.37	45.47	46.93	48.76	45.77	46.86
Tabac (\$/mt)	2 744.50	2 646.10	2 740.20	2 790.00	2 740.00	2 917.00	3 270.12
Thé (Mombasa) (c/kg)	149.21	154.36	155.42	147.75	195.23	166.49	221.76
Thé (Moyenne 3 enchères) (c/kg)	150.60	151.66	168.56	164.71	187.21	203.61	242.05

Sources : Banque mondiale, Global Commodity Price Prospects, mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587173026742>

Tableau 10 - Investissements directs étrangers, 2002-2007 (millions USD)

	IDE Entrées						IDE Sorties						IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE *	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006
Afrique du Sud	1573	734	799	6644	-527	5692	-399	565	1352	930	6725	3727	16.10	-1.20	11.50	74	
Algérie	1065	634	882	1081	1795	1665	100	14	258	23	35	290	4.70	6.30	5.10	68	
Angola	1672	3505	1449	-1304	-38	-1500	29	24	35	219	191	331	-52.70	-0.60	-17.80	76	
Bénin	14	45	64	53	53	48	1	0	-1	0	-2	-1	6.30	5.80	4.60	138	
Botswana	405	420	392	281	489	495	43	207	-39	56	51	51	14.70	26.90	24.40	78	
Burkina Faso	15	29	14	34	34	600	2	2	-9	0	1	-3	2.70	2.40	37.00	127	
Burundi	0	0	0	1	0	0	0	0	0.50	
Cameroun	602	383	319	225	309	284	-33	4	2	-9	-1	-2	6.70	7.80	6.20	112	
Cape Vert	39	34	68	82	131	177	...	1	0	21.90	30.30	33.80	...	
Comores	0	1	1	1	1	1	1.60	1.30	1.60	...	
Congo	131	321	-13	724	344	352	4	2	5	3	3	4	47.50	18.30	18.90	97	
Congo, Rép. Dém.	117	158	10	-76	-116	720	-2	0	0	-7.50	-8.40	44.80	139	
Côte d'Ivoire	213	165	283	312	319	427	-4	23	-26	52	-27	0	18.30	17.90	21.20	128	
Djibouti	4	14	39	59	164	195	42.00	111.40	121.70	...	
Égypte	647	237	2157	5376	10043	11578	28	21	159	92	148	665	32.20	49.80	42.70	83	
Érythrée	20	22	-8	-1	0	-3	-0.60	0.20	-1.20	...	
Ethiopie	255	465	545	265	545	254	11.40	20.80	7.60	134	
Gabon	37	206	194	60	268	269	-32	-57	-25	65	106	57	3.30	13.10	11.20	99	
Gambie	43	15	49	45	71	64	37.30	57.80	40.20	115	
Ghana	59	105	139	145	636	855	-2	11	-1	4.60	19.40	22.30	113	
Guinée	30	83	98	105	108	111	0	...	-1	-5	23.40	20.00	13.70	132	
Guinée Bissau	4	4	2	9	18	7	1	1	-8	1	0	-4	19.80	35.10	12.40	...	
Guinée équatoriale	323	1444	1651	1873	1656	1726	71.20	52.50	44.70	...	
Kenya	28	82	46	21	51	728	7	2	4	10	24	36	0.60	1.20	13.10	126	
Lesotho	27	42	53	57	92	106	0	0	0	11.20	15.50	16.70	...	
Liberia	3	372	237	-1384	-205	42	403	173	304	437	346	363	-1587.00	-242.30	41.60	...	
Libye	145	143	357	1038	2013	2541	-136	63	-286	128	-534	-479	14.40	23.00	25.30	35	

Tableau 10 - Investissements directs étrangers, 2002-2007 (millions USD) (suite)

	IDE Entrées							IDE Sorties							IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE* 2006
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007			
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007			
Madagascar	61	95	95	86	294	997	...	-5	7.60	24.60	62.30	131		
Malawi	17	66	108	27	30	55	0	1	2	1	1	1	14.30	15.90	26.20	137		
Mali	244	132	101	224	83	360	2	1	1	-1	1	1	26.40	7.60	30.10	123		
Maroc	481	2314	895	1653	2450	2577	28	12	31	74	445	652	9.80	13.00	12.20	91		
Maurice	32	62	11	42	105	339	9	-5	32	48	10	58	3.10	6.70	17.90	...		
Mauritanie	67	102	392	814	155	153	...	-1	4	2	5	4	97.80	19.50	19.00	...		
Mozambique	347	337	245	108	154	427	0	0	0	0	0	0	8.50	9.10	22.60	104		
Namibie	181	149	226	348	387	697	-5	-10	-22	-13	-12	-3	22.20	23.60	39.90	95		
Niger	2	11	20	30	51	27	-2	0	7	-4	-1	1	5.60	7.70	3.50	133		
Nigeria	2040	2171	2127	4978	13956	12454	172	167	261	200	228	261	36.70	88.50	69.60	88		
Ouganda	185	202	295	380	400	368	17.60	15.80	12.30	117		
Rép. Centrafricaine	4	13	15	17	18	27	1	21.50	22.40	29.00	...		
Rwanda	2	3	11	14	16	67	14	13	3.20	3.30	12.20	135		
São Tomé et Príncipe	4	3	4	16	38	35	15	3	3	64.10	74.50	59.90	...		
Sénégal	78	52	77	45	220	78	34	3	13	-8	10	9	2.00	9.10	2.70	122		
Seychelles	48	58	38	86	146	248	9	8	8	7	8	9	81.20	132.40	246.00	...		
Sierra Leone	10	9	61	83	59	81	...	1	-8	0	104.80	69.20	81.70	114		
Somalie	0	-1	-5	24	96	141	5.10	19.80	26.00	...		
Soudan	713	1349	1511	2305	3541	2436	7	11	41.30	42.20	22.90	121		
Swaziland	92	-61	71	-50	36	37	-1	16	-1	-24	2	3	-9.80	7.70	7.50	...		
Tanzanie	388	308	331	568	522	600	0	2	...	-6	20	5	20.00	17.70	17.90	120		
Tchad	924	713	495	613	700	603	0	0	48.20	45.40	34.80	...		
Togo	53	34	59	77	77	69	2	-6	-13	-15	-14	-25	18.80	16.70	13.30	130		
Tunisie	821	584	639	782	3312	1618	7	5	4	13	33	20	12.10	45.50	19.60	66		
Zambie	303	347	364	357	616	984	19.90	22.80	35.60	129		
Zimbabwe	26	4	9	103	40	69	3	0	0	1	0	3	202.00	39.80	153.80	141		
Afrique	14592	18719	18020	29459	45754	52982	270	1245	2050	2282	7829	6055	16.30	21.40	21.30	...		

Note : * L'index potentiel est calculé sur la base de 12 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.
Source : CNUCED, FDI Base de données en ligne, mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587211660214>

Tableau 11 - Flux d'aide*, 2002-2007 (millions USD)

	APD nette totale, tous donneurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Afrique du Sud	505	641	628	680	720	794	375	477	459	466	561	597	128	163	168	214	159	196
Algérie	328	234	315	348	208	390	123	169	235	266	205	289	63	68	80	70	-4	93
Angola	414	493	1 144	423	171	241	286	372	1 016	248	-55	86	129	122	131	176	124	137
Bénin	221	301	391	348	375	470	140	196	210	208	228	238	78	106	181	141	147	229
Botswana	37	28	46	48	66	104	37	27	32	30	36	64	2	2	16	20	31	42
Burkina Faso	477	522	643	696	870	930	230	266	331	338	386	412	202	253	306	349	474	503
Burundi	172	227	359	364	415	466	85	121	186	180	222	200	87	106	173	183	193	266
Cameroun	657	895	780	414	1 689	1 933	436	752	572	331	1 505	1 697	220	143	207	81	179	227
Cape Vert	92	143	143	162	138	163	43	90	91	104	99	114	50	53	52	55	38	49
Comores	32	24	25	23	30	44	11	11	14	15	20	20	17	13	12	8	10	25
Congo	1 175	5 417	1 826	1 782	2 049	1 217	351	5 009	1 165	990	1 500	788	824	407	661	794	549	427
Congo, Rép. Dém.	57	69	115	1 429	259	127	41	34	48	1 344	169	48	15	35	68	85	89	78
Côte d'Ivoire	1 068	254	161	97	251	165	831	281	197	129	199	112	236	-28	-36	-32	51	53
Djibouti	78	79	64	76	117	112	37	37	39	54	89	75	39	39	27	23	26	37
Égypte	1 237	987	1 456	995	873	1 083	1 124	775	1 176	663	537	787	83	84	260	242	287	214
Érythrée	230	316	263	354	129	155	121	185	177	226	63	45	96	131	90	132	67	107
Éthiopie	1 303	1 600	1 809	1 916	1 948	2 422	489	1 033	1 025	1 184	1 024	1 242	780	534	747	702	899	1 147
Gabon	72	-11	40	52	31	48	49	-41	24	29	32	34	22	30	16	23	-1	13
Gambie	60	63	55	61	74	72	18	20	12	15	25	33	40	40	43	46	43	36
Ghana	658	968	1 403	1 146	1 176	1 151	405	471	913	602	595	708	247	483	470	526	580	440
Guinée	250	242	273	199	161	224	126	135	178	126	103	122	118	107	95	61	55	92
Guinée Bissau	59	145	76	66	82	123	26	98	29	27	39	44	34	48	48	39	43	79
Guinée équatoriale	20	21	29	38	26	31	14	18	23	30	19	26	7	3	6	9	7	6
Kenya	391	521	654	767	943	1 275	288	320	471	510	760	824	93	199	185	244	167	448
Lesotho	76	79	96	69	72	130	30	33	35	40	38	62	48	47	61	30	34	68
Liberia	52	107	213	232	268	696	27	70	163	144	187	226	25	36	50	87	80	469
Libye**	0	0	0	24	37	19	0	0	0	17	33	15	0	0	0	3	3	2

Tableau 11 - Flux d'aide*, 2002-2007 (millions USD) (suite)

	APD nette totale, tous donateurs confondus							APD nette totale, pays CAD							APD nette totale, organismes multilatéraux						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007			
Madagascar	371	543	1 250	914	750	892	126	225	685	498	261	387	246	319	566	417	485	499			
Malawi	376	515	504	581	684	735	225	309	308	325	398	401	142	204	194	254	274	323			
Mali	475	554	582	704	825	1 017	257	272	328	371	398	558	164	284	255	327	418	455			
Maroc	486	539	707	693	1 044	1 090	217	336	394	287	567	628	135	157	244	315	361	344			
Maurice	24	-15	32	34	19	75	4	-18	15	22	9	44	20	3	20	11	12	33			
Mauritanie	355	249	189	183	190	364	147	136	83	105	94	133	210	116	105	77	96	229			
Mozambique	2 218	1 049	1 243	1 290	1 605	1 777	1 661	697	731	760	938	1 073	555	349	508	528	663	681			
Namibie	134	146	173	114	145	205	85	110	124	88	106	144	47	33	34	22	38	60			
Niger	299	461	547	520	514	542	114	245	306	254	235	233	181	216	242	266	279	307			
Nigeria	294	308	577	6 401	11 432	2 042	215	200	315	5 932	10 820	1 385	81	109	263	470	611	656			
Ouganda	732	999	1 217	1 195	1 549	1 728	466	587	684	691	938	1 002	260	411	532	502	608	721			
Rép. Centrafricaine	60	51	110	90	133	176	40	32	55	60	65	118	20	19	55	30	68	58			
Rwanda	358	335	490	574	586	713	199	213	217	281	321	374	159	121	273	292	264	337			
São Tomé et Príncipe	26	38	33	32	22	36	19	25	22	18	18	31	7	12	12	14	3	5			
Sénégal	449	454	1 053	686	826	843	243	314	755	444	509	451	196	143	299	243	305	360			
Seychelles	8	9	10	15	14	3	4	5	6	8	7	1	4	3	3	7	8	2			
Sierra Leone	383	337	376	348	344	535	225	208	163	129	180	381	155	125	212	220	164	154			
Somalie	191	174	199	238	392	384	102	114	140	145	263	257	44	60	58	93	126	124			
Soudan	343	613	992	1 824	2 052	2 104	232	332	848	1 455	1 518	1 666	60	278	119	320	447	324			
Swaziland	22	34	22	47	35	63	7	13	7	21	12	12	12	20	14	26	23	51			
Tanzanie	1 257	1 721	1 765	1 489	1 825	2 811	909	966	1 029	858	992	1 831	351	755	734	619	832	973			
Tchad	231	251	330	380	284	352	67	96	163	162	153	223	162	155	164	214	128	128			
Togo	51	50	65	82	79	121	39	46	52	59	55	65	9	2	12	23	24	57			
Tunisie	265	298	327	364	432	310	145	208	231	269	287	194	77	95	95	103	154	126			
Zambie	794	755	1 128	1 165	1 426	1 045	360	592	746	823	1 115	713	432	157	379	340	309	331			
Zimbabwe	199	186	187	374	279	465	178	161	166	187	200	371	21	25	20	187	79	93			
Afrique, non spécifiée	1 554	2 107	2 404	2 379	2 828	3 706	1 341	1 758	1 944	2 024	2 411	2 946	174	345	459	354	375	683			
Afrique	21 675	27 127	29 520	35 525	43 492	38 720	13 367	19 142	19 334	24 589	31 490	24 529	7 608	7 743	9 987	10 586	11 484	13 600			

Note : APD : Aide Publique au Développement.

CAD : Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

* Déboursement net.

** La Libye a fait partie des pays AP (Aide publique) de 2000 à 2004 et a été ensuite réinclue en 2005.

Source : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587221286224>

Tableau 12 - Indicateurs de la dette extérieure

Pays	Dette extérieure totale fin d'année 2007			Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)			Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)					
	Total (millions USD)	Dont:		2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)	
		Multilatérale	Bilatérale									Privée
Afrique du Sud	75 275	0.7	6.0	93.3	26.5	34.0	44.4	44.3	8.8	8.1	8.8	8.7
Algérie	5 123	2.5	72.1	25.4	3.8	2.8	3.1	2.7	2.4	1.7	1.5	1.2
Angola	8 556	3.3	44.6	52.1	13.9	7.4	11.9	10.9	8.0	2.8	2.8	2.7
Bénin	665	60.2	39.8	0.0	12.1	13.2	15.7	16.3	4.4	5.9	7.2	8.0
Botswana	1 294	64.3	0.0	35.7	10.9	11.9	13.8	14.5	16.1	16.1	16.8	17.3
Burkina Faso	1 338	67.5	32.5	0.0	19.8	21.4	26.7	29.9	6.5	5.9	4.7	4.7
Burundi	1 499	80.9	18.9	0.2	160.1	131.3	36.4	37.7	77.6	49.9	1057.7	2.8
Cameroun	1 132	19.0	71.0	10.0	5.5	5.7	7.8	8.5	10.7	7.5	7.7	7.5
Cape Vert	921	75.3	0.0	24.7	60.7	50.2	57.3	53.8	8.0	7.2	7.0	6.6
Comores	281	78.1	21.9	0.0	60.3	49.8	44.7	41.3	63.1	12.1	10.1	10.6
Congo	5 936	9.3	81.3	9.4	77.6	44.8	56.9	50.4	6.3	3.9	2.7	2.2
Congo, Rép. Dém.	5 219	30.6	69.4	0.0	50.1	40.8	44.8	38.3	7.7	4.3	4.1	1.8
Côte d'Ivoire	20 245	24.9	33.1	42.0	103.4	83.2	84.7	81.2	9.6	9.3	9.2	9.0
Djibouti	504	74.7	25.3	0.0	59.8	52.6	53.1	56.4	6.7	6.7	6.6	6.6
Égypte	30 906	17.3	69.1	13.6	23.4	17.5	15.9	13.7	6.6	5.6	5.2	5.0
Érythrée	850	0.0	64.6	59.2	56.9	55.3	28.9	26.4	24.4	15.1
Éthiopie	2 292	52.6	43.5	3.9	11.8	11.0	18.6	23.5	5.7	3.9	3.4	6.7
Gabon	4 252	8.0	68.7	23.3	37.2	13.4	17.7	15.9	10.1	23.8	4.1	3.5
Gambie	314	78.1	0.0	21.9	48.7	56.4	56.5	62.4	193.9	23.7	24.0	23.9
Ghana	5 749	35.1	27.3	37.6	37.9	46.2	47.7	54.8	2.9	3.1	2.5	2.6
Guinée	3 242	57.5	42.0	0.5	83.8	66.7	30.7	27.7	8.6	20.4	223.7	4.8
Guinée Bissau	1 013	67.4	32.5	0.1	284.5	235.5	223.6	160.3	7.7	11.4	426.9	9.7
Guinée équatoriale	136	70.1	28.8	1.1	1.3	0.8	1.4	1.2	0.4	0.1	0.0	0.0
Kenya	5 333	48.9	46.6	4.5	19.8	13.1	14.0	13.7	5.8	4.7	4.0	4.2
Lesotho	687	86.4	5.1	8.5	41.1	53.8	63.0	58.1	4.7	4.1	4.1	3.5
Liberia	4 725	7.8	92.2	0.0	829.8	388.8	365.7	7.1
Libye	5 574	42.6	8.0	6.3	8.9	8.0

Tableau 12 - Indicateurs de la dette extérieure (suite)

Pays	Dette extérieure totale fin d'année 2007		Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (millions USD)	Dont: Bilatérale Privée (en pourcentage du total)	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)	2007	2008 (e)	2009 (p)	2010 (p)
Madagascar	1 996	28.3	25.9	28.7	29.0	28.1	1.3	1.5	3.1	3.8
Malawi	518	44.7	14.7	22.9	26.5	31.5	4.6	4.0	3.5	3.1
Mali	1 577	53.5	22.4	22.2	26.5	28.4	6.4	2.9	3.6	4.0
Maroc	17 852	38.6	23.8	20.5	20.9	19.7	9.9	8.1	5.6	5.2
Maurice	741	87.7	9.9	8.9	10.1	11.7	3.9	3.3	3.6	3.2
Mauritanie	2 709	46.2	95.5	56.6	61.6	69.4	0.8	1.0	2.3	2.7
Mozambique	4 557	0.0	56.5	34.5	38.3	38.5	44.4	17.1	17.9	20.2
Namibie	2 220	...	25.5	29.9	31.5	27.6	3.6	2.0	2.2	3.0
Niger	682	31.4	16.3	15.4	21.2	22.9	12.1	20.1	19.9	21.1
Nigeria	3 654	65.2	2.2	1.7	2.5	2.6	3.4	2.5	2.9	3.1
Ouganda	1 468	16.5	10.8	11.3	14.7	15.5	4.0	3.5	2.7	3.8
Répub. Centrafricaine	971	38.7	56.7	42.6	44.5	38.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Rwanda	579	18.5	17.4	17.3	21.0	24.2	3.0	1.9	1.8	2.0
São Tomé et Príncipe	154	77.6	105.7	70.0	65.5	62.3	1626.2	302.8	6.4	6.0
Sénégal	4 786	54.3	42.8	44.0	50.6	51.7	6.5	5.8	6.7	7.0
Seychelles	668	33.7	73.2	88.5	124.7	118.6	10.0	9.1	10.7	6.5
Sierra Leone	335	0.0	20.2	14.0	11.8	10.5	4.4	1.2	1.6	1.9
Somalie	2 944	72.5
Soudan	31 873	15.6	71.8	63.3	69.8	65.4	1.9	3.8	4.4	4.0
Swaziland	507	11.8	17.5	20.1	20.9	19.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Tanzanie	6 673	46.5	39.7	37.3	35.5	32.6	132.1	1.1	1.3	1.2
Tchad	2 057	85.2	29.3	34.7	50.9	48.2	2.1	1.8	1.8	2.1
Togo	2 143	51.4	85.9	75.5	75.5	45.6	0.5	1.6	2.7	2.5
Tunisie	20 162	30.9	56.8	49.6	49.2	47.9	13.0	10.0	9.6	9.5
Zambie	674	70.9	5.8	5.5	8.6	9.4	1.3	1.1	0.9	0.6
Zimbabwe	5 643	12.2	119.5	8.8
Afrique	311 203	36.6	23.6	20.4	24.2	23.0	7.0	4.7	5.0	4.2

Sources : Département Statistiques de la BAfD; Perspectives économiques mondiales du FMI (octobre 2008) ; GDF base de données en ligne, Banque mondiale, (mars 2009).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587272578668>

Tableau 13 - Indicateurs démographiques

	Population totale (milliers)		Population urbaine (% du total)		Population Ratio hommes pour 100 femmes		Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000)		Taux de fécondité total		Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)		Distribution par âge (%)		
	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2000-2005	2005-2010	2008	2008	2008	2008	2008	2008	0-14	15-64	65+
Afrique du Sud	49 668	60.7	97.2	97.2	1.4	1.0	47.9	2.5	70	30.8	64.9	4.4					
Algérie	34 373	65.3	101.9	101.9	1.5	1.7	30.4	2.4	32	27.7	67.6	4.6					
Angola	18 021	56.7	97.2	97.2	3.0	2.7	116.3	5.8	203	45.3	52.3	2.5					
Bénin	8 662	41.2	101.7	101.7	3.3	3.2	84.1	5.4	119	43.2	53.6	3.2					
Botswana	1 921	59.7	99.6	99.6	1.3	1.5	36.5	2.9	54	33.7	62.6	3.7					
Burkina Faso	15 234	19.5	99.7	99.7	3.3	3.4	79.6	5.9	156	46.2	51.8	2.0					
Burundi	8 074	10.4	96.0	96.0	2.6	2.9	97.5	4.6	164	39.0	58.2	2.8					
Cameroun	19 088	56.8	99.9	99.9	2.3	2.3	86.2	4.6	143	41.1	55.4	3.6					
Cape Vert	499	59.7	100.7	100.7	1.7	1.4	25.2	2.7	30	36.9	58.7	4.3					
Comores	661	28.0	100.7	100.7	2.2	2.3	47.5	4.0	61	38.2	58.7	3.1					
Congo	3 615	61.3	99.6	99.6	2.4	1.9	79.4	4.4	129	40.7	55.5	3.8					
Congo, Rép. Dém.	20 591	48.8	104.0	104.0	2.2	2.3	86.1	4.6	122	40.9	55.3	3.8					
Côte d'Ivoire	64 257	33.9	98.2	98.2	3.0	2.8	115.3	6.0	196	47.0	50.4	2.6					
Djibouti	849	87.4	99.9	99.9	2.0	1.8	84.1	3.9	124	36.6	60.2	3.2					
Égypte	81 527	42.7	101.2	101.2	1.9	1.8	34.2	2.9	40	32.5	63.0	4.5					
Érythrée	4 927	20.6	96.6	96.6	4.0	3.1	53.5	4.6	74	41.5	56.0	2.4					
Éthiopie	80 713	16.9	99.0	99.0	2.6	2.6	78.1	5.3	129	43.9	53.0	3.1					
Gabon	1 448	85.2	99.7	99.7	2.1	1.8	50.5	3.3	79	36.7	58.9	4.3					
Gambie	1 660	56.5	98.4	98.4	3.2	2.7	76.1	5.1	115	42.5	54.7	2.8					
Ghana	23 351	50.0	102.7	102.7	2.3	2.1	72.7	4.3	116	38.7	57.7	3.6					
Guinée	9 833	34.4	102.0	102.0	1.9	2.3	97.2	5.4	145	42.9	53.8	3.2					
Guinée Bissau	1 575	29.8	98.1	98.1	2.4	2.2	113.0	5.7	194	42.7	53.9	3.4					
Guinée équatoriale	659	39.3	98.3	98.3	2.8	2.6	98.7	5.3	167	41.2	55.8	3.0					
Kenya	38 765	21.6	99.9	99.9	2.6	2.6	63.4	4.9	102	42.8	54.6	2.7					
Lesotho	2 049	25.4	89.2	89.2	1.1	0.9	69.1	3.3	103	39.2	56.1	4.7					
Liberia	3 793	60.2	98.7	98.7	3.3	4.1	94.1	5.1	138	42.9	54.0	3.1					
Libye	6 294	77.5	107.2	107.2	2.0	2.0	17.8	2.7	19	30.2	65.7	4.1					

Tableau 13 - Indicateurs démographiques (suite)

	Population totale (milliers)		Population urbaine (% du total)		Ratio hommes pour 100 femmes		Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000)		Taux de fécondité total		Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)		Distribution par âge (%)		
	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2000-2005	2005-2010	2008	2008	2008	2008	2008	2008	0-14	15-64	65+
Madagascar	19 111	29.5	99.2	99.2	2.8	2.7	64.3	4.7	99	43.3	53.7	3.1					
Malawi	14 846	18.8	98.7	98.7	2.9	2.8	82.5	5.5	119	46.4	50.5	3.1					
Mali	12 706	32.2	97.5	97.5	2.3	2.4	105.7	5.5	189	44.2	53.4	2.3					
Maroc	31 606	56.0	96.6	96.6	1.1	1.2	29.9	2.4	35	28.8	65.9	5.3					
Maurice	1 280	42.4	98.3	98.3	0.9	0.7	14.4	1.8	17	23.2	69.8	7.0					
Mauritanie	3 215	40.9	102.8	102.8	2.7	2.4	72.3	4.5	119	39.8	57.6	2.6					
Mozambique	22 383	36.9	94.4	94.4	2.6	2.3	88.7	5.1	150	44.1	52.7	3.2					
Namibie	2 130	36.8	97.1	97.1	1.9	1.9	34.4	3.4	50	37.4	59.0	3.6					
Niger	14 704	16.5	100.3	100.3	3.4	3.9	87.5	7.1	170	49.7	48.3	2.0					
Nigeria	151 212	48.4	100.4	100.4	2.4	2.3	108.7	5.3	186	42.7	54.2	3.1					
Ouganda	31 657	13.0	100.3	100.3	3.2	3.3	73.3	6.3	121	49.0	48.4	2.6					
Rép. Centrafricaine	4 339	38.5	96.5	96.5	1.8	1.9	104.9	4.8	178	40.9	55.2	3.9					
Rwanda	9 721	18.3	93.8	93.8	2.4	2.7	98.9	5.4	153	42.2	55.3	2.5					
São Tomé et Príncipe	160	60.6	98.1	98.1	1.7	1.6	71.9	3.8	94	40.9	55.0	4.1					
Sénégal	12 211	42.3	98.4	98.4	2.6	2.6	58.1	5.0	119	43.8	53.8	2.4					
Seychelles	84	54.3	101.3	101.3	0.4	0.5	19.3	2.1	23	24.5	68.4	7.1					
Sierra Leone	5 560	37.7	94.8	94.8	3.8	2.7	102.6	5.2	146	43.3	54.9	1.9					
Somalie	8 926	36.5	98.3	98.3	2.4	2.3	108.4	6.4	178	44.9	52.4	2.7					
Soudan	41 348	43.5	101.4	101.4	2.1	2.2	68.2	4.2	110	39.5	56.9	3.6					
Swaziland	1 168	24.9	95.4	95.4	0.8	1.3	65.0	3.5	100	40.0	56.7	3.3					
Tanzanie	42 484	25.5	99.3	99.3	2.7	2.9	63.5	5.6	104	44.7	52.3	3.1					
Tchad	10 914	26.6	98.8	98.8	3.5	2.8	129.4	6.2	210	45.8	51.3	2.9					
Togo	6 459	42.0	98.0	98.0	2.7	2.5	70.9	4.3	97	40.2	56.3	3.5					
Tunisie	10 169	66.5	101.2	101.2	0.9	1.0	19.5	1.8	22	23.7	69.6	6.7					
Zambie	12 620	35.4	99.5	99.5	2.3	2.4	92.8	5.8	157	46.2	50.7	3.0					
Zimbabwe	12 463	37.3	93.6	93.6	0.0	0.3	56.7	3.4	92	40.2	55.7	4.0					
Afrique	987 092	39.1	99.4	99.4	2.3	2.3	81.8	4.6	134	40.6	56.0	3.4					

Sources : Nations Unies, Division de la population, Département de l'économie et des affaires sociales, World Population Prospects, The 2008 Revision, Special Extract.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/58278775624>

Tableau 14 - Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

	Seuil national de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Seuil international de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)		
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1 USD	Inférieur à 2 USD	Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %	Supérieure à 10 %
Afrique du Sud	2006	43.2	2000	26.2	34.1	2000	57.8	1.3	44.9
Algérie	2000	15.0	1995	0.9	...	1995	35.3	2.8	26.9
Angola	2001	94.3	57.0	68.0	2000	54.3	...	2000	58.6	0.6	44.7
Bénin	2003	52.3	19.9	46.4	2003	47.3	73.7	2003	38.6	2.9	31.0
Botswana	1994	30.3	1994	31.2	...	1994	61.0	1.3	51.2
Burkina Faso	2003	52.3	19.9	46.4	2003	56.5	81.0	2003	39.6	3.0	32.4
Burundi	2006	37.0	...	36.2	2006	81.3	87.6	2006	33.3	4.1	28.0
Cameroun	2001	49.9	22.1	40.2	2001	32.8	50.6	2001	44.6	2.4	35.5
Cape Vert	2002	55.1	25.0	36.7	2001	20.6	...	2001	50.5	1.8	40.3
Comores	2004	46.1	...	2004	64.3	0.9	55.2
Congo	2005	65.1	40.4	50.7	2005	54.1	...	2005	47.3	2.1	37.1
Congo, Rép. Dém.	2005	71.3	2006	59.2	...	2006	44.4	2.3	34.7
Côte d'Ivoire	2008	62.5	29.5	48.9	2002	23.3	48.8	2002	48.4	2.0	39.6
Djibouti	2002	42.1	2002	18.8	...	2002	40.0	2.3	30.7
Égypte	2005	19.6	2005	2.0	43.9	2005	32.1	3.9	27.6
Érythrée	1993-1994	53.0
Éthiopie	2004/2005	38.7	2005	39.0	77.8	2005	29.8	4.1	25.6
Gabon	2005	45.0	30.0	33.0	2005	4.8	...	2005	41.5	2.5	32.7
Gambie	2003	63.0	...	61.3	2003	34.3	82.9	2003	47.3	2.0	36.9
Ghana	2006	39.2	10.8	28.5	2006	30.0	78.5	2006	42.8	1.9	32.5
Guinée	2007	53.0	2003	70.1	50.2	2003	43.3	2.4	34.4
Guinée Bissau	2002	65.7	2002	48.8	96.7	2002	35.5	2.9	28.0
Guinée équatoriale	2006	76.8
Kenya	2005-06	49.1	33.7	45.9	2005	19.7	58.3	2005	47.7	1.8	37.8
Lesotho	2007	64.0	2003	43.4	56.1	2003	52.5	1.0	39.4
Liberia	2007	64.0	2007	83.7	...	2007	52.6	2.4	30.1
Libye	2000-05	14.0

Tableau 14 - Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu (suite)

	Seuil national de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Seuil international de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)		
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1 USD	Inférieur à 2 USD	Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %	Supérieure à 10 %
Madagascar	2006	67.5	2005	67.8	85.1	2005	47.2	2.6	41.5
Malawi	2006	47.0	25.0	45.0	2004	73.9	76.1	2004	39.0	2.9	31.7
Mali	2005	47.5	2006	51.4	90.6	2006	39.0	2.7	30.5
Maroc	2004	22.0	7.9	14.2	2007	2.5	14.3	2007	40.9	2.7	33.2
Maurice	2006	38.9
Mauritanie	2000	61.2	25.4	46.3	2000	21.2	63.1	2000	39.0	2.5	29.6
Mozambique	2002/03	55.3	51.5	54.1	2003	74.7	78.4	2003	47.1	2.1	39.2
Namibie	2004	28.0	2004	32.8	55.8	2004	60.0	0.6	65.0
Niger	1993	66.0	52.0	63.0	2005	65.9	85.3	2005	43.9	2.3	35.7
Nigeria	2006	54.4	2004	64.4	90.8	2004	42.9	2.0	32.4
Ouganda	2006	31.3	2005	51.5	...	2005	42.6	2.6	34.1
Rép. Centrafricaine	2003	50.2	2003	62.4	...	2003	43.6	2.1	33.0
Rwanda	2000	62.5	41.5	56.9	2000	57.0	83.7	2000	46.7	2.3	38.2
São Tomé et Príncipe	2001	53.8
Sénégal	2001	53.9	2005	33.5	63.0	2005	39.2	2.5	30.1
Seychelles
Sierra Leone	2004	79.0	56.4	70.2	2003	53.4	74.5	2003	42.5	2.6	33.6
Somalie
Soudan
Swaziland	2001	75.0	...	69.2	2001	62.9	22.5	2001	50.7	1.8	40.8
Tanzanie	2007	33.3	2000	88.5	89.9	2000	34.6	3.1	27.0
Tchad	2003	67.0	63.0	64.0	2003	61.9	...	2003	39.8	2.6	30.8
Togo	2006	61.7	2006	38.7	...	2006	34.4	3.3	27.1
Tunisie	2005	3.8	2000	2.6	6.6	2000	40.8	2.4	31.6
Zambie	2006	64.0	2004	64.3	94.1	2004	50.7	1.3	38.9
Zimbabwe	1995-96	48.0	7.9	34.9	2004	61.9	...	2004	50.1	1.8	40.3

Notes : * Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Sources : Autorités nationales et Banque mondiale (2008), Rapport sur le Développement dans le Monde, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587306883754>

Tableau 15 - Accès aux services

	Télécommunications				Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable		Accès à l'assainissement				
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants		Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants		Consommation finale (GWh)		Total		Total				
	2000	2007	2000	2007	2000	2006	2006	2006	Urbain	Rural			
Afrique du Sud	10.93	9.56	18.37	87.1	5.29	162 516	198 114	93	100	82	59	66	49
Algérie	5.77	9.06	0.28	81.4	0.49	18 592	26 456	85	87	81	94	98	87
Angola	0.47	0.63	0.19	29.1	0.11	1 157	2 372	51	62	39	50	79	16
Bénin	0.71	1.23	0.77	21.1	0.21	399	602	65	78	57	30	59	11
Botswana	7.86	7.28	12.85	61.2	2.89	1 959	2 544	96	100	90	47	60	30
Burkina Faso	0.45	0.64	0.21	10.9	0.08	72	97	66	13	41	6
Burundi	0.30	0.41	0.24	2.9	0.07	71	84	70	41	44	41
Cameroun	0.60	1.02	0.65	24.5	0.25	2 719	3 374	70	88	47	51	58	42
Cape Vert	12.12	13.50	4.37	27.9	1.78	80	86	73	41	61	19
Comores	0.97	2.28	0.00	4.8	0.21	85	91	81	35	49	26
Congo	0.69	0.42	2.19	34.2	0.02	260	381	71	95	35	20	19	21
Congo, Rép. Dém.	0.02	0.01	0.03	10.5	0.01	2 442	3 030	46	82	29	31	42	25
Côte d'Ivoire	1.55	1.35	2.77	36.6	0.23	2 757	3 307	81	98	66	24	38	12
Djibouti	1.33	1.30	0.03	5.3	0.19	92	98	54	67	76	11
Égypte	8.24	14.87	2.04	39.8	0.68	64 330	98 443	98	99	98	66	85	52
Erythrée	0.83	0.77	0.00	1.7	0.14	173	220	60	74	57	5	14	3
Éthiopie	3.30	1.06	0.03	1.5	0.01	1 419	2 567	42	96	31	11	27	8
Gabon	3.30	1.99	10.15	87.9	1.27	989	1 294	87	95	47	36	37	30
Gambie	2.41	4.47	0.40	46.8	0.87	86	91	81	52	50	55
Ghana	1.05	1.60	0.65	32.4	0.15	6 055	6 519	80	90	71	10	15	6
Guinée	0.30	0.53	0.51	21.3	0.10	70	91	59	19	33	12
Guinée Bissau	0.81	0.27	0.00	17.5	0.22	57	82	47	33	48	26
Guinée équatoriale	1.42	1.97	1.16	43.4	0.16	43	45	42	51	60	46
Kenya	0.93	0.71	0.41	30.2	0.32	3 408	5 296	57	85	49	42	19	48
Lesotho	1.18	2.64	1.15	22.7	0.21	78	93	74	36	43	34
Liberia	0.22	0.05	0.05	15.0	0.02	64	72	52	32	49	7
Libye	11.32	13.83	0.75	73.0	0.19	10 132	21 573	71	72	68	97	97	96

Tableau 16 - Indicateurs de santé de base

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%)		Nourriture disponible (Kcal/personne/jour)		Dépenses totales de santé			Personnel de santé (pour 100 000 personnes)		
	2008		2003-2005		2003-2005		2006			Année de l'enquête		
	Avec Sida	Sans Sida	(%)	(%)	(Kcal/personne/jour)	en % du PIB	Par habitant* (USD)	Public	Privée	Année de l'enquête	Médecins Infirmières	
Afrique du Sud	51.6	64.8	2 900	8.6	456.0	41.9	58.1	2007	75.3	329.3
Algérie	72.4	3 100	3.6	123.0	77.3	22.7	2005	92.9	238.2
Angola	47.1	48.5	46	46	1 880	2.7	71.0	86.6	13.4	2005	16.5	245.4
Bénin	61.5	62.7	14	14	2 290	5.3	29.0	53.3	46.7	2005	11.4	39.3
Botswana	54.4	68.8	26	26	2 200	7.2	378.0	76.7	23.3	2005	36.2	231.0
Burkina Faso	53.1	54.2	10	10	2 620	6.4	27.0	56.9	43.1	2006	2.1	25.9
Burundi	50.5	52.7	63	63	1 630	3.0	4.0	24.6	75.4	2005	6.5	75.9
Cameroun	51.1	55.7	23	23	2 230	5.2	51.0	28.1	71.9	2005	18.4	43.9
Cape Vert	71.4	2 380	5.6	129.0	81.5	18.5	2006	41.8	90.8
Comores	65.4	1 800	3.2	16.0	55.5	44.5	2005	14.8	75.9
Congo	53.6	57.2	22	22	2 330	2.1	42.0	40.8	59.2	2005	21.6	118.9
Congo, Rép. Dém.	57.3	62.6	76	76	1 500	4.3	6.0	37.1	62.9	2004	10.2	50.6
Côte d'Ivoire	47.7	48.6	14	14	2 520	3.8	35.0	23.0	77.0	2004	11.4	55.7
Djibouti	55.4	57.7	2 170	6.7	62.0	75.4	24.6	2004	16.3	32.5
Égypte	70.1	3 320	6.3	93.0	40.7	59.3	2007	227.3	283.3
Érythrée	59.6	61.0	68	68	1 530	4.5	10.0	37.3	62.7	2004	4.9	57.5
Éthiopie	55.2	57.3	46	46	1 810	4.9	7.0	60.4	39.6	2004	1.5	13.7
Gabon	60.5	60.5	2 760	3.7	267.0	78.7	21.3	2004	31.1	549.1
Gambie	55.9	...	30	30	2 140	4.3	13.0	58.3	41.7	2003	10.2	112.8
Ghana	56.6	58.5	9	9	2 690	6.2	35.0	36.5	63.5	2004	14.7	89.3
Guinée	57.8	59.3	17	17	2 540	5.7	20.0	12.3	87.7	2005	5.5	53.9
Guinée Bissau	47.8	49.1	2 050	6.2	13.0	24.7	75.3	2004	12.1	66.9
Guinée équatoriale	50.3	52.5	1.5	274.0	78.3	21.7	2004	32.4	48.2
Kenya	54.3	61.4	32	32	2 040	4.6	29.0	48.2	51.8	2007	27.6	121.9
Lesotho	45.2	62.8	15	15	2 430	6.7	49.0	61.6	38.4	2003	4.6	...
Liberia	58.3	60.1	40	40	2 010	5.6	10.0	63.9	36.1	2004	3.1	18.3
Libye	74.1	3 020	2.9	255.0	70.2	29.8	2002	120.0	353.4

Tableau 16 - Indicateurs de santé de base (suite)

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%)		Nourriture disponible (Kcal/personne/jour)		en % du PIB		Dépenses totales de santé		Personnel de santé (pour 100 000 personnes)	
	2008	2008	2003-2005	2003-2005	2003-2005	2003-2005	Par habitant* (USD) 2006	Publique (%)	Privée (%)	Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
	Avec Sida	Sans Sida	(%)	(%)	(Kcal/personne/jour)	(%)	(USD) 2006	Publique (%)	Privée (%)			
Madagascar	60.4	...	37	...	2 010	3.2	9.0	62.8	37.2	2004	28.7	31.2
Malawi	53.1	64.5	29	...	2 130	12.3	20.0	72.1	27.9	2004	2.1	56.3
Mali	48.5	49.5	11	...	2 570	6.0	30.0	51.7	48.3	2004	9.3	58.0
Maroc	71.3	3 190	5.1	95.0	35.9	64.1	2004	55.6	88.9
Maurice	72.1	72.9	6	...	2 880	4.3	223.0	50.4	49.6	2006	111.9	245.3
Mauritanie	56.7	...	8	...	2 790	2.2	19.0	68.6	31.4	2004	10.9	65.7
Mozambique	47.9	56.0	38	...	2 070	4.7	17.0	69.4	30.6	2004	2.6	19.7
Namibie	61.2	70.2	19	...	2 290	4.9	167.0	64.4	35.6	2004	30.0	308.2
Niger	51.4	...	29	...	2 140	4.0	10.0	52.7	47.3	2004	2.9	21.2
Nigeria	47.9	50.3	9	...	2 600	4.1	32.0	30.1	69.9	2003	25.9	156.2
Ouganda	52.7	58.8	15	...	2 380	7.2	25.0	26.9	73.1	2004	7.9	57.9
Rép. Centrafricaine	47.0	51.6	43	...	1 900	3.9	14.0	35.6	64.4	2005	4.5	28.8
Rwanda	50.2	52.2	40	...	1 940	10.4	32.0	63.7	36.3	2007	2.7	31.9
São Tomé et Príncipe	65.6	2 600	10.5	58.0	85.4	14.6	2004	54.0	170.5
Sénégal	55.6	...	26	...	2 150	5.4	40.0	31.5	68.5	2004	5.2	28.7
Seychelles	73.0	2 380	6.8	573.0	74.2	25.8	2007	142.6	478.0
Sierra Leone	47.6	48.8	47	...	1 910	3.5	9.0	49.0	51.0	2004	3.1	34.2
Somalie	49.9	1997	4.8	23.1
Soudan	58.2	59.6	21	...	2 290	3.8	38.0	37.1	62.9	2005	21.7	48.6
Swaziland	45.8	63.9	18	...	2 320	5.9	138.0	62.0	38.0	2004	15.3	612.9
Tanzanie	55.7	61.6	35	...	2 010	5.5	18.0	59.2	40.8	2007	4.8	102.4
Tchad	48.8	51.4	39	...	1 980	3.6	22.0	35.6	64.4	2005	3.4	23.8
Togo	62.6	66.5	37	...	2 020	5.5	19.0	27.8	72.2	2004	3.7	35.3
Tunisie	74.0	3 280	5.3	159.0	43.7	56.3	2006	99.7	301.6
Zambie	45.5	55.1	45	...	1 890	5.2	49.0	46.8	53.2	2004	11.2	168.7
Zimbabwe	44.5	65.3	40	...	2 040	8.4	36.0	52.6	47.4	2004	16.0	71.8
Afrique	54.3	...	30	...	2 307	5.7	57.7	52.2	47.8

* Au taux de change moyen.

Note : Espérance de vie à la naissance. Nations unies, Département de l'économie et des Affaires sociales, Division de la Population, *World Population Prospects*, The 2008 Revision, Special extract.
 Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible: FAO, *The State of Food Insecurity in the World 2008*, et *Faostat*, mars 2009.
 Dépenses totales de santé: WHOSIS (WHO Statistical Information System), comprenant *The World Health Report 2005* et 2007.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587334621444>

Tableau 17 - Maladies principales

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)		VIH/Sida		Mortalité liée au VIH/Sida, adultes et enfants (milliers)	Paludisme		Tuberculose Cas révélés	Cas de rougeole	Couverture de vaccination (%) MCV DTP3
	Total	Hommes Femmes	Prévalence chez l'adulte (%)	Personnes atteintes du VIH/Sida (milliers)		Année de l'enquête	Cas révélés			
		2003		2007						2007
Afrique du Sud	44.0	45.0	43.0	18.1	350.0	2003	13 446	315 315	31	83
Algérie	61.0	62.0	60.0	0.1	1.0	2002	307	21 369	0	92
Angola	33.0	35.0	32.0	2.1	11.0	2002	1409 328	41 292	1 014	88
Bénin	44.0	45.0	43.0	1.2	3.3	2001	779 041	...	341	93
Botswana	36.0	35.0	36.0	23.9	11.0	2003	22 418	7 622	1	79
Burkina Faso	36.0	36.0	35.0	1.6	9.2	2002	1451 125	3 960	12	94
Burundi	35.0	37.0	33.0	2.0	11.0	2002	1808 588	6 284	43	99
Cameroun	41.0	42.0	41.0	5.1	39.0	1998	664 413	24 062	100	74
Cape Vert	61.0	63.0	59.0	2000	143	274	0	74
Comores	55.0	55.0	54.0	0.1	...	2001	3 718	...	0	65
Congo	46.0	47.0	45.0	3.5	6.4	1998	17 122	9 002	84	67
Congo, Rép. Dém.	37.0	39.0	35.0	2003	4386 638	99 810	55 577	79
Côte d'Ivoire	39.0	41.0	38.0	3.9	38.0	2001	400 402	23 033	5	67
Djibouti	43.0	43.0	43.0	3.1	1.1	2003	5 036	3 195	24	74
Égypte	59.0	60.0	58.0	...	0.5	2003	45	9 841	1 684	97
Érythrée	50.0	51.0	49.0	1.3	2.6	2003	72 023	3 641	55	80
Éthiopie	41.0	42.0	41.0	2.1	67.0	2003	565 273	128 844	1 446	65
Gabon	51.0	53.0	50.0	5.9	2.3	1998	80 247	3 766	0	62
Gambie	50.0	51.0	48.0	0.9	...	1999	127 899	1 916	0	85
Ghana	50.0	50.0	49.0	1.9	21.0	2003	3 552 869	12 743	6	95
Guinée	45.0	46.0	44.0	1.6	4.5	2000	889 089	9 411	3	94
Guinée Bissau	41.0	41.0	40.0	1.8	1.1	2002	194 976	...	1	80
Guinée équatoriale	46.0	46.0	45.0	3.4	...	1995	12 530	...	5	37
Kenya	44.0	45.0	44.0	2002	124 197	106 438	1 516	80
Lesotho	31.0	33.0	30.0	23.2	18.0	2 319	2	80
Liberia	35.0	37.0	34.0	1.7	2.3	1998	777 754	...	1	95
Libye	64.0	65.0	62.0	2 119	59	98

Tableau 17 - Maladies principales (suite)

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)		VIH/Sida		Paludisme		Tuberculose Cas révélés 2007	Cas de rougeole 2007	Couverture de vaccination (%) MCV DTP3 2007	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Mortalité liée au VIH/ Sida, adultes et enfants (milliers)				Année de l'enquête
Madagascar	49.0	50.0	47.0	14	0.1	1.0	2003	21 857	0	97
Malawi	35.0	35.0	35.0	930	11.9	68.0	2002	24 461	143	82
Mali	38.0	38.0	37.0	100	1.5	5.8	2003	5 166	2	87
Maroc	60.0	61.0	59.0	21	0.1	1.0	2003	25 562	2 248	95
Maurice	62.0	65.0	60.0	13	1.7	...	2002	106	13	98
Mauritanie	45.0	46.0	43.0	14	0.8	1.0	2002	2 969	11	67
Mozambique	37.0	38.0	36.0	1 500	12.5	81.0	2003	37 651	267	75
Namibie	43.0	44.0	43.0	200	15.3	5.1	2003	15 205	21	69
Niger	36.0	35.0	36.0	60	0.8	4.0	2002	9 276	282	67
Nigeria	42.0	42.0	41.0	2 600	3.1	170.0	2003	82 417	2 613	86
Ouganda	43.0	44.0	42.0	940	5.4	77.0	2003	40 909	3 776	85
Rép. Centrafricaine	37.0	38.0	37.0	160	6.3	11.0	2003	...	49	99
Rwanda	38.0	40.0	36.0	150	2.8	7.8	2003	7 638	26	99
São Tomé et Príncipe	54.0	55.0	54.0	2003	93	0	86
Sénégal	48.0	49.0	47.0	67	...	1.8	2000	10 297	9	84
Seychelles	61.0	65.0	57.0	1	99
Sierra Leone	29.0	30.0	27.0	55	1.7	3.3	1999	9 418	0	82
Somalie	37.0	38.0	36.0	24	0.5	1.6	2003	11 130	1 149	34
Soudan	49.0	50.0	47.0	320	1.4	25.0	2003	29 270	327	80
Swaziland	34.0	35.0	33.0	190	26.1	10.0	2003	8 888	0	58
Tanzanie	40.0	41.0	40.0	1 400	6.2	96.0	2003	59 371	7 726	90
Tchad	41.0	42.0	40.0	200	3.5	14.0	2001	5 879	441	77
Togo	45.0	46.0	44.0	130	3.3	9.1	2001	2 436	8	80
Tunisie	62.0	64.0	61.0	4	0.1	0.2	...	2 282	4	98
Zambie	35.0	35.0	35.0	1 100	15.2	56.0	2001	46 320	535	97
Zimbabwe	34.0	33.0	34.0	1 300	15.3	140.0	2002	40 277	242	80
Afrique	44.6	43.8	45.3	21 085	4.5	1 390.0	...	1 335 134	81 903	83

Notes : DTP: Diphtérie, tétanos et coqueluche. MCV: Vaccin de la rougeole.

Sources : ONU/Sida et OMS, Mises à jour des rapports-pays, mars, 2008; Cas révélés de paludisme: OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, mars 2009; Cas révélés de tuberculose: OMS, 2009, Global Tuberculosis Database; Couverture de vaccination et cas de rougeole: WHOSIS, mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587338624326>

Tableau 18 - Indicateurs d'éducation de base

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-2008 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-2008 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 2002-2008 (% du PIB)
	Total	Hommes		Total	Hommes		
		Femmes	Femmes		Femmes	Femmes	
Afrique du Sud	12	11	13	8	8	8	5.4
Algérie	25	16	34	8	5	11	...
Angola	2.6
Bénin	59	47	72	41	24	58	4.4
Botswana	17	17	17	10	13	6	8.1
Burkina Faso	71	63	78	60	49	71	4.5
Burundi	31	31	30	5.1
Cameroun	7	6	8	3.9
Cape Vert	16	11	21	9	7	12	5.7
Comores	25	20	30	41	34	47	3.8
Congo	13	8	18	2	1	2	1.8
Congo, Rép. Dém.	14	9	19	...
Côte d'Ivoire	34	26	41	4.6
Djibouti	12	9	15	8.3
Égypte	28	16	39	27	21	32	3.8
Érythrée	26	17	34	2.4
Éthiopie	39	34	44	5.5
Gabon	14	10	18	3.8
Gambie	36	28	43	2.7
Ghana	35	28	42	6	5	8	5.4
Guinée	1.7
Guinée Bissau	35	25	46	...	23	47	...
Guinée équatoriale	2	1	3	0.6
Kenya	3	3	4	7.1
Lesotho	45	...	59	8	15	1	13.3
Liberia	44	40	49	26	12	40	...
Libye	13	6	22	2	0	5	...

Tableau 18 - Indicateurs d'éducation de base (suite)

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-2008 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-2008 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 2002-2008 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Madagascar	17	14	19	3.4
Malawi	28	21	35	26	17	34	4.2
Mali	77	69	84	59	48	70	4.6
Maroc	44	31	57	27	21	34	5.5
Maurice	13	10	15	5	6	4	3.9
Mauritanie	44	37	52	49	42	57	2.9
Mozambique	56	43	67	34	21	46	4.7
Namibie	12	11	13	7	8	5	6.9
Niger	70	56	84	73	64	83	3.4
Nigeria	28	20	36	9	8	10	...
Ouganda	26	18	34	18	12	23	5.2
Rép. Centrafricaine	26	20	32	1.4
Rwanda	13	12	13	4.9
São Tomé et Príncipe	12	7	17
Sénégal	57	47	68	44	36	52	4.8
Seychelles	4	6.3
Sierra Leone	62	50	73	3.8
Somalie
Soudan	18	15	22	...
Swaziland	8	8	7	7.6
Tanzanie	28	21	34	7	5	8	...
Tchad	26	21	30	1.9
Togo	20	10	29	2.5
Tunisie	22	14	31	4	1	7	7.2
Zambie	9	8	11	2.0
Zimbabwe	9	6	12	2	1	3	4.6
Afrique	20	16	24	4.5

Sources : Sources nationales et base de données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO, mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587587343334002>

Tableau 19 - **Scolarisation**Taux de scolarisation dans le primaire,
Unesco 2006-2007

	Brut			Net			Ratio élèves / professeurs			Taux de scolarisation dans le secondaire Unesco, 2006-2007				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires 2006 (000)		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Ratio élèves / professeurs	Total cycle secondaire	Premier cycle	Deuxième cycle
Afrique du Sud	98.0	103.4	92.9	86.0	86.0	86.0	76.0	91.5	97.9	30.8	94.7	91.5	97.9
Algérie	109.7	113.2	106.0	95.0	96.0	95.0	53.0	80.3	86.3	20.8	83.2	80.3	86.3
Angola	193.8	200.9	186.8	36.9	60.0	25.4	141.6
Bénin	100.1	104.4	95.6	82.7	87.3	77.8	17.0	41.3	23.4	23.9	32.5	41.3	23.4
Botswana	112.2	113.0	112.0	84.0	83.0	85.0	78.0	73.2	76.7	13.7	74.9	73.2	76.7
Burkina Faso	66.5	71.7	61.2	47.0	52.0	42.0	31.0	16.2	11.4	31.3	13.8	16.2	11.4	...	1.7	3.3
Burundi	103.2	108.1	98.4	75.0	75.9	73.0	55.0	15.2	11.3	18.9	13.3	15.2	11.3	...	2.0	4.4
Cameroun	109.6	117.9	101.3	76.2	81.6	70.8	43.0	46.0	36.8	24.7	41.4	46.0	36.8	...	58.3	15.7
Cape Vert	101.5	104.6	98.3	85.0	85.0	84.0	67.0	65.3	70.1	23.1	67.7	65.3	70.1	2.0
Comores	85.4	90.7	79.9	56.0	59.5	50.0	33.0	40.0	30.2	13.8	35.1	40.0	30.2
Congo	105.9	110.0	101.8	55.0	57.7	52.0	44.0	46.7	39.1	34.3	42.9	46.7	39.1
Congo, Rép. Dém.	101.1	106.2	95.5	61.0	62.5	59.4	...	27.8	16.1	14.5	22.0	27.8	16.1
Côte d'Ivoire	72.1	80.6	63.7	55.1	58.6	51.3	24.0	29.4
Djibouti	44.1	48.7	39.5	38.0	42.0	34.0	27.0	27.3	18.1	27.9	22.8	27.3	18.1	...	0.10	1.45
Égypte	104.7	107.5	101.7	96.0	98.0	94.0	56.0	89.5	82.6	16.6	86.2	89.5	82.6
Érythrée	62.2	68.8	55.6	47.0	50.0	43.0	43.0	38.2	22.5	51.3	30.3	38.2	22.5	...	2.1	1.5
Éthiopie	90.8	96.7	84.8	71.0	74.0	68.0	...	40.7	28.0	54.2	34.4	40.7	28.0	...	123.6	...
Gabon	139.8	139.1	140.6	92.4	91.9	93.0
Gambie	77.0	75.0	80.0	64.0	62.0	66.0	34.0	49.0	40.9	41.7	45.0	49.0	40.9
Ghana	97.7	98.3	97.0	72.0	73.0	71.0	37.0	49.5	42.1	19.7	45.9	49.5	42.1	...	31.5	18.4
Guinée	90.8	97.8	83.6	74.0	79.0	69.0	26.0	40.8	21.2	35.6	31.2	40.8	21.2
Guinée Bissau	69.7	83.5	55.9	45.0	53.0	37.0
Guinée équatoriale	122.0	125.0	119.0	87.0	91.4	83.0
Kenya	107.4	107.3	104.4	75.0	75.0	76.0	45.0	49.4	47.1	31.6	48.2	49.4	47.1	15.6
Lesotho	114.4	114.5	114.2	72.0	71.0	74.0	78.0	33.0	41.7	26.6	37.4	33.0	41.7	...	1.5	...
Liberia	83.4	88.2	78.5	37.0	12.0
Libye	110.4	113.0	103.1	99.7	120.0	4.8	109.7	99.7	120.0

Tableau 19 - **Scolarisation** (suite)

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco 2006-2007						Taux de scolarisation dans le secondaire Unesco, 2006-2007						Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires 2006 (000)							
	Brut		Net		Ratio élèves / professeurs		Total		Garçons		Filles		Ratio élèves / professeurs		Total		Premier cycle		Deuxième cycle	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Madagascar	141.4	139.1	98.0	99.0	98.0	98.0	99.0	61.0	32.0	5.1	15.9
Malawi	116.5	118.6	87.0	90.0	87.0	84.0	90.0
Mali	83.1	92.3	63.0	70.0	63.0	70.0	27.0	27.0	24.8	27.6	30.4	24.8	27.6
Miarioc	107.2	113.0	89.0	91.0	89.0	91.0	47.0	47.0	20.3	27.1	33.9	20.3	27.1
Maurice	101.4	101.4	95.0	96.0	95.0	95.0	65.0	65.0	44.8	49.2	53.4	44.8	49.2
Mauritanie	103.2	106.3	80.0	83.0	80.0	78.0	35.0	35.0	88.0	88.4	88.9	88.0	88.4
Mozambique	104.8	112.6	76.0	73.0	76.0	79.0	26.0	26.0	19.6	13.2	15.7	10.8	13.2
Namibie	109.2	109.7	87.0	89.0	87.0	84.0	65.0	65.0	59.9	56.3	52.7	59.9	56.3
Niger	50.6	58.0	42.7	37.0	43.0	50.0	40.0	40.0	7.6	9.7	11.9	7.6	9.7
Nigeria	92.5	96.1	63.0	58.0	63.0	68.0	51.0	51.0	29.2	32.4	35.6	29.2	32.4
Ouganda	116.7	116.3	81.8	81.2	81.8	82.3	39.0	39.0	16.4	18.3	20.3	16.4	18.3
Rép. Centrafricaine	81.7	93.7	55.8	48.6	55.8	62.8
Rwanda	147.4	146.3	94.0	95.0	94.0	92.0	53.0	53.0	12.7	13.4	14.2	12.7	13.4
São Tomé et Príncipe	130.4	131.6	97.0	96.0	97.0	98.0	55.0	55.0	46.9	45.3	43.7	46.9	45.3
Sénégal	83.5	83.6	72.0	72.0	72.0	72.0	28.0	28.0	18.8	22.1	25.3	18.8	22.1
Seychelles	125.3	126.1	98.4	100.0	98.4	98.9	85.0	85.0	105.0	105.4	105.7	105.0	105.4
Sierra Leone	147.1	154.9	65.2	62.7	65.2	54.9	26.0	26.0
Somalie	8.4	11.1	9.8	6.9	9.8	12.7
Soudan	66.4	71.3	41.2	37.0	41.2	44.9	64.0	64.0	31.6	32.7	33.8	31.6	32.7
Swaziland	119.5	123.3	84.2	85.6	84.2	82.9	73.0	73.0	43.8	44.6	45.4	43.8	44.6
Tanzanie	111.9	112.8	98.0	97.0	98.0	98.0	48.0	48.0
Tchad	75.6	90.1	60.0	49.5	60.0	70.9	12.0	12.0	7.5	15.2	22.7	7.5	15.2
Togo	97.1	104.2	77.0	72.0	77.0	82.0	12.0	12.0	27.1	40.4	53.7	27.1	40.4
Tunisie	97.3	97.4	96.0	97.0	96.0	96.0	52.0	52.0	87.4	83.2	79.3	87.4	83.2
Zambie	119.0	120.7	94.0	94.0	94.0	94.0	48.0	48.0	27.3	30.4	33.4	27.3	30.4
Zimbabwe	101.2	101.7	88.0	88.0	88.0	87.0
Afrique	99.6	99.9	75.0	71.5	75.0	75.9	45.0	45.0	41.8	44.5	47.4	41.8	44.5	732.8	175.2	404.8	26.2	26.2	26.2	26.2

Sources : Sources nationales et base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, mars 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587357250281>

Tableau 20 - **Emploi et remises***

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15)		Taux d'inactivité (>15)		Remises des travailleurs (millions USD)						
	Total	Homme	Femmes	2007	2007		Total	Homme	Femmes	2003	2004	2005	2006	2007
					Homme	Femmes								
Afrique du Sud	23.0	20.0	26.7	53.4	46.6	39.8	424	53.0	424	424	424	424	424	424
Algérie	13.8	12.9	18.4	57.3	42.7	22.5	1 750	63.1	2 460	2 460	1 950	2 527	2 906	2 906
Angola	25.2	81.7	18.3	10.8	...	25.5
Bénin	72.1	27.9	14.3	55	41.5	63	63	173	173	173	173
Botswana	17.6	15.3	19.9	55.7	44.3	36.6	39	51.8	93	93	125	117	117	117
Burkina Faso	2.4	2.3	2.6	83.3	16.7	10.2	50	22.9	50	50	50	50	50	50
Burundi	0.5	0.7	0.3	89.9	10.1	9.6	...	10.5	0	0	0	0
Cameroun	7.5	8.2	6.7	63.8	36.2	24.6	76	47.6	103	103	103	103	103	103
Cape Vert	23.0	23.2	22.6	60.1	39.9	24.6	109	53.5	113	113	137	137	143	143
Comores	20.0	21.3	16.9	73.1	26.9	17.0	12	36.8	12	12	12	12	12	12
Congo	69.1	30.9	17.2	13	44.2	15	15	11	11	11	11
Congo, Rép. Dém.	71.6	28.4	10.3	...	45.7
Côte d'Ivoire	4.1	62.5	37.5	15.3	142	60.8	159	159	163	167	179	179
Djibouti	43.5	41.9	46.7	67.3	32.7	23.0	...	42.2
Égypte	10.6	6.8	24.0	47.3	52.7	28.8	2 961	76.2	3 341	3 341	5 017	5 330	5 865	5 865
Érythrée	70.0	30.0	14.2	...	44.6
Éthiopie	16.7	11.5	22.1	85.3	14.7	9.0	47	20.3	134	134	174	172	172	172
Gabon	18.0	19.3	16.4	70.9	29.1	20.2	6	37.9	7	7	7	7	7	7
Gambie	76.9	23.1	16.2	65	29.9	62	62	57	64	64	64
Ghana	10.1	9.4	10.1	72.5	27.5	26.7	65	28.4	82	82	99	105	105	105
Guinée	3.09	4.6	1.7	84.1	15.9	11.1	111	20.6	42	42	42	42	42	42
Guinée Bissau	71.4	28.6	10.1	23	46.4	28	28	28	28	28	28
Guinée équatoriale	24.2	27.4	18.5	66.6	33.4	8.5	...	57.4
Kenya	9.8	...	80.8	19.2	12.7	25.6	620	538	805	805	1 128	1 300
Lesotho	27.3	21.5	33.1	70.9	29.1	25.0	287	32.4	355	355	327	361	371	371
Liberia	5.6	6.8	4.2	69.9	30.1	15.5	...	44.6	484	484	620	685	685	685
Libye	13.5	52.7	47.3	22.5	8	74.1	10	10	15	16	16	16

Tableau 20 - **Emploi et remises** (suite)

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15)		Taux d'inactivité (>15)		Remises des travailleurs (millions USD)				
	Total	Homme	Femmes	2007	2007		2003	2004	2005	2006	2007	
					Homme	Femmes						
Madagascar	2.8	2.0	3.6	85.2	14.8	11.6	17.9	16	12	11	11	
Malawi	7.8	5.4	10.0	77.8	22.2	20.5	23.7	1	1	1	1	
Mali	8.8	7.2	10.9	50.1	49.9	34.9	63.5	154	156	177	212	
Maroc	9.5	9.6	9.4	51.4	48.6	20.2	75.3	3 614	4 221	4 590	5 454	
Maurice	8.5	5.3	14.4	59.5	40.5	22.8	57.6	215	215	215	215	
Mauritanie	33.0	25.2	...	70.1	29.9	20.1	39.8	2	2	2	2	
Mozambique	2.2	3.4	1.3	82.9	17.1	22.8	11.9	70	58	57	80	
Namibie	21.9	19.3	25.0	53.8	46.2	41.0	51.2	12	15	18	17	
Niger	1.5	1.7	0.9	63.5	36.5	12.5	60.7	26	60	66	66	
Nigeria	3.9	3.7	4.4	54.5	45.5	29.4	61.3	1 063	2 273	3 329	3 329	
Ouganda	3.2	2.5	3.9	85.9	14.1	9.7	18.4	306	311	323	665	
Rép. Centrafricaine	76.8	23.2	12.9	32.7	
Rwanda	0.6	0.9	0.4	80.0	20.0	20.8	19.2	9	10	21	51	
São Tomé et Príncipe	16.7	11.0	24.5	56.5	43.5	29.2	57.3	1	1	2	2	
Sénégal	11.1	7.9	13.6	73.7	26.3	13.8	38.5	511	633	633	633	
Seychelles	5.5	6.1	4.9	2 661	4 129	4 650	4 703	
Sierra Leone	2.8	3.1	2.5	66.1	33.9	32.6	35.1	26	25	2	33	
Somalie	71.1	28.9	11.5	45.7	
Soudan	51.5	48.5	28.4	68.7	1 223	1 403	1 016	1 156	
Swaziland	22.5	20.0	26.0	65.1	34.9	31.5	38.0	65	83	95	99	
Tanzanie	4.3	2.8	5.8	88.6	11.4	9.7	13.0	9	11	18	15	
Tchad	0.69	1.1	0.3	74.1	25.9	22.7	29.0	
Togo	32.9	68.9	31.1	13.3	48.2	149	179	193	193	
Tunisie	14.2	13.1	17.3	48.3	51.7	29.1	74.3	1 250	1 432	1 393	1 669	
Zambie	12.9	14.1	11.3	70.1	29.9	19.5	40.2	36	48	53	58	
Zimbabwe	4.2	4.2	4.1	69.7	30.3	20.3	40.1	
Afrique	18 198	23 932	27 204	30 133	
											32 322	

Note : * Voir note méthodologique.

Emploi: OIT, base de donnée KILM, mars 2009; sources nationales.

Sources : Remises des travailleurs: GDF, Base de données en ligne, Banque mondiale, (mars 2009).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587587368325167>

Tableau 21 - Indice de perception de la corruption

	2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	Indice	Rang du pays (sur 102)	Indice	Rang du pays (sur 133)	Indice	Rang du pays (sur 145)	Indice	Rang du pays (sur 158)	Indice	Rang du pays (sur 163)	Indice	Rang du pays (sur 179)	Indice	Rang du pays (sur 180)
Afrique du Sud	4.8	36	4.4	48	4.6	44	4.5	46	4.6	51	5.1	43	4.9	54
Algérie	2.6	88	2.7	97	2.8	97	3.1	84	3	99	3.2	92
Angola	1.7	98	1.8	124	2	133	2	151	2.2	142	2.2	147	1.9	158
Bénin	3.2	77	2.9	88	2.5	121	2.7	118	3.1	96
Botswana	6.4	24	5.7	30	6	31	5.9	32	5.6	37	5.4	38	5.8	36
Burkina Faso	3.4	70	3.2	79	2.9	105	3.5	80
Burundi	2.3	130	2.4	130	2.5	131	1.9	158
Cameroun	2.2	89	1.8	124	2.1	129	2.2	137	2.3	138	2.4	138	2.3	141
Cape Vert	4.9	49	5.1	47
Comores	2.6	123	2.5	134
Congo	2.2	113	2.3	114	2.3	130	2.2	142	2.1	150	1.9	158
Congo, Rép. Dém.	2	133	2.1	144	2	156	1.9	168	1.7	171
Côte d'Ivoire	2.7	71	2.1	118	2	133	1.9	152	2.1	151	2.1	150	2	151
Djibouti	2.9	105	3	102
Égypte	3.4	62	3.3	70	3.2	77	3.4	70	3.3	70	2.9	105	2.8	115
Érythrée	2.6	102	2.6	107	2.9	93	2.8	111	2.6	126
Ethiopie	3.5	59	2.5	92	2.3	114	2.2	137	2.4	130	2.4	138	2.6	126
Gabon	3.3	74	2.9	88	3	90	3.3	84	3.1	96
Gambie	2.5	92	2.8	90	2.7	103	2.5	121	2.3	143	1.9	158
Ghana	3.9	50	3.3	70	3.6	64	3.5	65	3.3	70	3.7	69	3.9	67
Guinée	1.9	160	1.9	168	1.6	173
Guinée Bissau	2.2	147	1.9	158
Guinée équatoriale	1.9	152	2.1	151	1.9	168	1.7	171
Kenya	1.9	96	1.9	122	2.1	129	2.1	144	2.2	142	2.1	150	2.1	147
Lesotho	3.4	70	3.2	79	3.3	84	3.2	92
Liberia	2.2	137	2.1	150	2.4	138
Libye	2.1	118	2.5	108	2.5	117	2.7	105	2.5	131	2.6	126

Tableau 21 - Indice de perception de la corruption (suite)

	2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	Indice	Rang du pays (sur 102)	Indice	Rang du pays (sur 133)	Indice	Rang du pays (sur 145)	Indice	Rang du pays (sur 158)	Indice	Rang du pays (sur 163)	Indice	Rang du pays (sur 179)	Indice	Rang du pays (sur 180)
Madagascar	1.7	98	2.6	88	3.1	82	2.8	97	3.1	84	3.2	94	3.4	85
Malawi	2.9	68	2.8	83	2.8	90	2.8	97	2.7	105	2.7	118	2.8	115
Mali	3	78	3.2	77	2.9	88	2.8	99	2.7	118	3.1	96
Maroc	3.7	52	3.3	70	3.2	77	3.2	78	3.2	79	3.5	72	3.5	80
Maurice	4.5	40	4.4	48	4.1	54	4.2	51	5.1	42	4.7	53	5.5	41
Mauritanie	3.1	84	2.6	123	2.8	115
Mozambique	2.7	86	2.8	90	2.8	97	2.8	99	2.8	111	2.6	126
Namibie	5.7	28	4.7	41	4.1	54	4.3	47	4.1	55	4.5	57	4.5	61
Niger	2.2	122	2.4	126	2.3	138	2.6	123	2.8	115
Nigeria	1.6	101	1.4	132	1.6	144	1.9	152	2.2	142	2.2	147	2.7	121
Ouganda	2.1	93	2.2	113	2.6	102	2.5	117	2.7	105	2.8	111	2.6	126
Rép. Centrafricaine	2.4	130	2	162	2	151
Rwanda	3.1	83	2.5	121	2.8	111	3	102
São Tomé et Príncipe	2.7	118	2.7	121
Sénégal	3.1	66	3.2	76	3	85	3.2	78	3.3	70	3.6	71	3.4	85
Seychelles	4.4	48	4	55	3.6	63	4.5	57	4.8	55
Sierra Leone	2.2	113	2.3	114	2.4	126	2.2	142	2.1	150	1.9	158
Somalie	2.1	144	1.4	179	1	180
Soudan	2.3	106	2.2	122	2.1	144	2	156	1.8	172	1.6	173
Swaziland	2.7	103	2.5	121	3.3	84	3.6	72
Tanzanie	2.7	71	2.5	92	2.8	90	2.9	88	2.9	93	3.2	94	3	102
Tchad	1.7	142	1.7	158	2	156	1.8	172	1.6	173
Togo	2.4	130	2.3	143	2.7	121
Tunisie	4.8	36	4.9	39	5	39	4.9	43	4.6	51	4.2	61	4.4	62
Zambie	2.6	77	2.5	92	2.6	102	2.6	107	2.6	111	2.6	123	2.8	115
Zimbabwe	2.7	71	2.3	106	2.3	114	2.6	107	2.4	130	2.1	150	1.8	166

Note : L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par le milieu des affaires et les analystes pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) and 0 (très corrompu).

Source : Transparency International 2009.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587410527815>

Tableau 22 - Tensions civiles*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Afrique du Sud	21.2	10.1	4.9	9.3	4.7	0.6	0.8	0.3	2.7	0.8	2.2	4.7	5.0
Algérie	29.6	30.2	30.3	33.4	29.9	35.6	16.0	2.5	15.4	5.8	0.3	7.4	11.0
Angola	10.1	0.7	0.5	0.0	0.2
Bénin	0.7	0.0	0.2	0.0	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	0.8	0.3	0.6	2.4	0.6	0.6	0.0	0.5	0.2	0.5	0.1	1.3
Burundi	2.1
Cameroun	5.8	11.3	0.3	0.4	0.6	0.2	0.1	0.2	0.5	0.8	0.9	0.0	1.6
Cape Vert	0.0	0.0
Congo	0.5	0.5	0.2	0.1	0.0
Congo, Rép. Dém.	5.4	4.7	7.8	7.0	8.6
Côte d'Ivoire	4.0	0.9	0.8	5.3	6.9	0.7	3.4	4.7	6.3	4.7	4.6	2.0	1.7
Djibouti	0.7
Égypte	5.7	10.1	0.0	0.2	1.9	1.8	0.5	1.4	1.7	3.3	1.7	0.1	6.3
Éthiopie	11.8	3.0	0.4	6.2	1.4	2.1	10.6	3.8	6.5	3.3	1.7	2.7	3.2
Gabon	2.3	0.2	0.6	0.2	0.0	0.0	0.4	0.0	0.1	1.1	0.6	0.8	0.5
Gambie	0.0
Ghana	1.2	0.0	0.1	1.1	0.5	1.0	1.0	0.3	0.5	0.0	0.0	0.0	0.7
Guinée	1.6
Guinée équatoriale	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Kenya	2.5	6.4	8.5	0.0	0.0	1.9	0.5	1.7	1.1	2.8	1.4	16.0	9.8
Lesotho	0.0
Liberia	2.2	0.7
Libye	0.0	0.2
Madagascar	1.7	2.2	1.2	1.8	0.0
Malawi	1.4	1.4	0.7	0.0
Mali	0.8	3.4	0.3	2.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.6	0.5	1.7	3.1
Maroc	2.9	0.4	0.5	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.9	0.5	0.0	1.3	1.8
Maurice	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	3.6
Mozambique	8.4	0.0	0.0	0.7	1.7	0.0	0.0	1.1	1.0	0.2	0.0	0.5	1.0
Namibie	0.9	0.0	0.0	1.9	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Niger	1.4	0.9	0.3	4.2	5.7
Nigeria	7.3	12.8	2.5	11.8	6.6	9.9	4.8	2.6	7.6	1.0	5.4	6.8	9.9
Ouganda	19.5	3.8	2.6	2.4	0.0	6.0	3.6	4.3	9.8	2.2	1.9	5.3	1.7
Rép. Centrafricaine	2.9
Rwanda	0.0	0.0	0.1	0.0	0.9
Sénégal	0.1	4.9	0.7	1.4	1.4	1.2	1.9	1.7	2.3	1.2	1.1	1.6	0.8
Seychelles	0.0
Sierra Leone	0.1
Soudan	8.8
Swaziland	0.0
Tanzanie	1.2	0.5	0.2	0.0	0.0	1.5	0.0	0.1	0.1	1.3	0.0	0.5	0.1
Tchad	1.1	1.4	0.6	5.0	6.7	4.1	2.6	4.0	1.0	2.8	9.4	4.0	3.5
Togo	0.0
Tunisie	0.0	0.0	0.1	0.6	0.1	0.0	0.7	0.6	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7
Zambie	1.2	1.1	1.2	0.9	0.1	4.4	0.3	1.4	0.5	0.5	0.7	2.0	0.5
Zimbabwe	2.1	2.2	2.8	1.3	4.2	3.2	4.1	1.2	0.9	1.1	1.0	6.4	8.3

Note : * Dans les éditions précédentes des PEA, la rubrique « Tensions civiles » fut intitulée « Troubles politiques ». Pour plus de détails, voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587448736420>

Tableau 23 - Assouplissement du régime*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Afrique du Sud	2.6	2.3	0.2	0.5	0.2	0.5	0.2	0.1	0.2	0.2	0.0	0.1	0.5
Algérie	1.3	3.6	0.2	0.5	0.2	0.0	0.7	0.5	0.9	0.5	0.3	0.1	0.1
Angola	0.3	0.2	0.5	0.0	0.6
Bénin	0.1	0.0	0.2	0.1	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Burkina Faso	0.4	0.4	0.0	0.0	0.3	0.0	0.2	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1
Burundi	0.1
Cameroun	0.7	2.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	0.2	0.6	0.2	0.0	0.1	0.1
Cape Vert	0.0	0.2
Congo	-0.1	0.3	0.0	0.4	0.0
Congo, Rép. Dém.	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2
Côte d'Ivoire	1.5	2.1	0.2	0.0	0.6	-0.4	0.4	1.7	-0.1	0.9	0.3	1.2	0.7
Djibouti	0.0
Égypte	0.1	0.0	0.0	0.4	0.5	0.0	-0.3	0.3	0.6	0.1	0.5	0.0	0.4
Éthiopie	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.1	0.5	0.5	0.6	0.3
Gabon	0.0	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.0
Gambie	0.1
Ghana	0.9	0.1	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Guinée	0.1
Guinée équatoriale	0.0	2.6	0.0	0.2	0.2	0.1	0.4	0.4	0.1	0.0	0.4	0.0	0.2
Kenya	0.9	0.7	0.2	0.0	0.0	0.3	0.0	0.6	0.2	0.0	0.0	0.3	2.0
Lesotho	0.0
Liberia	0.1	0.1
Libye	0.4	0.4
Madagascar	0.7	0.0	0.1	0.1	0.0
Malawi	0.0	0.4	0.1	0.1
Mali	1.4	1.8	0.2	0.4	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.5
Maroc	0.9	0.6	0.1	0.0	0.4	0.0	0.2	0.3	0.8	0.3	0.4	0.2	0.3
Maurice	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	-0.9
Mozambique	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Namibie	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Niger	0.0	0.3	0.4	0.0	0.2
Nigeria	1.1	1.8	1.6	0.9	0.1	0.0	0.2	0.1	0.3	0.1	-0.2	0.1	0.4
Ouganda	0.0	0.4	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1	0.6	0.4	0.5
Rép. Centrafricaine	0.1
Rwanda	0.1	0.4	0.0	0.3	0.2
Sénégal	0.5	0.7	0.0	0.6	0.3	0.4	0.0	0.0	0.2	0.3	0.2	0.2	0.2
Seychelles	0.0
Sierra Leone	0.2
Soudan	0.5
Swaziland	0.0
Tanzanie	0.2	0.1	0.0	0.4	0.0	0.4	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Tchad	4.5	4.0	0.0	0.5	0.1	0.3	0.7	0.4	0.0	0.1	0.1	0.0	0.3
Togo	0.3
Tunisie	1.4	0.7	0.0	0.0	0.2	0.4	0.8	0.2	0.0	0.3	0.1	0.0	0.2
Zambie	1.4	0.0	0.4	0.2	0.0	0.3	0.3	0.4	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1
Zimbabwe	0.1	0.1	0.0	0.0	0.3	0.1	0.4	0.6	0.1	0.0	0.2	0.1	1.0

Note : * En 2008 la méthodologie d'aggrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails, voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587458665116>

Tableau 24 - Atteintes aux libertés civiles*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Afrique du Sud	4.6	3.0	1.4	1.1	0.5	0.3	0.5	-0.2	0.9	1.1	0.3	1.0	1.5
Algérie	2.9	1.5	0.6	0.6	0.1	1.9	3.7	1.1	2.2	0.0	0.5	0.3	4.9
Angola	1.3	0.1	0.3	0.5	0.8
Bénin	0.1	0.1	0.4	0.0	0.5
Botswana	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.4	0.0
Burkina Faso	0.0	0.5	0.1	1.1	0.4	0.3	0.7	0.6	0.7	0.1	0.1	0.1	0.8
Burundi	1.2
Cameroun	1.9	1.5	0.5	0.4	0.2	0.6	0.2	0.5	0.6	0.0	0.4	0.5	1.6
Cape Vert	0.0	0.2
Congo	0.3	0.3	0.1	0.6	0.2
Congo, Rép. Dém.	1.2	2.3	5.0	3.9	3.5
Côte d'Ivoire	0.5	0.6	0.2	2.3	1.6	0.4	0.8	1.6	2.3	1.7	3.1	0.2	1.5
Djibouti	0.6
Égypte	2.3	1.6	1.4	0.5	1.9	0.9	2.9	1.2	1.0	2.8	1.4	5.3	6.0
Éthiopie	1.6	1.0	0.6	0.0	0.2	0.9	2.1	0.3	0.3	3.1	1.0	0.5	1.6
Gabon	0.2	1.2	0.2	0.5	0.1	0.0	0.1	0.3	0.6	2.0	0.7	0.1	0.2
Gambie	0.9
Ghana	0.6	0.2	0.6	0.6	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Guinée	2.5
Guinée équatoriale	0.0	0.3	1.0	0.0	0.0	0.2	1.4	0.1	1.9	0.0	0.3	0.2	0.5
Kenya	-0.3	2.1	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3	0.5	0.6	0.4	0.8	9.6	7.1
Lesotho	0.0
Liberia	0.1	0.5
Libye	0.1	0.5
Madagascar	0.7	0.3	0.4	1.5	0.0
Malawi	0.8	2.1	0.8	0.3
Mali	0.1	1.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.1	0.0	0.2	1.2	1.8
Maroc	1.3	0.9	0.4	0.3	0.8	0.7	0.6	0.8	1.4	0.1	0.2	1.1	3.2
Maurice	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	8.3
Mozambique	0.1	0.2	0.6	0.3	0.9	0.3	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4
Namibie	0.0	0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0
Niger	0.4	0.4	0.4	2.2	1.7
Nigeria	31.3	0.6	1.2	1.0	1.1	0.7	0.6	0.6	2.3	0.7	0.8	2.4	3.4
Ouganda	0.8	0.0	0.2	0.2	0.0	1.5	0.3	0.6	2.8	0.7	1.6	2.4	0.9
Rép. Centrafricaine	0.5
Rwanda	1.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Sénégal	0.4	0.8	0.7	0.1	0.0	0.4	0.3	0.4	0.2	0.7	0.7	0.7	0.9
Seychelles	0.0
Sierra Leone	0.2
Soudan	5.0
Swaziland	0.9
Tanzanie	0.3	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0
Tchad	0.7	0.3	0.3	0.0	0.3	0.6	0.4	1.6	0.2	1.7	4.1	1.6	4.9
Togo	0.0
Tunisie	0.7	0.4	0.4	0.6	0.3	0.5	0.7	0.4	1.6	0.7	0.1	0.2	3.0
Zambie	0.9	2.1	1.0	0.7	0.3	0.9	1.2	0.4	0.2	0.3	0.3	0.0	0.2
Zimbabwe	1.0	0.9	1.9	1.3	1.2	2.6	3.5	2.3	3.7	3.0	2.5	5.7	9.8

Note : * Dans les éditions précédentes des PEA, la rubrique « Atteintes aux libertés civiles » fut intitulée « Durcissement du régime au pouvoir ». Pour plus de détails, voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587467637756>

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(41 2009 02 2 P) ISBN 978-92-64-00979-0 – 2009

Perspectives économiques en Afrique

SYNTHÈSE

La crise financière internationale confère un intérêt tout particulier à cette publication annuelle, qui paraît sous les auspices conjoints de la Banque africaine de développement, du Centre de développement de l'OCDE et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU). Les décideurs des pays africains et des pays de l'OCDE, qu'il s'agisse des organismes d'aide, d'investisseurs, d'ONG ou de fonctionnaires des pays bénéficiaires de l'aide, trouveront dans cette publication des analyses qui leur seront très utiles.

Les *Perspectives économiques en Afrique* passent en revue la situation économique et établissent des prévisions sur l'évolution à court terme de 47 pays africains qui représentent 99 % de la production économique du continent et 97 % de sa population. Les *Perspectives* s'appuient sur une analyse par pays fondée sur un cadre analytique unique. Ce cadre commun comprend un exercice de prévision pour l'année en cours et les deux années suivantes utilisant un modèle macroéconomique simple, et une analyse du contexte politique et social. Il comprend également une synthèse comparative des perspectives des pays africains, qui replace l'évolution des économies africaines dans le contexte économique mondial.

Cette édition des *Perspectives* a pour thème central l'innovation et les technologies de l'information et des communications (TIC) en Afrique. Elle présente un panorama complet de leur diffusion et de leur utilisation sur le continent africain. Une annexe statistique vient compléter l'ouvrage.

Le projet des *Perspectives économiques en Afrique* a bénéficié d'une dotation généreuse de la Commission européenne et combine les connaissances de la Banque africaine de développement et de la CEA-ONU sur les économies africaines et l'expertise de l'OCDE, qui produit deux fois par an les *Perspectives économiques de l'OCDE*.

Des liens dynamiques (*StatLinks*) sont fournis pour les graphiques et les tableaux de cette publication. Ces *StatLinks* dirigent le lecteur vers une page Internet où les données correspondantes sont disponibles en format Excel[®].

PAYS COUVERTS

- AFRIQUE DU SUD • ALGÉRIE • ANGOLA • BÉNIN • BOTSWANA • BURKINA FASO • BURUNDI
- CAMEROUN • CAP-VERT • CONGO, RÉP. • CÔTE D'IVOIRE • DJIBOUTI • ÉGYPTÉ • ÉTHIOPIE • GABON
- GAMBIE • GHANA • GUINÉE • GUINÉE ÉQUATORIALE • KENYA • LESOTHO • LIBERIA • LIBYE
- MADAGASCAR • MALAWI • MALI • MAROC • MAURICE • MAURITANIE • MOZAMBIQUE • NAMIBIE
- NIGER • NIGERIA • OUGANDA • RÉP. CENTRAFRICAINE • RÉP. DÉM. DU CONGO • RWANDA • SÉNÉGAL
- SEYCHELLES • SIERRA LEONE • SOUDAN • SWAZILAND • TANZANIE • TCHAD • TOGO • TUNISIE • ZAMBIE

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne aux adresses suivantes :

www.sourceocde.org/developpement/9789264009790

www.sourceocde.org/economiesemergentes/9789264009790

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via :

www.sourceocde.org/9789264009790

SourceOCDE est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient des livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'information sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou SourceOECD@oecd.org.



éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions

www.oecd.org
www.oecd.org/dev
www.africaneconomicoutlook.org

ISBN 978-92-64-00979-0
41 2009 02 2 P





Perspectives économiques en Afrique

NOTES PAR PAYS
VOLUMES 1 ET 2



2009

Perspectives économiques en Afrique 2009

Notes par pays

**Volume complémentaire aux
*Perspectives économiques en Afrique 2009 : Synthèse***



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*

**

Le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe 23 pays membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Corée, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Par ailleurs, plusieurs pays non membres de l'OCDE ont rejoint le Centre de développement : le Brésil (depuis mars 1994) ; le Chili (novembre 1998) ; l'Inde (février 2001) ; la Roumanie (octobre 2004) ; la Thaïlande (mars 2005) ; l'Afrique du Sud (mai 2006) ; l'Égypte, Israël et le Viêtnam (mars 2008) ; l'Indonésie (février 2009) et le Costa Rica, Maurice, le Maroc et le Pérou (mars 2009). La Commission des Communautés européennes participe également au Comité directeur du Centre.

Le Centre tisse des liens entre les pays membres de l'OCDE et les pays en développement, et il encourage le dialogue entre eux, afin d'élaborer des solutions politiques aux enjeux mondiaux en gestation et aux défis du développement. Les personnalités participant aux événements organisés par le Centre sont invitées à titre personnel.

Le Centre de développement, dont l'appartenance est ouverte non seulement aux pays membres de l'OCDE mais également à des pays non-membres, occupe un statut particulier au sein de l'OCDE et de la communauté internationale. Les pays membres du Centre concourent au financement des projets, définissent le programme de travail biennal, et veillent sur son exécution.

Une équipe restreinte du Centre coopère avec experts et organismes des pays membres de l'OCDE, afin de réaliser le programme établi. Les résultats sont discutés lors de réunions informelles d'experts et de décideurs politiques. Ils font l'objet d'une série de publications de référence destinées aux chercheurs et aux responsables. Les Études du Centre proposent des analyses de fond sur les grands enjeux du développement. Les Repères et les Cahiers de politique économique en résument les principales conclusions à l'intention des décideurs. Les Documents de travail traitent des aspects plus techniques du travail effectué au Centre.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/dev



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; de la Banque africaine de développement ; de la Commission européenne ; de la Commission économique pour l'Afrique ou du Secrétariat du Groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses états membres.

Cet ouvrage a été produit avec le concours financier de la Commission européenne. Un don généreux du Fonds européen de développement, géré conjointement avec la Commission des Communautés européennes et le Secrétariat du Groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a été essentiel pour initier et soutenir le projet.



Publié en anglais sous le titre :
AFRICAN ECONOMIC OUTLOOK
COUNTRY NOTES

© OCDE, Banque africaine de développement (2009)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BafD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 53 pays membres africains et 24 pays membres non africains situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés orientés vers le développement, à travers notamment l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

Les opérations non concessionnelles de la Banque sont financées sur ses ressources ordinaires. En outre, les guichets d'aide – le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria – accordent des financements concessionnels aux pays à faible revenu qui ne peuvent pas supporter d'emprunter aux conditions du marché.

À la fin de 2008, le groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un total cumulé de 3 276 prêts et dons équivalents à des engagements de près de 44,7 milliards d'unités de compte (UC), soit environ 61,80 milliards de dollars des États-Unis. Ces engagements, qui ont bénéficié à 52 pays membres régionaux ainsi qu'à des institutions nationales et régionales, ont permis le financement de projets et programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des équipements collectifs, de l'industrie, de l'éducation et de la santé. Depuis le milieu des années 80, une bonne partie des engagements est venue soutenir des programmes de réformes économiques et des programmes d'ajustement destinés à accélérer le développement socio-économique. Environ 43,5 pour cent du total des engagements sont financés sur des ressources non concessionnelles, tandis que le solde provient de ressources concessionnelles.

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

3

Créée en 1958, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est l'une des cinq commissions régionales établies par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La CEA a un double rôle, à la fois bras régional de l'ONU et partie intégrante de l'environnement institutionnel régional en Afrique. Elle est ainsi bien placée pour contribuer aux efforts des pays membres face aux défis de leur développement. Sa force est d'être la seule agence de l'ONU mandatée pour opérer aux niveaux régional et sous-régional afin de canaliser les ressources au service des priorités de l'Afrique.

Le programme de travail de la CEA s'applique à atteindre des résultats concrets dans deux domaines complémentaires :

Promouvoir l'intégration régionale en appui à la vision et aux priorités de l'Union africaine. La CEA appuie la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la Commission de l'Union africaine de plusieurs façons : recherche appliquée sur les questions d'intégration régionale et les politiques publiques afférentes, renforcement des capacités, assistance technique auprès des institutions en charge de l'intégration, dont les Communautés économiques régionales (CER), ou encore travaux sur les secteurs et les initiatives transrégionales qui jouent un rôle essentiel dans l'approfondissement de l'intégration régionale.

Répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique face aux défis mondiaux émergents. La CEA reconnaît la spécificité des besoins de l'Afrique, notamment dans le contexte de la poursuite des objectifs pour le développement du Millénaire (OMD). À cet égard, la CEA met un accent particulier sur les efforts pour éliminer la pauvreté, mettre les pays africains sur la voie de la croissance et d'un développement durable, inverser la tendance à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation et accélérer l'autonomisation des femmes. Elle vise à apporter un soutien technique important au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ainsi qu'à promouvoir l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances dans toute une série de domaines du développement.

Quand le projet des *Perspectives économiques en Afrique* a vu le jour, il y a neuf ans, le monde semblait engagé sur une trajectoire de croissance durable. Malgré des hauts et des bas, inévitables, la tendance globale était positive et les heurts relativement localisés et de courte durée. En 2009, la situation est bien différente : la crise financière internationale est venue contaminer l'ensemble de l'économie mondiale, prise dans la récession la plus profonde et la plus étendue de ces cinquante dernières années.

L'Afrique n'est pas épargnée. Le continent essuie de plein fouet l'effondrement des investissements directs étrangers et des envois de fonds des expatriés, la chute des cours des matières premières et la demande en berne des pays de l'OCDE pour ses produits d'exportation. Le risque est grand que les progrès récents sur le front du développement soient remis en cause, menaçant d'anéantir les avancées, si durement acquises, en matière de stabilité politique et sociale. Un cycle de croissance de plusieurs années vient d'être brisé.

Certes, il y a plusieurs raisons d'espérer que, face à la crise, les économies africaines soient mieux armées que par le passé : la diversification des flux d'échange, les réformes macro-économiques prudentes, les allègements de dette, un environnement des affaires plus propice, ou encore le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication – qui font l'objet du volet thématique de cette édition des PEA. Néanmoins, les perspectives macro-économiques de moyen terme, pour le continent en général et l'Afrique subsaharienne en particulier, dépendront beaucoup des mois à venir.

Si elle veut préserver les moteurs de sa croissance et de son développement, l'Afrique devra poursuivre les réformes de fond, continuer d'investir dans les infrastructures et la lutte contre la pauvreté ; et progresser sur le chemin de l'intégration régionale. En outre, la chute des flux financiers extérieurs due à la crise exige une réponse prompte avec des programmes bien ciblés, comme une accélération des réformes fiscales pour augmenter les recettes budgétaires, ou le financement de programmes publics et de l'aide au commerce. Le défi consistera à trouver le juste équilibre entre ces efforts et la sauvegarde des fondamentaux macro-économiques. Pour appuyer cette démarche, les pays de l'OCDE et les autres partenaires au développement de l'Afrique doivent tenir leurs engagements d'augmenter leur aide en la rendant plus efficace, et de préserver l'ouverture du système commercial international.

Les *Perspectives économiques en Afrique* sont devenues une source inestimable d'analyses approfondies des économies africaines. Elles fournissent la base des connaissances nécessaires à la formulation de politiques adaptées aux défis du développement du continent. Nous recommandons vivement leur lecture aux responsables politiques et aux décideurs, quels que soient leur champ d'intervention, en Afrique ou ailleurs.

Nous tenons à saluer la Commission européenne dont la confiance en ce projet ne s'est jamais démentie et avec laquelle nous entretenons un partenariat durable. Sans son appui financier, les PEA n'auraient pas connu le succès qui les caractérise.

Par dessus tout, nous réaffirmons notre propre engagement à mener des recherches et des analyses solides et objectives, et à promouvoir l'apprentissage par les pairs et la bonne gouvernance – autant d'objectifs auxquels les *PEA* contribuent de manière irremplaçable.

Donald Kaberuka,
Président,
Groupe Banque africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría,
Secrétaire général,
Organisation de coopération
et de développement économiques,
Paris

Abdoulie Janneh,
Secrétaire exécutif,
Commission économique des
Nations unies pour l'Afrique,
Addis-Abeba

Perspectives économiques en Afrique

Avant-propos	4
Remerciements	6
Préface	8

Notes par pays

Les notes pays sont également disponibles à l'adresse suivante : www.africaneconomicoutlook.org

• Afrique du Sud.....	13	• Madagascar	383
• Algérie	31	• Malawi.....	397
• Angola	47	• Mali	411
• Bénin	65	• Maroc	427
• Botswana	81	• Maurice	443
• Burkina Faso	97	• Mauritanie	459
• Burundi	113	• Mozambique.....	475
• Cameroun.....	129	• Namibie.....	493
• Cap-Vert.....	145	• Niger	509
• Congo (République)	161	• Nigeria.....	525
• Congo (République démocratique)	177	• Ouganda.....	539
• Côte d'Ivoire.....	193	• République centrafricaine.....	555
• Djibouti.....	209	• Rwanda.....	571
• Égypte.....	225	• Sénégal.....	587
• Éthiopie.....	241	• Seychelles	603
• Gabon	255	• Sierra Leone	617
• Gambie (La)	271	• Soudan.....	633
• Ghana	283	• Swaziland.....	649
• Guinée.....	295	• Tanzanie.....	665
• Guinée Équatoriale	309	• Tchad	681
• Kenya.....	325	• Togo.....	697
• Lesotho	341	• Tunisie	713
• Liberia	353	• Zambie	729
• Libye.....	369		

Le volume complémentaire, *Perspectives économiques en Afrique 2009 : Synthèse*, est disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2009-fr>

Remerciements

Le projet des *Perspectives économiques en Afrique* est une initiative conjointe de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Le rapport a été préparé par une équipe principale réunissant des membres des trois institutions partenaires, appuyée par des personnes ressources dans différents pays. L'équipe BAfD était dirigée par Barfour Oseil et Beejaye Kokil, du bureau de l'économiste en chef (ECON). L'équipe de la CEA était conduite par Adam Elhiraika et celle du Centre de développement de l'OCDE par José Gijon, chef du bureau Afrique et Moyen-Orient, et par Federica Marzo. Kenneth Ruffing a coordonné le projet. Les *Perspectives économiques en Afrique* ont été supervisées par Louis Kasekende, chef économiste, Léonce Ndikumana, directeur du département de la recherche sur le développement et Désiré Vencatachellum, responsable par intérim de la division des partenariats de recherche et réseaux, à la BAfD ; par Kiichiro Fukasaku, chef des bureaux régionaux et Javier Santiso, directeur, au Centre de développement de l'OCDE ; et par Mahamat Abdoulaye, directeur de la division du commerce, des finances et du développement économique (TFED), à la CEA.

La *Vue d'ensemble* a été rédigée par Kenneth Ruffing et éditée par Colm Foy. Elle intègre les nombreux apports et commentaires de Valérie Bérenger pour la BAfD ; Thomas Dickinson, José Gijon, Federica Marzo, Andrew Mold, Annalisa Prizon et Papa Amadou Sarr, au Centre de développement de l'OCDE ; et Joseph Atta-Mensah, Adam Elhiraika, Stephen Karingi et Ben Idrissa Ouédraogo à la CEA. Laura Recuero Virto a préparé le chapitre consacré à l'innovation et aux TIC en Afrique, édité ensuite par Timothy Witcher, avec l'aide de Gregory de Paepe et Papa Amadou Sarr et les précieuses informations de Ibrahima Ndiaye, Roble Egal Noor, Marcellin Henri Ndong Ntah, Enock Yonazi (BAfD), mais aussi de Aida Opoku-Mensah (CEA).

6

Les notes pays ont été élaborées par John Anyanwu, Abou Amadou Ba, Farid Benyoucef, Mohammed Chemingui, Shirley Chinien, Victor Davies, Derrese Degefa, Mamadou Diagne, Thomas Dickinson, Adam Elhiraika, Alain Fabrice Ekpo, José Gijon, Theophile Guezodje, Tonia Kandiero, Kavazeua Katjomuise, Christian Kingombe, Marianne Kurzweil, Albert Mafusire, Olivier Manlan, Federica Marzo, Ahmed Moumami, Tijani Najeh, Peter Ondiege, Barfour Osei, Ben Idrissa Ouédraogo, Nooman Rebei, Laura Recuero Virto, Leila Saidi-Hammami, Adeleke Salami, Marco Stampini, Ignacio Tourino Soto, Philippe Trape, Désiré Vencatachellum, Audrey Verdier-Chouchane, Susanna Wolf, Jamal Zayid. Neuf notes sont le fait d'instituts nationaux de recherche, préparées par Ibrahim Thione Diop et Aly Mbaye, Centre de recherches économiques appliquées (CREA, Sénégal) ; Gaston Eloundou, Centre d'études et de recherche en économie et gestion (CEREG, Cameroun) ; Twimukye Evarist, Economic Policy Research Centre (EPRC, Ouganda) ; Ibrahim Bun Kamara, Botswana Institute for Development Policy Analysis (BIDPA) ; H. Bohela Lunogelo et Rose Aiko, Economic and Social Research Foundation (ESRF, Tanzanie) ; Jean-Sylvain Ndo, Laboratoire d'économie appliquée (LEA, Gabon) ; Alain Niyubahwe, Institut de développement économique (IDEC, Burundi) ; Malak Ali Reda, Egyptian Centre for Economic Studies (ECES) ; et Klaus Schade, Namibian Economic Policy Research Unit (NEPRU).

Tout ce travail a bénéficié de l'aide inestimable de consultants sur le terrain : Laura Marie-Thérèse Ahtime (Seychelles), Fatima-Zohra Alaoui M. (Maroc), Souberou Bachir Olatoundji (Bénin), Alimamy Bangura (Sierra Leone), Obi Benneth Prince (Nigeria), Saily Buah (Gambie), Ghazi Boulila (Tunisie), Modibo Dolo (Mali), Peter Draper et Gilberto Biacuana (Afrique du Sud), Kodjo Evlo (Togo), Malik Garad (Djibouti), Artur Gobe (Mozambique), Péma Guilavogui (Guinée), Ousseini Hamidou Sidde (Niger), Aloysius Heagbetu (Liberia), Abdellah Ali Khalifa (Libye), Alain Serge Kpassokro Gnabroyou (Côte d'Ivoire), Sarah O. Latigo (Zambie), Rebih Labeche (Algérie), John McGrath (Malawi), Michel Matamona (république du Congo), Patrick Musila Mwaniki (Kenya), Alexandre Nshue Mokime (république démocratique du Congo), Adesida Olugbenga (Cap-Vert), Teodoro Ondo Mba (Guinée équatoriale), Ntang Tabo Symphorien (Tchad), Laza Razafiarison (Madagascar), Alves da Rocha (Angola), Sawkut Ally Rojidi (Maurice), Sita Malick Sawadogo (Burkina Faso), Kabbashi M. Suliman (Soudan),

Ahmed Taki Ouled Mohamed (Mauritanie), Festus Turkson (Ghana), Félicien Usengumukiza (Rwanda) et Jean-Baptiste Wago (République centrafricaine).

Le comité de supervision des notes pays par les pairs était composé de Elizabeth Asiedu, Maria João Azevedo, Janet Ceglowski, Sylvain Dessy, Kwabena Gyimah-Brempong, Anne-Marie Geourjon, Stephen Golub, Mwangi Samson Kimenyi, Paul Koffi Koffi, Bertrand Laporte et Kenneth Ruffing.

Des informations statistiques de premier ordre ont été fournies par Feidi Amel, Anouar Chaouch, Hilaire Kadisha, Beejaye Kokil, Koua Louis Kouakou, Fetor Komlan, Fessou Emessan Lawson, Nirina Letsara, Mboya De Loubassou et Maurice Mubila, du département des statistiques de la BAfD. Imen Chorfi et Laureline Pla ont apporté leur appui aux recherches. Hee-Sik Kim et Victor Davies ont révisé l'indicateur sur les risques politiques. À la CEA, la division des TIC, de la science et de la technologie (ISTD), dirigée par Sizo Mhlanga, a fourni des données indispensables sur les TIC dans les pays dont elle s'occupe. Mamo Girma et Berhanu Haile-Mikael ont fourni une assistance à la recherche quand Thérèse Ouédraogo et Rahel Desta apportaient un appui administratif. Au Centre de développement de l'OCDE, Gregory de Paepe a assuré un appui à la recherche.

Le cadre macro-économique et la base de données qui ont servi aux prévisions ont été mis à jour et exploités par Federica Marzo, du Centre de développement de l'OCDE, et par Beejaye Kokil, Riadh Ben Messaoud et Nooman Rebei, de la BAfD. L'annexe statistique est le fruit d'un travail conjoint entre une équipe du département des statistiques de la BAfD placée sous la direction de Beejay Kokil, et Federica Marzo, du Centre de développement de l'OCDE.

Le projet a également bénéficié de l'assistance de Papa Amadou Sarr et Yvette Chanvoédou, du Centre de développement de l'OCDE, ainsi que de Rhoda Bangurah et Nelson Abiana, au département de la recherche sur le développement de la BAfD. Michèle Girard, responsable de la bibliothèque du Centre de développement de l'OCDE, a prêté son concours.

Les cartes géographiques ont été établies à Paris par Magali Geney et Roland Pourtier. Les cartes et diagrammes figurant dans cet ouvrage n'impliquent en aucune façon la reconnaissance de frontières nationales ou politiques de la part du groupe de la Banque africaine de développement, ni de l'Union européenne, ni de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ni du Centre de développement de l'OCDE, ni des auteurs.

Nombre de représentants des gouvernements africains, de collègues du secteur privé et d'acteurs de la société civile ont fourni de très précieux apports et commentaires, notamment tous les participants de la réunion d'experts organisée conjointement par la BAfD et le Centre de développement de l'OCDE sur les technologies de l'information et de la communication. Diverses institutions ont également contribué au projet, à différentes étapes : les départements des opérations pays et les bureaux pays de la BAfD ; l'Agence française de développement (AFD) ; l'unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique ; les délégations de la Commission européenne en Afrique ; le Département des affaires économiques de l'OCDE ainsi que la Direction pour la coopération et le développement, le Centre de politiques et d'administration fiscales et la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE et le Groupe d'étude des perspectives de développement de la Banque mondiale.

Adrià Alsina, Kathryn Bailey, Colm Foy, Vanda Legrandgérard, Sheila Lionet, Olivier Puech et Henri-Bernard Solignac Lecomte du Centre de développement de l'OCDE ont assuré la production des versions papier et électronique. Sheila Lionet a géré l'ensemble du processus éditorial et a assuré la préparation de cet ouvrage en vue de sa publication.

Mise en page par Vif Argent, Paris.

Préface

Cette huitième édition des *Perspectives économiques en Afrique* marque une avancée importante par rapport aux précédentes, puisqu'elle couvre la quasi-totalité des pays du continent. C'est le résultat d'un partenariat élargi. Outre la collaboration particulièrement fructueuse entre la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de nouveaux instituts de recherche indépendants ont participé à la préparation des études pays et ils contribueront à la diffusion des PEA. Les économistes du Département des opérations de la BAfD ont par ailleurs été davantage impliqués. Le nombre de pays couverts se monte ainsi à 47 cette année, contre 35 dans l'édition 2008. Ces 47 pays totalisent 97 pour cent de la population africaine et 99 pour cent de la production du continent.

Malheureusement, l'Afrique se retrouve confrontée à une conjoncture internationale particulièrement négative. La croissance du PIB dans les pays de l'OCDE devrait en effet se contracter de 4.3 pour cent en 2009 et être quasi nulle en 2010. Les économies émergentes doivent donc elles aussi s'attendre à un sérieux coup de frein, car le commerce mondial, devrait se contracter pour la première fois depuis 60 ans, reculant de 13.1 pour cent en 2009. La récession économique mondiale nous a conduits à abaisser considérablement nos prévisions. La croissance de l'Afrique devrait ainsi se ralentir à 2.8 pour cent en 2009, soit moins de la moitié du taux de croissance de l'année écoulée. Encore sommes-nous peut-être trop optimistes, les prévisions pour les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes étant constamment mises à jour alors même que ces Perspectives partent sous presse. Cette morosité ambiante occulte la bonne performance de l'Afrique en 2008 : pour la cinquième année consécutive, elle aura connu une croissance supérieure à 5 pour cent, avec un taux estimé à 5.7 pour cent.

Le ralentissement prévu de la croissance en Afrique s'accompagne d'une dégradation des équilibres budgétaires et des comptes courants, qui risque de mettre en difficulté les pays qui n'arriveront pas à résorber leurs lourds déficits. Même ceux qui jouissent d'une bonne cote de crédit pourraient peiner à financer ces déficits, avec la contraction des prêts bancaires. Les institutions financières internationales vont donc devoir redoubler d'efforts. D'où l'importance, pour financer pleinement les déficits attendus, de la facilité de liquidité d'urgence (FLU) d'un montant de 1.5 milliard de dollars (USD), du plan d'action pour l'accélération du transfert des ressources aux pays éligibles au Fonds africain de développement (FAD), de l'initiative de financement du commerce de 1 milliard USD annoncée par la BAfD en mars – mais aussi de l'augmentation des ressources du Fonds monétaire international (FMI) votée en avril 2009.

La plupart des pays d'Afrique ont en outre renoué en 2008 avec une inflation à deux chiffres, ce qui réduit considérablement les marges de manœuvre des banques centrales. Celles-ci auront du mal à monétiser une proportion significative de leurs déficits budgétaires, en particulier dans les 28 pays où l'inflation a dépassé les 10 pour cent en 2008.

Comme par le passé, les pays exportateurs de pétrole se distinguent des autres. L'effondrement des cours du pétrole n'en laisse pas moins présager des tensions sur leurs finances publiques en 2009 comme en 2010, même là où la flambée des cours observée jusqu'en été 2008 a permis d'accumuler de confortables réserves. Les pays exportateurs de pétrole devront donc maintenir les investissements prévus dans les infrastructures et le développement des ressources humaines, pour diversifier les sources de leur croissance.

Pour les pays importateurs nets de pétrole, le problème est radicalement différent. Dans la plupart des cas, la croissance du PIB devrait y ralentir brusquement en 2009 et 2010. En outre, l'inflation est repartie à la hausse, en raison notamment d'une répercussion plus directe de la flambée des produits pétroliers sur les consommateurs, à laquelle est venue s'ajouter l'augmentation des cours des céréales et des huiles végétales. La plupart de ces pays vont devoir contenir ou financer un déficit courant qui ne cesse de se creuser, sous l'effet notamment des augmentations des produits alimentaires et pétroliers.

Certains pays restent en proie aux conflits ou à l'instabilité. Au cours du premier trimestre 2009, trois gouvernements ont été renversés au mépris des principes démocratiques (Guinée, Guinée-Bissau et Madagascar), sans oublier le coup d'État militaire en Mauritanie en août 2008. Les organisations internationales – au premier rang desquelles l'Union

africaine (UA) et la BafD – ont toutefois œuvré à résoudre les conflits. Des signaux encourageants proviennent de la République démocratique du Congo (RDC), où un accord de paix entre le gouvernement et le principal groupe rebelle dans l'Est du pays a été récemment signé. Au Zimbabwe, l'opposition a obtenu le poste de Premier ministre et plusieurs portefeuilles gouvernementaux. Mais la résolution des conflits exigera aussi de la bonne volonté de la part des dirigeants africains au pouvoir comme des leaders de l'opposition. Les hommes politiques du continent doivent continuer à faire preuve de détermination pour mettre fin aux conflits armés et aux luttes intestines. Si l'Afrique n'avait qu'un défi à relever, ce serait celui-là.

Cette édition des *PEA* met clairement en évidence la capacité de l'Afrique à affronter la crise. La saine gestion macro-économique poursuivie depuis plusieurs années conjuguée aux allègements de dette, les progrès vers une bonne gouvernance et l'intégration dans l'économie mondiale ont renforcé la résilience du continent aux chocs économiques internationaux. L'intensification des échanges avec les puissances émergentes que sont le Brésil, la Chine ou l'Inde réduit par ailleurs la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des marchés de l'OCDE. Le rapprochement économique entre l'Afrique et la Chine a replacé le continent sur la scène du commerce mondial.

En dépit de ces meilleurs atouts pour conjurer la crise, l'Afrique devra à tout prix atténuer les retombées négatives de la récession sur les populations, et notamment sur les groupes les plus vulnérables. Il s'agira, et c'est en enjeu primordial, de trouver le moyen de garantir les ressources adéquates pour les investissements privés et publics, ainsi que pour le financement des échanges. Les pays d'Afrique s'efforcent d'atténuer les répercussions de la crise mais ils manquent des ressources et de l'espace politique nécessaires pour mener à bien les différentes initiatives prises au niveau des pays et des régions. À cet égard, la lutte contre le protectionnisme – surtout de la part des pays de l'OCDE – et l'engagement des pays donateurs à maintenir ou à augmenter l'aide publique au développement (APD) seront d'une importance cruciale pour le continent. Mais la seule augmentation de l'APD ne suffira pas. Les bailleurs de fonds doivent aussi améliorer l'efficacité. Aujourd'hui plus que jamais, l'APD doit servir d'arme anticyclique en Afrique, surtout dans les pays qui en sont fortement tributaires.

Cette huitième édition des *PEA* poursuit l'analyse des infrastructures de réseau africaines en mesurant les évolutions en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur contribution à l'innovation sur le continent. En moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne ont le plus faible taux de pénétration d'Internet au monde. Les pays d'Afrique du Nord s'en sortent relativement mieux, même si le taux d'équipement en haut débit reste faible. Les dorsales internationales pour connecter l'Afrique au reste du monde sont en cours de construction et seront bientôt opérationnelles. Les différents gouvernements se doivent donc, pour connecter davantage de gens, de redoubler d'efforts pour attirer l'investissement vers le réseau intérieur du continent et pour harmoniser les tarifs.

En dépit de ces faibles taux de pénétration, l'Afrique est le berceau de multiples innovations, en particulier dans le domaine des télécommunications : banque en ligne, paiements et commerce électroniques, cyber agriculture, administration en ligne, éducation à distance, programmes de renforcement des capacités des TIC et, plus globalement, d'incitation à l'innovation. Des modèles économiques novateurs ont permis d'élargir la base des usagers à un nombre non négligeable de personnes modestes. Mais l'innovation en général suppose des politiques publiques plus efficaces.

La mission de régulation des pouvoirs publics est de première importance pour tenir les promesses des technologies de l'information et de la communication, et ouvrir le champ des innovations qu'elles véhiculent. Le cadre réglementaire doit être rationalisé pour encourager les investisseurs privés et la concurrence, afin que le secteur gagne en efficacité et soit plus abordable pour les usagers. Cette édition des *PEA* recense de nombreux exemples de bonnes pratiques dans ce domaine, dont nous espérons ainsi contribuer à la propagation.

Louis Kasekende,
Chef économiste,
Banque africaine de développement,
Tunis

Javier Santiso,
Directeur,
Centre de développement de l'OCDE,
Paris

Mahamat Abdoulahi,
Directeur, Division du commerce,
des finances et du développement
économique (TFED),
Commission économique
des Nations unies pour l'Afrique,
Addis-Abeba

Avril 2009

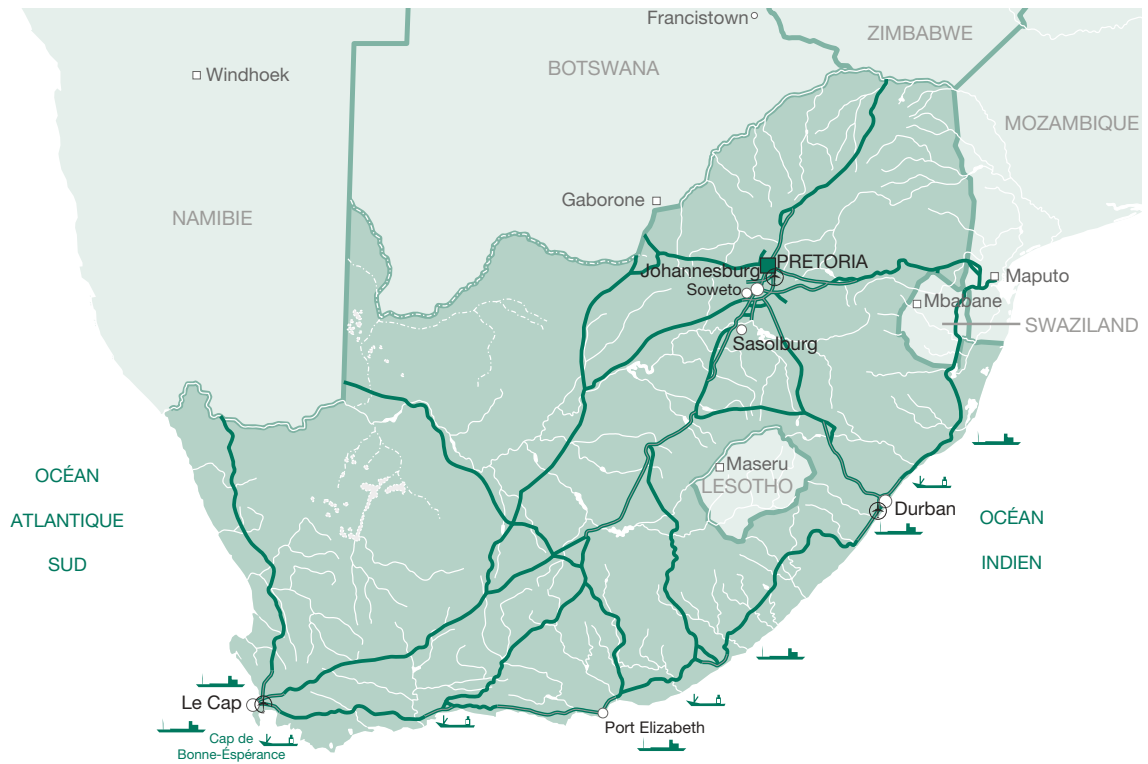
Notes par pays







Afrique du Sud




chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 214
- Population en milliers (2008) : 49 668
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 9 736
- Espérance de vie (2008) : 51.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : 12


Afrique du Sud



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Autoroute
-  Route principale

-  Capitale (1 338 000 hab. 2007)
-  plus de 1 000 000
-  plus de 600 000

0 km 75 150 225 km



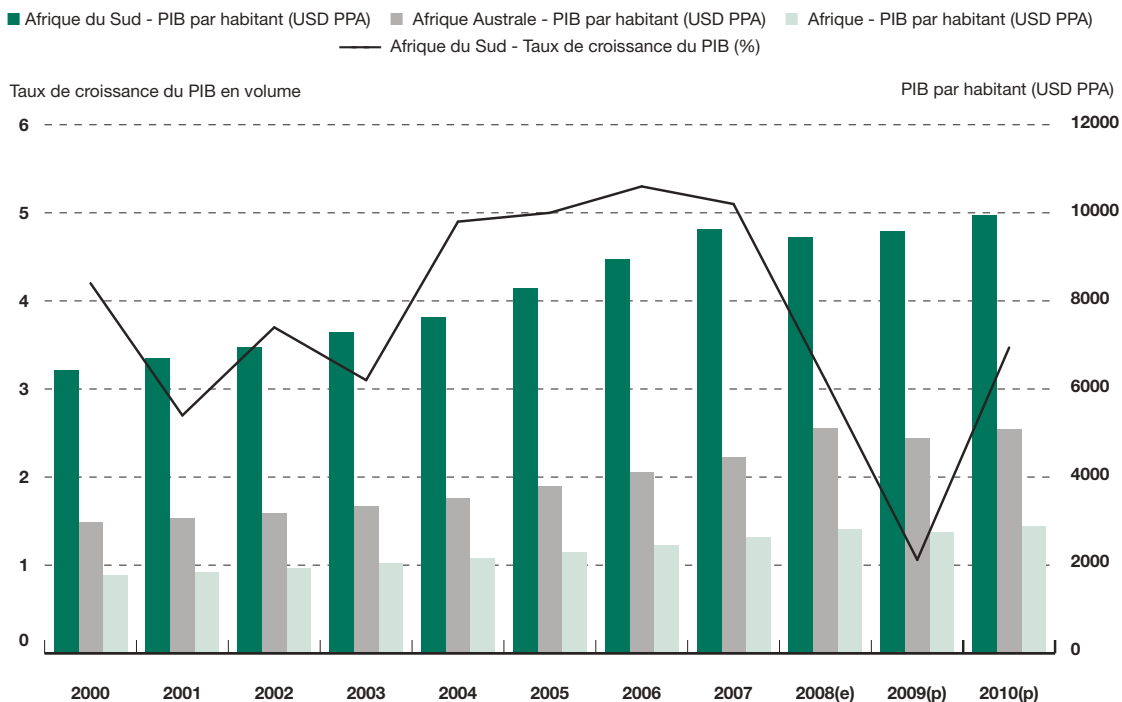
APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'UNE croissance économique soutenue s'élevant à près de 5 pour cent, les performances ont été moins bonnes en 2008, avec seulement 3.1 pour cent. En effet, l'activité économique a été affectée par de graves pénuries d'énergie, le ralentissement de la consommation intérieure et l'aggravation de la récession mondiale. D'après les prévisions, la croissance devrait faiblir davantage en 2009 pour atteindre 1.1 pour cent, alors que l'inflation devrait diminuer, dans la mesure où la tendance à l'augmentation du prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires constatée durant le premier semestre de 2008 s'inverse. Bien que son système bancaire n'ait pas été directement touché par la crise financière

internationale, l'Afrique du Sud a été affectée par la chute de la demande mondiale des minerais qu'elle exporte. Cependant, à moyen terme, la dépréciation du rand (ZAR) et la baisse du prix du pétrole devraient soulager la pression exercée sur la balance commerciale.


Les années de croissance soutenue s'achèvent avec la crise mondiale, mais le pays paraît bien armé pour lui résister.

Les politiques macro-économiques prudentes menées au cours de la dernière décennie permettent d'envisager des réponses monétaires et fiscales plus expansionnistes et une augmentation continue de l'investissement public dans les infrastructures et les services sociaux. Si le

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données communiquées par les autorités locales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/581635184757>

rééquilibrage entre consommation et investissements entamé en 2007 se poursuit, le taux de croissance pourrait augmenter.

Le récent ralentissement de l'économie exacerbe les défis auxquels le pays est confronté en matière de développement. Les infrastructures souffrent de 20 années de déficit d'investissement et de manque de concurrence. De plus, le chômage, le manque de qualification et la pauvreté restent des problèmes épineux. L'initiative pour une croissance accélérée et partagée pour l'Afrique du Sud (*Accelerated and Shared Growth Initiative for South Africa – AsgiSA*) lancée en 2006 s'est fixée pour objectif la diminution de moitié du chômage et de la pauvreté d'ici à 2014. En dépit de financements importants, les résultats de l'AsgiSA sont limités par la faiblesse des moyens d'action des différents ministères et agences et un manque de coordination entre ceux-ci.

Développements économiques récents

En 2008, l'économie a progressé de 3.1 pour cent, ce qui est nettement inférieur au taux de 5 pour cent enregistré au cours des trois années précédentes. Ce ralentissement est la conséquence de plusieurs facteurs négatifs : des pénuries d'électricité sans précédent ; la brusque hausse des prix mondiaux des hydrocarbures et des denrées alimentaires au cours des six premiers mois de l'année ; le ralentissement de la consommation privée ; le déclin des investissements étrangers et des exportations suite à la crise financière mondiale. La croissance devrait encore ralentir pour atteindre 1.1 pour cent en 2009, la contraction de la demande intérieure se poursuivant. Selon les prévisions, elle devrait rebondir pour s'établir à 3.5 pour cent en 2010, grâce à la stimulation que représente la Coupe du monde de football.

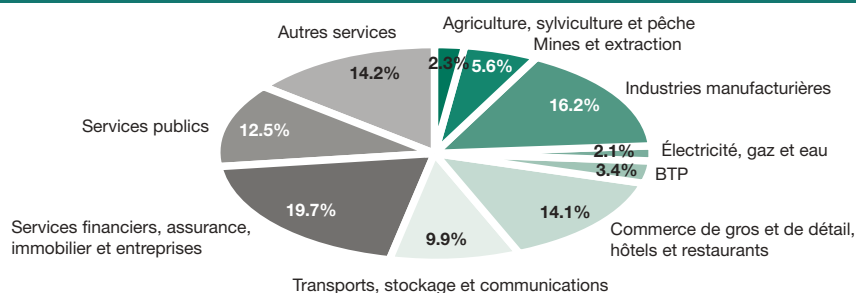
Les pluies ont été abondantes et sont tombées au moment opportun, ce qui a permis une augmentation de la production de près de 18.8 pour cent en 2008 par rapport à l'année précédente. L'agriculture est tirée par l'horticulture, les produits animaux et surtout le

maïs, dont la production a progressé de près de 70 pour cent. L'augmentation des cours a encouragé les semis et l'expansion des terres cultivées. Bien que l'agriculture ne représente que 3.2 pour cent du PIB et 5.2 pour cent des emplois, c'est un des secteurs prioritaires de l'AsgiSA. La nouvelle loi relative à la gestion de l'occupation des sols (*Land Use Management Bill*), conçue pour simplifier le cadre réglementaire relatif à l'occupation des sols, a été finalisée en 2007 et devrait rendre l'investissement dans l'agriculture plus attractif.

Le secteur de l'exploitation minière représente 8.4 pour cent de la valeur ajoutée totale et est dominé par l'or (25.7 pour cent de la production totale), le platine (27.6 pour cent) et le charbon (20 pour cent). Après une baisse respective de 20 pour cent et de 12.4 pour cent de la formation de capital fixe en volume en 2004 et 2005, les investissements dans l'exploitation minière ont augmenté de 48.2 pour cent en 2006 et de près de 30.8 pour cent en 2007. La formation de capital fixe a crû légèrement de 1.2 pour cent en 2008, en raison de la réduction de l'offre d'électricité et de l'extension de la crise économique mondiale. L'augmentation des investissements ne s'est pas encore traduite par une augmentation de la production, à la suite d'une année 2007 déjà agitée, la production minière a baissé de 6.5 pour cent en 2008, notamment du fait de coupures d'électricité, de procédures de sécurité plus strictes dans les mines et d'une sévère chute des prix. La production d'or, de platine et de diamants s'est effondrée, mais celle de minerai de fer et de charbon a légèrement progressé. Pour répondre au ralentissement de la demande, plusieurs mines ont commencé à réduire la production au dernier trimestre de 2008, alors que la chute des cours mondiaux des diamants et du platine a aussi remis les nouveaux investissements en question. Il faudra définir une nouvelle politique pour ce secteur si l'Afrique du Sud veut tirer davantage profit du prochain cycle d'augmentation des matières premières et dynamiser ses exportations.

Le secteur de la construction est en pleine croissance, grâce à la réalisation de projets d'infrastructures dans les domaines des transports et de l'électricité. Mais aussi en raison de la Coupe du monde de football de 2010, qui implique la construction de nouveaux stades

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données fournies par les autorités nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583135116143>

et hôtels. Le secteur résidentiel a quant à lui souffert de l'augmentation des taux d'intérêts des prêts immobiliers et du fléchissement de la demande. Dans l'ensemble, le secteur a crû de 14 pour cent en 2008, après une croissance de 17.1 pour cent en 2007. Il devrait rester dynamique dans les années à venir.

L'industrie manufacturière demeure handicapée par une faible productivité et un manque de moyens (utilisation de capacité presque record de 85.3 pour cent en septembre 2008). La production manufacturière n'a augmenté que de 1.2 pour cent en 2008, en baisse par rapport aux 4.5 pour cent enregistrés en 2007. Ce résultat quelque peu décevant s'explique par les coupures d'électricité et la baisse de la demande intérieure. La production a baissé durant le second semestre de 2008 et devrait rester faible en 2009. De plus, le secteur automobile a particulièrement souffert de la baisse de la demande intérieure depuis le milieu de l'année 2007, ainsi que de la crise mondiale qui frappe cette industrie. Cependant, l'État a garanti son soutien jusqu'en 2020 à travers le nouveau programme de développement de la production automobile (*Automotive Production Development Programme – APDP*), qui prévoit 870 millions ZAR de subventions à la production sur la période 2009/11. La dépréciation du rand pourrait aussi venir limiter les conséquences néfastes de la détérioration des conditions économiques mondiales.

Le secteur tertiaire représente près de 65 pour cent du PIB et est dominé par les services financiers et le commerce de gros et de détail. Alors que le taux de

croissance avait été de 5.4 pour cent en 2007 pour ce secteur, il s'établit à seulement 1.5 pour cent pour les trois premiers trimestres de 2008, avec de mauvaises performances dans les domaines les plus porteurs comme l'assurance, l'immobilier et les services aux entreprises.

L'année 2008 a été caractérisée par un rééquilibrage continu entre investissement et consommation, processus démarré en 2007. Compte tenu du rythme actuel, l'objectif consistant à atteindre un ratio investissement sur PIB de 25 d'ici à 2014 devrait être atteint plus tôt que prévu. La croissance de la consommation des ménages a fortement ralenti en raison de l'augmentation des taux d'intérêts, au haut niveau d'endettement et au resserrement des conditions de crédit provoqués par la loi nationale sur le crédit (*National Credit Act*) et exacerbés par la crise mondiale du crédit. Il est probable que le taux de croissance de la consommation des ménages soit négatif en 2009 du fait de la baisse des revenus disponibles causée par l'augmentation du chômage. Il devrait cependant rebondir pour atteindre 2.8 pour cent en 2010. L'investissement public a progressé de 15 pour cent en 2008 et devrait continuer sa forte progression au taux de 12.5 pour cent en moyenne en 2009-10, grâce aux préparatifs de la Coupe du monde 2010 et à d'importants projets d'infrastructures. L'investissement privé, qui a représenté 72 pour cent du total des investissements en 2008, a crû au rythme soutenu de 4 pour cent en 2008, mais ce domaine devrait pâtir de la restriction internationale des liquidités en 2009 avant de se reprendre en 2010. Les exportations et les

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	15.9	21.9	7.1	1.9	8.4	1.6	0.4	1.9
Publique	4.3	6.2	15.0	14.5	11.0	0.9	1.0	0.9
Privée	11.6	15.8	4.0	-3.5	7.0	0.6	-0.6	1.1
Consommation finale	81.1	81.2	1.7	0.4	3.2	1.4	0.3	2.6
Publique	18.1	19.7	3.4	5.9	4.6	0.6	1.1	0.9
Privée	63.0	61.4	1.2	-1.2	2.8	0.8	-0.7	1.7
Solde extérieur	3.0	-3.1				0.1	0.3	-1.1
Exportations	27.9	31.5	1.7	-0.6	2.0	0.5	-0.2	0.6
Importations	-24.9	-34.6	1.1	-1.3	4.9	-0.4	0.5	-1.6
Taux de croissance du PIB, en volume						3.1	1.1	3.5

Source : Données du FMI et de Statistics South Africa (StatSA) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587533508708>

importations sont restées stables en 2008 et devraient rester faibles en 2009, compte tenu du faible niveau de la demande, tant intérieure qu'extérieure.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire prudente menée par l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid a permis de constituer une solide base de recettes tout en maintenant la dette publique à un niveau faible, ce qui a permis d'apporter des réponses expansionnistes au ralentissement actuel, sous la forme d'une augmentation des dépenses sociales et de l'investissement public.

Les recettes totales, dons compris, ont progressé pour atteindre 27.1 pour cent du PIB en 2007/08, contre 23.8 pour cent en 2000/01, grâce à l'augmentation des revenus, à une meilleure collecte de l'impôt et à l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. En 2008/09, la baisse des revenus devrait provoquer une diminution des recettes, à 26.4 pour cent du PIB.

En 2008/09, les dépenses devraient être portées à 27.4 pour cent du PIB, les subventions sociales, les salaires et les recrutements augmentant de 17 pour cent, en phase avec le PIB nominal. Les dépenses sociales, qui représentent 53 pour cent du total des dépenses, devraient augmenter de 17 pour cent ; les dépenses d'investissement, principalement effectuées par les entreprises publiques, représentent 8 pour cent du total des dépenses et devraient augmenter de 37 pour cent.

Conséquence de la politique expansionniste mise en place depuis la fin de l'année 2008, le solde budgétaire pour 2008/09 devrait enregistrer un déficit de 1 pour cent du PIB au lieu de l'excédent de 0.1 pour cent prévu, qui devait faire suite à l'excédent de 0.9 pour cent constaté en 2007/08.

La nouvelle loi de finances annoncée en février 2009 a confirmé les priorités fixées en 2004 en termes de politiques macro-économiques et renouvelées lors de la déclaration de politique budgétaire à moyen terme (*Medium Term Budget Policy Statement – MTBPS*), qui consistent à encourager la croissance économique et l'emploi tout en augmentant le financement en faveur de la réduction de la pauvreté.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000/01	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)	2010/11(p)
Recettes totales (avec dons)^a	23.8	26.3	26.9	27.1	26.4	26.1	27.3
Recettes fiscales	23.4	25.8	26.3	26.6	25.9	25.5	26.7
Autres recettes	0.6	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	25.8	26.7	26.3	26.3	27.4	29.8	30.1
Dépenses courantes	25.3	27.8	26.3	28.5	28.3	28.9	27.4
<i>Sans les intérêts</i>	20.7	24.5	23.4	25.9	26.0	27.3	27.3
Salaires	3.7	4.8	3.8	5.7	5.5	5.8	6.0
Paiements d'intérêts	4.7	3.3	2.9	2.6	2.3	1.7	0.4
Dépenses en capital	1.4	1.7	1.3	2.1	2.3	2.5	2.7
Solde primaire	2.7	2.9	3.5	3.5	1.3	-2.0	-2.5
Solde global	-2.0	-0.3	0.6	0.9	-1.0	-3.7	-2.9

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données de la South African Reserve Bank (SARB) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588772855653>

Compte tenu de l'aggravation des conditions économiques, l'excédent prévu par le MTBPS de 2007 pour la période 2008-10 ne semble pas pouvoir être atteint. En 2009/10 le pays devrait enregistrer un déficit budgétaire de 3.7 pour cent du PIB dû aux augmentations répétées des dépenses sociales, des créations d'emplois et des investissements dans les infrastructures. Les dépenses devraient diminuer en 2010/11, ce qui devrait permettre de ramener le déficit à un peu plus de 3 pour cent du PIB. Le déficit de l'Afrique du Sud ne constitue pas un motif majeur de préoccupation, compte tenu de l'état de l'économie et du niveau modéré de la dette publique, estimée à environ 23 pour cent du PIB en 2008, ce qui laisse penser que les financements seront facilités sur les marchés intérieurs.

En 2007, 12.4 millions de personnes ont bénéficié de prestations d'assistance sociale. Grâce aux récentes mesures incluses dans le budget 2009, dont une augmentation de 13.2 milliards ZAR, le nombre de bénéficiaires va dépasser 13 millions. L'État prévoit de mettre en place un nouveau système de sécurité sociale qui sera financé par une taxe obligatoire. La situation économique actuelle risque cependant de repousser son application à 2010.

Bien qu'on estime que le budget sera exécuté à plus de 90 pour cent, le degré d'exécution demeure erratique

au niveau local et provincial, notamment en termes de dépenses d'équipement, avec une sous-utilisation et une sur-utilisation des fonds. Un système de suivi-évaluation a été introduit en 2008 pour accroître l'efficacité de la dépense publique. Le gouvernement continue de déléguer la gestion des dépenses aux municipalités et aux provinces.

Compte tenu du fléchissement de l'économie et de la détérioration de la position extérieure, qui vient s'ajouter à l'incertitude suscitée par l'élection de 2009, Moody's et Fitch, deux grandes agences de notation, ont révisé les perspectives de l'Afrique du Sud, passant de stable à négatif, tout en conservant la note attribuée. Au cours des trois premiers trimestres de 2008, la prime de risque sur les obligations d'État sud-africaines face aux bons du trésor américains s'est agrandie, avant de diminuer de 25 pour cent, de juillet 2008 (681 points de base) à la fin de novembre 2008 (519 points de base).

Politique monétaire

Le taux d'inflation moyen a fortement progressé en 2008 pour culminer à 11.5 pour cent. Il est resté bien au-dessus de la limite supérieure ciblée de 3 à 6 pour cent depuis avril 2007, notamment à cause des répercussions, au plan intérieur, de l'augmentation brutale des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Les augmentations de plus de 20 pour cent des prix

réglementés, les augmentations de salaires, la dépréciation du rand et le manque de moyens ont également contribué à la pression inflationniste. Au cours des derniers mois de 2008, cette dernière a diminué, grâce à la modération des prix des hydrocarbures, des autres matières premières et de la demande globale.

Le gouvernement sud-africain a continué à mener une politique monétaire restrictive au début de l'année 2008, avec l'augmentation du taux des prises en pension de 1 point pour atteindre 12 pour cent, ce qui a porté l'augmentation cumulée des taux d'intérêts à 5 points de pourcentage depuis 2006. En décembre 2008 et février 2009, la SARB a abaissé son taux de prise en pension de 1.5 point de pourcentage, à 10.5 pour cent, montrant ainsi que les soucis liés à la faiblesse de la croissance avaient pris le pas sur la crainte de l'inflation. D'autres baisses sont à prévoir.

En 2009, le taux d'inflation devrait continuer à baisser grâce à la modération de la demande intérieure et à la chute des cours des hydrocarbures et des matières premières, et malgré les augmentations de salaire et l'augmentation des prix réglementés de l'énergie. Selon les prévisions pour 2009, l'inflation devrait s'établir en moyenne à 6.7 pour cent, pour atteindre 5.9 pour cent en 2010. En février 2009, l'office national de la statistique, StatSA, a redéfini la base et la pondération de l'indice des prix à la consommation, passant du CPIX (indice des prix à la consommation – CPI - excluant les coûts de remboursement des emprunts hypothécaires pour les zones métropolitaines et les autres zones urbaines) au CPI, pour inclure les charges de remboursement des emprunts hypothécaires. Du fait de cet ajustement, l'inflation prévue pourrait diminuer de 0.9 pour cent au cours du premier trimestre 2009.

Si la pression inflationniste continue de se relâcher, la SARB va probablement décider de nouvelles baisses des taux d'intérêts durant le premier semestre 2009 pour stimuler l'activité économique. L'endettement des ménages se maintient au niveau record de 76 pour cent des revenus disponibles en 2008, bien qu'il ait baissé face au niveau élevé des taux d'intérêts.

La croissance du crédit accordé au secteur privé a ralenti pour atteindre 17 pour cent en septembre 2008, contre 21.3 pour cent en juin. Ceci s'explique par la diminution des demandes de crédits hypothécaires et le durcissement des conditions d'octroi des crédits à la consommation imposé par le NCA de 2007. En 2008, contrairement à 2007, le crédit aux entreprises a également contribué à la réduction du crédit au secteur privé.

Le taux de croissance de la masse monétaire (M3) sur 12 mois a été divisé par deux pour s'établir à 15.5 pour cent en septembre 2008, à la suite du resserrement du crédit. Le rand a été volatile en 2008. L'aversion croissante au risque sur les marchés internationaux a exercé une pression baissière sur la monnaie nationale qui s'est dépréciée de près de 30 pour cent par rapport au dollar américain entre juillet et décembre 2008.

Position extérieure

Le niveau élevé des cours des hydrocarbures et des denrées alimentaires durant le premier semestre 2008 a eu pour effet d'augmenter le coût des importations. Le volume des exportations a été affecté par les pénuries d'énergie au début de l'année 2008, qui ont très fortement réduit la production minière, empêchant ainsi l'Afrique du Sud de profiter pleinement des cours élevés de l'or, du platine et des diamants. L'effet provoqué par la baisse des cours du pétrole sur les importations au cours de la seconde moitié de l'année 2008 a été plus que contrebalancé par la baisse du prix des matières premières exportées. Le prix du platine, exportation la plus importante, a chuté de près de 60 pour cent entre mars 2008 et janvier 2009. Par conséquent, le compte courant a continué à se détériorer, malgré la forte dépréciation du rand, passant de 7.8 pour cent du PIB à 7.5 pour cent en 2007, principalement du fait de l'aggravation de la balance commerciale. Les soldes des revenus des facteurs et des services se sont légèrement détériorés du fait de l'augmentation du rapatriement des dividendes et des paiements de services techniques ainsi que d'autres services liés à la production.

D'après les prévisions, le compte courant devrait se maintenir à un niveau élevé en 2009 et 2010, avec une

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	3.5	-0.4	-2.4	-2.0	-2.2	-2.0	-2.9
Exportations de biens (f.o.b.)	24.1	22.9	25.1	26.7	30.5	30.0	27.2
Importations de biens (f.o.b.)	20.5	23.3	27.5	28.7	32.6	32.0	30.1
Services	-0.6	-0.4	-0.9	-1.1	-1.4	-1.6	-1.0
Revenu des facteurs	-2.4	-2.0	-2.1	-3.1	-3.1	-1.7	-2.8
Transferts courants	-0.7	-1.2	-1.1	-1.2	-1.1	-1.0	-1.0
Solde des comptes courants	-0.1	-4.0	-6.4	-7.5	-7.8	-6.4	-7.6

Source : Données de la SARB et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601384183652>

légère amélioration en 2009 à la suite d'une légère diminution du rapatriement des bénéfices. Le déficit constaté en matière de services va se résorber légèrement en 2010 grâce à l'arrivée de touristes dans le cadre de la Coupe du monde de football. L'excédent du compte de capital a largement suffi à financer les insuffisances du compte courant. Durant les neuf premiers mois de 2008, cependant, l'Afrique du Sud a enregistré une sortie nette de capitaux de 0.9 milliard ZAR, contre une entrée nette de 107.4 milliards ZAR en 2007. Ce phénomène a été compensé par de nouveaux financements par emprunt et par le rapatriement d'actifs étrangers par le secteur bancaire, ce qui a permis de maintenir un solde positif et de porter les réserves de change à près de 34.1 milliards USD à la fin du mois de décembre 2008, ce qui couvre plus de deux fois la dette extérieure à court terme du pays libellée en devises étrangères. Cependant, à la fin du mois de janvier 2009, le niveau des réserves n'était plus que de 30 milliards USD.

L'Afrique du Sud reste trop dépendante de flux de capitaux mobiliers volatiles et a connu moins de succès que certaines économies émergentes similaires dans ses tentatives visant à attirer des financements étrangers à long terme tels que des investissements directs étrangers (IDE), qui ne représentent que 20 pour cent du total des flux financiers. En 2008, les entrées d'IDE ont augmenté grâce à la vente de Vodacom, deuxième opérateur mobile le plus important, à l'opérateur britannique Vodafone.

L'encours de la dette extérieure a progressé, passant de 26.6 pour cent du PIB à la fin de l'année 2007 à

29.6 pour cent à la fin de 2008. Selon les prévisions, il devrait dépasser 32 pour cent du PIB d'ici à 2010. Le ratio de la dette libellée en rand sur la dette totale a légèrement augmenté, passant de 42 pour cent à 43.4 pour cent.

Le programme de libéralisation des échanges mené par l'Afrique du Sud depuis 1994 a permis d'ouvrir l'économie. En 2007, le montant total des exportations et des importations de biens et services représentait respectivement 31 et 35 pour cent du PIB, contre 23 et 22 pour cent en 1995. Entre 1994 et 2002, les ratios de pénétration des importations et d'orientation à l'export ont progressé dans l'intégralité des 28 secteurs de la classification industrielle standard. Dans dix d'entre eux, l'orientation à l'export a plus que doublé. Néanmoins, le boom de la croissance grâce aux exportations, tant attendu dans les industries manufacturières à fort taux de main-d'œuvre, n'a pas encore eu lieu.

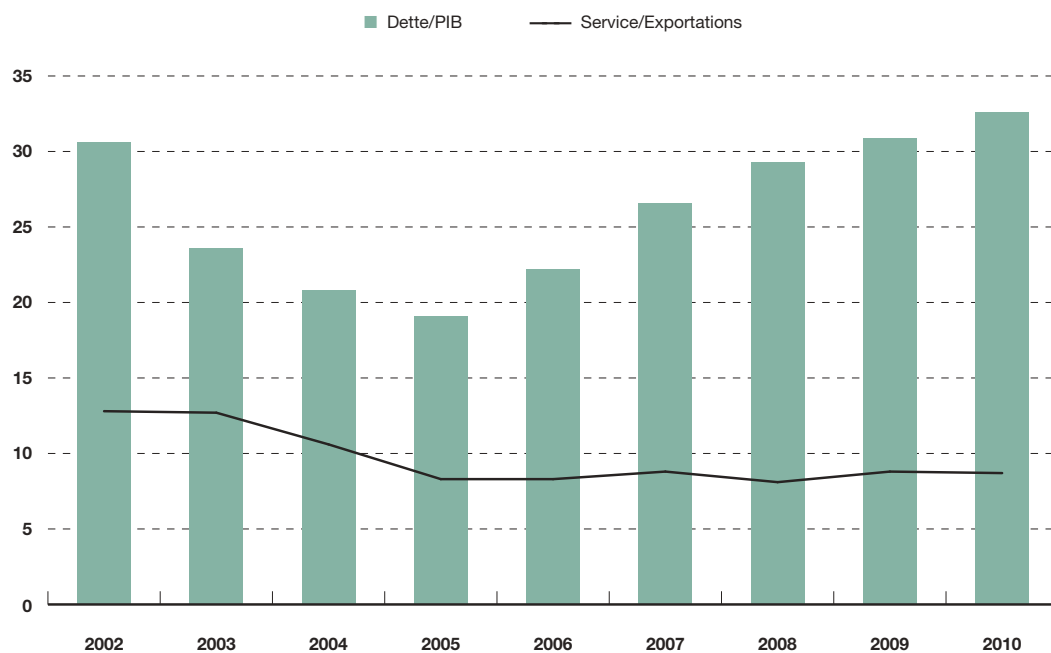
Près de la moitié des importations entrent en Afrique du Sud sans qu'aucun droit de douane ne soit acquitté, et le droit de douane moyen non pondéré appliqué (hors réductions) n'était que de 8.2 pour cent en 2006, ce qui fait, dans l'ensemble, du régime douanier sud-africain un régime raisonnablement libéral selon les critères applicables aux pays en développement. La structure des droits de douanes demeure cependant complexe, avec 10 pour cent des lignes tarifaires classées comme des pics (celles qui excèdent 15 pour cent), et 9 pour cent qui représentent plus de trois fois le taux moyen appliqué. Ces taux élevés

sont des vestiges de la stratégie de substitution des importations pratiquée à l'époque de l'apartheid. Sous l'égide du nouveau cadre national de politique industrielle (*National Industrial Policy Framework – NIPF*) adopté en 2007, un réexamen de la structure des droits de douane est en cours. Il vise apparemment à réduire les droits applicables aux intrants utilisés en amont de la production dans les secteurs identifiés comme d'importance stratégique et à augmenter les droits à leur niveau maximal pour certains produits finis. On connaît très mal les détails de ce dispositif, dans la mesure où le groupe de travail en charge de la politique commerciale qui conseille le ministre du Commerce et de l'Industrie se réunit à huis clos. Les détracteurs de ce projet, dont certains sont membres du Trésor, font valoir qu'une telle stratégie conduirait à l'augmentation des taux effectifs de protection pour les produits finis, renforcerait la complexité du système et freinerait la croissance des exportations. Le Trésor estime qu'il serait plus bénéfique de libéraliser les échanges et d'accroître la flexibilité du marché du


travail pour diversifier davantage les exportations que d'opter pour le protectionnisme et de verser des subventions coûteuses. Le changement d'administration affectera probablement la stratégie adoptée en matière de politique industrielle.

En 2008, la seule mesure concrète visant à l'application du NIPF a été l'APDP, qui sera appliqué de 2013 à 2020 en remplacement du programme de développement de l'industrie automobile (*Motor Industry Development Programme – MIDP*), qui expire à la fin de l'année 2012. L'APDP supprime les subventions aux exportations prévues par le MIDP, qui sont interdites par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour les remplacer par des subventions à la production, des exemptions de droits d'importation et des droits de douanes d'inspiration protectionniste. Bien que le MIDP ait permis d'encourager la production et les exportations, il était coûteux. Compte tenu de sa complexité, il est difficile de déterminer le coût du nouvel APDP.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584513215444>

En février 2007, l'Afrique du sud a rejoint l'organe de négociation de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDA) en tant que participant aux négociations conduites avec l'Union européenne (UE) au sujet d'un accord de partenariat économique (APE), en convenant que l'accès de l'Afrique du Sud au marché de l'UE resterait distinct de celui du reste de la CDA, compte tenu du niveau de développement supérieur du pays. Les échanges entre l'UE et l'Afrique du Sud sont actuellement régis par un accord bilatéral d'échange, de développement et de coopération. Lors de la négociation de l'APE, l'Afrique du Sud s'est fortement opposée à l'inclusion des questions dites de « nouvelle génération » concernant l'échange de services, les investissements, la politique concurrentielle et les marchés publics. A la date limite intermédiaire de mi-décembre 2007, tous les membres de la CDA moins l'Afrique du Sud et l'Angola avaient signé l'APE intermédiaire. Dans la mesure où le Botswana, le Lesotho et le Swaziland ont choisi de négocier les questions relatives à la « nouvelle génération », notamment les services, l'APE a fortement compromis la viabilité de l'Union douanière de l'Afrique australe, qui inclut ces trois pays et l'Afrique du Sud.

lancé après l'abolition de l'apartheid pour offrir davantage d'opportunités aux Noirs et tenter de remédier aux inégalités héritées de ce régime. Il requiert des entreprises qu'elles nomment des personnes issues de groupes désavantagés à des postes de direction, mais ses détracteurs font valoir qu'il profite avant tout à un petit groupe de personnes ayant de l'entregent. Le BEE a été modifié en 2003 par le programme d'émancipation généralisée des Noirs (*Broad-Based Black Economic Empowerment* – BBBEE), qui met davantage l'accent sur la discrimination positive, la responsabilité des entreprises et le développement des qualifications. Des codes de conduite communs ont été établis en 2007, qui définissent des méthodes et des critères précis de mesure des efforts de mise en conformité des entreprises et oblige ces dernières à appliquer ces dispositions d'ici à 2009. Les chartes sectorielles élaborées en 2002 sont actuellement en cours de révision et devraient être adoptées avant mars 2009. Si le respect du BBBEE est nécessaire et généralement accepté par le secteur privé, il demeure coûteux et complexe. Par ailleurs, l'État n'a pas su fournir l'assistance nécessaire aux entreprises pour faciliter leurs démarches. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont exonérées de certaines dispositions du BBBEE.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le climat des affaires a connu quelques améliorations. Selon les indices *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale, l'Afrique du Sud se place au 32^e rang, en hausse par rapport à la 35^e place occupée en 2008. Si des situations de monopole public perdurent dans les transports et l'énergie, des décisions judiciaires ont finalement lancé la libéralisation longtemps retardée des télécommunications en ouvrant le secteur aux concurrents privés. Par ailleurs, des amendements à la loi relative à la concurrence sont en cours d'adoption, qui donnent davantage de pouvoir aux autorités pour punir les comportements entravant la libre concurrence.

Le programme d'émancipation économique des Noirs (*Black Economic Empowerment* – BEE) a été

Le système bancaire sud-africain est bien régulé et relativement peu exposé aux actifs toxiques qui nuisent aux entreprises financières des pays développés. La réglementation applicable aux capitaux a été assouplie, mais reste en vigueur, ce qui a permis de protéger l'économie du pays des troubles qui agitent les marchés financiers internationaux. Bien que les créances douteuses soient passées de 1.1 pour cent en 2007 à 3 pour cent en 2008 du fait du surendettement des ménages et de l'augmentation des coûts de l'emprunt, elles demeurent gérables, et les ratios endettement sur revenu diminuent. Le NCA, qui a été introduit en 2007 et inclut de nouvelles règles prudentielles, en conformité avec l'Accord de Bâle sur le capital (Bâle II), limite la prise de risque par les institutions financières. Le ralentissement de l'expansion du crédit privé au cours des derniers mois de l'année (pour atteindre 17.5 pour cent en octobre, contre 24 pour cent au début de l'année) a réduit la rentabilité des banques.

Autres développements récents

Le gouvernement a lancé un plan de développement des infrastructures de grande ampleur d'un montant de 56.8 milliards USD jusqu'à 2010, en liaison avec la Coupe du monde de football de 2010 et les coupures d'électricité. Au début de l'année 2008, les coupures totales ont paralysé l'économie durant plusieurs semaines. Bien qu'elle ait été prévue il y a dix ans, cette crise énergétique est le reflet du manque d'investissements, combiné à l'augmentation de la demande, qui a érodé les infrastructures relativement développées de l'Afrique du Sud.

La compagnie publique Eskom domine le secteur électrique, puisqu'elle assure 96 pour cent de la production électrique utilisée dans le pays. Le reste provient d'autoproduiteurs et de municipalités. L'entreprise et les municipalités détiennent également les réseaux de distribution. Dans la mesure où la capacité excédentaire d'Eskom était très importante jusqu'à une période récente, ses prix ont longtemps figuré parmi les moins élevés au monde. Cependant, l'entreprise s'est vu interdire d'investir dans de nouvelles centrales ainsi que dans le réseau durant près de dix ans, pour encourager la participation du secteur privé, sans succès. En effet, compte tenu de la faiblesse des prix et des difficultés associées au climat des affaires, les investisseurs étrangers n'ont pas trouvé ce marché très attractif. La situation s'est fortement aggravée en 2007 et 2008, quand les coupures étant devenues plus fréquentes, il a fallu réduire la production minière et manufacturière. Ce qui est habituel dans une grande partie du continent, mais choquant en Afrique du Sud.

Le gouvernement a désormais mis au point un plan de développement accéléré du secteur énergétique, qui prévoit l'utilisation accrue des énergies renouvelables, le renforcement du réseau, des initiatives visant à attirer les producteurs d'énergie indépendants (PEI) et à encourager l'investissement public dans la production d'énergie. Les prix ont augmenté de plus de 52 pour cent en 2008, et de nouvelles augmentations sont prévues pour 2009. Cependant, on prévoit qu'un déficit de production de 2 100 MW perdurera jusqu'en 2012.

Malheureusement, la crise financière mondiale est venue compliquer le financement de ce plan d'investissement. Suite à la dégradation de sa notation en août 2008, Eskom a dû revoir son projet à la baisse. Au début du mois de décembre 2008, l'entreprise a annoncé l'annulation d'un projet de construction d'une centrale nucléaire d'un montant de 5 milliards USD. La compagnie d'électricité a obtenu un prêt de 346 millions USD de la banque allemande KfW IPEX-Bank et un don de 500 millions USD de la Banque africaine de développement. Un prêt de 5 milliards USD de la Banque mondiale est actuellement envisagé. La loi de finances pour 2009 a alloué des fonds supplémentaires à Eskom, sans que l'intégralité des besoins soit couverte.

Bien que les infrastructures de transport restent les meilleures du continent, elles assurent une couverture inégale du territoire, héritée de l'apartheid et exacerbée par deux décennies de sous-investissement. L'insuffisance des liaisons avec la côte, qui donne accès au reste du monde, vient surcharger un réseau routier déjà à la limite de ses capacités, alors que les ports n'ont pas la capacité suffisante pour faire face à l'augmentation des échanges. De ce fait, les coûts du transport routier sont élevés, puisqu'ils représentent 15 pour cent du PIB, ce qui nuit aux ambitions de l'Afrique du Sud, qui souhaite devenir le centre névralgique des infrastructures logistiques de la région, et fait obstacle à une stratégie de croissance dans laquelle les exportations joueraient un rôle moteur.

L'entreprise parapublique Transnet, en charge des transports ferroviaire et maritime, a reçu 78 milliards ZAR du Trésor pour investir dans le réseau ferré et les ports au cours des trois prochaines années. A elle seule, la structure *Transnet Freight Rail* (TFR) a consacré 9.2 milliards ZAR à des dépenses d'équipement en 2008. Actuellement, plus de 80 pour cent de tout le transport du fret dans le pays se fait par route, en dépit du surcoût que cela représente. Le secteur minier sera l'un des premiers bénéficiaires de l'amélioration du transport ferroviaire. Récemment annoncé, le projet de liaison ferroviaire Sichen-Saldanha, d'un montant de 7.3 milliards ZAR sur les cinq années à venir, permettra

d'accroître la capacité du réseau et de développer le terminal de minerai de fer de Saldanha.

L'autorité portuaire nationale de Transnet a budgétisé 28 milliards ZAR pour l'amélioration des plus importants ports du pays au cours des cinq années à venir. Les ports assurent 98 pour cent des échanges de marchandises. Les capacités d'accueil des navires porte-conteneurs sont limitées, ce qui ne permet l'entrée que de navires relativement petits. Ce phénomène, associé au coût élevé du transport terrestre, pousse les compagnies à multiplier les arrêts dans différents ports, ce qui augmente le coût global et le risque de retards. Ce projet comprend 2,6 milliards ZAR pour élargir et approfondir le chenal d'entrée au port de Durban (qui accueille actuellement 65 pour cent de l'ensemble des navires) pour accroître sa capacité de 42 pour cent ; le développement de Ngqura, un nouveau port en eaux profondes situé dans la zone de développement industriel de Coega, près de Port Elizabeth ; l'expansion du port du Cap, pour doubler sa capacité d'ici à la fin de 2012 ; l'achèvement, avant la date prévue et dans le respect du budget fixé, du terminal houiller de Richards Bay ; et de nouveaux travaux.

La Coupe du monde de 2010 a aussi mis en lumière les problèmes relatifs au transport en commun. La première phase du projet de train rapide d'un montant de 25 milliards ZAR - liaison ferroviaire Gautrain de 80 km de long reliant l'aéroport international O.T. Tambo, Johannesburg et Pretoria - est presque achevée. Les premières rames devraient rouler d'ici à 2010, et le projet sera achevé en 2011, ce qui réduira considérablement la durée des trajets entre Pretoria et Johannesburg. Une autre intervention sur les mêmes axes, qui consiste en la construction d'une autoroute à péage destinée à remplacer la nationale N1, devrait s'achever en 2009. La première phase du bus rapide (*Bus Rapid Transit* – BRT) de Johannesburg doit débuter en juin 2009, mais pourrait être retardée dans la mesure où l'appel d'offre à destination des fournisseurs de bus a été repoussé à la fin de l'année 2008. Des travaux d'agrandissement des principaux aéroports d'Afrique du Sud sont également en cours. La compagnie *South African Airlines*, dont la restructuration doit s'achever en mars

2009, va ouvrir de nouvelles liaisons internationales et intercontinentales.

Innovations et nouvelles technologies

Les infrastructures de télécommunications d'Afrique du Sud sont satisfaisantes au regard du reste du continent, en particulier en ce qui concerne les téléphones mobiles. Les taux de pénétration figurent parmi les plus élevés du continent pour tous les types de télécommunications et l'Internet. Si le taux de croissance des abonnés au téléphone mobile a été extrêmement élevé ces dernières années, la croissance des abonnements à la téléphonie fixe, et donc l'accès à l'Internet, est nettement plus faible. Le taux de pénétration des lignes mobiles approche 100 pour cent, alors qu'il n'est que de 55 pour cent pour les fixes. Le régime de l'apartheid avait construit le réseau fédérateur de téléphonie mobile pour desservir la population blanche, mais peu de progrès ont été faits depuis pour l'étendre à l'ensemble des Sud-Africains.

Les objectifs de la politique nationale de télécommunications ont été définis dans les années 90 par le ministère des Communications. Ils incluent l'accès au téléphone à moins de 500 mètres de son lieu de résidence, la disponibilité de lignes fixes ou de services cellulaires pour chaque ménage avant 2010 et l'accès à Internet pour au moins 25 pour cent de la population, toujours avant 2010. Les deux premiers objectifs ont été atteints grâce à la croissance des téléphones mobiles, mais le nombre d'utilisateurs d'Internet était estimé à seulement 4 millions en 2007, soit environ 8,2 pour cent de la population. L'Agence pour l'accès et le service universel d'Afrique du Sud (*Universal Service and Access Agency of South Africa* – USASA) a été créée en 1997 et a pour mission d'encourager l'utilisation de l'Internet, mais son action n'a pas été efficace, pas plus que ses projets de centres communautaires.

En dépit de la croissance continue du secteur, le potentiel de contribution des nouvelles technologies à la croissance n'a pas encore été réalisé, dans la mesure

où il est entravé par des échecs politiques et des fardeaux réglementaires. Si l'accès ne semble pas poser de problème pour la majeure partie du pays, du moins dans le domaine des télécommunications, la structure du marché et la réglementation applicable maintiennent le prix des communications à un niveau inutilement élevé.

L'Afrique du Sud a adopté une politique de « libéralisation encadrée », qui consiste en une libéralisation graduelle et une concurrence limitée. Ceci reflète également l'accent mis par l'AsgiSA sur le rôle de l'État et des entreprises publiques en tant que moteurs de la croissance, estimant que le marché ne pouvait suffire à lui seul à redresser les distorsions introduites par le régime de l'apartheid. De ce fait, le niveau de contrôle et de participation de l'État est très élevé.

Le manque de personnel qualifié et la mauvaise coordination, y compris entre le régulateur et la commission de la concurrence, n'ont pas permis à l'État d'aboutir aux résultats attendus. Après plusieurs vagues de réformes, le cadre réglementaire présente toujours des manques (pas de réglementation d'ensemble), et la lente extension du réseau de téléphonie fixe ainsi que la création de monopoles privés ont engendré un coût très élevé des communications. L'Autorité indépendante des télécommunications d'Afrique du Sud (*Independent Telecommunications Authority of South Africa – ICASA*), créée en 2000, manque de moyens et pâtit de l'intervention du ministère des Communications, ce qui complique les procédures et retarde l'attribution des licences.

Néanmoins, ce secteur a été en partie libéralisé, depuis le Livre blanc sur les télécommunications (*Telecommunications White Paper*) de 1996. La privatisation partielle de Telkom, titulaire public des services vocaux par téléphonie fixe et du réseau (réseau public commuté de téléphone), a eu lieu l'année suivante. Dans le cadre de la seconde vague de réformes, la loi de modification des télécommunications (*Telecommunications Amendment Act*) de 2001 a octroyé à Telkom le contrôle exclusif de toutes les télécommunications par ligne fixe jusqu'à la fin de l'année 2003, date après laquelle un concurrent devait

être introduit, tant pour la prestation de services que pour la construction du réseau. Néanmoins, à la suite de plusieurs cycles de négociation des licences et à des retards dans l'octroi et la publication des licences à un deuxième opérateur réseau – la société indienne Neotel –, l'entrée de ce concurrent a été repoussée à 2006, et Telkom occupe toujours une position dominante en 2009.

Le gouvernement n'avait pas pour intention d'assurer à Telkom le monopole de la prestation de services Internet, mais cette entreprise a été la seule autorisée à posséder et à construire son propre réseau, ce qui oblige tous les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) à louer les connexions réseau à Telkom. De plus, l'expansion limitée du réseau fixe a limité les possibilités d'introduction de services haut débit de meilleure qualité.

Une troisième vague de réformes a été lancée en 2006, avec la loi relative aux communications électroniques, dite loi de convergence (*Electronic Communications Act* ou *Convergence Bill*), qui est venue remplacer la législation existante et a institué un cadre réglementaire ainsi qu'un régime de licence visant à assurer la convergence des infrastructures de télécommunications et de radiotélévision. Selon ces nouvelles dispositions, la conversion aux licences universelles est nécessaire, du fait d'une nouvelle structure de marché horizontale permettant la prestation de services Internet, la création de réseau et la radiotélévision. Le processus a cependant stagné jusqu'en 2008, date à laquelle plusieurs décisions judiciaires ont contraint l'ICASA à délivrer des licences à tous les opérateurs sectoriels. Depuis, la concurrence est plus importante, ce qui permet d'envisager davantage d'investissements.

En 1998, il avait été décidé de permettre un duopole pour les téléphones mobiles, une troisième licence devant être délivrée dans les deux années suivantes. Ce duopole était constitué par Vodacom, créée en 1980 et partiellement détenue par Telkom, et MTN, fournisseur sud-africain privé. En 2001, un troisième opérateur, Cell C, détenu par une entreprise dubaïote, s'est vu attribuer une licence, après un long contentieux

fondé sur des allégations d'irrégularités dans le processus d'appel d'offres.

Vodacom contrôle 51 pour cent du marché du mobile, MTN en détient 35.8 pour cent, et Cell C 12.3 pour cent. Du fait de son arrivée tardive, Cell C peine à accroître sa part de marché à cause des insuffisances des infrastructures de couverture et du coût élevé de l'interconnexion. En 2006, un accord de joint-venture a été conclu entre Cell C et le groupe britannique Virgin, donnant naissance à Virgin Mobile South Africa, qui reste de petite taille, mais croît rapidement.

La technologie employée pour les télécommunications mobiles a rapidement évolué, depuis l'analogique d'origine au système mondial de communications mobiles (*Global Mobile System – GSM*), avec sa capacité d'itinérance internationale. À ce jour, l'Afrique du Sud est le seul pays du continent à avoir entamé le développement de la troisième génération de système universel de télécommunications mobiles (*Universal Mobile Telecommunications System – UMTS*), permettant des connexions et une transmission de données plus rapides.

L'accès à Internet est possible à travers les téléphones mobiles, le satellite, les lignes d'abonné numérique à débit asymétrique (*ADSL – Asymmetric Digital Subscriber Line*) et la fibre optique. South Africa Telkom est propriétaire, avec France Télécom, du câble sous-marin Sat3, qui court le long de la côte occidentale du continent. Le prix d'accès au haut débit pour les autres pays est bien supérieur au coût, à près de 2 000 USD par mégabit, ce qui freine son utilisation. L'installation de deux nouveaux câbles sous-marins en Afrique du Sud-Ouest – SEACOM et le Système de câble sous-marin d'Afrique orientale (*Eastern Africa Submarine Cable System – EASSy*) - devrait mettre fin à ce monopole. Avec la délivrance de licences universelles, chaque opérateur pourra désormais installer sa propre fibre optique, et trois projets supplémentaires sont en cours.

L'Afrique du Sud a figuré parmi les pionniers de l'utilisation des télécommunications, notamment en

matière de banque à distance. Deux initiatives importantes existent dans ce domaine. Depuis le milieu de l'année 2005, MTN propose un service de banque à distance à destination de la classe moyenne, qui permet aux usagers de transférer de l'argent en utilisant un compte ouvert à la Standard Bank. Une initiative pilote est actuellement menée auprès des zones rurales. WIZZIT offre un service similaire à destination des personnes moins favorisées ne disposant pas d'un compte bancaire, avec le soutien de la South African Bank of Athens. Ce programme comptait déjà plusieurs centaines de milliers de clients au début de l'année 2009.

Contexte politique

Les querelles intestines qui ont agité l'ANC pour la succession de Thabo Mbeki ont pris fin en décembre 2007 avec la victoire de Jacob Zuma. Le Président Mbeki a dû renoncer à la présidence en septembre 2008, suite à des allégations d'interventions au plus haut niveau du pouvoir dans le cadre de la mise en accusation de Jacob Zuma pour raisons de corruption (abandonnée avant les élections). La scission qui en a résulté au sein de l'ANC a vu la création d'un nouveau parti, le *Congress of the People* (COPE), en décembre 2008. L'élection est fixée au 22 avril 2009.

Bien que Kgalema Motlanthe, qui assure l'intérim jusqu'à l'élection, remporte un soutien croissant au sein du parti, au moment de mettre ce rapport sous presse, Jacob Zuma était considéré comme le grand favori. Une présidence de Jacob Zuma n'entraînerait pas de changement majeur de la politique économique, dans la mesure où l'importance de la discipline budgétaire et monétaire fait l'objet d'un large consensus.

Bien que cette scission de l'ANC introduise un certain degré d'instabilité, elle témoigne également de la maturité du système démocratique sud-africain.

L'Afrique du Sud est assez bien placée dans le classement de perception de la corruption de *Transparency International*, en 54e place sur 180 pays. En 2008, les mesures de lutte contre la corruption ont été renforcées dans les procédures d'appel d'offres publics,

notamment dans le secteur de la construction. Le Conseil de développement de l'industrie de la construction (*Construction Industry Development Board*), qui régule le secteur, a commencé à radier de son registre des entreprises éligibles des promoteurs condamnés pour fraude. En octobre 2008, l'indice de gouvernance publié par la Mo Ibrahim Foundation plaçait l'Afrique du Sud au cinquième rang des pays africains les mieux gouvernés.

Contexte social et développement des ressources humaines

En 2008, la présidence a publié un rapport d'évaluation des politiques depuis 1994. Ce rapport note, en plus de la forte croissance économique réalisée tout en maintenant la stabilité macro-économique, des progrès en matière de démocratisation de la société, de gouvernance, de réduction de la pauvreté, de prestation des services, de formation et de prévention de la criminalité. Néanmoins, il reste beaucoup à faire dans tous ces secteurs. Dans cette perspective, la nouvelle loi de finances pour 2009/10 alloue des fonds supplémentaires aux domaines prioritaires.

Les services publics ont, sans conteste, connu des améliorations, avec des augmentations substantielles de leur budget. Toutefois, en dépit d'une augmentation annuelle de 14 pour cent de l'allocation budgétaire depuis 2006, plusieurs études soulignent les mauvais résultats enregistrés dans l'enseignement primaire et secondaire qui ne donnent pas suffisamment de formations utiles pour l'obtention d'un emploi, pérennisant ainsi l'immense fossé de qualification hérité de l'apartheid et entravant le développement économique et la réduction du chômage. L'écart entre établissements scolaires désavantagés (fréquentés par les Noirs) et privilégiés (fréquentés par les Blancs) persiste, avec des différences spectaculaires en termes de redoublement et de sortie du système scolaire sans diplôme.

L'augmentation de 20 pour cent du volume des dépenses consacrées à la santé entre 1998 et 2008 s'est traduite par une augmentation du nombre des établissements de soin et par leur amélioration. Plus de

1 600 hôpitaux ont été construits, et 95 pour cent des Sud-Africains vivent désormais à moins de 5 kilomètres d'un centre de santé. En 2006, une nouvelle stratégie a été adoptée pour répondre au manque chronique de professionnels de santé. Les indices relatifs à la santé se sont améliorés dans certains domaines, comme la malnutrition des enfants, mais ont stagné dans d'autres, comme la mortalité infantile et juvénile, et se sont même dégradés pour certains, comme la mortalité des adultes. De plus, il existe d'immenses disparités entre les provinces en termes de disponibilité des équipes médicales et de qualité de services proposés, les coûts de traitement étant généralement élevés.

Le taux de prévalence du VIH/Sida en Afrique du Sud est l'un des plus élevés au monde. Les résultats de l'enquête nationale sur le VIH/Sida réalisée en 2008 auprès des femmes enceintes indiquent un déclin encourageant des taux de prévalence (de 15.9 pour cent en 2005 à 13.5 pour cent en 2006 chez les femmes de moins de 20 ans, et de 30.6 pour cent en 2005 à 28.0 pour cent en 2006 chez les femmes âgées de 20 à 40 ans). Au KwaZulu-Natal, le taux de prévalence s'élève toujours à 39.1 pour cent, alors qu'au Cap occidental, il est de 15.1 pour cent. L'État a méprisé pendant des années les preuves scientifiques concernant les causes de la maladie et n'a pas mis en œuvre les moyens adéquats pour lutter contre elle, mais on espère des améliorations après le départ de Thabo Mbeki, qui avait une opinion très controversée sur les causes du sida. La proportion des patients atteints d'une infection avancée par le sida bénéficiant d'une thérapie antirétrovirale a augmenté, passant de 46 pour cent en 2006 à 55 pour cent en 2007. En dépit de ces progrès, le pays est en retard par rapport aux objectifs intermédiaires du plan stratégique national 2007-11 (NSP – *National Strategic Plan*) qui prévoit un taux de couverture de 80 pour cent d'ici à 2012. La mise en application, qui a débuté en 2007, est déjà en retard, et les décaissements du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont été bloqués car le ministère de la Santé ne s'était pas mis en conformité avec ses critères de sélection.

Le versement efficace d'allocations à plus de 12 millions de personnes en 2007 au titre de l'aide à

l'enfance, du chômage et des retraites a joué un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Toutefois, le seuil de pauvreté se situant à 322 ZAR, le taux de pauvreté n'a baissé que de 7 points de pourcentage, passant de 63 pour cent en 1995 à 56.3 pour cent en 2005. L'absence d'un seuil de pauvreté officiel est à la source d'une multitude de statistiques et contribue à entretenir la confusion et un certain degré de frustration. L'office national de la statistique, StatSA, travaille actuellement à l'élaboration d'un seuil de pauvreté national.

Les autorités ont conçu un plan de restitution des terres en 1994. L'objectif est de transférer 30 pour cent des terres agricoles détenues par les Blancs d'ici à 2014. Cependant, en date de 2008, seuls 5 à 7 pour cent des terres ont été transférées, ce qui soulève des doutes quand aux possibilités d'atteindre l'objectif. De plus, l'absence d'aide après le règlement des litiges a conduit à l'échec de nombreux transferts de terres, en plus de faire baisser la productivité. Autre problème, la plupart des Sud-Africains noirs sont fortement concentrés dans les *townships* de banlieue, à l'écart des opportunités économiques. Les tarifs élevés des transports nuisent à la recherche d'emploi dans ces zones.

Depuis très longtemps, l'Afrique du Sud doit lutter à la fois contre un fort taux de chômage des ouvriers non qualifiés et une pénurie d'ouvriers qualifiés. En mars 2008, le taux de chômage (définition restreinte n'incluant pas les demandeurs d'emploi découragés) s'élevait encore à 23.5 pour cent, malgré plusieurs années de croissance économique soutenue. Le ralentissement actuel de l'économie va probablement

faire augmenter le chômage. Les 15-35 ans représentent les deux tiers des chômeurs, la plupart étant des femmes. Le taux de chômage des noirs atteint 30.5 pour cent. L'absorption de la main-d'œuvre par l'agriculture et l'industrie manufacturière a été décevante. Le ministère des Travaux publics prévoit d'étendre ses programmes, qui visent à créer 4 millions de nouveaux emplois au cours des 5 prochaines années.

La formation est une priorité majeure. Les entreprises et les agences gouvernementales doivent conduire des enquêtes de qualification pour déterminer le niveau éducatif de leur personnel et instituer des plans de formation. Les sommes versées par les entreprises au nom de la taxe pour la formation professionnelle (*Skills Development Levy*) peuvent être revues à la baisse lorsque des programmes de formation satisfaisants sont mis en place. Malgré certaines insuffisances, ces programmes sont prometteurs.

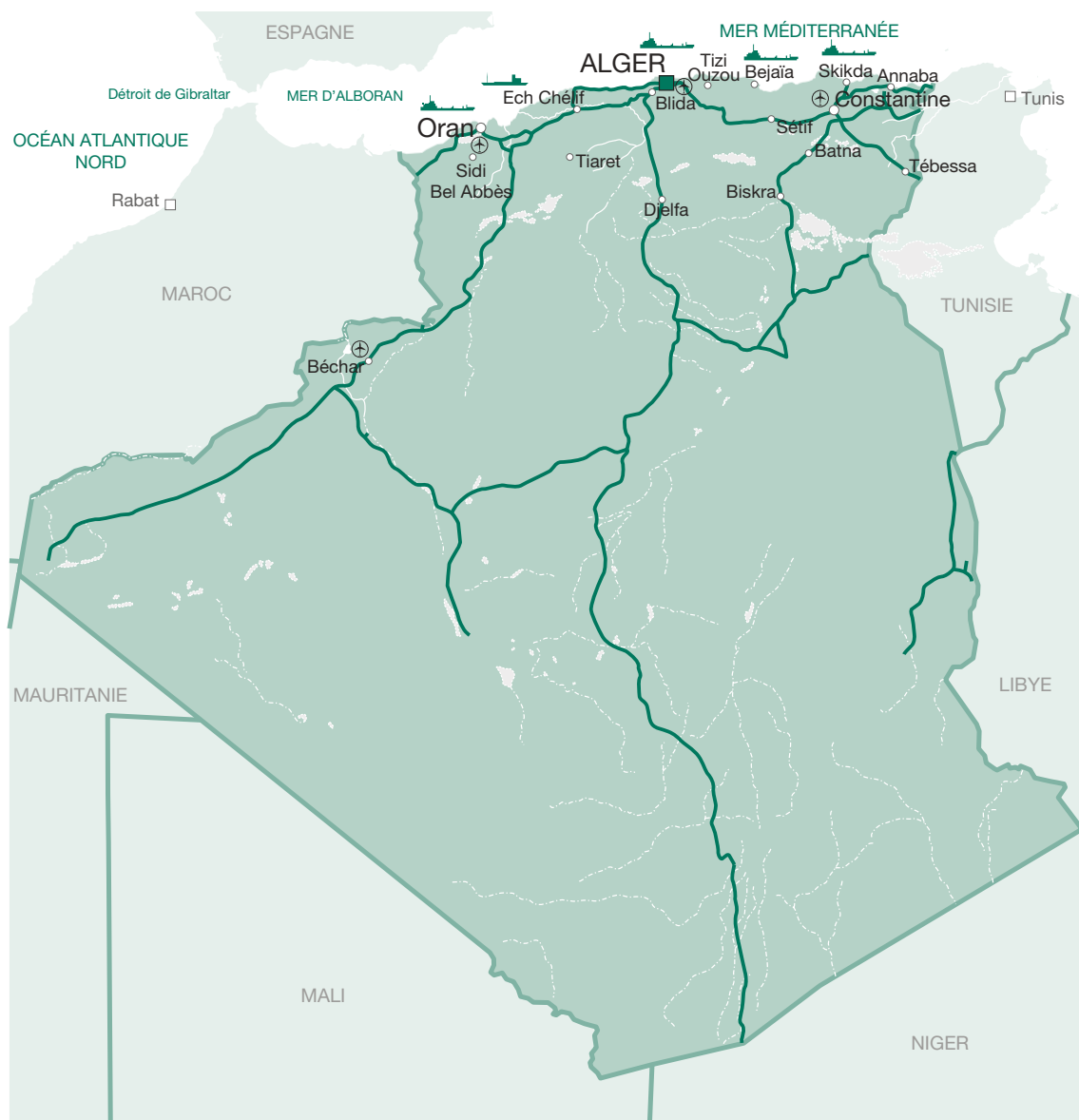
Les récentes manifestations de mécontentement, parfois relativement violentes, reflètent la colère croissante de la population face à l'incapacité des autorités à traduire la croissance économique par une hausse de l'emploi, des revenus et de la qualité des services publics. Les attaques xénophobes pendant le premier semestre 2008 contre des immigrés originaires des pays voisins constituent une manifestation spectaculaire de cette colère. L'État a tardé à réagir, et les craintes d'instabilité sociale demeurent, bien que ces attaques aient été moins nombreuses durant la seconde moitié de l'année. Le repli de l'économie pourrait exacerber ces tensions sociales.

Algérie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2 382
- Population en milliers (2008) : 34 373
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 7 743
- Espérance de vie (2008) : 72.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : 25

Algérie



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Route principale

- Capitale (3 354 000 hab. 2007)
- plus de 500 000
- plus de 100 000



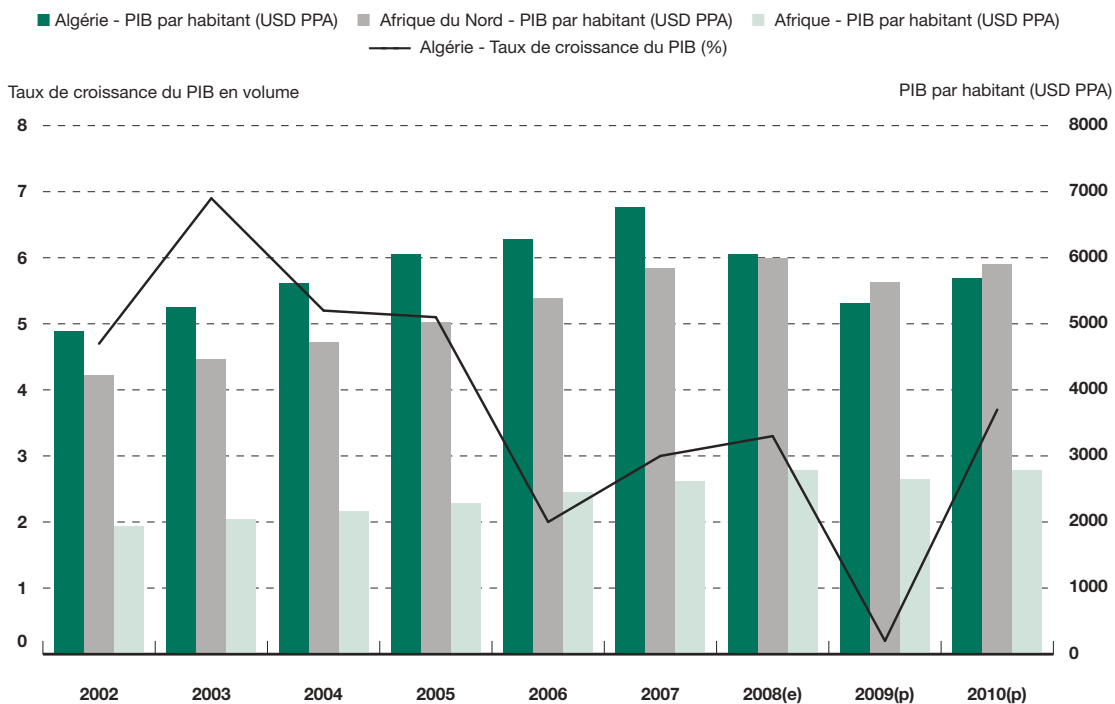
DEPUIS 2000, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE se consolide en Algérie et les réformes entreprises commencent à porter leurs fruits. En 2008, la croissance s'est établie à 3.3 pour cent et le taux d'inflation a atteint 4.4 pour cent. S'appréciant depuis 2007, le taux de change du dinar (DZD) est resté proche en 2008 de sa valeur d'équilibre (68 dinars pour un dollar américain), et le chômage s'est stabilisé autour de 12 pour cent de la population active. Forte d'un prix moyen du pétrole brut de 99 dollars (USD) le baril en 2008, la Banque d'Algérie a engrangé des réserves de change de près de 142 milliards USD. Après des paiements anticipés, la dette extérieure globale s'est contractée à 460 millions USD (0.27 pour cent du PIB), et la dette publique intérieure a diminué de près de 30 pour cent. La croissance devrait être faible en 2009.

Elle est prévue à 0.2 pour cent, en raison de la compression de la demande mondiale et de la baisse des prix des hydrocarbures. Une récupération est attendue en 2010, au niveau des 3.7 pour cent.

L'Algérie résiste bien aux chocs exogènes, mais reste dépendante des exportations d'hydrocarbures.

Le budget de l'État demeure expansionniste en raison de l'augmentation de la masse salariale et des investissements publics, mais son déficit, hors fiscalité pétrolière, reste élevé (à près de 42 pour cent du PIB hors hydrocarbures). La situation budgétaire globale reste toutefois positive grâce à la croissance des recettes des hydrocarbures, mais elle devrait encaisser dès 2009 des effets de la crise mondiale et de l'effondrement des cours pétroliers.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581726627066>

Afin d'assurer une viabilité à moyen terme des finances publiques et de la balance des paiements, le pays aura besoin de diversifier davantage son économie hors hydrocarbures, seule solution pour créer suffisamment d'emplois, réduire le chômage et accroître le niveau de vie de la population.

Développements économiques récents

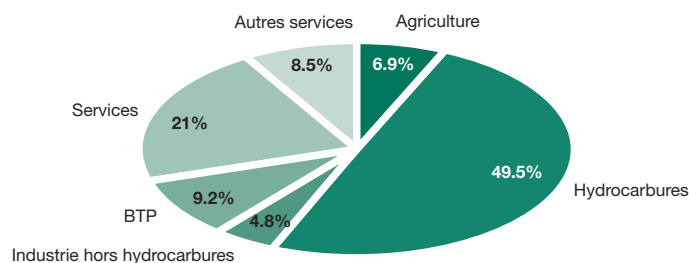
La croissance économique a légèrement progressé en 2008 pour s'établir à 3.3 pour cent en 2008, contre 3 pour cent en 2007; elle est restée toutefois inférieure aux prévisions, du fait notamment d'une baisse de la production et des exportations d'hydrocarbures. La progression du crédit à l'économie à moyen et à long terme et celle de la demande de crédit par les entreprises privées confirme cependant les signes d'une bonne croissance du PIB hors hydrocarbures. Elle a atteint 6.1 pour cent en 2008. La croissance reste en grande partie tributaire de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques d'investissement, ce qui l'expose à un retournement brutal des cours pétroliers mondiaux et, corrélativement, à la baisse des revenus de l'État, dont l'essentiel provient de la fiscalité pétrolière. À cet égard, compte tenu de la diminution de la production pétrolière de 200 000 barils/jour au titre du quota de l'Algérie après la réduction de l'offre décidée fin 2008 par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), compte tenu également de la chute drastique de la demande mondiale et de celle des prix, la croissance de l'économie s'annonce faible

en 2009 (0.2 pour cent). En revanche, la bonne pluviosité enregistrée durant la campagne 2008-09 devrait générer dans le pays une croissance importante de la production et de la consommation de produits agricoles (cultures et élevage).


La croissance globale s'est ressentie en 2008 du recul, pour une troisième année consécutive, de la production d'hydrocarbures, qui a décliné de 0.2 pour cent en volume (moins 0.9 pour cent en 2007 et moins 2.5 pour cent en 2006), et de la faible performance du secteur agricole. La bonne tenue des secteurs des services, des infrastructures, du secteur bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) et, à un degré moindre, de l'industrie, explique néanmoins le renforcement de la croissance en 2008.

L'économie algérienne reste dominée par le secteur des hydrocarbures, qui a représenté en 2008 près de 46.7 pour cent du PIB et 97.5 pour cent des recettes d'exportation. Les réserves en hydrocarbures du pays demeurent importantes, soit 43 milliards de barils équivalents pétrole (BEP) pour le pétrole et près de 5 000 milliards de mètres cubes pour le gaz. L'opérateur public, la Sonatrach (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures), contrôle 43 pour cent du domaine minier national et 75 pour cent des hydrocarbures extraits, sans compter la part qui lui revient dans les contrats d'association avec les partenaires étrangers. S'il est vrai que la production de brut a stagné ces dernières années autour de 1.4 million de barils/jour, les capacités gazières du pays, notamment

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI, et sources nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583162258257>

en GPL et condensats, compensent en partie cette stagnation. Pour le gaz, la mise en production des champs de In Amenas, en partenariat avec *British Petroleum*, augmentera la production totale de près de 18 milliards de mètres cubes par an. Avec le développement des champs gaziers découverts dans les régions d'Illizi et de l'Ahnet, dans le grand sud saharien, le pays pourra compter sur une capacité d'exportation de 85 milliards de mètres cubes par an en 2010 et de près de 100 milliards en 2017. La demande locale augmentera aussi, passant de 27 milliards de mètres cubes en 2008 à près de 52 milliards en 2013. Ce doublement de la demande est dû à la croissance des besoins de nouveaux projets à forte intensité énergétique comme les engrais, la génération d'électricité ou le dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'à l'augmentation de la demande des particuliers et l'utilisation du gaz comme carburant automobile. En 2008, l'entreprise publique dispose d'une capacité d'exportation de gaz portée à 70 milliards de mètres cubes, contre 62 milliards en 2006. L'extension de la capacité annuelle du gazoduc Transmed, via la Tunisie, qui devrait passer de 27 à 33 milliards de mètres cubes, permettra d'acheminer davantage de gaz vers l'Europe. L'effondrement brutal des cours mondiaux du brut depuis juillet a fait chuter en 2008 les recettes d'exportation des hydrocarbures de près de 2 milliards USD (78.2 milliards USD contre 80 milliards prévus). Conjuguée à la chute des cours mondiaux et à la stagnation de la production pétrolière, la baisse par la Sonatrach de 200 000 barils/jour de sa production pour respecter son quota OPEP affectera mécaniquement les recettes d'exportation, qui devraient chuter à 38.3 milliards USD en 2009 dans l'hypothèse d'un prix moyen du baril de 50 dollars. En dépit de ce retournement de tendance, la Sonatrach compte maintenir, en collaboration avec les entreprises pétrolières étrangères, un plan d'investissement se chiffrant pour la période 2008-12 à plus de 63 milliards USD.

Le secteur agricole, qui contribue pour 6.5 pour cent à la richesse du pays, a connu en 2008 une croissance de 1 pour cent seulement, contre 5 pour cent en 2007. Cette faible croissance est due essentiellement à la chute de la production céréalière alors que celle-ci représente

près de 40 pour cent de la valeur ajoutée du secteur. Le volume 2008, estimé à 21 millions de quintaux, ne représente pas la moitié de la moisson 2007 (43 millions de quintaux). À cet égard, la facture des importations de biens alimentaires risque de s'alourdir encore en 2009, après son record de plus de 8 milliards USD en 2008, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les finances publiques du pays compte tenu du poids des subventions aux produits de première nécessité consenties par l'État pour préserver le pouvoir d'achat de la population.

L'industrie (hors hydrocarbures) affiche une croissance de 2 pour cent, plus dynamique qu'en 2007 (0.8 pour cent). Le secteur, qui pèse à peine 4.5 pour cent du PIB, doit sa performance à la bonne tenue de la production électrique et au léger redressement de la production manufacturière (plus 0.8 pour cent). Les branches responsables de cette légère reprise de l'activité industrielle sont l'agro-alimentaire (plus 12.8 pour cent), l'énergie (plus 9.1 pour cent), la chimie, le caoutchouc et les plastiques (plus 8 pour cent), et les mines et carrières (plus 7.9 pour cent). Les activités en déclin concernent les branches du bois, liège et papier (moins 10.6 pour cent), les industries sidérurgiques, mécaniques et électriques (moins 5.2 pour cent), les cuirs et peaux (moins 3.2 pour cent) et les textiles (moins 1.9 pour cent). L'Agence nationale du patrimoine minier a attribué fin 2008 quelque 27 titres miniers pour une valeur de 350 millions DZD, pour le développement de l'exploitation de divers minerais dont l'or, le fer, le cuivre et le plomb.

Le rythme de la croissance du secteur du BTPH s'est légèrement ralenti en 2008, au taux de 9.4 pour cent contre 9.8 pour cent en 2007, un tassement imputable en partie à la saturation des capacités d'absorption des investissements dans les infrastructures. Le secteur, qui contribue pour 8.7 pour cent au PIB, continue à bénéficier des dépenses d'équipement de l'État ; il absorbe près de 40 pour cent de l'enveloppe consacrée aux infrastructures et à la construction de logements (près de 150 000 logements ont été livrés en 2008).

Les services marchands ont crû de 7.5 pour cent en 2008 contre 6.8 pour cent en 2007, et ont contribué

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	23.5	35.0	5.5	8.0	6.3	2.0	2.9	2.5
Publique	7.8	11.1	13.0	10.0	5.0	1.5	1.2	0.7
Privée	15.7	23.9	2.0	7.0	7.0	0.5	1.7	1.8
Consommation finale	55.2	43.2	4.2	4.9	4.8	2.3	2.7	2.8
Publique	13.6	11.9	2.0	2.4	2.9	0.2	0.3	0.4
Privée	41.6	31.3	4.9	5.6	5.4	2.1	2.4	2.4
Solde extérieur	21.3	21.8				-1.0	-5.4	-1.5
Exportations	42.1	46.9	1.8	-6.0	1.0	0.7	-2.2	0.3
Importations	-20.7	-25.0	6.0	11.4	5.9	-1.7	-3.2	-1.9
Taux de croissance du PIB, en volume						3.3	0.2	3.7

Source : Données des autorités nationales et du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587555108244>

au PIB à hauteur de 19.8 pour cent. La forte hausse des importations, notamment de biens d'équipements, a entraîné une augmentation significative des activités de transports et de distribution, ainsi que des importations de services techniques et d'études. Quant aux services des administrations publiques, ils n'ont crû en 2008 que de 5.5 pour cent contre 6.5 pour cent en 2007 ; ils représentent 8 pour cent du PIB.

Malgré l'aisance financière et la bonne tenue des principaux agrégats, des secteurs comme l'industrie hors hydrocarbures et, à un degré moindre, l'agriculture, ne contribuent encore que faiblement au PIB. En dépit des investissements consentis dans les ressources humaines, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accroître les compétences dont le pays a besoin pour asseoir les conditions d'un développement soutenu et résorber le chômage qui reste élevé, notamment parmi les jeunes diplômés. En termes d'investissements directs étrangers (IDE), l'Algérie n'a attiré en 2008 que 1.5 milliard USD, principalement dans le secteur des hydrocarbures, contre 1.37 milliard en 2007. Ces flux restent toutefois modestes par rapport au potentiel du pays, en raison d'un cadre juridique et réglementaire des affaires qui, malgré les réformes mises en œuvre, reste à améliorer.

La demande intérieure brute s'est caractérisée en 2008 par une relative stagnation. Elle a représenté 77.1 pour cent du PIB contre 78.2 pour cent en 2007 ; toutefois, l'investissement brut a enregistré une croissance plus soutenue que celle de la consommation, avec une prédominance de l'investissement public qui a crû de 13 pour cent. La formation brute de capital fixe devrait rester à la hausse en 2009 sous l'effet de la poursuite de l'investissement brut que les autorités, dans le contexte de la crise, entendent consolider à travers le nouveau plan d'investissement 2010-14. Portant essentiellement sur les produits énergétiques, la demande extérieure a augmenté en 2008, et les exportations globales ont atteint, sous l'effet de la hausse des cours pétroliers avant l'irruption de la crise, quelque 5 317.6 milliards DZD (78.2 milliards USD). La situation pourrait se retourner 2009 avec la chute des prix des hydrocarbures, la baisse de la demande mondiale et la réduction des quantités produites par la Sonatrach. La valeur des importations, qui s'est accrue de 26.9 pour cent en 2008 contre 14 pour cent en 2007, a atteint près de 40 milliards USD, en raison essentiellement de l'accroissement des importations d'équipements, de matières premières et de produits alimentaires, dont les prix internationaux ont fortement augmenté.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Les finances publiques continuent d'être marquées par la hausse des dépenses budgétaires liées au programme quinquennal de développement 2005-09 (Plan complémentaire de soutien à la croissance économique – PCSCE), et par le poids des dépenses de fonctionnement. Ces dernières se sont accrues avec la prise en charge par le Trésor public des frais de fonctionnement des nouvelles réalisations administratives et socioculturelles, et en raison de l'importance de l'intervention de l'État au titre de l'action sociale, dont le montant a atteint 1 076.3 milliards DZD en 2008 (9.9 pour cent du PIB). Les retards dans la réalisation des investissements publics ont entraîné des réévaluations de prix, en raison d'un problème de maîtrise des coûts des projets publics. Le budget 2008 s'est également caractérisé par une hausse de la masse salariale, suite à la réforme du régime des rémunérations de la fonction publique visant à améliorer l'efficacité de l'administration.

L'élaboration du budget complémentaire 2008 a été marquée par la fixation du prix référentiel du baril de pétrole à 37 dollars contre 19 dollars en début de période. Le surplus de recettes engrangé au dessus de

ces prix de référence alimente depuis 2002 un Fonds de régulation des recettes (FRR) dont les ressources sont destinées à faire face à d'éventuels retournements de la conjoncture internationale, à rembourser la dette extérieure du pays et à rééquilibrer les finances publiques en cas de déficit budgétaire.

Dominées par les recettes pétrolières qui ont représenté plus de 3 200 milliards DZD, les recettes budgétaires en 2008 ont totalisé 4 229.6 milliards DZD contre 3 687.8 milliards en 2007. La fiscalité ordinaire ne représente que 23 pour cent environ du total des recettes. Les dépenses passent à 3 495 milliards DZD (3 108.5 milliards en 2007), dont 1 665.9 milliards consacrés à l'investissement. Le déficit hors hydrocarbures s'élève à 2 418.3 milliards DZD (22.3 pour cent du PIB), mais il reste soutenable au regard des réserves du FRR, qui atteignent près de 4 300 milliards DZD. Toutefois, la diminution en 2009 des recettes des hydrocarbures, conjuguée à la hausse de la dépense publique et des importations, pourrait affecter négativement les ressources du FRR et les réserves de change, et réduire le solde de la balance des paiements. L'excédent global est passé de 5.6 pour cent du PIB en 2007 à 7.5 pour cent en 2008.

La loi de finances 2009 se caractérise par une forte sollicitation du budget consécutive à la hausse des

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	38.3	40.9	43.0	39.3	39.1	28.9	29.1
Recettes fiscales	8.1	8.2	8.2	7.9	7.6	8.4	8.4
Recettes pétrolières	29.8	31.4	33.3	30.1	30.2	19.2	19.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.6	27.3	29.4	34.5	32.3	40.3	40.1
Dépenses courantes	20.8	16.5	17.0	17.8	16.9	21.1	20.7
<i>Sans les intérêts</i>	16.8	15.5	16.2	17.0	16.2	20.3	20.1
Salaires	7.0	5.5	5.3	5.6	5.2	6.5	6.4
Paiements d'intérêts	3.9	1.0	0.8	0.8	0.7	0.8	0.6
Dépenses en capital	7.8	10.7	12.0	15.1	15.4	19.3	19.3
Solde primaire	13.6	14.6	14.5	5.6	7.5	-10.7	-10.3
Solde global	9.7	13.6	13.6	4.8	6.8	-11.5	-10.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588811401856>

dépenses publiques et au contenu du nouveau programme de relance 2010-14, chiffré à près de 150 milliards USD. Par ailleurs, cette loi assimile désormais à un versement de dividendes les bénéfices transférables des succursales et filiales vers les sociétés mères étrangères établies à l'étranger, et elle les assujettit à ce titre à un taux d'imposition de 15 pour cent. La loi institue aussi une imposition spécifique de 20 pour cent sur les plus-values réalisées sur des cessions d'actifs ou de parts sociales effectuées par des non résidents. En 2009, le solde global est prévu en déficit pour la première fois depuis 2000, un déficit équivalent à 11.5 pour cent du PIB.

Politique monétaire

Fin novembre 2008, les avoirs extérieurs nets de la Banque d'Algérie s'élevaient à 8 290.38 milliards DZD, et ils dépassent depuis 2005 les liquidités monétaires et quasi monétaires du pays. Sous l'effet de ce différentiel, la masse monétaire s'est accrue de 24.17 pour cent en 2007 et de 10.13 pour cent au cours du premier semestre 2008. L'évolution de sa structure révèle une stabilisation de la part relative des dépôts à vue et une forte augmentation des dépôts de la Sonatrach.

Avant le rachat par le trésor des créances non performantes des entreprises publiques, les crédits à l'économie se sont accrus de 5.15 pour cent en juin 2008 contre 5.45 pour cent sur la période en 2007. La majeure partie des crédits a bénéficié au secteur privé (55 pour cent), parallèlement à une diminution de la part relative des crédits non performants et à une stabilisation des crédits à moyen et long terme à 50.9 pour cent fin juin 2008, contre 51.26 pour cent en 2007. Les créances sur l'État en revanche ont connu une baisse en raison du désendettement progressif du trésor à l'égard du système financier. Avec l'accroissement des ressources du FRR, le trésor détenait fin novembre 2008 une créance nette sur le système bancaire de 3 215.4 milliards DZD. Devant cette liquidité croissante, le marché monétaire interbancaire a vu son volume d'activité croître très sensiblement, les montants négociés s'élevant à 37.4 milliards DZD fin novembre 2008 contre 16.30 milliards en 2007, avec une stabilisation du

taux d'intérêt moyen à 3.1 pour cent. L'excès de liquidités sur le marché monétaire a atteint 2 342.8 milliards DZD à la même période contre 2 001.2 milliards en 2007, dénotant sa surliquidité structurelle. Le taux des réserves obligatoires a été réajusté au début de 2008 à 8 pour cent, contre 6.5 pour cent en 2007. Soucieuse de mieux contrôler l'inflation, la Banque d'Algérie a décidé de limiter en 2008 le taux d'expansion monétaire à 27 pour cent et celui des crédits à l'économie à 15.3 pour cent, mais malgré un ralentissement en début d'année, l'inflation clôture l'année avec un taux moyen de 4.4 pour cent.

La Banque d'Algérie continue à privilégier le régime de flottement dirigé du taux de change du dinar, avec pour objectif d'assurer la stabilité de son taux de change effectif réel (TCER) dans un contexte international caractérisé par une grande volatilité sur les marchés financiers et des changes. L'appréciation du dinar par rapport au dollar et la variation du cours dinars/euros ont conduit à la consolidation à court terme du TCER de la monnaie nationale, qui s'affiche à 68 dinars pour un dollar dans la loi de finances complémentaire pour 2008 contre 72 dinars pour un dollar dans la loi de finance initiale.

La gestion des réserves de change, qui ont atteint 142 milliards USD en décembre 2008, continue de s'effectuer de façon prudente. Pour mieux gérer le risque de change, la Banque d'Algérie a conjugué, depuis 2004, la diversification des devises de placement avec des placements dans des actifs moins risqués, tels les bons du trésor américain. Cette politique, couplée à la stabilisation du TCER du dinar à son niveau d'équilibre, a permis à la Banque d'Algérie de faire face, dans une large mesure, aux turbulences des marchés financiers internationaux.

Position extérieure

Grâce à un prix moyen de 99 dollars le baril de brut sur l'année, le compte courant affiche en 2008 un excédent de 38.9 milliards USD, contre 30.2 milliards en 2007. Les exportations de biens et services s'élèvent à 78.2 milliards USD, dont 39.9 milliards USD réalisés avec les pays de l'Union

européenne et 28.89 milliards avec les pays de l'OCDE hors UE. Les exportations hors hydrocarbures restent marginales, à 1.35 milliard de dollars, et portent essentiellement sur des demi-produits, notamment des dérivés d'hydrocarbures, pour 904 millions USD. Les importations ont atteint un record de 39.9 milliards USD contre 33.9 milliards en 2007 ; elles consistent principalement en biens d'équipements, demi-produits et produits alimentaires. Les importations proviennent pour l'essentiel des pays de l'OCDE ; elles ont été réglées comptant à près de 82.60 pour cent. La France occupe la première place dans les importations avec 6.5 milliards USD, suivie de l'Italie (4.3 milliards) et des États-Unis (2.6 milliards). Les pays hors OCDE représentent 18.19 pour cent du total des échanges, avec une prédominance des transactions avec la Chine pour près de 4 milliards USD. Le volume des échanges avec les pays maghrébins reste faible, même s'il a augmenté en 2008 à 1.71 milliard USD contre 678 millions en 2007, tandis que les échanges avec les pays arabes progressent sensiblement, passant de 1.10 milliard USD en 2007 à 1.57 milliard en 2008. À cet égard, la mise à niveau des entreprises, tant publiques que privées, devra être accélérée pour les préparer à la rude concurrence qui les attend avec l'adhésion en 2009 de l'Algérie à la Zone arabe de libre échange (ZALE), au désarmement total en 2012 des échanges commerciaux avec l'Union européenne, et à l'adhésion à l'OMC qui bute encore sur la question de l'alignement des prix de l'énergie du marché

intérieur sur les niveaux mondiaux. En raison de l'impact de la crise actuelle sur la demande d'hydrocarbures, l'excédent de la balance commerciale est prévu en forte baisse en 2009, pour passer de 28.7 pour cent du PIB en 2008 à 11.3 pour cent.

L'amélioration de la position extérieure depuis 2002 a permis de ramener les indicateurs de la dette extérieure algérienne à des niveaux soutenables, car les remboursements par anticipation effectués depuis 2004 ont conduit à une forte réduction de la dette extérieure, ramenée à 460 millions USD (0.27 pour cent du PIB) en 2008 contre 910 millions fin 2007. Cette politique a également permis au pays de reconstituer des réserves dans un contexte de resserrement mondial du crédit et d'éviter une valorisation de sa dette extérieure et son effet négatif sur le budget de l'État, compte tenu de la forte appréciation de l'euro par rapport au dollar américain. Le niveau important des réserves de change et la stabilité du taux de change ont permis au pays de mieux résister aux chocs externes, mais l'économie demeure vulnérable en raison de sa forte dépendance à l'égard des exportations d'hydrocarbures. L'Algérie a besoin de préserver la viabilité à moyen et long terme de sa balance des paiements en créant les conditions d'une diversification de son économie et en maîtrisant l'inflation. La balance des capitaux continue à se détériorer du fait que les transferts vers l'extérieur, principalement des sociétés pétrolières qui représentent 80 pour cent de leur total, se sont élevés en 2007 à plus de 7 milliards USD (4.75 milliards en 2005). En 2008, ces transferts sont estimés à près de 8 milliards USD.

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	22.5	25.7	29.2	25.2	28.7	11.3	11.2
Exportations de biens (f.o.b.)	39.5	45.0	47.0	44.6	47.0	32.7	32.6
Importations de biens (f.o.b.)	17.0	19.3	17.8	19.5	18.3	21.4	21.4
Services	-2.6	-2.2	-1.9	-3.0	-3.4	-5.4	-5.9
Revenu des facteurs	-4.6	-4.9	-3.9	-1.4	-2.3	-2.0	0.0
Transferts courants	1.4	2.0	1.4	1.6	1.4	1.7	1.6
Solde des comptes courants	16.7	20.6	24.8	22.4	24.5	5.6	7.0

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


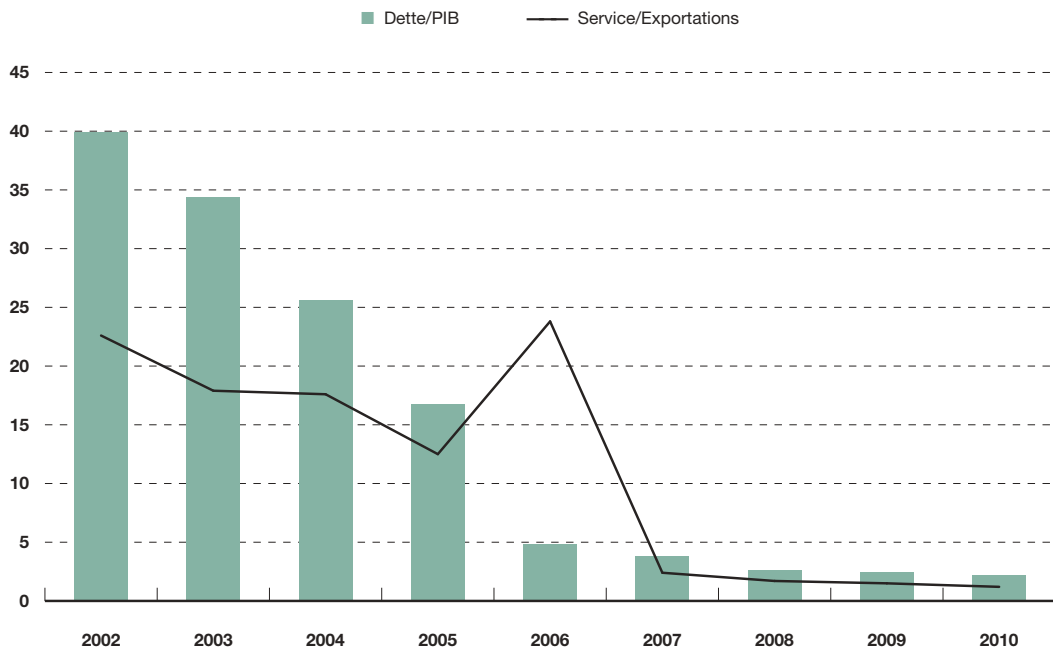
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601404415540>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584545403003>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Afin de promouvoir la croissance hors hydrocarbures nécessaire pour réduire le taux de chômage et le niveau de la pauvreté, les autorités devront non seulement consolider les équilibres macro-économiques, mais aussi poursuivre les réformes structurelles engagées pour améliorer le climat des affaires.

Le secteur privé reste confronté à un environnement des affaires nécessitant des améliorations. Le pays est classé par le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale au 132^e rang en 2008 pour ce qui concerne la facilité de lancer une entreprise, soit un recul de sept places par rapport à l'année précédente. Les difficultés d'accès au crédit, les lourdeurs pour la création d'entreprises et l'exécution des contrats ou les procédures d'octroi de permis de construire pèsent toujours sur le secteur privé, notamment les PME. Pour parer au

problème du foncier industriel qui décourage les investisseurs, les autorités ont décidé en 2008 de mettre à leur disposition des terrains du domaine public, sur la base de contrats de concession d'une durée de 99 ans gérés par une Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) qui organise les transactions et fixe les prix. Des problèmes de gouvernance et de corruption continuent à affecter l'environnement des affaires, malgré l'adoption en 2006 d'une loi de lutte contre la corruption et d'un dispositif de déclaration du patrimoine des grands commis de l'État et des responsables des partis politiques.

La réforme du système financier constitue la pierre angulaire des réformes devant assurer au pays une intégration avantageuse dans l'économie régionale et mondiale et améliorer le climat des affaires. Depuis 2004, les autorités poursuivent des réformes visant à améliorer la gouvernance des banques et la responsabilisation de leurs dirigeants, la gestion des risques et l'efficacité des services bancaires. De

nouveaux emprunts obligataires sont venus dynamiser le marché financier du pays aux dépens d'un marché des actions très peu sollicité par les entreprises. Il n'existe pas encore de marché pour le papier commercial qui pourrait stimuler la concurrence entre les banques pour les financements à court terme, destinés aux meilleurs clients, qui représentent en Algérie plus de la moitié du total des prêts. Les autorités mettent la dernière main à la finalisation d'un cadre juridique et fiscal destiné à promouvoir ce nouvel instrument financier.

Autres développements récents

La restructuration des entreprises publiques se poursuit, notamment pour améliorer leur performance et faciliter leur accès au crédit bancaire sans caution du Trésor public. La démarche consiste à améliorer les principaux ratios financiers pour les rendre conformes aux critères d'éligibilité au crédit. Cette restructuration a déjà permis aux banques d'accorder près de 64 pour cent de leurs prêts aux entreprises, contre seulement 14 pour cent en 2005. Les banques publiques demeurent le principal pourvoyeur de crédits aux entreprises publiques, et leurs créances non performantes ont souvent été rachetées par le trésor, ce qui a permis aux banques de rester solvables. Les autorités sont toutefois déterminées à éviter l'émergence de nouvelles créances improductives en limitant de façon drastique le financement bancaire des entreprises publiques non viables. Pour renforcer la structure financière des banques publiques, les autorités ont décidé de relever le seuil de fonds propres des banques de 2,5 milliards DZD à 10 milliards, et de recapitaliser en 2009 les banques publiques à hauteur de 50 milliards DZD (700 millions USD) afin de leur permettre d'être plus actives dans le financement de l'industrie et le soutien aux PME. De plus, en 2009, la Banque algérienne de développement devrait être transformée en Fonds d'investissement, dont les ressources seront consacrées à la promotion et la réalisation de projets d'investissement.

Pas moins de 407 grandes entreprises publiques sur 1 000 devraient être remises à niveau par des investissements de rénovation de leur outil de

production, avec pour objectif de créer des champions nationaux regroupés autour de 13 grandes Sociétés économiques de développement (SED), hors énergie et hors banque, susceptibles d'être ouvertes aux investisseurs privés et s'appuyant sur des entités existantes telles que Saidal (pharmacie), SNVI (automobile), Enie (électronique), Cosider (BTPH), Ferphos (phosphates) ou Asmidal (engrais). La mise en route de cette nouvelle stratégie industrielle devrait intervenir en 2009. Par ailleurs, toute nouvelle privatisation et/ou création de sociétés mixtes avec des étrangers devra désormais réserver la majorité des parts (au moins 51 pour cent) au partenaire algérien. Les autorités ont également décidé de faire jouer leur droit de préemption sur les cessions d'entreprises impliquant des fonds publics ou ayant appartenu à l'État. En matière de privatisations, seulement 96 entreprises publiques du secteur concurrentiel sur les 417 programmées ont été cédées à des opérateurs privés locaux. Pour encourager la diversification des investissements, de nouvelles règles générales ont été posées pour mieux sélectionner les investissements nouveaux, nationaux et étrangers, et les faire correspondre au plan national de développement retenu pour 2010-14. Les avantages consentis aux investisseurs devront servir à orienter les capitaux vers les projets et les régions retenus dans la nouvelle stratégie. L'ouverture du capital des entreprises publiques se fera au profit des firmes étrangères qui tiendront compte de ces critères de sélectivité des investissements et qui s'associeront à des investisseurs privés locaux.

Concernant les infrastructures, de grands chantiers seront engagés, dans le cadre d'un plan pluri-annuel de financement de 200 milliards USD, dans les domaines des routes, du rail, des ports, du dessalement de l'eau de mer, des centrales électriques, des barrages, du logement, etc. L'autoroute Est-Ouest, longue de 1 216 km, sera ouverte en 2010, et la première ligne (de 9 km) du métro d'Alger devrait être opérationnelle en septembre 2009. Pour le rail, un plan de 18 milliards USD a été lancé pour la rénovation des installations existantes et le lancement de nouvelles lignes Est-Ouest et Nord-Sud. Il est prévu de porter le réseau ferré de 4 940 km à 9 000 km en 2014, et les lignes électrifiées de 350 km à 1 200 km en 2012 et à 6 000 km en 2025. Le nouveau port en eau profonde

de Djendjen, dont la gestion vient d'être confiée à *Emirati Dubai Ports World*, et l'agrandissement des ports d'Oran, d'Alger et de Bejaia, devraient augmenter les capacités de traitement des conteneurs. Pour l'approvisionnement local en gaz, la compagnie publique Sonelgaz compte réaliser au cours de la période 2010-14 un linéaire de conduites de 9 500 km pour faire face à une consommation projetée en 2017 de 31.2 milliards de mètres cubes contre 19 milliards en 2008. Pour l'électricité, Sonelgaz envisage de produire 14 000 mégawatts en 2010 (contre 7 900 en 2007) pour couvrir les besoins nationaux, qui augmentent annuellement de 7 pour cent, et exporter dans le pourtour méditerranéen.

En matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, un schéma national d'aménagement du territoire conditionne désormais toutes les actions engageant le secteur. L'essentiel des efforts en ce domaine porte sur la préservation des ressources en eau. Ainsi, le taux de raccordement des ménages au réseau d'alimentation en eau potable est passé de 78 pour cent en 2000 à 92 pour cent en 2007, et 47 stations d'épuration des eaux usées et 450 projets d'assainissement ont été réalisés. Enfin, 39 barrages ont été réalisés depuis 1999, et huit nouveaux barrages et six usines de dessalement d'eau de mer devraient être inaugurés en 2009.

Pour faire face aux problèmes de gestion du foncier et de financement des exploitations qui freinent la croissance de l'agriculture et pénalisent les investissements et les innovations, les autorités ont promulgué en 2008 une loi d'orientation agricole, présentée comme une stratégie de relance du secteur. Couplée à la loi domaniale, cette loi réglera le mode de gestion des terres relevant du domaine privé de l'État, en les concédant aux exploitants actuels qui pourront se constituer en sociétés commerciales. Ces sociétés pourront intégrer des actionnaires, et les banques pourront prendre des garanties sur leurs actifs agricoles (terres, productions, équipements) pour sécuriser les crédits d'exploitation et/ou d'équipement. Par ailleurs, un nouveau dispositif de financement de crédits de campagne, le *Rfig*, a été mis en place en 2008 ; il vise à faire bénéficier agriculteurs et éleveurs de crédits à taux

d'intérêt nul à la charge du ministère de l'Agriculture, destinés aux achats d'intrants.

Nouvelles technologies et innovation

Comparé à des pays similaires le secteur algérien des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) accuse un retard dans les services d'Internet et de haut débit, mais la téléphonie mobile a progressé de façon remarquable depuis son ouverture à la concurrence en 2002. Conscientes du retard, les autorités ont initié un programme de développement des NTIC appelé « e-Algérie 2013 ».

Le marché des NTIC ne représente que 3.38 pour cent du PIB et emploie 1.18 pour cent de la population active. La téléphonie mobile connaît une situation de forte concurrence tandis que la téléphonie fixe reste monopolisée par l'opérateur historique, Algérie Télécom, qui peine à satisfaire une demande en constante évolution. Selon l'Agence de régulation des postes et des télécommunications (ARPT), les téléphonies fixe et mobile comptent respectivement 3.1 et 27.5 millions d'abonnés, soit un total de 30.6 millions d'abonnés en 2008 contre 1.4 million en 2002, et un taux de pénétration de 92 pour cent (82 pour cent pour le mobile et 10 pour cent pour le fixe). Le chiffre d'affaires réalisé en 2008 par les trois opérateurs de téléphonie mobile s'est élevé à 200 milliards DZD.

Le cadre juridique et réglementaire permet aujourd'hui le développement du téléphone fixe et de l'accès à internet, et l'opérateur public compte investir 2.5 milliards USD d'ici à 2010 pour atteindre 7 millions d'abonnés au fixe et 3 millions à l'ADSL (ligne d'abonné numérique à débit asymétrique). Ces derniers n'étaient que 190 000 en 2008. L'opérateur public s'est allié à un opérateur privé pour généraliser les liaisons sans fil (*wireless*) par ondes radio et augmenter la pénétration dans les zones rurales et éloignées. Les liaisons GPRS (commutation radio des paquets) par satellite sont opérationnelles depuis 2005, et des licences pour VSAT (antenne satellitaire) ont été attribuées à des opérateurs privés.

Des entreprises privées sont actives dans le montage de matériel informatique mais les taxes douanières restent lourdes et retardent leur essor. À peine 200 000 ordinateurs personnels (PC) sont vendus annuellement, et le taux de pénétration de l'informatique dans les ménages reste faible (1.06 pour cent). Les PC restent chers et les taux d'intérêt sur les prêts à la consommation élevés (près de 8 pour cent). L'opération Ourastic (« un ordinateur pour chaque famille »), destinée à permettre aux ménages de se connecter à Internet grâce à des prêts bancaires à taux bonifiés, a tourné court. Les autorités comptent la relancer avec plus d'efficacité. Les entreprises et l'administration centrale restent également sous-équipées en matériel informatique et en haut débit.

Algérie Télécom domine la téléphonie fixe malgré l'éphémère entrée en lice d'un deuxième opérateur, Lacom (Consortium algérien des télécommunications), société à capitaux égyptiens qui s'était concentrée sur le système WLL (boucle locale sans fil) mais qui, faute de réseaux propres, vient de cesser toute activité. Trois opérateurs de téléphonie mobile se partagent le segment du cellulaire : ATM, filiale d'Algérie Télécom, opérant sous le nom commercial de Mobilis depuis 1999 sur une technologie GSM 900 ; OTA, filiale du groupe égyptien *Orascom Telecom Holding* opérant sous le nom commercial de Djezzy depuis 2002 sur une technologie GSM 900/1800, et WTA (Wataniya Telecom Algérie), filiale du groupe koweïtien *National Mobile Telecommunications Company*, opérant sous le nom commercial de Nedjma depuis 2004 sur une technologie GSM 900/1800.

Trois opérateurs VSAT (ATS, filiale d'Algérie Télécom ; Divona Algérie, filiale de Monaco Télécom, et Orascom Télécom Algérie) se partagent ce marché, et trois opérateurs interviennent dans les GMPCS (systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles) : ATS, Thuraya Satellite Algérie et France Télécom Mobile Satellite Communications Algérie. Tous les supports technologiques pour l'accès à la téléphonie et à internet sont utilisés, tels que les paires de cuivre, l'ADSL, le câble, la fibre optique terrestre ou sous-marine, le GSM et l'AMRC/CDMA ainsi que les réseaux comme le

WLL, les connexions à haut débit par voie hertzienne WiMAX, les réseaux sans fil Wi-Fi et les réseaux satellites avec passerelles.

Encadrés par l'ARPT, les opérateurs de téléphonie se partagent les infrastructures de télécommunications. L'agence veille aux aspects environnementaux et de sécurité de l'installation des antennes, soumise à autorisation. L'Algérie dispose de câbles sous-marins la reliant au reste du monde et elle compte installer une liaison par fibre optique avec le Nigeria. Bien qu'efficace et dynamique, le fonctionnement actuel du marché des télécommunications ne permet pas de couvrir la totalité du territoire national.

Depuis 2004, une politique d'accès aux NTIC des zones rurales et défavorisées a été mise en œuvre et couvre les télécommunications, la radiodiffusion et les technologies de l'information. Des réseaux à large bande autorisent déjà les opérateurs de l'ADSL à offrir des services convergents. Votée en 2000, la loi relative à la poste et aux télécommunications définit le service universel comme la mise à la disposition de la population d'un service minimal, consistant en un service téléphonique d'une qualité spécifiée, l'acheminement des appels d'urgence, la fourniture de services de renseignements et d'un annuaire d'abonnés sous forme imprimée ou électronique. Les opérateurs doivent fournir à tout usager un service comprenant les services voix et données à partir d'un poste téléphonique fixe ou d'un terminal couvrant l'ensemble du territoire algérien pour les communications locales et interurbaines, l'accès à la fourniture de services internet, les services voix et données nationaux et internationaux entrants et les services d'accès gratuit aux appels d'urgence et de sécurité. En option peuvent être offerts les services s'appuyant sur les numéros non géographiques, incluant les services gratuits pour l'appelant ; les services à coûts partagés et à revenus partagés, les services d'acheminement d'image, les services d'accès au haut débit et les services voix et données à partir d'un réseau de télécommunications appartenant à un autre opérateur en Algérie et destinés au marché national et à l'étranger. Il est à noter que la fourniture de ces services n'ouvre pas droit à une compensation financière au titre du service universel.

Tout comme les autres services publics monopolistiques, le financement du service universel peut être difficilement rentabilisé et, à cet égard, la réglementation algérienne a prévu un mode de financement basé sur les contributions des opérateurs détenteurs de licences à hauteur de 3 pour cent de leur chiffre d'affaires annuel. Budgétisée par la loi de finances, la contribution de l'État intervient dès que les fonds réservés au service universel et gérés par l'ARPT s'avèrent insuffisants.

Créée en 2000, l'ARPT a organisé l'ouverture du secteur des NTIC à l'investissement privé et elle veille au respect des règles relatives à la régulation de la poste et des télécommunications. Institution indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ARPT est dirigée par un directeur général désigné par le président de la République. Pour préserver son indépendance, l'autorité dispose d'un conseil et de ressources financières propres incluant les rémunérations pour services rendus, les redevances, un pourcentage du produit de la cession des licences et la contribution des opérateurs au service universel. Les décisions du conseil peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'État. L'ARPT veille à la saine concurrence entre les opérateurs sur le marché des NTIC et à l'application des cahiers des charges. Elle veille enfin à assurer, dans le respect du droit de propriété, le partage des infrastructures de télécommunications. C'est également l'ARPT qui conduit les procédures d'adjudication des licences d'établissement et d'exploitation, et définit les règles applicables en matière de tarification des services fournis au public.

Algérie Télécom possède une filiale mobile (Mobilis), une filiale internet (Fawri) et une filiale (ATS) pour le VSAT et le GMPCS. Les autres opérateurs, notamment dans la téléphonie mobile, sont des entreprises privées à capitaux majoritairement étrangers. Les téléphones mobiles importés (soit près de 3.8 millions d'unités en 2008) sont soumis aux droits de douanes et à une TVA (taxe sur la valeur ajoutée) de 17 pour cent, mais une grande quantité d'appareils est commercialisée sur le marché informel (40 pour cent du marché) et échappe ainsi à toute taxation. Les tarifs appliqués au téléphone fixe se font sur la base de l'unité et ceux du mobile sont

désormais fixés à la seconde consommée. Les opérateurs se financent sur capitaux propres et sur emprunts, avec des investisseurs locaux et étrangers comme actionnaires.

La cause principale du faible développement du téléphone fixe réside dans la situation de monopole de l'opérateur public qui n'arrive pas à satisfaire la demande croissante. L'opérateur privé Lacom, aujourd'hui disparu, dépendait totalement des réseaux et des infrastructures de l'opérateur public. Pour dynamiser le segment, une saine concurrence devrait être assurée, comme pour le téléphone mobile, par l'autorité de régulation.

Les opérateurs privés tentent, mais de façon encore limitée, d'introduire des nouveautés sur le marché. Ainsi, l'opérateur Djazzy a conclu avec des compagnies aériennes opérant dans le pays des accords d'exploitation de la téléphonie mobile sur les avions. Les autorités comptent développer l'accès à internet et aux services des NTIC par le vecteur de la télévision, qui équipe 95 pour cent de ménages. Les seuls transferts d'argent autorisés sont effectués par la Poste algérienne et *Western Union*, dans les limites du contrôle des changes exercé par la Banque d'Algérie. Le téléphone mobile est désormais largement utilisé dans les transactions entre agriculteurs, et le secteur informel fonctionne essentiellement grâce au mobile pour ses transactions dans le pays et avec l'étranger. L'indice onusien de préparation électronique des gouvernements (IPEG) n'était en 2006 que de 0.36 pour l'Algérie, et le nombre de serveurs internet par million d'habitants de 0.8 en 2007. En matière d'éducation et de recherche, le secteur commence à se développer et s'appuie maintenant sur six programmes de recherche totalisant 474 projets en mathématiques, physique, technologie spatiale et micro-électronique. Le pays a également lancé un programme important de création de technopoles. S'agissant de la formation professionnelle, un projet intranet mis en place en 2006 a permis de relier tous les centres de formation entre eux et avec la tutelle, et offre des services d'enseignement en ligne. De plus, 33 académies Cisco, développées avec la firme Cisco, ont été mises en place et dispensent de nouvelles spécialités telles que la réseautique. Les SSII (Sociétés de services en ingénierie informatique) ou les centres d'appels se sont développés. Le pays compte 26 centres d'appels, 11 fournisseurs de

services Audiotex, 71 fournisseurs de services internet, 14 entreprises de localisation par GPS, 11 prestataires VoIP (voix sur protocole internet), cinq opérateurs postaux soumis au régime de l'autorisation et 23 autres à celui de la simple déclaration, ainsi que 6 000 cybercafés.

Contexte politique

En novembre 2008 le parlement algérien a amendé en session spéciale la constitution, qui limitait à deux le nombre de mandats présidentiels, autorisant ainsi le président de la République Abdelaziz Bouteflika à solliciter un troisième mandat lors des élections présidentielles du 9 avril 2009. M. Bouteflika a été plébiscité par 90 pour cent des électeurs, avec un taux de participation de 74 pour cent (chiffres officiels). L'année 2008 a également été marquée par le remplacement du chef du gouvernement et Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), le parti le plus représenté au parlement, par le Secrétaire général du deuxième parti parlementaire, le Rassemblement national démocratique (RND).

Contexte social et développement des ressources humaines

Le pays affiche de bonnes performances d'accès à l'éducation de base. Selon les données nationales, le taux brut de scolarisation obligatoire des 6-12 ans a atteint 111 pour cent en 2008 (114 pour cent pour les garçons et 106 pour cent pour les filles) contre 96.01 pour cent en 2005. L'indice de parité entre les sexes, soit le rapport des taux de scolarisation bruts entre filles et garçons, est de 0.93. Dans l'enseignement secondaire, les filles sont plus nombreuses, compte tenu d'un taux d'abandon dans le primaire de 10.3 pour cent pour les garçons et de 7.8 pour cent pour les filles et d'un taux de redoublement de 14.4 pour cent pour les garçons et 9.2 pour cent pour les filles. Le taux brut de scolarisation secondaire a atteint en 2008 près de 83 pour cent, dont 80 pour cent pour les garçons et 86 pour cent pour les filles, et l'indice de parité y est de 1.08 pour cent. Dans

l'enseignement supérieur, la situation est restée inchangée en 2008 avec un taux de scolarisation de 21.8 pour cent, avec toutefois une amélioration du taux des garçons (19.4 pour cent en 2008 contre 18.4 pour cent en 2007 (24.4 et 25.3 pour cent respectivement pour les filles). Tous paliers confondus, les performances du système éducatif sont relativement médiocres au regard du volume des dépenses publiques allouées au secteur, le deuxième budget de la nation. Les taux d'abandon et de redoublement demeurent relativement élevés à tous les paliers, et singulièrement dans le cycle supérieur, dont les diplômés ne trouvent pas de débouchés sur le marché du travail. Le taux d'alphabétisation des Algériens est estimé à 75 pour cent en 2008 (84 pour cent pour les hommes et 66 pour cent pour les femmes).

Le système de santé progresse, mais il reste en butte aux maladies chroniques et/ou transmissibles liées au sous-développement. On constate ainsi une amélioration constante des rations caloriques, des conditions d'hygiène (eau et assainissement), de l'éducation (notamment des filles), des revenus, de l'habitat et des conditions d'accès aux soins de santé de base pour près de 98 pour cent de la population. L'instauration de la gratuité des soins pour la mère et l'enfant, le programme élargi de vaccination, l'espacement des naissances et la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose concourent aussi à l'amélioration de la santé publique. Une assurance-maladie couvrant près de 80 pour cent de la population, la prise en charge des soins pour les plus démunis ainsi que la densification du réseau des centres de santé et des officines pharmaceutiques, le contrôle de la qualité et des prix des médicaments sont également à mettre à l'actif des programmes nationaux de santé. En termes d'infrastructures, le pays compte 185 secteurs sanitaires, 13 CHU (centres hospitaliers universitaires) et des établissements hospitaliers spécialisés. L'espérance de vie à la naissance est passée de 67.3 ans en 1995 à 72.4 ans en 2008, soit l'un des indices les plus élevés de la région. Le taux de mortalité infantile s'est nettement amélioré entre 2000 et 2006, passant de 36.9 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 30.4 pour 1 000 en 2008. Le taux de mortalité infanto-juvénile s'est également fortement amélioré, passant de 43 pour 1 000 enfants en 2000 à 31.4 pour 1 000 en

2006. Les cibles de santé des OMD pour l'Algérie seront probablement toutes atteintes en 2015, à l'exception de la mortalité maternelle qui, en dépit d'une légère baisse due à une augmentation du nombre des accouchements en milieu médical, reste encore élevée (92.6 pour 100 000 naissances vivantes en 2006). La prévalence au VIH/Sida demeure très faible, à seulement 0.1 pour cent, et une soixantaine de CDV (centres de dépistage volontaire) de la maladie et 1 500 unités de dépistage et de suivi sont implantés sur tout le territoire national. Sept centres régionaux de traitement du sida sont fonctionnels et leur nombre sera porté à 12 à la fin 2008. Les établissements de soins primaires restent néanmoins assez mal utilisés et les soins prodigués de manière mal coordonnée. La maintenance et l'entretien des infrastructures et des équipements de soins laissent encore à désirer malgré un encadrement médical et paramédical en constante amélioration. Encore mal encadré du point de vue réglementaire, le secteur médical privé se développe mais ne parvient pas encore à répondre à la croissance de la demande en soins de santé, notamment en termes de qualité et de sécurité.

Selon les indicateurs de l'espérance de vie, de l'éducation et des conditions d'accès à l'eau et aux services économiques et de santé, l'indice de pauvreté humaine (IPH) a reculé de 24.67 pour cent de la population en 1998 à 18.95 pour cent en 2006, soit un recul de la pauvreté de 5.72 points de pourcentage.

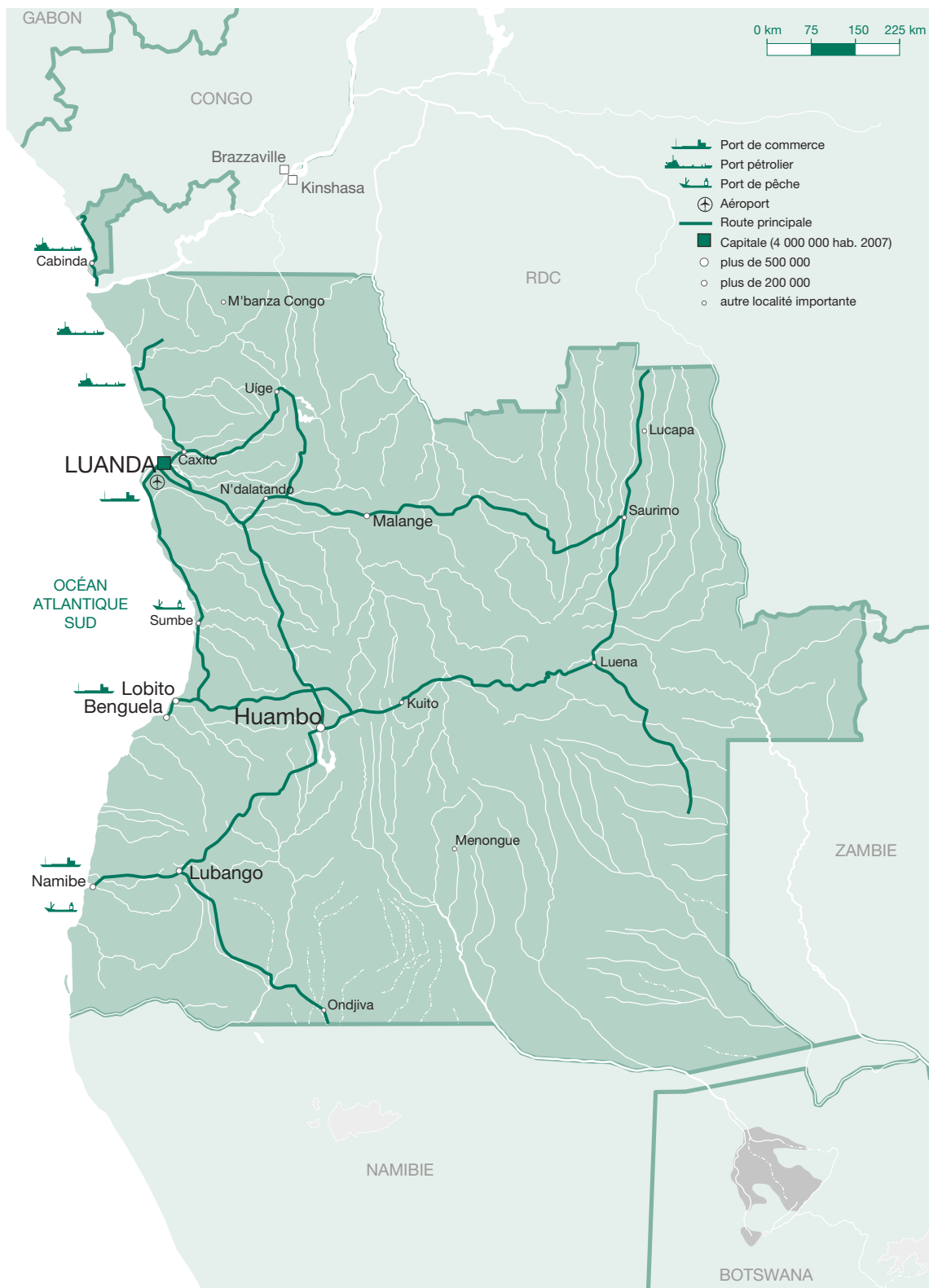
Malgré une forte décrue entre 2001 et 2008, qui a vu le chômage reculer de 27 pour cent à 11.8 pour cent de la population active grâce aux différents programmes de relance et de soutien à la croissance, le taux de chômage reste un des plus élevés de la région MENA (pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient), et son mode de calcul prête par ailleurs à caution en raison de l'inclusion, dans les statistiques de l'emploi des travailleurs du secteur informel, des apprentis et autres contractuels à durée déterminée. Le système national de formation est souvent en inadéquation avec le marché du travail, et la proportion des chômeurs est supérieure chez les diplômés. Le chômage demeure préoccupant parmi les jeunes, avec un taux de plus de 30 pour cent, et près de 72 pour cent des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans.

Angola

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 247
- Population en milliers (2008) : 18 021
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA, (2008) : 5 467
- Espérance de vie (2008) : 47.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Angola



AVEC UNE CROISSANCE MOYENNE de 20 pour cent ces trois dernières années, l'Angola fait partie des économies qui progressent le plus rapidement au monde. Son taux de croissance a ralenti à environ 15,8 pour cent en 2008 et devrait être négatif en 2009 avant de rebondir en 2010. Après 27 ans de guerre civile, la reconstruction est en cours, largement financée par la manne pétrolière. En raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, l'inflation a grimpé à 13,2 pour cent en 2008 mais devrait reculer avec la baisse du prix des marchandises et le fléchissement de la demande intérieure. Un accident technique a fait baisser la production pétrolière en 2008. La chute des cours du pétrole et la réduction des quotas de production de l'Organisation des pays

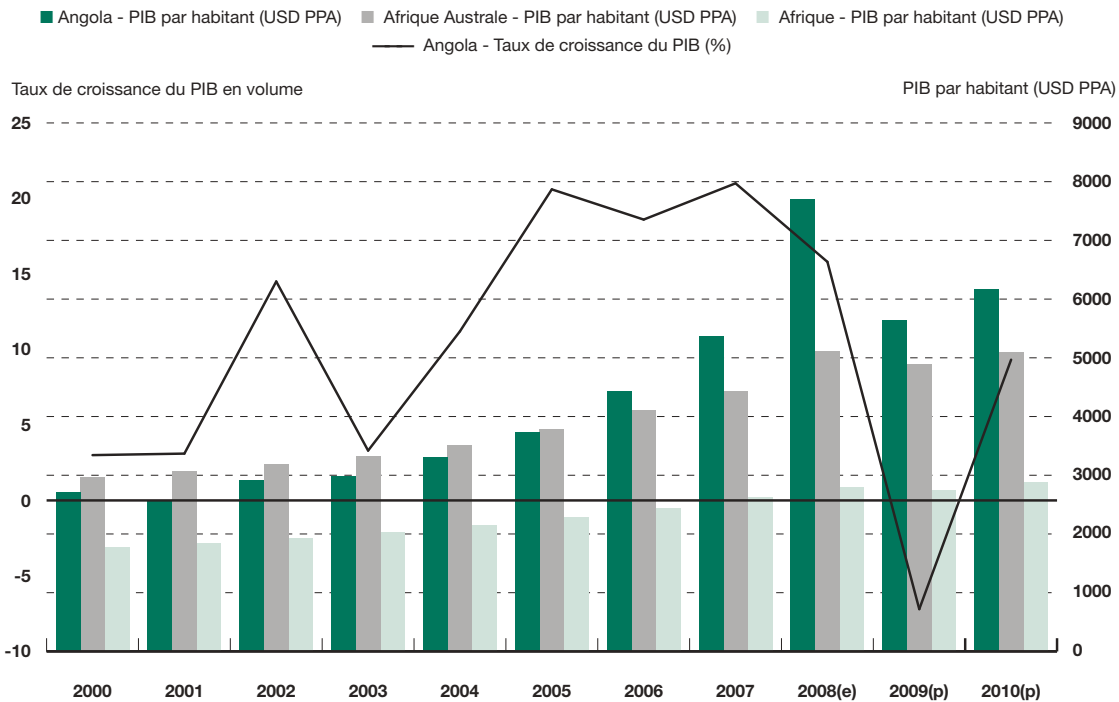
exportateurs de pétrole (Opep) va ralentir la croissance en 2009.

Même si l'Angola est toujours extrêmement dépendant du pétrole, le secteur non pétrolier a récemment fait preuve d'un nouveau dynamisme, notamment dans l'agriculture, le BTP et les services. Cependant, la diversification est toujours freinée par des problèmes d'infrastructures et le climat des affaires.

Les politiques macro-économiques sont, pour la plupart, restées prudentes. Profitant de sa victoire aux

La chute des cours pétroliers compromet l'envolée de l'économie et les efforts de reconstruction du pays

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581743685610>

élections de septembre, le parti au pouvoir travaille sur de profondes réformes institutionnelles, notamment la création d'un nouveau ministère de l'Économie, la rationalisation des entreprises publiques et la décentralisation budgétaire au profit des municipalités.

Toutefois, l'essor économique génère aussi un processus de développement chaotique, donnant lieu à des problèmes d'efficacité et de coordination, exacerbés par de graves restrictions de capacité à tous les niveaux. Jusqu'à récemment, cette confusion était perçue comme un symptôme bénin de la croissance rapide, mais il apparaît désormais clairement qu'un meilleur contrôle doit s'exercer sur la sélection et la mise en œuvre des projets. L'effondrement récent des cours du pétrole menace la pérennité de l'essor. En effet, afin de préserver l'équilibre budgétaire et de limiter les emprunts à l'étranger, l'État prévoit de revoir ses dépenses pour 2009, ralentissant les efforts de reconstruction.

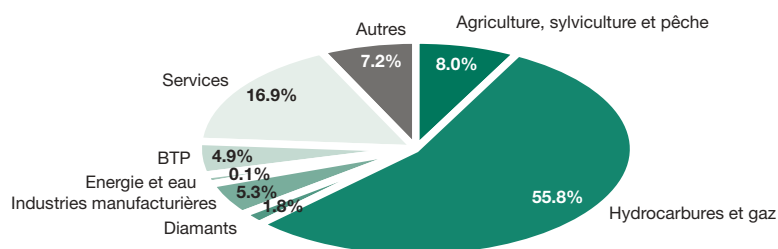
Alors que le revenu par habitant est en progression, notamment dans les régions métropolitaines, la vie reste difficile pour la majorité des Angolais, touchés par l'omniprésence de la pauvreté et du chômage. Même si la stabilité politique s'est améliorée, la corruption reste endémique. Une amélioration du climat des affaires est nécessaire pour favoriser une croissance durable et la création d'emplois par une plus grande diversification et une meilleure productivité.

Développements économiques récents

L'Angola affiche l'un des taux de croissance les plus élevés au monde. Son économie est la troisième de l'Afrique subsaharienne, après l'Afrique du Sud et le Nigéria. En 2008, la croissance est descendue à 15.8 pour cent, contre 20.4 pour cent en 2007, et elle devrait être négative (moins 7.2 pour cent) en 2009 avant de rebondir à 9.3 pour cent en 2010.

Jusqu'à récemment, la part du secteur non pétrolier dans le PIB augmentait progressivement, grâce à l'agriculture, au BTP et aux services. Pourtant, en 2007, le pétrole représentait encore près de 56 pour cent du PIB. Avec une croissance moyenne de la production pétrolière de 17.4 pour cent par an entre 2003 et 2007, l'Angola est le deuxième producteur de pétrole en Afrique, après le Nigéria. En 2008, la production aurait augmenté de 10 pour cent, atteignant un peu moins de 1.9 millions de barils par jour (b/j), malgré un accident qui a réduit la production de 210 000 b/j en septembre et en octobre. La production se concentre dans les gisements en mer de la province de Cabinda, contrôlés conjointement par la compagnie pétrolière publique Sonangol et par des multinationales étrangères, notamment les américaines ChevronTexaco et ExxonMobil, la française Total, la britannique British Petroleum (BP), la britannico-néerlandaise Shell et l'italienne Agip/Eni. En 2007, les réserves totales prouvées atteignaient 9 milliards de barils, soit 0.72 pour

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583204751345>

cent du total mondial. Sonangol contrôle 41 pour cent des réserves et jouit d'un monopole sur le raffinage et la distribution en Angola.

Encouragés par des cours exceptionnellement élevés, les investissements ont afflué dans le secteur pétrolier ces dernières années, réactivant ainsi les projets d'exploration et de forage dont la rentabilité était faible au moment de la baisse des prix. Alimentée par un taux de réussite de la prospection de 80 pour cent, cette manne pétrolière a permis à l'Angola de développer sa capacité d'extraction. Des gisements en eaux très profondes devraient devenir opérationnels en 2010 et remplacer des gisements plus anciens. Le potentiel de production va atteindre 2.55 millions de b/j d'ici à 2012, faisant du pays le premier producteur de pétrole en Afrique. Un nouveau code minier, destiné à attirer plus d'investissements, est attendu pour 2009.

L'actuelle crise financière internationale menace l'essor des investissements liés au pétrole en Angola, puisque les cours du pétrole mondiaux chutent et le financement de nouveaux projets est de plus en plus difficile à obtenir. De plus, le quota de production de l'Opep pour l'Angola a été baissé à deux reprises. L'Angola devrait honorer ses engagements vis-à-vis de l'Opep, notamment parce qu'il assume la présidence du cartel en 2009. La croissance du secteur pétrolier devrait être négative en 2009.

Les réserves prouvées de gaz naturel sont estimées à 270 millions de mètres cubes, assez pour maintenir la production ces 30 prochaines années. La production est gérée par le Consortium sur le gaz naturel liquéfié, détenu par Sonagas (22.8 pour cent), Chevron (36.4 pour cent), Eni (13.6 pour cent), Total (13.6 pour cent) et BP (13.6 pour cent). Une usine de traitement de gaz naturel liquéfié (GNL) est en construction et son achèvement est prévu en 2012. Les projets de GNL devraient accroître l'emploi dans le secteur pétrolier et gazier, qui n'emploie aujourd'hui directement que 10 000 personnes.

Après avoir progressé de près de 26 pour cent pendant deux ans, la production non pétrolière a chuté

à 18.6 pour cent en 2008, principalement en raison de problèmes d'importation des biens intermédiaires et d'équipement, nécessaires aux projets de reconstruction. Ces difficultés sont imputables aux contraintes de capacités d'infrastructure, notamment dans le port de Luanda.

Le secteur des diamants, décimé par des années de guerre, a toujours du mal à se ressaisir mais dispose d'un potentiel important. Lancé en 2005, le projet d'extraction de diamants de Luo sera en mesure de traiter 6 à 7 millions de tonnes de roche par an, ce qui en fait l'une des dix premières mines de diamants au monde. Ce projet devrait nécessiter un investissement de 400 millions de dollars américains (USD) et créer 1 200 emplois. Une usine pilote disposant d'une capacité maximale de traitement de 1 million de tonnes de roche par an est maintenant opérationnelle. L'entreprise publique Endiama, qui a le monopole sur la production de diamants, a produit quelque 7 millions de carats au cours des trois premiers trimestres 2008 (une augmentation de 5.5 pour cent sur l'année précédente), essentiellement à partir de diamants extraits de mines informelles. Une hausse de 10 pour cent est attendue en 2009, soutenue par de nouvelles découvertes, mais les prévisions antérieures se sont souvent révélées trop optimistes. Les activités de polissage et de taille de diamants ont attiré plus d'investissements depuis qu'Endiama a ouvert l'Usine angolaise de taille des diamants (*Angola Polishing Diamonds Factory* – APDF) en 2005.

L'agriculture représente 50 pour cent de l'emploi total. Avant la guerre civile, l'Angola avait l'un des secteurs agricoles les plus productifs d'Afrique, grâce à son sol fertile. Avec la disparition progressive des séquelles de la guerre, l'agriculture connaît un renouveau, bien qu'elle ne représente encore que 8 pour cent du PIB. Les zones cultivées et irriguées se multiplient et la productivité augmente grâce au déminage, à un meilleur accès aux moyens de production et au retour de nombreux anciens petits propriétaires. L'investissement dans l'agriculture commerciale progresse également, notamment dans les provinces de Kwanza Norte, Kwanza Sul, Benguela et Huila. On compte de plus en plus d'associations de fermiers et de coopératives, notamment dans l'élevage et la culture fruitière.

Grâce aux facteurs précédemment mentionnés ainsi qu'à des conditions climatiques favorables, la production agricole a progressé de 28 pour cent en 2007/08, après une hausse de 27.4 pour cent en 2006/07. Comme l'année précédente, la production de céréales a augmenté de 17 pour cent en 2007/08 et devrait s'accélérer, pour atteindre 30 pour cent en 2008/09. Pour la deuxième année consécutive, la production de café a bondi de 130 pour cent en 2007/08, apparemment favorisée par la hausse importante des cours mondiaux. Curieusement, les exportations et la transformation intérieure ont pourtant stagné. En 2008/09, la production de café devrait progresser d'encre 30 pour cent, tandis que l'investissement public pour la modernisation du secteur s'élèvera à un total de 150 millions USD sur les quatre prochaines années.

En dépit de ces avancées, la menace de l'insécurité alimentaire persiste, avec un déficit de la production intérieure de céréales de près de 50 pour cent. A l'instar de bien d'autres pays d'Afrique, frappés par le choc des prix des denrées alimentaires sur la période 2007-08, l'agriculture a récemment bénéficié d'un regain d'attention de la part de l'État. Le programme de développement agricole à moyen terme pour 2009-13, dont le budget est de 400 millions USD, a pour but de réduire la dépendance aux exportations du pays par trois moyens : de meilleurs services de vulgarisation agricole et autres modes de soutien à l'agriculture familiale, un encouragement à l'agroalimentaire et une remise en état des infrastructures. En 2008, l'État a approuvé un crédit de 270 millions USD destiné à soutenir l'achat d'équipement agricole dans les fermes familiales, les associations et les coopératives, conformément au programme d'extension et de développement rural entamé en 2006. Il a également étendu le projet horticole d'Aldeia Nova, qui bénéficiera de l'assistance technique d'Israël, et prévu d'augmenter les cultures irriguées de 52 000 hectares en 2009.

Plusieurs projets agro-industriels ont aussi été lancés, sur la base de partenariats public-privé. La plupart des ces projets sont axés sur la production de biocarburants. Le centre agro-industriel de Kapanda est situé à proximité du barrage d'Omonime, afin de

garantir un accès peu coûteux à l'énergie et à l'eau. Il a développé une zone de 443 000 hectares pour produire de la canne à sucre destinée à la production de bioéthanol (projet Biocom), avec l'appui technique d'une société brésilienne. Le projet Biocom est financé à hauteur de 370 millions USD par l'État et de 700 millions USD par des investisseurs privés. D'autres projets devraient voir le jour à l'intérieur du pays, afin de contrebalancer le meilleur développement agricole des régions côtières.

Outre les séquelles laissées par la guerre civile et les risques climatiques, le développement agricole est freiné par les nuisibles, un manque d'accès au crédit, une gestion et des compétences techniques inadaptées et une législation de la structure agraire opaque. Les choix de l'État en matière de cultures prioritaires (celles faisant l'objet d'un soutien public) sont controversés, parce qu'ils ne s'appuient pas sur une évaluation approfondie des caractéristiques et des besoins agricoles du pays. D'autre part, le processus de sélection des cultures prioritaires pourrait être politisé. Par ailleurs, l'État a été critiqué pour ne pas avoir suffisamment investi sur l'agriculture familiale. En 2009, il commencera à fixer des prix planchers pour les produits agricoles afin d'atténuer la volatilité des revenus des petits propriétaires. En 2008, la Banque de développement de l'Angola (DBA) a, en partenariat avec les banques commerciales, étendu ses prêts à plusieurs projets agricoles privés, même si les montants ont été limités en raison de la piètre qualité des soumissions de projet et d'un manque de garanties. Une nouvelle législation foncière a été adoptée en 2007, mais le cadre réglementaire de sa mise en œuvre est toujours en préparation.

Les industries manufacturières n'ont représenté que 5.3 pour cent du PIB en 2007, les denrées alimentaires et boissons n'ayant contribué qu'à 85.6 pour cent à la production du secteur. L'État a entrepris plusieurs projets industriels afin de stimuler l'activité manufacturière, notamment la Zone économique spéciale de Viana, où 11 usines sur 70 sont déjà actives, dont une nouvelle usine d'assemblage automobile Nissan. D'autres zones industrielles sont situées à Futila, Catumbela, Caàla et Matala. La production manufacturière a augmenté de 11.7 pour cent en 2008.

Après avoir progressé de 37 pour cent en 2007, le BTP a reculé à 10.6 pour cent en 2008, à cause de problèmes de retrait des biens d'équipement importés dans le port de Luanda, où la circulation est difficile. Alors que la croissance du secteur a été tirée ces dernières années par les projets d'infrastructures ainsi que de la construction non résidentielle à Luanda, les projets résidentiels prennent de la vitesse. En 2008, un nouveau plan a été lancé pour la construction d'1 million d'habitations à loyer modéré dans les principaux centres urbains. Une société chinoise s'est vue attribuer un contrat de 3.5 milliards USD pour la construction de 20 000 appartements, 246 magasins, 24 jardins d'enfants et 17 écoles dans la banlieue de Luanda. L'investissement public devrait rester conséquent, en raison de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2010, du développement des centres commerciaux de Fortaleza et Bela, et du projet de Luanda Bay. Un déficit de 5 000 lits encourage la construction d'hôtels et 39 nouveaux hôtels sont prévus dans le cadre du programme de développement du secteur touristique 2009-13.

Le dynamisme du secteur du BTP a entraîné une pénurie de ciment, malgré de nombreux projets de nouvelles cimenteries. La production de ciment souffre d'un manque de concurrence. Outre l'usine Nova

Cimangola de Cacuaco (Luanda), maintenant opérationnelle, de nouveaux projets voient le jour : deux nouvelles usines à Lobito, qui devraient ouvrir d'ici à 2010, une nouvelle usine dans la circonscription de Cuara (province de Kwanza Sul) et un projet angolo-brésilien de 200 millions USD, capable de produire 1.2 millions de tonnes de ciment, soit 25 pour cent des besoins annuels du pays.

Après le retrait de l'État chinois du projet de raffinerie de pétrole à Lobito (Sonaref), Sonangol a signé deux accords avec Kellogg Brown et Root International pour la conception et le développement du projet. Sonaref, qui devrait être complètement opérationnelle d'ici à 2013, est destinée à réduire la dépendance de l'Angola vis-à-vis des importations de carburant. Les fonds n'ont pas été trouvés.

Le secteur des services s'est aussi montré de plus en plus dynamique, avec 17 pour cent du PIB en 2007. Les sous-secteurs les plus importants sont le tourisme, l'immobilier, les services financiers et dernièrement, la vente au détail et le commerce. Le programme de restructuration des systèmes de logistique et de distribution des biens de première nécessité à la population (Preslid), lancé par les autorités en 2007,

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	13.0	13.9	48.2	-34.1	6.0	9.0	-8.1	1.0
Publique	6.3	11.6	55.0	-40.0	5.0	8.6	-8.4	0.7
Privée	6.7	2.2	13.0	8.0	10.0	0.4	0.2	0.3
Consommation finale	54.0	53.8	17.7	7.1	7.3	12.7	5.2	6.2
Publique	37.9	21.2	35.5	5.0	7.0	6.1	1.0	1.6
Privée	16.0	32.6	12.0	8.0	7.5	6.6	4.2	4.6
Solde extérieur	33.0	32.4				-5.9	-4.3	2.1
Exportations	91.8	71.3	10.2	-4.4	5.8	9.5	-3.9	5.3
Importations	-58.8	-39.0	18.4	0.5	3.4	-15.4	-0.4	-3.2
Taux de croissance du PIB, en volume						15.8	-7.2	9.3

Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587571216630>

a pour objectif de développer la chaîne de distribution de détail afin de réduire le prix des denrées alimentaires. Il prévoit la construction de 10 000 *lojas de proximidade* (magasins de proximité), 163 marchés municipaux, 31 supermarchés NossoSuper et huit entrepôts, avec une contribution de l'investissement public à hauteur de 1.7 milliards USD jusqu'à la fin 2012. Fin 2008, 25 supermarchés étaient ouverts, deux entrepôts construits (l'un d'eux étant opérationnel) et 4 000 personnes recrutées. Malgré ce gros effort de construction, les retombées du projet pourraient être limitées, puisqu'on a peu tenu compte de la logistique et des frais de transport, notamment dans les provinces reculées.

Si la consommation privée est restée le principal moteur de croissance, grâce à un revenu disponible en hausse (notamment dans les zones urbaines), les investissements publics d'infrastructure ont aussi joué un rôle important, puisqu'ils ont grimpé d'environ 55 pour cent en 2008. La consommation publique a beaucoup progressé, elle aussi, avec un taux estimé à 35.5 pour cent en 2008. La lourde chute des recettes pétrolières en 2009 va entraîner une forte réduction des investissements publics et un ralentissement des dépenses courantes de l'État. Les exportations devraient aussi régresser en 2009, contribuant encore plus au déclin important de l'activité économique. La consommation privée devrait continuer à augmenter en 2009 et 2010, quoique à un taux inférieur à 2008. Les investissements

privés, essentiellement composés d'investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur minier, devraient aussi rester relativement soutenus en 2009 et 2010. On attend un retour à une croissance positive en 2010, coïncidant avec la remontée des dépenses de l'État et des exportations.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La hausse des cours du pétrole tout au long de l'année a fait augmenter les recettes. Le pétrole représente près de 90 pour cent des recettes gouvernementales totales. Les recettes non pétrolières ont aussi progressé, grâce à une assiette fiscale plus large et à une meilleure collecte de l'impôt, liées à la réforme sur le recouvrement des droits de douane. Ainsi, les recettes fiscales ont représenté 47.2 pour cent du PIB, soit une hausse par rapport aux 45.1 pour cent de 2007. Avec l'augmentation des dépenses à 36.4 pour cent du PIB, l'excédent budgétaire est retombé à 10.8 pour cent du PIB (11.2 pour cent en 2007).

La révision budgétaire de la mi-année a donné lieu à une augmentation des dépenses de 35.5 milliards USD, soit une hausse de 56 pour cent par rapport à la loi de finances initiale, en partie pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	52.5	40.7	46.4	45.1	47.2	36.8	36.2
Recettes fiscales	4.7	6.1	5.8	6.2	6.2	8.2	7.5
Recettes pétrolières	45.3	33.2	38.0	37.4	41.0	28.5	28.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	60.3	32.2	35.5	34.0	36.4	45.5	43.1
Dépenses courantes	53.1	27.2	23.5	22.7	22.2	34.8	33.2
<i>Sans les intérêts</i>	46.2	25.2	22.0	21.6	22.0	34.6	33.0
Salaires	5.9	9.2	8.6	7.7	8.2	13.7	13.4
Paiements d'intérêts	6.9	2.0	1.5	1.1	0.2	0.3	0.2
Dépenses en capital	6.3	5.0	12.0	11.3	13.2	10.6	9.9
Solde primaire	-0.9	10.5	12.4	12.2	11.1	-8.4	-6.7
Solde global	-7.8	8.5	10.9	11.2	10.8	-8.7	-6.9

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588827250860>

soutenir le gouvernement lors des élections législatives. Les dépenses courantes ont bondi à 50 per cent suite à la hausse des subventions sur les denrées alimentaires et le carburant (destinées à stabiliser les prix intérieurs dans un contexte de hausse des prix mondiaux) et à de nouveaux recrutements et ajustements de salaire dans le secteur public. Les investissements publics dans la remise en état des infrastructures, les secteurs sociaux, l'eau et l'assainissement ainsi que l'éducation ont aussi grimpé en flèche. Les dépenses dans les secteurs sociaux se sont élevées à 31.6 pour cent des dépenses totales, en baisse par rapport aux 36.4 pour cent de 2007. Une large part des dépenses est toujours consacrée à la défense et à la sécurité (14.6 pour cent en 2008).

Globalement, le taux d'exécution du budget s'est beaucoup amélioré, atteignant 84 pour cent en 2008, même s'il reste plutôt faible en termes d'investissements. Cette amélioration est due au processus de décentralisation budgétaire lancé en 2008 dans 68 municipalités. Ce processus a été mis en place simultanément par le déploiement progressif de deux systèmes logiciels intégrés de gestion des dépenses courantes (*Sistema Integrado de Gestão Financeira do Estado – SIGFE*) et des investissements publics (*Sistema Integrado de Gestão Financeira do Investimento Público – Sigip*), qui permettent l'enregistrement et la transmission de l'exécution budgétaire en temps réel aux unités budgétaires décentralisées. Malgré les résultats encourageants obtenus en termes d'amélioration de la transparence et du taux d'exécution des dépenses courantes, des problèmes de compatibilité persistent entre les deux systèmes, auxquels s'ajoutent des restrictions de capacité. L'État est en train d'y remédier en organisant des séances de formation. Le processus de décentralisation sera étendu aux 168 municipalités en 2009.

La loi de finances de 2009, approuvée en décembre 2008, fixe le prix de référence du pétrole à 55 USD le baril, soit le même taux que l'année précédente, et prévoit une hausse très importante des dépenses. Toutefois, le budget devrait faire l'objet d'une révision en profondeur à la fin du premier trimestre, l'État ayant, par souci de réalisme, abaissé le prix de référence du pétrole à 35 USD. Les dépenses courantes devraient

se maintenir, mais les investissements vont beaucoup baisser. Compte tenu de la chute du PIB en valeur de près de 30 pour cent et des recettes pétrolières de 50 pour cent, le budget affichera un déficit important en 2009 et 2010.

Afin de renforcer sa capacité de planification, l'État a décidé de créer un nouveau ministère de l'Économie chargé de coordonner les ministères économiques, dont celui de la Planification et des Finances, et la banque centrale. Le gouvernement est aussi en train d'établir son premier cadre des dépenses à moyen terme pour 2009-13, en remplacement du plan d'investissement bi-annuel.

Politique monétaire

L'inflation a grimpé à 13.2 pour cent en 2008 (contre 11.8 pour cent en 2007), mettant fin à la tendance baissière entamée au début de la décennie et dépassant l'objectif de l'État de 10 pour cent. Cette inflation a été motivée par la hausse spectaculaire du prix du pétrole et des denrées alimentaires au cours de la première moitié de l'année et par une demande intérieure en plein essor.

En 2007, la banque centrale a augmenté le taux de réscompte et les réserves obligatoires, les réserves étant maintenant détenues dans leur intégralité sous forme de dépôts à la banque centrale. Aucun changement majeur n'a eu lieu depuis. La banque centrale, en collaboration avec le ministère des Finances, a maintenu une politique de « kwanza fort », impliquant une intervention sur le marché des changes afin de garantir la stabilité de la devise face au dollar américain et la stérilisation des changements de la masse monétaire ainsi occasionnés. En 2008, le taux de change nominal face au dollar est resté quasiment similaire, à 75 kwanzas angolais (AOA), grâce à des interventions agressives sur le marché des changes, mais une stérilisation s'est avérée impossible. La base monétaire a ainsi augmenté de plus de 60 pour cent au cours des neuf premiers mois de l'année 2008, contre 49.6 pour cent en 2007. Cette stabilité du taux de change nominal face au dollar a induit une forte appréciation du taux de change réel du kwanza, en raison de l'inflation relativement élevée

en Angola et de la vigueur du dollar face aux autres devises en 2008.

En 2009, les pressions inflationnistes devraient ralentir, compte tenu du ralentissement de l'économie, de la retombée du prix international des denrées alimentaires et du maintien de la stabilité du kwanza face à un dollar fort, ce qui devrait éviter toute augmentation des prix des importations en provenance d'Europe. L'objectif d'inflation pour 2009, maintenu à 10 pour cent, semble réalisable. Quoi qu'il en soit, les efforts de réduction de l'inflation pourraient être entravés par l'éventuelle dévaluation du kwanza et le risque de monétarisation du déficit fiscal.

Le taux de dollarisation a continué à régresser doucement. Les dépôts bancaires en monnaie nationale ont progressé plus vite que les dépôts en monnaie étrangère, ce qui reflète une confiance accrue dans le kwanza, ainsi qu'un écart de taux d'intérêt important.

Position extérieure

En 2008, le pétrole et les diamants ont représenté une part écrasante de 99,5 pour cent des exportations. Les exportations non minières ont pâti d'un manque de compétitivité lié à la hausse du taux de change réel du kwanza.

Le prix élevé du pétrole de janvier à octobre a plus que compensé l'augmentation des importations de biens d'équipements et intermédiaires et la hausse du prix des importations de denrées alimentaires. D'où un

excédent commercial de 47,4 pour cent du PIB et un excédent des comptes courants de 12,9 pour cent du PIB. En 2009 et 2010, la balance commerciale devrait s'effondrer, suite à la baisse importante des cours pétroliers mondiaux et à la limitation de la production pétrolière exigée par l'Opep. Elle ne compensera plus la balance largement négative du revenu des facteurs et des services, liée au déficit des comptes courants. L'important déficit des services témoigne du besoin d'importer les services relatifs à l'industrie pétrolière, tandis que la balance négative du compte de revenu des facteurs est largement attribuable au rapatriement des recettes des compagnies pétrolières étrangères.

Depuis 2007, la Chine est devenue le premier importateur du pétrole angolais, suivie par les États-Unis. Entre janvier et septembre 2008, les échanges avec la Chine ont atteint 20,8 milliards USD, soit une hausse par rapport aux 11 milliards USD réalisés en 2007, ce qui fait de l'Angola le premier partenaire commercial africain de la Chine. Les pays lusophones, notamment le Portugal et le Brésil, restent très actifs en matière de construction d'infrastructures et, plus récemment, de biocarburants.

L'Angola est membre de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (Sadec) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEAC).

L'Angola a beau être le deuxième bénéficiaire des entrées d'IDE en Afrique, les entrées nettes ont baissé de 15 pour cent en 2007, en raison d'une « angolisation »

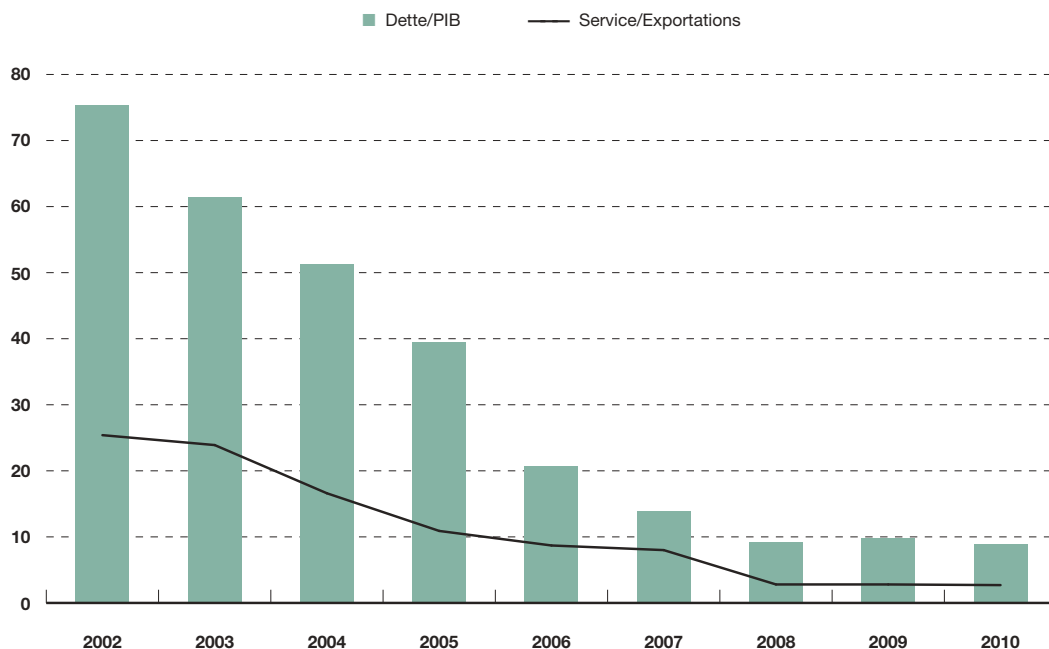
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	54.7	51.4	51.8	47.5	47.4	22.4	24.6
Exportations de biens (f.o.b.)	88.8	78.7	73.0	70.8	66.1	45.5	45.6
Importations de biens (f.o.b.)	34.1	27.3	21.2	23.4	18.7	23.1	21.0
Services	-27.3	-21.6	-13.5	-14.9	-12.0	-15.7	-14.1
Revenu des facteurs	-18.8	-13.2	-12.2	-20.8	-22.4	-14.6	-17.2
Transferts courants	0.3	0.1	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3
Solde des comptes courants	8.9	16.8	25.8	11.5	12.9	-8.1	-7.0


Source : Données du FMI et de la Banque centrale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601457656335>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584545518270>

57

progressive des entreprises. Parmi les exemples illustrant ce phénomène figure l'acquisition de Nova Cimangola par la société angolaise Ciminveste et de Novo Banco par l'entreprise publique Banque africaine d'investissements (*Banco Africano de Investimentos* – BAI) ou encore la vente des parts de TotalFina dans la raffinerie de Luanda à Sonangol, de même que l'acquisition de 49.9 pour cent des parts de Banco Millennium Angola (BMA) par Sonangol et la Banque privée de l'Atlantique (*Banco Privado Atlântico*, BPA). Les investissements considérables d'Escom (Portugal) et d'Odebrecht (Brésil) font partie des entrées de 2008.

L'excédent de comptes courants de 2008 s'est traduit par un excédent important de la balance globale des paiements, ce qui a permis à la banque centrale d'accumuler 18 milliards USD de réserves (contre 11 milliards USD en 2007), soit une couverture de sept mois d'importations. Toutefois, l'accumulation de réserves a pris fin en août 2008, car les comptes courants se sont gravement détériorés.

En dépit de faibles réserves liées aux autres économies pétrolières, l'Angola a décidé de créer son propre fonds souverain. Deux fonds d'épargne des recettes issues des exportations minières existent déjà dans le pays : le Fonds national de réserves de trésorerie (FNRT), qui met de côté les recettes pétrolières excédentaires lorsque les cours dépassent le prix de référence, et le Fonds de développement (FD), qui investit 5 pour cent des recettes pétrolières et 2 pour cent des recettes des diamants dans des projets économiques du secteur privé. On peut s'interroger sur l'utilité d'un fonds souverain, étant donnée l'existence de ces deux autres fonds, mais aussi les prévisions de baisse des cours pétroliers et l'opacité qui règne toujours sur certains aspects de la gestion des fonds publics.

L'Angola est parvenu à un accord avec les créanciers du Club de Paris et a programmé le paiement des arriérés sur la période 2008-10. Le pays devrait donc bénéficier de nouvelles lignes de crédit du Portugal, de l'Allemagne et de l'Espagne afin de financer

l'augmentation ambitieuse des dépenses publiques. Cependant, la récession internationale et la pénurie de crédit actuelles pourraient réduire les prêts. Le plan de l'État pour la multiplication par sept des financements extérieurs en 2009, amenant le total de la dette publique extérieure à 17.5 pour cent du PIB (contre 12 pour cent du PIB en 2008), pourrait donc s'avérer irréaliste.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Une petite élite liée au parti au pouvoir domine le secteur privé en Angola et son influence nuit au climat des affaires. Le rapport *Doing Business* 2008 de la Banque mondiale classe l'Angola en 168^e position sur 181 pays, soit une progression de seulement une place par rapport à 2007, ce qui montre bien que l'environnement des affaires et la gouvernance économique restent moroses. La création d'un guichet unique a permis de réduire le délai nécessaire au démarrage d'une entreprise, mais globalement, les procédures restent complexes et coûteuses par rapport aux pays voisins. L'environnement des affaires souffre également d'un manque d'accès au crédit, d'une réglementation du travail rigide, de difficultés à inscrire les biens et d'une faible protection des investissements. Une nouvelle commission a été créée afin de proposer des améliorations dans la réglementation des investissements. Les principaux secteurs économiques restent contrôlés par des monopoles ou quasi-monopoles. Une nouvelle loi sur les marchés publics est en préparation.

Le secteur bancaire de l'Angola a beaucoup progressé ces dernières années. En 2008, malgré la crise financière mondiale, les dépôts et prêts en Angola ont augmenté respectivement de 45 et 83 pour cent. En revanche, la bancarisation reste embryonnaire (moins de 10 pour cent de la population).

En dépit du relatif isolement du système bancaire, la pénurie internationale de crédit risque de se faire ressentir par des restrictions de liquidités imposées par les sièges des banques sous contrôle étranger.

L'attribution de crédits s'en trouvera influencée. Toutefois, au moment où nous écrivons, ce risque ne s'est pas encore concrétisé. Même si le nombre total de banques présentes en Angola s'élève maintenant à 18, le système est dominé par seulement trois banques, deux d'entre elles étant publiques. En 2008, la société de télécommunications privée Unitel a racheté 49.9 pour cent de *Banco do Fomento de Angola* (BFA) jusque là exclusivement détenue par la portugaise Banco BPI.

Les banques angolaises sont saines et correctement capitalisées. Néanmoins, certaines améliorations sont nécessaires en matière d'évaluation et de gestion des risques. Les prêts immobiliers sont exposés à un éventuel coup d'arrêt dans l'envolée de l'immobilier à Luanda. Les banques deviennent plus prudentes et exigent plus de garanties. L'ouverture de la Bourse de Luanda a été reportée à 2009.

Autres développements récents

En 2008, l'Angola a intensifié ses efforts de réforme structurelle, profitant de la croissance économique pour faire progresser le développement des infrastructures et la restructuration du secteur public, en particulier la décentralisation de l'exécution budgétaire. Toutefois, la multitude d'actions gouvernementales génère confusion et inefficacité, notamment en raison d'un manque cruel de compétences. Plusieurs projets d'investissement ont été interrompus et les contraintes de liquidité internationales pourraient entraîner de nouveaux retards. Par ailleurs, le niveau élevé des recettes pétrolières a permis à l'État de reporter des réformes portant sur d'autres domaines tels que le système judiciaire, la législation des marchés publics, la démocratisation de l'accès au crédit et la corruption.

Le Secrétariat d'État (*Secretaria de Estado*) créé en 2007, est chargé des réformes du secteur public. Les objectifs de réduction de moitié du nombre des entreprises publiques et de privatisation de plus de 100 entreprises d'ici à 2009 ont pris du retard en raison des élections et d'obstacles administratifs. L'État restera le principal actionnaire dans les secteurs stratégiques, tout en encourageant les partenariats public-privé. L'audit des entreprises publiques, qui a

débuté en 2007 et devait s'achever en 2008, n'a été réalisé que pour 91 de ces sociétés sur un total de 500. Par conséquent, une grande incertitude entoure toujours le programme de privatisation. La responsabilité de cette cession pourrait passer entre les mains du nouveau ministère de l'Économie et le *Secretaria de Estado* pourrait être fermé.

Une restructuration du secteur de l'électricité est prévue d'ici à 2013. Une restructuration interne de la compagnie électrique nationale est à l'ordre de jour, de même que la perte de son monopole sur la production, la distribution et la commercialisation d'électricité en faveur de nouveaux opérateurs privés.

Une réforme de l'administration budgétaire est aussi engagée, pour une meilleure transparence et une décentralisation au profit des communautés locales. La collecte et l'utilisation des recettes pétrolières ont toujours été entourées d'une grande opacité et l'Angola est un simple observateur dans l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Cependant, l'établissement de rapports et la réalisation d'audits se sont récemment améliorés grâce à la publication régulière des données sur la production et les recettes relatives au pétrole et aux diamants, ainsi qu'à des audits indépendants du bilan de Sonangol. Sonangol fait actuellement l'objet d'une réforme institutionnelle qui devrait déboucher sur la séparation de son activité pétrolière commerciale de son activité de concessionnaire, mais elle reste très puissante et autonome.

L'Angola a fait des progrès impressionnants dans la réfection de ses infrastructures de transport. Cet effort a été majoritairement financé par des fonds publics, même si des partenaires au développement comme la Chine et le Brésil ont apporté une contribution importante. La remise en état des routes concernait surtout les voies reliant les grands centres urbains et entourant Luanda. L'élargissement de la *Marginal*, route côtière d'une grande densité de circulation, a été arrêté en 2008 suite à des problèmes financiers, ce qui a rendu le trafic encore plus difficile, en particulier pendant la saison des pluies. Au départ, la remise en état des voies ferrées devait se limiter au réseau national,

mais des travaux sur les couloirs internationaux avec la Zambie, la République du Congo et la Namibie sont programmés pour 2010.

Le port de Luanda est un obstacle majeur à la croissance des secteurs non pétroliers, puisqu'il faut en moyenne 45 jours pour y arriver et compter trois mois pour en faire sortir un conteneur. Un contrat de 35 millions USD a été signé en 2007 avec Maersk pour la remise en état du port existant et la création d'un nouveau port en eaux profondes, mais ce projet a été repoussé et le retard accumulé au port s'est aggravé en cours d'année.

L'extension des aéroports est en cours, avec un budget de 400 millions USD. La capacité de l'aéroport de Luanda va passer de 1.6 à 3.6 millions de passagers d'ici à 2009 et on attend la construction d'un nouvel aéroport international par une société chinoise d'ici à 2010. La compagnie aérienne nationale Taag est toujours sur la liste noire de l'Union européenne (UE) et n'est pas autorisée à survoler l'Europe depuis juillet 2007, à cause de normes de sécurité insuffisantes. Toutefois, les premiers vols directs vers et en provenance de Pékin ont été établis en 2008.

Seulement 20 pour cent de la population ont accès à l'électricité. Les installations hydroélectriques génèrent environ les deux tiers de l'électricité de l'Angola, le reste provenant de sources thermiques conventionnelles, comme des générateurs diesel. Au nord-est de l'Angola, le barrage hydroélectrique à quatre turbines de Chicapa (capacité de 16 mégawatts, MW), situé sur la rivière Tchicapa et construit par une société russe, est entré en fonction en mars 2009. Chicapa-2 sera opérationnel d'ici à 2010. Odebrecht, une entreprise de BTP brésilienne, a achevé la première phase d'une centrale hydroélectrique à Capanda, sur la rivière Kwanza. En 2007, la russe Technopromexport a installé la deuxième phase (260 MW). Le projet de Capanda va quasiment doubler la capacité de production de l'Angola.

L'État prévoit de développer une industrie nucléaire utilisant les gisements d'uranium nationaux. Des discussions ont lieu avec la Chine sur des programmes de formation et la construction d'une centrale nucléaire

en Angola, mais aucune avancée n'a été faite. Sonangol possède déjà 45 pour cent d'Amorim Energia, qui détient à son tour environ 33 pour cent du groupe pétrolier et gazier portugais Galp Energia, SGPS. L'Angola, qui pourrait acquérir des parts dans l'Agence d'électricité portugaise ainsi que 75 pour cent d'Enco, la compagnie pétrolière de Sao Tomé, se positionne en premier producteur régional.

Nouvelles technologies et innovation

L'Angola est sorti de la guerre avec des infrastructures de télécommunications délabrées. Depuis, des progrès importants ont été réalisés en matière de téléphonie fixe et mobile, à commencer par la libéralisation des télécommunications fixes en 2002. Aujourd'hui, on compte cinq opérateurs de téléphonie fixe nationaux, parmi lesquels l'opérateur public Angolatel, qui domine le marché.

Les réseaux mobiles ont aussi été ouverts à la concurrence en 2002. Seul un opérateur mobile, Unitel, est entré sur le marché, rejoignant l'opérateur public Movitel. Unitel est le principal opérateur, avec 4 millions d'abonnés, tandis que Movitel en compte 2 millions. Movitel a été partiellement privatisé en octobre 2008 : l'État a conservé 20 pour cent du capital, en a placé 49 pour cent auprès d'investisseurs privés et confié 30 pour cent à un partenaire stratégique, la société de télécommunications chinoise ZTE. La puissante entreprise publique pétrolière Sonangol détient 25 pour cent d'Unitel, le reste étant aux mains d'investisseurs privés, parmi lesquels Isabel dos Santos, la fille du président José Eduardo dos Santos.

Unitel utilise la technologie du système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile communications* – GSM) et Movitel prévoit d'abandonner la technologie d'accès multiple par répartition en code (*Code Division Multiple Access* – CDMA) au profit du GSM, un changement coûteux et complexe. Le nouveau partenaire chinois de Movitel a de l'expérience dans cette technologie, ce qui pourrait s'avérer indispensable à cet égard.

L'Inacom, l'organisme de contrôle national, a été fondé en 1999 en tant qu'institution indépendante reliée au ministère des Télécommunications. Outre la réglementation et la surveillance des télécommunications, il est chargé de l'attribution, de la gestion et de la taxation de la largeur de bande. L'Inacom offre des licences renouvelables de 15 ans et l'État décide du nombre de licences disponibles. Une licence de concessionnaire a été accordée à l'opérateur de téléphonie mobile Unitel, mais des soumissions sous pli cacheté ont été utilisées pour les opérateurs de téléphonie fixe. L'organisme de contrôle n'a pas encore eu recours aux enchères, mais n'exclut pas cette méthode à l'avenir. L'imposition sur les télécommunications comprend une taxe de 5 pour cent sur les recettes de télécommunications et une autre de 20 à 25 pour cent sur les ventes de combinés.

L'Inacom a sollicité l'arrivée de nouveaux opérateurs, expliquant que le duopole de fait du marché angolais maintenait les prix élevés. Les deux opérateurs mobiles du pays ne partagent pas leurs réseaux.

Le marché de l'Internet est ouvert et relativement compétitif et tous les opérateurs (de téléphonie fixe, mobile et de télévision par câble) offrent des services d'accès à Internet. Les opérateurs mobiles dominent le marché des services Internet. Movinet, filiale de Movitel, dispose de la meilleure capacité.

La progression rapide de la demande d'Internet, sans évolution similaire de la capacité, a entraîné des ralentissements qui empirent avec la concurrence de nombreuses connexions sur une largeur de bande limitée. Luanda dispose du seul réseau de fibre optique du pays. Même dans la capitale, la transmission de données souffre toujours de congestion, avec une largeur de bande très limitée et de fréquentes interruptions de service. Les serveurs miroirs nationaux pourraient considérablement réduire le recours aux serveurs internationaux et ainsi améliorer l'accès. Jusqu'à récemment, même les sites web angolais étaient hébergés en dehors du pays et toute récupération d'informations devait passer par une connexion internationale saturée. Les serveurs locaux gèrent maintenant des sites web nationaux.

La capacité de connexion de l'Angola à la dorsale internationale limite énormément le trafic international. Angolatel, chargé d'acquiescer de la largeur de bande pour d'autres fournisseurs, ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour entreprendre les dépenses d'équipement nécessaires à l'amélioration de la largeur de bande et des connexions du pays.

L'État est impliqué dans plusieurs projets ambitieux visant à améliorer le réseau de télécommunications. Trois grands projets, supervisés par l'Inacom, sont en cours.

Le premier, appelé Adonis, porte sur un câble sous-marin qui longe la côte angolaise et qui, une fois en service début 2009, améliorera l'accès des villes côtières à Internet et aux communications. Il permettra aussi l'intégration des réseaux des pays voisins à celui de l'Angola. Les travaux ont aussi commencé pour le câble international sous-marin SAT3, financé par l'État et géré par Angola Telecom.

Le deuxième projet, Inframat, un réseau de réception satellite public, servira aux autorités, notamment pour la défense nationale, la télévision, les télécoms et la transmission radio. La première phase du projet comprend l'installation de 600 antennes satellitaires (VSAT) à travers le pays, destinées à doubler le nombre de stations de base. Les investissements sont fixés mais aucun calendrier n'a été établi. Si ce réseau Inframat est réussi, il devrait beaucoup améliorer l'accès, notamment dans les zones rurales reculées.

Le dernier projet est le plus ambitieux : il s'agit du lancement d'un satellite de télécommunications national, Angosat. Après un processus d'approbation tendu, en raison de la complexité du projet et d'une polémique sur la sous-traitance à des entrepreneurs étrangers, le projet a été approuvé et devrait s'achever d'ici à 2012. Angosat est officiellement destiné à des utilisateurs privés, en plus de son application prévue pour la sécurité nationale et l'audiovisuel.

Le gouvernement finance ces projets, qui s'élèvent à environ 25 millions USD pour le câble sous-marin SAT3, 102 millions USD pour Inframat, 60 à

70 millions USD pour Adonis et 420-430 millions USD pour Angosat.

Pour promouvoir l'accès des communautés plus pauvres, Unitel a formé un partenariat avec Amigotel, qui achète du temps d'occupation à bas prix pour le revendre au prix attractif de 10 AOA par unités de 15 secondes. Telo, un réseau de téléphones publics subventionnés, est disponible auprès des opérateurs de téléphonie fixe privés pour un meilleur accès. Cependant, le coût des communications mobiles déclinant, l'utilité de ces services à prix réduit n'est plus aussi importante. Movitel a soutenu les campagnes de l'État en matière de santé, utilisant son réseau pour envoyer des textos à la population afin d'insister sur les actions de vaccination. Un service bancaire mobile est disponible auprès de la société nationale de services interbancaires Emis.

En 2009, les autorités vont publier un livre blanc sur les nouvelles technologies, qui servira d'orientation à la stratégie de développement des télécommunications.

Contexte politique

L'élection de septembre 2008 a marqué un grand pas, puisqu'il s'agissait de la deuxième élection démocratique depuis l'indépendance en 1975. Ce scrutin s'est bien déroulé et a été jugé équitable. Avec une campagne électorale remarquablement efficace et des investissements en infrastructures massifs avant l'élection, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (*Movimento Popular de Libertação de Angola* – MPLA), au pouvoir, a remporté 80 pour cent des suffrages. Ce score a conforté le gouvernement dans la mise en œuvre de réformes économiques et constitutionnelles. Les élections présidentielles devraient avoir lieu en 2009 et le président sortant José Eduardo Dos Santos pourrait être réélu.

Les autorités angolaises ont nié les accusations selon lesquelles leur armée soutiendrait le président de la République du Congo (RDC) Joseph Kabila dans son conflit avec les rebelles au nord-est de la RDC, réactivé fin 2008. Toutefois, au vu de ses intérêts dans la région

et de son désir de stabilité, il ne serait pas impossible que l'Angola intervienne, de façon bilatérale ou multilatérale.

Malgré la ratification par l'Angola du protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples en 2008, Amnesty International estime que les organisations des droits de l'Homme font de plus en plus l'objet d'intimidations et de menaces, dans un climat de restriction de la liberté d'expression. Des cas d'expulsions forcées et de violation des droits de l'Homme par la police ont été rapportés, quoiqu'à plus faible échelle que les années précédentes.

La corruption est considérée comme omniprésente en Angola. Le pays est passé de la 147^e à la 158^e place entre 2007 et 2008 sur un total de 180 pays dans le classement de *Transparency International*. Le procès de « l'Angolagate », concernant des accusations de commerce illégal d'armes et de corruption entre l'Angola et la France pendant la guerre civile, s'est ouvert en octobre 2008 à Paris. Ce procès pourrait entraîner une dégradation des relations entre les deux pays.

Contexte social et développement des ressources humaines

La guerre civile a laissé la population angolaise sans ressources, avec 4 millions de personnes déplacées et le plus grand nombre au monde de victimes mutilées par les mines antipersonnel. Les services de base sont freinés par la destruction des infrastructures et les pertes de personnel pendant la guerre. Ainsi, lorsque la guerre a cessé en 2002, tous les indicateurs de développement humain étaient au plus bas et le niveau de pauvreté était de 68 pour cent.

La situation s'améliore, sans aucun doute, grâce à des investissements massifs dans les infrastructures et les services sociaux. Le revenu par habitant s'est beaucoup amélioré puisque les gens reviennent à des activités productives dans l'agriculture et les zones urbaines.

La part du budget national alloué aux secteurs sociaux a augmenté de plus de 30 pour cent depuis 2006,

permettant un recrutement massif de personnel médical et scolaire, ainsi que la construction d'hôpitaux et d'écoles. Toutefois, le développement des infrastructures bénéficie surtout aux régions côtières et à la capitale, au détriment des provinces situées à l'intérieur des terres. En outre, les investissements d'infrastructure ont en partie été régis par les objectifs politiques, notamment lors de la campagne électorale, ce qui nuit à la qualité des services fournis.

Les politiques gouvernementales en matière d'éducation sont conformes à la stratégie adoptée au début de la décennie pour la période 2001-15 et au plan de réforme du système éducatif pour 2006-12. Les objectifs sont l'amélioration des programmes scolaires, la formation des enseignants, la remise en état des bâtiments scolaires (avec un soutien massif de la Chine) et la distribution de matériel scolaire.

Selon le ministère de l'Éducation, le taux brut de scolarisation dans les écoles primaires a bondi de 68 pour cent en 2002 à 135,8 pour cent en 2008, mais l'augmentation a été moins impressionnante dans le secondaire. Le nombre d'enseignants a grimpé, passant de 83 601 en 2002 à 179 928 en 2008, près de 12 000 d'entre eux ayant été recrutés sur la seule année 2008. Au cours de la même période, 31 504 classes supplémentaires ont été ouvertes. Malgré tout, les indicateurs de qualité restent bas. En 2008, le rapport élèves/enseignant était de 32, le rapport élèves/classe atteignait 114, le taux de redoublement était de 22 pour cent et le taux d'abandon de 24 pour cent. Ce fort taux d'abandon s'explique par le coût élevé du matériel scolaire, le mauvais état nutritionnel ou de santé des enfants, la pression exercée sur eux pour qu'ils aident au travail des champs et les longues distances à parcourir du domicile à l'école ; la maternité précoce est aussi un problème chez les filles.

L'État s'est plus focalisé sur l'éducation que la santé, même si certaines initiatives gouvernementales ont été utiles et que l'état de santé de la population s'améliore légèrement grâce à la fin du conflit. Les infrastructures sont toujours inadaptées et les indicateurs de santé maternelle et infantile restent au plus bas.

Le taux de prévalence du VIH/Sida est peu élevé par rapport aux pays voisins, à 2,1 pour cent des jeunes adultes. La réponse des autorités face à l'épidémie a été prompte et bien coordonnée avec les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé. Le développement des capacités en ressources humaines, l'amélioration de l'accès aux services au niveau local et le renforcement des sites de surveillance font partie des défis que doit relever l'Angola dans la lutte contre l'épidémie. Une politique de prévention accélérée et une loi sur le VIH/Sida sont en préparation.

Le chômage, même s'il reste élevé aux alentours de 25,2 pour cent a reculé depuis 2002 grâce à la forte croissance de l'économie, à de grands projets d'infrastructures et à des programmes d'enseignement technique et de formation suivis par 40 000 étudiants en 2008. Ces programmes aident les jeunes à trouver

leur premier emploi. Dans le cadre du Programme pour l'administration publique, l'emploi et la sécurité sociale (Papess) de 2009, la création de 40 000 emplois est prévue. Ce programme offrira aussi une formation à 11 000 jeunes. Toutefois, l'administration publique reste le premier employeur du secteur formel, ce qui témoigne de la portée limitée de la croissance sur la stimulation de la création d'emplois dans le secteur privé.

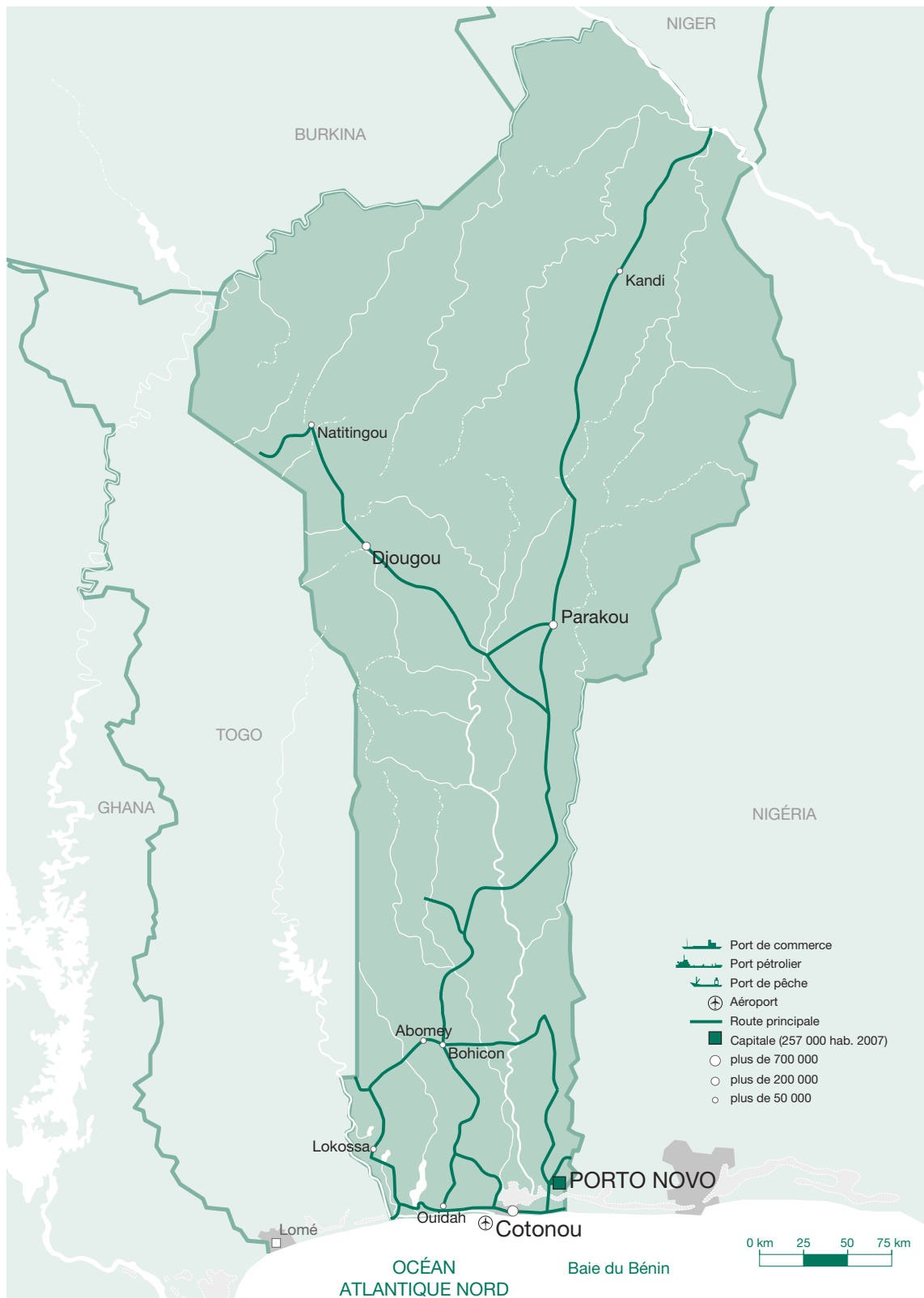
Les compagnies pétrolières, dont la française Total, contribuent aussi au développement en construisant des écoles et en offrant des formations dans plusieurs villes. Les sociétés étrangères opérant dans les secteurs miniers sont tenues de contribuer au développement social. Elles pourraient certainement renforcer leur engagement, compte tenu de leurs énormes profits.

Bénin

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 111
- Population en milliers (2008) : 8 662
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 312
- Espérance de vie (2008) : 61.5
- Taux d'analphabétisme (2008) : 59

Bénin



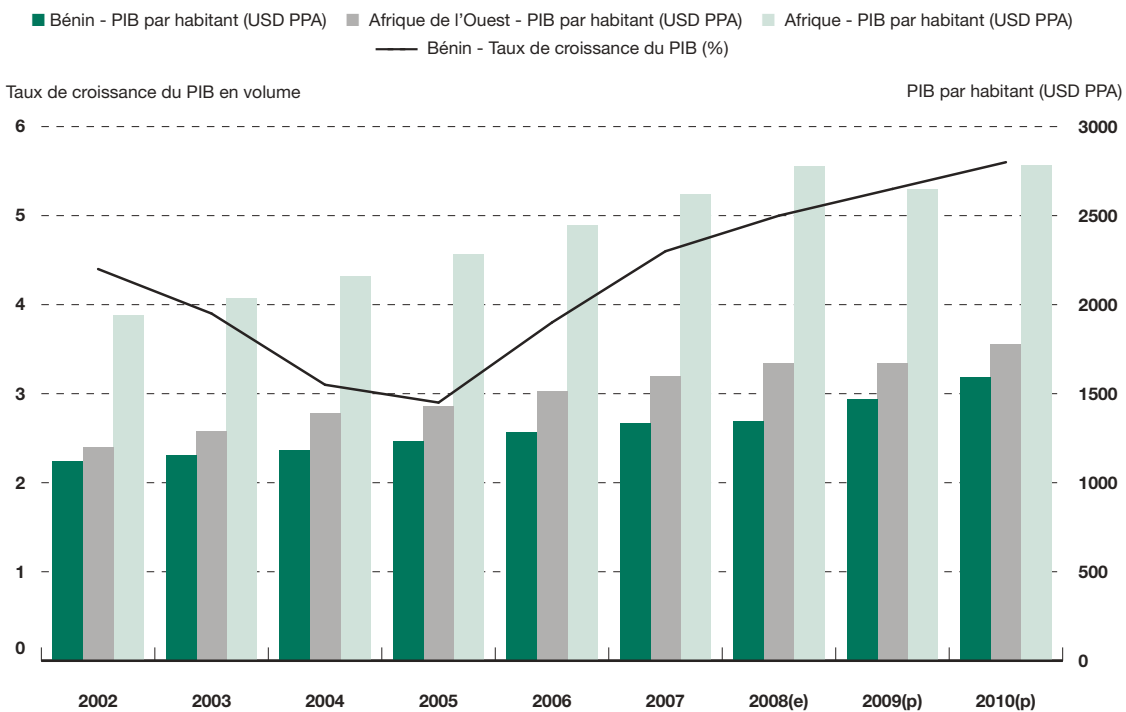
LE BÉNIN CONNAÎT UNE SITUATION sociopolitique relativement stable depuis la large concertation nationale qui s'est tenue dans ce pays du 19 au 28 février 1990. Cette concertation, appelée « Conférence nationale des forces vives », a mis fin à la profonde crise sociopolitique et économique que le pays a vécue à la fin des années 80. Depuis 1990, le Bénin est devenu un modèle d'alternance politique en Afrique subsaharienne. Trois présidents de la République se sont en effet succédés à la tête du pays à la suite d'élections démocratiques : le président Nicéphore Soglo (1991-96), suivi des présidents Mathieu Kerekou (1996-06) et enfin Thomas Boni Yayi depuis avril 2006. Des élections législatives se sont également tenues en avril 2007 dans de bonnes conditions et ont permis

à Yayi d'entamer son mandat présidentiel avec une majorité parlementaire. Néanmoins, depuis les élections municipales d'avril 2008, le président est confronté à une fronde au sein du parlement. Une recomposition politique a en effet permis à l'opposition de reprendre la majorité au parlement, compliquant ainsi la mise en œuvre du programme du gouvernement.

La croissance s'est consolidée en 2008, mais la crise alimentaire a relancé l'inflation.

Malgré ce revirement politique et un environnement économique mondial marqué par des fortes pressions sur les prix du pétrole et des produits alimentaires, le Bénin a maintenu un rythme de

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581751566802>

croissance économique assez remarquable, de 5 pour cent en 2008. La croissance devrait se maintenir en 2009 et 2010 à des niveaux élevés, respectivement de 5.3 et 5.6 pour cent.

Développements économiques récents

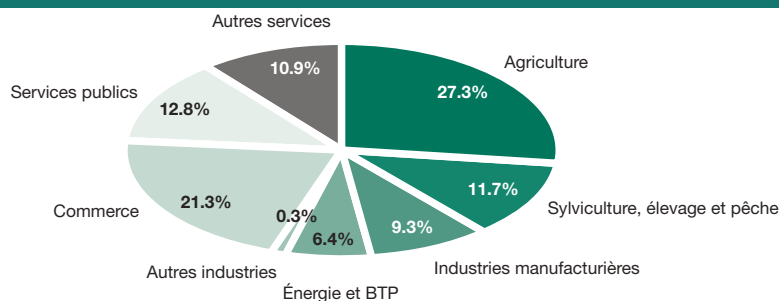
Le regain de croissance économique observé depuis 2006 s'est consolidé en 2008 malgré les pressions engendrées par la crise alimentaire et le coût élevé de l'énergie. Le taux de croissance réel est estimé à 5 pour cent en 2008 contre 4.6 pour cent en 2007 et 3.8 pour cent en 2006, soit le taux de croissance le plus élevé au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) après le Sénégal. Cette performance trouve sa source dans les mesures prises par les autorités pour relancer le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), améliorer la production des cultures vivrières et normaliser la fourniture d'énergie électrique.

Dans le secteur du BTP, les pouvoirs publics ont entrepris de vastes travaux d'aménagement dans la ville de Cotonou et dans plusieurs autres localités du pays (Abomey, Parakou, Djougou, etc.). À Cotonou, les travaux ont porté sur la construction de routes, d'échangeurs, de nouveaux bâtiments administratifs, sur l'extension de l'aéroport de Cotonou, et sur un ensemble d'ouvrages réalisés pour la tenue du 10e sommet de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad), en juin 2008 à Cotonou.

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, les autorités ont renforcé l'encadrement des producteurs et amélioré l'accès aux intrants par des mesures fiscales. Ces mesures ont permis en 2008 l'augmentation de la production vivrière, en particulier du maïs, de l'igname, du mil et du riz. La production de riz a augmenté de 65 pour cent et celle de mil de 44 pour cent. La production de coton, principal produit d'exportation du pays (plus de 40 pour cent des exportations), a également connu une hausse de 11.6 pour cent au cours de la campagne 2007-08, pour atteindre 268 628 tonnes. Pour la prochaine campagne 2008-09, les prévisions tablent sur une production de 241 000 tonnes, soit une baisse de 10.3 pour cent qui serait liée entre autres à la tombée tardive des pluies et à des retards de paiement de reliquats aux producteurs sur la cession de coton graine.

La croissance observée en 2008 est également à mettre en relation avec la normalisation progressive de la fourniture d'énergie électrique, grâce à la réhabilitation de groupes thermiques et à l'installation de nouveaux groupes. La production manufacturière s'est accrue, en particulier dans les domaines de l'égrenage de coton et dans l'huilerie. Les activités portuaires sont également en hausse grâce à la bonne tenue des échanges avec le Nigeria. Le secteur des télécommunications connaît un regain de dynamisme avec l'arrivée d'un cinquième opérateur de système mondial de communications mobiles GSM (*global system for mobile communications*) dans le pays.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Insee.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583310738160>

L'économie béninoise, très peu diversifiée, repose essentiellement sur l'agriculture. Ce secteur, moteur de la croissance, reste cependant très tributaire de la pluviosité. Il est également peu compétitif du fait des coûts des intrants encore relativement élevés et de sa faible mécanisation. Le Bénin possède un immense potentiel en terres agricoles apte à répondre à une agriculture diversifiée. Des efforts pour diversifier les autres filières d'exportation sont en cours et devraient, à terme, diminuer la forte dépendance du pays à la culture du coton. Par ailleurs, le sous-sol béninois est riche en ressources. On y trouve de l'or, un gisement pétrolier au large, du marbre, du calcaire, des phosphates et du fer. Mais l'exploitation demeure à ce jour assez limitée.

La production du secteur primaire est essentiellement informelle (99.6 pour cent). En 2008, la valeur ajoutée en termes réels de ce secteur a augmenté de 3.9 pour cent, sous l'effet de la hausse de la production animale et agricole, notamment de la production cotonnière. Pour l'année 2009, la valeur ajoutée en termes réels du secteur primaire devrait augmenter de 4.8 pour cent en raison de l'accroissement de la production vivrière. La campagne agricole 2008-09 a connu en effet un bon démarrage, malgré une pluviosité inégalement répartie. La production vivrière devrait enregistrer une progression de 18.5 pour cent en volume, grâce notamment aux mesures d'encouragement adoptées par les pouvoirs publics, en l'occurrence l'apport d'engrais à des prix subventionnés et à un meilleur encadrement des producteurs.

La campagne cotonnière 2008-09 s'annonce moins bonne que la précédente avec une baisse quasi générale des ensemencements par rapport aux deux dernières campagnes. Les départements des zones centre et sud sont les plus touchés. Dans les départements du nord, les retards de paiement de reliquats aux producteurs sur la cession de coton graine au titre de la campagne agricole 2007-08 et les poches de sécheresse observées au cours du mois de juin 2008 ont également influencé négativement les ensemencements. Cette baisse très sensible s'est faite au profit des cultures vivrières qui bénéficient depuis la crise de toute l'attention des autorités. Concernant les autres cultures d'exportation

(ananas et arachide), les prévisions du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche tablent sur des hausses significatives de la production pour la campagne 2008-09. Ainsi, la production d'ananas devrait doubler et la hausse de la production d'arachide devrait atteindre 27.7 pour cent.


Le secteur secondaire au Bénin, dominé par l'informel (à plus de 60 pour cent), demeure embryonnaire. Il ne représente que 13 pour cent du produit intérieur brut (PIB). La production industrielle est dominée par l'industrie alimentaire, l'industrie textile et la cimenterie. Les BTP et l'énergie, qui constituent une base indispensable pour le développement industriel, participent très peu à la formation du PIB avec respectivement 4.4 et 1.1 pour cent du PIB. L'insuffisance des capacités entrepreneuriales et managériales, le manque d'investisseurs dans le secteur, le faible niveau d'exploitation et de valorisation des ressources locales et l'inadaptation de l'environnement institutionnel et réglementaire constituent les principales entraves au développement industriel du pays. La valeur ajoutée de ce secteur a connu une hausse en termes réels de 6.1 pour cent en 2008 essentiellement en raison des vastes travaux d'aménagement public réalisés par l'État. La valeur ajoutée en termes réels de la branche BTP a connu en effet une progression de 7.8 pour cent en 2008. Cette hausse devrait se poursuivre en 2009 pour se situer à 6.8 pour cent, en raison de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures. La hausse de la valeur ajoutée en termes réels des industries manufacturières est estimée à 8 pour cent en 2008. Les industries extractives demeurent pratiquement au même niveau qu'en 2007. Les fortes potentialités en ressources minières du pays (or, calcaire, marbre, fer et phosphates) demeurent très peu exploitées par le secteur formel.

Le secteur tertiaire contribue pour près de la moitié à la formation du PIB. La position géographique du Bénin par rapport aux pays de l'hinterland (le Niger, le Burkina Faso et le Mali) lui offre de larges opportunités en matière de transports, transit et tourisme. Les activités du tertiaire reposent essentiellement sur le commerce qui reste largement tributaire de l'état des relations avec le grand voisin, le Nigeria. Ce secteur reste confronté

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	18.7	20.7	12.8	11.6	13.0	2.6	2.5	3.0
Publique	6.4	8.1	14.0	14.0	10.0	1.1	1.2	0.9
Privée	12.2	12.6	12.0	10.0	15.0	1.5	1.3	2.1
Consommation finale	85.6	88.1	4.1	6.7	6.9	3.5	5.6	5.8
Publique	12.6	12.3	4.7	5.0	5.1	0.5	0.6	0.6
Privée	73.1	75.8	4.0	7.0	7.2	2.9	5.1	5.2
Solde extérieur	-4.3	-8.8				-1.0	-2.8	-3.2
Exportations	25.4	19.5	4.8	-2.6	-0.1	1.3	-0.7	0.0
Importations	-29.7	-28.3	7.5	6.7	9.9	-2.3	-2.1	-3.1
Taux de croissance du PIB, en volume						5.0	5.3	5.6

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587586645346>

à des difficultés de relance telles que l'inadéquation et/ou l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires, le développement de la contrebande, le déficit de coordination des actions des différentes structures nationales impliquées dans le développement des échanges. Ce secteur a connu une progression remarquable en 2008 (7 pour cent) grâce au regain de dynamisme des activités commerciales avec le Nigeria et les pays de l'hinterland. En termes réels, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a connu une hausse de 6.1 pour cent en 2008. L'année 2009 devrait enregistrer également une croissance, mais de moindre envergure en raison essentiellement d'une performance moindre des exportations en direction du Nigeria. La baisse du prix du baril de pétrole affecte en effet les revenus dans ce pays, ce qui pourrait se traduire par un tassement de la demande.

La branche transports et télécommunications a connu une croissance estimée à 6.1 pour cent en 2008, soutenue par l'accroissement de l'activité portuaire et la forte demande pour la téléphonie mobile.

La croissance continue d'être tirée par la consommation privée et l'investissement public. En 2008, la contribution de la consommation privée à la croissance est estimée à 2.9 point de PIB et à 0.5 point

pour l'investissement public. Le secteur extérieur, toujours déficitaire malgré la relance des exportations de coton, contribue négativement à la croissance du PIB (moins 1 point de PIB). En 2009, la croissance réelle devrait se situer à 5.3 pour cent, toujours tirée par la consommation privée et l'investissement public. L'augmentation générale des salaires opérée par le gouvernement au cours du dernier trimestre de 2008 aura un effet positif sur la consommation privée en 2009. Quant à l'investissement public, il sera toujours alimenté par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures publiques initiés par les autorités depuis bientôt deux ans. Elles envisagent la création de nouveaux quais au port autonome de Cotonou (PAC), avec l'appui du compte du défi du Millénaire (*Millennium challenge account*, MCA) financé par les États-Unis.

Politique macro-économique

Le Bénin a conclu le 5 août 2005 un programme économique et financier triennal 2005-08 avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Compte tenu du retard accusé par les autorités dans la mise en œuvre des réformes structurelles, le programme a été prolongé jusqu'en août 2009. La cinquième revue

de ce programme a eu lieu en septembre 2008 et a conclu qu'à l'exception de deux critères de performance¹, tous les autres critères de réalisation quantitatifs ont été respectés. Le pays a été confronté à une crise alimentaire qui a engendré une forte hausse des prix des principaux produits de consommation. L'inflation a atteint 8.1 pour cent en 2008 contre 1.3 pour cent en 2007. Ce niveau d'inflation est le plus élevé de la zone de l'UEMOA après celui du Burkina Faso. Le gouvernement a réagi en accordant dans un premier temps des subventions sur certains produits (ciment, riz blanchi 25 pour cent brisures, concentré de tomate, pâtes, lait, farine de blé, blé, sucre, fer à béton et produits pétroliers). Ces subventions, qui ont consisté essentiellement en un dégrèvement de la fiscalité douanière, ont entraîné d'importantes dépenses budgétaires. L'incidence financière de ces mesures a été évaluée à environ 85 milliards de francs CFA en 2008.

Face à la persistance de la crise, au coût élevé des subventions et des limites de leurs effets sur les prix, les autorités ont décidé, en juillet 2008, de revenir à la « vérité des prix » en arrêtant notamment les subventions directes et les mesures fiscales qui ont eu pour effet la baisse drastique des ressources budgétaires. En revanche, elles ont mis en place des filets de sécurité bien ciblés pour venir en aide aux couches les plus pauvres. Les mesures suivantes ont ainsi été prises : *i*) mise en place d'une commission nationale de gestion de la vie chère avec des décentralisations au niveau départemental et communal ; *ii*) installation de boutiques témoins dans toutes les communes pour distribuer le maïs, le riz, le ciment et les engrais spécifiques ; *iii*) renforcement du contrôle des prix par la mise en place d'un système d'étiquetage ; et *iv*) renforcement de la lutte contre la sortie frauduleuse des produits vivriers.

Pour renforcer la sécurité alimentaire à moyen terme, le gouvernement a élaboré un programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (Puasa). L'objectif visé est la réduction des effets pervers de la crise alimentaire par la mise sur le marché de denrées alimentaires issues des exploitations agricoles de

spéculation à cycle court. Le programme consiste à viabiliser des zones par des aménagements pour les petits promoteurs agricoles et à promouvoir la mécanisation dans les zones concernées, par la mise en place d'équipements de production et de transformation. Les pouvoirs publics ont multiplié les conseils et formations en agriculture, amélioré la fourniture de semences, l'acquisition d'équipements de production et de transformation.

Politique budgétaire

Les mesures adoptées en 2006 pour améliorer la mobilisation des recettes se sont poursuivies. Les recettes se sont accrues de 0.8 pour cent du PIB malgré les pertes résultant des réductions de droits accordées sur certains produits. L'État a renforcé la gouvernance de la douane et inclus les produits de l'escorte douanière dans les recettes budgétaires. Par ailleurs, l'augmentation des importations en valeur s'est traduite par une augmentation des recettes perçues au cordon douanier. Les recettes intérieures ont également augmenté grâce à la modernisation de l'administration fiscale, notamment à la direction des grandes entreprises. Le renforcement des contrôles a permis un meilleur recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En revanche, le gouvernement n'a pas pu respecter ses objectifs de financements intérieurs en raison de l'ampleur des dépenses budgétaires liées au coût élevé des mesures prises pour faire face à la crise alimentaire et aux grands chantiers en infrastructures publiques. Le solde budgétaire (y compris les dons) est passé d'un excédent de 1.9 pour cent du PIB en 2007, à un déficit de moins 0.5 pour cent du PIB en 2008. Plusieurs partenaires au développement ont apporté leur appui budgétaire pour combler les besoins de financement. Les autorités ont cependant dû procéder à une émission de bons du trésor sur le marché régional à hauteur de 40 milliards de francs CFA pour compléter les financements reçus. La libéralisation des prix sur la plupart des produits subventionnés, décidée en juillet 2008, a permis d'alléger dans une certaine mesure les contraintes qui ont pesé sur le budget en 2008. Pour


1. Les financements intérieurs ont été plus importants que prévus et les pouvoirs publics ont contracté un emprunt non concessionnel d'un montant de 5.1 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) auprès d'un partenaire au développement.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	17.5	18.9	18.8	24.0	22.2	21.3	21.7
Recettes fiscales	13.9	14.5	15.4	16.9	16.9	16.0	16.2
Dons	1.6	2.2	1.8	3.3	1.5	1.4	1.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	19.2	21.3	19.7	22.2	22.7	22.3	22.3
Dépenses courantes	11.9	15.0	15.0	14.6	14.8	13.9	13.8
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.1</i>	<i>14.7</i>	<i>14.8</i>	<i>14.4</i>	<i>14.4</i>	<i>13.6</i>	<i>13.5</i>
Salaires	4.5	5.7	5.5	5.4	5.2	4.9	4.7
Paiements d'intérêts	0.8	0.3	0.2	0.2	0.4	0.3	0.3
Dépenses en capital	7.3	6.3	4.6	7.5	7.9	8.4	8.5
Solde primaire	-0.9	-2.1	-0.6	2.1	-0.1	-0.6	-0.4
Solde global	-1.7	-2.4	-0.9	1.9	-0.5	-1.0	-0.7

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588844586420>

l'année 2009, le déficit devrait s'accroître pour atteindre moins 1 pour cent du PIB en raison de la poursuite des grands chantiers publics dans un contexte de pressions sur les recettes fiscales. La loi de finance 2009 comporte en effet plusieurs mesures d'allègements fiscaux destinés en particulier à relancer le secteur privé, la baisse de la taxe sur les bénéficiaires industriels et commerciaux et la suppression de la taxe de voirie sur les marchandises en transit vers le Niger et le Burkina Faso.

Pour l'année 2009, les autorités chercheront à préserver les acquis de la stabilité macro-économique tout en soutenant le développement des infrastructures économiques. Pour ce faire, elles entendent poursuivre leur politique de « vérité des prix » en réduisant progressivement les subventions sur l'électricité et le ciment. Dans le même temps, elles reconduiront les mesures visant à accroître l'offre sur le marché local, en particulier l'offre de produits vivriers. Le déficit primaire devrait être contenu à moins 0.6 pour cent du PIB.

Politique monétaire

La masse monétaire a augmenté de 14 pour cent en 2008 contre 17 pour cent en 2007. Cette augmentation résulte essentiellement de l'expansion du crédit à l'économie. La qualité moyenne des crédits bancaires s'est toutefois détériorée. La Banque centrale

des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a par conséquent maintenu le coefficient de réserves obligatoires à 15 pour cent, le niveau le plus élevé dans l'UEMOA.

Pour l'année 2009, la politique monétaire conduite par la BCEAO restera conforme à l'objectif de stabilité des prix et au maintien des réserves officielles de change à un niveau acceptable. La hausse de la masse monétaire devrait être contenue à 12 pour cent et le crédit au secteur privé à 15.4 pour cent. Avec le soutien de la commission bancaire de l'UEMOA, le gouvernement entend renforcer la surveillance bancaire en vue d'améliorer le respect des ratios prudentiels. Le cadre réglementaire du secteur de la microfinance fera également l'objet d'une meilleure application.

Position extérieure

La position extérieure du Bénin, marquée par une balance commerciale et un compte courant structurellement déficitaires, continue de se dégrader. Le déficit de la balance commerciale est passé de 232.7 milliards de francs CFA en 2007 à 300 milliards de francs CFA en 2008, essentiellement imputable à la forte hausse de la valeur des importations. Plusieurs facteurs expliquent cette progression marquée des importations : i) la forte progression des importations

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-5.2	-9.3	-10.5	-11.7	-11.9	-10.7	-11.5
Exportations de biens (f.o.b.)	16.6	7.5	5.7	5.9	6.2	5.3	4.8
Importations de biens (f.o.b.)	21.9	16.8	16.1	17.5	18.1	16.0	16.3
Services	-1.5	-1.1	-1.0	-0.6	-0.8	-0.5	0.0
Revenu des facteurs	-0.5	-0.9	-0.6	-0.5	-0.4	-0.5	-0.3
Transferts courants	5.2	4.8	6.3	6.1	6.0	3.9	3.5
Solde des comptes courants	-2.1	-6.5	-5.7	-6.7	-7.1	-7.8	-8.3

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601463834541>

de biens d'équipements engendrée par le sommet de la Cen-Sad et les grands chantiers publics ; *ii*) le coût élevé des importations de produits énergétiques en raison de la crise énergétique ; et *iii*) le coût élevé des produits alimentaires au plan international. Les exportations du pays, destinées essentiellement aux pays asiatiques, reposent toujours sur le coton (environ 40 pour cent) et les produits de réexportation en direction du Nigeria et des pays de l'arrière-pays. La valeur des exportations a atteint 458.3 milliards de francs CFA en 2008 contre 419.4 milliards de francs CFA en 2007 avec la hausse des réexportations en direction du Nigeria. La demande soutenue provenant de ce pays a en effet entraîné une hausse de cette rubrique d'environ 8 pour cent. La Chine absorbe à elle seule plus de 20 pour cent des exportations du pays, soit l'équivalent de toutes les exportations en direction des pays industrialisés. En Afrique, les exportations du Bénin se concentrent essentiellement sur trois pays : le Niger, le Nigeria et le Togo.

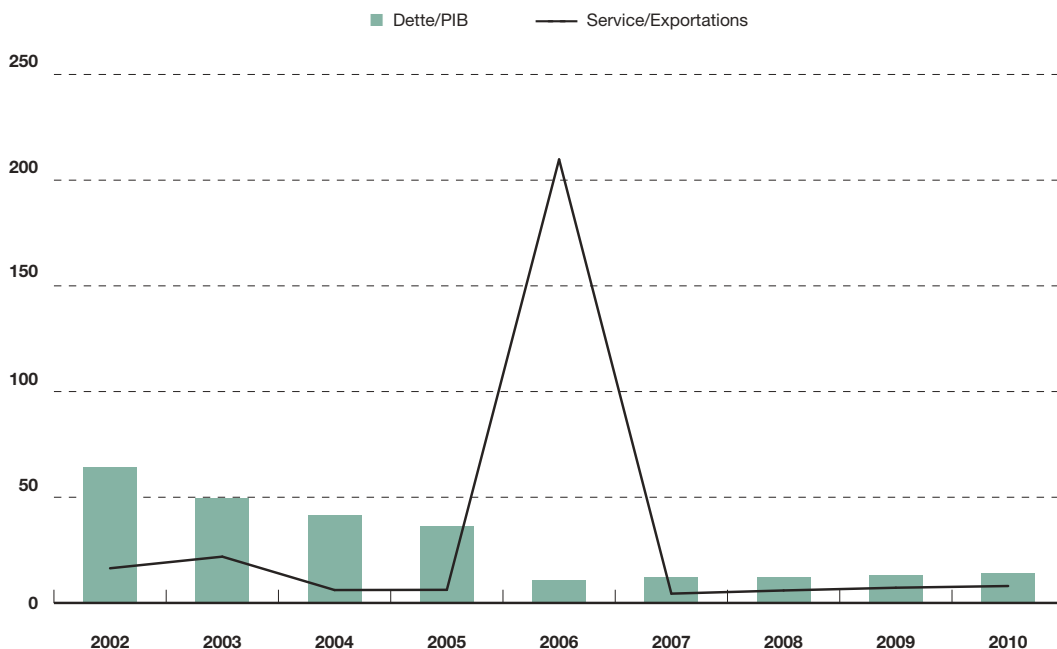
La valeur des importations du Bénin, estimée à 758.3 milliards de francs CFA contre 652.1 milliards en 2007, a connu une hausse de 16 pour cent. Cette augmentation a eu pour conséquence de renchérir les coûts des transports. Le déficit des services nets s'est accru de 33 pour cent pour se situer à 84.3 milliards de francs CFA.

Au total, le déficit de la balance des transactions courantes est passé de 6.7 pour cent du PIB en 2007, à 7.1 pour cent du PIB en 2008. La forte hausse de l'inflation a eu pour effet de pousser à la hausse le taux

de change réel du pays, affectant ainsi sa compétitivité. Pour l'année 2009, ce déficit devrait se creuser à 7.8 pour cent du PIB, lié entre autres à l'impact de la crise financière sur les exportations en direction du Nigeria et les transferts des migrants. Les autorités béninoises sont conscientes de l'importance des échanges extérieurs sur l'économie. Elles ont à cet effet intensifié depuis 2007 des actions visant à accroître les échanges interrégionaux. Les principales actions menées ont porté sur ; *i*) l'institution d'un forum économique entre les opérateurs économiques béninois et nigériens (la première édition s'est tenue à Cotonou en février 2007) ; *ii*) la création entre le Bénin, le Ghana, le Nigeria et le Togo d'une « zone de l'alliance de coprosperité » le 13 février 2007 ; et *iii*) la participation active du Bénin aux négociations d'Accord de partenariat économique (APE) UE-Afrique.

Le Bénin a déjà bénéficié de l'allègement de la dette au titre des initiatives pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et d'allègements de la dette multilatérale (IADM). En 2008, une analyse sur la soutenabilité de la dette effectuée par le FMI a indiqué que l'endettement du Bénin demeure bas, et les risques de surendettement sont faibles. Après l'octroi des allègements PPTE et IADM en 2006, les indicateurs d'endettement du Bénin ont baissé de manière significative au-dessous des seuils de référence. Le ratio du service de la dette aux exportations est, à la fin de 2008, estimé à 5.1 pour cent du PIB (en valeur actualisée nette de 2007), nettement en-dessous du seuil indicatif de 20 pour cent. Le pays doit cependant demeurer prudent en n'ayant recours qu'à des prêts concessionnels. Au cours des trois dernières

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584572182048>

années, le Bénin n'a pas enregistré d'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. Afin de ne pas fragiliser la situation d'endettement du pays par un recours excessif au marché régional dont les ressources sont en général non concessionnelles, il a adopté une stratégie d'endettement assez prudente.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'environnement des affaires au Bénin bénéficie avant tout d'une situation politique et macro-économique relativement stable. Néanmoins, de nombreuses contraintes pèsent sur le secteur privé. Les problèmes les plus importants sont liés à la pression fiscale, aux lourdeurs administratives, aux procédures de création d'entreprise ou de licenciement et au respect des contrats. Dans le classement 2008 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale sur le climat des affaires, le Bénin occupe le 169^e rang, soit une chute

de 13 places par rapport au classement de 2007. Préoccupées par cette évolution, les autorités ont mis en place une commission pour approfondir la réflexion sur l'ensemble des problèmes qui minent l'environnement des affaires. Cette commission, qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale, devra proposer des solutions dont la mise en œuvre devrait très rapidement améliorer le climat des affaires dans le pays. Le gouvernement a par ailleurs mis en place en 2008 un groupe de réflexion pour une « fiscalité au service du développement ». Dans l'attente des conclusions des travaux de ces commissions, un certain nombre de mesures urgentes ont déjà été prises. Dans le domaine fiscal, des allègements ont été introduits dans la loi de finance pour l'exercice 2009. Outre les mesures relatives à l'impôt sur les bénéfices et la taxe sur la voirie, les autorités ont élargi le champ d'application de la zone franche industrielle aux sociétés des technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux holdings d'institutions financières et bancaires. Une étude sur le foncier est également prévue avec l'aide du MCA financé par les États-Unis.

Dans le cadre des mesures prises en vue de l'accélération de la croissance, une attention particulière est également accordée à la facilitation de l'intermédiation financière en faveur des pauvres. À cet effet, des lignes de crédit ont été octroyées aux institutions de microfinance (IMF). Ainsi, le Fonds national de microfinance (FNM), à travers le programme « Microcrédit aux plus pauvres », a octroyé à plus de 174 000 bénéficiaires environ 5 milliards de francs CFA depuis sa mise en œuvre en avril 2007. Par ailleurs, le cadre général de gestion des lignes de crédit (CGGC) a financé, par l'intermédiaire des IMF, 3 025 microprojets pour un montant total de 2.1 milliards de francs CFA. Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement du secteur financier, le gouvernement a également procédé à l'adoption et la vulgarisation de la stratégie nationale de développement de la microfinance (SNDMF) et à la coordination et à l'harmonisation des activités de ce secteur. Pour la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), plusieurs activités ont été réalisées, notamment l'évaluation des procédures de création des entreprises et l'appui à l'organisation professionnelle des PME.

La santé du système bancaire, évaluée au travers du respect des ratios prudentiels, connaît quelques difficultés. La BCEAO a par conséquent décidé du maintien du taux de réserve obligatoire à 15 pour cent (niveau le plus élevé de l'UEMOA). La banque a également augmenté en 2008 son taux d'escompte à 6.75 pour cent contre 4.75 pour cent précédemment. Les diverses inspections menées par la commission bancaire ont préconisé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures correctrices. Des améliorations sont notamment prévues dans les systèmes d'information et la gestion des risques. Les autorités béninoises prévoient le renforcement du contrôle bancaire pour améliorer le respect des normes prudentielles.

Le secteur de la microfinance a connu un véritable engouement dans tout le pays au cours des dix dernières années, notamment dans les régions les plus pauvres où la pénétration bancaire est faible. L'état financier des établissements de microfinance s'est cependant détérioré.

Les pouvoirs publics ont ainsi décidé de renforcer le cadre d'exercice dans ce secteur.

Autres développements récents

Dans le cadre de leur stratégie de croissance pour réduire la pauvreté, les pouvoirs publics ont engagé des réformes structurelles visant à améliorer l'environnement des affaires et la relance de l'économie. Le retrait progressif de l'État du secteur productif par la privatisation des entreprises publiques s'est poursuivi, notamment avec les projets de privatisation de la Société nationale de promotion agricole (Sonapra), de la Société béninoise d'eau et d'électricité (SBEE), de l'Office des postes et télécommunications (OPT) et du PAC.

Au nombre des réformes achevées figurent la cession de l'outil industriel de la Sonapra, de la Société nationale de commercialisation des produits pétroliers (Sonacop) et du capital de la *Continental Bank*. Le gouvernement s'était engagé à privatiser partiellement les usines d'égrenages de coton de la Sonapra dans le but de restaurer et de pérenniser son caractère de filière intégrée, dans un contexte de gestion privée. Après plusieurs tentatives qui se sont soldées par des échecs, il a enfin été procédé à sa cession partielle en créant une société d'économie mixte, la Société de développement du coton (Sodeco). Il s'agit pour les pouvoirs publics, à travers un partenariat public-privé dynamique, de constituer une nouvelle société d'économie mixte, à gestion privée. Elle sera chargée, d'une part, d'améliorer les performances de l'exploitation de l'outil d'égrenage de coton de la Sonapra et, d'autre part, de contribuer substantiellement à développer la production cotonnière du Bénin. Enfin, l'État a procédé à la cession de ses actions dans le capital social de *Continental Bank*.

Le processus de redressement de la SBEE, engagé depuis 2006, se poursuit. Il porte à la fois sur le redressement de la société et sur l'amélioration de la qualité du service indispensable à la compétitivité globale de l'économie. L'esprit de la réforme est de créer une société de gestion du patrimoine et une société de distribution à capital privé. Les orientations stratégiques devant concrétiser cette nouvelle vision sont élaborées en relation avec la commission mise en

place au niveau de l'UEMOA en vue de solutions durables à la crise énergétique. Ces orientations stratégiques font actuellement l'objet d'études au niveau gouvernemental.

Pour la réforme du secteur des télécommunications, les autorités ont opté pour le recrutement d'un consortium de consultants, dont l'assistance est nécessaire à la préparation et à la réalisation de l'ouverture stratégique du capital de Bénin Télécoms SA au secteur privé. Le consortium doit notamment : *i*) assister le gouvernement dans l'élaboration d'un plan d'action et d'un calendrier global pour la conduite du processus d'ouverture du capital de Bénin Télécoms SA ; *ii*) réaliser un audit technique, comptable et financier de Bénin Télécoms SA ; *iii*) assister le gouvernement béninois dans la formulation d'une stratégie d'ouverture du capital de la société ; et *iv*) préparer le dossier complet d'appel d'offre international.

Le gouvernement avait engagé des réformes pour l'amélioration de la compétitivité du PAC avec l'appui du MCA. Cette réforme visait à renforcer les conditions de sécurité au port de Cotonou et à impliquer le secteur privé dans la gestion des installations portuaires. Dans le cadre du renforcement des installations portuaires, il est prévu la construction de deux nouveaux postes à quai sur financement du MCA, afin d'accueillir des navires porte-conteneurs de grande capacité. Ces postes à quai seront mis en concession dès leur livraison. L'intervention de la Société financière internationale (SFI) a été sollicitée par les autorités béninoises notamment pour : *i*) la structuration de la mise en concession des quais à construire ; et *ii*) la revue stratégique des activités commerciales du PAC en vue de fournir aux pouvoirs publics des recommandations sur le niveau d'implication adéquat du secteur privé et les conditions d'un cadre de régulation plus approprié. Le contrat de services a été signé le 4 novembre 2008.

Nouvelles technologies et innovation

En 2008 au Bénin, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont dominées par les

services liés aux réseaux de télécommunication. Le secteur est aussi caractérisé par le monopole qu'exerce Bénin Télécoms SA, l'entreprise publique issue de la scission de l'OPT.

La téléphonie fixe est sous le monopole de Bénin Télécoms SA et son réseau englobe les réseaux locaux de câbles téléphoniques qui ont été réaménagés dans les principales villes, les réseaux sans fil en boucle locale radio à accès multiple par différence de code (CDMA – Code Division Multiple Access) et la téléphonie communautaire dont le développement est axé sur le publiphone et les télécentres privés.

Le réseau téléphonique, entièrement numérisé, compte 58 centraux téléphoniques automatiques de capacité totale équipée de 100 556 lignes principales en 2007. La capacité totale équipée sur le réseau CDMA est de 166 000. Le nombre d'abonnés raccordés sur le réseau fixe en 2007 est de 110 254, dont environ 38 265 sur le réseau CDMA. Ces abonnés sont principalement concentrés dans les zones urbaines (environ 96 pour cent des lignes en 2007). Le taux moyen de signalisation des dérangements est de 5.3 pour cent. La partie câblée des réseaux locaux est saturée, ce qui ne permet pas de satisfaire pleinement la demande. Environ 30 000 demandes de lignes téléphoniques filaires étaient en attente en 2007.

En matière de télécommunications internationales, Bénin Télécoms SA dispose de deux centres de transit international (CTI) reliés entre eux par des circuits numériques en fibre optique. Ils gèrent le trafic téléphonique international en utilisant les supports de transmission que sont la station terrienne orientée sur le satellite Intelsat VI F3, les liaisons de transmission par faisceaux hertziens numériques avec les pays limitrophes et le câble sous-marin SAT-3. Bénin Télécoms SA dispose également d'artères de transmission longue distance en fibre optique qui permet de relier le Bénin au Togo, au Burkina Faso, au Niger et au Nigeria.

Bénin Télécoms SA a installé en 1995 un réseau de téléphonie mobile de type analogique AMPS (*Advanced Mobile Phone System*) d'un rayon de 150 km et un

ystème de téléphonie express à boucle locale sans fil WLL (*Wireless Local Loop*) d'un rayon de 50 km.

Le secteur de la téléphonie cellulaire est libéralisé depuis 1997 et, en 2008, cinq opérateurs offrent aux consommateurs la communication vocale, les services de messagerie écrite et vocale puis le service d'itinérance (*roaming*). La répartition des parts de marché est la suivante : MTN (40 pour cent), MOOV (34 pour cent), *Bell Benin communications* (BBCOM, 10 pour cent) et Libercom (10 pour cent). Le nombre d'abonnés au téléphone cellulaire mobile est estimé à 1 904 334 en décembre 2007, portant la télédensité (fixe et mobile) à 25 pour cent.

Le Bénin a été connecté à internet pour la première fois en décembre 1995 à la faveur du Sommet de la francophonie avec une passerelle d'accès de 64 kilobits par seconde. Depuis juin 2007, la bande passante internationale est passée à 155 mégabits par seconde. Le fournisseur d'accès est Bénin Télécoms SA. L'accès internet se fait par réseau téléphonique commuté (RTC), par boucle locale radio et satellite. Le nombre total d'abonnés à internet en 2007 est de 8 089 et la population internautes globale est estimée à plus de 100 000.

De grands défis restent à relever pour développer les infrastructures de télécommunications et améliorer la qualité des services. Il s'agit, entre autres, de développer les infrastructures de base nécessaires à la pénétration des services de télécommunications dans toutes les sphères de la vie nationale, et de promouvoir des structures et associations professionnelles intervenant dans le domaine des TIC.

En 1994, les autorités béninoises ont approuvé la déclaration de politique sectorielle des postes et des télécommunications dont les objectifs étaient de : *i*) mettre à jour la réglementation en vigueur ; *ii*) séparer clairement les fonctions de régulation, de contrôle et

de tutelle des exploitations dévolues à l'État et l'exploitation confiée à des opérateurs publics et privés ; *iii*) créer deux opérateurs publics autonomes pour la poste et les télécommunications dont les conditions de gestion seraient analogues à celles des entreprises commerciales ; et *iv*) ouvrir le secteur au privé. Cette déclaration a été renforcée par l'adoption par le gouvernement, le 13 février 2003, du document « *Politique et stratégies des TIC au Bénin* » qui couvre l'ensemble des sous-secteurs des TIC. Cette politique, dont la vision est de « *faire du Bénin d'ici 2025 une société d'information solidaire, épanouie et ouverte* », repose sur cinq piliers : *i*) une politique institutionnelle propice aux TIC ; *ii*) une politique de mise en place d'infrastructures idoines ; *iii*) une politique de renforcement des capacités de ressources humaines susceptibles de conduire les réformes nécessaires à l'avènement de la société de l'information au Bénin ; *iv*) une politique de développement des applications sectorielles favorable à la dynamisation de tous les secteurs de la vie au Bénin ; et *v*) une politique de coopération.

L'évaluation de la mise en œuvre de ces politiques au cours de la période 1994-2005 révèle que même si la réforme du secteur a été engagée avec son ouverture au secteur privé et la séparation de la poste et des télécommunications, tous les objectifs fixés ne sont pas atteints. Le secteur reste caractérisé par « *une inorganisation durable doublée d'une ouverture incontrôlée et tous azimuts, sans vision à long terme et en absence de toute autorité de régulation* »². Face à ce constat, une feuille de route dénommée « *Plan TIC-Bénin* » a été élaborée en juin 2006 pour assainir et développer le secteur des TIC dans le cadre des politiques suscitées.

L'exécution de ce plan a notamment permis de mettre en place une autorité transitoire de régulation des postes et télécommunications (décret n°2007-209 du 10 mai 2007) qui a : *i*) introduit un régime neutre

2. Ministère chargé des Nouvelles technologies, Plan TIC-Bénin : feuille de route pour l'assainissement, le redressement et la dynamisation du secteur des télécommunications et des TIC au Bénin, juin 2006

d'octroi de licence d'installation et d'exploitation de réseaux de normes GSM ; *ii*) délivré des autorisations d'expérimentation aux fournisseurs Internet ; *iii*) récupéré tous les arriérés de paiements dus à l'État et à Bénin Télécoms SA par l'ensemble des opérateurs GSM au titre des diverses redevances ; *iv*) révisé à la baisse les tarifs en 2007 ; et *v*) élaboré une nouvelle stratégie de développement des TIC en 2008.

Les téléphones mobiles utilisés proviennent du marché formel et du marché informel. Le marché informel, alimenté par le Nigeria, échappe à la fiscalité. L'importation des téléphones est assujettie aux droits de douane et à la TVA. Par ailleurs, la TVA est appliquée aux équipements ou services des réseaux fixe et sans fil ainsi qu'à la minute de communication.

L'État contribue au financement de Bénin Télécoms. Le financement du service universel n'est pas encore effectif.

Le développement des services de télécommunication n'a pas encore atteint le niveau souhaitable. Les services bancaires par téléphone mobile ne sont pas très connus et ne touchent que moins de 1 pour cent de la population. Toutefois, l'utilisation de la téléphonie ainsi que d'internet permet de faire des économies d'échelle considérables. Il faut noter également l'installation progressive des opérateurs de GSM avec des chiffres d'affaires en évolution.

L'état des lieux de l'utilisation des TIC dans les administrations, réalisé en 2005 par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), indique qu'en moyenne, il existe 1 ligne téléphonique pour 22 employés. Mais il faut noter l'importance des disparités qui existent entre les administrations quand on s'intéresse à cet indicateur. S'il y a des administrations dans lesquelles on note au moins un téléphone par travailleur, il y en a d'autres où plus de 200 employés utilisent le même téléphone pour communiquer. De plus, il faut noter que plus de 17 pour cent des administrations ne disposent d'aucun téléphone. Ce sont pour la plupart des centres de santé, des établissements scolaires, des brigades de sécurité, des mairies et bien d'autres administrations

non moins importantes telles que des directions des douanes et des impôts.

Comme dans le cas du téléphone, une importante proportion des administrations (27.9 pour cent) ne dispose pas d'ordinateur. Il y a en moyenne près de 8 ordinateurs par administration et on dénombre plus de 10 employés pour un ordinateur, avec de fortes disparités selon les administrations. En outre, plus de 72 pour cent des ordinateurs ne sont pas connectés à internet dans les administrations étudiées. Enfin, tous les ministères disposent de réseaux locaux. L'interconnexion des ministères reste un projet. Ce constat suggère que les TIC contribuent faiblement au développement humain au Bénin.

Contexte politique

Les élections municipales qui ont eu lieu en avril 2008 au Bénin ont provoqué une refonte de l'environnement politique dans le pays. Tenant compte de ce changement, le chef de l'État a procédé à un remaniement ministériel le 22 octobre 2008. Cependant, la coalition des partis politiques qui soutenaient les actions gouvernementales s'est quelque peu effritée et le chef de l'État éprouve de plus en plus de difficultés à s'assurer une majorité au sein du parlement. Cela s'est traduit par le rejet par les députés du collectif budgétaire 2008. Toutefois, au regard des importantes réalisations gouvernementales, notamment en matière d'infrastructures économiques, le chef de l'État continue de bénéficier d'un large soutien au sein de la population. Pour l'année 2009, le budget de l'État a pu être en fin de compte adopté à l'unanimité des députés.

Ces deux dernières années, la gouvernance politique a connu une relative amélioration. Néanmoins, beaucoup d'efforts restent à faire, notamment dans la rationalisation de l'organisation et du fonctionnement des institutions, l'amélioration de la représentativité dans toutes les institutions publiques, le renforcement de l'obligation de rendre compte et de transparence, et l'amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources publiques.

Contexte social et développement des ressources humaines

La volonté des pouvoirs publics, exprimée dans la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté, est de renforcer les ressources humaines, à travers notamment le renforcement du système éducatif et l'amélioration de la situation sanitaire. Elle s'est traduite par d'importantes allocations de ressources aux secteurs de l'éducation, de la formation et de la santé. C'est dans cette perspective que les autorités se sont engagées à assurer : *i*) la promotion d'un système éducatif de développement ; *ii*) le renforcement de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché du travail ; *iii*) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé et de nutrition ; et *iv*) le renforcement de la protection et de la solidarité sociales.

Dans le domaine de l'éducation, l'État s'est engagé à : *i*) améliorer l'offre d'éducation au niveau de l'enseignement maternel ; *ii*) améliorer le taux de rétention des élèves, surtout les filles, dans les enseignements primaire et secondaire ; *iii*) assurer un meilleur soutien à l'enseignement supérieur ; et *iv*) lutter contre la pandémie du sida en milieu scolaire. Ainsi, l'année 2007 a été marquée par le renforcement des actions visant la gratuité de l'enseignement maternel et primaire. À cet effet, il a été procédé à la construction de 536 salles de classe en dur au titre de l'année 2006-07, tandis que 500 autres salles de cours étaient édifiées en matériaux provisoires. La subvention pour le fonctionnement des écoles primaires et maternelles a été augmentée, les salaires de tous les enseignants communautaires (environ 11 300) ont été pris en charge pour une durée de douze mois et des enseignants contractuels ont été recrutés et formés. Le taux brut de scolarisation est passé de 94.8 pour cent en 2006 à 100.1 pour cent en 2007, ce qui traduit une amélioration sensible de la situation.

Le taux de couverture sociale reste encore faible, les risques naturels (catastrophes naturelles), biologiques (maladies, épidémies, accidents, invalidités, vieillissement) et autres sont encore très peu couverts au Bénin. Pour remédier à cette situation, les autorités

bénoises se sont engagées à faire la promotion de la famille et de la femme ; à protéger et à assurer le développement de l'enfant ; et à renforcer la protection sociale et la promotion des mutuelles de santé.

Au plan de la promotion de la famille, il a été procédé en 2007 à la vulgarisation du Code des personnes et de la famille, à travers l'édition de 700 exemplaires et le recensement des orphelinats ainsi que leurs besoins. Sur 88 orphelinats recensés, seulement trois ont pu bénéficier pour l'instant d'un appui en vivres et en médicaments.

Dans le domaine de l'emploi, un fonds national pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes est devenu opérationnel. Une vingtaine de jeunes promoteurs ont bénéficié du financement de cet institution en 2007. Les pouvoirs publics ont par ailleurs initié une politique de renforcement des compétences des demandeurs d'emploi.

La situation sanitaire au Bénin reste toujours caractérisée par un taux de morbidité élevé. Le taux de mortalité infantile est estimé à 84.1 pour mille en 2008. Les maladies transmissibles constituent encore les principales causes de morbidité et de mortalité. Elles sont suivies par les anémies qui peuvent être d'origine infectieuse et nutritionnelle. En consultation, le paludisme et les infections respiratoires aiguës prédominent. En hospitalisation, le paludisme grave reste en tête, suivi par les anémies. Afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), des actions ont été menées dans le cadre d'un nouveau plan national du développement du secteur de la santé (PNDS) couvrant la période 2007-16. Ce plan met d'accent sur : *i*) la prévention et la lutte contre les principales maladies et l'amélioration de la qualité des soins ; *ii*) le renforcement du partenariat dans le secteur, la promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale ; et *iii*) le mécanisme de financement du secteur. Les actions menées ont porté sur la promotion de la santé maternelle et la réduction de la mortalité infantile, la sécurisation des produits pharmaceutiques et des consommables, la prévention du VIH/Sida et la lutte contre le paludisme et les maladies endémiques. En ce qui concerne plus particulièrement le VIH/Sida,

dont l'impact social est de plus en plus marqué, les autorités ont intensifié leur plaidoyer auprès des partenaires pour redoubler d'efforts dans la lutte contre la maladie. La formation d'animateurs d'organisations non gouvernementales dans les 12 départements du pays pour la prise en charge communautaire des personnes vivantes avec le sida a par ailleurs été assurée. Selon les dernières estimations nationales, le taux de prévalence a baissé en 2007 à 1.7 pour cent contre 2 pour cent en 2006.

Les progrès accomplis par le Bénin dans la réalisation de la plupart des OMD restent mitigés. Les indicateurs se sont globalement améliorés mais les chances du Bénin de sortir réellement de l'extrême pauvreté d'ici à 2015 sont faibles. Pour certains indicateurs, notamment ceux relatifs à l'éducation pour tous (objectif 2), au rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire (objectif 3), au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (objectif 4), les résultats semblent globalement

satisfaisants même si les efforts doivent être poursuivis notamment pour enrayer les disparités géographiques au plan national. Les tendances des autres indicateurs montrent qu'il est improbable d'atteindre tous les OMD en 2015 en raison de la faiblesse des ressources dont dispose le Bénin pour leur réalisation.

Pour pallier l'insuffisance des ressources et accélérer la marche vers l'atteinte des OMD, l'initiative *Gleneagles* du secrétaire général des Nations unies constitue une opportunité pour le Bénin. Cette initiative vise à accroître l'aide publique au développement de 40 à 85 USD par habitant à l'horizon 2010.

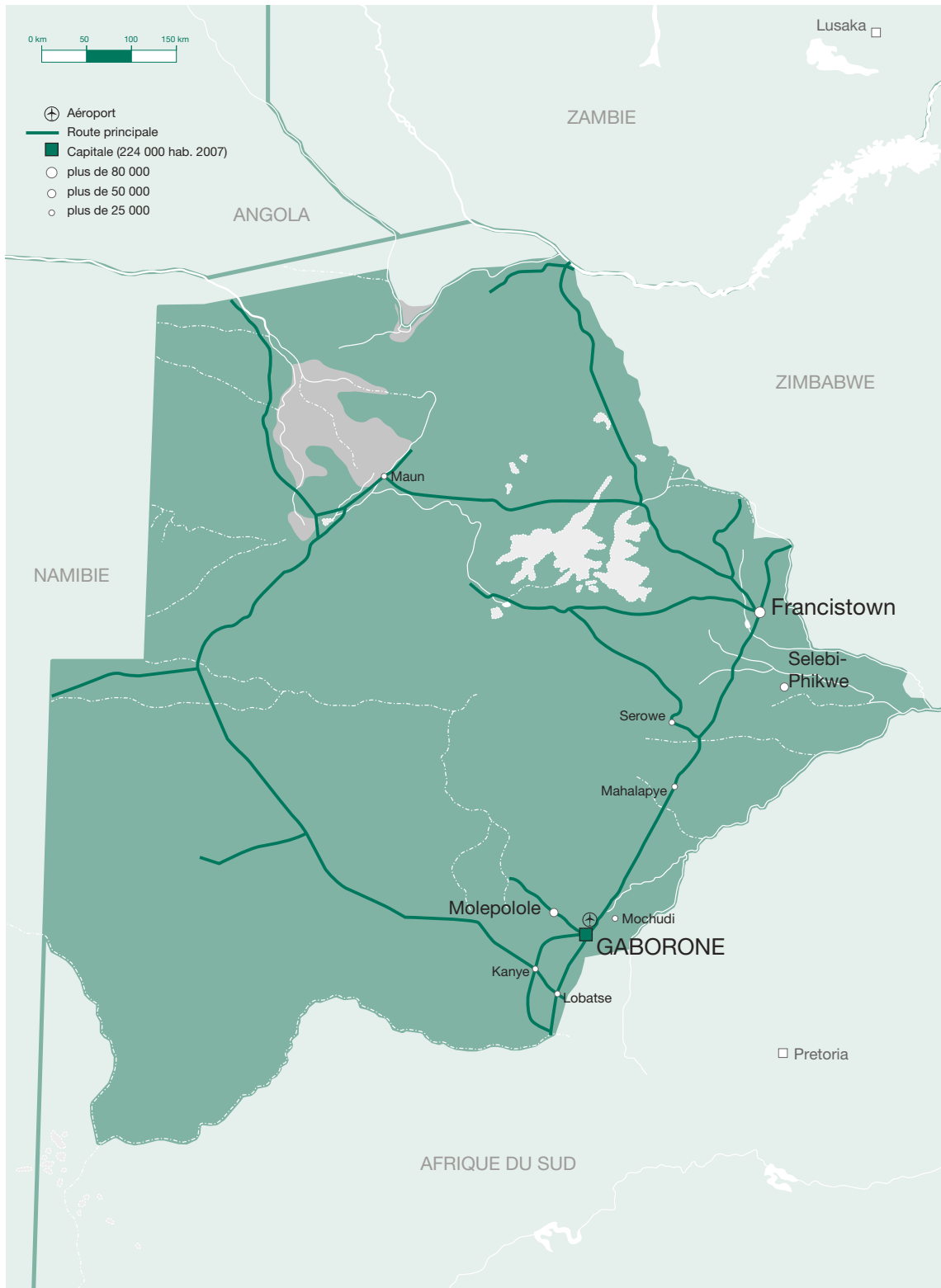
Le Bénin fait aussi partie des pays pilotes dans la mise en œuvre du projet « villages du millénaire ». Il s'agit d'une approche nouvelle de développement à la base pour atteindre les OMD et réduire l'extrême pauvreté par l'implication des populations bénéficiaires et par des techniques et pratiques non onéreuses.

Botswana

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 567
- Population en milliers (2008) : 1 921
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 13 415
- Espérance de vie (2008) : 54.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : 17

Botswana



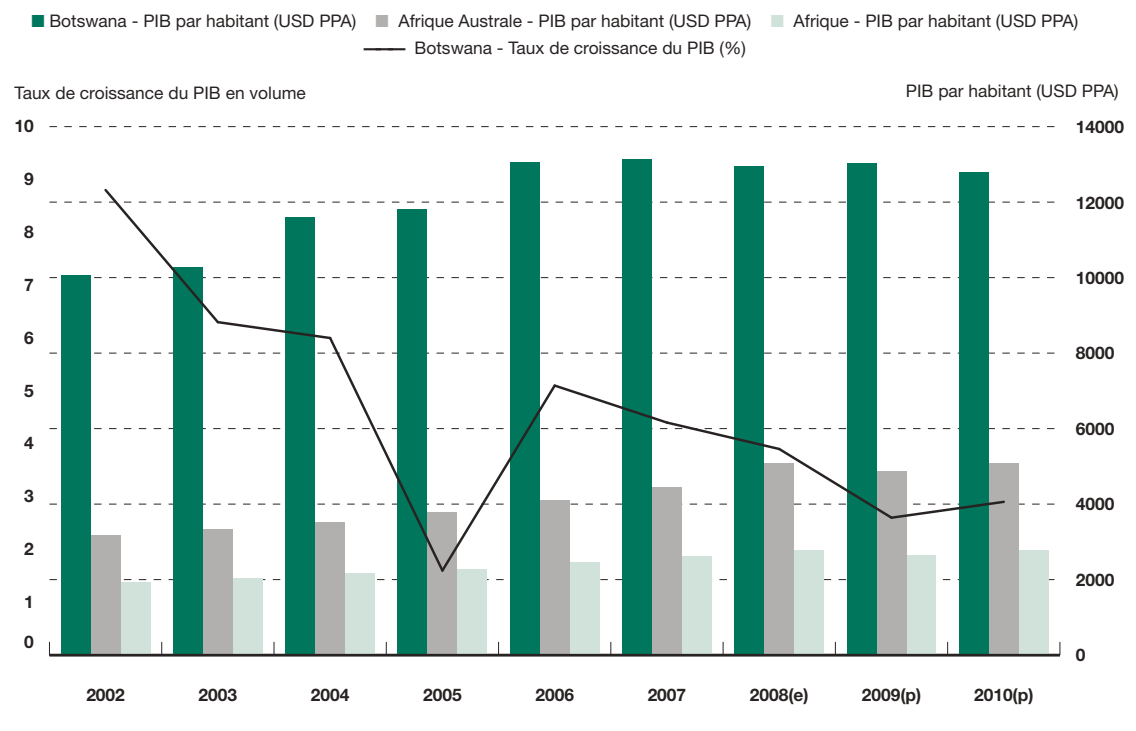
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN volume du Botswana devrait ralentir en 2009, conséquence en grande partie du climat économique mondial. Le taux de croissance du pays est estimé à 3.9 pour cent pour 2008 et les prévisions pour 2009 et 2010 sont respectivement de 2.6 pour cent et 2.9 pour cent. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce ralentissement : les pressions inflationnistes de 2008 suite à la hausse du prix du pétrole, de l'électricité et des denrées alimentaires importées ; un déclin de la production de diamants et une baisse prévue de la demande internationale en diamants ; la chute des prix des matières premières au niveau international, notamment pour le cuivre et le nickel. Les pressions inflationnistes dues aux cours du

pétrole ont décéléré vers la fin 2008, mais celles résultant du prix de l'électricité et des denrées alimentaires ont persisté.

Le Botswana doit diversifier son économie pour moins dépendre du diamant.

Les diamants jouent un rôle important dans l'économie du Botswana. Même si les recettes issues des minéraux (notamment des diamants) ont progressivement chuté, il s'agit toujours de la contribution la plus importante aux recettes de l'État (estimée à 35.8 pour cent en 2008/09, contre 40.55 pour cent en 2007/08). En valeur, les diamants continuent à représenter plus de 70 pour cent des exportations du pays. Les doutes quant à la gravité et à la durée du

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581765408451>

ralentissement économique actuel au niveau international et donc de ses répercussions sur les ventes de diamants laissent planer une incertitude sur la croissance future de l'économie du Botswana. Le ralentissement mondial devrait aussi toucher le tourisme (on s'attend à ce que le nombre de touristes dans le pays en 2009 soit inférieur à 2008) et réduire les rentrées d'investissement direct étranger (IDE).

Le principal défi immédiat pour le pays est de diversifier son économie afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de la production, des cours et des tendances de la demande internationale en diamants. Le deuxième défi concerne le climat des affaires en matière d'investissement. Le Botswana bénéficie de notations impressionnantes en termes de destination des crédits et de l'investissement de la part d'agences internationales telles que Moody's, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), ce qui témoigne d'une gestion économique solide et d'un environnement macro-économique stable. Toutefois, il reste encore du travail pour améliorer la rentabilité des entreprises et la compétitivité régionale. Le troisième défi est la gestion de l'épidémie de HIV/Sida. Au Botswana, le taux de prévalence chez un adulte était estimé à 23,9 pour cent en 2007, le deuxième taux le plus important au monde après le Swaziland.

Développements économiques récents

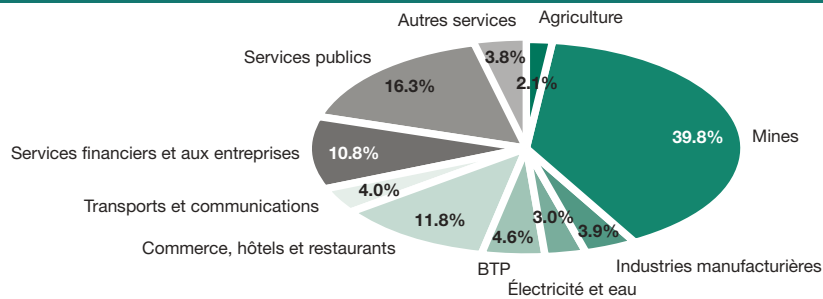
Le recul du taux de croissance du PIB en volume à 3,9 pour cent en 2008 contre 4,4 pour cent en 2007 s'explique par la contraction des secteurs minier et agricole et le ralentissement de la croissance des industries manufacturières et des services publics (eau et électricité). Si la chute de la valeur ajoutée du secteur minier reflète une baisse de la production et des ventes de diamants, celle de la valeur ajoutée agricole est liée à des conditions climatiques défavorables (sécheresse et maladies animales) et des coûts de production plus élevés imputables à la hausse du prix de l'énergie au cours du premier semestre. Cependant, les perspectives pour 2009 sont positives pour ces deux secteurs primaires.

La production de diamants devrait légèrement augmenter, passant des 32 093 000 carats estimés pour 2008 à 32 952 000 carats en 2009. En outre, la *Diamond Trading Company* est maintenant prête à lancer ses opérations de taille, de polissage et de vente de pierres dans ses tout nouveaux locaux du Botswana. Néanmoins, la demande internationale de diamants et de produits associés reste une inconnue en raison des incertitudes sur la gravité et la durée de l'actuelle récession mondiale.

La valeur ajoutée de l'agriculture devrait légèrement remonter en 2009, avec la mise en œuvre par l'État du projet d'agriculture commerciale intégrée du Zambèze (*Zambezi Integrated Commercial Agricultural Project – ZICAP*). De plus, les négociations sur un accord de partenariat économique, en remplacement de l'accord de Cotonou, qui a expiré, seront prolongées d'une année au cours de laquelle aucun droit ou quota ne sera appliqué sur les exportations de bœuf du Botswana dans l'Union européenne (UE). La zone de libre-échange de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA) lancée en août 2008 permettra la libre circulation des biens et des services produits dans la région. Elle ouvrira le marché agrandi de la CDAA aux producteurs locaux, mais ils devront aussi faire face à une plus grande concurrence du reste de la communauté.

Le ralentissement de la production manufacturière en 2008 peut s'expliquer par la hausse des prix du pétrole et de l'énergie pendant la plus grande partie de l'année, ainsi que par la pénurie d'électricité en Afrique du Sud, pays qui fournit plus de 70 pour cent de l'électricité consommée au Botswana. Même si le prix du pétrole est en baisse, la pénurie d'électricité devrait se prolonger en 2009. Le taux de croissance des industries manufacturières devrait donc rester en 2009 plus ou moins identique à celui de 2008. La pénurie d'électricité rencontrée en 2008 et la hausse du prix de l'électricité qui en a découlé ont ralenti la progression de la valeur ajoutée dans les services publics. Cette pénurie d'énergie a aussi entraîné le report d'un programme d'électrification rurale en 2009. Une fois mis en place, ce programme augmentera considérablement la contribution des services publics à la croissance économique.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des Statistiques financières du Botswana 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583336656667>

Les secteurs ayant enregistré la meilleure progression en 2008 sont les services et le secteur public. Dans les secteurs de la banque, des assurances et des services aux entreprises, en particulier, la valeur ajoutée est estimée avoir quasiment doublé par rapport au taux de 5,9 pour cent enregistré en 2007. Plusieurs initiatives intervenues en 2008 peuvent expliquer cet impressionnant résultat. En début d'année, la Banque du Botswana (BoB) a émis de nouveaux certificats (*Bank of Botswana Certificates – BoBC*) à échéance variable, de façon à offrir des instruments de placement alternatifs dans le secteur financier. La BoB a limité les opérations primaires sur les BoBC aux banques commerciales, ce qui s'est révélé une aubaine pour ces spécialistes en valeurs du Trésor lorsqu'ils ont restructuré les BoBC pour le second marché. Cette année a aussi vu la création d'une autre banque commerciale (Capital Bank) et de l'Autorité de réglementation des institutions financières non bancaires (*Non Bank Financial Institutions Regulatory Authority – NBFIRA*), qui a pris en charge, depuis le ministère des Finances et de la Planification du développement, la supervision et la surveillance de toutes les institutions financières non bancaires du pays.

Le secteur de la banque, des assurances et des services aux entreprises devrait poursuivre sa croissance en 2009, avec la consolidation des opérations de la nouvelle banque commerciale et de la NBFIRA. Ces institutions lui apporteront de la valeur ajoutée et de l'efficacité en augmentant la concurrence dans le secteur de la banque commerciale et en améliorant la réglementation du secteur non bancaire. Toutefois, le risque que l'actuelle

crise financière internationale et le ralentissement économique en 2009 aient des répercussions négatives sur ce secteur reste très réel.

Un autre secteur des services a beaucoup progressé en 2008 : les transports, la poste et les télécommunications, avec une augmentation de la valeur ajoutée estimée à 12 pour cent en 2008, contre 9,1 pour cent en 2007. La hausse du prix des carburants en début d'année 2008 a eu des répercussions négatives sur les résultats mais les prix sont en baisse depuis le pic de juillet. En 2008, ce secteur a aussi bénéficié du lancement d'un troisième service de téléphonie mobile, fourni par l'entreprise semi-publique *Botswana Telecommunication Corporation (BTC)*, seul opérateur de téléphonie fixe. Son taux de croissance devrait augmenter en 2009 grâce à l'avancée rapide du projet d'extension et de modernisation des quatre aéroports internationaux du pays à Gaborone, Maun, Francistown et Kasane.

Les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP), et du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration devraient avoir dépassé en 2008 leur taux de croissance de 2007, qui étaient respectivement de 8,7 et 8,1 pour cent. La progression de ces deux secteurs résulte de la hausse de l'investissement étranger dans le deuxième et de la poursuite des dépenses d'équipement de l'État. Même si la Coupe du monde de football de 2010 en Afrique du Sud laisse présager un impact positif sur le tourisme, les perspectives pour ces secteurs restent incertaines en raison du ralentissement économique international. Dans le

secteur des services sociaux et de l'aide à la personne la valeur ajoutée aurait plus que doublé en 2008 par rapport à la croissance de 1.6 pour cent en 2007 grâce à une forte hausse des dépenses publiques en programmes sociaux.

Le taux de croissance du secteur public serait, lui, passé de 1.7 pour cent en 2007 à environ 3.6 pour cent en 2008, grâce à la hausse des dépenses publiques d'équipement et à la création de plusieurs pôles de développement consacrés à l'éducation, aux transports et à l'innovation. En outre, l'État a accordé une augmentation de salaires de 15 pour cent à tous ses employés et une prime supplémentaire de 25 à 45 pour cent sur les compétences rares pour tous les cadres professionnels, dont les ingénieurs, les médecins et les économistes. La tendance à l'augmentation des dépenses de fonctionnement comme des dépenses d'équipement devrait se poursuivre en 2009, avec la consolidation des activités des pôles de développement et le lancement du 10^e plan de développement national (NDP 10).

Selon les estimations, la consommation totale, composante principale de la demande, a légèrement augmenté, passant de 60.5 pour cent du PIB en 2007 à 61 pour cent en 2008 et devrait s'élever à 63.5 pour

cent en 2009. La consommation privée représente environ les deux tiers de la consommation totale, tirée principalement par la mobilisation des crédits des banques commerciales. En 2007, les prêts et avances accordés aux ménages ont représenté plus de 57 pour cent de l'ensemble des prêts et avances émis par les banques commerciales. Cette situation, estime-t-on, s'est maintenue en 2008 et devrait se poursuivre en 2009.

La formation brute de capital, deuxième principale composante de la demande globale, serait passée de 26.9 pour cent du PIB en 2007 à 29.1 pour cent en 2008 et devrait atteindre 31.2 pour cent en 2009. L'investissement privé, élément principal de la formation brute de capital fixe, aurait atteint 20.9 pour cent du PIB en 2008, contre 19.4 pour cent en 2007, et devrait s'élever à 22.3 pour cent en 2009. Ce qui reste en dessous des 24.6 pour cent enregistrés en 2004. La formation de capital du secteur public a aussi progressé, passant de 7.5 pour cent du PIB en 2007 à une estimation de 8.2 pour cent en 2008 et devrait atteindre 8.9 pour cent en 2009 et 9.3 pour cent en 2010. Cette progression de l'investissement public résulte d'investissements dans les infrastructures, le pays s'efforçant de réaliser les objectifs figurant dans le document d'orientation Vision 2016. L'environnement

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	31.8	26.9	11.9	6.1	8.3	3.2	1.8	2.5
Publique	12.0	7.5	11.5	6.5	9.0	0.9	0.5	0.8
Privée	19.8	19.4	12.0	6.0	8.0	2.4	1.3	1.7
Consommation finale	56.2	60.5	3.9	4.2	4.7	2.3	2.5	2.8
Publique	25.4	20.2	8.1	7.6	7.3	1.6	1.6	1.6
Privée	30.8	40.3	1.8	2.4	3.2	0.7	0.9	1.2
Solde extérieur	12.1	12.6				-1.6	-1.7	-2.4
Exportations	53.3	49.5	1.3	-1.0	-0.2	0.7	-0.5	-0.1
Importations	-41.2	-36.9	6.0	2.9	5.9	-2.3	-1.1	-2.3
Taux de croissance du PIB, en volume						3.9	2.6	2.9

Source : Données des Statistiques financières du Botswana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587700555540>

macro-économique favorable et les réformes des politiques publiques dans les secteurs des finances et du commerce pourraient expliquer en partie l'augmentation de l'investissement privé, mais les hausses d'investissements publics prévues pour l'amélioration des infrastructures jouent aussi un rôle important.

Les perspectives économiques pour 2009 tiennent compte d'une amélioration des performances du secteur primaire. Toutefois, compte tenu des incertitudes liées à l'économie mondiale, la croissance en 2009 devrait être moins forte qu'en 2008. Au-delà de 2009, le recul de la production de diamants devrait freiner la croissance du Botswana. Mais la progression continue du secteur des services pourrait contribuer à la fois à la diversification de l'économie et à assurer un poids accru de ce secteur dans la croissance économique générale. De plus, l'augmentation de l'investissement public et le maintien d'une bonne gestion économique, associés à des réformes positives dans le secteur public, devraient atténuer le recul de la croissance de l'investissement privé et ainsi limiter le ralentissement de la croissance du PIB en volume en 2008, 2009 et 2010.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Par le passé, l'État a réussi à gérer les excédents budgétaires et à accumuler des réserves substantielles, mais le budget s'est récemment resserré et est déficitaire depuis plusieurs années. Néanmoins, l'État a fait d'importants efforts pour maintenir la stabilité budgétaire en contrôlant les dépenses et en diversifiant les sources de revenus.

Quoique peu expansionniste, la politique budgétaire du Botswana a toujours mis l'accent sur la prudence et la stabilité. L'État souhaite maintenir le coefficient de stabilité budgétaire, c'est à dire le ratio des dépenses hors investissements sur les recettes nationales non minières, à ou en-dessous de l'unité. Il veut aussi maintenir les dépenses publiques totales dans un maximum de 40 pour cent du PIB, le déficit dans un maximum de 3 pour cent du PIB et les dépenses

d'équipement au niveau de 30 pour cent du budget national total. Par ailleurs, les recettes minières sont utilisées uniquement pour financer les dépenses publiques d'équipement.

Le budget pour 2008/09 est globalement équilibré, avec un déficit attendu de seulement 6.195 milliards de pulas (BWP). En 2008/09, les recettes totales (avec dons) devraient être supérieures de 10 pour cent au budget révisé de 2007/08. Les recettes minières représentent 35.3 pour cent de ce total. Les paiements de l'Union douanière de l'Afrique australe (*Southern African Customs Unions – SACU*) sont la deuxième source de revenus et devraient représenter 27.7 pour cent du budget 2008/09, soit une légère augmentation par rapport aux 27.5 pour cent du budget 2007/08. La part des contributions aux recettes de l'impôt sur les revenus non miniers et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devrait passer respectivement de 13.2 et 9.4 pour cent en 2007/08 à 16.8 et 9.7 pour cent en 2008/09.

Le budget 2008/09 pour les dépenses et les prêts nets est en augmentation de 14.5 pour cent par rapport au budget révisé de 2007/08. Des facteurs importants sont à l'origine de cette augmentation des dépenses : la création de nouvelles institutions étatiques, dont la NBFISA et six pôles de développement, et la hausse générale des salaires de 15 pour cent. Cette dernière a fait suite à une révision des niveaux de rémunération et de la structure salariale par deux commissions distinctes, l'une pour la fonction publique, l'autre pour la direction politique.

Les dépenses d'équipement sont budgétées en hausse de 10.1 pour cent pour 2008/09 et 6.8 pour cent du budget de développement pour 2008/09 devrait être financé par les donateurs. Le budget a été dépassé de 1.85 pour cent en 2007/08, alors que la tendance précédente était à la sous-utilisation. On s'attend donc à ce que ce budget d'équipement en augmentation soit dépensé.

Même si une croissance de la production de diamants est prévue en 2009, les prix ne devraient pas beaucoup remonter. Par conséquent, le stockage des

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000/01	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)	2010/11(p)
Recettes totales (avec dons)^a	50.0	44.7	47.4	40.7	37.5	31.0	32.3
Recettes fiscales	42.7	40.4	43.6	36.6	33.4	27.8	29.1
Dons	0.2	0.2	0.8	0.8	0.7	0.6	0.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	40.8	35.4	34.1	34.2	37.7	31.5	31.9
Dépenses courantes	29.7	28.4	27.6	25.6	28.9	24.2	24.5
<i>Sans les intérêts</i>	29.4	27.8	27.2	25.4	28.7	24.1	24.3
Salaires	9.7	10.5	10.0	9.4	9.9	8.3	8.3
Paiements d'intérêts	0.3	0.6	0.4	0.2	0.2	0.2	0.1
Dépenses en capital	11.1	7.6	7.0	9.0	9.0	7.4	7.6
Solde primaire	9.4	9.9	13.6	6.7	-0.1	-0.3	0.6
Solde global	9.1	9.3	13.2	6.5	-0.3	-0.5	0.4

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des Statistiques financières du Botswana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588862840240>

diamants bruts devrait se poursuivre en 2009, avec un budget en déficit pour 2009 et un retour à l'excédent en 2010. Par ailleurs, les recettes issues de la caisse de la SACU devraient diminuer en 2009 et 2010, suite à la mise en place de l'accord de libre échange de la CDAA.

Le Botswana n'a pas eu particulièrement besoin de financer ses dépenses par la dette. Toutefois, l'État émet des obligations au niveau national afin de développer la gamme d'instruments financiers proposée aux investisseurs à long terme. Aucune dette publique extérieure n'est attendue en 2008/09, mais la situation va changer en 2009 et 2010, puisque l'expansion prévue de la capacité de production d'électricité sera en partie financée par des prêts de banques commerciales garantis par la Banque mondiale, ainsi que des prêts de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BafD) et d'autres organismes extérieurs d'aide au développement.

Politique monétaire

La politique monétaire de la Banque du Botswana a pour but de contenir l'inflation dans une fourchette-objectif à moyen terme de 3 à 6 pour cent. En février 2008, elle a apporté plusieurs changements importants au cadre de la politique monétaire, afin de mieux se concentrer sur cet objectif d'inflation à moyen

terme. Elle a annoncé qu'elle accorderait moins d'importance au respect des objectifs à court terme pour l'inflation et l'expansion du crédit et qu'elle ne publierait plus d'objectif annuel d'inflation ou d'objectif intermédiaire d'expansion du crédit.

Au cours du premier trimestre 2008, les nouvelles n'ont pas été bonnes pour l'inflation, brusquement montée à 9.8 pour cent en mars 2008, contre 8.2 pour cent fin 2007. La hausse s'est poursuivie pour atteindre un pic de 15.1 pour cent en août, son plus haut niveau depuis juillet 1993 (14.3 pour cent). Ce bond s'explique en grande partie par la hausse du prix des denrées alimentaires (plus 18 pour cent) et des carburants (plus 22,5 pour cent pour l'essence et le diesel). L'inflation a ralenti depuis septembre 2008, oscillant entre 13.1 pour cent en octobre et 13.7 pour cent en décembre. Ce ralentissement est essentiellement dû à la chute des cours mondiaux du pétrole.

Le taux d'escompte de la BoB, qui était de 14.5 pour cent au début de l'année 2008, a été remonté de 50 points de base en mai, puis en juin, atteignant 15.5 pour cent. Avec la baisse de l'inflation, la BoB a abaissé ce taux à 15 pour cent en décembre 2008.

L'inflation à moyen terme (2009-10) sera affectée par l'activité économique interne, l'inflation importée

et les développements économiques et financiers internationaux. La BoB devrait poursuivre sa politique monétaire rigoureuse afin de contenir un effet dit « de second tour » et modérer les anticipations inflationnistes.

Le Botswana cherche à maintenir la stabilité du taux de change réel grâce un taux de change à parité ajustable. Le pula est fixé par rapport à un panier de monnaies composé du rand sud-africain, du dollar américain, du yen, des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI) et de l'euro. Sachant que plus de 80 pour cent des importations du Botswana viennent d'Afrique du Sud, le taux de change réel rand/pula est particulièrement important pour le Botswana.

En 2008, les mouvements du pula par rapport aux devises de ses principaux partenaires commerciaux ont quelque peu varié. Il s'est déprécié par rapport au yen (35.6 pour cent), au dollar (20.1 pour cent) et à l'euro (16.4 pour cent), mais s'est apprécié respectivement de 10.6 pour cent et 10.0 pour cent face à la livre sterling et au rand. La situation avait été différente en 2007. Le pula s'était relativement moins déprécié (10.3 pour cent face à l'euro, 5.5 pour cent face au yen, 1.3 pour cent face à la livre), mais s'était légèrement apprécié (0.4 pour cent) par rapport au dollar.

Position extérieure

L'excédent des comptes courants a été estimé à 13.5 pour cent du PIB en 2008, contre 16.6 pour cent

en 2007. Il devrait diminuer davantage encore en 2009 et 2010, notamment en raison des prévisions de baisse de la production et des exportations de diamants pour les années en question. Le déficit du compte des services serait resté inchangé en 2008, mais celui du compte de revenu des facteurs se serait aggravé. En 2009 et 2010, le déficit des services devrait augmenter, mais aucune amélioration n'est attendue pour le compte de revenu, le Botswana continuant à compter sur la main-d'œuvre expatriée et l'investissement étranger pour soutenir la croissance économique.

Les exportations totales ont progressé de 16.9 pour cent entre 2006 et 2007. Les exportations minières ont maintenu d'excellentes performances, soutenues par la hausse des exportations de cuivre-nickel (plus 44.5 pour cent). Les volumes de production de cuivre-nickel sont restés identique à ceux de 2006, avec des effets de prix favorables expliquant l'augmentation en valeur. Les exportations de diamants ont progressé de 3.9 pour cent entre 2006 et 2007 en raison de la hausse des prix internationaux. Les exportations d'or ont aussi bénéficié de prix record. Les exportations de bœuf, qui avaient entamé une poussée de croissance à la mi-2006 après plusieurs années de stagnation, ont continué de progresser rapidement en 2007, avec une augmentation de 63.1 pour cent en valeur.

Les importations totales ont augmenté de 36.8 pour cent en 2007, en raison d'une hausse importante des achats à l'étranger de denrées alimentaires, de boissons et tabac, de pétrole et, surtout, de machines et

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	16.0	17.1	16.9	13.7	11.2	9.5	8.5
Exportations de biens (f.o.b.)	47.5	43.3	40.2	42.3	42.7	43.0	40.5
Importations de biens (f.o.b.)	31.5	26.2	23.2	28.7	31.6	33.5	32.0
Services	-4.0	-0.3	-0.6	-1.1	-1.1	-0.9	-0.8
Revenu des facteurs	-6.2	-8.2	-6.9	-5.5	-6.2	-7.0	-6.7
Transferts courants	3.9	6.6	7.7	9.6	9.6	9.9	9.1
Solde des comptes courants	9.7	15.2	17.2	16.6	13.5	11.5	10.1

Source : Données des Statistiques financières du Botswana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601464001640>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584578025166>

équipement électriques (plus 53.8 pour cent) et de véhicules et équipement de transport (plus 61.2 pour cent). La hausse des importations de denrées alimentaires, de boissons et tabac a atteint 30.3 pour cent en 2007, contre 10.9 pour cent en 2006, ce qui témoigne de la poussée des prix de l'alimentation.

Compte tenu de la nouvelle politique commerciale du Botswana, de la stratégie nationale d'exportations et du programme de promotion des exportations, les exportations non minières devraient augmenter et contribuer au maintien de l'excédent des comptes courants en 2009 et 2010. De plus, les nombreux accords commerciaux noués par le pays et la conclusion des accords de partenariat économique négociés avec l'UE et les États-Unis devraient attirer des investissements directs étrangers (IDE) orientés sur les exportations. La position extérieure nette du Botswana est positive et se caractérise par d'importants actifs de réserve et des investissements à l'étranger supérieurs à l'investissement étranger au Botswana.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La stratégie de développement du secteur privé (*Private Sector Development Strategy* – PSDS) de la Confédération du commerce, de l'industrie et de la main d'œuvre du Botswana (BOCCIM) a été lancée en janvier 2008. La PSDS établit une feuille de route pour l'extension et le renforcement de la participation du secteur privé au développement économique du Botswana. Cette stratégie recense à la fois les obstacles à l'entretien d'un climat commercial porteur et les réformes institutionnelles nécessaires pour soutenir le développement du secteur privé. Elle propose aussi des solutions politiques spécifiques pour la suppression des entraves à l'implication du secteur privé dans le commerce.

Dans le classement *Doing Business 2008* de la Banque mondiale sur la pratique des affaires, le Botswana est

arrivé 52e sur 181 pays. Cette place est un peu moins bonne qu'en 2006 (48e), ce qui témoigne d'un manque de progrès notables face aux contraintes affectant la création et/ou le fonctionnement des entreprises dans le pays. Ainsi, la création d'une entreprise requiert dix procédures et 78 jours, contre six jours à Maurice et 26 au Mozambique. Le Botswana n'a guère avancé non plus dans les échanges transfrontaliers, l'emploi des travailleurs et l'exécution des contrats.

L'ouverture de la Capital Bank en 2008 a porté à huit le nombre total de banques autorisées. La NBFIRA a été mise en place pour contrôler les institutions financières non bancaires, telles que les micro-prêteurs et les gestionnaires de fonds. Certaines d'entre elles n'étaient auparavant pas réglementées. La nouvelle autorité de régulation devrait donc améliorer le fonctionnement de ces institutions financières.

Autres développements récents

Le 10e plan de développement national du Botswana a commencé à être appliqué en avril 2009. Il marque un changement sur les plans précédents en ce qu'il s'appuie sur un programme de développement intégré utilisant un cadre de gestion basé sur les résultats. Alors que les plans précédents étaient de cinq ans, le NDP 10 est un plan sur sept ans, qui coïncide avec les dernières années du document Vision 2016. « Accélérer l'application de Vision 2016 grâce au NDP 10 » est le thème de ce plan dont l'objectif principal est la diversification de l'économie

En 2008, les autorités ont décidé de créer six pôles de développement dans le domaine de l'éducation, des transports, des diamants, de l'innovation, de la santé et de l'agriculture. Ces pôles vont favoriser la participation du secteur privé dans ces domaines.

Le Botswana se concentre aussi sur la mise en œuvre de sa politique de privatisation. Les autorités devraient commencer à accélérer cette politique en externalisant davantage de services et en favorisant des partenariats public-privé pour l'aménagement et/ou l'exploitation d'infrastructures publiques. Ce processus devrait stimuler

l'expansion du marché financier, alors même que des changements sont opérés en termes d'appropriation des entreprises semi-publiques. De nouveaux instruments financiers et de nouvelles institutions de facilitation devraient ainsi voir le jour. Un fonds d'investissement en fidéicommiss a été créé sous la forme d'une société enregistrée afin de gérer les parts et autres actifs des sociétés privatisées.

La demande d'électricité dans la zone de la CDAA a augmenté bien plus vite que ce qui était prévu. De récentes pénuries et perturbations sur le réseau électrique du pays et de la région ont motivé le projet d'extension de la centrale électrique de Morupule avec la construction d'une centrale à charbon d'une puissance brute de 600 mégawatts. Le contrat pour ce projet a été attribué en novembre 2008 et la construction devrait s'achever en 2010. En 2009 sera lancé le projet énergétique de Mmamabula (*Mmamabula Energy Project*), autre centrale électrique d'une puissance prévue de 1 320 mégawatts.

Même si l'eau est une denrée rare au Botswana, le pays est bien parti pour assurer un accès universel à l'eau potable. La part de la population ayant un accès permanent à l'eau potable est passée de 77 pour cent en 1996 à 96 pour cent en 2006. L'État a commencé l'installation de quatre nouveaux barrages importants dans le pays. La conception et la construction de l'aqueduc Carrier II Nord-Sud ont débuté au cours de l'exercice 2008/09. Il transportera de l'eau du nord vers le sud et améliorera ainsi la disponibilité en eau dans le sud du pays pour un usage aussi bien industriel que domestique.

Une réfection importante des routes principales ainsi que la rénovation et la modernisation de l'aéroport Sir Seretse Khama, à Gaborone, et de trois autres aéroports internationaux sont en cours. Une fois achevés, ces projets amélioreront considérablement les infrastructures de transports du pays.

Les ressources naturelles du Botswana étant considérées comme des biens publics, l'État est responsable de leur gestion. Les minerais sont exploités par l'État en partenariat avec des entreprises privées, dont

la plupart ont conclu un accord de monopole pour les opérations minières. Des efforts assez importants sont entrepris pour l'éducation et la sensibilisation de la population aux questions environnementales, même si l'éducation semble manquer de financements et nécessiterait une meilleure coordination. L'Agence nationale de coordination (*National Conservation Strategy Agency* – NCSA) coordonne les actions de sensibilisation du public à la préservation de l'environnement. Un certain nombre d'agences non gouvernementales ont aussi un rôle actif dans cette tâche.

L'éducation à l'écologie fait désormais partie du programme scolaire. Des séminaires de sensibilisation de la population sont organisés dans les circonscriptions et les communautés, et des manifestations de prestige relatives à l'écologie ont lieu tous les ans. L'impact de l'éducation à l'écologie sur les opinions et les pratiques liées à l'environnement n'est pas facile à mesurer. Même lorsque le message est reçu et compris, il peut se révéler impossible à appliquer en raison de la pauvreté. Le bois de chauffage, par exemple, est la première source d'énergie des populations déshéritées, notamment dans les zones rurales.

L'agriculture reste la ressource principale de la plupart des foyers ruraux. Les investissements de l'État dans ce secteur ont pour but d'améliorer la productivité et d'accroître les revenus ruraux. Année après année, le ministère de l'Agriculture a lancé un certain nombre de réformes visant à promouvoir les cultures arables et l'élevage laitier. Le plan pour le développement des cultures arables et de l'élevage laitier (*National Master Plan for Arable and Dairy Development* – NAMPAAAD), le programme de soutien aux cultures arables (*Integrated Support Programme for Arable Agricultural Development* – ISPAAD) et le programme de gestion du bétail (*Livestock Management and Infrastructure Development* – LIMID) font partie de ces réformes.

Le NAMPAAAD cherche à améliorer les résultats du secteur agricole par la mise en place de technologies perfectionnées et une utilisation et une gestion efficaces des ressources foncières et hydrauliques. Il vise aussi à la commercialisation du secteur. À cette fin, les politiques

agricoles devront abandonner leur approche sociale actuelle et opter pour une démarche commerciale. Quatre fermes de production et de formation du NAMPAAAD seront opérationnelles en 2008/09. Une fois le plan lancé, la prochaine phase sera celle de la consolidation du contenu de ces projets afin de proposer des démonstrations pratiques et des formations plus variées aux fermiers.

L'ISPAAD a pour objectif de faciliter l'accès au crédit grâce à la Banque nationale de développement (*National Development Bank*). Par le biais de cette structure, l'État va créer un fonds destiné à fournir un capital d'exploitation (prêts saisonniers) aux fermiers à un taux d'intérêt préférentiel. Ceci constitue une innovation dans l'agriculture mais l'État a mis en place une structure similaire offrant des taux bonifiés dans le cadre d'un plan économique : l'Agence de développement de l'entrepreneuriat citoyen (*Citizen Entrepreneurial Development Agency*).

Le programme LIMID vise à une amélioration durable de la gestion et de la productivité du bétail et au renforcement de ses variétés. Ce programme comprend des plans de soutien allant de la fourniture d'infrastructures complémentaires à la production (abattoirs à volaille, puits et matériel de puits) jusqu'à l'aide à la production de petits ruminants et de volailles, notamment des pintades.

L'État a conclu un accord avec un investisseur privé étranger pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet de développement agro-commercial intégré Chobé-Zambèze à Pandamatenga. Cet investisseur privé s'impliquera dans des activités agro-commerciales telles que la pêche, la volaille, les cultures de plein champ, les légumes et les plantes oléagineuses, tandis que l'État investira dans le soutien aux infrastructures.

D'autres initiatives publiques dans le secteur agricole concernent l'amélioration des infrastructures et les assurances pour les agriculteurs. Des études de rentabilité ont été réalisées pour ces projets et les pouvoirs publics préparent maintenant la mise en œuvre de leurs recommandations. Le programme d'infrastructures agricoles offrira aux régions où l'agriculture est rentable

des équipements de base, tels que routes et systèmes d'irrigation. Le projet relatif aux assurances des agriculteurs, quant à lui, vise à protéger ces derniers contre les pertes de revenu consécutives aux catastrophes naturelles.

Nouvelles technologies et innovation

Au Botswana, les technologies de l'information et de la communication (TIC) s'appuient sur un réseau numérique à intégration de services (RNIS), une technologie proposée sous deux formes : un accès de base de 2 x 64 kilobits par seconde (kbps), destiné principalement aux petites et moyennes entreprises (PME) et étendu au marché professionnel et résidentiel haut de gamme, et un accès primaire de 30 x 64 kbps, terminé en commutateur privé (PABX) compatible RNIS, destiné au marché professionnel. Le RNIS offre deux canaux de communication primaires haut débit (64 kbps) qui peuvent être utilisés simultanément ou indépendamment afin d'acheminer des combinaisons de données, d'images, de vidéos ou d'appels vocaux. Les utilisateurs du RNIS peuvent combiner ces deux canaux afin d'obtenir un taux de transfert des données de 128 kbps ou davantage grâce à une compression logicielle. Le RNIS offre aussi un troisième canal, appelé canal D, pour la communication de données en bas débit, idéal pour les applications de point de vente, de télésurveillance ou de téléométrie.

Depuis la fin octobre 2008, le taux de pénétration national est de 8.3 pour cent pour les services de télécommunications en ligne fixe. La société semi-publique *Botswana Telecommunications Corporation* (BTC) est le seul opérateur de téléphonie fixe au Botswana. Par le biais de BTC, l'État a investi massivement dans les infrastructures. Ce qui permet aujourd'hui de fournir de la téléphonie vocale nationale et internationale, des services gratuits, des cabines téléphoniques publiques, un accès de gros aux sociétés et fournisseurs d'accès à Internet (FAI) au moyen d'un réseau privé virtuel à accès commuté (*Virtual Private Dialup Network – VPDN*) ou d'un service de point de présence virtuel (*Virtual Point of Presence – VPoP*), des services de données tels que des circuits loués, des lignes privées, des antennes satellitaires (*Very Small Aperture Terminal – VSAT*), des services de

gestion de réseau et de commutation de données et des équipements aux clients, dont une gamme d'autocommutateurs privés (PABX) numériques. Dans des villages de plus grande taille, les liaisons de télécommunication sans fil proposées dépendent de la disponibilité en l'électricité.

L'innovation de produit la plus récente est BTC Broadband, qui offre au Botswana un accès Internet à large bande par le biais des FAI participants. BTC Broadband recourt à la technologie de ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (ADSL), qui utilise la largeur de bande supérieure inutilisée d'une ligne téléphonique pour transmettre ou recevoir des signaux sans interférer avec les opérations téléphoniques normales. Cependant, certaines de ces technologies, comme les réseaux VPoP et commutés ne sont toutefois disponibles que dans les centres urbains.

En outre, BTC a récemment lancé un réseau mobile, ce qui porte à trois le nombre total de réseaux de téléphonie mobile au Botswana. Le taux de pénétration national pour ces services est de 96 pour cent. Proche substitut de la téléphonie fixe, la téléphonie mobile bénéficie d'une plus grande couverture nationale et un d'accès relativement facile. Depuis son irruption, le réseau de téléphonie fixe a très peu progressé. Les opérateurs mobiles n'offrent pas encore de services bancaires ou de virement d'argent, mais ils ont contribué à l'émergence de nouvelles PME opérant dans la distribution et la commercialisation de services de télécommunications mobiles.

Le secteur des TIC est régi par l'Autorité de télécommunications du Botswana (*Botswana Telecommunication Authority – BTA*), une agence de régulation établie en 1996. La BTA est investie du pouvoir de régulation et de supervision de tous les aspects des sociétés et fournisseurs de services de télécommunications relevant de sa juridiction. Bien que disposant d'un service de régulation de l'audiovisuel, la BTA sert en réalité, quand l'audiovisuel est concerné, de secrétariat pour le Conseil national de l'audiovisuel (*National Broadcasting Board – NBB*), une entité gouvernementale distincte. La BTA conseille surtout le NBB sur les sujets techniques.

La BTA a reçu une enveloppe de l'État de 4.2 millions BWP la première année (équivalant à cette époque à environ 1 million USD) pour son lancement et un don de 2.2 millions BWP en 2001 pour financer la première phase de son projet de planification du spectre. Elle a également reçu 4 millions BWP des autorités botswanaise et suédoise pour financer les frais de deux consultants suédois lors de la phase initiale de ses opérations, un financement qui s'est poursuivi en 2000.

Hormis ces fonds de démarrage, la BTA a opéré en totale autosuffisance. Depuis sa première année d'exploitation, elle a exclusivement financé son budget par des frais de régulation et des revenus d'investissements. La BTA soumet un plan annuel à l'approbation du ministère de tutelle au moins trois mois avant le début de chaque exercice fiscal. Par ailleurs, elle remet des rapports financiers à l'auditeur général, autorisé à informer l'État de la nécessité d'une inspection des registres de la BTA.

La tarification des télécommunications est établie en fonction du marché, aussi bien pour l'opérateur de téléphonie fixe que les opérateurs mobiles. Toutefois, l'État subventionne habituellement le coût initial de l'installation des infrastructures dans les zones rurales, où BTC ne peut justifier la fourniture de tels services sur une stricte base commerciale. En revanche, les opérateurs de télécommunications mobiles opèrent sans contraintes réglementaires de couverture ou de prix. Tous les combinés téléphoniques sont soumis à la fois aux droits de douane et à la TVA. L'utilisation des services fixes et mobiles est également soumise à la TVA.

La plupart des financements accordés au Botswana pour les TIC émanent d'IDE de sociétés privées. Les marchés financiers du pays sont extrêmement restreints et ne jouent pas actuellement un rôle important dans le financement des entreprises des TIC. Cependant, l'État attribue des fonds pour la construction d'infrastructures relatives aux TIC par le biais des plans nationaux de développement.

Plusieurs initiatives liées aux TIC sont en cours afin d'améliorer la compétitivité du Botswana au plan

international. La création du pôle d'innovation du Botswana (*Botswana Innovation Hub*), un parc scientifique destiné à promouvoir la participation privée dans la recherche et le développement technologiques, fait partie de ces initiatives. Les stations de radio et de télévision nationales travaillent actuellement à l'extension de leur couverture de transmission à 95 pour cent de la population d'ici à la fin de l'exercice 2008/09. BTC a récemment mené à bien le projet de fibre optique Trans-Kalahari, qui a nécessité quelques 2 000 kilomètres de câble optique et a duré 18 mois. Ce projet, qui a changé le paysage des infrastructures des TIC au Botswana, est conçu pour fournir une transmission d'informations et de données de grande capacité et haut débit. L'objectif est de combler le fossé numérique et d'améliorer la connectivité locale et internationale et la prestation de service globale. En outre, BTC est impliqué dans un projet international de connectivité par câbles optiques sous-marins le long des couloirs côtiers situés à l'est et à l'ouest de l'Afrique. Une fois terminé, ce projet réduira les coûts et augmentera la capacité et la vitesse des communications internationales vocales et de données.

Contexte politique

Le climat politique du Botswana est le plus stable de la région. La démocratie fonctionne bien, les médias sont libres et le système judiciaire indépendant. Les élections ont lieu tous les cinq ans. Depuis l'indépendance, elles se sont toujours déroulées librement, sans irrégularités et aux dates prévues. Une commission électorale indépendante, créée en 1996, a contribué à asseoir la réputation du Botswana pour la régularité des scrutins. Hormis sa stabilité interne, le pays jouit de bonnes relations avec ses voisins, notamment l'Afrique du Sud.

Le Parti démocratique du Botswana (BDP) au pouvoir a remporté toutes les élections depuis l'indépendance. Bien que toujours supérieur à 50 pour cent, son score électoral baisse d'année en année du fait de la progression de l'influence et du poids des partis d'opposition. Cette opposition est toutefois fragmentée, ce qui l'a handicapée pour accroître sa représentation

parlementaire. Aux élections de 2004, le BDP a remporté environ 52 pour cent des suffrages, mais a obtenu 77 pour cent des 57 sièges à l'Assemblée nationale. Les partis d'opposition sont mieux implantés en zones urbaines et bénéficient des changements démographiques à long terme liés à l'urbanisation.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le pourcentage de personnes vivant avec moins d'un USD par jour est passé de 19.9 pour cent en 1993/94 à 23.4 pour cent en 2002/03. La pauvreté se concentre principalement dans les zones rurales.

L'accès à l'éducation est l'un des principes fondamentaux du plan Vision 2016 à long terme. Il se prononce pour l'éducation universelle et obligatoire, avec la possibilité de choisir une formation professionnelle ou technique en lieu et place d'études classiques, pendant ou après le secondaire. L'agrandissement de l'Université du Botswana et la construction de l'Université internationale des sciences et des technologies du Botswana ainsi que d'une école de médecine figurent parmi les autres initiatives en matière d'éducation. L'enseignement professionnel se développe aussi avec la construction du Collège des arts appliqués et de technologie à Oodi, l'extension du Collège technique de Gaborone, du Centre de formation aux métiers de l'automobile et du Collège des arts appliqués et de technologie de Selibe Phikwe.

Une stratégie de développement des ressources humaines nationales (*National Human Resource Development Strategy – NHRDS*) a été adoptée en décembre 2008. Ce document présente dans les grandes lignes des objectifs spécifiques nationaux et personnels ainsi que des principes de mise en œuvre couvrant différentes étapes du développement des ressources humaines : de l'enseignement primaire au supérieur, l'emploi, l'apprentissage et le développement des compétences, la formation tout au long de la vie. La création d'un conseil pour le développement des ressources humaines et l'élaboration de plans de

développement des ressources humaines, sectoriels et nationaux, à l'aide du système de planification et de la base de données du conseil, font partie des grands projets de cette stratégie.

Le Botswana a éliminé la disparité homme-femme dans la plus grande partie du secteur éducatif. La scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et secondaire est comparable à celle des garçons. Même si le pouvoir politique et économique est encore largement contrôlé par les hommes, les femmes sont de plus en plus présentes en politique. En 2003, le gouvernement comptait cinq femmes, soit 22.7 de l'effectif de 22 membres. En 2002, 33 pour cent des directeurs d'entreprises publiques et 67 pour cent des directeurs adjoints étaient des femmes. La même année, les femmes dirigeaient plus de la moitié des organisations non gouvernementales basées au Botswana.

Ces dernières années, l'essentiel des progrès sociaux accomplis par le Botswana a été sapé par le VIH/Sida, très répandu dans le pays. Le taux de prévalence a, semble-t-il, été stabilisé et le taux de nouvelles infections parmi les groupes d'âge les plus vulnérables a baissé, ce qui témoigne d'un changement de comportement. Le taux de prévalence enregistré par le réseau de surveillance des femmes enceintes a chuté à 32.4 pour cent en 2006, contre un fort taux de 37.4 pour cent en 2003. Le taux de prévalence global chez les adultes était de 23.9 pour cent en 2007.

La régression de ces taux de prévalence est le résultat des mesures gouvernementales prises contre l'épidémie. Le président du Botswana a proclamé le VIH/Sida urgence nationale et le gouvernement a préparé et mis en place un cadre stratégique national, comprenant des programmes de prévention, d'assistance et de soin. Les dépenses publiques engagées pour combattre les effets de l'épidémie sont passées de 6.04 pour cent du budget national en 2002/03 à 13.22 pour cent en 2006/07, avant de retomber à 10.05 pour cent en 2007/08, à cause de la hausse du coût des financements internationaux.

Le taux de chômage national a augmenté. La hausse frappe les hommes comme les femmes dans toutes les

régions du pays. Une étude sur la population active menée en 2005/06 a révélé un taux de chômage de 17.6 pour l'ensemble des adultes, de 15.3 pour cent chez les hommes et 19.9 pour cent chez les femmes.

Burkina Faso

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 274
- Population en milliers (2008) : 15 234
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 124
- Espérance de vie (2008) : 53.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : 71

Burkina Faso



⊕ Aéroport
— Route principale

- Capitale (1 149 000 hab. 2007)
- plus de 400 000
- plus de 100 000
- plus de 25 000

0 km 35 70 105 km

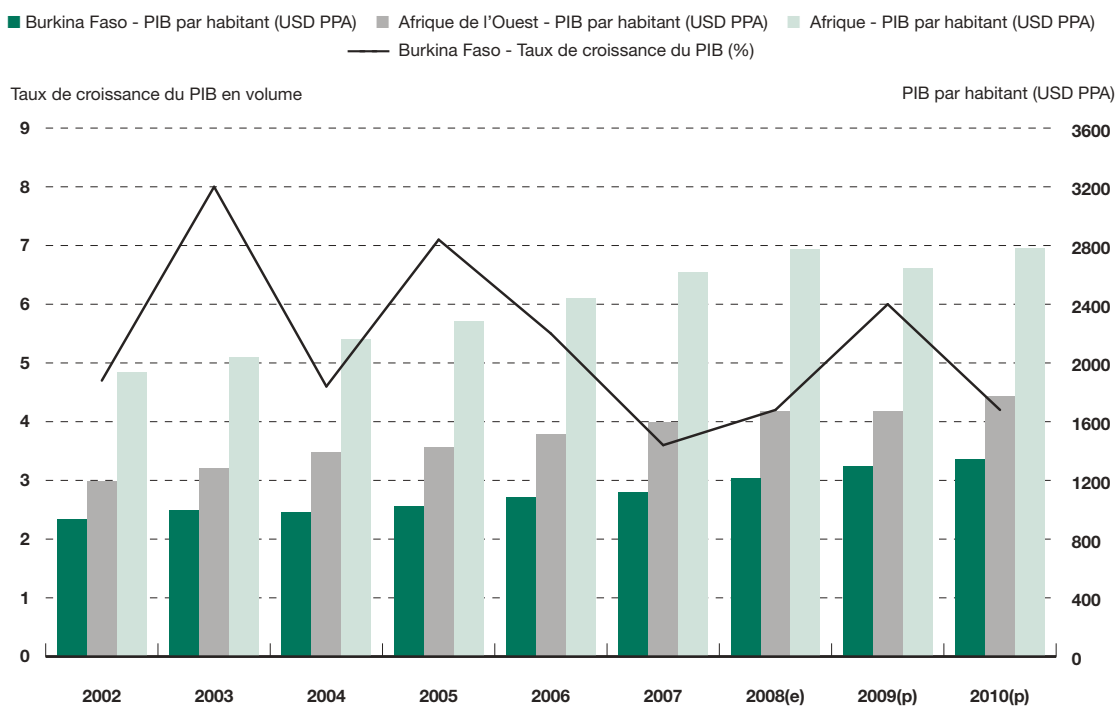
DANS UN CONTEXTE ÉCONOMICO-FINANCIER national et international difficile (poursuite de la hausse du cours des matières premières amorcée en 2007 suivie d'un épisode de crise alimentaire au début de l'année 2008, mauvaises conditions météorologiques en 2007, crise financière aiguë au cours du dernier trimestre 2008), l'économie du Burkina Faso aura fait preuve de résistance en 2008. Une politique économique prudente et des mesures structurelles pragmatiques et ciblées ont soutenu cette tendance. La croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2008 est estimée à 4.2 pour cent – les projections antérieures tablaient sur une croissance de 4.7 pour cent – contre 3.6 pour cent en 2007. Cette résistance devrait se confirmer pour l'année 2009 avec une croissance estimée à 6 pour cent

(prévision de 4.2 pour cent pour 2010). La croissance sera portée à la fois par une baisse du prix des matières premières qui devrait entraîner une baisse des coûts de production soutenant l'investissement, et par le transfert important de revenu vers les zones rurales découlant des mesures spécifiques de soutien à la production agricole et aux petits producteurs.

La mécanisation de l'agriculture a augmenté les rendements. Le déficit budgétaire reste élevé.

L'inflation a connu une remontée rapide en raison de la flambée des prix des produits de grande consommation, notamment alimentaires, intervenue au cours du premier semestre 2008. Cela en dépit de la suspension des droits de douane et des taxes sur

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/581887016245>

l'essentiel des produits de base. Quasi nulle (moins 0.2 pour cent) en 2007 l'inflation a atteint 9.3 pour cent en 2008. Un soutien à la production agricole, consistant dans la mise à disposition d'intrants auprès des petits producteurs, devrait cependant permettre de diminuer, dès 2009, les tensions sur le marché intérieur par une augmentation importante de l'offre de produits vivriers. Dans le même temps, les prix devraient demeurer soutenus en raison des efforts progressifs de reconstitution des stocks dans le cadre des objectifs liés à la politique nationale de sécurité alimentaire. De ce fait, l'inflation devrait être ramenée à 5.4 pour cent en 2009 et à 3.5 pour cent en 2010.

Malgré une montée en puissance du secteur minier, l'économie du Burkina Faso reste encore structurellement et excessivement tributaire des cours mondiaux du coton qui demeure sa principale recette d'exportation. Des efforts doivent être entrepris pour diversifier les productions tout en favorisant leur transformation à l'intérieur du pays pour créer de la valeur ajoutée et générer de l'emploi.

Développements économiques récents

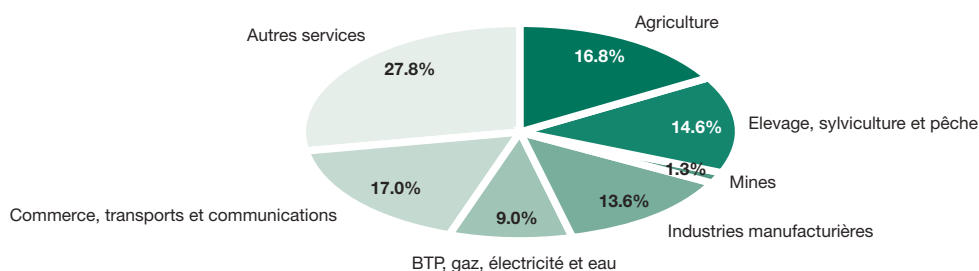
L'activité économique aura connu un certain regain en 2008, le taux de croissance du PIB s'établissant à 4.2 pour cent contre 3.6 pour cent en 2007. À l'instar de 2007, l'économie du Burkina Faso en 2008 a été tirée par les services et l'industrie avec une contribution à la croissance respectivement de 1.97 et de 1.15 point

de PIB. La contribution du secteur de l'agriculture, qui représente 30 pour cent du PIB et qui emploie 85 pour cent de la population active, s'est élevée à 0.85 point de PIB. Toutefois, bien qu'en net retrait par rapport aux années précédentes, la contribution du secteur primaire (production vivrière, production cotonnière, élevage) a connu une augmentation sensible de sa contribution à la variation du PIB par rapport à 2007 où elle s'élevait à seulement 0.14 point de PIB. Cette augmentation résulte en grande partie des mesures spécifiques prises par le gouvernement pour relancer l'activité agricole, mais également de conditions climatiques plus favorables.

Les mesures adoptées par les pouvoirs publics et regroupées dans le cadre du Plan d'urgence pour la réalisation de la sécurité alimentaire du Burkina Faso (Pursa), ont consisté notamment dans *i*) la fourniture gratuite de semences améliorées et d'engrais aux producteurs ; *ii*) la garantie d'un prix rémunérateur aux producteurs de riz supérieur à 160 francs CFA le kg ; et *iii*) la facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles. Au total, l'ensemble de ces mesures a généré une réponse favorable des agriculteurs qui s'est traduite par une augmentation significative des surfaces emblavées. Les efforts de mécanisation de l'agriculture ont également permis une augmentation de la productivité et des rendements.

La production de coton réalisée par les trois sociétés cotonnières a ainsi fortement augmenté, passant de 355 394 tonnes en 2007 à 579 885 tonnes en 2008, soit une hausse de 63.2 pour cent. Ce rebond de la

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583348067668>

production cotonnière est lié aux mesures spécifiques sectorielles prises par le gouvernement. Des mesures qui ont également bénéficié à l'agriculture vivrière. Une hausse de la production des cultures céréalières a été enregistrée avec 21.6 pour cent pour le mil, 2.5 pour cent pour le sorgho, 62.3 pour cent pour le maïs et 80 pour cent pour le riz. Dans le cas de la production rizicole, l'élasticité de l'offre aux mesures d'encouragement devait permettre, en 2008, un retour sur les niveaux de production de 2007. Le secteur agricole a également bénéficié de l'engouement récent de la population pour les tubercules tels que l'igname, la patate douce et le manioc qui bénéficient de prix rémunérateurs et qui peuvent être exportés dans la sous-région. L'élevage a également profité indirectement du rebond de la production cotonnière et de la baisse des sous-produits agroalimentaires tels que les tourteaux et les graines de coton. Par ailleurs, des efforts accrus en matière de contrôle des maladies animales ont contribué à la croissance du cheptel qui s'est maintenue à son niveau de 2007 (2.7 pour cent). L'élevage a contribué à hauteur de 0.37 point de PIB à la croissance en 2008 et devrait continuer à croître en 2009 et 2010, notamment grâce à la mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail et d'une société de production de lait et de produits laitiers qui offriront de nouveaux débouchés aux éleveurs.

La croissance du secteur secondaire, qui représente environ 23 pour cent du PIB, a enregistré un ralentissement en 2008. Le secteur a pourtant bénéficié d'importants investissements au cours des années précédentes pour des projets d'infrastructures de transports et d'infrastructures urbaines (barrages, échangeurs routiers, bitumage des routes, etc.). Parallèlement, la croissance du secteur a été dopée par la reprise de l'extraction minière depuis 2007. La croissance du secteur secondaire a atteint 4.4 pour cent en 2008 contre 8.2 pour cent en 2007. La croissance en 2008 a été principalement portée par les industries manufacturières modernes (2.22 pour cent), les industries extractives (1.13 pour cent) et les travaux de construction (1.05 pour cent). La croissance des industries manufacturières modernes a été favorisée par la poursuite de la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire et la progression des

échanges commerciaux. Toutefois, des sous-secteurs spécifiques, tels que l'industrie du tabac et des boissons, ont connu une baisse sensible de leur activité (moins 4 pour cent) liée à la forte poussée inflationniste observée au cours du premier semestre 2008. Cette baisse a été très marquée également au niveau de l'industrie de l'égrenage de coton (moins 16 pour cent) en raison du ralentissement de la demande mondiale en fibres. La production d'or, principale exportation du pays, a atteint 8 tonnes en 2008 contre 9 tonnes en 2007. Le secteur a bénéficié d'investissements importants ces dernières années pour moderniser les unités existantes (Somita, BMC, Semafo, *Kalsaka Mining*) et ouvrir de nouvelles unités. Le secteur des industries extractives pourrait cependant continuer à pâtir de la détérioration du climat économique international en 2009. Les projets d'ouverture d'une nouvelle mine d'or et d'une mine de zinc ont ainsi été gelés fin décembre 2008.

Le secteur tertiaire, principal contributeur à la croissance du PIB, a enregistré une croissance de 4 pour cent en 2008, contre 5 pour cent en 2007 et 6.2 pour cent en 2006. La croissance du secteur des services est tirée par le secteur des télécommunications dont l'activité a augmenté de 16.2 pour cent en 2008, portée notamment par le boom de la téléphonie mobile et l'entrée de nouveaux opérateurs dans l'internet. Cette vigueur affirmée du secteur est notamment liée à la volonté des autorités de faire jouer la concurrence depuis la fin de l'année 2007. Le secteur des transports a enregistré une croissance de son activité, de 20.5 pour cent. Il bénéficie de la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire liée à la signature de l'accord politique de Ouagadougou (APO), en mars 2007, qui a permis une reprise du trafic, notamment ferroviaire, entre les deux pays et ce malgré la hausse sensible du prix des hydrocarbures. Ce secteur a également bénéficié de la reprise des activités du secteur agricole.

Les services financiers ont enregistré une hausse de leur activité de 1.5 pour cent en 2008 soit une baisse du rythme de croissance de 0.8 point par rapport à 2007. La croissance de l'activité des autres services marchands, dont le tourisme fortement dépendant de la conjoncture mondiale, est en baisse de 1.6 pour cent en 2008.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.9	15.3	10.1	4.5	8.0	1.8	0.8	1.5
Publique	10.9	5.7	12.0	3.7	8.0	0.8	0.3	0.6
Privée	6.9	9.5	9.0	5.0	8.0	1.0	0.6	0.9
Consommation finale	97.7	99.0	3.7	3.4	3.7	3.8	3.4	3.6
Publique	20.8	22.9	4.6	3.6	3.1	1.1	0.9	0.8
Privée	76.9	76.2	3.4	3.3	3.8	2.6	2.5	2.8
Solde extérieur	-15.5	-14.3				-1.4	1.7	-0.8
Exportations	9.6	10.5	4.8	5.9	4.9	0.7	0.9	0.7
Importations	-25.1	-24.8	6.2	-2.4	4.9	-2.1	0.8	-1.6
Taux de croissance du PIB, en volume						4.2	6.0	4.2

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587702522550>

En 2008, l'économie a été tirée par la consommation dont la contribution à la croissance a atteint 3.8 pour cent de PIB contre 1.8 pour cent pour les investissements. La consommation privée a représenté 70 pour cent de cette augmentation alors que de son côté l'investissement privé a représenté 55 pour cent de la contribution à la croissance réelle du PIB. Le poids pris par la consommation privée dans la consommation finale résulte de l'effet revenu créé par les mesures fiscales de limitation des prix et de transfert de pouvoir d'achat vers les populations rurales. Le ralentissement de la croissance des investissements en 2008 résulterait notamment : *i*) d'une forte contraction de l'investissement privé, intervenue au cours premier trimestre 2008, et liée à la détérioration de la conjoncture internationale et nationale ; *ii*) de la hausse du prix des matières premières ; *iii*) des anticipations négatives des investisseurs privés sur la rentabilité des investissements projetés ; et *iv*) d'une réduction des prévisions de consommation des ménages. La contribution de l'investissement à la croissance réelle du PIB devrait chuter en 2009 aux alentours de 0.8 point avant de se reprendre en 2010 où elle devrait représenter 1.5 point de PIB.

Concernant les échanges extérieurs, les importations ont cru de 6.2 pour cent en 2008 alors que le rythme

de croissance des exportations a diminué passant de 6.9 pour cent en 2007 à 4.5 pour cent en 2008 en raison de la chute de la production de coton et de la baisse des exportations de coton fibre.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le Burkina Faso bénéficie depuis avril 2007 d'un accord triennal avec le Fonds monétaire international (FMI) portant sur un montant de 6.02 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). En janvier 2008, le FMI a approuvé l'octroi de 9.03 millions de DTS (soit 15 pour cent de la quote-part du FMI) en vue de faire face à la hausse des prix du pétrole et aux répercussions négatives de la mauvaise campagne cotonnière. L'encours des prêts du Burkina Faso auprès du FMI s'élève actuellement à 27.23 millions de DTS soit 45.2 pour cent de la quote-part.

Malgré le manque à gagner qui résulte des mesures gouvernementales portant sur la suppression, pour une période de six mois, des droits et taxes de douanes et de

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales^a	19.5	17.1	41.0	20.1	19.9	18.5	18.4
Recettes fiscales	10.9	11.5	12.0	12.5	12.3	12.0	12.0
Recettes pétrolières	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons	7.7	4.6	28.1	6.5	6.5	5.5	5.4
Dépenses totales (et prêts nets)^a	23.3	22.4	24.3	25.8	26.3	25.5	25.7
Dépenses courantes	10.5	11.6	12.8	13.9	14.0	13.5	13.4
<i>Sans les intérêts</i>	9.6	11.0	12.2	13.5	13.5	13.0	12.9
Salaires	4.8	4.9	5.3	5.8	5.5	5.2	5.1
Paievements d'intérêts	0.9	0.6	0.6	0.4	0.5	0.5	0.5
Dépenses en capital	12.7	11.3	12.0	11.8	11.9	12.1	12.4
Solde primaire	-2.9	-4.7	17.3	-5.3	-5.9	-6.4	-6.8
Solde global	-3.8	-5.3	16.7	-5.7	-6.4	-6.9	-7.3

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités du pays et du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588881600528>

la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits de grande consommation, les recettes publiques (y compris les dons) ont atteint 19.9 pour cent du PIB en 2008 contre 20.1 pour cent en 2007, soit une baisse de 0.2 pour cent. Les recettes fiscales ont représenté 12.3 pour cent du PIB¹. La part des dons est restée stable par rapport à 2007, à hauteur de 6.5 pour cent du PIB. Ce résultat mitigé doit être analysé au regard des mesures fiscales exceptionnelles prises par les autorités en 2008.

Des progrès en matière de recouvrement ont été réalisés au niveau des différentes régions des recettes publiques, dans le renforcement des contrôles fiscaux tant au niveau de la fiscalité directe que de la fiscalité indirecte (abaissement du seuil de déclaration des importations), mais également d'une meilleure gestion des contribuables (particuliers et entreprises) grâce à la mise en service des systèmes informatiques des bureaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Dans le domaine de l'administration fiscale et de l'administration des douanes, les investissements dans le Système informatisé de taxation (Syntax), Système douanier informatisé (Sydonia) et dans la formation des personnels ont ainsi fait régresser la

proportion de déclarants retardataires et de non-déclarants de 12 pour cent début 2007 à moins de 7 pour cent à la fin du troisième trimestre 2008. Le taux moyen de pression fiscale (13 pour cent) demeure cependant inférieur à la norme communautaire définie par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui est de 17 pour cent².

Les dépenses et prêts ont enregistré une augmentation modérée à 26.3 pour cent du PIB contre 25.8 pour cent du PIB en 2007. La part des dépenses courantes (traitements, salaires et paiement d'intérêts) est restée stable (14 pour cent en 2008 contre 13.9 pour cent en 2007). Malgré un contexte économique défavorable, les autorités ont maintenu les dépenses prioritaires liées à leurs engagements en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté (santé et éducation notamment) se sont élevées à 5.5 pour cent du PIB courant, en très léger repli par rapport à 2007 (5.6 pour cent). Au total, le déficit budgétaire hors dons devrait s'élever en 2008 à 12.9 pour cent du PIB en 2008 contre 12.2 pour cent en 2007.

1. Des progrès incontestables ont cependant été réalisés : les recettes fiscales ne représentaient que 10.7 pour cent du PIB en 2002.

2. Le Sénégal aurait ainsi atteint en 2008 un taux de pression fiscale de 20 pour cent, et tablait sur un taux de 22 pour cent en 2010.

La poursuite de la détérioration du contexte économique international couplée à la possible résurgence de revendications sociales pourrait cependant fragiliser les finances publiques en 2009 et 2010, creuser le déficit existant et différer l'atteinte des objectifs macro-économiques définis dans le pacte de convergence, de stabilité et de croissance de l'UEMOA entré en vigueur en janvier 2000. Dans le contexte de la crise financière intervenue fin 2008, le gouvernement ne pourra pas s'appuyer sur l'apport potentiel de recettes nouvelles issues de privatisations à l'instar de celles engrangées lors de la privatisation de l'Office national des télécommunications (Onatel) en 2006-07. Il devra même faire face aux besoins financiers découlant de la recapitalisation et des réformes structurelles de la Société des fibres et textiles (Sofitex), principale société cotonnière du pays. L'apport de ressources extérieures, notamment celles du compte du défi du Millénaire (CDM), devrait fournir un complément de recettes indispensable permettant à l'État d'assurer ses missions de service public. Les investissements prévus en 2009 et 2010 au titre du CDM devraient atteindre respectivement 1 pour cent et 1.1 pour cent du PIB. Au total, en l'absence d'une augmentation significative de rentrées fiscales, le déficit budgétaire devrait se maintenir et s'élever à 12.4 pour cent en 2009 et à 12.7 pour cent en 2010.

Politique monétaire

La politique monétaire du Burkina Faso, conduite par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a pour priorité la maîtrise de l'inflation. Le franc CFA étant lié à l'euro par une parité fixe, la politique monétaire de l'UEMOA est ainsi alignée sur celle de la zone euro. Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 2.2 pour cent contre 21.3 pour cent en 2007, année marquée par une importante annulation de dette au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) amorcée dès 2006. De leur côté, les avoirs intérieurs nets ont enregistré une augmentation de 9.9 pour cent en 2008 contre une baisse de 5.5 pour cent en 2007. Cette hausse est la résultante directe de l'amélioration de la situation du secteur cotonnier mais

également de celle des institutions financières très exposées auprès des compagnies cotonnières. Les crédits à l'État ont ainsi augmenté de 1.8 pour cent en 2008 alors qu'ils avaient baissé de 9.6 pour cent en 2007. Les crédits à l'économie ont également progressé de 8.1 pour cent en 2008, ce qui est un indicateur de la reprise de l'activité amorcée au cours de l'année 2008.

La masse monétaire a progressé de 9.8 pour cent en 2008 contre 22.9 pour cent en 2007, signe d'une moindre monétarisation de l'économie. L'inflation a connu une très forte poussée en 2008 dans la foulée de la crise alimentaire et de la crise de production du secteur agricole. À la fin du premier semestre 2008, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) avait augmenté de 9.2 pour cent par rapport au premier semestre 2007. Le premier semestre 2008 a été marqué par une flambée des prix des produits de grande consommation, principalement les produits alimentaires et boissons non alcoolisées. L'augmentation de la production agricole notamment vivrière et céréalière, couplée à la baisse du prix du pétrole, devrait cependant diminuer le coût des produits importés et contribuer à ramener l'inflation autour de 5.4 pour cent en 2009 et de 3.5 pour cent en 2010.

Position extérieure

Le solde de la balance des paiements s'est fortement dégradé sous l'effet de la chute de la production agricole et de la baisse des exportations de coton. Il devrait s'élever fin 2008 à 12 milliards de francs CFA contre 180 milliards de francs CFA en 2007³. Le déficit du compte courant est estimé en 2008 à 10.2 pour cent du PIB, en augmentation de 1 pour cent par rapport à 2007. Cette mauvaise performance est imputable à la détérioration du solde de la balance commerciale et au décalage entre la reprise constatée de la production de coton et l'absorption de cette production par les marchés internationaux. Selon le FMI, les exportations de coton devraient ainsi s'élever à 101 milliards de francs CFA en 2008 contre 169 milliards de francs CFA en 2007. Les importations devraient de leur côté s'élever à 724.9 milliards de francs CFA en 2008 contre

3. 2007 avait bénéficié des recettes exceptionnelles liées à la privatisation de l'Onatel.

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-11.9	-10.3	-8.4	-8.8	-9.6	-6.6	-6.8
Exportations de biens (f.o.b.)	7.9	8.6	10.2	9.1	8.5	9.4	9.2
Importations de biens (f.o.b.)	19.8	18.9	18.6	18.0	18.1	15.9	16.0
Services	-4.1	-5.4	-5.6	-5.4	-5.1	-5.0	-4.8
Revenu des facteurs	-0.8	-0.4	0.0	-0.2	-0.2	-0.3	-0.4
Transferts courants	4.7	4.3	4.4	5.3	4.7	3.2	3.0
Solde des comptes courants	-12.2	-11.7	-9.6	-9.1	-10.2	-8.7	-9.0

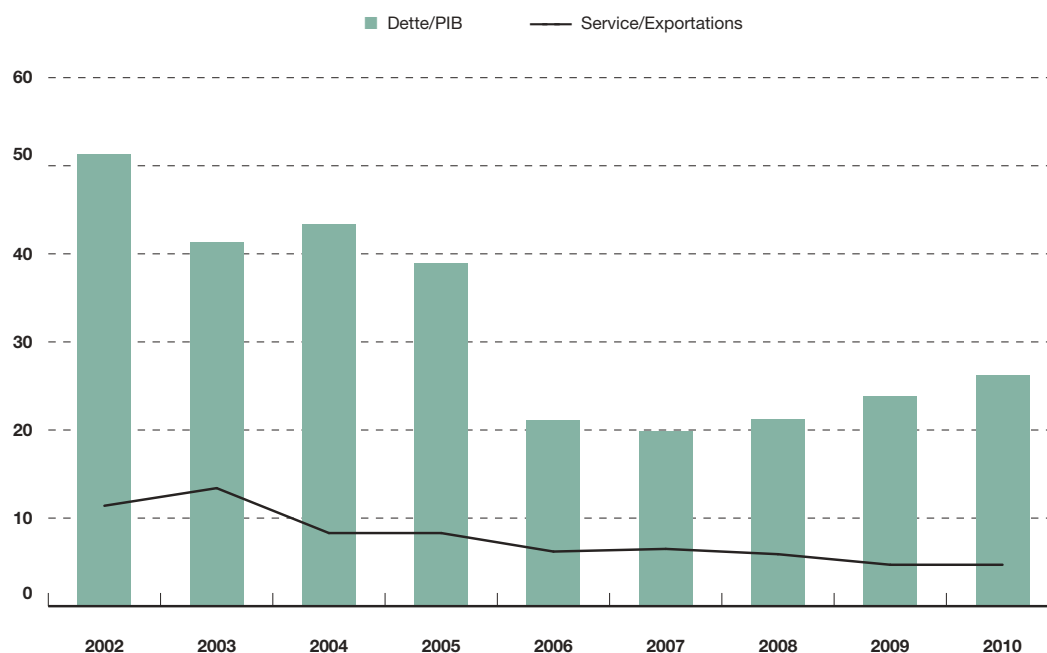
Source : Données du FMI et autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601523033675>

585.2 milliards de francs CFA en 2007. Le déficit de la balance commerciale a atteint 9.6 pour cent du PIB en 2008. Une amélioration est cependant attendue en 2009 et 2010 grâce aux exportations de coton et à l'augmentation forte des exportations de produits miniers dont la valeur passerait en 2010 à 119.6 milliards de francs CFA contre 85 milliards en 2008 et 16.1 milliards en 2007. Le déficit de la balance commerciale devrait être ainsi ramené respectivement à 6.6 pour cent et 6.8 pour cent du PIB en 2009 et 2010.

La dette extérieure représentait 21.4 pour cent du PIB en progression de 1.6 point par rapport à 2007. Le service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services représentait 9.6 pour cent en 2008 contre 7.4 pour cent en 2007 en raison de la reprise tardive des exportations de coton. En 2008, la dette extérieure a représenté 87 pour cent de la dette publique. En valeur actuelle nette (VAN), la dette extérieure en 2008 a représenté 123.2 pour cent des exportations contre 113.9 pour cent en 2007. Le poids de la dette

105

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)

Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584588164152>

extérieure en VAN rapporté aux recettes fiscales a atteint 93 pour cent en 2008 contre 88 pour cent en 2007. Cette détérioration résulte d'une augmentation des décaissements sur les ressources d'aide extérieure et du maintien des dépenses liées aux OMD.

Selon les projections du FMI, la dette extérieure en valeur actuelle nette, dont le stock, fin 2008, serait estimé à 906 milliards de francs CFA contre 700 milliards en 2006, devrait atteindre respectivement 131.3 pour cent des exportations en 2009 et 138.6 pour cent en 2010. L'encours de la dette devrait ainsi représenter 23.5 pour cent du PIB en 2009 et 26.8 pour cent en 2010. En l'absence d'une amélioration du taux de pression fiscale de 3 à 4 pour cent, de recettes exceptionnelles de privatisation et/ou de nouveaux programmes massifs de réduction de la dette multilatérale comme ceux dont a bénéficié le Burkina Faso dans les années antérieures, la confirmation de ces scénarios pourrait nécessiter, à l'horizon 2010-2011, la mise en place d'un programme drastique de restrictions budgétaires afin de réduire le déficit des comptes publics.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'amélioration du climat des affaires pour soutenir l'investissement privé a connu des avancées importantes. Le centre des guichets uniques (CGU) a été transféré au sein de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF) et la mise en service des centres de formalités des entreprises (Cefore), permettant de raccourcir les délais d'enregistrement d'une entreprise à 23 jours, a été poursuivie. Les textes visant à la création d'un guichet unique des titres fonciers (GUTF) et d'un centre de facilitation des actes de construire (Cefac) ont été promulgués au cours du premier semestre 2008.

Le Cefac devrait permettre de raccourcir sensiblement le délai de validation du dossier technique ainsi que des délais d'obtention des permis de construire respectivement de 90 à 20 jours et de 226 jours à 30 jours maximum. La mise en place d'un Cefac est prévue à Bobo Dioulasso en 2009, qui devrait être

suivie par la mise en place de Cefac décentralisés au niveau des régions du nord et du centre-est. Des mesures fiscales ont également été prises dans le cadre de la loi de finances 2008 pour simplifier les procédures et réduire les coûts en matière d'accès aux titres de propriété (suppression de la formalité d'enregistrement et des droits de timbre des statuts des sociétés, réduction de 10 à 8 pour cent des droits de mutation affectant les opérations immobilières, etc.). Enfin, les opérations permettant la création d'un registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) permettant au Burkina Faso d'être en conformité avec les règles de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) se sont également poursuivies au cours de l'année 2008. Parallèlement aux efforts entrepris pour dynamiser le climat des affaires, une loi visant à assouplir le marché du travail a été adoptée par le gouvernement et soumise au parlement en avril 2008.

Onze banques commerciales, filiales de grandes banques internationales privées, notamment françaises (BNP Paribas, Société générale) et africaines (Bank of Africa, Ecobank), composent le secteur bancaire du Burkina Faso. Au début de l'année 2008, l'État détenait environ 23 pour cent du capital de l'ensemble du secteur contre 16 pour cent pour l'UEMOA. En dépit du respect des normes et ratios prudentiels, la solvabilité du secteur bancaire apparaît fragilisée. Le ratio de rentabilité des fonds propres (ROE) s'élevait à 11.9 en juin 2008 contre 6.8 en décembre 2007 et 16.4 en décembre 2006. La rentabilité des actifs demeure structurellement faible atteignant 1 en 2008 contre 0.6 fin 2007 et 1.2 fin 2006. De son côté, le marché bancaire a poursuivi son ralentissement, les crédits à l'économie représentant 17.9 pour cent du PIB en 2007 contre un pic de 19.5 pour cent atteint fin 2006. Le financement de l'économie reste freiné par la difficulté du secteur financier à mobiliser des ressources à long terme qui sont principalement octroyées par les bailleurs de fonds. Ainsi 58 pour cent de l'ensemble des crédits octroyés par le secteur bancaire à la fin du premier trimestre 2008 étaient des crédits à court terme contre environ 57 pour cent en 2007 et 68 pour cent en 2006. Neuf institutions sur onze, soit 82 pour cent du secteur, disposaient au début du 1er trimestre 2008 d'un ratio de fonds propres conforme aux règles prudentielles internationales.

La crise financière mondiale intervenue à la fin du dernier trimestre 2008 ne devrait pas, dans un premier temps, affecter de manière significative le secteur bancaire burkinabè dans la mesure où l'exposition de ce dernier aux marchés financiers internationaux et aux produits de placement toxiques demeure limitée. A l'inverse, le secteur bancaire reste très exposé sur le marché domestique, notamment vis-à-vis du secteur cotonnier qui absorbe une grande partie des encours à court terme existants. Les difficultés structurelles vécues par le secteur cotonnier depuis 2004 ont obligé l'État à intervenir pour garantir les emprunts effectués auprès des banques par les compagnies cotonnières. Malgré une production en hausse, l'évolution de la demande mondiale en fibres sur l'horizon 2009-10 pourrait inciter l'État à se positionner en dernier ressort comme garant. Selon le FMI, le maintien de la solvabilité du secteur bancaire burkinabè à moyen terme devrait nécessiter la mise en place de mécanismes de titrisation et de gestion des risques financiers dans le secteur du coton ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'infrastructure financière. Le coût d'une recapitalisation du secteur bancaire provenant d'un risque de défaut des emprunteurs majeurs, notamment du secteur agricole, est estimé par le FMI à 2.4 pour cent du PIB.

Parallèlement, le contrôle des établissements de micro-finance, dont une partie substantielle des dépôts est recyclée au sein du secteur bancaire commercial et qui bénéficie de refinancements de la part de ce dernier, devra être amélioré au cours de la période 2009-10.

Autres développements récents

La réforme de la gouvernance et l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique constituent deux priorités pour les autorités. À la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale, en décembre 2007, d'une loi créant une Autorité supérieure du contrôle de l'État (ASCE), le gouvernement a centré son travail en 2008 sur la mise en place des décrets d'application de la loi. L'ASCE doit être dotée d'une indépendance accrue et aura le pouvoir d'enquêter sur l'ensemble du secteur public. Cette nouvelle institution est née de la fusion de l'inspection générale de l'État, de la Haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption et d'une

partie de la Commission nationale de lutte contre la fraude. Dans le cadre du plan national de bonne gouvernance (PNBG), une vaste étude diagnostic sur la gouvernance et la lutte contre la corruption a été lancée avec l'appui de la Banque mondiale. Dans la foulée de l'adhésion du Burkina Faso à l'Initiative de transparence sur les industries extractives (EITI) en septembre 2007, le gouvernement a travaillé avec l'appui du ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie à l'élaboration d'un dispositif institutionnel de suivi des activités minières.

La forte détérioration de l'environnement économique et financier international, fin 2008, a entraîné l'arrêt du programme de privatisation. Les programmes de privatisation et d'affermage des aéroports internationaux de Ouagadougou et Bobo Dioulasso ainsi que celui du nouvel aéroport de Ouagadougou-Donsin ont été suspendus, tout comme la poursuite de la privatisation de l'Onatel et de la Société nationale d'électricité (Sonabel).

L'approvisionnement en énergie a fait l'objet d'une attention particulière. L'économie du Burkina Faso reste structurellement dépendante de son approvisionnement en hydrocarbures, à hauteur de 70 pour cent. Le reste des besoins énergétiques (30 pour cent) est fourni par l'énergie hydroélectrique et les importations d'électricité des pays voisins. La production d'électricité au Burkina Faso est essentiellement thermique. Le besoin d'une diversification vers des sources d'énergies alternatives telles que l'énergie solaire demeure un enjeu économique et social majeur. La forte hausse des prix du pétrole a conduit le gouvernement à relever les prix à la pompe en janvier 2008, mais à un niveau inférieur au taux fixé par le mécanisme automatique des prix des produits pétroliers mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale. Le coût du non-ajustement a été assumé par la Société nationale burkinabè des hydrocarbures (Sonabhy), ce qui a provoqué un effondrement de ses marges. La forte baisse intervenue sur le prix du baril de pétrole en-dessous des 40 dollars (USD) au début du quatrième trimestre 2008 n'a pas été totalement répercutée afin de permettre à la Sonabhy de les reconstituer.

Les travaux d'aménagement du réseau national et transfrontalier se sont poursuivis en 2008. Des programmes routiers stoppés en raison d'un manque de financement mais également en raison de la hausse du coût des matières premières ont été réactivés notamment entre le Mali, le Burkina Faso et le Ghana. La réalisation de ce réseau routier auquel la Banque africaine de développement (BafD) participe à hauteur de 21 millions USD contribuera à l'intégration régionale. La loi d'orientation des transports terrestres a été adoptée par le parlement en mai 2008. Des sessions de formation sur les questions touchant les règles et techniques ainsi que sur le financement des activités de transport ont été organisées à l'attention de 350 acteurs du secteur au cours du premier semestre 2008. Le document de politique nationale de sécurité routière a été approuvé par le conseil des ministres et un Office national de la sécurité routière (ONSR) créé dans la foulée. Dans le cadre des engagements avec l'UEMOA et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), un nouveau dispositif normatif a été mis en place en vue de réduire significativement les contrôles routiers au niveau national afin de fluidifier le trafic.

Dans le secteur agricole, la réforme de la filière coton s'est poursuivie. Le nouveau mécanisme de fixation des prix aux producteurs a permis un alignement des prix intérieurs sur les prix mondiaux grâce à un fonds de lissage. Des incertitudes demeurent quant au mécanisme de capitalisation et d'abondement de ce fonds qui devra faire l'objet d'une attention particulière en 2009 et 2010. Les autorités sont activement engagées dans la recherche d'un partenaire stratégique pour la reprise de la Sofitex, principale société d'égrenage du pays. L'une des priorités du gouvernement pour la période 2009-2010 concerne l'amélioration de la productivité de la filière coton avec l'appui de la Banque mondiale.

Nouvelles technologies et innovation

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont nécessaires à la bonne gouvernance administrative, économique, locale et politique, et les pouvoirs publics ont préparé une

cyberstratégie nationale pour leur mise en œuvre sur la période 2004-10.

La réforme du secteur des télécommunications est intervenue en 1998 avec l'adoption d'une loi et des textes d'application, qui définissent le cadre juridique, les conditions d'ouverture du secteur à la concurrence et les mesures devant permettre l'accès universel aux services de télécommunication. La loi promulgue également la création de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (Artel) qui est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Une politique sectorielle des télécommunications a également été adoptée en juillet 1999.

Un décret en date de 2000 fixe les modalités de mise en œuvre d'un accès au service universel des télécommunications défini comme étant « une offre minimale au public sur l'ensemble du territoire national, des services de télécommunications à un prix abordable et ce, dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'universalité ». Trois régimes juridiques ont été consacrés par la loi dans le secteur de télécommunications: *i)* Le régime des droits exclusifs concerne le téléphone fixe, l'international, le télex et le télégraphe, et concédait un monopole à l'Onatel jusqu'au 31 décembre 2005, pour lui « permettre de se préparer à la concurrence et au processus de privatisation ». La fin du monopole de l'Onatel, privatisé en 2006, est maintenant effective. Depuis décembre 2006, le groupe Maroc – Télécom est le nouvel actionnaire majoritaire à 51 pour cent de l'Onatel ; *ii)* le régime de la concurrence réglementée concerne le secteur de la téléphonie mobile. La concurrence est effective entre trois opérateurs privés ; et *iii)* le régime de la concurrence libre concerne les services à valeur ajoutée comme internet et les réseaux de données.

La déréglementation du secteur a changé la configuration de ses acteurs. L'Onatel, l'opérateur traditionnel, a été créé en 1987 sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial avant d'être transformé en société d'État en 1994 (avec un capital détenu à 100 pour cent par l'État), puis privatisé en 2006. L'Artel a en charge la

régulation du secteur des télécommunications. L'État, accompagné par les bailleurs de fonds, était le principal pourvoyeur de capitaux dans les télécommunications. Avec l'ouverture à la concurrence, les investissements privés ont été importants suite à l'arrivée de deux grands opérateurs privés du système mondial de communications mobiles GSM (Celtel, Telecel). Près de 47 milliards de francs CFA ont été investis dans le secteur de la téléphonie mobile en 2007, en progression de près de 35 pour cent, contre seulement 3.4 milliards pour le fixe, en nette régression depuis 2006 (moins 52.4 pour cent). Les investissements moyens annuels du secteur se sont élevés à 11 milliards de francs CFA, soit 4.34 pour cent des investissements du pays sur la période 1987-97.

Le secteur de la téléphonie a connu un véritable boom depuis sa libéralisation intervenue en 1998. Le nombre de lignes fixes est passé de 44 325 en 1998 à 116 746 en 2007. Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était de 1 858 039 en 2007. La télédensité globale totale (fixe et mobile) est de 14.38 téléphones pour 100 habitants, alors qu'elle n'était que de 0.13 en 1987 et atteignait 0.38 téléphone pour 100 habitants au 31 décembre 1998. La performance du Burkina Faso s'avère largement supérieure à la moyenne UEMOA qui, sur la période 2001-05, a atteint 8.6 téléphones pour 100 habitants. La croissance rapide du secteur a été tirée par l'avènement de la téléphonie mobile. Trois opérateurs privés (Telmob, Celtel - devenu Zain - et Telecel) se partagent le marché depuis 2000. Le nombre global d'abonnés pour la téléphonie mobile a connu une croissance de près de 83 pour cent en 2007, donnant une densité téléphonique de 13.53 téléphones mobiles pour 100 habitants. La part du marché du fixe est ramenée à la portion congrue, (6 pour cent seulement). En valeur, la téléphonie fixe ne représente ainsi que 19.92 pour cent du marché. Le nombre de « publiphones mobiles » a aussi connu une expansion exceptionnelle en passant de 210 à 7 794, soit une croissance de 252 pour cent entre 2006 et 2007. Fin 2007, 20 150 téléc centres fixes et mobiles étaient en activité au niveau du territoire burkinabè, dont 51.81 pour cent dans la capitale et 15.92 pour cent dans la deuxième ville du pays, Bobo Dioulasso.

Les tarifs de communication réglementés, qui concernent la téléphonie fixe, ont connu une nette baisse depuis 2000. Le tarif de l'interurbain est passé de 288 francs CFA hors taxes la minute en 2000 à 100 francs CFA hors taxes la minute en 2007. L'international est passé de 1 883 francs CFA hors taxes la minute en 2000 à 210 francs CFA hors taxes la minute en 2007. Le Burkina Faso reste compétitif comparativement aux autres pays de la zone. Une tendance à la baisse, quoique modérée, est également observée sur le mobile entre 2006 et 2007.

Le marché de l'internet est également en pleine croissance. L'Artel, dans son rapport 2007, listait une trentaine de fournisseurs d'accès internet (FAI) déclarés, parmi lesquels 15 seulement étaient actifs dont Fasonet, la division internet de l'Onatel, qui occupe une position dominante sur ce marché. Au 31 décembre 2007, 113 cybercafés étaient recensés sur l'ensemble du territoire. L'accès à Internet pour le grand public a été rendu possible en 1997 par l'opérateur canadien Teleglobe. Dès 1989, des chercheurs de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) avaient installé à Ouagadougou un serveur Unix et un réseau de transmission TCP/IP d'ordinateurs, qui se connectait au reste du réseau mondial par modem. Ce mini réseau donnera plus tard naissance au réseau informatique de l'Orstom (Rio), ancêtre de l'internet africain.

La capacité nationale est passée d'un débit de 64 kilobits par seconde (Kb/s) à ses débuts à 256 Kb/s en janvier 1998, et à 1 mégabit par seconde (Mb/s) à partir de novembre 1999. L'accroissement du débit de la connexion au nœud international est ensuite passé à 46 Mb/s (en ascendant) et 64 Mb/s (en descendant) depuis le mois de juillet 2005. L'Onatel prévoit une bande passante ascendante de 201 Mb/s et descendante de 219 Mb/s à l'horizon 2011-12. La première liaison spécialisée a été installée à Ouagadougou en mars 1998. Les connexions internet ont ensuite été progressivement étendues aux villes de l'intérieur (Bobo Dioulasso, Banfora, Koudougou, Ouahigouya, Fada, Koupéla, Pô, Manga, Dédougou) à partir de 1999. Le Burkina Faso est également relié par fibre optique au Mali, au Togo et à la Côte d'Ivoire. Il est prévu d'étendre

les liaisons aux autres pays frontaliers, le Bénin, le Niger et le Ghana. Malgré ce développement rapide, internet est toujours confronté à de nombreux problèmes comme le coût élevé du matériel informatique pour les populations.⁴

L'« e-gouvernement » ne fait pas l'objet d'une stratégie explicite au niveau national. Les principales orientations sur la question ont été développées dans la cyberstratégie nationale et son plan de mise en œuvre. Le e-gouvernement apparaît comme un aspect de l'objectif stratégique 3 (« Bonne gouvernance et mobilisation sociale »).

Un comité sectoriel a été mis en place sur cette question. Les principaux objectifs portent sur l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique, l'informatisation des méthodes et des procédures de travail, la mise en ligne de services orientés vers les citoyens, le secteur privé et les autres partenaires, l'amélioration de la gestion des finances publiques. Parmi les projets importants, le système intranet de Réseau informatique national de l'administration (Resina) au sein de l'administration publique doit permettre de relier les différents départements ministériels par fibre optique et boucle locale radio. Il faut aussi ajouter le développement d'applications informatiques au sein de l'administration avec des systèmes de partage d'information et de données entre utilisateurs : STrésor avec le système de comptabilité intégrée au sein des services du Trésor (CIE), le circuit intégré de la dépense publique au sein de la direction générale du budget (CID), le système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État (Sigapse) et le Sydonia. Plusieurs sites ministériels ont également été développés. Ces sites sont pour la plupart tournés vers l'information et dans une certaine mesure vers la communication. Mais peu de sites sont consacrés à des opérations de transaction ou encore de services en ligne.

Il n'existe pas encore d'étude approfondie sur les utilisations actuelles d'internet. Les tendances montrent

que les usages au niveau du secteur privé restent limités à la messagerie électronique et au transfert de données. Le secteur financier permet les transferts d'argent par internet. La Banque internationale du Burkina (BIB) dispose maintenant de systèmes de cartes prépayées pour l'achat de biens et services sur internet. Par ailleurs, de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) se sont développées autour de cybercafés. Pour le moment il n'existe pas au Burkina Faso de centres d'appel.

Certaines initiatives ont reçu l'appui des bailleurs de fonds et d'agences spécialisées ces dernières années. Le projet Inforoutes communales a permis à certaines communes de numériser les actes de naissance depuis l'indépendance et de faciliter la recherche des archives. Grâce au soutien de l'Institut international pour la communication et le développement (IICD), six organisations paysannes ont été dotées en matériel informatique afin de les appuyer dans leurs projets de développement agricole (diffusion des prix des produits agricoles, etc.).

Des initiatives ont été également développées dans les écoles secondaires du Burkina Faso. Le ministère français des Affaires étrangères a ainsi financé la réalisation de 16 centres d'appui au désenclavement numérique (Aden). Ces centres, qui disposent de matériel informatique et d'une connexion par VSAT, permettront de soutenir les populations situées dans des zones défavorisées au plan des infrastructures numériques. Les projets de télécentres du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), d'Oxfam, de Cyberpost et de Cyberkiosk en milieu rural combinent généralement des outils traditionnels (radio, télévision, multimédia) avec des moyens liés aux NTIC pour atteindre un plus large public habituellement non instruit.

Le secteur des NTIC contribue dans une large mesure à l'économie nationale à travers l'accès des

4. Les types de connexion utilisés au Burkina Faso : Dial up, ADSL (Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique), BLR (boucle locale radio), Wi-Fi, VSAT (antenne satellitaire), fibre optique, CPL (courants porteurs en ligne)

populations aux moyens de communication qui sont un facteur important d'échanges de services et d'échanges commerciaux. Le secteur contribue par ailleurs au développement d'activités commerciales dans le secteur bancaire et dans le monde agricole. Les recettes générées par le secteur de la téléphonie mobile sont estimées à 91.1 milliards de francs CFA en 2007 contre 54 milliards en 2006. Les recettes générées par le fixe s'établissent à 22.65 milliards de francs CFA.

Le secteur participe également à la lutte contre la pauvreté à travers le développement d'emplois urbains. L'Artel estime que près de 1 811 emplois ont été créés à la fin 2007 dans le secteur de la téléphonie contre 1 773 en 2006. Le nombre total d'emplois créés est estimé à plusieurs milliers en tenant compte des petits emplois dans les télécentres privés et la distribution de cartes de recharge. La masse salariale totale dans le secteur de la téléphonie mobile et fixe est estimée à 11.7 milliards en 2006. La contribution fiscale du secteur à l'économie s'est élevée à 31.5 milliards en 2006 et à 22 milliards en 2007. 143.4 milliards de francs CFA ont également été générés au titre des recettes de privatisation.

Contexte politique

Malgré quelques soubresauts récents dont les émeutes populaires de février 2008, le Burkina Faso reste l'un des pays les plus stables du continent africain. L'actuel président Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en 1984, a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans en novembre 2005. Le parti présidentiel – le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) – dispose depuis les dernières élections législatives de 2007 d'une confortable majorité (73 sièges) à l'Assemblée nationale. Le CDP est également appuyé par une coalition hétéroclite de petits partis disposant de onze sièges à l'assemblée et regroupés au sein de l'Alliance pour la mouvance présidentielle (AMP). Le gouvernement actuel, issu du remaniement gouvernemental intervenu en septembre 2008, est dirigé par Tertius Zongo et a été rajeuni. Il compte plusieurs techniciens disposant d'une expérience reconnue dont l'actuel ministre de l'Économie et des Finances, Lucien Marie Noël Bembamba, ancien directeur général du Trésor et de

la comptabilité publique et ancien cadre auprès de la BCEAO. Sans que la prééminence du CDP sur la vie politique nationale ait été remise en cause, le poids de ce dernier a été incontestablement fragilisé par les émeutes populaires de février 2008 liées à la vie chère, appuyées par les syndicats et par certaines corporations (commerçants) opposées à la réforme fiscale. Des scissions sont par ailleurs apparues au sein du CDP, avec l'apparition d'un courant contestataire et l'exclusion de certains membres historiques. L'actuel Président, qui devrait briguer un deuxième et théoriquement dernier mandat en vertu de la constitution lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2010, cherchera vraisemblablement à élargir la base politique de sa majorité en nouant des alliances avec d'autres partis.

Dans son rapport annuel 2008, *Transparency International* classe le Burkina Faso parmi les pays à corruption systémique, mais constate une amélioration par rapport à 2007. L'indice de perception de la corruption (IPC) s'élevait en 2008 à 3.5 (« niveau de corruption préoccupant ») contre 2.9 (« corruption rampante ») en 2007. Le pays a gagné 25 places dans le classement international, en passant du 105^e au 80^e rang.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'année 2008 a été marquée par la montée des revendications sociales liées à la hausse du coût des matières premières et à la hausse du coût de la vie. Des émeutes liées à l'augmentation du coût de la vie ont eu lieu en février 2008. Le gouvernement, avec l'appui des bailleurs de fonds, a pu cependant apporter des solutions concrètes qui ont contribué à diminuer les tensions sociales. Les mesures prises par les autorités ont consisté notamment dans : *i*) la suspension temporaire du mécanisme automatique d'ajustement du prix du pétrole ; *ii*) la distribution d'une aide alimentaire provenant des réserves alimentaires ; *iii*) la mise en place d'exonérations temporaires pour une durée de trois mois reconductible des droits de douane et de la TVA sur les principales denrées de

base ; et *iv*) la mise en place de prix indicatifs basés sur des marges raisonnables pour les produits importés.

Malgré un contexte peu favorable, la lutte contre la pauvreté s'est poursuivie grâce au maintien des investissements à caractère social. Le taux de pauvreté est ainsi passé de 46.4 pour cent en 2006 à 45.4 pour cent en 2008. Cette baisse est liée notamment à l'amélioration des revenus en milieu rural qui résulte de l'augmentation des prix payés aux producteurs. Le programme d'actions prioritaires 2009-11 devrait contribuer à lever les contraintes et les obstacles qui limitent les progrès économiques et sociaux, pour s'approcher des OMD en 2015. A l'horizon 2011, il s'agira de ramener le taux de pauvreté global à un niveau de 39.6 pour cent, avec des taux de pauvreté rurale de 45.9 pour cent et urbaine de 18.5 pour cent.

En matière d'éducation, des progrès ont été accomplis dans le cadre du plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEDDB, 2001-10), notamment en matière d'infrastructures scolaires. Dans le primaire, les capacités d'accueil des élèves ont augmenté. Le nombre d'écoles est passé de 8 182 en 2006-07 à 8 778 en 2007-08 soit une augmentation de 7.3 pour cent. Au cours de la même période, le nombre de salles de classe est passé de 28 925 à 31 809, soit une augmentation d'environ 9.8 pour cent.

Le taux brut de scolarisation est passé de 66.5 pour cent en 2007 à 72.5 pour cent en 2008. Le taux de scolarisation des filles a connu une trajectoire similaire avec une progression de plus de 7 pour cent entre 2007 et 2008. Cependant des disparités importantes existent entre régions.

Le secteur privé demeure un partenaire incontournable dans la mise en œuvre de la politique éducative, notamment au niveau de l'enseignement de base en contribuant à hauteur de 14.41 pour cent à l'ensemble des ouvertures d'écoles.

Les progrès enregistrés dans le cadre du plan national de développement sanitaire (PNDS) 2001-10 n'ont pas permis la poursuite de la réduction de la morbidité et de la mortalité. Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 151 pour mille en 2006 à 138 pour mille en 2008. Le taux de mortalité infantile a augmenté de 77 pour mille en 2006 à 79.6 pour mille en 2008. Des progrès significatifs ont été observés en matière de lutte contre le VIH/Sida grâce à la mise en place d'un cadre stratégique 2006-10. Le taux de prévalence en 2008 est estimé à 1.8 pour cent contre 2.03 en 2006. Des progrès significatifs ont été également enregistrés dans le contrôle et le suivi des maladies épidémiques telles que la méningite et la rougeole et des maladies endémiques telles que l'onchocercose grâce aux efforts entrepris en matière de prévention et d'information des populations et aux progrès en matière d'hygiène.

Le marché de l'emploi est demeuré peu dynamique en 2008 malgré l'adoption d'une loi censée le rendre plus flexible. L'agriculture reste la principale source d'emplois en 2008 avec 85 pour cent de la population employée. 70 pour cent des actifs non agricoles évoluent dans le secteur informel urbain. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint 30 pour cent de la population et devrait s'aggraver en 2009 et 2010 compte tenu de la détérioration du climat économique. L'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail devrait constituer un important défi pour le gouvernement au cours des années 2009 et 2010.

Burundi

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 26
- Population en milliers (2008) : 8 074
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 341
- Espérance de vie (2008) : 50.5
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Burundi



L'ANNÉE 2008 A ÉTÉ MARQUÉE par la signature des accords de paix entre le gouvernement et le dernier mouvement rebelle, les Forces nationales de libération (FNL). Ces accords entérinent la libération des prisonniers politiques de ce mouvement et son entrée dans les institutions politiques et les structures de sécurité du pays. Néanmoins, la lenteur de la mise en application de ces accords et la crispation du climat politique, du fait de certaines entraves aux libertés politiques, pèsent sur la stabilité sociale et politique du pays à la veille des échéances électorales de 2010.

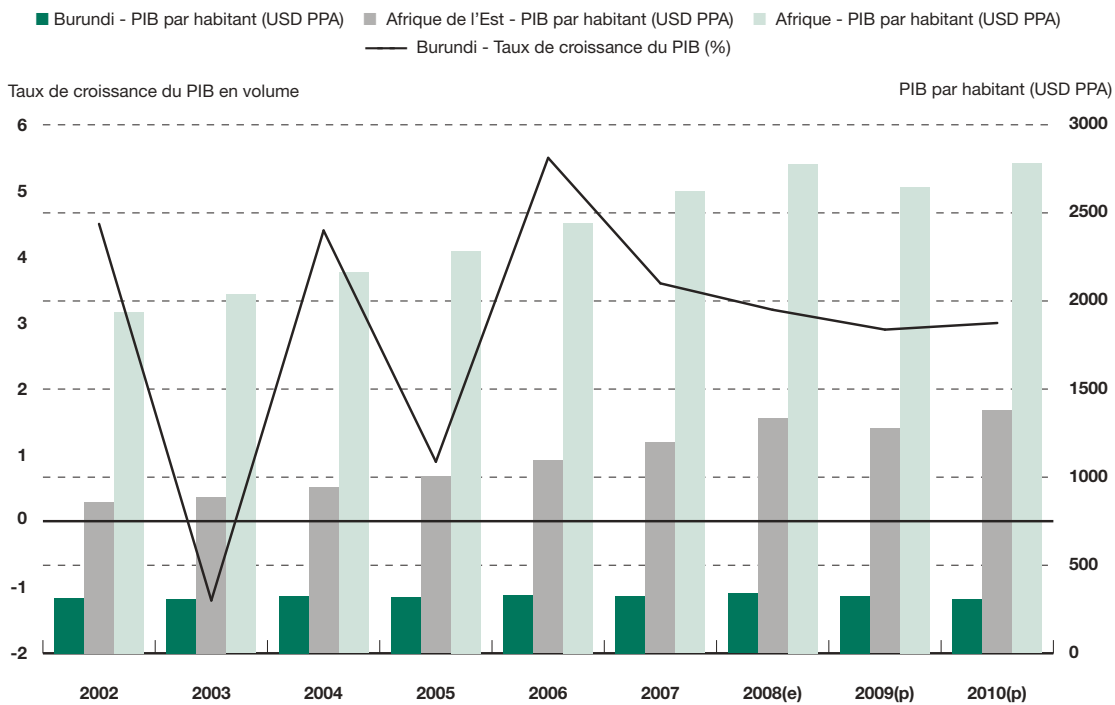
Observée depuis 2006, la tendance à la baisse du taux de croissance du PIB se confirme en 2008. Le

taux de croissance du PIB est de 3.2 pour cent. Il devrait baisser encore en 2009 avec un taux de 2,9 pour cent et se stabiliser en 2010 autour de 3 pour cent.

Largement exposée aux chocs externes, l'économie burundaise est très vulnérable. La performance économique du pays est très dépendante du secteur du café. La forte chute des cours de cette denrée sur le marché international (36 pour cent en quatre mois), à cause de la crise financière, handicaperait lourdement la croissance économique en 2009 et en 2010, si elle devait se confirmer. Dans les années à venir,

Les sources de croissance sont limitées, et l'économie est surexposée aux chocs extérieurs.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et de l'Institut des statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583111040715>

l'amélioration des résultats de l'économie burundaise sera soumise très largement à la capacité du pays de diversifier ses activités productives.

L'inflation s'est accélérée pour atteindre 24.5 pour cent à la fin de 2008, en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole sur les marchés internationaux. Au cours des quatre premiers mois de 2008, les prix des carburants et des produits de première nécessité sur le marché intérieur ont augmenté en moyenne de 23 pour cent. Hors alimentation et pétrole, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation n'a été que d'environ 3.5 pour cent (selon le Fonds monétaire international).

L'accession au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) pour janvier 2009 marque une étape décisive. Les ressources dégagées grâce à l'allègement de la dette devraient faciliter la mise en œuvre de la stratégie de développement « pro-pauvre ». Le gouvernement devrait ainsi intensifier les réformes structurelles nécessaires au développement du pays : relance des investissements dans les infrastructures de développement – constituant aujourd'hui un obstacle majeur aux activités de production et commerciales –, poursuite des efforts de réformes juridiques et institutionnelles de l'environnement des affaires et relance du processus de privatisation.

Développement économiques récents

Au cours de 2007, l'économie burundaise a connu un ralentissement d'activité avec un taux de croissance réel du PIB de 3.6 pour cent contre 5.2 pour cent, l'année précédente. Le secteur primaire, fortement tributaire de la production caféière, est essentiellement à l'origine de ce ralentissement de la croissance, avec un taux de croissance de seulement 0.1 pour cent en 2007 contre 5 pour cent en 2006. Les secteurs secondaire et tertiaire ont connu, en revanche, une croissance relativement soutenue, respectivement de 6.2 et de 7.2 pour cent en 2007 contre 4.7 et 6.3 pour cent en 2006. Le taux de croissance du PIB devrait être de 3.2 pour cent en 2008, de 2.9 pour cent en 2009

et de 3.0 pour cent en 2010. Cette croissance est principalement tributaire de l'évolution des prix du café sur les marchés internationaux et du niveau de la production nationale.

Sous l'effet de la flambée des prix internationaux des biens alimentaires et du pétrole, l'inflation a atteint 24.5 pour cent en 2008. Entre avril 2007 et avril 2008, les prix intérieurs de carburant ont augmenté de 50 pour cent. Le taux d'inflation devrait baisser en 2009 pour se situer à 13.1 pour cent et poursuivre cette tendance pour atteindre 3.7 pour cent en 2010.

L'agriculture demeure le pilier de l'économie burundaise. Sa contribution au PIB est de 48 pour cent en 2007. Elle représente la source de revenu et d'emploi pour environ 80 pour cent de la population. Ce secteur affiche une faible productivité et demeure soumis aux caprices du climat, faute de systèmes d'irrigation et de stockage de l'eau. Ainsi le Burundi a-t-il particulièrement souffert de l'augmentation récente des prix mondiaux de l'alimentation. Il est structurellement déficitaire sur le plan alimentaire, et la dernière saison des pluies, mauvaise, laisse entrevoir une nouvelle sécheresse dans l'avenir. Avec l'appui de la communauté internationale, les autorités mettent en place des programmes afin de développer l'infrastructure rurale, de diversifier la production agricole et d'améliorer les rendements par la recherche et l'emploi de petits systèmes d'irrigation.

Durant l'année 2007, la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation a chuté de 59.3 pour cent, suite à l'effondrement de la production de café arabica au cours de la campagne 2007-08 (moins 73.2 pour cent) en raison du phénomène de cyclicité et du vieillissement des caféiers et de celle du coton-fibre (moins 8.4 pour cent). Les bonnes performances de la théiculture (plus 8.0 pour cent) n'ont pu compenser cette chute.

Les ventes à l'exportation de la campagne caféière 2007-08 ont commencé au mois d'août 2007 dans une conjoncture favorable des cours. La bonne tenue des prix s'explique par la dépréciation du dollar et par les mouvements spéculatifs du marché, suite à

l'annonce d'une baisse de la récolte chez les principaux pays exportateurs de café, surtout le Brésil. Néanmoins, depuis fin juillet 2008, les prix du café connaissent une tendance baissière consécutive à la crise financière internationale et à la contraction de la demande qu'elle a entraînée dans les pays traditionnellement destinataires des exportations du café. Cette chute, de l'ordre de 36.2 pour cent en quatre mois, risque d'anéantir les effets positifs de la libéralisation du secteur café attendus pour l'année 2009.

Au cours de la campagne 2007-08, le processus de libéralisation et de privatisation de la filière s'est poursuivi. La commercialisation se déroule désormais par voie d'appels d'offres et de ventes directes plutôt que par enchères, ce qui a permis aux producteurs de bénéficier de meilleurs prix sur le marché.

La campagne café 2008-09 s'est déroulée sous de meilleurs auspices. La production à fin septembre est passée de 8 837 tonnes en 2007 à 25 656 tonnes en 2008. Pour la même période, les exportations sont passées de 995 à 4 356 tonnes. Le prix moyen des premiers contrats s'est établi à 121.49 centimes/livre contre 111.63 au cours de la campagne précédente, soit une hausse de 8.8 pour cent. Les cours ont maintenu une tendance haussière atteignant 131.86 centimes/livre au début du mois d'août avant de fléchir à 125.98 au mois de septembre, puis à 96.75 à mi-décembre (soit une chute de 36.2 pour cent).

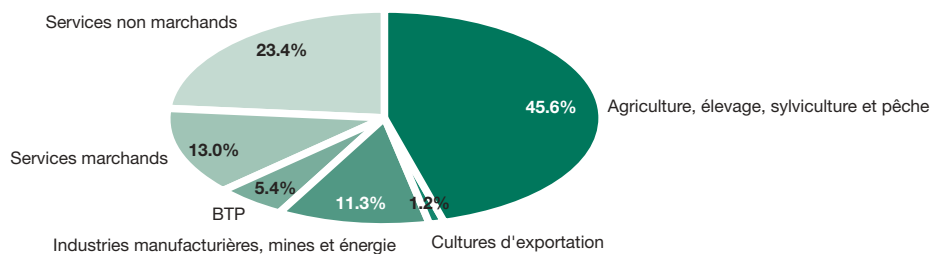
En revanche, la production de thé en feuilles vertes a reculé de 10.8 pour cent entre le troisième trimestre

de 2007 et celui de 2008, ramené de 27 261 à 24 309 tonnes, en raison du déficit de la pluviosité et de l'utilisation tardive des engrais. Si les ventes de thé sec ont logiquement reculé de 5.0 pour cent, de 5 530 à 5 254 tonnes, le produit des ventes a fortement augmenté, de 75.6 pour cent, grâce à la forte hausse des prix sur les marchés internationaux (261 centimes/livre contre 164.3, un an auparavant, soit une augmentation de 58.9 pour cent), en raison d'une diminution de l'offre mondiale résultant des mauvaises conditions climatiques ayant prévalu au Kenya.


Le secteur secondaire contribue pour 16 pour cent au PIB en 2007. Sa valeur ajoutée s'est accrue de 6.2 pour cent en 2007 contre 4.7 pour cent, l'année précédente, avec des résultats contrastés selon les branches. La croissance de la branche construction s'est légèrement tassée (7 pour cent en 2007 contre 8.3 pour cent en 2006) ; celle de la branche industries, mines et énergies a augmenté (5.8 pour cent en 2007 contre 3.1 pour cent en 2006), essentiellement en raison de l'augmentation de la production des secteurs énergétique et minier (croissance de 27 pour cent en 2007 contre 8 pour cent en 2006). En effet, le secteur énergétique a bénéficié d'une production soutenue des centrales hydroélectriques (111.4 contre 89.4 mégawatt/heures – MWh) du fait de la hausse du volume hydrique. Toutefois, le déficit persiste, et le pays continue à recourir aux importations (77.4 contre 58.5 MWh) afin de satisfaire la demande.

Durant l'année 2008, le secteur industriel a enregistré une amélioration par rapport à la même

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimation des auteurs sur la base de données de la Banque de la république du Burundi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584463820600>

période de l'année précédente, en raison de la hausse d'activité des industries alimentaires et des industries chimiques. Ainsi l'indice moyen pondéré de la production industrielle s'est-t-il accru de 3.4 pour cent, passant de 91.1 à 94.2 pour cent.

Selon le gouvernement, durant cette période d'après conflit, le retour à la croissance repose sur trois facteurs : *i*) la poursuite de l'élimination des principales distorsions économiques afin d'augmenter la productivité totale des facteurs, notamment dans le secteur du café ; *ii*) un accroissement substantiel de l'investissement, tiré par l'aide internationale et consistant principalement en la rénovation des infrastructures, afin de réduire les principaux goulets d'étranglement ; et *iii*) de nouveaux progrès dans la libéralisation du commerce, avec le franchissement d'autres étapes d'intégration dans le cadre de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), qui contribuera à diversifier l'économie, stimuler la concurrence et attirer davantage d'investissements.


La formation brute de capital a représenté 11.6 pour cent du PIB en 2007. La croissance des investissements devrait être de 6.2 pour cent en 2008, tirée à la fois par une croissance de

l'investissement du secteur privé et du secteur public, reposant notamment sur la bonne tenue des activités dans les secteurs du BTP. Le taux de croissance de l'investissement public devrait atteindre 11 pour cent en 2010, du fait de l'atteinte du point d'achèvement en 2009 et de l'affectation des fonds PPTTE au financement des infrastructures pro-pauvres. La consommation finale des ménages, qui demeure la principale composante de la demande (85.1 pour cent du PIB en 2007), devrait connaître un tassement en 2008, 2009 et 2010 (respectivement moins 1.7 pour cent, moins 2 pour cent et moins 0.2 pour cent de variation en volume), principalement à cause de l'aggravation des contraintes budgétaires des ménages dus à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers. Concernant les échanges extérieurs, les importations devraient augmenter en volume de 1.9 pour cent et les exportations de 0.6 pour cent en 2008. En 2009, les exportations devraient croître de 3.7 pour cent et quasiment stagner en 2010 (plus 0.5 pour cent). Les importations devraient baisser fortement en 2009 (moins 3.2 pour cent) et augmenter de nouveau en 2010 (plus 2 pour cent). En outre, les sources de croissance de l'économie burundaise sont extrêmement limitées, tandis que les investisseurs

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	7.5	11.6	6.2	6.6	10.0	0.7	0.8	1.2
Publique	6.4	9.3	6.0	7.0	11.0	0.6	0.7	1.1
Privée	1.2	2.3	7.0	5.0	6.0	0.2	0.1	0.1
Consommation finale	105.9	115.7	2.7	0.9	2.1	3.0	1.0	2.2
Publique	14.8	30.7	21.4	11.0	9.8	4.4	2.7	2.6
Privée	91.1	85.1	-1.7	-2.0	-0.4	-1.5	-1.7	-0.4
Solde extérieur	-13.5	-27.3				-0.5	1.1	-0.5
Exportations	7.8	6.8	0.6	3.7	0.5	0.0	0.2	0.0
Importations	-21.2	-34.2	1.9	-3.2	2.0	-0.5	0.9	-0.5
Taux de croissance du PIB, en volume						3.2	2.9	3.0

Source : Données de la Banque de la république du Burundi ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588718308661>

potentiels nationaux comme étrangers font preuve d'attentisme, d'autant que les réformes envisagées pour l'amélioration de l'environnement des affaires tardent à être effectives.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

L'année 2008 a été marquée par une forte détérioration de la situation des finances publiques, le solde global (y compris dons) passant de moins 3 pour cent à moins 8.9 pour cent du PIB. Hors dons, il s'établit en 2008 à moins 20.7 pour cent du PIB. C'est le résultat d'une chute relative des dons qui sont passés de 16 pour cent du PIB en 2007 à 11.8 pour cent en 2008 et d'une augmentation des dépenses courantes qui ont représenté, en 2007 et 2008, respectivement 27.9 et 26.2 pour cent du PIB, tirés vers le haut par les augmentations salariales octroyées aux différentes catégories de fonctionnaires. Les salaires des fonctionnaires de l'État ont connu une hausse importante au cours de ces dernières années, passant de 28 pour cent du total des crédits ministériels en 2002 à 35 pour cent en 2008.

La part des recettes fiscales dans la formation du PIB est demeurée stable, avec une légère baisse, et s'élève à 17.7 pour cent du PIB en 2008 contre 18.3 pour cent en 2007. Malgré la persistance de cette tendance baissière des recettes fiscales (16.6 pour cent du PIB attendus en 2009), le solde global devrait s'améliorer fortement et devenir positif en 2009 (pour atteindre 32.4 pour cent du PIB), en raison de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Il devrait toutefois replonger à moins 9.8 pour cent du PIB dès 2010.

Pour les prochaines années, le gouvernement a fait part de sa volonté de maîtriser les déficits publics. Il a pris l'engagement de maintenir une orientation budgétaire prudente, en recourant surtout à des dons et à des prêts hautement concessionnels, afin d'éviter d'enclencher une dynamique de surendettement tant extérieur qu'intérieur.


Dans le même temps, le gouvernement affiche l'objectif d'augmenter graduellement les recettes de l'État à environ 19.2 pour cent du PIB, au plus tard en 2011, grâce à une réforme de l'administration des recettes et de la politique fiscale. Le 1er juillet 2009, la TVA remplacera la taxe sur les transactions et le tarif extérieur commun (TEC) de la CAE sera appliqué. La

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	22.3	32.4	30.8	35.9	31.1	69.3	30.1
Recettes fiscales	16.9	18.4	17.5	18.3	17.7	16.6	16.4
Recettes pétrolières	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons	3.1	11.9	11.2	16.0	11.8	51.1	12.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	24.7	34.7	34.1	38.8	40.0	36.9	39.8
Dépenses courantes	17.5	25.7	24.3	26.2	27.9	25.7	27.7
<i>Sans les intérêts</i>	15.2	22.0	22.1	23.2	26.4	25.6	27.6
Salaires	6.6	8.5	9.6	11.0	10.1	9.3	9.2
Paiements d'intérêts	2.2	3.7	2.2	2.9	1.5	0.1	0.1
Dépenses en capital	7.9	9.0	9.8	12.7	12.1	11.2	12.1
Solde primaire	-0.1	1.4	-1.1	0.0	-7.4	32.5	-9.6
Solde global	-2.3	-2.3	-3.3	-3.0	-8.9	32.4	-9.8

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et de la Banque de la république du Burundi ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601355476067>

finalisation de l'informatisation des services des impôts, qui représente un préalable à l'introduction de la TVA, est programmée pour le début de 2009, avec pour objectif de recouvrer l'impôt d'une façon plus efficace et de compenser les pertes potentielles de recettes douanières dues à l'adhésion à la CAE. La structure des droits de douane va changer avec l'application des taux du tarif extérieur commun (TEC). Le tarif à quatre bandes en vigueur au Burundi, qui était de 30 pour cent pour les produits finis, 15 pour cent pour les produits intermédiaires, 10 pour cent pour les biens d'équipement et 5 pour cent pour les matières premières, sera remplacé par un tarif à trois bandes qui sera de 0 pour cent pour les matières premières et biens d'équipement, 10 pour cent pour les consommations intermédiaires et 25 pour cent pour les biens de consommation finale. En outre, le gouvernement s'est engagé à mettre fin à toutes les exonérations de fiscalité indirecte et à maintenir des délais limites sur les exonérations prévues au code des investissements.

Au plan de l'administration des impôts, deux initiatives majeures pour élargir l'assiette fiscale ont été lancées : le recensement de tous les contribuables, y compris dans le secteur informel, et la collecte de l'impôt sur les rémunérations du personnel local des agences internationales. La création de l'Office des recettes prévue en 2009 représente une réforme majeure qui contribuera, à moyen terme, à l'amélioration des recettes de l'État. En s'inspirant de l'expérience des autres pays de la CAE, cet office réduira la corruption et améliorera les incitations en faveur des fonctionnaires des impôts et de la douane.

La maîtrise des dépenses passe essentiellement par celle des salaires. Au cours de l'année 2008, le gouvernement a donné suite aux conclusions du rapport sur le Système de gestion des dépenses publiques et de comptabilité financière, en adoptant certaines des mesures, notamment : *i)* geler le recrutement des fonctionnaires, sauf dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la justice ; *ii)* établir un cadre cohérent pour l'augmentation des salaires qui tienne compte des ressources budgétaires de l'État ;

iii) ne remplacer qu'en partie les départs à la retraite par de nouveaux salariés ; *iv)* centraliser les recrutements par le renforcement des pouvoirs de la commission de recrutement ; *v)* achever le recensement des fonctionnaires civils de l'État ; et *vi)* recenser les effectifs de la police et des forces armées. Les recensements permettront de : *i)* faciliter l'informatisation de la solde ; *ii)* éliminer les employés fantômes ; et *iii)* améliorer la gestion de la masse salariale. Par ailleurs, le ministère ayant les finances dans ses attributions doit prendre en charge la gestion de la paie, en récupérant la base de données afférente au plus tard fin mars 2009. L'application rigoureuse de ces mesures devrait aider à ramener le ratio des salaires au PIB en dessous de 10 pour cent.

La hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires et du pétrole a fait dérailler les prévisions budgétaires de 2008. L'impact annuel immédiat sur le budget de ces deux chocs est évalué à environ 1.5 pour cent du PIB¹. Le gouvernement a réagi à la hausse des prix du pétrole par l'adoption d'un ajustement des prix du carburant, en suivant une formule convenue avec les parties prenantes. Les autorités entendent aussi rétablir progressivement le taux de 20 pour cent de la taxation des produits pétroliers, en tenant compte de l'impact social de la hausse des prix internationaux des produits pétroliers. Elles ont entamé le processus en portant de 10 à 16 pour cent le taux de taxation des produits pétroliers consommés principalement par les ménages à hauts revenus. Le gouvernement doit engager la réforme du secteur pétrolier au cours de l'année 2009, notamment par la mise en place d'un mécanisme automatique de fixation des prix pétroliers.

Politique monétaire

La conduite de la politique monétaire est du ressort de la Banque de la république du Burundi (BRB). Le Burundi ne participe à aucune union monétaire régionale. La Banque centrale s'est engagée à conserver un taux de croissance modéré de la masse monétaire, en vue de maîtriser les pressions inflationnistes. Ainsi devrait-elle maintenir un niveau approprié de ses avoirs

1. Selon le FMI.

intérieurs et de ses réserves officielles. Par ailleurs, en 2009, l'accroissement du crédit intérieur devrait concerner uniquement les créances sur l'économie, les créances nettes sur l'État connaissant une baisse sensible.

Le Burundi applique un régime de flottement dirigé. La monnaie d'intervention est le dollar US. La BRB pratique un système de taux de change multiples : le taux de change appliqué aux transactions de l'État peut différer de plus de 2 pour cent de celui du marché.

Bien que la position extérieure se soit dégradée avec la détérioration des termes de l'échange de 20.3 pour cent enregistrée en 2007, les autorités ont atteint leur objectif de réserves officielles en devises, lesquelles sont passées de 3.6 mois de couverture des importations en 2006 à 3.9 mois en 2007. La monnaie du Burundi est restée stable et, selon les estimations, le taux de change effectif réel (TCER) s'est déprécié de 8.6 pour cent en 2007. Le TCER paraît aligné sur son niveau d'équilibre. Selon les estimations du FMI, le TCER évolue dans l'ensemble parallèlement au taux d'équilibre depuis 2002 et n'était inférieur que de 3 pour cent à sa valeur d'équilibre estimée, en fin 2007.

Le gouvernement a pris l'engagement de poursuivre, au cours des années 2009 et 2010, la gestion active des réserves de change et la stérilisation des opérations en devises dans le contexte d'un flottement dirigé, en vue d'atteindre l'objectif d'inflation. La BRB devra aussi chercher à lisser l'impact monétaire de la concentration des décaissements du financement extérieur, tout en permettant au taux de change de s'apprécier, si l'objectif

d'actifs extérieurs nets est réalisé. Au vu de la hausse généralisée des prix des produits alimentaires et du pétrole sur le plan mondial, la BRB reconnaît qu'une appréciation du taux de change pourrait l'aider à contenir l'inflation.

La BRB mesure la nécessité de faire usage de tous les instruments de politique monétaire et de change disponibles afin de résorber la liquidité. En outre, une gestion plus dynamique des réserves de change faciliterait aussi la réalisation de l'objectif d'inflation. La BRB cherche à intéresser les banques aux adjudications de devises, afin d'absorber la liquidité et encourager les banques à proposer un juste prix, laissant le taux de change nominal flotter.

Position extérieure

Le déficit de la balance commerciale s'est maintenu en 2008 à 21.9 pour cent du PIB. Des changements positifs sont attendus en 2009, du fait de la réduction des importations (21.1 pour cent en 2009 contre 27.4 pour cent en 2008) et du renforcement des transferts courants résultant de l'atteinte du point d'achèvement PPTE (25 pour cent en 2009 contre 16.9 pour cent en 2008), ce qui contribuera à améliorer sensiblement le solde des opérations courantes.

Au cours de l'année 2008, le Burundi a entamé des discussions avec les autres pays de la CAE, dans le cadre de la préparation des négociations du volet services de l'Accord de partenariat économique entre la CAE et l'Union européenne, qui devrait être signé courant 2009.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-8.3	-16.6	-20.5	-21.9	-21.9	-16.3	-16.9
Exportations de biens (f.o.b.)	6.9	7.1	6.5	5.7	5.5	4.8	4.6
Importations de biens (f.o.b.)	15.2	23.7	26.9	27.5	27.4	21.1	21.5
Services	-5.2	-12.5	-18.5	-15.6	-11.0	-16.6	-18.6
Revenu des facteurs	-1.7	-2.2	-1.0	-0.6	-0.6	-0.5	-0.6
Transferts courants	8.4	30.0	25.2	25.8	16.9	25.0	23.7
Solde des comptes courants	-6.8	-1.2	-14.7	-12.4	-16.6	-8.4	-12.4

Source : Données de la Banque de la république du Burundi ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602820572656>

Le Burundi participe aussi activement aux négociations portant sur l'établissement d'un marché commun de la CAE.

Au terme du troisième trimestre de l'année 2008, l'encours de la dette publique extérieure, exprimé en dollars américains, a enregistré une baisse de 13.4 milliards USD, passant de 1 319.2 à 1 305.8 milliards USD par rapport à l'année précédente. Cette diminution provient, d'une part, de la hausse du cours du dollar par rapport aux autres devises et, d'autre part, de l'annulation de la dette envers la Chine et l'Autriche. Les créanciers multilatéraux représentent 90.3 pour cent de l'encours de la dette extérieure.

Avant l'allègement PPTE et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), le ratio du service de la dette en pourcentage des exportations est de 46.0 en 2008, 47.6 en 2009 et 10.4 en 2010. Avec l'allègement PPTE et IADM, ces proportions tomberaient à 4.9 pour cent en 2009.

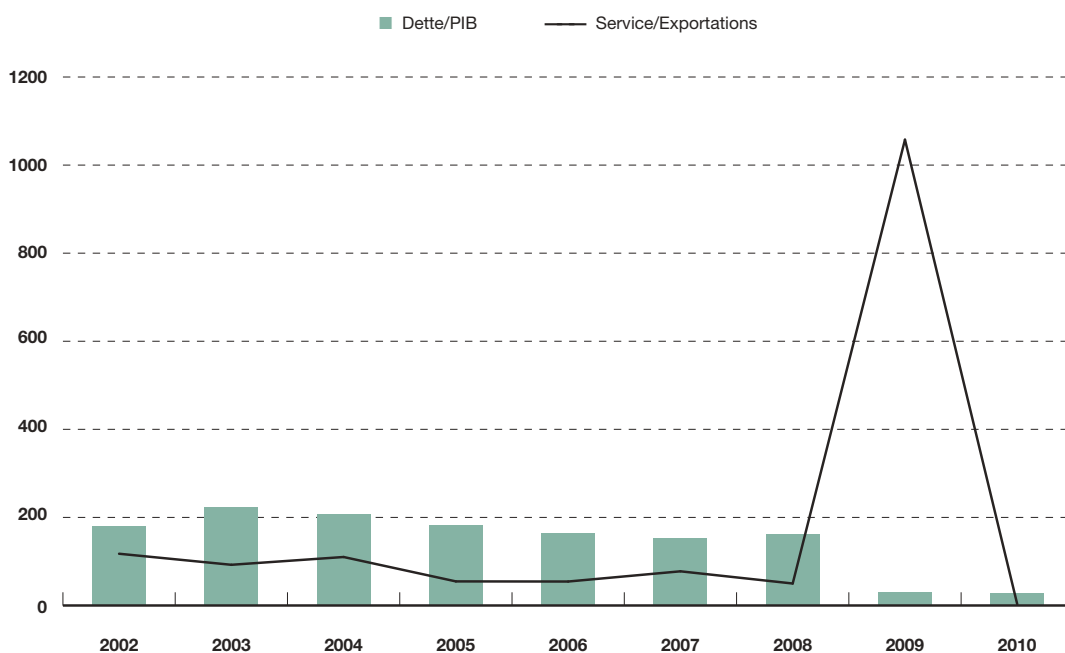
Questions structurelles

Développement du secteur privé

Dans le contexte actuel de sortie d'une longue crise, le développement de l'activité économique nécessite d'améliorer de manière significative l'environnement des affaires, afin de permettre au secteur privé de contribuer pleinement à la reconstruction de l'économie. Le classement *Doing Business* de la Banque mondiale place le Burundi à la 177^e position sur 181 pays classés (174^e en 2008) pour ce qui est de la facilité à faire des affaires. Sur les dix critères constitutifs de ce classement, le Burundi n'a réalisé des progrès que sur deux seulement par rapport au classement de 2008 : transfert de propriété et commerce transfrontalier.

Avec l'appui de la Banque mondiale, par le biais du Projet d'appui à la gestion économique (PAGE) et du Don d'appui à la réforme économique (DARE), le gouvernement burundais a enclenché, au cours de l'année 2008, une dynamique de réformes de

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586260861518>

l'environnement des affaires. Ainsi un cadre juridique et institutionnel pour le dialogue public-privé a-t-il été mis en place, tandis que la fusion de toutes les associations et groupements commerciaux et industriels en une chambre fédérale a été réalisée. En outre, un nouveau code des investissements a été adopté. D'autres réformes sont attendues en 2009 : réforme du code des sociétés, création d'une agence de promotion des investissements et des exportations et loi sur la concurrence.

Le secteur financier demeure très fragile. Bien que les créances improductives aient été considérablement réduites depuis 2005, suite à la mesure d'apurement des arriérés de paiement publics intérieurs, elles s'élevaient encore à 18.8 pour cent du total brut des prêts à la fin de 2007. Le niveau de fonds propres minimum obligatoire pour les banques a été porté de 1 milliard de francs du Burundi (BIF) à 2.5 milliards de francs BIF. Au 1er janvier 2008, toutes les banques étaient en conformité avec ce seuil. L'évaluation des sauvegardes financières de la Banque centrale a été mise à jour en janvier 2008.

Le secteur financier burundais est étroit et caractérisé par un secteur bancaire quelque peu oligopolistique, une très faible pénétration des services d'assurance et une médiocre diversification des produits financiers. En outre, d'autres difficultés d'ordres structurel et fonctionnel subsistent : des écarts de taux d'intérêt importants, des taux d'épargne peu incitatifs, un volume largement insuffisant de capitaux à long terme, des régimes de retraite non réglementés et un système des paiements déficient. Dans l'esprit du chapitre 14 du traité portant création de la CAE, le gouvernement devrait engager des réformes au cours des prochaines années ayant pour but d'appuyer la mobilisation de l'épargne, en créant les conditions et les institutions requises afin de promouvoir l'élaboration d'instruments financiers de long terme, la mise en place d'un marché de capitaux efficace et la modernisation du système national de paiements.

Autres développements récents

Au cours de l'année 2008, les réformes structurelles ont progressé à un rythme plus lent que prévu.

L'insuffisance des capacités institutionnelles du pays – qui doivent être renforcées – et la résistance des groupes d'intérêts particuliers à certaines des mesures préconisées, notamment dans les secteurs du café et du pétrole, ont contribué à la lenteur des réformes. Les réformes de la filière café revêtent une grande importance macro-économique. Cette filière constitue, en effet, la principale source de revenu pour près de 800 000 foyers burundais, tandis que le café représente environ la moitié des exportations du Burundi. Malgré l'implication et l'assistance technique de la Banque mondiale, le gouvernement n'a pu finaliser, fin 2008, la stratégie pour la filière café.

L'approvisionnement adéquat du marché burundais en produits pétroliers et la mise en place d'un mécanisme automatique de fixation des prix pétroliers revêtent une importance capitale, compte tenu de leur impact significatif sur le plan budgétaire, macro-économique et social. Afin d'éviter de fréquentes ruptures d'approvisionnement et de brusques flambées des prix des produits pétroliers sur le marché intérieur, le gouvernement a d'ores et déjà commencé à appliquer un nouveau mécanisme d'ajustement des prix, fondé sur une formule convenue avec les principales parties prenantes. Néanmoins, cette politique nécessite des mesures d'accompagnement social. La Banque mondiale a accepté d'accompagner les premières étapes de la réforme du secteur pétrolier courant 2009.

La réforme portant sur la privatisation des entreprises publiques continue d'accuser des retards importants car certaines entreprises sont toujours considérées comme relevant de services publics stratégiques, provoquant, du même coup, une forte résistance à la réforme. La compagnie publique qui détient le monopole dans le secteur de l'eau et électricité, la Régie nationale d'eau et d'électricité (Regideso), ne fait pas encore objet d'un calendrier de privatisation connu, au-delà de la simple analyse de sa situation financière en vue de l'établissement d'un mécanisme de redressement financier. En outre, la vente d'une partie des titres de la compagnie téléphonique publique, l'Office national des télécommunications (Onatel), ne cesse d'être reportée.

Nouvelles technologies et innovation

Au Burundi, le réseau de téléphonie fixe est exploité par une société publique en situation de monopole, l'Onatel. Le réseau couvre la totalité des provinces du pays, mais ce sont essentiellement les centres urbains qui sont desservis. Ce réseau opère par des paires de cuivre. La technologie employée pour accéder à Internet a recours à l'antenne satellitaire et au câble.

Les opérateurs téléphoniques partagent certaines infrastructures comme les pylônes d'antenne. Les nouveaux entrants dans le secteur de la téléphonie mobile se greffent souvent sur les infrastructures du plus ancien des opérateurs, la société publique Onatel.

Les liaisons transfrontalières avec les pays voisins méritent une meilleure optimisation et une coopération accrue entre opérateurs transfrontaliers. La fin de la construction du réseau optique sous-marin de l'Afrique de l'Est (projet EASSY) offre une opportunité pour le pays car il permettra au Burundi d'être mieux connecté à ses voisins et au monde et d'offrir ainsi des services d'Internet et de communications internationales de haute qualité.

Les équipements d'infrastructures disposent d'une faible couverture et connaissent souvent des problèmes de saturation. Le renouvellement des équipements et l'extension des réseaux demeurent soumis aux perspectives incertaines de rentabilité, liées aux contraintes d'étroitesse du territoire, de pauvreté extrême d'une grande majorité de la population et de l'impossibilité d'accès à l'énergie électrique dans la majeure partie du territoire.

La politique de développement des technologies de l'information et de la communication est assez récente au Burundi, puisque le gouvernement ne s'est doté des structures afférentes que fin 2007. Actuellement, la stratégie et le plan d'action du développement des TIC au Burundi sont en cours d'élaboration par les structures gouvernementales, avec l'appui de la Banque mondiale.

Le programme régional d'infrastructures de communication en Afrique, financé par la Banque mondiale, et dont le Burundi est parmi les pays bénéficiaires à hauteur de 20.1 millions USD, a pour objectif de mobiliser la participation du secteur privé afin d'améliorer la connectivité internationale en Afrique orientale et australe. Il s'agit, en particulier, de combler les lacunes en matière de connexions terrestres, d'élargir la portée géographique des réseaux à large bande et de contribuer à abaisser les tarifs pour accroître la capacité internationale. Ce programme est en phase avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et visera durant l'année 2009 à définir le plan stratégique national des TIC, une stratégie d'e-gouvernance, un cadre réglementaire pour la mise en place et l'exploitation des infrastructures de télécommunication et les technologies de l'information et de la communication, ainsi que la mise en place du système de câbles de fibres optiques du Burundi (*Burundi Backbone System/BBS*).

Le cadre réglementaire et légal du secteur des TIC au Burundi est principalement circonscrit dans les décrets portant création de l'Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT), de la Commission nationale pour la société de l'information (CNSI) ainsi que du Secrétariat exécutif des technologies de l'information et de la communication (SETIC). La désignation des hauts responsables de l'ARCT est du ressort de l'autorité politique, ce qui peut jeter un doute sur l'indépendance de cette structure. L'ARCT est exclusivement chargée de la régulation du seul secteur des télécommunications, et ses revenus proviennent principalement des redevances perçues sur les licences octroyées. Par ailleurs, un risque de confusion des rôles existe entre ces différentes structures, notamment entre l'ARCT, la direction des TIC au ministère des Transports, Postes et Télécommunications, et la CNSI.

Les frais d'interconnexion entre opérateurs sont réglementés par un accord commercial d'interconnexion signé entre opérateurs et approuvé par l'ARCT. Ces accords font souvent l'objet de conflits entre opérateurs, entraînant un arbitrage fréquent de l'ARCT.

L'opérateur étatique de la téléphonie fixe est aussi actionnaire exclusif du deuxième opérateur de téléphonie

mobile au Burundi, l'Office national du mobile (Onamob). Les autres opérateurs mobiles disposent d'un actionnariat totalement privé local et/ou international. Le Burundi, autant que ses voisins, utilise la norme du Système mondial de communications mobiles (GSM), ce qui facilite l'itinérance. L'autorité de régulation doit, entre autres missions, faire respecter la politique tarifaire. Le nombre relativement élevé d'opérateurs sur le réseau mobile et la concurrence qu'elle entraîne évitent à l'ARCT d'intervenir en pratique pour imposer des tarifs aux opérateurs.

La taxation des téléphones mobiles est similaire à celle des autres produits, en ce sens qu'elle est applicable à la fois lors de l'importation et lors de la vente. La contrebande est largement limitée, et les entreprises spécialisées dans la vente des téléphones mobiles appartiennent au secteur formel. Cette taxation concerne aussi les autres équipements ou services de lignes fixes ou à large bande.

Les barrières à l'entrée dans le secteur sont principalement de nature économique et ne concernent pas le risque réglementaire.

La libéralisation du secteur des télécommunications a été formalisée par un cadre légal défini en septembre 1997. Actuellement, le Burundi compte six opérateurs de téléphonie mobile et deux de téléphonie fixe en filaire et en accès multiple par répartition en code (AMRC). Cette libéralisation a autorisé l'accès à la communication téléphonique mobile d'une partie de la population qui ne pouvait pas avoir accès à la téléphonie fixe, du fait de son coût et de sa couverture principalement limitée aux centres urbains. L'opérateur public (Onatel et Onamob), du fait de la pression d'une concurrence de plus en plus forte, est amené à prendre davantage en compte les critères du rendement économique dans ses décisions d'investissement.

Les principaux acteurs du financement des infrastructures de télécommunications et de fourniture de services sont au nombre de trois : l'État, les bailleurs de fonds (principalement la Banque mondiale) et le secteur privé à travers des investissements directs étrangers (IDE).

Le développement d'offres de services intégrés par certains opérateurs – Internet et téléphonie mobile –, avec usage d'une technologie ARMC, permet de réduire le coût d'accès aux TIC.

L'environnement socio-économique des innovations et des télécommunications au Burundi demeure handicapé par l'extrême pauvreté des bénéficiaires de ces innovations et par une absence, jusqu'il y a peu, d'une stratégie nationale de développement des TIC. Le secteur éducatif dans l'ensemble n'a pas suffisamment intégré l'usage des TIC dans le cursus de formation. Il en découle que les lauréats à différents niveaux accusent de sérieuses lacunes en la matière, ce qui exerce une répercussion directe sur l'utilisation efficace des TIC dans les entreprises et dans le secteur public.

Contexte politique

À la suite de la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, le 28 août 2000, un gouvernement de transition a été mis en place, et une série de réformes institutionnelles a été engagée. Les plus importantes concernent les élections, la réforme de l'administration publique, la lutte contre la corruption, la réforme du secteur de la justice, la réforme des corps de défense et de sécurité. Ces réformes constituaient le cahier des charges politique de la législature issue des élections de 2005. À la veille des élections communales, législatives et présidentielles prévues en 2010, la plupart de ces réformes sont loin d'être achevées.

Les réformes institutionnelles envisagées avaient pour objectif de sortir le pays du cercle vicieux des violences et de reconstruire le pays. Il était entendu que le résultat ne pouvait être atteint que si le processus était légitimé par des élections démocratiques. Les dernières élections communales et législatives ont eu lieu en 2005 et ont vu la victoire du parti de Coalition nationale pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD). Elles ont été jugées transparentes par l'ensemble des partis engagés, ainsi que par les observateurs indépendants. Un climat de paix relatif s'est instauré sur l'ensemble du territoire, à

l'exception de quelques parties de l'ouest du pays où étaient encore enregistrées les attaques du mouvement armé dénommé Parti pour la libération du peuple Hutu-Forces nationales de libération (Palipehutu-FNL).

Conformément au protocole d'Arusha et à la constitution post-transition, une politique de décentralisation a été engagée. Sans cadre légal global, elle s'inscrit dans celui d'une loi communale et d'une lettre d'orientation politique. Les communes jouissent d'une autonomie juridique et financière, mais leur découpage obéit davantage à des logiques de gratification des clientèles politiques qu'à une rationalisation des ressources. La politique de décentralisation se voit ainsi victime d'atermoiements et de stratégies liées à des calculs politiques d'occupation du territoire, bloquant de ce fait la mise en place de la loi sur la décentralisation et du fonds d'appui. Dans l'attente d'une véritable décentralisation et de dotations conséquentes de ressources matérielles et financières (un fonds d'appui à la décentralisation est envisagé), la plupart des communes du pays connaissent de grandes difficultés et ne parviennent même pas à payer leurs personnels.

L'autre grande réforme préconisée dans le secteur administratif concerne le domaine de la gestion de l'État. Ainsi, en vue de lutter contre la corruption et les malversations économiques et financières, une Inspection générale de l'État, une Cour des comptes, une Cour et une Brigade anticorruption ont-elles été créées. Une loi anticorruption a également été votée.

Pour sortir de l'impunité des crimes graves que le Burundi a connus et réconcilier la société, l'Accord d'Arusha avait recommandé la mise en place d'une commission d'enquête, d'un tribunal pénal spécial et d'une commission Vérité et Réconciliation (Justice transitionnelle). Plus de trois ans se sont écoulés sans qu'aucune des étapes n'ait été franchie. Des discordances sont apparues entre les Nations unies et le gouvernement quand il s'est agi de mettre en place cette commission.

Si la réforme des corps de défense et de sécurité a été engagée à travers le programme Désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR), financé par la Banque mondiale, et a connu quelques succès, surtout

si l'on tient compte des craintes qu'elle suscitait, elle n'a finalement concerné que la démobilisation, tandis que le volet « intégration » s'est déroulé de manière chaotique (manque de formations professionnelles, détournement de fonds du projet DDR notamment). S'agissant de la démobilisation, il a fallu des pressions de la Banque mondiale pour que le processus s'accélère. Si cette politique de réforme du secteur de la sécurité est légitimée par l'Accord d'Arusha et la constitution, elle semble davantage motivée par l'offre et l'injonction extérieure que par une volonté interne.

Or la réforme d'un secteur aussi sensible nécessitait un système coordonné, alliant des projets en rapport avec la sécurité, la bonne gouvernance et la réforme globale de l'État. Une conduite plus politique que technique de la réforme aurait certainement permis d'éviter de nombreux écueils.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les défis auxquels le pays doit faire face afin de réduire la pauvreté généralisée sont énormes, non seulement en raison de la destruction de certaines infrastructures sociales et du capital productif pendant le conflit, mais aussi à cause des contraintes structurelles dont souffre le Burundi. En effet, la population, estimée à 8.5 millions en 2008, double tous les trente ans, et environ la moitié des Burundais a moins de 15 ans.

De surcroît, 89 pour cent de la population vit en milieu rural, mais l'agriculture ne permet plus d'absorber cette population. L'urbanisation augmente à raison de 6.8 pour cent par an, tandis que les capacités de l'économie à offrir des emplois non agricoles sont très limitées. En outre, le pays doit accueillir les derniers occupants des camps de réfugiés tanzaniens.

La pauvreté est particulièrement forte en milieu rural. Les données de l'enquête du Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) 2006 indiquent que 68.8 pour cent des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté

(environ 525 francs BIF/jour), contre 34 pour cent des ménages urbains (environ 820 francs BIF/jour).

Les budgets des années 2008 et 2009 prennent de plus en plus en compte les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en ce qui concerne l'éducation et la santé. Dans le budget 2008, 22.6 pour cent des dépenses ont été affectées à l'enseignement contre 17.1 pour cent en 2007. En valeurs nominales, les dépenses du secteur de l'éducation sont passées de 74 milliards de francs BIF en 2007 à 100.8 milliards de francs BIF en 2008. Les dépenses d'éducation représentent 7.69 pour cent du PIB en 2008 contre seulement 6.99 en 2007.

Toutefois, en considérant la population d'âge comprise entre 7 et 15 ans, le niveau de dépenses courantes d'éducation (en valeur monétaire constante) par enfant de 7 à 15 ans est passé de 38 784 francs BIF en 2006 à seulement 21 333 francs BIF en 2008, soit une baisse de près de 45 pour cent.

Le taux net de scolarisation dans le secondaire, de 13.3 pour cent pour l'ensemble du pays, est faible. Par rapport à 2002, le taux net de scolarisation des filles est passé de 7.4 pour cent à 11.3 pour cent en 2006, tandis que celui des garçons est passé de 8.9 pour cent à 15.2 pour cent. L'analphabétisme est légèrement plus élevé chez les femmes (56.8 pour cent) que chez les hommes (44.8 pour cent), et le taux net de scolarisation primaire est pratiquement égal pour les garçons (75.9 pour cent) et les filles (73 pour cent).

Il existe de fortes chances que l'OMD concernant la scolarisation primaire universelle soit atteint en 2015, eu égard à la volonté et aux engagements politiques pris au cours des trois dernières années dans ce domaine, notamment la mesure de gratuité de frais de scolarité dans le cycle primaire.

Le réseau de l'enseignement secondaire est déséquilibré en faveur de l'enseignement général. De 1991 à 2008, 443 collèges communaux ont été construits contre seulement cinq lycées techniques communaux. Ce fossé va s'élargir avec le nouveau programme du gouvernement qui prône la construction,

par les collectivités, d'un collège communal par commune et qui devrait être fonctionnel pour l'année scolaire 2008/2009. Au-delà du choix politique, ce fossé s'explique aussi par le coût élevé d'établissement et de fonctionnement des écoles techniques. Au niveau supérieur, les universités et instituts se multiplient à la faveur de l'initiative privée, ce qui a permis d'accroître sensiblement le nombre d'étudiants ayant accès à l'enseignement universitaire.

Tout en reconnaissant que la question du genre est une thématique transversale, qui peut se retrouver dans nombre de secteurs de la vie nationale dans lesquels on retrouve des crédits budgétaires en faveur des femmes, le montant de 33.6 millions de francs BIF, inscrit au budget 2008 en faveur des départements en charge de la promotion de la femme et de l'égalité des genres, demeure dérisoire.

Le budget alloué à la santé représentait 23.8 milliards de francs BIF, soit 5.5 pour cent du budget de l'État et 0.52 pour cent du PIB en 2007. En 2008, le budget voté pour le secteur de la santé a connu une augmentation importante en valeur nominale, puisqu'il est de 29.9 milliards de francs BIF et atteint 2.3 pour cent du PIB et environ 7.7 pour cent du budget de l'État.

Le taux de mortalité des moins de 5 ans se situe en 2008 aux environs de 169 pour mille, alors qu'il était, en 1990, de 118.4 pour mille. Considérant l'augmentation qu'il y a eu au cours de ces dernières années, l'objectif d'atteindre 67 pour mille en 2015 (diminution de deux tiers entre 1990 et 2015) sera difficilement réalisé.

La mortalité maternelle, qui était de 80 pour mille en 1990, est restée à ce niveau jusqu'en 2004 avant de descendre à 61.5 pour mille en 2006. Les performances des deux dernières années sont dues sans nul doute à la mesure de gratuité des soins de maternité prise en 2005 par le gouvernement, qui a incité les femmes enceintes à consulter et à se faire assister plus que par le passé. Au regard de la volonté politique affichée par le gouvernement et du soutien que ce dernier reçoit de la part de ses partenaires dans ce domaine, l'objectif

d'atteindre le taux de mortalité maternelle de 20 pour mille, c'est-à-dire la réduction de trois quarts entre 1990 et 2015, est réalisable.

Le paludisme constitue la première cause de mortalité au Burundi, surtout pour les enfants de moins de cinq ans. Pendant l'année 2006, 2 279 383 cas de paludisme ont été enregistrés contre 2 230 134 en 2005. La lutte contre la tuberculose demeure un défi en matière de santé publique au Burundi, avec 6 582 cas en 2007 contre 2 446 en 2005.

Une politique sanitaire nationale à long terme (2005-2015) et un Plan national de développement sanitaire (PNDS 2006-2010) ont été élaborés. Un plan d'action à moyen terme pour la mise en œuvre de ce PNDS (2007-2009) a également été adopté par le gouvernement.

Selon les données provisoires de l'enquête nationale de séroprévalence du VIH/Sida réalisée en 2008 par le Secrétariat exécutif permanent du Comité national de lutte contre le sida (SEP/CNLS), la séroprévalence est estimée à 4.59 pour cent en milieu urbain, 4.4 pour

cent en milieu semi-urbain et 2.82 pour cent en milieu rural. Cette enquête confirme la vulnérabilité de la femme, car la prévalence globale du sida chez la femme est de 2.91 pour cent, alors qu'elle est de 2.81 pour cent chez l'homme. En revanche, ces chiffres révèlent une régression du taux de prévalence. Le SEP/CNLS coordonne les activités de lutte contre le sida financées par différents bailleurs de fonds à travers les projets. Les unités qui travaillent dans ces projets sont recrutées sous la supervision et la gestion du SEP/CNLS.

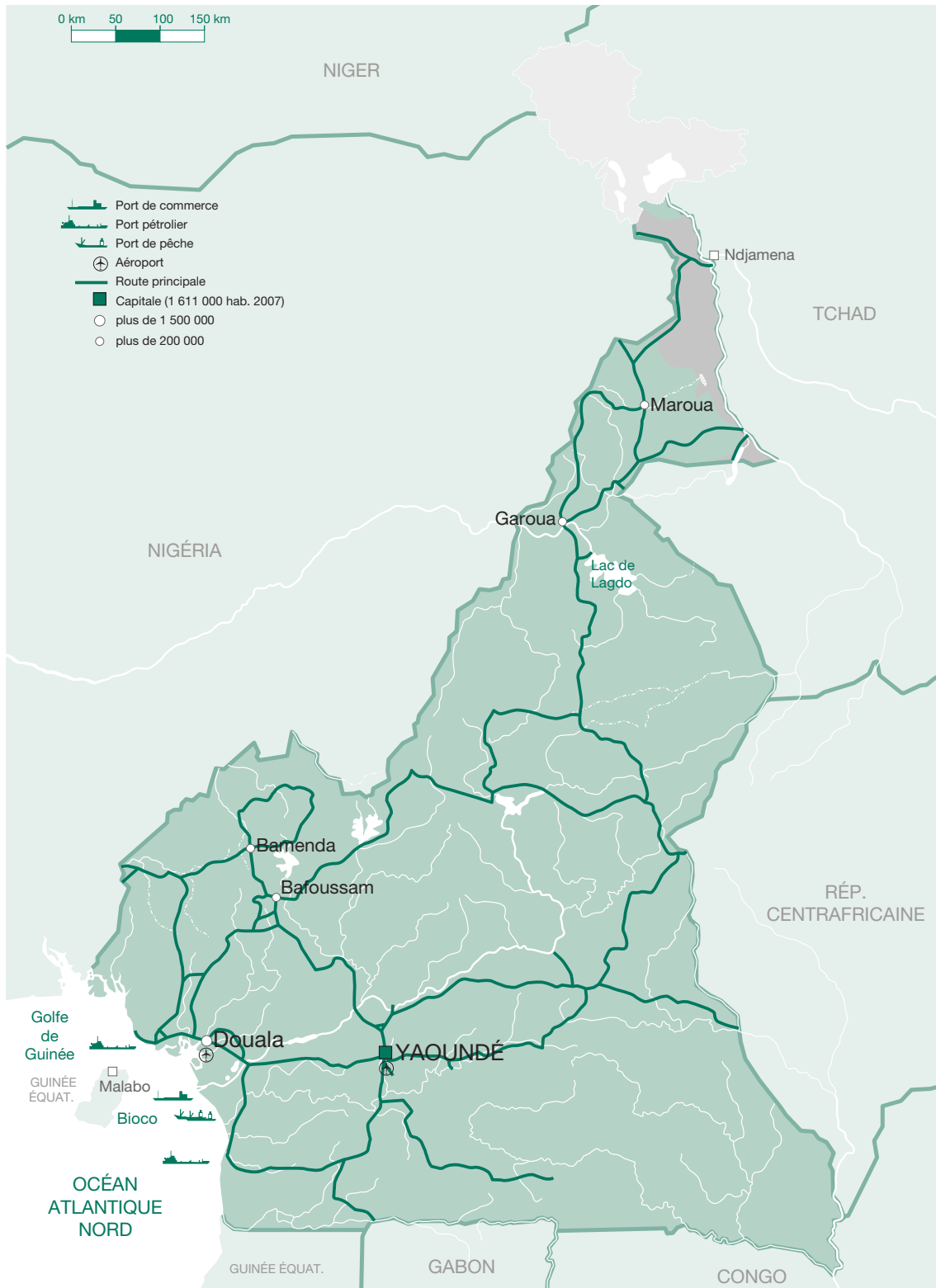
Il n'existe pas de politique claire en matière d'emploi. Le taux de chômage représente un phénomène essentiellement urbain, avec un taux de chômage de 4.5 pour cent, tandis qu'il est estimé à 2.1 pour cent en milieu rural. Alors que l'enquête QUIBB 2006 évalue le chômage dans la ville de Bujumbura à 5.5 pour cent, le rapport 2007 de la Confédération des syndicats libres du Burundi (CSB) et de la Confédération des syndicats du Burundi (Cosybu) l'estime à 19.5 pour cent. Le marché du travail se caractérise par une prédominance du secteur informel, découlant naturellement du poids de ce secteur dans l'économie nationale.

Cameroun

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 465
- Population en milliers (2008) : 19 088
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 2 124
- Espérance de vie (2008) : 51.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Cameroun

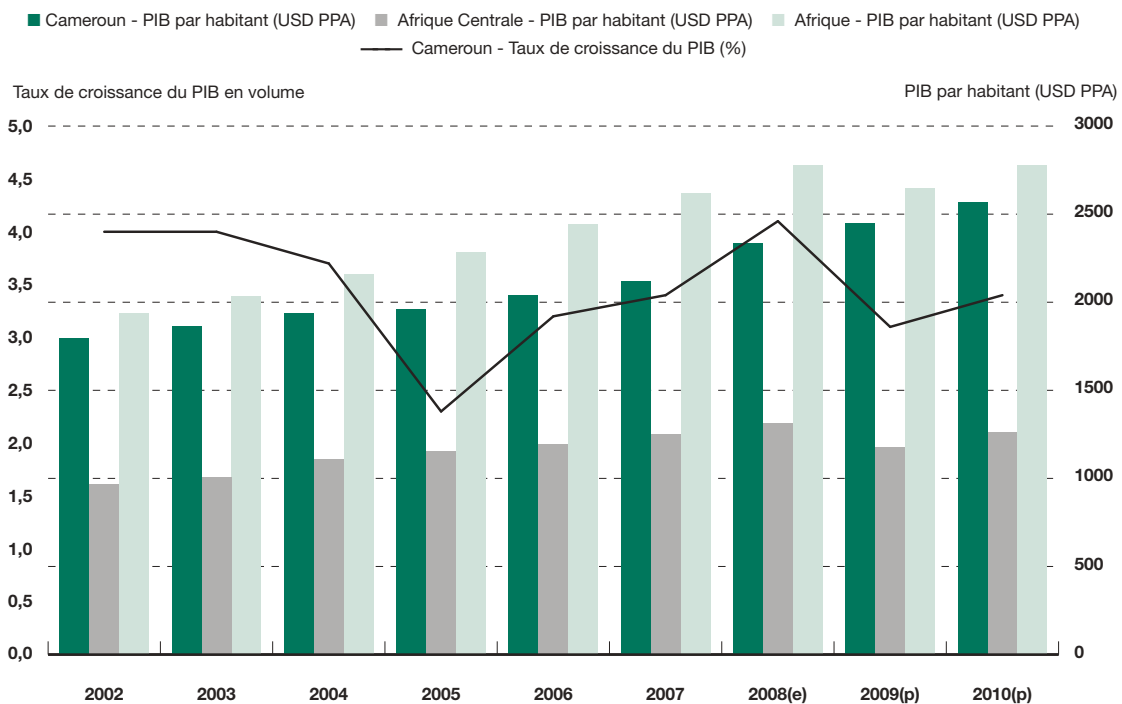


LE TAUX DE CROISSANCE RÉEL DU PRODUIT intérieur brut (PIB) s'est élevé à 4,1 pour cent en 2008 contre 3,4 pour cent en 2007. Cette progression s'explique par la bonne tenue du secteur pétrolier et par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment la poursuite des travaux de construction des infrastructures, l'amélioration de l'offre énergétique et la mise en place de plusieurs programmes de relance dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Cet élan devrait cependant ralentir en 2009 en raison des effets de la crise financière sur les cours et la demande des principales matières premières que le pays exporte

(pétrole, bois, coton, caoutchouc, etc.), et des difficultés annoncées en matière d'approvisionnement en énergie électrique suite à des conditions hydrologiques sévères. La croissance devrait se ralentir en 2009 avec un taux de 3,1 pour cent avant de repartir en 2010 (prévision de 3,4 pour cent). L'un des principaux défis du Cameroun pour 2009 reste la mobilisation de ses recettes non pétrolières, étant donné son extrême dépendance à leur égard, qui fragilise la croissance.

La faible transformation locale des matières premières handicape toute relance.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582002164304>

Développements économiques récents

Le gouvernement a adopté en 2003 le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) dans lequel il s'est engagé à accélérer les réformes afin de diversifier l'économie et relever le taux de croissance aux environs de 6 pour cent en moyenne sur la période 2005-2015. La réalisation de cet objectif est compromise. Le taux de croissance est estimé à 3.4 pour cent en 2007 et à 4.1 pour cent en 2008. Hors pétrole, ce taux est estimé à 4.1 pour cent en 2007 et à 4.6 pour cent en 2008.

En 2008, le secteur primaire représente environ 23 pour cent du PIB. Il enregistre un taux de croissance de 3.6 pour cent contre 5.9 pour cent en 2007 suite à la baisse de la demande internationale sur certaines matières premières telles que le bois et le coton. La part de l'agriculture dans le PIB du secteur est restée stable autour de 20 pour cent entre 2007 et 2008, et son taux de croissance a été estimé à 6.9 pour cent en 2008, dont 5.2 pour cent pour l'agriculture vivrière et 1.7 pour cent pour les cultures d'exportation. Les principaux produits destinés à l'export sont le cacao, le café, la banane, le coton, le caoutchouc et l'huile de palme.

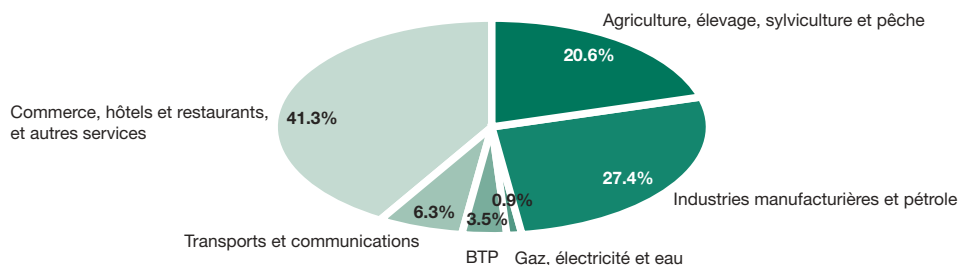
Les programmes mis en place par le gouvernement visent en particulier à accroître et à diversifier l'offre des produits agropastoraux. La distribution gratuite de semences sélectionnées et de pesticides, entre autres, aux organisations de paysans à travers les programmes financés par l'initiative pour les Pays pauvres très endettés

(PPTE) devrait permettre de maintenir la tendance à la hausse de la production vivrière à 5 pour cent dès 2009. La production des cultures de rente devrait augmenter de 3.1 pour cent grâce notamment aux nouvelles plantations créées avec le concours de la Société de développement du cacao (Sodecao), à la suppression en janvier 2008 des quotas d'importation de bananes dans l'Union européenne, et à la distribution des plants améliorés. L'intensification de l'exploitation de nouvelles essences devait par ailleurs contribuer à relancer la production sylvicole. Mais la crise qui sévit désormais dans les pays importateurs - avec l'effondrement durable de certains marchés comme celui de l'immobilier -, pourrait empêcher la relance effective de ce secteur.

Concernant les cultures de rente, la production de cacao est en hausse de 28 pour cent en 2008 après une hausse de 4.5 pour cent en 2007 pour s'établir à 239 000 tonnes. La bonne tenue actuelle des cours sert de catalyseur au comportement des planteurs. En 2007, la production de café robusta a augmenté de 7.1 pour cent par rapport à 2006 pour s'établir à 45 434 tonnes, tandis que celle de café arabica, qui était de 5 211 tonnes en 2006, a connu une baisse de 7.3 pour cent.

La filière coton connaît depuis 2005 une baisse continue de sa production. De 306 000 tonnes en 2005, la production de coton a baissé à 208 000 tonnes en 2006, puis à 110 000 tonnes lors de la campagne 2008. Ce recul est lié à la baisse des cours du coton fibre qui a entraîné la chute des prix d'achat du coton graine aux planteurs, confrontés par ailleurs à la flambée des prix des engrais.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère des Finances.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583385323401>

Après une légère remontée en 2006, la production de banane d'exportation a baissé de 9.8 pour cent en 2007 pour s'établir à 234 084 tonnes, contre 259 500 tonnes en 2006. Depuis la suppression en janvier 2008 des licences et des quotas d'importation dans l'Union européenne, les opérateurs de la filière se sont remis activement à la culture et la production a augmenté de 21.1 pour cent en 2008. La hausse des cours internationaux de 1.2 pour cent a dopé cette reprise. La production industrielle d'huile de palme a augmenté de 15 pour cent en 2008, grâce à la mise en exploitation progressive de nouvelles plantations agro-industrielles (essentiellement pour le bio carburant), et à l'amélioration de l'outil de production.

Le secteur forestier représente 20 pour cent des recettes d'exportations en 2008, occupant ainsi le deuxième rang après le pétrole. Le volume du bois coupé a été de 2 082 336 mètres cubes en 2007 et les estimations de 2008 tablent sur 2 009 482 mètres cubes. La diminution du nombre de titres opérationnels et la crise mondiale du secteur de l'immobilier en seraient les principales causes. Le nombre de concessions forestières effectivement exploitées est passé de 77 en 2007 à 69 en 2008 et le registre des ventes de coupe n'affiche plus que 9 contre 14 en 2007. En 2009, cette baisse d'activité pourrait se poursuivre en raison de la crise actuelle et de la chute de l'investissement qui en découle dans le secteur.

En matière d'élevage, le cheptel national compte en 2007 environ 5.6 millions de bovins, 7 millions de petits ruminants, 1.2 million de porcins et 26 millions de volailles. La filière avicole se relève progressivement des difficultés provoquées par la grippe aviaire qui a sévi en 2006. La production de volaille est estimée à 33 millions de têtes en 2008. Plusieurs programmes et projets sont en cours d'exécution et visent à augmenter la production et à améliorer la sécurité alimentaire.

La pêche est organisée autour de quatre branches : la pêche industrielle, la pêche artisanale maritime, la pêche continentale et l'aquaculture. En 2008, le nombre de pêcheurs dans les pêches artisanale, maritime et continentale, est estimé à 200 000. La production annuelle est de 168 000 tonnes de poissons en 2008

dont 93 000 tonnes pour la pêche artisanale maritime et 75 000 tonnes pour la pêche continentale. En 2007, la production était de 120 000 tonnes dont environ 10 000 tonnes provenant de la pêche maritime industrielle, 60 000 tonnes de la pêche maritime artisanale et 50 000 tonnes de la pêche artisanale continentale. Toutefois, la production nationale s'avère insuffisante pour satisfaire les besoins annuels estimés à 298 000 tonnes.

Le secteur secondaire (29 pour cent du PIB), a connu une croissance de 1 pour cent en 2008, suite d'une part à une bonne tenue des industries agro-alimentaires et du secteur de l'électricité, et, d'autre part, à une baisse de la valeur ajoutée dans le secteur du bâtiments et travaux publics (BTP). Les prévisions pour 2009 du ministère des Finances tablent sur une progression de 2.2 pour cent du secteur secondaire.

De l'analyse par produit dans le sous-secteur agroalimentaire, il ressort une augmentation de 28.2 pour cent de la production de nourriture pour animaux en 2008 suite à une hausse de la demande locale. La production de sucre augmente quant à elle de 16.2 pour cent par effet de rattrapage de la forte baisse observée en 2007, suite à une sécheresse dans la zone de culture. La production de boisson augmente de 4.5 pour cent. A l'inverse, la production d'huiles raffinées est en baisse de 0.9 pour cent suite à la chute de la production de coton graine.

La production d'aluminium devrait être en hausse de 5.6 pour cent en 2008, suite à une amélioration du rendement de l'usine Aluminium du Cameroun (Alucam) et d'un meilleur approvisionnement en énergie électrique. Une incertitude pèse sur les prévisions de production d'aluminium en 2009 à cause des difficultés annoncées dans la fourniture d'énergie. La production de ciment ne croît que de 0.6 pour cent en 2008. Au premier semestre, cette production a baissé de 7.9 pour cent en glissement annuel, situation qui a entraîné de fortes tensions sur le marché et l'arrêt de nombreux chantiers dans le BTP. L'unique cimenterie en activité n'arrive pas à satisfaire la demande locale et sous-régionale stimulée par la relance de l'immobilier résidentiel et la réalisation des projets dans le BTP. La

mise en service depuis décembre 2008 d'un nouveau broyeur devrait contribuer à atténuer le déficit de production. Le textile affiche une baisse de la production de 0.4 pour cent en 2008, après la forte hausse (10.1 pour cent) observée en 2007, qui était liée à l'accroissement de la demande dû au calendrier politique (campagnes électorales des différents partis avant les législatives du 22 juillet 2007).

Dans le secteur de l'énergie électrique, la mise en œuvre du programme d'investissement de 434.6 milliards de francs CFA sur la période 2005-09 par la Société nationale d'électricité AES Sonel a permis une croissance régulière de la production d'électricité ces trois dernières années. La production devait atteindre 4 429 mégawatts fin 2008, soit une hausse de 4.1 pour cent par rapport à 2007. Cependant la baisse de la pluviosité en 2008 risque de réduire la capacité de production en 2009.

L'industrie extractive (7 pour cent du PIB) a vu sa production croître de 0.3 pour cent en 2008. La croissance du secteur est essentiellement tirée par les hydrocarbures. En 2007, la production de pétrole brut a baissé de 2 pour cent par rapport à 2006 pour se situer à 31.2 millions de barils. En 2008, elle est estimée à 32.1 millions de barils. En décembre 2007, les réserves des champs en production étaient estimées à 227.1 millions de barils.

Concernant les autres minerais, l'exploitation du nickel, du manganèse et du cobalt devrait commencer en 2010. Les réserves sont estimées à 5 000 tonnes pour le manganèse, 4 000 tonnes pour le cobalt et 3 000 tonnes pour le nickel. L'exploitation du gisement de fer de Mbalam, dont les réserves sont estimées à 2.4 milliards de tonnes débiterait en 2012. Les réserves prouvées de bauxite sont évaluées à 1.2 milliard de tonnes de qualité supérieure ; la phase d'exploitation est prévue en 2013.

Le secteur tertiaire (48 pour cent du PIB) augmente de 6.5 pour cent en 2008 contre 5 pour cent en 2007. Il est tiré par les services non marchands des administrations dont le taux de croissance atteindrait 7.1 pour cent en glissement annuel grâce à la

contractualisation des agents temporaires et aux recrutements dans la fonction publique.

Les activités des télécommunications sont en hausse de 29.5 pour cent en 2007. Cette évolution résulte de l'augmentation de 44.7 pour cent des abonnés au téléphone mobile et de 48.7 pour cent des abonnés au téléphone fixe. En 2008, il est attendu une augmentation de 16.5 pour cent du nombre d'abonnés et de 7.4 pour cent du chiffre d'affaires. Cette progression est liée à la modernisation en cours des infrastructures, à l'extension de la couverture géographique, au déploiement progressif de la fibre optique, à la densification des réseaux mobile et fixe, à l'amélioration de la qualité de service et à la commercialisation de produits plus attractifs.

Le transport aérien affiche en 2008 des hausses de 25 pour cent du nombre de passagers et de 6.2 pour cent du fret. Cette évolution est due à l'accroissement de la fréquence des vols internationaux et à la reprise des vols domestiques. Dans le cadre de la liquidation de la *Cameroon Airlines* (Camair), le gouvernement a racheté le Boeing 757 loué en leasing par la Camair. Par ailleurs, les autorités soutiennent les activités de la nouvelle compagnie nationale *Cameroon Airlines Corporation* (Camair Co).

En 2008, le transport ferroviaire, dont le chiffre d'affaires s'est accru de 5.1 pour cent, a vu son trafic voyageur augmenter de 4.1 pour cent. La hausse du trafic voyageur fait suite à l'amélioration des horaires de train et à la lutte contre la fraude. En revanche, le trafic marchandises diminue de 0.2 pour cent. Cette baisse est liée à celle du transport des produits phares acheminés par les Chemins de fer camerounais (Camrail) notamment les produits ligneux et le coton dont la production a baissé.

S'agissant du trafic maritime, le tonnage global des marchandises a augmenté de 2.2 pour cent, dont 3.1 pour cent à l'exportation et 1.8 pour cent à l'importation en 2008. Cette évolution serait due à la hausse des exportations de bananes, de cacao et d'aluminium. La bonne tenue des activités dans le secteur s'explique également par les investissements

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	16.7	16.8	6.9	4.7	4.7	1.2	0.8	0.8
Publique	2.8	2.2	13.0	2.7	2.7	0.3	0.1	0.1
Privée	13.9	14.5	6.0	5.0	5.0	0.9	0.8	0.8
Consommation finale	79.7	81.4	2.6	3.1	2.9	2.2	2.5	2.4
Publique	9.5	10.1	6.0	5.0	5.1	0.6	0.5	0.5
Privée	70.2	71.3	2.2	2.8	2.6	1.6	2.0	1.9
Solde extérieur	3.6	1.9				0.7	-0.3	0.2
Exportations	23.3	24.2	6.6	1.7	4.0	1.4	0.4	0.9
Importations	-19.7	-22.4	3.2	3.0	3.2	-0.7	-0.6	-0.7
Taux de croissance du PIB, en volume						4.1	3.1	3.4

Source : Données de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587703374761>

réalisés pour le maintien du chenal d'accès au port de Douala à une profondeur suffisante afin de permettre l'entrée de navires gros porteurs.

La croissance économique reste soutenue par la demande intérieure qui, en 2008, contribue à hauteur de 3.4 pour cent à la croissance du PIB. La consommation représente 80.3 pour cent du PIB contre une part de 16.9 pour cent pour l'investissement. La part de la consommation privée est portée à 70 pour cent en 2008 (prévision à 70.4 pour cent en 2009). La consommation publique progresse de 6 pour cent en 2008 avec notamment les recrutements effectués par la fonction publique et la revalorisation des salaires des agents publics.

Le taux d'investissement passe de 16.8 pour cent en 2007 à 16.9 pour cent en 2008 (prévision de 16.7 pour cent en 2009). L'investissement privé s'accroît de 6 pour cent en 2008 du fait des investissements dans le secteur non pétrolier notamment la téléphonie mobile, la production de ciment, l'électricité et les agro-industries. En outre, l'exploration pétrolière se poursuit dans les bassins Ekoundou Horst, Bakingili, Rio Del Rey. De 14.5 pour cent en 2007, le taux d'investissement du secteur privé stagnerait entre 14.3 pour cent et 14.1 pour cent respectivement en 2008

et 2009. L'investissement public a augmenté de 13 pour cent en 2008 et devrait s'accroître de 2.7 pour cent en 2009. La mise en œuvre des programmes d'amélioration des infrastructures des villes de Yaoundé et Douala ont participé à cette croissance. La part du budget d'investissement public allouée en 2008 aux secteurs sociaux est de 60 pour cent dont 41 pour cent aux infrastructures, 13 pour cent à l'enseignement, la formation et la recherche, et 4.9 pour cent à la santé. La part de l'investissement public dans le PIB est estimée à 2.6 pour cent en 2008.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire en 2008 a été prioritairement axée sur les efforts accrus de mobilisation des recettes non pétrolières. Le budget 2008 est équilibré en dépenses et recettes à la somme de 2 482 milliards de francs CFA. Les taux de réalisation sont estimés à 96 pour cent pour les recettes et à 96.1 pour cent pour les dépenses. Le solde global demeure positif et s'est situé à 4.4 pour cent du PIB en 2007. Ce solde devrait s'établir à 5.9 pour cent en 2008 et à 2.8 pour cent en 2009.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales^a	20.0	18.2	47.6	19.9	21.7	18.8	18.7
Recettes fiscales	10.5	10.4	10.6	10.8	10.7	10.2	10.2
Recettes pétrolières	6.6	5.0	6.8	6.4	8.3	5.9	6.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	15.6	14.6	14.6	15.6	15.7	16.0	16.0
Dépenses courantes	11.8	12.1	11.7	11.6	11.7	11.9	12.1
<i>Sans les intérêts</i>	<i>10.0</i>	<i>10.6</i>	<i>10.7</i>	<i>11.1</i>	<i>11.2</i>	<i>11.5</i>	<i>11.7</i>
Salaires	4.9	4.7	4.5	4.4	4.4	4.5	4.5
Paiements d'intérêts	1.8	1.5	0.9	0.5	0.4	0.4	0.4
Dépenses en capital	3.3	2.4	2.9	3.9	4.1	4.0	3.9
Solde primaire	6.2	5.1	34.0	4.9	6.4	3.2	3.1
Solde global	4.4	3.6	33.1	4.4	5.9	2.8	2.7

(a) Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600022383167>

Les recettes budgétaires sont passées de 19.9 pour cent du PIB en 2007 à 21.7 pour cent en 2008. Cette évolution est imputable à la hausse des cours du pétrole en dollar (USD). Ces recettes sont projetées à 18.8 pour cent du PIB en 2009 à cause notamment de la chute des cours du pétrole brut, premier produit d'exportation du Cameroun.

Les recettes pétrolières ont représenté en moyenne 33 pour cent du total de ces recettes en 2007. Ce pourcentage s'améliore en 2008 en s'établissant à 38 pour cent. En effet, le taux de réalisation évalué à 100.5 pour cent des recettes pétrolières a amorti le manque à gagner occasionné par les ordonnances de 2008 sur l'exonération des droits et taxes sur certains produits de première nécessité importés. Cette dépense fiscale destinée à contenir la hausse des prix engendrée par la crise alimentaire mondiale est évaluée à 0.3 pour cent du PIB.

Les ressources externes, constituées des prêts projets, des prêts programmes et des dons ont été prévues à 1 pour cent du PIB en 2008. Au terme de l'exercice, le niveau de décaissement est estimé à 70.5 pour cent.

Concernant les dépenses, la priorité a été accordée aux infrastructures, à l'éducation, à l'emploi et à la santé. Ainsi les dépenses totales de l'État sont estimées à 15.7 pour cent du PIB en 2008 contre 15.6 en 2007.

Cette progression des dépenses publiques se justifie par la hausse des dépenses en capital qui ont presque doublé en trois ans, s'établissant à 4.1 pour cent du PIB. Pour stabiliser les prix des produits pétroliers à la pompe le gouvernement a revu à la hausse fin 2007 la subvention accordée à la Société nationale des raffineries du Cameroun (Sonara) portant ainsi son volume à 2 pour cent du PIB.

Le stock de la dette publique est passé de 20.8 pour cent du PIB en 2007 à 12.2 pour cent en 2008. Cette évolution s'explique par la forte baisse du stock de la dette extérieure qui est passé de 3 652.1 milliards en 2005 à 882.4 milliards en 2008, en raison des allègements de dette obtenus après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, d'une politique d'endettement extérieur prudente et cohérente avec le cadre macro-économique ainsi que du respect des échéances de la dette publique extérieure. Une évaluation basée sur les décaissements à fin juin 2008 montre que la diminution du stock de la dette publique va se poursuivre (prévisions à 9.4 pour cent du PIB en 2009 et à 7.7 pour cent en 2010).

La dette intérieure passe de 14.2 pour cent du PIB en 2005 à 5.4 pour cent en 2008 suite, notamment, à la non accumulation de nouvelle dette intérieure, au règlement à bonne date du service de la dette, et à l'utilisation des ressources additionnelles issues de la

bonne tenue des cours du pétrole sur le marché international, qui ont servi à assurer des paiements largement supérieurs aux prévisions.

Politique monétaire

La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) est chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire des six États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), dont le Cameroun. Cette politique est axée sur la stabilité des prix et la gestion du risque de surliquidité.

Le taux d'inflation, du fait de la crise alimentaire mondiale s'est établi à 5.7 pour cent en 2008, largement au-dessus de la norme communautaire de la zone qui plafonne l'inflation à 3 pour cent. L'indice des prix des produits alimentaires devrait progresser de 9 pour cent notamment en raison de la hausse annuelle de 38 pour cent du prix des céréales importées.

Le compte d'opérations est passé de 1 074.5 milliards en 2007 à 937.3 milliards en 2008 ; ceci s'explique essentiellement par la nouvelle convention de compte d'opération qui fixe à 50 pour cent et non plus à 65 pour cent la part des réserves extérieures à placer sur ce compte. Le taux de couverture extérieure de la monnaie a progressé pour se situer à 93.8 pour cent en juin 2008 contre 82 pour cent en juin 2007. Cette consolidation résulte essentiellement du maintien, pendant cette période, des cours du pétrole brut à des niveaux élevés.

Hormis les taux de pénalité aux trésors et aux banques, la BEAC a revu à la hausse ses principaux taux directeurs le 3 juillet 2008. En ce qui concerne le marché monétaire, le taux des appels d'offres positif (Tiao), le taux d'intérêt des prises en pensions (Tipp) et les taux d'intérêt sur les placements ont été relevés de 0.25 point. Les taux des avances aux trésors sont passés de 5.25 pour cent à 5.50 pour cent. Le taux d'intérêt sur les placements publics lorsque l'État recourt aux avances de la BEAC a été supprimé. En revanche, ceux appliqués sur d'autres placements publics ont été relevés de 0.2 point. Concernant les conditions des banques, le taux débiteur maximum a été supprimé

tandis que le taux créditeur minimum est passé de 4.25 à 3.25 pour cent. De même, le gouvernement se prépare à substituer les avances statutaires auxquelles il n'a plus eu recours en 2008, par l'émission de titres publics à court et moyen termes. Par ailleurs, la BEAC a supprimé le taux débiteur maximum afin de laisser la latitude aux banques de mieux mesurer le risque encouru.

Position extérieure

Le compte courant est excédentaire et représente 2.3 pour cent du PIB en 2008 contre 0.4 pour cent en 2007. Cette situation résulte principalement des performances enregistrées par les exportations des produits pétroliers, les transferts de capital consécutifs à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et les flux d'investissements directs enregistrés dans les secteurs minier, pétrolier et énergétique.

Les échanges de biens dégagent un solde excédentaire de 4.3 pour cent du PIB en 2008 contre 1.6 en 2007. La flambée des cours du baril du pétrole sur la première moitié de l'année 2008 sur le marché mondial et la hausse des recettes d'exportation du bois et du cacao sont les principales causes de cette performance. Peu diversifiées et n'incorporant qu'une faible valeur ajoutée, les exportations de biens sont exposées aux fluctuations des prix des matières premières sur le marché extérieur. L'Union européenne, le premier partenaire commercial du Cameroun avec 54.2 pour cent des échanges hors pétrole a signé un accord intérimaire le 15 janvier 2009 avec le Cameroun. Le pays s'engage à libéraliser à terme 80 pour cent des importations venant de cette zone sur une période de 15 ans. En retour, en plus d'une libéralisation totale des importations en provenance du Cameroun, l'UE entend apporter un soutien à la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'intégration régionale. Cet accord permettra de préserver l'exportation vers le marché européen de certains produits tels que la banane et l'aluminium.

L'Asie orientale renforce ses liens commerciaux avec le Cameroun et occupe le second rang, soit 18.7 pour cent du commerce extérieur. Les principaux partenaires commerciaux de cette zone sont la Chine, le Japon, l'Inde et la Thaïlande. Hors pétrole, le déficit commercial

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	7.0	0.3	3.0	1.6	4.3	2.7	2.6
Exportations de biens (f.o.b.)	20.7	17.7	20.6	19.6	23.2	17.9	17.8
Importations de biens (f.o.b.)	13.7	17.4	17.6	18.1	18.9	15.2	15.2
Services	-2.7	-2.1	-2.4	-2.7	-2.5	-2.9	-2.9
Revenu des facteurs	-2.3	-2.8	-1.4	-0.4	-1.3	-1.4	-1.1
Transferts courants	1.1	1.3	1.4	1.9	1.8	1.8	1.7
Solde des comptes courants	3.1	-3.4	0.7	0.4	2.3	0.2	0.2

Source : Données du FMI et des sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601551655352>

du Cameroun avec la Chine est estimé à 1.2 pour cent du PIB en 2008. L'excédent de la balance commerciale avec les autres pays de la Cemac atteindrait 1.3 pour cent du PIB en 2008.

Le solde des échanges de services reste structurellement déficitaire à 2.5 pour cent du PIB en 2008 contre 2.7 pour cent en 2007. Cette détérioration s'observe particulièrement au niveau des transports et voyages. Le renchérissement du fret a contribué à

augmenter les dépenses de transports. Par ailleurs, l'arrêt de l'exploitation de la compagnie nationale de transport aérien a occasionné une chute des recettes passagers. Les autres services tels que les assurances, la communication et l'assistance technique sont également déficitaires.

Le compte des revenus est resté déficitaire. Il est de 0.4 pour cent du PIB en 2007 et serait autour de 1.3 pour cent en 2008 et 1.4 pour cent en 2009. Ce

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584607086375>

compte a été, après l'atteinte du point d'achèvement, marqué par la baisse de 65 pour cent des intérêts dus au titre de la dette publique extérieure. Le solde des transferts courants demeure excédentaire et se situe à 1.9 et 1.8 pour cent du PIB en 2007 et 2008 respectivement. Cette situation est principalement imputable d'une part, à l'amélioration du recouvrement de la taxe sur les revenus payés aux non résidents, et, d'autre part, aux envois de fonds de la diaspora.

Les investissements directs étrangers au Cameroun sont restés stables entre 2007 et 2008. Ils ont enregistré des flux nets représentant environ 1.2 pour cent du PIB chaque année. Le secteur le plus ciblé reste celui des industries extractives, notamment l'exploitation pétrolière. Les Etats-Unis et la France en sont les premiers partenaires.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le climat des affaires s'est détérioré en 2008. Selon le classement du rapport *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale, le Cameroun passe du 158e rang sur 178 pays en 2007 au 164e rang sur 181 pays en 2008. Une enquête sur les conditions propices aux investissements, organisée par des partenaires au développement, fait ressortir que la pression fiscale (pour 21.5 pour cent des opérateurs économiques interrogés), le manque de financement (pour 13 pour cent), la mauvaise gouvernance et la corruption (pour 10 pour cent) sont les freins qui pèsent le plus sur l'investissement. Dans le souci d'améliorer le climat des affaires, le gouvernement a préparé, en concertation avec le secteur privé et la Banque mondiale, un plan stratégique d'amélioration de la situation qui tient compte des priorités telles que la lutte contre la corruption, le manque d'infrastructures, ainsi que les lourdeurs et les incohérences du régime fiscal.

Les autorités ont poursuivi en 2008 la mise en œuvre du plan d'actions pour le renforcement de l'intermédiation financière élaboré en 2007 avec pour objectifs de rendre le secteur bancaire plus résistant

aux chocs, d'établir un marché régional de titres publics, de renforcer la supervision de la microfinance, de faciliter l'accès aux services bancaires et diversifier les produits, et d'améliorer l'information et le cadre juridique. Le secteur bancaire contrôle 86 pour cent du marché, les établissements financiers autres que les assurances, 5.6 pour cent des parts de marché. Les compagnies d'assurances ont 4.5 pour cent du marché et le secteur de la microfinance en détient 3.6 pour cent. Le secteur financier se caractérise par un faible taux de bancarisation et un accès limité aux services financiers pour les petites et moyennes entreprises, une surliquidité du système bancaire et une amélioration des ratios prudentiels.

Bien que restés à un niveau encore faible en juin 2008, les crédits à long terme ont pratiquement doublé par rapport à juin 2007. Par rapport au 30 juin 2007, les crédits à court et moyen termes ont pour leur part progressé de 14 pour cent. Le poids des crédits à long terme est de 2.3 pour cent. Celui des crédits à moyen terme se situe à 36.1 pour cent. Les créances en souffrance augmentent au 30 juin 2008 avec 14 pour cent d'impayés. Par type de clientèle, 73.7 pour cent des crédits bénéficient aux entreprises privées, 10.2 pour cent aux particuliers et 6.9 pour cent aux entreprises publiques.

Autres développements récents

S'agissant des privatisations, le processus de liquidation de la compagnie aérienne nationale (Camair) a abouti à l'arrêt de l'exploitation de la société en février 2008, puis au règlement des sommes dues aux personnels sous contrat. Concernant la *Cameroon Telecommunications* (Camtel), les offres techniques des deux candidats ayant soumissionné comme adjudicataires provisoires sont à l'étude.

Pour promouvoir la transparence, le gouvernement a régulièrement publié dans les journaux et sur plusieurs sites internet les rapports trimestriels d'exécution du budget, les résultats trimestriels des opérations pétrolières de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et les rapports sur les infractions à la législation et à la réglementation forestières. Les cas d'infractions constatés

ont notamment donné lieu à la suspension de 27 opérateurs en 2008.

Dans le secteur de l'électricité, la Société nationale d'électricité AES Sonel a élaboré un programme d'investissement de 434,6 milliards sur la période 2005-09 pour accroître la production d'électricité à 4 429 mégawatts fin 2008, soit une hausse de 4,1 pour cent par rapport à 2007. En 2008, ce programme concerne principalement la construction de la centrale thermique à gaz naturel de Kribi (330 mégawatts), et la construction de la centrale thermique à fioul lourd de Dibamba-Yassa (86 mégawatts) dont les travaux de mise en service doivent aboutir début 2009. Le retard dans le démarrage des travaux de la centrale à gaz de Kribi risque d'affecter de nombreux investissements projetés au Cameroun en 2009, notamment l'extension de l'usine de production d'aluminium.

Le programme de construction routière se poursuit avec la mise en œuvre des programmes d'amélioration des infrastructures des villes de Yaoundé et Douala. Cependant le Cameroun souffre toujours de l'enclavement de ses zones rurales bien qu'il dispose d'un réseau routier dense et étendu, d'environ 50 000 km, dont 4 000 km bitumés et 21 000 km classés prioritaires pour l'entretien. De nombreux projets sont en cours, afin de relier le Cameroun aux pays voisins. Le gouvernement et l'opérateur privé Camrail ont entamé des négociations pour un programme d'investissement et un changement de l'accord de concession signé en 1999. Le gouvernement devrait être davantage impliqué dans le financement ainsi que les bailleurs, et le transport ferroviaire devrait s'améliorer sensiblement entre 2009 et 2020.

En matière de fourniture d'eau potable, l'offre demeure inférieure à la demande, compte tenu de la vétusté du réseau et de l'essor démographique en milieu urbain. En 2008, le budget d'investissement public a permis de financer les travaux de construction de 140 forages équipés et de 32 adductions d'eau potable. De même, 425 forages équipés et 57 adductions d'eau potable ont été construites grâce à des fonds des initiatives PPTE et IADM (Initiative d'allègement de la dette multilatérale). Parallèlement, la Banque africaine

de développement a financé 16 centres de production d'eau et la coopération chinoise est en train de construire une usine de production d'eau d'une capacité de 50 000 m³/jour dans la ville de Douala.

Dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature, les activités au cours de l'année 2008 ont tout particulièrement porté sur la lutte contre la désertification à travers l'opération « Sahel Vert » dans la partie nord du Cameroun en proie à une avancée rapide du désert. Des plants et des équipements spécifiques ont été acquis et des opérations culturales de reboisement effectuées. Des textes organiques en vue de la mise en place d'un observatoire des changements climatiques ont également été élaborés.

L'objectif global de la politique agricole et de développement rural était de doubler à l'horizon 2015 les productions considérées comme stratégiques, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les efforts consentis par le gouvernement dans ce secteur, la crise alimentaire mondiale marquée au niveau local par la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires de grande consommation, a révélé la faible performance des systèmes et modes de production agricole.

Face à la menace que cette situation fait peser sur la sécurité alimentaire et la paix sociale, le gouvernement a décidé en février 2008 de réviser les objectifs et les délais de la stratégie de développement du secteur rural en vue d'accroître de manière substantielle et rapide l'offre de produits agricoles. Un plan d'urgence de relance de la production agricole à l'horizon 2012 a été élaboré. Ce plan envisage le développement et l'encadrement des filières cacao-café à travers le Projet de protection du verger cacao-café et le Projet semencier cacao/café, le soutien de la filière maïs à travers le Programme national d'appui à la filière maïs et l'appui au développement des filières manioc et macabo par le Programme national de développement des racines et tubercules et le renforcement du Programme de relance de la filière plantain. En portant le taux de croissance moyen annuel de la production agricole à 12 pour cent contre les 7 pour cent initialement prévus, le plan d'urgence devrait permettre de couvrir entièrement les besoins

camerounais, d'approvisionner au moins 3 pour cent du marché sous-régional et de conquérir des parts sur le marché international. La part du budget consacré à l'agriculture et au développement rural est restée stable autour de 1.7 pour cent du PIB entre 2007 et 2008. En 2009, la prévision est estimée à 2.4 pour cent pour tenir compte des besoins du plan d'urgence.

Nouvelles technologies et innovation

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) couvrent trois domaines : les télécommunications (plus particulièrement les communications téléphoniques), la diffusion (radio et télévision), et l'internet.

En matière de communication téléphonique, le réseau fixe est assuré exclusivement par l'entreprise parapublique Camtel. Il couvre 107 localités et comprend six unités de raccordement distant (URAD), 37 centres à autonomie d'acheminement (CAA), sept centres de transit régionaux (CTR), deux centres de transit nationaux (CTN), deux centres de transit internationaux (CTI) et près de 107 centres de téléphonie rurale. Ces centres sont reliés par un système de transmission constitué de liaisons par faisceaux hertziens interurbains. Ce système de transmission comprend 79 stations relais et quelques liaisons de fibre optique urbaine pour la communication nationale. Les communications internationales sont assurées par des liaisons satellites et par fibres optiques SAT3.

Le réseau mobile, quant à lui, est actuellement couvert par trois opérateurs : Camtel, *Mobile Telephony Network* (MTN) et Orange Cameroun. Il s'est beaucoup développé au cours des dernières années, prenant le pas sur la téléphonie fixe. Aujourd'hui, il dessert 239 localités dont 99 bénéficient de la couverture de deux opérateurs. Ce service est fourni à travers des réseaux qui comprennent des autocommutateurs (MSC) installés à Yaoundé et Douala, des contrôleurs de stations de base (BSC), des stations de base (BTS), des liaisons de transmission interurbaine par faisceaux hertziens terrestres (PDH et SDH) et des liaisons par satellite.

En 2008, quelque 5.5 millions de Camerounais, soit à peu près 30 pour cent de la population totale du pays ont accès au téléphone. On compte 5.2 millions d'abonnés au service mobile pour les deux opérateurs privés, la firme sud-africaine MTN et la société franco-britannique Orange. L'opérateur national, la Camtel, compte 500 000 abonnés, répartis entre le service mobile, le *Cityphone*, avec 240 000 abonnés, et le téléphone fixe, avec un peu plus de 300 000 lignes.

Les coûts d'accès aux télécommunications demeurent élevés par rapport au revenu moyen des Camerounais. Pour l'opérateur Camtel, les coûts de communication horaire locale varient entre 0.7 et 2.3 pour cent du revenu moyen annuel (RMA). Pour la téléphonie mobile, ces coûts sont encore plus élevés. Pour l'opérateur MTN le coût d'une heure d'appel se situe entre 1.8 et 2.9 pour cent du RMA en deçà tout de même des tarifs pratiqués par Orange Cameroun, dont les coûts horaires varient entre 2 et 3.9 pour cent du RMA.

Les services internet les plus courants sur le marché sont : le web, l'hébergement de sites, la messagerie, les forums et la téléphonie par protocole internet *IP* (bien qu'elle ne soit pas encore réglementée). Les connexions des utilisateurs s'effectuent par *Very Small Aperture Terminal* (VSAT, antenne satellitaire) ou par le réseau téléphonique public commuté (RTPC) ; par liaison spécialisée radioélectrique ou filaire ou encore par Wi-Fi (connexion sans fil).

Parmi les différents fournisseurs d'accès, Camtel est celui qui propose la plus grande variété avec quatre offres : *i*) internet par ADSL dont l'accès se fait par le canal d'une ligne téléphonique filaire, du paiement d'une redevance mensuelle représentant 11.4 pour cent du RMA et des frais d'installation représentant la même somme ; *ii*) internet par réseau téléphonique commuté dont l'accès se fait au travers d'une ligne téléphonique fixe filaire ; *iii*) internet par *Cityphone*, une option sans fil dont l'abonnement est équivalent à 13 pour cent du RMA par mois ; et *iv*) internet par Wimax (*Worldwide Interoperability for Microwave Access*), une technologie de transmission haut débit sans fil par voie hertzienne, dont les frais d'installation s'élèvent à 81.3 pour cent

du RMA avec équipement terminal ou à 32.5 pour cent sans équipement terminal. Pour l'opérateur Orange, le produit phare est la *Livebox* avec la technologie Wi-Fi et une connexion sans fil allant jusqu'à 2 mégabits. Deux offres existent : celle en direction des professionnels et des entreprises, et une autre pour le grand public. S'agissant de la première, les prix mensuels varient entre 65 et 390.1 pour cent du RMA. Pour la seconde, l'abonnement mensuel varie de 11.4 à 32.5 pour cent du RMA. L'entreprise MTN avec son produit *MTN Nomad* fournit également des services internet depuis quelques temps et propose un accès sans fil moyennant un kit dont le coût mensuel est de 8.1 pour cent du RMA.

Dans l'administration publique, on estime à 26.8 pour cent le pourcentage d'agents qui peuvent se connecter sur leur lieu de service. Moins de 27 administrations sur 100 sont connectées à internet. Au niveau national, un peu plus de personnes disposent d'une connexion internet sur leur lieu de travail dans les entreprises privées (10.8 pour cent) que celles qui peuvent se connecter sur leur lieu de service (9.2 pour cent). Le gouvernement a déjà créé 34 télécentres communautaires polyvalents en zone rurale. Ceux-ci permettent aux communautés rurales d'avoir accès aux technologies de l'information et de la communication (internet, téléphone et fax) dans les zones qui ne sont pas entièrement couvertes par les principaux opérateurs de téléphonie.

L'Agence de régulation des télécommunications (ART) a été mise sur pied pour assurer la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur des télécommunications. Elle veille également au respect du principe d'égalité de traitement des usagers par toutes les entreprises de télécommunications. L'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication (Antic), quant à elle, a pour mission de promouvoir et de vulgariser les TIC au Cameroun, pour en faire un véritable levier de développement et d'épanouissement du citoyen.

Pour améliorer le financement des TIC, le Fonds spécial des télécommunications a été créé sous la forme

d'un compte d'affectation spéciale. Les ressources de ce fonds proviennent des contributions annuelles des opérateurs et exploitants de service des télécommunications, des contributions diverses de l'État et des dons. Ces ressources sont destinées, suivant les priorités arrêtées par les autorités, à financer le service universel des télécommunications et au développement des télécommunications sur l'ensemble du territoire. Dans le domaine du renforcement des capacités, l'Etat a créé au niveau des établissements scolaires des centres multimédias pour initier les élèves aux TIC. Des écoles supérieures publiques et privées forment des ingénieurs et des techniciens supérieurs en informatique ainsi qu'en télécommunications.

Contexte politique

La situation politique a été marquée en 2008 par trois événements majeurs : *i*) la révision de la constitution notamment de son article 6 alinéa 2 supprimant la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels successifs ; *ii*) la tenue d'élections municipales partielles qui ont à nouveau permis au Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) de conforter sa suprématie en remportant les six communes en compétition ; et *iii*) l'application de la décision de la Cour pénale internationale au sujet du différend frontalier entre le Cameroun et le Nigeria avec la rétrocession effective de la péninsule de Bakassi au Cameroun le 14 août 2008 à Calabar. Des problèmes d'insécurité demeurent toutefois dans cette zone.

Le président en exercice Paul Biya, au pouvoir depuis 1982 et dont le mandat s'achève en 2011, pourrait théoriquement briguer un nouveau mandat jusqu'en 2018 après la suppression du verrou de la limitation du mandat présidentiel. Le processus de mise en place du conseil électoral, Elections Cameroun (Elecam) créé en 2007, s'est poursuivi avec la nomination et la prestation de serment de ses dirigeants. Le processus de décentralisation s'est également poursuivi avec la création de régions à la place des provinces.

Le pays a connu en février 2008 des émeutes contre la vie chère provoquant plusieurs dizaines de morts

(40 selon les chiffres officiels) à Yaoundé et à Douala et des centaines d'arrestations. A l'issue de ces violentes manifestations, le président de la République a décidé de suspendre les droits de douane sur les produits de première nécessité pour contenir l'inflation et d'augmenter de 15 pour cent le salaire des agents de l'État.

La lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics s'est poursuivie en 2008 avec les arrestations de plusieurs hauts responsables de l'État lors de la campagne d'assainissement des mœurs publiques dénommée « Opération épervier ». Les procès sont en cours mais les résultats de cette lutte restent encore mitigés. Le pays continue de descendre dans le classement de *Transparency International* (TI). Il est passé du 138^e au 141^e rang, entre 2007 et 2008, sur une liste de 180 pays.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'objectif du Cameroun de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 dans le cadre des OMD consiste à faire passer le taux de pauvreté de 53.3 pour cent en 1996 à 25.2 pour cent en 2015. Ce pari reste loin d'être atteint car l'incidence de pauvreté se situe encore autour de 39.9 pour cent en 2008. Pour résoudre ce problème les autorités continuent de placer les secteurs sociaux au centre de leur stratégie de lutte contre la pauvreté. En 2008, ils ont bénéficié d'une dotation budgétaire de 459.4 milliards contre 452.6 milliards en 2007 soit une augmentation de 1.5 pour cent en terme nominal. Ces ressources sont destinées au financement des activités visant la promotion de l'éducation universelle, l'amélioration de la santé, de l'emploi et de l'habitat social.

S'agissant de l'éducation, l'État poursuit ses efforts pour améliorer l'efficacité et la qualité du système éducatif en élargissant l'accès à l'éducation, en assurant la rétention dans le système et en corrigeant les disparités. En 2008, il y a consacré 15.6 pour cent du budget, soit une enveloppe budgétaire de 352.8 milliards en

augmentation de 9 pour cent. Les investissements dans ce secteur ont essentiellement porté sur l'amélioration de l'offre en infrastructures, notamment la construction de salles de classe et d'ateliers dans le primaire et le secondaire, et la construction d'amphithéâtres, de salles de travaux dirigés, de bureaux pour enseignants et de logements d'étudiants dans le supérieur.

Les taux bruts de scolarisation et d'achèvement dans le primaire passent respectivement de 109.6 pour cent et 75.3 pour cent en 2006/07 à 104.5 pour cent et 71.5 pour cent en 2007/08. Les ratios élèves/maître et élèves/salle de classe se détériorent et se situent respectivement à 46 et 51 en 2008, contre 43 et 48 en 2007. Pour atteindre la norme de 40 élèves par maître et par salle de classe, il faudrait 14 142 enseignants et 19 288 salles de classe afin de résorber le déficit. Les taux de réussite aux examens officiels passent de 80.7 à 79.5 pour cent pour le certificat d'études primaires (CEP) et de 86.5 à 82.5 pour cent pour le *First School Living Certificate* (FSLC) respectivement en 2007 et 2008

Au niveau du secondaire, on dénombre 19 173 salles de classe dont 10 771 dans le public qui accueille 1 002 852 élèves encadrés par 49 982 enseignants. Le ratio élèves/salle de classe s'établit à 52. Par rapport à l'année scolaire 2006/07, les effectifs des enseignants et des élèves ont connu respectivement des hausses de 18.1 pour cent et 22.2 pour cent.

Dans l'enseignement supérieur, les actions menées cette année ont porté sur la mise en place effective et progressive du système Licence master doctorat (LMD), le recrutement d'un millier d'enseignants dans les universités d'État, la création de l'université de Maroua et les ouvertures de l'École normale supérieure de Maroua, de l'Institut des sciences halieutiques à l'université de Douala, de la faculté des Beaux-Arts et de la filière pharmacie et médecine à l'université de Dschang. Par rapport à l'année 2007, le nombre d'étudiants a augmenté de 13.1 pour cent, s'établissant à 131 341 étudiants encadrés par 3 049 enseignants.

Dans le domaine de la santé, le budget du ministère pour l'année 2008 représente 3.7 pour cent du budget

de l'État contre 4.4 pour cent en 2007. Ce secteur bénéficie par ailleurs du soutien de nombreux partenaires extérieurs pour le financement des divers programmes dans les principaux domaines d'intervention que sont la lutte contre la maladie, le programme élargi de vaccination et l'amélioration des infrastructures.

Le taux de prévalence du VIH/Sida s'élève à 5.5 pour cent en 2008. L'infection au sida constitue un véritable problème de santé publique au Cameroun. Le suivi des personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVIH) s'est amélioré grâce au nombre croissant de formations sanitaires et à la gratuité des antirétroviraux (ARV). Le plan d'action du Comité national de lutte contre le sida (CNLS) prévoyait de mettre 75 pour cent des PVVIH éligibles sous ARV d'ici à 2010. En mars 2008, 50 005 malades dont 48 002 adultes et 2 003 enfants étaient

sous anti-rétroviraux, portant à 54.7 pour cent le nombre de malades éligibles.

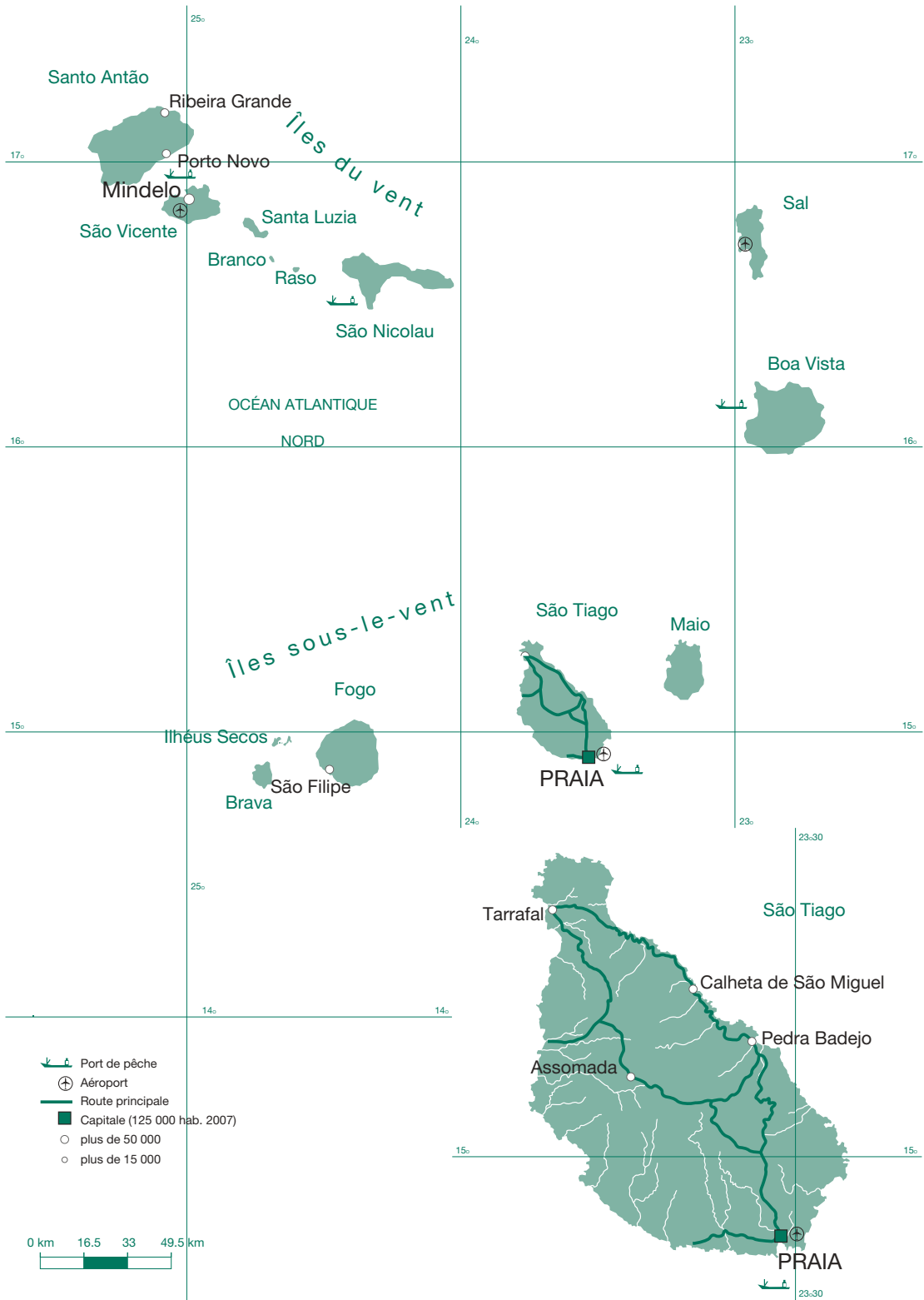
D'après les résultats de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages, effectuée en 2007, la situation de l'emploi au Cameroun est caractérisée par un taux de chômage de 5.4 pour cent de la population active. Le sous-emploi est estimé à 69 pour cent et le secteur informel emploie environ 92 pour cent des actifs. Afin d'infléchir cette tendance, le gouvernement a élaboré, au travers du ministère en charge des questions d'emploi, une série d'études stratégiques sur l'emploi et la formation professionnelle, notamment un document de politique nationale de l'emploi, des stratégies d'insertion et d'orientation professionnelles et une stratégie de renforcement des capacités de ce même ministère.

Cap-Vert

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 4
- Population en milliers (2008) : 499
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 3 042
- Espérance de vie (2008) : 71.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : 16

Cap-Vert



GRÂCE AUX BONNES PERFORMANCES de ces dernières années, le Cap-Vert semble bien armé pour faire face à la crise. La croissance, estimée à 6.1 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2008, devrait retomber à 3.6 pour cent en 2009 puis rebondir en 2010. Ces prévisions pourraient toutefois être revues à la baisse, dans la mesure où elles tablent sur un recul de 10 pour cent des recettes touristiques en 2009. Or, cette baisse pourrait s'avérer plus importante, à cause de la crise mondiale.

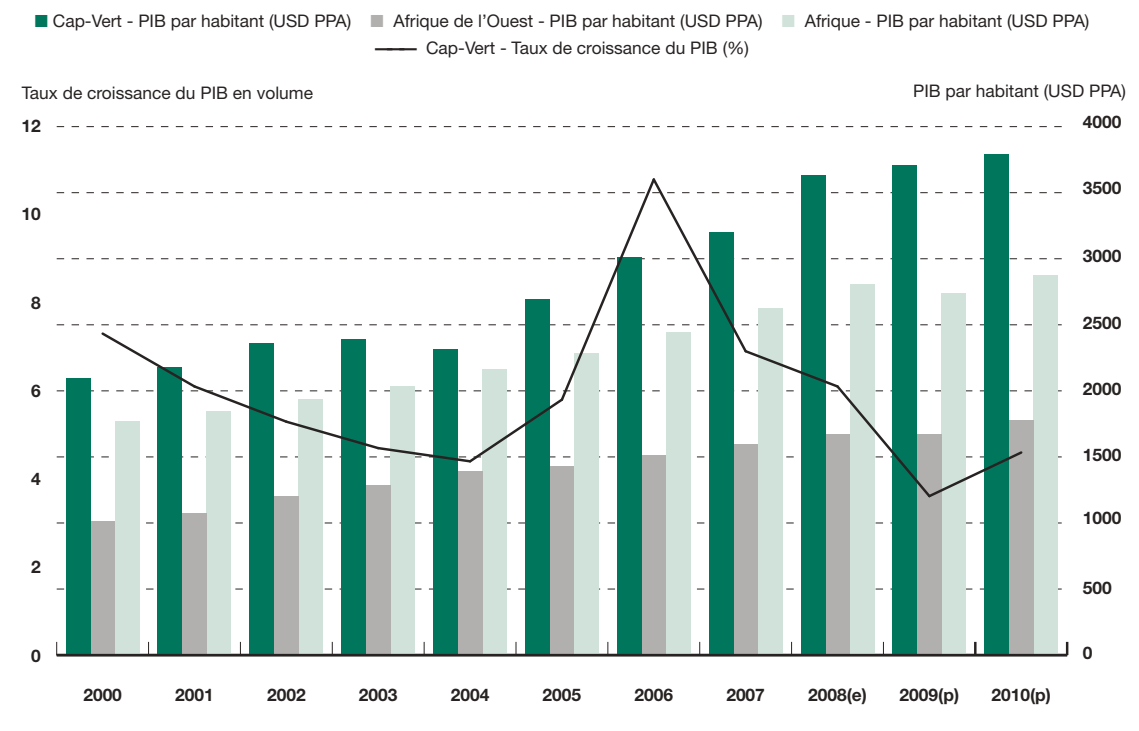
Malgré la volatilité des cours des produits alimentaires et du pétrole en 2008, le pays a su maintenir une croissance soutenue, sans forte inflation. Le rattachement de l'escudo cap-verdien (CVE) à l'euro

(EUR) explique en partie ce résultat, de même que l'abandon de l'indexation des salaires sur l'inflation. Cette dernière, à 6.7 pour cent, est restée modérée en 2008 et devrait baisser en 2009 et en 2010.

La croissance soutenue des dernières années est menacée par le déclin du tourisme.

Les résultats du Cap-Vert sont d'autant plus impressionnants que l'archipel reste pénalisé par sa petite taille, son insularité et sa configuration géographique. Le cinquième réexamen de l'instrument de soutien à la politique économique (IPSE) du Fonds monétaire international (FMI) s'est déroulé en décembre 2008, envoyant un signal positif aux bailleurs de fonds,

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582006431378>

aux banques de développement et aux marchés. Le Cap-Vert a également bénéficié d'un reclassement en 2008 : il est sorti du groupe des pays les moins avancés (PMA) pour rejoindre celui des pays à revenu intermédiaire (PRI) dans le classement des Nations unies. Un résultat remarquable, certes, mais qui n'empêche pas le pays de dépendre encore massivement de l'aide internationale. Si ces flux venaient à se tarir, le Cap-Vert pourrait se trouver dans une situation extrêmement délicate, étant donné son ratio dette/PIB relativement élevé et son faible niveau de réserves. En outre, les problèmes de sécurité liés au trafic international de drogue en Afrique de l'Ouest pourraient drainer de plus en plus de ressources, au détriment d'autres secteurs importants pour le développement.

Développements économiques récents

Le Cap-Vert est confronté à de multiples défis. Plusieurs facteurs incitent à redoubler de prudence, en période de crise mondiale, tels que le ralentissement de la croissance, un niveau d'endettement toujours élevé, l'arrimage de la monnaie et un lourd déficit de la balance des paiements. Au-delà des incertitudes qui planent sur l'année 2009, le pays semble sur la bonne voie à moyen terme. Une vive reprise est attendue dans le tourisme, comme dans les investissements en infrastructures routières et portuaires. Ces investissements devraient libérer encore un peu plus le potentiel productif.

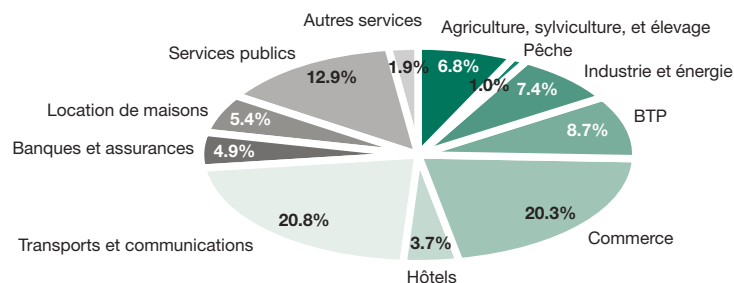
L'essor du tourisme a largement contribué aux bons résultats du pays. Le secteur représente désormais la première source de devises. Selon le Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC), il devait contribuer à 15.9 pour cent du PIB en 2008 et employer 14 000 personnes (14.6 pour cent de l'emploi total). Le tourisme aurait également bénéficié de 99 pour cent des flux d'investissements directs étrangers (IDE) en 2008.

Le WTTC a cependant prévu une baisse de 2.4 pour cent des activités de tourisme en 2008 en termes réels, entraînant une baisse de 6.2 pour cent de l'emploi dans le secteur. Au premier semestre 2008, les exportations de services ont augmenté d'environ 11 pour cent, avec une progression de 22 pour cent pour les services liés au tourisme (contre 36 pour cent en 2007).

La dépendance à l'égard du tourisme expose le Cap-Vert aux effets de la conjoncture sur les marchés émetteurs. D'où la nécessité de promouvoir un tourisme de valeur et d'élargir la clientèle, jusqu'ici dominée par les Européens, qui devraient être frappés de plein fouet par la récession en 2009. Les dirigeants du Cap-Vert, résolument optimistes, tablent sur une croissance annuelle de 5.8 pour cent du tourisme, tout au long de la prochaine décennie.

Le bâtiment a bénéficié du boum touristique et de la construction de résidences secondaires par les nombreux membres de la diaspora. Projets et complexes à grande échelle se sont succédés à un rythme soutenu.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et du Bureau national de statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583402037377>

En octobre 2008, le plus grand complexe hôtelier du pays a ouvert à Boa Vista. Les travaux de construction de la station balnéaire de Cesaria sur São Vicente – un projet de 1 milliard de dollars (USD) – ont démarré en 2008. Un certain nombre de projets, cependant, ont été temporairement suspendus en raison de la crise du crédit. Parmi les complexes touristiques reportés, on en compte cinq sur le seul site de Sal. Seuls les projets déjà bien engagés continuent de progresser.

L'augmentation de l'investissement public a également soutenu la construction. Un projet de cimenterie de 55 millions USD, financé par des investisseurs chinois, devrait démarrer en 2009, pour satisfaire la demande intérieure et exporter en Afrique de l'Ouest.

L'investissement dans l'agriculture est resté minime et la productivité très faible, même avec l'aide extérieure. Seulement 10 pour cent des terres du pays sont arables, à cause de l'aridité du climat et de la pauvreté des sols. Les rendements se sont quelque peu améliorés, grâce à l'irrigation au goutte-à-goutte et à de meilleures liaisons avec les marchés urbains. Malgré les pluies

abondantes de 2008, l'agriculture n'a contribué qu'à hauteur de 10 pour cent environ du PIB en 2008. Le pays dépend à 80 pour cent des importations pour subvenir à ses besoins alimentaires.

La pêche, cependant, est l'une des rares ressources naturelles à présenter un véritable potentiel. Encore relativement sous-développée, elle a assuré près de 10 pour cent des exportations totales en valeur en 2007. Les exportations halieutiques ont augmenté de 62 pour cent en 2008¹, grâce au développement des capacités. Des investisseurs chinois projettent de rénover le chantier naval de Cabnave, sur l'île de São Vincente, tandis que des opérateurs espagnols sont intéressés par l'entrepôt frigorifique Interbase, sur la même île. Ravagé par un incendie en septembre 2008, Interbase devrait être reconstruit pour un coût estimé de 14 millions EUR, sur financements publics espagnols. La réhabilitation devrait durer deux ans, après quoi l'entreprise sera privatisée.

La croissance du PIB réel devrait ralentir à 3.6 pour cent en 2009, une tendance que l'on retrouve dans les principales composantes de la demande intérieure. La

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	34.6	45.3	14.6	8.2	9.3	6.9	4.2	4.9
Publique	5.8	4.9	20.0	18.0	4.0	1.0	1.0	0.3
Privée	28.8	40.5	14.0	7.0	10.0	5.9	3.2	4.7
Consommation finale	99.8	94.1	4.3	4.5	2.5	4.3	4.4	2.4
Publique	17.9	18.5	4.5	9.8	0.1	0.8	1.8	0.0
Privée	81.9	75.7	4.3	3.2	3.1	3.4	2.5	2.4
Solde extérieur	-34.3	-39.5				-5.1	-4.9	-2.7
Exportations	19.8	17.7	14.9	-16.7	10.1	2.7	-3.3	1.6
Importations	-54.1	-57.2	12.1	2.4	6.5	-7.8	-1.6	-4.4
Taux de croissance du PIB, en volume						6.1	3.6	4.6

Source : Sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587734887422>

1. Budget 2009, Banque centrale du Cap-Vert (BCV).

croissance de l'investissement privé devrait marquer le pas, à 7 pour cent en 2009, contre 14 pour cent en 2008. La consommation globale devrait elle aussi ralentir, avant de rebondir en 2010 à la faveur d'une reprise. La consommation privée ne devrait guère être touchée par la récession, dans la mesure où la forte croissance, ces dix dernières années, a beaucoup amélioré la situation des ménages. Un plan gouvernemental de soutien à l'économie devrait faire augmenter l'investissement public de 18 pour cent en 2009 et la consommation publique de 9.8 pour cent. Le financement du déficit budgétaire provoqué par cet encouragement fiscal devrait se faire sans difficultés.

Le volume des exportations devrait se contracter nettement en 2009, plombé par la conjoncture économique mondiale. Comme les importations vont elles aussi se tasser sensiblement, le déficit commercial ne devrait pas sensiblement évoluer. L'investissement privé devrait repartir en 2010, poussé par la reprise des exportations touristiques.

cent du PIB. Les dépenses d'investissement progresseront de 1 pour cent, à 11.3 pour cent du PIB, à cause de l'ambitieux programme d'investissement du gouvernement. Les dépenses courantes devraient elles aussi augmenter de 1 pour cent du PIB, sans évolution des salaires. Les recettes publiques devraient se maintenir au même niveau qu'en 2008 (28.2 pour cent du PIB). Les engagements des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux devraient atteindre 20 milliards CVE en 2009 (environ 15 pour cent du PIB). Le déficit budgétaire devrait se creuser sensiblement en 2009, passant de 1.2 à 3.7 pour cent du PIB, et se maintenir à ce niveau en 2010. Le renforcement de l'administration fiscale a permis un meilleur recouvrement des impôts. Les autorités ont prévu une faire passer le taux d'imposition sur les entreprises et les personnes physiques de 30 à 25 pour cent en 2009. L'impôt sur les petites entreprises devrait lui aussi baisser, passant de 20 à 15 pour cent. Trois codes des impôts devraient être révisés, afin de simplifier la gestion des règlements et des recettes : le *Código Geral Tributário*, le *Código do Processo Judicial Tributário* et le *Código de Execução Tributária*. Cette réduction du coût de l'activité économique devrait donner un coup de fouet à la compétitivité et à l'emploi.

Le gouvernement a consenti des dégrèvements fiscaux à 95 entreprises en 2007, pour un montant total de 773.2 millions CVE. Près de la moitié des ces

Politique macro-économique

Politique budgétaire


Le budget 2009 prévoit une augmentation de 2.3 pour cent des dépenses, qui atteindront 31.8 pour

Tableau 2 - **Opérations financières de l'État** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	25.1	28.2	27.4	28.5	28.3	28.2	26.8
Recettes fiscales	17.2	19.7	20.4	21.6	21.5	21.0	20.9
Dons	5.7	6.0	5.2	4.6	4.4	4.8	3.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	32.5	31.9	31.9	29.3	29.5	31.8	30.5
Dépenses courantes	21.8	20.0	20.6	19.2	18.6	19.5	18.4
<i>Sans les intérêts</i>	19.5	18.0	18.9	17.6	17.1	18.0	16.9
Salaires	9.6	11.4	10.3	10.2	9.4	9.4	9.1
Paiements d'intérêts	2.2	2.0	1.7	1.5	1.5	1.5	1.5
Dépenses en capital	10.7	11.7	11.1	10.0	11.3	12.3	12.1
Solde primaire	-5.2	-1.7	-2.8	0.7	0.2	-2.2	-2.2
Solde global	-7.4	-3.7	-4.5	-0.8	-1.2	-3.7	-3.7

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600023023785>

allègements ont bénéficié à une seule entreprise du secteur touristique. Pour mettre fin à ce type de dysfonctionnement, un projet de révision du code général des impôts a été soumis à l'Assemblée nationale en août 2008. Un nouveau code d'exonérations fiscales doit être présenté en 2009. En attendant, un moratoire a été décidé sur l'octroi de nouvelles exonérations.

Selon les estimations du FMI, le ratio de la valeur nominale totale de la dette sur le PIB devrait passer de 67 pour cent à fin 2007 à 49 pour cent en 2013. L'objectif d'un ratio de la dette intérieure sur le PIB de 20 pour cent ayant été atteint en 2007, deux ans plus tôt que prévu, le Cap-Vert dispose d'une certaine marge de manœuvre pour laisser filer les dépenses pendant la récession. La part de la dette intérieure, estimée à 16 pour cent du PIB fin 2008, va continuer à se résorber dans l'endettement public total au profit de l'endettement extérieur conditionnel.

La préparation de cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) sectoriels, menée en étroite coordination avec le deuxième document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCRPII), a été parachevée en mai 2008. Le DSCRPII devrait contribuer à l'alignement des budgets annuels sur les priorités énoncées dans la stratégie. Pourtant, la nouvelle loi-cadre sur les finances devra être adoptée, pour permettre la mise à jour annuelle des CDMT.

La requalification du pays de PMA en PRI laisse présager de grosses difficultés, puisqu'elle pourrait se solder par une diminution progressive de l'aide publique au développement (APD). En outre, le Cap-Vert n'a rempli que deux des trois critères fixés pour obtenir ce changement de statut : le revenu par habitant et le développement humain. Le pays n'a pas pu satisfaire le critère de vulnérabilité économique, du fait de son extrême dépendance vis-à-vis des importations, mais aussi de ses difficultés environnementales, de son insularité et de la fragmentation de son territoire (qui entraînent des dépenses importantes). A cette liste s'ajoutent encore la trop grande dépendance du pays à l'égard des transferts externes, ainsi que la recrudescence des risques liés à la sécurité et la criminalité transnationale. La part des dons externes dans le budget

a fondu, de 5.2 pour cent du PIB en 2006 à 4.6 pour cent en 2007, et devrait rester à ce niveau jusqu'en 2010, où elle pourrait passer à 3.6 pour cent. À court terme donc, l'appui budgétaire est garanti. La requalification du pays ouvre aussi des perspectives : le Cap-Vert est désormais considéré comme une économie « mixte », et pourra accéder à des financements jusque-là impossibles.

À moyen terme, le pays devra s'affranchir de l'aide extérieure pour financer les investissements publics et privilégier les recettes intérieures. Il devra donc améliorer sa discipline budgétaire en supprimant les dépenses publiques et les frais de fonctionnement superflus. Il devra également améliorer le recouvrement des impôts.

Politique monétaire

La Banque centrale du Cap-Vert (*Banco Central de Cabo Verde* – BCV), un organisme indépendant, a pour mission première de surveiller la stabilité et la crédibilité de l'arrimage de l'escudo à l'euro. Actuellement, les risques sont minimes, en raison de la petite taille de l'économie et de sa faible exposition aux flux internationaux de capitaux. La parité, contrôlée par une commission, est couverte par une facilité de crédit du Portugal d'un montant de 150 millions EUR – qui peut être portée à 250 millions si nécessaire. L'appréciation du dollar au second semestre 2008 a limité l'appréciation du taux de change effectif réel de l'escudo. Pour autant, un brusque repli des recettes tirées du tourisme – un scénario qui pourrait bien se concrétiser en 2009 – diminuerait le montant des réserves et provoquerait des tensions sur la parité.

Le taux d'inflation s'est établi à 6.7 pour cent en 2008, contre 4.3 pour cent en 2007. L'évolution du taux d'inflation mensuel a été profondément affectée par le renchérissement des prix alimentaires et du pétrole, comme en témoigne le bond enregistré entre janvier (3.8 pour cent) et le niveau record d'août (plus de 8 pour cent).

Le système financier du Cap-Vert semble relativement résistant face à la crise internationale, en raison de ses interactions limitées avec les marchés

internationaux de capitaux et le ratio relativement important de dépôts des banques commerciales par rapport à leurs encours de prêts.

En 2009, la BCV prévoit d'améliorer sa surveillance des flux externes, dont les dépôts des non-résidents. Elle est prête à intervenir sur les taux d'intérêt pour éviter de déstabiliser les flux de capitaux.

Position extérieure

La flambée des cours du pétrole en 2008 n'a pas eu de graves répercussions sur la balance commerciale, puisque les réexportations de carburant ont représenté plus de 80 pour cent de la facture pétrolière totale. Les importations alimentaires devraient baisser en 2009, grâce à une bonne campagne agricole et la baisse des cours internationaux.

Les relations commerciales de l'ex-colonie portugaise avec son ancienne métropole se sont resserrées. Le Portugal a absorbé 23 pour cent des exportations et fourni 41 pour cent des importations du Cap-Vert en 2006. L'Espagne est devenu le premier débouché des exportations cap-verdiennes, grâce à la proximité des îles Canaries. Les échanges avec les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) demeurent limités (moins de 2 pour cent des importations et des exportations).

Le Cap-Vert a drastiquement réduit son niveau d'endettement extérieur ces dernières années. La dette extérieure reste relativement élevée (63 pour cent du

PIB contre 70 pour cent en 2007), mais elle est renégociable. Parmi les créanciers figurent surtout des organisations multilatérales et des gouvernements, au premier rang desquels le Portugal. La dette extérieure devrait être ramenée à 48 pour cent du PIB en 2009.

Le système bancaire est exposé à une brusque diminution des dépôts des non-résidents (40 pour cent des dépôts totaux), en raison de la crise. Pour l'essentiel, ces dépôts proviennent des transferts de fonds des expatriés, ce qui limite les risques d'évasion des capitaux puisqu'ils sont moins volatiles que les investissements de portefeuille. Pour autant, les transferts de fonds motivés par des possibilités d'investissement sont hautement improbables actuellement, et un phénomène de rapatriement, même restreint, n'est pas exclu.

Les réserves de change ont augmenté de 8 pour cent entre décembre 2007 et décembre 2008, passant de 28.4 à 30.7 milliards CVE. Cependant, la CBV a tout juste atteint le niveau plancher fixé dans le programme IPSE, entraînant deux augmentations des taux de la banque centrale (de 25 points de base en juin et de 50 points de base en septembre) afin de réduire les importations et de préserver le niveau des réserves de change. Ces augmentations ont eu un impact bénéfique sur l'inflation, en retirant une partie des liquidités du système financier.

La crise internationale n'a pour l'instant pas affecté les IDE à destination du Cap-Vert. Les flux enregistrés entre janvier et septembre 2008 ont dépassé le niveau atteint pour toute l'année 2007, avec une progression

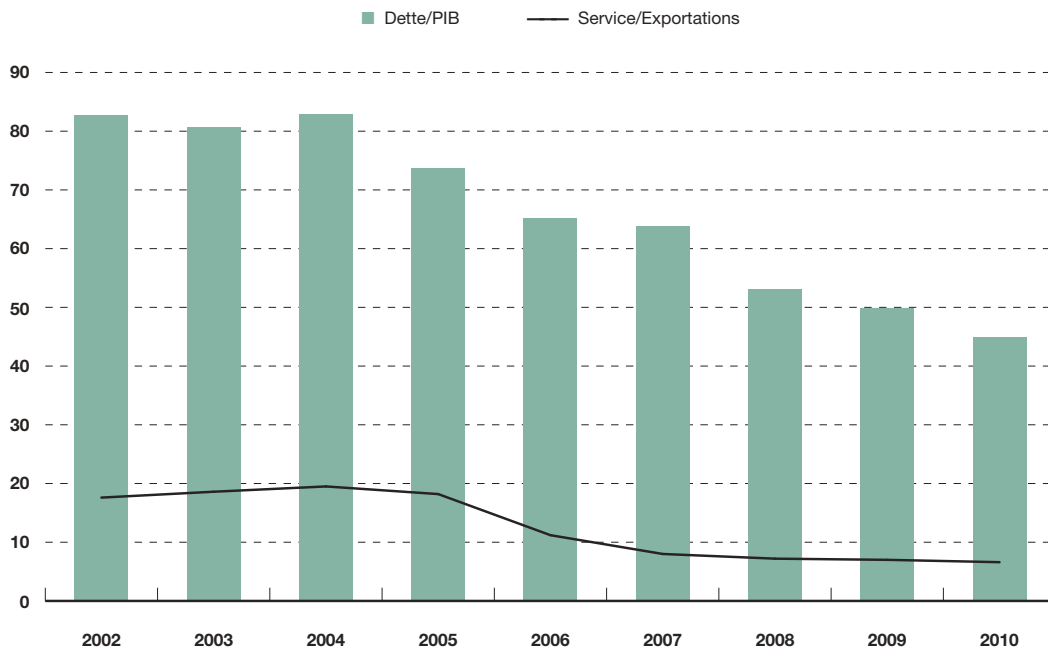
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-32.8	-32.7	-36.3	-43.8	-45.6	-41.9	-41.9
Exportations de biens (f.o.b.)	6.7	8.3	7.5	5.0	4.3	4.3	4.1
Importations de biens (f.o.b.)	39.6	41.1	43.8	48.8	49.9	46.2	46.0
Services	1.2	6.5	12.3	16.5	18.5	19.0	21.8
Revenu des facteurs	-2.5	-3.2	-3.5	-1.7	-1.5	-1.5	-1.5
Transferts courants	23.8	26.4	22.6	20.3	17.6	14.7	15.0
Solde des comptes courants	-10.3	-3.0	-4.8	-8.7	-11.0	-9.6	-6.6

Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601561867323>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584654338745>

153

sensible des crédits aux investisseurs privés. Un ralentissement se fera probablement ressentir en 2009, d'importants projets de construction dans le secteur touristique ayant déjà été reportés. En outre, les investissements des migrants dans le pays (également comptabilisés comme IDE) semblent ralentir.

Le Cap-Vert est devenu un membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en juillet 2008. Pour un pays qui exporte surtout des services, ce statut ne devrait pas provoquer d'immenses changements en termes d'opportunités commerciales. Il renforce néanmoins sa crédibilité et a permis aux fonctionnaires cap-verdiens de s'initier aux subtilités des négociations commerciales internationales. Le Cap-Vert bénéficie déjà d'un accès préférentiel aux marchés américains et européens, dans le cadre de la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (Agoa) et des accords de Lomé et Cotonou. Mais ses exportations vers ces destinations restent très faibles.

Un accord de partenariat économique (APE) avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et la Cedeao aurait dû être signé en 2008. Mais le Cap-Vert hésite encore, redoutant l'effet de cet accord et de ses tarifs communs sur son économie insulaire, dépendante des importations. La perte de rentrées fiscales due à l'abaissement des tarifs vis-à-vis de la Cedeao représenterait un manque à gagner significatif. Le Cap-Vert cherche à obtenir un statut spécial avant de signer avec la Cedeao. La libre circulation des personnes prévue dans cet APE ne va pas non plus sans difficultés.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Selon le rapport 2009 *Doing Business* de la Banque mondiale, l'environnement des affaires du Cap-Vert reste peu satisfaisant. Le pays est même tombé de la 137^e à la 143^e position entre 2008 et 2009. Mais la situation

pourrait bien changer, avec les initiatives récemment prises par le Groupe opérationnel pour promouvoir la société de l'information (*Núcleo Operacional de la Sociedad de la Información – Nosi*) en faveur de l'administration en ligne. De même, la Maison des citoyens (*Casa do Cidadão*) a été créée, opérant comme un guichet unique pour simplifier les procédures administratives. L'enregistrement d'une nouvelle entreprise, notamment, ne prend plus qu'une heure. Le paiement en ligne des impôts devrait faire son apparition en 2009. Signe du succès de ces programmes, les documents électroniques produits par ces établissements ont désormais un statut légal et sont acceptés dans les transactions officielles par certains gouvernements étrangers, comme le Portugal.

En revanche, la réforme du travail approuvée en 2008, qui cherchait à accroître la compétitivité, semble avoir eu l'effet inverse, en limitant le recours aux contrats à durée déterminée et en augmentant la période de préavis à 45 jours. Du coup, le marché de l'emploi se fait plus rigide. D'après les données 2009 de *Doing Business*, cette situation a détérioré l'environnement des affaires du Cap-Vert. L'absence d'une véritable loi sur les faillites vient aussi expliquer la mauvaise place du pays dans les indicateurs de la Banque mondiale.

Deux banques commerciales, *Banco Commercial do Atlantico* (BCA) et *Banco Inter-Atlantico* (BIA) détiennent près de 90 pour cent des actifs et des dépôts du Cap-Vert. Le crédit au secteur privé aux conditions du marché se développe et s'adresse sans distinction aux investisseurs étrangers et nationaux. Le coefficient de prêts improductifs reste néanmoins assez élevé, même si la situation s'améliore.

La place boursière du Cap-Vert s'est considérablement étoffée depuis sa création, en 2005. La capitalisation des marchés d'actions et d'obligations a atteint 16.6 milliards CVE à fin septembre 2007 (14 pour cent du PIB).

Un programme d'évaluation du secteur financier (PESF) complet a été lancé en collaboration avec le FMI, qui devrait s'achever en 2009. Cet exercice devrait

contribuer au renforcement des capacités et améliorer la gestion des liquidités.

Face aux inquiétudes grandissantes liées à l'éventuel rôle du Cap-Vert dans le blanchiment d'argent et le trafic de drogue international, le ministère de la Justice a créé une unité spéciale d'investigation en janvier 2008. Il a également fait adopter une loi fin octobre, pour simplifier les poursuites dans les cas de blanchiment d'argent. La Banque centrale a elle aussi créé une unité chargée de surveiller ces activités.

Une nouvelle banque d'investissement, la *Banco Africano de Investimentos* (BAI), a ouvert en octobre 2008, détenue par l'Angola et le Cap-Vert. Dotée d'un capital de 90 millions EUR, elle est contrôlée à 71 pour cent par BAI Angola, à 19 pour cent par la société pétrolière angolaise Sonangol et 10 pour cent par la Sogei, une entreprise immobilière cap-verdienne. Courant 2009, une part de 30 pour cent des titres de la banque devait être transférée de l'Angola vers le Cap-Vert. L'établissement financier nigérian Ecobank s'est aussi implanté dans l'archipel.

Autres développements récents

La privatisation des entreprises publiques est pratiquement achevée, le gouvernement n'ayant conservé que quelques entités, parmi lesquelles des groupes pharmaceutiques et la compagnie aérienne nationale des Transports aériens du Cap-Vert (*Transportes Aéreos de Cabo Verde – TACV*). Alors que la privatisation de l'entreprise pharmaceutique nationale Inpharma progresse, celle de TACV est au point mort. Le gouvernement a dû renflouer cette entreprise, mais l'apparition d'un nouveau concurrent, Alcyonair, pourrait compromettre un peu plus sa viabilité commerciale.

La réforme de la fonction publique est en cours, avec l'adoption d'une nouvelle structure salariale.

La révision de la réglementation douanière du pays devrait s'achever en 2009. En juillet 2008, le pays a supprimé les règles en matière de fonds propres, simplifié les procédures d'enregistrement et remis à plat les

régimes fiscaux des entreprises d'import-export. L'adoption de la dernière version du logiciel de gestion des douanes mis au point par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), baptisé Sydonia² World, est prévue pour 2009.

Le programme d'investissement public du Cap-Vert pour 2005-10 bénéficie du soutien de bailleurs de fonds internationaux et prévoit toute une série de projets de développement des infrastructures routières (40 millions EUR), portuaires et aéroportuaires (100 millions EUR). Ces projets sont financés par des prêts à conditions de faveur du gouvernement portugais pour la période 2007-11. Un projet de route sur l'île de Fogo bénéficie aussi de prêts de la Banque africaine de développement (BAfD) et du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de son organe de coopération Département pour le développement international (DfID).

La Banque mondiale appuie le programme de lutte contre la pauvreté 2009-12 à hauteur de 93,5 millions USD. Ces crédits mettent l'accent sur l'énergie éolienne, la pêche, la biodiversité et les infrastructures routières. Ce soutien interviendra sous forme de financement de projets et d'appui budgétaire. Le programme 2008-10 de la BAfD soutiendra également ces plans avec des prêts de 20 millions USD. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la BAfD et le Japon se sont engagés à financer le développement de la production et des capacités de distribution d'énergie du Cap-Vert. La facilité du Compte du Millénaire (MCA) des États-Unis s'engage à développer et à moderniser le port de Praia et participe à des projets d'infrastructure de moindre envergure.

Des mesures sont également prises pour améliorer le réseau électrique national. Le premier objectif vise à faire passer de 76 à 90 pour cent la proportion d'habitants raccordés à l'électricité. Le gouvernement prévoit par ailleurs de produire 25 pour cent de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable d'ici 2011, et 50 pour cent d'ici 2020. Cinq parcs éoliens seront construits en 2009 pour être opérationnels en 2010. Un autre projet cherche à rendre l'île de Boa

Vista totalement autosuffisante en termes de production énergétique. Cinq parcs éoliens seront installés dans plusieurs autres îles en 2009 avec l'appui du gouvernement des Pays-Bas, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Le gouvernement a lancé un appel d'offres pour la construction de huit autres parcs éoliens sur Santiago, six sur São Vicente et six sur Sal.

Les entreprises chinoises, originaires de l'ancienne possession portugaise de Macao notamment, ont engagé des sommes considérables dans différents projets, essentiellement touristiques. Elles négocient un projet d'investissement portuaire (Cabnavé) pour développer les activités de pêche. Depuis quelques années, le gouvernement chinois parraine plusieurs projets, dont la construction du parlement, d'un stade et de deux barrages. Le Cap-Vert avait été présélectionné, avec quatre autres pays, pour devenir une zone économique spéciale de la Chine en Afrique – ce qui aurait pu donner lieu à de nouveaux investissements. Cependant, le projet semble gelé depuis la visite d'une délégation chinoise en 2007. Le gouvernement du Cap-Vert a signé en septembre 2008 un accord avec la banque chinoise Eximbank pour le financement de projets d'administration en ligne, à hauteur de 17 millions USD.

Nouvelles technologies et innovation

Avec 71 000 lignes installées, le Cap-Vert a vu son taux de pénétration du téléphone fixe passer de 12 à 13,8 pour 100 habitants entre 2000 et 2007. Mais la tendance s'essouffle depuis 2004, avec la généralisation des téléphones cellulaires. Les recettes tirées des lignes d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ADSL) ont donné un nouvel élan à l'exploitation des lignes fixes par l'opérateur national Cabo Verde Telecom (CV Telecom), qui tire un revenu supplémentaire de la gestion du raccordement de la bande passante du Cap-Vert au système international. CV Telecom propose aussi la télévision par câble mais son offre est très réduite et les services limités (300 abonnés environ).

2. Système douanier automatisé.

Le Cap-Vert est relié au réseau Internet international grâce au câble à base de fibre optique Atlantis 2, opérationnel depuis 2002. CV Telecom gère l'accès à Internet en louant 155 mégabits de réseau international. Les îles sont reliées entre elles par un câble sous-marin à base de fibre optique, posé grâce à des financements chinois.

L'accès commuté (par numérotation) à Internet est possible depuis 1997. L'ADSL a fait son apparition en 2004 et la télévision sur Internet (IPTV) en septembre 2006. L'offre Internet demeure limitée, souffrant comme les autres systèmes de télécommunication de prix élevés, d'une qualité de service médiocre et du manque de concurrence. CV Multimedia est le seul fournisseur d'accès officiel du pays, un accès qui présente une spécificité particulièrement déplaisante pour les usagers : au bout d'un mois d'abonnement, les téléchargements sont surtaxés.

Chaque opérateur gère ses propres points d'accès. L'autorité de contrôle du secteur, l'Agence nationale des télécommunications (*Agência Nacional de Comunicações* – Anac), prévoit d'introduire le partage des infrastructures et de nouvelles réglementations sur le dégroupage et l'interconnexion en 2009 – mais les résultats se font attendre. D'après l'opérateur historique, l'incompatibilité des antennes Eriksson avec la configuration de sa station de base (antennes Siemens) risque de compliquer le partage des infrastructures. L'Anac est en train de fixer les tarifs de l'interconnexion, pour l'instant non réglementés.

Le marché cap-verdien des télécommunications a été officiellement libéralisé en 2002, mais il aura fallu attendre décembre 2007 pour que le monopole exercé par l'opérateur historique soit remis en question. Plusieurs facteurs expliquent la lenteur de ce processus. Tout d'abord, l'isolement du pays, la faiblesse de sa population et sa fragmentation territoriale exigent énormément de ressources et des prouesses techniques pour couvrir l'ensemble de cet archipel montagneux. Ensuite, la privatisation de l'opérateur historique en 1995 a paradoxalement renforcé son monopole. Le décret portant privatisation des télécommunications adopté en 1995 a entraîné la vente de 40 pour cent de

l'opérateur public, CV Telecom, à Portugal Telecom. Ce dernier a obtenu un accord de concession lui garantissant un monopole de 50 ans sur les communications du pays. La durée du monopole a ensuite été ramenée à 25 ans, l'accord ayant été renégocié, mais il s'applique sur les lignes fixes jusqu'en 2021.

En 2002, la loi-cadre sur les télécommunications (*Lei quadro das telecomunicacoes em Cabo Verde*) a officiellement libéralisé toute l'offre télécom (en dehors des lignes fixes). Un décret gouvernemental a conduit à l'éclatement de CVTel en trois entités indépendantes : CV Movel (téléphonie mobile), CV Multimedia (services Internet) et CV Telecom (qui conserve la téléphonie fixe). CV Telecom reste l'unique propriétaire de ses deux filiales. En échange de son monopole sur les lignes fixes, CV Telecom est tenu d'assurer la couverture de chaque localité de plus de 200 habitants.

L'Anac, organisme autonome, est géré par un conseil de trois membres nommés par le gouvernement. Elle statue sur les litiges opposant les opérateurs, veille à l'application des réglementations et collecte des redevances et des impôts pour le secteur qui financent aussi ses activités. L'Anac prélève une taxe de 100 CVE pour chaque nouveau numéro attribué – 20 pour cent de ses revenus environ. Cette taxe représente 30 pour cent des frais de ligne – contre une moyenne mondiale de 3 à 5 pour cent.

Les différentes branches de CV Telecom pratiquent des subventions croisées. En tant qu'opérateur historique et monopolistique, CV Telecom a la réputation d'avoir largement profité de ce statut. Du coup, ses politiques tarifaires provoquent le mécontentement général.

Une taxe à la valeur ajoutée de 15 pour cent frappe les combinés et les appels. Le marché noir est florissant, nourri par une forte mobilité et une diaspora importante qui a accès aux marchés étrangers. L'abonnement à une ligne fixe est taxé à 9 pour cent et l'abonnement à Internet à 15 pour cent.

La concurrence a fait son apparition sur le marché de la téléphonie mobile en décembre 2007, avec l'arrivée

de T+. Cette entreprise a déjà conquis 10 pour cent du marché national, aux dépens de CV Movel, alors qu'elle ne couvre que l'île principale de Santiago. L'arrivée de la concurrence a entraîné une baisse massive des tarifs. Le coût des cartes module d'identification de l'abonné (Sim) s'est effondré (passant de 5 000 à 500 CVE) et le prix des appels a été revu à la baisse. Les deux opérateurs ont recours à la technologie du système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile Communications* – GSM). CV Movel a mis en place un nouveau service de banque mobile en 2008, avec possibilité de recharger son compte, de transférer des crédits et d'accéder à ses relevés de compte directement. Il détient pour l'instant le monopole mais l'opérateur T+ prévoit de lancer bientôt des services du même type.

CV Multimedia détient un quasi-monopole sur les services Internet. Pourtant, comme dans la téléphonie mobile, les coûts ont baissé deux fois en 2008, à cause de la concurrence exercée par quatre nouveaux petits fournisseurs de services Internet sans fil, sur l'île de São Vicente. Le prix de l'ADSL a baissé de 70 à 80 pour cent, tandis que la clientèle a doublé, chaque année depuis 2006, pour atteindre 7 000 abonnés fin 2008. Ce taux de pénétration d'environ 10 pour cent est très élevé pour l'Afrique. Même si les tarifs baissent, les services de télécommunication du Cap-Vert restent extrêmement coûteux.

L'accès commuté à Internet (par numérotation) suit une tendance inverse : il est passé de 3 300 clients en janvier 2008 à quelque 1 900 clients à la fin de l'année. T+, le deuxième opérateur de téléphonie mobile, risque de révolutionner l'accès à Internet, puisqu'il dispose d'une capacité bien supérieure à celle des fournisseurs de services sans fil (Wi-Fi), extrêmement localisés.

Les institutions publiques accompagnent le mouvement, défendant les innovations des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'accès à Internet. L'Université du Cap-Vert a notamment installé 11 points d'accès sans fil gratuits (Wi-Fi) dans la capitale en 2008. Le Nosi, rattaché au cabinet du Premier ministre, est chargé de développer les TIC

pour le compte du gouvernement. La maison des citoyens, créée fin 2007, contribue largement à ce développement de l'administration en ligne. Ce guichet unique centralise et simplifie les démarches administratives et permet aux citoyens d'obtenir facilement tout document ou certificat officiel. L'entreprise chinoise Huawei a conclu un accord en 2007 avec le gouvernement pour développer les systèmes de voix sur protocole Internet (VoIP) et de vidéo-conférence pour le service public, un projet en partie financé par la banque chinoise Eximbank.

Le Cap-Vert a conclu un partenariat à grande échelle avec Microsoft pour aider et former les écoles à utiliser les TIC et les équiper. Cet accord porte sur le soutien des autorités en charge de l'éducation et de la fonction publique pour la formation aux TIC et prévoit de développer l'accès à la technologie. Dans le cadre de son programme mondial intitulé « Partenaires dans l'apprentissage » (*Partners in learning*), l'entreprise américaine Microsoft a fourni matériels et logiciels à 19 établissements secondaires du pays.

Le programme « Un enfant, un ordinateur », lancé en décembre 2008, prévoit de créer 135 « télécentres », des points d'accès à Internet ouverts au public, et de fournir 150 000 ordinateurs aux élèves et enseignants à partir de mars 2009. Ce programme est lui aussi conduit en partenariat avec Microsoft, d'où quelques réserves sur la dépendance excessive du pays vis-à-vis d'une seule entreprise. Des discussions sont également en cours avec le Portugal autour d'un projet similaire de fourniture d'ordinateurs à des élèves cap-verdiens.

Contexte politique

Le Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (*Partido Africano da Independência de Cabo Verde* – PAICV), au pouvoir, a obtenu une nouvelle majorité parlementaire en 2006, avec 41 sièges sur 72. Avec le principal parti d'opposition, le Mouvement pour la démocratie (*Movimento para a Democracia* – MPD), le PAICV a convenu en février 2007 de créer une commission mixte de 14 membres, pour trouver un consensus sur des questions qui imposent une majorité

des deux tiers à l'Assemblée nationale, avant de faire l'objet de nouvelles lois. Cette commission a joué un rôle décisif dans l'adoption du nouveau code électoral, adopté en juin 2007. Pourtant, des désaccords sur la composition de la nouvelle commission électorale ont retardé l'inscription des électeurs en vue des élections municipales. Ce scrutin s'est néanmoins déroulé sans problème en mai 2008.

Le MPD a remporté une victoire éclatante à cette occasion, obtenant le contrôle de 11 municipalités sur les 22 que compte le pays, parmi lesquelles les trois plus grandes circonscriptions : Praia et Santa Catarina sur l'île de Santiago, ainsi que São Vicente. Le PAICV a remporté dix communes, mais perdu du terrain. La commune de Sal a été remportée par un parti rattaché au MPD, le Groupe indépendant pour la modernisation de Sal (*Grupo Independente para Modernizar Sal* – GIMS). Des élections générales sont prévues pour 2011.

Les trafics et les flux migratoires sont de plus en plus préoccupants, mettant en jeu des relations complexes avec le continent africain. L'accord de partenariat spécial avec l'Union européenne (UE), approuvé en novembre 2007, ne remplace pas l'APE. Pour le gouvernement, même si l'adhésion pleine et entière n'est pas une option, cette relation avec l'UE devra aller au-delà d'un soutien financier pour traiter ensemble de problèmes communs. Le Cap-Vert souhaite approfondir les relations sur les questions de sécurité et promouvoir la convergence technique avec les normes et standards européens. En 2008, le gouvernement espagnol a soutenu la demande cap-verdienne du statut d'association avec l'UE. Le partenariat pour la mobilité est entré en vigueur en janvier 2009. Il concrétise le rapprochement avec l'UE en facilitant la migration circulaire.

La criminalité associée aux cartels internationaux de la drogue dans la sous-région se fait de plus en plus inquiétante. Le Cap-Vert se situe sur la route de la drogue vers les marchés européens et américains. Le pays n'est pas épargné par l'essor du crime organisé en Afrique de l'Ouest. Une réaction régionale commence à prendre forme, avec l'appui de l'Europe et des États-Unis. Les sommets de la Cedeao traitent désormais ouvertement de ces questions. Le coût grandissant des

activités de police grève le budget du Cap-Vert, détournant une partie des ressources du développement. Une enveloppe de 6 millions EUR initialement destinée à des programmes sociaux a déjà été réaffectée par le pays à des projets spéciaux de lutte contre le crime organisé. Les Nations unies ont engagé 1 million USD à cet effet.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Cap-Vert a déjà rempli quatre des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les données manquent pour juger de son avancement par rapport à trois des quatre derniers objectifs, mais le Cap-Vert devrait atteindre le tout dernier, portant sur la lutte contre le VIH/Sida. Le pays a également progressé dans l'indice de développement humain des Nations unies, passant de 0.59 en 1985 à 0.74 en 2005.

Le premier OMD, la lutte contre la pauvreté, devrait être atteint en 2015. Les données officielles font état d'une baisse de 10 pour cent de la pauvreté entre 2002 et 2008, passée de 36 à 26 pour cent de la population. La deuxième stratégie de lutte contre la pauvreté entend poursuivre sur cette lancée et développer des programmes de 2008 à 2011.

La BAfD, la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole (Fida) des Nations unies ont mis en œuvre un programme de réduction de la pauvreté fondé sur le microcrédit aux populations rurales. Le Fida a apporté 4.2 millions USD à des communautés rurales pauvres, portant le prêt supplémentaire total de l'agence à 13.5 millions USD. Ces financements s'inscrivent dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté rurale du pays, qui se prolongera jusqu'en 2012, pour un coût total de plus de 36 millions USD. Le gouvernement a finalisé son DSCRPII en mai 2008, qui orientera jusqu'en 2011 les programmes de développement sur des bases pratiquement identiques au DSCRPI.

Malgré la croissance des dix dernières années, 26.6 pour cent de la population vivaient toujours dans

la pauvreté en 2007, selon les statistiques nationales. Les zones urbaines ont plus profité de la croissance que les zones rurales, qui abritaient 63 pour cent des pauvres en 2001 et 72 pour cent en 2007. Malgré tout, le DSCR-II montre que le Cap-Vert est sur la bonne voie pour réaliser l'OMD qui vise à réduire de moitié, d'ici 2015, les niveaux d'extrême pauvreté de 1990.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire tourne autour de 96 pour cent. L'éducation reçoit 20 pour cent des ressources budgétaires du pays. Le gouvernement plaide pour l'allongement de la scolarité obligatoire, pour une durée d'au moins huit ans pour tous les jeunes Cap-Verdiens. Un nouveau Centre de formation professionnelle (*Centro de Formação Profissional da Praia* – CFPP) a ouvert à Praia. L'enseignement supérieur a fait un bond en avant en 2008, avec l'ouverture de l'Université de São Vicente et un projet d'établissement supérieur à Assomada, sur l'île de Santiago.

Dans son budget 2008, le gouvernement a alloué 8 pour cent de ses dépenses à la santé. Selon la commission nationale du VIH/Sida, le taux de prévalence est passé de 0.5 pour cent en 1989 à 1.1 pour

cent en 2002, avant de retomber à 0.8 pour cent en 2007. Le Cap-Vert bénéficie d'une clause particulière vis-à-vis des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic) de l'OMC, lui permettant de recourir à des antirétroviraux moins chers. En décembre 2004, les services de santé ont commencé à distribuer des antirétroviraux gratuits.

En 2006, 80 pour cent de la population avaient accès à une eau potable propre. Mais l'extension du service est complexe, à cause de l'éparpillement des communautés rurales sur tout l'archipel.

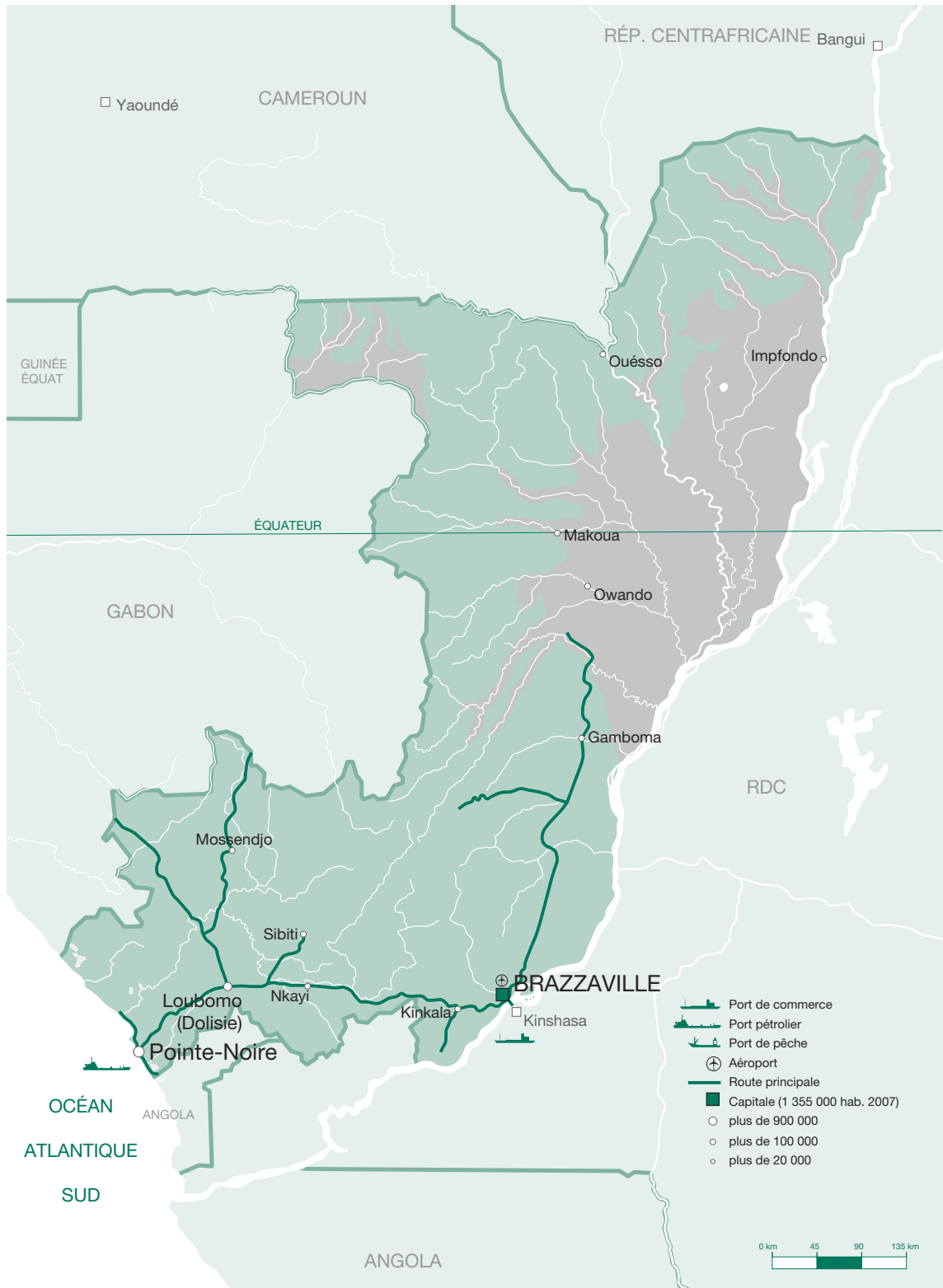
Le chômage, qui s'est élevé à 17.8 pour cent fin 2008, reste l'un des plus grands problèmes du pays. Il touche davantage les femmes (28 pour cent) que les hommes (15 pour cent), et il est particulièrement fréquent chez les jeunes. Avec un taux aussi important, la présence massive de travailleurs migrants semble paradoxale. Pourtant, le BTP emploie quantité de travailleurs étrangers, en raison de la proximité de pays africains bien moins riches et du niveau supérieur des salaires de réserve de la population locale (en partie soutenus par les mandats en provenance de l'étranger).

République du Congo

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 342
- Population en milliers (2008) : 3 615
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 3 512
- Espérance de vie (2008) : 53.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : 13

République du Congo

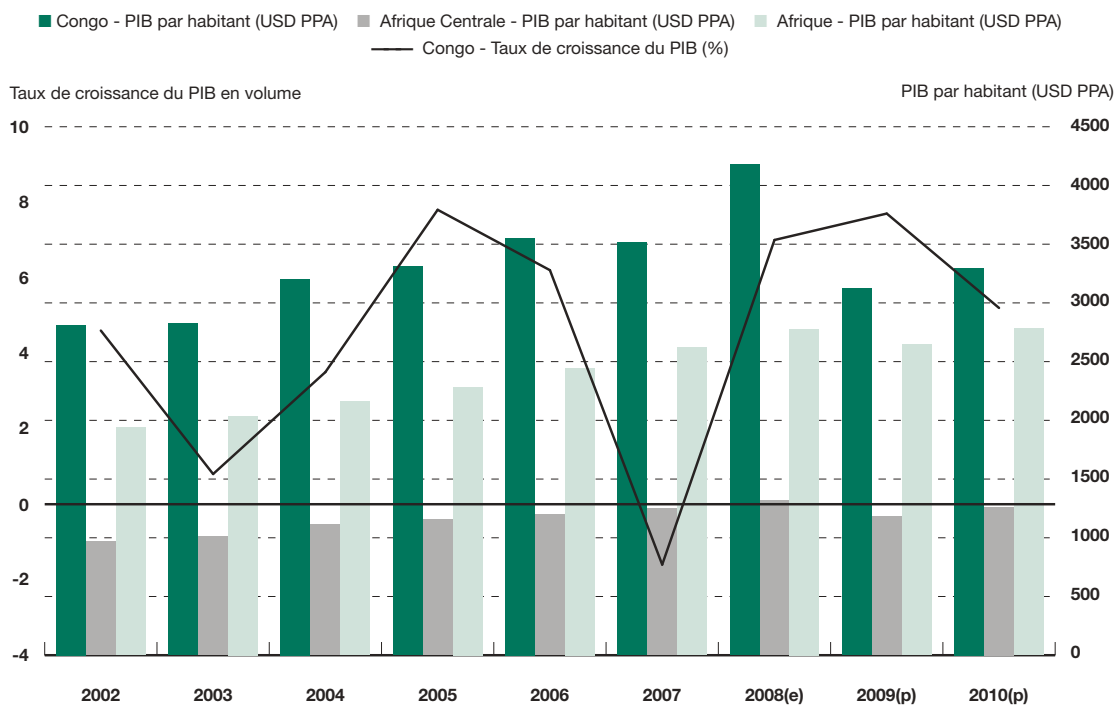


L'ANNÉE 2008 A ÉTÉ MARQUÉE par une forte reprise de la croissance en République du Congo (7 pour cent), après les mauvaises performances économiques de l'année 2007. La prédominance du secteur pétrolier s'est accrue, contribuant à hauteur de 67,3 pour cent à la formation du produit intérieur brut (PIB) nominal. Cette performance est le résultat direct de la flambée des cours du pétrole en 2008. Tandis que la reprise de la croissance a concerné la quasi-totalité des activités économiques du pays, les secteurs de production et de distribution d'électricité et d'eau restent préoccupants, en raison des coupures d'approvisionnement, notamment dans les deux principales villes du pays Brazzaville et Pointe-Noire.

La crise économique mondiale actuelle risque de compromettre les efforts récemment entrepris par l'État congolais pour faire reculer la pauvreté grâce aux ressources générées par les secteurs extractifs. Toutefois, la baisse des prix mondiaux des produits alimentaires, si elle se répercute rapidement et pleinement au niveau national, pourrait représenter le seul élément positif de cette crise dans un pays où les dépenses alimentaires continuent à absorber la majeure partie des revenus des ménages.

La croissance est de retour après les mauvaises performances de l'année 2007.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et de sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582020320143>

L'année 2009 représente un défi pour le Congo. En effet, le pays est appelé à consolider ses comptes publics, promouvoir les investissements et assurer le financement des projets sociaux. L'augmentation prévue du volume de la production de pétrole et de gaz naturel pour les deux années à venir pourrait compenser en partie les pertes de recettes pétrolières, liées à la baisse des cours mondiaux. Le pays est donc invité, plus que jamais dans cette période de raréfaction des ressources publiques, à une plus grande efficacité dans leur allocation et utilisation. Le taux de croissance du PIB devrait toutefois s'établir à 7.7 pour cent en 2009 et 5.2 pour cent en 2010.

Développements économiques récents

Après un recul de 1.2 pour cent en 2007, le PIB en termes réels a affiché une croissance de 7 pour cent en 2008. La prédominance du secteur pétrolier dans l'économie s'est renforcée, avec une contribution à la formation au PIB nominal de 67.3 pour cent. En raison de problèmes techniques, rencontrés lors de la mise en exploitation par la société Total du champ, Moho-Bilondo, et de la baisse de rendements des champs situés dans la zone Pointe-Noire – Grands-Fonds et Kitina, la production pétrolière a été inférieure aux prévisions 2008. Néanmoins, la production des hydrocarbures s'est élevée à 87.5 millions de barils en 2008, contre 81.7 millions l'année précédente. Pour l'année 2009, une activité plus soutenue est attendue, grâce à l'emploi d'une technologie plus appropriée au niveau du champ Moho-Bilondo et la relance de la production de gaz propane liquéfié. En 2008, les exportations d'hydrocarbures ont été destinées principalement à la Chine (38.6 pour cent), à Taiwan (10 pour cent) et aux États-Unis (20.6 pour cent).

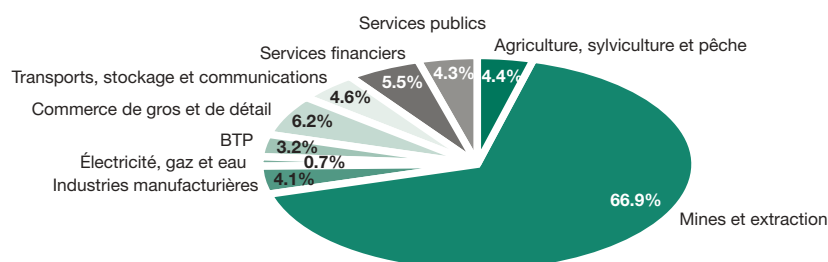
La valeur ajoutée en volume du secteur non pétrolier s'est accrue de 6.8 pour cent, en léger repli par rapport à 2007 (7.1 pour cent). En particulier, la croissance de la valeur ajoutée agricole en volume s'est légèrement accélérée, passant de 5.9 pour cent en 2007 à 6.3 pour cent en 2008. Ce résultat s'explique par l'amélioration sensible des conditions de transport des produits vers

les grands centres urbains du pays. Toutefois, cette production reste insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population. Le pays importe plus de 90 pour cent de ses besoins en céréales et en viande, et près de 50 pour cent de ses besoins en poisson.

De son côté, la sylviculture a connu une croissance de la valeur ajoutée en volume de 8.4 pour cent contre 5.4 pour cent en 2007. Cette évolution est directement liée à l'activité des entreprises asiatiques *Taman Industries* et *Sicofor*, installées au sud du pays, et de l'entreprise *Eucalyptus fibre du Congo (EFC)*, filiale de la société canadienne *Magforestry*. Cette dernière a mis en exploitation, au deuxième semestre, une usine de production de copeaux, fabriqués à partir de rondins d'eucalyptus extraits d'une forêt artificielle régénérable de 42 000 hectares. L'entreprise EFC s'est fixé comme objectif, à court et à moyen terme, d'étendre la superficie de cette forêt à 70 000 hectares. Le volume total des abattages de bois en grumes est passé de 1 376.4 milliers de mètres cube (m³) en 2007 à 1 441.1 milliers en 2008. Le volume de rondins de bois extrait par EFC a atteint 230.3 milliers de m³ en 2007 et 442.5 milliers l'année suivante.

Encore peu diversifié, le secteur industriel a enregistré une forte croissance de sa valeur ajoutée en volume de 18.9 pour cent, contre 4.7 pour cent en 2007. Cette bonne performance est liée principalement à la dynamique de la filière bois et notamment l'industrie de première transformation, tirée par les articles d'ameublement et la mise en production de l'usine de fabrication de copeaux, destinés à l'exportation pour alimenter l'industrie de la pâte à papier. L'industrie de première transformation du bois a enregistré une progression de 39 pour cent par rapport à l'année précédente. De son côté, la Congolaise de raffinage a réduit de 30.4 pour cent sa production de carburants et de fioul. Au second semestre, son activité a été arrêtée, afin d'engager des travaux d'entretien et de modernisation des équipements, l'objectif étant de raffiner un brut plus léger, issu du champ Nkossa et ainsi d'améliorer la productivité. Le volume de sa production est passé de 761 909 tonnes en 2007 à 530 061 tonnes en 2008. Les exportations, constituées essentiellement de fioul lourd, sont passées de 454 015

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Direction générale de l'économie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583405327342>

tonnes en 2007 à 240 000 tonnes en 2008. Dans le secteur des industries agroalimentaires, dominé par la production sucrière, la Société agricole et de raffinage de sucre (Saris) reste confrontée, à la fois, à la conjoncture internationale morose, aux difficultés d'approvisionnement du marché intérieur par le rail et à l'approvisionnement de Brazzaville par la contrebande de sucre en provenance de la République démocratique du Congo (RDC).

Concernant la production et la distribution d'eau et d'électricité, la situation demeure préoccupante en raison des coupures d'approvisionnement en eau et des délestages répétés, observés notamment dans les deux principales villes du pays. En 2008, la valeur ajoutée a baissé de 2,9 pour cent en volume par rapport à 2007. Le taux de desserte de la population en eau potable est de 75 pour cent en zones urbaines et de 10 pour cent en zones rurales. Les équipements de traitement et de distribution d'eau, qui datent des années 80, sont obsolètes. Ils ne répondent plus aux besoins d'une population urbaine, qui a plus que doublé en vingt ans, et ce malgré la mise en œuvre de forages. Cependant, des projets de réhabilitation et d'extension des installations sont prévus par le gouvernement. Ils ont déjà fait l'objet d'études de faisabilité.

Malgré un potentiel hydroélectrique estimé à 2 632 mégawatts (MW), le Congo ne dispose que d'une puissance globale installée de 150 MW. L'électricité est produite à partir de deux centrales hydroélectriques d'une puissance combinée de 89 MW, mais également grâce à une centrale à gaz à Pointe-Noire (25 MW) et

à une centrale thermique à Brazzaville (32,5 MW), mise en exploitation au quatrième trimestre de 2007. Le taux d'utilisation des capacités de production de ces deux unités est estimé à 33 pour cent. En raison des dégâts occasionnés aux équipements de distribution suite aux conflits armés, Brazzaville est approvisionnée depuis 1999 par la centrale hydroélectrique d'Inga en RDC. Inga fournit de 40 à 50 MW. En appoint, elle s'appuie sur la centrale thermique de Brazzaville, avec un taux d'utilisation des capacités de 12,5 pour cent. La centrale à gaz de Pointe-Noire, qui devait pallier la déficience de la centrale hydroélectrique de Moukoulou, a connu un déclin de sa production de 35,3 pour cent, en raison de l'insuffisance de l'approvisionnement en gaz par le groupe pétrolier italien ENI. Toutefois, les capacités de cette centrale ont été portées de 25 à 50 MW.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), la hausse de l'activité s'est poursuivie (7,8 pour cent en 2008 contre 6,4 pour cent en 2007). Cette évolution s'explique par la réalisation de grands chantiers publics : réhabilitation de l'aéroport international de Maya-Maya à Brazzaville, doté d'une aérogare ultramoderne et de deux pistes d'atterrissage pour un coût global de 120 milliards de francs CFA ; bitumage par une entreprise chinoise du tronçon de 173 kilomètres de la route nationale n°1 entre les villes de Dolisie et Pointe-Noire, traversant le relief accidenté du Mayombe ; poursuite de la construction par une autre entreprise chinoise de la centrale hydroélectrique d'Imboulou, dans le nord du pays, dotée d'une puissance de 120 MW et dont la mise en exploitation pourrait intervenir au

deuxième semestre de 2009 ; réhabilitation des pistes rurales et réalisation des infrastructures de base de la ville de Brazzaville dans le cadre de la municipalisation accélérée. L'activité reste cependant confrontée, depuis les trois dernières années, à deux problèmes majeurs : *i)* le coût élevé des matériaux de construction, notamment le ciment dont les ressources sont jugées insuffisantes au regard des besoins ; *ii)* les difficultés d'acheminement de ces matériaux par chemin de fer. Dans ce contexte, le gouvernement a autorisé la société sud-coréenne *Conko Cement.co.ltd* à construire une cimenterie d'une capacité de 500 000 tonnes à Madingou, à 200 kilomètres de Brazzaville dans le sud du pays.

La croissance de l'activité dans le commerce, les restaurants et les hôtels s'est quelque peu ralentie (5.7 pour cent en 2008 contre 8.1 pour cent en 2007). Ce ralentissement pourrait s'expliquer en grande partie par la flambée des prix alimentaires et par le tassement de l'activité hôtelière.

Les transports et communications ont connu une progression de 5.6 pour cent, inférieure au niveau de 10 pour cent enregistré en 2007. Le trafic maritime du port autonome de Pointe-Noire a maintenu une

croissance élevée de 9.5 pour cent. Le trafic de marchandises par voie ferroviaire a augmenté de 7 pour cent. Bien que l'année 2008 ait vu l'entrée en activité d'un troisième opérateur de téléphonie mobile, qui a démarré ses activités au premier trimestre, l'activité globale du secteur a connu une hausse de 3 pour cent seulement en 2008, contre 7.2 pour cent en 2007. En pleine croissance, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile est passé de 352 166 en 2004 à 1 652 718 abonnés en 2008. Le trafic aérien a évolué de façon modérée (5 pour cent de hausse) du fait de l'interdiction faite par le gouvernement aux compagnies aériennes d'exploiter, pour le transport de passagers, les aéronefs de type Antonov ayant largement dépassé la limite d'âge.

Le secteur des autres services marchands a affiché un accroissement de la valeur ajoutée en volume de 3.4 pour cent, reflétant un ralentissement par rapport à l'année 2007, qui avait connu un bond de 11.5 pour cent. Les services financiers ont vu leur valeur ajoutée en volume augmenter de 4.4 pour cent. Les cinq banques congolaises, à savoir le Crédit du Congo, filiale du groupe français Crédit agricole, la BGFICongo, la Banque commerciale internationale du groupe français Natexis-Banque populaire, Ecobank et la Congolaise

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	22.6	26.2	5.8	5.9	5.2	1.6	1.6	1.4
Publique	7.0	10.6	7.0	13.0	8.0	0.8	1.4	0.9
Privée	15.7	15.6	5.0	1.0	3.0	0.8	0.2	0.4
Consommation finale	40.7	71.2	-1.2	0.4	0.9	-1.0	0.3	0.7
Publique	11.6	18.6	-7.0	-4.0	-3.0	-1.3	-0.6	-0.4
Privée	29.1	52.5	0.4	1.4	1.8	0.3	1.0	1.1
Solde extérieur	36.7	2.6				6.4	5.8	3.1
Exportations	80.3	80.3	9.0	6.8	4.7	8.3	6.5	4.4
Importations	-43.6	-77.6	1.7	0.6	1.3	-1.9	-0.7	-1.3
Taux de croissance du PIB, en volume						7.0	7.7	5.2

Source : Données de la Direction générale de l'économie ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587825328262>

de banque, disposent de fonds propres suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles. Une sixième banque, la Banque congolaise de l'habitat, a démarré ses activités en décembre 2008 avec un capital de 5 milliards de francs CFA.

La croissance de la demande en volume s'est accélérée en 2008, tirée principalement par la croissance des exportations. Celles-ci, dopées par les résultats de la mise en exploitation du champ pétrolier de Moho-Bilondo et des expéditions de copeaux de rondins d'eucalyptus, ont contribué pour 8.3 points à la croissance du PIB en 2008. La contribution de la consommation finale à la croissance est négative (-1.2 point de PIB), en raison d'un recul de la consommation publique (-7 pour cent) et d'une quasi-stagnation de la consommation privée (0.4 pour cent). La croissance des investissements a été estimée à 5.8 pour cent, traduisant un net ralentissement par rapport à 2007 (26.2 pour cent), imputable dans une large mesure au tassement des investissements privés, notamment des entreprises pétrolières. Ainsi, la contribution de l'investissement à la croissance s'est limitée à 1.6 point de PIB en 2008. L'année 2009 augure de bonnes perspectives en terme d'investissement hors pétrole grâce notamment à la réhabilitation des lignes électriques haute tension entre Brazzaville et Pointe-Noire par ETDC, filiale du groupe ENI pour 250 millions de dollars et le démarrage de la construction de la centrale à gaz de 300 MW pour un coût de 400 millions de dollars (USD).

D'octobre 2007 à octobre 2008, l'inflation s'est établie à 5.4 pour cent. Le gouvernement a pris des mesures relatives à l'augmentation des prix des carburants au mois de janvier et septembre. Il a également décidé la baisse de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane concernant les produits de première nécessité pour les populations, afin de faire face à la flambée des prix alimentaires au niveau mondial.

Politique macro-économique

Le Congo a franchi en mars 2006 l'étape du point de décision de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) soutenue par le programme de Facilité

pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), couvrant la période 2006-09. La non-observation des critères de réalisation, liée à l'absence de maîtrise des dépenses publiques et à l'insuffisance des réformes structurelles, a conduit le Fonds monétaire international (FMI) à suspendre en 2007 le programme FRPC. Parallèlement, il a proposé au gouvernement un programme de référence de six mois, du 1^{er} avril au 30 septembre 2007, afin de réunir toutes les conditions pour un retour au programme FRPC et ainsi atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Avec le deuxième programme de référence mis en œuvre au premier semestre 2008, le gouvernement congolais a démontré sa détermination et sa capacité à mener un programme économique et financier pouvant être appuyé par les ressources financières du FMI. Ces réformes ont permis d'améliorer l'état des finances publiques, de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'utilisation des ressources et de contribuer aux progrès dans la réalisation des déclencheurs relatifs au point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE renforcée. Le 8 décembre 2008, le conseil d'administration du FMI a approuvé le nouveau programme FRPC pour la période 2008-11. Le FMI a ainsi concédé au Congo un prêt de 12.5 millions USD pour l'aider à combattre la pauvreté, améliorer la compétitivité extérieure et accélérer la croissance de la production grâce au renforcement de la diversification de son économie.

Politique budgétaire

Le budget demeure largement dépendant des recettes pétrolières qui représentent 85.7 pour cent des recettes totales en 2008. Les recettes non pétrolières, estimées à 348 milliards de francs CFA, ne couvrent que 49.5 pour cent des dépenses courantes de l'État.

En raison de la flambée des cours du pétrole et du relèvement de la production pétrolière, et ce malgré la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro, les recettes pétrolières ont atteint 2 079 milliards de francs CFA, soit une hausse de 61.9 pour cent par rapport à l'année 2007. Les recettes totales hors dons représentent 48.3 pour cent du PIB, en nette progression par rapport à 2007 (42.7 pour cent). Les dépenses totales se sont

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	26.6	38.8	44.4	43.1	48.9	39.2	40.4
Recettes fiscales	5.4	6.6	5.9	7.2	6.4	7.1	6.8
Recettes pétrolières	20.9	32.1	38.4	35.5	41.8	31.6	33.2
Dons	0.3	0.2	0.1	0.4	0.6	0.5	0.5
Dépenses totales (et prêts nets)	25.5	23.2	27.4	32.0	24.0	29.3	26.8
Dépenses courantes	18.5	17.9	18.4	21.4	15.0	16.8	14.5
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.6</i>	<i>13.0</i>	<i>13.9</i>	<i>18.6</i>	<i>13.4</i>	<i>15.2</i>	<i>13.1</i>
Salaires	4.7	4.0	3.3	3.9	3.5	4.9	5.0
Paiements d'intérêts	6.9	4.9	4.4	2.8	1.5	1.6	1.4
Dépenses en capital	7.0	5.3	8.9	10.6	9.0	12.5	12.3
Solde primaire	8.1	20.5	21.5	13.9	26.4	11.6	15.0
Solde global	1.1	15.6	17.0	11.1	24.9	9.9	13.6

Source : Données de la Direction générale de l'économie ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600037677000>

établies à 1 130 milliards, soit 24 pour cent du PIB. Elles traduisent une baisse par rapport à 2007 (32 pour cent du PIB), liée à la réduction du paiement des intérêts de la dette, mais aussi des autres postes de dépenses. Dans la rubrique dépenses courantes hors intérêts, les salaires du secteur public ont augmenté de 17.6 pour cent, suite à la décision prise par le gouvernement en janvier d'augmenter de 12.5 pour cent la valeur du point d'indice. Cette mesure annule ainsi la diminution de 27 pour cent appliquée sur les salaires des agents civils de la fonction publique au premier semestre 1995. Par ailleurs, les dépenses en capital ont atteint 9 pour cent du PIB en 2008, contre 10.6 pour cent en 2007. Cette part devrait passer à 12.5 pour cent en 2009, suite à l'exécution des grands projets d'infrastructures.

Le solde primaire, nettement positif, a presque doublé en pourcentage de PIB, passant de 13.9 pour cent en 2007 à 26.4 pour cent en 2008. Cependant, il devrait fortement diminuer en 2009, à 11.6 pour cent du PIB. Le solde budgétaire global a, lui aussi, été multiplié par plus de deux en 2008 pour s'élever à 1 297 milliards de francs CFA, soit 24.9 pour cent du PIB. Une partie de cet excédent a été utilisée pour le règlement des arriérés et l'amortissement de la dette publique, pour un montant égal à 250 milliards de francs CFA. Le reste doit venir renforcer en partie le

fonds de stabilisation des recettes pétrolières, logé dans un compte ouvert à la banque centrale depuis 2004.

Les objectifs et les actions prioritaires spécifiques retenus par les autorités, comprennent la poursuite des grands travaux en cours, dans le cadre de la municipalisation accélérée. Ils comprennent aussi des actions engagées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté conformément à la stratégie nationale, la mise en œuvre des réformes dans le cadre de la restructuration des caisses de retraite, la poursuite du règlement des arriérés intérieurs et la levée des effets sur l'abattement des salaires des agents de l'État. Ce sont également la réduction de la subvention à la consommation des carburants, la tenue des élections locales et sénatoriales de 2008 et la préparation de l'élection présidentielle de 2009, ainsi que la réalisation des actions concourant à l'accession du Congo au point d'achèvement de l'initiative PPTE. Afin d'améliorer le recouvrement des recettes, les autorités ont tenu : *i*) à faire respecter la convention signée avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), faisant obligation à celle-ci de reverser au Trésor public dans un délai de huit jours, les produits de la vente des cargaisons d'hydrocarbures, ainsi que les recettes perçues pour le compte de l'État ; *ii*) à installer un scanner au port de Pointe-Noire avec un volet formation des analystes de l'imagerie et du risque ; *iii*) à réviser les modalités de gestion des

exonérations, en procédant au traitement, au cas par cas, de celles accordées aux administrations et à des opérateurs économiques ayant un lien avec les marchés publics.

Politique monétaire

Le Congo est membre de l'Union monétaire d'Afrique centrale (Umac), qui a confié à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), outre le privilège exclusif de la monnaie, les pouvoirs de la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires nationaux.

L'évolution de la situation monétaire a été marquée par une expansion vigoureuse de l'ensemble des contreparties du système monétaire. Les avoirs extérieurs ont augmenté de 58.4 pour cent, en lien avec la croissance des exportations d'hydrocarbures et des investissements directs étrangers. La croissance des crédits à l'économie de 74.2 pour cent a soutenu l'activité économique, notamment dans le secteur non pétrolier. Les créances nettes de l'État sont passées de -482.6 milliards de francs CFA au 30 septembre 2007 à -909.7 milliards de francs CFA au 30 septembre 2008. Cette situation reflète, à la fois, un désendettement de l'État vis-à-vis de la Banque centrale et des établissements bancaires, un renforcement du recours des autorités aux avances en compte courant de l'institut d'émission de la BEAC au Trésor public et une nette progression du compte de dépôt du gouvernement, passant de 553.4 milliards en 2007 à 868.8 milliards de francs CFA en 2008.

La masse monétaire s'est accrue de 45.2 pour cent contre 5.9 pour cent en 2007. Ce rythme d'évolution est conforme à la flambée des cours du pétrole. La hausse des prix à la consommation des ménages est estimée à 6.9 pour cent. Avec le retour de la confiance des particuliers dans le système bancaire et l'instauration de règles en matière de collecte de l'épargne publique, suite à l'arrivée de nouveaux établissements, les dépôts à vue et à terme ont augmenté de 47.1 pour cent.

De mars 2003 à mars 2007, le coefficient des réserves obligatoires n'a pas évolué au Congo, soit 7.75 pour cent sur les dépôts à vue et 5.75 pour cent sur les dépôts à

terme. Compte tenu de la surliquidité du système bancaire congolais, le comité de politique monétaire de la BEAC a décidé le 2 mars 2007, puis le 2 juillet 2008 de réaménager les coefficients de réserves obligatoires s'appliquant au Congo. Ceux-ci sont passés de 10.25 à 14 pour cent sur les dépôts à vue et de 8.25 à 9.25 pour cent s'agissant des dépôts à terme.

Position extérieure

Après avoir enregistré un déficit de -19.3 pour cent du PIB en 2007, le compte courant extérieur s'est redressé avec un excédent de 0.6 pour cent du PIB en 2008. Son évolution reste en grande partie imputable aux dépenses d'exploration et de développement des gisements. Elle est également liée au volume de rapatriement des revenus par les entreprises pétrolières. En raison de la baisse des cours du pétrole, le solde du compte courant devrait être fortement négatif en 2009, et ce malgré une production pétrolière qui devrait connaître une forte hausse. La balance commerciale demeure excédentaire. Elle représente 52.6 pour cent du PIB en 2008, grâce au niveau encore élevé des exportations, qui représentent 82.4 pour cent du PIB. Avec une part de 38 pour cent, la Chine est devenue la première destination pour les exportations congolaises d'hydrocarbures, suivie des États-Unis avec 22.5 pour cent. La Chine est également le premier client pour les grumes de bois (64 pour cent). Les importations en provenance des pays asiatiques représentent 6.5 pour cent des importations totales. Parallèlement, le rôle de la France dans les échanges commerciaux s'est considérablement réduit. Les importations originaires de l'hexagone représentaient 55 pour cent des importations sur la période 1960-90, 18 pour cent en 2006 et 12.8 pour cent en 2007.

Le Congo a bénéficié du soutien des bailleurs de fonds en 2008. Au titre de l'accord de Cotonou relatif à la coopération entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les pays membres de l'Union européenne (UE), le président de la Commission européenne et le ministre congolais des Affaires étrangères ont signé, respectivement, à Lisbonne le 7 décembre 2007, et le 8 janvier 2008, un document de stratégie-pays et un programme indicatif national

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	57.6	56.5	52.6	41.7	52.6	40.1	42.9
Exportations de biens (f.o.b.)	76.1	78.0	78.5	76.2	82.4	70.0	70.9
Importations de biens (f.o.b.)	18.5	21.4	25.9	34.5	29.8	29.9	28.0
Services	-20.9	-26.5	-27.9	-39.1	-31.2	-37.9	-34.7
Revenu des facteurs	-29.3	-25.9	-22.7	-21.7	-20.8	-30.0	-31.2
Transferts courants	0.6	1.2	0.3	-0.3	0.0	0.5	0.5
Solde des comptes courants	7.9	5.3	2.3	-19.3	0.6	-27.4	-22.6

Source : Données de la Direction générale de l'économie ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/320655050837>

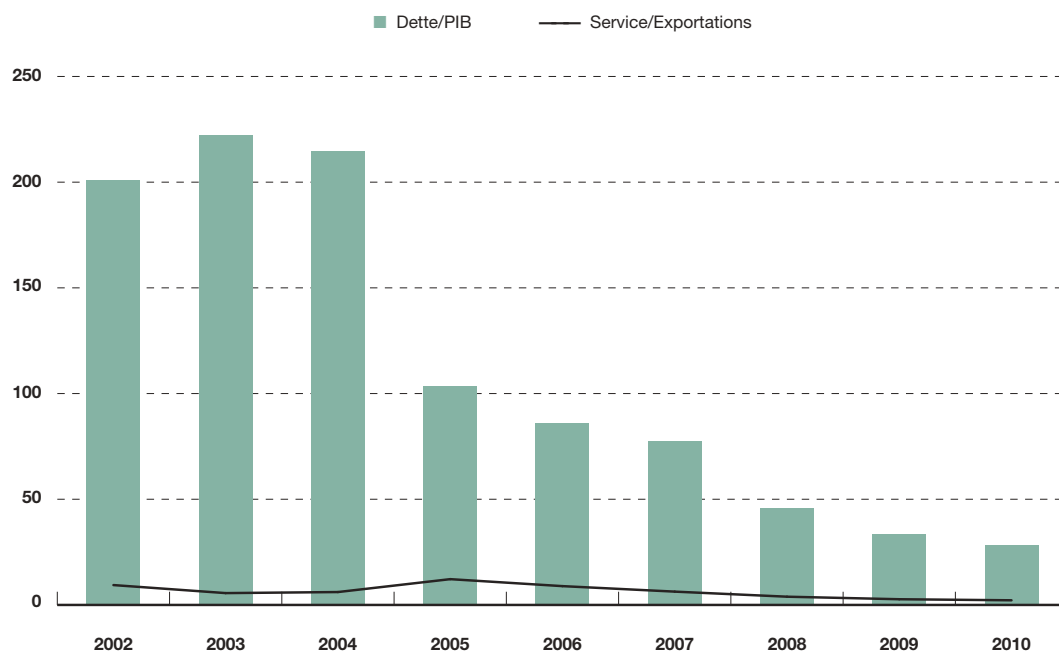
(Pin-UE). Ce dernier définit les bases d'intervention de l'UE dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (Fed), dont le financement global prévu s'élève à 58 milliards de francs CFA. Il devrait être consacré aux infrastructures routière et ferroviaire, à la diversification de l'économie, aux initiatives concernant la bonne gouvernance dans les domaines financier, forestier, économique et commercial, ainsi qu'à l'amélioration du système de santé et la gestion de l'environnement. Les autorités congolaises et françaises ont signé, le 31 mai 2008, un accord cadre qui définit pour la période 2008-13 les axes de coopération. L'accord prévoit, moyennant une enveloppe de 120 milliards de francs CFA, le financement de projets liés à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. L'aide consentie ira aux infrastructures, notamment pour la modernisation du port autonome de Pointe-Noire, les transports fluviaux et terrestres, l'eau et l'assainissement, la protection de l'environnement, l'éducation et la formation professionnelle, la biodiversité et l'exploitation durable des forêts. Afin de soutenir l'amélioration des conditions sanitaires au Congo, la Banque mondiale a approuvée, le 29 mai 2008 à Washington un don de l'Association internationale de développement (AID) de 40 millions USD, au titre du projet de développement des services de santé (PDSS). Pour relancer le processus du développement agricole, le Fonds international pour le développement agricole (Fida) a accordé une aide de 7.7 milliards de francs CFA au mois d'octobre 2008 pour la mise en œuvre du Projet de développement rural (Proder3) dans le sud du pays. Le Fida avait déjà mobilisé 18.9 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre de ce projet au centre et au nord (Proder1 et Proder2). A l'issue de la

commission mixte sino-congolaise tenue au mois d'octobre 2008, la Chine a décidé d'accorder une aide, sans contrepartie, de 10 millions de yuans pour la réalisation des projets socio-économiques, liés aux infrastructures de santé, à l'eau, aux techniques agricoles et à la construction.


Au 30 septembre 2008, la dette extérieure du Congo s'est considérablement réduite pour atteindre 2 387.9 milliards de francs CFA, soit 50.2 pour cent du PIB, contre 69.8 et 81.7 pour cent, en 2007 et 2006 respectivement. Ce résultat positif a été atteint grâce à d'importants allègements obtenus de la part des créanciers extérieurs, notamment le Club de Paris en 2004 et le Club de Londres en novembre 2007. Suite à l'approbation par le FMI, le 8 décembre 2008, d'un nouvel arrangement de 3 ans au titre de la FRPC, les créanciers du Club de Paris ont convenu le 11 décembre 2008 d'un nouvel allègement de la dette extérieure du Congo. L'accord conclu par les créanciers du Club de Paris, en vue de la mise en œuvre de l'initiative PPTE, conduit à l'annulation immédiate de 643 millions USD et au rééchelonnement de 119 millions USD. Au terme de cet accord, les autorités congolaises se sont engagées à affecter les sommes découlant de cette annulation aux objectifs prioritaires identifiés dans son Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP).

Membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le Congo est astreint à respecter les critères de convergence : *i*) solde budgétaire de base/PIB positif ou nul ; *ii*) ratio endettement/PIB inférieur à 70 pour cent ; *iii*) taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3 pour cent

**Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB
et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584658550252>

171

; *iv*) interdiction de nouveaux arriérés de paiement intérieurs ou extérieurs. Au cours de l'année 2008, le Congo a pu respecter trois critères sur quatre et n'a pas atteint l'objectif en matière d'inflation.

Concernant l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique centrale et l'Union européenne, seul le Cameroun a signé un accord intérimaire le 15 janvier 2009. Les négociations d'accord vers un APE régional complet se poursuivent. Les questions en suspens comprennent l'offre d'accès au marché d'Afrique centrale pour les biens, le commerce des services, ainsi que l'aide au développement.

Questions structurelles

Autres développements récents

Le retour au programme FRPC doit permettre la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires, pour assurer une croissance durable et une stabilité

macro-économique, permettant à terme de réduire de façon considérable le poids de la dette extérieure et le niveau de pauvreté. L'économie reste confrontée à des contraintes d'ordre structurel, qui entravent le fonctionnement du système productif. Parmi elles : le délabrement des infrastructures liées au transport et à l'énergie, ainsi qu'une administration publique défailante.

Globalement, la distribution de l'énergie connaît de réelles difficultés, en raison de la vétusté avancée de la quasi totalité des transformateurs et des lignes à haute et basse tension. Cela est à l'origine de pertes d'énergie de 51.5 pour cent en 2007 et 50.7 pour cent en 2008, sans compter la multiplication des délestages. Cette situation pousse les entreprises et les particuliers à acquérir des groupes électrogènes. Les importations de ces groupes sont d'ailleurs passées de 2,1 milliards de francs CFA en 2000 à 7,4 milliards en 2006 et 10,5 milliards en 2007. Pour remédier à la situation, les autorités se sont engagées à mettre en œuvre un vaste programme de réhabilitation et de réalisation des

infrastructures dans le domaine de l'électricité. Ces projets concernent notamment : *i*) la réalisation du barrage hydroélectrique d'Imboulou dans le nord du pays d'une puissance de 120 MW par l'entreprise chinoise CMEC ; *ii*) la construction de la centrale à gaz de 300 MW à 18 kilomètres de Pointe-Noire dont les travaux sont préfinancés par la société italienne ENI pour un coût total de 400 millions USD ; *iii*) la réhabilitation des infrastructures électriques, notamment les réseaux de transport et de distribution à travers les localités du pays, d'ouest en est, par les entreprises ETDE, filiale électricité et maintenance de Bouygues construction, Saipem (détenu à 43 pour cent par ENI) et Areva pour un coût total de 250 millions d'euros, ainsi que la réhabilitation d'autres infrastructures existantes. Ce programme devrait à terme dispenser le Congo des importations en provenance de la République démocratique du Congo.

Le processus de privatisation est au point mort. La Société des télécommunications du Congo (Sotelco), la Poste du Congo, le Chemin de fer Congo océan (CFCO), la Société nationale d'électricité (SNE), la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et la Congolaise de raffinage demeurent des entreprises publiques. Toutefois, le port de Pointe-Noire, avec un trafic en pleine croissance, est en voie de modernisation. La concession du terminal à conteneurs, portant sur la gestion et l'exploitation, a été donnée au groupe *Bolloré Africa Logistics*. Cette mise en concession doit permettre d'augmenter la capacité de déchargement du port pour atteindre environ 7 000 conteneurs. Associé à des entreprises privées, Bolloré compte investir pour plus de 300 milliards de francs CFA. Objectifs : donner une nouvelle image du port en eau profonde et réhabiliter la voie ferrée reliant Pointe-Noire à Brazzaville sur 510 kilomètres, dont l'étude de faisabilité est financée par la Banque européenne d'investissement (BEI).

Le secteur agricole emploie environ 43 pour cent de la population active. La production, peu diversifiée et peu rémunératrice, reste entravée par le délabrement des infrastructures de transport et le manque d'encadrement des paysans en matière d'accès aux nouvelles techniques. Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le gouvernement

a adopté un programme national de sécurité alimentaire pour la période 2008-12, dont les objectifs visent la production, la transformation et la commercialisation des produits agro-pastoraux et halieutique, l'amélioration des revenus des producteurs et la conservation de l'environnement. Pour soutenir la mise en œuvre de ce programme, le secteur bénéficiera des financements provenant du fonds de soutien à l'agriculture mis en place par le gouvernement, mais aussi du Fida pour la réalisation du projet de développement rural (26 milliards de francs CFA) et de la Banque mondiale pour le projet de développement agricole et la réhabilitation des pistes agricoles (40 millions USD).

Le secteur minier, dont la production a été complètement arrêtée depuis près d'un quart de siècle, augure désormais de bonnes perspectives. Le groupe canadien *MagIndustries* a été autorisé en décembre 2008 à extraire de la potasse dans le Kouilou et à démarrer la construction au premier semestre 2009, de l'usine de traitement d'une capacité de production de 580 000 tonnes avec une extension possible des capacités à 1.2 million de tonnes. L'objectif visé est de produire du magnésium. A cet effet, le groupe doit investir 1.6 milliard USD. L'entreprise américaine Soremi SA débutera l'exploitation en 2009 des gisements de polymétaux (plomb, zinc et cuivre) dans la zone de Bouenza, pour un investissement de 50 millions USD.

Le système bancaire congolais comptait cinq établissements en 2008. En raison de la surliquidité du système bancaire, le comité de politique monétaire a révisé à la hausse le niveau des coefficients des réserves obligatoires, tant pour les dépôts à vue que pour les dépôts à terme. Les banques ont été en conformité avec l'exigence de fonds propres nets positifs. En matière de solvabilité, elles présentent un ratio de couverture des risques pondérés des fonds propres nets, supérieurs ou égaux au minimum de 8 pour cent. Pour la division des risques, ces banques sont parvenues à respecter la limite globale de 15 pour cent des fonds propres. Un cas de banque a été relevé avec un ratio relatif à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes inférieure à la norme de 100 pour cent. La surliquidité a été plus que manifeste comparé aux années précédentes. Le ratio de liquidité, défini par la couverture des crédits

sur les dépôts, a été en moyenne égal pour l'ensemble des banques à 340 pour cent, largement supérieur au minimum requis de 100 pour cent.

La poursuite de l'assainissement des finances publiques s'est caractérisée par la mise en place d'un système de classification des dépenses de l'État et l'alignement des priorités des dépenses sur celles retenues dans le DSRP. Dans le secteur pétrolier, le gouvernement a adopté un plan d'action indicatif pour corriger les carences institutionnelles. Dans le but de renforcer la gestion des investissements publics, il a publié un décret portant la création d'une commission *ad hoc*, en attendant l'adoption d'un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Afin de promouvoir la gouvernance et la transparence, une commission et un observatoire de lutte contre la corruption ont été créés. L'admission du Congo comme membre de l'initiative pour la transparence des industries extractives (*Extractive Industries Transparency Initiative*, EITI) a été confirmée et un plan d'action pour 2008-10 a été adopté. Par ailleurs, les autorités congolaises ont procédé à la révision de la législation et de la gestion du code forestier, en vue de promouvoir la concurrence et le développement durable. Il est à noter que la politique du commerce international est conforme à l'esprit du renforcement de la politique d'intégration de la sous-région Cemac. Le gouvernement a ainsi pris l'initiative de réformer sa politique commerciale en réduisant les formalités d'exportation et d'importation. Un Guichet unique maritime (Gumar) est déjà opérationnel.

En revanche, les bonnes pratiques d'attribution des marchés publics ne sont pas observées. Dans la majorité des cas, les petites et moyennes entreprises (PME) adjudicatrices de l'exécution des contrats signés avec l'État ne remplissent pas les critères. Elles ne disposent pas de fonds de trésorerie suffisants. Elles ne sont pas non plus en règle avec les dispositions fiscales, notamment la tenue d'une comptabilité conforme aux normes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). Fin 2008, une trentaine d'entreprises étaient passibles de poursuites judiciaires pour n'avoir pas exécuté ou achevé les marchés publics dans le domaine de la construction, alors qu'elles avaient reçu les fonds de démarrage.

Concernant le climat des affaires, le Congo est classé, en 2008, parmi les pays les moins attractifs dans le monde (175^e rang sur 178 pays), sur la base de dix indicateurs retenus dans le rapport *Doing business 2008* de la Banque mondiale. Le pays est particulièrement mal classé pour ce qui est du temps passé pour payer les différentes taxes appliquées (176^e rang) et se hisse au 171^e rang pour l'exécution des procédures douanières. Son classement ne s'est amélioré qu'au niveau de la négociation des licences. Par ailleurs, l'indice de perception de la corruption affectant les administrations publiques et la classe politique, élaboré par *Transparency International*, confirme pour l'année 2008 les mauvaises performances du Congo qui occupe la 151^e place sur 180 pays.

Nouvelles technologies et innovation

Le Congo, qui a accusé un retard dans la mise en œuvre d'une politique en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication, jusqu'à la deuxième moitié des années 90, s'est mis progressivement dans le rang des utilisateurs potentiels des services de télécommunication et d'internet.

Historiquement, l'accès aux services des télécommunications était assuré jusqu'en 1995 par une entreprise publique, l'Office national des postes et télécommunications (ONPT). Pour ouvrir le secteur à la concurrence, une entreprise privée de téléphonie mobile avait été autorisée à démarrer ses activités en 1996, sans succès au niveau des populations en raison de tarifs extrêmement prohibitifs. Les tarifs et les frais d'installation du téléphone fixe étaient parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, avec par exemple une tarification à la minute d'un appel à l'international trois fois supérieure à celle pratiquée au Burkina Faso. Aussi, seule 0.7 personne pour 100 habitants possédait une ligne de téléphone fixe.

Dans le cadre de la préparation à la privatisation de l'ONPT, une réglementation du secteur des télécommunications a été instaurée, suite à la promulgation de la loi 14-97 du 26 mai 1997 et du

décret 99-187 du 29 octobre 1999. Ces deux textes, qui réglementent l'interconnexion en République du Congo, obligent tout exploitant à connecter son réseau à celui de tout autre exploitant qui lui en fait la demande. En décembre 1999 et au premier semestre 2000, deux opérateurs de téléphonie mobile, Celtel et Libertis, aujourd'hui leaders du marché, ont accompli les formalités pour exercer au Congo. L'accès au service internet est effectif depuis 2000. Son évolution est relativement lente, du fait du coût élevé des services rendus par les opérateurs et des frais d'installation des équipements pour les particuliers.

Ces dernières années, l'activité de la téléphonie mobile a connu une croissance rapide. Le chiffre d'affaires a augmenté de 25.5 pour cent en 2007. La contribution à la formation du PIB du secteur des télécommunications, dominé à plus de 90 pour cent par la téléphonie mobile, a représenté 1.6 pour cent en 2007 et 1.3 pour cent en 2008. Le nombre d'abonnés au téléphone mobile et fixe, estimé à 20 000 personnes en 1995 a progressé de façon soutenue pour se hisser en 2008 à environ 1.66 million de personnes. Cela représente un taux d'accès aux réseaux de télécommunications de 42.7 pour cent de la population totale. Le bénéfice net, qui s'élève à 40.7 milliards de francs CFA, a représenté 49.9 pour cent de la valeur ajoutée du secteur. De leur côté, les investissements en infrastructures ont atteint 43.7 milliards de francs CFA et représenté 44.6 pour cent de la valeur ajoutée du secteur en moyenne annuelle, entre 2004 et 2007. Bénéfice net et investissements devraient encore progresser en 2008 et 2009. Un troisième opérateur de téléphonie mobile, l'entreprise saoudienne Warid Telecom, prévoit un investissement de plus de 35 milliards de francs CFA pour la période 2008-09. Face à la concurrence, les entreprises ont entamé dès la fin 2008 la révision des tarifs d'interconnexion sur le réseau local qui passeront de 100 francs CFA/minute en 2008 à 68 francs CFA en moyenne en 2009 et 56 francs CFA en 2010. Outre la création de plus de 25 000 emplois indirects dans le secteur informel pour la distribution des cartes prépayées et l'accès aux communications entre usagers, la téléphonie mobile

représente pour les populations un outil d'accompagnement des transferts d'argent à l'intérieur du pays, accompagnement qui a été quasiment abandonné par l'entreprise publique Poste du Congo.

L'accès des usagers au web reste limité par les tarifs élevés (500 à 1 000 francs CFA pour une heure de consultation dans un cybercafé), ainsi que par le débit très bas. Seulement 0.3 pour cent de la population a accès à internet en 2008. Les résultats de l'Enquête congolaise auprès des ménages (l'Ecom) en 2005 indiquent que seul 0.9 pour cent des ménages possède un ordinateur, ce qui est très faible par rapport à la moyenne africaine (aux alentours de 1.5).

Contexte politique

L'année 2002 a marqué le retour à l'exercice de la démocratie après des conflits armés de 1997 à 2000. Ce retour s'est concrétisé par des élections législative, locale et présidentielle, à l'issue desquelles le président Denis Sassou Nguesso et le Parti congolais du travail qu'il dirigeait ont remporté toutes les échéances. En 2007 et 2008, le gouvernement a organisé des élections législative, locale et sénatoriale. Ces élections ont été marquées par des contestations vis-à-vis de l'organisation même du processus électoral émaillée de nombreuses irrégularités. Celles-ci s'expliquent essentiellement par le manque de maîtrise du corps électoral et des taux d'abstention très élevés, d'où de nombreux recours en annulation auprès de la Cour constitutionnelle. Le parti au pouvoir et ses alliés ont emporté 125 sièges sur 137 à l'Assemblée nationale. En 2009, le chef de l'État actuel briguera un deuxième mandat de sept ans à la présidence de la République. Il sera en lice avec plusieurs candidats de l'opposition qui n'ont cessé de réclamer la mise en place d'une commission nationale électorale indépendante et l'organisation d'un recensement effectif des électeurs.

La décentralisation, qui constitue un des volets de la constitution de 2002, n'a pas connu d'avancées significatives. Les dotations budgétaires en direction des pouvoirs locaux restent insignifiantes.

Contexte social et développement des ressources humaines

La pauvreté reste élevée au Congo. Selon les résultats de l'Enquête congolaise auprès des ménages (Ecom) réalisée par le Centre national de la statistique et des études économiques avec l'appui de la Banque mondiale, le seuil de pauvreté atteignait 50.7 pour cent en 2005. Ce niveau élevé de pauvreté est beaucoup plus prononcé en milieu rural avec un taux de 65.1 pour cent contre 40.4 pour cent en zone urbaine. Cependant, la pauvreté monétaire a légèrement reculé en lien avec l'amélioration des revenus salariaux des agents de l'État, les effets induits de la réhabilitation de quelques pistes agricoles, qui ont eu un impact positif sur les revenus des exploitants et les effets de la redistribution des revenus pétroliers. Toutefois, les effets de la hausse du prix des produits alimentaires a certainement affecté les ménages urbains plus que les ménages ruraux.

Le taux brut de scolarisation est supérieur à 100 pour cent dans le cycle primaire. Le système éducatif connaît cependant des difficultés liées au trop grand nombre d'élèves dans les classes en zone urbaine, à l'insuffisance des enseignants en zone rurale, à la proportion élevée des éducateurs bénévoles (37.1 pour cent en 2007 du nombre total des formateurs du cycle primaire de l'enseignement public), à la faible proportion des enseignants dans le cycle secondaire au niveau des disciplines scientifiques et techniques industrielles, à l'inadéquation formation-emploi et au poids élevé du personnel administratif (ratio par rapport au personnel enseignant de 55 pour cent contre une norme internationale de 25 pour cent). L'exécution du Projet d'appui à l'éducation de base (Praebase), financée par la Banque mondiale, a permis la réhabilitation de 474 classes sur 600, le recrutement de 650 enseignants, ainsi que la fourniture de 263 000 livres scolaires dans le cycle secondaire et 330 654 dans le cycle primaire. Les autorités ont supprimé l'obligation faite aux parents d'élèves de payer les frais de scolarité dans les établissements publics dans les cycles primaire et secondaire.

Le système de santé est dans une situation préoccupante, caractérisé par une insuffisance de personnel et d'infrastructures adéquates, particulièrement en milieu rural. Selon les autorités sanitaires, le paludisme reste la première cause de décès avec 55 pour cent des cas consultés, suivie par le déficit en couverture vaccinale des enfants de moins de 5 ans contre la rougeole et la poliomyélite. Le taux de prévalence au VIH/Sida était estimé en 2007 à 3.5 pour cent pour l'ensemble du territoire, mais avec des taux supérieurs à 5 pour cent en milieu urbain. Depuis cette date, et avec la mise en place d'un Comité national de lutte contre le sida (CNLS), les populations sont mieux sensibilisées sur les effets de la pandémie. Les récentes enquêtes menées sur ce sujet indiquent que 76 pour cent des personnes de 15 à 49 ans sont informées de la transmission mère-enfant. Ils mentionnent l'abstinence comme méthode de prévention, tandis que 78 pour cent connaissent le préservatif comme mesure préventive. En 2008, 3 808 orphelins et enfants vulnérables du sida ont reçu un soutien et 4 716 malades ont bénéficié de traitements antirétroviraux. Les autorités ont par ailleurs décidé de la gratuité des tests liés au sida, ainsi que de la gratuité du traitement du paludisme pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 15 ans. Afin de lutter contre la fièvre hémorragique du virus Ebola, le Congo a acquis un laboratoire mobile et moderne capable de traiter dans les meilleurs délais les sujets infectés. Pour renforcer le système de santé, afin de lutter efficacement contre les principales maladies transmissibles et améliorer l'accès des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables à des services de qualité, l'Association internationale pour le développement (AID), filiale de la Banque mondiale, a fait un don de 40 millions USD au titre du Projet de développement des services de santé (PDSS).

Pour réparer les séquelles des conflits armés qui ont détruit une partie de ses infrastructures, le gouvernement a conclu en 2006 avec la Banque mondiale un accord pour la réalisation d'un deuxième volet du programme d'urgence de démobilisation et de réinsertion des combattants dont la clôture était prévue pour février 2009. Sur 30 000 personnes prévues, 17 000 ont été identifiées et 97 microprojets ont déjà démarré.

République démocratique du Congo

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2 267
- Population en milliers (2008) : 20 591
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 298
- Espérance de vie (2008) : 57.3
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

République démocratique du Congo



EN 2008, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE du Congo (RDC) a enregistré de faibles performances économiques, financières et sociales, malgré des perspectives prometteuses sur le plan de la résolution des conflits, de l'exploitation des richesses minières et des réformes structurelles. Ces résultats sont dus à des facteurs exogènes, tels que le contexte mondial de crise alimentaire, énergétique et financière, et à des facteurs structurels endogènes, notamment le manque d'infrastructures de base et de transports, d'énergie, sans omettre le faible niveau de gouvernance politique et économique.

Au cours de cette année, le taux de croissance s'est établi à 5.7 pour cent en fin d'année contre 6.3 pour cent en 2007, et le taux d'inflation a été de 26.2 pour cent

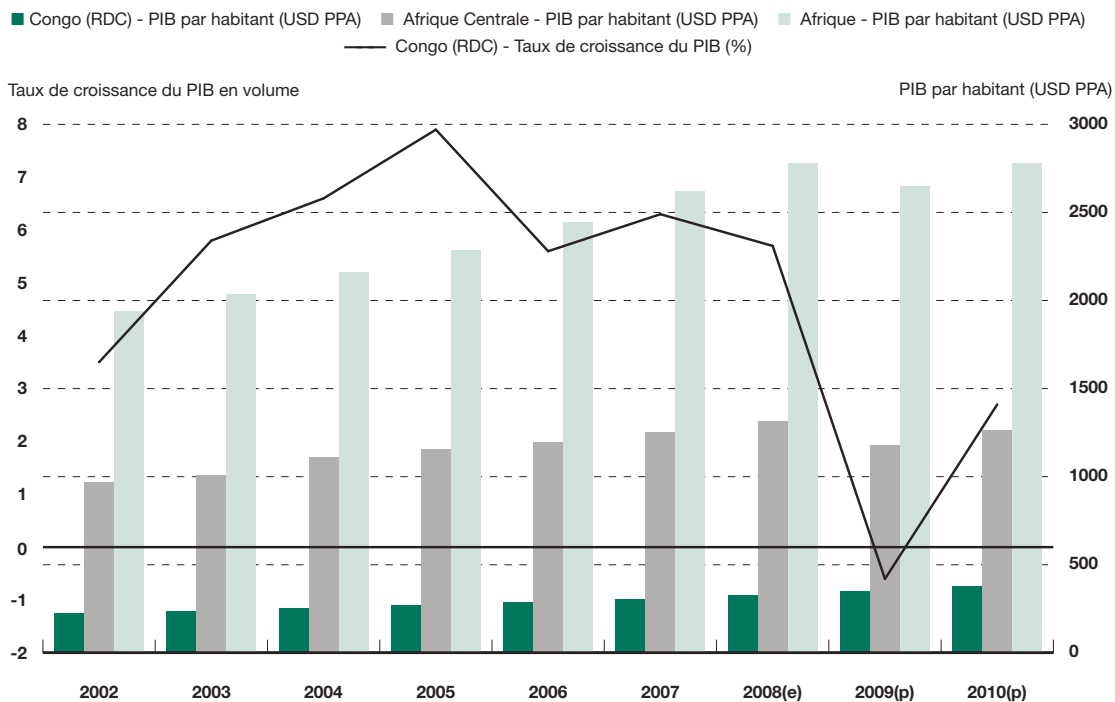
contre 16.7 pour cent en 2007. Pendant la même période, le franc congolais (CDF) s'est déprécié de 29.3 pour cent par rapport au dollar américain (USD).

La situation dégradée des finances publiques, la lenteur des réformes, le manque de bonne gouvernance et l'absence d'un seuil de libéralité des prêts consentis au pays par un groupe

d'entreprises chinoises n'ont pas permis à la RDC de conclure en mars – comme convenu – un programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Par conséquent, la RDC n'a pas

Le pays a enregistré en 2008 de médiocres performances, tant économiques que financières ou sociales.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582040114055>

atteint en 2008 le point d'achèvement qui aurait allégé la dette du pays de 9 milliards de dollars (USD).

Les effets limités de la croissance économique sur le niveau de vie de la population éloignent toujours le pays des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il faut tout de même noter que des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'amélioration de la santé maternelle.

La situation politique et sécuritaire dans le pays a été instable en 2008. L'année a été marquée par un changement de gouvernement en novembre 2008, des émeutes qui ont éclaté dans le Bas-Congo et la reprise des combats dans l'est du pays qui ont entraîné de lourdes pertes humaines. La signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et l'une des factions rebelles, en décembre 2008, ainsi que la mise en résidence surveillée en janvier 2009 au Rwanda du général Laurent Nkunda, laissent présager une amélioration de la situation sécuritaire dans l'est du pays.

Sur le plan socio-économique, l'année 2009, année de crise mondiale, s'annonce difficile pour le pays. Le ralentissement de la croissance amorcé au dernier trimestre 2008 devrait se poursuivre et atteindre un taux de moins 0.6 pour cent, étant donné la tendance à la baisse de la demande pour les produits d'exportation de la RDC, la diminution des cours mondiaux des principales exportations et les déséquilibres macro-économiques. En 2010, la croissance redémarrerait pour atteindre 2.7 pour cent.

Développements économiques récents

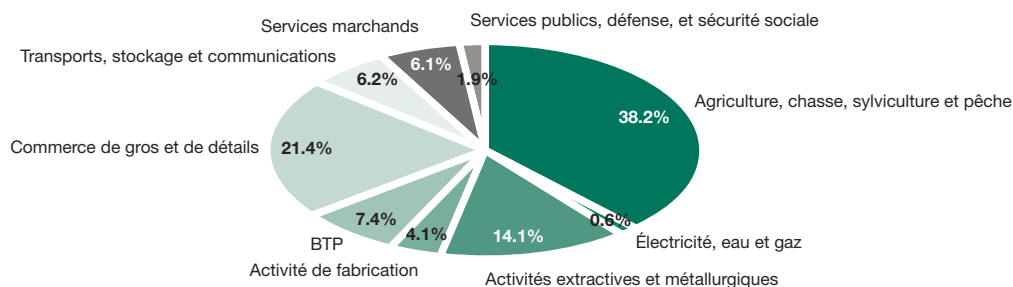
En 2008, la production congolaise a été dominée par l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse, suivies du secteur du commerce de gros et de détail ainsi que des industries extractives.

La croissance économique a été de 5.7 pour cent, très inférieure à la prévision de 12 pour cent. Ce sont les branches industries extractives (14.5 pour cent), le commerce de gros et de détails (12.3 pour cent), le secteur des transports et télécommunications (11.2 pour cent) et la construction et les travaux publics (9.9 pour cent) qui ont contribué principalement à la croissance. L'industrie manufacturière a enregistré un ralentissement notable, surtout en raison du vieillissement de l'outil d'exploitation et des coûts de production élevés dus notamment à la fourniture d'énergie.

En début 2008, l'économie congolaise a enregistré une croissance en berne à cause, entre autres, de l'instabilité macro-économique, de la fragilité de la situation politique et des faiblesses structurelles du pays. Ce ralentissement s'est accentué avec la combinaison des crises alimentaire et énergétique. Fin 2008, la crise financière internationale et la reprise des conflits ont aggravé la situation.

La production agricole a connu une croissance de 2.9 pour cent en 2008. Cette tendance devrait se poursuivre en 2009, étant donné l'intérêt que le

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités locales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583416218416>

gouvernement accorde à ce secteur afin de pallier les effets de la crise alimentaire. Cependant, les bonnes performances de ce secteur dépendent, pour l'essentiel, de la réalisation de certaines réformes et de la réhabilitation et de la construction des infrastructures.

La production de bois s'est élevée à 500 000 m³, mais demeure très inférieure aux potentialités du pays. Les facteurs à la base de cette sous-exploitation sont l'éloignement des forêts par rapport au port de Matadi, le manque d'infrastructures routières et la lourdeur de la fiscalité. La production de bois a sensiblement baissé fin 2008 en raison du resserrement des débouchés européens et asiatiques, du fait de la récession économique mondiale. Afin que les exploitants préservent leurs profits, la Fédération des industries du bois (FIB) a demandé aux autorités de revoir à la baisse la fiscalité appliquée au secteur.

La production de diamant a globalement fléchi, du fait de la baisse sensible de la production de diamant artisanal (moins 39 pour cent). La production de diamant industriel a augmenté de 20.4 pour cent. Le groupe sud-africain De Beers n'a pas rencontré de succès dans sa prospection de diamant à Mbuji-Mayi en raison de l'épuisement des gisements détritiques. La Minière de Bakwanga (Miba), dont l'outil de production demeure vétuste, a cessé ses activités au mois de décembre 2008, car la mise en exécution de ses plans d'exécution a été retardée.

La production de cuivre (475.3 pour cent) et celle de cobalt (670.6 pour cent) ont enregistré de forts taux de croissance au premier semestre, grâce au passage de la phase d'exploration à celle d'exploitation de la part de certains partenaires de la Gécamines. Ces partenaires représentent environ 200 sociétés, parmi lesquelles 80 sont cotées en bourse. La situation a connu un tournant à partir d'octobre : la crise économique et financière internationale a entraîné une baisse des cours du cobalt et du cuivre. La tonne de cuivre, qui avait frôlé 9 000 USD début 2008, est tombée à 3 591 USD en novembre. Au mois de décembre 2008, plus de 40 entreprises minières ont fermé leurs portes dans la province du Katanga, entraînant ainsi la perte de près de 300 000 emplois.

À la fin du premier semestre, la production de pétrole brut a enregistré une baisse de 4.4 pour cent, alors que son prix a connu une envolée importante en début d'année. Cette contre-performance tient au vieillissement et au non-renouvellement des équipements ainsi qu'à la fermeture de certains puits.

Le secteur de la construction et des travaux publics a enregistré de faibles performances par rapport à 2007 car le pays a connu une pénurie de ciment bien qu'il soit en phase de reconstruction. La production a reculé de près de 12.6 pour cent au premier semestre 2008, à cause des problèmes financiers de la Cimenterie nationale (Cinat), de la limitation de la capacité productive et des pannes techniques qu'a connues la Cimenterie de Lukala (Cilu) en février. La situation s'est aggravée en fin d'année avec l'écroulement des installations de la Cilu provoqué par des pluies diluviennes. La production a été arrêtée temporairement. Afin de compenser cette situation, le gouvernement a accordé un régime spécial douanier et fiscal aux importateurs de ciment, avec un traitement préférentiel en ce qui concerne l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La production de farine de froment a baissé de 14.2 pour cent au premier semestre 2008. La production de boissons alcoolisées et gazeuses a connu des contractions de 29.5 et 23.9 pour cent à la fin du premier semestre 2008, en raison notamment des perturbations dans la fourniture d'énergie et des pannes de machines qui ont affecté les installations des brasseries Bralima à Boma et à Bukavu.

Les secteurs de l'électricité et de la manutention ont connu des évolutions positives au terme du premier semestre 2008. La production d'électricité a augmenté de 2.5 pour cent au premier semestre 2008 contre un repli de 1.1 pour cent en 2007. La manutention a augmenté de 1.6 pour cent pour les chargements et de 9.4 pour cent pour les déchargements.

Le secteur des télécommunications a enregistré une hausse de son indice d'activité en 2008 avec plus de 6.0 pour cent par rapport à 2007. Cette bonne performance tient à l'élargissement de la couverture

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	3.4	18.2	11.9	-9.0	5.5	2.9	-2.3	1.3
Publique	0.5	2.3	-10.0	0.0	10.0	-0.3	0.0	0.3
Privée	3.0	15.9	15.0	-10.0	5.0	3.2	-2.3	1.0
Consommation finale	94.9	85.4	0.9	0.7	0.1	0.9	0.7	0.1
Publique	6.5	9.4	20.9	18.7	10.7	3.1	3.2	2.2
Privée	88.4	76.0	-2.5	-3.0	-2.7	-2.2	-2.4	-2.1
Solde extérieur	1.7	-3.6	-	-	-	1.7	1.1	1.2
Exportations	22.2	46.0	18.6	-6.9	5.9	5.1	-2.2	1.7
Importations	-20.5	-49.5	6.4	-5.8	0.9	-3.5	3.2	-0.5
Taux de croissance du PIB, en volume	-	-	-	-	-	5.7	-0.6	2.7

Source : Données du FMI et de la Banque centrale du Congo ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587842446447>

téléphonique nationale et au nombre d'abonnés en pleine croissance.

Les conséquences des crises alimentaire et énergétique, exacerbées par la crise financière internationale, ont provoqué une contraction de la demande intérieure, principalement due à une baisse de la consommation des ménages et de l'investissement public. La consommation privée a représenté 69.7 pour cent du PIB en 2008 contre 76.0 pour cent en 2007. Elle a baissé en 2008 de 2.5 pour cent et devrait continuer dans ce sens en 2009 avec un taux de moins 3 pour cent.

En 2008, les investissements ont enregistré une augmentation tirée par les bonnes performances du secteur minier durant le premier semestre. D'une part, la crise financière a entraîné une baisse considérable des investissements directs étrangers et, d'autre part, les investissements publics ont été faibles, faute de ressources disponibles à cause de l'instabilité macro-économique et, entre autres, des conflits dans l'est du pays. Les investissements publics en 2008 ont baissé de 10 pour cent. Leur croissance devrait être nulle en 2009.

Au plan des exportations, la RDC a bénéficié de la hausse des cours mondiaux de ses principaux produits

d'exportation, ainsi que de la forte demande mondiale durant la première moitié de l'année. Avec le ralentissement global de l'économie mondiale, la demande extérieure a sensiblement chuté fin 2008. Cette situation devrait se poursuivre en 2009. Les importations ont connu un ralentissement lié à la baisse des investissements et à la pénurie de devises causée, encore une fois, par la crise financière. La balance commerciale a enregistré en 2008 un surplus équivalent à 7.3 pour cent du PIB, qui devrait se réduire en 2009 à 4.1 pour cent.

Politique macro-économique

Les dérapages des finances publiques enregistrés entre fin 2007 et début 2008 couplés à la lenteur des réformes structurelles ont constitué une préoccupation majeure pour le gouvernement, dont l'intention était de conclure avec le FMI un nouveau programme au titre de la FRPC. À cet effet, le gouvernement a préconisé une politique monétaire restrictive et un assainissement des finances publiques. Ces mesures se sont révélées insuffisantes, et le FMI a reporté la conclusion du nouveau programme triennal qui aurait conduit à un allègement de la dette, dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), d'un montant de près de 9 milliards USD.

Politique budgétaire

La détérioration du cadre macro-économique intervenue fin 2007 s'est poursuivie en 2008. En effet, le déficit budgétaire a représenté près de 5.8 pour cent du PIB pour l'année 2008. Dès janvier, le déficit public était de 25 milliards CDF, creusé par les dépenses sécuritaires et l'organisation de la Conférence sur la paix à Goma.

Afin d'inverser la tendance, un plan de trésorerie rigoureux avait été arrêté pour février et mars. L'exécution de ce plan devait dégager un excédent net de 9.2 milliards CDF en fin mars, afin de conclure un nouveau programme avec le FMI. Ce plan n'a pas été satisfaisant : les dépenses en faveur de la population pauvre n'ont pas été réalisées alors que les frais de fonctionnement ont sensiblement augmenté.

La part des recettes publiques dans le PIB a diminué en 2008, passant de 17.5 pour cent en 2007 à 15.5 pour cent. Au premier trimestre 2008, les recettes publiques ont baissé du fait des reports de paiement des droits et taxes à l'importation, à la suite de lenteurs rencontrées dans le processus de dédouanement des marchandises. La congestion observée à la frontière de Kasumbalesa (Katanga) était due à l'application stricte de l'obligation

du contrôle avant embarquement de marchandises à l'importation. Un autre goulot d'étranglement a été observé au port de Matadi (Bas-Congo), lié à l'insuffisance des infrastructures de manutention, au manque de moyens de transport adéquats, à l'insuffisance de grues pour le déchargement des navires et aux interruptions répétées dans la fourniture du carburant.

De plus, afin de compenser l'impact de l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires, le gouvernement avait décidé de réduire les tarifs sur une gamme ciblée de produits importés. L'impact budgétaire de cette mesure a été évalué à 22 milliards CDF. Face à la crise énergétique, le gouvernement a également accordé des allègements fiscaux.

En raison de l'insécurité régnant dans l'est du pays, le gouvernement a dû restructurer ses dépenses, d'où une baisse des dépenses sociales et des dépenses en capital. Dans certaines provinces où la sécurité demeure précaire, certains investissements publics n'ont pas pu être réalisés. Fin septembre 2008, les dépenses en capital de l'État étaient de 73.9 milliards CDF contre 121.1 milliards fin décembre 2007. Leur part en pourcentage du PIB est passée de 2.3 à 1.7 pour cent. Pour l'année 2008, les dépenses budgétaires (21.3 pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	5.0	16.5	20.7	17.5	15.5	14.2	13.1
Recettes fiscales	4.0	8.2	8.6	10.0	8.9	8.1	7.5
Recettes pétrolières	1.0	3.1	3.2	3.0	3.3	2.7	2.5
Dons	0.0	5.1	7.9	3.3	2.1	2.2	1.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	11.0	19.6	21.4	17.8	21.3	23.2	20.9
Dépenses courantes	10.6	16.2	18.1	15.6	16.3	18.6	19.2
<i>Sans les intérêts</i>	8.5	12.6	14.8	13.0	15.2	17.7	18.5
Salaires	2.4	4.3	5.3	6.6	5.4	5.5	5.6
Paiements d'intérêts	2.1	3.6	3.4	2.5	1.1	0.9	0.8
Dépenses en capital	0.4	3.3	3.2	2.3	1.7	1.8	1.7
Solde primaire	-3.9	0.6	2.7	2.2	-4.7	-8.0	-7.1
Solde global	-6.0	-3.1	-0.7	-0.3	-5.8	-9.0	-7.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600058438071>

cent du PIB) ont connu une forte hausse, notamment en fin d'année avec l'augmentation des dépenses dites de « souveraineté » liées aux conflits dans l'est du pays, et des dépenses courantes.

En décembre, le parlement a adopté, après amendements, le projet de budget 2009. L'enveloppe budgétaire a été projetée à 5.2 milliards USD, alors qu'elle était de 3.1 milliards USD dans le budget 2008, avec une exécution estimée à 70 pour cent. Les éléments du cadre macro-économique retenu dans le budget 2009 prévoient un taux de croissance de 9 pour cent, un taux d'inflation, à la fin de la période, de 11.5 pour cent et un taux de change moyen de 572 CDF. Au regard des données macro-économiques du quatrième trimestre 2008 (fléchissement de l'activité minière, baisse de l'investissement, inflation de 26.2 pour cent et taux de change de 650 CDF) et des perspectives de croissance mondiale pour 2009 (0.9 pour cent), il y a lieu de s'interroger sur l'optimisme inscrit dans le budget de l'État pour la nouvelle année. La contraction des exportations et des recettes fiscales en fin 2008 suppose que l'État devrait revoir à la baisse ses prévisions de recettes. Ainsi le déficit budgétaire devrait se creuser en 2009 pour atteindre 9 pour cent du PIB.

Politique monétaire

Afin de remédier à l'instabilité macro-économique apparue en 2007, la Banque centrale du Congo (BCC) a décidé – en février 2008 – d'engager une politique monétaire restrictive. Elle a fait passer son taux d'intérêt de 22.5 à 24 pour cent et le taux de stérilisation des avoirs des banques de 4 à 5 pour cent. Ces actions ont permis de retirer de la circulation 30 milliards CDF dont 25 milliards, au moyen des billets de trésorerie, et 5 milliards par la hausse du coefficient de réserve. Cet ajustement de la politique monétaire a pu atténuer l'ampleur de la dégradation de la situation sans toutefois l'arrêter, notamment à cause des facteurs structurels.

Fin juin 2008, la situation monétaire a été marquée par un dépassement de l'offre de monnaie par rapport à la programmation retenue par la BCC. La base monétaire s'est accrue de 8.6 pour cent et la masse monétaire de 29.4 pour cent contre une programmation

de 8.2 et 9.8 pour cent, cela à cause de l'accroissement concomitant des avoirs intérieurs et extérieurs nets, suite à une augmentation significative des recettes en devises provenant des exportations de pétrole et de minerais. En moyenne annuelle, les recettes pétrolières se sont élevées à 52 millions USD. Avec la crise, elles sont retombées à 2 millions USD en février 2009.

La guerre dans le kivu a conduit l'État à recourir à la planche à billets pour financer les dépenses militaires, sécuritaires, humanitaires et diplomatiques. Les avances de la BCC se sont élevées fin 2007 à 30.3 milliards CDF, et à 6.7 milliards CDF, début 2008. Cette pratique a nourri de manière importante l'inflation, dont le taux a dépassé 26 pour cent au cours de l'année 2008.

Afin de réduire l'inflation, la BCC a fortement augmenté son taux directeur qui est passé à 40 pour cent en décembre 2008. Cette opération lui a permis de retirer 18 milliards CDF, mais les prix intérieurs sont restés très élevés. En janvier 2009, la BCC a relevé son taux directeur à 55 pour cent et, en février, elle l'a porté à 65 pour cent.

La structure de la masse monétaire reste dominée par la quasi-monnaie dont la part la plus importante est libellée en devises. Les dépôts en devises ont représenté 61.4 pour cent de la masse monétaire en juin 2008, ce qui témoigne d'une accentuation de la dollarisation de l'économie. Le rapport du total des devises (circulation fiduciaire et dépôts) sur la masse monétaire s'est établi à 90 pour cent en juin. Cette évolution tient à la volatilité de l'inflation, qui met en relief les limites des autorités à maintenir la stabilité des prix sur la durée.

De décembre 2007 à décembre 2008, le CDF s'est déprécié de près de 29 pour cent par rapport au dollar américain. Cette situation résulte essentiellement du dérapage des finances publiques, qui a provoqué une augmentation de l'inflation. De même, la baisse de la demande mondiale pour les exportations congolaises ainsi que la chute des cours mondiaux des principales ressources minières du pays ont entraîné un assèchement des réserves de devises dans le pays. Cette rareté des devises, combinée aux

spéculation des cambistes, a causé une forte instabilité et dépréciation du CDF en décembre 2008 et janvier 2009. Cela a même suscité une forte inflation, qui a poussé certains commerces à suspendre leurs activités de manière temporaire afin de s'assurer de la stabilité des prix.

Position extérieure

La RDC n'a pas été en mesure de signer un Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE) au 31 décembre 2007. Cette date marquait la fin de la dérogation accordée aux pays de la zone Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) pour négocier des accords commerciaux avec l'UE qui soient compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Classée parmi les Pays moins avancés (PMA), la RDC bénéficie depuis janvier 2008 du régime commercial unilatéral Tout sauf les armes (TSA) pour ses relations commerciales avec l'UE. Parallèlement, le pays continue à négocier un APE régional complet avec l'UE, à travers la région de l'Afrique centrale, qui devrait être finalisé en 2009.

Le pays est aussi engagé dans les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre de l'OMC. Dans ces négociations, la RDC partage les positions du groupe africain et celles des PMA. Les négociations ont peu progressé en 2008. Le groupe africain a enregistré quelques progrès dans les domaines de l'agriculture, des produits industriels, de

la dimension développement et de l'initiative Aide pour le commerce. Ces résultats devraient être préservés durant les prochaines étapes de ces négociations du cycle de Doha.

Au 31 janvier 2008, les réserves internationales ont connu une baisse de l'ordre de 13.9 pour cent par rapport à décembre 2007, passant ainsi de 3.2 à 2.6 semaines d'importations. Ce faible niveau des réserves internationales n'a pas permis au pays de répondre à ses engagements extérieurs. Fin 2008, les réserves internationales se sont établies à 190 millions USD.

En 2008, le solde du compte courant a représenté 0.7 pour cent du PIB, soit un léger surplus, étant donné que les performances des exportations dans la première moitié de l'année ont compensé largement les pertes enregistrées au second semestre. Les indications des six premiers mois de 2008 font état d'un excédent de la balance commerciale, alors qu'à la fin du premier semestre de 2007 était enregistré un déficit. Cela tient essentiellement à l'accroissement sensible des recettes d'exportation des minerais et du pétrole. De janvier à juin 2008, les cours du cuivre et du cobalt ont augmenté respectivement de 10.4 pour cent et 67.5 pour cent. Une tendance inverse a été observée à partir de septembre 2008, notamment à cause de la baisse des recettes des exportations minières. Le solde du compte courant devrait être négatif en 2009 et 2010 et représenter, respectivement moins 2.9 et moins 2.2 pour cent du PIB.

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	5,6	-5,6	0,1	2,0	7,3	4,1	5,6
Exportations de biens (f.o.b.)	20,6	28,7	31,2	41,7	45,0	38,5	35,3
Importations de biens (f.o.b.)	15,0	34,2	31,1	39,7	37,7	34,4	29,7
Services	-3,9	-5,9	-5,2	-5,5	-5,2	-4,8	-4,2
Revenu des facteurs	-9,0	-5,7	-5,3	-4,0	-3,6	-5,2	-7,2
Transferts courants	3,2	6,8	8,0	5,7	2,1	2,9	3,6
Solde des comptes courants	-4,0	-10,4	-2,4	-1,8	0,7	-2,9	-2,2

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601663605644>

Le stock de la dette extérieure congolaise est passé de 11 760.1 milliards USD en 2007 à 12 200 milliards USD en 2008, en raison notamment des contrats signés avec les entreprises chinoises et de l'arrêt du programme formel avec le FMI. Il est toutefois important de noter qu'en 2009 les contrats signés avec les entreprises chinoises risquent d'être revus, en raison de la baisse des cours mondiaux des minerais et des clauses conditionnelles accompagnant ces contrats.

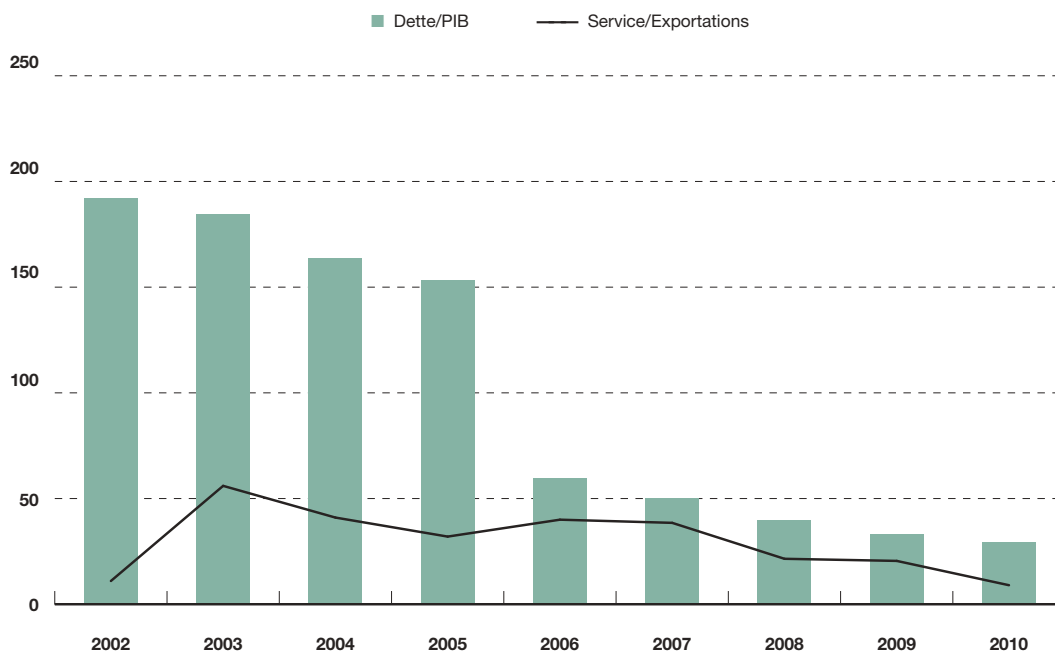
Les investissements directs étrangers nets se sont élevés en 2007 à 720 millions USD et, au deuxième trimestre 2008, 85 pour cent des projets d'investissement agréés par l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) provenaient de l'étranger, pour un montant de 0.67 milliard USD.

L'aide publique au développement a sensiblement baissé. Le pays n'a pu conclure le programme triennal avec le FMI, à cause de l'instabilité du cadre macro-

économique et des nouveaux engagements contractés auprès d'entreprises chinoises dont les conditionnalités ont suscité des requêtes de clarifications. Pour sa part, l'Allemagne a accordé à la RDC, en août 2008 une enveloppe de 50 millions d'euros au titre de fonds de consolidation de la stabilité macro-économique. Pour 2009, les effets de la crise financière risquent de réduire davantage les ressources allouées à l'aide publique au développement du pays.

Dans le cadre du Programme de coopération monétaire en Afrique (PCMA) qui vise la création d'une zone monétaire unique en 2021, avec une monnaie unique et la création d'une banque centrale africaine, le pays n'a pas pu répondre à la totalité des onze critères de convergence en 2008, en raison du taux d'inflation à deux chiffres, du recours prononcé à la planche à billets pour financer le déficit public, de l'absence de fiabilité du budget de l'État et de l'instabilité du taux de change.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584771417520>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les problèmes structurels qui maintiennent à un niveau relativement faible les performances économiques de la RDC n'ont pas encore trouvé de solutions. Le cadre institutionnel et le climat des affaires sont loin d'être assainis. La RDC est classée au 181^e rang sur 181 pays dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale pour 2008, donc en dernière position, comme l'année précédente.

Les travaux de réfection et de reconstruction des infrastructures de base s'effectuent timidement. La corruption et le manque de bonne gouvernance pèsent sur le développement du secteur privé. Les lois concernant la réforme des entreprises publiques ont bien été adoptées, mais le retrait de l'État de certains secteurs d'activité n'est pas toujours effectif. La libéralisation de certains secteurs par l'abolition des monopoles d'État tarde à émerger. Le processus de décentralisation évolue lentement. Le guichet unique mis en place pour faciliter le processus de création des entreprises, améliorer les modalités d'exécution des opérations de dédouanement des marchandises et éliminer les différents désagréments, connaît d'importants dysfonctionnements.

Le cadre juridique n'est pas bien adapté aux besoins des entreprises. La transparence dans la gestion des marchés publics pose toujours problème. En août 2008, les conclusions d'un travail d'audit des mandataires des entreprises de l'État, commandité par le Premier ministre, ont été rendues publiques. Cet audit fait état d'un détournement de plus ou moins 2,3 milliards USD provenant des deniers publics. Une table ronde économique a été organisée par le gouvernement en septembre 2008 afin de discuter des inquiétudes soulevées par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) sur la marche de l'économie nationale. Il en est résulté 267 résolutions pour lesquelles un calendrier de mise en œuvre a été établi.

Le secteur bancaire s'est élargi à de nouvelles banques, notamment *Ecobank*, Banque solidaire et *First International Bank*. Actuellement, il

compte 18 établissements agréés dont 13 sont opérationnels. Le total de ses actifs se situe au-dessus de la barre de 1 milliard USD. La moyenne des fonds propres des banques est de 11 millions USD. Le système est encore sous-bancarisé avec 400 000 comptes bancaires, la plupart en dollars américains. Avec l'appui de la Banque mondiale, la Banque centrale du Congo (BCC) réalise en ce moment une étude stratégique en vue de moderniser les systèmes de paiement. En août 2008, les crédits litigieux représentaient 4 pour cent du total des crédits. La micro finance et la messagerie financière sont en forte progression. Du fait de la faible pénétration monétaire dans certaines régions et de la sous-bancarisation, la couverture géographique des messageries s'élargit de manière sensible.

La crise financière internationale a affecté les banques commerciales, particulièrement celles à capitaux étrangers : Citigroup et la Banque commerciale du Congo (BCDC). Le principal détenteur des capitaux de cette dernière (Fortis) a été fortement ébranlé par la crise financière. De plus, les succursales des banques installées dans la province du Katanga ont vu leur taux d'activité baisser en raison des contre-performances du secteur minier.

Autres développements récents

Le secteur des transports fonctionne toujours très mal. Le niveau d'activité de la Société nationale des chemins de fer (SNCC) a baissé en raison des grèves enregistrées en 2007-08. Un autre handicap au bon fonctionnement du secteur réside dans la lenteur des travaux de réfection et de construction des routes. L'accès à l'eau potable et à l'électricité demeure difficile, à cause des problèmes techniques, commerciaux et financiers de la Régie des eaux (Regideso) et de la Société nationale d'électricité (Snel). Les infrastructures et l'énergie constituent de sérieux obstacles pour les entreprises et nourrissent les pressions inflationnistes.

En avril 2008, le gouvernement a signé des contrats avec un groupe d'entreprises chinoises devant déboucher sur des investissements importants dans les secteurs des mines et des infrastructures. Quand bien même ces investissements seraient de nature à stimuler la

croissance, les emprunts contractés affectent négativement l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

Nouvelles technologies et innovation

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) disposent d'un fort potentiel de croissance en RDC, à l'image du secteur des télécommunications qui connaît une expansion continue et rapide depuis la libéralisation officielle de ce secteur en 2002. Désormais, le secteur des télécommunications contribue de manière considérable à la croissance du pays. Les principaux intervenants du secteur des TIC sont les opérateurs télécom, les fournisseurs d'accès à internet et les médias. Cependant, de nombreuses contraintes d'ordre physique, financier et structurel pèsent sur le développement des TIC dans le pays.

Les technologies disponibles sur le territoire comprennent un réseau câblé (lignes fixes, ADSL, fibre optique) et un réseau radio (GSM, faisceaux hertziens Wimax et Wi-Fi, réseaux satellites avec passerelles). Les infrastructures telles que les paires de cuivre utilisées pour les lignes fixes sont défectueuses. L'accès à internet s'effectue par téléphone mobile et fixe, antennes satellitaires, ADSL, câble et fibre optique.

Compte tenu des contraintes majeures rencontrées par l'exploitant public, l'Office congolais des postes et télécommunications (OCPT), le développement des télécommunications est assuré par le secteur privé, tandis que le secteur public exerce un rôle de concessionnaire. En effet, le réseau fixe de l'OCPT n'existe pratiquement plus. Un opérateur privé (*Congo Korea Telecom*) s'est lancé dans la pose de câbles en fibre optique pour développer le réseau des lignes fixes et fournir l'accès à internet en haut débit.

La croissance du secteur des télécommunications en RDC est assurée par quatre opérateurs de téléphonie mobile : Vodacom, Zain, Tigo et Congo Chine Télécom. Ces opérateurs couvrent plus de 288 localités. En 2008, le nombre d'abonnés à la téléphonie cellulaire a dépassé

les 5 millions. La télédensité est passée de 7.2 pour cent en 2006 à 11 pour cent en 2008. On comptait plus de 21 fournisseurs d'accès à internet en 2008. Parmi les services offerts, la communication par voix est la plus utilisée. Les autres services couvrant les transferts de données connaissent un taux de consommation limité, à cause du faible pouvoir d'achat et de l'analphabétisme.

En raison de l'absence d'infrastructures de télécommunication publique, chaque opérateur a dû investir dans ses propres équipements d'infrastructure pour développer son réseau de couverture et d'exploitation. Afin d'étendre leurs réseaux sur le territoire et répondre aux impératifs électoraux de 2006, les opérateurs se sont installés dans certaines localités non-rentables. Par conséquent, les infrastructures comme les pylônes d'antenne ne sont pas partagées entre opérateurs. Bien qu'il n'existe pas de règles en la matière, certains opérateurs étudient les possibilités de partager ces infrastructures dans le but d'améliorer, à l'avenir, l'efficacité des services.

Le pays ne dispose pas encore d'un réseau fédérateur de télécommunications. Chaque opérateur dispose de son propre réseau à travers lequel il organise ses liaisons transfrontalières. En ce qui concerne l'accès à un câble sous-marin reliant le pays au reste du monde, des démarches ont été entreprises afin de connecter la RDC au câble, par le biais du *West African Festons System* (WAFS), d'ici à 2010. De même, depuis novembre 2006, le pays s'est engagé dans le projet de câble sous-marin *Eastern Africa Submarine System* (EASSy), initié par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le gouvernement devrait investir pour doter le pays d'infrastructures à haut débit qui permettraient le développement des TIC. Plusieurs projets de développement des infrastructures couvrant la mise en place d'un réseau national de référence, d'une dorsale internet, d'une interconnexion au réseau du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa), sont en gestation depuis 2002. Les infrastructures, l'énergie, les équipements, le financement, l'étendue du territoire, l'organisation et

la gestion du secteur constituent des défis majeurs au développement des TIC en RDC. De plus, les capacités et le pouvoir d'achat de la population représentent des contraintes au développement du secteur.

Aux plans politique et réglementaire, les lois n° 012, n° 013 et n° 014 d'octobre 2002, portant respectivement sur les PTT et l'Autorité de régulation des PTT (ARPTC), réglementent le secteur en édictant les principes de base régissant les activités des entreprises de télécommunication et définissant les régimes juridiques applicables aux réseaux, services et équipements. Le secteur de l'informatique est régi par l'ordonnance n° 87/243 de juillet 1987. Il devrait normalement être géré par le Service présidentiel d'études, à travers son département informatique, mais ce dernier n'est plus opérationnel depuis 1997. Le décret n° 03/027 de septembre 2003 stipule que la gestion du développement des TIC est confiée au ministère des PTT. L'ARTPC doit assurer la régulation du secteur, tandis que l'Office congolais des postes et télécommunications (OCPT) et le Réseau national de communication par satellite (Renatsat) jouent le rôle d'exploitant public.

En ce qui concerne les TIC, le pays n'a pas encore engagé de politique nationale. Celle-ci est en cours d'élaboration, avec le concours du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa). La stratégie nationale en matière de TIC est en préparation, avec l'assistance de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cette stratégie devrait être intégrée au processus de révision en cours du Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR). Le budget de l'État n'a pas prévu de manière claire de lignes budgétaires pour le secteur des TIC. Il n'existe pas de règles relatives aux aspects environnementaux et sanitaires de la prolifération de pylônes et autres équipements d'infrastructure pour les télécommunications.

L'ARTPC assure la promotion, la régulation, le contrôle et l'arbitrage du secteur des PTT. Actuellement, l'ARTPC représente une institution autonome qui relève de la présidence de la République. Cette autorité de régulation éprouve des difficultés de

fonctionnement, faute, d'une part, de ressources financières, humaines et matérielles et, d'autre part, par manque d'organisation du secteur. En ce qui concerne les tarifs, l'autorité de régulation laisse les opérateurs les fixer librement ; cependant, elle se réserve le droit d'apporter des correctifs en cas d'exagération. La fiscalité n'est guère favorable au développement du secteur. Les téléphones mobiles importés sont taxés à 35 pour cent de la valeur, à l'entrée et lors de leur commercialisation sur le marché intérieur, au titre de l'impôt sur le chiffre d'affaires des opérateurs, qui est de 18 pour cent. De plus, les opérateurs doivent acquitter la taxe de régulation de 2 pour cent ainsi qu'une nouvelle taxe d'accise sur les tarifs de communication, qui est aussi de 2 pour cent. Les équipements sont également taxés. Il faut cependant noter qu'autrefois des exonérations ont été accordées aux opérateurs. Les revenus fiscaux du secteur de la télécommunication s'élèvent à environ 120 millions USD par an.

En ce qui concerne le financement, il convient de rappeler que les opérateurs ont effectué tous leurs investissements sur fonds propres, provenant de l'étranger dans la plupart des cas. Ainsi, plus de 500 millions USD ont été investis dans la téléphonie cellulaire par les opérateurs privés entre 1998 et 2006.

En termes de services et d'applications, le secteur financier fournit quelques exemples d'utilisation des TIC. L'entreprise Celpay permet d'effectuer des opérations financières par téléphone portable. *ProCredit Bank* offre à ses clients la possibilité d'effectuer des opérations bancaires par Internet. *Raw Bank* informe ses clients des différents mouvements de leurs comptes par SMS. Dans un cadre informel, la téléphonie mobile permet de résoudre des problèmes de transferts de fonds. Dans le domaine des télécommunications, le déploiement de la téléphonie publique Vodacom a permis de produire des revenus considérables et de créer de nombreux emplois, tout en prenant en compte le faible pouvoir d'achat des usagers. Au niveau de l'éducation, quelques universités sont en train de mettre en place une dorsale internet afin de faciliter les communications et échanges de documents (projet Ebale). L'enseignement à distance, financé par

l'Agence de la francophonie, est dispensé au campus numérique de Kinshasa. En ce qui concerne le e-gouvernement, le projet est toujours en phase de gestation. Un intranet gouvernemental relie quatre institutions. Il s'étendra progressivement à tous les ministères et autres institutions. Le gouvernement va bientôt créer un comité interministériel d'informatisation des services publics de l'État, qui aura en charge la mise en place du e-gouvernement.

La vulgarisation et le renforcement des capacités en termes de TIC continuent de lancer des défis majeurs au développement du secteur. Les besoins couvrent tous les domaines (infrastructures, terminaux, développement de contenus). Depuis près de quatre ans, le principe de l'enseignement de l'informatique au niveau secondaire a été adopté. Cependant, faute d'équipements, l'introduction aux TIC est limitée à quelques écoles. Au niveau supérieur, la plupart des instituts et universités, surtout dans les villes, offrent des formations en informatique ou dans des matières reliées au TIC. Néanmoins, des efforts soutenus de vulgarisation des TIC devraient être menés dès l'enseignement primaire.

Des progrès considérables ont été accomplis dans les TIC au cours des six dernières années, mais il reste beaucoup à réaliser afin de combler la fracture numérique et faire accéder une bonne partie de la population à ces services. Le faible taux de scolarisation, la faible connaissance de l'informatique par une grande partie de la population, l'état de délabrement des routes, les problèmes de fourniture d'électricité représentent autant de contraintes à surmonter pour élargir le rôle des TIC dans le développement du pays. Enfin, la gouvernance et la transparence dans ce secteur sont nécessaires pour bien délimiter les rôles de chaque acteur et promouvoir ce secteur comme un véritable moteur de la croissance en RDC.

Contexte politique

La situation politique et sécuritaire de la RDC demeure très précaire, même si les élections se sont bien déroulées et des nouvelles institutions ont été

mis en place. Plusieurs incidents politiques ont émaillé l'année 2008, et des faiblesses ont été enregistrées en matière de gouvernance.

En janvier 2008, deux centres de recherche américains, la *Brookings Institution* et le *Center for Global Development* ont publié un rapport dans lequel ils ont classé 141 pays, en fonction de leurs performances sur les plans économique, politique, sécuritaire et social. Selon les indicateurs utilisés, la Somalie, l'Afghanistan et la RDC seraient les États les plus « faibles » du monde. Le rapport établit un lien direct entre les bas revenus et l'absence de gouvernance, et définit un État faible comme celui n'ayant pas la capacité de mettre en place et de maintenir des institutions politiques, de protéger sa population contre des conflits, de contrôler son territoire ou de répondre aux besoins fondamentaux de la population.

La situation politique en 2008 a été marquée par plusieurs événements, notamment la tenue de la conférence sur la paix, la sécurité et le développement de la province du Kivu, les émeutes dans la province du Bas-Congo, suite aux revendications des adeptes de la secte *Bundu Dia Kongo* (BDK), la mise en place d'un nouveau gouvernement et la reprise des hostilités dans l'est du pays.

Le 23 janvier 2008, la conférence sur la paix, la sécurité et le développement du Kivu s'est terminée à Goma par la signature d'un acte d'engagement des groupes armés actifs dans cette partie du pays : Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), Maï-Maï et Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Les signataires se sont donné quarante-cinq jours pour mettre les dispositions de suivi en place, soit au plus tard le 15 mars 2008, et revoir profondément leurs positions militaires, mais les avancées n'ont pas du tout été significatives. À la fin du troisième trimestre 2008, les affrontements ont repris entre l'armée régulière et les hommes du général dissident Laurent Nkunda sur le territoire du Rutshuru (Nord-Kivu). Les éléments du CNDP ont investi en septembre une base militaire où étaient stockées des armes lourdes.

En décembre 2008, le gouvernement et une faction rebelle du CNDP ont conclu un cessez-le-feu. En janvier 2009, le général Nkunda a été placé en résidence surveillée au Rwanda, tandis que des opérations militaires conjointes RDC-Rwanda ont été lancées pour traquer les rebelles rwandais dans l'est de la RDC. Il convient cependant de noter que la question de ces opérations militaires divise la classe politique.

Suite aux défaillances observées dans l'exercice du pouvoir public dans la province du Bas-Congo, les adeptes de la secte BDK ont créé des tribunaux populaires et appelé toute la population locale à la désobéissance civile. La secte BDK se voit reprocher de vouloir imposer sa religion à tous les ressortissants de la province. Pour mettre un terme à cette situation, le gouvernement a fait usage de la force. Le parlement a estimé que la question du BDK aurait dû être gérée par le dialogue et non par la violence.

La persistance de problèmes sécuritaires, surtout dans l'est du pays, met en relief la fragilité des progrès réalisés dans la consolidation de la paix. Certaines régions du pays sont sous contrôle des rebelles, et l'exploitation des richesses minières s'y effectue de manière abusive, sans contribuer aux recettes de l'État.

L'arrestation de l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba en Belgique, au mois de juin 2008, a entraîné plus d'incertitudes dans la désignation du porte-parole de l'opposition. Jean-Pierre Bemba devrait être jugé devant la Cour pénale internationale (CPI) en 2009, pour des exactions commises par les militaires de son ancien mouvement armé en République centrafricaine.

Dans le but d'améliorer l'efficacité de l'action publique dans le pays, le président de la République Joseph Kabila a institué une structure d'impulsion et d'arbitrage, baptisée « réunion inter-institutionnelle ». Cette dernière a pour mission de concilier, d'harmoniser les points de vue au sommet de l'État et de veiller ainsi au bon fonctionnement de son appareil.

Initialement prévues pour fin 2008, les élections territoriales n'ont pas été organisées et, au

mois de septembre, le chef de l'État a procédé à la nomination des animateurs des entités territoriales et décentralisées. Cette décision, qui s'inscrit en marge des lignes directrices à suivre par le pays pour consolider la démocratie, a été justifiée par le manque de moyens pour organiser les élections prévues.

Le Premier ministre Antoine Gizenga a démissionné le 26 septembre 2008. Il a été remplacé par Adolphe Muzito, ministre sortant du Budget et membre du Parti lumumbiste unifié (Palu), qui est aussi le parti d'Antoine Gizenga. Le nouveau gouvernement a été nommé le 26 octobre 2008 et comprend 37 ministres (dont trois vice-Premiers ministres), alors que l'équipe précédente en comptait 32.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le climat social en RDC ne cesse de se détériorer à cause de l'insécurité, des grèves à répétition et de l'érosion du pouvoir d'achat. La situation sociale des agents et fonctionnaires de l'État demeure très préoccupante. Les tensions au sein de l'administration publique restent vives car les salaires de certains agents ne sont pas payés de manière régulière.

Selon les données de l'Enquête démographique et de santé de la RDC réalisée en 2007, 71,3 pour cent de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Il n'existe pas de politique nationale précise en matière de protection sociale, malgré la création du cadre de concertation sociale en 2008. Les activités sociales ciblant les différents groupes vulnérables de la population sont menées de manière disparate et non concertée par l'État, les organisations non-gouvernementales, les Églises et les communautés de base. Ces activités ne couvrent qu'une infime partie des personnes vulnérables.

Dans le secteur de l'éducation, la fréquentation scolaire dans le secondaire est plus faible que dans le primaire, soit 29 pour cent contre 61 pour cent en 2007. La proportion des femmes analphabètes est de 41 pour

cent et celle des hommes de 14 pour cent. La rentrée des classes en septembre 2008 a été perturbée par les revendications salariales des enseignants.

Dans le secteur de la santé, les médecins et les infirmiers ont entamé une grève en janvier 2008. Ils réclament l'octroi, par le gouvernement, d'une rémunération décente, l'apurement des arriérés de salaire et de la prime de risque, l'alignement de cette prime sur celle accordée aux professeurs d'université, l'application d'un statut spécifique ayant déjà fait l'objet de promulgation par le président de la République et la mécanisation de nouvelles unités.

Le système de santé est inopérant à cause de la faible couverture sanitaire. Le nombre d'enregistrements hospitaliers qui était de 35 pour mille habitants dans les années 80 est tombé à moins de 15 pour mille en 2007. L'accessibilité à un service de santé est inférieure à 26 pour cent. Les taux de morbidité et de mortalité connaissent une forte progression dans certaines provinces du pays, notamment à cause du paludisme et de la fièvre typhoïde. Le paludisme est au premier rang des affections mortelles en RDC.

La forte propagation de la fièvre typhoïde s'explique par l'accès limité à l'eau potable : 48.2 pour cent de la population utilisent l'eau d'une source améliorée. Il faut signaler qu'en milieu rural les trois quarts des ménages recourent aux sources d'eau non protégées et aux eaux de surface.

En ce qui concerne le VIH/Sida, la séroprévalence demeure très élevée, à cause notamment de la prostitution et des violences faites aux femmes dans l'est du pays. Le mode de transmission du sida le plus répandu est la voie sexuelle (83 pour cent des cas). Environ trois millions de personnes vivent avec ce virus. La tranche d'âge allant de 20 à 49 ans est la plus affectée, avec une prédominance féminine.

La population est aussi confrontée à de sérieux problèmes de logements, avec un déficit annuel estimé à 240 000 unités. Alors que la taille moyenne des ménages est de 5.4 personnes, les deux tiers des ménages vivent dans un logement de moins de trois pièces. En outre, les villes se caractérisent par une occupation des terrains sous forme d'espaces nus non viabilisés et sans infrastructure d'accompagnement. Elles se signalent aussi par l'absence de cadre et de mécanismes appropriés pour la construction et l'entretien des équipements collectifs de base.

De sérieux problèmes demeurent dans la distribution de l'électricité et de l'eau. Près de 85 pour cent des ménages n'ont pas accès à l'électricité. Les problèmes de distribution d'eau sont dus au déficit observé dans la fourniture d'électricité et à la poursuite des travaux de réhabilitation du réseau domestique.

En 2008, les femmes ont représenté 52.2 pour cent de la force de travail du pays et ont assumé environ 75.1 pour cent de la production alimentaire. Elles demeurent encore en minorité au sein des institutions de l'État, du secteur privé, des syndicats, des coopératives, des organisations professionnelles ainsi que des organisations communautaires de base. Le taux de leur représentativité aux postes de pouvoir est estimé à 10 pour cent pour l'ensemble du pays et à 5 pour cent pour la ville de Kinshasa.

Le gouvernement a institué, en août 2008, le cadre permanent du dialogue social. Organisé en huit commissions, ce cadre traite des problèmes liés à l'emploi et à la sécurité sociale dans le pays. La coopération belge, avec les responsables de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP), a porté sur la nécessité d'améliorer les infrastructures de cet institut afin de lui permettre de répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Côte d'Ivoire

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 318
- Population en milliers (2008) : 64 257
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 673
- Espérance de vie (2008) : 47.7
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Côte d'Ivoire



Côte de l'Ivoire

OCÉAN ATLANTIQUE
NORD

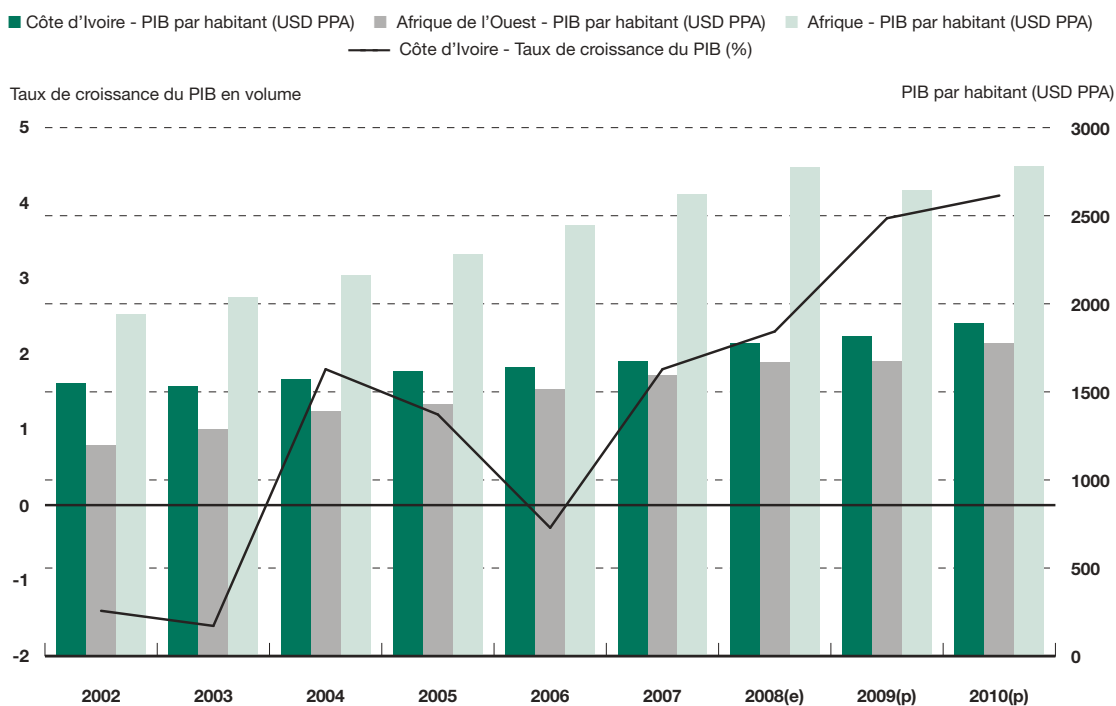
- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Route principale
- Capitale (668 000 hab. 2007)
- plus de 3 000 000
- plus de 500 000
- plus de 100 000
- plus de 20 000

DÉPUIS LA FIN DES ANNÉES, la Côte d'Ivoire est confrontée à une crise sociopolitique marquée par : *i*) le coup d'État survenu en 1999 ; *ii*) les élections contestées de 2000 qui ont porté au pouvoir Laurent Gbagbo, actuel président de la République ; et *iii*) le conflit armé interne de 2002. Cette situation a entraîné un ralentissement de la croissance économique. Après un long processus de réconciliation et suite à la signature de l'accord politique de Ouagadougou (APO) par tous les protagonistes de la crise, le 4 mars 2007, la situation politique du pays se normalise progressivement. La tenue de l'élection présidentielle, prévue avant la fin de l'année 2009, reste toutefois indispensable à l'amélioration de la situation politique et économique du pays.

L'économie ivoirienne a retrouvé un nouveau souffle depuis 2007. Le taux de croissance est estimé à 2.3 pour cent en 2008, porté principalement par la bonne performance du secteur de la construction et des exportations de cacao. Les perspectives de l'économie pour les années à venir devraient suivre cette tendance favorable. En effet, en 2009 et 2010, les taux de croissance économique sont respectivement prévus à 3.8 et 4.1 pour cent, retrouvant ainsi les niveaux d'avant crise. Le pays est toutefois dans une phase de transition difficile en raison des incertitudes de la situation politique qui fragilisent la relance économique.

Pour la première fois depuis 2002, l'économie ivoirienne a renoué avec la croissance.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582065417325>

Développements économiques récents

En 2008, et pour la première fois depuis 2002, l'économie ivoirienne a franchi le seuil des 2 pour cent de croissance. Le produit intérieur brut (PIB) s'est élevé à 2.3 pour cent, contre 1.5 pour cent en 2007, grâce au secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), à celui des télécommunications et au pétrole. Le secteur primaire demeure essentiel avec 28.1 pour cent du PIB.

Le PIB nominal de la Côte d'Ivoire est estimé à 10 219.4 milliards de francs CFA en 2008 contre 9 486.5 milliards de francs CFA en 2007. Cette hausse est principalement tirée par la croissance des télécommunications (10.9 pour cent), du BTP (9.3 pour cent), et du pétrole (7.8 pour cent). En 2009 et 2010, si le contexte politique reste stable, la croissance devrait s'accélérer avec un taux réel de 3.8 et 4.1 pour cent respectivement, retrouvant ainsi les niveaux d'avant la crise de 2002.

Le secteur primaire demeure le secteur principal et représente 28.1 pour cent du PIB contre 27.2 pour cent en 2007. Les principales ressources de ce secteur proviennent des cultures de rente (cacao, café, hévéa et palmier à huile). Par contre, la production cotonnière est en baisse, supplantée dans le nord du pays par l'anacarde. La croissance du secteur agricole s'est poursuivie en 2008, se situant à 3.2 pour cent contre 0.1 pour cent en 2007 et ce, en dépit du repli de la production en volume de certains produits (café, ananas et banane plantain)¹. Cette croissance notable est principalement due à la hausse des prix internationaux des produits de rente, dont celui du cacao, qui a augmenté d'environ 18 pour cent en 2008. De plus, la bonne pluviométrie a permis d'augmenter la production de certaines cultures notamment l'anacarde (19.8 pour cent), le coton graine (8.6 pour cent), le cacao (6.1 pour cent) et le caoutchouc (6.1 pour cent). Le binôme café-cacao reste la locomotive de l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur mondial de cacao et le plus grand producteur de café en Afrique. Après un repli de 4.9 pour cent en 2007,

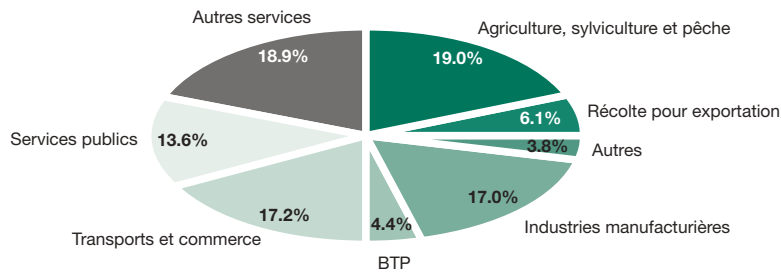
la production de cacao fève est passée de 1.3 million de tonnes en 2007 à 1.38 million de tonnes en 2008. La production de café a évolué en sens inverse en raison du manque d'entretien des plantations, passant de 170 800 tonnes produites en 2007 à 80 000 tonnes en 2008. La crise sociopolitique a orienté à la hausse les prix internationaux de ces deux produits durant la période 2002-08.

Compte tenu des récentes difficultés de gestion, liées à des malversations dans la filière café-cacao, certains producteurs se sont tournés vers d'autres produits d'exportation tels que le caoutchouc et l'huile de palme. Ainsi, la production de caoutchouc était d'environ 224 700 tonnes en 2008, représentant une augmentation d'environ de 57.8 pour cent depuis 2002. La production d'huile de palme a augmenté de près de 31.9 pour cent entre 2002 et 2008 pour se situer à près de 300 000 tonnes en 2008. Quant au coton, principalement cultivé dans le nord, sa production a chuté de 41.4 pour cent entre 2002 et 2007. Toutefois, la normalisation des transactions commerciales entre les régions du nord et du sud du pays a favorisé la hausse de sa production en 2008. Elle est ainsi passée à 201 200 tonnes en 2008 soit une hausse de 8.6 pour cent par rapport à 2007. Concernant les autres produits d'exportation agricoles, la production d'ananas a baissé tandis que celle de l'anacarde a augmenté. En 2008, la production d'ananas a baissé pour la troisième année consécutive pour se situer à 125 100 tonnes. Ainsi, depuis la crise de 2002, la production de cette culture a baissé de près de 49.8 pour cent. Quant à l'anacardier, qui est devenu la principale culture de rente des régions nord et centre du pays, sa production a augmenté de plus de 186 pour cent durant la période 2002-08.


Le secteur primaire a aussi été porté par l'extraction minière, qui a connu une croissance de 3 pour cent en 2008 contre moins 18.7 pour cent en 2007. Cependant, le potentiel d'extraction des réserves en minerais n'est pas exploité de manière optimale en raison des difficultés d'encadrement, de financement et de réhabilitation des sites d'exploitation artisanale et semi-industrielle.

1. Café (moins 53.2 pour cent), ananas (moins 9.3 pour cent) et banane plantain (moins 3.7 pour cent).

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances et du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583453242433>

Quant au secteur secondaire, y compris le secteur pétrolier, sa valeur ajoutée réelle a crû en 2008 de 3.7 pour cent contre 1.5 pour cent en 2007. Cette croissance a été principalement tirée par les BTP et les produits pétroliers. Ainsi, la part du secteur secondaire dans le PIB s'est stabilisée autour de 22 pour cent en 2008 avec les BTP et les produits pétroliers représentant près de 37 pour cent de ce secteur. Par ailleurs, l'activité industrielle s'est accrue en 2008. Le taux de croissance de l'indice de la production industrielle était de 1.1 pour cent au cours des neuf premiers mois de l'année 2008. Cette augmentation de l'activité industrielle est principalement due à la hausse de la production d'énergie électrique, liée à l'augmentation de la production de gaz naturel et à la hausse des activités des industries agroalimentaires.

Les BTP ont enregistré une croissance réelle forte (9.3 pour cent) en 2008 comme en 2007 (9.8 pour cent), qui est liée notamment à la reprise des constructions de logement, tirée par une forte demande surtout à Abidjan. Entre 2002 et 2008, la valeur ajoutée réelle du secteur des BTP a augmenté de près de 133 pour cent, malgré la crise. Quant à la production totale d'énergie électrique, elle était de 4 208.5 gigawatts/heure (GWh) pour les neuf premiers mois de 2008, soit une augmentation de 5.7 pour cent par rapport à 2007. La production d'énergie thermique, qui a bénéficié de la croissance de la production de gaz naturel, a contribué à la hausse de la production électrique. La consommation intérieure d'électricité a ainsi augmenté sur les neuf premiers mois de 2008 de 6.2 pour cent pour se situer à 2 719 GWh, ce qui est largement en deçà de la production nationale.

Le surplus de production électrique est exporté vers les pays limitrophes.

Le secteur pétrolier commence à prendre une place importante dans l'économie de la Côte d'Ivoire. Ce secteur a crû de 1.2 pour cent en 2008, contre une baisse de 8.3 pour cent en 2007, en raison de la hausse des prix internationaux du pétrole. En effet, la valeur de la production pétrolière a augmenté de près de 7.8 pour cent entre 2007 et 2008. Toutefois, la production de pétrole brut a reculé de 2.8 pour cent au cours des sept premiers mois de l'année 2008 pour se situer à 10.1 millions de barils. Cette baisse est liée à la fermeture de certains puits pour désensablement, ce qui a entraîné un recul de la production de deux principaux opérateurs : Devon (moins 47.1 pour cent) et CNR (moins 1.6 pour cent). Il convient de noter que même l'augmentation de la production de l'opérateur *Fox trot*, de près de 115 pour cent, grâce à l'augmentation de sa capacité d'extraction, n'a pas été suffisante pour combler la baisse des deux autres opérateurs.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 2.4 pour cent et représente près de 36.6 pour cent du PIB en 2008. Cette croissance a été tirée par les télécommunications, le transport et le commerce. Le secteur des télécommunications est le plus dynamique avec un taux de croissance réelle de 10.9 pour cent. Le transport a aussi connu une croissance assez forte de 6 pour cent contre 1.3 pour cent en 2007 confirmant la reprise du commerce intérieur ainsi que des échanges commerciaux avec les pays voisins grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires dans le pays. Le taux de

croissance réel du commerce a été de 2.6 pour cent. En 2009 et 2010, la croissance du secteur tertiaire devrait s'accélérer légèrement avec des taux réels de 3.3 et 4.2 pour cent respectivement. Il devrait cependant augmenter moins rapidement que celui des secteurs primaire et secondaire.

Du côté de la demande, le taux de croissance de la consommation finale a ralenti en 2008 pour se situer à 1.7 pour cent contre 8.7 pour cent en 2007. Ce ralentissement est imputable à la baisse du taux de croissance de la consommation des ménages et de celui de la consommation publique. Le taux de croissance de la consommation des ménages a été réduit de 8.7 pour cent en 2007 à 1.3 pour cent en 2008 tandis que celui de la consommation publique a connu une baisse moins importante passant de 9.8 pour cent en 2007 à 4.9 pour cent en 2008. Ce ralentissement de la croissance de la consommation finale est dû à plusieurs facteurs dont la faible performance du secteur agricole, la hausse des denrées alimentaires au niveau mondial et la crise financière. En 2009 et 2010, la croissance de consommation finale s'accélérerait pour se situer respectivement à 2.7 pour cent et 3.8 pour cent. L'année 2009 devrait en principe être une année électorale en Côte d'Ivoire, avec toutes les incertitudes que cela


comporte. Ainsi le taux de croissance de la consommation finale de l'État devrait ralentir pour se situer à 1.5 pour cent en 2009 avant de s'accélérer en 2010 avec une croissance de 4 pour cent.

Après un léger repli en 2007, le taux d'investissement augmente de près de un point en 2008 par rapport à 2007 pour se situer à 9.4 pour cent du PIB. Cette hausse est due essentiellement au taux d'investissement public qui est de 3 pour cent du PIB en 2008 contre 2.7 pour cent du PIB en 2007. Par ailleurs, le taux d'investissement privé a aussi connu une légère hausse entre 2007 et 2008 passant respectivement de 6.1 à 6.4 pour cent du PIB. Le taux de croissance réel de l'investissement s'est accéléré en 2008 pour se situer à 14.7 pour cent. Cette accélération de l'investissement total est stimulée principalement par l'investissement public, qui a augmenté de 20 pour cent en 2008 contre 1.2 pour cent en 2007. L'investissement public est tiré par les travaux de construction de complexes immobiliers, le programme de reconstruction nationale et la réhabilitation des autoroutes. L'investissement privé a connu une croissance réelle beaucoup moins importante passant de 12.2 pour cent en 2007 à 12.4 pour cent en 2008 reflétant les incertitudes qui continuent de peser sur le processus de réconciliation politique. En 2009, la croissance des

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	10.8	8.8	14.7	12.9	15.0	1.6	1.5	2.0
Publique	2.8	2.7	20.0	14.7	19.3	0.7	0.6	0.8
Privée	8.0	6.1	12.4	12.0	13.0	0.9	1.0	1.1
Consommation finale	82.1	83.9	1.7	2.7	3.8	1.5	2.4	3.2
Publique	7.2	8.7	4.9	1.5	4.0	0.4	0.1	0.4
Privée	74.9	75.2	1.3	2.9	3.7	1.0	2.2	2.8
Solde extérieur	7.1	7.3				-0.7	-0.1	-1.1
Exportations	40.4	47.7	1.5	2.0	3.8	0.7	1.0	1.7
Importations	-33.3	-40.5	3.3	2.4	6.4	-1.4	-1.1	-2.8
Taux de croissance du PIB, en volume						2.3	3.8	4.1

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587854615372>

investissements devrait légèrement ralentir avant de reprendre en 2010. Si les élections sont organisées comme prévues en 2009, les investissements privés pourraient augmenter de 12 pour cent et de 13 pour cent respectivement en 2009 et 2010.

Au plan de la demande extérieure, le taux de croissance des exportations était de 1.5 pour cent en 2008 malgré la baisse de la production de pétrole qui a été compensée par la bonne performance des cultures de rente traditionnelles. En 2009 et 2010, la croissance des exportations devrait s'établir à 2 et 3.8 pour cent respectivement, tirée par la bonne tenue des principaux produits (pétrole brut, cacao, café, coton, caoutchouc et anacarde). Quant aux importations, leurs croissance a ralenti pour se situer à 3.3 pour cent en 2008, contre 4.1 pour cent en 2007. En 2009 et 2010, cette tendance se poursuivrait et les importations devraient croître de 2.4 et 6.4 pour cent respectivement.

Politique macro-économique

Les autorités ont poursuivi la mise en œuvre du programme de réformes économiques et structurelles pour la période 2007-08. Ce programme vise à rétablir la stabilité macro-économique et à accélérer les réformes structurelles dans les secteurs clés tels que l'énergie et le café-cacao. Ce programme gouvernemental a été

soutenu jusqu'à présent par deux programmes d'assistance d'urgence post-conflit (AUPC) du Fonds monétaire international (FMI). La mise en œuvre globalement satisfaisante du premier programme d'AUPC a permis une amélioration du cadre macro-économique et a conduit à l'approbation d'un deuxième programme du FMI (AUPC-II) en avril 2008. Parmi les réformes mises en œuvre au cours de 2008, on peut citer : *i*) la publication trimestrielle de l'exécution du budget ; *ii*) l'amélioration de la transparence dans les secteurs énergie et café-cacao ; *iii*) l'amélioration dans la gestion des dépenses publiques ; et *iv*) le maintien d'un léger excédent sur le solde primaire de base. Ainsi, la conclusion d'un programme triennal de Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI pour la période 2009-11 est prévue au cours du premier trimestre 2009.

Politique budgétaire

Depuis 2007, la politique budgétaire du gouvernement est prudente et vise à recréer les conditions de confiance pour un redressement durable du secteur privé. Les recettes publiques (hors dons) sont estimées à 19.2 pour cent du PIB en 2008 contre 19.4 pour cent du PIB en 2007. La baisse des recettes en 2008 est liée au recul de la production de pétrole brut à cause de la fermeture de certains puits pour désensablement. Les dépenses, quant à elles, ont peu

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	17.1	18.2	19.1	20.0	20.3	18.8	19.7
Recettes fiscales	14.5	14.5	15.5	15.7	15.5	14.9	15.0
Dons	0.5	1.1	0.6	0.6	1.1	0.2	0.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	18.3	19.9	20.9	20.7	20.6	20.1	21.3
Dépenses courantes	15.4	16.9	17.6	17.8	17.5	16.6	17.4
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.4</i>	<i>14.9</i>	<i>15.8</i>	<i>16.0</i>	<i>15.7</i>	<i>15.4</i>	<i>15.5</i>
Salaires	6.1	6.5	6.5	6.8	6.5	6.6	6.6
Paievements d'intérêts	4.0	2.1	1.8	1.8	1.8	1.2	1.9
Dépenses en capital	2.8	2.7	3.1	2.7	2.9	3.3	3.8
Solde primaire	2.8	0.3	0.0	1.0	1.6	-0.1	0.2
Solde global	-1.2	-1.7	-1.8	-0.8	-0.2	-1.3	-1.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données de l'institut national de statistique et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600062735012>

baissé passant de 20.7 pour cent du PIB en 2007 à 20.6 pour cent en 2008. Le solde primaire de base devrait dégager un excédent de 1.6 pour cent en 2008 contre 1 pour cent en 2007. Le solde serait déficitaire en 2009 (moins 0.1 pour cent).

L'appartenance du pays à la Zone franc couplée aux efforts des autorités ont permis de contenir les pressions inflationnistes. En effet, l'inflation s'est établie en 2007 à 1.9 pour cent en moyenne grâce à une maîtrise des prix hors alimentation (transport et logement avec des baisses respectives de 0.4 pour cent et 0.7 pour cent). Toutefois, en 2008, suite à la crise alimentaire mondiale, les prix du riz, du lait, de l'huile et d'autres denrées alimentaires ont connu de fortes hausses. Ces augmentations ont eu un impact défavorable sur la population vulnérable, entraînant des manifestations de rue. En mars 2008, le gouvernement a réduit les taxes, en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18 à 9 pour cent, sur certaines denrées alimentaires. Cette mesure a permis de contenir l'inflation à environ 6.4 pour cent en 2008.

Le poids de la dette continue de peser lourdement sur les finances publiques, constituant un handicap majeur au redressement économique du pays. La dette publique de la Côte d'Ivoire est toujours insoutenable, même si elle a baissé, passant de 73.4 pour cent du PIB en 2005 à 58.5 pour cent du PIB en 2008. Suite à la mobilisation des ressources sur le marché financier régional, une part considérable des arriérés intérieurs a été réglée depuis 2007. Ainsi, le ratio des arriérés de la dette intérieure sur le PIB est passé de 5.4 pour cent en 2006 à 3.5 pour cent en 2007. Néanmoins, ces arriérés continuent d'être un fardeau pour les finances publiques ainsi que pour le secteur privé et les ménages.

Politique monétaire

La Côte d'Ivoire est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). A ce titre la politique monétaire et de crédit est conduite par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui est liée à la Banque centrale européenne (BCE). De plus, sa monnaie est liée par une parité fixe avec l'euro. La masse monétaire au sens large a augmenté

de 8.1 pour cent en 2008 contre 23.6 pour cent en 2007 principalement à cause de la croissance de la circulation fiduciaire de 4.8 pour cent et des dépôts dans les banques de 10.5 pour cent en 2008. Quant aux crédits à l'économie, ils ont fortement progressé entre 2007 et 2008 (11.9 pour cent). Les avoirs extérieurs nets ont, pour leur part, augmenté de 11.1 pour cent en 2008, tirés exclusivement par ceux de la banque centrale, tandis que la position extérieure des banques commerciales s'est stabilisée en 2008 par rapport à 2007. Le crédit intérieur a aussi augmenté de 11.9 pour cent en 2008 sous l'impulsion de la position nette du gouvernement (14.1 pour cent) et des crédits à l'économie (7 pour cent).

Finalement, en matière de convergence dans le cadre de l'UEMOA, tout comme en 2007, seuls deux critères sur dix ont été respectés : le ratio de l'encours de la dette publique extérieure sur le PIB et le ratio du solde extérieur courant hors don sur le PIB.

Position extérieure

La position extérieure du pays s'est améliorée récemment même si la balance des transactions courantes de la Côte d'Ivoire est structurellement déficitaire. En 2007, la balance commerciale s'est détériorée pour se situer à 13 pour cent du PIB. Cette baisse, due principalement aux importations de pétrole brut, a entraîné un solde des comptes courants déficitaire de moins 0.7 pour cent du PIB. Ce solde en 2008 est positif et se situe à 2.2 pour cent. Il convient de noter que les deux principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire (cacao et produits pétroliers) ont constitué près de 67 pour cent des exportations totales de marchandises en valeur en 2008 contre 59 pour cent en 2007. Par ailleurs, les prévisions font état d'un solde excédentaire de 0.3 pour cent en 2009, et d'un solde à nouveau déficitaire de 1.3 pour cent en 2010.

La Côte d'Ivoire a signé un accord de partenariat économique (APE) intérimaire, avec l'Union européenne (UE), en novembre 2008. Cet accord vise essentiellement à préserver les préférences commerciales existant entre l'UE et la Côte d'Ivoire en attendant la signature de l'APE régional

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	13.8	14.6	17.6	13.0	14.4	11.1	10.2
Exportations de biens (f.o.b.)	35.8	45.7	47.7	43.3	45.7	37.9	37.9
Importations de biens (f.o.b.)	22.0	31.1	30.1	30.3	31.4	26.9	27.7
Services	-5.3	-6.0	-6.2	-6.0	-5.4	-3.8	-4.8
Revenu des facteurs	-8.1	-5.6	-5.6	-5.6	-5.2	-5.2	-5.0
Transferts courants	-3.2	-2.8	-3.1	-2.1	-1.6	-1.8	-1.7
Solde des comptes courants	-2.8	0.2	2.8	-0.7	2.2	0.3	-1.3

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

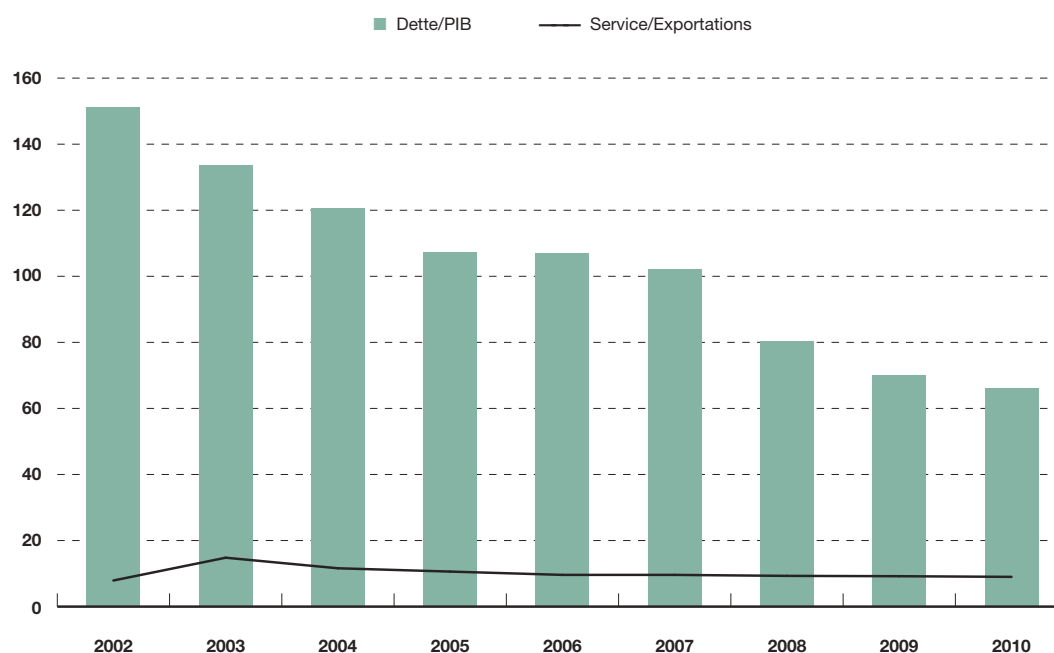
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601682011655>

actuellement en négociation dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ces négociations devraient aboutir avant juillet 2009.

En matière d'intégration régionale, la Côte d'Ivoire est également membre de l'Union africaine (UA). Avant la crise, la Côte d'Ivoire avait un rôle phare dans l'économie de la sous-région mais, depuis 2002, la crise a réduit de manière considérable le volume des échanges

commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes, tels que le Mali et le Burkina Faso.

Quant à la dette extérieure, au 31 décembre 2007, son encours, y compris les arriérés, s'élevait à 14.3 milliards de dollars (USD). Cet encours est composé de 78 pour cent de dette bilatérale et commerciale contre 28 pour cent de dette multilatérale. Il convient de souligner que le service de la dette en 2007 était de 5.2 milliards USD. Concernant les arriérés extérieurs

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)

Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584813211741>

auprès des institutions multilatérales, la Côte d'Ivoire a apuré la totalité de ses arriérés de 508.1 millions USD vis-à-vis de la Banque mondiale (BM) en février 2008. Pour ce qui est de ses arriérés vis-à-vis de la Banque africaine de développement, le gouvernement entend signer un protocole d'accord avec cette institution en 2009 afin de les apurer dans le courant de l'année. La Côte d'Ivoire est éligible à l'initiative Pour les pays pauvres très endettés (PPTE) depuis sa mise en place en 1996. L'analyse préliminaire de la soutenabilité de la dette montre que la Côte d'Ivoire devrait être qualifiée avec le critère de revenu (recettes budgétaires). La dernière réconciliation de la dette de mai 2008 montre que le ratio de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette publique sur les recettes budgétaires, en 2007, s'élève à 327 pour cent, nettement supérieur au seuil de référence de 250 pour cent. A l'atteinte du point de décision, prévu début 2009, une réduction de 3 milliards USD (en VAN) constituerait l'assistance PPTE nécessaire pour ramener la dette ivoirienne à un niveau soutenable. Sur la base du partage proportionnel du fardeau, l'assistance multilatérale serait de 694 millions USD (en VAN), tandis que l'assistance bilatérale et commerciale requise avoisinerait 2.3 milliards (en VAN).

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Face au défi du développement économique, la Côte d'Ivoire s'est engagée à faire du secteur privé le moteur de sa croissance dans les années à venir. Ainsi, les autorités ont récemment mis en place d'importantes mesures d'allègement fiscal pour créer les conditions d'une relance durable du secteur privé. C'est notamment le cas avec la réduction de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) qui est passé de 35 pour cent à 27 pour cent, ainsi qu'avec la baisse de

l'impôt minimum forfaitaire (IMF), qui est passé de 2 à 1 million de francs CFA début 2008. D'autre part, au plan institutionnel, réglementaire et juridique, des réformes ont été élaborées au nombre desquelles figurent un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat². Ce dispositif renforce les mesures d'incitations à l'investissement prévu notamment par les codes des investissements et du travail.

En dépit de ces mesures, le secteur privé estime que la fiscalité des entreprises demeure encore très contraignante et que le climat des affaires reste peu favorable à l'investissement privé. A cela, il faut ajouter l'accumulation des arriérés intérieurs de l'État qui pèsent sur les finances des entreprises privées. Selon le rapport *Doing Business 2009* de la Banque mondiale, le classement de la Côte d'Ivoire s'est détérioré entre 2007 et 2008, alors qu'il s'était légèrement amélioré entre 2006 et 2007. Le pays est maintenant classé 161e sur un échantillon de 181 pays ; il était classé 155e en 2007. Cette détérioration du classement de la Côte d'Ivoire traduit les contraintes importantes qui font obstacle au développement du secteur privé, à savoir : *i*) la lourdeur des procédures administratives ; *ii*) l'absence d'une loi d'orientation sur les PME ; *iii*) l'inadéquation entre l'offre de formation et le besoin des entreprises ; et *iv*) les prélèvements illégaux (racket³). La Côte d'Ivoire est aussi l'un des pays les moins compétitifs au monde. En 2008-09, le pays a été classé 110e sur 134 pays selon l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial.⁴

Autres développements récents

En matière de réformes structurelles, des mesures ont été mises en œuvre en 2008 au niveau de la gestion des finances publiques, du secteur de l'énergie et du secteur financier. Le pays a montré une ferme volonté d'adopter de saines pratiques de gestion financière en effectuant, avec l'appui des partenaires au

2. Ce dispositif inclut le ministère en charge de la Promotion du secteur privé, les structures d'appui, la cour d'arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI) et la cour d'arbitrage de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada).

3. Le racket est la pratique qui consiste à exiger de l'argent des voyageurs pour franchir les postes de contrôle de sécurité.

4. Le pays n'a pas été classé en 2007-08.

développement, une revue de la gestion et du système des finances publiques (PEMFAR), finalisée en juin 2008. Cette étude a permis d'évaluer la gestion du système des finances publiques, y compris le système de passation des marchés publics, et relevé de nets progrès : *i)* le retour graduel à l'orthodoxie dans la formulation et l'adoption du budget à partir de 2007, avec l'approbation du budget 2008 avant le début de l'année fiscale ; *ii)* la publication des rapports trimestriels sur l'exécution budgétaire depuis septembre 2007 ; et *iii)* la mise en place d'un mécanisme indépendant de régulation des marchés publics avec la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle. De plus, en ce qui concerne la collecte de la TVA, un contrôle plus rigoureux de l'utilisation de la facture normalisée se poursuit. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les actions prioritaires et les réformes à moyen terme, telles qu'elles sont recommandées par le rapport PEMFAR.

Concernant les réformes du secteur public, le gouvernement a poursuivi sa politique de désengagement des entreprises publiques des secteurs concurrentiels de l'économie notamment du secteur agro-industriel, des transports ferroviaires, de la distribution des produits pétroliers et des télécommunications. Les secteurs tels que l'hôtellerie et les transports terrestres ont été partiellement privatisés. A ce jour, l'État s'est désengagé de plus de soixante entreprises et la privatisation des entreprises publiques a généré plus de 300 milliards de francs CFA entre 1992 et 2008 dont 15 milliards de francs CFA en 2008. Il convient de noter que le processus de privatisation a été pénalisé par un ensemble de contraintes : *i)* la lenteur du processus ; *ii)* l'absence de définition et de mise en œuvre d'une politique de suivi des opérations liées à la post-privatisation ; et *iii)* la faible participation de l'actionnariat public dans les entreprises publiques. Il n'est donc pas possible d'évaluer l'impact social des privatisations.

Le gouvernement s'est engagé à réformer le secteur de l'énergie pour plus de transparence et une meilleure gestion de ses ressources. Les rapports d'audits de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), de la Société d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire (Petroci) et de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) ont été

finalisés. La société Petroci projette d'investir pour développer ses capacités de distribution : la construction d'un pipeline de 400 km entre Abidjan et Bouaké, via Yamoussoukro, pourrait démarrer en août 2009. De plus, afin d'accroître la capacité de traitement du brut, la construction d'une nouvelle raffinerie est prévue à Abidjan. Enfin, en mai 2008, le pays a soumis sa candidature pour adhérer à l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et a deux ans pour satisfaire aux critères de l'initiative.

En ce qui concerne le transport urbain, la baisse des capacités de transport de la Société des transports abidjanais (Sotra) et la demande potentielle de transport, qui s'est accrue de 29 pour cent dans le même temps entre 2007 et 2008, ont entraîné une désaffection des services publics au profit du transport informel. Depuis 2007, la Sotra s'est restructurée afin d'améliorer son offre. Elle a ainsi construit une usine de montage d'autobus de transport urbain, qui devrait atteindre sa pleine production en 2009. Concernant le transport maritime, le pays dispose de deux ports en eaux profondes, le port autonome d'Abidjan (PAA) et celui de San Pedro. En moyenne, le PAA réalise 85 pour cent des recettes douanières et représente 90 pour cent des échanges extérieurs du pays.

Dans le secteur financier, des audits ont été menés au sein de la Banque nationale d'investissement (BNI), de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), et de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Ces audits ont permis de proposer des mesures pour corriger les déséquilibres de ces institutions financières. Les pouvoirs publics entendent s'investir davantage pour amener les banques ivoiriennes à se conformer aux dispositifs prudentiels et aux recommandations de l'UEMOA. En 2008, le système bancaire regroupait 21 établissements de crédits dont 19 banques et deux établissements financiers. Même si au cours de 2007, des progrès ont été accomplis dans la recapitalisation de quatre des huit banques qui ne respectaient pas le ratio de couverture de risques, six banques sont encore sous surveillance de l'UEMOA depuis 2008. En dépit des bons résultats du système bancaire depuis 2004, le système financier continue de présenter des faiblesses structurelles. Dans ce contexte, depuis janvier 2008, la

BCEAO a décidé d'augmenter de 1 à 5 milliards de francs CFA le capital social minimum pour les nouvelles banques tandis que les anciennes banques disposent de trois ans pour s'y conformer. Quant au secteur de la microfinance, au 30 juin 2008, il existait 104 institutions autorisées de microfinance en activité, dont 18 ont été récemment créées dans la zone centre, nord et ouest (CNO). Le montant des crédits en souffrance reste élevé même s'il y a eu régression de 18 pour cent entre le premier et le deuxième trimestre 2008. De ce fait, un nouveau cadre juridique, visant le transfert partiel de l'autorité de surveillance de la direction de la microfinance à la BCEAO a été adopté par les instances communautaires et intégré dans le dispositif juridique ivoirien en 2008.

Dans le secteur agricole, les réformes mises en œuvre concernent principalement la filière café-cacao. En effet, le renforcement des attributions du comité café-cacao, a permis d'améliorer la transparence et la gestion de cette filière. De même, le comité café-cacao a entrepris des réformes visant à relever le revenu du producteur et à assurer le système de commercialisation et un suivi efficace du secteur par le gouvernement. Par ailleurs, une enquête judiciaire, relative aux allégations de malversations dans la filière cacao, ouverte en octobre 2007, a débouché sur l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants des structures de régulation en 2008. Il est à noter une diminution des prélèvements parafiscaux pour la campagne 2005/06 et 2007/08.

Quant à la gestion de l'environnement, le pays a connu une catastrophe environnementale sans précédent, en août 2006, suite au déversement par un bateau de près de 400 tonnes de déchets toxiques dans le port ainsi que plusieurs quartiers résidentiels d'Abidjan. Cette catastrophe a entraîné l'intoxication de milliers de personnes, qui ont été indemnisées par les autorités.⁵ D'autre part, les opérations de nettoyage, commencées en 2006, se poursuivent et devraient s'achever en 2009.

Nouvelles technologies et innovation

Le secteur des télécommunications couvre les services de la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et l'internet. Le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire se caractérise par d'importantes innovations technologiques et, en dépit de la crise, par un marché local en pleine expansion. Il convient aussi de noter que le pays est membre de l'Union africaine des télécommunications (UAT), qui compte 46 États membres.

Le secteur des télécommunications est réglementé par le code des télécommunications de 1995 et le principal organe de régulation est l'Agence des télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI). Cet organe définit et met en œuvre la tarification, agrmente les terminaux, gère les fréquences et délivre les licences d'exploitation. L'ATCI est aussi le premier organe d'arbitrage en cas de litiges au sein du secteur. Toutefois en cas d'appel, les opérateurs ont recours au Conseil de télécommunications de la Côte d'Ivoire (CTCI), deuxième organe de régulation du secteur.

Le secteur des télécommunications est aujourd'hui une activité en pleine expansion. Fin 2007, le secteur employait directement près de 4 000 personnes et générait plus de 20 000 emplois induits. Le développement de la téléphonie a démarré en 1997 avec la concession de la première licence du système mondial de communications mobiles GSM (*Global System for Mobile Communications*) et la vente de la compagnie nationale de télécommunications, CI-Télécom (Côte d'Ivoire Telecom) à France Télécom. Le marché de la téléphonie fixe, qui est dominé par CI-Telecom⁶, comptait plus de 247 573 abonnés et 650 000 lignes fixes fin 2007, mais sa pénétration reste faible en milieu rural. Un deuxième opérateur, Arobase, qui est entré sur le marché de la téléphonie fixe en 2003, comptait 80 000 abonnés fin 2007 et 120 000 lignes fixes. Etant donné la concurrence avec la téléphonie mobile, les tarifs de la téléphonie fixe

5. En 2007, le gouvernement a reçu 95 milliards de francs CFA (représentant 1 pour cent du PIB) suite au règlement du procès à l'amiable entre la compagnie maritime et la partie ivoirienne.

6. Côte d'Ivoire Telecom est une société dans laquelle l'État ivoirien possède 49 pour cent, mais dont la gestion est assurée par France Câbles et Radio, filiale de France Télécom.

- postpayée et prépayée - ont diminué de manière notable de 66 pour cent pour la téléphonie fixe postpayée vers le fixe ou le mobile et 63 pour cent pour la téléphonie fixe prépayée. De plus, sur les réseaux fixes, les communications internationales vers l'Europe et l'Amérique du nord ont diminué de 88 pour cent. Les infrastructures sont modernes, mais limitées dans leur couverture du pays, et ne sont pas adéquates aujourd'hui pour répondre à l'émergence des besoins du multimédia interactif. La téléphonie fixe dispose à ce jour d'un réseau total de 263 667 km avec 3 715 km pour les liaisons par faisceaux hertziens numériques, 20 000 km pour les liaisons par fibre optique et 280 km pour les liaisons par faisceaux hertziens analogiques.

La téléphonie mobile est devenue le socle du secteur des télécommunications. A présent, ce marché est exploité par quatre opérateurs privés Orange Côte d'Ivoire (groupe français, France Télécom), MTN (groupe sud africain, *MTN International*), Moov (groupe émirati, Atlantique Telecom) et Koz (groupe libanais, Comium). Selon les dernières statistiques disponibles⁷, fin 2007, la Côte d'Ivoire comptait plus de 7.5 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration d'environ 40 pour cent. Orange Côte d'Ivoire conserve sa place de leader avec 2.9 millions d'abonnés (38.7 pour cent du marché) mais il est talonné par MTN qui comptait 2.7 millions d'abonnés. Fin 2007, le troisième opérateur, Moov, comptait 1.3 million d'abonnés tandis que Koz, le dernier opérateur, comptait déjà plus de 604 285 abonnés pour la même période. Les quatre opérateurs de téléphonie mobile tentent d'accroître leur part respective du marché en utilisant des tarifs concurrentiels, des campagnes promotionnelles et des campagnes de publicité. De fait, les tarifs des communications mobiles ont enregistré des baisses considérables⁸. Le dynamisme et le développement du secteur ont aussi entraîné le développement d'un secteur informel à travers la création de « cabines cellulaires » à tous les carrefours des grandes villes. Etant donné le potentiel du marché de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire, le gouvernement a accordé des licences à deux

nouveaux opérateurs à savoir Oricel (groupe libyen, *LAP Green*) et Celcom (groupe émirati, Warid, partenaire de *Singapore Telecom*). Ces deux opérateurs devraient lancer leurs activités en 2009.

A côté de ces services, se développe un marché de l'informatique en pleine expansion avec des services connexes. Au niveau de l'internet, la Côte d'Ivoire est connectée par le nœud Leland qui offre un débit de 512 kilobits par seconde (kb/s) en sortie internationale vers le *Backbone Internet* et une possibilité de « *peering* » entre les neuf fournisseurs d'accès locaux. L'accès à internet est en constante progression avec cinq opérateurs principaux (Aviso, Global Access, Comète, Afnet et Africa Online). Le renforcement des réseaux tels que l'ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*) a permis de doubler la capacité de connexions et d'assurer une meilleure couverture des villes. Cependant, le développement de l'accès à internet n'a pas été aussi rapide que celui de la téléphonie mobile principalement à cause de la nécessité d'acquérir du matériel informatique. La population a de plus en plus recours aux cybercafés pour l'utilisation d'internet. La ville d'Abidjan compterait plus de 500 cybercafés.

Malgré cette croissance remarquable du secteur, force est de reconnaître qu'il reste confronté à plusieurs contraintes dont les plus importantes sont : *i*) l'insuffisance de la couverture en milieu rural ; *ii*) la saturation du réseau de téléphonie ; et *iii*) le coût excessif d'acquisition du matériel par les ménages. La couverture en téléphonie mobile du milieu rural est très faible. L'accès des populations au réseau se fait généralement en se rendant à la ville la plus proche. Il en est de même pour l'accès à internet.

Contexte politique

En 2008, le climat politique en Côte d'Ivoire a continué à s'apaiser grâce aux acquis de la mise en

7. Source : Agence des télécommunications de Côte d'Ivoire (<http://www.atci.ci/index.php>).

8. Notamment 33 pour cent pour les appels internationaux, 44 pour cent pour la minute d'appel intra-réseaux mobiles et 66 pour cent pour les appels inter-réseaux.

œuvre de l'APO, conclu le 4 mars 2007. En vertu de cet accord, un nouveau gouvernement de réconciliation nationale a été mis en place en mars 2007, et un programme de sortie de crise a été élaboré en juillet 2007, qui est la traduction opérationnelle du contenu de l'accord. Par rapport au processus électoral, les partis politiques ivoiriens ont signé, en avril 2008, un « code de bonne conduite » en vue de la campagne pour l'élection présidentielle. Par ailleurs, l'authentification de la liste électorale de 2000 s'est achevée en avril 2008 et l'opération d'inscription des populations sur cette liste a commencé en septembre 2008. Fin décembre 2008, environ 3 millions de personnes ont été inscrites, dont 1.9 million à Abidjan, qui connaît, fin décembre 2008, un taux d'inscriptions de 95 pour cent, contre 33.8 pour cent au plan national. Concernant la tenue du scrutin présidentiel, les deux accords complémentaires à l'APO, signés le 27 novembre 2007, prévoyaient que l'élection se tiendrait en juin 2008. Cependant, en raison de retard causé par l'actualisation des listes électorales, ces élections ont été de nouveau repoussées, pour la troisième fois, à 2009. Suite à ce nouveau report, un quatrième accord complémentaire a été signé le 22 décembre 2008 afin de résoudre les dernières questions qui les ont retardées. La bonne tenue du processus électoral devrait consolider la paix et renforcer le climat sécuritaire du pays, indispensable à une croissance économique durable.

A la faveur de l'APO, les populations peuvent, désormais, circuler sans entraves majeures sur l'ensemble du territoire national, aujourd'hui en voie de réunification. Au cours de l'année 2008, l'environnement sécuritaire était relativement stable en dépit de quelques remous sporadiques dans certaines villes. Les autorités, suite aux plaintes des syndicats et des populations, ont par ailleurs pris des dispositions pour remédier aux prélèvements illégaux (« racket »).

La longue période d'instabilité politique et de conflit a généré une détérioration de la gouvernance et de la transparence dans les affaires de l'État. La perception du niveau de corruption s'est détériorée dans le pays. En effet, l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International baisse de 2.1 en 2007 à 2 en 2008, confirmant ainsi que la corruption reste un

défi majeur pour les autorités. En matière de gouvernance, l'étude PEMFAR a conclu que le système de finances publiques était relativement faible. Par ailleurs, elle fait ressortir que l'intégrité et la transparence du dispositif des passations des marchés publics sont insuffisantes. Ainsi, le gouvernement s'est fortement engagé à mettre en œuvre des réformes pour améliorer la transparence et la gouvernance. Ces mesures comprennent notamment : *i*) le renforcement de la nomenclature et la classification budgétaire ; *ii*) la consolidation du budget de toutes les institutions publiques dans celui de l'État et la préparation du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) ; et *iii*) le renforcement du fonctionnement de la chambre des comptes et la réduction des délais lors de l'examen de l'exécution des lois de finance.

Contexte social et développement des ressources humaines

La relance économique de 2007 et 2008, s'avère jusqu'à présent insuffisante pour améliorer les indicateurs sociaux qui se sont fortement détériorés. L'indice de développement humain (IDH) 2007 de la Côte d'Ivoire est l'un des plus faibles au monde ; le pays est classé 166e sur un total de 177 pays. Au regard des crises successives vécues par la Côte d'Ivoire, les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront certainement pas atteints en 2015.

L'enquête sur le niveau de vie des ménages menée en 2008 souligne qu'une personne sur deux est pauvre en Côte d'Ivoire. Le taux de pauvreté s'est fortement détérioré passant de 38 pour cent en 2002 à 48.9 pour cent en 2008. La partie du pays la plus touchée par l'incidence de pauvreté est le nord (77.3 pour cent) suivi par l'ouest (63.2 pour cent) tandis que la partie la moins touchée est la région d'Abidjan (21 pour cent). Par ailleurs, le taux de pauvreté est passé de 49 pour cent en 2002 à 62.5 pour cent en 2008 en milieu rural contre 24.5 pour cent et 29.5 pour cent, sur la même période, en milieu urbain. La distribution des revenus est aussi fortement inégalitaire. En effet, les 10 pour cent les plus riches de la population détiennent 32.8

pour cent du revenu total contre 30.4 pour cent des revenus détenus par les 60 pour cent les plus pauvres. Quant à la sécurité alimentaire, les besoins minimaux d'environ 40 pour cent de la population ne sont pas satisfaits. Selon les dernières statistiques disponibles⁹, environ 1 109 600 personnes, soit environ 20 pour cent des ménages ruraux, sont dans une situation de risque d'insécurité alimentaire élevé. Les problèmes alimentaires sont plus accentués dans la zone CNO, avec environ 566 500 personnes de cette région, qui sont dans une situation d'insécurité alimentaire, soit 9 pour cent des ménages ruraux. La malnutrition protéino-énergétique, l'anémie nutritionnelle et la carence en vitamine A constituent les principaux problèmes de la population.

Le système éducatif ivoirien comprend quatre niveaux d'enseignements à savoir le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur. En général, le taux de scolarisation au cycle préscolaire est très faible : 13 pour cent en milieu urbain et 1 pour cent en milieu rural. La même tendance est observée pour le cycle primaire. En effet, selon des sources nationales, en 2008, seulement 44 pour cent des enfants en âge officiel d'aller à l'école ont eu accès aux classes de CP1 avec une distorsion considérable entre le milieu urbain (69 pour cent) et le milieu rural (20 pour cent). La qualité de l'enseignement, notamment primaire s'est fortement dégradée du fait de l'absence d'enseignants qualifiés. D'autre part, le système éducatif est caractérisé par un taux élevé de redoublements et d'abandons. De plus, les nombreuses grèves des enseignants ainsi que la persistance de situations d'insécurité par endroit empêchent de nombreux enfants de suivre une scolarité normale.

Sur le marché du travail, le taux brut d'activité était de 50.2 pour cent en 2008 contre 42.4 pour cent en 1998. Les travailleurs indépendants représentaient la part la plus importante des emplois (48.8 pour cent) suivis par les travailleurs non rémunérés (31.6 pour cent) et l'emploi salarié (18.7 pour cent). De manière générale, le chômage de la population active s'est accru de 6.4 pour cent en 2002 à 15.7 pour cent en 2008. Le chômage a touché plus de femmes (19.8 pour cent)

que d'hommes (12.1 pour cent) et il a été plus important en milieu urbain (27.4 pour cent) et particulièrement dans les grandes villes, comme Abidjan, qu'en milieu rural (8.7 pour cent). En 2008, les critères de départ en retraite des enseignants et de tous les fonctionnaires publics ont été modifiés avec l'élimination de la règle imposant le départ en retraite après 30 années de service. L'âge de départ en retraite va passer de 55 à 60 ans en deux étapes : une augmentation de 55 à 57 ans a été effective à partir de janvier 2008 et une autre de 57 à 60 ans est prévue à partir de janvier 2010.

Les inégalités persistent à plusieurs niveaux notamment par rapport à l'accès aux services sociaux de base, à l'emploi, à la prise de décision et à la participation à la vie publique et politique. En matière d'éducation, en 2008, le taux net de scolarisation des filles au primaire était de 53.1 pour cent, contre 58.8 pour cent pour les garçons. Quant à l'emploi, seulement 12.7 pour cent des emplois modernes étaient occupés par les femmes en 2005. La proportion de femmes qui participent à la vie politique et à la prise de décision reste encore faible : 8.7 pour cent seulement des sièges au parlement étaient par exemple occupés par des femmes en 2008.

La mortalité infantile connaît une évolution irrégulière. Selon les derniers chiffres disponibles, elle est en effet passée de 112 pour 1000 naissances en 1999 à 115.3 pour 1000 naissances en 2008. Quant à la mortalité néonatale, bien qu'en baisse, elle reste toujours élevée : 41 décès pour 1000 naissances vivantes en 2005 contre 62 décès pour 1000 naissances vivantes en 1999. Le taux de mortalité maternelle demeure également à un niveau élevé : 543 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005. Cette mortalité maternelle élevée est essentiellement imputable à une insuffisance de l'intégration des services de santé maternelle et infantile, et à une faible implication des communautés et des collectivités décentralisées dans les activités de santé maternelle.

En Côte d'Ivoire, aujourd'hui, les maladies infectieuses et parasitaires représentent 60 pour cent de

9. MICS (enquête à indicateurs multiples) et Programme alimentaire mondiale (PAM), 2006.

la morbidité diagnostiquée. L'incidence des maladies endémiques reste toujours élevée, principalement chez les enfants. Ce sont notamment la tuberculose, le paludisme et le VIH/Sida. En ce qui concerne le taux de prévalence de la tuberculose, le pays occupe le 9^e rang mondial (651 cas pour 100 000 habitants). Ces dernières années, les maladies à potentiel épidémique, notamment la méningite dans les régions au nord du pays, le choléra principalement dans les villes, la rougeole sur l'ensemble du territoire et la fièvre jaune au nord et à l'ouest connaissent une recrudescence. Quant au paludisme, il constitue la première cause de morbidité dans le pays, avec une incidence de 74 pour cent. La Côte d'Ivoire est, en Afrique de l'Ouest, le pays le plus touché par le

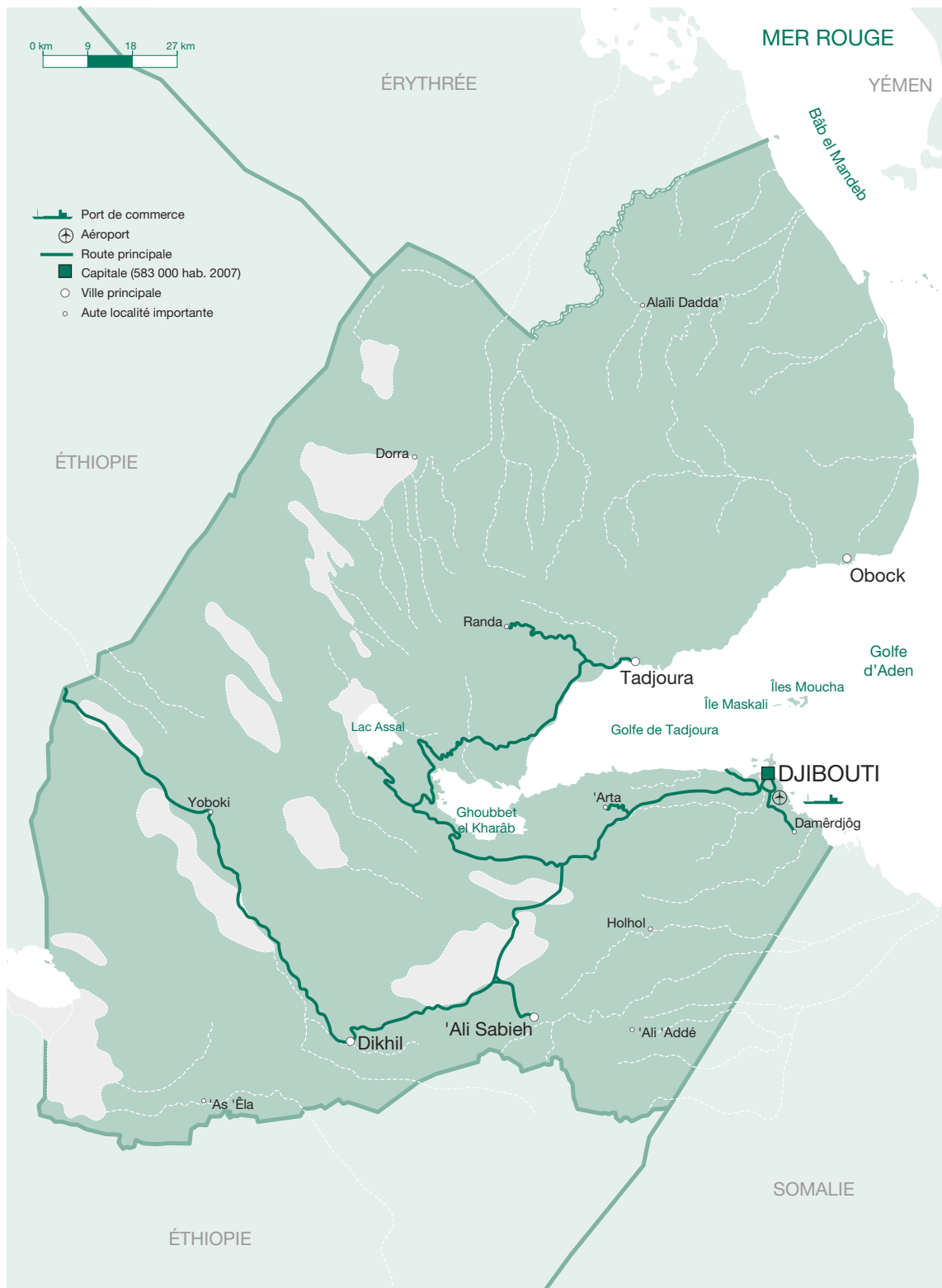
VIH/Sida (3,9 pour cent en 2007). La prévalence est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (5.4 pour cent contre 4.1 pour cent). La répartition géographique du taux de prévalence montre que la ville d'Abidjan (6.1 pour cent) et les régions du Centre-Est (5.8 pour cent) ont les taux les plus élevés. Par ailleurs, le niveau de dépistage reste encore faible. Seulement 13 pour cent des femmes et 10 pour cent des hommes ont fait un test de dépistage, ce qui fait une moyenne nationale de 88.5 pour cent de personnes qui n'ont jamais fait de test de dépistage. Les autorités ont élaboré un plan d'action 2008-09, qui définit les stratégies d'interventions et les actions de lutte contre le sida.

Djibouti

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 23
- Population en milliers (2008) : 849
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 2 062
- Espérance de vie (2008) : 55.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Djibouti



DJIBOUTI BÉNÉFICIE D'UNE POSITION géographique exceptionnelle, à la croisée des voies maritimes de l'Asie, de l'Europe, de la péninsule arabe et de l'Afrique de l'Est. Son port international voit transiter l'essentiel du commerce extérieur des pays voisins. Djibouti représente l'un des points d'entrée au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), un espace économique de près de 400 millions de consommateurs.

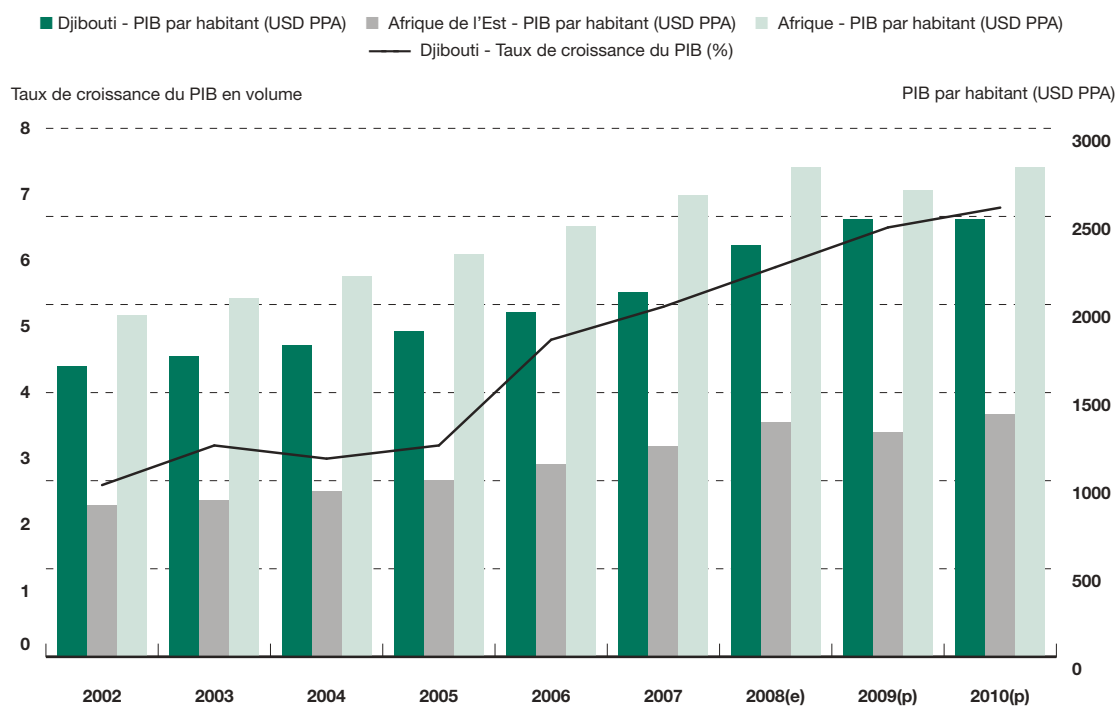
Ce petit pays de 23 000 km carrés, peuplé de 850 000 habitants, se distingue aussi par un climat de sécurité unique dans cette région tourmentée qu'est la Corne de l'Afrique. Cette sécurité est renforcée par la présence d'importantes bases militaires américaines et

françaises. Elle a créé un environnement favorable aux investissements directs étrangers (IDE), qui ont fait doubler la croissance du PIB réel en quatre ans, passant de 3 pour cent en 2004 à 5.9 pour cent estimés en 2008.

La croissance devrait rester soutenue en 2009 et 2010, avec des taux respectifs de 6.5 et 6.8 pour cent. Le port autonome international de Djibouti (PAID) reste le pilier du développement, en raison de son activité commerciale et d'importants investissements d'infrastructures. Les services ont contribué à hauteur de 78.8 pour cent du PIB en 2008, contre 3.8 pour cent pour l'agriculture et 17.4 pour cent pour l'industrie.

Le port reste le pilier du développement du pays, mais l'inflation a quadruplé en deux ans.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582087304757>

L'inflation s'est accélérée, passant de 5 pour cent en 2007 à 11.9 pour cent fin décembre 2008, à cause de la hausse du prix des produits alimentaires et du pétrole. Les investissements publics et la hausse rapide des importations liés aux projets de construction du port de Doraleh ont creusé le déficit du compte extérieur courant, qui a dépassé 31 pour cent du PIB en 2008, contre 14.7 pour cent en 2006 et 24.2 pour cent en 2007. Afin d'augmenter ses recettes fiscales, le gouvernement a lancé en janvier 2009 une TVA à taux unique de 7 pour cent.

Les créanciers du Club de Paris et les autorités djiboutiennes ont conclu en octobre 2008 un accord de rééchelonnement de la dette publique extérieure. Cet accord suit l'approbation par le Fonds monétaire international (FMI), en septembre 2008, d'une seconde Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Développements économiques récents

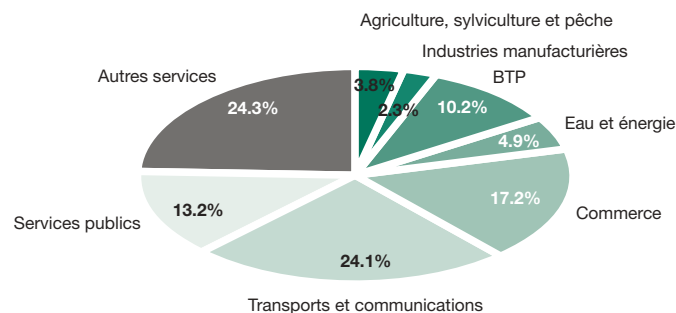
La croissance a doublé en quatre ans, passant de 3 pour cent en 2004 à 5.9 pour cent estimés en 2008 et 6.5 pour cent prévus en 2009. Cette accélération vient de la hausse des flux d'investissements publics et privés, 370 millions de dollars (USD) au total en 2008. Ces investissements ont surtout bénéficié à cinq secteurs : transports, activités portuaires, télécommunications, finances et bâtiment.

Le PIB par habitant est passé de 1 020 USD en 2007 à 1 140 USD estimés en 2008, pour une population généralement évaluée à 850 000 habitants. On attend du recensement général de 2009 des données plus précises sur la situation démographique.

Le secteur primaire, avec un taux de croissance d'environ 19 pour cent, représente 3.8 pour cent du PIB en 2008. Son développement reste fortement entravé par la faiblesse des ressources naturelles de Djibouti et par la rigueur de son climat.

Malgré la progression des surfaces cultivées, l'agriculture exploite moins de 15 pour cent de son potentiel, estimé à 10 000 hectares au total. Les conditions climatiques n'autorisent qu'une agriculture irriguée de type oasienne, à condition de mobiliser et valoriser au mieux les ressources en eaux souterraines. Selon des estimations officielles, les activités agricoles ne couvrent que 20 pour cent des besoins du pays en céréales et seulement 10 pour cent des besoins en fruits et légumes. L'élevage, bien adapté au climat, reste l'activité prédominante du monde rural. Il fait vivre près du tiers de la population. La production de lait et de viande joue un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire. Affecté par la sécheresse et les épidémies ces dernières années, Djibouti a repris depuis 2004 son rôle de centre de transit pour le commerce régional d'animaux avec la reprise des exportations de bétail, notamment vers les pays de la péninsule arabique. Les exportations de bétail ont ainsi atteint 1 952 542 têtes en 2007, contre 357 396 et 39 129 têtes respectivement

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583460776355>

en 2006 et 2005. Le secteur de la pêche reste sous-exploité. Moins de 4 pour cent de son potentiel, estimé à 48 000 tonnes par an, est utilisé. La pêche demeure artisanale et n'emploie qu'un millier de personnes, en raison de l'insuffisance des activités de conservation, de transformation et de distribution.

L'industrie, malgré une croissance de près de 24 pour cent en 2008, demeure peu développée et ne contribue qu'à hauteur de 17.4 pour cent du PIB. Elle est dominée par deux entreprises publiques : l'Office national de l'eau et de l'assainissement de Djibouti (Onead) et l'Electricité de Djibouti (EDD). Ces deux sociétés nationales, qui figurent parmi les plus grands employeurs du pays, ont bénéficié ces dernières années de la croissance et des investissements. L'embellie du secteur de la construction (en augmentation de 37.7 pour cent en 2008) s'explique principalement par les chantiers du port de Doraleh, les logements sociaux et l'extension de l'hôtel Djibouti Palace Kempinski. L'effet d'entraînement a bénéficié aux secteurs de l'aluminium et du béton. Malgré les récentes initiatives étatiques de promotion de la cimenterie, de la marbrerie et des usines d'embouteillage d'eau minérale, le secteur industriel souffre de l'étroitesse du marché, du coût élevé de la main d'œuvre et des autres intrants, du manque de capacité entrepreneuriale et du manque de travailleurs qualifiés.

Les services, 78.8 pour cent du PIB en 2008, dominent l'activité économique. Les transports et télécommunications occupent une place de choix (24.1 pour cent en 2008), à cause du PAID et des services fournis aux contingents militaires étrangers stationnés dans le pays. Le secteur tertiaire assure l'essentiel des entrées de devises du pays. Le PAID, grâce à la qualité relativement élevée de ses infrastructures et ses efforts constants de modernisation, est utilisé par les pays de la sous-région, l'Éthiopie en tête. Situé sur l'une des routes commerciales les plus fréquentées, le PAID offre également de nombreux services aux navires commerciaux en transit.

L'activité portuaire a maintenu le rythme de croissance de ces dernières années. De l'ordre de 7.5 millions de tonnes en 2008 (contre 5.5 millions de tonnes en 2006), le trafic global a augmenté de plus de 36 pour cent. Il est soutenu par la croissance des économies djiboutienne et éthiopienne et la reprise des activités de transbordement en 2007. Avec le nouveau complexe de Doraleh, le pays s'est doté d'un nouveau terminal pétrolier assorti d'une jetée. Les travaux entamés en novembre 2006 compléteront le nouveau port avec un terminal à conteneurs et une zone franche. Une fois achevé, le site de Doraleh sera le premier port africain à accueillir des porte-conteneurs

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	8.8	53.8	17.5	10.1	6.9	8.7	5.6	4.0
Publique	2.7	11.5	8.3	31.0	10.0	0.9	3.4	1.3
Privée	6.1	42.3	20.0	5.0	6.0	7.9	2.2	2.6
Consommation finale	106.4	77.4	3.6	5.1	4.4	2.8	3.9	3.3
Publique	29.5	27.3	5.9	6.1	0.6	1.5	1.6	0.2
Privée	77.0	50.1	2.5	4.6	6.4	1.3	2.3	3.2
Solde extérieur	-15.2	-31.2				-5.6	-3.0	-0.5
Exportations	34.8	62.2	6.1	5.5	6.3	3.4	3.0	3.5
Importations	-50.0	-93.4	10.9	7.0	4.6	-9.0	-6.1	-4.0
Taux de croissance du PIB, en volume						5.9	6.5	6.8

Source : Données de sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587858005312>

d'une capacité de 14 000 conteneurs. Doraleh pourra répondre aux besoins de tous les types de navires au départ des ports chinois et indiens, qui pourront l'utiliser comme centre de transbordement et d'éclatement pour les pays de la région.

Parallèlement au port, le pays dispose d'un chemin de fer reliant Djibouti à la capitale éthiopienne Addis Abeba, d'un aéroport international, d'un réseau routier permettant le développement d'un trafic inter-modal mais également d'un système bancaire en développement.

L'investissement privé a été le principal moteur de la croissance en 2008. En hausse de 20 pour cent, il devrait fortement diminuer en 2009 et 2010, en raison de la fin des grands travaux d'infrastructures engagés ces dernières années. Sa contribution au taux de croissance devrait être divisée par trois d'ici fin 2010. L'augmentation de l'investissement public ne permettra pas de compenser la plus faible participation de l'investissement privé à la croissance. La consommation finale ne devrait augmenter que modérément en 2009 et 2010, notamment en raison de la maîtrise des dépenses salariales de l'État. Sa contribution au taux de croissance du PIB varie entre 2.8 et 3.9 pour cent. Les échanges contribuent négativement à la croissance. La croissance des importations est en effet supérieure à celle des exportations en 2008 et 2009, mais cette tendance devrait s'inverser en 2010, avec la fin des grands travaux d'infrastructures. En 2010, la contribution des échanges au taux de croissance sera quasiment nulle.

Politique macro-économique

Djibouti et le FMI ont conclu en septembre 2008 un nouvel accord triennal au titre de la FRPC. Ce programme d'ajustement économique et structurel se fonde sur l'Initiative nationale pour le développement social (INDS), lancée par le gouvernement en janvier 2007, et considérée comme le nouveau cadre de référence du programme de développement socio-économique du pays.

Politique budgétaire

Le solde budgétaire global a affiché un déficit de 2.6 pour cent du PIB en 2007, un chiffre sensiblement identique à de celui de 2006. D'après les estimations et prévisions des autorités nationales, le déficit sur la base des engagements serait de 2.4 pour cent en 2008 et de 1.9 pour cent en 2009, un niveau légèrement supérieur aux objectifs initiaux. Au regard de la loi de finance 2008, l'exécution du budget est expansionniste, en raison de la hausse des prix internationaux, de l'appréciation de l'euro, de l'INDS et des dépenses liées aux élections législatives de février 2008.

Les principales recettes de l'État proviennent de la taxe intérieure de consommation (TIC), de l'impôt sur les traitements et salaires (ITS) et des contributions de la France et des États-Unis au titre de leur présence militaire sur le territoire national. Les recettes fiscales, 22.8 pour cent du PIB en 2008, ont diminué en raison des exonérations fiscales accordées aux investissements dans le port, la zone franche et le secteur du tourisme. L'accroissement du financement extérieur a permis un remboursement net d'arriérés intérieurs et extérieurs pour un montant estimé à environ 0.7 pour cent du PIB, en dépit de l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs.

Les traitements et salaires du secteur public, 13 pour cent du PIB en 2008, ont représenté environ 60 pour cent des recettes fiscales, la moitié des dépenses courantes et 35 pour cent des dépenses totales. Les dépenses d'investissement public, principalement dans les infrastructures et les projets sociaux, se sont maintenues à plus de 11 pour cent du PIB en 2008, financées en grande partie par des dons et des emprunts extérieurs concessionnels (7.5 pour cent du PIB en 2008). Dans le cadre du FRPC, le ratio dépenses courantes/PIB devrait baisser, passant de 26.7 pour cent en 2007 à 25.3 pour cent en 2009. Cette baisse devrait résulter de la réduction des dépenses non prioritaires de biens et services et d'une meilleure maîtrise de la masse salariale dans la fonction publique. Aucun recrutement ne devrait être fait, à l'exception des ministères de la Santé, de l'Éducation et de la

direction des impôts. Un nouveau fichier unique du personnel devrait permettre d'éliminer les fonctionnaires fictifs et d'harmoniser les charges salariales.

L'endettement de Djibouti s'est nettement amélioré en 2006, à la suite d'un accord de restructuration de la dette avec l'Italie. La situation est restée stable en 2007 et s'est à nouveau améliorée en 2008, avec une dette publique extérieure passée de 58 pour cent du PIB en 2006 à 59 pour cent en 2007 et 56 pour cent en 2008. La dette extérieure et intérieure de l'État a chuté de 64 à 62 pour cent du PIB. Les nouveaux décaissements de prêts extérieurs ont été compensés par une croissance soutenue du PIB nominal et par un remboursement net des arriérés intérieurs. Le gouvernement entend apurer tous les arriérés extérieurs et ramener l'encours des arriérés de paiement intérieurs à 2.5 pour cent du PIB en 2008/09.

Une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à taux unique de 7 pour cent a remplacé la taxe intérieure de consommation (TIC) en janvier 2009. L'introduction du tarif extérieur commun (TEC) du Comesa est quant à lui programmé pour 2010 en raison d'un retard dans l'adoption des taux communs au niveau ministériel dans la sous-région. La nouvelle TVA, appliquée début janvier 2009, concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires de l'année 2007 a dépassé 80 millions de francs Djibouti (DJF), soit 450 000 USD.

Une première liste des entreprises assujetties à la TVA a été publiée par la direction des impôts. Les autres entreprises ne figurant pas sur cette première liste, du fait de la réalisation d'un montant de recettes 2007 inférieur au seuil fixé, mais dont les recettes de l'année 2008 dépassent 80 millions DJF, doivent elles aussi facturer et collecter la TVA auprès de leurs clients à partir du 1^{er} janvier 2009.

Des mesures de modernisation de l'administration fiscale et d'amélioration du recouvrement de l'impôt doivent être prises courant 2009. Elles porteront notamment sur l'augmentation du nombre d'employés de la direction des impôts, la promotion du civisme fiscal, le renforcement des inspections et la réorganisation du recouvrement fiscal. Par ailleurs, de nouvelles mesures visant à simplifier le régime fiscal et à élargir l'assiette seront prises. Parmi ces mesures figurent la révision des barèmes de l'impôt sur les traitements salariaux (ITS) ainsi que de certaines dispositions de la loi sur la zone franche pour éviter des distorsions au niveau du régime de protection sociale et de la taxation des salaires. Le code des investissements sera également modifié, pour rationaliser les exonérations fiscales et renforcer le suivi des projets exonérés.

Les autorités entendent améliorer la gestion de la trésorerie de l'État en regroupant ses différents comptes, actuellement dans le système bancaire, en un compte

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	30.8	37.1	35.1	35.4	36.0	36.1	36.5
Recettes fiscales	24.3	24.4	23.2	23.1	22.8	22.7	22.5
Recettes pétrolières ou dons	6.6	6.2	3.9	5.0	5.9	6.2	6.7
Dépenses totales (et prêts nets)^a	32.6	36.8	37.6	38.0	38.5	38.0	38.4
Dépenses courantes	29.9	27.5	30.0	26.7	27.1	25.3	24.9
<i>Sans les intérêts</i>	29.5	27.1	29.6	26.3	26.7	24.9	24.4
Salaires	15.8	14.8	14.7	13.9	13.5	13.3	12.9
Paiements d'intérêts	0.5	0.4	0.5	0.4	0.4	0.3	0.4
Dépenses en capital	2.7	9.3	7.6	11.3	11.4	12.7	13.5
Solde primaire	-1.3	0.7	-2.0	-2.2	-2.0	-1.5	-1.5
Solde global	-1.8	0.2	-2.5	-2.6	-2.4	-1.9	-2.0

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données de sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600064360138>

unique logé auprès du Trésor. Enfin, les systèmes informatiques de la direction des Finances et du Trésor seront reliés début 2009. La création d'une centrale d'achats pour les marchés publics à partir d'août 2008 doit réduire le coût moyen d'acquisition en permettant des économies d'échelle.

Politique monétaire

Djibouti dispose depuis 1949 d'un système de « caisse d'émission »¹ qui a permis d'assurer la stabilité des prix. La devise nationale s'échange au taux fixe de 177.721 DJF pour 1 USD. Ce dispositif a largement contribué à améliorer la compétitivité extérieure du pays ces dernières années, tout en consolidant la confiance du secteur privé. Les réserves officielles permettent d'assurer une couverture rigoureuse des engagements monétaires en devises avec un taux de couverture d'au moins 105 pour cent de la monnaie en circulation. Les banques commerciales disposent de réserves en devises importantes et stables. Aucune restriction de change n'est appliquée. Le gouvernement a l'intention de maintenir le régime de taux de change fixe avec le dollar.

Les autorités souhaitent renforcer la gestion de la liquidité et améliorer l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, pour résorber les liquidités excédentaires du système bancaire et contribuer à la stabilité des prix, la Banque centrale de Djibouti (BCD) compte adopter un nouvel instrument monétaire de réserves obligatoires sur les dépôts. Par ailleurs, avec la multiplication du nombre de banques en activité et les effets de la crise financière internationale, la BCD est déterminée à renforcer durant l'année 2009 ses capacités de supervision bancaire, conformément aux principes de Bâle. Pour ce faire, la BCD a l'intention d'augmenter ses effectifs et d'améliorer leurs compétences techniques dans le domaine de la supervision bancaire. Elle entend aussi élaborer des normes comptables et réglementaires pour les activités bancaires islamiques et doubler le capital minimum des banques, en le faisant passer de 300 à 600 millions DJF, avec une période de grâce pour l'adaptation des banques existantes. Une mission

conjointe FMI/Banque mondiale du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) a passé en revue les vulnérabilités du nouveau système financier élargi et aidera les autorités à renforcer leur rôle de surveillance.

La BCD n'intervient pas dans la maîtrise de l'inflation dans la mesure où elle n'a pas d'instruments monétaires lui permettant d'avoir une politique monétaire active. La crise alimentaire et énergétique a provoqué l'augmentation des prix des produits alimentaires et des carburants. Du coup, l'inflation est passée de 3.5 pour cent en moyenne en 2006 à 9.2 pour cent en glissement annuel fin décembre 2008.

Les produits alimentaires ont augmenté de 26.9 pour cent entre décembre 2007 et décembre 2008. Cette inflation sans précédent a également affecté les prix des services de santé (en hausse de 12.6 pour cent) et de l'hôtellerie-restauration (8 pour cent). Ces évolutions touchent directement la population, les couches les plus défavorisées en premier lieu, qui voient leur pouvoir d'achat s'amenuiser. Cette situation pourrait être source de tensions sociales. Pour remédier à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement a décidé en mai 2008 de supprimer la taxe intérieure de consommation au taux de 8 pour cent s'appliquant à un panier de cinq produits alimentaires de base (riz, sucre, lait en poudre, farine de froment et huiles alimentaires de palme), soit une dépense fiscale de 480 millions DJF.

Position extérieure

Le solde du compte des transactions courantes, négatif, s'est beaucoup dégradé, passant de -14.8 pour cent du PIB en 2006 à environ -31.1 pour cent en 2008. La faible couverture des importations de biens par les exportations est en cause. Avec la hausse continue des importations, le déficit de la balance commerciale s'est aggravé ces dernières années, passant de 31.5 pour cent du PIB en 2000 à 56.4 pour cent en 2008. Une amélioration est attendue en 2009 avec un déficit de 46.7 pour cent.

1. « *Currency Board* ».

Les exportations et réexportations de Djibouti sont dominées par les animaux vivants à destination de l'Éthiopie et la Somalie. Les pays de la péninsule arabique (Arabie saoudite, Yémen et Égypte) restent les principaux débouchés des exportations djiboutiennes.

La structure des importations a peu évolué depuis la fin des années 1990. Les importations sont dominées par les produits alimentaires et boissons, les hydrocarbures et dérivés, le khat (substance hallucinogène), les produits manufacturés (machines, matériel de transport), les textiles et chaussures, ainsi que les produits chimiques.

L'essentiel des importations de Djibouti provient de l'Union européenne (UE), notamment de France et d'Italie. La part des pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient a progressé, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis jouant un rôle important. Elle représente 20 pour cent des importations totales, un peu plus que les importations asiatiques venant de Chine, d'Inde et de Singapour (19 pour cent). Les importations en provenance des pays du Comesa sont limitées et dominées à plus de 90 pour cent par les marchandises venant d'Éthiopie (khat, fruits et légumes).

Djibouti est un exportateur net de services, avec un surplus de l'ordre de 175 millions USD par an entre 2007 et 2008. Les exportations de services liés au commerce ont connu une croissance rapide, notamment en raison de l'augmentation des activités de transbordement au PAID et à la présence de contingents militaires étrangers.

En 2008, le compte de capital et des opérations financières s'est encore consolidé, grâce à l'afflux des IDE dans les transports, l'hôtellerie et le secteur bancaire. D'importants investissements sont attendus en 2009 pour la deuxième phase des travaux de construction du nouveau port et d'une raffinerie à Doraleh. Le solde de ce compte a doublé entre 2006 et 2008, passant de 161 à 311 millions USD. L'apport massif d'IDE (24.3 pour cent du PIB) a permis de compenser le déficit commercial et s'est traduit par une augmentation des réserves officielles brutes (près de 16 pour cent du PIB en 2008). Ces réserves ont atteint 154 millions USD à la fin novembre 2008, permettant à la caisse d'émission de garantir la convertibilité du franc Djibouti. Le taux de change effectif réel du franc Djibouti s'est déprécié d'environ 4 pour cent en 2008 en raison de l'affaiblissement du dollar, auquel il est rattaché.

Bien que les pays du Golfe, principaux investisseurs à Djibouti, n'aient pas été directement affectés par la crise financière, certains projets pourraient être reportés, comme la construction du pont Djibouti-Yémen.

Djibouti ne fait pas partie des pays pauvres très endettés (PPTE). Le rééchelonnement et l'annulation de la dette bilatérale sont négociés au sein du Club de Paris. Les créanciers du Club de Paris et le gouvernement ont conclu en octobre 2008 un accord de rééchelonnement de la dette publique extérieure. Cet accord traite environ 76 millions USD, dont 58 millions USD d'arriérés et d'intérêts de retard. Quelque 64 millions USD seront rééchelonnés et 12 millions USD seront différés. Cet accord permet de couvrir les besoins de financement du

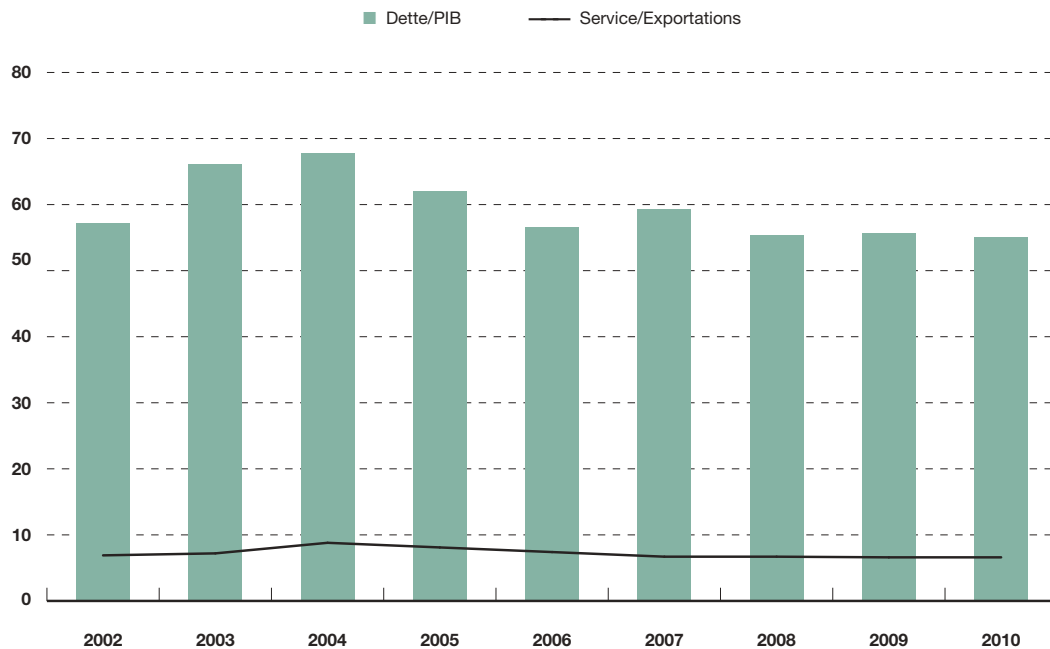
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-31.5	-37.7	-44.0	-53.5	-56.4	-46.7	-48.6
Exportations de biens (f.o.b.)	5.7	5.6	7.2	9.4	9.1	7.9	7.3
Importations de biens (f.o.b.)	37.2	43.3	51.3	62.9	65.4	54.7	55.9
Services	16.9	23.2	21.0	20.6	18.0	19.5	22.4
Revenu des facteurs	2.8	9.5	11.1	11.2	9.4	8.4	8.8
Transferts courants	2.7	1.8	-2.7	-2.5	-2.1	-1.9	-1.8
Solde des comptes courants	-9.0	-3.2	-14.8	-24.2	-31.1	-20.7	-19.2


Source : Données des sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601724261865>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584821282513>

pays pour les trois années à venir, après traitements comparables de ses autres créanciers. Le ratio dette extérieure/PIB devrait se stabiliser autour de 56 pour cent en 2009 et 2010 et le ratio du service de la dette/exportations autour de 7 pour cent.

Djibouti est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 31 mai 1995 ainsi que du Comesa. Le tarif extérieur commun (TEC) du Comesa sera adopté aussitôt qu'un accord sera conclu entre les pays membres sur les taux applicables et les autres éléments techniques en cours de définition, ce qui permettra de réduire les dernières inquiétudes exprimées par l'OMC.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Une meilleure coordination du guichet unique de l'Agence nationale de promotion des investissements

(ANPI) avec les autres départements concernés par les investissements privés (direction des impôts, douanes, etc.) est prévue pour 2009. Ce rapprochement devrait permettre d'accélérer les procédures d'enregistrement et d'agrément des nouvelles entreprises, et de réduire leurs coûts administratifs. Plusieurs contraintes doivent être levées, parmi lesquelles le coût élevé des salaires, des services publics et des infrastructures nécessaires à la production (énergie, eau, télécommunications), ainsi que la faiblesse des capacités humaines nationales. Djibouti se trouve au 153^e rang du classement *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale, la même place qu'en 2008.

La place financière de Djibouti dispose d'un système bancaire fiable et moderne. Les mouvements de capitaux sont libres et il n'y a pas de contrôle de change. La devise nationale est stable, librement convertible, liée au dollar américain par une parité fixe, favorisant l'arrivée des dépôts étrangers sur la place nationale. Le système financier est aussi marqué par des taux d'intérêt libres et la non limitation de l'actionnariat étranger. Ces

dispositions ont motivé l'implantation de trois nouvelles banques ces deux dernières années. Cette concurrence accrue au sein du système bancaire devrait contribuer à réduire le coût du crédit. Le rythme d'expansion du crédit au secteur privé s'est accéléré de 9 pour cent en 2006 à 23 pour cent en 2007, et devrait augmenter d'environ 35 pour cent en 2008 et de 29 pour cent en 2009, grâce à l'essor de la construction.

Autres développements récents

Un premier programme de réformes a été adopté avec le FMI couvrant les années 2004 et 2005. En septembre 2008, Djibouti a conclu avec le FMI un nouvel accord triennal au titre de la FRPC. Un nouveau code du commerce doit être soumis à l'Assemblée nationale courant 2009. Les décrets d'application du nouveau code du travail, datant de 2005, devraient aussi être adoptés en 2009. La négociation de conventions collectives devrait suivre et le climat des affaires s'en trouver amélioré. L'embauche sera facilitée et le fonctionnement du marché du travail plus souple. D'autre part, la réforme du code de passation des marchés publics permettra d'accélérer l'exécution des dépenses publiques.

Les autorités sont conscientes de la pertinence du renforcement de la gouvernance et de la transparence institutionnelle. À cet effet, l'Inspection générale des finances (IGF) est en phase de renforcement, grâce à la réorganisation de ses structures en 2009, l'élaboration d'un programme annuel des missions pour 2009 et le renforcement continu des capacités du personnel.

Les autorités prévoient le développement de nouvelles sources d'énergie, les énergies géothermique, solaire et éolienne ayant la priorité. Un important accord a été signé avec l'Éthiopie pour importer de l'électricité grâce au raccordement des réseaux des deux pays. L'interconnexion avec l'Éthiopie permettra de réduire les coûts de production de l'électricité, qui grèvent lourdement le budget des ménages et des entreprises. Les autorités djiboutiennes entendent négocier courant 2009 avec l'Éthiopie les conditions tarifaires de l'électricité achetée par le biais de la ligne d'interconnexion.

En matière de politique environnementale, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire dispose depuis janvier 2008 d'un site internet (<http://www.environnement.dj/>) d'information. Djibouti a ratifié un grand nombre de conventions internationales (Montréal, Kyoto, Ramsar, lutte contre la désertification, etc). Il existe un décret sur la procédure d'études d'impact environnemental. Trois points restent à renforcer : le premier porte sur l'application des lois environnementales, le second sur la coordination multisectorielle et la participation de la société civile et le troisième concerne le renforcement de la collecte, de l'analyse, de la vulgarisation et de la diffusion de l'information. Dans le cadre des opérations de la Banque africaine de développement (BafD), un programme d'assainissement a été lancé pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, avec le soutien de l'UE.

Nouvelles technologies et innovation

Djibouti, comme d'autres cités-États tels que Singapour et Maurice, veut tirer parti de son positionnement stratégique pour devenir un hub régional dans le secteur commercial, financier et des télécommunications.

Dans les télécommunications, l'offre de services émane d'une entreprise en situation de monopole, Djibouti Télécom, détenue à 100 pour cent par l'État. Le ministère des Postes et Télécommunications est peu doté en capacités humaines et financières. Malgré ces données peu favorables, le gouvernement souhaite faire de Djibouti un hub des télécommunications pour toute la Corne de l'Afrique. Le pays participe à des projets d'infrastructures modernes d'accès au marché international, qui représentent un important potentiel de développement du secteur.

Djibouti Télécom a réhabilité ses infrastructures GSM en juin 2007, avec l'appui de l'équipementier chinois Huawei. Le central GSM « *Evatis-Edge* », d'une capacité de 200 000 abonnés extensible à 1.8 million de clients, a ainsi été inauguré. Cependant, des

problèmes techniques persistent, concernant la qualité de réception des appels internationaux. Huawei a commencé des opérations qui vont favoriser les connexions internet haut débit et permettre de commercialiser des services variés comme les MMS et l'internet mobile.

Au niveau intercontinental, Djibouti Télécom a cosigné en mai 2008, avec autres sociétés partenaires, le projet *Europe India Gateway* (EIG). Ce projet de câble sous-marin d'une grande capacité reliera l'Inde à l'Europe occidentale. Son coût est estimé à 700 millions USD, avec une participation de Djibouti Télécom de l'ordre de 31.5 millions USD. Un tel réseau de câble en fibre optique devrait répondre aux besoins de toute l'Afrique de l'Est. La commercialisation des services du câble devrait démarrer mi-2010. Djibouti Télécom a obtenu de l'Agence française de développement (AFD) un prêt de 25 millions USD pour financer ce raccordement.

Au niveau continental, Djibouti Télécom fait partie des trente opérateurs du Système de câble sous-marin d'Afrique orientale (EASSy), un projet de câble sous-marin à grande capacité reliant la ville de Mtunzini en Afrique du Sud à Port Soudan avec des bretelles au Mozambique, à Madagascar, en Tanzanie, au Kenya, en Somalie et à Djibouti. Évalué à 235 millions USD, ce projet permettra de relier plus de 250 millions de clients. Au niveau terrestre, le câble en fibre optique reliant l'Éthiopie à Djibouti est en cours d'installation. Il permettra l'interconnexion de l'Éthiopie aux systèmes des câbles sous-marins.

Ces systèmes de câbles sont compatibles avec les stations terriennes existantes, permettant d'assurer une sécurité raisonnable de certains flux de trafic vers l'Europe et l'Asie. La plate-forme de transmission internationale par satellite permettra également d'interconnecter les opérateurs des pays de la sous région.

L'installation de la fibre optique dans la capitale permettra la commercialisation de l'ADSL par Djibouti Télécom, qui devrait disposer d'une couverture en téléphone rural à l'aide d'une boucle locale radio sans fil.

Suite à la mise en place d'un Comité national d'élaboration du projet de stratégie de développement de l'infrastructure nationale des technologies de l'information et de la communication (TIC), Djibouti dispose depuis 2003 d'une loi définissant la politique nationale en matière de TIC. La Stratégie nationale de développement des TIC a été approuvée dans le cadre de cette loi, avec le plan d'action associé et la création d'un Conseil national d'orientation et de suivi. Cette stratégie a été définie pour une période de dix ans (2003-13). Sa coordination et son suivi sont assurés par le ministère des Technologies de l'information et de la communication.

En 2004, une loi portant sur la réforme du secteur des technologies de l'information et de la communication a été approuvée. Trois principes fondamentaux, qui doivent être respectés lors de la fourniture de services de TIC, sont définis par cette législation. Le premier porte sur l'égalité d'un accès universel, les télécommunications ayant la priorité. Le second stipule la continuité de la fourniture du service de télécommunication et le troisième exige l'adaptabilité des TIC en fonction de la technologie et des besoins des usagers.

En projet, l'Agence djiboutienne de régulation des TIC (ADRT), une structure indépendante, n'est pas encore opérationnelle. En attendant, le rôle de régulateur est assumé par Djibouti Télécom, seul opérateur. En tant que détenteur d'une licence de service public, cet opérateur doit néanmoins soumettre à l'ADRT par écrit, pour approbation, ses propositions de tarifs et autres services.

Les cabines publiques de Djibouti sont gérées par l'opérateur historique en association avec la communauté locale. Les cabines téléphoniques installées en partenariat avec de petits commerçants ont ainsi contribué à désenclaver les zones périurbaines. L'État djiboutien s'efforce, en particulier, de responsabiliser et d'impliquer les communautés rurales. Pour réduire le vandalisme, les publiphones sont installés près des boutiques, et les boutiquiers perçoivent un pourcentage sur les ventes des cartes prépayées.

L'Université de Djibouti a instauré en 2006 de nouvelles spécialités répondant au développement des

TIC, telles que les diplômes d'études universitaires (DUT) d'informatique, de gestion de l'informatique, de mathématiques-informatique et de méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises. L'université abrite par ailleurs le Centre de ressources informatiques (CRI), responsable des grandes orientations dans le domaine informatique. Dans le plan d'action 2007-08 étaient prévus l'amélioration de l'accès à l'ensemble de ces services, l'accompagnement des personnels et le développement des services numériques de gestion, de vie universitaire et d'enseignement. Le CRI héberge l'Académie régionale Cisco, un centre de formation et de préparation aux certifications Cisco, reconnues par les entreprises et valables dans le monde entier.

Un Institut des sciences et des nouvelles technologies (ISNT) a été créé en 2001 par le Centre d'études et de recherches de Djibouti (Cerd). Sa mission consiste à élaborer le programme de modernisation de l'administration, à vulgariser les TIC et internet, promouvoir des séminaires de sensibilisation et participer aux forums internationaux. De manière plus générale, l'ISNT est chargé des programmes de recherche dans

les domaines de l'informatique, de l'électronique et de l'automatique.

Concernant la formation continue, le centre de formation professionnelle de Djibouti Télécom (CFPDT) a été inauguré en 1981 pour répondre aux besoins de l'entreprise nationale. Il dispense des formations spécialisées dans les options transmission et réseau d'accès pour les techniciens, des cours de perfectionnement pour les contrôleurs et un tronc commun pour les agents peu qualifiés. Le CFPDT a établi un partenariat pour des stages de perfectionnement avec l'École supérieure multinationale des télécommunications (ESMT) de Dakar, un centre d'excellence reconnu par l'Union internationale des télécommunications (UIT).

En matière de technologies de l'information, Djibouti occupe la 157^e place mondiale selon le rapport 2008 des Nations unies sur le e-gouvernement. Ce rapport classe 183 pays en fonction de différents critères tels que les services administratifs en ligne, les sites gouvernementaux, la monnaie électronique ou le paiement en ligne. Il mesure pour chaque État

Tableau 4 - Évolution des indicateurs pour les télécommunications au 1^{er} semestre 2008

Services	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2008	Variation sur 12 mois en pourcentage
Lignes téléphoniques fixes	10 707	12 613	14 427	14.5
Téléphonie rurale (GSM fixe)		20	38	80
Cabines téléphoniques (régions)	777 (85)	1 330 (125)	1 788 (150)	34.5
Abonnés GSM actifs	45 644	44 359	94 874	114
Nombre moyen journalier d'abonnés étrangers en <i>roaming</i> GSM	1 414	n.d.	1 643	---
Nombre de SMS			25 914 492	---
Abonnés internet	3 672	3 856	3 993	3.5
Internet haut débit		521	1 475	183
Par les abonnés fixes (1) en nombre de minutes	n.d.	n.d.	71 711 398	----
Par les abonnés mobile (GSM) en nombre de minutes	15 733 851	14 569 501	n.d.	----
Connexions internet (2)	42 595 506	67 977 400	135 064 404	98

1 – Mesure mise en place depuis juillet 2007.

2 – Hors trafic généré par les abonnés connectés en haut débit par liaisons spécialisées. Source : bulletin d'information économique du 1^{er} semestre 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/603031124220>

l'avancement des TIC et leur utilisation pour améliorer l'accès aux services publics. Djibouti a mis en place le fichier unique du personnel de l'État, pour maîtriser les dépenses de personnel tout en améliorant le système de gestion de la solde des agents.

A la fin du 1^{er} semestre 2008, l'évolution du nombre d'abonnés de Djibouti Télécom et des SMS échangés se présente comme suit :

Entre 2007 et 2008, le parc des lignes téléphoniques fixes a augmenté de 14.5 pour cent. Le nombre d'abonnés pour la téléphonie mobile a connu une très forte augmentation de 114 pour cent, en raison d'initiatives promotionnelles et de réduction de 50 pour cent du tarif des cartes SIM. La baisse des prix de l'ADSL, jusqu'à 60 pour cent, a entraîné une augmentation de 183 pour cent du nombre d'abonnés mais leur nombre reste faible (1 475 usagers). L'introduction de l'internet prépayé et la restructuration des anciens tarifs sont programmées pour 2009.

Contexte politique

Le multipartisme a été introduit en 1992 à Djibouti après l'adoption d'une constitution. Des élections législatives se sont déroulées en février 2008 afin de pourvoir les 65 sièges de députés à l'Assemblée nationale. Environ 150 000 citoyens étaient appelés aux urnes et le ministre de l'Intérieur a annoncé un taux de participation de plus de 72 pour cent des inscrits. La totalité des sièges du parlement a été remportée par l'Union pour la majorité présidentielle (UMP, parti présidentiel). L'opposition, dont les quatre partis s'étaient réunis sous la bannière de l'Union pour l'alternance démocratique (UAD), ont dénoncé une fraude électorale. Les observateurs internationaux mandatés par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et la Ligue arabe n'ont pas contesté la légalité du scrutin. Idriss Arnaoud Ali a donc été reconduit à la tête de l'Assemblée nationale pour un nouveau mandat de cinq ans avec 61 voix contre quatre. Des élections régionales et municipales ont eu lieu en 2006, mais les collectivités territoriales ne disposent pas de moyens suffisants pour leur fonctionnement.

En juin 2008 des incidents armés meurtriers se sont déroulés à la frontière entre Djibouti et l'Érythrée, dans la zone de Doumeira. En octobre 2008, le président djiboutien s'est adressé au Conseil de sécurité des Nations unies pour demander une démilitarisation commune de la région frontalière.

Djibouti a joué un rôle déterminant dans l'accueil et l'organisation de la réunion ayant permis en août 2008, sous les auspices des Nations unies, d'aboutir à la signature officielle de l'accord de paix entre le Gouvernement fédéral de transition et l'Alliance pour la libération de la Somalie (ARS).

Contexte social et développement des ressources humaines

Djibouti se caractérise par une forte concentration urbaine. Pas moins de 87 pour cent de la population est citadine et réside à 83.3 pour cent dans Djibouti-ville. Sa population est très jeune, à 40 pour cent âgée de moins de 18 ans, tandis que le chômage reste élevé : 59 pour cent en 2002 contre 44 pour cent en 1996. La pauvreté persiste, avec 74.4 pour cent de pauvreté relative et 42.1 pour cent de pauvreté extrême en 2002. Le khat continue de poser problème, dans un pays où plus de 26 pour cent de la population consomme cette drogue (45.5 pour cent des hommes et 7.2 pour cent des femmes).

Les principaux objectifs socio-économiques du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) de 2004 placent Djibouti sur une trajectoire d'amélioration du bien-être de la population et de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, la création en 2007 de l'Initiative nationale pour le développement social (INDS) et le lancement en janvier 2008 de l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS), témoignent des efforts du gouvernement. Le financement de l'INDS, destinée à faire reculer la pauvreté, sera adossé à des ressources pérennes inscrites au budget de l'État. Les trois axes d'actions de l'ADDS sont définis par l'INDS. Il s'agit tout d'abord de promouvoir l'accès aux services sociaux de base. Ensuite,

il est question de restructurer l'appareil productif national afin de créer l'emploi nécessaire et suffisant pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage, notamment des jeunes, en prenant en compte le secteur informel dans le débat national sur l'emploi. Enfin, les autorités entendent apporter une assistance aux personnes très vulnérables ou ayant des besoins spécifiques, pour leur permettre de subvenir à leurs besoins quotidiens et de sortir de l'isolement en s'intégrant dignement dans la société.

A l'aune des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les plus importants progrès ont été réalisés dans le secteur de la santé. Le taux de

mortalité infantile est en effet passé de 121 en 1990 à 84.1 pour mille en 2008. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est passé de 63 pour cent en 2002 à 87.9 pour cent 2008, mais des efforts restent à faire pour atteindre l'objectif de 95 pour cent en 2015. Sur le front du VIH/Sida, on note une stabilisation du taux de prévalence autour de 3.1 pour cent.

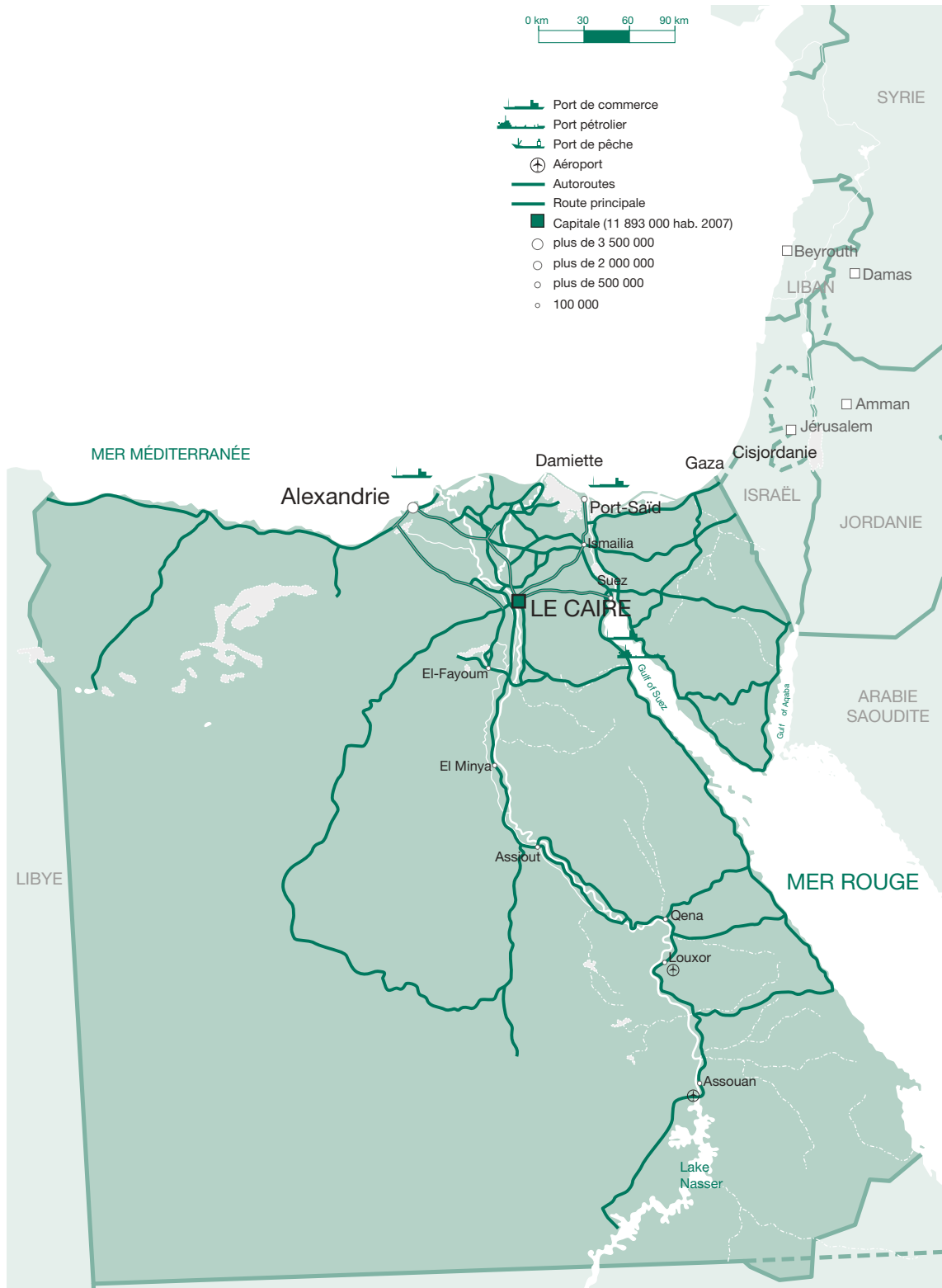
La part attribuée aux secteurs de l'éducation et de la santé représente respectivement 23.8 pour cent et 9.9 pour cent du budget 2008, marquant une réelle volonté politique du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté.

Égypte

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 995
- Population en milliers (2008) : 81 527
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 5 352
- Espérance de vie (2008) : 70.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : 28

Égypte



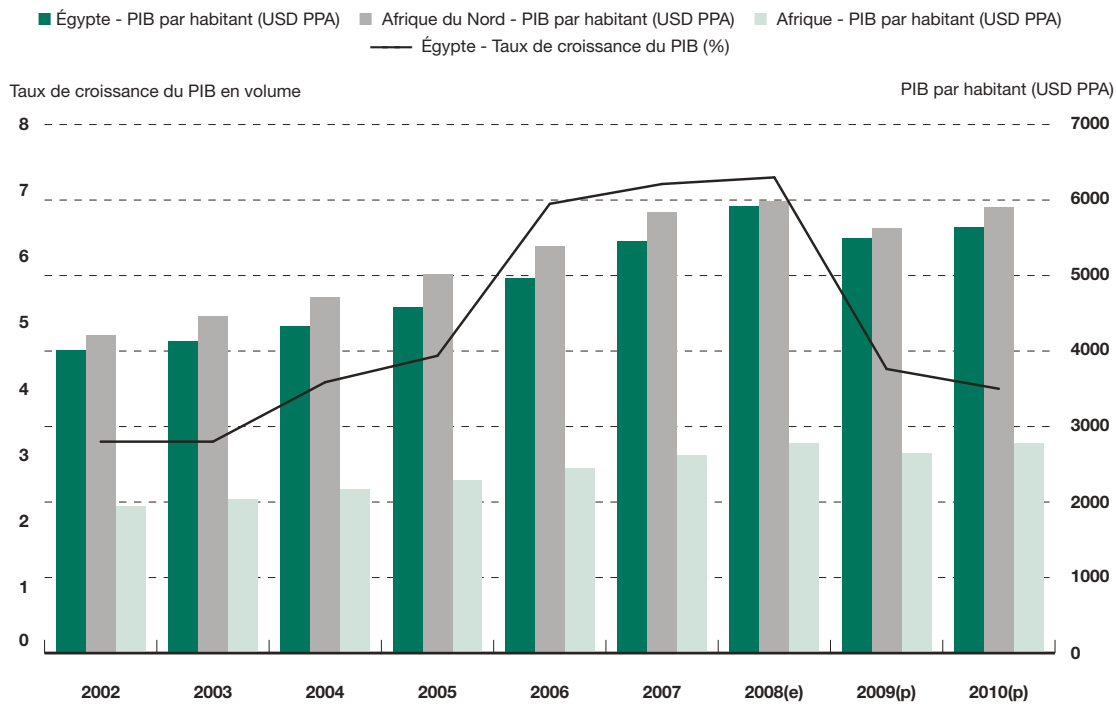
LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE égyptienne a été de 7.2 pour cent pendant l'exercice 2007/08. Les principaux moteurs de cette vigoureuse croissance ont été l'industrie, le tourisme et les revenus du canal de Suez. Les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) ont atteint un nouveau record avec un montant de 13.2 milliards de dollars (USD), plus du triple qu'en 2004/05. Selon l'édition 2008 du rapport sur l'investissement dans le monde, l'Égypte est le premier bénéficiaire d'IDE en Afrique du Nord et le deuxième en Afrique. Au chapitre de la demande, sa croissance a été tirée par une hausse significative de la consommation et de l'investissement. En 2007/08, les investissements engagés ont connu une croissance de

15.5 pour cent, tandis que la consommation globale, publique et privée, s'accroissait de 5.3 pour cent. La hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires a accéléré brutalement l'inflation et réduit les revenus réels, mais elle a dopé les exportations de pétrole et de gaz naturel.

Les recettes en baisse du tourisme, du Canal et des exportations freinent une croissance encore soutenue.

Avec les turbulences financières dans le monde et la détérioration des perspectives internationales de l'économie, la croissance devrait ralentir en Égypte, avec un rythme prévu de 4.3 pour cent en 2008/09 et de 4 pour cent en 2009/10. La récession globale va

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582153072428>

affecter le pays en contractant les exportations, les recettes du tourisme, les revenus du canal de Suez et les transferts des expatriés.

La fermeté de la croissance égyptienne est le fruit d'un ambitieux programme de réformes inspirées par le marché et marquées par la libéralisation d'une large gamme de prix et par la privatisation d'entreprises publiques. La crise internationale pourrait toutefois retarder certaines réformes. L'Égypte a déployé d'énormes efforts pour réduire la pauvreté, mais les inégalités régionales posent un problème majeur au regard de la pauvreté, de même que la situation reflétée par les autres indicateurs sociaux.

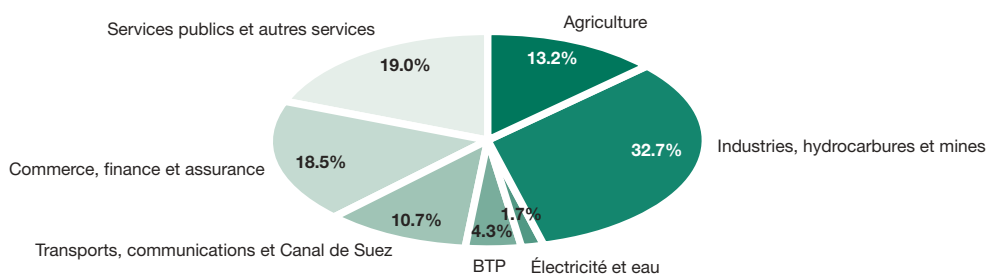
Développements économiques récents

La hausse mondiale en 2007 et 2008 des prix de l'énergie, des produits miniers et des denrées alimentaires de première nécessité a eu des effets mitigés sur l'économie égyptienne, étant donné que le pays est un exportateur net de pétrole, de gaz naturel et de quelques produits agricoles. Mais si les revenus des exportations ont gonflé, la cherté des prix a affecté la majorité de la population, notamment les foyers à faible revenu. La croissance réelle du PIB a poursuivi sa tendance à la hausse jusqu'à 7.2 pour cent en 2007/08, contre 6.8 pour cent en 2005/06 et 7.1 pour cent en 2006/07. Les principaux moteurs de cette croissance ont été les produits manufacturiers, l'industrie extractive, les revenus du canal de Suez et le tourisme.

La crise financière mondiale devrait ralentir la croissance de l'Égypte et devrait atteindre le rythme de 4.3 pour cent en 2008/09 et de 4 pour cent en 2009/10. On s'attend à un déclin des entrées d'IDE et à une plus grande frilosité des investisseurs nationaux. Les recettes du tourisme et les transferts des travailleurs expatriés risquent d'être également affectés, tandis que les revenus du canal de Suez devraient se contracter avec le ralentissement des échanges, la chute des prix pétroliers et la piraterie dans les eaux somaliennes. Les sources de la demande, aussi bien nationales qu'étrangères, vont probablement se tarir. Pour stimuler l'activité, les autorités prévoient d'augmenter les dépenses de travaux d'infrastructures, tout en évitant une augmentation des dépenses de fonctionnement.

La production industrielle a représenté le principal moteur de la croissance, et elle a contribué à hauteur de 33 pour cent du PIB en 2007/08. L'industrie manufacturière représente près de la moitié de cette contribution, l'autre moitié provenant de l'industrie extractive, notamment du pétrole et du gaz naturel. La production industrielle a augmenté de 8 pour cent en 2007/08, marquant un progrès par rapport à l'exercice précédent. Les investissements dans ce secteur ont parallèlement augmenté de 3.5 pour cent, pour un montant de 43 milliards de livres égyptiennes (EGP), soit 22 pour cent de l'investissement total. Selon l'Autorité du développement industriel, qui supervise les programmes officiels « Mille usines » et « Marché d'affaires », des investissements d'un montant de 19.7 milliards EGP ont permis l'installation de 700 usines employant 81 000 travailleurs depuis le

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère d'État du Développement économique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583471470625>

lancement de ces programmes en 2005 et jusqu'en juin 2008. Pendant l'exercice 2007/08, 6.8 milliards EGP ont été investis pour installer ou améliorer 160 usines employant 24 000 personnes. Les statistiques du foncier industriel indiquent que 1 320 hectares ont été affectés à de petites industries dans 16 villes, et que 160 hectares supplémentaires sont en cours d'affectation.

L'industrie extractive a contribué pour 17 pour cent du PIB en 2007/08. Le rythme de croissance du secteur s'est maintenu à 4 pour cent, tiré par une augmentation de 8.4 pour cent de l'activité de raffinage. L'Égypte est à la fois exportateur et importateur de produits pétroliers, mais avec un excédent global. En 2007/08, la production totale de condensats de pétrole brut, de gaz en bonbonnes et d'autres gaz a augmenté de 3.4 pour cent pour atteindre 75.8 millions de tonnes. La production de gaz naturel s'est accrue de 4 pour cent pour s'élever à 43 millions de tonnes, et celle de produits pétrochimiques a augmenté de 7 pour cent pour s'élever à 37.2 millions de tonnes. Les investissements dans le secteur pétrolier ont représenté 17.6 pour cent du total des investissements en 2007/08. Toutefois, la consommation de produits pétroliers et de gaz naturel a également augmenté (de 8 pour cent pour un volume de 29.8 millions de tonnes en ce qui concerne le pétrole, et de 6 pour cent pour un volume de 29.7 millions de tonnes de gaz naturel), mais sans modifier le volume des exportations. Néanmoins, grâce à la hausse des cours, les excédents commerciaux de pétrole et de gaz naturel ont augmenté en valeur d'environ 70 pour cent pour un montant de 10.2 milliards USD en 2007/08, contre 6 milliards USD en 2006/07.

Si l'agriculture n'a représenté que 13 pour cent du PIB en 2007/08, la terre joue un rôle important en termes de revenu et d'emploi ruraux ainsi que de revenus d'exportations. Le secteur agricole a représenté environ 27 pour cent du total des emplois en 2006/07, et les exportations agricoles 4 pour cent du total des exportations. La production globale a augmenté de 6.5 pour cent en 2006/07, et les superficies exploitées se sont étendues de 4.8 pour cent. En 2007/08, la production de blé a atteint 8 millions de tonnes, couvrant ainsi 55 à 60 pour cent de la consommation

nationale. Le 2 mars 2008, les pouvoirs publics ont augmenté le prix des engrais de près de 90 pour cent – première étape vers la libéralisation complète des prix. En avril, en réaction à la pénurie mondiale, un embargo de six mois sur les exportations de riz a été décrété afin de diriger l'offre sur le marché national et faire baisser le prix du riz produit dans le pays. La production moyenne de riz est de 4.6 millions de tonnes par an. La consommation locale en absorbe environ 3.2 millions, libérant 1.4 millions de tonnes pour l'exportation. Les autres principales exportations agricoles comptent le coton, les pommes de terre, les agrumes, les plantes médicinales, les arachides, les oignons et les légumes secs ou en conserve.

La part des services dans la formation du PIB a légèrement augmenté, passant de 51.6 pour cent en 2005/06 à 52.4 pour cent en 2007/08. Les recettes du canal de Suez ont augmenté de 22.5 pour cent pour un montant de 5.1 milliards USD ; le nombre des navires en transit, 5 371, a augmenté de 7.6 pour cent, et le tonnage du fret a augmenté de 10.5 pour cent pour s'élever à 226.1 millions de tonnes. Le tourisme a représenté 19.3 pour cent des recettes en devises étrangères et 7 pour cent du PIB. Ce secteur est de plus en plus dynamique, avec un taux de croissance accéléré, passant de 13 pour cent en 2006/07 à 24 pour cent en 2007/08. Le nombre des touristes a augmenté d'environ 25 pour cent pour se monter à 12.3 millions en 2007/08. La moyenne de durée des séjours s'est rallongée également, passant de 9.8 nuitées en 2006/07 à 10.4 nuitées en 2007/08, si bien que le ratio touristes/nuitées s'est amélioré de 32 pour cent. Les investissements dans le secteur du tourisme ont bondi de 47.4 pour cent en 2007/08 pour atteindre 5.6 milliards USD.

La contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) au PIB a été de 3.9 pour cent en 2007/08, avec un taux de croissance de 14.2 pour cent. Les investissements dans les TIC sont passés de 9.6 milliards EGP en 2006/07 à 14.7 milliards en 2007/08, soit une augmentation de 53 pour cent. Pour une population d'environ 82 millions de personnes, le nombre des abonnés au téléphone fixe se montait à 11.3 millions en juin 2008, pour une capacité portée

à 13.9 millions de lignes. Le nombre d'abonnés au téléphone mobile s'est élevé à 35.1 millions au cours de l'exercice 2007/08, avec un rythme de croissance de 14 pour cent en 2007/2008. Les usagers de l'Internet sont passés à 9.7 millions, soit une croissance de 39 pour cent. En juin 2008, l'Égypte comptait 1 747 clubs de technologie, tandis que 2 519 sociétés opéraient dans le secteur des TIC, avec un total de 164 900 employés.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a contribué à hauteur de 4 pour cent du PIB en 2007/08, après un bond de leur croissance de 15.8 pour cent en 2006/07 puis de 14.8 pour cent en 2007/08. Ce boom a provoqué une hausse des prix des matériaux de construction, notamment de l'acier et du ciment. Les autorités ont réagi pour contenir ces prix : en mars 2008,

elles ont imposé des taxes à l'exportation de 160 EGP par tonne de fer et de 65 EGP par tonne de produits en acier et de ciment. En mai 2008, elles ont instauré une taxe supplémentaire de 27 EGP par tonne de ciment exporté et exigé des aciéries qu'elles publient un décompte hebdomadaire de leurs tarifs et de leurs ventes. Ces taxes sur les exportations de ciment et d'acier ont été supprimées en octobre 2008.

Le total des investissements est passé de 155 milliards EGP en 2006/07 à près de 200 milliards en 2007/08, soit une croissance de 28.5 pour cent en valeur nominale ; le ratio de l'investissement rapporté au PIB s'est élevé à 22.3 pour cent (20.9 pour cent en 2006/07). L'investissement public a compté pour un tiers dans la formation du capital en 2007/08 et il a augmenté

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999/2000	2007/08	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Formation brute de capital	18.3	22.3	15.5	10.4	9.4	3.4	2.3	2.2
Publique	9.0	7.3	12.7	9.0	9.6	0.9	0.6	0.7
Privée	9.3	15.0	34.2	11.0	9.4	5.1	1.6	1.5
Consommation finale	86.6	83.8	5.3	4.4	5.1	4.4	3.7	4.3
Publique	11.3	10.9	2.5	7.2	6.5	0.3	0.8	0.8
Privée	75.3	72.9	5.7	3.9	4.9	4.1	2.8	3.6
Solde extérieur	-4.9	-6.0				-0.6	-1.6	-2.5
Exportations	17.5	32.8	29.0	4.3	1.9	7.7	1.1	0.5
Importations	-22.3	-38.8	26.0	8.6	9.0	-8.3	-2.7	-3.0
Taux de croissance du PIB, en volume						7.2	4.3	4.0

Source : Données du ministère d'État du Développement économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587864211128>

de 12.7 pour cent, reflétant les investissements publics dans les infrastructures, dans les ressources humaines et dans le développement social. L'investissement privé s'est accru de 34.2 pour cent en 2007/08. Le secteur des matières premières a capté la plus large part des investissements engagés (53 pour cent), suivi par la production de services (26 pour cent) et par les services publics et sociaux (21 pour cent). La ventilation des investissements par secteur a été la suivante en 2007/08 : 22 pour cent pour l'industrie manufacturière ; 20 pour

cent pour les services sociaux ; 17 pour cent pour le secteur pétrolier ; 13 pour cent pour les transports et l'entreposage ; 11 pour cent pour le tourisme et les communications ; 8 pour cent pour l'eau et l'électricité ; 4 pour cent pour l'agriculture ; 3 pour cent pour les services financiers et le commerce ; et 2 pour cent pour les BTP. Le total des investissements devrait continuer de croître, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2007/08 ; la croissance prévue pour 2008/09 est de 10.4 pour cent, puis de 9.4 pour cent en 2009/10.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

En 2007/08, le déficit du budget s'est creusé à 6.8 pour cent du PIB, contre 5.6 pour cent en 2006/07, suite à la hausse internationale des prix des produits alimentaires et pétroliers et aux augmentations conséquentes des subventions et des dépenses sociales pour amortir son impact sur les consommateurs à faible ou moyen revenus. En moyenne, les Égyptiens ont consacré 45 pour cent de leur revenu à leurs besoins alimentaires, voire 60 pour cent pour le quintile des revenus les plus bas. L'Égypte a tenté de limiter ces subventions, notamment celles sur les produits pétroliers.

Les recettes totales (avec dons) ont augmenté de 22.9 pour cent pour atteindre 221.4 milliards EGP en juin 2008, avec une augmentation de 20 pour cent des recettes fiscales (137.2 milliards) et de 27.8 pour cent des recettes non fiscales (82.7 milliards EGP). Les dépenses totales ont augmenté de 27 pour cent pour se monter à 282.3 milliards EGP (soit 31.5 pour cent du PIB). Le coût des subventions publiques a bondi de 56 pour cent pour monter à 84.2 milliards EGP. Les plus fortes subventions sont allées aux produits pétroliers, pour un montant de 72.1 milliards EGP en 2007/08, soit une hausse de 68 pour cent. Les autres dépenses ont également augmenté, toutes catégories confondues : la masse salariale de la fonction publique de 20.5 pour cent (pour un montant de 62.8 milliards EGP), les paiements d'intérêts de 5.9 pour cent (pour un montant de 50.5 milliards EGP) et les investissements publics de 34.1 pour cent (pour un montant de 34.2 milliards EGP).

Le gouvernement a annoncé une augmentation de 30 pour cent du salaire de base¹ des fonctionnaires. D'autres mesures compensatoires sont venues grossir le salaire minimum perçu par 3.4 millions de fonctionnaires des collectivités locales², qui sont parmi les plus mal payés des agents de la fonction publique.

Un coup de pouce de 20 pour cent des retraites mensuelles (plafonnées à 100 EGP) a également été décidé. Le système de tickets de rationnement pour la distribution de riz, de sucre et d'huile alimentaire a été élargi à de nouveaux ayants droit. Les critères d'éligibilité ont été élargis au profit de 15 millions de personnes supplémentaires. C'est la première fois que de nouveaux titulaires de cartes de rationnement ont été enregistrés depuis 1988.

Dans un souci de respect de la discipline budgétaire, des dépenses ont été supprimées à compter du 5 mai 2008 : les subventions à l'énergie ont été réduites de 7.5 milliards EGP, les taxes sur les cigarettes augmentées, tout comme les redevances sur les véhicules et les sablières, tandis que quelques niches fiscales ont été supprimées. Ces suppressions d'exemptions fiscales portent sur les intérêts des bons du trésor, les bénéfices des établissements scolaires, et ceux des entreprises grandes consommatrices d'énergie des zones franches³ (producteurs d'engrais, de produits chimiques et d'acier ou entreprises de la filière du gaz naturel, de la production à la liquéfaction et au transport).

Pour contrecarrer le ralentissement attendu de l'économie résultant de la récession mondiale, les pouvoirs publics vont amorcer un plan de relance de 15 milliards EGP afin de stimuler la croissance. Les dépenses publiques seront notamment augmentées pour des projets d'infrastructures (notamment la distribution d'eau, l'assainissement et les transports) et des subsides aux exportations.

Le gouvernement reste déterminé à réduire le déficit budgétaire au niveau de 3 pour cent du PIB à la fin de l'exercice 2010/11, mais ce sera chose difficile si le ralentissement de l'économie mondiale se poursuit. Le déficit budgétaire devrait équivaloir à 7.1 pour cent du PIB en 2008/09 et à 7 pour cent en 2009/10. Pour 2008/09, les recettes totales devraient représenter 25 pour cent du PIB, et les dépenses totales 32.1 pour cent.

1. En moyenne, le salaire de base représente 22 à 35 pour cent du salaire net moyen.

2. Le gouvernement a augmenté jusqu'à 75 EGP la prime des fonctionnaires territoriaux.

3. Sur les 1 243 entreprises des zones franches, 37 sont concernées par ces mesures.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	21.2	20.6	24.5	24.2	24.7	24.8	24.6
Recettes fiscales	12.4	13.3	15.2	14.8	14.8	14.7	14.5
Recettes pétrolières	2.0	0.7	0.6	0.6	0.5	0.2	0.3
Dépenses totales (et prêts nets)^a	26.8	30.0	33.6	29.8	31.5	32.1	31.
Dépenses courantes	22.5	25.3	29.9	26.0	27.2	28.0	27.6
<i>Sans les intérêts</i>	16.7	19.3	23.9	19.6	21.6	22.9	22.9
Salaires	7.0	7.7	7.6	7.0	7.0	7.2	6.9
Paiements d'intérêts	5.8	6.1	6.0	6.4	5.6	5.2	4.6
Dépenses en capital	4.2	4.3	3.4	3.4	3.8	3.8	3.7
Solde primaire	0.3	-3.3	-3.2	0.8	-1.2	-2.0	-2.1
Solde global	-5.6	-9.4	-9.2	-5.6	-6.8	-7.1	-6.7

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600104437066>

Une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable en 2008/09 devrait augmenter les recettes publiques de l'équivalent de 2 pour cent du PIB par an. La collecte fiscale devrait, par ailleurs, s'améliorer, si des amendements à l'imposition du revenu direct destinés à encourager le civisme des contribuables sont effectivement introduits. En 2008, le parlement a approuvé des modifications à la taxation immobilière qui devraient doper les recettes publiques.

En 2007/08, la dette intérieure se montait à 537.7 milliards EGP (soit environ 60 pour cent du PIB), contre 493.9 milliards à la fin de l'exercice 2006/07 (66.3 pour cent du PIB). La dette extérieure, calculée en dollars, a atteint 33.9 milliards USD en 2007/08, contre 29.9 milliards USD à la fin de l'exercice précédent. Rapportée au PIB, la dette extérieure n'en représentait plus que 20.1 pour cent en 2007/08 contre 22.8 pour cent en 2006/07.

Politique monétaire

L'indice des prix à la consommation s'est monté à 11.7 pour cent en moyenne annuelle en 2007/08 contre 11.2 pour cent lors de l'exercice précédent. Mais, en un an, le taux de l'inflation est passé de 8.6 pour cent en juin 2007 à 20.2 pour cent en juin 2008, avant un pic de 23.6 pour cent en août 2008 qui a reflété l'augmentation des prix des produits de base

(notamment des produits énergétiques) et la pression d'une vigoureuse demande domestique.

L'inflation a commencé à décélérer en septembre 2008 (21.5 pour cent) pour retomber à 14.3 pour cent en janvier 2009, quand la récession mondiale a fait chuter les prix des produits de base. La baisse des prix des importations, associée au ralentissement de la croissance, pourrait ramener le taux de l'inflation à 13 pour cent à la fin de l'exercice 2008/09.

La Banque centrale d'Égypte (BCE) a resserré sa politique monétaire en 2007/08. À partir de février 2008, la BCE a relevé son taux au jour le jour et son taux créditeur à six reprises, de 50 points de base à chaque fois, pour les porter, respectivement, à 11.5 pour cent et 13.5 pour cent en septembre 2008. En novembre, la BCE a cessé d'augmenter ses taux, puis, après le recul effectif de l'inflation à 14.3 pour cent en janvier 2009, elle a décidé, en février, d'adopter une politique monétaire moins contraignante et elle a abaissé son taux au jour le jour de 100 points de base, le ramenant à 10.5 pour cent.

Position extérieure

En 2007/08, la balance globale des paiements a enregistré un excédent de 5.4 milliards USD contre

5.3 milliards, l'exercice précédent, grâce à des rentrées nettes de 7.1 milliards USD sur le compte de capital et d'opérations financières et à un excédent de 0.9 milliard sur le compte des opérations courantes. Malgré le creusement du déficit commercial, cet excédent des opérations courantes a été obtenu grâce à la balance excédentaire des services et à des transferts nets sans contrepartie. Le déficit commercial a augmenté de 43.7 pour cent en 2007/08 pour un montant de 23.4 milliards. Les exportations de marchandises se sont accrues de 33 pour cent pour atteindre 29.4 milliards USD, avec une hausse de 43.2 pour cent des exportations pétrolières et de 25 pour cent des exportations non pétrolières (principalement des produits finis et des matières premières). Les importations de marchandises ont augmenté de 37.8 pour cent pour se monter à 52.8 milliards, avec des importations pétrolières qui ont plus que doublé pour atteindre 9.6 milliards US.

L'excédent des échanges de services a atteint 15 milliards USD en 2007/08 contre 11.5 milliards en 2006/07. Les recettes de services ont augmenté d'environ 33 pour cent, avec l'envolée de 32.3 pour cent des revenus touristiques, pour un montant de 10.8 milliards USD, et de 23.6 pour cent des revenus du canal de Suez, pour un montant de 5.2 milliards.

Les transferts nets ont augmenté de 32.2 pour cent en 2007/08 pour atteindre 9.3 milliards USD. Les transferts de fonds privés (notamment les envois des expatriés) ont augmenté de 33.8 pour cent pour s'élever

à 8.3 milliards, et les transferts publics de 20 pour cent, pour un montant de 1 milliard USD.

Selon l'édition 2008 du rapport sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), l'Égypte est le premier bénéficiaire d'IDE en Afrique du Nord et le deuxième de toute l'Afrique. Les rentrées d'IDE ont augmenté pour se porter à 8.5 pour cent du PIB sur les deux derniers exercices, avec un montant de 13.2 milliards USD en 2007/08 (le secteur pétrolier a représenté 31.1 pour cent des IDE, pour un montant de 4.1 milliards USD). Les investissements étrangers de création ont totalisé 6.4 milliards USD (48.5 pour cent des rentrées nettes), les IDE d'acquisitions 2.3 milliards USD (17.4 pour cent) et les IDE dans l'immobilier 0.4 milliard USD (3 pour cent).

À l'avenir, la balance des comptes courants devrait se contracter et être déficitaire en 2009/10 et 2010/11 après le léger excédent de 2007/08, en raison du déclin des exportations dû au ralentissement de l'économie mondiale. Les rentrées d'IDE ne vont sans doute pas empêcher un repli modéré des réserves de change. Et, compte tenu de l'effervescence des marchés financiers, il existe aussi un risque d'augmentation des sorties de capitaux.

Les réserves de change équivalaient à 8.9 mois d'importations en 2006/07 ; elles n'en représentaient plus que 7.9 mois en 2007/08, la facture des importations augmentant plus vite que les réserves.

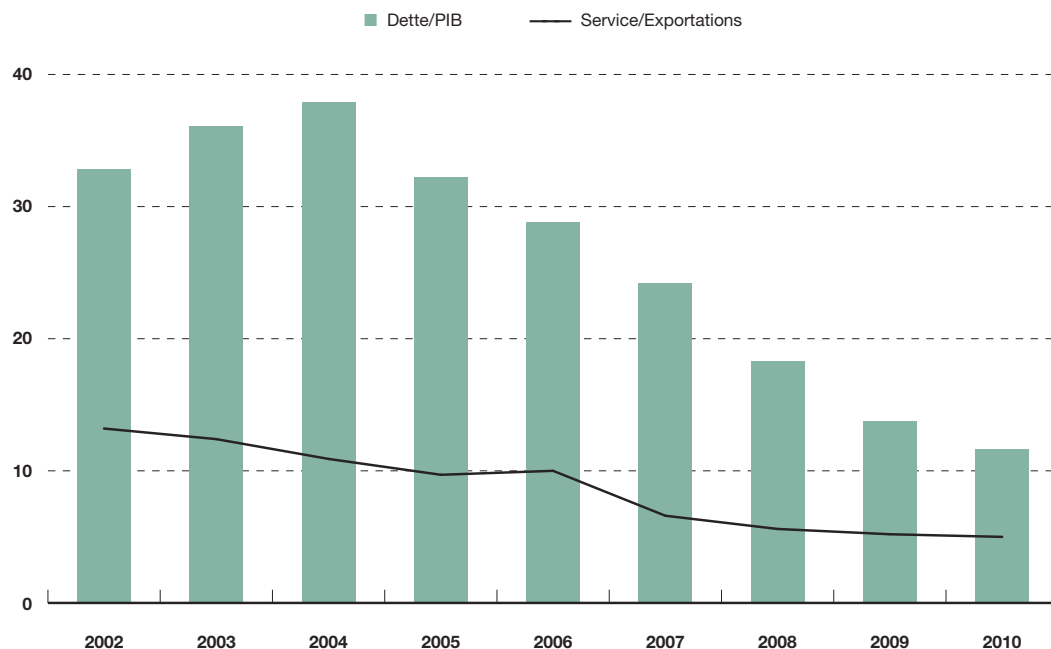
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Balance commerciale	-10.4	-11.1	-11.1	-12.3	-14.1	-16.2	-14.3
Exportations de biens (f.o.b.)	7.8	14.8	17.1	16.7	17.7	13.8	12.5
Importations de biens (f.o.b.)	18.2	26.0	28.3	29.0	31.8	30.0	26.8
Services	4.7	8.7	7.1	7.8	8.2	10.0	7.9
Revenu des facteurs	1.1	-0.3	0.5	0.9	0.8	0.5	0.5
Transferts courants	3.9	5.8	5.1	5.3	5.6	4.4	4.1
Solde des comptes courants	-0.6	3.1	1.6	1.7	0.5	-1.2	-1.8


Source : Données de la Banque centrale d'Égypte ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601742825235>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584855320561>

Les réserves nettes de change ont augmenté de plus de 21 pour cent de 2006/07 à 2007/08, passant de 28.6 milliards USD à 34.6 milliards. Mais les importations ont augmenté dans le même temps de 38 pour cent, passant de 38.3 milliards USD à 52.7 milliards.

L'Égypte recourt à un système de changes flottants depuis le 29 janvier 2003. En 2007/08, la livre égyptienne s'est appréciée de 5 pour cent par rapport au dollar américain (5.68 livres pour un dollar en juillet 2007 et 5.35 livres pour un dollar en juin 2008). Mais l'appréciation a été plus large en termes réels, compte tenu de l'inflation relativement forte dans le pays.

La dette publique extérieure a augmenté de 13.4 pour cent pour atteindre 33.9 milliards USD en juin 2008 (soit 20.1 pour cent du PIB) contre 29.9 milliards USD (22.8 pour cent du PIB), un an plus tôt. Les obligations avec une maturité à court terme ne représentent que 7.4 pour cent de la dette

extérieure totale. La dette extérieure globale ne représentait que 63.9 pour cent du total de la dette étrangère à la fin du mois de juin 2008.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les autorités se sont efforcées de réduire les obstacles à la création d'entreprises en allégeant le capital obligatoire de plus de 80 pour cent et en automatisant l'enregistrement fiscal. En outre, le parlement a voté la création de tribunaux du commerce au dernier trimestre de l'exercice 2007/08. Ces tribunaux auront à arbitrer rapidement les contentieux relatifs aux investissements et les contentieux commerciaux. En mai 2008, pour renforcer les prérogatives de l'Autorité égyptienne de supervision des assurances, la loi sur les assurances a été amendée afin d'autoriser les banques à s'impliquer dans la commercialisation des produits des assurances et de demander aux compagnies

d'assurance de se spécialiser, soit dans l'assurance vie, soit dans l'assurance dommages.

Au cours des quatre dernières années, l'Égypte a engagé une politique de réforme du secteur bancaire pour encourager les fusions-acquisitions, restructurer les banques du secteur public, s'atteler au problème des prêts improductifs et développer le rôle de régulation et de supervision de la BCE. Des progrès significatifs ont été réalisés en matière de désinvestissement de l'État du capital des banques et dans la consolidation du système bancaire ; le nombre des banques s'est réduit de 57 en 2004 à 33 en 2008. En 2006, le gouvernement a vendu sa part majoritaire dans le capital de la Banque d'Alexandrie, naguère l'une des quatre principales banques appartenant à l'État. En 2007, il a annoncé la vente d'une autre banque publique, la Banque du Caire, mais la mise sur le marché de plus de 67 pour cent de ses parts a été annulée en juin 2008, les soumissions étant trop basses. Début 2009, la crise financière mondiale n'avait eu que des effets limités sur le système bancaire égyptien. La bourse, en revanche, a souffert d'une forte effervescence et, à l'instar d'autres marchés émergents, a chuté lourdement (moins 31.7 pour cent).

Autres développements récents

La croissance égyptienne doit en partie sa vigueur à la libéralisation déterminée de l'économie, avec son lot de privatisations et de coupures de subventions. Plusieurs mesures ont été engagées dans les dernières années afin de réduire les subventions aux produits énergétiques. En septembre 2007, les prix des carburants ont été doublés et portés à 1 000 EGP la tonne, et le prix du gaz naturel consommé par les industries énergivores a été aligné sur les cours internationaux en trois étapes, dont la dernière s'achèvera en 2009 (les entreprises peu gourmandes en énergie bénéficieront de subventions jusqu'en 2013). Les pouvoirs publics ont décidé de maintenir les tarifs de l'énergie (gaz naturel et électricité) facturés à la plupart des industriels au même niveau jusqu'à la fin de l'année 2009. Mais les tarifs des secteurs particulièrement gourmands en énergie (les engrais, le ciment, l'acier, l'aluminium et la céramique) ont déjà été augmentés en juillet 2008 : de 22 pour cent pour les utilisateurs de très haut voltage

(soit 0.217 EGP le kWh), de 18 pour cent pour les utilisateurs de haut voltage (soit 0.255 EGP le kWh), et de 13 pour cent pour les utilisateurs de moyen voltage (soit 0.334 EGP le kWh).

Les résultats n'ont guère été probants dans le cas des subventions des produits alimentaires : le quintile inférieur de revenu ne reçoit que 17 pour cent du total de ces subventions, alors que le quintile supérieur en cumule 21 pour cent. Le gouvernement entend mieux cibler les groupes à faible revenu, introduire des mécanismes d'ajustement automatique pour les prix administrés et renforcer les programmes de redistribution pour venir en aide aux groupes les plus vulnérables.

Nouvelles technologies et innovation

L'Égypte dispose pour ses infrastructures de télécommunication de technologies de pointe. Le réseau fixe recourt aux lignes en cuivre, au SDH (*Synchronous Digital Hierarchy* – hiérarchie numérique synchrone) et au DWDM (*Dense Wavelength Division Multiplexing* – multiplexage par répartition en longueur d'onde dense), et aux câbles sous-marins. Le réseau mobile recourt au GSM (*Global System for Mobile communications* – système mondial de communications mobiles), au 3G (troisième génération), au Wi-Fi, au WLL (*Wireless Local Loop* – boucle locale sans fil) et aux technologies satellitaires. Pour l'Internet, on recourt aux antennes satellitaires (*Very Small Aperture Terminal* – VSAT), à l'ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ligne d'abonné numérique à débit asymétrique), au câble, à la fibre optique et aux transmissions sans fil. Le titulaire du réseau fixe, Telecom Égypte (TE), est tenu de partager ses infrastructures avec les autres opérateurs sur la base d'accords de location et d'interconnexion. Telecom Égypte est propriété d'État à 80 pour cent.

TE comptait 11.3 millions d'abonnés au téléphone fixe en juin 2008. Le nombre des abonnés au mobile s'est envolé de 7 millions en 2005 à 35.1 millions en 2008, pour un taux de pénétration de 47 pour cent. L'initiative « Internet gratuit » et des programmes de

connexions à haut débit ont facilité l'accès à Internet, et à un prix plus abordable. Le nombre d'utilisateurs est ainsi passé de 650 000 en 2000 à 11,3 millions en juin 2008, tandis que le taux de pénétration d'Internet passait, dans le même temps, de 1 à 15 pour cent. Le haut débit remplace de plus en plus le modem téléphonique, pour un abonnement de 8 USD par mois dans le cas de l'ADSL. Le nombre d'abonnés à l'ADSL s'élevait à 536 290 en juin 2008, pour 3,8 millions d'utilisateurs. La bande passante des liaisons Internet internationales s'est élargie de 107 pour cent en 2008, passant à 24 522 mégaoctets par seconde, fin juin.

Depuis la fin des années 90, le gouvernement a considéré comme une priorité la dérégulation et le développement du secteur des télécommunications. La libéralisation des services de téléphonie mobile en 2006 a permis l'existence de deux opérateurs, et un troisième a été autorisé en 2007. Trois licences de troisième génération (3G) ont été accordées, et des services 3G ont été lancés en 2007, portés par la technologie de haut débit mobile intégré (*High-Speed Packet Access* – HSPA) qui offre des débits plus rapides que le service ADSL classique. Une loi sur la protection des données et de la vie privée et sur la cybercriminalité est en cours de rédaction.

En 2007, le ministère des Technologies, de la Communication et de l'Information (MTCI) a annoncé la mise aux enchères d'une seconde licence de réseau fixe incluant la fourniture de services vers l'international, mais celle-ci a été différée en raison de la crise financière mondiale. Trois opérateurs se disputent le segment de la téléphonie cellulaire digitale : Vodafone, Mobinil et Etisalat. TE détient 44,95 pour cent de Vodafone Égypte.

Une Autorité nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a été instaurée en 2003 par la loi de régulation des télécommunications. En mars 2005, l'ANRT a créé un « fonds de service universel » doté d'un budget initial de 50 millions EGP. Ce fonds est destiné à indemniser les opérateurs de télécommunications et les fournisseurs d'accès pour « les différences entre le prix basé sur les critères

économiques d'un service donné et le tarif que le gouvernement fixe en faveur de l'utilisateur ». Le fonds doit aussi financer la fourniture d'un service universel dans les zones mal desservies. L'ANRT veut porter à 20 pour cent le taux moyen de pénétration du réseau de la téléphonie fixe (15,1 pour cent actuellement) dans l'ensemble des 29 gouvernorats.

La politique des technologies de l'information et de la communication (TIC) prévoit aussi de porter à 1,5 million le nombre de foyers disposant d'une connexion Internet à haut débit et de porter le taux de pénétration de la téléphonie mobile à 70 pour cent avant la fin de l'année 2011. Elle cherche à mobiliser vers le secteur des TIC, chaque année, 1 milliard USD d'investissements et à augmenter, chaque année, de 15 pour cent le nombre des entreprises du secteur.

Le MTCI entend poursuivre la modernisation technologique en matière de connectivité des réseaux régionaux et internationaux, de bandes passantes, de convergence des médias et de sécurité numérique, en agrandissant le « Smart Village » du Caire et en créant d'autres parcs technologiques sur ce modèle à Damiette et à Maadi.

L'opération « Nation en ligne – PC 2010 » équipe les familles et les établissements scolaires en ordinateurs bon marché et payables par des mensualités démarrant à 7 USD. Le principal objectif est de porter à 25 pour cent la proportion de foyers disposant d'un ordinateur. Les autorités encouragent aussi la création de clubs des technologies de l'information en partenariat avec les ONG (organisations non gouvernementales) locales pour la formation aux TIC, et la création de points d'accès dans les zones reculées, à l'intention des femmes notamment. Fin juin 2008, il existait 1 747 clubs de ce genre dans tout le pays.

L'index mondial des services Kearney 2007 classe l'Égypte à la 13^e place sur 40 pays en termes de fourniture de services extraterritoriaux (*offshore*). En 2008, l'Égypte a remporté le prix du site extraterritorial de l'année décerné par l'Association nationale britannique de l'externalisation. En 2008, une enquête du cabinet de conseil en services mondiaux

Tholons a classé Le Caire parmi les 50 premiers sites émergents d'externalisation au monde.

En juillet 2008, les frais d'installation d'une nouvelle ligne filaire ont été réduits de 50 pour cent pour les particuliers et les usagers commerciaux. Les tarifs des appels entre téléphones fixes et mobiles ont été réduits de 33 pour cent. Les tarifs interrégionaux par le réseau fixe en heure de pointe (comme celui des appels longue distance entre gouvernorats) ont baissé de 20 pour cent. Les tarifs du téléphone filaire sont fixés par Telecom Égypte, mais il se rapprochent peu à peu du prix de revient, en raison de la concurrence des opérateurs du mobile. Les tarifs du téléphone mobile sont fixés par les opérateurs et soumis à l'agrément de l'ANRT.

En 2007, le MTCI a totalement honoré ses engagements auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en supprimant les tarifs douaniers sur les produits des TIC, avec pour résultat de réduire de près de 30 pour cent par rapport à 2004 les coûts des investissements nécessaires au déploiement de nouvelles infrastructures sans fil.

De nombreuses applications des TIC ont été introduites dans le système éducatif, le système de santé et divers services de l'administration.

L'Égypte développe une initiative en faveur de l'éducation dans quatre directions : l'enseignement pré-universitaire, l'éducation supérieure, la formation tout au long de la carrière et le développement de l'industrie des TIC. Son objectif principal est de connecter en haut débit toutes les écoles préparatoires à l'horizon 2012 et de former les enseignants à intégrer les TIC dans leurs programmes. L'initiative a prêté son concours à 2 000 écoles, notamment celles du réseau des « écoles Smart », et modernisé le réseau universitaire, en équipant en haut débit nombre de ces établissements. Les programmes de formation ont concerné plus de 80 000 enseignants de tous niveaux. Un programme de lutte contre l'illettrisme a été introduit pour enseigner au moyen des TIC et de l'informatique les bases de l'arabe et les mathématiques élémentaires. L'Institut national des télécommunications, l'Institut des

technologies de l'information et le Centre de formation par Internet développent des programmes spécialisés de formation aux TIC. Le MTCI s'est fait l'avocat de la création de l'Université du Nil, institution de recherche et développement (R&D) à but non lucratif qui propose des formations de management général à l'intention des cadres exécutifs moyens et supérieurs. L'Alliance égyptienne de l'information, des télécommunications, de l'électronique et des logiciels se préoccupe de la collaboration entre l'université et les entreprises du secteur des TIC, en aidant les jeunes talents à acquérir pratiques et compétences par des programmes éducatifs. Le Fonds en fidéicomis des TIC, institué par un partenariat entre le MTCI et le Pnud, veut faire prendre conscience du potentiel des TIC pour le développement, en aidant à les rendre plus accessibles aux citoyens. Les initiatives de ce fonds comptent le Club itinérant de technologie de l'information et le portail du site de développement « Kenana » ; le fonds soutient également la lutte contre l'illettrisme au moyen des TIC.

Les autorités ont lancé sur Internet une série de programmes de santé destinés aux zones mal desservies, tels le réseau de télémédecine et le programme de santé informatisé, et elles ont créé des centres d'appels médicaux d'urgence.

Le MTCI prépare une autre opération, dite « contenu arabe en ligne » et qui prendra, dans une première phase, la forme d'un portail proposant en ligne 2 000 livres et 300 logiciels ; ce portail est impliqué dans plusieurs autres projets comme le site d'information en arabe Egynews.net, édité en association avec l'Union égyptienne de radio-télévision (ERTU, l'association professionnelle des diffuseurs nationaux). Le Centre égyptien de documentation pour le patrimoine culturel et naturel fournit ses données en utilisant des technologies du dernier cri.

Dans le domaine de l'administration en ligne, de nombreux projets sont en préparation pour numériser toutes les cartes du pays, dans le but de simplifier les procédures d'enregistrement cadastral. Le MTCI va faciliter la coopération entre les agences publiques de transports et de commerce (aviation, transports

terrestres, services financiers et services de financement), la régie des douanes, la poste égyptienne, les opérateurs privés et d'autres parties prenantes afin de créer la première zone postale dérégulée de la région.

Des centres d'excellence en recherche et développement (R&D) virtuels ont également vu le jour. Une pépinière d'entreprises a été installée dans le village des technologies Smart, pour servir d'interface entre les jeunes entreprises locales, les multinationales et les associations d'expatriés égyptiens. Des centres de recherche spécialisés dans des niches cruciales, comme le secteur minier ou les technologies sans fil, ont été créés, tandis qu'une société à capitaux privés encourage les transferts de connaissances et de technologies des universités et centres de recherche vers les entreprises. Il existe également des programmes visant à développer l'usage des TIC dans les petites et moyennes entreprises.

Contexte politique

Le président Hosni Moubarak, qui exerce son cinquième mandat consécutif, est le chef du Parti national démocratique (PND), majoritaire au parlement. Le PND demeure le parti le plus influent, face à des partis d'opposition faibles. Aucune réforme politique essentielle n'a été engagée en 2008. En 2007, en revanche, le parlement avait approuvé 34 amendements à la constitution, dont certains ont mis en œuvre une nouvelle procédure permettant aux partis de l'opposition de désigner des candidats à la présidence. Ces candidats devront recueillir 250 signatures de soutien auprès d'élus parlementaires ou municipaux. Mais la révision constitutionnelle ne limite pas le nombre de mandats que peut exercer un président, et elle a interdit la création de partis politiques sur la base de préceptes religieux. Le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2011.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'Égypte a déjà accompli les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) préconisant la réduction

de moitié de la population en situation d'extrême pauvreté, à l'horizon 2015, mais les disparités régionales demeurent un problème majeur. Le pourcentage global de la population vivant sous le seuil national de pauvreté a augmenté, passant de 16.7 pour cent en 2000 à 19.6 pour cent en 2005. Les plus fortes concentrations de pauvres se rencontrent dans les régions rurales (39.1 pour cent) et dans les zones urbaines (18.6 pour cent) de la Haute-Égypte, et les plus faibles dans la zone métropolitaine de la Basse-Égypte (5.7 pour cent). Les 100 villages les plus pauvres sont tous situés en Haute-Égypte. Selon l'enquête 2004-05 sur la consommation et les dépenses des ménages, 3.4 pour cent des Égyptiens vivaient avec moins de un dollar par jour en 2005, alors qu'ils étaient encore 8.2 pour cent en 1990. Mais, si l'on prend comme critère de la pauvreté un revenu de moins de deux dollars par jour, la pauvreté a en réalité augmenté, passant de 39.4 pour cent en 1990 à 42.8 pour cent en 2005.

Un plan à cinq ans (2007-12) prévoit de réduire de 15 pour cent la pauvreté à l'horizon 2012 et à réduire les disparités entre la Haute et la Basse-Égypte comme entre les zones rurales et urbaines. Une « carte de la pauvreté » a été récemment dressée pour localiser les zones et les groupes les plus vulnérables. Sur la base de cette carte, les autorités ont adopté deux programmes pour orienter les ressources vers les villages et les communautés les plus nécessiteuses : le programme dit de ciblage géographique et le programme d'aide aux familles les plus vulnérables. La croissance enregistrée en 2007/08 n'a eu que peu de retombées positives pour les pauvres, en raison de l'envolée des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 91 pour cent en 2000/01 à 94 pour cent en 2005/06. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans a augmenté de 73 pour cent en 1996 à 87 pour cent en 2005. Le plan éducatif 2007-12 vise à améliorer le taux de scolarisation, à augmenter le nombre des écoles, à réduire le nombre d'élèves par classe et à développer l'aide à la prime enfance.

L'Égypte est parvenue à éliminer la disparité des sexes au niveau de l'enseignement secondaire et elle est sur



le point d'y parvenir à l'école primaire. Mais cet OMD ne sera peut-être pas réalisé dans l'enseignement technique. La participation des femmes au monde du travail, hors le secteur agricole, est assez faible (17.7 pour cent en 2005). Les femmes sont également sous-représentées dans l'arène politique : il n'y avait en 2008 que 1.8 pour cent de députées au sein de l'Assemblée du peuple, et 7 pour cent au conseil de la Choura. En dépit de l'inscription d'objectifs de parité des sexes dans l'actuel plan de développement socio-économique (et cela, pour la première fois), ou de la mise en place en 2005 d'un Conseil national des femmes, il reste à l'évidence à promouvoir une plus grande participation des femmes dans l'économie formelle et dans le monde politique.

La mortalité natale et la mortalité infantile ont été réduites de près de 50 pour cent entre 1990 et 2006, et la vaccination contre la rougeole a notablement progressé. Toutefois, les disparités de la mortalité natale et infantile selon les régions, les classes sociales et le sexe représentent toujours un problème majeur. La mortalité maternelle s'est réduite à 84 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 contre 174 décès en 1992. L'OMD correspondant a donc déjà été réalisé.

La prévalence au VIH/Sida est faible en Égypte, concernant moins de 1 pour cent de la population en 2007. Le pays est parvenu à contrôler le paludisme, et la tuberculose comme la schistosomiase régressent. L'hépatite B et l'hépatite C, cependant, demeurent des menaces mortelles. Elles sont la cause de sévères lésions hépatiques, de carcinomatose hépatique et de mortalité. Le ministère de la Santé et de la Population prépare une réforme du système d'assurance santé dans le cadre global d'un plan national de réforme du système de santé, avec pour objectif d'assurer une couverture universelle à l'horizon 2012. À ce jour, 52 pour cent seulement de la population sont couverts par une assurance maladie via la caisse nationale d'assurance maladie.

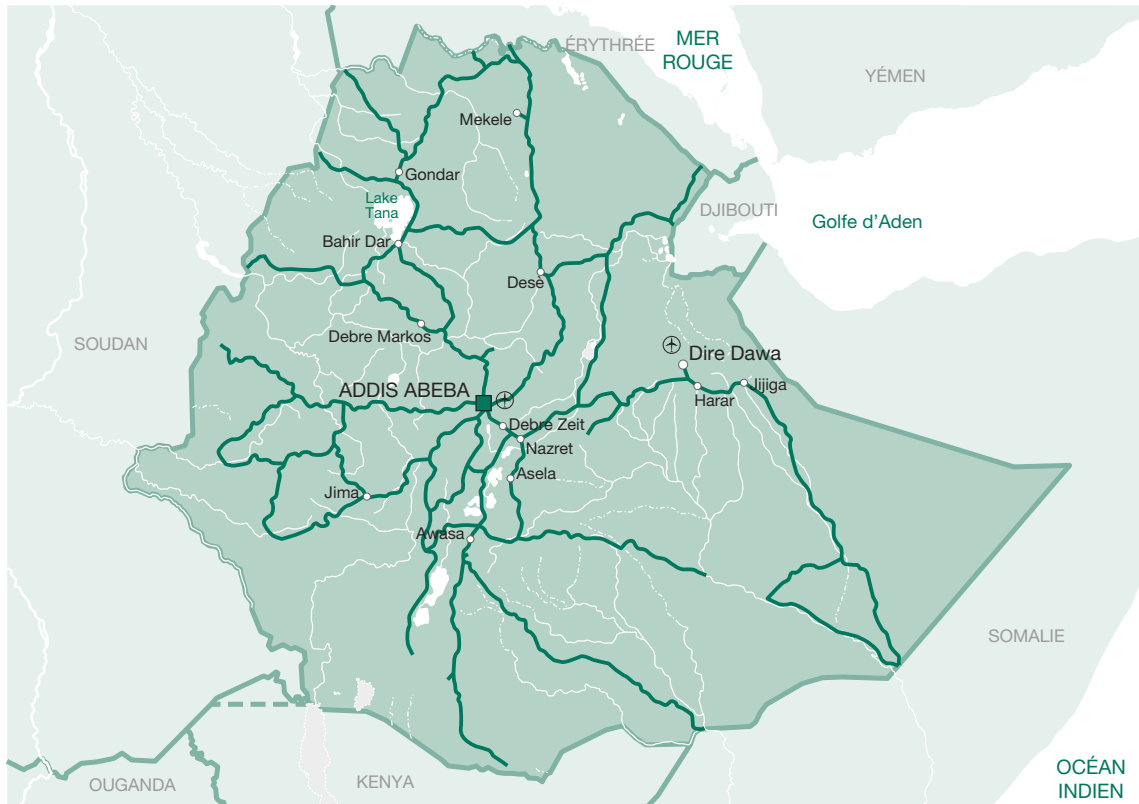
En 2006/08 et 2007/08, la population au travail a augmenté de 3.1 pour cent à 22 millions de personnes, rythme de croissance plus rapide que celui de l'augmentation de la population active (2.3 pour cent). Le taux du chômage a décliné en conséquence, passant de 9.5 pour cent en 2005/06 à 8.4 pour cent en 2007/08. Le chômage affecte davantage les femmes et les nouveaux venus sur le marché du travail. L'incapacité du système éducatif à dispenser les qualifications requises par le marché du travail demeure un problème majeur.

Éthiopie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 000
- Population en milliers (2008) : 80 713
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 779
- Espérance de vie (2008) : 55.2
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Éthiopie



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Route principale

- Capitale (3 100 000 hab. 2007)
- plus de 300 000
- plus de 100 000

0 km 65 135 195 km

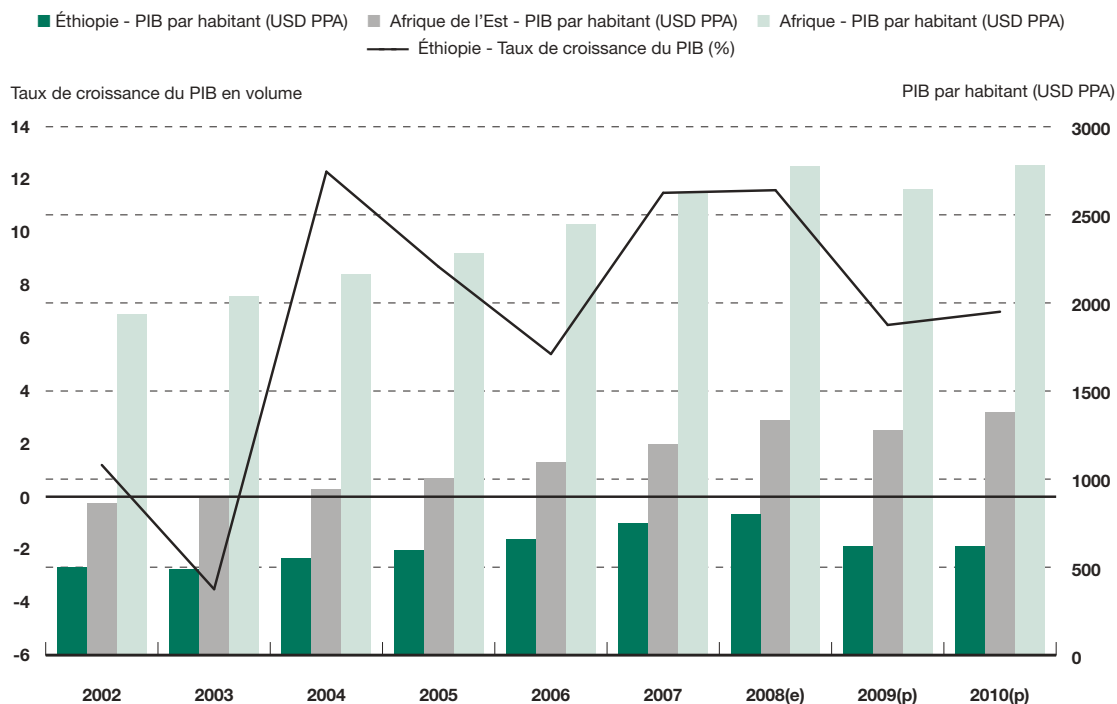
LA CROISSANCE, À 11.6 POUR CENT, est restée forte en 2007/08, en légère hausse par rapport aux 11.5 pour cent enregistrés l'année précédente. Elle a été essentiellement tirée par l'agriculture et les services, eux-mêmes soutenus par les exportations et un afflux continu d'aide au développement et d'investissements directs étrangers. Cette croissance devrait ralentir à 6.5 pour cent en 2008/09, tout en se maintenant grâce à une bonne récolte et aux investissements publics en infrastructures. L'impact de la récession mondiale devrait se faire ressentir sur les exportations non traditionnelles (fleurs et or) et ralentir la demande intérieure, en raison de politiques fiscales et monétaires plus strictes.

Malgré la forte croissance en 2007/08, la crise alimentaire a été aggravée par la sécheresse, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la perte de récoltes dans certaines régions. La récession mondiale devrait entraîner une baisse des exportations et des sommes envoyées par les émigrés.

Le climat des affaires reste morose, malgré une croissance très soutenue et la réduction de la dette.

Les investissements directs étrangers et les revenus du tourisme devraient aussi décliner. Le gouvernement doit faire face à l'inflation, dont le taux est brusquement passé à deux chiffres et a atteint un pic de 25.3 pour cent en 2007/08. Il est aussi confronté à des difficultés

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582170516316>

de financement du déficit croissant de son budget et de son compte courant.

Développements économiques récents

L'agriculture, qui domine toujours l'économie, a contribué à 51.2 pour cent du PIB en 2007/08. Elle a augmenté de 7.5 pour cent en volume (contre 9.4 pour cent en 2006/07). La production agricole représente 68.3 pour cent de l'agriculture et des activités qui y sont liées. Elle a augmenté de 8 pour cent en 2007/08, contre 11 pour cent en 2006/07. Les cultures et l'élevage ont également progressé de 7.3 pour cent en 2007/08, contre 7.9 pour cent l'année précédente. L'exploitation forestière et la pêche, plus modestes, ont aussi affiché une croissance soutenue.

La sécheresse, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et la perte de récoltes ont aggravé la crise alimentaire. Les revenus des ménages ont été affectés et le taux de malnutrition a augmenté dans certaines régions. Le faible niveau des pluies pendant la saison du *belg* (de mars à mai), ajouté au déficit pluviométrique des deux années précédentes, a entraîné une mauvaise récolte et la diminution des surfaces de pâturage. La crise de la sécurité alimentaire a frappé les régions Afar, Amhara, Somali, ainsi que certaines parties d'Oromia, du Tigré et de la région SNNP (Nationalités et peuples

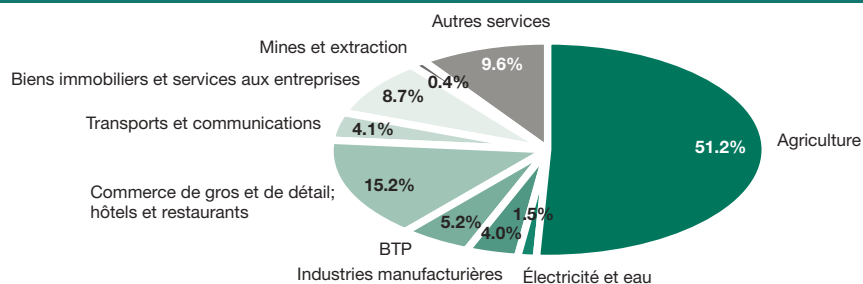
du Sud – *Southern Nations, Nationalities and Peoples*). Selon les estimations, 7.2 millions de personnes ont reçu une aide financière ou alimentaire à travers le filet de sécurité pour un niveau de production minimal (*Productive Safety Net Programme*, PNSP), dont le financement est assuré par plusieurs bailleurs de fonds.

Les agences humanitaires continuent de soutenir l'Éthiopie dans sa lutte contre la crise alimentaire, mais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a récemment fait savoir que les moyens mobilisés étaient insuffisants.

Le gouvernement a mis en place une évaluation saisonnière de la sécurité alimentaire dans toutes les régions, impliquant tous les secteurs et les agences, afin d'estimer les besoins pour 2009. Selon cette initiative, conduite en novembre et décembre 2008, 4.9 millions de personnes auront besoin d'une aide d'urgence en 2009. Celle-ci viendra s'ajouter à l'aide alimentaire requise en supplément, pour nourrir 1.2 million d'enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes et allaitant. Selon le bureau de coordination des affaires alimentaires de l'Organisation des Nations unies (ONU), le Programme alimentaire mondial (Pam) aura besoin de 509 millions de dollars (USD) pour couvrir les insuffisances en matière d'aide et sa contribution au PNSP¹ en 2009.

La production non agricole a augmenté deux fois plus vite que celle du secteur agricole en 2007/08.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère des Finances et du développement économique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583478424468>

1. Rapport de situation de l'Unocha (bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies) : crise humanitaire en Ethiopie, 15 décembre 2008.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999/2000	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Formation brute de capital	19.2	24.9	7.0	3.9	7.2	2.5	1.1	1.9
Publique	15.1	15.7	20.4	6.0	8.0	4.5	1.2	1.6
Privée	4.0	9.3	-15.6	-1.0	5.0	-2.1	-0.1	0.4
Consommation finale	93.2	94.5	13.9	7.5	7.7	16.3	7.3	7.5
Publique	18.5	10.5	17.7	5.6	5.0	2.6	0.7	0.6
Privée	74.7	84.0	13.3	7.8	8.1	13.7	6.6	6.9
Solde extérieur	-12.3	-19.4				-7.2	-1.9	-2.4
Exportations	12.5	12.8	17.2	3.9	8.6	3.1	0.6	1.3
Importations	-24.8	-32.2	23.1	6.3	9.4	-10.2	-2.5	-3.7
Taux de croissance du PIB, en volume						11.6	6.5	7.0

Source : Données de la National Bank of Ethiopia (NBE) et du ministère des Finances et du Développement économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/587887518252>

L'industrie a enregistré une croissance réelle de 10.4 pour cent sur l'exercice, contre 10.2 pour cent en 2006/07. L'expansion de ce secteur est tirée par la croissance de l'offre en eau et électricité, ainsi que par la construction. Les industries manufacturières ont augmenté de 7.1 pour cent en 2007/08 (contre 8.3 pour cent en 2006/07). La croissance des sous-secteurs de l'eau et de l'électricité s'élève à près de 16 pour cent en 2007/08 (contre 13.6 pour cent en 2006/07). La construction a progressé au rythme de 11.3 pour cent (contre 10.9 pour cent en 2006/07).

Le secteur des services (38 pour cent du PIB en 2007/08) a connu la croissance la plus rapide depuis 2005/06. Sa croissance réelle, à 17 pour cent en 2007/08 (contre 14.3 pour cent en 2006/07), s'explique par l'expansion rapide de l'intermédiation financière, de l'administration publique et de la défense, de l'industrie hôtelière et de la restauration, ainsi que des services sociaux et de santé. Chacun de ces secteurs a progressé de plus de 20 pour cent en 2007/08. L'immobilier et la location, l'éducation, le commerce de gros et de détail, les transports et les communications ont respectivement augmenté de 17.3 pour cent, 16.4 pour cent, 14.4 pour cent et 13.9 pour cent en 2007/08.

La demande intérieure, constituée principalement par la demande privée, a fortement augmenté depuis 2002/03. La consommation privée (88 pour cent du PIB en 2007/08) est elle-même tirée par la production alimentaire, dont les volumes ont augmenté de 13.3 pour cent en 2007/08 (contre 10.6 pour cent en 2006/07). La consommation du secteur public a progressé de 17.7 pour cent en 2007/08, mais les investissements privés se sont contractés de 15.6 pour cent. L'investissement public a progressé au cours des cinq derniers exercices, avec une croissance de 20.4 pour cent en 2007/08, contre 21.3 pour cent en 2006/07. L'investissement intérieur brut (IIB) a augmenté de 7 pour cent en volume en 2007/08, en baisse par rapport aux 14 pour cent constatés en 2006/07. On estime que les investissements privés devraient encore diminuer en 2008/09, alors que les investissements publics devraient progresser à un rythme moins soutenu qu'en 2007/08. La consommation, tant privée que publique, devrait croître encore en 2008/09, mais le taux d'expansion de la consommation privée restera nettement inférieur à celui de 2007/08. L'épargne intérieure brute a brusquement chuté, passant de 6.3 pour cent du PIB à son plus bas niveau, 3.2 pour cent en 2007/08. On estime que ce taux devrait se rétablir à 4.4 pour cent en 2008/09.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le déficit budgétaire global, dons compris, a été ramené à 3.1 pour cent du PIB en 2007/08, contre 3.7 pour cent en 2006/07. Les dons représentant entre 4 et 5 pour cent du PIB, l'aide des bailleurs de fonds reste cruciale pour l'équilibre budgétaire. La légère amélioration de la position budgétaire a nécessité une augmentation de la mobilisation des recettes intérieures ainsi qu'une baisse des dépenses publiques.

Les recettes budgétaires totales, dons compris, sont passées de 21.4 à 17.7 pour cent du PIB entre 2002/03 et 2006/07 et à 17.2 pour cent en 2007/08. La part des recettes fiscales dans le PIB a augmenté durant l'exercice 2007/08, mais elle a été contrebalancée par une chute des dons.

Les composantes des recettes intérieures ont beaucoup changé. La part des taxes sur l'ensemble des recettes a progressé, passant de 76 à 80 pour cent entre 2001/02 et 2007/08. Les impôts directs, qui représentaient près de 40 pour cent du total des recettes fiscales en 2001/02, n'en représentent plus que 30 pour cent en 2007/08. Les impôts indirects ont quant à eux progressé, passant de 61 pour cent à 71 pour cent de

l'ensemble sur la même période. Les droits sur les importations ont représenté 70 pour cent des impôts indirects et près de 40 pour cent des recettes intérieures en 2007/08.

Les dépenses publiques ont augmenté de près de 5.6 pour cent en termes réels en 2007/08, mais leur part du PIB a diminué à 20.3 pour cent. Ces dépenses, auparavant concentrées sur les dépenses courantes, sont davantage consacrées aux dépenses en capital depuis 2005/06. Les dépenses publiques ciblant la lutte contre la pauvreté (éducation, santé, agriculture et infrastructures routières) représentent plus de 13 pour cent du PIB depuis 2004/05, contre 6.1 pour cent en 2001/02. En 2007/08 les dépenses en capital consacrées à la lutte contre la pauvreté sont deux fois plus importantes que les dépenses courantes allouées à cette même lutte. Cependant, le taux d'exécution du budget concernant les dépenses en capital ne dépasse pas 51.9 pour cent, contre 96.5 pour cent pour les dépenses ordinaires.

L'Éthiopie dépend de moins en moins des emprunts extérieurs pour financer son déficit budgétaire. Ces emprunts ne représentent plus que 1 pour cent du PIB en 2007/08, contre 7.4 pour cent en 2001/02. Les emprunts intérieurs, par contre, ont augmenté de manière spectaculaire, passant de seulement 0.5 pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	17.4	19.0	18.9	17.7	17.2	18.0	16.8
Recettes fiscales	10.1	11.7	11.0	10.1	10.3	10.4	10.0
Recettes pétrolières ou Dons	4.7	4.3	4.2	5.0	4.3	5.0	4.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	26.7	23.3	22.8	21.4	20.3	19.8	18.1
Dépenses courantes	21.3	12.5	11.8	10.0	9.7	9.2	9.0
<i>Sans les intérêts</i>	<i>19.4</i>	<i>11.5</i>	<i>11.0</i>	<i>9.3</i>	<i>9.3</i>	<i>8.4</i>	<i>8.1</i>
Salaires	5.1	5.6	6.2	5.5	5.4	4.9	4.6
Paiements d'intérêts	1.9	1.0	0.8	0.7	0.5	0.8	1.0
Dépenses en capital	5.3	10.7	10.9	10.7	10.4	10.4	9.1
Solde primaire	-7.4	-3.4	-3.1	-2.6	-2.6	-1.0	-0.3
Solde global	-9.3	-4.4	-3.9	-3.7	-3.1	-1.8	-1.3

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances et du développement économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600106464676>

cent du PIB en 2001/02 à près de 4 pour cent en 2006/07, avant de redescendre juste en dessous de 3 pour cent en 2007/08. La création en juillet 2008 d'une agence de recette unifiée, dénommée *Revenue and Customs Authority* (RCA), ainsi que les réformes fiscales en cours, devraient dynamiser les recettes intérieures en termes absolus et stabiliser leur part du PIB à environ 13 pour cent. Combinée à une restriction des dépenses, cette évolution devrait entraîner une réduction du déficit budgétaire, qui passera de 3.1 pour cent du PIB en 2007/08, à 1.8 pour cent en 2008/09 et à 1.3 pour cent en 2009/10.

Politique monétaire

La Banque nationale d'Éthiopie (*National Bank of Ethiopia* – NBE) est la banque centrale du pays. À ce titre, elle supervise toutes les institutions financières. Sa politique monétaire vise principalement à atteindre un taux d'inflation faible et à maintenir la stabilité du taux de change. Le taux de croissance de la masse monétaire a augmenté, passant d'environ 11 pour cent sur la période 2001-04 à près de 19 pour cent sur 2004-07, pour atteindre 23 pour cent en 2007/08. Afin de contenir la pression inflationniste, la NBE compte limiter la croissance de la masse monétaire en-deçà de 20 pour cent en 2008/09 et 2009/10 en renforçant les conditions relatives aux liquidités et aux réserves applicables aux banques commerciales et en réduisant les crédits à l'État. La croissance de la masse monétaire a été alimentée par la demande de crédit intérieur. Les prêts bancaires au secteur privé ont augmenté de près de 27 pour cent en 2007/08, contre 15.4 pour cent en 2006/07. Cependant, la croissance du besoin de financement des administrations publiques s'est ralentie, passant de 9 pour cent en 2006/07 à 6.8 pour cent en 2007/08.

L'inflation a atteint des taux à deux chiffres depuis 2005/06, s'élevant à 25 pour cent en 2007/08, contre 17.8 pour cent en 2006/07 et 10.8 pour cent un an auparavant. L'inflation record de 2007/08 s'explique essentiellement par l'augmentation spectaculaire des prix des denrées alimentaires (34.9 pour cent, contre 12.5 pour cent pour les produits non alimentaires). Après avoir atteint son maximum à 64.1 pour cent en

glissement annuel en juillet 2008, le taux d'inflation non corrigée a quelque peu baissé pour se replier à 55.4 pour cent en glissement annuel en octobre 2008. Ce déclin a suivi l'évolution de l'inflation des produits alimentaires – presque 92 pour cent en glissement annuel en juillet 2008, avant de se replier à 72.3 pour cent en glissement annuel en octobre. L'augmentation mondiale du prix des matières premières, à commencer par les carburants, a également contribué à cette forte inflation. D'autres facteurs ont joué, comme une politique monétaire conciliante, l'augmentation de la demande intérieure suite à de meilleurs résultats économiques, ainsi que le passage des pays donateurs des dons alimentaires à une aide financière.

Le taux d'inflation devrait être ramené à environ 15 pour cent en 2008/09, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires depuis août 2008 et à la chute des cours du pétrole à travers le monde. La NBE a maintenu le taux d'intérêt minimum sur les dépôts d'épargne à 4 pour cent en 2007/08. En décourageant l'épargne et en encourageant l'emprunt, le taux d'intérêt réel négatif peut avoir engendré une pression haussière sur les prix intérieurs, dans la mesure où il stimule les dépenses en biens de consommation pour éviter l'érosion de la valeur de l'épargne. L'augmentation des prix du carburant, des fertilisants et des matériaux de construction à l'international a exercé une pression sur les réserves de change. D'où une dépréciation du taux de change nominal de 4.5 pour cent en 2007/08, la prime sur le marché parallèle des devises passant de 1.9 en 2006/07 à 3.47 en 2007/08. Du coup, les réserves de change ont chuté, passant de 3.8 à 2.2 mois d'importations entre la fin 2004 et fin 2007, pour atteindre seulement 2 mois fin 2008.

Position extérieure

Les exportations de marchandises ont augmenté de 25.1 pour cent par an en moyenne au cours des cinq dernières années. L'augmentation est liée à la hausse des cours mondiaux des biens exportés. Les exportations de café et des autres produits ont augmenté à peu près au même rythme, 24 pour cent, en 2007/08. Cependant, la forte dépendance à l'égard du café s'est réduite. La part du café dans les recettes d'exportation

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Balance commerciale	-14.1	-22.7	-24.3	-20.2	-21.3	-19.8	-18.3
Exportations de biens (f.o.b.)	6.1	6.9	6.8	6.1	5.8	5.3	5.6
Importations de biens (f.o.b.)	20.2	29.6	31.0	26.3	27.1	25.1	23.8
Services	1.9	2.3	1.0	0.8	0.5	-0.3	-0.9
Revenu des facteurs	-0.8	-2.9	-0.1	1.5	1.4	-0.1	-0.3
Transferts courants	8.8	14.4	14.1	14.9	14.7	15.2	15.7
Solde des comptes courants	-4.2	-8.9	-9.2	-3.0	-4.7	-5.0	-3.7

Source : Données de la NBE ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

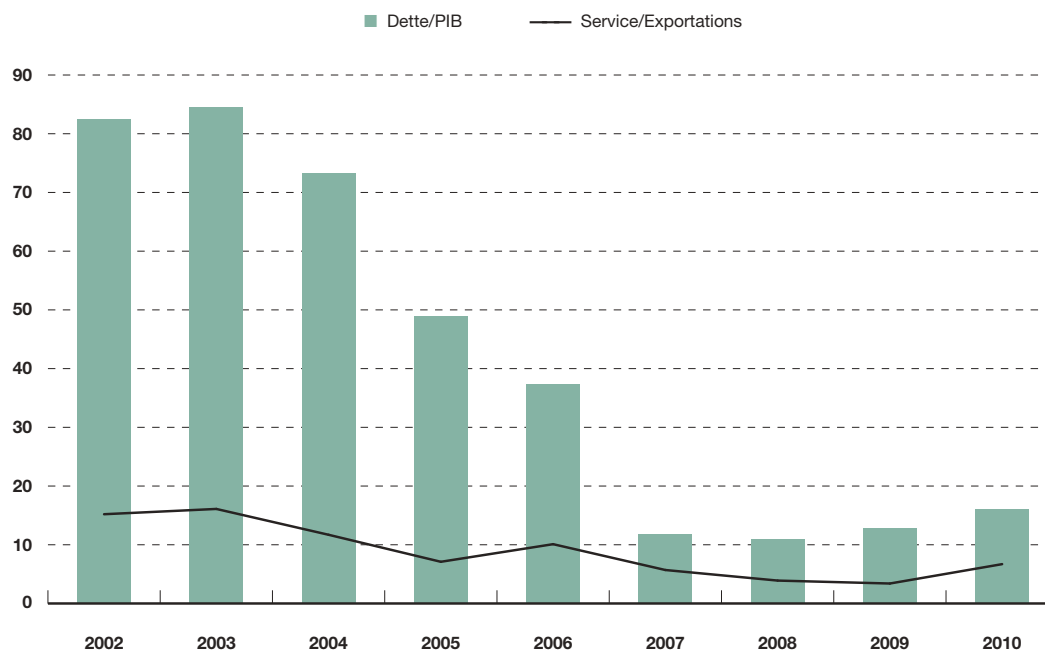
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601758266080>

est passée de 39.6 pour cent en 2004/05 à 35.8 pour cent en 2007/08.

Les recettes tirées des oléagineux, second produit d'exportation depuis 2004/05, ont augmenté de 40.8 pour cent en moyenne au cours des cinq dernières années. L'augmentation de la demande des pays asiatiques, en particulier de la Chine, a poussé les prix

à la hausse. La part des oléagineux dans les recettes des exportations a bondi (7.2 pour cent en 2001/02, 21.1 pour cent en 2005/06), avant de redescendre à près de 15 pour cent en 2007/08. Les recettes en devises générées par les exportations de cuir et de produits du cuir ont augmenté à un rythme annuel moyen de 12.1 pour cent entre 2001 et 2008. Les exportations de légumes secs, autre culture traditionnelle à l'export,

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584872153584>

ont augmenté de 53 pour cent par an en moyenne de 2003 à 2008. Les exportations de viande et de produits carnés ont également poursuivi leur forte progression, affichant une croissance annuelle de 79 pour cent sur la même période.

Les exportations non traditionnelles que sont les fleurs et l'or ont aussi enregistré une croissance importante au cours des trois dernières années. Les fleurs sont le quatrième produit d'exportation derrière le café, les oléagineux et les légumes secs en 2007/08, représentant 7.6 pour cent du total. Les exportations d'or ont également progressé au rythme annuel de 13.4 pour cent en valeur au cours de la période 2005-08, du simple fait de l'augmentation du cours mondial. Les volumes exportés ont diminué, passant de 6 200 tonnes en 2003/04 à 3 800 tonnes en 2007/08.

Les importations ont progressé au rythme annuel moyen de 30 pour cent au cours des cinq derniers exercices budgétaires, tirées par la hausse des prix du pétrole. En 2007/08, les importations de carburant ont supplanté celles de biens de consommation pour se placer au deuxième rang des importations, après les biens d'équipement, avec 23.8 pour cent du total. La croissance substantielle des importations en 2007/08 s'explique également par l'augmentation rapide des importations de matières premières et de biens semi-finis – qui ont bondi respectivement de 73.5 pour cent et 64.5 pour cent. Suite à une contraction de 5 pour cent de leur valeur totale en 2007/08, la part des biens d'équipement dans le total des importations a considérablement chuté, passant de 36.5 pour cent en 2006/07 à 26.1 pour cent en 2007/08.

Le déficit du commerce extérieur s'est établi à 21.3 pour cent du PIB en 2007/08, légèrement supérieur à l'année précédente, et devrait diminuer graduellement en 2009 et 2010 avec la baisse des cours mondiaux du pétrole. En hausse de 7.8 pour cent en 2006/07, les exportations nettes de services ont accusé une chute de 22 pour cent en 2007/08, à cause d'une forte augmentation des importations de services de construction. Le déficit actuel du compte courant s'est donc creusé, passant de 3 pour cent du PIB en 2006/07 à 4.7 pour cent en 2007/08.

L'excédent du compte de capital a diminué, passant de 4 pour cent du PIB en 2006/07 à 3.6 pour cent en 2007/08, bien que les investissements directs étrangers aient augmenté, passant de 482 millions USD à 814.6 millions USD sur la même période. La détérioration de la balance des paiements courants et la diminution de l'excédent du compte de capital ont entraîné la réduction des réserves de change de 263.3 millions USD en 2007/08, contre une augmentation de 85.2 millions USD en 2006/07.

Grâce aux mesures d'allègement de la dette – à travers l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) – la dette extérieure de l'Éthiopie ne représentait plus que 11.8 pour cent du PIB en 2006/07, contre 46.6 pour cent en 2005/06. Cependant, ce pourcentage a légèrement augmenté pour atteindre 12.3 pour cent en 2007/08, l'effet des initiatives d'allègement de la dette s'estompant, passant de 4.1 milliards de birrs éthiopien (ETB) en 2006/07 à seulement 43.9 millions ETB en 2007/08. De même, le service de la dette exprimé en pourcentage des exportations de biens et de services hors revenus des facteurs a diminué, passant de 9.9 pour cent en 2005/06 à seulement 1.2 pour cent en 2006/07, après quoi il a remonté pour atteindre 2.5 pour cent en 2007/08. La dette publique intérieure a aussi chuté, passant de 30.7 pour cent du PIB en 2005/06 à 21.6 pour cent en 2007/08.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le processus de privatisation, en cours depuis plus de dix ans, s'est accéléré avec la création en 2004 de l'Agence de privatisation et de supervision des entreprises publiques (*Privatization and Public Enterprises Supervising Agency* – PPESA). Cet organisme autonome est chargé d'aider les entreprises publiques à assurer leur viabilité commerciale avant leur cession à des investisseurs privés. Sous ses auspices, 16 entreprises ont été transférées vers le secteur privé au cours de l'exercice budgétaire 2007/08. Au total, 12 l'ont été tant dans

l'industrie et l'agro-industrie et 4 dans le secteur des services. La plupart des privatisations (13 sur 16) ont été réalisées par la vente d'actions à des propriétaires privés. Deux entreprises jadis nationalisées (sous le régime militaire du Derg) ont été rendues à leurs anciens propriétaires, et une entreprise a été confiée en location-gérance à un opérateur privé.

Malgré ces avancées, la part de l'investissement privé en pourcentage du PIB reste faible, même à l'aune de la norme africaine. Selon les indices du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, les performances du pays restent médiocres. En 2008, les plus mauvais résultats de l'Éthiopie ont concerné le transfert de propriété (154^e rang sur 181 pays), le commerce transfrontalier (152^e), l'obtention de prêts (123^e) et la création d'entreprises (118^e). Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les catégories suivantes : paiement des impôts (37^e) et octroi de permis de construire (59^e). La notation générale du pays s'est dégradée en 2008 (116^e sur 181 pays) par rapport à 2007 (102^e sur 178 pays). Cette détérioration s'explique par le niveau plus faible des indices suivants : création d'entreprise (118^e place en 2008 au lieu de la 109^e en 2007) ; obtention de prêts (123^e contre 116^e) et paiement de l'impôt (37^e contre 31^e). Aucune réforme majeure n'a affecté les indices *Doing Business* en 2008.

Le secteur financier d'Éthiopie est constitué par les banques, les grandes institutions financières, les compagnies d'assurance et les institutions de microfinance. Le système bancaire, qui n'est pas encore ouvert à la concurrence internationale, domine le secteur financier. La banque publique *Commercial Bank of Ethiopia* (CBE) représentait 66.2 pour cent du capital versé en 2007/08, en légère baisse par rapport aux 70.3 pour cent de 2006/07. Les banques privées ont connu une croissance beaucoup plus rapide que les établissements publics. En 2007/08, elles ont représenté 34 pour cent du capital du système bancaire, contre 30 pour cent au cours de l'exercice précédent.

Cependant, l'expansion des circuits financiers a été freinée ces dernières années, comme le montre la baisse du ratio du crédit intérieur sur le PIB, passé de 44.7 à 35.3 pour cent entre 2001/02 et 2007/08. Bien que

les prêts non performants (PNP) et les contraintes structurelles pesant sur les prêts aient aussi baissé, ces éléments continuent de poser problème. Une forte inflation pourrait faire augmenter les PNP, les emprunteurs ayant plus de difficultés à respecter leurs échéances.

Autres développements récents

Le troisième Programme de développement du secteur rural (RSDP III) a débuté en juillet 2007 pour une période de trois ans. Il se concentre sur la réhabilitation et l'amélioration des routes principales, la construction de nouvelles routes et leur entretien régulier. Ce dispositif prévoit également des réformes politiques et institutionnelles de grande ampleur. L'objectif est de construire 20 000 km de nouvelles routes d'ici 2010 (dont 90 pour cent dans des zones rurales) et de veiller à ce que 84 pour cent du réseau soit en bon état.

Au cours de la première année (juillet 2007 à juin 2008), 915 km de routes ont été réhabilités et améliorés, 431 km de nouvelles routes de gravier ont été construits et 1 910 km de routes en asphalte ou de gravier ont été entretenus au niveau fédéral. Les objectifs en matière de réhabilitation et de nouvelle construction ont été atteints respectivement à hauteur de 78 et 93.7 pour cent. L'Autorité régionale chargée des réseaux routiers (*Regional Road Authority – RRA*) a construit et/ou entretenu 7 997 km de routes rurales, soit deux fois son objectif initial, fixé à 3 910 km.

L'hydroélectricité représente 98 pour cent du total des ressources énergétiques. L'Éthiopie est donc exposée à des coupures de courant lors des années de sécheresse ou de faible pluviométrie. La Société d'électricité d'Éthiopie (*Ethiopia Electric Power Corporation – EEP Co*), qui jouit d'un monopole d'État, prévoit d'électrifier plus de 6 000 villes et villages ruraux et de donner accès à l'électricité à 24 millions de personnes d'ici à 2010. Ce projet est baptisé programme d'accès universel à l'électricité (*Universal Electrification Access Program – UEAP*). Quatre centrales hydroélectriques sont en cours de construction : Beles (460 mégawatts, MW), Gilgel Gibe II (420 MW), Tekeze (300 MW)

et Fincha Amperti Neshe (97 MW). Avec le parc éolien (150 MW), elles vont porter la capacité de production du pays de 814 MW en 2007/08 à 2 241 MW en 2008/09. EEPCo prévoit d'exporter vers Djibouti, le Kenya et le Soudan. Les câbles de transmission en direction de Djibouti et du Soudan devraient être installés d'ici à décembre 2009, et le projet d'extension du réseau vers le Kenya progresse.

Le plan de développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté (*Plan for Accelerated and Sustainable Development do End Poverty* – Pasdep), adopté en 2005/06, constitue une stratégie d'industrialisation reposant sur l'agriculture : l'objectif est de transformer les acteurs d'une agriculture de subsistance en agriculteurs commerciaux, au moyen de réformes institutionnelles et en investissant massivement dans les infrastructures telles que les marchés et les routes.

La Bourse de marchandises d'Éthiopie (*Ethiopian Commodity Exchange* – ECX) a été lancée en janvier 2008 pour favoriser la commercialisation des produits agricoles. Cette bourse est la première du genre en Afrique. On y échange du café, des graines de sésame, des haricots secs, du blé et du maïs, et bientôt du tef. La Bourse comprend un parquet à Addis Abeba, six entrepôts de livraison et 20 afficheurs de cours électroniques dans les principales places de commerce.

La Banque mondiale a lancé une nouvelle stratégie d'aide-pays (SAP) sur cinq ans pour l'Éthiopie, de juillet 2008 à juin 2011. Cette nouvelle SAP vise à aider le pays à atteindre quatre objectifs stratégiques principaux en accord avec le Pasdep. Il s'agit d'encourager la croissance économique, d'améliorer l'accès aux services de base et leur qualité, de limiter la vulnérabilité de l'Éthiopie à la sécheresse et d'améliorer la gouvernance.

Nouvelles technologies et innovation

Les télécommunications ont beau avoir fait leur apparition en Éthiopie dès 1894, l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication

(TIC) reste sommaire. Les taux de pénétration de la téléphonie mobile et d'Internet sont les plus faibles du monde.

L'opérateur public, la Société éthiopienne des télécommunications (*Ethiopian Telecommunication Corporation* – ETC), dispose d'un monopole sur tous les services : téléphonie de base, téléphonie mobile, Internet et services multimédias. Elle utilise des satellites, des systèmes de radio numérique multi-accès (DRMAS), des antennes satellitaires (VSAT), ainsi que les réseaux radio à ondes décimétriques (UHF), ondes métriques (VHF) et ondes décamétriques (HF).

À la fin 2008, on dénombrait 966 stations publiques de service et d'échange dans le pays. Le nombre de *kebeles* – la plus petite unité administrative dans le pays – ruraux jouissant d'un accès au téléphone est passé de 60 en 2004/05 à 8 676 en 2007/08. Les autorités visent une couverture de l'intégralité des 15 000 *kebeles* d'ici 2010. Fin 2008, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile avait été multiplié par cinq par rapport à 2004/05, avec 1 954 527 abonnés. Le nombre d'utilisateurs d'Internet en haut débit atteignait 1 496 personnes, contre 65 en 2002/03. Quant aux abonnés à Internet par ligne commutée, ils étaient 34 110, le double par rapport à 2004/05. La télédensité, à l'exclusion des téléphones mobiles, a triplé depuis 2000/01, pour atteindre 1.3 pour cent des ménages en 2007/08. Si l'on inclut les téléphones mobiles, elle a atteint 3.88 en 2007/08, contre seulement 0.48 en 2000/01.

ETC a installé en 2005 un câble de fibre optique d'une longueur totale de 4 000 km, rayonnant à partir de la capitale dans six directions (Dire Djawa, Djibouti, Dessie-Mekele, Bahir Dar-Nekemte, Jimma et Awassa). C'est sur ce câble que repose l'offre actuelle et à venir de services multimédias, accès aux données, radio numérique, télévision et Internet. ETC est passé du bas débit au haut débit en janvier 2005. Avec l'introduction du haut débit par antenne satellitaire (VSAT) et de l'infrastructure multimédia haut débit, c'est l'une des réalisations majeures des 12 dernières années. Il existe 1 318 stations terminales sous-marines de trafic international reliant l'Éthiopie au reste du monde.

ETC propose différents types de services Internet, y compris l'accès par ligne commutée, par ligne louée et ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ADSL) partagée à des organisations gouvernementales, à des entreprises privées ou publiques, à des institutions internationales et à des particuliers. Le haut débit est assuré par l'ADSL et par l'accès sans fil fixe (*Fixed Wireless Access* – FWA). Parmi les usages qui sont faits des antennes satellitaires (VSAT), on recense *School Net*, qui propose des programmes éducatifs standard aux collèves à travers la télévision, ainsi que *Woreda Net*, qui relie entre elles les *woredas* – l'unité administrative au dessus du *kebele* – ainsi qu'avec les institutions fédérales à travers des services Internet, d'échange de données, de vidéo-conférence et de voix. A cette liste, il faut ajouter *Agri Net* pour la mise en relation des institutions agricoles entre elles et avec les autorités fédérales et enfin *Health Net*, qui relie entre eux tous les professionnels de santé du pays.

L'Éthiopie a signé des accords d'itinérance internationale avec 144 pays. ETC a donc commencé à proposer des services d'itinérance aux étrangers en provenance des pays avec lesquels les accords d'itinérance ont été conclus.

ETC finance l'expansion de ses services de télécommunications à travers des dispositifs de financement par le vendeur. De plus, les téléphones mobiles sont taxés lorsqu'ils sont importés, mais pas lorsqu'ils sont vendus sur le marché intérieur. Le taux de l'impôt prélevé correspond à 36.82 pour cent de la valeur des combinés, y compris les droits de douane (5 pour cent), la taxe sur la valeur ajoutée (15 pour cent), l'impôt à la source (3 pour cent) et la surtaxe (10 pour cent). Le marché noir des téléphones mobiles pose des problèmes à ETC, dans la mesure où l'État souffre d'un manque à gagner sur la taxe des combinés. En plus des 15 pour cent de TVA, ETC facture l'utilisation des lignes fixes et mobiles.

ETC a identifié le manque de finances externes comme le principal obstacle à l'expansion de son réseau. Mais le faible niveau de développement des nouvelles technologies en Éthiopie s'explique par

plusieurs facteurs, au premier rang desquels le nombre limité de téléphones mobiles et fixes et de réseaux de télécommunications, ainsi que le manque de ressources humaines qualifiées et le faible niveau de culture informatique. A cette liste, il faut ajouter le faible niveau des services Internet et de connectivité, le sous-développement des infrastructures physiques et de télécommunications, des marchés du matériel informatique et des logiciels, aggravé par le coût élevé de l'acquisition, le manque de données et de sources d'informations organisées, le mauvais accès aux sources existantes, le sous-développement du secteur privé, y compris dans le domaine des nouvelles technologies, sans oublier les contraintes juridiques et réglementaires. Pour finir, le public n'est pratiquement pas sensibilisé au rôle et au potentiel des nouvelles technologies.

Bien que différents groupes de la population (surtout les hommes d'affaires) et les banques aient bénéficié d'applications électroniques, le nombre d'utilisateurs reste inconnu. Les banques, tant publiques que privées, peuvent transférer de l'argent au sein du pays comme avec l'étranger. Cependant, les transferts vers l'étranger ne sont autorisés que pour des buts spécifiques.

Contexte politique

Les autorités fédérales restent dominées par le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (*Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front* – EPRDF). L'année 2008 a été marquée par un relatif calme politique, qui s'explique en partie par la libération en 2007 de plusieurs hauts responsables de l'opposition, accusés d'avoir provoqué des troubles en 2005. Des élections générales sont prévues en 2010.

La politique étrangère reste dominée par les relations avec l'Érythrée, dans la mesure où le conflit territorial ancien qui oppose les deux pays n'a pas encore été réglé, malgré tous les efforts de la communauté internationale. La Commission indépendante pour la frontière Érythrée-Éthiopie (*Eritrean-Ethiopia Border Commission* – EEBC) a clos ses travaux en novembre 2007, tandis que le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé

de retirer ses forces de maintien de la paix (*United Nations Mission in Ethiopia and Eritrea* – UNMEE) en juillet 2008. Du coup, les risques de conflit ont augmenté entre les deux pays. D'un autre côté, l'Éthiopie a achevé fin 2008 le retrait de ses forces de Somalie, où sa présence militaire soutenait depuis deux ans le gouvernement de Mogadiscio.

Le parlement éthiopien a également voté en juillet 2008 la proclamation sur les médias de masse et la liberté de l'information (*Mass Media and Freedom of Information Proclamation*). Cette nouvelle version de la première loi éthiopienne relative à la presse, votée en 1992, interdit la censure des médias privés et l'incarcération des journalistes. Elle accorde également à ces derniers le droit de créer un conseil de la presse indépendant.

La corruption est toujours perçue comme étant généralisée, malgré certains progrès. Le classement du pays dans l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* (TI) a progressé, puisque l'Éthiopie est remontée de la 138^e à la 126^e place, de 2007 à 2008, sur une liste de 180 pays.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'Éthiopie a fait d'importants progrès en vue des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Selon des sources nationales, l'indice de pauvreté, de 48 pour cent en 1990, est tombé à 44.2 pour cent en 2000/01 et 38.7 pour cent en 2004/05. Il est estimé à 34.6 pour cent pour 2006/07. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a presque triplé (32 pour cent en 1990, 91.6 pour cent en 2006/07). Le taux d'achèvement du cycle d'études primaire s'est élevé à 43 pour cent en 2006/07, contre 34 pour cent de 2004/05. Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire a atteint 0.93 en 2006/07, contre 0.61 en 1995/96. Ce ratio a également progressé aux niveaux secondaire et supérieur, passant respectivement de 0.57 et 0.24 en 2004/05 à 0.78 et 0.30 en 2006/07. Autre signe : le nombre de femmes

parlementaires a presque triplé, de 42 en 2000/01 à 116 en 2007/08.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de 190 pour mille à 129 pour mille entre 1990 et 2008. La mortalité infantile a aussi régressé, de 123 pour mille à 78.1 pour mille entre 1992/93 et 2008. Quant à la mortalité maternelle, elle a chuté de 871 pour cent mille à 673 pour cent mille entre 1990 et 2006/07. La part des naissances en présence de personnel qualifié est passée de 9 à 15 pour cent entre 2004/05 et 2006/07. La prévalence de la contraception, quant à elle, est passée de 15 à 33 pour cent sur la même période. Le taux de prévalence du VIH/Sida est tombé à 2.1 pour cent en 2006/07, contre 7.3 pour cent en 2000/01. En revanche, il a fortement progressé chez les femmes enceintes de 15-24 ans (passant de 0.9 à 8.6 pour cent entre 1990 et 2004/05), avant de retomber à 5.6 pour cent en 2005/06. Le nombre de patients recevant un traitement antirétroviral a presque quadruplé en trois ans. Une part de 37.1 pour cent des personnes contaminées ont eu recours à ces traitements en 2006/07, contre seulement 10 pour cent en 2004/05. La part de la population n'ayant pas accès à une eau salubre a beaucoup diminué (81 pour cent en 1990 et 58 pour cent en 2006/07).

Ces résultats reflètent la priorité accordée par l'État à l'éducation, la santé, l'agriculture et les infrastructures routières. Ces secteurs ont drainé 64.1 pour cent du total des dépenses publiques en 2007/08 (contre 42.8 pour cent en 2001/02). Pas moins de 47 pour cent des dépenses courantes et 81 pour cent des dépenses en capital ont été axés sur ces secteurs de lutte contre la pauvreté en 2007/08, contre 29 et 73 pour cent respectivement en 2001/02.

L'échelon local a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de santé, en matière de services de santé essentiels aux mères et enfants en bas âge notamment. Les programmes de sensibilisation en milieu rural ont permis d'étendre la couverture sanitaire. L'objectif consistant à déployer 30 000 femmes opérant comme des agents de santé progresse bien, avec 60 pour cent des effectifs en place à la fin de l'exercice 2006/07. La stratégie de lutte contre la mortalité infantile consiste

à proposer un ensemble de services de soins de base, à lutter contre les maladies infectieuses touchant les enfants et les pauvres, à améliorer la couverture et la

prestation de services de santé dans les zones rurales et à lancer un programme de vaccination à grande échelle.

Gabon

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 258
- Population en milliers (2008) : 1 448
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 15 175
- Espérance de vie (2008) : 60.5
- Taux d'analphabétisme (2008) : 14

Gabon



LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU GABON est marquée par un double paradoxe. D'un côté, les indicateurs économiques sont restés positifs en 2008, malgré la crise mondiale. De l'autre, la faiblesse des indicateurs sociaux contraste toujours avec les richesses et le potentiel du pays. Le Gabon est exposé à moyen terme à la dégradation des marchés internationaux, en raison d'une économie trop tributaire des hydrocarbures et axée sur l'exportation des matières premières. La filière bois souffre déjà d'une forte contraction de la demande.

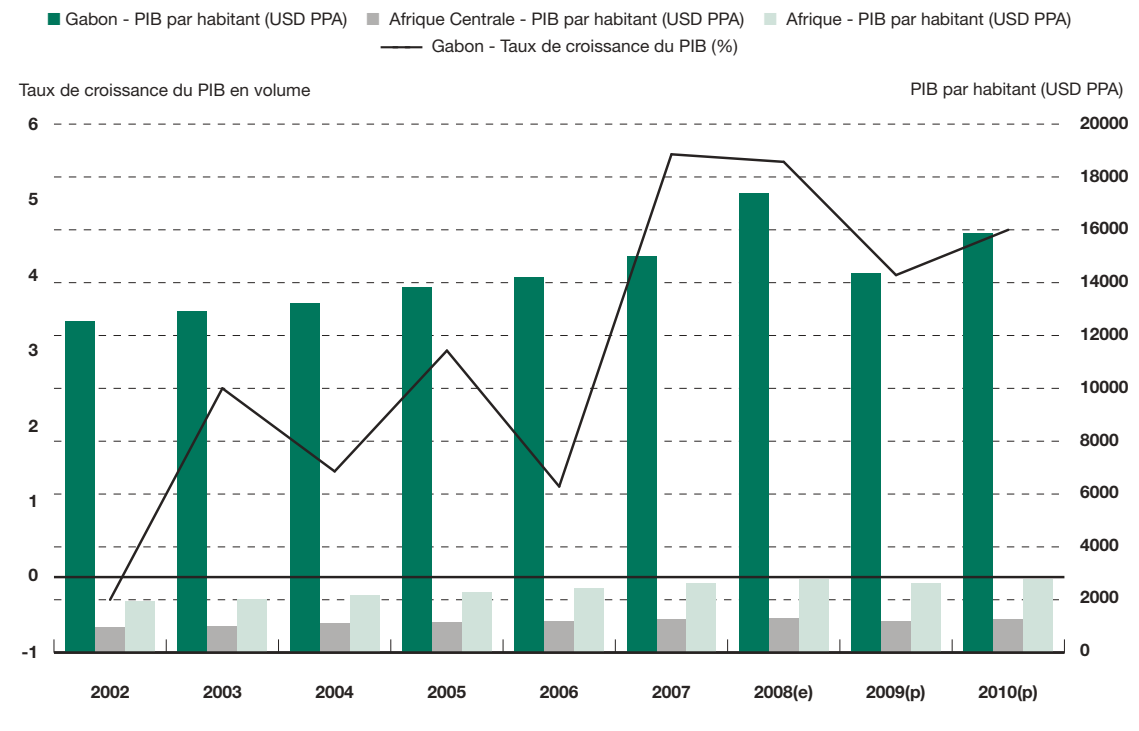
L'année 2007, satisfaisante, a été marquée par une croissance de 5.6 pour cent, le taux le plus élevé de la décennie. Cette performance est liée aux réformes structurelles engagées depuis 2002. Le Gabon a

poursuivi en 2008 la discipline budgétaire imposée par le programme triennal en cours d'exécution. Sa croissance économique s'est maintenue à 5.5 pour cent en termes réels, grâce au dynamisme du secteur non pétrolier et au redressement de la production pétrolière. Cette dynamique doit beaucoup à la consolidation du secteur secondaire (8.4 pour cent de croissance) et à la bonne orientation du secteur tertiaire (4.3 pour cent).

Les perspectives s'avèrent moins favorables, avec une croissance qui ne devrait pas dépasser 4 pour cent en 2009 et 4.6 pour cent en 2010.

Les énormes richesses du pays contrastent avec la faiblesse des indicateurs sociaux.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Estimations de l'auteur sur la base des données fournies par la direction générale de l'Économie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582187006154>

Développements économiques récents

Le Gabon reste une économie de rente très peu diversifiée, malgré son énorme potentiel. En 2008, le secteur pétrolier a contribué à 50.3 pour cent du PIB, malgré sa faible contribution à la croissance (1.7 pour cent). Les autres secteurs pouvoient plus d'emplois et s'avèrent plus stratégiques en matière de réduction de la pauvreté. Quoi qu'il en soit, leur part dans le PIB reste marginale : 4.8 pour cent du PIB pour l'industrie, 3.2 pour cent pour l'agriculture et 1.2 pour cent pour la forêt.

L'impact de la crise sur les exportations s'est déjà fait ressentir, notamment dans la filière bois. Les exportations de bois ouvré, en hausse de 17 pour cent en 2007, n'ont augmenté que de 3.8 pour cent en 2008. Pour encadrer les secteurs en crise et protéger ceux qui ne le sont pas encore, le gouvernement a pris quelques mesures à court et moyen termes. Il a notamment raccourci le délai de paiement au Trésor public, en le faisant passer de 60 à 30 jours à compter de janvier 2009. Le délai de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est passé de 90 à 40 jours. Les autorités ont par ailleurs affecté 10 milliards de francs CFA à la Banque gabonaise de développement (BGD), pour le financement des projets dans les secteurs du bois, du tourisme, de l'agriculture et de l'habitat social. Enfin, le budget d'investissement a été maintenu à 315 milliards de francs CFA en 2009, afin de soutenir la demande intérieure et la croissance.

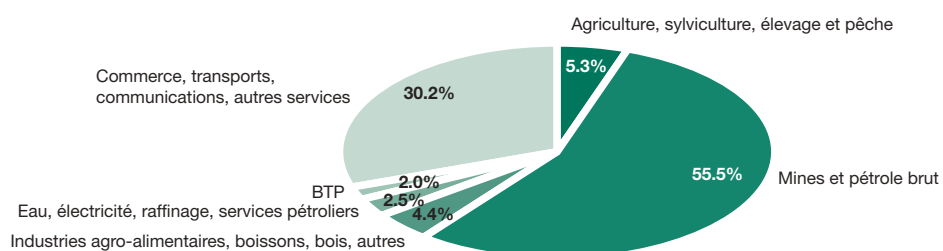
Bien que justifiées, ces mesures reflètent aussi les difficultés financières du gouvernement. Elles risquent d'avoir un effet limité, compte tenu de l'impact de la crise.

Le secteur primaire a contribué en 2008 à 60.6 pour cent du PIB. Le sous-secteur pétrolier a généré 87.9 pour cent de cette contribution. Il est suivi par les produits miniers (9.7 pour cent), l'agriculture, l'élevage et la pêche (5.3 pour cent), les autres produits miniers (4 pour cent) et l'exploitation forestière (1.9 pour cent). L'économie gabonaise demeure fortement dépendante du pétrole, qui représente 65.5 pour cent des recettes de l'État et 82 pour cent des recettes d'exportation.

La flambée du prix du baril de brut en 2007 et 2008 a engendré des investissements importants de modernisation des technologies de production dans les gisements venus à maturité. Ces investissements sont estimés à 464.4 milliards de francs CFA en 2008, contre 452.1 milliards en 2007, soit une progression de 12.3 pour cent. La production a cependant baissé, malgré l'utilisation de technologies nouvelles au niveau des anciens puits et l'exploitation de champs marginaux rendus rentables par la hausse des cours du pétrole. Elle est passée de 12.13 millions de tonnes en 2007 à 12.06 millions de tonnes en 2008. Cette tendance pourrait se poursuivre en 2009, faute de découverte importante de nouveau gisement.

Avec un accroissement de sa contribution à la formation du PIB de l'ordre de 84 pour cent entre

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimation de l'auteur sur la base des données de la direction générale de l'Économie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583478647564>

2007 et 2008, le secteur minier connaît une forte croissance. Le potentiel minier connu (manganèse, fer, niobium) pourrait générer 384.1 milliards de francs CFA par an. La valeur ajoutée réelle de l'ensemble du secteur minier a augmenté de 5 pour cent en 2008, une tendance qui doit se poursuivre en 2009 avec le retour annoncé d'Areva, la société française d'exploitation de l'uranium, attirée par la hausse du prix de ce minerai au premier semestre 2008.

La part de l'agriculture dans le PIB tend à baisser. Évaluée à 4.1 pour cent en 2001, elle ne représentait plus que 3.2 pour cent en 2008. Cependant, la production en volume du secteur suit une tendance positive grâce au regain de dynamisme de l'activité maraîchère, ainsi que de la culture du cacao et du café. Le taux de croissance du secteur s'est élevé à de 4.2 pour cent en 2008 contre 4 pour cent en 2007. Cette tendance devrait se consolider en 2009 et 2010, si la restructuration annoncée par le gouvernement se réalise.

L'exploitation forestière a connu une croissance négative en 2008, en net recul par rapport à l'année 2007. Elle n'a contribué au PIB qu'à hauteur de 1.2 pour cent, mais elle représente le deuxième employeur du pays après la fonction publique. Le territoire national

est couvert de forêts à 85 pour cent, dont 40 pour cent à l'état primaire. Le taux de déforestation est de 0.1 pour cent par an. Le regain de dynamisme de l'activité forestière observé en 2007 a fléchi en 2008 du fait d'une contraction de la demande asiatique, de l'augmentation du coût du fret et des difficultés d'approvisionnement des petites unités de transformation dans l'activité de sciage. Cependant, la dynamisation des 2^e et 3^e transformations permettrait à la filière bois de sortir de la crise.


Le secteur secondaire contribue à hauteur de 4.8 pour cent à la formation du PIB. Les industries chimiques (peintures, gaz industriel, lubrifiants, etc.) et la production de matériaux de construction (dont ciment) ont généré la part la plus importante de cette contribution (2.8 pour cent), suivies par le sous-secteur du bâtiment et travaux publics (1.8 pour cent), l'électricité et l'eau (1.2 pour cent), l'industrie agro-alimentaire (1.1 pour cent) et l'industrie du bois (0.9 pour cent). Le BTP connaît un regain de dynamisme avec un taux de croissance de 13.8 pour cent en 2008, contre 10.6 pour cent en 2007, grâce aux grands travaux routiers.

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 31.6 pour cent du PIB en 2008. Les services publics ont

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	22.6	23.7	4.5	1.4	3.2	1.2	0.4	0.9
Publique	5.0	6.2	3.0	1.0	1.0	0.2	0.1	0.1
Privée	17.6	17.4	5.0	1.5	4.0	1.0	0.3	0.8
Consommation finale	46.2	44.3	7.4	6.7	7.4	4.0	3.7	4.2
Publique	13.6	12.2	3.8	2.2	2.2	0.5	0.3	0.3
Privée	32.6	32.1	8.7	8.3	9.0	3.5	3.4	3.9
Solde extérieur	31.2	32.1				0.2	-0.1	-0.4
Exportations	64.3	65.0	3.2	1.7	2.3	2.0	1.0	1.3
Importations	-33.1	-32.9	4.0	2.6	4.2	-1.7	-1.1	-1.7
Taux de croissance du PIB, en volume						5.5	4.0	4.6

Source : Estimations de l'auteur sur la base des données de la direction générale de l'Économie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588018821872>

généralisé la part la plus importante de cette contribution (9.8 pour cent), avant le commerce (5.1 pour cent).

En 2008, la croissance s'est maintenue à 5.5 pour cent avec un léger fléchissement par rapport à 2007 (5.6 pour cent). Elle devrait chuter de plus d'un point en 2009 (4 pour cent) du fait de la baisse du volume des exportations (1.7 pour cent en 2009 contre 3.2 pour cent en 2008). La croissance pourrait reprendre en 2010, avec un taux de 4.6 pour cent, si tous les projets sont effectivement réalisés.

Les importations sont favorisées par les programmes d'investissement dans le secteur pétrole et hors pétrole en 2007 et début 2008. Elles représenteraient 19.3 pour cent du PIB en 2009 contre 16.8 pour cent en 2008.

La formation brute de capital fixe du secteur privé a contribué à la croissance réelle en 2008 à hauteur de 1 pour cent. Cette contribution devrait connaître un fléchissement en 2009 (0.3 pour cent) et 2010 (0.8 pour cent). La hausse importante du prix du pétrole et la demande mondiale soutenue pour les principaux produits d'exportation du Gabon en 2007 et 2008 ont encouragé les sociétés opérant dans ces secteurs à s'engager dans des programmes d'investissements additionnels. Les unes pour améliorer leur productivité, les autres pour étendre leurs capacités

de production. Cette évolution s'estomperait en 2009 en raison des effets concomitants de la baisse du prix du brut et de la crise mondiale. La croissance de la consommation privée connaîtrait une légère détérioration en 2009 (8.3 pour cent) suivie d'une reprise en 2010 (9 pour cent). Cette reprise résulterait des activités d'Areva dans l'uranium, des travaux de construction en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui sera co-organisée en 2012 par le Gabon et la Guinée équatoriale, du lancement attendu des travaux de construction du port en eau profonde de Santa-Clara et du nouvel aéroport de Libreville. La contribution au PIB de la consommation privée devrait baisser en 2009 à 3.4 pour cent, puis augmenter en 2010, passant à 3.9 pour cent du PIB.

Il est possible que le Gabon connaisse un déficit courant en 2009 de l'ordre de 3.5 pour cent avec la diminution des exportations (54 pour cent au lieu de 66.9 pour cent en 2008).

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire en 2008 s'est inscrite dans une logique de maintien de la soutenabilité et de rupture avec les politiques procycliques. Cependant, avec le

Tableau 2 - **Opérations financières de l'État** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	33.5	31.4	31.7	29.9	30.6	28.6	28.6
Recettes fiscales	10.4	10.2	10.3	11.1	10.1	12.2	12.2
Recettes pétrolières ou dons	23.0	19.8	20.3	17.5	19.1	15.0	15.1
Dépenses totales (et prêts nets)	21.8	20.4	22.5	21.3	17.7	21.9	20.3
Dépenses courantes	18.7	16.9	17.7	16.6	14.1	17.1	15.8
<i>Sans les intérêts</i>	12.8	14.0	15.4	14.4	12.2	15.2	14.4
Salaires	6.0	5.0	5.1	5.5	4.5	5.5	5.2
Paiements d'intérêts sur la dette	5.9	2.8	2.3	2.2	1.9	1.9	1.4
Dépenses en capital	2.9	3.4	4.8	4.5	3.8	4.8	4.5
Solde primaire	17.6	13.8	11.6	10.8	14.8	8.6	9.8
Solde global	11.7	11.0	9.2	8.6	12.9	6.7	8.4

Source : Estimations de l'auteur sur la base des données de la direction générale de l'Économie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600108334788>

déclin des recettes pétrolières, le gouvernement devrait maîtriser davantage ses dépenses.

En 2008, la Commission de suivi des recettes pétrolières (Cosurep) aurait dû veiller à ce que toutes les recettes pétrolières soient inscrites de façon transparente dans la loi de finance. Malgré la pression du FMI, cet objectif tarde à se réaliser. Dans le même temps, une profonde réforme des exonérations fiscales est en train de se mettre en place.

La maîtrise des dépenses se traduit par un encadrement de certaines dépenses publiques. Parmi les actions qui ont été prises figure la réduction des effectifs dans un certain nombre d'ambassades et la limitation du nombre de missions à l'étranger. Les charges de téléphone et d'électricité dans certains ministères et domiciles sous bail ont diminué, grâce à l'instauration de quotas de consommation. Enfin, les infrastructures hydrauliques ont été modernisées en vue de réaliser des économies.

L'augmentation du salaire minimum et de la valeur du point d'indice a cependant créé de fortes tensions sur la masse salariale. Pour contenir cette pression, les autorités ont décidé d'encadrer les recrutements dans les administrations, de recenser les agents en activité afin de déceler les emplois vacants et de suspendre provisoirement les avis de concours externes.

Le solde primaire affiche un excédent de 14.8 pour cent en 2008, en hausse par rapport à 2007 (10.8 pour cent) en raison des recettes pétrolières importantes au premier semestre 2008. Cet excédent pourrait diminuer en 2009 (8.6 pour cent) du fait de la baisse des recettes pétrolières. Le dynamisme attendu du secteur hors pétrole n'a pas été concrétisé. Le déficit du solde primaire, de l'ordre de 9.5 pour cent du PIB hors pétrole, est en deçà des prévisions notamment en raison des revalorisations salariales et des subventions des prix des produits pétroliers qui ont largement dépassé les prévisions. Par ailleurs, l'impact des réformes structurelles n'est pas encore significatif, même si on peut enregistrer une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour l'année 2008, à 14.1 pour cent au lieu de 16.6 pour cent en 2007. De plus, on peut craindre une reprise

desdites dépenses si le gouvernement cède aux revendications sociales en 2009.

Les recettes fiscales s'établissent à 10.1 pour cent du PIB en 2008. L'effort déployé au niveau des régies financières pour mobiliser les recettes hors pétrole a permis d'enregistrer 735.9 milliards de francs CFA de recettes hors pétrole, contre 677.8 milliards de francs CFA en 2007. Soit un accroissement en volume de 8.5 pour cent.

Les dépenses ont baissé en 2008. Les dépenses courantes ne représentent plus que 14.1 pour cent du PIB, contre 16.6 pour cent en 2007. Les dépenses en capital représentent 3.8 pour cent du PIB, contre 4.5 pour cent en 2007. La masse salariale a aussi reculé, 4.5 pour cent du PIB en 2008 contre 5.5 pour cent en 2007. Malgré la baisse importante des recettes pétrolières, l'utilisation des réserves extérieures accumulées durant ces dernières années permet au gouvernement d'accroître modérément la masse salariale en 2009 et 2010 (de 5.5 et 5.2 pour cent respectivement) et de ramener les dépenses en capital à 4.8 pour cent en 2009 et 4.5 pour cent en 2010.

Grâce aux revenus pétroliers, le gouvernement poursuit l'alimentation du Fonds pour les générations futures (FGF) créé en 2004. Selon le 3^e rapport de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) publié en mars 2008, la direction générale des marchés publics parvient progressivement à soumettre une part des marchés publics aux procédures d'appel d'offres, contrairement au système d'ententes directes naguère généralisé.

Néanmoins, les moyens publics ne seront pas suffisants pour soutenir l'emploi dans les secteurs forestier et minier. Le chômage, estimé à 21 pour cent en 2008 par le gouvernement, risque d'augmenter fortement au cours des prochaines années. La forte baisse des recettes pétrolières va limiter la marge de manœuvre du gouvernement, qui ne pourra plus augmenter ses dépenses publiques sans prendre le risque d'être sanctionné pour non respect des critères de convergence régionaux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Politique monétaire

La politique monétaire du Gabon, qui suit les directives de la Cemac, vise à contenir la création monétaire et limiter le crédit intérieur (notamment les créances sur l'État). A cet égard, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) donne la priorité au contrôle de l'inflation et au maintien de la parité du franc CFA avec l'euro. Sa politique monétaire est restée passive ses dernières années et n'a pas suivi la trajectoire de la Banque centrale européenne (BCE). La diminution du taux de refinancement de 225 points de base depuis octobre 2008 et la baisse de l'inflation dans toute la région ont conduit la BEAC à réduire son taux d'escompte de 75 points de base, passant de 5.5 à 4.75 pour cent à la fin de 2008. Cette mesure a pour objectif de soutenir l'activité économique de la zone touchée par la crise mondiale. Par ailleurs, la crise a entraîné une baisse de près de 75 pour cent du prix des hydrocarbures au second semestre, après leur pic de juillet-août 2008, et une baisse des recettes pétrolières. Puisque le secteur non pétrolier au Gabon est soutenu par des dépenses en capital qui dépendent étroitement des recettes pétrolières, cette baisse peut avoir un effet négatif sur le BTP et les services.

Selon la BEAC, le secteur bancaire de la région est robuste, malgré les turbulences financières, et reste suffisamment liquide. La baisse du taux d'escompte va avoir un effet bénéfique sur l'accès au crédit au Gabon ou sur la croissance économique de la région. Comme l'intermédiation financière est faible (au Gabon, le taux de crédit accordé au secteur privé ne représente que 8 pour cent du PIB), les banques ne comptent principalement que sur les dépôts pour couvrir leurs prêts. En 2008, l'encours des crédits au secteur privé a connu un fléchissement (11.8 pour cent de hausse, contre 18 pour cent en 2007). Cette restriction des crédits au secteur privé résulte d'une politique sélective et du respect des normes prudentielles. Mais ce taux, considéré comme encore élevé, s'explique par une politique attractive de crédit au profit des entreprises (télécommunications, transports, BTP) et des ménages. Les concours du système bancaire ont été plus importants au profit de l'investissement, ceux alloués aux besoins de trésorerie ont reculé.

Le dernier conseil d'administration de la BEAC a annoncé qu'un document était en cours d'élaboration pour coordonner les axes de politiques sous-régionales de développement prioritaires (agriculture et élevage). Parmi les moyens envisagés figure la libre circulation des produits tirés de l'élevage entre les pays producteurs, pour limiter les importations hors Cemac. La BEAC prend aussi en compte le financement des PME/PMI, l'accessibilité au marché financier, le renforcement des capacités financières des institutions de la Cemac. Un plan de renforcement des capacités de production énergétique et d'interconnexions entre les pays riverains est aussi à l'ordre du jour.

La baisse des prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures, ajoutée à la baisse de la demande mondiale, s'est soldée par une inflation en baisse : de 5.4 pour cent en 2008, la hausse des prix à la consommation ne devrait pas dépasser 3.2 pour cent en 2009 et 2010.

Position extérieure

La balance des paiements sera caractérisée en 2009 par un déficit du compte courant, estimé à moins 3.5 pour cent du PIB après un excédent de 21.3 pour cent en 2008. Cette évolution s'explique par les déficits importants dans les services et les revenus des facteurs conjugués à la baisse importante des exportations des biens.

La structure des exportations continue d'être dominée par les produits pétroliers (83.7 pour cent du total), le manganèse (9.4 pour cent) et le bois (6.2 pour cent). La principale destination de ces produits reste les États-Unis (51.8 pour cent), suivis de la Chine (13.2 pour cent), l'Inde (6.4 pour cent) et la France (6 pour cent).

La part des importations dans le PIB devrait repartir en 2009 (19.3 pour cent contre 16.8 pour cent en 2008). Les importations sont tirées principalement par les produits sidérurgiques, les biens de consommation intermédiaires et les biens d'équipement des entreprises de construction et des industries extractives. Les principaux fournisseurs sont la France (35.1 pour cent),

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	49.8	47.1	44.4	43.1	50.1	34.7	35.2
Exportations de biens (f.o.b.)	65.5	62.9	62.2	62.2	66.9	54.0	53.9
Importations de biens (f.o.b.)	15.7	15.8	17.8	19.1	16.8	19.3	18.7
Services	-13.4	-12.0	-11.5	-13.9	-13.1	-16.3	-15.0
Revenu des facteurs	-15.4	-18.5	-11.6	-11.7	-13.3	-18.5	-13.7
Transferts courants	-1.2	-2.0	-2.5	-2.5	-2.5	-3.5	-3.2
Solde des comptes courants	19.8	14.6	18.7	14.9	21.3	-3.5	3.4

Source : Estimation de l'auteur sur la base des données de la direction générale de l'Économie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601802434345>

la Belgique (13.6 pour cent), les États-Unis (7.5 pour cent) et la Chine (3.9 pour cent).

Le solde global de la balance des paiements s'est nettement amélioré, passant de 8.6 pour cent du PIB en 2007 à 12.9 pour cent en 2008. Une augmentation substantielle des avoirs extérieurs en a résulté. Cette tendance devrait baisser en 2009 (6.7 pour cent du PIB) et en 2010 (8.4 pour cent), la balance des paiements

gabonaise étant très dépendante de la variation des exportations des biens.

Le Plan d'action prioritaire (PAP) et le Cadre de dépenses à moyen terme (CMDT) devraient, au cours des années 2008, 2009 et au-delà, servir de cadres de référence à la préparation et l'exécution du budget. L'objectif consiste à lier les ressources à des résultats précis, de manière à atteindre les objectifs du Millénaire

263

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)

Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585003587373>

pour le développement (OMD) d'ici 2015. Il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de la dépense publique. Le principal intérêt du PAP est de permettre le rééchelonnement du service de la dette sur la période 2008-12, en vue d'un allègement substantiel du poids de la dette.

Du fait des engagements liés aux 5e, 6e et 7e Clubs de Paris, le service de la dette continue à exercer une pression sur le budget de l'État en 2008. Pour une amélioration des ratios de solvabilité et de liquidité, le gouvernement a totalement remboursé la dette admise en janvier 2008, soit 752,3 milliards de francs CFA. Le rachat anticipé de 86 pour cent de la dette au Club de Paris permet désormais au Gabon de sortir de la tutelle de ce club, de renforcer son crédit et son prestige international et d'avoir désormais une politique active de gestion de la dette.

Dans le cadre de son partenariat économique avec l'Union européenne (UE), le Gabon s'est aligné sur la position des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), pour renégocier les termes du dispositif des APE (Accord de partenariat économique). A cet égard, des recommandations ont été faites en octobre 2008, visant à identifier les amendements envisageables aux APE avec l'UE et susceptibles de valoriser les économies africaines.

Il reste à identifier les secteurs comportant des engagements complémentaires assortis des réserves appropriées et le programme d'aide pour le commerce et les services. Ces différents points sont nécessaires pour établir un calendrier susceptible de finaliser le processus de négociations sur les services et les investissements.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La crise internationale rappelle la nécessité de diversifier l'économie gabonaise, largement tributaire des hydrocarbures. Les réformes structurelles devraient être accélérées, pour répondre aux besoins de développement du secteur privé et de renforcement de la bonne gouvernance.

La promotion du secteur privé repose principalement sur deux axes : le développement de la microfinance et l'amélioration du climat des affaires par la bonne gouvernance. D'après le rapport *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale, le climat des affaires ne s'améliore pas. Le Gabon est en effet passé de la 143e position en 2008 à la 151e sur un total de 181 pays en 2009.

Le gouvernement met l'accent sur la création d'établissements de microfinance, leur intégration dans le système financier national, le suivi et l'évaluation des activités du secteur et l'encadrement des membres de l'Association professionnelle des établissements de microfinance pour le Gabon (APEMG).

En matière de bonne gouvernance, un effort particulier porte sur la gestion rigoureuse des ressources publiques et la consolidation de l'État de droit au Gabon. Toutefois, les poursuites engagées en janvier 2009 par des membres d'ONG et de la société civile qui luttent contre la corruption et la mauvaise gouvernance traduisent la friabilité du gouvernement sur ces questions.

Autres développements récents

Plusieurs entreprises publiques telles que la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag) ont été privatisées depuis le milieu des années 1990. Elles sont passées d'un monopole public à une situation de monopole privé, sans que le coût et la qualité des services ne se soient améliorés. Des quartiers entiers font l'objet de coupures incessantes dans l'approvisionnement en eau et en électricité. La fonction de régulation des secteurs non concurrentiels n'a pas été correctement assurée. Des plans sociaux ont dû être exécutés avec plus ou moins de succès.

Dans le domaine de l'électricité, la SEEG comptait réduire ses coûts de production en 2008 grâce à l'utilisation de gaz pour alimenter la centrale thermique d'Owendo, en remplacement du fuel lourd. Mais le lancement des opérations a pris du retard.

Un schéma directeur d'assainissement est également prévu à Libreville, la capitale, qui abrite plus de 43 pour cent de la population.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le prix du carburant à la pompe a diminué. Le litre de super est passé de 595 à 540 francs CFA et le litre de gasoil de 470 à 450 francs CFA. Les prix du pétrole lampant et du gaz n'ont pas changé tandis que les prix du bitume et du fuel ont été libéralisés. Ce nouveau mécanisme permet de refléter la tendance des cours internationaux. Il pourra se traduire par une hausse ou une baisse des prix du carburant à la pompe.

Dans le cadre du Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT) pour la période 2009-13, 90,5 milliards de francs CFA pourront être dépensés en faveur de l'agriculture pour réduire de 5 pour cent par an les importations alimentaires. Il s'agit de soutenir une agriculture entrepreneuriale de type privé, de diversifier les cultures, de vulgariser les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement, d'appuyer les promoteurs par des aides ciblées, des mesures fiscales incitatives et des bonifications de crédit. Le programme vise une contribution de l'agriculture de 7,5 pour cent dans le PIB. Malgré ses potentialités agricoles, le Gabon a consacré près de 250 milliards de francs CFA à l'importation de biens alimentaires en 2008. Céréales, viande et produits laitiers sont les plus importés, dans un pays de moins de 1,5 million d'habitants mais qui s'approvisionne à l'étranger pour 85 pour cent de sa consommation totale.

Malgré la baisse du prix du pétrole, les investissements entrepris dans les champs venus à maturité ainsi que les nouveaux petits gisements vont permettre une augmentation sensible de la production pétrolière. Celle-ci passera de 239 000 barils/jour (b/j) en 2008 à 255 000 b/j en 2009 et 257 000 b/j en 2010 selon les estimations fournies en février 2009 par l'*Economist Intelligence Unit* (EIU).

Les dépenses en capital connaîtront une hausse d'un point en 2009 (4,8 pour cent) par rapport à 2008 pour soutenir le BTP. Mais le retard pris par le projet d'exploitation du minerai de fer de Bélinga jusqu'en

2010 va sans doute limiter le rôle moteur du BTP dans la croissance en 2009.

Nouvelles technologies et innovation

Les télécommunications ont connu des mutations importantes depuis le début des années 1990. Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les télécommunications fixes ont pris du recul.

Plusieurs opérateurs sont présents au Gabon dans les communications. Le groupe Gabon Télécom-Libertis, privatisé depuis novembre 2006, est actif sur la filière radio, télévision et fourniture d'accès à internet. La Poste (ex-Gabon-Poste), privatisée depuis novembre 2006, a lancé en octobre 2007 un nouveau produit dénommé Mandat express international (MEI). La Gabonaise de télécommunications (Gabtel) est spécialisée dans la vente de terminaux et la gestion des fréquences d'émissions. Gabcel opère comme grossiste dans la vente de cartes de recharge. DHL, EMS Delta+ et d'autres sociétés exercent dans l'acheminement du courrier express, Zain (Celtel), Libertis et Moov, dans la téléphonie mobile. Enfin, TV SAT intervient dans l'installation des équipements pour les réseaux de télévision par satellite.

Selon une évaluation locale menée en 2008 auprès des entreprises des télécommunications, Zain Gabon se taille la plus grosse part du marché (52 pour cent), suivi par Libertis (30 pour cent), Moov (16 pour cent) et Gabon Télécom (2 pour cent).

Le dynamisme des opérateurs de téléphonie mobile a entraîné une progression de 26,8 pour cent du nombre d'abonnés de 2007 à 2008, en raison de l'extension du réseau dans toutes les provinces du pays, du lancement de nouveaux produits et de l'amélioration de la qualité des réseaux. Parallèlement, le nombre d'abonnés au téléphone fixe a connu une hausse de 6,8 pour cent, passant de 40 000 à 42 500 abonnés entre 2007 et 2008, suite au lancement d'un nouveau produit permettant de couvrir les zones non desservies.

Le nombre d'abonnés à l'internet à moyen et haut débit a augmenté de 15.1 pour cent en 2007 pour atteindre 9 388 abonnés. De même, le nombre d'abonnés à TV SAT a progressé de plus de 11 pour cent en 2008. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications s'établit à 308.461 milliards de francs CFA en 2008, en hausse de 18.6 pour cent par rapport à 2007. Les profits sont passés à 85.7 milliards de francs CFA en 2008 contre 57.5 milliards de francs CFA en 2007, soit une hausse de 48.9 pour cent.

Au titre des investissements, les efforts consentis à hauteur de 152 milliards de francs CFA en 2008 ont porté essentiellement sur l'acquisition de nouveaux équipements de pointe, les travaux d'extension du réseau, le changement de la plateforme d'appel et le renouvellement des licences.

En matière d'emploi, on relève une augmentation des effectifs de 22 pour cent en 2008 pour plus de 2 590 agents permanents. Du coup, la masse salariale du secteur a augmenté de 9 pour cent.

Plusieurs conventions d'interconnexion signées par Gabon Télécom avec Moov et Zain-Gabon traduisent l'instauration d'un climat de concurrence avec des politiques de prix très attractives et le développement des services offerts par chaque opérateur dans le réseau.

Libertis présente une gamme de produits très variés. L'offre 06 classique permet de choisir le montant des dépenses sans abonnement en profitant des formules prépayées. Le service de numéros préférés permet d'appeler à des tarifs avantageux un nombre limité de numéros sans considération de plages horaires. Les tarifs des communications vers les numéros préférés sont de 90 francs CFA la minute de Libertis vers Libertis, 176 francs CFA la minute de Libertis vers un opérateur concurrent, et 345 francs CFA la minute à l'international.

Avec les tarifs ajustés depuis 2008, les abonnés à Libertis font des économies. Qu'il s'agisse du tarif des appels ou du SMS, Libertis pratique les prix les plus bas, jusqu'à 80 francs CFA la minute pour un appel

sur le réseau national, tous les jours entre 20 heures et 8 heures du matin et 25 francs CFA par SMS. En dehors de sa gamme de cartes de recharge allant de 500 à 30 000 francs CFA, Libertis offre des outils de fidélisation comme le bonus au chargement et une tarification différenciée suivant la tranche horaire.

Pour les professionnels, il existe trois gammes de services : les pro100, les pro1000 et les pro+. De Libertis vers Libertis, les tarifs sont de 55.45 et 0 francs CFA la minute. De Libertis vers un autre opérateur GSM ou un téléphone fixe, ils sont de 145, 110 et 130 francs CFA la minute. En international, ils sont de 450, 400 et 350 francs CFA la minute.

Evoluant sur un marché de téléphonie mobile libéralisé, face à deux autres opérateurs, Libertis compte 250 000 clients, soit une part de marché de l'ordre de 30 pour cent. Son taux de pénétration est évalué à 53 pour cent en 2008 pour la téléphonie mobile.

On observe une nette amélioration en 2008 de l'activité du secteur, tirée par la téléphonie mobile. L'intensification de la connexion, le lancement de nouveaux produits (*roaming*, CDMA et ADSL) et la connexion à l'internet via une clé USB sont autant d'éléments qui expliquent cette embellie.

Le gouvernement gabonais a fait adopter une loi imposant le prélèvement de 10 pour cent du chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile, pour financer l'assurance maladie. La redevance obligatoire à l'assurance maladie (Roam) a été instituée à compter du 1^{er} janvier 2008. Elle représente plus de 30 pour cent des bénéfices de ces sociétés. Zain Gabon, leader de la téléphonie mobile au Gabon, a révisé à la hausse sa grille tarifaire pour compenser les retombées de la Roam.

Si les tarifs généraux des communications n'ont pas directement augmenté, les appels intra-réseau (de Zain vers Zain) passent de 190 francs CFA à 200 francs CFA la minute pour un appel effectué de 8h à 21h59. La révision majeure est la suppression de la tranche horaire préférentielle de 18h à 22h, qui permettait aux abonnés d'appeler au tarif de 120 francs CFA la minute en intra-réseau. Il faudra désormais attendre 22h pour

passer les appels à 100 francs CFA la minute jusqu'à 7h59. Cette mesure risque de faire perdre des parts de marché à cet opérateur

Moov présente aujourd'hui une vaste gamme de produits allant de Moovinternet, Moovpro, Moovforfait, Moov recharge et Moovopen. Chaque produit est associé à une tarification spécifique. Ainsi MoovInternet permet d'accéder aux services multimédia à des tarifs avantageux, sans frais d'accès et de connexion avec possibilité de se connecter à partir des mobiles ou de l'ordinateur et possibilité de remplacer le « tarif appel » par le « tarif de communication ». Les forfaits Moovinternet sont divers : 5 900 francs CFA pour deux heures, 17 900 francs CFA pour dix heures, 27 900 francs CFA pour 24 heures et 75 000 francs CFA pour une durée illimitée. Des tarifs à la minute et hors forfaits sont aussi étudiés depuis janvier 2008, qui seraient de 45.30 et 20 francs CFA la minute. Depuis novembre 2008, Moov pratique une facturation par tranche de 30 secondes avec des SMS de 25 francs CFA de Moov vers Moov, 50 francs CFA de Moov vers les autres opérateurs et de 100 francs CFA à l'international. Cette société reste cependant, au plan commercial, la moins agressive des trois opérateurs. Sa couverture nationale est beaucoup moins dense

Deux fournisseurs de services internet existent au Gabon à côté de Gabon Télécom : Internet Gabon et Solsi.

Internet Gabon propose des connexions multiples permettant d'accéder aux services haut débit VSAT, liaison radio, GPS et VoIP. En 2008, l'accès internet haut débit se fait par VSAT bande Ku (type ADSL). Il permet d'accéder à n'importe quel point du Gabon et de la sous-région avec une indépendance totale vis-à-vis des opérateurs locaux. Le VSAT (bande C ou Bande Ku) permet à une entreprise ou administration de disposer d'une infrastructure privée de communication par satellite (données, voix, télé-maintenance, vidéo-conférence, etc.) entre tous ses sites géographiques.

Internet Gabon offre des liaisons radionumériques point à point et point à multipoint basées sur la gamme de solutions globales en boucle locale radio

BreezeACCESS. Il utilise exclusivement une bande de fréquences sous licence de 3.5 GHz qui offre des performances supérieures pour un accès sécurisé et dédié. Les solutions BreezeACCESS s'appuient sur la technologie sans fil large bande et offrent au client une nouvelle sorte de DSL, sans fil, à haut débit avec une panoplie complète de services à valeur ajoutée.

Des solutions innovantes permettent à Internet Gabon d'offrir aux entreprises un système complet de contrôle et de localisation des produits grâce à la solution *Air Track* avec des avantages compétitifs. La voix sur IP (VoIP ou *Voice Over Internet Protocol*) consiste à transmettre une conversation vocale sur un réseau au protocole IP (*Internet Protocol*) c'est-à-dire sur un réseau de données par opposition à une transmission sur le réseau téléphonique classique ou réseau téléphonique commuté (RTC). La VoIP ouvre la porte à des technologies d'avenir liées à la convergence voix et données et aux services qui y seront associés.

Solsi, fournisseur d'accès internet haut débit au Gabon, s'occupe également de l'ingénierie des réseaux de communication et de la réalisation des supports interactifs. Filiale à 50 pour cent du groupe gabonais Sogafric, Solsi offre des services variés : connexions internet, conception et hébergement de sites web, commerce électronique, réseaux internet/intranet. La société dispose d'un portail internet d'information et de messagerie gratuite (assala.com) avec en 2008 près de 62 000 adresses e-mails. Solsi utilise le Wimax (*Worldwide Interoperability for Microwave Access*) qui est un ensemble de technologies (norme 802.1) permettant d'avoir du haut débit sur de grandes distances. Il utilise les ondes radio, tout comme le Wi-Fi pour émettre et recevoir des données informatiques sans fil. Avec son boîtier WiBox, Solsi étend, depuis 2007, son offre dans tout le Gabon et donne accès plus facilement à Internet à un prix défiant toute concurrence, à partir de 50 000 francs CFA l'abonnement mensuel pour 128 kbps à 2 Mbps

Le grand défi du développement de compétences techniques au Gabon est la création de synergies entre tous les acteurs. L'objectif consiste à transformer les structures de l'enseignement technique et de la formation

professionnelle. Il s'agit de créer des pôles d'excellence accessibles à tous et capables de répondre aux besoins de l'emploi et de la diversification de l'économie gabonaise.

En décembre 2008, l'Agence de régulation des télécommunications (Artel) a entamé la restructuration du secteur. Les différentes parties prenantes se sont réunies en janvier 2009 au siège de l'Artel pour la réunion du comité de concertation de l'agence. A l'ordre du jour : la planification de la restructuration du secteur, pour son développement optimal selon les potentialités du marché. Le comité a débattu notamment de la mise en place des commissions infrastructures et tarifs, la détermination des marchés pertinents, la désignation des opérateurs dominants et la mise en place du comité de gestion du Fonds du service universel. A cette occasion, les nouveaux cahiers des charges ont été présentés par les opérateurs hors GSM ainsi que le contrôle de la gestion des fréquences et la préparation de la CAN 2012.

Une commission est chargée des questions tarifaires, notamment de l'examen des catalogues d'interconnexion et des offres tarifaires applicables à la location de liaisons de transmission. Elle identifie les marchés pertinents du secteur des télécommunications, les opérateurs exerçant une influence significative et évalue le caractère concurrentiel de ces marchés. De même, un observatoire des marchés pour collecter des informations et des données a été mis en place. Son objectif est de réguler et de déterminer l'ensemble des opérateurs puissants sur le marché des télécommunications. Dans la perspective de l'adoption par le gouvernement d'une stratégie nationale, l'Artel a déjà annoncé la mise en place d'un plan de réaménagement du spectre de fréquences.

Contexte politique

Avec ses alliés, le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir est sorti vainqueur des élections locales d'avril 2008, remportant 1 154 sièges sur un total de 1 990 sièges à pourvoir. Ce résultat confirme le score du PDG en 2002 et lui permet, sans réunir la majorité absolue, de diriger la majorité des communes

et départements du pays. Plusieurs communes de grande importance lui échappent malgré tout, comme Port-Gentil, Oyem et Moanda. Jean-François Ntoutoume Emame, ancien Premier ministre (de 1999 à 2006), a été élu maire de Libreville après avoir obtenu le meilleur score du PDG dans l'un des arrondissements de la capitale.

Ces élections témoignent d'une certaine stabilité politique, mais elles ont été marquées par un fort taux d'abstention, entre 65 et 70 pour cent. Certains candidats ont été frappés d'inéligibilité pour cinq ans à cause de troubles, et des scrutins ont été annulés. Les résultats des élections locales partielles du 23 novembre 2008, dans les départements et communes que la Cour constitutionnelle avait jugé utile d'annuler, n'ont pas changé les premiers résultats.

Les textes d'application de la loi sur la décentralisation n'ont pas progressé en 2008. L'autonomie financière des institutions locales et les faiblesses de leurs capacités, au regard des compétences qui leur sont transférées, continuent de poser problème.

Le processus de préparation du budget et d'allocation des ressources en faveur des projets prioritaires, et en particulier la mobilisation de la contrepartie de l'État pour les projets comportant un volet financement extérieur, se sont nettement améliorés. Les efforts de lutte contre la corruption et de renforcement du système juridique et judiciaire veulent promouvoir un environnement propice au développement du secteur privé et au respect des droits de l'Homme. Un Programme national de bonne gouvernance (PNBG) veille à la cohérence des différentes actions gouvernementales et à la mise en œuvre du volet « gouvernance » du Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRCP).

Contexte social et développement des ressources humaines

La demande du secteur social est plus forte chaque année, au regard de l'ampleur des besoins d'une

population quotidiennement confrontée à la pauvreté. Pas moins de 33 pour cent des Gabonais sont pauvres et 43 pour cent des ménages se sentent pauvres. Le gouvernement répond assez timidement à cette demande, ce qui occasionne des grèves sectorielles observées fréquemment depuis le début de l'année 2008 dans la fonction publique.

La politique en matière d'éducation nationale n'est guère dynamique. La fermeture en 2008 de près de 103 établissements scolaires privés pour assainir le secteur de l'éducation et promouvoir une école de qualité ne suffit pas. Encore faudrait-il en construire beaucoup plus et former suffisamment d'enseignants. Les 1 200 enseignants recrutés en 2002 n'ont pas encore été tous intégrés à la fonction publique.

Avec une scolarité obligatoire de 6 à 16 ans, le Gabon présente un taux de scolarisation de plus de 90 pour cent en 2008. Toutefois, une part importante de 22 pour cent de la population se déclare encore « sans niveau ». Près de la moitié des Gabonais n'a pas dépassé le niveau du primaire, et 18 pour cent celui du premier cycle du secondaire. Seulement 6 pour cent des Gabonais ont achevé toute leur scolarité secondaire.

Le système éducatif est préoccupé par l'échec scolaire, qui se traduit par un taux de redoublement et d'abandons important dès le primaire. Le taux de transition du primaire au secondaire est inférieur à 40 pour cent et celui du premier cycle au second cycle du secondaire de l'ordre de 45 pour cent. Sur 1 000 élèves entrant au cours préparatoire de première année (CP1) dans le primaire, 19 seulement arrivent au cours moyen de deuxième année (CM2) sans redoubler. Pas moins de 31 élèves sur 1 000 redoublent une fois et 39 redoublent deux fois. Dans le secondaire, sur 1 000 élèves admis en classe de 6e, seulement 5 obtiennent le baccalauréat sans redoubler, 12 après un redoublement, 161 au terme de deux redoublements et 11 après trois redoublements.

La réforme de l'enseignement professionnel engagée depuis 2006 pour apporter une réponse au problème de la déperdition scolaire n'a pas encore répondu aux attentes. Sur 94 pour cent de filles et de garçons de 5

à 15 ans scolarisés, 60 pour cent de femmes de 16 à 20 ans poursuivent leurs études contre plus de 70 pour cent de garçons. A peine 30 pour cent des filles atteignent le niveau supérieur contre 52 pour cent de garçons. Cette situation s'explique en grande partie par le phénomène des grossesses précoces. En effet, 25 pour cent des jeunes filles de 15 à 19 ans sont déjà mères ou enceintes de leur premier enfant.

Dans l'enseignement supérieur, le basculement au système LMD (licence, master et doctorat) depuis l'année 2007/08 devrait permettre la professionnalisation des études supérieures et les possibilités d'insertion rapide dans la vie active. Mais la mise en place de ce système se heurte au sempiternel problème financier. Pour accueillir un étudiant en 3e cycle pour son master, l'université d'accueil doit déboursier près de 3 millions de francs CFA. Le gouvernement ne peut supporter de tels frais, mais refuse l'instauration de frais de scolarité à la mesure de cette formation.

La santé est le secteur le plus sinistré après celui de l'éducation. La construction des centres hospitaliers régionaux, la réhabilitation des équipements des centres de santé et des dispensaires et le recrutement direct à l'extérieur des spécialistes de santé semblent être au-dessus des capacités gouvernementales.

Avec une prévalence du VIH/Sida de 8.9 pour cent de la population en 2008, un Programme national de lutte contre le Sida (PNLS) a été mis en place avec l'aide de plusieurs organismes internationaux (Pnud, Unicef, Fnuap) et des associations. Ces partenariats essaient de suppléer à l'absence des moyens publics en se battant sur différents fronts : la prévention, la prise en charge des malades et des orphelins du sida, etc. L'achat de médicaments antirétroviraux dépend d'un programme particulier auquel le gouvernement consacre chaque année 1.5 million de dollars (USD).

Le paludisme demeure un problème de santé publique au Gabon. En 2008, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévalence de cette maladie a varié de 37 à 71 pour cent sur l'ensemble du territoire. Elle touche davantage les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans. On estime que 40 pour cent

des fièvres diagnostiquées au Centre hospitalier de Libreville (CHL) sont d'origine palustre et constituent la première cause d'hospitalisation. Le traitement du paludisme est devenu plus complexe au Gabon à cause d'un taux de résistance de 90 pour cent du parasite à la chloroquine. Du coup, les partenaires du développement ont changé leurs stratégies et opté pour la distribution à l'échelle nationale de moustiquaires imprégnées et pour l'amplification des campagnes de sensibilisation.

L'habitat est pénalisé par l'inaction des pouvoirs publics. La population gabonaise, en majorité urbaine,

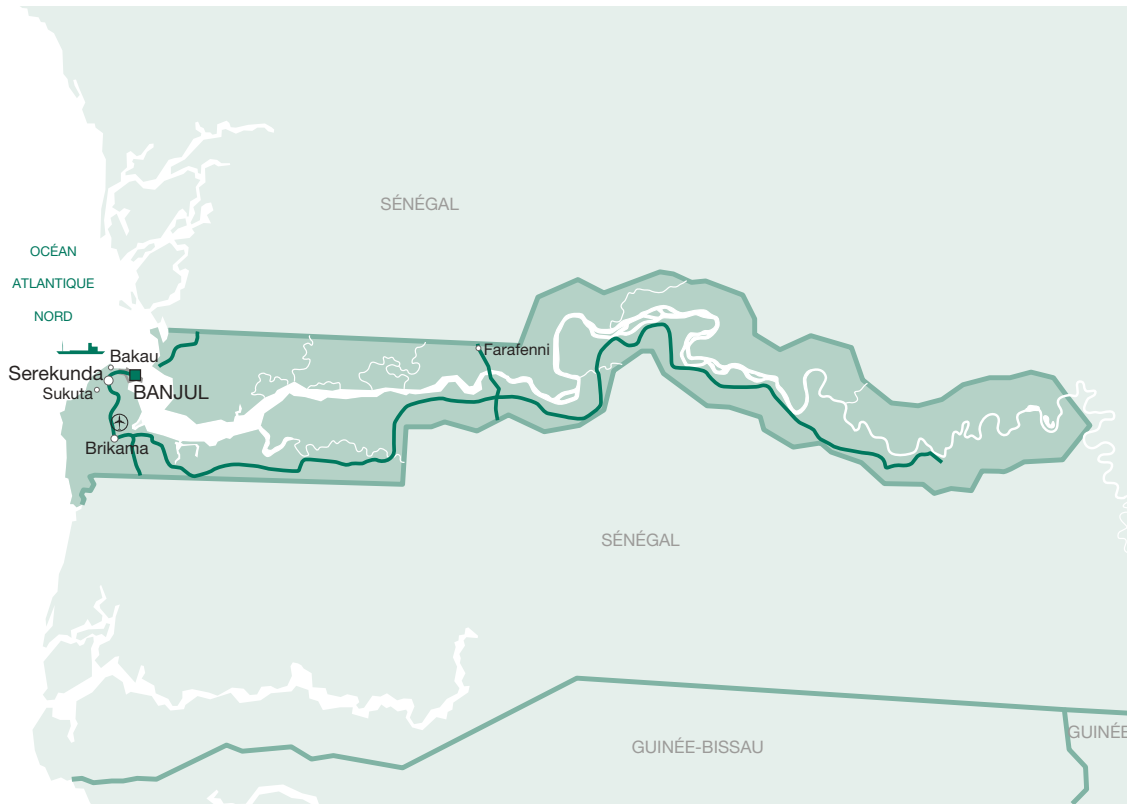
habitait à 85.2 pour cent en ville en 2008. Le déficit en logements décents est chronique. On estime ce besoin à plus de 160 000 logements, nécessitant des mesures importantes, telles que l'intensification des terrassements permettant aux promoteurs immobiliers de travailler sereinement, la production de parcelles constructibles et la viabilisation des lotissements autour des grandes villes. En outre, des mesures fiscales incitatives pourraient faire baisser le prix des logements. Il n'existe pas de banque de l'habitat chargée de consentir des crédits à des taux concessionnels. Dans ce contexte, la construction de 3 000 logements sociaux prévue par le gouvernement sera loin de répondre à la demande.



Gambie





chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 10
- Population en milliers (2008) : 1 660
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 233
- Espérance de vie (2008) : 55.9
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Gambie



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (406 000 hab. 2007)
-  plus de 200 000
-  plus de 100 000
-  plus de 10 000

0 km 12 24 36 km

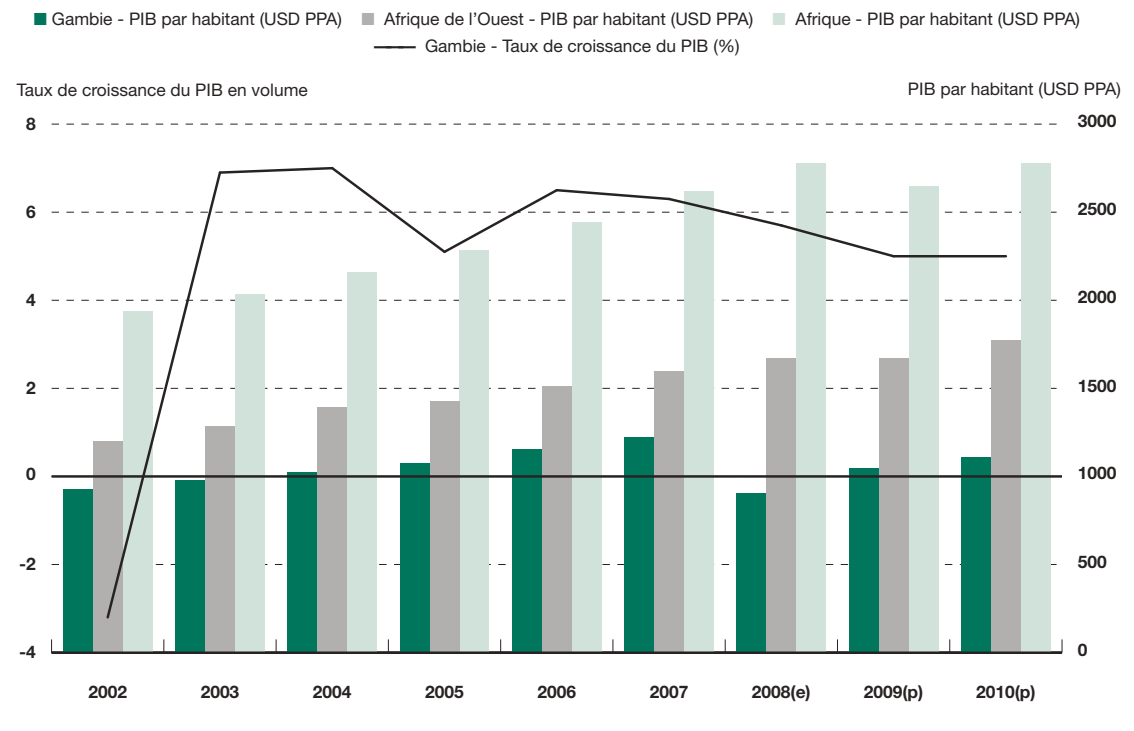


CES DERNIÈRES ANNÉES, LA GAMBIE a accompli de grands progrès sur la voie de la stabilité macro-économique. Depuis 2004, le PIB affiche une croissance de 6.5 pour cent en moyenne, à la faveur d'une politique monétaire et budgétaire prudente couplée à des réformes structurelles. Cependant, la croissance s'est ralentie au rythme 5.7 pour cent en 2008 (estimation), sous l'effet de la crise financière et économique mondiale. Le contexte mondial défavorable devrait entraîner un recul des exportations, des recettes touristiques, des envois de fonds par les expatriés et des investissements directs étrangers (IDE), ce qui pèsera sur la croissance à court terme. En 2009 comme en 2010, la croissance devrait se stabiliser au rythme de 5 pour cent.

Le pays a bien respecté les recommandations de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) accordée par le Fonds monétaire international (FMI) selon le programme validé en février 2007. Le pays a ainsi atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2007, et obtenu un substantiel allègement de sa dette, pour un montant de 513.5 millions de dollars (USD).

La croissance résiste à la crise grâce au tourisme et aux investissements directs étrangers.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582201832333>

Développements économiques récents

La croissance économique de la Gambie s'est élevée à 5.7 pour cent en 2008 (estimation), contre 6.3 pour cent en 2007. L'agriculture s'est largement redressée, mais les services et la production industrielle sont en forte baisse.

La prédominance des services dans l'économie gambienne traduit le poids du tourisme et des opérations de transit. Le tourisme est la principale source de devises et un grand pourvoyeur d'emplois. La Gambie constitue une plateforme de transit régionale avec, notamment, d'importantes activités de réexportation vers le Sénégal et d'autres pays de la région. Les services ont représenté 60.5 pour cent de la production du pays en 2008, l'agriculture 27.2 pour cent et l'industrie 12.3 pour cent. Dans ces deux derniers secteurs, la culture et la transformation des arachides occupent la première place.

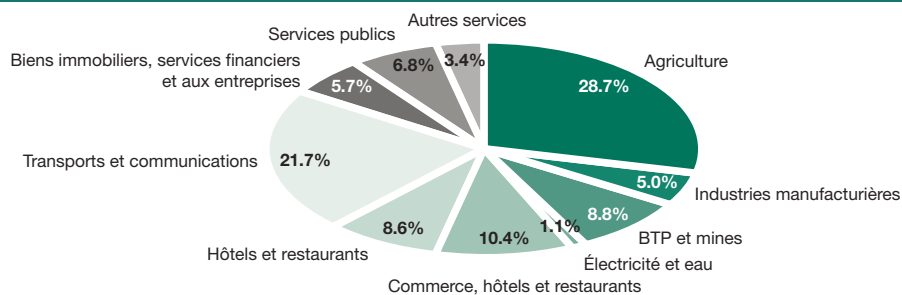
La production agricole a fait un bond de 28.4 pour cent en 2008 (estimation) grâce à l'essor spectaculaire, de 45.7 pour cent, de la production d'arachide, après une croissance d'à peine 3.9 pour cent en 2007. Cette progression s'explique par une météorologie plus favorable, par l'augmentation des surfaces cultivées et par l'utilisation de méthodes d'exploitation avancées. La croissance a été relativement modeste dans les autres branches de l'agriculture.

La production industrielle a progressé de 0.7 pour cent en 2008, soit nettement moins que les 3.0 pour

cent enregistrés en 2007. L'industrie a souffert du renchérissement des matières premières au premier semestre, auquel s'ajoutent l'insuffisance et le coût élevé du crédit, problème chronique exacerbé par l'instabilité des marchés financiers. Le bâtiment et les travaux publics (BTP) stagnent, en raison notamment de l'achèvement de plusieurs grands projets routiers et hôteliers en 2006. La production d'électricité a toutefois augmenté de 16 pour cent par an au cours des deux dernières années, ce qui a remédié en partie aux très graves pénuries de courant.

En 2008, la croissance des services s'est tassée à 6.9 pour cent, contre 11.3 pour cent en 2007, reflétant l'essoufflement de deux secteurs clés : le commerce et le tourisme. Le commerce s'est replié de 12.9 pour cent (estimation) après une hausse de 7.1 pour cent en 2007, alors que le tourisme est passé d'un languissant 1.7 pour cent à un modeste 3 pour cent. Le recul du commerce tient aux difficultés de la filière des réexportations, qui contribue à quelque 80 pour cent des recettes des exportations. Les progrès de l'intégration régionale se traduisent par ailleurs au Sénégal voisin par une contraction des taxes sur les importations : l'efficacité plus grande des ports sénégalais érode la compétitivité de la Gambie en ce qui concerne l'entreposage des marchandises échangées. Les autres services ont, pour la plupart, connu un ralentissement. La croissance s'est ainsi limitée à 6 pour cent dans les transports, contre 8.5 pour cent en 2007. Le secteur des communications a enregistré une croissance en hausse de 10 pour cent, alors qu'elle avait été de 25 pour cent en 2007. La croissance est restée quasiment stable

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583567346066>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.3	24.9	10.3	9.5	7.2	1.9	1.9	1.5
Publique	4.6	11.9	15.0	13.0	9.0	1.4	1.3	0.9
Privée	12.7	13.1	6.0	6.0	5.4	0.6	0.6	0.5
Consommation finale	92.4	90.9	17.5	-0.6	3.5	15.6	-0.6	3.2
Publique	11.2	10.7	17.4	19.0	13.7	1.9	2.3	1.9
Privée	81.2	80.2	17.5	-3.2	1.7	13.7	-2.8	1.4
Solde extérieur	-9.7	-15.9				-11.8	3.7	0.3
Exportations	47.7	53.8	-6.1	4.4	3.0	-2.1	1.4	0.9
Importations	-57.4	-69.7	22.4	-4.7	1.4	-9.7	2.3	-0.6
Taux de croissance du PIB, en volume						5.7	5.0	5.0

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588023367441>

dans l'immobilier et les services aux entreprises, avec un rythme de 3 pour cent en 2008 contre 3.1 pour cent l'année précédente.

La consommation publique et la consommation privée ont augmenté chacune de plus de 17 pour cent en 2008, sous l'effet d'un relèvement de 20 pour cent des salaires des fonctionnaires dans le cadre de la réforme du secteur public. L'investissement public a lui aussi affiché une forte hausse en 2008. En revanche, la contribution du solde extérieur à la croissance a été négative : les importations ont grimpé en flèche alors que les exportations ont chuté. En 2009 et en 2010, les dépenses de l'État devraient continuer de tirer la croissance, et les exportations progresser modérément.

Politique macro-économique

Il y a une dizaine d'années, les fausses déclarations de la banque centrale pour les statistiques des changes et la gestion monétaire et budgétaire irresponsable des autorités avaient abouti à la suspension, en 2002, de la FRPC mise en place par le FMI pour ce pays. L'inflation s'était envolée, provoquant l'effondrement

de la monnaie nationale s'est effondrée. Depuis 2004, l'État a accompli d'importantes avancées vers la stabilité grâce à une politique macro-économique et monétaire prudente, et le FMI en a pris acte en acceptant une nouvelle FRPC en 2007. L'analyse des performances menée récemment en vertu de l'article IV des statuts du FMI fait état de résultats globalement satisfaisants, et le FMI a exonéré la Gambie de certains des critères exigés, notamment ceux concernant les réformes structurelles, que le pays n'a pas su mettre en œuvre. Le FMI a invité les pouvoirs publics à adopter des politiques favorisant une croissance à long terme. Les discussions ont porté, entre autres, sur les politiques commerciales susceptibles d'accroître la compétitivité du pays à l'international. L'orientation budgétaire et monétaire de la Gambie devrait garder le cap de la prudence en 2009 et en 2010.

Politique budgétaire

En 2008, la Gambie a conservé une politique budgétaire restrictive, afin de compléter sa politique monétaire et, ainsi, de maintenir l'inflation à un niveau bas et d'alimenter la croissance économique. Du côté des recettes, elle s'est principalement attachée à renforcer son administration fiscale. Une direction des recettes

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	21.4	21.5	22.5	22.9	23.9	22.4	22.9
Recettes fiscales	16.2	17.2	18.8	19.0	19.5	17.8	17.9
Recettes pétrolières ou Dons	2.3	1.7	1.3	1.2	1.6	1.6	2.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	22.1	30.1	29.6	22.7	24.9	24.8	26.7
Dépenses courantes	18.3	19.3	18.1	16.2	18.3	18.1	19.5
<i>Sans les intérêts</i>	<i>13.7</i>	<i>10.7</i>	<i>11.7</i>	<i>11.1</i>	<i>14.6</i>	<i>15.2</i>	<i>17.1</i>
Salaires	6.3	4.2	4.6	4.3	4.2	3.9	3.6
Paiements d'intérêts	4.6	8.6	6.5	5.1	3.7	2.9	2.4
Dépenses en capital	4.6	11.0	11.0	6.1	6.0	6.1	6.5
Solde primaire	3.9	-0.1	-0.6	5.3	2.6	0.5	-1.4
Solde global	-0.7	-8.6	-7.1	0.2	-1.1	-2.4	-3.8

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600125807087>

(*Gambia Revenue Authority – GRA*) a été créée pour coordonner les efforts de recouvrement, élargir la base de l'impôt et lutter contre la fraude fiscale. Du côté des dépenses, la Gambie a mis l'accent sur le suivi, la comptabilité et le contrôle, tout en donnant la priorité au secteur social et à d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation et l'agriculture, dans l'optique de faire reculer la pauvreté. En 2007, elle s'est dotée d'un système intégré d'information financière (*Integrated Financial Management Information System – IFMIS*) en vue d'améliorer tous les aspects de son processus budgétaire (élaboration, mise en œuvre, suivi et compte rendu).

Selon les estimations, la part des recettes totales dans le PIB a augmenté en 2008, atteignant 23.9 pour cent contre 22.9 pour cent en 2007 : les recettes fiscales et les dons ont été plus substantiels. Les recettes fiscales directes se sont étoffées de 23.3 pour cent grâce à l'intervention de la GRA et aux efforts qu'elle a déployés, qui ont permis un meilleur recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les recettes non fiscales ont par contre reculé de 26.5 pour cent, étant donné la baisse des recettes issues des services publics et des licences de télécommunications.

Les dépenses totales (et prêts nets) ont grimpé à 24.9 pour cent du PIB en 2008 (estimation), contre 22.7 pour cent en 2007 ; les dépenses courantes sont

passées dans le même temps de 16.2 à 18.3 pour cent. Les paiements d'intérêts ont, eux, diminué de 15.5 pour cent, à la faveur de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'initiative multilatérale pour l'allègement de la dette.

Le solde budgétaire global, qui affichait un excédent équivalant à 0.2 pour cent du PIB en 2007, est devenu déficitaire. Ce déficit, qui a représenté 1.1 pour cent du PIB en 2008, devrait se creuser et atteindre, respectivement, 2.4 et 3.8 pour cent du PIB en 2009 et 2010. Il sera financé essentiellement par des emprunts à l'extérieur.

Politique monétaire

La politique monétaire vise à maîtriser l'inflation et à assurer la stabilité du taux de change tout en soutenant la politique budgétaire. La Banque centrale de la Gambie (*Central Bank of The Gambia – CBG*) applique un ciblage monétaire, avec comme objectif intermédiaire la masse monétaire au sens large et comme objectif opérationnel la base monétaire. À cette fin, la CBG observe chaque semaine l'évolution des avoirs intérieurs nets, qui ne doivent pas dépasser un certain plafond, et celle des avoirs extérieurs nets, qui doivent rester au-dessus d'un seuil convenu. La politique monétaire consiste principalement en interventions sur le marché des capitaux avec des bons du trésor. Pour atténuer l'instabilité du change, la

CBG stérilise par ailleurs périodiquement des entrées de capitaux.

D'après les estimations, la masse monétaire au sens large a gonflé de 2.2 pour cent sur la période de 12 mois qui s'est achevée fin novembre 2008, contre 7.9 pour cent sur la même période de l'année précédente. La CBG prévoit une croissance de la masse monétaire de 8.7 pour cent en 2009 et de 10.7 pour cent en 2010.

Sous l'effet du renchérissement mondial de l'alimentation et de l'énergie, l'inflation s'est fortement accrue. Inférieure à 1 pour cent début 2007, elle avait atteint 6 pour cent à la fin de l'année. Couplées à la suppression de la taxe sur les produits de base, les conditions monétaires relativement restrictives et la dépréciation de la monnaie ont permis de juguler l'inflation début 2008, mais celle-ci est repartie à la hausse en novembre, à 6.5 pour cent. L'inflation devrait redescendre à 6 pour cent en 2009 et à 5 pour cent en 2010.

À 23 pour cent, en moyenne, le ratio d'adéquation des fonds propres bancaires est très supérieur au minimum de 8 pour cent requis. La proportion moyenne des prêts improductifs s'établissait à 7 pour cent fin septembre 2008, et le ratio prêts/dépôts à 39 pour cent. Les écarts de taux d'intérêt sont élevés par rapport à ceux observés dans d'autres pays en développement, ce qui explique en partie le faible degré d'intermédiation financière. La CBG a pris plusieurs mesures pour élargir et approfondir le secteur financier : encouragement de l'implantation de nouveaux acteurs, extension des horaires d'ouverture des banques et

création d'un bureau d'information sur les historiques de crédit.

La microfinance constitue l'une des pierres angulaires de la lutte contre la pauvreté. La CBG exerce une surveillance sur les organismes de ce secteur et a accordé un permis d'activité à 63 associations villageoises d'épargne et de crédit (*Village Savings and Credit Associations – Visaca*) et à cinq sociétés financières. Ces entités comptent actuellement 78 660 déposants et emprunteurs.

Position extérieure

L'ouverture économique et la forte dépendance de la Gambie vis-à-vis du secteur de l'arachide, des réexportations et du tourisme rendent ce pays intrinsèquement vulnérable aux événements qui surviennent dans les autres pays. Il a donc besoin d'un niveau adéquat de réserves, correspondant à 4.9 mois d'importations en 2008.

On estime que le déficit des comptes courants s'est creusé à 18.3 pour cent du PIB en 2008, contre 12.5 pour cent en 2007, ce qui traduit l'accentuation du déficit commercial, qui représente 30.5 pour cent du PIB. L'excédent de la balance des services et celui des transferts courants se sont également dégradés, passant de, respectivement, 10.3 et 11.2 pour cent du PIB en 2007 à 8 et 9.7 pour cent en 2008. Ces chiffres s'expliquent pas l'aggravation de la récession mondiale, qui déprime les exportations, les recettes touristiques, les envois de fonds par les expatriés et les IDE.

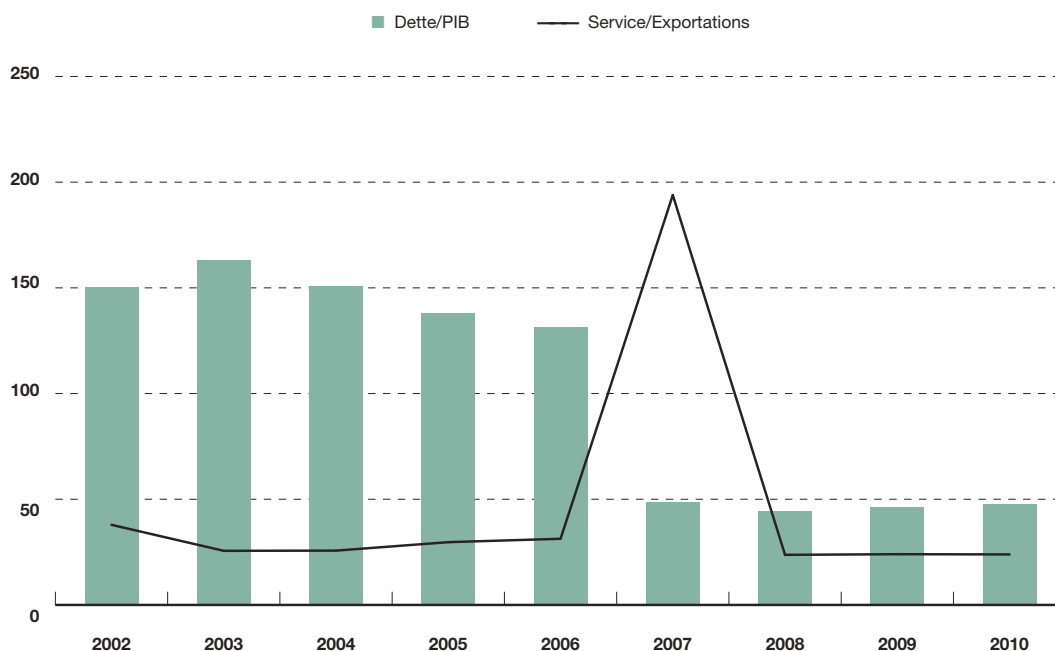
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-15.0	-30.9	-27.2	-26.7	-30.5	-22.8	-23.4
Exportations de biens (f.o.b.)	30.1	17.6	16.5	14.2	11.2	10.6	10.9
Importations de biens (f.o.b.)	45.1	48.5	43.8	40.9	41.7	33.3	34.3
Services	6.8	8.2	10.0	10.3	8.0	7.9	8.3
Revenu des facteurs	-4.9	-9.4	-9.5	-7.3	-5.4	-4.9	-4.6
Transferts courants	10.0	17.1	15.2	11.2	9.7	10.9	9.8
Solde des comptes courants	-3.1	-15.1	-11.5	-12.5	-18.3	-8.8	-10.0

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602032758211>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585020647414>

L'excédent du compte de capital et financier était estimé en baisse en 2008, à 85,7 millions USD contre 113,8 millions USD en 2007. Selon les estimations, le solde global des paiements accusait un déficit de 54,6 millions USD en 2008, après un excédent de 32 millions USD en 2007.

Les flux d'IDE, qui ont contribué à 10 pour cent du PIB en 2007, devraient s'étioler en 2009 et en 2010. Il est probable que les envois de fonds des expatriés diminueront, les opportunités d'emplois se raréfiant à l'étranger, et les exportations devraient pâtir de la contraction de la demande mondiale.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le programme de privatisations vise à réduire les tensions qui s'exercent sur le budget national et à améliorer l'utilisation de ressources rares.

Par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne, la Gambie occupe un rang intermédiaire d'après les indicateurs du climat des affaires et de la compétitivité économique. Dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, elle est classée 130^e sur 181 en 2008, ce qui est mieux que ses voisins, et notamment que le Sénégal (149^e), mais moins bien que d'autres pays de la région, par exemple le Ghana (87^e). La Gambie était 113^e sur 175 pays dans le classement de 2007. Concernant la facilité du commerce transfrontalier, la Gambie se situe au troisième rang en Afrique subsaharienne. Son administration douanière et ses procédures d'échanges internationaux en général font partie des moins onéreuses d'Afrique de l'Ouest, ce qui attire les IDE depuis quelques années, principalement dans le BTP et le tourisme. La Gambie obtient un bon score pour sa législation du travail, mais un mauvais résultat pour la protection des investisseurs, les taux d'imposition et les formalités.

Le secteur privé se plaint de ne pas être suffisamment soutenu par les pouvoirs publics. L'autorité chargée de

la promotion de l'investissement et des zones franches (GIPFZA) et certains représentants des entreprises privées affirment que les exonérations et privilèges accordés en vertu de la loi de 2001 qui encourage l'investissement ne sont pas appliqués de manière uniforme et sont entravés par la lourdeur des démarches administratives. Au nombre des autres problèmes figurent notamment les déficiences des infrastructures, surtout dans les secteurs de l'énergie et des transports, le manque de crédibilité de la politique monétaire et budgétaire, le niveau élevé des taux d'intérêt et la lenteur des avancées du programme de privatisations. Cependant l'État a vendu 50 pour cent de l'opérateur de télécommunications Camtel-Gamcel Co. Ltd. en 2007 et établi une liste de 14 entreprises publiques à céder. L'une de ces sociétés, la *Management Services Agency* (MSA), a été vendue en 2008.

Une loi a été votée en 2005 afin de décharger le tribunal de commerce en instaurant un mécanisme de règlement alternatif des différends, et un secrétariat est actuellement mis en place pour ce mécanisme. Des projets sont également en cours pour amender la loi sur les entreprises en vue d'améliorer les normes de communication financière et d'audit.

En 2002, la Gambie a lancé sa stratégie de promotion des investissements, connue sous le nom de *Gateway Project* (« projet portail »), avec pour objectif de devenir le point d'entrée en Afrique de l'Ouest. La création de la GIPFZA sous la forme d'un guichet unique pour les investisseurs a apporté des améliorations au climat des affaires, mais elle n'a pas suffi à redynamiser le secteur privé ni les exportations.

En Gambie, les banques commerciales ne paraissent pas exposées directement aux titres « toxiques » au cœur de la crise financière mondiale. Le faible volume des emprunts extérieurs des banques et la composition des lignes de crédit actuelles permettent de penser que le secteur bancaire du pays est sain.

Autres développements récents

Depuis 1996, les résultats de la Gambie se sont dégradés pour trois des six baromètres de la gouvernance

observés par la Banque mondiale : « efficacité des pouvoirs publics », « état de droit » et « maîtrise de la corruption ». En revanche, le pays a réalisé des avancées en ce qui concerne les trois autres critères : « être à l'écoute et rendre compte », « stabilité politique » et « qualité de la réglementation ».

En 2000, l'État, avec l'appui de la Banque mondiale, a commandé une étude sur les institutions judiciaires qui a débouché sur l'élaboration d'un cadre de réforme. La réforme des systèmes judiciaires a d'ailleurs été l'un des grands thèmes de la conférence sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), organisée à Londres en février 2008.

En 2007/08, la Gambie, en collaboration avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Département britannique du développement international (DFID), a rédigé une étude sur l'amélioration de la fonction publique en Gambie, qui constitue le fondement de la stratégie de réforme du secteur public (plan à moyen terme 2008-11). Dans ce pays, la rémunération moyenne des fonctionnaires équivaut à trois fois le revenu par habitant, mais elle reste faible au bas de l'échelle. Dans le secteur privé, les salaires peuvent être jusqu'à 20 fois supérieurs, selon le niveau hiérarchique, et cet aspect a été pris en compte pour justifier de nouveaux relèvements des rémunérations des fonctionnaires, afin de retenir les agents. Deux propositions ont ainsi été avancées dans l'étude : augmenter les salaires des fonctionnaires de 68 à 83 pour cent en se concentrant sur les échelons inférieurs, et veiller aux échelons supérieurs pour endiguer les départs de cadres de la fonction publique.

La Gambie est consciente qu'il lui faut améliorer ses infrastructures de transport pour devenir un centre d'échanges régional. Son plan national pour les transports (NTP) est axé sur le développement des ports et sur les liaisons, tant nationales que vers l'étranger. L'Autorité gambienne des routes a été créée à cette fin en 2004. Le port de Banjul se montre relativement performant en termes de rapidité et de coût du dédouanement des marchandises, mais il reste une marge d'amélioration. Le fleuve Gambie est à l'origine du rôle important joué

par le pays en tant que plateforme régionale, et c'est aussi la principale voie d'acheminement des arachides. Le transport par voie d'eau est toutefois sous-utilisé et décline. La route représente plus de 90 pour cent du trafic fret et voyageurs.

L'entreprise nationale d'eau et d'électricité (Nawec) produit de l'électricité dans des centrales au gazole et dessert l'agglomération de Banjul, ainsi que d'autres villes et villages. La consommation par habitant est très faible : 65 kilowattheures (KWh), contre une moyenne de 512 kWh en Afrique. La Nawec n'est pas en mesure de répondre à la demande et les pannes sont nombreuses. Les pouvoirs publics recherchent le concours du secteur privé, d'où la signature, en 2005, d'un accord d'achat d'électricité entre la Nawec et *Global Electrical Group* (GEG), un producteur indépendant. En septembre 2006, GEG a inauguré une première tranche de production de 22 mégawatts (MW) à Brikama, dans l'ouest de la Gambie. Et la première phase du projet d'électrification rurale financé par les donateurs porte sur six centrales autonomes, sur divers sites, pour une capacité totale de 4 MW.

La distribution du courant s'est améliorée début 2007, mais moyennant un relèvement de 30 pour cent des tarifs. Le réseau reste globalement inefficace, avec des pertes pouvant atteindre 45 pour cent.

Les sources d'énergie alternatives sont l'éolien, le solaire et la biomasse. C'est cette dernière qui offre le plus de potentiel. En mars 2008, les pouvoirs publics ont levé les taxes à l'importation sur les équipements de toutes les formes d'énergie renouvelable et sur les équipements économes.

Le Centre des énergies renouvelables (Grec) a été créé pour promouvoir l'adoption des énergies renouvelables et conseiller l'État dans ce domaine. Une organisation à but non lucratif, l'Association des énergies renouvelables de Gambie (Regam), a également vu le jour en 2008. Elle regroupe des entreprises, des institutions, d'autres organismes et des particuliers. Le pays utilise principalement du bois de chauffe et du charbon (à 95 pour cent). La part du kérosène et du gaz de pétrole liquéfié est minime.

Nouvelles technologies et innovation

Le secteur des télécommunications se compose d'un opérateur de lignes fixes, Gamtel, et de trois opérateurs GSM (*Global System for Mobile Communications* – système mondial de communications mobiles) : Gamcell, Africell et Comium. Un quatrième opérateur de réseau mobile, Q-cell, a récemment obtenu une licence et une fréquence. L'État détient 50 pour cent de Gamtel et de Gamcel ; les autres opérateurs mobiles sont entièrement privés. Africell est le numéro un, avec environ 500 000 abonnés. Viennent ensuite Gamcel, avec 250 000 abonnés, Comium (100 000) et enfin Gamtel (47 000). Le taux de pénétration des télécommunications est supérieur à 50 pour cent.

L'Autorité régulatoire des services publics (Pura) encadre ce secteur, ainsi que la distribution d'eau et d'électricité. Par ses directives, elle veille à la transparence des tarifs et à l'application du principe de recouvrement des coûts. En 2008, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Pura a mandaté une étude dans l'optique d'abaisser les tarifs d'interconnexion. En octobre 2008, elle les a réduits de plus de moitié.

La Gambie a adopté une politique des technologies de l'information et des communications (TIC) visant à encourager le développement reposant sur ces technologies. Le Département d'État chargé des TIC (DoSCIT) a pour mission de promouvoir les TIC dans l'administration publique. Le *Pan-African e-Network* (Réseau Internet pan-africain) s'applique à mettre en place des services de télémédecine et de téléenseignement. Soucieuses de résorber la fracture numérique entre zones urbaines et rurales, mais aussi de généraliser l'utilisation des TIC, les autorités gambiennes prévoient d'ouvrir des centres TIC dans tout le pays.

Par ailleurs, un projet d'administration électronique a été lancé pour la mise en réseau de tous les services publics. Les fonctionnaires ont reçu une adresse électronique individuelle. Des fonds ont été débloqués pour la création d'un portail regroupant tous les sites

de l'administration publique, mais la réalisation du projet est retardée par la lenteur des décaissements à opérer par les donateurs. Le service public de radio et de télévision a été réorganisé pour moderniser ses équipements, son infrastructure et sa programmation.

Contexte politique

Le pays dispose d'un régime politique relativement stable. Durant les trois décennies qui se sont écoulées après l'indépendance obtenue du Royaume-Uni en 1965, il a été dirigé par le président Dawda Jawara, puis il s'est transformé en une démocratie pluraliste à l'instigation du Parti progressiste du peuple (PPP). Le président actuel, Yahya Jammeh, est arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire en 1994. Candidat du parti au pouvoir (l'Alliance pour la réorientation patriotique et la construction – APRC), il a été réélu pour un troisième mandat en septembre 2006, avec 67 pour cent des voix. Le scrutin a été avalisé par les observateurs internationaux. Les élections législatives de janvier 2007, marquées par des scissions dans l'opposition, ont été de nouveau remportées par l'APRC (60 pour cent des voix). La prochaine présidentielle est prévue pour 2011, et des élections parlementaires devraient suivre en 2012.

La Gambie est accusée de violations des droits de l'homme et d'atteintes à la liberté de la presse. Beaucoup s'inquiètent de la place de l'opposition.

La commission électorale indépendante de la Gambie se compose de cinq membres nommés par le président, qui peut les révoquer.

Contexte social et développement des ressources humaines

Dans le cadre de la politique nationale pour la période 2006-15, l'éducation constitue le poste budgétaire public le plus important. Le taux brut de scolarisation dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire a augmenté, passant respectivement à

77 pour cent et à 45 pour cent en 2007 contre 70 pour cent en 2005. La parité filles-garçons est une réalité à ces deux niveaux d'enseignement. Dans le deuxième cycle du secondaire, le taux brut de scolarisation est faible (31 pour cent en 2005), mais il devrait atteindre 39 pour cent en 2011. L'écart entre les sexes y reste significatif. La Gambie a mis en place des programmes pour recruter du personnel qualifié et le retenir, notamment par des primes de sujétion et de meilleures conditions de travail pour les enseignants affectés en zone rurale. Mais la qualité de l'éducation reste faible.

Les soins médicaux sont essentiels pour faire reculer la pauvreté. Or le secteur de la santé est confronté à de nombreux problèmes : pénurie de personnels qualifiés, nombreuses expatriations vers le Royaume-Uni et d'autres pays, déploiement hétérogène des ressources humaines, manque de financement pour l'achat de médicaments et de matériel de base et faibles compétences managériales, entre autres. La santé est le troisième poste budgétaire.

Estimée à 55.9 ans en 2008, l'espérance de vie est supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Entre autres indicateurs, le taux de mortalité infantile (76.1 pour mille naissances vivantes en 2008) demeure beaucoup plus élevé qu'au Sénégal ou au Ghana, qui affichent les deux meilleures performances d'Afrique de l'Ouest. Toujours forte, la mortalité maternelle recule depuis quelques années.

La prévalence du paludisme est évaluée à 15 pour cent, et celle des diarrhées à 22 pour cent. La distribution d'antipaludéens permet cependant une gestion efficace des cas dans tout le pays. D'après les estimations, l'incidence annuelle de la tuberculose est de 118 pour 100 000 habitants, mais les chiffres sont peu fiables. Les dernières statistiques disponibles, qui remontent à 2005, font état d'une baisse de la prévalence du VIH/Sida.

Ghana

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 228
- Population en milliers (2008) : 23 351
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 335
- Espérance de vie (2008) : 56.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : 35

Ghana



L'ÉCONOMIE GHANÉENNE CONTINUE d'afficher une belle santé, mais avec l'assombrissement de la conjoncture mondiale, les autorités devront s'attaquer à la dégradation des soldes budgétaire et extérieur. Le secteur privé réagit positivement aux programmes de développement du gouvernement et l'amélioration de l'environnement des affaires – qui s'accompagne d'une augmentation des prêts bancaires et des entrées de capitaux – semble indiquer que les investisseurs reprennent confiance.

La croissance du PIB en volume, à environ 6.4 pour cent en 2008, marque une légère progression par rapport à la moyenne de 5.7 pour cent enregistrée sur la période 2000-07. L'élan devrait retomber en 2009, les

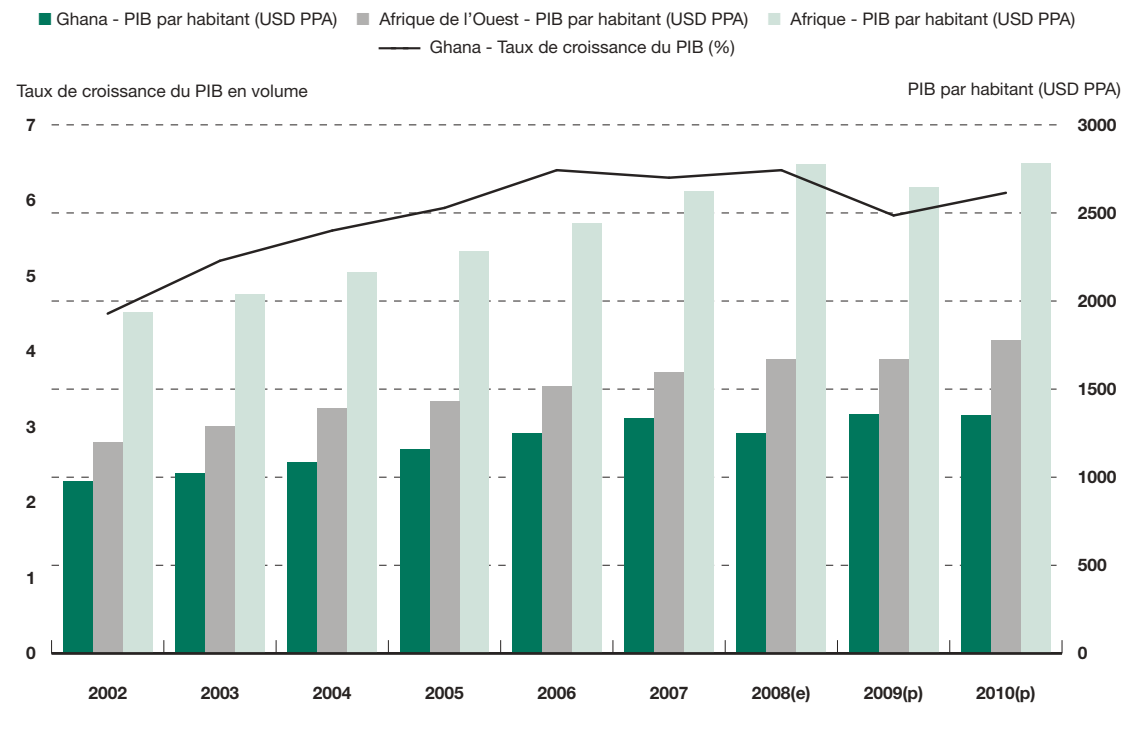
exportations pâtissant de la crise économique mondiale, avant de reprendre en 2010 avec le début des exportations de pétrole brut.

Le renforcement de la stabilité sociale et de la démocratie, illustré par les élections réussies de décembre 2008, augure bien de la poursuite de l'expansion économique. Mais le niveau de perception de corruption dans l'administration reste problématique.

Pour pouvoir maintenir sa croissance et rejoindre le club des pays à revenu intermédiaire (PRI) – son objectif à dix ans –, le Ghana doit poursuivre ses

Une politique prudente et réformatrice a conforté la croissance, que menace le déficit des comptes.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582205211064>

investissements, mais il doit aussi s'attaquer au creusement de ses déficits budgétaires et des paiements courants ainsi qu'à l'assèchement de ses réserves de devises.

Développements économiques récents

Avec son cadre stratégique de réduction de la pauvreté et pour la croissance (CSRP-II), qui couvre la période 2006-09, le Ghana entend accéder au statut de PRI d'ici 2015. Ses priorités actuelles sont le développement des ressources humaines et la promotion du secteur privé.

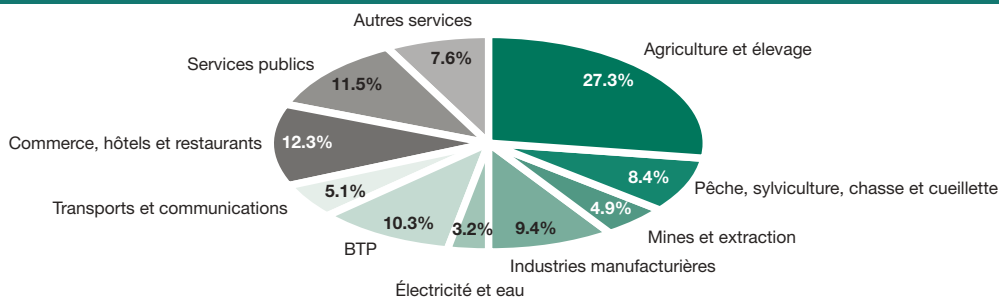
L'économie continue d'afficher de bons résultats. En 2008, pour la troisième année consécutive, la croissance du PIB en volume a tourné autour de 6 pour cent, malgré la flambée des cours du pétrole et des denrées alimentaires et la crise financière mondiale. La croissance a été tirée par le secteur industriel, qui a progressé à un rythme de 9.2 pour cent, suivi par les services (7.3 pour cent) et l'agriculture (5.0 pour cent). Le taux de croissance devrait repasser en dessous des 6 pour cent en 2009, les exportations étant durement frappées par la récession mondiale, avant de rebondir au-dessus de ce niveau en 2010, avec le démarrage des exportations de pétrole brut.

La progression du secteur agricole en 2008 – qui représente environ 35 pour cent du PIB – est restée

diversifiée, les céréales, l'élevage et la pêche enregistrant de bons résultats. De fait, les bonnes conditions météorologiques de l'année 2008 ont permis au Ghana de devenir, dans des proportions modestes, exportateur net de produits vivriers. Le cacao a continué sa vive progression, à environ 20 pour cent, avec une production de 758 908 tonnes pour la saison 2007/08, soit nettement plus que l'objectif de 650 000 tonnes. Le maintien de ces excellents résultats s'explique par un prix au producteur élevé, l'amélioration des programmes de lutte contre les maladies et les nuisibles, la remise en état des routes dans les régions productrices et un système de primes majorées versées aux producteurs. Le prix au producteur est passé de 915 cédis ghanéens (GHS) la tonne métrique à 950 GHS au début de la campagne 2007/08. Il a atteint environ 73.2 pour cent du cours mondial – une proportion supérieure à la cible de 70 pour cent fixée par les autorités.

En 2008, la production industrielle – qui représente environ 26 pour cent du PIB – a fait un bond de 9.2 pour cent. Ces résultats sont bien meilleurs qu'en 2007 (7.4 pour cent), où la baisse brutale de la production d'électricité (de plus de 15 pour cent) avait tiré vers le bas des résultats par ailleurs satisfaisants. En 2008, les sous-secteurs de l'électricité et de l'eau ont progressé d'environ 22 pour cent, contribuant ainsi directement à la croissance industrielle et, indirectement, à l'atténuation des pénuries d'électricité. La progression modeste du secteur manufacturier en 2008, à 4 pour cent, marque néanmoins un véritable progrès par rapport au repli de 2.3 pour cent enregistré en 2007

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Service statistique du Ghana.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583627163475>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	24.0	33.7	4.5	5.1	5.0	1.9	2.1	2.0
Publique	9.2	14.2	5.3	5.3	5.3	0.9	0.9	0.9
Privée	14.8	19.5	4.0	5.0	4.8	0.9	1.2	1.1
Consommation finale	94.5	92.8	3.2	6.5	4.2	3.2	6.2	4.1
Publique	16.9	18.4	4.0	3.0	2.9	0.8	0.6	0.5
Privée	77.6	74.4	3.0	7.3	4.5	2.4	5.7	3.5
Solde extérieur	-18.5	-26.5				1.4	-2.5	0.1
Exportations	49.0	39.8	5.8	3.2	6.9	2.8	1.5	3.2
Importations	-67.5	-66.3	1.6	4.8	3.8	-1.4	-4.0	-3.1
Taux de croissance du PIB, en volume						6.4	5.8	6.1

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588030505878>

quand l'augmentation des impôts et l'intensification de la concurrence des produits importés avaient assombri les perspectives. Ce redressement du secteur manufacturier traduit un meilleur accès au crédit et une amélioration constante de l'environnement des affaires. L'activité minière, malgré un net repli par rapport au boum de pratiquement 30 pour cent enregistré en 2007, n'a pas à rougir de ses résultats en 2008, avec une croissance de 7.9 pour cent.

Les services, qui représentent environ 30 pour cent du PIB, ont progressé de 7.3 pour cent (estimation) en 2008, contre 8.2 pour cent en 2007. Ces résultats s'expliquent surtout par l'essor du tourisme, autant en termes d'entrées que de dépenses des visiteurs sur place. Le tourisme a profité de plusieurs grandes manifestations sportives et culturelles organisées dans le pays : la Coupe d'Afrique des nations de football, qui s'est déroulée en janvier 2008 ; le 4e festival international de parapente ; et le projet Joseph (*akwaaba anyemi* : « bienvenue, frères et sœurs ») qui cherche à faire du Ghana la « patrie » des membres de la diaspora africaine (40 millions) et qui a attiré plus de 2 000 visiteurs du monde entier.

En 2008, l'investissement public et privé est resté solide, après le ratio record atteint par rapport au PIB

en 2007, où le net repli de l'encours de la dette publique extérieure avait donné un coup de fouet à la formation de capital. Le maintien d'un bon niveau d'investissement en 2008 – année où les craintes d'instabilité politique liées aux élections auraient pu doucher les enthousiasmes – souligne bien la confiance des investisseurs dans les fondamentaux du pays. La formation de capital privée et publique devrait se maintenir aux alentours de 5 pour cent en 2009 et en 2010, la confiance ne se démentant pas. Les exportations devraient marquer le pas en 2009, sous l'effet de la récession mondiale, avant de repartir à la hausse en 2010 grâce aux nouvelles exportations de pétrole brut. La consommation privée devrait rester soutenue en 2009 et en 2010. À noter tout particulièrement, le taux de progression prévu de 7.3 pour cent en 2009.

Politique macro-économique

Politique budgétaire


En dépit de ses bons résultats macro-économiques, le Ghana voit sa position budgétaire fragilisée par un creusement des déficits. Le gouvernement, qui prônait l'austérité budgétaire, a dû transiger en 2008 face aux

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.8	29.1	27.4	28.6	28.0	25.9	26.0
Recettes fiscales	16.3	20.7	20.0	20.0	20.2	19.2	19.6
Recettes pétrolières ou Dons	2.1	5.2	5.4	6.0	5.2	4.1	3.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	27.7	30.7	34.4	37.0	38.0	35.1	35.2
Dépenses courantes	18.5	18.7	22.0	22.8	23.3	21.7	21.1
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.0</i>	<i>15.1</i>	<i>17.3</i>	<i>16.4</i>	<i>16.1</i>	<i>14.1</i>	<i>14.2</i>
Salaires	5.2	8.5	9.7	10.0	9.5	8.4	8.1
Paiements d'intérêts	7.5	3.6	4.7	6.4	7.1	7.6	6.9
Dépenses en capital	9.2	12.0	12.4	14.2	14.7	13.4	14.1
Solde primaire	-0.4	2.0	-2.3	-2.0	-2.9	-1.6	-2.2
Solde global	-7.9	-1.6	-7.0	-8.4	-10.0	-9.2	-9.1

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600161841822>

considérations politiques en lien avec les élections de décembre, mais aussi devant la flambée des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires qui ont entraîné une augmentation des dépenses, à 38 pour cent du PIB (contre 37 pour cent en 2007). Le projet de réduction des effectifs dans la fonction publique a été suspendu alors que les versements au titre des subventions à l'alimentation et au pétrole ont augmenté, surtout sous l'effet de l'interruption provisoire du régime de tarification automatique des prix du pétrole. Le renchérissement du crédit a lui aussi contribué à cette augmentation des dépenses en 2008.

La diminution des dons a provoqué une baisse sensible des recettes en 2008. Les rentrées fiscales se sont plus ou moins maintenues, enregistrant une progression marginale à 20.2 pour cent du PIB (contre 20 pour cent en 2007). En dépit des rentrées exceptionnelles liées à la vente de sa participation majoritaire dans Ghana Telecom et à la privatisation de la société d'aluminium Valco (*Volta Aluminium Company*), l'État a été pénalisé par la diminution des taxes sur les produits pétroliers qui représentent une part importante de ses rentrées fiscales. Même si le démarrage des exportations de pétrole brut, prévu en 2010, devrait remplir ses caisses, le gouvernement devrait travailler en priorité à l'élargissement de son assiette fiscale, notamment en augmentant les taxes sur les sociétés d'extraction de l'or.

L'augmentation des dépenses, alors même que les recettes stagnaient, a conduit à une aggravation du déficit budgétaire, de 8.4 pour cent du PIB en 2007 à un taux estimé à 10 pour cent en 2008. Les recettes comme les dépenses devraient diminuer sensiblement en 2009 et rester stables en 2010 en proportion du PIB. Le déficit budgétaire global devrait se maintenir aux alentours de 9 pour cent du PIB en 2009 et en 2010.

Politique monétaire

La Banque du Ghana (*Bank of Ghana* – BoG) poursuit toujours l'objectif de ramener l'inflation en deçà des 10 pour cent, ayant recours pour ce faire à un mécanisme de ciblage formel. Elle cherche aussi à stabiliser le taux de change. En 2008, la masse monétaire au sens large (M2) a progressé d'environ 40.7 pour cent, après un taux de 33.6 pour cent enregistré en 2007, ce qui laisserait penser à une détente du crédit. En fait, la politique monétaire s'est durcie en 2008. Cette expansion monétaire importante s'explique surtout par une demande accrue d'intermédiation financière : le crédit bancaire au secteur privé a augmenté de pratiquement 60 pour cent sur l'année. Pour juguler l'inflation, la BoG a resserré sa politique monétaire en relevant à trois reprises son taux de base, qui est passé de 13.5 pour cent à la fin 2007 à 17 pour cent à la fin 2008. Les autres taux d'intérêt ont augmenté dans des proportions bien supérieures, le bon du trésor à 91 jours



ressortant à 24.7 pour cent fin 2008, contre 10.6 pour cent un an auparavant.

L'inflation a nettement repris en 2008, atteignant les 14 pour cent (contre 10 pour cent en 2007), sous l'effet des pressions de la demande liées à la relance budgétaire, la flambée du pétrole et, dans une moindre mesure, l'augmentation des prix alimentaires. Le ralentissement de l'activité économique, une politique budgétaire et monétaire plus prudente, mais aussi le repli des cours mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires devraient entraîner une baisse de l'inflation en 2009 comme en 2010, qui devrait s'établir dans les deux cas autour de 8 pour cent.

Le régime de change flexible dirigé du Ghana semble bien fonctionner. La BoG a moins eu besoin d'intervenir pour atténuer les fluctuations sur le marché des changes. En 2008, le cedi s'est déprécié de pratiquement 18 pour cent vis-à-vis du dollar américain – contre un taux annuel de dépréciation de seulement 2 pour cent entre 2004 et 2007. Cette dépréciation nominale importante contrebalance largement l'inflation, entraînant cependant une relative stabilité du taux de change. La dépréciation du cedi en 2008 pourrait aussi s'expliquer par la dégradation attendue de la position extérieure liée à la récession économique mondiale, avec notamment une baisse des exportations et des financements extérieurs.

Position extérieure

La politique commerciale du Ghana cherche à renforcer sa compétitivité internationale et à obtenir un meilleur accès aux marchés étrangers. Le Ghana fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui a récemment harmonisé et abaissé ses obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges.

Le Ghana a poursuivi en 2008 ses réformes commerciales, conformément aux accords multilatéraux, régionaux et de libre-échange auxquels il est partie prenante. Il a signé fin 2007 avec l'Union européenne (UE) un accord intermédiaire (l'accord de partenariat économique d'étape), qui établit des règles commerciales

visant à éviter toute perturbation sérieuse des échanges après l'expiration de l'accord de Cotonou. Ce texte prévoit aussi des mesures pour aider le Ghana à renforcer sa compétitivité commerciale en 2008.

L'échec de la diversification des exportations freine le Ghana dans ses objectifs ambitieux de croissance. Les exportations continuent d'être dominées par l'or et le cacao, à hauteur respective de 41 et 24 pour cent.

Le déficit commercial s'est creusé en 2008, à 27.0 pour cent du PIB (contre 25.6 pour cent en 2007). Pourtant, le déficit de la balance des opérations courantes s'est amélioré, passant de 12.4 pour cent du PIB en 2007 à 11.5 pour cent en 2008, l'augmentation des transferts courants ayant plus que compensé l'aggravation du déficit commercial. Cette augmentation des mouvements de capitaux traduit plus une augmentation des envois des expatriés que des subventions publiques, qui sont passées d'environ 8 pour cent du PIB en 2007 à quelque 2.8 pour cent en 2008. Les recettes tirées des principaux produits d'exportation – l'or et le cacao – ont progressé de 34.4 pour cent en 2008, après les bons chiffres de 2007 (plus 28.4 pour cent), grâce à une augmentation des volumes et des prix. Mais la progression des exportations n'a pas suffi pour compenser la brusque flambée des importations et le déficit commercial s'est creusé en 2008. La crise économique mondiale devrait freiner les exportations ghanéennes, surtout en 2009. Mais les importations sont elles aussi appelées à ralentir, avec la baisse de l'activité économique. En outre, les importations nettes de pétrole vont diminuer, avec le repli des cours internationaux et le démarrage de la production intérieure. Les transferts courants devraient se tasser encore plus lourdement, la crise mondiale affectant les envois des travailleurs expatriés. Ce dernier phénomène pèsera lourdement sur la balance commerciale en 2009. Le déficit des comptes courants devrait donc atteindre un taux sans précédent de 13 pour cent du PIB en 2009, et 17.9 pour cent du PIB en 2010.

En 2008, l'excédent de la balance des mouvements des capitaux a fondu plus vite que le déficit des comptes courants ne s'améliorait, de sorte que la balance globale

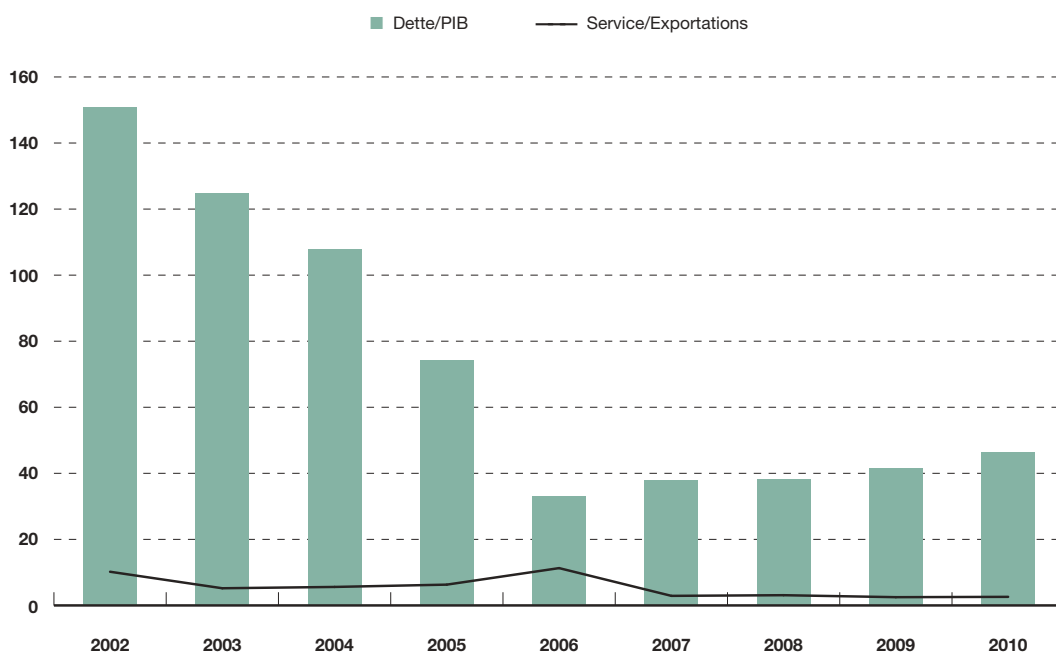
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-16.7	-23.7	-23.8	-25.6	-27.1	-17.8	-20.4
Exportations de biens (f.o.b.)	38.9	26.1	29.3	27.7	32.3	28.8	29.5
Importations de biens (f.o.b.)	55.6	49.9	53.1	53.3	59.4	46.7	49.9
Services	-1.6	-1.6	-1.1	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1
Revenu des facteurs	-2.1	-1.7	-1.0	-0.7	-0.9	-2.2	-3.6
Transferts courants	12.7	19.8	19.5	14.9	17.7	8.0	7.3
Solde des comptes courants	-7.8	-7.2	-6.4	-12.4	-11.5	-13.1	-17.9

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602037810868>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585038728001>

des paiements affiche un déficit de pratiquement 500 millions de dollars (USD), contrairement à 2007, où elle présentait un excédent d'environ 200 millions USD. Les réserves de change du Ghana, qui s'élevaient à 2.84 milliards USD fin 2007, ont décliné à 2.05 milliards USD, soit l'équivalent de seulement deux mois d'importations à fin 2008.

Le Ghana a bénéficié d'une réduction substantielle de sa dette extérieure, dans le cadre de l'initiative

d'allègement de la dette multilatérale (IADM). De 73.1 pour cent du PIB à fin 2005, la dette a été ramenée à 21.7 pour cent fin 2006 et à 17.8 pour cent fin octobre 2008. Sa composition a nettement évolué en 2008, grâce au lancement réussi d'un emprunt d'État. La part des créanciers commerciaux est passée de 6.8 pour cent en 2007 à 25.4 pour cent en 2008. Les créanciers multilatéraux représentaient toujours 47.3 pour cent de la dette en 2008, contre 27.2 pour cent pour les créanciers bilatéraux.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les efforts du pays pour améliorer son environnement des affaires continuent d'avoir des effets positifs. Cela se traduit par un meilleur positionnement dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale entre 2007 et 2008, le Ghana passant de la 94^e place (sur 175 pays) à la 87^e (sur 181 pays). Les délais, le nombre de démarches et le coût nécessaires pour créer une entreprise se sont améliorés entre 2007 et 2008 : 34 jours contre 42 ; neuf démarches contre 16 ; et 32.7 pour cent du revenu national brut (RNB) contre 41.4 pour cent.

Un certain nombre d'évolutions institutionnelles intervenues en 2008 ont rendu les marchés financiers ghanéens plus efficaces : mise en place d'une plateforme nationale de paiement assortie d'une carte à puce biométrique ; automatisation de la bourse du Ghana ; introduction d'un cadre réglementaire pour la bourse de marchandises pour les produits négociés hors cote ou les titres non cotés. Le système national de paiement avec une carte à puce biométrique – le projet e-zwich – permet de créer une plateforme commune pour toutes les transactions financières, en ligne ou non. Facile à utiliser, la carte à puce e-zwich devrait accroître la participation sur les marchés financiers.

Trois lois financières ont également été promulguées : la loi sur les emprunteurs et les prêteurs, la loi sur les institutions financières non bancaires et la loi sur les effets et les chèques. La loi sur les emprunteurs et les prêteurs devrait renforcer le cadre réglementaire du secteur financier en assurant une transparence complète des relations créancier/débiteur. Les prêteurs sont désormais tenus d'énoncer les conditions des prêts et de spécifier les droits et les obligations des deux parties. Avec la loi sur l'information relative au crédit, adoptée en 2007, et la création en décembre 2008 d'une agence de notation du crédit, le texte sur les emprunteurs et les prêteurs devrait contribuer à améliorer l'information sur le crédit, à limiter les incidents et à réduire les écarts de taux d'intérêt. Le texte sur les institutions financières non bancaires offre un cadre à la régulation et la

supervision prudentielle de tout un éventail d'institutions financières non bancaires, dont les institutions de microfinance. Quant au texte sur les effets et les chèques, il modernise la loi sur les lettres de change et introduit un système de compensation électronique des chèques.

En 2008, la bourse du Ghana (GSE) a échappé à la contamination par la crise financière mondiale, évitant de plonger comme les grandes places boursières. La capitalisation a progressé d'environ 46 pour cent en 2008, après une augmentation modeste en 2007 (5 pour cent) alors que l'indice de référence, le *GSE All-Share Index*, progressait de 65 pour cent (contre un gain de 14 pour cent en 2007).

Autres développements récents

La découverte de nouveaux gisements de pétrole brut en 2008 a levé les derniers doutes quant à la viabilité commerciale des réserves du pays et à leur gigantesque potentiel pour accélérer la croissance. Selon les estimations, les exportations de brut devraient représenter 2 à 3.2 milliards USD entre 2010 et 2030. Les rentrées fiscales correspondantes devraient ressortir à 700 millions USD en 2010, avant de grimper à 3.0 milliards USD en 2013.

Le Ghana poursuit sur la voie des réformes structurelles et du renforcement de ses institutions, s'attachant depuis peu à l'énergie, à la réforme du secteur public et aux privatisations. Le gouvernement a maintenu sa priorité sur les investissements dans le secteur énergétique en 2008 : démarrage des travaux pour la construction du barrage hydroélectrique et de la ville de Bui ; investissements dans les sources d'énergie renouvelable ; préservation de l'énergie ; et mise en œuvre du projet pour le développement et l'accès à l'énergie.

Les réformes du secteur public, qui visent à relever la productivité et à rationaliser les salaires des fonctionnaires, ont marqué le pas en 2008, pour des raisons politiques. La loi instaurant une commission sur l'équité des salaires et des traitements (FWSC), adoptée par le parlement en 2007, aurait dû déboucher

sur des réductions d'effectifs dans la fonction publique en 2008 – mais rien ne s'est concrétisé avant les élections de décembre. Les autorités ont néanmoins tenté de relancer le programme de privatisations. Deux grandes privatisations ont été achevées en 2008 : la vente partielle de Ghana Telecom et la conclusion, avec un consortium international, d'un accord de vente pour l'acquisition de 70 pour cent des actions de Valco.

Nouvelles technologies et innovation

Le CSRP-II fait une large place aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir la croissance et lutter contre la pauvreté, en mettant en œuvre plusieurs mécanismes : amélioration de la gouvernance, de la responsabilité et de la transparence ; mise en valeur du potentiel humain du Ghana ; et abaissement des coûts de transaction.

Différentes mesures ont été mises en œuvre depuis trois ans, dans le cadre de la politique des TIC du Ghana pour un développement accéléré et de la politique, connexe, des télécommunications nationales. L'Autorité nationale des télécommunications (*National Communications Authority – NCA*) a ainsi vu le jour, pour superviser les activités et le développement du secteur ainsi que la constitution d'une base de données sur le personnel ayant des compétences en matière de TIC. En outre, le tout nouveau Fonds d'investissement ghanéen pour les télécommunications (*Ghana Investment Fund for Telecommunication*) doit assurer la formation des opérateurs télécoms dans le cadre du projet d'accès universel. Des centres communautaires d'information ont par ailleurs fait leur apparition dans les zones rurales, pour promouvoir l'utilisation des TIC. Fin 2006, quelque 72 centres avaient été construits et équipés. Leur nombre est passé à 92 à fin 2007. L'installation du réseau de fibre optique de Voltacom et son utilisation dans les infrastructures nationales de communication, mais aussi le futur technopôle constituent d'importants ajouts aux infrastructures TIC.

Le centre d'excellence Kofi Annan pour les TIC et le collège universitaire des télécommunications du

Ghana (*Ghana Telecommunication University College – GTUC*) proposent l'un et l'autre des formations aux TIC et à l'ingénierie des télécommunications à différentes catégories de personnel des secteurs public et privé. En collaboration avec le GTUC, les pouvoirs publics forment également le personnel des centres d'appel et les opérateurs de saisie. Les TIC font désormais partie du programme d'étude des lycées. Le projet d'informatique pour tous *Computer4All* a permis de fournir plus de 10 000 ordinateurs à des établissements d'éducation publics et privés afin d'augmenter la disponibilité et l'utilisation des ordinateurs dans le pays. De même, la plateforme Internet *TradeNet* permet à des agriculteurs ghanéens d'accéder aux marchés internationaux, mais aussi à des agriculteurs de toute l'Afrique de faire des transactions avec leurs homologues ghanéens par le biais d'un service de messagerie SMS (*Short Message Service* – ou service de messages courts).

La progression de l'utilisation des TIC – et en particulier de la téléphonie mobile et d'Internet – à des fins professionnelles et personnelles a considérablement augmenté ces trois dernières années au Ghana. La NCA a délivré des autorisations à 140 fournisseurs d'accès. Le taux de pénétration d'Internet a plus que doublé entre 2006 et 2008 : en 2006, quelque 401 300 personnes (soit 1.8 pour cent de la population) utilisaient Internet alors que ce chiffre est passé à près de 880 000 (soit environ 3.8 pour cent de la population) en 2008.

Les abonnements téléphoniques, notamment pour la téléphonie mobile, ont eux aussi progressé en flèche : les abonnements pour des téléphones portables ont grimpé de 70 pour cent entre 2005 et 2006 puis de 63 pour cent en 2007. Les stations de radio ont, elles aussi, connu une croissance sensible ces dernières années : fin 2007, plus de 150 stations avaient obtenu une autorisation d'émission.

Par ailleurs, les TIC ont eu un impact significatif sur l'emploi. Selon les estimations, le secteur emploie directement plus de 2 500 personnes alors que plus de 100 000 personnes gagnent indirectement leur vie grâce aux TIC. Globalement, la contribution des TIC au PIB s'élèverait à près de 750 millions USD par an (soit 1 pour cent environ). Malgré tout, le Ghana a

encore beaucoup à faire en la matière, notamment pour améliorer l'accès à Internet des entreprises et des ménages et pour le rendre moins coûteux.

Contexte politique

Le quatrième scrutin présidentiel et législatif, depuis l'adoption de la quatrième constitution du pays, a été organisé en décembre 2008. Les suffrages sont allés à l'ancien parti d'opposition, le Congrès national démocratique (*National Democratic Congress – NDC*) et à son candidat, John Atta-Mills, qui est ainsi devenu le nouveau président élu du pays.

La communauté internationale a salué le caractère libre et équitable de ces élections, qui viennent conforter la démocratie et le respect de l'État de droit au Ghana. Le monde entier s'est réjoui de cette transition paisible du pouvoir à l'opposition, un phénomène encore rare en Afrique. Le respect dont jouit le pays est encore conforté par l'engagement sans réserve des autorités au mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP). Pour autant, la nouvelle équipe est confrontée à une aggravation de la perception de la corruption dans la fonction publique, alimentée par des détournements répétés de fonds révélés en 2008 lors des audiences de la commission de la comptabilité publique (*Public Accounts Committee – PAC*).

Le NDC a bâti sa campagne autour d'un message promettant de « changer » la vie des Ghanéens. On voit mal comment la nouvelle administration pourrait améliorer rapidement le niveau de vie des habitants, vu la situation économique difficile dont elle hérite mais l'équipe de John Atta-Mills adoptera sans doute un nouveau style de gouvernement fait d'ouverture, d'honnêteté et de sens des responsabilités.

La politique globale de décentralisation (*Comprehensive Decentralization Policy*) est entrée en vigueur en 2008. Elle a renforcé les capacités des autorités locales en transférant ressources et personnel aux assemblées de district et aux conseils régionaux de coordination. Le gouvernement a également mis la dernière main à son projet de cadre budgétaire

intergouvernemental. Celui-ci fixe les règles de partage des recettes et des dépenses entre autorités nationales et infranationales. En outre, dans le cadre de l'initiative pour les finances des municipalités (*Municipal Finance and Revenue Initiative*), les assemblées municipales et de district ont reçu une formation à la préparation et à l'exécution budgétaires.

Contexte social et développement des ressources humaines

En 2007, les autorités ont publié de nouvelles estimations sur la pauvreté pour la période 1991-2006, à partir des données de la cinquième édition de l'Enquête sur le niveau de vie au Ghana (*Ghana Living Standards Survey*). Les indicateurs reflètent un recul de la pauvreté, de 39.5 pour cent en 1998/99 à 28.5 pour cent en 2005/06. L'extrême pauvreté perd aussi du terrain sur la même période, de 26.8 pour cent à 18.2 pour cent.

La scolarisation a progressé à tous les niveaux entre l'année scolaire 2006/07 et la rentrée 2007/08. Le taux brut de scolarisation a augmenté dans les écoles maternelles de 83.6 à 85.7 pour cent alors qu'il est supérieur à 97 pour cent pour les écoles primaires. La scolarisation des filles en primaire s'améliore, leur proportion par rapport aux garçons étant passée de 0.95 à 0.96. Les mesures d'incitation visant à attirer des enseignants dans les localités les plus déshéritées du pays – comme la fourniture de bicyclettes et de radios, une promotion accélérée et un meilleur accès à la formation – semblent porter leurs fruits. Le taux d'encadrement s'est quelque peu amélioré entre 2006/07 et 2007/08, de 34 élèves pour un professeur à 33 dans les régions du Nord et du haut-Ghana occidental et de 42 à 41 dans la région du haut-Ghana oriental. Pour autant, l'Unicef estime que près de 800 000 enfants en âge de fréquenter le primaire ne sont toujours pas scolarisés.

Les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts pour renforcer l'accès, la qualité et la parité dans l'éducation. Avec son plan stratégique pour l'éducation, l'État poursuit sa politique d'enseignement élémentaire libre et obligatoire pour parvenir à l'enseignement primaire

universel en 2015. En 2008, il a allongé la durée du deuxième cycle secondaire (SSS), de trois à quatre ans. De même, un système informatisé de sélection et de placement dans les établissements a été mis en place pour ce niveau. L'État subventionne tous les établissements publics sur la base des effectifs pour couvrir les dépenses, y compris pour les programmes de sport, de développement scolaire et de repas.

Dans le cadre du CSRP-II, les principaux objectifs de santé publique restent l'amélioration de l'accès à des soins et des services de nutrition de meilleure qualité, la mise en place d'honoraires qui couvrent les coûts tout en protégeant les pauvres, ainsi que l'amélioration des infrastructures et des services. En 2008, la couverture du système national d'assurance maladie (*National Health Insurance Scheme* – NHIS) a été étendue : fin septembre, le système comptait pratiquement 9 millions de cotisants (soit environ 42 pour cent de la population). Le NHIS entend proposer des soins médicaux à un prix abordable, en particulier pour les pauvres et les personnes vulnérables. Les adultes ghanéens paient une cotisation mensuelle d'environ 0.66 USD, alors que le gouvernement prend en charge les personnes âgées et les pauvres mais aussi les enfants dont les deux parents cotisent au dispositif.

Les données disponibles font état de progrès remarquables dans l'élargissement des soins de santé, grâce au NHIS. Le taux de consultations externes par habitant est passé de 0.52 en 2006 à 0.69 en 2007, grâce notamment à la proportion croissante de la population couverte par le NHIS. Le taux de prévalence du VIH/Sida chez les femmes enceintes est en repli, de

3.2 pour cent en 2006 à 2.6 pour cent en 2008, sous l'effet d'une politique de soins gratuits pour les futures mères introduite la même année. Le nombre de personnes séropositives bénéficiant d'une thérapie antirétrovirale a doublé, d'environ 6 000 en 2006 à plus de 13 000 en 2007, alors que le taux de réussite dans le traitement de la tuberculose est passé à 76.1 pour cent en 2007, contre 72.7 l'année précédente.

Pourtant, de graves problèmes de santé persistent, qui imposent de redoubler d'efforts. Alors que le gouvernement continue de subventionner l'approvisionnement en eau potable dans les zones où la dracunculose (ver de Guinée) est endémique, le nombre de cas ne cesse d'augmenter. La lutte contre le paludisme progresse très lentement, surtout parmi les groupes les plus fragiles – les enfants de moins de cinq ans – chez lesquels le taux de décès causés par cette maladie n'a pas évolué depuis 2004. Les progrès des soins prénataux des femmes enceintes sont également médiocres. La proportion d'accouchements assistés par des aides-soignants formés a en fait diminué depuis deux ans.

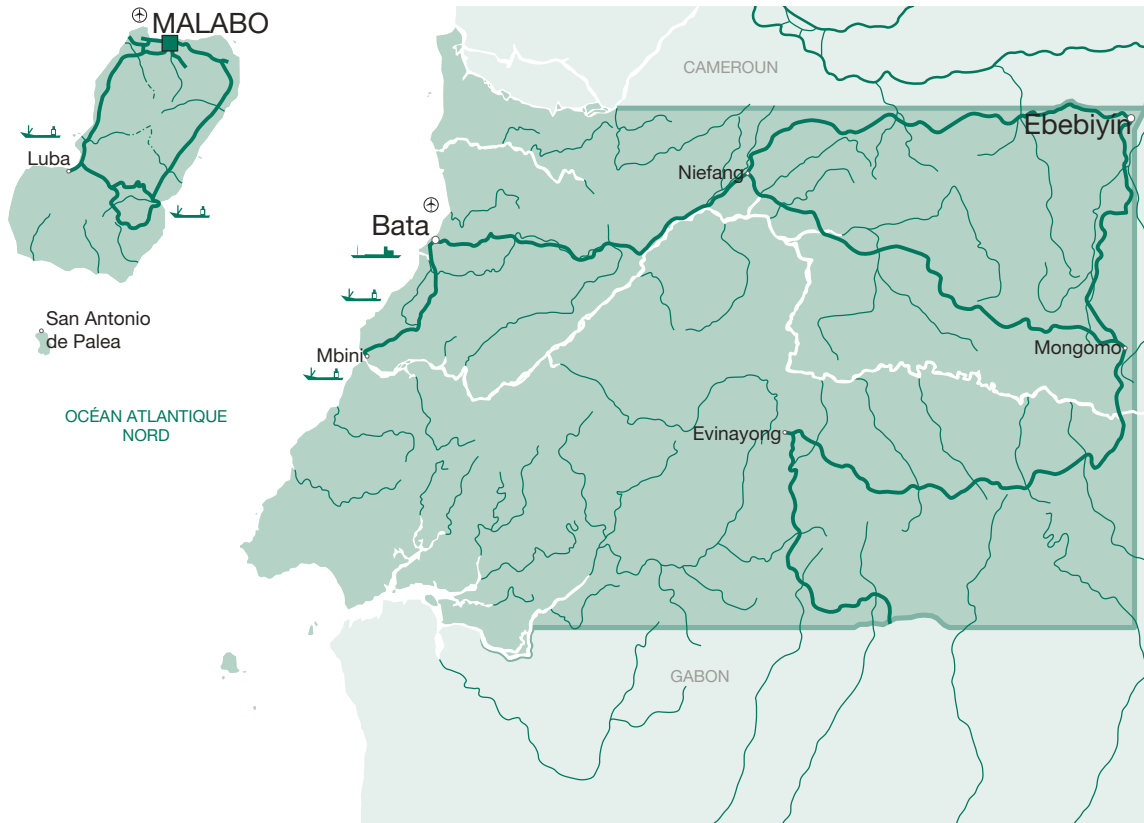
Le chômage et le sous-emploi ne semblent pas vouloir se résorber, signe à la fois de l'incapacité de la croissance à créer suffisamment d'emplois formels dans le secteur privé et du manque de qualifications professionnelles adéquates pour une majorité de la main-d'œuvre. La nouvelle équipe au pouvoir a fait de l'emploi l'une de ses priorités affichées et entend bien promouvoir la création d'entreprises, en particulier des petites et moyennes entités.

Guinée Equatoriale




chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 28
- Population en milliers (2008) : 659
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 30 637
- Espérance de vie (2008) : 50.3
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Guinée Equatoriale



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  route principale

-  Capitale (96 000 hab. 2007)
-  plus de 20 000
-  autre localité importante



L'ÉCONOMIE ÉQUATO-GUINÉENNE A maintenu un rythme d'activité élevé en 2008, avec un taux de croissance réel du produit intérieur brut (PIB) estimé à 9.9 pour cent. La croissance a été soutenue par l'augmentation de la production de pétrole brut et de gaz dans un environnement mondial favorable. Le secteur pétrolier domine l'activité économique du pays et concentre une part importante des investissements directs étrangers des grandes compagnies pétrolières. La croissance devrait être plus modérée en 2009 et 2010 avec, respectivement, des taux de 3.7 et 2.9 pour cent.

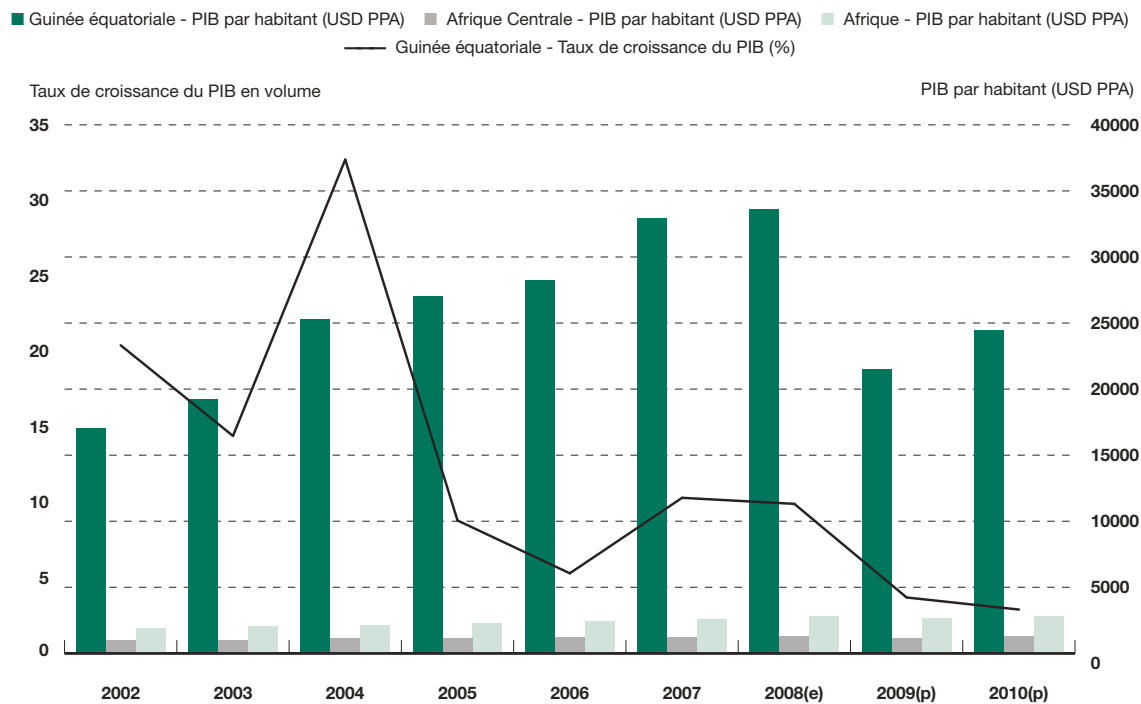
Le taux d'inflation, de 5.5 pour cent en 2008, devrait légèrement diminuer en 2009 pour atteindre

4.7 pour cent. La hausse de 2008 s'explique par la flambée des prix des produits alimentaires sur le marché mondial, la Guinée équatoriale étant totalement dépendante des importations de ces produits pour satisfaire les besoins de sa population.

Le pays doit accélérer la diversification d'une économie très vulnérable aux chocs exogènes.

Limiter sa vulnérabilité aux chocs extérieurs est le principal défi auquel est confronté le pays. Cette vulnérabilité découle de la structure de ses exportations, fortement dépendante du pétrole et du gaz. En raison de la crise financière et de l'effondrement des prix du pétrole, la Guinée équatoriale doit impérativement accélérer le processus de diversification de son économie

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582240454465>

et utiliser les revenus pétroliers pour développer les autres secteurs, notamment les services et l'agriculture.

Bien que le revenu par habitant ait atteint un niveau record, les indicateurs de développement humain affichent des taux encore inférieurs aux niveaux enregistrés dans la région. Ainsi, la pauvreté touche 70 pour cent de la population, la couverture médicale est faible, la distribution de l'électricité défailante, les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont vétustes. Cependant, de nombreux projets en cours d'exécution, tels que l'adduction d'eau potable, l'extension du réseau d'alimentation en électricité et le renforcement des infrastructures routières, visent à améliorer les conditions de vie de la population.

Sur le plan politique, des élections législatives ont eu lieu en mai 2008 à l'issue desquelles 99 des 100 sièges ont été remportés par le parti soutenant le président de la République. Un gouvernement dirigé par un nouveau Premier ministre a été installé le 14 juillet 2008. Des élections présidentielles sont prévues en décembre 2009.

Développements économiques récents

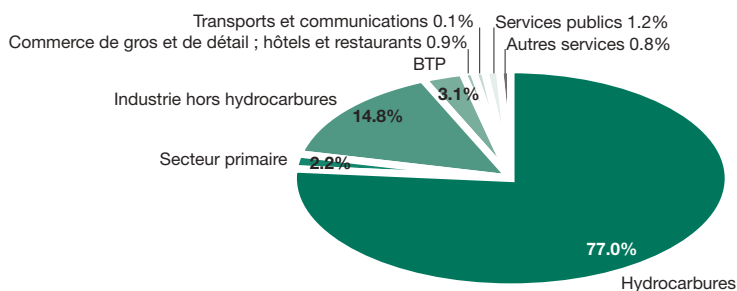
La croissance économique a atteint 9.8 pour cent en 2007. Elle est estimée à 9.9 pour cent en 2008 mais les projections tablent sur seulement 3.7 pour cent en 2009 et 2.9 pour cent en 2010. Le pétrole, le gaz, le

bâtiment et les travaux publics (BTP) figurent parmi les secteurs moteurs de l'économie équato-guinéenne.

La hausse des prix du pétrole durant le premier semestre de l'année 2008, conjuguée à l'augmentation de la production pétrolière et gazière, a généré des ressources financières supplémentaires. Mais, la dégradation des prix vers la fin de 2008 et les conséquences de la crise alimentaire et financière mondiale pourraient avoir des incidences négatives sur l'économie équato-guinéenne pour la période à venir. Ainsi, la baisse de la demande mondiale en hydrocarbures et la poursuite des travaux de maintenance des installations pétrolières, notamment, devraient contribuer à une baisse de la production de pétrole et de gaz de l'ordre de 15 pour cent en 2009 et en 2010.

L'activité économique est dominée par le secteur pétrolier qui contribue pour près de 82 pour cent à la formation du PIB en 2007. Les bons résultats enregistrés en 2008 s'expliquent par le rendement des champs Okoumé et Ceiba exploités par la compagnie américaine Amerada Hess, qui ont enregistré une augmentation de leur production de 63.7 pour cent. Ces deux champs pétrolifères ont produit, au premier semestre 2008, 19.8 millions de barils, dépassant de loin les champs de Zafiro, Jade et Serpentina exploités par ExxonMobil. La baisse de la production de ces derniers s'explique par la présence d'eau dans les gisements, ce qui contraint à des investissements supplémentaires pour les exploiter dans de bonnes conditions.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583654835367>

L'implication de l'État dans le secteur pétrolier est importante. Ainsi il a racheté à la société Devon, en mai 2008, pour le prix de 1.7 milliard de dollars (USD), les 23.7 pour cent du capital que cette société détenait dans la société nationale GEPetrol.

Selon les chiffres du ministère des Mines et Hydrocarbures, à la fin juin 2008, la production de gaz (méthanol, gaz naturel liquéfié – GNL, butane et propane) a diminué de 13.5 pour cent, pour s'établir à 7.5 millions de barils, contre 8.6 millions de barils fin juin 2007. La production annuelle de pétrole est estimée à 120 millions de barils pour l'année 2008. L'extension de l'usine de liquéfaction de gaz EG-LNG va accroître les capacités de production de méthanol et autres gaz. Les promoteurs et actionnaires de ce projet sont la Société nationale du gaz (Sonagas), l'américain Marathon, les firmes japonaises Mitsui et Marubeni, l'espagnol Union Fenosa et l'allemand E.ON. L'alimentation de cette usine à gaz sera assurée par l'offshore équato-guinéen, mais proviendra également du Nigéria et du Cameroun, signataires de conventions de fournitures de gaz avec la Guinée équatoriale.

L'État consent des efforts importants pour redynamiser l'agriculture. Moteur économique du pays avant la découverte du pétrole au milieu des années 90 elle représente aujourd'hui moins de 2 pour cent du PIB. Du matériel agricole, des intrants et des aides financières ont ainsi été attribués à toutes les coopératives officiellement reconnues sur le territoire national.

Du côté des cultures de rente, la tendance des années précédentes se confirme en 2008. Censée atteindre 3 000 tonnes, la production de cacao pour la campagne 2007/08 n'a été que de 1 400 tonnes, soit un écart de 38 pour cent. Au début des années 70 la production annuelle était supérieure à 35 000 tonnes. La production de bois a enregistré une croissance de 0.2 pour cent seulement, conséquence d'une modification dans l'application de la loi forestière de septembre 2007. Cette loi impose aux sociétés forestières qui exportent le bois en grumes de le transformer sur place afin de réduire les surfaces d'exploitation, de freiner la déforestation et de contribuer à la création d'emplois pour la population locale.

Les ressources halieutiques du pays sont aujourd'hui largement sous exploitées. Bien que la pêche artisanale soit la principale activité des populations côtières dans la région continentale, les statistiques sur les captures ne sont pas disponibles en raison de la désorganisation des points de ventes et d'un accès difficile aux villages de pêcheurs. Devant cette situation, la direction générale de la pêche a lancé le projet de système national des statistiques halieutiques (Senape) avec pour objectif de permettre la publication de statistiques quotidiennes. Le secteur de la pêche industrielle a enregistré une diminution du volume des captures de 21 pour cent, tombant à moins de 270 tonnes pour l'année 2008. Cette diminution est imputable aux difficultés rencontrées par les entreprises lors du renouvellement des licences de pêche.

Les industries manufacturières ont contribué pour 10.8 pour cent à la formation du PIB en 2007. Leur production s'est accrue en 2008 grâce à la bonne tenue des activités de la cimenterie de Bata, de la société d'eau minérale Eco Aguas et de la brasserie de Bata détenue par la société Soeguibe. Cette dernière a enregistré une hausse du volume des ventes de plus de 13 pour cent par rapport à 2007. Les activités du secteur énergétique ont été soutenues grâce à l'augmentation de la production d'électricité et à la hausse de la consommation solvable. Selon les informations fournies par la Société nationale d'électricité (Segesa), la production électrique devrait augmenter de plus de 20 pour cent en 2008 grâce au renforcement des capacités de production (installation de nouvelles turbines à gaz).

Ces investissements demeurent toutefois insuffisants au regard des besoins de la population qui subit des coupures régulières à cause de la faible capacité de production d'électricité et de l'ancienneté d'une grande partie des installations en activité. Le secteur souffre par ailleurs de difficultés structurelles liées notamment à la vétusté des réseaux de distribution, mais aussi aux branchements frauduleux, à la facturation de complaisance pratiquée par certains techniciens de la Segesa et à l'absence d'une politique de contrôle de la consommation. Pour faire face à ces difficultés, le gouvernement a entrepris un certain nombre d'actions

visant à renforcer la capacité de production des centrales électriques et à moderniser les installations. En juin 2008 il a lancé un projet de construction d'un réseau d'alimentation électrique de la ville de Malabo s'ajoutant à la réalisation d'une nouvelle ligne de transport électrique depuis la centrale turbo-gaz. Ces travaux, d'une valeur de près de 2 milliards USD, ont été confiés à la société China CMS.

En dépit de la rareté des matériaux de construction, le secteur du BTP a progressé en 2008. Sa part dans le PIB était de 3 pour cent en 2007 ; il devrait atteindre 4 pour cent en 2008, avec la poursuite des travaux dans la ville nouvelle Malabo 2, la construction de logements sociaux financés par l'État, le centre intégral d'éducation construit par la société China Dallian, la construction du parlement de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), la réalisation des travaux de génie civil pour le compte de sociétés privées et la poursuites des investissements dans les infrastructures routières.

Les services, les activités commerciales, de la restauration et du tourisme d'affaires ont contribué à la croissance du secteur non pétrolier. Ce secteur, qui représentait 10.8 pour cent du PIB en 2007, devrait atteindre 12 pour cent en 2008. En dépit de la faiblesse

de l'offre liée au manque d'établissements d'accueil, cette branche regorge de potentialités en raison de la hausse des revenus de la population et de l'attrait du pays pour les investisseurs étrangers. Le transport et les télécommunications ont évolué positivement en corrélation avec l'augmentation de la demande interne. Cette évolution résulte de l'explosion des utilisateurs de la téléphonie mobile et de l'augmentation de l'activité du transport aérien : plus 34 pour cent pour les voyageurs, plus 250 pour cent pour les marchandises en 2008. Le trafic aérien a progressé notamment grâce à l'entrée en activité de nouvelles compagnies aériennes plus fiables (la compagnie nationale Ceiba en particulier), et à l'extension de la capacité d'exploitation des aéroports de Malabo, Bata et Annobon.

La structure de la demande globale reflète la dépendance aux hydrocarbures de l'économie équato-guinéenne depuis la découverte du pétrole. La croissance des investissements est estimée à 7 pour cent en 2008. La contribution des investissements à la croissance du PIB est estimée à 4 points de PIB en 2008, 2.7 points en 2009 et 3.1 points en 2010. La croissance des investissements publics est estimée à 5 pour cent en 2008 comme en 2007. Les dépenses d'équipement de l'État ont été consacrées en priorité aux projets d'investissements publics qui contribuent à

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	61.9	31.1	7.1	5.0	5.6	3.9	2.7	3.1
Publique	5.4	19.9	5.0	5.0	6.0	1.8	1.7	2.0
Privée	56.5	11.3	10.9	5.0	5.0	2.2	1.0	1.0
Consommation finale	23.9	9.6	1.7	4.7	3.0	0.4	1.0	0.6
Publique	4.9	2.7	5.9	5.9	6.0	0.3	0.3	0.3
Privée	19.0	6.9	0.8	4.3	2.2	0.1	0.7	0.4
Solde extérieur	14.2	59.3				5.6	0.0	-0.8
Exportations	105.2	95.8	6.3	0.2	1.6	9.5	0.2	2.3
Importations	-90.9	-36.5	3.0	0.2	2.7	-3.9	-0.2	-3.1
Taux de croissance du PIB, en volume						9.9	3.7	2.9

Source : Données de la BEAC et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588043434180>

l'amélioration de la qualité de la vie de la population (routes, écoles, hôpitaux, logements, etc.). Une croissance de l'investissement privé de plus de 10 pour cent est prévue en 2008, elle concerne principalement le secteur pétrolier mais aussi le secteur non pétrolier. Dans le secteur pétrolier il s'agit d'investissements liés à l'intensification des dépenses d'exploration, de recherche, de développement et de production des compagnies pétrolières et gazières. Dans le secteur non pétrolier les investissements permettront la poursuite de la modernisation des unités de transformation du bois et le renforcement des unités de production agro-alimentaires.

La consommation a peu augmenté en 2008 (plus 1.7 pour cent). Sa contribution à la croissance du PIB a été faible (0.4 pour cent) et ne devrait s'accroître que légèrement en 2009 et 2010 (1.0 et 0.6 point de PIB respectivement). L'évolution de la consommation des administrations publiques sera favorisée par le renforcement des effectifs dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Sa composante privée, en hausse, contribuera pour 0.1 point de PIB en 2008 et 0.7 en 2009, suite à la demande croissante des ménages en équipements et fournitures en raison de l'augmentation progressive de leur niveau de vie. La contribution du solde extérieur à la croissance du PIB, positive en 2008 (3.6 point de PIB), stagnera en 2009 et deviendra négative en 2010 (moins 0.8). L'année 2008 a été marquée par une augmentation du volume des exportations de plus de 6.3 pour cent alors que les importations n'augmentaient que de 3 pour cent. Les années 2009 et 2010 devraient connaître une évolution inverse, le solde extérieur contribuant ainsi négativement à la croissance.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le gouvernement installé en juillet 2008 a fixé comme objectif prioritaire la consolidation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté en engageant les ressources nécessaires pour le financement de projets destinés à améliorer la qualité

de vie de la population et la modernisation des infrastructures économiques et sociales.

La situation des finances publiques est caractérisée par le maintien de l'excédent budgétaire global à 23 pour cent du PIB en 2008, avec des perspectives de réduction en 2009 et 2010 pour atteindre respectivement 7.8 et 8.2 pour cent du PIB. Les recettes budgétaires totales recouvrées se sont établies à plus de 3 100 milliards de francs CFA à la fin 2008, soit une hausse de 45 pour cent par rapport à 2007. Cette évolution est due principalement à la progression de 35 pour cent des recettes pétrolières, passées de 2 000 milliards de francs CFA en 2007 à plus de 2 700 milliards en 2008, en raison de la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial mais aussi de l'augmentation de la production du pétrole brut dans le pays.

Les réformes fiscales engagées par le gouvernement dès 2006, et notamment l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), portent leurs fruits. Ainsi, les recettes non pétrolières ont connu une progression significative de 20.1 pour cent pour s'établir à 108.4 milliards de francs CFA en 2008. Ces bons résultats apparents cachent toutefois les difficultés rencontrées par l'administration fiscale pour recouvrer les impôts et taxes, du fait de l'informatisation de nombreuses activités commerciales et du traitement des opérations de compensation avec des structures économiques importantes, telles que la Société d'électricité de Guinée équatoriale (Segesa), la Société de télécommunication (Getesa) et d'autres grandes entreprises et sociétés nationales ou étrangères.

Les dépenses totales engagées par l'État ont connu une forte hausse au cours de l'exercice 2008, pour s'établir à 1937 milliards de francs CFA contre 1 200.8 milliards en 2007. Cette évolution s'explique par la progression des dépenses courantes, notamment les salaires et les traitements, les biens et les services ainsi que les transferts et subventions. Les salaires et traitements ont atteint 22 milliards de francs CFA contre 21 milliards CFA en 2007, soit une progression de 3 pour cent, due en particulier au recrutement de nouveaux fonctionnaires par les administrations publiques pour renforcer l'encadrement et rajoinir les

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	20.7	37.5	47.6	41.4	41.6	38.3	38.0
Recettes fiscales	3.0	1.5	1.7	1.7	1.4	2.1	1.9
Recettes pétrolières	16.1	34.8	44.4	38.4	39.1	34.9	34.8
Dépenses totales (et prêts nets)	12.1	16.4	21.4	23.2	18.5	30.6	29.8
Dépenses courantes	6.7	4.5	4.4	4.1	3.3	5.4	5.4
<i>Sans les intérêts</i>	6.1	4.3	4.3	3.9	3.3	5.4	5.3
Salaires	1.5	1.0	0.9	0.9	0.7	1.2	1.2
Paiements d'intérêts	0.6	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Dépenses en capital	5.4	11.9	17.0	19.1	15.3	25.2	24.4
Solde primaire	9.2	21.4	26.3	18.4	23.0	7.8	8.2
Solde global	8.6	21.2	26.2	18.2	23.0	7.8	8.2

Source : Données de la BEAC et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600188655423>

effectifs. La croissance des dépenses en biens et services s'explique par l'augmentation des factures d'achat de carburant, les études de projets ainsi que l'entretien des bâtiments et les représentations à l'étranger. Au cours de la période analysée, ces dépenses ont atteint 68.1 milliards de francs CFA contre 35.2 milliards en 2007, ce qui représente plus de 93 pour cent d'augmentation.

La politique gouvernementale vise à développer les infrastructures de base (routes, ponts, écoles, centres de santé, etc.). Les dépenses d'investissement public ont atteint 1 802 milliards de francs CFA en 2008 contre 700 milliards en 2007. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements de l'État dans le secteur pétrolier, notamment les dépenses engagées pour le renouvellement et la maintenance des installations pétrolières et par le rachat des parts dans des sociétés étrangères opérant dans le pays.

Politique monétaire

La Guinée équatoriale est membre de la Cemac. La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) est chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire des six États membres. Ses principaux critères de convergence prévoient un taux d'inflation inférieur à 3 pour cent, un solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal positif ou nul, un encours de la dette intérieure et extérieure inférieur à 70 pour cent du PIB.

L'année 2008 a été marquée par un taux d'inflation estimé à 6 pour cent à Malabo et 5.5 pour cent en moyenne dans le pays. Les tensions inflationnistes résultent de l'augmentation significative des prix des biens de large consommation, tels que les produits alimentaires dans leur ensemble et les boissons alcoolisées (plus 5.5 pour cent), les céréales (plus 6 pour cent), les huiles, vêtements et chaussures (plus 5.5 pour cent), les pommes de terre, bananes, maniocs et autres tubercules (plus 6.5 pour cent), la santé (plus 7.5 pour cent), les articles d'équipement ménager, les transports et autres services (plus 3.5 pour cent).

La surliquidité du système bancaire équato-guinéen s'est accentuée en 2008, avec des évolutions différentes selon la nature des crédits. L'excédent global de trésorerie a dépassé 500 milliards de francs CFA contre 360 milliards en 2007. La couverture des crédits par les dépôts s'établit à 391.6 pour cent en 2008 contre 224.7 pour cent en 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle dégagent un excédent de ressources de plus de 680 milliards de francs CFA en juillet 2008 contre 243 milliards en juillet 2007.

Les crédits à l'économie se sont accrus de 21 pour cent en 2008. Cette situation n'a pas affecté dans le même sens les crédits à long terme et ceux à court terme. Si les crédits à long terme ont enregistré une forte baisse de plus de 50 pour cent, ne représentant désormais plus que 10.4 pour cent de l'encours total des crédits,

ceux à court terme ont augmenté de plus de 40 pour cent sous l'impulsion des crédits octroyés aux grandes sociétés bénéficiaires des marchés publics. Le secteur privé non financier enregistre l'essentiel des tirages profitant de la forte hausse de l'activité dans le secteur du BTP, le secteur parapétrolier et celui des services.

Les avoirs nets du système monétaire de la Guinée équatoriale ont connu une hausse de plus de 20 pour cent en 2008 qui s'explique par l'augmentation des avoirs extérieurs brut de la banque centrale (plus 18 pour cent) et la baisse drastique de ses engagements (moins 70 pour cent).

Position extérieure

Les États-Unis, la Chine, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni sont les principaux partenaires commerciaux de la Guinée équatoriale. Premiers clients du pays en hydrocarbures les États-Unis ont absorbé plus de 30 pour cent de ses exportations pétrolières en 2008. Première destination des exportations de la Guinée équatoriale devant les États-Unis et la Chine, l'Union européenne (UE) est aussi son premier fournisseur en biens et services. La position extérieure du pays repose toutefois sur une base étroite de biens exportés, notamment le pétrole, le gaz et, dans une moindre mesure, le bois. Ces produits sont particulièrement sensibles aux chocs subis par les termes de l'échange, rendant le pays très vulnérable aux évolutions de leurs cours sur le marché mondial.

La balance commerciale de la guéno-guinéenne est restée excédentaire en 2008, à hauteur de 75 pour

cent du PIB, supérieure au niveau atteint en 2007. Cette augmentation est une conséquence de la hausse des prix du pétrole qui a dépassé les 120 USD par baril de pétrole équato-guinéen avant de se stabiliser autour d'un niveau moyen de 70 USD par baril. De même, les cours du méthanol ont augmenté pour atteindre une moyenne de 662 USD la tonne contre 485 USD en 2007. Les cours des bois tropicaux ont connu une hausse plus modérée, passant d'un cours moyen de 268 000 francs CFA/tonne en 2007 à un cours moyen de 272 000 francs CFA/tonne en 2008.

Les exportations ont augmenté en 2008 de plus de 15 pour cent en raison de la bonne tenue des cours du pétrole et du gaz. La mise en exploitation de la nouvelle usine de production de GNL devrait compenser en partie la chute des prix du pétrole brut constatée au deuxième semestre 2008. Néanmoins, la baisse prévisible de la demande mondiale et les conséquences de la crise financière contribueront à la diminution significative des recettes pétrolières en 2009 et 2010.

Les importations de biens et services ont enregistré une hausse de près de 10 pour cent en 2008 grâce à l'accroissement des importations du secteur pétrolier et du secteur public. Et ce dans le but de satisfaire les besoins d'équipement et de modernisation des installations pétrolières et gazières, comme le renforcement du transport de gaz pour l'usine de liquéfaction EG-LNG, la construction d'une centrale turbo-gaz pour la ville de Malabo et la modernisation des champs pétrolifères de Zafiro et Jade. De même, pour le secteur public, ces importations contribuent à l'achèvement des projets d'infrastructures engagés

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	60.9	68.4	65.6	69.6	75.0	57.5	58.5
Exportations de biens (f.o.b.)	103.7	98.1	96.3	95.4	95.1	88.8	87.5
Importations de biens (f.o.b.)	42.8	29.8	30.7	25.8	20.1	31.3	29.0
Services	-46.7	-19.5	-18.7	-10.2	-7.6	-11.0	-10.0
Revenu des facteurs	-31.4	-58.3	-47.9	-57.9	-43.1	-46.0	-47.1
Transferts courants	0.7	-0.9	-1.1	-0.4	-0.3	-0.5	-0.4
Solde des comptes courants	-16.5	-10.4	-2.1	1.0	24.0	0.0	1.1

Source : Données de la BEAC et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602066182624>

par l'État pour la ville nouvelle de Malabo 2, la construction de logements sociaux à Malabo et à Bata, du parlement de la Cemac et l'achèvement des axes routiers Niefang-Egong, Anisok-Oyala, Bindung-Rio Campo ainsi que de l'autoroute reliant l'aéroport de Malabo à Ela Nguema. De plus, l'augmentation du pouvoir d'achat de la population et la bonne tenue de l'économie ont contribué à accroître la demande en produits de consommation courante et en produits pétroliers.

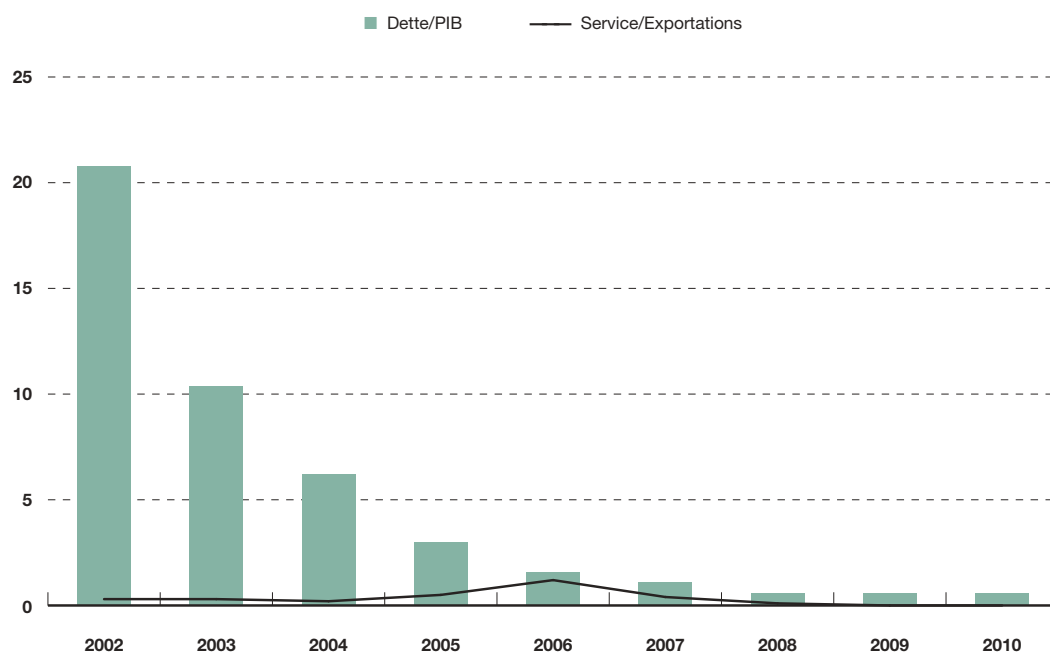
La balance des services est déficitaire de moins 7.6 pour cent du PIB en 2008, et devrait se dégrader en 2009 (moins 11 pour cent du PIB) et 2010 (moins 10 pour cent du PIB). Cette situation est liée à l'accroissement des dépenses de services au titre des activités de sous-traitance du secteur pétrolier et à la progression des dépenses de transports, fret et assurance.

Le compte de revenus reste structurellement déficitaire. Supérieur à 57 pour cent du PIB en 2007 ce déficit est estimé à 43 pour cent en 2008. C'est la

conséquence de la hausse des rémunérations des investissements privés dans le secteur pétrolier par suite de l'évolution du prix du pétrole sur le marché mondial. Le solde global des comptes courants est excédentaire de plus de 530 milliards de francs CFA contre 182.3 milliards en 2007. Le compte courant affiche un excédent de l'ordre de 24 pour cent du PIB en 2008, grâce aux effets conjugués des cours du pétrole et aux allègements de la dette extérieure. Il devrait toutefois se contracter sévèrement en 2009 et 2010 pour ne plus représenter respectivement que 0 et 1.1 pour cent du PIB. L'excédent de 2008 sera entièrement consacré à l'augmentation des réserves officielles de 532.9 milliards de francs CFA, selon la BEAC.

La dette publique extérieure de la Guinée équatoriale à l'égard d'institutions multilatérales a atteint son niveau le plus bas en 2008. Ce résultat concrétise la poursuite du redressement des comptes extérieurs et de l'augmentation des ressources budgétaires induites par la flambée du prix du pétrole brut. Le pays a entamé un processus de remboursement anticipé de sa dette

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585060841554>

extérieure à partir de 2005 avec l'Espagne puis avec l'Italie. L'analyse de la viabilité de la dette conduite par le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de consultations a permis de confirmer la soutenabilité de la dette extérieure, tant à court terme qu'à moyen terme. Selon le FMI, la dette extérieure devrait représenter moins de 1 pour cent du PIB à l'horizon 2012, en l'absence de nouveaux prêts. Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de la dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE).

Le dynamisme du secteur pétrolier et la flambée du prix du pétrole sur le marché mondial ont maintenu l'attractivité de l'économie équato-guinéenne pour les investissements directs étrangers (IDE). En effet, le pays devrait drainer au moins le tiers des IDE de la région, soit un peu plus de 1.5 milliard USD. Ces IDE proviennent essentiellement des États-Unis, de l'UE et de la Chine. Le secteur pétrolier et gazier, mais aussi les industries énergétiques, constituent les destinations privilégiées des IDE.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La Guinée équatoriale arrive au 167^e rang sur une liste de 181 pays dans le classement 2009 de la Banque mondiale sur l'environnement des affaires, selon le rapport *Doing Business*, soit un recul de deux places par rapport à 2008. La faiblesse des infrastructures économiques et du cadre réglementaire et judiciaire handicape le processus de création de valeur ajoutée à partir des énormes potentialités minières, hydrauliques, halieutiques et forestières disponibles.

Toutefois, le climat des affaires devrait s'améliorer grâce à une fiscalisation plus poussée, avec l'entrée en vigueur de réglementations régionales, comme celles de la Cemac et de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). L'État équato-guinéen s'est engagé dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Le président

Teodoro Obiang Nguema a créé par décret une Agence nationale d'enquêtes financières (Anif) qui a pour missions de recevoir, de traiter et de transmettre aux autorités judiciaires compétentes toute information susceptible d'établir l'origine des sommes ou la nature des opérations soupçonnées d'être liées au « blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ». L'Anif est un organisme public dépendant du ministère des Finances et du Budget, mais qui dispose d'une autonomie financière et d'un « pouvoir de décision autonome ». Ses quatre membres sont désignés par son ministère de tutelle ainsi que par les ministères de la Sécurité nationale et de la Justice. Ce nouvel organisme devra élaborer des rapports sur « les techniques de blanchiment observées sur le territoire national », et avancer des « propositions destinées à renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ».

Le système bancaire équato-guinéen se compose de quatre banques commerciales en activité en 2008 : *Banco Nacional de Guinea Ecuatorial* (BANGE), BGF Bank, *CCEI Bank* et Société Générale de Banque en Guinée équatoriale (SGBGE). Le total des bilans de ces quatre établissements s'élevait en juillet 2008 à 950 milliards de francs CFA, soit une progression de plus de 95 pour cent par rapport à la même période de 2007. La monétique (distributeurs de billets notamment) et l'offre commerciale de chaque banque progressent. La Guinée équatoriale a reçu l'accord favorable de la BEAC pour permettre le règlement de certains achats avec la carte Visa International. De plus, le nombre de comptes bancaires ouverts par des particuliers a augmenté de façon importante depuis la décision du gouvernement en décembre 2004 de payer les fonctionnaires (soit plus de 9 000 personnes) par virement bancaire.

Autres développements récents

Les recommandations de la deuxième conférence économique nationale organisée à Bata en novembre 2007, sur le thème « Guinée équatoriale 2020 », ont défini un « agenda pour une diversification des sources de croissance ». Cette initiative constitue l'une des missions que le président de la République a confiée

au nouveau gouvernement. Dans ce contexte, l'analyse du profil de compétitivité de l'économie a permis de cibler de grands projets devant impulser la croissance économique du pays à l'horizon 2020 avec l'appui de ses partenaires au développement. Quatre secteurs sont identifiés comme présentant de grandes potentialités : l'énergie et les mines, la pêche et l'aquaculture, l'agriculture et les services. Ils pourraient représenter 25 pour cent du PIB en 2020. Le gouvernement est appelé à mettre en œuvre le Plan national du développement économique et social (PNDES) dont le cadre institutionnel a été adopté en février 2008.

Les retombées de l'exploitation pétrolière ont considérablement amélioré l'offre en infrastructures de base qui demeure néanmoins en dessous des besoins de la population. La capitale Malabo est confrontée à des coupures quasi quotidiennes d'électricité, ce qui oblige la population à se doter de générateurs électriques individuels. Le gouvernement a lancé un nouveau projet de réalisation d'une ligne de transport électrique depuis la centrale turbo-gaz et décidé l'installation de 215 nouveaux centres de distribution de courant électrique dans la ville de Malabo. De même l'offre d'eau reste inférieure à la demande, compte tenu de la vétusté du réseau et des branchements frauduleux dans les nouveaux quartiers des grandes villes. Aussi, un accord a été signé avec une entreprise égyptienne, *Arab Contractors*, pour un coût de près de 3 milliards de francs CFA, en vue de la modernisation des installations de pompage de l'eau potable dans Malabo et de l'extension des réseaux d'assainissement avec l'objectif de couvrir tous les quartiers de la capitale. *Arab Contractors* a été chargée de construire un réseau de conduites d'eau de 54 km devant desservir la ville et ses environs. Ces travaux, qui ont démarré à la fin de l'année 2007, devraient être achevés en 2010.

Afin de renforcer le réseau routier et désenclaver les zones rurales, plusieurs projets sont en cours d'exécution : la route d'accès à Pico de Basilé, les axes routiers Niefang-Egong, Anisok-Oyala, et Bindung-Rio Campo, l'autoroute entre l'aéroport et le quartier Ela-Nguema ainsi que la construction de l'aéroport de Mongomeyeng. La compagnie nationale de transport aérien Ceiba International, créée en 2007,

a accru sa flotte de quatre nouveaux avions de type ATR afin d'assurer la liaison entre l'île et le continent. L'activité aérienne a augmenté de 33.6 pour cent en 2008, le nombre de passagers passant de 270 604 en juin 2007 à plus de 376 434 en juin 2008.

La Guinée équatoriale a adhéré en mai 2005 à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI). Mais elle doit mener une action plus déterminée, notamment dans la publication des recettes pétrolières, la mise en conformité des chiffres des compagnies pétrolières avec ceux publiés par l'État et par un organisme indépendant, et la publication des contrats pétroliers. Le gouvernement procède à des placements auprès des banques commerciales, mais sans dispositif rigoureux d'anticipation des risques éventuels inhérents à de telles opérations. Il alimente un Fonds pour les générations futures et d'autres types de dépôts domiciliés à la BEAC.

L'administration publique connaît de sérieux problèmes de capacité liés, entre autres, au fait que les ministères ne disposent pas d'une expérience de l'administration publique et ne sont pas suffisamment équipés au regard des missions qui leur sont assignées. En particulier, ils ne disposent pas de systèmes d'information ni de gestion du personnel. Des lacunes sont également relevées concernant : *i)* les règles de comptabilité publique ; *ii)* le processus budgétaire et d'ordonnancement des dépenses ; *iii)* les corps de contrôle ; *iv)* les procédures de passation des marchés publics. En outre, l'absence de procédures et d'outils de gestion ne permet pas de contrôler les dépenses.

La réforme du secteur agricole, délaissé par la population pour le secteur pétrolier, est une priorité du gouvernement équato-guinéen pour les années à venir. La relance de la culture du cacao est engagée grâce au plan de renforcement financé par l'UE à la suite des recommandations de la conférence de Bata. Les mesures incitatives initiées par les autorités prévoient la fourniture de matériel agricole et un prix d'achat au planteur supérieur au prix du marché mondial. Pour la campagne agricole 2008/09, l'État a décidé de fixer par décret le prix d'achat au kilo à 850 francs CFA. Ce prix, avantageux pour les planteurs, a toutefois pour

conséquence de fragiliser l'industrie cacaoyère et les sociétés exportatrices.

Nouvelles technologies et innovation

Le marché des techniques de l'information et de la communication (TIC) a connu ces dernières années en Guinée équatoriale une forte croissance, malgré les handicaps géographiques du pays partagé entre une zone continentale couverte par une forêt tropicale dense et une île abritant la capitale Malabo. L'augmentation du pouvoir d'achat de la population favorise le développement de la téléphonie mobile et de l'usage d'Internet. Pourtant, le pays reste en retard en matière de TIC par rapport à ses voisins d'Afrique centrale comme le Gabon et le Cameroun.

L'État contrôle le marché du téléphone fixe. Il détient 60 pour cent du capital de Getesa, les 40 pour cent restant appartenant à Orange, filiale de France Télécom. Grâce à des investissements conséquents depuis une dizaine d'années dans la modernisation et le renforcement des infrastructures d'émission et de réception, le réseau téléphonique fixe, qui ne couvrait que les deux plus grandes villes du pays, Malabo et Bata, connaît une extension importante. Le nombre d'abonnés est passé de 3 000 à plus de 12 000 en une décennie. Désormais une douzaine de villes et de villages sont reliés par les réseaux téléphoniques terrestres. L'ensemble du territoire est doté d'espaces téléphoniques publics (publiphones) dont le nombre dépasse les 70 unités.

Le délai d'obtention d'une ligne téléphonique fixe varie de deux jours à plus d'un mois selon la localisation géographique du client. Si la demande est rapidement satisfaite à Malabo et Bata, ce n'est pas le cas dans les autres régions. Les frais d'installation s'élèvent en 2008 à 20 000 francs CFA pour un poste prépayé et à 23 450 francs CFA pour une ligne postpayée.

En dehors de Malabo, six sites sont desservis par radio sur l'île de Bioko tandis que 12 villes de la zone continentale le sont par satellite. Dans un pays où les

contraintes géographiques sont majeures, la technologie de l'accès multiple par différence de code (ADMC), proposée essentiellement par des groupes chinois, se présente comme une véritable alternative au réseau filaire.

L'opérateur Getesa assure la gestion technique et financière des équipements et des installations. Il a signé en juin 1995 un contrat de plan par lequel l'État s'engage à maîtriser la consommation des administrations et institutions publiques et à mener une politique tarifaire garantissant l'équilibre financier de la société. Il s'engage également à renforcer l'opérateur, et le secteur des télécommunications en général, par des initiatives concrètes : *i*) la rénovation et l'extension des réseaux locaux de Malabo et de Bata, effectuées par la firme Spie Enertrans ; *ii*) le remplacement des centraux de Malabo et de Bata par des autocommutateurs numériques modernes, confié au groupe français Alcatel CIT ; *iii*) le remplacement de la station hertzienne de Bata (raccordée à l'Europe et à l'Afrique par l'intermédiaire d'Intelcam à Douala, au Cameroun) par une installation moderne comportant une antenne de 11 mètres de hauteur et des équipements numériques modernes, réalisée par Alcatel Telspace ; *iv*) l'extension des réseaux de liaison dans les zones d'habitat dispersé, en particulier en milieu rural. À ce sujet, une quinzaine de villages sont désormais reliés par satellite, en attendant la couverture totale du pays.

Le téléphone mobile connaît une forte expansion en Guinée équatoriale. L'opérateur français Orange est le premier fournisseur de services de téléphone mobile depuis 2006. On compte en 2008 plus de 200 000 abonnés, soit un taux de couverture supérieur à 40 pour cent de la population. Orange offre des services variés à la clientèle. La formule des cartes prépayées a été mise en place et les recharges sont disponibles sous forme de cartes, e-solde, transfert de crédit ou dépôt guichet. Les cartes de recharge varient de 1 000 à 20 000 francs CFA avec une durée de validité qui peut dépasser les 120 jours. Orange applique des tarifs selon la destination. Ainsi, au niveau national, le tarif vers un mobile est fixé à 170 francs CFA/mn contre 250 francs CFA/mn vers un téléphone fixe. À l'international, les tarifs sont de 820 francs CFA/mn vers le Cameroun et le Gabon, de 920 francs CFA/mn

vers la France, l'Espagne et les États-Unis et de 1 320 francs CFA/mn vers les autres destinations du continent africain. Les tarifs pour la formule postpayée sont plus avantageux. Ainsi, pour les appels nationaux, les tarifs appliqués sont 153 francs CFA/mn vers les mobiles et 225 francs CFA/mn vers les lignes fixes. Pour les appels internationaux les tarifs sont les mêmes que pour la formule prépayée.

Le groupement Getesa-Orange intervient également sur le marché d'Internet et poursuit sa stratégie d'expansion avec beaucoup de réussite. Ainsi, en un temps record, le pays s'est vu doté des technologies les plus avancées de la sous-région. La Guinée équatoriale, qui comptait moins de 140 abonnés en 2000, dépasse les 1 600 abonnés en 2008. L'arrivée de l'Internet haut-débit (ADSL) en 2005 a permis d'étendre la gamme des offres en proposant des services en français et en espagnol. La formule *ADSL Home* permet une connexion illimitée jusqu'à 20 fois plus rapide qu'une connexion classique, avec un service de messagerie pour une capacité de 50 Mo d'espace mémoire disque. Ce service est fourni aux consommateurs selon deux offres : *i)* ADSL 128 ko, pour un tarif de 10 000 francs CFA pour l'achat du modem, 25 000 francs CFA pour le raccordement et 60 000 francs CFA par mois pour un abonnement forfaitaire ; *ii)* l'offre ADSL 256 ko diffère par le montant de l'abonnement qui est de l'ordre de 120 000 francs CFA/mois. Les offres professionnelles sont variées. Ainsi l'opérateur propose des abonnements, respectivement de 260 000 à 450 000 francs CFA, pour un débit de 512k à 1024k pour 100 Mo d'espace mémoire disque pour stocker les messageries. Elle offre également le service de la connexion sans fil. Le modem Wi-Fi coûte 120 000 francs CFA, avec les mêmes tarifs forfaitaires mensuels. Début 2008 a vu le lancement du service de GPRS/Edge (*Enhanced Data Rates for GSM Evolution*) qui permet à l'abonné, via un terminal compatible, de se connecter à Internet, à une boîte vocale ou de télécharger sur un téléphone mobile.

Le ministère des Transports, des Technologies, des Postes et des Télécommunications est l'autorité de tutelle du secteur. Les structures les plus importantes dans ce ministère sont la direction générale des postes et des télécommunications et la direction des nouvelles

technologies. Le pays dispose d'un Office de régulation des télécommunications (Ortel) qui veille au respect des règles tarifaires par les opérateurs téléphoniques, et suit les doléances des consommateurs, professionnels et particuliers. Malgré la taille réduite du marché local, l'introduction d'un nouvel opérateur sur le marché équato-guinéen semble être imminente puisque un accord a été conclu pour l'octroi d'une deuxième licence GSM à Hits Telecom, qui est entré en service au début de l'année 2009.

Pour les autres applications de TIC, la Guinée équatoriale ne dispose pas d'une politique claire. Ainsi une enquête réalisée en 2007 par Infodev un programme d'aide et de prêts pour promouvoir les TIC dans les pays en développement par la Banque mondiale constate qu'elle figure parmi les rares pays qui ne conduisent pas une politique d'utilisation des TIC dans l'éducation. Cette constatation est valable pour les autres secteurs de l'économie comme le commerce, la santé et l'administration. Le retard accumulé dans ce domaine est considérable en comparaison avec les pays voisins d'Afrique centrale.

Contexte politique

Le président de la République a dissous le parlement le 3 mars 2008 et a convoqué des élections législatives anticipées le 4 mai, un an avant la date prévue. Il a également décidé d'appeler à l'organisation d'élections municipales à la même date. L'Assemblée nationale élue est dominée par la majorité présidentielle qui a obtenu 99 des 100 sièges. La Guinée équatoriale compte 12 partis politiques, dont le parti au pouvoir. L'opposition, qui n'a obtenu qu'un seul siège de député, a contesté les résultats de ces élections, tout comme l'a fait une grande partie de la communauté internationale.

Installé le 14 juillet 2008, le nouveau gouvernement est dirigé par Ignacio Milan Tang, ancien ambassadeur en Espagne, député du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) du président Teodoro Obiang Nguema. Le Premier ministre est assisté de trois vice-Premiers ministres. Le gouvernement compte 42 membres, dont cinq femmes.

L'année 2009 marquera la fin du deuxième septennat du président de la République depuis l'instauration du multipartisme. Le président Obiang, arrivé au pouvoir en renversant son oncle Francisco Macias Nguema lors d'un coup d'État en 1979, a d'ores et déjà été investi comme candidat du PDGE à sa propre succession.

En juillet 2008, une mission du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a exprimé sa « profonde préoccupation » au sujet de « la situation générale relative à la privation de liberté » dans le pays. De nombreuses organisations internationales des droits de l'homme présentent le régime politique du pays comme autoritaire et brutal. Le droit à l'expression libre est garanti par la loi, mais les pratiques courantes vont à l'encontre de ce principe. Ni la presse écrite, ni la radio, ni la télévision ne bénéficient d'une libre expression.

Contexte social et développement des ressources humaines

Malgré l'afflux massif de recettes pétrolières, le développement humain du pays reste faible et fragile. La croissance économique ne s'est pas encore traduite par une amélioration effective du niveau de vie de la population. La Guinée équatoriale se place au 115^e rang sur 179 pays en 2008, selon l'indice de développement humain (IDH). L'amélioration de son classement résulte principalement de l'augmentation du PIB par habitant. Cependant, on constate un décalage frappant entre le revenu par tête, le plus élevé du continent, et le retard dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les indicateurs sociaux, dans leur quasi totalité, se situent à des niveaux inférieurs aux moyennes continentales. L'espérance de vie à la naissance en 2008 est de 50.3 ans, contre 54.2 en moyenne pour l'Afrique. Le taux de mortalité infantile est de 92.7 pour 1 000, contre 81.8 en Afrique. Le taux de scolarisation au niveau secondaire est de 31.9 pour cent et seulement 23 pour cent pour les filles, contre respectivement 44.5 et 41.8 pour cent au niveau continental.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est limité (43 et 51 pour cent respectivement), tout comme l'accès à l'éducation de base (60 pour cent). La prévalence du VIH/Sida est élevée, frappant 3.2 pour cent de la population en 2007. Ce déficit dans les besoins de la population adulte par rapport au revenu du pays donne la mesure du chemin à parcourir pour transformer la croissance économique guinéenne en développement économique et social.

Les budgets de l'éducation et de la santé rapportés au PIB en 2008 sont respectivement de 1.4 et de 0.8 pour cent, contre des ratios moyens pour l'Afrique de 2.4 et de 4.7 pour cent. L'État a entrepris plusieurs actions afin de faciliter l'accès de la population en âge de scolarisation à des services d'éducation élémentaire et du secondaire : *i*) renforcement de l'éducation préscolaire ; *ii*) réforme du système éducatif ; *iii*) développement de l'éducation à la vie familiale en milieu scolaire ; *iv*) amélioration de la qualité de la vie dans l'environnement scolaire ; *v*) promotion de la scolarisation complète des filles.

L'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (EEH) réalisée au cours de l'année 2006 a dressé un tableau très détérioré du pays. Plus de 76 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation alarmante a poussé l'État à lancer des initiatives à travers le plan national de développement économique et social, adopté lors de la conférence de Bata qui s'est tenue en 2007. Le programme mis en œuvre, en étroite collaboration avec les partenaires du développement de la Guinée équatoriale, repose sur l'établissement d'un système national de collecte et de traitement des données socio-démographiques et économiques fiables, et sur l'évaluation et le chiffrage du coût des programmes sectoriels de stratégie de réduction de la pauvreté. Ce programme sera concrétisé par l'élaboration d'un plan de développement au profit des groupes les plus vulnérables (pauvres, femmes, etc.) et par la mise en œuvre d'un plan de renforcement de la promotion des femmes dans le milieu du travail.

Guinée





chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 246
- Population en milliers (2008) : 9 833
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 140
- Espérance de vie (2008) : 57.8
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.


Guinée



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (1 494 000 hab. 2007)
-  plus de 100 000
-  plus de 40 000
-  plus de 20 000

0 km 35 70 105 km



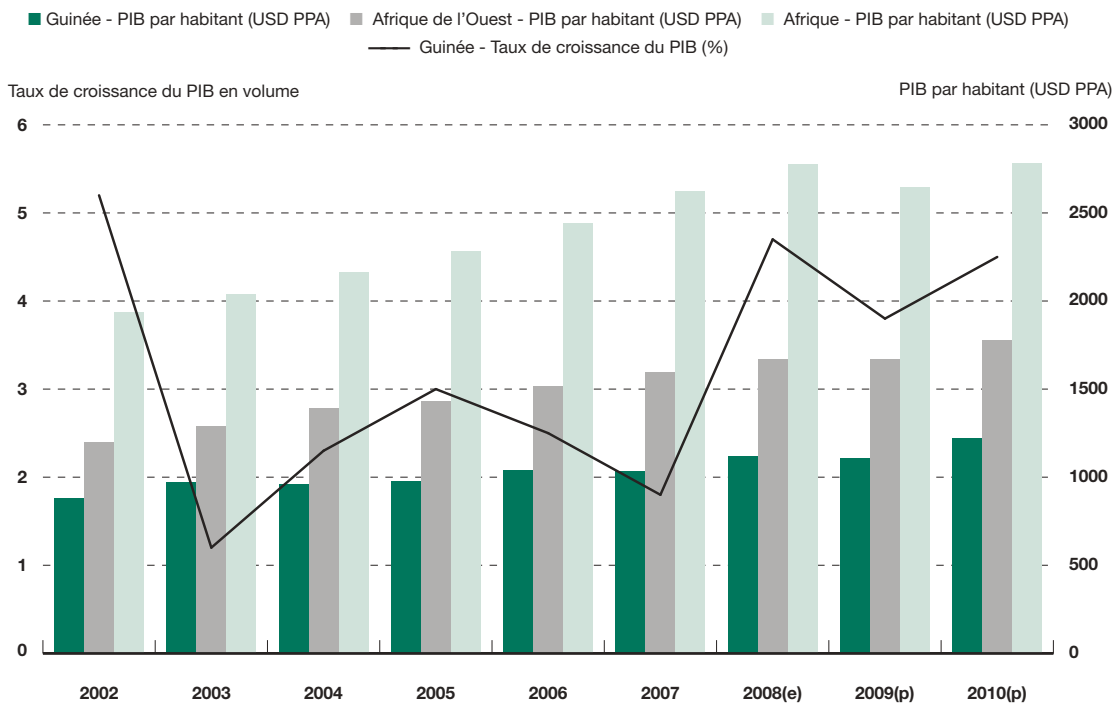
L'ÉCONOMIE GUINÉENNE A PROFITÉ EN 2008 de l'embellie des cours des produits miniers sur les marchés internationaux. Les mesures économiques et sociales prises dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), négociée pour la période 2007-10 avec le Fonds monétaire international (FMI), ont également eu des effets positifs. Une première revue de la FRPC, en juillet 2008, s'est avérée concluante. Le taux de croissance du PIB réel a atteint 4.7 pour cent en 2008, mais ne devrait pas excéder 3.8 et 4.4 pour cent en 2009 et 2010, à cause de la crise mondiale.

Dotée d'importantes ressources naturelles, la Guinée, peuplée de 8.5 millions d'habitants, peine à en tirer le

meilleur parti et à assurer une croissance durable, indispensable au recul de la pauvreté. Les conditions de vie des ménages se sont encore détériorées en 2008. La pauvreté frappait déjà 53 pour cent de la population en 2007, contre 49 pour cent en 2002. Le malaise social se fait grandissant, sur fond de hausse des prix de l'énergie, des transports et des produits alimentaires de base. Il a été aggravé par l'échec des politiques sectorielles visant à satisfaire la demande en matière d'électricité, de santé, d'éducation et d'assainissement.

Les exportations minières soutiennent la croissance, mais elles sont exposées aux caprices des cours.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582205752116>

Lansana Kouyaté, le Premier ministre nommé après l'insurrection populaire de début 2007, a été limogé en mai 2008. Mais la mort du président Lansana Conté, le 22 décembre 2008, suivie par un coup d'État militaire, aura été l'événement politique de l'année. Les populations ont bien accueilli l'arrivée d'une nouvelle junta au pouvoir, après des années de mauvaise gouvernance et de dégradation de leurs conditions de vie. Une période d'incertitude politique et économique s'est néanmoins ouverte.

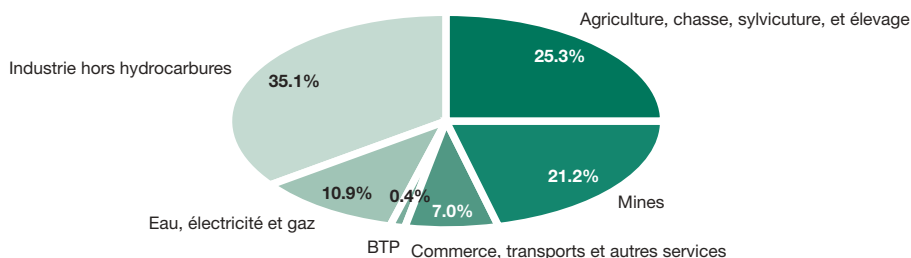
En principe, l'année 2009 devrait être celle du retour à l'ordre constitutionnel, avec l'organisation d'élections législative et présidentielle. Ce processus reste toutefois suspendu à la réussite du dialogue politique inter-guinéen, amorcé en janvier 2009, en même temps que des pourparlers avec l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), les Nations unies et l'Union européenne (UE). Le nouveau gouvernement doit également convaincre les Guinéens que les sacrifices faits depuis 2007 en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE) n'ont pas été vains. Car les mesures pour combattre l'inflation et améliorer les soldes budgétaires ont été prises au détriment des secteurs sociaux. Le nouveau gouvernement devra aussi convaincre les partenaires au développement que le point d'achèvement de l'IPPTE, prévu pour fin 2008 puis reporté, demeure une priorité. Dans le cas contraire, certains engagements techniques et financiers pourraient être remis en cause, entraînant la perte de confiance des investisseurs privés et une dégradation des grands agrégats macro-économiques du pays.

Développements économiques récents

Le taux de croissance du PIB réel s'est élevé à 4,9 pour cent en 2008, grâce au secteur minier et aux cours mondiaux de la bauxite. L'inflation reste élevée, à 19,3 pour cent en 2008, mais elle continue de baisser depuis le pic de 39 pour cent connu fin 2006. Passée à 22,9 pour cent en 2007, l'inflation a pu être contenue dans une certaine mesure en 2008, grâce à la combinaison de quatre facteurs : une gestion rigoureuse des dépenses ; la suspension du financement monétaire du déficit ; la baisse de plus de 21,4 pour cent des prix des carburants à la pompe en novembre 2008 ; l'aide aux paysans apportée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (Pam), pour soutenir la production locale et permettre l'importation de denrées alimentaires. Le recul des prix des matières premières, surtout du pétrole, a beaucoup contribué à la baisse de l'inflation.

Le secteur primaire (20,9 pour cent du PIB) a cru de 3,6 pour cent en 2008. L'agriculture, la pêche et la sylviculture ont vu leur activité augmenter de 3,8, 2,5 et 2,4 pour cent respectivement, alors que la pêche et la sylviculture étaient en recul de 1,3 pour cent et 0,5 pour cent en 2007. De meilleures conditions climatiques et une plus grande disponibilité des intrants expliquent ces résultats. Les nouvelles installations du port de pêche de Conakry et l'arrivée de nouveaux acteurs dans la filière ont stimulé la production, tandis que la levée de l'interdiction des exportations de bois

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583647518255>

a contribué à une reprise de l'activité forestière. L'élevage a connu une croissance de 3.9 pour cent en 2008, en raison de la bonne tenue des pâturages et de la lutte contre les maladies endémiques. Néanmoins, la production de viande demeure insuffisante pour couvrir les besoins nationaux.

Dominé par les mines, le secteur secondaire (33.2 pour cent du PIB), a connu une croissance de 8.4 pour cent en 2008, contre 1.7 pour cent en 2007. Ce résultat découle de l'amélioration de toutes les activités, à l'exception du secteur eau, électricité et gaz. Le sous-secteur énergie, en croissance de seulement 4 pour cent, contre 5.1 pour cent en 2007, est confronté à la vétusté des réseaux de transport et de distribution, ainsi qu'à la faible performance commerciale et à la fraude. Des difficultés auxquelles il faut ajouter la hausse du coût des produits pétroliers au cours des trois premiers trimestres 2008. Ces obstacles ont entravé les efforts visant à réhabiliter les centrales électriques en panne, à renforcer la capacité de production d'eau par la réalisation de nouveaux forages, et à améliorer la distribution d'eau et d'électricité.

Le secteur des mines, en revanche, soutenu par la hausse des investissements et la hausse des cours mondiaux de la bauxite en 2008, a progressé de 11.3 pour cent en 2008, contre 2.4 pour cent en 2007. En dépit de la flambée du prix des matériaux de construction, le dynamisme du secteur du bâtiment et des travaux publics, avec une croissance de 7 pour cent, provient des investissements privés réalisés en 2008.

Le secteur tertiaire (46 pour cent du PIB) est dominé à 70 pour cent par l'activité informelle. Il a enregistré un taux de croissance de 3.1 pour cent en 2008 contre 0.6 pour cent en 2007, soutenu principalement par le commerce et les administrations. Le commerce, prépondérant dans le secteur tertiaire, avait été durement affecté par les grèves de 2007. Il a progressé de 3 pour cent en 2008, contre 1 pour cent seulement en 2007. Le taux de croissance du secteur des transports a été de 3 pour cent en 2008 contre 1.1 pour cent en 2007, grâce au dynamisme du secteur minier et du secteur commercial. La croissance des autres services (banques, assurances, hôtels, restaurants, artisans, etc.) a été de

1.3 pour cent en 2008, reflétant entre autres le retour à la normale après les grèves de 2007.

La croissance du PIB réel devrait marquer le pas en 2009, avec un taux 3.8 pour cent. Une reprise progressive est attendue à partir de 2010, avec 4.5 pour cent de croissance, en misant sur des incertitudes moins fortes sur le plan de la politique intérieure et de la conjoncture internationale. Le secteur primaire devrait pâtir des difficultés attendues de l'État à soutenir l'agriculture, en dépit de sa volonté affichée. Le secteur minier continuera de progresser tout en réduisant ses ambitions quant aux investissements attendus, en raison de la baisse de la demande mondiale et des répercussions de la crise. Le secteur manufacturier devrait être affecté par le resserrement des conditions du crédit et par le renchérissement des coûts des biens intermédiaires importés. Le secteur des BTP, traditionnellement tributaire des fonds des expatriés et des investissements relatifs aux grands ouvrages publics, devrait voir son rythme de croissance marquer nettement le pas, voire même baisser.

La structure de la demande globale évolue graduellement au profit des investissements. Ceux-ci ont représenté 22.4 pour cent du PIB en 2008 contre 19.9 pour cent en 2007. La part de la consommation recule et celle de la demande extérieure est presque stable.

La consommation n'a augmenté que de 0.8 pour cent en raison d'une stagnation de la consommation privée consécutive à la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires. Les investissements publics ont progressé de 12 pour cent, grâce aux travaux d'infrastructures et de maintenance des voies de communication. Les investissements privés ont progressé de 14 pour cent en 2008, drainés par le secteur minier. Ils ont fait croître la demande externe : la hausse de 2.4 pour cent des importations en volume en 2008 a été plus que compensée par celle des exportations, de 5.6 pour cent en volume, grâce à la bauxite, à l'alumine et au diamant artisanal.

La consommation devrait repartir en 2009 (+4.9 pour cent) et 2010 (+2.5 pour cent) grâce à un

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	13.6	19.9	13.7	-8.6	7.6	3.4	-2.3	1.8
Publique	5.0	2.7	12.0	13.5	8.0	0.4	0.5	0.3
Privée	8.5	17.2	14.0	-12.0	7.5	3.0	-2.8	1.5
Consommation finale	91.4	85.3	0.8	4.9	2.5	0.6	3.6	1.7
Publique	6.9	6.7	8.9	17.8	13.6	0.6	1.2	1.0
Privée	84.5	78.7	0.1	3.6	1.2	0.1	2.4	0.8
Solde extérieur	-5.0	-5.3				0.7	2.5	0.9
Exportations	25.9	27.5	5.6	3.2	5.7	1.3	0.7	1.3
Importations	-30.9	-32.8	2.4	-7.6	2.3	-0.6	1.8	-0.4
Taux de croissance du PIB, en volume						4.7	3.8	4.4

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588035250316>

regain de la consommation privée qui bénéficiera du net reflux des prix de l'énergie. En raison des incertitudes internes et de la conjoncture mondiale, les investissements publics devraient croître (+13.5 pour cent), mais l'investissement privé devrait amorcer un net recul (-12 pour cent). Les entreprises minières, qui ont jusqu'ici tiré la croissance des investissements privés, devraient adopter une position attentiste afin d'observer l'évolution du climat politique. Elles chercheront surtout à savoir si les déclarations du nouveau pouvoir en matière de renégociation des contrats seront suivies d'effet. En 2010, le climat politique devrait se normaliser. Une situation économique mondiale moins incertaine pourrait permettre une reprise des investissements publics (+8 pour cent) et privés (+7.5 pour cent).

être positif en 2008 et représenter 1 pour cent du PIB. Il devrait se dégrader en 2009 (-0.3 pour cent) et 2010 (-2.3 pour cent).

Les recettes hors dons ont représenté 14.6 pour cent du PIB en 2008. Elles sont en légère augmentation, en raison des recettes fiscales du secteur minier, avec les redevances de comptoirs des acheteurs et collecteurs d'or notamment. Les recettes fiscales des autres secteurs d'activité ont aussi progressé, grâce à l'application stricte de mesures structurelles mises en place au niveau des régies financières (administrations fiscale et douanière) et du nouveau tarif douanier aligné sur le tarif extérieur commun de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). La mobilisation des dons a été pénalisée par la suspension d'une partie de l'aide européenne, motivée par l'absence de scrutin législatif dans les délais requis.

Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 1.1 point, s'élevant à 12.4 pour cent du PIB en 2008. La hausse vient de trois postes budgétaires : les traitements et salaires, les autres biens et services et les intérêts dus sur la dette intérieure. Le gouvernement a procédé à des embauches et à des ajustements des revenus des fonctionnaires et des corps constitués, d'où la hausse de la masse salariale. L'augmentation des

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Les efforts de rationalisation des finances publiques se sont relâchés en 2008, notamment en matière de dépenses. Des tensions sociales en sont la cause, de même que les mesures destinées à atténuer l'impact de la crise alimentaire. Toutefois, le solde global devrait

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	13.7	15.2	17.6	15.7	17.4	14.7	14.1
Recettes fiscales	10.3	13.4	14.2	13.5	13.8	12.9	12.5
Dons	2.4	0.7	1.6	1.4	2.8	1.1	0.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	17.2	16.1	18.0	15.2	16.4	15.0	16.4
Dépenses courantes	9.7	11.4	13.4	11.3	12.4	11.4	12.8
<i>Sans les intérêts</i>	7.9	8.4	9.9	8.9	9.7	10.2	11.1
Salaires	3.9	3.1	2.9	3.5	3.7	4.3	4.3
Paievements d'intérêts	1.8	3.1	3.6	2.4	2.7	1.2	1.7
Dépenses en capital	7.4	4.7	4.5	3.9	3.9	3.6	3.6
Solde primaire	-1.6	2.2	3.2	2.9	3.7	1.0	-0.6
Solde global	-3.4	-0.9	-0.3	0.5	1.0	-0.3	-2.3

a. Seuls les principaux postes sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600165711137>

autres biens et services relève du renchérissement de la facture énergétique et de dépenses extra-budgétaires. Afin de contenir les manifestations contre la hausse des prix du carburant (63 pour cent en moyenne entre avril et décembre 2008), le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement qui ont représenté 0.4 pour cent du PIB. Ces mesures, qui ont coûté environ 85.5 milliards de francs guinéens (GNF), ont été ciblées sur la réduction des droits de douane sur le riz, les primes de transport des fonctionnaires, l'augmentation des bourses et la réduction du prix du transport pour les étudiants. Afin de soutenir ces mesures d'accompagnement, la Banque mondiale a octroyé à la Guinée un don de 10 millions de dollars (USD). Le FMI a par ailleurs augmenté les ressources au titre du programme soutenu par la FRPC, à hauteur de 21 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). L'augmentation des dépenses en capital sur financements extérieurs est liée aux investissements dans le domaine des infrastructures publiques.

Dans la loi de finance 2009, les efforts pour accroître les recettes seront maintenus, particulièrement en matière d'impôts sur les sociétés et les revenus. Les dépenses vont augmenter, avec le recrutement de 6 000 nouveaux policiers, l'application du statut particulier de la justice, les provisions pour le statut du personnel de santé et l'augmentation de la solde des militaires.

Les dons attendus pour l'année 2009 devraient plus que doubler par rapport à 2008 si le pays atteint le point d'achèvement de l'IPPTE, et bénéficie ensuite de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ceci devrait constituer la clé de voûte du budget 2009. Ce budget devrait être révisé suite aux événements politiques. Cette année électorale risque de voir les conditions de vie des ménages s'aggraver si le soutien des bailleurs de fonds fait défaut au pays. Les perspectives 2009 et 2010 s'inscrivent dans le cadre des réformes en cours. L'annulation de dette attendue devrait permettre d'augmenter les dépenses prioritaires (santé et éducation) et d'investir pour renforcer la croissance et réduire la pauvreté.

Un plan d'amélioration de la gestion des finances publiques a été conçu pour mieux mobiliser les recettes. Au niveau des impôts, le service des petites et moyennes entreprises (PME) et le contrôle fiscal seront renforcés. Les performances des services des douanes vont également être améliorées grâce aux postes frontières terrestres. Le système fiscal sera rationalisé avec la simplification de l'impôt sur les sociétés, le relèvement et l'uniformisation de la TVA pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaire supérieur à 500 millions GNF, et l'application de la valeur en douane. Les recettes minières devraient s'améliorer grâce aux redressements fiscaux et à la révision des conventions minières. Une

nouvelle nomenclature budgétaire va faciliter le fonctionnement de la chaîne des dépenses. L'unification progressive de la gestion de trésorerie de l'État devrait être réalisée fin septembre 2009. Un nouveau système d'audit et de suivi des marchés publics a été mis en place. Un audit a été commandé, portant sur tous les contrats publics de plus de 100 millions GNF passés de 2002 à 2004. L'audit des marchés publics sera poursuivi, tandis que le respect du code des marchés publics et la limitation des procédures de gré à gré seront renforcés. Les investissements seront essentiellement consacrés aux infrastructures de base et aux secteurs prioritaires cités, et les économies attendues de la réduction des charges d'intérêt y contribueront nettement.

Politique monétaire

La politique monétaire est menée par la Banque centrale de la république de Guinée (BCRG), qui a publié ses états financiers audités de 2006 et 2007 sur son site Internet. La BCRG a mené des actions visant à contrôler la progression des agrégats monétaires dans le cadre d'un régime de change flexible. La hausse du taux directeur, porté de 16.3 pour cent en 2007 à 25.3 pour cent en 2008, a eu pour conséquence de contracter la masse monétaire de 5.5 pour cent. De la sorte, l'inflation a été ramenée à 19.3 pour cent en 2008 contre 22.9 pour cent en 2007. En dépit de la rigueur et de la professionnalisation croissante de la gestion monétaire, les réserves de change restent pénalisées par la faible diversification des exportations et la faible fiscalisation des sociétés minières. Les réserves de change

ont représenté en moyenne un mois d'importation, un niveau insuffisant pour soutenir la monnaie guinéenne, qui s'est dépréciée de 7.4 pour cent par rapport à l'euro en 2008.

Une réforme du système financier et de la BCRG devrait avoir lieu en 2009 et 2010. Elle devrait bénéficier d'un renforcement en personnel pour la direction en charge des prévisions de liquidités, pour permettre une meilleure coordination des politiques monétaires et de change. La BCRG bénéficiera également d'un plan général d'informatisation et d'une interconnexion avec le système bancaire pour faciliter le dénouement d'opérations en temps réel. En 2009, l'augmentation de la masse monétaire devrait être limitée à la progression du PIB nominal, soit 15.3 pour cent, dans le cadre d'une gestion active de la liquidité, une plus grande flexibilité des taux du marché monétaire et la mise en œuvre de deux nouvelles facilités de dépôt et de refinancement à très court terme offertes aux banques.

Position extérieure

Le commerce extérieur a très nettement progressé en valeur, creusant toutefois le déficit commercial qui se situe en 2008 à -1.9 pour cent du PIB contre -0.4 pour cent en 2007, en raison de la baisse relative des exportations et de la légère augmentation des importations. Le solde courant s'établit en 2008 à -14.3 pour cent du PIB et devrait s'améliorer, tout en restant négatif, en 2009 et 2010 en raison d'une contraction en volume plus forte des importations que des exportations.

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	3.3	5.4	2.9	-0.4	-1.9	1.5	2.1
Exportations de biens (f.o.b.)	22.9	31.0	26.0	31.1	29.9	25.7	25.6
Importations de biens (f.o.b.)	19.6	25.6	23.1	31.5	31.8	24.3	23.5
Services	-8.2	-6.7	-5.3	-6.4	-7.9	-8.0	-8.1
Revenu des facteurs	-2.6	-1.6	-1.4	-1.6	-1.4	-0.7	-1.1
Transferts courants	2.0	-0.3	-0.5	-3.4	-3.1	-2.5	-2.1
Solde des comptes courants	-5.4	-3.3	-4.3	-11.8	-14.3	-9.7	-9.2

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

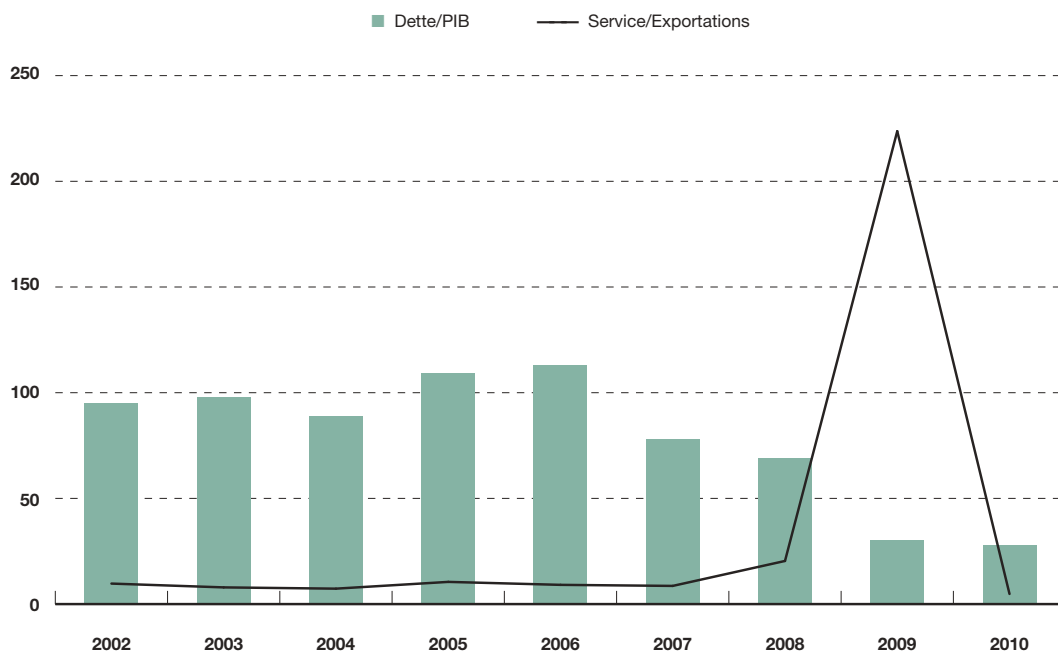
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602038248664>

Les exportations, composées à 90 pour cent de produits miniers, ont progressé de 31.7 pour cent, atteignant 1 440.8 milliards USD en 2008. Les exportations de bauxite ont continué d'être prépondérantes, s'élevant à 490 milliards USD en 2008 contre 424.6 milliards en 2007, toutes origines confondues. En volume, la hausse des exportations de bauxite n'a été que de 6.3 pour cent. En valeur, elles ont été dépassées par l'or, valeur refuge en situation de crise, dont les cours se sont envolés. Les exportations de métal jaune ont en effet augmenté de 42.2 pour cent en valeur et de 7.6 pour cent en volume en 2008. L'alumine n'a connu qu'une hausse de 5.7 pour cent tandis que la croissance des exportations de diamant doublait sur la même période (+102 pour cent). Les produits agricoles continuent d'être faiblement exportés, mais le café a bénéficié de l'amélioration de ses cours (144.5 pour cent d'augmentation), même si les quantités exportées n'ont progressé que de 3 pour cent. Les

exportations des produits de la pêche ont connu une hausse de 30.1 pour cent en 2008.

Les importations ont augmenté de 28.8 pour cent, tirées par les produits pétroliers, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Les importations de biens d'équipement, en hausse de 80 pour cent en 2008, contre un recul de 31.6 pour cent en 2007, sont liées aux investissements publics et miniers. Corollaire de cette hausse, les importations de biens intermédiaires ont également augmenté (de 38.6 pour cent). L'impact de la hausse des prix du pétrole aura été relativement modéré sur les importations de produits pétroliers. Celles-ci ont augmenté en valeur de 27.8 pour cent en 2008, mais leur hausse avait déjà été de 48.8 pour cent en 2007. Les importations de produits alimentaires suivent le mouvement, mais leur part est descendue à 13.7 pour cent des importations en 2008.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585053621826>

En 2009 et 2010, le commerce extérieur devrait connaître un tassement, en raison de la conjoncture internationale. Il faut s'attendre à un ralentissement, voire une baisse, de la demande en alumine et en bauxite, principales exportations guinéennes. Les importations devraient également baisser en termes de biens d'équipements et de biens intermédiaires pour les mêmes raisons, mais les importations de produits alimentaires devraient continuer de croître, jusqu'à ce que la politique d'autosuffisance du nouveau pouvoir commence à donner des résultats.

Le pays a bénéficié d'une remise de dette de 53.8 millions USD, en vue de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Les IDE sont dans une phase de croissance continue depuis plusieurs années et pour la seule année 2008, ils ont augmenté de 18.5 pour cent grâce aux investissements miniers. Cette tendance, même si des corrections interviennent, devrait se poursuivre en 2009 et 2010, avec une croissance plus modérée.

La Guinée est engagée en tant que pays ACP dans la phase finale du processus de négociation des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). Les négociations sont conduites pour l'Afrique de l'Ouest sous l'égide du secrétariat exécutif de la Cedeao. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), en collaboration avec l'UE, a mis à la disposition de la Guinée, à l'instar de 23 pays ACP bénéficiaires, une assistance technique multiforme. La Guinée, n'a toujours pas pu en 2008, comme la plupart des pays ACP d'Afrique de l'Ouest, conclure un APE avec l'UE au 31 décembre 2007, comme envisagé au premier paragraphe de l'article 37 de l'Accord de Cotonou. Avant la ratification de ces accords, le comité ministériel de suivi a recommandé en février 2008 aux deux commissions Cedeao et UEMOA d'élaborer dans les meilleurs délais trois catégories de programmes de développement induits par l'APE. Ces programmes portent sur l'amélioration de la compétitivité des secteurs de production, la prise en charge des coûts d'ajustement et la mise en œuvre des obligations qui vont découler de l'accord. En définitive, les travaux n'ont pas permis de s'accorder, notamment sur le démantèlement tarifaire à l'importation et sur l'élimination des droits de douane à l'exportation.

Questions structurelles

Le développement du secteur privé

L'environnement des affaires demeure peu incitatif. La Guinée, comme la plupart des pays africains, se situe en queue de peloton dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale, au 171^e rang sur 181 pays en 2008. Néanmoins, dans un environnement macro-économique en amélioration, des progrès ont été faits en matière de délivrance des licences et de fermeture d'activités. En revanche, les procédures de création d'entreprises n'ont pas été simplifiées.

Le secteur minier reçoit des investissements très importants, qui jouent un rôle moteur pour la croissance. Le gouvernement a adhéré à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) et au processus de Kimberley en créant l'ITIE Guinée (ITIEG) et une direction générale des mines. La revue des accords et conventions, l'assainissement du cadastre minier et l'optimisation de l'exploitation des ressources minières ont commencé. Deux processus d'élaboration d'une convention minière type et de révision des codes miniers et pétroliers devraient être finalisés en 2009.

Le secteur financier est composé d'une dizaine de banques commerciales qui distribuent peu de crédits bancaires. Le montant des crédits au secteur privé ne dépasse pas 10 pour cent du PIB en moyenne contre plus de 40 pour cent dans les pays en développement à faible revenu. Le crédit documentaire à l'exportation reste encore très faible, son coût étant jugé très élevé par les opérateurs privés. En effet, en plus d'une commission de 1 pour cent, les taux d'intérêt appliqués par les banques sont très élevés, dans un contexte où la BCRG pratique un taux directeur de 25.3 pour cent. Le poids des créances douteuses dans le portefeuille des banques commerciales (30 pour cent) constitue une des contraintes à l'expansion du crédit et à la baisse des taux d'intérêt. Le poids de ces créances restreint la confiance des banques envers la clientèle locale, celles-ci préférant travailler avec les filiales de grandes entreprises étrangères qui sont cautionnées par leur maison mère ou qui sont capables d'apporter des

garanties solides. Pour consolider le système financier, le renforcement de l'application du dispositif prudentiel de supervision bancaire devrait se poursuivre, notamment avec le capital minimum des banques qui pourrait être porté de 10 milliards GNF à 25 milliards au 31 mars 2009, à 35 milliards au 31 mars 2010 et à 50 milliards au 31 mars 2011.

Face au manque de confiance des banques, les petits entrepreneurs ayant des activités commerciales et agricoles se sont tournés vers la microfinance, de plus en plus importante en Guinée. Ainsi, pour les activités agricoles, le microcrédit permet le paiement de la main d'œuvre agricole à hauteur de 80 pour cent, l'augmentation des surfaces cultivées et l'amélioration des semences et l'utilisation d'engrais. Pour les activités commerciales, il permet l'augmentation du fonds de roulement des bénéficiaires à hauteur de 83 pour cent, la substitution aux crédits fournisseurs à 47 pour cent, et la diversification des activités à plus de 48 pour cent.

Autres développements récents

Aucun progrès n'a été fait sur le front des privatisations. Le programme de travail pour 2008 et 2009 n'avait pas été approuvé en janvier 2009. Il a été pénalisé par les événements politiques et le choix du nouveau gouvernement de se focaliser sur les réformes en matière de gestion des finances publiques et de l'environnement institutionnel du secteur minier.

Un obstacle majeur au développement du secteur privé tient à la distribution d'électricité. Les nombreuses coupures de courant ont conduit les entreprises à s'équiper en groupes électrogènes, ce qui renchérit leurs coûts de production et les rend peu compétitives sur les marchés extérieurs. Le gouvernement envisage pour 2009, avec l'appui des partenaires, plus spécifiquement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BafD), la restructuration du secteur et le fonctionnement de l'entreprise publique Electricité de Guinée (EDG). La BafD a octroyé en 2008 un don d'environ 13 millions d'euros visant à réhabiliter le réseau électrique de la ville de Conakry et soutenir la restructuration d'EDG.

Les autres infrastructures sont délabrées et nécessitent une remise à niveau avec l'appui des partenaires au développement. Le chemin de fer, long de 600 km, n'est destiné qu'au transport de bauxite. Le réseau routier comprend 14 000 km de routes (dont environ 2 000 km bitumés) et 6 000 km de pistes qui sont concentrées dans les grandes agglomérations et les zones minières. La politique de l'énergie (eau et électricité) prend en compte les orientations du DSRP2 ainsi que celles des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette politique porte sur l'amélioration de la gestion du secteur, le renforcement de la fiabilité de l'approvisionnement énergétique et l'extension de son offre à un coût accessible à tous. La faiblesse de ce secteur constitue une contrainte réelle au développement économique et social de la Guinée. Seulement 18 pour cent de la population, concentrée autour des grandes villes, a accès à l'électricité. Sur financement de l'État guinéen, la révision de trois centrales électriques a été engagée, le programme de décharge des transformateurs a été exécuté, le transformateur de Sonfonia remplacé et le prolongement de la ligne CBK réalisé. La BafD a approuvé en mars 2008 un don d'environ 16 millions d'euros visant à la réhabilitation du réseau électrique de Conakry.

L'État a poursuivi en 2008 la mise en place du projet d'électrification rurale décentralisée (ERD). L'ERD agit par l'intermédiaire d'opérateurs privés auxquels il apporte l'assistance technique sur les plans de la gestion technique et de la gestion commerciale, et un concours financier équivalent à 80 pour cent du coût d'installation. Selon les données disponibles, en 2007, huit opérateurs ont été installés dans trois localités de la Moyenne Guinée, deux localités de la Basse-Guinée, deux localités de la Haute-Guinée et une localité de la Guinée forestière. En début 2008, 13 installations, avec une puissance installée par localité concernée de 60 à 70 KW, étaient susceptibles de desservir 300 à 400 ménages.

Le gouvernement a entamé la réalisation d'un projet d'amélioration du transport urbain de Conakry, notamment à travers l'achat de cent bus de grande capacité (déjà livrés) dont 70 seront destinés au transport urbain de Conakry. Parallèlement, l'aménagement de

8 km de routes à deux voies entre Dabompa et Sanoyah, a été engagé en 2008 sur financement japonais, pour un montant de 4.3 millions USD.

Nouvelles technologies et innovation

La politique des postes et télécommunications a été élaborée et mise en œuvre à partir de 2004. Pour créer un environnement favorable aux investissements privés, le gouvernement s'est engagé à mettre en place un cadre légal et réglementaire approprié, avec la réforme de l'Office des postes guinéennes (OPG) et de la Société des télécommunications de Guinée (Sotelgui). Cette réforme permettra la poursuite de la libéralisation du secteur, en limitant toute exclusivité concédée à un concessionnaire d'un service. Elle devrait aussi favoriser le service universel pour couvrir l'ensemble du territoire national. L'actualisation du schéma directeur de développement des télécommunications et l'élaboration d'un schéma directeur de développement postal sont les principaux piliers du nouveau cadre légal.

Le développement des télécommunications a connu un essor remarquable depuis le lancement de la téléphonie cellulaire. Le taux de pénétration est de seulement 5.3 pour mille habitants pour les lignes terrestres et de 22 pour mille pour le cellulaire. Le cellulaire, qui n'avait qu'un taux de pénétration de 2 pour cent en 2005 puis 15 pour cent en 2006 et 21 pour cent en 2007, a connu un essor considérable. Trois opérateurs supplémentaires ont été agréés aux côtés d'Interceel et de l'opérateur public Lagui : Areeba, une filiale de MTN, Orange Guinée et Cellcom. Le taux de pénétration à l'intérieur du pays a fortement augmenté afin de répondre à la demande croissante des populations. Il est de 73 pour cent pour Conakry mais seulement de 4 pour cent pour le reste du pays, ce qui dénote d'un potentiel de croissance important de la téléphonie cellulaire. Pour l'instant, la faible densité des équipements de transmission à l'intérieur du pays rend quasiment inutilisable les téléphones cellulaires. La tarification pratiquée (à la seconde) et le faible coût de la minute (moins de 500 GNF) encourage l'usage par tous, même les plus pauvres.

L'usage Internet, qui concernait 5.2 utilisateurs pour mille habitants en 2007, s'est développé dans le sillage de la téléphonie mobile. Internet a démarré en 1997 par le biais de la coopération entre le gouvernement guinéen et les États-Unis à travers le projet « *Initiative Leland* ». Si le coût d'un ordinateur reste prohibitif, comme le prix d'un abonnement mensuel, le réseau et la qualité des cybercafés permettent aux Guinéens de se connecter à des coûts comparables à ceux observés dans la sous-région (300 francs CFA l'heure). La technologie utilisée est essentiellement l'ADSL ou le modem classique, mais les grandes compagnies utilisent le VSAT pour avoir un meilleur débit. Pour ces raisons, la connexion est relativement lente et instable, dans la mesure où la fourniture d'électricité est aléatoire, alors que le développement de ce secteur y est fondamentalement lié.

Avec le soutien de l'Agence de développement international des États-Unis (Usaid), le gouvernement guinéen a renforcé en février 2008 son Système d'informatisation de l'administration guinéenne (Siag). Ce programme vise à moderniser l'administration, à en faciliter l'accès et améliorer ses services. L'e-gouvernement de Guinée démarrera avec sept sites administratifs connectés et sera équipé d'une antenne VSAT de bande passante 256/512 Kb fournie par l'Usaid, d'une antenne VSAT de 512/1024 Kb fournie par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ainsi que tout le matériel nécessaire à leur fonctionnement.

Contexte politique

La mort du président Lansana Conté, le 22 décembre 2008, a ouvert une période d'incertitude pour la Guinée. Un coup d'État militaire a empêché le président de l'Assemblée nationale et le Premier ministre de préparer la succession dans les conditions prévues par la constitution. La nouvelle junte, menée par le capitaine Moussa Dadis Camara, a procédé à une purge de l'armée en mettant à la retraite ou en incarcérant plusieurs généraux. L'équipe gouvernementale a été dissoute, mais les administrations ont repris leurs activités en janvier 2009 sous la conduite

d'un nouveau Premier ministre civil et de hauts fonctionnaires qui expédient les affaires courantes.

La junte a déclaré vouloir organiser des élections législative et présidentielle dans les deux ans. Les partis politiques ont souhaité, avec le soutien de la communauté internationale, que le retour à l'ordre constitutionnel ait lieu avant la fin 2009. L'UA et la Cedeao ont exclu la Guinée de leurs instances dirigeantes et le dialogue politique (inter-guinéen et avec les partenaires mandatés, notamment l'UA, la Cedeao, l'UE, et le Pnud) se poursuit. Si la nomination d'un Premier ministre civil a bien été accueillie, la formation du nouveau gouvernement, comportant neuf militaires à des postes clés, notamment au ministère des Finances, laisse planer des doutes sur les véritables motivations de la junte. Le coup d'État a engendré une double incertitude, politique et économique. Il a entraîné un certain attentisme des investisseurs et des bailleurs de fonds, mais aussi le report du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, initialement prévu pour fin 2008.

Tout en fustigeant la « gabegie planifiée » sous le régime de Lansana Conté, lui-même arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire, les nouvelles autorités ont tout de même pris soin d'organiser des obsèques nationales au président défunt, avec la visible approbation du peuple guinéen. La mission que la junte s'est assignée consiste à remettre de l'ordre dans la gestion du pays et surtout à lancer une vigoureuse campagne contre la corruption.

Contexte social et développement des ressources humaines

En dépit des efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires au développement, la Guinée n'atteindra probablement pas les OMD en 2015, en particulier ceux qui concernent l'extrême pauvreté, la faim et l'égalité des sexes. L'enquête 2007 sur les conditions de vie des ménages indique que la pauvreté a augmenté, passant de 49 pour cent en 2002 à 53 pour cent en 2007. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0.456 en 2005, en deçà de la

moyenne africaine, la Guinée reste en queue de peloton. En 2006, 70 pour cent des Guinéens avaient accès à l'eau potable (contre une moyenne africaine de 64 pour cent). Pas plus de 19 pour cent d'entre eux ont accès aux services sanitaires (contre 37 pour cent en Afrique). Les taux de mortalité infantile et maternelle sont respectivement de 97.2 pour mille et 980 pour cent mille (contre 85 pour mille et 724 pour cent mille en Afrique en 2005). On dénombre seulement 6 médecins pour 10 000 habitants (contre une moyenne africaine de 40 médecins pour 10 000 habitants en 2005). Le taux brut de scolarité (TBS) sont respectivement de 90.8 et 31.2 pour cent pour le premier et le secondaire (contre 99.6 et 44.5 en Afrique en 2007).

Dans l'éducation et la santé, des secteurs prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), des efforts ont été entrepris, couronnés de résultats. La part des dépenses d'éducation dans le budget est restée stable, mais elle a néanmoins permis la revalorisation des salaires et la construction de plusieurs centaines de classes (bien qu'en nombre insuffisant). Cependant, le taux de scolarisation au primaire n'a progressé que de 1 pour cent en raison de la stagnation du taux de scolarisation en milieu rural. Au niveau secondaire, l'effectif global progresse de façon conséquente (+13.2 pour cent) entre 2004 et 2007, avec une nette progression de l'effectif féminin. Cependant, les filles ne représentaient que 35.5 pour cent des effectifs du secondaire en 2007 (et 45.2 pour cent des effectifs du primaire pour la même année).

Les dépenses de santé ont augmenté, sans atteindre les objectifs de la SRP II, en raison du manque de crédits et de la faiblesse du taux d'exécution du budget de ce secteur. Toutefois, la lutte contre les maladies endémiques, la protection maternelle et infantile et le VIH/Sida restent les priorités du moment. La prévention du paludisme a été renforcée avec la distribution de 365 000 moustiquaires en 2007 contre 100 000 un an plus tôt. Le choléra a été en recrudescence en 2007, avec 7 265 cas dénombrés et 262 décès. La protection maternelle et infantile a connu une forte avancée avec la gratuité des césariennes dans les hôpitaux publics et une couverture vaccinale complète. Ces efforts devraient se traduire par une baisse conséquente des taux de

mortalité qui restent à des niveaux élevés (la mortalité maternelle a presque doublé entre 1999 et 2005). Le taux de prévalence du VIH/Sida s'est élevé à 1.5 pour cent (dont 0.9 pour cent pour les hommes et 1.9 pour cent pour les femmes), en légère baisse par rapport à 2003. Les traitements antirétroviraux sont disponibles, mais les capacités du ministère de la Santé ont permis d'assister seulement 11 251 personnes, sur les 25 000

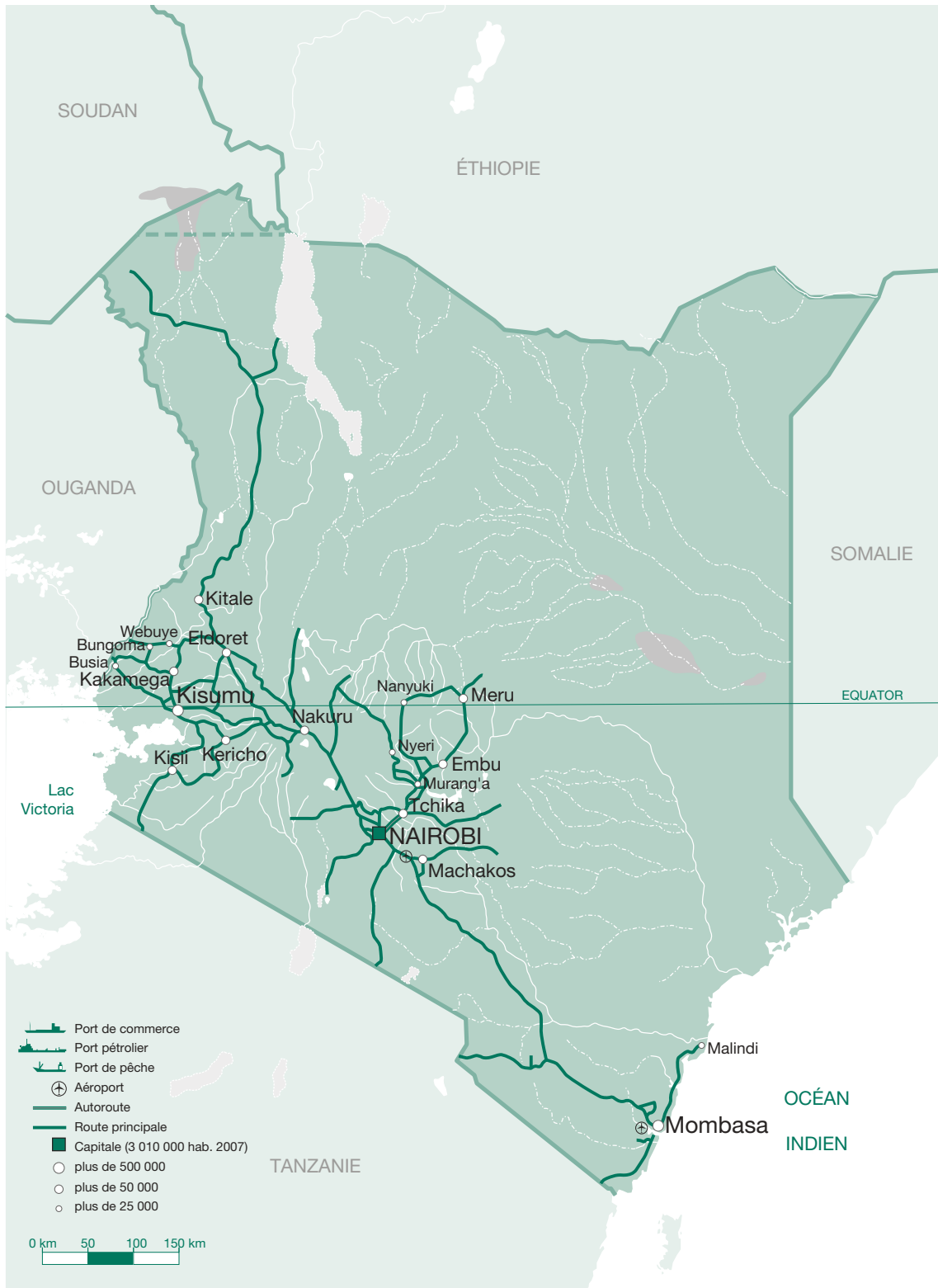
personnes ayant besoin d'un traitement, soit un taux de couverture d'environ 45 pour cent. Dans ces conditions, la prévention reste essentielle, à travers la coordination du projet multisectoriel de lutte (PMS) contre le VIH/Sida, qui propose à chaque communauté décentralisée et à chaque secteur d'activités de gérer de son propre dispositif de lutte contre l'endémie.

Kenya

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 569
- Population en milliers (2008) : 38 765
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 535
- Espérance de vie (2008) : 54.3
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Kenya



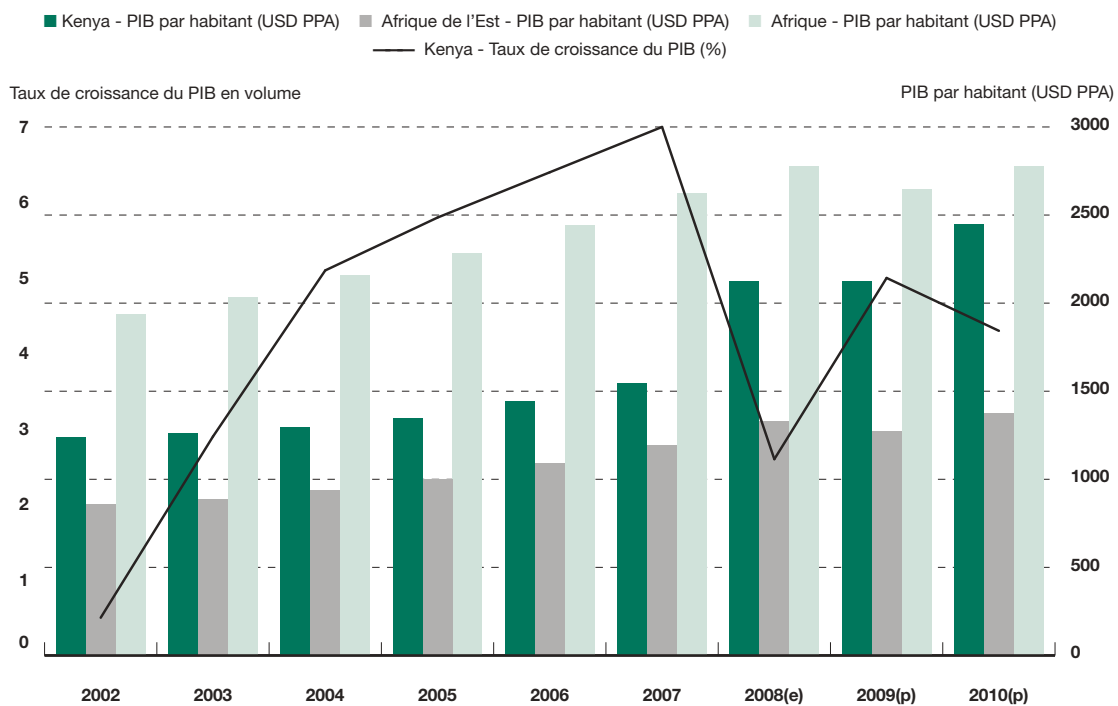
LA CROISSANCE DU PIB A ÉTÉ DE 2.6 pour cent en 2008, en net ralentissement, mais elle devrait rebondir à 5 pour cent en 2009 et à 4.3 pour cent en 2010 (prévisions). Le ralentissement de 2008 est dû, en partie, aux violences post-électorales qui ont affecté la plupart des secteurs de l'économie au cours du premier trimestre. L'économie est ensuite repartie au cours des deuxième et troisième trimestres, mais elle a ralenti à nouveau pendant le dernier trimestre en raison de la crise financière mondiale. Au nombre des secteurs qui ont enregistré une croissance positive figurent les industries manufacturières, l'électricité et l'eau, le commerce de gros et de détail ; la pêche, en pleine expansion, a été la locomotive du rétablissement du deuxième trimestre. La construction, les mines et les

carrières, de même que l'administration publique, se sont pour leur part développées plus vite au cours de la première moitié de 2008. La croissance soutenue du secteur des travaux publics a été étayée par des chantiers au long cours, comme des routes ou l'extension de l'aéroport international Jomo-Kenyatta, tandis que les mines et les carrières ont bénéficié de la demande en matériaux de construction suscitée par ces programmes.

Le pays récupère après les troubles post-électorales du début 2008, qui ont fait chuter la croissance.

Le ralentissement mondial continuera d'affecter les résultats économiques du Kenya pendant l'année 2009, exposant le pays à un important déficit

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du Fonds monétaire international (FMI) et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582250856004>

des comptes courants, au creusement de son endettement, à des budgets en déficit et à une réduction des réserves de change. Les secteurs les plus exposés sont : l'agriculture de rente pour des produits comme le thé, le café ou l'horticulture, en raison de la réduction de la demande extérieure pour ces produits ; les industries manufacturières, surtout dans la zone franche, dont les exportations dépendent de la demande européenne et américaine ; et le tourisme. Les transferts de fonds de l'étranger, surtout ceux destinés à financer les investissements, pourraient souffrir de la récession prolongée dans les pays industriels.

En 2008, le Kenya, comme le reste du monde, a subi une augmentation sans précédent des prix des produits alimentaires et pétroliers, après les hausses, plus légères, enregistrées en 2007. Les prix de l'alimentation ont encore été renchérissés par les pénuries résultant des violences post-électorales du début de l'année et par une production agricole en chute à cause de la sécheresse. Depuis que les prix pétroliers ont été libéralisés il y a quelques années, les hausses des cours mondiaux des produits pétroliers sont entièrement répercutées sur les consommateurs. Ce report a provoqué une augmentation des coûts de l'électricité et des transports, et une hausse des prix de production, attisant les pressions inflationnistes. Cependant, même après la baisse des prix pétroliers du second semestre 2008, les prix de détail sont demeurés élevés, incitant le gouvernement à réduire la taxe sur l'électricité pendant le dernier trimestre. Au cours de l'année 2008 dans son ensemble, l'inflation a gonflé à 25.8 pour cent, contre 9.8 pour cent en 2007. En conséquence, les

autorités ont décidé de contrôler les prix pétroliers en 2009, par le biais d'une commission de régulation de l'énergie (*Energy Regulatory Commission – ERC*). Avec la baisse des prix des produits importés et à la normalisation des approvisionnements en denrées alimentaires et en électricité, l'inflation devrait retomber au rythme de 9.1 pour cent en 2009 et de 6.8 pour cent en 2010.

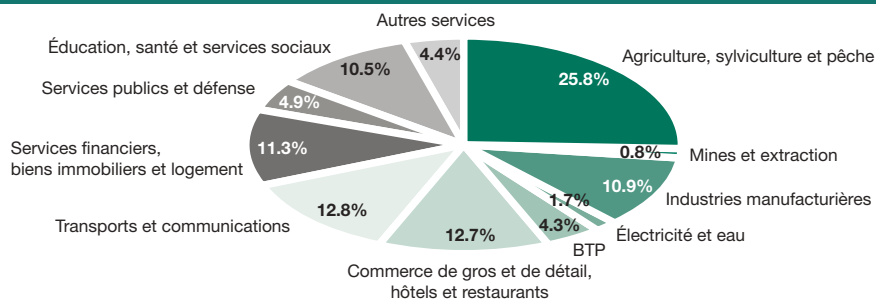
Développements économiques récents

En 2008, le pays a lancé son premier programme à moyen terme (PMT) dans le cadre du programme « Vision 2030 ». Les actions prioritaires du PMT s'appuient sur des ressources disponibles et se fondent sur trois piliers : économique, social et politique. L'objectif du pilier économique est de porter la croissance annuelle à un rythme de 10 pour cent, sur une base durable, afin de faire du Kenya un pays à revenu intermédiaire vers 2030 ; le pilier social a pour but un développement social équitable, et le pilier politique a pour objectif d'enraciner un système démocratique responsable, ancré dans la réalité.


Le PIB du Kenya a augmenté de 2.6 pour cent en 2008, en net recul par rapport aux 7 pour cent de 2007. Les prévisions misent sur une croissance supérieure en 2009 (5 pour cent) et en 2010 (4.3 pour cent).

L'agriculture et la sylviculture (23.1 pour cent du PIB) ont souffert en 2008 à la fois de mauvaises

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base de données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583674411488>

conditions climatiques et des troubles qui ont suivi les élections au début de l'année. De nombreux agriculteurs, surtout dans la province fertile de la Vallée du Rift, ont été déplacés pour fuir les violences. Des retards dans les semis, la réduction des superficies cultivées et le prix élevé des fertilisants ont également chahuté les performances du secteur agricole. La production a reculé de 2 pour cent, après une croissance de 2.3 pour cent en 2007. Mais le secteur devrait renouer avec la croissance en 2009 et 2010, à un rythme d'environ 3 pour cent selon les prévisions.

La production de maïs a reculé de manière significative avec la réduction de quelques 32 pour cent des superficies plantées ; la production de céréales a également baissé en 2008. Ces facteurs ont provoqué une augmentation des prix de l'alimentation – le prix du maïs a presque doublé. Les autorités y ont réagi par des subventions à l'achat de tracteurs et l'importation d'engrais afin de dopper les récoltes de maïs et de céréales pour la saison 2008/09. La réinstallation des personnes déplacées par les violences post-électorales s'est poursuivie, et les réfugiés sont en passe de reprendre leurs activités normales au cours de l'année 2009. Les autorités ont par ailleurs importé du maïs pour contrer la famine qui a affecté près d'un tiers de la population et contenir les prix élevés des produits alimentaires. Néanmoins, à condition d'une pluviosité normale en 2009, la production des produits de base devrait augmenter, pour peu que les agriculteurs se laissent inciter par les prix favorables du moment. Au cours des dix premiers mois de 2008, les productions de thé et de café, exportations essentielles du pays, ont diminué respectivement de 11.3 pour cent et de 29 pour cent en rythme annuel, alors qu'elles avaient augmenté de 26.9 pour cent et de 7.3 pour cent pendant la même période de 2007. Les exportations de produits horticoles (essentiellement fleurs coupées et légumes) ont parallèlement progressé de 4.7 pour cent en volume, après une croissance de 14.8 pour cent pendant la même période de 2007.

Le secteur des transports a été gravement affecté par les violences post-électorales. Les recettes de la plupart des services de transports ont régressé au cours des dix premiers mois de 2008, alors qu'elles avaient augmenté

pendant la même période de 2007. Le secteur des télécommunications a affiché pour sa part une forte croissance pendant la même période. L'administration fiscale du pays a ainsi enregistré une augmentation de 14.7 pour cent des taxes sur le temps des appels sur les réseaux sans fil, après une première augmentation de 29.9 pour cent de ces taxes au cours de la même période de 2007. Transports et communications représentent ensemble 11 pour cent du PIB.

Les industries manufacturières (11.5 pour cent du PIB) ont augmenté à un rythme inférieur en 2008 à celui de 2007, en raison des troubles post-électorales, des coûts élevés de l'énergie et de la récession mondiale. Ce ralentissement pourrait se poursuivre en 2009. Néanmoins, au cours des dix premiers mois de 2008, la production de ciment a augmenté de 9.8 pour cent, celle de bière de 13.4 pour cent, et celle de carbonate de sodium de 39.5 pour cent.

Les commerces de gros et de détail se sont contractés de 0.4 pour cent, alors que leur croissance avait été de 13 pour cent pendant le premier trimestre de 2007. Cette situation s'est améliorée au cours du deuxième semestre 2008, mais avec des résultats plus faibles qu'en 2007.

Le tourisme à la fois international et intérieur a été durement affecté pendant le premier semestre 2008 par les violences post-électorales, puis par la crise financière mondiale. Hôtels et restaurants affichent des pertes. Au cours des dix premiers mois de 2008, les entrées de touristes ont chuté de 35.2 pour cent (565 748 arrivées contre 873 111 pendant la même période de 2007). Néanmoins, l'activité pourrait repartir à la hausse en 2009 et 2010, avec des efforts de commercialisation et dans l'espoir d'un rétablissement de l'économie mondiale.

La croissance en 2008 a été soutenue par la formation brute de capital, reflétée par les chantiers de construction et une consommation publique accrue. Néanmoins, la consommation privée a été affaiblie par l'érosion du pouvoir d'achat causée par une inflation à deux chiffres. Et les réductions des importations, combinées à de fortes augmentations des importations,

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.6	20.2	10.5	8.0	9.0	2.6	2.1	2.5
Publique	4.6	4.6	12.0	8.0	9.0	0.7	0.5	0.6
Privée	13.0	15.5	10.0	8.0	9.0	1.9	1.6	1.9
Consommation finale	90.6	92.0	4.2	4.8	5.8	3.8	4.4	5.3
Publique	15.3	17.2	4.0	3.8	3.8	0.7	0.7	0.7
Privée	75.2	74.8	4.2	5.1	6.2	3.1	3.7	4.6
Solde extérieur	-8.1	-12.2				-3.7	-1.5	-3.4
Exportations	22.3	26.6	-2.0	1.2	1.6	-0.8	0.5	0.6
Importations	-30.5	-38.8	5.3	3.5	7.2	-2.9	-2.0	-4.0
Taux de croissance du PIB, en volume						2.6	5.0	4.3

Source : Données nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588067173565>

ont affecté gravement la croissance. La croissance devrait repartir en 2009 et en 2010 dans le scénario d'un rétablissement des exportations, d'une augmentation de l'investissement tant public que privé, et d'une consommation privée plus vigoureuse.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

L'objectif du PMT 2008-2012 est de rediriger les dépenses vers des secteurs de haute priorité, avec notamment une augmentation des dépenses en capital dans les infrastructures et une augmentation des dépenses dans l'éducation et l'agriculture. Cette augmentation des dépenses sera équilibrée par un meilleur recouvrement des revenus et une gestion améliorée.

Les dépenses publiques avaient grimpé au point de représenter 23.7 pour cent du PIB sur l'exercice 2006/07 puis d'en représenter 31.5 pour cent en 2007/08 ; elles sont en passe de retomber à un équivalent de 25.2 pour cent du PIB en 2008/09. Sur la base des engagements hormis les dons, le solde budgétaire global est estimé en déficit de 6.1 pour cent du PIB pour l'exercice

2007/08, contre un déficit de 1.1 pour cent en 2006/07. Ce déficit devrait se réduire à trois points de pourcentage du PIB en 2008/09 selon les prévisions. L'objectif du PMT est de contenir le déficit budgétaire sous la barre de 5.7 pour cent du PIB jusqu'en 2012, en visant, sur la base des engagements y compris les dons, un seuil équivalant à 3.6 pour cent du PIB.

Équivalant à 23.7 pour cent du PIB en 2006/07, les dépenses, à la hausse, en ont représenté environ 31.5 pour cent en 2007/08. Elles sont vouées à se maintenir autour de 27.6 pour cent du PIB au cours de la période couverte par le PMT, avec des dépenses de développement en augmentation et qui sont passées de 4.7 pour cent du PIB en 2006/07 à environ 8.9 pour cent en 2007/08. Ces dépenses seront principalement affectées aux infrastructures. Pendant toute la période du PMT qui a commencé en février 2009, le gouvernement va émettre, pour financer ces dépenses d'infrastructures, des obligations à hauteur de 0.8 pour cent du PIB. Rapportées au PIB, les dépenses en capital sont passées de 4.7 pour cent en 2006/07 à 8.9 pour cent en 2007/08. En 2008, le gouvernement a réduit le stock de ses factures en souffrance, ramenant leur montant à l'équivalent de 1.3 pour cent du PIB en 2007/08 contre 2 pour cent en 2006/07, signe d'une amélioration du taux d'exécution du budget.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08(e)	2008/09(p)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.6	22.6	21.8	22.6	25.4	22.3	21.3
Recettes fiscales	18.0	19.5	18.7	19.7	21.9	19.0	18.0
Dons	0.5	1.1	1.3	0.9	1.7	1.5	1.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	18.8	22.5	25.2	23.7	31.5	25.2	24.4
Dépenses courantes	16.8	19.1	20.7	18.9	22.5	18.6	17.1
<i>Sans les intérêts</i>	13.6	16.9	18.0	16.4	19.9	16.3	14.9
Salaires	7.1	7.8	7.4	7.5	7.7	6.4	5.9
Paiements d'intérêts	3.2	2.3	2.7	2.5	2.6	2.3	2.2
Dépenses en capital	1.9	3.3	4.5	4.7	8.9	6.6	7.2
Solde primaire	4.0	2.4	-0.7	1.4	-3.5	-0.7	-0.8
Solde global	0.8	0.1	-3.4	-1.1	-6.1	-3.0	-3.0

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600344328580>

Bien que la masse salariale de la fonction publique ait gonflé de 13.1 pour cent en 2007/08, le pourcentage des salaires rapportés au PIB n'a augmenté qu'à la marge, passant de 7.5 pour cent en 2006/07 à 7.7 pour cent en 2007/08. Ce taux est supérieur à l'objectif initial de le contenir sous le seuil de 6.8 pour cent du PIB pendant la période du PMT, et il faudra des réformes du secteur public pour accomplir cet objectif. Les prévisions tablent sur une diminution du pourcentage des salaires rapportés au PIB à un taux de 6.4 pour cent en 2008/09 et de 5.9 pour cent en 2009/10. Néanmoins, si on rapporte la facture salariale aux recettes publiques, son pourcentage a diminué, passant de 32.8 pour cent en 2006/07 à 31.4 pour cent en 2007/08.

En 2007/08, les recettes fiscales ont augmenté de 17.9 pour cent par rapport à 2006/07 et elles devraient s'amplifier de près de 11.9 pour cent en 2008/09. Cette majoration est due pour l'essentiel à un élargissement de l'assiette fiscale, à une hausse de la TVA et à des droits sur les importations plus élevés. De 22.6 pour cent en 2006/07, le pourcentage des recettes dans le PIB a augmenté, passant à 25.4 pour cent en 2007/08.

Politique monétaire

Depuis 2008, la politique monétaire du pays est de la responsabilité du comité de politique monétaire

(CPM) de la Banque centrale du Kenya (BCK), présidé par le gouverneur de la banque. L'objectif de l'inflation a été fixé à 5 pour cent au maximum, dans le but de maintenir le système de taux de change flottants. La BCK entend par ailleurs accumuler des réserves de change équivalent à six mois d'importations en moyenne calculée sur la base des 36 mois précédents, un objectif convenu avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

Au cours de l'année 2008, le taux de change du shilling kényan (KES) par rapport à un dollar américain (USD) s'est établi à 67.6 KES. Il devrait se déprécier à 75 KES en 2009 et à 77 KES en 2010, en raison d'une demande accrue en dollars sur le marché intérieur et en cas de renforcement de la monnaie américaine par rapport aux autres devises sur les marchés internationaux.

En décembre 2008, la BCK a réduit de 1 million KES à 100 000 KES le montant minimum des investissements en bons du trésor. Cette intervention pourrait contraindre les banques commerciales à augmenter la rémunération des dépôts pour inciter leurs clients habituels à y conserver leurs fonds. Les déposants pourraient ainsi profiter de meilleurs intérêts, dans la mesure où les banques devront se plier aux ratios de liquidités définis par la BCK. La BCK a par ailleurs réduit le ratio des réserves de 6 pour cent à 5 pour cent afin de réduire les taux d'intérêt et, de ce fait, d'encourager les prêts bancaires comme un stimulant

de l'économie. En outre, le taux pivot de la banque centrale a été resserré, passant de 9 pour cent en novembre 2008 à 8.5 pour cent en décembre 2008. Les différentiels de taux d'intérêt ont connu, eux aussi, une réduction en ce qui concerne les effets venus à échéance. De 6.9 pour cent en décembre 2007, le taux d'intérêt à 91 jours des bons du trésor a augmenté à 8.5 pour cent en décembre 2008. Le taux moyen à 182 jours des bons du trésor a également augmenté, passant de 7.8 pour cent en juin 2007 à 8.84 pour cent en juin 2008, puis à 9 pour cent en décembre 2008. Les taux moyens des prêts en 2008 se sont situés entre 13.8 pour cent en janvier et 14.8 pour cent en décembre, avec des rémunérations de dépôts entre 4.4 pour cent et 4.8 pour cent pendant la même période.

Position extérieure

Les principales exportations de marchandises des dix premiers mois de 2008 ont été l'horticulture (15.5 pour cent), le thé (17.8 pour cent), les produits finis (12.7 pour cent), notamment vêtements et accessoires, tandis que le café n'a compté que pour 3.2 pour cent. Bien que les exportations de thé et de café aient diminué en volume sur cette période, elles ont rapporté davantage en valeur, grâce à une augmentation conséquente des cours du thé et à une augmentation plus marginale du café. Les exportations horticoles ont grimpé de leur côté à la fois en volume et en valeur.

Pendant la même période, les importations de machines outils, de matériels de transports, de pétrole, de produits finis et de produits chimiques ont augmenté,

tout comme les prix de l'alimentation et des carburants. Au total cela a provoqué une hausse substantielle en valeur des importations de biens, qui a contribué aux importants déficits des comptes courants. Dans la facture totale des exportations pendant la période, le pétrole a compté pour 28.3 pour cent, les machines outils pour 27 pour cent, et les produits chimiques pour 13.3 pour cent.

Environ la moitié des exportations du Kenya en 2008 ont été écoulées vers les pays africains (46.8 pour cent), en particulier ceux du Comesa (marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale), pour une valeur de 32.2 pour cent. Les principaux pays destinataires sont : l'Ouganda (12.3 pour cent des exportations), le Royaume-Uni (11.2 pour cent), la Tanzanie (8.3 pour cent), les Pays-Bas (7.7 pour cent) et les États-Unis (6 pour cent). Viennent ensuite le Soudan, l'Égypte, la Somalie et le Pakistan, qui comptent chacun pour 4 pour cent. Cette situation illustre la volonté des autorités kényanes de faire passer la part des produits finis, sur le marché régional, de 7 pour cent à 15 pour cent pendant la période du PMT.

L'Asie demeure le premier fournisseur du Kenya. Les Émirats arabes unis comptent pour 16.2 pour cent dans les importations du pays, surtout en produits pétroliers. Ils sont suivis par l'Inde (11.5 pour cent), la Chine (7.8 pour cent), le Japon (6.1 pour cent) et l'Afrique du Sud (5.9 pour cent). Viennent ensuite, dans l'ordre, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Indonésie et la France (entre 2 pour cent et 3.6 pour cent).

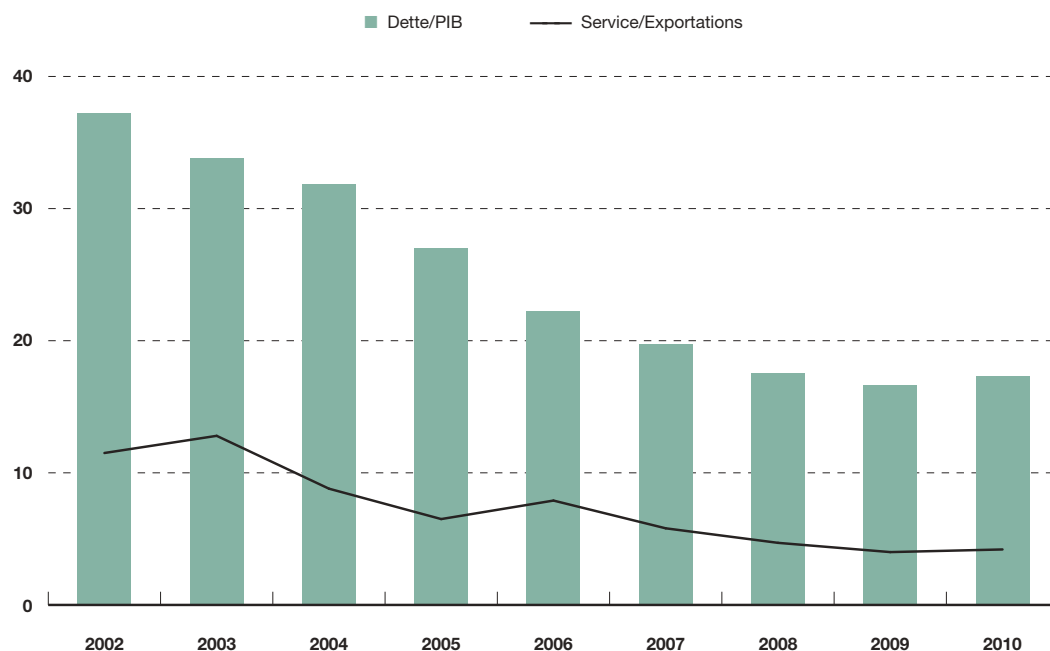
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-10.0	-11.4	-14.5	-15.8	-16.2	-12.7	-11.4
Exportations de biens (f.o.b.)	14.1	18.4	15.6	15.3	13.1	11.9	10.6
Importations de biens (f.o.b.)	24.2	29.8	30.1	31.1	29.4	24.7	22.0
Services	1.9	4.0	4.7	4.6	5.8	6.3	6.2
Revenu des facteurs	-1.1	-0.6	-0.3	-0.7	-0.6	-0.6	-0.3
Transferts courants	7.3	6.7	7.9	7.8	6.8	6.6	5.6
Solde des comptes courants	-1.9	-1.3	-2.1	-4.1	-4.2	-0.4	0.1


Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602121827840>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585061715788>

333

Le déficit des comptes courants s'est aggravé en 2008, les importations de marchandises ayant augmenté plus vite que les exportations de biens et services réunis. Le compte des services s'est toutefois amélioré de 1.3 pour cent, grâce à une augmentation des transferts courants et du revenu des facteurs. Le déficit a été estimé à 4.2 pour cent du PIB en 2008, contre 4.1 pour cent en 2007. Il devrait s'améliorer à 0.4 pour cent en 2009.

Au cours de l'année 2008, le compte de capital a enregistré un excédent de 2.142 milliards USD, contre 1.497 milliard USD en 2007. Cet excédent s'explique notamment par des rentrées croissantes d'investissements privés en portefeuilles de moyen et long terme, ainsi que d'investissements directs étrangers (IDE). Les réserves de change se montaient à 2.3 milliards USD fin 2008, contre 3 milliards USD une année auparavant. Ces réserves représentaient la couverture de 3.3 mois d'importations (calculée sur la base de la moyenne des importations des 36 dernier mois), contre 4 mois fin

2007. Les réserves en devises sont tombées de l'équivalent de 4.9 mois d'importations en décembre 2007 à 3.6 mois de couverture en octobre 2008 – un taux très inférieur à l'objectif de 6 mois – ce qui pose un problème majeur dans un contexte de récession mondiale.

Le stock de la dette (dette publique et dettes garanties par l'État) s'est accru de 4.9 pour cent en 2007/08. Néanmoins, rapporté au PIB, le montant global de la dette a baissé durant la même période, passant de 44.4 pour cent du PIB à 41.4 pour cent, poursuivant la tendance des cinq dernières années. La dette intérieure et la dette extérieure ont augmenté respectivement de 4.4 pour cent et de 5.4 pour cent, mais la dette intérieure a reculé en parts de PIB, tombant de 22.2 pour cent du PIB en juillet 2007 à 20.4 pour cent en juillet 2008. La part de la dette intérieure dans le montant total de la dette a légèrement baissé, passant de 50 pour cent en juillet 2007 à 49.7 pour cent en juillet 2008, avant de monter à 51.1 pour cent en octobre 2008, en raison

d'une hausse des émissions de bons du trésor et de tirages à découvert du gouvernement auprès de la BCK.

Rapportée au PIB, la dette globale extérieure est tombée de 22.2 pour cent en juillet 2007 à 21 pour cent en juillet 2008. La plus grande part de cette dette est détenue par des organismes multilatéraux comme le FMI (60.4 pour cent en octobre 2008). En tout, la dette extérieure envers des banques commerciales représente 0.1 pour cent du PIB, et les créances commerciales extérieures 4.7 pour cent.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En 2008, le gouvernement s'est employé à améliorer l'environnement des affaires. Il a mis en place au sein du ministère des Finances un service spécifique, le BRRU (unité de réforme de la réglementation des entreprises), et un registre électronique de toutes les licences valides. L'agence de notation Standard & Poor's a réévalué en novembre 2008 la note du Kenya qu'il avait dégradée lors des violences post-électorales : cette note est passée de « B stable » à « B positif ». L'agence Fitch Ratings a fait passer sa note de perspective de « négatif » à « positif », tout en conservant les notations précédentes de « B+ » pour la dette extérieure à long terme et de « BB- » pour la dette intérieure à long terme. En 2008, le port de Mombasa a commencé à fonctionner 24 heures sur 24.

L'État a vendu 25 pour cent de ses parts de Safaricom, la première société de téléphone mobile, par le biais d'une offre publique de vente (OPV) en 2008, tout en conservant 35 pour cent du capital ; Vodaphone détient les 40 pour cent restant. En juillet 2008, le gouvernement a mis en vente les parts de l'État dans le fonds national de sécurité sociale et dans la Banque nationale du Kenya. La privatisation de la Banque de développement du Kenya et celle de *Kenya Wine Agencies* (KWAL), la régie qui exerce le quasi-monopole de la distribution des vins et spiritueux, sont attendues en 2009, ainsi qu'une seconde OPV des actions de l'État dans KenGen (*Kenya Electricity*

Generating Company Limited). Une commission de privatisation a été instituée en décembre 2007, et elle est opérationnelle depuis le 1er janvier 2008.

Le nombre des institutions financières est passé de 45 en 2007 à 46 en 2008. Les résultats du secteur bancaire ont été consolidés malgré la crise mondiale. Les avoirs liquides représentaient plus de 40 pour cent des engagements à vue, bien au-dessus du plancher réglementaire de 20 pour cent, principalement à cause d'une importante augmentation des dépôts. Cette dernière a été provoquée par les dépôts préalable exigés dans le cadre de l'OPV de Safaricom et par les campagnes publicitaires agressives de quelques organismes financiers. Les avoirs du secteur bancaire ont ainsi grimpé de 39 pour cent. Le stock des créances immobilisées a baissé, à la suite de leur passage par profits et pertes et d'une amélioration des recouvrements. Néanmoins, les bénéfices de cet assainissement des bilans ont été galvaudés par l'impact des violences post-électorales sur l'activité des entreprises et sur la situation financière des ménages. La part des créances improductives dans le crédit total est tombée de 14.6 pour cent en janvier 2007 à 8.4 pour cent en décembre 2008. Au cours de l'année, la BCK a créé un département de supervision de la stabilité financière pour la totalité du secteur financier.

En 2008, la législation sur la micro-finance a confié à la BCK la réglementation et le contrôle des organismes de micro-finance acceptant des dépôts. En décembre 2008, de concert avec les actionnaires, la BCK a déjà préparé et publié le cadre légal, réglementaire et de contrôle de ces institutions de micro-finance. Le ministère des Finances a préparé, de son côté, des règles non-prudentielles pour réguler les autres institutions de micro-finance. La loi sur l'assurance a été amendée en 2006 pour conduire à la création, en avril 2008, d'une autorité indépendante de régulation des assurances ayant pour mission d'élargir l'accès aux services des assurances.

La Bourse de Nairobi (*Nairobi Stock Exchange – NSE*) est désormais bien établie, avec 19 sociétés associées après la clôture de bilan d'un courtier en valeurs mobilière. Le nombre de sociétés cotées à la

bourse est de l'ordre de 58, dont 52 sociétés en actions et six sociétés émettant des obligations. Les cotations du marché des actions ont été hésitantes pendant la majeure partie de l'année 2008, puis l'indice NSE 20 a chuté en fin d'exercice. En comparaison avec ses pairs régionaux, c'est le NSE qui a enregistré en 2008 les plus lourdes pertes (18 pour cent), en raison notamment des violences post-électorales et de la crise mondiale.

Autres développements récents

Les autorités ont poursuivi le renforcement des institutions du secteur public tout au long de l'année 2008, en approfondissant les réformes de gestion du budget et des finances publiques. Afin de dynamiser la croissance du secteur privé, le gouvernement a alloué des ressources plus importantes à la lutte contre l'insécurité ; il a procédé à l'acquisition d'équipements de lutte contre la criminalité, recruté de nouveaux agents et augmenté les salaires des forces de police. En 2008, les pouvoirs publics ont augmenté les dépenses dans les infrastructures matérielles, y compris les routes, l'eau, l'assainissement, l'énergie et l'habitat.

En 2007, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et l'Autorité nationale de gestion de l'environnement ont réformé plusieurs cadres sectoriels et réglementaires. La feuille de route d'une politique environnementale pro-pauvre a été développée et lancée en 2007 pour introduire la préoccupation environnementale dans les plans de développement et les orientations budgétaires. Tous les projets publics comme privés sont réglementairement soumis à une étude d'impact sur l'environnement avant leur mise en œuvre.

Le « programme de réhabilitation de l'habitat précaire » est un élément-clé du dispositif de lutte contre la pauvreté. Il est en charge de relever le défi des taudis qui sont le lot d'une majorité de la population urbaine. De son côté la Régie nationale de l'habitat a lancé en divers lieux du pays des programmes de logement pour les bas revenus, afin de soulager la demande en logements bon marché et d'empêcher l'apparition de nouveaux bidonvilles. Ces mesures incluent des crédits, un droit de reprise par les occupants,

la viabilisation de sites, des logements locatifs et des rénovations.

Les six ministères en charge des affaires agricoles œuvrent à améliorer la productivité dans le secteur. Le gouvernement a prévu de porter à 8 pour cent la dotation de l'agriculture dans le budget national d'ici à cinq ans (elle est actuellement de 4.5 pour cent). Avec cette hausse le Kenya se rapprochera des 10 pour cent de leur budget respectif que les États africains se sont engagés à allouer à l'agriculture lors du sommet de l'Union africaine à Maputo (Mozambique) en juillet 2004.

Les autres dossiers en cours concernent les subventions à l'agriculture, les déséquilibres régionaux et la sécurité alimentaire. La Régie de financement de l'agriculture, restructurée, a établi récemment un partenariat avec *Equity Bank* afin de mettre en place le schéma de financement dit « *biashara-kilimo* » qui propose crédits et subventions aux agriculteurs déterminés à augmenter leur production. Le Kenya relève à 80 pour cent de la catégorie des terres arides et semi-arides : il s'agit donc d'étendre les superficies arables et de renforcer la sécurité alimentaire en bonifiant des terres arides et en réactivant des projets d'irrigation remontant aux années 80. Le pays importe massivement des engrais à contre saison hors saison pour les revendre avec d'importants rabais à l'époque des mises en cultures.

Un programme pilote national de fourniture rapide d'intrants agricoles a délivré à 36 000 agriculteurs des engrais et des semences. Les bénéficiaires ont multiplié leur production de maïs, passant parfois de dix sacs à plus de 70 sacs à l'hectare, améliorant considérablement la sécurité alimentaire de leur foyer. En 2008/09, les pouvoirs publics doivent élargir ce programme à l'intention de 65 000 agriculteurs.

Nouvelles technologies et innovation

Les infrastructures existantes d'équipements en télécommunications du Kenya comprennent le réseau de lignes fixes, le câble et l'ADSL (*Asymmetric Digital*

Subscriber Line – Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique), et un réseau de radios. Un câble à fibre optique terrestre et sous-marin est en préparation pour relier le Kenya au réseau EASsy de liaison à haut débit entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique de l'Est. Les réseaux de radio et de télévision se sont développés rapidement depuis le début des années 90, après la libéralisation des fréquences et l'apparition d'une industrie de diffusion foisonnante, surtout sur la bande FM et la télévision (tableau 4). La radio d'État émet également sur la bande des ondes moyennes. Le Kenya fait partie des pays africains qui sont convenus, lors de la Conférence de la radiodiffusion de 2006 de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de passer de la télévision analogique au numérique à l'horizon 2015. Un groupe de travail national a d'ores et déjà proposé un programme de migration vers le numérique, applicable en 2009.

Les technologies utilisées au Kenya pour les connexions à internet comprennent l'ADSL, le câble, le satellite, le sans-fil et l'accès par téléphone. Les réseaux de téléphonie mobile s'appuient sur le système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile Communications* – GSM) et d'accès multiple par répartition en code (AMRC) ; ils comprennent des liaisons avec des stations mobiles et des passerelles vers les réseaux de satellites. Le réseau de téléphonie fixe est obsolète, mais il est en voie de rapide modernisation pour satisfaire une demande grandissante. Les infrastructures du mobile sont pour leur part relativement récentes mais elles sont

confinées dans les zones urbaines du fait des difficultés d'accès à l'électricité. La demande en télécommunications des zones rurales augmente cependant rapidement dans le sillage des programmes d'électrification des campagnes. De nouveaux services à valeur ajoutée, de nouvelles applications tel le système M-Pesa de transfert bancaire par mobile, et l'offre de services administratifs en ligne contribuent à la hausse de la demande en télécommunications à travers tout le pays.

Les infrastructures, y compris les antennes et les câbles en fibre optique, propriété des opérateurs, ne sont pas partagées. Les opérateurs jouissant de positions dominantes pour la fourniture de services bénéficient ainsi de rentes de situation, et sont peu enclins à partager leurs infrastructures avec la concurrence faute d'y être réglementairement obligés.


Les pouvoirs publics mettent en oeuvre un « programme d'ossature nationale de fibre optique » afin de connecter toutes les grandes agences des administrations à travers le territoire. Le plan national des infrastructures de télécommunication prévoit de fournir des points d'accès internet aux collectivités rurales, après la mise en service dans tout le pays du réseau de fibre optique.

Les liaisons transfrontalières vers les réseaux nationaux de télécommunications des pays voisins sont assez limitées. Néanmoins, plusieurs opérateurs de

Tableau 4 - Indicateurs des TIC, 2007

Indicateur	Chiffres en décembre 2007
Télédensité	0.9
Abonnés au téléphone fixe	275 000
Abonnés au téléphone mobile	11 million
Fournisseurs d'accès internet	78
Internautes	2.7 million
Points d'accès internet/téléphone VoIP	environ 1 000
Chaînes TV	16
Stations de radio FM	48
Cabines de téléphone public	17 500
Pourcentage de la population couverte par la radio	90
Pourcentage de la population couverte par la TV	80

Source : « Vers une économie du savoir. Vision 2030. Maître-programme national des NTI 2008-2012 », Kénnya.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/603068013021>

téléphonie mobile, en collaboration avec les pays membres de la CAE, se préparent à interconnecter leurs réseaux nationaux respectifs. Le câble régional sous-marin de fibre optique, EASSy (*Eastern Africa Submarine System*), est en voie d'installation. Il reliera l'Afrique de l'Est à l'Afrique du Sud et, de là, à l'Asie et à l'Europe, avec une bande passante à haut débit.

Un autre câble sous-marin, Seacom, reliera prochainement l'Afrique à l'Europe et à l'Inde via le Moyen-Orient avec un ancrage à Mombasa. Le coût de la connexion devrait être 90 pour cent moins cher que celui de la fibre optique actuelle (environ 3 000 USD par Mbit/mois). Le point d'ancrage de Mombasa est d'ores et déjà achevé, et il devrait être opérationnel en juin 2009. Un autre câble sous-marin, baptisé Teams (*The East Africa Marine System*), a obtenu une licence de l'État kényan pour relier la région à l'Europe via les Émirats arabes unis ; il devrait être achevé au cours du second semestre 2009.

La forte concentration des fournisseurs de services dans les zones urbaines favorise la concurrence et la baisse des tarifs, et elle multiplie les possibilités d'accès et d'utilisation des télécommunications. Le coût des mêmes services est plus élevé dans les zones rurales, limitant fortement leur accès et leur utilisation. Le Kenya est confronté à un manque de financement pour l'extension, l'entretien et la réhabilitation nécessaires des réseaux centraux. De même, la politique en matière d'intégration et de développement des infrastructures est inappropriée, incitant les fournisseurs à « doubler » leurs équipements plutôt qu'à les harmoniser entre eux. Enfin, le faible taux de distribution de l'électricité dans la plupart des régions du pays handicape l'extension des services de télécommunications dans les zones rurales.

Les pouvoirs publics préparent différents documents pour définir leur politique de développement du secteur des télécommunications. Les outils de cette politique recouvrent tous les sous-secteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), incluant les technologies de la communication, de la diffusion et de l'information. Ces documents comprennent un rapport sur la politique des NTIC,

un document de stratégie nationale des NTIC, et un projet de loi sur les télécommunications.

Les institutions chargées de promouvoir et de réguler le développement des télécommunications sont le ministère de l'Information et des Communications, et la Commission des communications du Kenya (CCK). Le ministère est responsable du développement des NTI, tandis que la CCK est en charge de la réglementation des NTI et des médias, ainsi que d'enregistrer les opérateurs. La CCK a codifié la procédure des autorisations. *Econet Wireless Kenya* est devenu, en janvier 2009, le premier opérateur de réseau mobile GSM du pays à recevoir une licence en conformité avec ce code basé sur des considérations uniquement techniques.

La CCK régule les interconnexions entre différents opérateurs de télécommunication, chaque fois qu'un litige est soulevé pour la fixation des tarifs plafonds. L'opérateur de lignes de téléphone fixe, Telkom Kenya, et Orange Mobile, son partenaire depuis août 2008, ont le même propriétaire. Au Kenya, le GSM est préféré pour les communications mobiles bien que Telkom utilise l'AMRC (Accès multiple par répartition en code). Les opérateurs de mobiles du Kenya ont conclu avec leurs pairs de la CAE des accords d'itinérance régionale.

L'installation des infrastructures de télécommunication est soumise aux règlements environnementaux et sanitaires. En principe, une étude d'impact environnemental est requise pour chaque nouvelle installation. Reste à savoir si cette contrainte et les autres prescriptions légales sont effectivement respectées.

En janvier 2009, une nouvelle loi sur la convergence des NTIC a été promulguée. Elle régit l'ensemble du secteur des NTIC, placé sous la tutelle unique de la CCK, en conformité avec les meilleures pratiques internationales. La CCK est responsable de la délivrance des autorisations d'émettre, de la réglementation des contenus diffusés et de la facilitation du commerce électronique. Cette loi a aussi amélioré les règles garantissant une concurrence loyale et un traitement équitable des usagers. Elle a par ailleurs instauré un fonds

destiné à financer l'offre de services de communication dans les régions peu ou mal desservies du Kenya. La nouvelle loi favorise enfin les co-locations et les partages d'infrastructures entre opérateurs.

La bureaucratie, le manque de capital et une gestion déficiente des télécommunications par l'ancien organisme para-étatique Telecom Kenya sont responsables de la faible croissance des réseaux de lignes fixes. Néanmoins, la concurrence entre fournisseurs de services, de même qu'une libéralisation complète des télécommunications, devraient encourager la croissance de ces réseaux au cours des prochaines années. Deux opérateurs de téléphonie mobile supplémentaires sont devenus opérationnels en 2008.

Tous les appareils de téléphonie mobile importés au Kenya subissent un droit de douane, puis ils sont assujettis à la TVA lors de leur vente sur le marché intérieur. Une redevance est ensuite prélevée sur la durée des appels. Ces recettes compensent les frais d'administration du secteur.

En 2008, la création d'un centre d'externalisation a été autorisée à Nairobi. Les opérateurs de cellulaires fournissent des services bancaires à l'échelle du pays, par le système M-Pesa de transferts bancaires pour Safaricom, et par le système Sokotele pour l'opérateur Zain. M-Pesa est un service électronique de virement bancaire appartenant à Vodafone-Safaricom et lancé au Kenya en 2007 ; à ce jour, il concerne plus de 5 millions d'abonnés. M-Pesa permettra des virements internationaux dans le courant de l'année 2009. Ces prestations rencontrent un vif succès auprès des familles à faibles et moyens revenus. Des agriculteurs utilisent leur téléphone mobile pour suivre les cours des denrées. En février 2009, la *Standard Chartered Bank* a lancé un service de banque par téléphone mobile sur une plateforme de données de services additionnels peu structurés (*Unstructured Supplementary Service – USS*). Les usagers peuvent consulter la situation de leur compte, opérer des virements ou payer leurs factures avec leur téléphone cellulaire, où qu'ils se trouvent dans le monde.

Le gouvernement avait adopté en 2004 un plan d'administration en ligne. La direction du

« e-gouvernement » a lancé en 2008 une grande campagne de sensibilisation qui doit s'étendre aux zones rurales en 2009. L'administration en ligne permet de rapprocher l'administration des réalités et des citoyens, et de la rendre plus efficace.

Les NTIC ont une forte incidence sur l'activité des affaires du secteur informel en élargissant leur marché ; elles améliorent leur rentabilité en réduisant les coûts généraux et en économisant le temps naguère nécessaire pour se déplacer en personne ou pour transporter des marchandises. Et grâce aux transferts monétaires par téléphone mobile, il est plus facile d'acheter ou de vendre en différents lieux du pays.

La relative facilitation des télécommunications et, par dessus tout, des transferts monétaires, a eu un effet capital sur l'émergence de nouvelles entreprises, à la fois dans le secteur formel et dans le secteur informel. Le recours aux NTIC a par ailleurs provoqué, sur le marché de l'emploi, une demande de formation spécialisée. Le pays compte de nombreux centres de formation aux technologies de l'information et de la communication.

Contexte politique

L'économie a souffert des violences qui ont éclaté au lendemain des élections générales et présidentielle du 27 décembre 2007. Une médiation de Kofi Annan a conduit à un partage du pouvoir entre les deux principaux partis. L'accord national, signé le 28 février 2008, a permis la formation d'un cabinet de large coalition dirigé par le président de la République Mwai Kibaki, chef du Parti de l'unité nationale (PUN). Le Premier ministre, Raila Odinga, et le vice-président Kalonzo Musyoka sont issus du Mouvement démocratique orange (MDO). Deux postes de Premier ministre adjoint ont été créés et attribués à chacune des deux formations. La loi sur l'accord national a été incorporée dans la constitution par un amendement voté par le parlement le 18 mars 2008.

Une commission d'enquête indépendante, présidée par le juge sud-africain Johann Kriegler, a été chargée d'enquêter sur l'origine des violences post-électorales.

Elle a prôné la restructuration de la Commission électorale du Kenya (CEK). En décembre 2008, le parlement a dissout l'ancienne CEK, permettant la formation d'une commission électorale intérimaire indépendante et d'une commission indépendante de révision des circonscriptions. Un jury parlementaire de 27 membres s'est réuni en décembre 2008 pour mener à bonne fin la révision de la constitution. La loi sur l'accord national prévoit les procédures de rédaction d'une nouvelle constitution et de l'organisation de référendums.

Une commission d'enquête sur les violences post-électorales, présidée par le juge d'appel Philip Waki, a recommandé que les partis acceptent l'établissement d'un tribunal spécial. Le président de la République et le Premier ministre ont signé un accord en décembre 2008 ouvrant la voie à l'application des recommandations de la commission, mais le projet de loi a été rejeté par le parlement en février 2009. Les autorités sont à nouveau confrontées au problème. Si la formation du tribunal n'est pas entérinée, la liste des responsables présumés des violences sera communiquée à la Cour pénale internationale (CPI).

Conformément à la loi sur les partis politiques de juillet 2008, ces formations seront financées par des subventions publiques et elles devront publier chaque année leur bilan financier. Les partis doivent refléter dans le recrutement de leurs militants l'éventail des populations et la diversité des collectivités du pays. Ils doivent se garder de toute exclusive religieuse, éviter d'arborer des symboles choquants ou de détourner ceux d'autres groupes. Les partis incapables de présenter des candidats aux prochaines élections prévues dans six ans ne seront plus enregistrés. En outre, pour qu'un parti puissent postuler à un financement public, les femmes devront représenter au moins le tiers des effectifs des cadres de ce parti.

Environ 1 300 personnes ont perdu la vie et plus de 350 000 personnes ont été déplacées lors des violences post-électorales, sans compter les destructions et les dégâts matériels. Les programmes de réinstallation lancés aussitôt après la signature de l'accord national ont permis un certain retour à la normalité. Fin

décembre 2008, seule une infime partie des personnes déplacées vivait encore dans des camps.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le pays a continué à consolider les systèmes existants de décentralisation, comme le fonds de développement des collectivités locales, le fonds de dotation des collectivités locales, le fonds régional de bourses scolaires, la caisse de financement en faveur des jeunes entrepreneurs et le fonds en faveur des femmes créatrices d'entreprises. En 2007/08, les dépenses de l'État en services sociaux ont augmenté de 17.2 pour cent. Pendant cette période, les dépenses en développement du ministère de l'Éducation ont augmenté de 28 pour cent, tandis que celles du ministère de la Santé n'ont augmenté qu'à la marge. Le ministère de la Jeunesse a reçu une subvention supplémentaire de 1.8 milliard KES, notamment la création du fonds de financement renouvelable en faveur des jeunes entrepreneurs.

Les dépenses scolaires des familles ont augmenté fortement au cours des quatre dernières années, malgré les efforts des autorités pour les contenir en accroissant les dépenses sociales. L'instauration de la gratuité dans les écoles primaires comme dans les établissements secondaires n'a que légèrement allégé le fardeau des parents. L'on évalue à 49 pour cent le poids des dépenses d'éducation pour les ménages à faible et moyen revenu, un grand poids pour les familles pauvres. L'éducation reçoit une part importante des dépenses publiques : 19.5 pour cent du budget 2008/09 lui ont été alloués. Les inscriptions dans le primaire sont passées de 7 632 100 en 2006 à 8 229 000 en 2007, les filles représentant 48.8 pour cent du total.

En 2007, le nombre des écoles primaires a augmenté de 0.7 pour cent pour s'établir à 26 104 établissements ; celui des écoles secondaires a progressé de 14.6 pour cent pour s'établir à 6 485 établissements ; les jardins d'enfants sont passés de 36 121 en 2006 à 37 263 en 2007 (plus 3.2 pour cent). Le nombre d'inscrits

En 2007, le nombre des établissements de santé a augmenté de 13.2 pour cent pour se monter à 6 194, grâce à la construction de nouveaux équipements financés par le fonds de développement des collectivités locales. Le nombre des personnels médicaux assermentés a augmenté de 3.9 pour cent pour se monter à 69 805, tandis que le nombre des personnels médicaux en formation (8 005 personnes) augmentait de 15.3 pour cent. L'immunisation totale des enfants âgés de moins d'un an (978 417) s'est améliorée de 6.8 pour cent. Les cas de paludisme recensés sont tombés à 135 393, grâce à la distribution de près de 3.4 millions de moustiquaires imprégnées et une désinfection massive des habitations par le ministère de la Santé.

En 2007, le nombre des établissements de santé a augmenté de 13.2 pour cent pour se monter à 6 194, grâce à la construction de nouveaux équipements financés par le fonds de développement des collectivités locales. Le nombre des personnels médicaux assermentés a augmenté de 3.9 pour cent pour se monter à 69 805, tandis que le nombre des personnels médicaux en formation (8 005 personnes) augmentait de 15.3 pour cent. L'immunisation totale des enfants âgés de moins d'un an (978 417) s'est améliorée de 6.8 pour cent. Les cas de paludisme recensés sont tombés à 135 393, grâce à la distribution de près de 3.4 millions de moustiquaires imprégnées et une désinfection massive des habitations par le ministère de la Santé.

Le taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes, demeure une source d'instabilité et un défi majeur pour l'État. Parmi les nombreuses initiatives pour élargir les perspectives d'emploi, un amendement à la loi sur les forces armées permet l'enrôlement dans leurs rangs des membres du Service national de la jeunesse. Le résultat global du marché du travail, hormis dans la petite agriculture et l'élevage pastoral, a progressé en 2007. Cette croissance est due principalement au secteur informel et au secteur privé moderne. Tous les secteurs de l'économie ont amélioré leurs résultats, offrant de meilleures perspectives d'emploi. L'emploi dans le secteur public a continué à décliner, malgré un recrutement sélectif dans l'administration. Un total de 4 747 000 nouveaux emplois a été créé entre 2006 et 2007, le secteur informel comptant pour 89.9 pour cent de ces emplois supplémentaires. Cette hausse est attribuée à un meilleur environnement des affaires, à l'accès plus facile au crédit auprès des institutions financières, et à l'élargissement des perspectives d'investissement dans le pays.

Le pays a intensifié la lutte contre la tuberculose, le VIH/Sida et le paludisme, amplifiant ses allocations budgétaires de 9.2 pour cent pour un montant de 35.7 milliards KES en 2008/09. Le taux de séroprévalence a chuté entre 2000 et 2004, passant de 13 pour cent à 6.7 pour cent. Mais l'indice de suivi du sida indique pour 2007 un taux plus préoccupant de 7.4 pour cent. L'on estime que 1.2 million de personnes sont contaminées, et près de 85 000 Kényans décèdent des suites de la maladie. Les autorités ont entrepris en 2006 de distribuer des antirétroviraux (ARV) dans les hôpitaux publics, et le nombre de personnes bénéficiant du traitement est passé de 2 000 en 2003 à 140 000 en 2007. Le recul du fléau est dû aussi à la distribution de préservatifs (28.4 millions en 2005, 36 millions en 2006 et 64.5 millions en 2007), fruit d'une prise de conscience approfondie.

Lesotho

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 30
- Population en milliers (2008) : 2 049
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 542
- Espérance de vie (2008) : 45.2
- Taux d'analphabétisme (2008) : 45

Lesotho



DE 5.1 POUR CENT EN 2007, la croissance économique du Lesotho est estimée avoir reculé à 4.2 pour cent en 2008. Ce ralentissement est dû, en partie, à la crise financière et économique mondiale, mais une forte inflation, gonflée par des prix de l'alimentation et du pétrole de plus en plus élevés, a aussi joué un rôle. La croissance devrait encore tomber à 3.8 pour cent en 2009 avant de remonter à 5.3 pour cent en 2010.

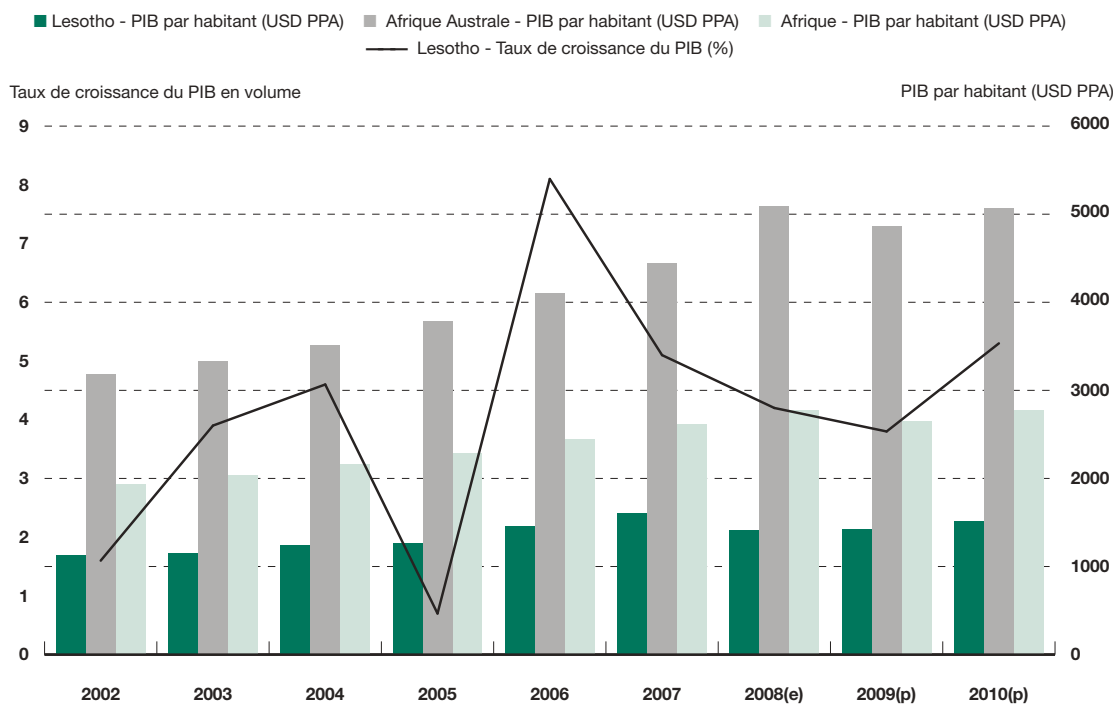
Le secteur financier est restreint et relativement isolé des marchés mondiaux de capitaux. Mais la crise a été ressentie à travers les relations très étroites nouées par le Lesotho avec l'Afrique du Sud. Sa monnaie, le loti (LSL), est arrimée au rand sud-africain (ZAR) et s'est affaiblie par suite des décisions des investisseurs

internationaux de réduire leurs positions dans les marchés émergents.

La baisse brutale du prix des matières premières a réduit la demande de main d'œuvre en Afrique du Sud et exercé une pression sur l'envoi de fonds des travailleurs expatriés, une ressource-clé pour le Lesotho. Les exportations vers les principaux marchés des pays développés risquent, elles aussi, de se contracter à cause du ralentissement mondial. En particulier, la récession aux États-Unis a déjà frappé les exportations de vêtements et de textiles et menace 42 000 emplois. Cependant, le gouvernement a continué de renforcer

Le climat des affaires s'améliore, mais la crise mondiale affecte les exportations.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et du Bureau des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582263710623>

les capacités de production du secteur textile, tout en recherchant d'autres débouchés en Asie et en Afrique.

Le classement du Lesotho dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale s'est amélioré : il passe du 144^e rang sur 181 pays en 2007 au 123^e en 2008, grâce aux quelques progrès accomplis dans l'environnement des investissements. Le secteur des télécommunications est désormais ouvert à la concurrence et dispose d'un régulateur indépendant.

Le VIH/Sida représente un grave défi. Le gouvernement a fait du combat contre cette maladie une priorité au regard des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Conjugué à des contraintes en matière d'éducation, le VIH/Sida continuera à avoir des incidences sur la qualité des services et la productivité dans le secteur public.

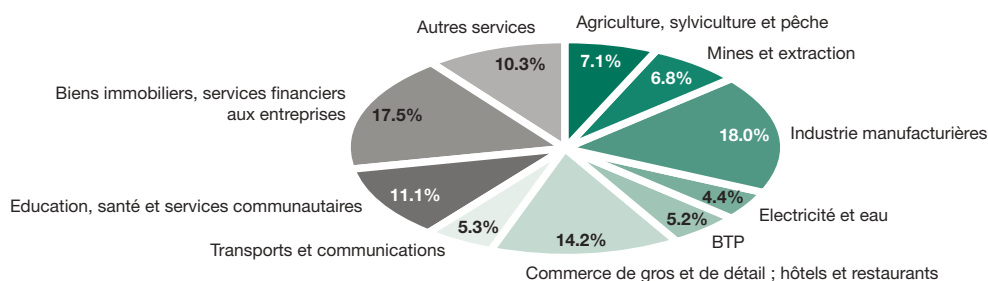
Grâce à des mesures immédiates et soutenues pour relever ces défis, le Lesotho a les moyens de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté. Les politiques macro-économiques prudentes du pays, son engagement dans la coopération régionale, des débouchés dans l'extraction des diamants lui offrent des perspectives d'avenir pour assurer la croissance et obtenir des résultats dans la lutte contre la pauvreté.

Développements économiques récents

De nouvelles mines de diamants, ouvertes en 2004 et 2005, ont continué de contribuer notablement à la croissance économique du pays. Cependant, la baisse de la demande des consommateurs aux États-Unis a mis en difficulté la fabrication de produits finis au cours de la seconde moitié de 2008. La production de textile, de chaussures et de cuir devrait se réduire de 10.7 pour cent sur l'ensemble de l'année contre une augmentation de 5.1 pour cent en 2007. La croissance du produit intérieur brut (PIB), selon les prévisions, devrait tomber à 4.2 pour cent en 2008, contre 5.1 pour cent en 2007, et reculer encore à 3.8 pour cent en 2009 avant de remonter à 5.3 en 2010. L'inflation semblait avoir atteint son sommet en 2008 avec la hausse des prix du pétrole et de l'alimentation. La tension sur les prix pourrait par la suite s'atténuer et offrir quelque répit à l'économie.

La fabrication de produits finis a représenté 18 pour cent du PIB en 2008, principalement des textiles pour l'exportation. Sa part devrait baisser en 2009 à cause d'une demande ralentie par la crise économique mondiale. Afin d'éviter une détérioration supplémentaire de cette industrie-clé, le gouvernement prévoit d'acquérir des actions dans plusieurs sociétés

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau des statistiques.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583684732762>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	42.1	24.3	4.3	4.2	5.2	1.2	1.2	1.5
Publique	3.2	3.7	6.0	5.0	6.0	0.3	0.2	0.3
Privée	38.9	20.6	4.0	4.0	5.0	1.0	1.0	1.2
Consommation finale	143.7	132.8	2.2	2.6	1.1	2.9	3.2	1.3
Publique	34.3	33.8	2.5	3.5	4.5	1.0	1.4	1.7
Privée	109.4	99.0	2.1	2.1	-0.5	1.8	1.9	-0.4
Solde extérieur	-85.8	-57.1				0.1	-0.6	2.5
Exportations	32.3	55.6	2.3	0.9	6.5	1.5	0.6	4.2
Importations	-118.0	-112.8	1.2	0.9	1.4	-1.4	-1.1	-1.7
Taux de croissance du PIB, en volume						4.2	3.8	5.3

Source : Données du Bureau des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588082174611>

textiles et de faciliter le financement du commerce extérieur.

La part de l'agriculture dans le PIB a régulièrement baissé. Elle était estimée à 7.1 pour cent en 2008, contre 11.4 pour cent dix ans auparavant. En revanche, la part des extractions minières a grimpé à 6.8 pour cent en 2008 contre moins de 1 pour cent il y a une décennie.

L'activité du bâtiment et des travaux publics (BTP) est restée solide en 2008, grâce à des programmes en cours de construction de routes. L'extraction de diamants a résisté, malgré la crise mondiale, jusqu'en septembre 2008. L'activité dans ce sous-secteur a contribué à augmenter la formation de capital brut qui a atteint 24.3 pour cent du PIB en 2007. La croissance dans le secteur tertiaire devrait tomber à 2.5 pour cent en 2008 du fait d'un ralentissement de l'intermédiation financière.

Le tourisme offre d'importantes possibilités de diversification pour le Lesotho, surtout à l'approche de la Coupe du monde de football, en 2010 en Afrique du sud. Cependant, la croissance de cette industrie souffre encore de retards par rapport à d'autres secteurs ;

le gouvernement devra intervenir pour en améliorer les infrastructures et la gestion.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le Lesotho continue de dégager des excédents budgétaires dans la continuité de la tendance amorcée il y a cinq ans. Ces excédents résultent de la conjonction d'un fort accroissement des recettes, essentiellement en droits de douane, et de dépenses en diminution. D'excellents résultats économiques dans la zone de l'Union douanière de l'Afrique australe (UDAA) ont conduit à une augmentation des revenus du pool douanier et, en conséquence, des transferts plus élevés entre pays membres. Ces transferts de l'UDAA au Lesotho pourraient atteindre 36.6 pour cent du PIB en 2008.

Outre les revenus douaniers en hausse, d'autres recettes fiscales et non-fiscales ont augmenté, en partie grâce à des gains dans l'efficacité du recouvrement des impôts à la suite de la création, en 2003, d'une autorité

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000/01	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09 (e)	2009/10 (p)	2010/11 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	48.3	51.7	49.9	60.4	84.9	70.1	72.0
Recettes fiscales	37.3	43.6	43.8	54.3	72.9	59.1	60.6
Dons	2.6	2.7	0.9	0.9	3.2	5.0	5.4
Dépenses totales (et prêts nets)^a	55.0	42.8	47.0	48.3	74.1	54.9	55.4
Dépenses courantes	45.5	34.6	39.3	41.0	61.6	44.6	44.5
<i>Sans les intérêts</i>	41.8	32.8	36.9	38.0	57.9	43.5	43.8
Salaires	16.5	13.9	13.8	12.8	21.0	14.1	13.7
Paiements d'intérêts	3.6	1.8	2.5	3.0	3.7	1.1	0.7
Dépenses en capital	9.5	8.2	7.7	7.3	12.5	10.3	11.0
Solde primaire	-3.1	10.7	5.4	15.2	14.5	16.3	17.3
Solde global	-6.7	8.9	2.9	12.2	10.8	15.2	16.6

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités du pays et du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600401114605>

semi-autonome de perception. Seconde source de recettes la plus importante, les rentrées de l'impôt sur le revenu ont augmenté de 26.6 pour cent en 2007/08, corrélativement à la hausse des niveaux de revenus. Les recouvrements de l'impôt sur le revenu et de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) ont continué de progresser au cours des neuf premiers mois de 2008 et pourraient clôturer l'année à des niveaux supérieurs à ceux de 2007. Pour 2008/09, l'ensemble des recettes fiscales est évalué à 84.9 pour cent du PIB, avant de retomber à environ 70 pour cent en 2010/11.

Les dépenses totales de 2008/09 sont évaluées à 74.1 pour cent du PIB, nettement supérieures aux 48.3 de 2007/08. Les dépenses courantes devraient atteindre 61.6 pour cent du PIB en 2008/09, contre 41 pour cent en 2007/08, et les dépenses en capital passent de 7.3 pour cent du PIB en 2007/08 à 12.5 pour cent en 2008/09. Au-delà de 2008/09, les dépenses totales devraient demeurer au-dessus de la tendance grâce aux efforts du gouvernement pour compenser l'impact du ralentissement de l'économie mondiale.

Le solde primaire a connu un excédent au cours des dernières années. Il a atteint 15.2 pour cent du PIB en 2007/08 mais devrait revenir à 12.5 pour cent en 2008/09. Le solde global a, lui aussi, conservé un fort excédent grâce à des paiements à bas intérêts. Ce

solde global devrait reculer de 12.1 pour cent du PIB en 2007/08 à 10.8 pour cent pour l'exercice 2008/09, avant de remonter en 2010/11.

À moyen terme, les finances publiques devraient se renforcer. Néanmoins, les recettes de l'UDAA sont en passe de diminuer en 2009 et au-delà, à cause d'une contraction de la demande en capital et en biens de consommation dans les pays membres. Les rentrées pourraient aussi chuter par suite de réformes dans la politique commerciale et d'une possible révision de l'assiette des recettes de l'UDAA. De nouveaux outils seront nécessaires pour compenser les pertes de recettes. En 2009 et en 2010, le Lesotho espère recevoir des dons supplémentaires pour soutenir les activités servant à relever certains défis sociaux, telle que la lutte contre le VIH/Sida, et aider à la solution des problèmes structurels mis à jour par la crise financière et économique mondiale.

Politique monétaire

Le Lesotho a conservé un taux de change fixe au sein du système de la zone monétaire commune (*Common Monetary Area – CMA*) dans lequel le loti est à parité avec le rand sud-africain. Les deux monnaies ont cours légal dans l'économie intérieure, laquelle est étroitement liée à celle de l'Afrique du Sud.

L'inflation est tributaire des mouvements des prix des produits alimentaires qui pèsent pour 39.4 pour cent dans le panier de l'indice des prix à la consommation (IPC). Une bonne pluviosité et une relative stabilité politique dans la région avaient permis de maintenir un bas taux d'inflation de 3.5 pour cent en 2005. Mais il a fortement grimpé depuis lors en raison de la sécheresse, de tensions régionales, d'une demande accrue en céréales et de l'augmentation des prix du pétrole. De 2.7 pour cent en 2005, l'inflation des prix alimentaires a atteint un pic de 16.5 pour cent en septembre 2008. Globalement, l'inflation s'est établie à 8 pour cent en 2007 et 10.7 pour cent en 2008. Elle devrait redescendre à 9.8 pour cent puis à 7 pour cent en 2009 et 2010, dès lors que les prix alimentaires et pétroliers auront baissé.

Un taux de change fixe lie le Lesotho à la politique monétaire de l'Afrique du Sud. La Banque centrale du Lesotho (CBL) a recours aux opérations du marché libre des capitaux afin de contrôler les liquidités dans le secteur bancaire intérieur et de maintenir un niveau adéquat de réserves pour soutenir la parité rand-loti. En septembre 2008, la CBL a réformé le marché des titres dans le but d'accroître la participation et la concurrence. Le nombre d'outils est passé de deux (bons du trésor à 91 et 182 jours) à quatre par l'introduction d'obligations à 273 et 364 jours. Des adjudications bimensuelles et des soumissions non-concurrentielles ont été mises en place pour toutes les échéances. En outre, le seuil des soumissions concurrentielles a été abaissé de 250 000 LSL (28 250 USD) à 100 000 LSL (10 150 USD). Le marché a bien réagi à ces réformes, avec la plupart des adjudications couvertes au-delà de l'offre et des taux de bons du trésor dans la ligne des taux d'intérêts de produits comparables dans la CMA. Le taux de change devrait s'apprécier en 2009 et 2010, tandis que l'aversion au risque à l'égard des marchés émergents tend à décroître.

Un système de règlement en temps réel a été mis sur pied, et les enchères retenues sont désormais réglées par virements électroniques entre comptes bancaires. Des fonds provenant de valeurs arrivées à échéance sont déposés directement sur les comptes bancaires des

clients. L'usage des chèques et du règlement en espèces à la CBL des enchères retenues ont été abolis.

Afin d'encourager le développement du second marché, la vente de valeurs avant leur terme d'échéance ne sera permise qu'à d'autres investisseurs. La Banque centrale du Lesotho n'est autorisée à revendre à l'émetteur qu'un trimestre avant le terme de l'échéance de la valeur.

La CBL continue de maintenir des réserves de devises étrangères à un niveau suffisant, évalué à 1 milliard USD en septembre 2008, soit le double de l'objectif minimum. Les recettes de l'UDAA et les exportations de diamants ont contribué à l'accroissement des réserves, maintenues au cours des dernières années à un niveau excédant six mois d'importations. Ainsi au troisième trimestre de 2008, les réserves étaient estimées à huit mois d'importations. La libéralisation en cours du commerce dans la région, susceptible de réduire les revenus douaniers, et de probables augmentations de sorties de devises étrangères, pourraient entraîner en 2009 une baisse des réserves officielles.

La masse monétaire nominale s'est accrue de 16 pour cent en 2007 ; elle a conservé ce rythme jusqu'en septembre 2008. Cette progression est en gros compatible avec les 14.6 pour cent de croissance nominale du PIB en 2007 et les 13.5 pour cent prévus en 2008, et n'amplifiera donc pas la pression inflationniste. Dans le secteur privé, le crédit a augmenté de 32 pour cent en septembre 2008. Les créances nettes du gouvernement sont demeurées négatives et ont continué à baisser.

Les taux d'intérêt ont connu en 2008 une tendance à la hausse par suite des efforts des autorités monétaires régionales pour juguler l'inflation. Le taux d'intérêt moyen de base pour les prêts des banques commerciales du Lesotho était de 16.58 pour cent en septembre 2008, en augmentation sur les 15.42 pour cent de décembre 2007. Au cours de la même période, les banques commerciales d'Afrique du Sud ont majoré leur taux de base de 1 pour cent. Les taux des dépôts ont également augmenté en 2008, mais dans une moindre mesure que le taux d'inflation.

La croissance du crédit dans le secteur privé traduit une forte et constante demande de l'économie, malgré des taux d'intérêts plus élevés et l'impact de la crise financière mondiale. Néanmoins, cette croissance reste maîtrisée. Elle s'établissait à 39.4 pour cent des dépôts du secteur privé au cours du troisième trimestre de 2008. Ce bas niveau s'explique par la propension des banques commerciales à détenir des montants importants de liquidités, conséquence d'une forte demande pour les titres émis par l'État.

Avant même la crise mondiale, le secteur financier du Lesotho s'est heurté à une prolifération de pyramides financières. Fin 2007, la Banque centrale du Lesotho a saisi les tribunaux pour obtenir la fermeture de deux des principaux groupes impliqués. Le plus important des deux détenait des dettes à risque équivalant à 3.3 pour cent du PIB en 2007, et sa faillite potentielle menaçait l'ensemble du système financier et de l'économie. La CBL a gagné la plupart des batailles judiciaires en cours et a l'intention de faire procéder à la liquidation de ces groupes. Les déposants n'ont pas encore récupéré leurs avoirs, et aucune décision de remboursement n'a été prise à ce jour. En outre, une lacune de la réglementation financière autorise les coopératives de crédit à recevoir des dépôts de non-membres, bien qu'elles n'aient pas été autorisées à le faire et ne soient pas contrôlées par la CBL. Il en est résulté l'apparition d'institutions de dépôts peu surveillées et d'opérateurs sans scrupules tirant parti des zones grises de la loi.

Ces problèmes ont mis en lumière la nécessité d'une coopération plus étroite entre la direction des coopératives et la CBL et de réformes pour instaurer une législation mieux adaptée. Un avant-projet de loi révisant le contrôle financier a été achevé en 2008 et sera débattu au parlement en 2009. Il prévoit des dispositions visant à améliorer la gouvernance des entreprises en introduisant un article sur la composition, le choix et les devoirs des membres des conseils d'administration. De même, ce texte précise le minimum de capitaux obligatoires pour différentes catégories d'institutions financières.

Les quatre banques commerciales, dont trois sont détenues par des étrangers, ont continué d'être

correctement capitalisées et bénéficiaires. Leurs avoirs cumulés équivalaient, selon les estimations, à environ 46 pour cent du PIB à la fin 2008. Le développement du crédit demeure limité et se concentre sur un très petit nombre d'emprunteurs. Banque d'État, la Postbank fonctionne sous un régime d'autorisation encadrée qui lui interdit d'accroître le crédit. Néanmoins, des projets sont en cours pour recourir à cette banque en 2009 comme instrument d'intermédiation financière en milieu rural. Le secteur des assurances comprenait cinq compagnies et 26 courtiers en 2008.

Position extérieure

Le Lesotho bénéficie d'une balance des paiements excédentaire en 2008, et l'on s'attend qu'il en aille de même en 2009 et en 2010. Cet excédent résulte des hausses des transferts courants et des exportations ainsi que des apports nets en capitaux et en comptes financiers.

Le surplus des comptes courants devrait dégager un déficit égal à 4.5 pour cent du PIB en 2008, un retournement brutal par rapport à l'excédent de 12.6 pour cent enregistré en 2007. D'importantes exportations de diamants et de textiles durant le premier semestre de l'année ont certes amélioré la balance commerciale, mais la hausse des importations a dépassé les recettes des exportations, entraînant un gonflement du déficit du commerce extérieur dans son ensemble. Les comptes courants pourraient connaître une certaine tension en 2009 et 2010, à cause de la récente fermeture d'une mine de diamants et du ralentissement de la demande extérieure en textiles. Cependant, les recettes de l'UDAA devraient continuer à croître, bien que sur un rythme moindre, et les comptes courants redevenir excédentaires en 2009 et 2010.

Les comptes en capital et financiers ont dégagé un excédent de 7.1 pour cent du PIB en 2007 et enregistré constamment des recettes jusqu'au troisième trimestre de 2008. Ils bénéficient en règle générale des dons consentis à l'État, des investissements directs et des mouvements dans les avoirs en devises des banques commerciales.

Les niveaux de la dette extérieure se sont améliorés, tombant de 44.6 pour cent du PIB en 2006 à 41.2 pour

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-65.9	-47.7	-44.0	-47.8	-55.9	-62.6	-52.9
Exportations de biens (f.o.b.)	27.0	47.3	46.1	48.1	55.2	58.4	55.8
Importations de biens (f.o.b.)	92.9	95.0	90.1	95.9	111.1	121.0	108.7
Services	0.0	-3.7	-2.4	-2.0	-2.0	10.5	1.4
Revenu des facteurs	28.8	22.1	25.1	25.0	22.0	25.4	21.6
Transferts courants	17.2	21.8	25.7	37.5	31.4	35.6	31.4
Solde des comptes courants	-19.9	-7.5	4.3	12.6	-4.5	8.9	1.4

Source : Données de la Banque centrale du Lesotho ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


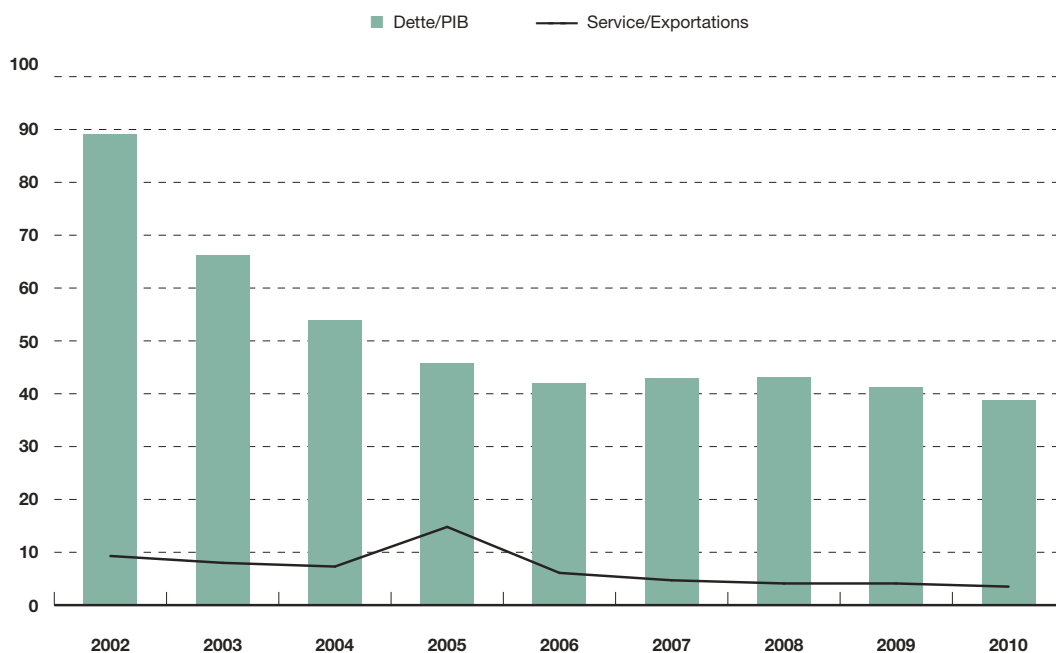
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602140157362>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585063051315>

cent en 2007. Ils ont encore baissé dans la période allant jusqu'à septembre 2008, le gouvernement ayant utilisé une partie de ces excédents pour rembourser des prêts. Mais des progrès supplémentaires pourraient être obérés par une dépréciation du loti.

En tant que membre de l'UDAA, le Lesotho s'est employé à libéraliser le commerce depuis le début des années 90. L'UDAA a mené à bien des négociations sur

trois accords commerciaux en 2008 dont la mise en œuvre interviendra en 2009. L'accord de libre-échange (*Free Trade Agreement* – FTA) entre l'UDAA et l'Association européenne de libre-échange (AELE) a pris effet le 1er mai 2008. Des négociations entre l'UDAA et le Mercosur (*Mercado Común del Sur*) en vue d'un accord préférentiel de libre-échange ont aussi été menées en 2008 et doivent être conclues en 2009. Un accord de coopération commerciale pour

l'investissement et le développement (*Trade, Investment and Development Cooperation Agreement – TIDCA*) entre l'UDAA et les États-Unis a été signé en 2008.

Le Lesotho est membre de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA) qui a institué une zone de libre-échange en 2008. Le pays fait partie du groupe de négociation des accords de partenariat économique de la communauté.

Le Lesotho bénéficie d'un accès privilégié aux États-Unis dans le cadre du Système généralisé préférentiel (*Generalised System of Preferences – SGP*). La loi adoptée en 2000 sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – AGOA*) a élargi l'accès libre de droits douaniers aux textiles et aux produits d'habillement et a renouvelé le SGP jusqu'en 2015. Le Lesotho jouit aussi d'un accès préférentiel au marché canadien et de généreux SGP pour accéder au Japon et aux pays scandinaves.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le gouvernement a conscience de l'importance du développement du secteur privé comme moteur de la croissance. Le classement du Lesotho dans le rapport *Doing Business* s'est amélioré : du 144^e rang sur 181 pays en 2007 il est passé au 123^e en 2008. Les procédures administratives, la protection de l'investisseur, le respect des contrats et des licences figurent parmi les secteurs nécessitant des progrès supplémentaires. Afin de réduire l'aléa moral et d'inciter les banques commerciales à consentir des prêts, plusieurs dispositions vont être prises : installation d'un bureau du crédit, délivrance de cartes nationales d'identité, création d'un tribunal de commerce, établissement d'un système de gestion des cas. Une chambre de compensation automatisée devrait permettre d'améliorer la conduite des affaires grâce à un rapide règlement des paiements, des coûts réduits de transaction et une confiance accrue dans l'administration. Le gouvernement affiche aussi l'intention d'améliorer la gestion foncière pour

permettre une réglementation méthodique dans les zones urbaines et suburbaines. Si des propriétaires obtiennent légalement des titres fonciers indiscutables, ils pourront gager plus aisément leur bien en prêts garantis.

En 2008, le gouvernement s'est lancé dans un important programme de réformes, élaboré avec la Banque mondiale et d'autres donateurs, en vue de lever les obstacles législatifs et réglementaires à l'essor du secteur privé, d'améliorer l'accès au crédit et d'augmenter la participation des femmes à l'économie

Autres développements récents

Le Lesotho a signé en juillet 2007 avec les États-Unis un contrat du défi du Millénaire (*Millennium Challenge Compact – MCC*). Il a pour objectif d'aider le pays à lever les obstacles à la fois à la croissance du secteur privé et à celle du commerce régional. Applicable pendant cinq ans, il coûte 363 millions USD. Les projets de ce programme relatifs aux ressources en eau comptent pour 45 pour cent du financement global, dont 34 pour cent pour la santé et 10 pour cent pour le développement du secteur privé.

Le projet hydraulique du MCC met l'accent sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau de l'industrie et des ménages dans les zones de basse altitude. La construction du barrage Metolong permettra d'approvisionner des industries textiles et d'habillement, aidant par là même à la création d'emplois sur le long terme. Le barrage permettra aussi d'étendre et de rénover les réseaux d'eau dans les zones urbaines et suburbaines, ce dont bénéficieront plus de 300 000 personnes. Des toilettes modernisées à fosses auto-ventilées et des réseaux d'alimentation en eau amélioreront l'état sanitaire de la population. Ce projet comprend aussi une réhabilitation des terres inondables et des programmes de sauvegarde dans les montagnes.

En matière de santé le projet s'efforce de remédier aux conséquences négatives du mauvais état sanitaire des mères, du HIV/Sida et de la tuberculose en renforçant les infrastructures. Dans ce cadre sont prévus

la rénovation de 150 dispensaires, la mise en place de centres de thérapie anti-rétrovirale, la construction d'un nouveau laboratoire central et d'un service de collecte du sang.

Nouvelles technologies et innovation

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) comprend les télécommunications fixes et mobiles, la diffusion audiovisuelle, le multimédia et l'Internet, qui alimentent d'autres secteurs clés comme les services postaux, la banque et le e-commerce. Une politique arrêtée en 2005 vise à développer les TIC en soutien au programme de réduction de la pauvreté du Lesotho. Cette politique se concentre sur la création de valeur, la promotion de l'accès universel, une réglementation efficace, le développement des ressources humaines dans les TIC et une mise en œuvre cohérente.

L'Autorité des télécommunications du Lesotho (*Lesotho Telecommunications Authority – LTA*) est le régulateur indépendant des télécommunications, de la diffusion audiovisuelle, de la répartition des fréquences radio et des services postaux. Ses principales missions consistent dans le développement de services de TIC fiables, la promotion de la concurrence et de capacités de ressources humaines dans l'industrie, la garantie de services de haute qualité.

Telecom Lesotho est l'unique opérateur de lignes fixes, avec un taux de pénétration téléphonique de 2.53 pour cent en mars 2008. La société a été privatisée en 2001, Mountain Kingdom Communication détenant 70 pour cent des actions et l'État 30 pour cent. Elle fournit des services vocaux et un réseau numérique à intégration de services (RNIS) en même temps qu'un réseau de plateformes de données permettant l'accès à la transmission à haut débit et à Internet. Des réseaux locaux de sans-fil et de services Wi-Fi sont en activité. En 2007, la ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line – ADSL*) a été introduite pour faciliter des transmissions de données plus rapides, mais elle est limitée à certaines zones de la capitale, Maseru.

Les opérateurs de mobiles dominent le marché des télécommunications. Ils comptaient plus de 482 000 abonnés en mars 2008, à comparer aux 47 500 abonnés de téléphonie fixe. Le taux de pénétration de 25.65 pour cent demeure, néanmoins, sous la barre de la moyenne africaine.

Les principaux opérateurs sont Vodacom Lesotho et Econet Ezicel Lesotho. Vodacom Lesotho est détenu à près de 90 pour cent par Vodacom, le reste étant entre les mains de Sekha-Metsi, une société lesothienne. Il occupe 80 pour cent du marché et a accru sa clientèle de 35.7 pour cent et ses bénéfices de 47.1 pour cent entre 2006 et 2007. Vodacom fournit des services prépayés et contractuels, accessibles dans toutes les villes. Econet est immatriculé au Botswana mais est basé en Afrique du Sud. La société opère en Afrique, en Europe et en Asie du Sud-Est. Sa présence au Lesotho a suscité une certaine concurrence et une diversification des produits sur le marché des mobiles. Econet fournit de la téléphonie mobile, Internet et des services satellitaires. Bethlehem Technologies dispose d'une passerelle internationale offrant des services de données. Il a récemment reçu sa licence, devenant le troisième opérateur de réseaux.

Le Lesotho a accompli des progrès dans l'amélioration des TIC avec l'institution d'un régulateur indépendant et l'ouverture à un certain degré de concurrence. Néanmoins, la géographie montagneuse du pays, les coupures d'électricité, les infrastructures défaillantes et l'émission des fréquences depuis l'Afrique du sud représentent autant de défis à relever. L'accès est le nœud du problème. Partant d'une base faible, les taux de pénétration, à la fois pour le mobile et pour le fixe, devraient croître en 2009 et 2010.

Contexte politique

Le Lesotho est une monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Letsie III, avec un parlement bicaméral comprenant un Sénat et une Assemblée nationale élue depuis 2002 selon un mode de scrutin mixte, uninominal majoritaire à un tour et de représentation proportionnelle. Nommé par le roi, le Premier ministre

est chef de la majorité parlementaire. Depuis 1998 Bethuel Pakalitha Mosisili occupe cette fonction. Son parti, le Congrès pour la démocratie au Lesotho (CDL) a remporté la majorité des sièges lors des dernières élections législatives en 2007, mais les principaux partis d'opposition ont contesté les résultats, en particulier à propos de la représentation proportionnelle en sièges au parlement. Afin de sortir de cette impasse politique, la CDAA a nommé comme médiateur l'ancien président du Botswana, Sir Ketumile Masire. En dépit de ces événements, le gouvernement a pu aller de l'avant, aidé en cela par les dissensions grandissantes au sein des partis d'opposition.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le gouvernement a collaboré avec ses partenaires au développement afin d'améliorer les ressources humaines. Le programme d'enseignement primaire gratuit (*Free Primary Education* — FPE) a débuté en 2000 et couvrira en fin de compte les enseignements primaire et secondaire. L'enseignement primaire est gratuit ; les élèves bénéficient aussi de repas gratuits à l'école. Les frais de scolarité dans le secondaire sont en partie subventionnés et un système de prêt procure les manuels aux élèves. On attend du FPE qu'il stimule, à long terme, le potentiel économique du pays en améliorant les savoir-faire et en permettant aux ménages les plus pauvres d'utiliser l'épargne sur les frais de scolarité pour leurs besoins élémentaires, dont l'alimentation. Ce programme a eu un effet direct sur l'activité économique grâce à la construction d'écoles et à une forte augmentation du nombre de professeurs. Il joue aussi un rôle dans la réduction de la pauvreté en attribuant localement la fourniture des repas et en nourrissant les enfants à l'école. L'éducation représentait

20,1 pour cent des dépenses du dernier budget, son poste principal.

Une université de technologie, Limkokwing, a été inaugurée en octobre 2008 afin d'offrir un centre de formation local dans des domaines comme l'ingénierie en équipements et le dessin industriel. C'est la deuxième université du pays. En outre, la République populaire de Chine a offert des bourses d'études en Chine aux étudiants du Lesotho dans des spécialités comme l'économie et l'ingénierie informatique.

Le gouvernement a conclu récemment un accord avec le Nigeria pour la formation des médecins. Les premiers 20 étudiants s'y sont rendus en novembre pour entamer leurs études médicales. Ultérieurement, les étudiants en médecine passeront leurs trois premières années à l'Université nationale du Lesotho avant d'achever leur cursus au Nigeria. De telles coopérations éducatives complèteront le financement propre du Lesotho en faveur de ses étudiants.

Alarmé par une chute brutale des indicateurs sanitaires, le gouvernement a fait de la santé, en particulier du VIH/Sida, une priorité des OMD. Le taux de séroprévalence dans la tranche d'âge des 15-49 ans est de 24 pour cent. Avec une conséquence attendue et dramatique : l'espérance de vie a plongé de 60 ans en 1996 à 54 ans en 2005, selon les données du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

L'un des défis majeurs dans le domaine de la santé est lié aux ressources humaines. Le Lesotho éprouve des difficultés pour retenir ses médecins et ses infirmières, attirés par ce qui est offert à l'étranger au regard des médiocres conditions de travail locales. Les niveaux de salaire, les conditions de travail, les structures de contrôle et de gestion des carrières représentent autant d'obstacles décisifs pour retenir les personnels médicaux.

Liberia

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 96
- Population en milliers (2008) : 3 793
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 358
- Espérance de vie (2008) : 58.3
- Taux d'analphabétisme (2008) : 45

Liberia



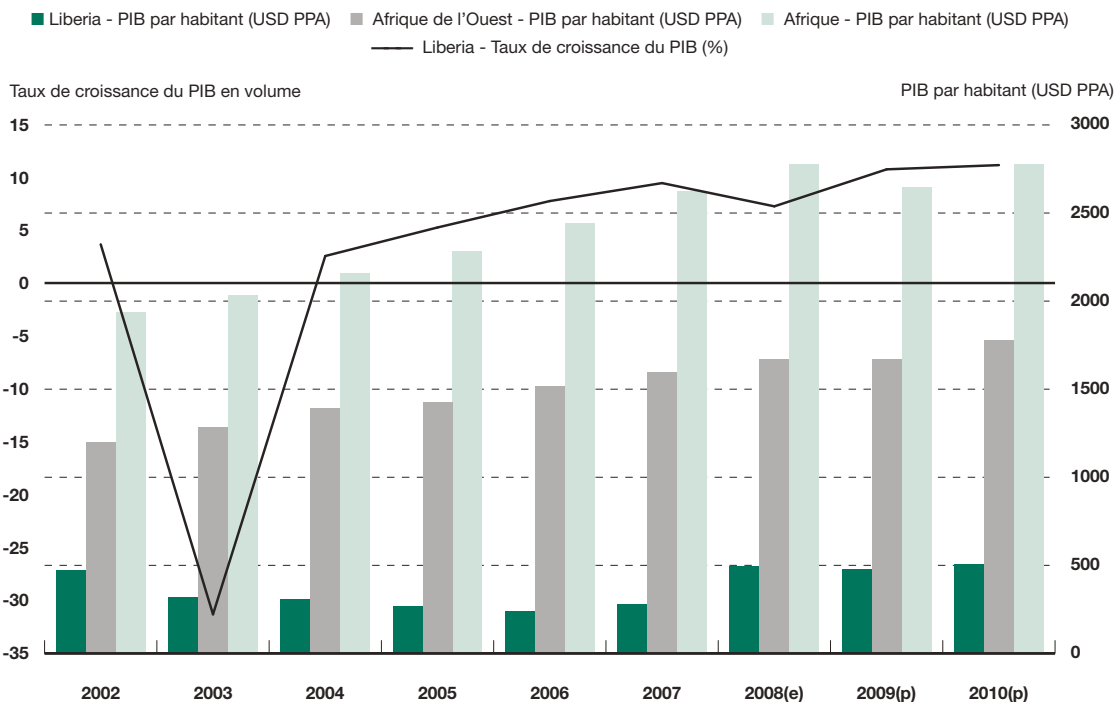
LE LIBERIA A POURSUIVI SES EFFORTS en vue de surmonter les séquelles de la guerre civile qui a secoué le pays pendant des années. Le pays affiche aujourd'hui des signes de reprise économique et a réalisé des progrès sur la voie de la stabilité politique, de la réconciliation, de la restauration de la paix et de la sécurité nationale. Selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) en volume du Liberia aurait enregistré une croissance de 7.3 pour cent en 2008. Cette croissance est directement liée à la reprise des activités de sylviculture, l'augmentation des exportations de diamants et d'or et de la production de riz, ainsi qu'au dynamisme continu des secteurs des services et de la construction. Parallèlement, selon les autorités nationales, la crise

financière mondiale a affecté le Liberia de différentes manières : baisse du cours du caoutchouc de plus de 63 pour cent entre octobre 2008 et janvier 2009, érosion des revenus de la Banque centrale du Liberia (*Central Bank of Liberia* – CBL) du fait de la contraction des taux d'intérêt sur ses dépôts étrangers, baisse des envois de fonds des travailleurs expatriés, qui sont passés de 303.3 millions de dollars (USD), fin 2007, à 181 millions USD, en fin novembre 2008, réduction des salaires et licenciements, en particulier dans les grandes plantations de caoutchouc, et contraction des

La crise mondiale menace la forte croissance revenue après une guerre civile dévastatrice.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)

355



Source : Données du Fonds monétaire international (FMI) et du Liberia Institute of Statistics and Geo Information Services ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582271364118>

investissements existants et planifiés. Pour faire face à ces conséquences de la crise mondiale, les pouvoirs publics ont proposé diverses réductions fiscales et mis en place un fonds de garantie de 2 millions USD destiné à aider les entrepreneurs libériens.

Le Liberia n'est pas, non plus, à l'abri de la crise alimentaire mondiale. Dans des rapports distincts publiés en 2008, la Banque africaine de développement (BafD) et l'organisation humanitaire Action contre la faim (ACF) relevaient que le Liberia demeurait très vulnérable devant la crise pour les raisons suivantes : sa dépendance excessive à l'égard des importations alimentaires, ses structures gouvernementales, l'état de ses marchés alimentaires locaux, le faible niveau de vie de ses habitants, son degré d'urbanisation et ses réserves de céréales. Le gouvernement essaie actuellement de résoudre cette dernière difficulté par la mise en place d'un programme de sécurité alimentaire à dimensions multiples.

La forte hausse des cours du pétrole en 2008 a, elle aussi, fortement affecté le pays. Pour la pallier, les autorités ont augmenté le prix officiel des produits pétroliers de 0.60 USD par gallon (4 litres environ) en moyenne afin d'éviter la constitution de réserves et des pénuries susceptibles de provoquer une hausse artificielle des prix. Elles ont également réduit les droits sur les importations ainsi que les taxes sur les biens et services applicables aux autobus, et ont pris les dispositions nécessaires pour augmenter la flotte de bus gérée par la *Monrovia Transport Authority* (MTA) de manière à atténuer l'impact de la hausse des cours du pétrole.

En dépit de la crise financière mondiale et de la volatilité du cours mondial des denrées alimentaires et de l'énergie, les perspectives pour 2009 et 2010 sont encourageantes : la croissance du PIB devrait atteindre 10.8 pour cent en 2009 et 11.2 pour cent en 2010. Il n'en demeure pas moins que l'économie libérienne doit affronter plusieurs défis, notamment un taux de chômage élevé, un fort endettement, une grande pauvreté, des tensions sociales et de nombreux insectes nuisibles qui détruisent les récoltes.

En avril 2008, le gouvernement a finalisé la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) du pays pour la

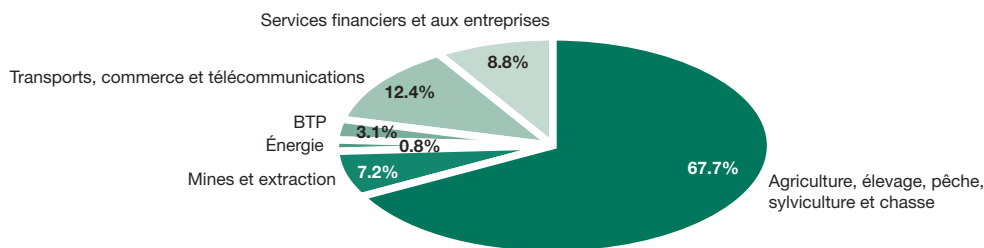
période allant d'avril 2008 à juin 2011. La SRP s'articule autour de quatre axes majeurs : *i)* la consolidation de la paix et de la sécurité ; *ii)* la relance économique ; *iii)* le renforcement de la gouvernance et de l'État de droit ; et *iv)* la réhabilitation des infrastructures et la fourniture des services de base. Ces quatre domaines d'intervention sont stratégiques pour jeter les bases d'une croissance et d'un développement durables ; aussi, toutes les actions mises en œuvre dans un domaine renforcent celles entreprises dans les autres domaines. Le coût total de la mise en œuvre de cette stratégie SRP est estimé à 1,6 milliards USD.

La SRP repose sur la stratégie globale du gouvernement visant à l'amélioration de la croissance et à la réduction de la pauvreté incluse dans son premier plan d'action de 150 jours, qui couvrait la période allant de février à juin 2006, ainsi que sa stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (SRP-I), qui s'étendait de juillet 2006 à juin 2008. Les objectifs et les priorités de la SRP sont liés aux objectifs du Millénaire pour le développement (ODM). Toutefois, ce document insistait bien sur le fait qu'il était possible que le Liberia ne puisse pas réaliser la plupart des ODM à l'horizon 2015, en raison des destructions infligées au pays par la guerre civile.


Développements économiques récents

Après un repli de plus de 30 pour cent en 2003, le PIB en volume a augmenté de 5.3 pour cent en 2005 et de 7.8 pour cent en 2006. La croissance a été soutenue par la reconstruction, elle-même étayée par les contributions massives des bailleurs de fonds, destinées en priorité aux secteurs sociaux et à la reconstruction des infrastructures de base. En 2007, la croissance du PIB en volume a atteint 9.5 pour cent, reflétant l'amélioration progressive de la sécurité dans les zones rurales et la poursuite des travaux de construction. En 2008, cette croissance est évaluée à 7.3 pour cent, tirée par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), la reprise des secteurs agricole et de la sylviculture et les dépenses financées par l'aide étrangère. La croissance devrait atteindre 10.8 pour cent en 2009 et

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs basées sur les données du FMI et du Liberia Institute of Statistics and Geo Information Services.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583704272208>

11.2 pour cent en 2010. La faible demande de la part de l'étranger des principales exportations du pays et la baisse des transferts de fonds des travailleurs expatriés et des investissements directs étrangers (IDE) sont susceptibles de compromettre la croissance économique en 2009 et 2010.

Le secteur agricole reste la pierre angulaire de l'économie libérienne. En 2007, il représentait environ 61 pour cent du PIB consolidé. La croissance du secteur agricole a été dopée par la production de caoutchouc et de bois d'œuvre ainsi que par les aides à l'agriculture de subsistance. Malheureusement, l'agriculture souffre toujours des aléas climatiques, de la médiocrité des infrastructures et de la fourniture inadéquate de semences et de semis. Toutefois, la menace principale à laquelle seront confrontés le secteur agricole et la subsistance des Libériens en 2009 consiste en la destruction des récoltes par les chenilles (de l'espèce *Achaea catocaloides*). Plus de 400 000 habitants dans plus de 100 villages ont été affectés par ces insectes, dont les déjections contaminent également les sources d'eau. Les pouvoirs publics ont réagi en décrétant l'état d'urgence, en traitant les zones contaminées avec des insecticides et en fournissant eau et nourriture aux populations les plus vulnérables et aux personnes déplacées.

L'industrie manufacturière représente le deuxième secteur économique par ordre d'importance. Il contribuait à 13 pour cent au PIB en 2007. Le potentiel de développement des industries manufacturières est considérable. La plupart des

ressources du pays sont exportées à l'état brut, sans aucune valeur ajoutée. Or l'ajout d'une valeur à ces ressources contribuera non seulement à stimuler la croissance économique, mais encore à réduire le taux de chômage et à augmenter le revenu national. Ce secteur est sous-exploité, du fait de la main d'œuvre mal formée, du coût élevé des matières brutes, de l'insuffisance de la fourniture d'électricité et du mauvais état des infrastructures.

Le secteur des services représentait 26 pour cent du PIB en 2007. Cette croissance a tenu essentiellement à un regain d'activité dans le BTP, les transports et les communications, le commerce et l'hôtellerie. Le secteur du BTP a été dopé par les travaux de reconstruction. Avant la guerre civile, les activités extractives représentaient l'un des moteurs de la croissance économique et représentaient près de 25 pour cent du PIB. En 2007, cette part avait largement reculé.

Bien que l'investissement public ait augmenté de 19 pour cent en 2008, l'investissement et la consommation privés constituent les moteurs principaux du PIB en volume, puisqu'ils ont contribué à sa croissance à hauteur respective de 4.2 pour cent et 5.3 pour cent en 2008 (tableau 1). La forte contribution de l'investissement privé devrait se maintenir pendant les deux prochaines années. Elle est tirée par les secteurs bancaires et de la sylviculture. Le secteur extérieur s'est caractérisé par de fortes importations, qui ont constitué un frein à la croissance économique. Toutefois, lorsque les secteurs minier et de la sylviculture auront retrouvé leur plein potentiel à l'horizon 2010, les exportations

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	23.5	69.8	7.1	7.2	13.5	8.0	8.1	14.8
Publique	12.7	12.5	19.0	16.0	13.5	3.9	3.6	3.2
Privée	10.8	57.3	4.5	5.0	13.5	4.2	4.5	11.6
Consommation finale	78.3	100.4	6.2	6.0	5.5	7.4	7.1	6.2
Publique	20.9	30.1	5.0	5.4	5.1	2.1	2.2	2.0
Privée	57.4	70.3	6.9	6.4	5.7	5.3	4.9	4.2
Solde extérieur	-1.8	-70.2				-8.2	-4.5	-9.8
Exportations	30.1	50.4	5.9	1.4	8.8	3.6	0.8	4.8
Importations	-31.9	-120.6	6.1	2.8	8.2	-11.8	-5.3	-14.6
Taux de croissance du PIB, en volume						7.3	10.8	11.2

Source : Données de la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588105523441>

devraient représenter 4.8 points de pourcentage de la hausse prévue de 11.2 pour cent du PIB en volume.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Grâce au soutien d'agences donatrices, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de diverses mesures visant à améliorer la gestion budgétaire, la responsabilité et le taux de réalisation du budget en vue de favoriser la stabilité macro-économique. Ces mesures comprennent la limitation des transferts entre lignes budgétaires sans approbation législative à un total cumulé n'excédant pas 20 pour cent ; l'intégration du département du budget au ministère des Finances, étape essentielle qui vise à éliminer la séparation entre la préparation et l'exécution du budget ; une meilleure gestion des taxes et des droits de douane, notamment par la réorganisation de l'administration fiscale, la révision des taux d'imposition, l'élimination des paiements non monétaires ; le renforcement des contrôles avant expédition et l'automatisation de l'administration des taxes et des droits de douane ainsi

que la mise en œuvre d'un budget disposant de liquidités.

L'État s'est engagé à mettre en œuvre progressivement le tarif extérieur commun (TEC) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) d'ici à 2012 et prévoit d'entamer ce processus en 2009, en adoptant le recueil des tarifs douaniers de la Cedeao et en réduisant les taux supérieurs au TEC. En 2008, le gouvernement a préparé un modèle de cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) détaillé qui englobe la plupart des activités budgétaires incluses dans la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Le CBMT introduira une perspective à moyen terme dans la préparation du budget sur une période couvrant plusieurs années. Parmi les priorités du programme du gouvernement pour 2009 figurera la mise en place d'un poste de douane central dans le port de Monrovia qui regroupera toutes les procédures douanières et les représentants de l'administration douanière, des autorités portuaires, des sociétés d'inspection avant expédition et de la CBL.

La Banque mondiale aide déjà le gouvernement à renforcer la capacité de son unité de gestion des finances

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10(e)	2010/11(p)
Recettes totales (avec dons)^a	15.0	17.6	19.1	29.3	23.4	27.5	26.6
Recettes fiscales	13.1	16.6	18.1	27.7	19.1	23.4	21.0
Dons	1.1	0.2	0.2	0.3	0.7	1.0	2.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	14.7	16.7	16.4	24.3	22.3	25.9	24.0
Dépenses courantes	8.4	14.4	15.0	21.0	19.6	22.3	20/04/09
Sans les intérêts	7.5	14.1	14.7	20.9	18.7	21.7	19.9
Salaires	3.2	9.3	7.3	8.0	7.7	8.3	7.7
Paievements d'intérêts	0.9	0.3	0.3	0.1	0.8	0.6	0.6
Dépenses en capital	6.3	2.3	1.4	3.3	2.7	3.7	3.6
Solde primaire	1.2	1.2	3.0	5.1	1.9	2.2	3.1
Solde global	0.3	0.9	2.7	5.0	1.1	1.6	2.6

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600401462236>

publiques (*Public Financial Management Unit* –PFMU), assistance qui devrait se poursuivre dans le cadre du projet de soutien à la gouvernance financière et aux réformes institutionnelles (*Economic Governance and Institutional Reform Project* – EGIRP). La BafD apportera au Liberia une aide budgétaire directe d'environ 18 millions USD au cours des exercices fiscaux 2008/09 et 2009/10, aide qui servira à renforcer la gestion financière publique du pays. L'alignement du budget 2008/09 sur la stratégie de réduction de la pauvreté devrait entraîner l'affectation d'une plus grande partie des ressources des donateurs à travers le budget.

Les recettes intérieures ont régulièrement augmenté depuis 2006/07. Les pouvoirs publics attribuent cette amélioration à une reprise économique générale, à leur propre engagement en faveur de la responsabilité et de la transparence et aux résultats des politiques qu'elles ont mises en place. Les recettes totales (dons exclus) sont passées d'environ 18.1 pour cent du PIB en 2006/07 à 27.7 pour cent du PIB en 2007/08. Elles devraient tomber à 19.1 pour cent du PIB en 2008/09 et augmenter de nouveau en 2009/10 et 2010/11, tirées par les recettes des activités sylvicole et minière, et de la poursuite par le gouvernement d'une gestion budgétaire prudente.

Le gouvernement a réussi à maintenir les dépenses en phase avec les recettes, respectant son engagement

en faveur d'un budget de gestion équilibrée. Les dépenses publiques, estimées à 22.3 pour cent du PIB en 2008/09, devraient enregistrer une hausse et représenter 25.9 pour cent du PIB en 2009/10, puis baisser légèrement en 2010/11 pour passer à 24 pour cent du PIB. Les politiques budgétaires du gouvernement se sont soldées par un excédent budgétaire global qui se situait à 2.7 pour cent du PIB en 2006/07 et qui est passé à 5 pour cent du PIB en 2007/08. Toutefois, en raison de l'augmentation des dépenses d'infrastructure et de l'impact de la crise financière mondiale, l'excédent budgétaire total devrait reculer à 1.1 pour cent du PIB en 2008/09 et augmenter de nouveau progressivement en 2009/10 et 2010/11.

Politique monétaire

La politique monétaire de la CBL a pour objectif de maintenir la stabilité des prix et la valeur du dollar libérien (LRD) par rapport au dollar américain (USD). La politique monétaire du Liberia est élaborée par le comité de gestion monétaire et d'examen des politiques (*Money Management and Policy Review Committee* – MPMRC) de la CBL, sous la présidence du gouverneur exécutif de la CBL. La banque centrale a toujours recours à l'adjudication de devises comme principal instrument de politique monétaire afin de peser sur la situation monétaire intérieure.

Mesuré par l'indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH), le taux d'inflation moyen en glissement annuel s'est établi à 11.4 pour cent en 2007 et a enregistré une hausse significative en 2008, passant à 17.5 pour cent. Cette augmentation de l'inflation était principalement due à la forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur les marchés mondiaux. Elle reposait également sur des facteurs structurels, notamment le mauvais état des infrastructures économiques, le délabrement des voies d'accès entre les fermes et les marchés, l'inadéquation des intrants agricoles et la pénurie générale de certains produits alimentaires nationaux.

Le taux de change du LRD par rapport à l'USD est resté relativement stable en 2007, s'établissant en moyenne à 61 LRD pour 1 USD. En revanche, le dollar libérien s'est déprécié en 2008, passant à 63.5 LRD pour 1 USD en moyenne, du fait de la crise financière et économique mondiale. Le taux de prêt moyen a enregistré une baisse marginale de 0.1 point de pourcentage, passant de 14.3 pour cent fin décembre 2007 à 14.2 pour cent en novembre 2008. Le taux de prêt personnel moyen a également reculé à 14.4 pour cent en 2008, contre 14.9 pour cent fin 2007. La masse monétaire (M2) a augmenté de 34.8 pour cent, passant de 12 milliards LRD à la fin décembre 2007 à 16 milliards LRD à la fin novembre 2008. L'USD représente 67.2 pour cent de la masse monétaire, ce qui indique une forte « dollarisation » de l'économie, elle-même due au fait qu'aussi bien le dollar libérien que le dollar américain ont cours légal dans le pays.

En décembre 2008, l'apport en capital de plusieurs banques opérant au Liberia était supérieur à 6 millions USD. Ce chiffre est conforme à la directive de la CBL qui prévoyait de relever le capital minimum requis pour les banques opérant dans le pays de 2 millions USD à 6 millions USD au 31 décembre 2008. Ce capital sera porté à 8 millions USD d'ici à fin 2009 et à 10 millions USD d'ici à fin 2010. Selon les indications concernant la politique monétaire de la CBL pour 2008, cette directive vise à rendre le système bancaire libérien compétitif à l'échelle internationale, à inciter les banques à gérer leurs risques de manière appropriée et à renforcer la position du système bancaire

de sorte qu'il soit capable de répondre aux besoins de financement de l'économie. Le ratio actif/capital du secteur bancaire était de 21 pour cent à la fin de décembre 2008. Ce chiffre était supérieur de 13 points par rapport au minimum légal exigé de 8 pour cent, en raison de l'injection de capitaux supplémentaires par une nouvelle banque et de la recapitalisation des banques existantes.

Position extérieure

Le déficit courant est tombé de 48.1 pour cent du PIB en 2007 à 28.8 pour cent du PIB en 2008, et devrait baisser davantage pour atteindre 5.7 pour cent en 2009, bénéficiant de la réduction du déficit commercial, de l'excédent permanent des transferts courants et de l'amélioration du déficit des revenus des services et des facteurs de production. Avec l'augmentation significative attendue des exportations de bois d'œuvre et du secteur minier, le solde des comptes courants devrait enregistrer en 2010 un excédent équivalant à 7 pour cent du PIB. Les exportations sont dominées par le caoutchouc, qui représente près de 86 pour cent des exportations totales. Le bois d'œuvre constituait par le passé la plus grande part des exportations, avant que le Conseil de sécurité des Nations unies n'impose des sanctions sur les exportations de bois et de diamants du pays. Bien que ces sanctions aient été levées, les exportations de bois d'œuvre n'ont pas encore repris. En revanche, le Liberia a repris ses exportations de diamants bruts en septembre 2007 dans le cadre du « processus de certification Kimberley ». Les produits alimentaires et pétroliers représentent en moyenne 50 pour cent des importations du Liberia.

La stratégie SRP insistait sur l'engagement du gouvernement de ne plus contracter de nouveaux emprunts extérieurs tant que la charge de la dette du Liberia n'aura pas été réduite à un niveau soutenable. Une stratégie d'endettement globale a été élaborée, et la capacité de gestion de l'endettement institutionnel a été renforcée. Le Liberia a pu rembourser les arriérés dus aux principales institutions multilatérales et a pu ainsi atteindre le point de décision (ou point auquel un allègement de dette complémentaire est fourni)

dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée. Cette mesure a ouvert la voie à la normalisation des relations entre le Liberia et ses créanciers, pour la première fois depuis près d'une vingtaine d'années. Le Liberia devrait atteindre le point d'achèvement PPTE d'ici à 2010.

Les arriérés dus à la Banque mondiale ont été apurés par le biais d'un crédit-relais de 400 millions USD, tandis que les 255 millions USD d'arriérés dus à l'BaFD

ont été soldés dans le cadre du mécanisme en faveur des pays sortant d'un conflit (*Post-Conflict Countries Facility – PCCF*) de la part de la banque. Les arriérés dus au Fonds monétaire international (FMI) ont été apurés dans le cadre de deux accords financiers s'élevant au total à près de 952 millions USD : 390 millions USD au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) et 562 millions USD au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Au 22 décembre 2008, le total des déboursements au

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

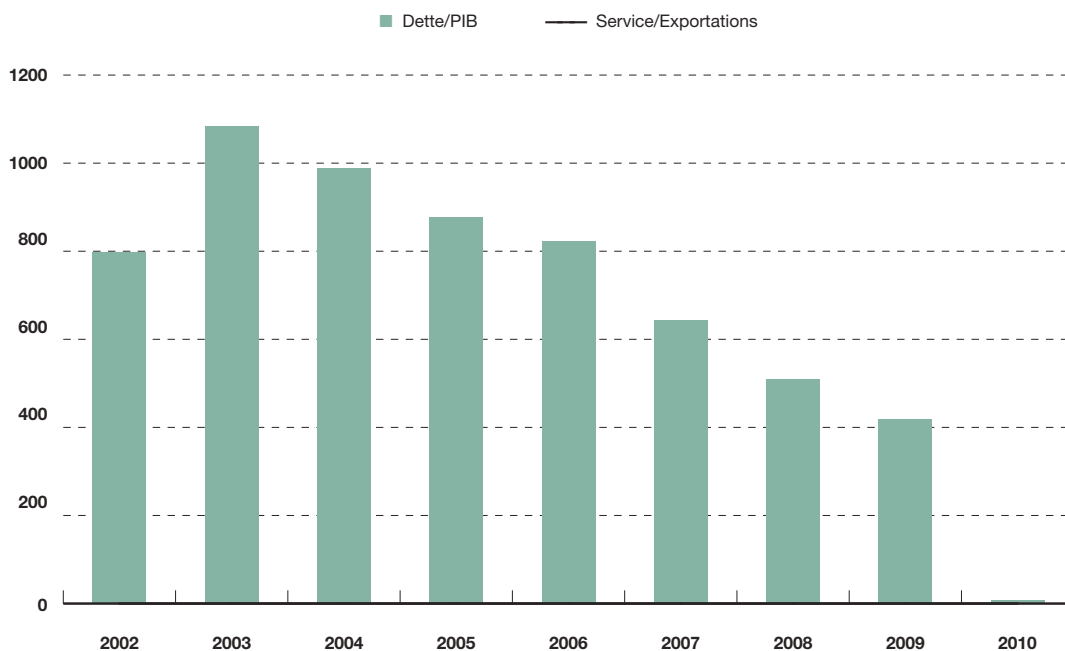
	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-3.9	-40.5	-54.9	-51.1	-51.3	-37.4	-34.8
Exportations de biens (f.o.b.)	18.2	24.4	35.7	36.5	33.8	28.8	28.0
Importations de biens (f.o.b.)	22.1	64.9	90.6	87.6	85.1	66.1	62.8
Services	0.0	-14.4	-20.6	-158.6	-114.8	-90.9	-64.1
Revenu des facteurs	-26.1	-25.0	-38.0	-31.4	-28.8	-25.7	-21.0
Transferts courants	10.2	68.7	61.9	193.0	166.1	148.2	126.9
Solde des comptes courants	-19.8	-11.1	-51.6	-48.1	-28.8	-5.7	7.0

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602155156070>

361

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585124141811>

titre de la FRPC s'élevait à environ 331 millions USD, tandis que le MEDC a été intégralement utilisé au mois de mars 2008.

En avril 2008, après avoir atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE, le Liberia a conclu un accord avec les créanciers du Club de Paris et a bénéficié d'une réduction immédiate de 254 millions USD. Le pays a également bénéficié d'un allègement supplémentaire de sa dette de la part des États-Unis, de l'Allemagne et du Danemark s'élevant à plus de 850 millions USD. En outre, la Chine a fait part de son intention d'annuler la totalité de sa dette, tandis que le Fonds international de développement agricole (Fida), le Fonds saoudien, le Fonds pour le développement international de l'OPEP (OFID) et la Banque arabe pour le développement en Afrique (Badea) ont accepté de traiter la dette du Liberia conformément à l'initiative PPTE. Consécutivement à cet allègement de la dette du Liberia, l'endettement extérieur total du pays est passé d'environ 4.7 milliards USD (soit 643.2 pour cent du PIB) en 2007 à 3.3 milliards USD (soit 508.7 pour cent du PIB) en décembre 2008. Parallèlement, les réserves extérieures nettes de la CBL sont passées de 35.1 millions USD à la fin de décembre 2007 à 49.4 millions USD à la fin de décembre 2008.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les difficultés handicapant le développement du secteur privé sont dues à une capacité de financement restreinte, au mauvais état des infrastructures, en particulier des routes, des télécommunications et des réseaux électriques, aux coûts administratifs élevés et à une main d'œuvre mal formée. Toutefois, la SRP comprend des dispositions visant à stimuler les investissements dans le secteur privé et à favoriser le développement de la production en aval, les industries manufacturières, le commerce et les services. Les pouvoirs publics ont réalisé des progrès satisfaisants en ce sens : ainsi ont-ils centralisé toutes les procédures douanières et réduit les délais nécessaires à la création

d'une entreprise au Liberia de 90 à 10 jours. Ces réformes ont permis au Liberia de progresser dans le classement du rapport élaboré par la Banque mondiale *Doing Business* 2009, qui recense les pays selon la facilité d'y faire des affaires : le pays est ainsi passé du 167^e rang sur 178 pays en 2007 au 157^e sur 181 pays en 2008. Dans le dernier rapport, le Liberia apparaît également en tête des pays africains ayant mis en place des réformes.

En février 2008, la société nationale des télécommunications du Liberia, *Liberia Telecommunications Corporation* (LIBTELCO), a signé deux protocoles d'accord avec Alink, société de télécommunication ivoirienne, et avec *ZTE Corporation*, fabricant chinois de matériel de télécommunications AMRC (accès multiple par répartition en code). L'AMRC 2000 peut prendre en charge jusqu'à 600 000 lignes d'abonnés et devrait fournir les services suivants : sans-fil fixe, services mobiles, Internet sans fil et radio « push-to-talk » (conversation en pressant un bouton, comme sur un talkie-walkie). Dans le cadre de sa stratégie de promotion du secteur privé, le gouvernement soutient également et participe au dialogue annuel entre les secteurs public et privé du Liberia (*Liberia Public-Private Dialogue – LPPD*). Cette initiative facilite le dialogue à propos des questions liées à l'environnement des investissements et vise explicitement à améliorer l'environnement des activités du secteur privé de manière à favoriser la création d'emplois et à réduire la pauvreté dans le pays. À ce jour, deux dialogues ont été organisés, l'un en 2007 et l'autre en 2008. Des acteurs des secteurs public et privé y ont participé, notamment la présidente de l'État, Ellen Johnson-Sirleaf.

La CBL a accordé des licences provisoires à trois banques internationales : *Guarantee Trust Bank Liberia*, *Oceanic Bank Liberia Limited* et *AccessBank Limited*. *AccessBank Limited*, banque de microfinancement, est une banque commerciale qui se spécialisera essentiellement dans le microcrédit et les services financiers aux populations à faible revenu. Ses activités porteront également sur le crédit à court et moyen termes aux petites et moyennes entreprises (PME). En conséquence, le nombre des banques opérant au Liberia devrait passer de six en 2008 à neuf avant



la fin de 2009. La *Liberia Enterprise Development Finance Company* (LEDFC) a octroyé environ 1.31 million USD de prêts aux PME en 2008. En outre, deux établissements de microfinancement majeurs, le *Local Enterprise Assistance Programme* (LEAP) et *Liberty Finance*, ont bénéficié d'une aide de 1.1 million USD dans le cadre du comité d'investissement présidé par la CBL en 2008.

Autres développements récents

Un recensement national de la population et des habitations a été réalisé en mars 2008. Les résultats préliminaires de ce recensement, publiés le 6 juin 2008, indiquaient que la population du Liberia comptait 3 489 072 habitants, dont 1 764 555 hommes (50.6 pour cent) et 1 724 517 femmes (49.4 pour cent). Dans le cadre de cette initiative, le pays a mis en place une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) en juillet 2008 afin de faciliter la collaboration et la coordination des systèmes de statistiques nationaux (*National Statistical Systems – NSS*) et ainsi optimiser la production, la collecte, l'analyse et la diffusion des données statistiques et spatiales nationales. L'élaboration de la SNDS a été financée par l'BafD.

Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la qualité et l'efficacité de la fonction publique, le gouvernement a finalisé sa stratégie de réforme de la fonction publique en juin 2008. Cette stratégie inclut la création du programme SES (*Senior Executive Service*) visant à recruter des cadres libériens tant au Liberia que parmi les expatriés. Les 71 premiers professionnels recrutés dans le cadre du SES ont été incorporés à la fonction publique libérienne en décembre 2008.

Afin d'accélérer son programme de reprise économique, le Liberia doit améliorer l'état actuel de son système de fourniture d'électricité. Avant la guerre, la capacité installée totale de la *Liberia Electricity Corporation* (LEC) s'établissait approximativement à 191 mégawatts (MW). Le conflit a cependant entraîné le pillage et la destruction de toutes les infrastructures de production d'énergie, notamment les centrales électriques et les équipements de distribution des

stations-relais. À l'heure actuelle, environ 10 pour cent seulement de la population libérienne a accès à l'électricité, produite principalement par des générateurs privés. En 2008, la production d'électricité avait augmenté à environ 12 MW, par rapport à environ 2.65 MW en 2006. Le gouvernement prévoit de relever cette production à 50 MW environ, d'ici à 2010. Par ailleurs, le projet WAPP (*West Africa Power Pool*) à Cotonou, au Bénin, coordonne la fourniture d'électricité à 18 collectivités rurales frontalières du Liberia depuis la Côte d'Ivoire.

Nouvelles technologies et innovation

Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) au Liberia était très peu développé avant le début de la guerre civile en 1989. Il comptait quelque 6 000 lignes fixes analogiques pour environ 2.5 millions d'abonnés, et la technologie Internet était quasiment inexistante. Les infrastructures de télécommunication ont été détruites pendant la guerre, réduisant à néant tout service de téléphonie fixe. Les lignes fixes n'ont pas été remises en marche à ce jour. En revanche, les services mobiles sont disponibles depuis 1998.

Le ministère des Postes et Télécommunications (MoP&T) est en charge des politiques de développement des télécommunications du Liberia, tandis que l'Autorité des télécommunications du Liberia (*Liberia Telecommunications Authority – LTA*) constitue un organisme de réglementation indépendant mis en place par la loi sur les télécommunications de 2007. La LTA a pour mandat de délivrer les licences, de gérer l'allocation des spectres et de promouvoir le développement et la croissance du secteur. Elle ne réglemente que les télécommunications et génère ses propres fonds. Cette autorité doit rendre compte à l'assemblée nationale et au président de l'État.

À ce jour, aucune politique régissant le fonctionnement du secteur des télécommunications n'a été mise en œuvre. Le ministère a cependant élaboré un projet de politique nationale portant sur les

télécommunications et les TIC. Ce projet de politique est conforme à la loi sur les TIC de la Cedeao, qui vise à harmoniser les cadres réglementaires et les politiques nationales du secteur TIC en Afrique de l'Ouest. Le 26 novembre 2008, un forum s'est tenu à Monrovia afin de recueillir les observations des parties prenantes sur ce projet de stratégie et en discuter : il est à espérer que cette politique sera finalisée d'ici à 2009. La LTA travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de politique sur l'accès universel aux réseaux TIC et à l'établissement de cet accès conformément aux dispositions de la loi sur les télécommunications de 2007. Les zones rurales n'ayant pas accès à ces réseaux devraient être incluses dans les programmes d'accès universel.

L'opérateur national, LIBTELCO, a été créé en 1972 et a mandat d'exploiter, de construire et de fournir les installations de télécommunications fixes. Bien que son réseau de lignes fixes ait effectivement été détruit pendant les guerres civiles qui ont ravagé le pays, LIBTELCO devrait les remettre en marche en 2009. Les services téléphoniques au Liberia sont actuellement fournis par quatre opérateurs GSM (*Global System for Mobile communications*) : *Cellcom Telecommunications Inc.*, *Comium Liberia Incorporated*, *LiberCell* et *Lonestar Communications Corporation*. Bien que chacun de ces opérateurs GSM possède sa propre passerelle, aucun n'a déployé de technologie de communication de données ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*) ni établi une connexion de son réseau à un câble de communication terrestre ou sous-marin. En revanche, ils ont installé des antennes et des émetteurs-récepteurs. Il existe officiellement dix fournisseurs d'accès à Internet au Liberia. Hormis LIBTELCO, tous les opérateurs de services de télécommunications, y compris les quatre opérateurs GSM et les dix fournisseurs d'accès à Internet, sont des entreprises privées.

Les antennes satellitaires (*Very Small Aperture Terminals* – VSAT), qui reçoivent les signaux des satellites géostationnaires, représentent la principale technologie employée pour la fourniture de services Internet au Liberia. Les téléphones mobiles sont utilisés pour les services Internet à petite échelle. Les bandes de 2,4 gigahertz (GHz) et de 5 GHz sont utilisées

localement pour les flux. Les opérateurs GSM et certains hôtels proposent des services Wi-Fi. *West Africa Telecoms* propose la technologie de connexion de haut débit par voie hertzienne (*Worldwide Interoperability for Microwave Access* – Wimax). Tous les fournisseurs de services de télécommunications utilisent des générateurs pour alimenter leurs équipements en électricité, notamment les commutateurs et les stations terrestres.

Bien que la loi sur les télécommunications de 2007 prévoit la location commune des installations de réseaux de télécommunications, les opérateurs GSM ne partagent pas les infrastructures, à l'exception des tours de LIBTELCO qui n'ont pas été détruites pendant la guerre civile. Tous les frais d'interconnexion sont négociés entre les opérateurs dans un cadre réglementaire. Toutefois, si deux opérateurs ne parviennent pas à se mettre d'accord, la LTA intervient pour résoudre le litige à l'amiable.

La guerre civile a détruit aussi bien le réseau national dorsal de télécommunications que les infrastructures prenant en charge les liaisons hertziennes vers les pays voisins. Le Liberia n'a accès à aucun câble sous-marin pour l'instant. Le raccordement au câble sous-marin SAT3/WASC (*South Atlantic3/West Africa Submarine Cable*) menant du Portugal et de l'Espagne à l'Afrique du Sud, en longeant la côte occidentale du continent africain, est essentiel au développement des télécommunications et à l'essor économique du pays. Le câble SAT3/WASC fournira en particulier un port de connectivité IP (*Internet Protocol*) au reste du monde à bas prix et facilitera la mise en place au Liberia d'un point d'interconnexion Internet local.

Les quatre opérateurs cellulaires numériques détiennent une largeur de bande de fréquence dans les bandes GSM 900 MHz et 1 800 MHz. LIBTELCO s'est vu attribuer une largeur de bande dans la bande AMRC 800 MHz. Tous ces opérateurs utilisent la bande C pour les communications par satellite. L'organisme de réglementation n'attribue pas de bandes basse fréquence pour les zones rurales. Un segment de la bande de fréquence est alloué à chaque opérateur, et les concurrents sur le marché ont étendu leurs services à ces régions. Les frais en zones rurales sont identiques

à ceux pratiqués en zones urbaines et sont donc abordables.

Tous les équipements importés sont soumis aux taxes au point d'entrée. Les taxes sur les services sont traitées au niveau du ministère des Finances (MoF) au moment où les entreprises soumettent leur déclaration de résultats avant intérêts et impôts (*Earnings Before Income Tax* – EBIT). En termes de transactions de gré à gré, les taxes sur les achats des utilisateurs finaux et le coût des services ne sont pas distincts du coût total des transactions. La contrebande de téléphones portables n'a guère suscité d'indignation publique ; toutefois, le vol régulier de ces appareils est à déplorer.

Par le passé, LIBTELCO comptait sur plusieurs mécanismes de financement, notamment le financement par emprunt, la péréquation des recettes, le partage de la plus-value et les subventions publiques, dont les exonérations, les franchises douanières, les allègements fiscaux et le financement direct de projets. Des institutions régionales et des partenaires stratégiques finançaient des projets TIC spécifiques entrant dans le cadre du programme politique national. Les opérateurs privés sont essentiellement financés par le biais d'investissements étrangers, d'associations en capital, du partage des bénéfices avec des établissements financiers et d'incitations publiques à l'investissement ciblées. Les tarifs des opérateurs GSM comprennent diverses options de post-paiement et de prépaiement. Les abonnés peuvent choisir la facturation par seconde ou par minute. Les services Internet et données sont proposés moyennant un forfait mensuel et un système de prépaiement.

Comme cela a été indiqué précédemment et confirmé par la LTA, aucun service sans-fil fixe n'est disponible au Liberia. Toutefois, les quatre opérateurs GSM totalisent ensemble plus de 750 000 abonnés, qui représentaient 22 abonnés à la téléphonie cellulaire mobile pour 100 habitants en décembre 2008. On estime que 60 à 70 pour cent des centres urbains reçoivent les signaux d'au moins un fournisseur de services de téléphonie mobile. Les recettes moyennes par utilisateur de services vocaux mobiles sont comprises

entre 11 USD et 15 USD. La concurrence dans ce secteur a entraîné la baisse du prix des cartes à puce avec identification de l'abonné (*Subscriber Identity Module* – SIM), qui est passé de 65 USD à entre 3 USD et 5 USD. Le coût des appels a lui aussi baissé. Selon les estimations, il y aurait 1 000 à 1 500 abonnés à Internet, soit bien moins d'un abonné pour 100 habitants en décembre 2008. Le coût mensuel de connexion à Internet s'élève en moyenne à 50 USD par utilisateur.

Le ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme (MICAT) octroie les licences initiales de diffusion radiophonique et de télévision au Liberia. Ensuite, la LTA attribue aux opérateurs les fréquences et les spectres. En décembre 2008, environ 49 pour cent des ménages libériens capturaient sur leur poste de radio les informations et les programmes émis par une douzaine de grandes stations de radio (installées principalement à Monrovia) et par une trentaine de stations de radio locales (installées dans les différents comtés du pays). D'autre part, moins de 6,2 pour cent des ménages possédaient un téléviseur sur lequel ils pouvaient recevoir les programmes diffusés par les cinq chaînes de télévision opérant dans le pays.

L'usage d'Internet dans des domaines clés tels que l'agriculture, la santé et l'industrie ainsi que dans le secteur public est rare au Liberia. Il n'en demeure pas moins que certaines universités, comme l'Université du Liberia et le *Cuttington University College*, ont recours à des antennes satellitaires pour la promotion de l'enseignement via Internet. En 2008, deux banques libériennes ont introduit la banque par SMS (*Short Messages Services*) et par Internet, qui permet à leurs clients d'accéder à des services bancaires spécifiques, tels que la consultation de solde, les virements entre comptes et les demandes de chèquiers via Internet et leurs téléphones portables. Deux banques du pays ont également mis en place des distributeurs de billets. Les titulaires de cartes de retrait peuvent désormais retirer de l'argent à un distributeur sans devoir forcément être client de la banque. Pour l'instant, il n'existe pas de cabines téléphoniques publiques, ni de points de vente électroniques ou d'équipements de communication dans les lieux publics du pays.

Dès les lendemains de la guerre civile, le ministère de l'Éducation a mis en place des programmes d'enseignement informatique dans toutes les écoles primaires et secondaires. Des programmes visant au développement des capacités des ressources humaines au niveau universitaire et dans les établissements de formation professionnelle ont également été introduits. Enfin, les employés des opérateurs TIC bénéficient de formations leur permettant d'acquérir les compétences techniques nécessaires dans leur secteur d'activité.

La qualité des services de certains opérateurs se dégrade. Selon la LTA, les abonnés se plaignent régulièrement de l'interruption des communications, de parasites pendant les communications et de décalages dans les appels. Parmi les handicaps majeurs que doit surmonter le Liberia afin de développer ses infrastructures de télécommunications, on peut citer la pression démographique, les ressources financières restreintes et le faible niveau de pénétration des TIC et de maîtrise de ces technologies.

Contexte politique

La situation politique et sécuritaire du Liberia demeure globalement stable mais demande à être consolidée. Dans la perspective des élections générales de 2011, l'Assemblée nationale et la Commission électorale nationale ont entamé des consultations pour redessiner les circonscriptions électorales sur la base des chiffres du dernier recensement. Des élections législatives partielles ont été organisées afin de désigner les remplaçants de certains membres décédés de l'Assemblée nationale.

La lutte contre la corruption au Liberia a été renforcée, comme le montrent l'adoption de la législation adéquate ainsi que les mesures prises à l'encontre des personnes inculpées de corruption. Ainsi la loi sur la Commission anticorruption du Liberia a été promulguée et cette commission mise en place. Les projets de lois sur le code d'éthique, la liberté d'information et le gel des actifs sont actuellement en cours d'examen par l'Assemblée nationale en vue de leur promulgation. En outre, l'initiative pour la transparence dans les

industries extractives au Libéria (ITIEL) a été lancée afin de garantir la transparence et la publicité de toutes les recettes et de tous les paiements des industries extractives perçues par l'État.

Sur la foi d'audits internes et d'enquêtes apportant la preuve de malversations financières, le gouvernement a suspendu ou limogé plusieurs hauts fonctionnaires, notamment le vice-ministre en exercice du Plan et des Affaires économiques (*Ministry of Planning and Economic Affairs* – MPEA) ; le ministre adjoint pour l'administration de ce ministère ; un administrateur de comté ; divers fonctionnaires et membres du personnel des ministères de l'État, des Finances, des Affaires étrangères, de celui des Terres, des Mines et de l'Énergie, des Postes et Télécommunications et de la CBL. En outre, l'ensemble des membres non statutaires du Conseil d'administration de LEC ont été limogés, preuve faite de leur comportement inapproprié et de leurs défaillances.

Le Liberia a enregistré une amélioration des principaux indices de gouvernance reconnus à l'échelle internationale. Dans le rapport « Indicateurs de gouvernance 2004 » de l'Institut de la Banque mondiale, le Liberia figurait au 190^e rang sur 206 pays au chapitre du « contrôle de la corruption ». Dans le rapport 2007, le pays s'était hissé au 113^e rang. En 2008, l'indice Ibrahim (institué par Mo Ibrahim, fondateur de la société africaine de télécommunications Celtel International) de la gouvernance en Afrique a reconnu le Liberia comme le pays ayant réalisé les progrès les plus importants, se positionnant au 38^e rang et gagnant ainsi cinq places au classement, avec 48.7 points. Dans l'indice de perception de la corruption établi par *Transparency International*, le Liberia s'est également hissé du 150^e rang en 2007 au 138^e rang en 2008. Il n'en demeure pas moins que la corruption et l'absence de transparence représentent toujours autant de défis majeurs que le pays doit surmonter.

En 2008, la Commission vérité et réconciliation (CVR) a tenu des audiences publiques à Monrovia, dans tous les comtés du pays et aux États-Unis, pendant que se poursuivait le procès de l'ancien président, Charles Taylor, devant le Tribunal pénal international de La Haye.



Un rapport élaboré par la section des droits de l'homme et de la protection de la Mission des Nations unies au Liberia (Minul) sur la situation des droits de l'homme dans le pays, entre novembre 2007 et juin 2008, indique que certains progrès ont été réalisés. Le rapport reconnaît que des mesures ont été prises pour protéger les droits de l'homme, notamment la construction ou la rénovation de centres de détention, la création d'un institut judiciaire visant à former le personnel judiciaire et la mise en place d'un nouveau tribunal pénal à Monrovia chargé de juger directement les cas de violences sexuelles et sexistes. Cependant, le système judiciaire présente toujours des défaillances, notamment l'absentéisme chronique et des cas de corruption impliquant des fonctionnaires en charge de l'application de la loi et des officiers judiciaires. Par ailleurs, certains centres de détention ne satisfont toujours pas aux normes minimales des droits de l'homme.

Selon les estimations du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), 72 000 réfugiés libériens vivent toujours dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions. Entre le 1er octobre 2004 et août 2008, le gouvernement a rapatrié 117 000 réfugiés libériens avec le soutien du HCR et de la Minul. Ces derniers bénéficient de l'aide du gouvernement et des Nations unies pour se réinstaller et réintégrer leurs localités d'origine. Certains bénéficient également de microcrédits, d'un emploi et de formation professionnelle.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les perspectives d'emploi limitées dans le secteur public et la faiblesse du secteur privé expliquent le fort taux de chômage, actuellement estimé à 85 pour cent. Le secteur informel demeure la principale source d'activité. Par le biais du programme d'emploi d'urgence du Liberia (*Liberia Emergency Employment Programme* – LEEP) et du programme d'action en faveur de l'emploi au Liberia, le ministère du Travail continue de recruter de jeunes chômeurs en ayant recours à des contrats d'emploi à durée déterminée.

Dans le cadre de ces contrats, les jeunes Libériens sont payés pour participer à des programmes tels que des campagnes de nettoyage.

La SRP définit aussi la stratégie des pouvoirs publics visant à améliorer la fourniture des services sociaux de base. Dans cette perspective, l'État a rénové 35 pour cent des centres de santé du pays et a augmenté le nombre d'enfants vaccinés à plus de 95 pour cent. En matière d'éducation, le gouvernement a introduit la gratuité dans l'enseignement primaire et a amélioré les infrastructures des écoles primaires et secondaires qui étaient en piteux état. La fourniture d'eau au district du grand Monrovia a été multipliée par trois, pour atteindre 3 millions de gallons (environ 12 000 mètres cube) par jour. Malgré ces actions du gouvernement et le soutien de ses partenaires de développement, le pays demeure encore confronté à de nombreux défis, en particulier en matière de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement. En effet, la SRP reconnaît que le Liberia ne pourra peut-être pas atteindre les MDG en 2015, en raison des dégâts résultant de la guerre civile. La crise économique et financière mondiale a aggravé la situation humanitaire du pays et risque de plonger davantage de personnes sous le seuil de pauvreté.

Afin d'atténuer l'impact de la hausse brutale des prix des produits alimentaires, les autorités nationales ont élaboré une politique de sécurité alimentaire globale, en collaboration avec les donateurs internationaux, pour stimuler la production alimentaire et garantir l'accès des populations vulnérables à l'alimentation. Elles ont également suspendu les droits de douane sur les importations de riz (ce qui s'est traduit par une baisse des recettes de 3,6 millions USD) et a maintenu la suspension des droits de douane sur les importations d'équipements agricoles, routiers et de construction, ainsi que sur les importations de fournitures agricoles. Le gouvernement a aussi imposé des restrictions sur les exportations d'huile de palme et de riz. Il a également augmenté le budget alloué au ministère de l'Agriculture de 70 pour cent et a signé un accord de concession d'un montant de 32,5 millions USD pour la production mécanisée à grande échelle de riz sur près de

8 100 hectares dans certaines régions du pays. En outre, il a exonéré de toutes taxes les salaires inférieurs ou égaux à 70 USD par mois, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

D'autres mesures annoncées ou mises en œuvre comprennent un programme de sécurité alimentaire, un programme d'alimentation dans les écoles urbaines, des directives et un cadre de stratégie de nutrition, la fourniture d'intrants agricoles, une aide alimentaire et le renforcement des capacités pour les fermiers et les fonctionnaires agricoles. La Banque mondiale a octroyé au Liberia une aide de 10 millions USD pour la production alimentaire, dans le cadre d'un programme de rémunération en espèces du travail. Une partie des 18 millions USD de l'aide budgétaire directe de la BafD devrait servir à faire face à l'impact de la crise alimentaire pendant l'exercice 2008/09. En outre, la BafD et le Fida ont signé un mémorandum pour une valeur de 28 millions USD visant à améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des collectivités rurales par la restauration et le développement de la production agricole.

Le questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID) 2007 et l'enquête démographique et de santé (EDS) ont mis en relief l'extrême pauvreté et la situation sociale désastreuse du Liberia. Les informations recueillies dans le cadre du QUID et de l'EDS ont révélé que plus de 64 pour cent de la population vivaient sous le seuil de pauvreté national, alors que ce chiffre s'établissait à 76.2 pour

cent en 2002, avec une faible différence dans l'incidence de la pauvreté entre les sexes. Le taux de scolarisation net est faible : 37 pour cent à l'école primaire et 15 pour cent pour le secondaire. Par ailleurs, le taux d'abandon de l'école est élevé. Le taux de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons, en particulier dans l'enseignement secondaire. Le taux global d'alphabétisation des adultes est égal à 55 pour cent, tandis que celui des femmes s'établit à 41 pour cent. L'espérance de vie a baissé à 45 ans. La mortalité maternelle a augmenté, passant de 580 femmes pour 100 000 naissances en 1999/2000 à 994 femmes pour 100 000 naissances en 2007. En revanche, le taux de mortalité infantile est tombé de 117 décès pour 1 000 naissances en 1999/2000 à 72 décès pour 1 000 naissances en 2007. La mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans a, elle aussi, baissé, passant d'environ 194 décès pour 1 000 naissances en 1999/2000 à 111 décès pour 1 000 naissances en 2007.

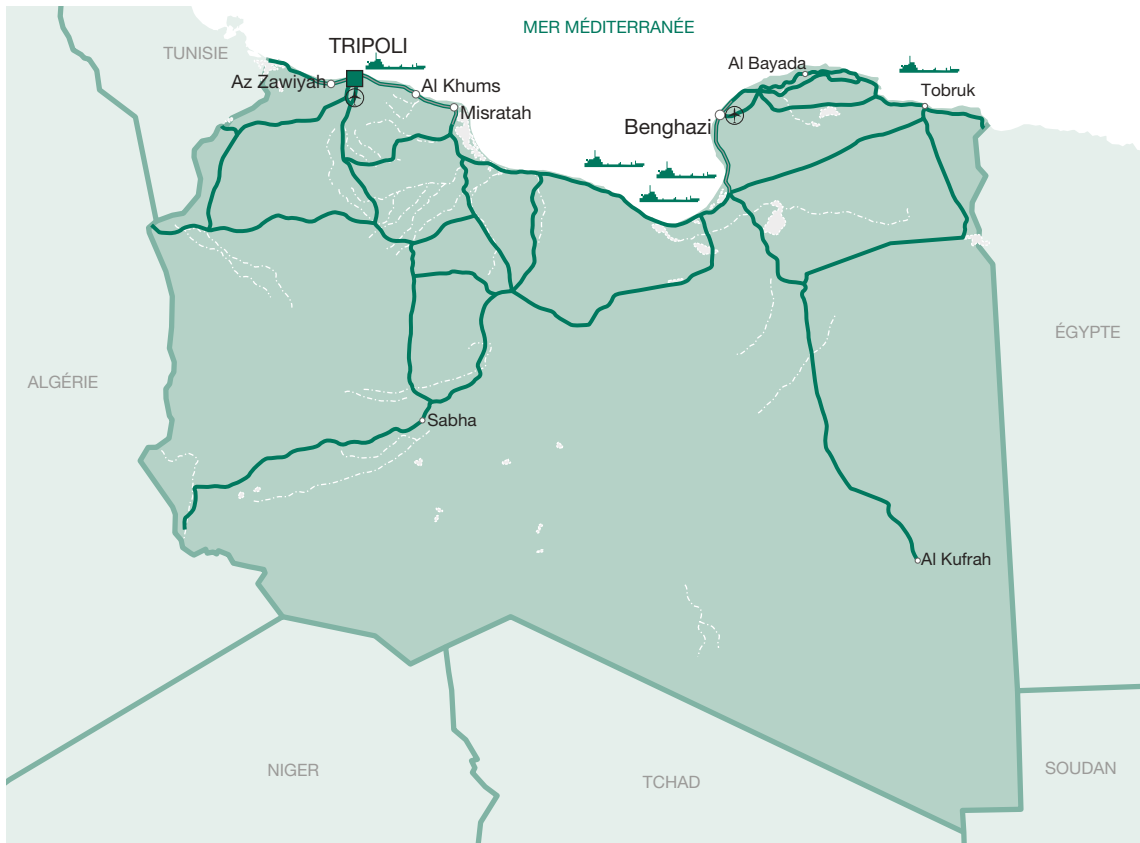
Le taux de prévalence du VIH/Sida est de 1.5 pour cent, les femmes enregistrant un taux supérieur (1.8 pour cent) à celui des hommes (1.2 pour cent). Le taux de prévalence du paludisme était de 66 pour cent pour les enfants en 2007. L'accès à l'eau potable a augmenté de façon marginale, passant de 17 pour cent de la population en 2003 à 25 pour cent en 2008, de même que l'accès aux installations sanitaires, qui est passé de 7 pour cent de la population en 2003 à 15 pour cent en 2008. Il ressort clairement de ces estimations que l'accès limité à l'eau et aux installations sanitaires pose toujours un problème crucial au Liberia.

Libye

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 760
- Population en milliers (2008) : 6 294
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 14 369
- Espérance de vie (2008) : 74.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : 13

Libye



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Autoroute
- Route principale

- Capitale (2 189 000 hab. 2007)
- plus de 800 000
- plus de 200 000
- plus de 50 000

0 km 75 150 225 km

L'ÉCONOMIE LIBYENNE DÉPEND MASSIVEMENT des revenus tirés de ses matières premières, avec un secteur pétrolier fournissant la quasi-totalité des recettes et représentant plus des deux tiers du PIB. Faute de diversification économique, la croissance est liée au marché mondial du pétrole. Elle a été de 6.5 pour cent en 2008 (estimation), inférieure aux 6.8 pour cent de 2007, et les prévisions misent sur un recul de 3.4 pour cent en 2009.

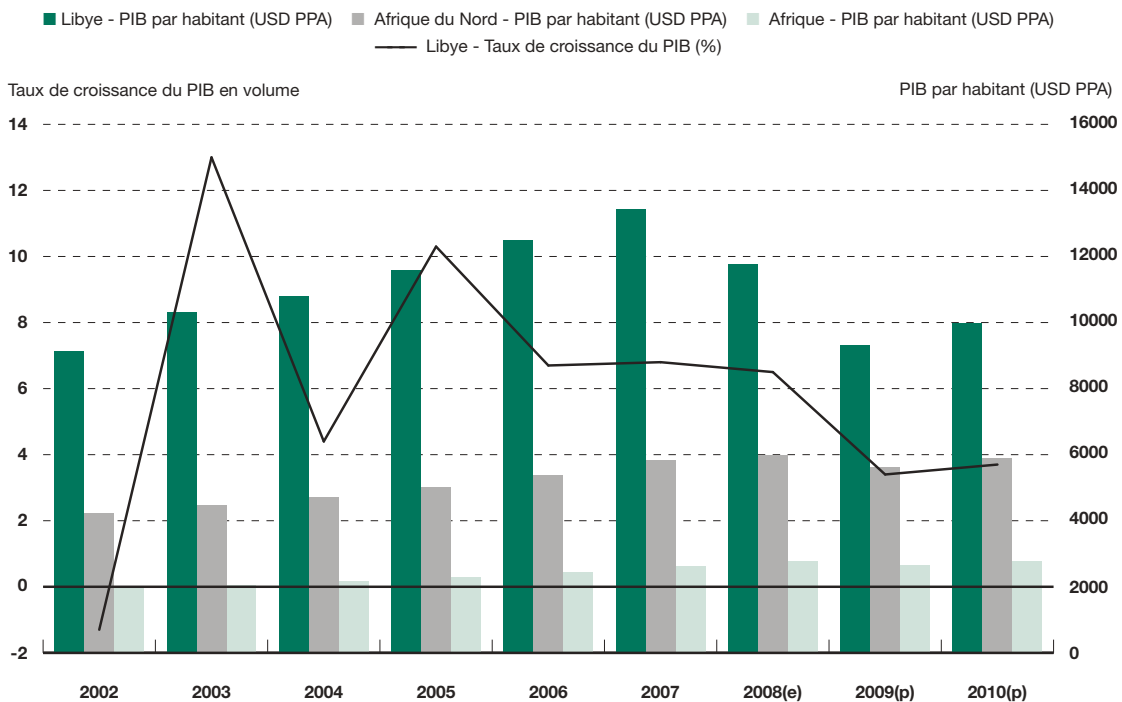
Les sanctions économiques imposées par les Nations unies (1999-2002) et par les États-Unis (1986-2006) ont eu des conséquences importantes sur la productivité de tous les secteurs et, en particulier, dans le domaine pétrolier. Depuis la fin des sanctions, la

Libye a entamé un processus de réformes économiques dans l'intention de moderniser son économie, de développer ses industries pétrolière et gazière et de réintégrer la communauté internationale. C'est ainsi qu'elle s'est portée candidate à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qu'elle a entamé une réduction prudente de ses subventions et annoncé un programme de privatisations.

Riche de ses hydrocarbures, la Libye est exposée à la chute des cours, faute d'avoir diversifié son économie.

Malgré l'accélération de l'inflation, surtout au quatrième trimestre de 2008, les résultats économiques demeurent solides du fait : i) de la hausse des prix du pétrole en 2007 et pendant le premier semestre 2008 ;

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582335307222>

ii) de l'assouplissement progressif des contrôles des échanges et de la libéralisation du commerce extérieur ;
 iii) de la restructuration du secteur public et du système bancaire ;
 iv) et de nouveaux progrès en matière de privatisations.

L'effondrement des prix du pétrole au dernier trimestre 2008 est particulièrement préoccupant pour la Libye car il pourrait rendre difficile le financement d'un récent programme d'infrastructures chiffré à 84 milliards de dollars(USD) et destiné à stimuler et à diversifier l'économie. Le pays dispose toutefois d'une réserve de 35.7 milliards USD d'actifs étrangers accumulés quand les cours pétroliers étaient au plus haut, qui pourra lui servir d'amortisseur en attendant la remontée des prix attendue en 2010 ou en 2011.

Développements économiques récents

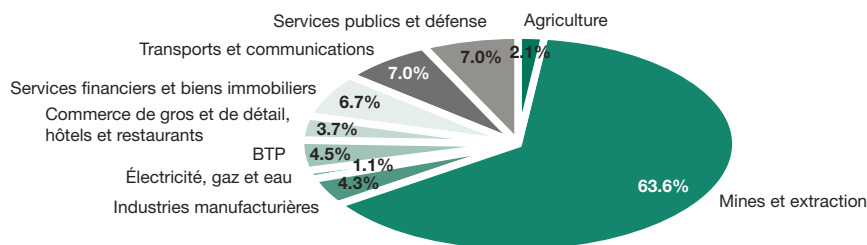
Le PIB a augmenté de 6.5 pour cent en 2008, grâce à la croissance du secteur des hydrocarbures (3.9 pour cent) et des activités non-pétrolières (10.3 pour cent). La croissance a été particulièrement soutenue dans la construction, les transports et le commerce. Après une période de déflation qui s'est prolongée de 1999 à 2005, l'inflation a connu une vive poussée pour grimper à 11.5 pour cent en moyenne sur l'année 2008, du fait de l'unification du taux de change et des efforts consentis pour libéraliser le commerce. Cette poussée s'est

dernièrement accélérée avec l'envolée des prix alimentaires et la forte hausse des dépenses publiques et de la masse salariale, dans le secteur public comme dans le privé. Selon l'Autorité générale d'information (AGI) libyenne, l'inflation s'est encore accentuée à la fin de l'année pour atteindre 14.5 pour cent au quatrième trimestre, son plus haut niveau depuis des décennies : les coupes répétées dans les subventions aux produits alimentaires et aux carburants ont gonflé l'index des prix à la consommation tandis que les prix des biens internationaux non-pétroliers montaient en flèche. Le coût du logement a également grimpé.

La croissance économique du pays repose sur les exportations, les investissements publics et la consommation publique, qui dépendent entièrement du secteur énergétique. C'est ainsi que le pétrole et le gaz ont contribué pour plus de 98 pour cent aux revenus des exportations de 2008, et pour 75 pour cent aux recettes publiques. Pour la même raison la croissance va ralentir en 2009 – elle devrait se tasser à 3.4 pour cent – à cause de l'effondrement des cours du pétrole fin 2008 et de la réduction consécutive des quotas de production décidée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

La Libye est le troisième producteur de pétrole africain, avec les réserves avérées les plus abondantes du continent. Le pétrole et le gaz dominent l'économie. Ils ont contribué pour 66.3 pour cent au PIB en 2007, alors qu'en 2001 ils contribuaient pour 62.5 pour cent au PIB. La recherche

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583728843742>

et le développement des secteurs pétrolier et gazier avaient souffert il est vrai pendant des années des sanctions internationales. Aucun nouveau puits n'avait vu le jour entre le début des années 80 et 2003, les investissements étrangers et locaux s'étaient taris, les pièces de rechange manquaient, et la maintenance des sites laissait à désirer. De 3.3 millions de barils par jour (b/j) en 1970, la capacité de production était tombée à 1.73 million en 2007 et à 1.2 million en 2008. La levée des sanctions, en particulier américaines, a ouvert la voie à de nouveaux forages par des sociétés étrangères, à une amélioration et à une meilleure maintenance des sites d'exploitation. Cette nouvelle donne pourrait permettre à la Libye d'accroître encore ses réserves de court et de long terme, évaluées à ce jour à 41.5 milliards de barils, et d'améliorer ses moyens de production et ses capacités d'exportation. Les autorités ont mis sur pied un ambitieux programme 2008-12 de reconstitution des réserves épuisées entre 1980 et 2005. De nouveaux permis de forages seront accordés dans le but d'augmenter les réserves à un niveau compatible avec les ambitions du pays en matière de production à l'horizon 2015. L'objectif est d'augmenter les réserves de 6.5 milliards de barils en 2010, avec en vue une production de 2.9 millions de b/j en 2015.

Avec des réserves évaluées à 1 500 milliards de mètres cubes de gaz naturel, la Libye est le quatrième pays d'Afrique en termes de production et de réserves de gaz naturel. Sa capacité d'exportation avait chuté dans les années 90 lors de la connexion de quatre centrales thermiques d'électricité au réseau du gaz, pour ne remonter qu'en 2004 avec la pose d'un gazoduc sous-marin vers l'Italie. Le projet de construction d'un autre gazoduc vers la Tunisie a été repoussé pour des raisons d'approvisionnement en matériels.

La production de gaz libyen a été évaluée récemment à 1.55 milliard de mètres cubes pour le premier semestre de 2008, mais 59.7 pour cent ont été brûlés en torchère par manque de capacité de commercialisation. De nouvelles techniques de séparation du gaz liquide pourraient doper les exportations, même avec un accroissement important de la consommation locale. L'objectif de production avait été fixé à 3.2 milliards de mètres cubes pour 2010, mais il a été révisé à la baisse au début de 2009.

Plus de 90 pour cent du pétrole libyen est commercialisé dans l'Union européenne (EU), et les grandes compagnies pétrolières européennes ont investi massivement en Libye afin de l'aider à développer son industrie des hydrocarbures. La plus grande partie de ces investissements est consacrée aux forages, car un quart seulement du territoire a été prospecté à ce jour. Des investissements significatifs sont aussi affectés aux infrastructures gazières.

Des efforts notables ont été déployés ces dernières années pour diversifier l'économie. Même si l'activité du secteur privé peut expliquer en partie le rétablissement de l'économie dans le secteur hors hydrocarbures, les services de production et les infrastructures (hormis la construction) du secteur public comptent encore pour moitié dans la croissance du secteur non lié au pétrole et au gaz ; ces secteurs demeurent largement tributaires des investissements des pouvoirs publics et d'activités financées sur le budget de l'État. Les exportations de biens et de services hors hydrocarbures contribuent pour très peu à la croissance.

Le secteur hors hydrocarbures (26 pour cent du PIB) s'est quelque peu rétabli après la longue stagnation, voire la récession, des années 90. Il a augmenté d'environ 8.1 pour cent en 2008 (contre 7.5 pour cent en 2007). Ce secteur a été aidé par de fortes dépenses continues des autorités, autant que par des importations accrues dues à l'unification du taux de change et à la libéralisation du commerce.

L'agriculture, les mines et les industries manufacturières réunies ont contribué pour 7 pour cent au PIB en 2007, après avoir bénéficié, pour l'agriculture, de 7 pour cent du budget de développement, et, pour l'industrie, de 16 pour cent. La dépendance de la croissance globale à l'égard des secteurs hydrocarbures et de leurs revenus met en relief la composition de la demande. En 2007, les exportations nettes ont représenté 36 pour cent de la demande globale, et la consommation 37.8 pour cent, alors que l'investissement n'en a représenté que 26.2 pour cent. La consommation publique a contribué au PIB à hauteur de 11.8 pour cent et la consommation privée

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	9.8	26.2	14.8	5.5	9.6	3.7	1.5	2.7
Publique	7.8	19.3	14.0	5.0	5.0	2.6	1.0	1.0
Privée	1.9	6.8	17.0	7.0	22.0	1.1	0.5	1.7
Consommation finale	57.8	37.8	10.3	8.5	3.9	7.1	6.1	3.0
Publique	19.2	11.8	4.2	3.5	3.5	0.6	0.5	0.5
Privée	38.6	26.0	11.9	9.7	4.0	6.5	5.6	2.5
Solde extérieur	32.4	36.0				-4.4	-4.2	-2.0
Exportations	45.6	65.6	-0.8	-4.6	2.4	-0.2	-0.9	0.4
Importations	-13.1	-29.5	26.3	17.2	11.2	-4.2	-3.3	-2.4
Taux de croissance du PIB, en volume						6.5	3.4	3.7

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les évaluations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588110716731>

374

à hauteur de 26 pour cent. L'investissement public a largement surpassé l'investissement privé, nouvelle preuve du rôle important que jouent la consommation et l'investissement publics dans une croissance tirée, comme c'est le cas, par des secteurs pétrolier et gazier contrôlés par l'État. Les hydrocarbures ont représenté plus de 13.6 pour cent de la croissance des recettes nominales des exportations de 2008.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

En 2008, les revenus pétroliers ont représenté 57.8 pour cent du PIB, un chiffre à comparer aux modestes 2.8 pour cent provenant d'autres sources. L'envolée des prix du pétrole au début de 2008 a gonflé les excédents et accentué la prépondérance des revenus du pétrole et du gaz sur les autres ressources.

La croissance du secteur privé a plus que doublé les recettes sur le revenu et les impôts sur les bénéfices entre 2001 et 2008, et triplé celles tirées des autres taxes.

En 2008, la Libye a dépensé 18.8 pour cent de son PIB en investissements publics, bien plus que d'autres économies comparables, qui y consacrent généralement moins de 10 pour cent. Compte tenu de la capacité limitée d'absorption de l'économie, la hausse des dépenses publiques en investissements et dans d'autres programmes a provoqué une forte pression inflationniste. La masse salariale de la fonction publique a représenté 7.8 pour cent du PIB, tandis que les achats par l'État de biens et de services en ont représenté 3.4 pour cent. En 2007, les dépenses globales avaient augmenté, passant en un an de 29.5 pour cent à 32.3 pour cent du PIB, après l'application d'un programme de redistribution de la richesse (PRR) ayant pour objectif le partage direct des excédents de pétrole. Les dépenses globales sont demeurées à un niveau élevé en 2008, de l'ordre de 32.3 pour cent du PIB. Mais la plongée des prix du pétrole en fin d'année 2008 va affecter les projets de dépenses, malgré l'existence d'un fonds des revenus des hydrocarbures créé en 1995.

En 2007, les pressions inflationnistes se sont accentuées, causées en partie par l'augmentation des prix de l'alimentation et la hausse des dépenses publiques.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	41.3	62.9	65.1	61.4	66.8	47.4	48.9
Recettes fiscales	11.8	2.6	2.5	2.9	3.0	4.0	4.0
Recettes pétrolières	28.4	58.5	60.2	55.2	60.2	40.5	41.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.2	32.1	29.5	35.2	32.3	46.4	46.3
Dépenses courantes	19.0	13.9	13.4	14.2	13.5	19.8	19.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>19.0</i>	<i>13.9</i>	<i>13.4</i>	<i>14.2</i>	<i>13.5</i>	<i>19.8</i>	<i>19.9</i>
Salaires	10.2	7.2	6.6	8.3	7.8	11.9	12.0
Paievements d'intérêts	4.1	4.0	3.7	3.6	3.4	4.6	4.6
Dépenses en capital	9.2	14.1	15.3	18.5	18.8	26.6	26.4
Solde primaire	13.0	30.9	35.5	26.2	34.5	0.9	2.6
Solde global	13.0	30.9	35.5	26.2	34.5	0.9	2.6

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données de l'Agence générale de l'information (AGI) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600414002870>

En 2008, le gouvernement a réduit le montant des subventions aux carburants et aux produits alimentaires, ce qui s'est répercuté dans l'indice des prix à la consommation. Les prix du bâtiment se sont aussi amplifiés. Afin de contenir la montée de l'inflation, les autorités ont cherché à durcir leur politique budgétaire en freinant l'envolée des dépenses publiques.

Avant 2001, la répartition entre dépenses budgétaires courantes et dépenses budgétaires en capital respectait la règle du 70/30. Mais en 2008, les dépenses courantes se sont contractées, pour ne plus représenter que 13.5 pour cent du PIB, contre 14.2 pour cent de 2007 ; en même temps, les dépenses en capital ont augmenté, passant de 18.5 pour cent du PIB en 2007 à 26.6 pour cent en 2008.

En 2007, dans un contexte de recettes pétrolières élevées, les excédents budgétaires de la Libye s'étaient contractés à 26.2 pour cent du PIB contre 35.5 pour cent en 2006. Ils ont remonté à 34.5 pour cent en 2008, malgré la chute du pétrole au quatrième trimestre. Ces variations ont reflété un accroissement rapide de presque tous les postes de dépenses, bien qu'à un rythme plus lent que celui prévu dans le budget. L'augmentation des rémunérations des agents du secteur public a grossi de près de 50 pour cent la masse salariale. Les dépenses en capital également ont augmenté rapidement.

Les dépenses extra-budgétaires ont été réduites de manière drastique, et elles sont passées de 15.2 pour cent du PIB en 2001 à 2.6 pour cent en 2006/07, grâce à une rigueur budgétaire renforcée et à un meilleur suivi de l'exécution du budget. Cette nouvelle transparence facilite d'ailleurs l'élaboration de la politique budgétaire : sitôt les recettes et dépenses inscrites au budget, les autorités savent précisément de quels montants elles disposent et elles peuvent fixer l'assiette des impôts et opérer des arbitrages entre les différentes sources de financement.

Après son record historique en juillet 2008 à 147 USD le baril, le pétrole oscille désormais autour de 50 USD le baril, et le revenu des exportations devrait connaître une baisse vertigineuse en 2009 provoquant, du même coup une chute drastique des recettes pétrolières. Or celles-ci représentent plus de 90 pour cent des recettes publiques du pays. Dans ces conditions, les prévisions tablent sur un effondrement des excédents budgétaires en 2009, au niveau de 0.9 pour cent du PIB (contre 34.5 pour cent en 2008).

Selon la Banque centrale de Libye (BCL), le pays avait misé, lors de la préparation de son budget 2008, sur un cours moyen de 45 USD le baril pendant l'année, une prévision supérieure de 20 USD à celle de 2007. Néanmoins, en cours d'année, il avait réévalué

sa prévision à 113 USD le baril en moyenne pour 2008, et à 122 USD le baril pour la préparation du budget 2009. La forte hausse des dépenses publiques envisagée pour 2009 devra donc être révisée à la baisse ou financée en puisant dans les réserves.

Le niveau optimal des dépenses publiques à engager dans un pays donné est difficile à évaluer, car il dépend de nombreux facteurs culturels et de l'efficacité à la fois des assurances sociales et des dépenses publiques. En Libye, l'allocation des dépenses publiques est largement biaisée par de substantielles dépenses extra-budgétaires, par des subventions déguisées et par une décentralisation excessive. Il y aurait donc beaucoup à gagner à introduire de l'efficacité dans ces dépenses. Des dépenses plus productives faciliteraient la gestion du déficit budgétaire hors hydrocarbures, ce qui est primordial pour la stabilité macro-économique et la durabilité des dépenses publiques compte tenu du caractère imprévisible des revenus pétroliers et gaziers.

Politique monétaire

La base monétaire a augmenté d'un modeste 32 pour cent en 2007, puis de 23 pour cent au cours du troisième trimestre 2008. Ce dernier chiffre est dû à une légère augmentation de la masse monétaire en circulation et des encaisses de réserve au cours du troisième trimestre. Les dépôts à la BCL ont par ailleurs chuté de 9.5 pour cent au cours du premier trimestre 2008, alors que les dépôts dans les banques commerciales régionales augmentaient de 13.5 pour cent. L'accroissement net des avoirs en devises a eu moins d'effet sur la masse monétaire que les années précédentes, du fait qu'une grande partie de ces avoirs ont été retenus par le Trésor public et n'ont donc pas alimenté la circulation monétaire.

La politique de change de la Libye s'est profondément dégradée depuis que le pays a quitté la zone sterling en 1971. La valeur du dinar (LYD) a été régulièrement ajustée, que ce soit de manière graduelle ou de manière brutale, du fait de la politique de change très interventionniste de la BCL.

La politique de change du pays a connu quatre phases principales : l'adhésion à l'étalon-or (1952-86) ;

l'arrimage aux droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (1986-94) ; une période à deux taux de change fixes (1994-2001) ; et un retour graduel, à partir février 1999, à un seul taux de change fixe.

La BCL a fini par unifier le taux de change en janvier 2002 pour l'arrimer à un panier de monnaies avec une valeur de 1 dinar = 0.608 DTS (soit une dévaluation réelle de plus de 50 pour cent par rapport aux DTS) et de 1 dinar = 0.826 USD (une dévaluation de 46 pour cent par rapport au dollar). Cette mesure a comblé l'écart entre le taux officiel et celui du marché noir. Elle a permis d'infléchir l'appréciation continue du dinar entre 1994 et 2002, et rendu les secteurs hors hydrocarbures plus compétitifs sur le marché international.

L'inflation avait été maintenue sous contrôle jusqu'en 2004, grâce au contrôle des prix et à un gel des salaires imposé en 1981. Une déflation dirigée par les coûts est apparue en 2004 dans le sillage de l'unification du taux de change, ce qui a réduit le prix des importations, antérieurement calculé avec un taux de change spécifique. La tendance déflationniste s'est accentuée quand les droits de douane ont été divisés par deux et que les sociétés d'État ont été exemptées de payer ces droits pour compenser la dévaluation de janvier 2002.

L'inflation a refait son apparition en 2005 et a atteint 6.7 pour cent en 2007, alors que les effets modérateurs de l'unification antérieure du taux de change et ceux de la libéralisation du commerce s'estompaient. L'inflation renouvelée est alimentée par les augmentations des salaires et par des investissements publics accrus. L'inflation a établi un record depuis des décennies au quatrième trimestre 2008 en s'élevant à 14.5 pour cent.

En 2009 et en 2010, selon les prévisions, l'inflation pourrait retomber à 7 pour cent, avec la chute des prix des marchandises non pétrolières et les baisses éventuelles des prix des importations des produits pétroliers raffinés.

Position extérieure

En 2008, l'excédent commercial de la Libye a représenté 39.2 pour cent du PIB. Les prix élevés du pétrole ont plus que compensé l'augmentation des

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)


	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	24.5	44.4	47.4	38.9	39.2	10.6	9.8
Exportations de biens (f.o.b.)	35.3	69.0	71.1	63.8	67.2	48.9	49.5
Importations de biens (f.o.b.)	10.8	24.6	23.7	24.9	28.0	38.4	39.6
Services	-1.9	-4.0	-3.4	-2.7	-2.9	-5.2	-6.0
Revenu des facteurs	-0.5	-0.6	2.0	0.0	-1.8	0.3	4.9
Transferts courants	-1.5	-1.4	-0.2	-2.0	-2.2	-2.4	-2.2
Solde des comptes courants	20.6	38.4	45.8	34.1	32.3	3.3	6.5

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602155711453>

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB** (en pourcentage)

Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585152285577>

importations, qui se sont élevées dans le même temps à 28 pour cent du PIB. La levée des restrictions en volume sur les importations et la fin des contrôles sur les mouvements de capitaux, ainsi que la croissance du secteur privé, ont stimulé la demande en importations, sans compter la demande générée par l'augmentation des dépenses publiques d'investissement.

L'excédent des comptes courants en 2008 est estimé à 32.3 pour cent du PIB, en deçà des 34.1 pour cent

obtenus en 2007. Cette légère baisse s'explique par la hausse continue des importations en 2008 qui a résulté de la demande accrue et de la stabilité du taux de change.

La position extérieure est confortable, avec des avoirs extérieurs record de 94.8 milliards USD en décembre 2007 et promis à une nouvelle hausse en 2008. Ces avoirs de 2007 équivalaient à 33.1 mois d'importations de biens et de services aux prix de 2008.

Les perspectives 2009 sont à la baisse, surtout si les cours du pétrole devaient chuter plus bas que les 50 USD le baril envisagés pour 2009 ou si la résolution de limiter la croissance des dépenses publiques, y compris dans le contexte du programme de redistribution de la richesse (PRR), faiblissait. Si ces risques se concrétisent, la balance commerciale et le solde des comptes courants seraient très inférieurs aux prévisions, aux dépens de l'équité entre les générations et avec une inflation en hausse. Une accélération supplémentaire des dépenses publiques pourrait nuire par ailleurs à leur efficacité, avec les conséquences parallèles sur la croissance à moyen terme du PIB.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La privatisation et le renforcement du secteur privé sont les priorités politiques. Une liste de 360 entreprises publiques susceptibles d'être vendues entre 2004 et 2008 avait été publiée en octobre 2003, s'échelonnant de la métallurgie à l'agriculture en passant par l'industrie pétrochimique et le ciment. Soixante-neuf de ces entreprises ont déjà été cédées, et les autres sont en cours de modernisation en vue de leur vente. La stratégie de privatisation nécessite un soutien institutionnel déterminé pour réussir le passage à l'économie de marché. La première difficulté consiste à instaurer un climat d'investissement sain, avec des institutions favorisant une plus grande ouverture des marchés et avec un système bancaire solide. Il faut aussi une protection sociale efficace et durable des groupes les plus vulnérables pour faciliter la transition.

Le système bancaire libyen comprend la BCL, dix banques commerciales, trois banques spécialisées et une banque extra-territoriale, la *Lybian Foreign Bank* (LFB). La Banque de la Jumhurya, la plus importante du pays, appartient en totalité à la BCL. La Banque Wadha (« Unité »), dont la BCL possède 87 pour cent des parts, a vendu 19 pour cent de son capital à la Banque arabe de Jordanie au début de 2008. La Banque du Sahara a été privatisée en 2007, et la BNP-Paribas française en est devenue un actionnaire stratégique. Le

secteur privé détient le capital majoritaire de huit banques : la Banque de développement commercial, la Banque Wafa (« Fidélité »), la Banque d'Amman du commerce et de l'investissement, la Banque de l'unité arabe, la Banque de l'unité, la Banque Saraya, la Banque Méditerranée et la Banque arabe du commerce. Le secteur privé possède aussi une banque décentralisée en province, la Société nationale de banque.

L'État détient par ailleurs 48 banques régionales. Elles ont été consolidées en six unités. Le processus de consolidation devrait se poursuivre jusqu'à leur complète intégration au sein de la Société nationale de banque. Trois banques spécialisées – la Banque de l'agriculture, la Banque d'épargne et la Banque d'investissement et de développement immobilier – appartiennent en totalité à l'État. La structure du système bancaire n'obéit pas nécessairement à une logique de spécialisation ; elle reflète plutôt des choix stratégiques opérés à différentes étapes autant qu'une absence de concurrence qui compromet l'efficacité du système. Le système bancaire continue d'être dominé par les établissements du secteur public, qui recouvrent 90 pour cent de l'activité. Les pouvoirs publics ont entamé une réforme en profondeur du secteur financier qui concernera en premier lieu la privatisation de banques nationalisées et la modernisation du système des paiements.

Autres développements récents

Quelques progrès ont été réalisés dans l'application de réformes visant à favoriser une meilleure intégration régionale et la libéralisation du commerce. L'harmonisation avec les autres pays du Maghreb des réglementations financières, des données statistiques et des systèmes de paiement et de règlement est en cours. La nomenclature des justificatifs exigés pour les échanges avec ces pays a été également simplifiée. Mais si les droits de douane ont été levés sur la quasi-totalité des importations, des taxes spécifiques aux importations au niveau de la production et de la consommation viennent s'ajouter à une commission fixe forfaitaire dite de « service » s'élevant à 4 pour cent. Et des droits dédiés, bien que minimes, ont été récemment instaurés sur les importations. Pour autant, le taux réel d'imposition sur

les importations reste très faible (moins de 3 pour cent), grâce à de larges exemptions.

Nouvelles technologies et innovation

Les infrastructures matérielles de la Libye sont très mal notées. Hormis l'électricité et l'eau, toutes les infrastructures de base sont inadéquates, notamment les transports et les réseaux de télécommunications.

Partout, les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent une catégorie essentielle des infrastructures matérielles d'un pays, et elles sont l'un des meilleurs moyens de promouvoir l'esprit et la création d'entreprise. Le réseau libyen des télécommunications est médiocre. Il a beaucoup souffert d'un manque de concurrence et d'expertise. Les autorités l'ont mis au rang des priorités et elles ont engagé des mesures pour attirer les investisseurs étrangers.

Les TIC concernent en premier lieu les réseaux de télécommunication véhiculant la voix et les données. Ces huit dernières années ont vu la Libye réaliser de rapides progrès en matière de capacité et de couverture des réseaux, notamment de téléphonie mobile. Reste que le pays souffre toujours d'une faible pénétration des TIC et de défaillances chroniques du réseau. Selon la Compagnie générale des postes et télécommunications (CGPT), la pénétration du téléphone mobile en Libye a récemment dépassé les niveaux qui étaient ceux en 2004 de l'Égypte et de l'Algérie, mais elle reste inférieure à ceux de la Tunisie et du Maroc. Le réseau du téléphone fixe est également médiocre, restreignant à la fois les communications vocales et l'usage de l'Internet.

Les accès aux services sont relativement limités. Le téléphone fixe est disponible dans les hôtels et au bureau, mais les cabines publiques sont rares. Le pays compte deux réseaux de téléphonie mobile, Al-Madar (« Orbite ») et Libyana, dont la couverture est globalement bonne, surtout dans les grandes agglomérations. L'Internet, le fax et les appels internationaux sont disponibles dans de nombreux hôtels, et des centres de communications privés sont

implantés dans la plupart des agglomérations. Les appels de l'étranger vers la Libye sont parfois difficiles.

Le développement des infrastructures de télécommunication est de la responsabilité de la CGPT, entreprise nationalisée créée en 1984 et présidée par l'ingénieur Mohammed Kadhafi, le fils aîné du dirigeant libyen. La CGPT supervise la téléphonie fixe et mobile, ainsi que les fournisseurs d'accès à Internet (FAI).

La CGPT a déployé un réseau régional de lignes téléphoniques, mais les infrastructures et les services nécessitent une modernisation d'envergure. En 1996, la CGPT a filialisé la société de téléphonie mobile Al-Madar, puis en a lancé une seconde en 2004, Libyana. Cette dernière, en proposant ses services à un meilleur tarif qu'Al-Madar, est vite devenue l'opérateur préféré des Libyens, et elle compte désormais environ 4 millions d'abonnés (91 pour cent du marché). La pénétration du téléphone mobile est évaluée à 75 pour cent. La CGPT est le concessionnaire local de la société de téléphonie satellitaire Thuraya (Émirats arabes unis), y compris pour la vente d'appareils et de cartes SIM. Nokia détient 90 pour cent du marché des équipements des communications cellulaires et radio.

L'organisation du secteur a été profondément remaniée au cours des dernières années. En 2005, le Congrès général du peuple (CGP) a créé la Compagnie générale des technologies des postes, des télécommunications et de l'information de Libye (CGTPTI), qui englobe les sociétés Libyana, Al-Madar, la Libyenne de télécommunications et de technologie et la CGPT. Le Congrès a ensuite créé, fin 2006, une Autorité générale des communications (AGC) responsable devant lui pour régir l'ensemble du secteur. En octobre 2006, la CGPT a signé un contrat évalué à 161 millions d'euros avec Alcatel et la société italienne Sirti afin d'améliorer la flexibilité du réseau et la fiabilité du service, sous le nom de réseau de base de nouvelle génération (RBNG). En janvier 2007, l'entreprise chinoise ZTE a signé un contrat avec la CGPT pour livrer réseau d'accès multiple par répartition en code (sous le nom de « AMRC-2000 »), d'une capacité de 300 000 lignes, et réalisé en août 2007. En janvier 2008, ZTE a conclu un accord

avec Libya Telecom & Technology (LTT) pour créer des réseaux Wimax (connexions à haut débit par voie hertzienne) dans huit grandes villes du pays, y compris la capitale.

La CGPT prévoit de consacrer 10 milliards USD aux infrastructures de télécommunication au cours des quinze prochaines années. La CGPT a aussi manifesté son intérêt envers les technologies américaines et envers les centres de formation américains livrés « clé en main » pour l'initiation et la qualification aux logiciels. La privatisation d'Al-Madar et de Libyana ouvrent des perspectives de développement, qui dépendront en des clauses et des conditions des contrats.

Améliorer les performances des réseaux, à la fois de téléphonie fixe et de téléphonie mobile, est un enjeu décisif. Leur état justifie les indices de qualité médiocres des services du téléphone et du fax. Les usagers se plaignent d'une couverture de mauvaise qualité, de connexions défectueuses et d'appels inaboutis aux heures de pointe, alors que les opérateurs critiquent « l'usage égoïste » des usagers et des entreprises. Ces problèmes sont encore plus aigus pour les appels internationaux, entrants ou sortants.

Le secteur, contrôlé et géré par l'État, souffre d'un manque de compétitivité et de l'indisponibilité de fournisseurs de technologie et d'expertise de niveau international. Les autorités exercent un monopole sur des différentes applications des TIC, et elles ont totalement responsables des investissements et de la gestion industrielle du secteur. Par le biais de l'organisme de Technologie libyenne des postes, télécommunications et de l'information (TLPTI), l'État contrôle toutes les lignes fixes, mobiles, l'Internet et les liaisons postales dans tout le pays. De surcroît, il possède les sociétés de téléphonie mobile Al-Madar et Libyana. Le manque de compétitivité réelle entre les fournisseurs d'accès libyens semble obérer le développement des infrastructures des TIC. Selon la loi n° 8 (datant de 1990) et ses révisions ultérieures, il n'existe pas de barrières officielles pour empêcher les sociétés privées de l'industrie des TIC d'opérer en Libye. Il n'y a pas non plus de restrictions aux investissements étrangers dans ce domaine, comme l'édicte la loi n° 5 (de 1997). Néanmoins, le manque

de transparence, à la fois dans les clauses de soumission et dans l'application de ces lois, semble avoir dissuadé les entreprises privées ou étrangères de s'engager significativement. La structure industrielle pose un autre problème : il n'existe pas de séparation des rôles entre le législateur, le régulateur et les opérateurs. L'Autorité générale pour l'information et les télécommunications (Agit) s'est vu confier les orientations, la réglementation et la supervision, tandis que la holding TLPTI, qui rend compte devant l'Agit, contrôle les opérations des TIC dans toutes leurs branches. La Libye devra se préoccuper de ces questions pour faciliter le déploiement des TIC dans le pays.

Contexte politique

En 1969, le gouvernement du colonel Mouammar Khadafi choisit le dirigisme d'État comme voie vers le développement et adopte des structures administratives et de gouvernance se revendiquant du peuple (la *Jamahiriyah*, la « chose des masses »). De 1979 à 1999, frappés par la chute des revenus pétroliers et par les sanctions internationales, les pouvoirs publics ont entrepris de libéraliser l'économie et d'affiner la structure politique.

Avec la levée des sanctions, la « Grande Jamahiriyah arabe libyenne populaire et socialiste » (le nom officiel de la Libye) adopte une nouvelle approche du développement et elle se montre disposée à renouer des liens avec des pays avec lesquels les relations avaient été naguère tendues. Le moment est venu d'établir des relations économiques étroites avec les pays développés et de se préoccuper de développer les importantes réserves de pétrole et de gaz. Preuve de sa politique budgétaire ambitieuse, l'État lance un programme de redistribution de la richesse (PDR) en mars 2008 dans l'intention déclarée de redistribuer directement les bénéfices pétroliers aux citoyens. Entre autres objectifs, le PDR entend remplacer certains ministères par des instances administratives plus modestes, et confier aux citoyens libyens la propriété et la gestion de la plupart des entreprises publiques.

Des pourparlers sont prévus avec les investisseurs européens pour établir un cadre régulateur transparent

dans le secteur énergétique, et pour garantir que l'industrie des hydrocarbures libyenne obéisse aux critères de protection de l'environnement. L'UE espère intégrer la Libye dans un réseau énergétique euro-méditerranéen d'approvisionnement en gaz et en électricité.

Contexte social et développement des ressources humaines

La Libye est sur la bonne voie pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'espérance de vie a augmenté, passant de 63 ans en 1993 à 69 ans en 2004 puis à 74.1 ans en 2008. L'analphabétisme a reculé pendant la même période de 26.6 pour cent à 13.2 pour cent, et le taux global de fréquentation scolaire a grimpé de 88 pour cent à 94 pour cent. Le rapport 2005 du Programme de développement des Nations unies (Pnud) a établi que la Libye présentait des indicateurs du développement humain (IDH) parmi les plus élevés d'Afrique. Dans ce rapport, la Libye est passée du groupe des pays à IDH moyens au groupe des pays à IDH élevés, et a été classée au 56^e rang des 70 pays appartenant à ce groupe.

L'État dispense gratuitement les soins dans les hôpitaux et cliniques publics. Les principaux hôpitaux sont situés à Benghazi et à Tripoli. La période des sanctions internationales a altéré la qualité des soins. Le secteur public, en particulier dans la santé et l'éducation, est utilisé comme un moyen de redistribution sociale en multipliant les emplois. Selon les experts, 30 pour cent seulement des personnels médicaux exerceraient ainsi une fonction réelle. Se pose la question de l'efficacité de l'usage des fonds au profit de la masse salariale plutôt que des soins de santé. La présence de personnels inactifs génère par ailleurs une bureaucratie qui pèse sur la qualité des soins aux patients. En matière de formation médicale, les choix de l'orientation professionnelle sont contre-productifs. La Libye forme de trop nombreux médecins et à un niveau trop faible alors que manquent cruellement les autres travailleurs de santé (pharmaciens, techniciens de santé et auxiliaires médicaux expérimentés).

Selon l'AGI, la population du pays compterait, en juin 2008, 5.5 millions de personnes, soit 180 000 de plus que lors du recensement réalisé deux ans plus tôt. Les moins de 15 ans représentent 32.4 pour cent de la population, ce qui exigera des autorités une attention particulière en matière de créations d'emplois et de satisfaction des besoins en services sociaux, éducatifs et sanitaires.

En 2007, le secteur formel employait 30.7 pour cent de la population (soit 1 520 000 personnes, dont 1 120 000 hommes et 518 000 femmes). Le secteur énergétique contribue pour plus de 69 pour cent au PIB national, mais il n'emploie que 3 pour cent de la main d'œuvre formelle, bien que le nombre des travailleurs du secteur ait grimpé d'environ 10 pour cent entre 1999 et 2007. Le seul secteur pétrolier, qui génère la majeure partie de la richesse nationale, n'emploie ainsi que 43 000 personnes, alors que les services publics mobilisent 840 000 emplois. La richesse créée par le secteur énergétique est redistribuée à travers les emplois dits « sociaux » du secteur public, ce qui le rend moins productif. Les services publics, y compris l'éducation et les soins de santé, contribuent seulement pour 7.6 pour cent au PIB mais emploient 51 pour cent de la main d'œuvre formelle. L'emploi dans les services publics a doublé entre 1999 et 2007, tandis que la main d'œuvre globale n'a augmenté que de 12 pour cent. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques détaillées et fiables pour l'économie informelle, les autorités estiment ses effectifs entre 1 200 000 et 1 600 000, employés principalement dans l'agriculture, la construction et le commerce de détail. Le poids de l'économie informelle représenterait entre 30 et 40 pour cent du PIB officiel.

Le chômage était évalué à 13.5 pour cent en 2007, alors qu'il n'était que de 7.3 pour cent en 2003. Les disparités de revenus ont diminué depuis les années 90, les autorités ayant continué de subventionner une large palette de services sociaux sous la forme de subventions et augmenté les pensions de retraite. Les subventions aux tarifs publics de l'eau, de l'électricité et des carburants contribuent également à combler la disparité des revenus.

La transition vers l'économie de marché risque de provoquer des changements profonds dans ce circuit

d'aides sociales, avec un désengagement graduel de l'État. Le pouvoir d'achat des Libyens a augmenté sensiblement entre 2000 et 2004 sous le coup de l'inflation provoquée par l'unification du taux de change et par la libéralisation du commerce. Les autorités ont

récemment fixé le revenu minimum mensuel à 250 LYD (environ 150 euros et 190 USD). Le désengagement de l'État, la croissance du secteur privé et la pression inflationniste menacent le pouvoir d'achat des ménages.

Madagascar

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 582
- Population en milliers (2008) : 19 111
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 935
- Espérance de vie (2008) : 60.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Madagascar



MADAGASCAR A ENREGISTRÉ UNE forte croissance de 7 pour cent en 2008. Le renchérissement des prix pétroliers au premier semestre a affecté l'économie, car l'île ne produit quasiment pas de pétrole et est vulnérable aux augmentations du coût des transports en raison de son isolement géographique. Le pays a été toutefois relativement protégé de la crise mondiale des produits alimentaires grâce à sa production agricole en hausse, en particulier celle de riz, et à des contrats avantageux conclus avec des fournisseurs asiatiques avant l'envolée des prix.

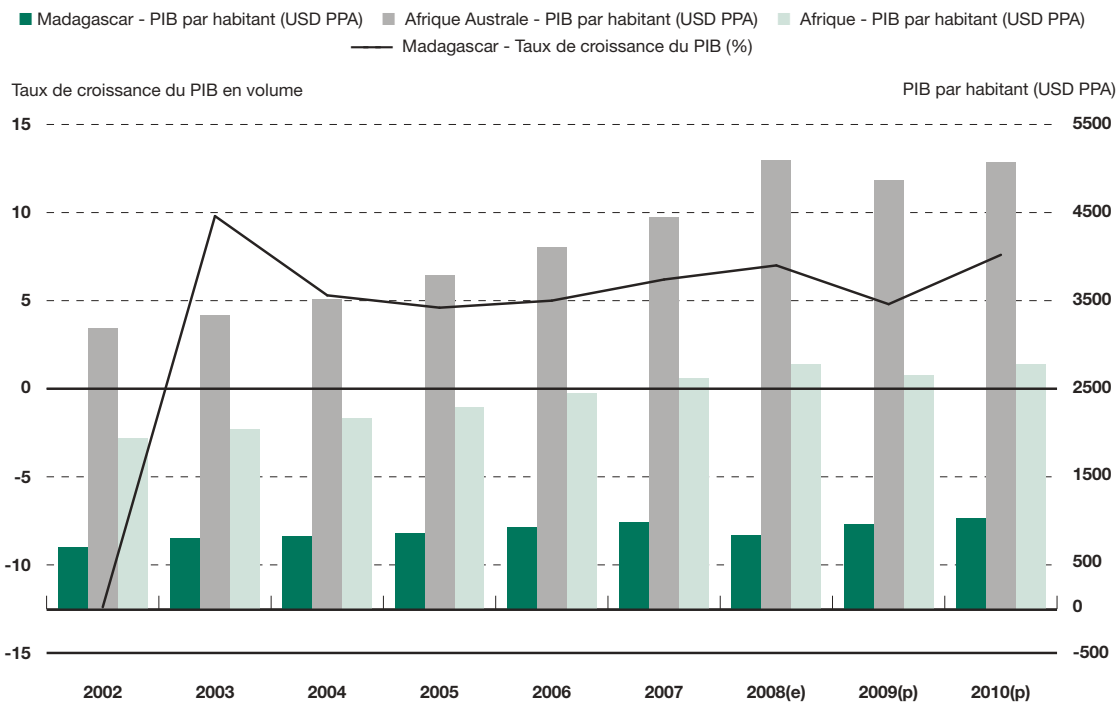
Malgré la récession mondiale, les perspectives sont relativement favorables. Le rythme de la croissance devrait être de 4.8 pour cent en 2009 puis de 7.6 pour

cent en 2010, à condition que la crise politique enclenchée début 2009 trouve une issue rapide et pacifiée.

Les locomotives de la croissance malgache ont été l'investissement privé dans les grands projets miniers de l'Est et du Sud du pays, les exportations correspondantes de minerai, les investissements publics pour la préparation des sommets de l'Union africaine (UA) et de la francophonie ainsi que l'élargissement de la production agricole qu'a suscité la relance de la « Révolution verte »¹.

La crise politique prive le pays de l'aide internationale nécessaire à ses projets de développement.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582337645633>

1. La Révolution verte est une politique de transformation des agricultures des pays en développement (PED) ou des pays les moins avancés (PMA).

Le système financier national, liquide et peu profond, est du coup assez peu exposé aux conséquences directes de la crise financière internationale. Mais on s'attend à des effets indirects en 2009, avec un ralentissement des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur minier, une baisse du tourisme et une chute des exportations. Le net recul des prix pétroliers observé lors du deuxième semestre 2008 optimise toutefois les perspectives.

Le ralentissement de l'économie mondiale ne devrait pas affecter le niveau de l'aide au développement. Cette aide est dispensée aux trois quarts par des donateurs multilatéraux qui, soit ont confirmé leurs engagements précédents, soit accroissent l'échelle de leurs activités par stratégie contracyclique. Par ailleurs, les transferts des Malgaches résidant à l'étranger sont modestes et ils ne devraient pas être affectés significativement.

Le bras de fer politique entre le président Marc Ravalomanana et le maire d'Antananarivo Andry Rajoelina, qui a débouché sur la démission du premier et son remplacement à la tête de l'État par le second, risque de compromettre les perspectives de croissance en interrompant les flux de touristes, les IDE et l'aide au développement. Elle hypothèque aussi les objectifs ambitieux du plan d'action pour Madagascar (PAM). Les États-Unis ont d'ailleurs annoncé le gel de leur aide non humanitaire après la prise du pouvoir, le 17 mars 2009, par le chef de l'opposition.

Développements économiques récents

La croissance du PIB a été de 7 pour cent en 2008, tirée principalement par l'investissement privé et l'investissement public. L'investissement privé a été dominé par deux grands projets miniers à financement étranger – extraction de nickel et de cobalt à Ambatovy par le canadien Dynatec (racheté ensuite par le canadien Sherritt) et extraction d'ilménite à Fort Dauphin par QMM (*QIT Madagascar Minerals*), une filiale du canadien Rio Tinto. Les grands chantiers de travaux publics comptent la modernisation de l'aéroport international d'Ivato-Antananarivo (fin des travaux

prévue en 2011), une voie à grande vitesse dans la capitale (achèvement prévu en 2009), la construction d'un port à Ehoala (pour desservir le projet de QMM) et l'agrandissement du port de Toamasina (pour faciliter le projet Sherritt). Le solde extérieur a pesé négativement sur la croissance, en raison d'un ralentissement des exportations et d'une forte augmentation des importations de biens d'équipements pour les projets miniers.

L'économie a été frappée en 2008 par une série de cyclones particulièrement destructeurs, dont les dommages à la production agricole et aux infrastructures ont été estimés à 3.6 pour cent du PIB. La flambée mondiale des produits alimentaires a par ailleurs conduit les autorités à restreindre les exportations de denrées, de riz notamment, de mars à novembre. Le prix des carburants est resté élevé – le prix à la pompe n'ayant baissé que de 7 pour cent au second semestre 2008 alors que les cours mondiaux chutaient de 69 pour cent –, tandis que l'appréciation de la devise nationale, l'ariary (MGA), a fait ployer les exportations.

En 2007, le secteur primaire a contribué au PIB à hauteur de 26.9 pour cent, l'industrie et les mines à hauteur de 17.7 pour cent et le secteur tertiaire à hauteur des 55.4 pour cent restants.

Malgré les deux cyclones qui ont frappé la Grande Île au premier trimestre, la production du secteur primaire s'est accrue de 3.1 pour cent en 2008, après une croissance de 2.2 pour cent en 2007.

Les perspectives de la production agricole sont encourageantes en raison de la mise en œuvre de la Révolution verte et des afflux conséquents d'IDE. La Révolution verte vise à accroître la production agricole en mettant en exploitation des jachères, en remettant en état les réseaux d'irrigation, en introduisant des cultures de contre-saison et en sélectionnant des variétés de riz à haut rendement permettant de multiplier par deux la productivité et de passer de trois à six tonnes par hectare. Pour réussir, ces mesures doivent s'accompagner d'une certification des titres de propriété, une procédure très lente à Madagascar qui retarde les investissements, aussi bien dans l'agriculture que dans

le tourisme et d'autres secteurs. De grands investissements étrangers sont attendus, même si le projet, controversé, du sud-coréen Daewoo a été annulé par les nouvelles autorités. Daewoo envisageait en effet d'affermier, avec un bail de 99 ans, 1.3 million d'hectares de terres (près de la moitié de la surface de la Belgique) pour y cultiver du maïs et de l'huile de palme pour son propre marché. Le nouveau président a annoncé le 19 mars sa décision d'annuler le projet, une décision non confirmée dans les faits à la date du 15 avril.

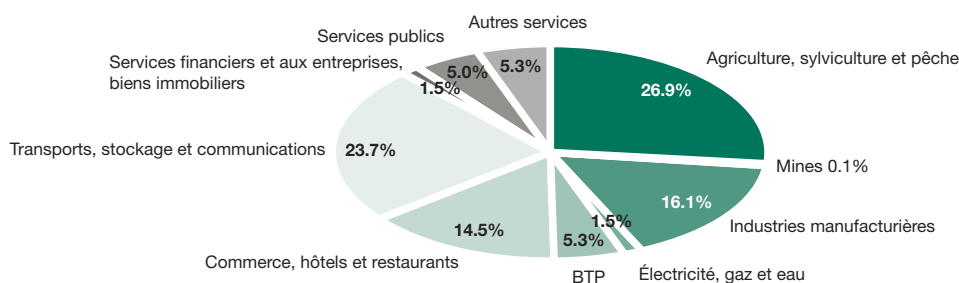
La croissance du secteur secondaire a été de 8.8 pour cent en 2008, en recul par rapport aux 9.8 pour cent de 2007. Ce ralentissement s'explique principalement par la performance plus modeste des zones franches, dont la production s'est accrue de seulement 8.6 pour cent en 2008, loin des 28.6 pour cent de 2007 : les compagnies textiles continuent de subir les contrecoups de la fin de l'accord multifibres (AMF), qui a récemment dynamisé les exportations des exportations de la Chine et des autres concurrents asiatiques vers les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe. Le ralentissement de l'activité industrielle a été en partie pallié par l'accélération de la croissance des secteurs de l'énergie et des industries minières, qui sont passés respectivement à 12 et 9 pour cent en 2008, alors que la croissance de l'énergie n'avait été que de 5.6 pour cent en 2007 et que le secteur minier avait reculé de 7.2 pour cent. La production d'électricité a bénéficié de la réorganisation de la Jirama (*Jiro sy Rano Malagasy* – compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar), financée

avec le concours de donateurs internationaux. QMM a par ailleurs commencé à autoproduire son énergie à Fort-Dauphin, à l'extrémité sud-est de l'île.

Les perspectives du secteur secondaire sont mitigées. QMM a prévu de lancer sa production et les exportations d'ilménite en 2009. Mais avec l'effondrement mondial, la demande et les cours devraient être inférieurs aux prévisions, bien que la baisse puisse être limitée par le fait que l'ilménite est l'un des rares substituts au plomb des peintures. Le début des exportations de nickel et de cobalt d'Ambatovy était prévu en 2010, mais Sherritt a récemment annoncé un report d'un an pour permettre à la société de renégocier, à la lumière d'un contexte international plus difficile, les contrats de construction de matériels, de fret et d'emploi. La production de chrome à Tsaratanana devrait atteindre 190 000 tonnes en 2009. La recherche d'uranium se poursuit à Beravina. L'extraction de charbon devrait commencer à Sakoa en 2010, en vue d'une production annuelle de l'ordre de 5 millions de tonnes pendant une période de 60 ans. L'exploration pétrolière avance à petits pas bien que le pompage de modestes quantités ait commencé en mars 2008 sur les gisements de Tsimiroro.

La croissance du secteur tertiaire a été de 8.9 pour cent en 2008, contre 7.7 pour cent en 2007. Le bâtiment et les travaux publics (BTP) en ont été la locomotive. Les perspectives pour 2009 et 2010 sont mitigées. Le chantier mené par QMM à Port-Dauphin s'achèvera en 2009. Le projet de Sherritt à Ambatovy prendra plus

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583757543235>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	15.0	26.4	50.2	-17.8	-2.3	15.4	-7.6	-0.8
Publique	6.7	6.7	48.0	4.1	14.5	3.7	0.4	1.5
Privée	8.3	19.7	51.0	-25.0	-10.0	11.7	-8.1	-2.3
Consommation finale	92.3	89.7	13.4	11.2	7.2	11.1	9.9	6.7
Publique	9.0	11.7	19.9	1.5	7.6	3.2	0.3	1.3
Privée	83.2	78.0	11.8	13.7	7.0	7.9	9.6	5.4
Solde extérieur	-7.3	-16.0				-19.5	2.6	1.6
Exportations	30.7	28.6	-2.9	0.8	19.6	-0.7	0.2	4.5
Importations	-38.0	-44.6	47.1	-4.4	5.6	-18.7	2.4	-2.8
Taux de croissance du PIB, en volume						7.0	4.8	7.6

Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588116046284>

de temps qu'attendu avec la renégociation des contrats de concession, mais les travaux devraient démarrer en 2010. Le BTP va probablement progresser alors que le pays se prépare à accueillir le sommet de l'UA en juillet 2009 et le sommet de la francophonie en 2010 et que le Fonds européen de développement (FED) met à disposition quelque 600 millions d'euros (EUR).

Le tourisme et les télécommunications devraient offrir des opportunités de croissance. Le développement du tourisme mise sur des projets haut de gamme et respectueux de l'environnement. En 2008, l'île a décidé d'ouvrir des zones protégées sélectionnées pour l'écotourisme avec l'assistance du ministère de l'Environnement et en collaboration avec la Société financière internationale (SFI). Une nouvelle loi a été promulguée et les zones identifiées. Les premières soumissions sont planifiées pour la mi-2009. Ce programme vise les touristes aisés capables de dépenser 500 dollars (USD) par jour, comme dans les stations les plus réputées d'Afrique du Sud, tout en préservant l'environnement et en redistribuant une part substantielle des recettes aux communautés locales. Des hôtels de luxe devraient par ailleurs ouvrir leurs portes en 2010 sur les îles de Sakatia et d'Amporaha. Le développement des services d'information et de

communication dépend de l'achèvement, tout récent, de la dorsale nationale et du prochain raccordement du pays à deux câbles sous-marins de fibre optique.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La collecte fiscale de Madagascar est l'une des plus faibles du continent africain et c'est un obstacle majeur au développement. Des progrès ont toutefois été réalisés depuis les réformes de 2007 qui ont réduit le nombre des impôts tout en élargissant l'assiette fiscale. L'impôt sur le revenu a ainsi représenté 12.5 pour cent du PIB en 2008 contre 10.2 pour cent en 2006. En y ajoutant l'aide au développement, cela porte les ressources publiques à 17.5 pour cent du PIB. Le déficit public global s'est toutefois creusé, passant de 2.6 pour cent du PIB en 2007 à 4.5 pour cent en 2008 en raison d'une augmentation des dépenses publiques qui se sont élevées en 2008 à 22 pour cent du PIB contre 17.8 pour cent en 2007. Le déficit est principalement compensé par des ressources extérieures, en particulier le financement des projets de développement. Actuellement, 25 pour cent de l'aide reçue par Madagascar relève du soutien budgétaire directe.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	15.3	16.2	56.4	15.2	17.5	15.7	15.1
Recettes fiscales	11.3	9.8	10.2	10.9	12.5	11.7	11.0
Dons	3.6	5.6	45.7	4.1	4.8	3.8	3.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	18.1	20.7	20.5	17.8	22.0	18.9	18.9
Dépenses courantes	11.4	10.7	10.7	10.5	12.2	10.2	10.0
<i>Sans les intérêts</i>	9.0	8.2	8.4	9.4	11.3	9.2	9.3
Salaires	4.0	4.4	4.8	4.9	4.6	4.5	4.4
Paiements d'intérêts	2.3	2.6	2.3	1.1	0.9	1.0	0.8
Dépenses en capital	6.7	10.0	9.8	7.3	9.8	8.7	8.9
Solde primaire	-0.5	-2.0	38.2	-1.5	-3.6	-2.2	-3.1
Solde global	-2.8	-4.5	35.9	-2.6	-4.5	-3.2	-3.9

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600503475046>

Le budget a été largement sollicité en 2008 par les efforts engagés par le gouvernement pour atténuer les retombées sur les consommateurs de l'envolée des prix des produits pétroliers et alimentaires. Les autorités ont annulé la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) frappant le riz et appliqué une taxe partiellement progressive pour répercuter au détail la hausse des produits pétroliers. Le prix de l'électricité n'a pas été augmenté, ce qui a entraîné pour la compagnie nationale Jirama des pertes équivalant à 0.3 pour cent du PIB, pertes assumées au bout du compte par les autorités. En outre, le prix des transports publics a été gelé par des subventions.

Malgré cette augmentation imprévue des subventions, le Trésor public n'a pas eu besoin d'engager les avances statutaires autorisées de la banque centrale et ces subventions n'ont pas contribué à la création de liquidité. Le trésor a également limité l'émission de bons au quatrième trimestre 2008 et réduit le volume de la dette intérieure.

En résumé, la politique budgétaire suivie en 2008 a été rigoureuse mais non contraignante. Les dépenses publiques de capital ont augmenté, de 7.3 pour cent en 2007 à 9.8 pour cent en 2008. Les dépenses sociales (santé et éducation comprises) se sont accrues de 16.1 pour cent, les dépenses de production (y compris celles en faveur du développement rural) de 20 pour cent et le budget affecté à la décentralisation de 31 pour cent.

Mais le taux d'exécution budgétaire reste faible, en particulier pour les investissements dans des secteurs comme l'eau, l'assainissement, l'énergie et les mines. La formulation du budget s'améliore toutefois. Une nouvelle nomenclature, adoptée en 2008, introduira en 2009 plus de cohérence entre les objectifs et les allocations. Le but est d'accroître l'efficacité des dépenses publiques et de simplifier leur bilan. En outre, à partir de 2009, tous les ministères vont mettre en place un nouveau système de contrôle hiérarchique des décisions de dépenses. Alors que toutes les dépenses devaient recevoir une autorisation préalable du ministère des Finances, le nouveau système de pré-autorisation ne concernera que les dépenses supérieures à 700 000 MGA. Ce seuil peut paraître bas, mais cette mesure devrait accélérer l'exécution budgétaire en allégeant de plus de moitié la charge de travail de l'office de contrôle. Une expérimentation pilote du nouveau système a été menée en 2008 dans les ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Économie ainsi que dans la région Haute-Matsiatra.

En 2009, sauf inflexion par les nouvelles autorités politiques, le gouvernement devrait observer la même modération en s'abstenant de recourir aux avances statutaires. Le budget augmente l'investissement public surtout en faveur de l'agriculture (pour financer la Révolution verte), de la santé (pour faire de la naissance en milieu hospitalier un droit), de l'éducation et de la décentralisation. Le déficit global devrait se contracter

à 3.2 pour cent du PIB en 2009, puis atteindre 3.9 pour cent en 2010.

Politique monétaire

La politique monétaire a été plus contraignante en 2008 que dans les années précédentes. La masse monétaire M3 s'est enflée de 18.6 pour cent, contre 20.5 pour cent en 2007 et 25.9 pour cent en 2006. Le taux d'intérêt de référence a été maintenu de un à deux points de pourcentage en deçà de l'inflation et le taux des réserves obligatoires sur les dépôts bancaires a été fixé de façon conservatoire à 15 pour cent.

L'inflation s'est atténuée à 9.2 pour cent en 2008 contre 10.3 pour cent en 2007 et 10.8 pour cent en 2006, ce qui reflète en partie les efforts des autorités pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Au premier trimestre, les pouvoirs publics ont importé du riz pour compenser les dommages des cyclones ; au deuxième trimestre, lors de l'envolée mondiale des prix, ils ont restreint les exportations de produits alimentaires et suspendu la TVA sur le riz. Les exportations ont également été dopées par les progrès des cultures de contresaison et la hausse des prix du riz en général a ainsi pu être contenue à seulement 8 pour cent en 2008.

Les pressions inflationnistes ont été également contenues par l'appréciation de la devise nationale. Au bout du compte, les autorités n'ont pas eu besoin de recourir aux avances statutaires (la provision prévue

pouvant représenter jusqu'à 15 pour cent du budget de l'exercice précédent), ce qui a limité la création de liquidités. Les pressions inflationnistes n'en restent pas moins vives dans les zones environnantes des grands projets miniers, où l'arrivée de personnel étranger hautement qualifié a considérablement augmenté la demande de toutes sortes de biens et de services, notamment en matière d'alimentation et de logement. À Fort Dauphin par exemple, les prix des produits de première nécessité ont augmenté de 33 pour cent.

La banque centrale veut réduire davantage l'inflation en 2009 et en 2010, avec une cible de moyen terme de 5 pour cent à l'horizon 2012. Cependant, les récents événements politiques ont engendré des pressions inflationnistes croissantes. Dans l'hypothèse d'une sortie de crise pacifique, les estimations misent sur une inflation de 11.7 pour cent en 2009, avant un recul à 7.1 pour cent en 2010.


Position extérieure

Madagascar est membre du Comesa (Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale) et de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe). La libéralisation du commerce devrait aboutir à une abolition des barrières douanières dans un délai de dix ans, avec quelques exceptions pour des produits sensibles. La libéralisation suit son cours pour les échanges avec l'Union européenne (UE) dans le cadre d'accords de partenariat économique (APE). Afin de maîtriser les enjeux d'une plus grande ouverture

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-2.7	-11.5	-9.5	-13.0	-22.3	-16.5	-14.9
Exportations de biens (f.o.b.)	21.4	16.4	17.0	16.0	12.4	11.5	11.7
Importations de biens (f.o.b.)	24.1	27.9	26.5	29.1	34.7	28.0	26.6
Services	-4.6	-2.3	-1.2	-3.0	-5.7	-5.5	-3.2
Revenu des facteurs	-1.8	-1.5	-1.4	-0.8	-0.6	-1.0	-6.6
Transferts courants	3.5	4.6	3.7	2.9	2.8	2.0	1.7
Solde des comptes courants	-5.6	-10.6	-8.4	-13.9	-25.8	-21.0	-22.9

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602168478127>

des marchés, les autorités envisagent la création d'une Agence de promotion des exportations (Apex) pour aider les producteurs malgaches à s'aligner sur les normes de qualité internationales les plus exigeantes.

Les principales importations de la Grande Île en 2008 ont consisté en équipements et en matières premières, du pétrole notamment. Les exportations sont assez peu diversifiées, que ce soit par produit ou par destination : textiles, vanille et crevettes en direction de l'UE (notamment de la France), des États-Unis et du Japon. Les produits miniers devraient passer en tête à partir de 2010.

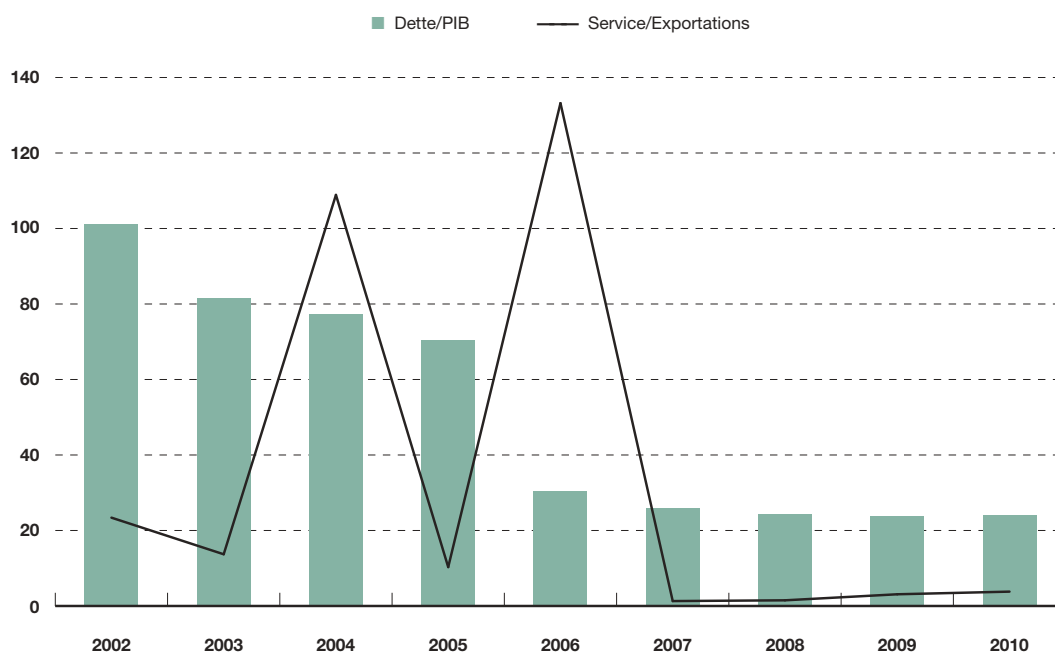
Le pays affiche un déficit chronique des comptes courants. Celui-ci a atteint 25.8 pour cent du PIB en 2008, une hausse brutale par rapport aux 13.9 pour cent de 2007. Cette tendance négative s'explique tout d'abord par les importations de matériel minier et par une poussée de 50 pour cent de la facture énergétique. Des prix plus élevés à l'import, notamment des produits

pétroliers, et une baisse des prix à l'export ont provoqué une détérioration de 50 pour cent des termes de l'échange pendant les trois premiers trimestres de 2008.

Malgré le récent repli des prix pétroliers, le déficit des comptes courants devrait continuer sur sa lancée pour s'afficher à 21 pour cent du PIB en 2009 et à 22.9 pour cent en 2010. Au-delà, on s'attend à une diminution du déficit grâce à la montée en puissance des exportations minières.

Les IDE ont doublé entre 2006 et 2008. Selon la Banque centrale de Madagascar, 60 pour cent environ des IDE sont allés au secteur minier, 17 pour cent au secteur des télécommunications (contre seulement 1 pour cent en 2006) et 12 pour cent au secteur de l'énergie. Les investissements nationaux sont concentrés dans l'agro-industrie. On s'attend à une retombée des IDE en 2009 et en 2010 quand QMM aura achevé la construction de ses installations, tandis que Sherritt a retardé son plan d'affaires.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585158871115>

Ces dernières années, la banque centrale a stérilisé une partie des considérables apports d'IDE pour limiter l'appréciation de l'ariary. Au cours des trois premiers trimestres 2008, elle a acheté pour quelque 80 millions USD de devises étrangères, mais l'ariary ne s'en est pas moins apprécié de 14 pour cent par rapport à l'euro.

L'appréciation de l'ariary a atténué les pressions inflationnistes liées à la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Mais en contrepartie, elle a réduit la compétitivité des exportations du pays, particulièrement de l'industrie textile alors que celle-ci avait déjà souffert de la fin de l'accord multifibres. Sur la période 2009-10, on ne s'attend pas à une appréciation significative de l'ariary compte tenu du ralentissement des entrées d'IDE, mais la banque centrale reste prête à intervenir s'il devenait nécessaire de défendre la compétitivité du pays.

La balance des paiements a été excédentaire en 2008 grâce à des afflux de capitaux qui ont plus que compensé le déficit des comptes courants. Les réserves de change se sont gonflées pour représenter l'équivalent de 3,2 mois d'importation à la fin de l'exercice, sans prendre en compte les importations induites par les investissements dans le secteur minier.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'accomplissement des objectifs de développement à Madagascar requiert de grands investissements, IDE compris. L'attraction des IDE nécessaires dépend d'une amélioration de la compétitivité et de l'environnement des affaires. À cette fin, plusieurs mesures ont été adoptées. Le code minier a été réformé en 2005. Une nouvelle loi sur l'investissement a été votée en janvier 2008 pour autoriser les étrangers à devenir propriétaires fonciers et immobiliers ; elle a également supprimé le plafond des participations étrangères au capital des sociétés. Le code du travail sera révisé en 2009 pour le mettre en phase avec la nouvelle loi sur l'investissement. Les réglementations ont été simplifiées. En 2008, le

nombre des formalités à accomplir pour le transfert d'un terrain ou d'un immeuble est tombé de 14 à sept. En 2009, le délai nécessaire pour obtenir un permis de construire devrait passer de la fourchette habituelle, qui va de trois mois à un an, à 30 jours seulement et la procédure relèvera d'un guichet unique. Le système fiscal est en cours de simplification et le nombre des impôts a été réduit de 26 à 14 en 2008. La suspension en 2008 de la TVA sur les investissements a été reconduite pour 2009. Les taux d'imposition sont pour la plupart en baisse, avec en contrepartie un élargissement de l'assiette fiscale.

Les autorités défendent l'image d'un pays stable accueillant pour les IDE, en mettant en exergue son potentiel économique inexploité. Le Bureau du développement économique de Madagascar (BDEM), créé en 2006, est en charge de promouvoir le développement du secteur privé et cherche à mettre en contact les investisseurs étrangers avec les entreprises malgaches. Six axes prioritaires d'investissements ont été définis : le tourisme, l'agro-industrie, les industries minières, les petites manufactures, les infrastructures et les technologies de l'information et de la communications (TIC).

Les zones franches vont être progressivement abandonnées, car elles sont tenues pour trop déconnectées du reste de l'économie. Pendant la période 2009-10, les exportateurs présents et à venir pourront opter entre le régime des zones franches et un nouveau statut autorisant plus de latitude pour acheter et vendre sur le marché national. Au-delà, aucune nouvelle entreprise ne pourra bénéficier du statut de zone franche, mais toutes celles qui en disposent pourront le conserver indéfiniment.

Le secteur financier est toujours sous-développé, ce qui handicape le développement du secteur privé. Le marché est dominé par huit banques de détail, toutes filiales de banques étrangères. Trois pour cent seulement des habitants sont titulaires d'un compte bancaire et les banques commerciales sont quasiment absentes des zones rurales. Le crédit va du court terme au moyen terme, avec une maturité maximale de sept ans, ce qui transforme en parcours du combattant tout financement

de projets d'infrastructures. Cependant, des réformes graduelles sont en voie d'introduction dans le système des paiements, dans la microfinance et dans les fonds de pension et un réseau d'information sur l'accès au crédit est en cours de montage. La banque centrale renforce par ailleurs la réglementation comptable. Une nouvelle loi bancaire est attendue en 2009.

Développements récents

Le développement du secteur privé nécessite une modernisation des infrastructures et de grands progrès sont intervenus ou ont été planifiés en 2008.

Le réseau d'électricité ne dessert qu'une petite partie du territoire. L'offre est insuffisante et les nouveaux usagers ont du mal à accéder au service. Les grandes entreprises produisent souvent leur propre énergie. C'est ainsi que Sherritt construit une centrale de 150 mégawatts (MW), mais comme ses besoins propres se limitent à 100 MW, le surplus sera revendu aux communautés locales et au réseau d'Antananarivo. Le pays a un énorme potentiel inexploité de 7 gigawatts (GW) d'électricité hydraulique. Seuls 200 MW sont exploités à ce jour et 400 MW supplémentaires devraient être produits à l'horizon 2012.

Le réseau routier est sous-développé. Relier toutes les régions est une priorité du PAM. En 2008, pour la première fois, les extrémités nord et sud du pays ont été reliées par une route praticable par tous les temps. Le trajet entre Antananarivo et la ville de Diego à l'extrémité nord est passé de 96 à 20 heures. Par ailleurs, le port de Toamasina a été relié à la capitale et une route côtière (avec des bacs pour franchir les rivières) a été ouverte sur le rivage oriental. La route Fort Dauphin–Ihoso est prévue pour 2009.

Faisant partie du complexe minier d'Ambatovy, le port de Toamasina a été mis aux normes et il peut désormais recevoir de plus grands cargos. Les compagnies maritimes cherchant à contourner les pirates rôdant dans la Corne de l'Afrique, le port de Madagascar voit se présenter une chance de se développer. Un port est en construction dans le sud, à Ehoala. La modernisation du port de Toamasina et

sa liaison routière avec Antananarivo ont déjà augmenté le trafic sur ce trajet de 200 à 700 camions par jour. Ces camions transportent des intrants et des produits finis, à destination notamment des zones franches des environs de la capitale où se concentre l'industrie textile.

L'aéroport international d'Antananarivo est en cours de modernisation. En 2008, Air France a établi une ligne cargo vers Paris pour satisfaire une demande croissante. Air Madagascar devrait faire de même dans un futur proche. Par ailleurs, la compagnie malgache a finalisé un accord de partenariat avec Kenya Airlines qui permettra des vols directs vers l'Afrique continentale.

Nouvelles technologies et innovation

La libéralisation du secteur des télécommunications a commencé en 2005, mais le téléphone fixe reste un monopole aux mains de Telma (Telecom Malagasy), une société partiellement privée issue de l'ancien opérateur public.

La téléphonie mobile a connu un rapide développement, aiguillonné par la concurrence entre le français Orange (filiale de France Télécom), le koweïti Zain et, depuis 2008, Telma. Le taux de pénétration est passé de 2.3 pour cent en 2005 à 11.7 pour cent en 2007. Il était estimé à 18 pour cent en 2008.

Toutes les technologies et les équipements sont importés, notamment de Chine, mais les sociétés étrangères qui édifient les réseaux recourent en partie à la main d'œuvre malgache. Des tarifs abordables ont soutenu une croissance rapide. Fin 2008, un téléphone cellulaire avec une carte SIM (*Subscriber Identity Module* – carte à puce avec identification de l'abonné) se vendait 13 000 MGA (6 EUR).

La dorsale nationale a été finalisée en 2008. C'est Telma qui a réalisé la plupart des travaux en établissant trois connexions reliant la capitale à Toliara, Mahajanga et Toamasina. Orange a par ailleurs posé un câble de fibre optique entre Antananarivo et Toamasina. Encore

faudra-t-il, pour tirer tout le parti de ce réseau, connecter le pays au reste du monde. Deux projets sont en cours. Orange investit 44 millions EUR pour connecter Toamasina à l'île française de la Réunion et donc au câble de fibre optique Safe (*South Africa Far Est*) qui relie l'Afrique du Sud au Portugal et à la Malaisie. Ce devrait être chose faite en 2009. Telma engage 13 millions USD pour relier en 2010 Toliara au câble sous-marin d'Afrique de l'Est (le système EASSy) qui longe les côtes orientales et relie l'Inde à l'Europe. Ces deux projets permettront, à partir de 2012, de faire baisser les coûts de raccordement aux liaisons à haut débit.

Le développement ultérieur du secteur des TIC est confronté à cinq difficultés majeures : de faibles revenus, un cadre réglementaire obsolète, les monopoles, la pénurie des ressources humaines et le triste état des routes et du réseau électrique.

Le système réglementaire suit encore le principe selon lequel tout ce qui n'est pas autorisé est interdit. Par exemple, les règlements par Internet avec une carte de crédit ne sont pas autorisés, ce qui bloque le développement du commerce en ligne. Les communications téléphoniques par VoIP (*Voice over Internet Protocol* – voix sur protocole Internet) sont interdites. La rédaction d'un nouveau cadre réglementaire est devenue une priorité et les discussions ont commencé entre opérateurs et pouvoirs publics.

Le marché de la téléphonie fixe aurait dû être libéralisé dès juin 2008 mais la réforme a été différée d'un an. Telma est l'unique opérateur de téléphonie fixe et détient aussi le monopole sur l'exploitation commerciale du réseau, ce qui contraindra peut-être Orange à louer son câble entre Antananarivo et Toamasina.

Le secteur des TIC a besoin de recruter chaque année 1 000 ingénieurs de niveau bac plus cinq et 4 500 techniciens de niveau bac plus deux. Actuellement, le système éducatif forme 200 ingénieurs et 700 techniciens chaque année. Les entreprises œuvrant dans les TIC coopèrent avec les écoles pour qu'elles forment plus d'ingénieurs.

Malgré ces handicaps, le secteur des TIC est dynamique et contribue au développement de zones jusqu'alors enclavées. Le ministère des Télécommunications promeut l'installation dans les zones rurales de télécentres communautaires multiservices (TCM) et de « villages TIC ». Les télécentres sont équipés de téléphones, fax et accès Internet et relèvent d'une coopération entre le ministère, les communes et les communautés locales. Le ministère apporte les infrastructures technologiques et forme les techniciens locaux en charge de la maintenance ; les municipalités fournissent le local et les communautés couvrent une partie des coûts de fonctionnement en gérant le télécentre sur la base de tarifs abordables. Les trois premiers TCM ont été ouverts en 2007 et 13 ont suivi en 2008. L'objectif est d'équiper chacune des 22 régions avec au moins un télécentre. La Banque mondiale fournit à cet effet une assistance via son projet d'infrastructures de communication pour Madagascar (Picom) qui établit des liaisons entre les régions pauvres et isolées et le réseau national, par câble ou par antenne.

Les « villages TIC » offrent des services en ligne (administration ou conseils sanitaires) sur le réseau de téléphonie mobile. Le projet de mise en place a été soumis en 2008. Un groupe de consultants sélectionne pour l'instant les centres et les services à proposer. Les matériels ont été achetés et les premières installations devraient voir le jour en 2009.

Ces innovations visent à réduire la distance entre la population et l'administration. Le télécentre d'une petite communauté située à 60 kilomètres de Diego procure ainsi des documents d'état civil, ce qui épargne une journée de démarches aux intéressés.

Contexte politique

La scène politique a été accaparée par la lutte de pouvoir entre le président Marc Ravalomanana, élu pour un deuxième mandat en 2006, et le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, élu fin 2007 avec l'appui d'une coalition hétérogène de partis de l'opposition. Après des journées de manifestations

populaires au début de l'année 2009, au cours desquelles plus de 100 personnes ont perdu la vie, le Président Ravalomanana a démissionné et M. Rajoelina a pris le pouvoir avec le soutien de l'armée. La Communauté des États d'Afrique australe (SADC) a remis en cause sa légitimité. Les perspectives restent incertaines et la poursuite de la croissance, comme l'amélioration continue des indicateurs sociaux, semblent compromises. Les prévisions avancées dans cette note s'appuient sur l'hypothèse d'une sortie de crise rapide et pacifique.

Cette crise politique compromet la poursuite de la croissance et l'amélioration régulière des indicateurs sociaux. Les prévisions avancées dans cette note s'appuient sur l'hypothèse d'une sortie de crise rapide et pacifique.

L'un des objectifs du PAM est d'améliorer la gouvernance et, notamment, de faire en sorte que la note de Madagascar sur l'index de la perception de la corruption mesurée par *Transparency International* atteigne 5 points d'ici 2012. Le pays a déjà progressé, de 1.7 point en 2002 à 3.2 en 2007 et 3.4 en 2008.

Les indicateurs mondiaux de la gouvernance mesurés par la Banque mondiale reflètent de modestes améliorations en matière de gouvernance. Madagascar a enregistré de 2006 à 2007, dernière année considérée, de meilleures notes pour les critères dits de « voix citoyenne et responsabilité » (en passant de 47 à 48 points) ; d'« efficacité des pouvoirs publics » (de 45 à 47 points) ; de « qualité de la réglementation » (de 46 à 49 points) ; et d'« État de droit » (de 46 à 47 points). Mais la note a chuté parallèlement pour le critère de « stabilité politique et absence de violence/terrorisme » (de 48 à 40 points).

Un autre objectif du PAM est de pousser plus avant la décentralisation, en allouant 10 pour cent du budget de la nation aux municipalités à l'horizon 2011. La cible pour 2008 avait été placée au seuil de 4.5 pour cent, mais la réalité n'a pas excédé 2.5 pour cent. Toutefois, la détermination politique à accomplir l'objectif se reflète dans les augmentations sensibles des budgets 2008 et 2009 du ministère de la Décentralisation.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les progrès sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont lents et la plupart des cibles ne seront probablement pas atteintes. Malgré les objectifs ambitieux du plan d'action pour Madagascar, le budget affecté au développement social est limité et la révision du PAM en novembre 2008 révèle que de nombreux objectifs intermédiaires n'ont pas été atteints.

Le taux de pauvreté avait bondi à 80.7 pour cent de la population lors de la crise qui avait suivi, en 2002, le scrutin présidentiel contesté de 2001, très au-delà du taux de pauvreté de 70 pour cent enregistré en 1990. Il est ensuite retombé au niveau de 67.5 pour cent en 2006, encore loin de l'objectif de 35 pour cent fixé pour 2015. La relative faiblesse des effets de la forte croissance économique sur la réduction de la pauvreté traduit le caractère de haute intensité capitalistique des grands projets miniers et leur articulation limitée avec l'économie locale.

Le pays a fait de grands progrès sur la voie de l'éducation primaire universelle, le deuxième OMD, avec un taux de scolarisation qui est passé de 71 pour cent en 1997 à 96.2 pour cent en 2006. Le taux d'achèvement du primaire est passé de 39 pour cent en 2002 à 52 pour cent en 2006. Les autorités sont en train de porter de cinq à sept ans la durée de la scolarité obligatoire, qui devrait être effective dans tout le pays en 2012. La distribution d'eau potable et de fournitures scolaires ainsi que le service de cantine ont contribué à doper l'assiduité des écoliers. Le budget du ministère de l'Éducation a été augmenté.

La mortalité infantile a spectaculairement baissé de 1997 à 2004, passant de 93 décès pour mille à 58 – le taux de mortalité pour les enfants moins de cinq ans passant lui de 159 à 94 pour mille. Les progrès restent modestes en matière de santé maternelle, le cinquième OMD. Ainsi, le taux des accouchements assistés par des personnels de santé qualifiés n'est passé que de 47 pour cent en 1997 à 51 pour cent en 2004. Le gouvernement a fait voter une loi faisant de l'accouchement en milieu

hospitalier un droit, promettant d'améliorer considérablement les soins maternels.

La prévalence du VIH/Sida reste faible au regard de la moyenne des pays subsahariens. Mais l'on estime cependant que seulement 25 pour cent des hommes et 10 pour cent des femmes âgés de 15 à 24 ans utilisent le préservatif. Le développement du tourisme engendre des risques à prendre en compte. Le paludisme reste répandu, mais le taux de décès des personnes infectées par le virus s'est réduit à 4.2 pour cent en 2006 contre 6.9 pour cent en 2004.

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté, passant de 24 pour cent en 1999 à 39.6 pour cent en 2005, ce qui laisse bien augurer de la réalisation de l'OMD correspondant (62 pour cent en 2015). Quelque 48 pour cent de la population avaient accès à un assainissement amélioré en 2006 (ils étaient 44 pour cent en 2004), et 51.5 pour cent disposaient de latrines. Cependant, 14 pour cent seulement de la population disposent de latrines isolées de la nappe phréatique et qui soient lavables. Le budget du secteur de l'eau et de l'assainissement devrait augmenter de 51 pour cent en 2009. Pour la première fois, le secteur a été placé en 2008 sous la tutelle d'un ministère de l'Eau créé pour l'occasion, après avoir été un simple département du ministère de l'Énergie et des Mines.

La législation défendue par le ministère de l'Environnement reconnaît le rôle fondamental des ressources en eau et en forêts. Un programme pour la gestion intégrée des ressources en eau a été lancé en 2007 avec l'aide et le financement de la Banque mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour améliorer l'irrigation. Le nouveau système est devenu opérationnel en 2008 et est testé dans quatre régions.

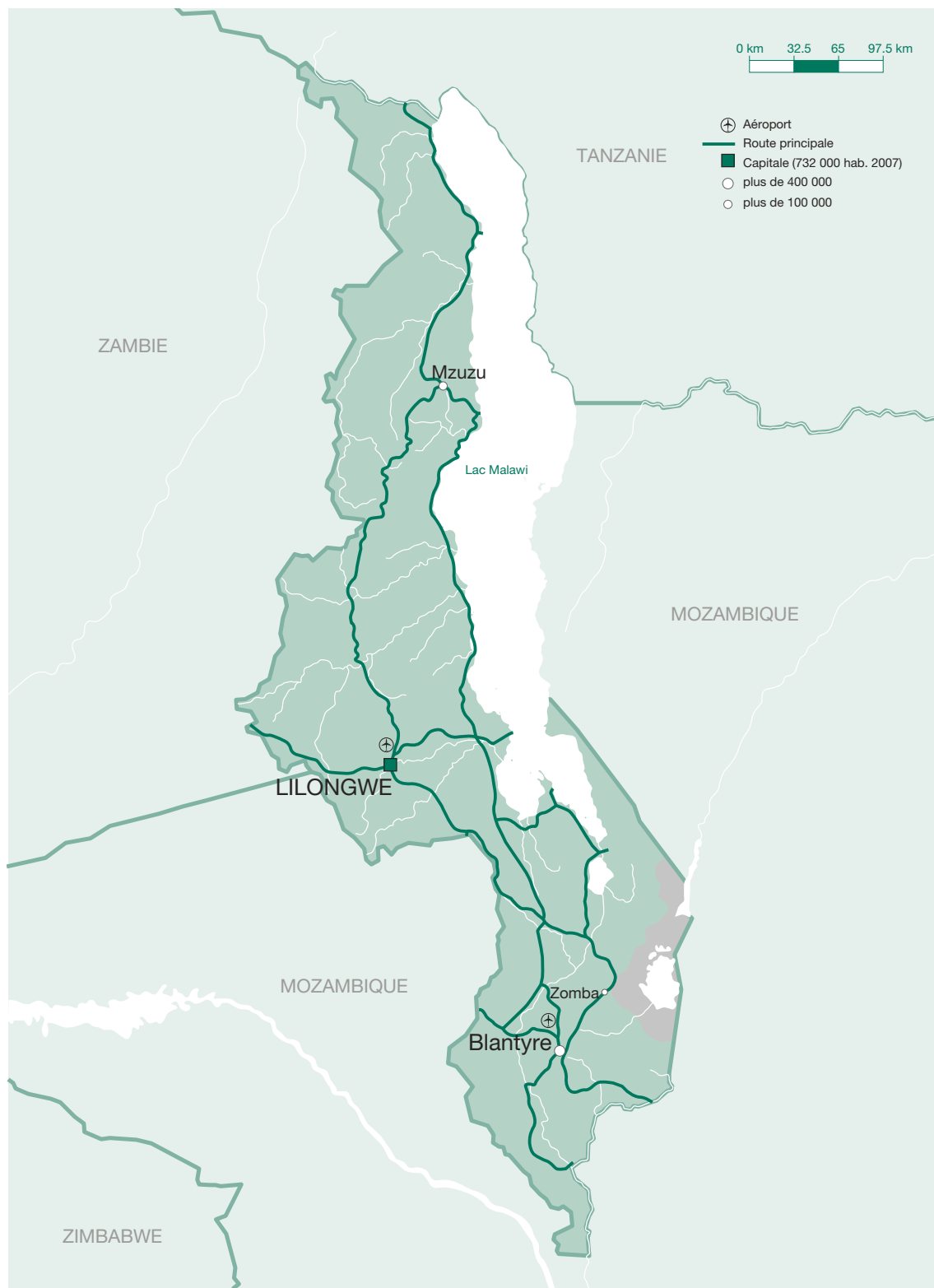
Les forêts influencent les pluies, régulent l'écoulement des eaux et protègent la biodiversité. Les autorités veulent classer en zones protégées 10 pour cent du territoire, soit 6 millions d'hectares. La superficie des zones protégées représentait 6.4 pour cent du territoire en 2006 contre 2.9 pour cent en 2004. La gestion et la protection de la forêt sont également prometteuses pour le contrôle des émanations d'oxyde de carbone. Madagascar a récemment signé son premier contrat de vente de crédits de carbone à des Américains et à des Allemands. Le contrat implique la vente de droits d'émission de 10 millions de tonnes d'oxyde de carbone moyennant la mise en protection de 300 000 hectares de forêts pendant une période de 30 ans. Le prix a été conclu à 3 USD la tonne, promettant un revenu nominal de 30 millions USD. La moitié environ de ces bénéfices reviendra aux populations locales. L'élargissement des zones forestières protégées devrait susciter de nouveaux contrats de ce genre dans un avenir proche.

Malawi

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 94
- Population en milliers (2008) : 14 846
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 756
- Espérance de vie (2008) : 53.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : 28

Malawi



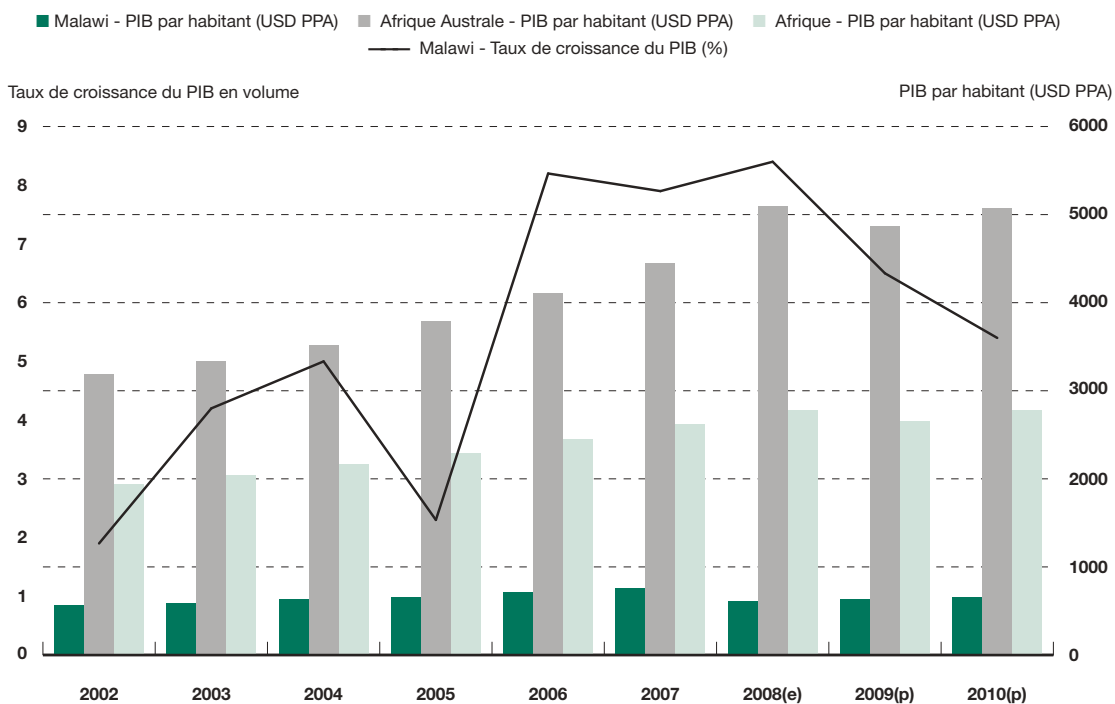
LE MALAWI SE CLASSE PARMIS LES PAYS les moins développés de la planète et ceux dont la densité de la population est la plus forte. Il n'empêche que ses résultats macro-économiques ont été impressionnants au cours de la période récente : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 8.4 pour cent en 2008, après une hausse de 7.9 pour cent en 2007. À la base de cette performance se trouve l'agriculture dont la production a crû de 10.1 pour cent, un chiffre toutefois légèrement inférieur à celui de 2007. Le programme gouvernemental de subventions aux intrants agricoles conjugué aux pluies abondantes sur l'ensemble du pays ont permis de bonnes récoltes de maïs et autres cultures, au cours des dernières années.

Peu intégré au système financier international, le pays est resté relativement à l'abri de la contagion de la crise mondiale. Toutefois, il risque d'en subir les effets secondaires par le biais de la baisse tant de la demande que des prix des matières premières.

La croissance a fait reculer la pauvreté, et les mines d'uranium vont doper les exportations.

De manière plus significative, la hausse des prix des carburants et des engrais a provoqué une importante détérioration des termes de l'échange en 2008, ce qui a fragilisé le budget et provoqué de fortes pressions sur les réserves en devises. Ce sont là les faiblesses structurelles clés auxquelles le gouvernement devra s'attaquer en 2009, si le Malawi veut maintenir sa bonne performance économique récente.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et source nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582342767371>

Sur le plan politique, des élections législatives et présidentielles devaient avoir lieu le 19 mai 2009. Les scrutins s'annonçaient serrés, aucun candidat ne se dégageant comme favori ; se dessinaient la probabilité d'un nouveau parlement sans majorité et des implications potentiellement négatives pour le programme d'action du pays en faveur du développement. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement du président Bingu wa Mutharika a opéré peu de changements législatifs. Aucune réforme n'a été entreprise en 2008¹.

Développements économiques récents

La croissance du PIB a évolué au rythme moyen remarquable de 8 pour cent depuis 2005, et elle a culminé à 8.4 pour cent en 2008. Maintenir cette dynamique s'annonce, cependant, comme un véritable défi, compte tenu du fléchissement actuel de l'économie mondiale. En conséquence, la croissance du PIB devrait ralentir en 2009² pour revenir à 6.5 pour cent, un niveau atteint essentiellement grâce à la production minière, qui devrait connaître sa pleine capacité cette année-là.

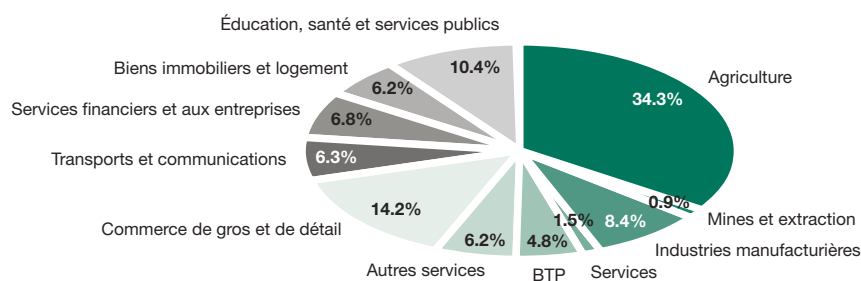
L'économie du Malawi reste principalement agraire, environ 85 pour cent de la population vivant dans les zones rurales. Le secteur agricole est donc le principal

moteur de la croissance, pesant pour plus d'un tiers dans le PIB et assurant 90 pour cent des recettes d'exportation. Cependant, il est d'autant plus vulnérable aux chocs climatiques que la fréquence des périodes de sécheresse s'est accélérée ces dernières années.

La croissance de la production agricole a enregistré un très léger tassement : 10.1 pour cent en 2008, contre 10.8 pour cent de 2007. La baisse des productions de maïs et de sucre — respectivement de 19 pour cent et de 22.6 pour cent — a été compensée par la très bonne performance du tabac qui a profité d'une production en hausse et de prix d'enchères élevés. On prévoit une croissance modérée du secteur, de l'ordre de 6 pour cent, soutenue par le programme gouvernemental de subventions des engrais et une bonne pluviométrie. Pour les pouvoirs publics, l'agriculture reste une priorité, la pierre angulaire de la politique de développement ; environ 14 pour cent des crédits budgétaires sont affectés à ce secteur.

Les secteurs des mines et des services devraient jouer un rôle déterminant dans le façonnage du futur environnement économique au Malawi. La mine d'uranium de Kayelekera doit ouvrir en 2009. Lorsqu'elle aura atteint sa production maximale, elle devrait accroître la production minière du pays de 5 pour cent et ses exportations de 25 pour cent. En 2009, le secteur minier devrait croître de 9.6 pour cent grâce,

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du National Statistical Office, ministère de la Planification économique et du Développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583763525242>

1. *Doing Business 2008 au Malawi* – Banque mondiale et publications CFI

2. <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2008/pr08309.htm>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	13.6	24.3	18.8	7.8	4.0	4.1	1.8	1.0
Publique	10.0	14.1	18.0	12.0	6.0	2.3	1.6	0.9
Privée	3.5	10.2	20.0	2.0	1.0	1.8	0.2	0.1
Consommation finale	96.2	98.4	7.2	7.4	5.1	7.2	7.3	5.0
Publique	14.6	12.2	16.8	13.3	6.9	2.0	1.7	1.0
Privée	81.6	86.1	6.0	6.5	4.8	5.2	5.5	4.1
Solde extérieur	-9.7	-22.7				-2.9	-2.6	-0.6
Exportations	25.6	23.0	19.0	-4.2	2.6	3.2	-0.8	0.4
Importations	-35.3	-45.7	16.3	4.6	2.7	-6.1	-1.8	-1.0
Taux de croissance du PIB, en volume						8.4	6.5	5.4

Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588138415664>

précisément, aux exportations attendues de l'unité de Kayelekera. En outre, une augmentation de l'extraction et de l'exploitation de la chaux agricole et du rendement de la mine de charbon de Mchenga viendront probablement conforter la production minière, au cours des années à venir.

Les développements récents dans la finance et dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) laissent penser que ces secteurs vont continuer à enregistrer de bons résultats, contribuant ainsi au soutien de la croissance économique globale.

Au Malawi, les industries manufacturières structurées restent un secteur modeste dont la contribution au PIB n'a été que de 8 pour cent en 2008. Tournées vers le marché intérieur, les sociétés manufacturières n'ont exporté que 14 pour cent de leur production. La croissance du secteur s'est établie à 12.1 pour cent en 2008 contre 8.8 pour cent en 2007. Ce taux élevé s'explique par les très bons résultats enregistrés par les constructeurs de remorques et par les industries manufacturières du thé et des engrais.

Dans le bâtiment et les travaux publics (BTP), la croissance a fléchi, passant de 9.2 pour cent en 2007

à 8.1 pour cent en 2008, mais elle devrait remonter à 8.4 pour cent en 2009 grâce à la mise en œuvre de projets d'infrastructures concernant les routes, les écoles et les hôpitaux.

S'agissant de la demande finale, la contribution de la consommation privée au PIB s'est considérablement accrue entre 2000 et 2007, passant de 81.6 pour cent à 86.1 pour cent, tandis que la consommation publique reculait de 14.6 pour cent à 12.2 pour cent. Cependant, on s'attend à un ralentissement de la croissance des exportations réelles en 2009, le retournement de l'économie mondiale risquant de provoquer une baisse de la demande d'exportations malawites.

Bien que le Malawi ait été préservé de la contagion de la crise financière mondiale, il est probable qu'il sera affecté par ses effets secondaires : réduction de la demande de matières premières, baisse des flux d'investissements et de l'aide publique au développement (APD). À moyen terme, la croissance du PIB devrait donc se ralentir. Toutefois, une augmentation de la production d'uranium conforme aux prévisions permettrait de compenser partiellement les effets négatifs de l'actuelle crise mondiale sur l'économie du Malawi

Politique macro-économique

La stabilité macro-économique est la priorité du gouvernement, depuis son arrivée au pouvoir en 2004. De fait, l'environnement économique a été relativement stable comme le prouvent la baisse de l'inflation et la réduction des déficits budgétaires. L'inflation a certes augmenté en 2008, poussée par les prix des carburants et des produits alimentaires, mais elle reste inférieure à 10 pour cent. Le gouvernement a récemment mené à bien son programme de trois ans de facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRCP), atteignant tous les objectifs, sauf celui des réserves de change. Un autre programme est en négociation et sera probablement approuvé en temps voulu. L'aide internationale s'accroît, ce qui montre que les donateurs continuent à manifester leur confiance envers le gouvernement.

Politique budgétaire

Les recettes fiscales ont modérément augmenté, passant de 16.6 pour cent du PIB en 2006/07 à 17.6 pour cent en 2007/08. Les dons ont reculé de 2.7 pour cent pour s'établir à 10.9 pour cent du PIB en 2007/08. Ce recul résulte d'un retard dans les rentrées des fonds des donateurs, consécutif à l'incapacité du parlement d'adopter le budget en temps voulu. Plusieurs facteurs ont contribué à accroître les rentrées d'impôts :

amélioration de la collecte, élargissement de l'assiette, mesures d'incitation au civisme fiscal.

Les dépenses courantes, sans les intérêts, sont passées de 17.8 pour cent du PIB en 2006/07 à 18.9 pour cent en 2007/08. Toutefois les dépenses publiques totales ont diminué de 0.2 pour cent pour s'établir à 32.8 pour cent du PIB en 2007/08, principalement en raison d'une baisse des paiements des intérêts sur la dette publique. Les dépenses de biens et services sont passées de 6.6 pour cent du PIB en 2006/07 à 7.7 pour cent en 2007/08. Cette hausse résulte principalement de 70 millions de dollars (USD) de coûts additionnels engagés pour le programme de subventions à l'achat d'intrants, et du paiement d'intérêts nationaux supérieurs aux prévisions budgétaires qui ont représenté 0.2 pour cent du PIB. Les dépenses totales pour le développement ont légèrement augmenté et représentent 11.7 pour cent du PIB contre 11.5 pour cent au cours du précédent exercice. Le gouvernement a confirmé son engagement en faveur de la poursuite du développement, mais les élections de 2009 risquent d'inciter à augmenter des dépenses sociales, et donc à privilégier les dépenses renouvelables au détriment des dépenses de développement.

Compte tenu d'une baisse plus importante des recettes totales et des dons que des dépenses, le déficit budgétaire s'est accru pour passer de 1.3 pour cent du

Tableau 2 - **Opérations financières de l'État** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10(e)	2010/11(p)
Recettes totales (avec dons)^a	24.1	31.2	31.7	30.1	31.3	32.1	31.4
Recettes fiscales	15.6	15.6	16.6	17.6	16.7	16.9	16.7
Dons	6.9	13.7	13.6	10.9	12.6	13.1	12.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	29.7	31.2	33.0	32.8	34.3	34.2	34.2
Dépenses courantes	19.2	24.4	21.3	21.1	27.4	27.8	27.9
<i>Sans les intérêts</i>	15.5	19.7	17.8	18.9	24.8	25.4	26.1
Salaires	4.7	5.3	5.1	5.5	5.9	6.0	5.9
Paiements d'intérêts	3.7	4.7	3.5	2.3	2.6	2.4	1.8
Dépenses en capital	10.4	6.8	11.5	11.7	6.5	6.1	6.3
Solde primaire	-1.9	4.7	2.2	-0.5	-0.3	0.2	-1.0
Solde global	-5.6	0.0	-1.3	-2.7	-2.9	-2.2	-2.9

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600547885750>

PIB en 2006/2007 à 2.7 pour cent en 2007/08. Cette aggravation résulte en partie de l'adoption tardive du budget 2008/09 — il n'a pu être approuvé par le parlement que le 28 août 2008, en raison d'une impasse politique — qui a eu pour effet de différer les rentrées des donateurs alors que les dépenses s'imputaient comme prévu. À l'approche des élections présidentielles, le gouvernement pourrait être tenté d'augmenter les dépenses sociales ce qui pourrait conduire à creuser encore le déficit budgétaire.

Politique monétaire

Comme beaucoup de banques centrales en Afrique, la *Reserve Bank of Malawi* (RBM) tend d'abord à contrôler l'inflation. Après avoir notablement baissé entre le début 2006 et la fin 2007, les prix à la consommation ont augmenté en 2008 pour atteindre un taux annuel de 8.7 pour cent au cours du troisième trimestre, principalement à cause de la hausse des prix des carburants (plus 25 pour cent en juin 2008). Bien que, depuis, les cours mondiaux du pétrole aient diminué, cela ne s'est pas traduit dans les faits au Malawi.

La RBM continue d'avoir une approche expansionniste de la politique monétaire, la considérant sans doute nécessaire pour soutenir le développement du secteur privé, et elle a abaissé ses taux d'intérêts. Le taux d'escompte a baissé considérablement durant les cinq dernières années, passant de 45 pour cent en 2004 à 15 pour cent en 2008. Les taux accordés aux emprunteurs commerciaux ont très fortement baissé aussi, ce qui a entraîné une augmentation des crédits distribués au secteur privé.

L'inflation devrait redescendre à un taux de 7.5 pour cent en 2009, grâce à une stabilisation des prix du pétrole et des engrais. En outre, les prix du maïs, d'un poids considérable sur les prix intérieurs, devraient rester modérés grâce aux bonnes récoltes de ces deux dernières années. Compte tenu des prévisions d'inflation et de la volonté du gouvernement d'encourager le développement du secteur privé, il est peu probable que la RBM resserre sa politique monétaire dans un proche avenir.

Il faut aussi noter que la RBM limite l'apport de devises sur les marchés des changes. Cette rétention se traduit par une hausse des taux de change proposés à la fois par les bureaux de change et par les marchés parallèles. Bien que cette politique puisse se justifier par la chute des réserves en devises, elle rend difficiles pour les entreprises les importations de biens d'équipements, ce qui pourrait avoir des effets préjudiciables sur la croissance et le développement. Pour les pouvoirs publics, le défi consistera donc à trouver un équilibre entre, d'une part, leur volonté d'accumuler des réserves de change et, d'autre part, la nécessité de dépenser davantage en faveur du développement et d'approvisionner le marché des devises pour contribuer à l'essor du secteur privé.

Position extérieure

Les exportations du Malawi ont fortement augmenté, passant de 628 millions USD en 2007 à 1.0035 milliard USD en 2008, soit une augmentation de près de 60 pour cent par rapport à la période précédente. Les prix élevés des principales exportations du pays, dont ceux du tabac et du thé, conjugués à une production en hausse grâce à des pluies abondantes sur l'ensemble du territoire et à la politique gouvernementale de subventions aux intrants ont contribué à doper les exportations. Les exportations de tabac ont connu une croissance plus forte (126 pour cent à 632.4 millions USD en 2008). En revanche, les importations de marchandises ont peu augmenté : 24.1 pour cent en 2008 (1.4364 milliard USD). Les exportations de café et de sucre ont crû respectivement de 12.6 pour cent et de 17.5 pour cent en 2008, celles de thé baissant au contraire de 2.8 pour cent. Après deux mauvaises années consécutives à la rude concurrence qui a suivi la fin de l'accord multifibres (AMF) en janvier 2005, les exportations de vêtements par le Malawi ont enregistré en 2008 une croissance de 21 pour cent.

La croissance des exportations supérieure à celle des importations a conduit à une nette amélioration du solde du commerce extérieur, le déficit reculant de 17 pour cent du PIB en 2007 à 14.6 pour cent en 2008. Ce résultat a toutefois été contrebalancé par une

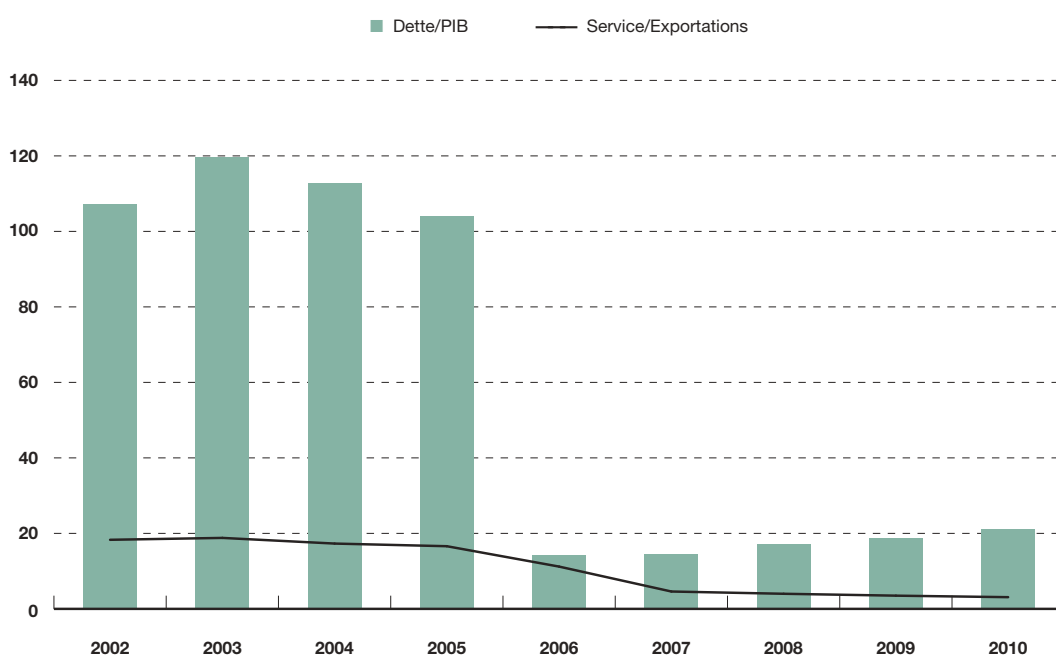
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-4.4	-17.4	-17.7	-17.0	-14.6	-14.2	-15.0
Exportations de biens (f.o.b.)	23.0	17.8	17.2	20.5	22.5	21.6	22.0
Importations de biens (f.o.b.)	27.5	35.2	34.9	37.5	37.1	35.8	37.1
Services	-7.7	-7.1	-6.3	-4.7	-5.8	-6.2	-6.3
Revenu des facteurs	-2.1	-1.5	-1.2	-0.6	-0.5	-1.9	-3.0
Transferts courants	8.9	15.9	18.7	20.3	15.6	19.5	18.4
Solde des comptes courants	-5.3	-10.1	-6.4	-2.1	-5.3	-2.8	-5.9

Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602263517627>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585175365066>

forte hausse de 204.1 millions USD du déficit du secteur des services, en raison du paiement d'intérêts plus élevés. Au total le déficit des comptes courants s'est accru, passant de 2.1 pour cent du PIB en 2007 à 5.3 pour cent en 2008.

Les perspectives économiques pour 2009 et 2010 ne sont pas très bonnes. La crise économique mondiale affectera très probablement la croissance au Malawi, à cause d'un repli de la demande pour ses productions

et de l'effondrement des cours des matières premières. La croissance en volume des importations de l'Union européenne (UE), un des principaux partenaires commerciaux du Malawi après l'Afrique du Sud, devrait baisser de plus de 5 pour cent. Le ralentissement de la croissance en Afrique du Sud risque d'affecter un peu plus la progression des exportations du Malawi à moyen terme. Déjà entamée, la baisse des prix des matières premières devrait se poursuivre. Selon les prévisions, les prix du thé et du sucre reculeront en 2009

respectivement à 2.1 USD et 0.29 USD le kilogramme. Tous ces facteurs assombrissent les perspectives de croissance pour 2009.

Toutefois, si la mine de Keyelekera est exploitée à pleine capacité comme prévu, la production d'uranium pourrait donner le coup de fouet indispensable aux exportations, et compenser partiellement les effets négatifs du repli de l'économie mondiale sur le niveau de la croissance. Reste qu'est prévue une baisse des exportations de 4.2 pour cent en 2009 et de 2.5 pour cent en 2010. En pourcentage du PIB, les exportations pourraient baisser de 21.6 pour cent en 2009, après un repli de 22.5 pour cent en 2008.

Reconnaissant la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs, le gouvernement attache une grande importance à la diversification des exportations au-delà des productions traditionnelles. De nouvelles productions ont été encouragées, comme le riz, le café, les fruits et les noix, les graines de soja, le paprika, mais aussi les vêtements et les textiles. Les autorités veulent exploiter le bénéfice de l'accès au marché préférentiel accordé au pays à travers l'initiative européenne Tout sauf les armes (TSA) et l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA) américain. Le sucre du Malawi pourra accéder au marché européen, hors contingentement et libre de droits en 2009, en vertu de TSA.

En tant que pays membre de l'ensemble régional des pays d'Afrique orientale et australe (*Eastern and Southern Africa* — ESA), le Malawi a pris part aux négociations pour l'accord de partenariat économique (APE) avec l'UE. Comme la plupart des pays africains et d'autres pays à l'intérieur de l'ESA, le Malawi a refusé de signer l'APE, au motif que les dispositions concernant le développement n'avaient pas été suffisamment abordées dans l'accord intérimaire.

Le refus du Malawi s'appuyait plus particulièrement sur le fait que les avantages procurés par l'APE n'étaient guère supérieurs à ceux actuellement offerts par l'initiative européenne TSA, laquelle permet aux pays les moins avancés (PMA) d'exporter, en franchise de droits et hors contingentement, sur le marché européen. Seul produit à ce jour exclu de TSA, le sucre bénéficiera

de ces mêmes avantages à partir de 2009. En outre, le Malawi craint que la signature d'un APE avec d'autres pays membres de l'ESA n'affecte ses échanges préférentiels avec l'Afrique du Sud, son principal partenaire commercial.

Durant la plus grande partie de l'année 2008 le kwacha malawite (MWK) est resté relativement stable par rapport au dollar (USD), la banque centrale étant largement intervenue sur le marché des changes pour éviter une dépréciation de sa monnaie par rapport à la devise américaine. Il a résulté de ces initiatives, conjuguées avec la hausse des prix des carburants et des engrais, de fortes pressions sur les réserves officielles de change qui sont tombées au-dessous du ratio de couverture des importations, fixé à trois mois. Compte tenu du bas niveau de ces réserves, il est douteux que l'actuel taux de change puisse être soutenu à long terme.

Malgré l'augmentation importante des prix du tabac et du volume des exportations, le Malawi a subi en 2008 une importante détérioration des termes de l'échange due à la hausse des prix des carburants et des engrais. Le Fonds monétaire international (FMI) a prorogé le prêt de facilité de protection contre les chocs exogènes (facilité PCE) en décembre 2008 pour aider le pays à reconstituer ses réserves de change et à s'adapter aux prix élevés de la nourriture, de l'énergie et des engrais.

Bien que le choc des termes de l'échange semble en voie de s'atténuer, l'appréciation rapide et non négligeable du dollar par rapport aux monnaies de nombre de partenaires commerciaux du Malawi pourrait conduire à une appréciation du taux de change effectif réel, ce qui, en retour, rendrait plus difficile le maintien d'une croissance robuste et la réalisation des objectifs de réserves. Les autorités devront donc s'interroger sur la pertinence de l'actuel régime des taux de change, à la lumière de l'objectif proclamé de procéder à une diversification des exportations.

En raison de l'insuffisante mobilisation des ressources intérieures, les entrées d'aide jouent un rôle important dans le financement des programmes vitaux de développement au Malawi. Selon les autorités, près de

800 millions USD d'aides ont été promis en 2008. Mais les versements risquent d'être affectés par la crise financière internationale. Toute éventuelle crise politique survenant après les élections pourrait aussi avoir des effets négatifs sur les contributions des donateurs.

Comme d'autres pays pauvres lourdement endettés, le Malawi a largement bénéficié de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative multilatérale pour l'allègement de la dette (MDRI). Bien que l'allègement de la dette ne s'ajoute pas à l'aide publique au développement (APD), il a libéré des ressources pour le développement et la réduction de la pauvreté. Le montant de l'allègement s'est élevé à 14 milliards MWK pour l'année fiscale 2007/08. Conformément à son engagement pour la stabilité macro-économique, le gouvernement en place attachait une grande importance à la soutenabilité de la dette. À cette fin, il préparait une stratégie d'ensemble de gestion de la dette qui devrait guider la future politique d'emprunt à l'intérieur et à l'extérieur.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Quoique la stratégie pour le développement et la croissance du Malawi (*Malawi Growth and Development Strategy* — MGDS) reconnaisse au secteur privé un rôle central dans le développement économique du pays, les progrès ont été limités jusqu'à présent. À titre d'exemple, l'épargne privée a été négative et la moyenne des investissements privés s'élève à seulement 5 pour cent du PIB.

Le manque d'accès au financement représente l'un des principaux obstacles au développement du secteur privé. De plus, le coût de la marche des entreprises est élevé du fait de la cherté des transports. Bref, l'environnement n'est pas favorable au développement du secteur privé. Il n'est donc pas étonnant que le Malawi recule régulièrement dans le classement établi pour la Banque mondiale par l'enquête *Doing Business*. Il est maintenant en 134^e position sur 181 pays. Parmi les domaines dans lesquels il est particulièrement mal

noté figurent la création d'entreprises, l'enregistrement d'un bien ou l'obtention de licences.

Le gouvernement a préparé une réforme des structures de contrôle et de régulation pour l'industrie financière. Cette initiative prend une importance particulière dans le contexte de crise financière mondiale qui a mis en pleine lumière les pièges de la dérégulation financière. À cet égard la RBM s'efforce de mettre en œuvre une approche du contrôle basé sur le risque pour examiner les résultats bancaires.

Autres développements récents

Depuis 2006 le gouvernement du Malawi applique la MGDS qui prolonge et remplace la stratégie de réduction de la pauvreté (*Malawi Poverty Reduction Strategy* — MPRS), et qui prévoit un cadre pour une politique d'ensemble visant à réduire la pauvreté durant la période 2006-11. Le point central de cette stratégie consiste maintenant à combiner une croissance soutenue avec le développement social par une extension des infrastructures et le renforcement de la gouvernance.

Le premier examen annuel d'avancement des travaux de la MGDS montre que quelques progrès ont été accomplis, en particulier pour le soutien de la croissance et la consolidation de la stabilité macro-économique. En outre, les recettes publiques ont notablement augmenté grâce aux progrès de l'administration fiscale, notamment dans le domaine de la collecte des impôts. Néanmoins nombre de défis demeurent.

Aux yeux du gouvernement, les privatisations représentaient un moyen important d'encourager un plus grand engagement du secteur privé dans l'économie. À cette fin, il a continué de privatiser un certain nombre d'actifs publics. Mais depuis la cession d'une participation majoritaire dans *Malawi Telecommunications Limited* (MTL) en janvier 2006, peu d'actifs intéressants restent entre les mains de l'État. Air Malawi demeure en situation de « privatisation passive » : des discussions sont en cours avec des investisseurs étrangers pour trouver des repreneurs potentiels de la compagnie aérienne.

Le gouvernement a reconnu également les bienfaits des partenariats public-privé, notamment pour trouver

des financements et des compétences privés et les mettre à la disposition des services et des infrastructures du secteur public.

Un autre défi majeur identifié par le rapport annuel sur l'avancement des travaux pour l'exécution du second document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) tient aux maigres résultats des systèmes de gestion des finances publiques, principalement causés par des contraintes de capacité. À cet égard, des efforts déterminés des autorités politiques sont indispensables pour renforcer le système de gestion des finances publiques.

Le mauvais état des infrastructures, des routes en particulier, dresse un obstacle de taille sur le chemin du développement du secteur privé. Le prix des transports, par exemple, peut représenter jusqu'à 50 pour cent des coûts de production dans certains secteurs exportateurs, notamment le tabac, le sucre, le thé, le coton et le café. En outre la distribution d'électricité est irrégulière et peu fiable en dépit d'une modernisation des centrales hydroélectriques du pays. Selon un récent rapport de la Banque mondiale, on compte en moyenne 63 jours par an de pannes d'électricité, ce qui représente un réel handicap pour la croissance et le développement. Dans ces circonstances, le gouvernement a lancé un projet de construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Rukuru, dans le nord du pays, d'une capacité de 100 mégawatts.

Nouvelles technologies et innovation

Les techniques de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle important dans le développement économique. Le gouvernement a fait des efforts pour les promouvoir. Durant les six dernières années, ce secteur a enregistré une croissance rapide, sa part dans le PIB passant de 3.7 pour cent en 2006 à 4.5 pour cent en 2007.

Les infrastructures faibles de communication restent assez clairsemées dans les zones rurales du nord du pays. De l'équipement hyperfréquence ancien et souvent obsolète est encore en activité. Les investissements

étrangers contribuent néanmoins à améliorer lentement les infrastructures de télécommunication. MTL, seul opérateur de téléphonie fixe, est en train de remplacer l'équipement hyperfréquence par une nouvelle génération de réseaux. La société a également signé un contrat de 23 millions USD avec des investisseurs étrangers pour l'installation d'un câble de fibre optique à double boucle reliant Blantyre, Lilongwe et Mzuzu ainsi que la plupart des villes intermédiaires. Un câble sous-marin en fibre optique est également en projet. Il reliera Maputo (Mozambique) à Dar es-Salaam (Tanzanie) et le Malawi.

Parmi les services proposés par les TIC, la téléphonie mobile a enregistré une croissance impressionnante. Le taux de pénétration a doublé, passant de 7 pour cent en 2002 à 14 pour cent en 2008. En outre, le nombre d'utilisateurs pour 100 habitants est passé de 0.7 à 14 entre 2002 et le 30 juin 2008. Ces résultats restent cependant très inférieurs à ceux enregistrés dans les autres pays d'Afrique subsaharienne. Deux opérateurs se partagent actuellement le marché de la téléphonie mobile au Malawi : TNM et Zain Company. Ils ont bénéficié d'une rapide croissance de la demande et comptent environ 1.42 million de clients.

Plusieurs technologies novatrices de réseaux sans fils fixes et mobiles sont en cours d'implantation au Malawi pour les services Internet. Deux fournisseurs utilisent les systèmes de satellites en orbite inclinée. Le réseau fixe sans fil recourt essentiellement à la technologie Imax, qui procure des vitesses relativement élevées à destination d'utilisateurs privés, publics, commerciaux et du tourisme. Le réseau mobile sans fil est également en cours de développement avec l'introduction d'un nouveau système de code synchronisé d'accès multiple (*Code Division Multiple Access* — CDMA).

Un autre fournisseur est en train de diffuser sa plateforme CDMA, avec l'installation d'environ 24 nouveaux pylônes à Blantyre, Lilongwe, Zombie et dans d'autres zones à forte densité de population. Un troisième opérateur de téléphonie mobile entrera prochainement sur le marché et projette de renouveler complètement le système WiMax de connexions à haut débit par voie hertzienne à Blantyre et Lilongwe. Les

services sans fil numériques restent exclusivement concentrés dans les zones urbaines. Un projet est en cours, financé par la Banque mondiale, pour introduire les technologies sans fil dans les campagnes, avec pour objectif final de procurer un accès universel au Malawi.

Avant la réforme, la *Malawi Posts and Telecommunications Corporation* (MPTC) dominait le secteur des TIC. Cette domination a cessé avec l'adoption, en 1998, de la loi sur le secteur de la communication. La nouvelle loi a mis fin au monopole de MPTC et l'a scindé en deux sociétés : la *Malawi Telecommunications Limited* (MTL) et la *Malawi Post Corporation* (MPC). Un nouvel organisme de réglementation indépendant, l'Autorité de régulation des communications du Malawi (*Malawi Communications Regulatory Authority* — MACRA) a également été créé. C'est désormais la seule institution responsable en matière de réglementation des communications. Bien que, techniquement, la MACRA soit un organisme de régulation indépendant, son conseil d'administration est nommé par le gouvernement

Pour la téléphonie fixe, le monopole dont bénéficiait LMT s'est éteint avec l'arrivée sur le marché en mars 2009 d'un second opérateur, *Access Communications Limited*. Au contraire des services fixes, l'industrie de la téléphonie mobile est un secteur relativement concurrentiel par suite de la politique gouvernementale consistant à délivrer des licences supplémentaires pour de nouveaux opérateurs. En juillet 2008, la MACRA a accordé une troisième licence de téléphone mobile à la société GAIN (*Global Advanced Integrated Networks*).

La suppression, en mai 2008, des droits sur les importations de portables et d'équipements de télécommunications destinés à la téléphonie mobile a aussi contribué à attirer de nouveaux opérateurs sur le marché.

Nombre d'applications innovantes des TIC ont été effectuées dans divers secteurs : agriculture, finance, santé, éducation.

Lancée par l'Université du Malawi, l'initiative pour le développement et l'équité de l'agriculture africaine

(IDEAA) offre un bon exemple des applications des TIC à l'agriculture. En 2004, l'IDEAA a installé un système de commercialisation et d'information agricoles (*Marketing and Information System* — MIS). Son but : fournir aux agriculteurs, aux intermédiaires et aux autres partenaires intéressés, des informations relativement fraîches sur la situation du marché, de manière à les rendre plus sûrs d'eux-mêmes, mieux informés et plus compétitifs dans leurs prises de décision.

Dans le domaine financier, le téléphone mobile n'est pas très utilisé, les opérateurs craignant de voir leurs activités soumises à la réglementation en vigueur pour les banques. Celles-ci examinent néanmoins la possibilité d'utiliser le câble de fibre optique ESCOM entre Blantyre et Lilongwe pour des opérations bancaires par mobile. À l'heure actuelle, seule la Banque nationale du Malawi (BNM) est en mesure de recourir à la téléphonie mobile à des fins bancaires grâce à un système de données à grande capacité reliant ses agences. Quelques établissements examinent aussi la possibilité d'équiper leurs distributeurs automatiques de modems compatibles avec GPRS (*General Packet Radio Service*). Cela devrait permettre le développement de toute une série de services.

Dans le secteur de la santé, le système de données électroniques (*Electronic Data System* — EDS) a été appliqué aux thérapies anti-rétrovirus. Basé sur l'écran tactile le système guide les médecins dans le traitement de leurs malades. Il est opérationnel à Lilongwe, Blantyre et Dedza. L'extension de ce service aux zones rurales exigerait une connectivité.

S'agissant de l'éducation, les enseignants et les formateurs recourent aux services SMS pour l'organisation de réunions et de séances de formation dans les régions rurales du Malawi. Un peu de formation dans les connaissances de base de l'informatique est dispensée.

En dépit de la croissance des TIC, nombre de défis demeurent. Un des plus importants, peut-être, tient à l'absence d'une politique gouvernementale exposant clairement des orientations pratiques à destination du secteur privé et, plus généralement, les objectifs assignés

au développement de ce secteur. Le département des systèmes d'information et de technologie prépare un projet de loi dans ce sens. Il était espéré qu'il serait examiné par le gouvernement avant les élections de mai. En outre, la pénurie de compétences techniques dans le pays est également un élément déterminant qui entrave le développement de ce secteur.

Contexte politique

Le président Bingu wa Mutharika a été élu en mai 2004 sous l'étiquette du Front démocratique uni (*United Democratic Front* — UDF). Moins d'un an plus tard il a quitté ce parti pour en fonder un autre, le Parti progressiste démocratique (*Democratic Progressive Party* — DPP), sous prétexte de l'hostilité de l'UDF à sa campagne contre la corruption. Les querelles politiques internes ont conduit ensuite au dépôt, par les députés de l'opposition, d'une motion de destitution. Cette initiative a semblé en perte de vitesse jusqu'au débat budgétaire de 2007. Les tensions ont alors été ranimées avec pour conséquence de différer de trois mois le budget. La même situation s'est reproduite en 2008. Cette situation a entraîné un retard important dans le vote du budget.

Les élections législatives et présidentielles devaient se tenir en mai 2009. L'UDF, le DPP et le Parti du Congrès du Malawi (*Malawi Congress Party* — MCP) sont les trois principales formations politiques, entre lesquelles la compétition s'annonçait serrée. Le président Mutharika était à nouveau en lice comme candidat du DPP, opposé à John Tembo, pour le MCP, et à l'ancien président Bakili Muluzi pour l'UDF. Chacun des trois candidats bénéficiait de puissants soutiens dans le pays, ce qui rendait difficile tout pronostic sur le résultat du scrutin.

Historiquement, l'UDF est surtout implantée dans le sud du pays, mais une large proportion des électeurs qu'il avait attirés en 2004 était susceptible de soutenir le DPP, considéré comme une ramification de l'UDF et également bien implanté dans le sud. Le président Mutharika et le DPP devaient aussi probablement pouvoir bénéficier de la prime au sortant et du

programme de subventions aux engrais qui a contribué à des récoltes exceptionnelles au cours des dernières années et a reçu un très bon accueil chez les agriculteurs. Mais l'image du président sortant était ternie par les accusations portées contre lui de s'acharner sur Bakili Muluzi et de manifester du mépris pour la démocratie. Dans un tel climat politique, le MCP, qui a le centre du pays pour bastion, espérait bénéficier de la division des deux autres grands partis dans le sud.

Contexte social et développement des ressources humaines

Sur l'indice du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) le Malawi figure au 164^e rang sur 177 pays. Cependant, durant les deux dernières décennies, des progrès ont été accomplis pour réduire la pauvreté. Le taux de pauvreté a reculé de 54 pour cent à 45 pour cent entre 1990 et 2006. La poursuite d'une croissance économique élevée devrait permettre la continuation de la baisse. Néanmoins, le Malawi reste l'un des pays les plus pauvres du monde, et affiche une distribution des revenus particulièrement inégalitaire.

Au niveau national le taux d'alphabétisation en 2007 était de 72 pour cent, beaucoup plus élevé (79 pour cent) chez les hommes que chez les femmes (65 pour cent). Chez les jeunes le taux d'alphabétisation est supérieur (76 pour cent) sans grande différence entre jeunes hommes et jeunes filles.

Le Malawi a également une des plus fortes prévalences au monde de VIH/Sida, près d'un million de personnes étant frappées par la maladie. Le VIH/Sida a conduit à accroître le nombre de personnes vivant dans des groupes vulnérables : ménages sans adulte au travail, ceux dirigés par des personnes âgées ou des enfants, ou avec des membres de la famille malades et dans l'incapacité de maintenir une production alimentaire. Très souvent, les femmes sont contraintes de supporter le fardeau de la production agricole tout en s'occupant de victimes du sida. La malnutrition est également répandue. L'espérance de vie à la naissance est tombée autour de 53.1 ans.

Le réchauffement et les changements climatiques constituent de sérieux risques supplémentaires pour le Malawi. L'augmentation de la température du pays pourrait atteindre 2 à 3 degrés centigrades vers 2050, accompagnée d'une baisse de la pluviosité et d'une réduction de l'eau disponible. Cette évolution pourrait provoquer une réduction notable de l'humidité au sol et affecter 90 pour cent des petits exploitants dont la production est dépendante de l'eau de pluie. La fréquence des sécheresses s'est accrue ces dernières années, le pays en ayant subi deux épisodes en 2000 et 2005. Lors de cette dernière, plus de 4.7 millions de personnes, sur une population de 13 millions, ont été victimes de pénurie alimentaire. Les changements climatiques risquent de renforcer les puissants cycles de privations provoqués par la sécheresse et les inondations.

Confronté à ce défi, le gouvernement prend des mesures pour atténuer les effets du changement climatique sur l'économie du Malawi. Avec le soutien financier du Département pour le développement international (DfID), organe de coopération du gouvernement du Royaume-Uni et en collaboration avec la Banque mondiale, il travaille à l'instauration d'un contrat de gestion des risques climatiques, afin d'aider le pays à faire front à la menace constituée par la

sécheresse. Le gouvernement tente aussi de réduire les variations de prix sur les marchés locaux du maïs, par un système d'achats et de ventes opéré dans quelque 300 dépôts d'achat et de vente installés à travers le pays. Afin de stabiliser l'approvisionnement en maïs, il a investi dans une réserve stratégique de grains, dont le stock actuel de 70 000 tonnes sera accru dans un avenir proche. Bien que le Malawi reste vulnérable au changement climatique, les mesures appliquées sont importantes pour atténuer les effets d'un tel changement sur l'économie.

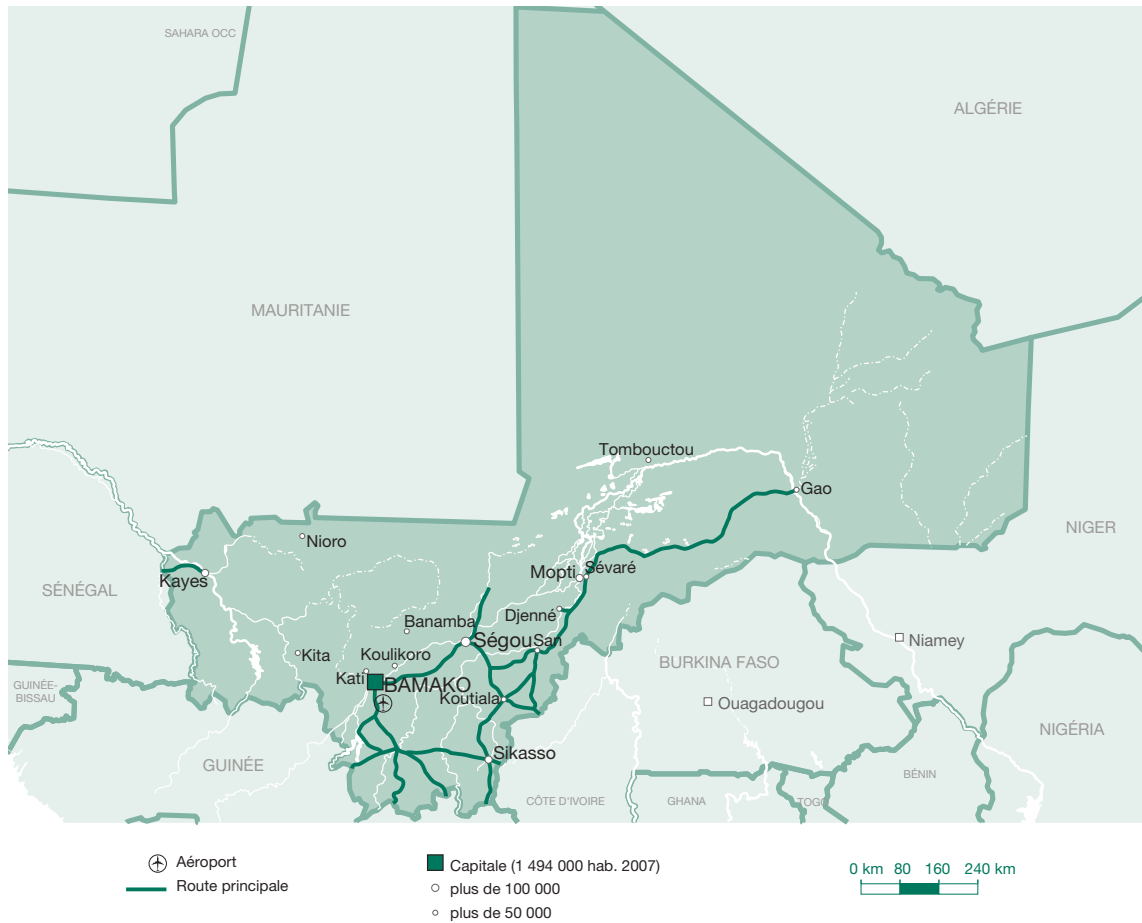
La protection sociale à travers les transferts d'aide sociale doit être davantage développée pour permettre aux ménages les plus vulnérables de maintenir leur productivité et gérer les risques avec davantage d'efficacité. Dans ce contexte, la politique gouvernementale de subventions aux engrais n'a été qu'un demi-succès. Selon les estimations, le programme a permis la production de 600 à 700 000 tonnes supplémentaires de maïs en 2007, indépendamment des variations de la pluviosité. La valeur de cette production supplémentaire est estimée entre 100 millions et 160 millions USD alors que le coût du programme était estimé à 70 millions USD.

Mali

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 220
- Population en milliers (2008) : 12 706
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 084
- Espérance de vie (2008) : 48.5
- Taux d'analphabétisme (2008) : 77

Mali

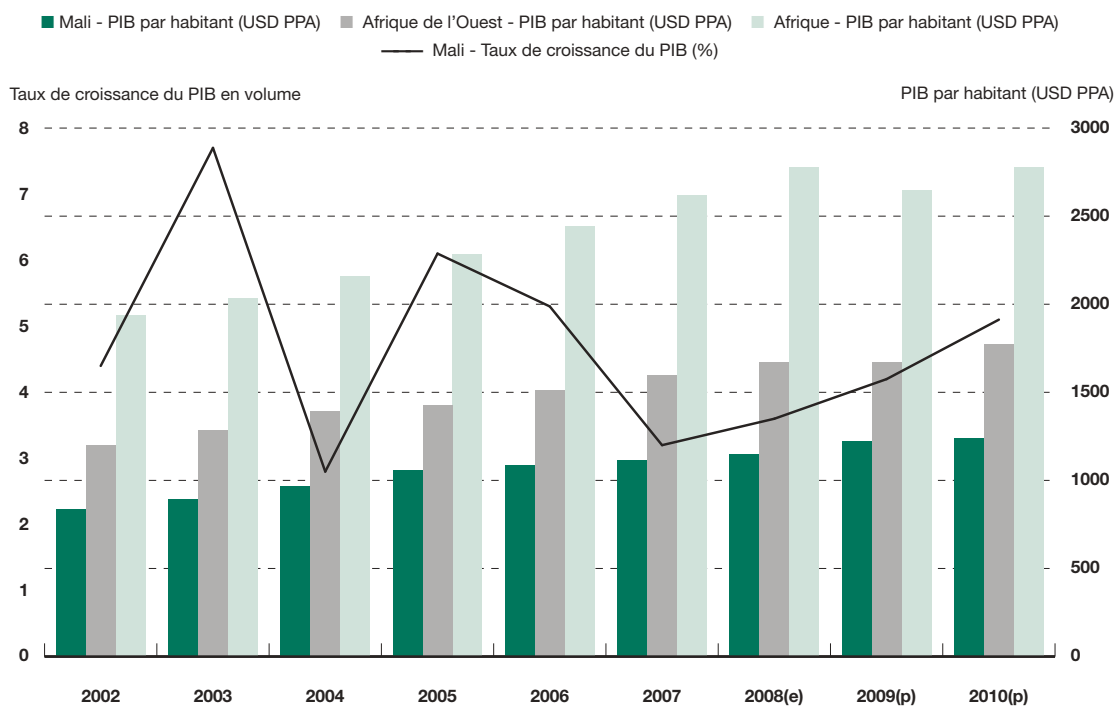


LE MALI A POURSUIVI LES RÉFORMES économiques qui ont eu pour effet d'atténuer les effets négatifs des chocs extérieurs à cause des crises pétrolière, alimentaire et financière. Le recul de la croissance économique redouté en 2007, dû aux difficultés des secteurs cotonnier et minier, a été plus prononcé en 2008, malgré les effets d'amortissement provenant de l'initiative riz, de l'accélération des privatisations et des appuis budgétaires des partenaires techniques et financiers. La croissance du PIB réel est estimée à 3.6 pour cent en 2008. Une reprise de la croissance est attendue en 2009 et 2010, avec des taux de croissance du PIB respectivement de 4.2 et 5.1 pour cent. Malgré les efforts d'ajustement, la persistance des tensions sur les finances publiques et la position extérieure traduisent

l'ampleur des effets des crises. Elle reflète également les difficultés du gouvernement à relancer et à valoriser les productions cotonnière et minière. L'évolution du prix des produits d'exportation maliens (coton et or) n'a pas été aussi importante que la hausse du prix du pétrole. Avec la crise alimentaire et en raison de la faible élasticité de l'offre intérieure de produits, la hausse des prix du pétrole a provoqué dans son sillage une forte augmentation des prix intérieurs. L'inflation a atteint 9.3 pour cent à fin décembre 2008, avec une détérioration du pouvoir d'achat de la population. Le gouvernement a dû consentir à des réductions fiscales (TVA, droits de douane), accroître les salaires et les

La croissance a été peu soutenue en 2008, et l'économie est menacée par l'inflation importée.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582438448458>

dépenses de subventions et renforcer la surveillance des prix, notamment du prix de l'essence à la pompe. La mise en œuvre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) et l'accélération des mesures au titre du Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) ont permis de contenir les tensions inflationnistes, de permettre au gouvernement de faire face à ses engagements envers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de poursuivre sa politique de réduction de la pauvreté. Le gouvernement a affiché sa volonté de poursuivre les réformes, et la situation socio-économique devrait encore s'améliorer sur la période 2009-2011.

Évolution économique récente

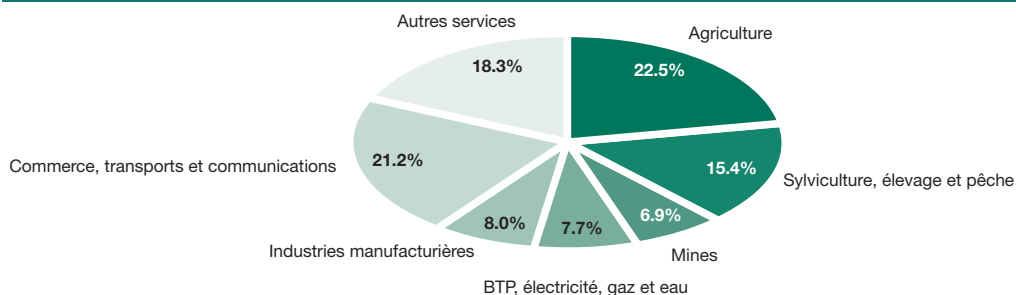
La persistance des difficultés enregistrées dès 2007 dans les secteurs du coton (faible pluviosité et prix peu incitatifs), de l'or, des industries agricoles (textiles en particulier), et les crises pétrolière, alimentaire et financière, ont provoqué un net ralentissement de la croissance économique en 2008. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 3.6 pour cent.

Le secteur primaire représente 34 pour cent du PIB. En 2008, le secteur a connu une croissance soutenue de 4.6 pour cent contre 2.5 pour cent en 2007. Toutes les autres composantes de l'agriculture ont pratiquement maintenu leur niveau de croissance de 2007, à l'exception du secteur cotonnier (moins 13.4 pour cent), en raison des problèmes structurels de

gestion de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) et de rentabilité des exploitations (hausse des coûts de facteurs et baisse des prix au producteur). Le secteur secondaire, qui représente 19 pour cent du PIB, poursuit son recul (moins 5.6 pour cent), en raison de l'impact de la crise cotonnière sur les industries textiles (moins 32 pour cent), mais également de la chute des activités agro-industrielles (moins 20 pour cent) et d'autres branches manufacturières (moins 12.4 pour cent). En revanche, les secteurs de l'énergie (plus 9 pour cent), du bâtiment et travaux publics (plus 8 pour cent) continuent de progresser. L'industrie malienne est confrontée à des problèmes structurels liés aux coûts élevés des facteurs, aggravés par la crise pétrolière, et à l'étroitesse du marché. Le secteur tertiaire (le secteur non marchand inclus) représente 40 pour cent du PIB. Ce secteur connaît un ralentissement de sa croissance, qui demeure toutefois soutenue (7.9 pour cent en 2008 contre 10.4 pour cent en 2007), tirée essentiellement par le secteur des transports et communications (plus 15 pour cent) et des activités de commerce (plus 9.4 pour cent). Les services financiers connaissent une croissance stable (plus 5 pour cent), comme en 2007, tandis que celle des « autres services » (tourisme, hôtels, artisanat) ralentit de 8 à 5.5 pour cent. Cette évolution des services reflète la situation de crise qui frappe les secteurs de production agricole et industrielle et l'environnement économique général, pendant l'année 2008.

L'évolution du PIB est soutenue par la demande intérieure. Les dépenses de consommation des ménages, qui représentent 75 pour cent du PIB, ont connu une

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583785040413>

croissance modérée de 3.5 pour cent en 2008 contre 4.5 pour cent en 2007. Les achats des ménages ont porté essentiellement sur des dépenses incompressibles, notamment les produits alimentaires, les dépenses d'énergie et de services sociaux, de transports et communications. La croissance des dépenses des administrations s'est ralentie (plus 4.5 pour cent en 2008 contre plus 10.9 pour cent en 2007). La formation brute de capital fixe (FBCF) demeure le second facteur de croissance. Les investissements (publics et privés) ralentissent rapidement en 2008, avec l'accroissement des coûts de facteurs dus aux effets conjugués des crises pétrolière et alimentaire. Les entreprises ont dû réduire la progression de leurs investissements (plus 5 pour cent en 2008 contre plus 12.9 pour cent en 2007) dans les secteurs porteurs des mines, de la construction et du tourisme. Le ralentissement est plus marqué au niveau de l'investissement public (plus 7 pour cent en 2008 contre plus 17.9 pour cent en 2007). Les exportations sont demeurées stables en raison de la crise du coton et de l'or. En revanche, les importations ont connu une croissance plus soutenue en 2008, de 4 pour cent contre seulement 1.2 pour cent en 2007.

Le ralentissement de la croissance a conduit le gouvernement à prendre des mesures de relance, appuyées par les partenaires au développement. Une nouvelle facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC) a été conclue sur la période 2008-11, soutenue par divers programmes de la Banque mondiale, de l'Union européenne (UE), du groupe de la Banque africaine de développement (BafD) et des principaux bailleurs bilatéraux. À partir de 2009, les interventions des partenaires s'inscriront dans une Stratégie conjointe d'assistance pays (SCAP), en vue d'une plus grande synergie et d'une amélioration de l'efficacité de l'aide. Conformément aux axes du CSCRP, le gouvernement envisage de poursuivre avec plus d'engagement la diversification de l'agriculture non-cotonnière et de l'industrie non-aurifère. Face à la crise alimentaire, la loi d'orientation agricole constitue le levier principal de « l'initiative riz », du programme national de sécurité alimentaire, du programme de mécanisation de l'agriculture et de production d'engrais. Le renforcement de la compétitivité et le développement de la base industrielle passent par l'amélioration du climat des

affaires, le programme d'appui à la croissance et de nouveaux investissements dans la recherche minière, pétrolière et la réhabilitation et la privatisation du secteur cotonnier. La branche du bâtiment et des travaux publics (BTP) devrait connaître un rebond avec la reprise des chantiers (citée administrative de Bamako, compte de défi du Millénaire-Mali). Enfin, l'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Mali et la privatisation de la Société des télécommunications du Mali (Sotelma) devraient se traduire par une réduction des coûts de facteurs en appui aux dispositions de la loi d'orientation du secteur privé. Sur la base de ces orientations, les projections établissent un taux de croissance de 5.9 pour cent en 2009 et de 3.3 pour cent en 2010.

Le Mali a subi en 2008 les effets conjugués de la flambée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Pour faire face à la crise frappant les denrées alimentaires de base, le gouvernement a pris des mesures afin de réduire l'effet mécanique de la contagion des prix et pour stimuler l'offre à travers : *i*) des réductions fiscales (révision de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), exonération de droits et taxes à l'importation) ; *ii*) l'accroissement de l'offre par des ventes de produits de céréales, le financement de deux abattoirs subventionnés ; *iii*) l'augmentation de 5 pour cent des salaires de la fonction publique à compter du 1er janvier 2008 ; et *iv*) l'organisation de concertations pour mettre en place des structures de surveillance. Ces mesures, qui se traduisent par des réductions de recettes fiscales et des augmentations de dépenses de subventions, ont eu des conséquences sur les performances macro-économiques, le respect des critères de convergence et la réduction des dépenses de capital et de lutte contre la pauvreté. Prenant la mesure des implications sociales et politiques, le gouvernement a mobilisé les partenaires techniques et financiers autour d'une réponse globale à la crise. La plupart des partenaires (y compris la BafD) ont soutenu le pays depuis juin 2007 sous forme d'appuis budgétaires. La première tranche de l'appui de la BafD a été décaissée au début de 2009. Le gouvernement a également lancé un programme ambitieux de développement de l'irrigation auquel la BafD contribuera pour 30 milliards de francs CFA.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	19.9	22.4	5.8	3.4	6.3	1.3	0.8	1.4
Publique	6.6	8.8	7.0	4.0	6.8	0.6	0.4	0.6
Privée	13.4	13.6	5.0	3.0	6.0	0.7	0.4	0.8
Consommation finale	90.8	85.9	3.6	3.3	5.7	3.2	2.9	5.0
Publique	10.0	10.9	4.5	3.0	5.6	0.5	0.3	0.6
Privée	80.8	75.0	3.5	3.4	5.7	2.7	2.6	4.4
Solde extérieur	-10.7	-8.3				-0.8	0.5	-1.3
Exportations	24.4	26.4	2.3	3.2	4.0	0.6	0.8	1.0
Importations	-35.1	-34.7	4.0	0.9	6.8	-1.4	-0.3	-2.3
Taux de croissance du PIB, en volume						3.6	4.2	5.1

Source : Les données de base sont fournies par les autorités du Mali. Les estimations (e) et projections (p) sont établies par les auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588151342457>

Politique macro-économique

Pendant la période d'ajustement 1993-2007, soutenue par la communauté financière internationale, l'économie malienne a enregistré un taux de croissance moyen de 5 pour cent, appuyé par un cadre macro-économique globalement sain et caractérisé par une inflation moyenne de 3 pour cent, un déficit public moyen (hors dons) et un déficit des comptes courants, tous deux inférieurs à 8 pour cent, et une dette devenue tolérable à long terme. Depuis 2000, les gouvernements s'emploient à maintenir le cap des réformes avec pour objectif : *i*) une mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires au développement ; *ii*) le recentrage des fonctions de l'État afin de rationaliser les dépenses pour une meilleure utilisation des ressources publiques ; et *iii*) le renforcement de la participation de tous les acteurs (État, collectivités locales et secteur privé) sur la base d'une meilleure allocation des ressources et des avantages comparatifs établis. Ces objectifs passent par la poursuite de la réforme des finances publiques, le renforcement de la position extérieure du pays, l'accélération des réformes structurelles en matière de décentralisation, l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance et la valorisation des ressources humaines.

La forte inflation observée en 2008 (9.3 pour cent) s'explique, au cours des premiers mois de l'année, par la flambée des prix des produits pétroliers puis, à la fin du second trimestre, par la crise alimentaire. L'ampleur et la sévérité des deux effets ont eu pour conséquence de limiter l'efficacité des mesures d'urgence du gouvernement visant à limiter l'inflation et à soutenir le pouvoir d'achat de la population (contrôle des prix, mesures fiscales et budgétaires). Les prix des céréales non transformées ont ainsi subi des hausses importantes ; le prix du riz, denrée sociale de base, est passé de 286 à 415 francs CFA par kilogramme.

Politique budgétaire

Les ressources budgétaires de l'État malien sont vulnérables, dans la mesure où elles reposent essentiellement sur les impôts indirects prélevés sur les flux d'échanges internationaux, eux-mêmes tributaires des aléas des marchés. En 2008, les recettes totales de l'État (hors allègements de dettes) représentent 20.8 pour cent du PIB, en légère baisse en raison des exonérations accordées aux groupes les plus affectés par la crise. Les dépenses totales, qui représentent 26.1 pour cent du PIB, continuent leur lente progression. Cette augmentation est attribuée à la hausse des salaires, en vue du

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	19.3	21.1	56.4	21.7	20.8	19.7	20.1
Recettes fiscales	13.3	16.7	16.4	16.1	15.4	14.4	14.8
Dons	5.4	3.9	39.2	4.7	4.4	4.4	4.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	22.4	24.2	24.6	25.1	26.1	23.6	24.7
Dépenses courantes	12.0	14.3	14.3	13.8	13.6	12.1	12.5
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.1</i>	<i>13.7</i>	<i>13.8</i>	<i>13.3</i>	<i>13.3</i>	<i>11.7</i>	<i>12.2</i>
Salaires	3.9	4.7	4.7	4.8	4.5	4.1	4.2
Paiements d'intérêts	0.9	0.7	0.5	0.4	0.4	0.5	0.2
Dépenses en capital	10.5	9.1	10.5	12.8	12.4	11.6	12.1
Solde primaire	-2.1	-2.5	32.3	-3.0	-5.0	-3.2	-4.1
Solde global	-3.0	-3.1	31.8	-3.4	-5.4	-3.9	-4.3

a. Seuls les principaux postes ont été reportés ici.

Source : Les données de base sont fournies par les autorités du Mali. Les estimations (e) et projections (p) sont établies par les auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600603555546>

soutien du pouvoir d'achat des salariés et à l'accroissement des prêts nets. Il en résulte un accroissement du déficit public global (dons inclus) qui passe de moins 3.4 pour cent du PIB en 2007 à moins 5.4 pour cent en 2008. Le déficit global devrait être financé par des emprunts auprès du secteur bancaire, par recours à l'aide budgétaire et aux ressources de privatisation.

Politique monétaire

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec sept autres pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal et Togo). Les instruments de la politique monétaire sont gérés par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (la BCEAO), qui a la responsabilité d'émettre le franc CFA et d'en assurer la stabilité¹. Dans un contexte de turbulences mondiales et de croissance fragile, la politique monétaire en 2008 a visé essentiellement : *i*) la lutte contre l'inflation, tout en maintenant la couverture extérieure de la monnaie et en soutenant l'activité économique ; *ii*) le maintien de la discipline financière en relation avec la politique budgétaire, dans le cadre de la surveillance multilatérale,

tout en luttant contre la pauvreté ; *iii*) le renforcement de la supervision bancaire pour améliorer la qualité des crédits et la poursuite de la réforme de la modernisation des systèmes de paiement dans la sous-région. De façon spécifique, les instruments indirects traditionnels de régulation de la liquidité (coefficients de réserves obligatoires, taux directeurs, taux de pension, conditions d'intervention sur le marché monétaire) sont demeurés inchangés.

Les autorités monétaires ont ainsi conservé, au cours de la période 2006-2008, la stabilité des variables institutionnelles (vitesse de circulation de la monnaie, multiplicateur de la monnaie et multiplicateur de crédit). La politique monétaire menée est neutre : la croissance de la masse monétaire converge vers celle des avoirs extérieurs, tandis que l'augmentation des crédits à l'économie converge vers le taux de croissance du PIB. Cette stabilité sera poursuivie pendant la période 2009-10, afin de faire face à la persistance des tensions inflationnistes découlant de la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Face aux effets potentiels de la crise financière, la priorité est accordée aux politiques budgétaires et aux réformes structurelles, en particulier

1. La BCEAO est chargée de : mettre en œuvre les orientations de la politique monétaire définie par le conseil des ministres de l'union ; conduire les opérations de change ; détenir et gérer les réserves de change des pays membres ; promouvoir le bon fonctionnement du système des paiements de l'UEMOA.

celles qui renforcent l'efficacité de l'intermédiation financière, améliorent la qualité du portefeuille des banques et contraignent au respect des règles prudentielles (projet de développement du système financier, plan d'action des systèmes de financement décentralisés et modernisation des systèmes de paiements).

Position extérieure

La balance commerciale du Mali connaît un déficit structurel à l'exception des années 2002 et 2006, au cours desquelles le solde commercial est devenu positif grâce aux performances du secteur du coton et de l'or. En 2008, la balance commerciale s'est stabilisée (moins 2.4 pour cent du PIB contre moins 3.5 pour cent en 2007), avec la persistance des difficultés de production dans les secteurs du coton, de l'or et des industries textiles. La situation du commerce international en 2008 est aussi caractérisée par la baisse en termes réels des prix du coton et de l'or sur le marché international, alors que s'imposait la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, avec un effet de contagion sur les produits d'importations (équipements, produits chimiques, pharmaceutiques et matériaux de construction). Les exportations ont malgré tout légèrement augmenté (22.7 pour cent du PIB contre 21.7 pour cent en 2007), alors que les importations sont restées stables (25.1 pour cent en 2008). Le déficit de la balance des services se réduit légèrement (moins 5.3 pour cent du PIB contre moins 5.7 pour cent en 2007), grâce au dynamisme du secteur touristique, tout comme le déficit de la balance des revenus grâce à des investissements importants dans le

secteur minier. Les transferts des Maliens de l'extérieur se sont réduits légèrement (5.5 pour cent du PIB), en raison de l'incertitude qui pèse sur l'environnement international et des effets de l'attractivité grandissante des régions du Mali. Le déficit des comptes courants a ainsi connu un léger repli mais demeure important (moins 4.7 pour cent du PIB en 2008 contre moins 7.9 pour cent en 2007). Si la crise financière perdure, les projections pour 2009 et 2010 indiquent que la position extérieure pourrait connaître une aggravation, et le pays devra alors compter sur une mobilisation accrue de l'aide extérieure à défaut de maîtriser ses importations. Par ailleurs, de meilleures incitations devraient être offertes à l'épargne des Maliens de l'extérieur. Les réserves officielles brutes en mois d'importations se sont stabilisées à 7.9 mois entre 2007 et 2008 et évolueront à huit mois, selon les projections sur 2009-10.

Depuis 2002, la dette publique connaît une baisse régulière sous l'effet des divers mécanismes d'allègements de dette. Les performances économiques ont permis au Mali d'être éligible et de bénéficier des ressources au titre de la mise en œuvre des initiatives pour les pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En 2006, l'effet cumulé de ces initiatives se traduit par une réduction du stock de la dette qui n'est plus que de 1.38 milliard de dollars contre 3.02 milliards USD en 2002. Le ratio de la dette au PIB s'est établi à 22.7 pour cent en 2007, 21.2 pour cent en 2008 contre 105 pour cent sur la période 1994-98 et 49 pour cent pour 2003-05. Le ratio remonte à 22.8 pour cent et 23.9 pour cent,

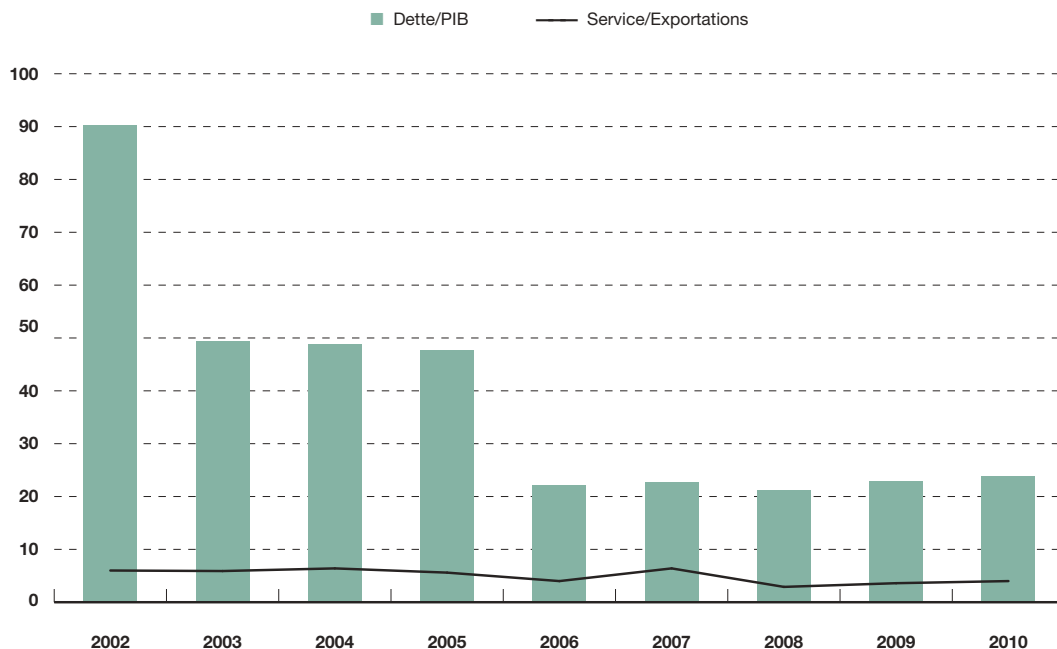
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-1.8	-2.6	1.2	-3.5	-2.4	1.8	-1.3
Exportations de biens (f.o.b.)	20.7	19.7	25.5	21.7	22.7	22.5	20.4
Importations de biens (f.o.b.)	22.4	22.3	24.3	25.2	25.1	21.7	21.6
Services	-8.9	-4.6	-5.9	-5.7	-5.3	-3.9	-3.8
Revenu des facteurs	-3.7	-3.9	-4.2	-4.2	-2.5	-4.1	-3.6
Transferts courants	4.8	4.0	5.4	5.6	5.5	5.3	5.1
Solde des comptes courants	-9.6	-7.2	-3.6	-7.9	-4.7	-0.9	-3.7


Source : Les données de base sont fournies par les autorités du Mali. Les estimations (e) et projections (p) sont établies par les auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602264881073>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585263545285>

419

respectivement en 2009 et 2010. Le service de la dette représente 4 pour cent des exportations de biens et services en 2006, 6,4 pour cent en 2007, 4,9 pour cent en 2008, 3,9 pour cent en 2009 et 4 pour cent en 2010. Enfin, la dette extérieure du Mali est soutenable sur la période 2010-2026.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le secteur privé est constitué de PME du secteur moderne et d'une multitude d'opérateurs du secteur informel. Le secteur informel réalise 90 pour cent de l'activité du secteur privé. Le secteur privé formel offre environ 40 000 emplois. L'environnement des affaires a connu une amélioration, grâce aux différents appuis

dont a bénéficié le gouvernement de la plupart des partenaires au développement depuis une dizaine d'années. Ces derniers ont assisté la conception et la mise en œuvre de divers programmes d'appui² à la compétitivité et à la promotion du secteur privé en particulier pour : *i*) le renforcement des incitations, l'amélioration des conditions d'investissement et la facilitation des échanges ; *ii*) le développement des infrastructures et des services (transports, eau, énergie, télécommunications, technologies de l'information et de la communication (TIC), zones industrielles et services publics) ; *iii*) la restructuration du secteur financier et le renforcement de l'intermédiation financière ; *iv*) l'appui aux secteurs productifs et aux filières porteuses. Les privatisations ont également contribué au renforcement du secteur. Selon l'indice normalisé de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced, la position du

2. Les principaux appuis proviennent de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Agence internationale pour le développement (AID), de l'Union européenne (UE) et des pays membres de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Fonds africain de développement (FAD) et du Compte de défi du Millénaire (MCA).

Mali (en termes de potentialité, performance de l'investissement et de rendements), considérée comme moyenne, est relativement bonne au sein de l'UEMOA. Néanmoins, beaucoup reste à faire : il faut quarante-deux jours pour compléter 18 procédures de création d'affaires et 340 jours pour régler un conflit d'affaires. Le Mali est situé au 162^e rang du classement *Doing Business* de la Banque mondiale en 2008, en net repli par rapport à 2007 (152^e rang). Le développement du secteur privé fait donc encore face à de nombreuses faiblesses et contraintes qui expliquent le faible niveau des investissements, des parts de marchés extérieurs et l'impact mitigé sur la croissance et la lutte contre la pauvreté.

Les principales contraintes ont été identifiées par différentes études sur le profil de gouvernance et le profil du secteur privé³ : *i*) la faiblesse du cadre légal et réglementaire, caractérisé par un faible encadrement en matière de soutien à l'entreprise, à la production et à l'exportation, malgré une multitude de structures chargées de leur développement ; *ii*) un système judiciaire faiblement performant et à la crédibilité limitée ; *iii*) un système fiscal encore complexe, bien qu'il soit en cours de simplification et d'harmonisation dans le cadre de l'UEMOA ; *iv*) un système financier dominé par des banques aux performances limitées, en comparaison de celles opérant dans les autres pays de la région ; *v*) le développement limité des infrastructures, qui aggrave les effets de l'enclavement et de l'éloignement des marchés extérieurs ; *vi*) des services d'appui aux entreprises quasi-inexistants, pratiquant souvent des tarifs qui grèvent davantage les coûts de facteurs déjà élevés ; *vii*) la rareté de la main-d'œuvre qualifiée ; enfin, *viii*), l'enclavement et l'étendue d'un pays dans lequel les revenus sont trop faibles pour permettre le développement d'un marché de consommation diversifié et dynamique. Face à ces contraintes, le gouvernement a approuvé en 2008 un projet de loi d'orientation du secteur privé (LOSP), au terme d'une démarche participative, puis soumis au vote du parlement. Adressée à tous les partenaires, sa mise en œuvre est confiée à un nouveau ministère uniquement en charge de la promotion du secteur privé et des PME/PMI. Le cadre

de concertation comprend : *i*) le conseil présidentiel pour l'investissement, le comité de développement du secteur privé, le cadre de concertation entre secteurs public et privé animé par le Bureau du modérateur ; et *ii*) le forum annuel des entreprises.

Outre les mesures directes relatives à l'amélioration du climat des affaires, le gouvernement s'engage, dans le cadre de la révision du CSCRP et des lois de finances, à approfondir les bases structurelles de ses politiques économiques afin de créer un environnement favorable au secteur privé et de faire face aux effets de la crise énergétique et financière. Les mesures structurelles portent sur la gestion des finances publiques, la poursuite des privatisations dans le secteur cotonnier et des équipements collectifs et la surveillance du secteur financier.

Dans le secteur financier, les défis sont doubles : d'une part, anticiper les effets et faire face à la crise financière et, d'autre part, renforcer l'intermédiation financière et la participation du secteur bancaire au financement adéquat de l'économie. La deuxième phase de la stratégie de développement du secteur financier sera poursuivie avec une plus grande surveillance des ratios prudentiels, afin de renforcer la gouvernance des banques, réduire les prêts douteux et poursuivre la privatisation des banques (notamment celle de la Banque de l'habitat, après la finalisation de la cession de la Banque internationale du Mali).

Le gouvernement souhaite également lancer de profondes réflexions sur le contenu et les instruments des politiques économiques, les synergies et les séquences nécessaires et les réformes institutionnelles d'accompagnement, face aux conséquences des crises mondiales. Les questions structurelles qui en découlent portent sur le rythme du désengagement de l'État.

Autres développements récents

L'assainissement du secteur public sera poursuivi à travers le plan d'amélioration pour la gestion, l'amélioration et la modernisation des finances publiques (PAGAMFP). Les actions portent sur la fiabilisation des

3. L'étude du profil pays du secteur privé (PPSP) a été finalisée et soumise au gouvernement comme base et instrument de dialogue.

procédures d'exécution et de contrôle des dépenses publiques, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, la prévisibilité, la maîtrise et la sécurisation des recettes publiques, au regard des critères de convergence de l'UEMOA, et le renforcement institutionnel des administrations en charge des finances publiques, en adéquation avec les objectifs de la gestion axée sur les résultats. Le gouvernement bénéficiera de l'appui concerté des partenaires dans le cadre de leurs programmes d'assistance technique. En cohérence avec le PAGAMFP, s'inscrivent : *i*) les autres mesures du plan de développement institutionnel (PDI), en particulier la réforme des institutions républicaines, le processus de transfert des responsabilités à la base ; *ii*) les réformes dans le secteur cotonnier et de l'irrigation ; *iii*) la révision de la tarification dans le secteur de l'énergie ; et *iv*) les privatisations dans le secteur des télécommunications.

S'agissant plus particulièrement du secteur cotonnier, les mesures concernent le renforcement de l'équilibre financier de la filière, avant la privatisation complète du principal opérateur, la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), le suivi du mécanisme de détermination des prix de production du coton graine et le renforcement du fonds de soutien. Les difficultés de la filière ont accéléré la chute de la production de plus de 40 pour cent. Les questions liées à l'irrigation et aux offices seront suivies dans le cadre de la poursuite des volets de la loi agricole. Les autres mesures de privatisation porteront sur la cession de la Société des télécommunications du Mali (Sotelma, société d'État) en cours de finalisation. Dans le secteur de l'électricité, de nouveaux tarifs sont en cours de négociation, après l'intervention de l'État sur plusieurs années afin de faire face à la crise de l'énergie.

Nouvelles technologies et innovation

Le secteur des télécommunications connaît une croissance considérable de près de 10 pour cent par an et contribue (avec le secteur des transports) pour 25 pour

cent au PIB. Le secteur comprend principalement la Société des télécommunications du Mali (Sotelma) comme opérateur public avec Malitel, sa composante de téléphonie cellulaire, et Ikatel qui a obtenu une licence de téléphonie cellulaire en 2004. En 2006, les revenus des télécommunications représentaient 5.2 pour cent du PIB comparés à 4 pour cent pour les pays à faible revenu et 3.2 pour cent pour les pays d'Afrique au sud du Sahara. Le secteur est libéralisé, et l'opérateur principal (la Sotelma) est en cours de privatisation avec Malitel. Comme partout dans le monde, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont connu, entre 2002 et 2007, une forte croissance des abonnés de plus de 7 pour cent par an. En 2007, le réseau téléphonique malien (fixe et mobile) compte 2.2 millions d'abonnés, soit 21.2 abonnés pour 100 habitants contre 30 pour l'Afrique. La télédensité urbaine est de 3.94 lignes pour cent habitants contre 0.07 lignes en zones rurales. Le nombre d'abonnés à l'Internet est de 0.06 pour cent habitants et le nombre d'utilisateurs d'Internet est de 0.81 pour cent habitants. La réforme du secteur des télécommunications a exercé un impact considérable sur la télédensité. Le taux d'accès aux services a été ainsi amélioré et a permis au Mali de passer du 12^e au 8^e rang au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ; du 41^e au 28^e en Afrique subsaharienne. L'intérêt économique, financier et social, puis politique et stratégique des télécommunications est indiscutable. Pour le gouvernement du Mali en particulier, les TIC représentent un puissant instrument d'intégration et de rapprochement des peuples. Son apport comme facteur de croissance recouvre les contributions du travail et du capital physique, en tant que composante du progrès technique et de l'innovation. Cette importance justifie l'intérêt accordé au secteur par l'État, préoccupé par l'amélioration de la compétitivité et la diversification de son économie.

Le gouvernement, avec les acteurs du secteur, envisage d'accélérer les réformes du secteur sur une base durable, en commençant par la poursuite de la libéralisation du secteur et la privatisation de l'opérateur public qu'est la Sotelma. Les préoccupations visent

4. Banque mondiale : « Profil télécommunications, 2007 ».

également la politique de tarification au moindre coût pour les consommateurs, en tenant compte de l'intégration des systèmes fixe-mobile, mobile-fixe et mobile-mobile, le développement de la compétition, la gouvernance et la sécurité, en particulier en matière de réseaux critiques. L'accès universel revêt une forte dimension sociale et vise à l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des TIC dans les zones rurales « non économiquement rentables ». Le gouvernement a entamé une coopération avec plusieurs partenaires au développement, dont la Banque mondiale et l'Union européenne, en attendant l'intervention de la BafD au titre du Fonds africain de développement XII (FAD XII), dans le cadre d'un partenariat public-privé parallèle au projet d'électrification rurale prévue pour 2010-2011.

Le réseau d'infrastructures en place au Mali est réalisé par la Sotelma et Ikatel, opérateur privé, et par les fournisseurs d'accès à Internet. Les infrastructures (réseau des TIC) comprennent le réseau national composé des lignes fixes, mobiles et accès Internet ; des équipements de commutation et de transmission, le réseau international (satellite, câble sous-marin, relais radio) et d'autres services (cf. annexe). La plateforme fixe, celle de la Sotelma, comprend :

- a) les réseaux nationaux avec quatre composantes :
 - i) les nœuds de commutation nationale ayant en amont les Centres de transit nationaux (CTN) dans la capitale auxquels sont raccordés les centres régionaux et les unités d'abonnés distantes ;
 - ii) les systèmes de transmission avec deux composantes (terrestres : faisceaux hertziens et fibres optiques ; par satellite : antennes satellites et équipements satellites de raccordement des réseaux terrestres) ;
 - iii) les réseaux d'accès (filaires – génie civil et câbles) ; les systèmes de boucle radio sans fil : Système avancé de téléphonie mobile (AMPS), cellulaire numérique personnel (PHS), accès multiple par répartition en code (AMRC) ; et
 - iv) les plateformes et systèmes pour fourniture de services non téléphoniques (télex, protocole de communication X25, transmission de données et Internet) ;
- b) le réseau international axé sur le centre de transit international et comprenant le centre de

télécommunications par satellite et des liaisons par fibre optique vers les pays voisins : Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, et le Burkina Faso. L'ossature nationale est assurée par liaison satellitaire au moyen de faisceaux hertziens numériques d'une capacité de 8 mégabits (Mbit) en 34 Mbit partant de Bamako. La capacité totale de la bande passante est de l'ordre de 19 Mo/seconde avec, respectivement, 6 Mo/s pour la Sotelma, et 13 Mo/s pour Ikatel. Du fait de la densité de la population, les infrastructures et les services sont surtout déployés en milieu urbain. Le développement des TIC dans les zones rurales est surtout limité par le faible taux de desserte et de pénétration du réseau électrique. Le gouvernement explore des possibilités de développement des énergies renouvelables : les énergies solaire et éolienne. Dans le cadre de sa politique d'appui au secteur privé, le gouvernement accorde la priorité au développement des infrastructures des TIC, en fonction de la demande et de l'état d'avancement de la technologie. Quatre critères résument sa stratégie : la disponibilité (existence des équipements et services), la couverture géographique, l'accessibilité (possibilité d'utilisation) et le coût abordable d'utilisation). La couverture géographique et le coût d'accès constituent les critères déterminants en matière d'accès universel. À cause de l'étendue du pays face aux contraintes de compétitivité de l'économie, il est souhaitable de rationaliser l'utilisation des infrastructures existantes, de développer la convergence et l'intégration des plateformes, puis de proposer de nouveaux investissements de rentabilité et de compétitivité. Il est envisagé de réaliser un nœud unique et robuste couvrant toutes les régions et interconnecté au réseau sous-régional et international. Le gouvernement envisage également de créer un cadre structuré de concertation et une plateforme d'harmonisation et d'arbitrage.

Le cadre institutionnel comprend : a) l'organe de tutelle : le ministère de la Communication et des

Technologies de l'information (MCTI), assisté de ses directions techniques, met en œuvre la politique du gouvernement ; b) l'organe de régulation : le Comité de régulation de la technologie (CRT) élabore, propose les règlements, supervise et contrôle la mise en œuvre et l'application de la réglementation ; c) l'organe chargé de la planification stratégique, l'Agence des télécommunications de l'information et de la communication (Agetic⁵). Le cadre juridique vise le développement de l'économie numérique, le bon fonctionnement des systèmes, en vue de créer un environnement propice au développement de l'initiative privée, à la promotion et à l'accès universel aux TIC. Le cadre vise tous les cycles, tous les compartiments et tous les acteurs, tant au niveau de l'établissement, de l'exploitation des réseaux, des services offerts aux consommateurs que de la régulation dans le domaine des TIC. Le cadre est régi par la déclaration de politique sectorielle des télécommunications du 28 juin 2000 ; l'ordonnance n° 99-043/P-RM du 30 septembre 1999, ses décrets et arrêtés d'application régissent les télécommunications en république du Mali et le document de stratégie numérique adopté en 2005. Ces textes créent un environnement favorable au développement des télécommunications. Toutefois, le dispositif mis en place ne couvre pas Internet ni les TIC en pleine expansion, tant au niveau de l'établissement, de l'exploitation des réseaux que de celui des services offerts aux consommateurs. Avec le développement rapide du secteur, le gouvernement entend renforcer le système et apporter des amendements relatifs à la gouvernance d'Internet, la fourniture et l'exploitation de la voix sur protocole internet (VoIP), la responsabilité des intermédiaires techniques, dont les fournisseurs d'accès à Internet, ainsi que le contenu et l'hébergement. Le gouvernement envisage de proposer, dans les meilleurs délais, des provisions concernant la protection de la vie

privée et des données personnelles, les questions relatives à la cryptographie et au respect de la propriété intellectuelle. La réforme des textes, des règlements et de la législation sera suivie de la réforme automatique des institutions, des opérateurs et des fournisseurs et autres unités décentralisées ou à distance. La période 2009-2011 est cruciale avec la réforme institutionnelle du secteur liée à la privatisation de la Sotelma. Mais cette privatisation n'aura pas une grande influence sur le cadre institutionnel et réglementaire. Toutefois, le gouvernement envisage d'accélérer les réformes du secteur, en particulier la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire garantissant la sécurité et la pérennité des investissements, la saine compétition, fondée sur des incitations transparentes et équitables, et la promotion de l'accès universel.

Le secteur des TIC requiert des compétences diversifiées, toujours renouvelées et de haut niveau, à la mesure des techniques de pointe très évolutives. Le secteur malien connaît un déficit important, malgré les efforts déployés dans la modernisation de la Sotelma et la création de l'Agetic. Les besoins identifiés dans le plan de développement des TIC portent sur : des webmasters de haut niveau, des designers qualifiés, des ingénieurs réseaux et systèmes, des cabinets d'audit et d'avocats spécialisés dans le domaine des TIC, des magistrats et des juges spécialisés dans les questions de cybercriminalité et de cyberterrorisme. Une planification est en cours pour déterminer les priorités, recycler et redéployer les expertises, développer les mobilités entre les différents compartiments du secteur et des sous-secteurs, entre le public et le privé et, surtout, pour faire appel à l'assistance technique régionale et internationale dans un premier temps, tant pour la production que pour la formation. Entre 2002 et 2007, le pays a bénéficié d'un premier appui de la BafD mis en œuvre

5. Selon la loi n° 05-002 du 10 janvier 2005 qui crée l'Agence des technologies de l'information et de la communication (Agetic), en tant qu'établissement public à caractère scientifique et technologique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'Agence a vocation à conduire, pour le compte de la tutelle, des activités de recherche, de formation, de développement et de promotion dans le domaine des TIC au profit de tous les secteurs d'activité économique, en particulier les secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, le commerce, les filières agropastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'administration et la gestion décentralisée. À ce titre, l'Agetic coordonne, pour le compte de la tutelle avec l'ensemble des acteurs du secteur (public, privé, société civile et partenaires techniques et financiers), la mise en œuvre des documents de politique nationale et du plan stratégique national TIC adoptés par le gouvernement, assure le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et rend compte de l'évolution de l'état de la technologie. Les chantiers en cours de réalisation sont : le projet intranet de l'administration et le projet de connexion des communes.

par le département de formation de l'Agetic. D'autres formations sont également envisagées au profit des ingénieurs et cadres de la fonction publique, dans le prolongement du Projet d'appui à la bonne gouvernance (PABG) achevé en 2007. Le secteur bénéficie de la contribution de la plupart des partenaires au développement, dont, en particulier, l'UE, l'USAID et la Banque mondiale. Des opportunités de formation et d'assistance technique sont examinées par l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Fonds numérique mondial et des pays émergents comme l'Inde. La BafD entend poursuivre son assistance au secteur, compte tenu des synergies avérées avec d'autres secteurs et de l'impact sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. D'autres secteurs déficitaires liés aux banques, aux systèmes de paiement, au télé-enseignement, à la télé-médecine, à l'agriculture, sont à explorer afin de mieux orienter les jeunes cadres ainsi que les institutions de formation.

Contexte politique

Les élections générales, démocratiques et multipartites (présidentielle et législatives) de 2007 ont vu, d'une part, la large réélection dès le premier tour du président sortant Amadou Toumani Touré et, d'autre part, l'installation au parlement d'une forte majorité présidentielle. L'année 2008 est marquée par le renforcement de ce pouvoir et la mobilisation de l'équipe présidentielle autour des engagements pris dans le cadre du programme de développement économique et social (PDES) et d'une feuille de route baptisée « Projet présidentiel ». Une forte mobilisation est manifeste sur le terrain, dans les capitales régionales et dans les régions rurales, au sein des différents organes de gouvernance (ministères, parlement et autorités décentralisées) afin que se réalise le Projet présidentiel simultanément au cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR 2007-11). Le processus démocratique a récemment enregistré des avancées notables. Les indicateurs sur la politique, la démocratie et la liberté accordent un bon score au Mali, même si, en ce qui concerne l'indice de la perception de la corruption, des progrès restent à réaliser. Cette succession d'élections sans heurts consolide le processus démocratique et crée

un climat politique propice à la mise en œuvre de réformes économiques plus profondes, mais aussi politiques concernant le statut, le rôle et les moyens de l'opposition – opposition actuellement très silencieuse. Un consensus national s'est établi à l'encontre des poches de conflit au nord du pays. Mais les affrontements armés observés fin 2008 entre l'armée et des rebelles touaregs, en violation de l'accord de paix, pourraient décourager le processus de négociation relancé en juin 2008. Malgré ces accroc à la paix dans le nord du pays, le climat de paix sociale qui caractérise le Mali depuis quinze ans et l'organisation paisible des élections offrent une indication de la maturité politique des acteurs (population, couches sociales, groupes de pression et classe politique) et l'expression de la volonté des différentes parties de voir le soutien au processus démocratique comme une condition du développement économique et social. Le gouvernement en est conscient et il multiplie les actions contre la corruption. Un forum a été organisé en novembre 2008, parallèlement à d'autres mesures de renforcement de la gouvernance dont une évaluation dans le cadre du mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP). Les recommandations seront mises en œuvre au cours de la période 2009-2011. Une évaluation des agences de notation a montré que le Mali est un pays de bonne destination, sans risque politique majeur pour les investisseurs étrangers.

Contexte social et développement des ressources humaines

La population du Mali est estimée à 12.7 millions en 2008. Avec un taux de croissance démographique de 2.3 pour cent par an, conséquence d'un taux de fécondité très élevé (5.5 enfants par femme contre 4.6 à l'échelle de l'Afrique), la population passerait à 14 millions à l'horizon 2011. La population malienne est composée de 51.7 pour cent de femmes – 80 pour cent d'entre elles vivant en milieu rural. La population compte plus de 48 pour cent de jeunes de moins de 15 ans et 4 pour cent de personnes âgées de plus de 65 ans, soit un taux d'activité de 48 pour cent. Du fait de l'exode rural, 40 pour cent de la population vit en milieu urbain, le plus souvent à la périphérie des

principales villes. Avec un taux de croissance de 5.2 pour cent par an de la population urbaine, la demande sociale en matière d'infrastructures sociales et de création d'emplois pose un véritable défi au gouvernement. Pour y répondre, ce dernier a adopté une approche globale consistant à intégrer la dimension démographique dans les stratégies globales et sectorielles de développement et à engager la révision de la politique nationale de population.

Au cours des dix dernières années, et surtout depuis 2005, le pays a enregistré un taux de croissance économique relativement stable de 5.1 pour cent par an, soit un accroissement du revenu par habitant d'un peu moins de 3 pour cent par an. Cette croissance s'est accompagnée d'une réduction de l'incidence de la pauvreté de 6 points, passant de 64 pour cent en 2001 à 58 pour cent en 2006. L'objectif de 34 pour cent en 2015 est encore éloigné, mais des améliorations sont perceptibles au plan des indicateurs sociaux (couverture, accessibilité, desserte et qualité). Les résultats de l'enquête démographique et de santé IV (EDMS IV) et du système local d'information sanitaire (SLIS), la révision du CSCRP et les rapports économiques et sociaux publiés en 2008 confirment une progression des indicateurs sociaux à raison de 1 à 3 points sur les trois dernières années. En particulier, la mortalité maternelle est de 464 pour cent mille, la mortalité infantile et juvénile de 200 pour mille, le taux de mortalité infantile de 128.5 pour mille, le taux de séroprévalence de 1.7 pour cent et le taux de malnutrition chronique infantile s'établit à 14.4 pour cent contre 29 pour cent en 2000.

Malgré les progrès réalisés, les principaux indicateurs de développement, de protection et d'équité demeurent inférieurs aux niveaux attendus, en particulier dans le secteur de l'éducation : selon des sources nationales, en 2008, près de 77 pour cent de la population de plus de 15 ans est analphabète (84 pour cent chez les femmes), soit le double de la moyenne africaine ; les dépenses d'éducation augmentent moins vite que la moyenne régionale, très en-deçà du taux de croissance du PIB. Selon les sources nationales, en 2008, le taux brut de scolarisation globale dans le primaire est de 77 pour cent (87 pour cent chez les garçons et 67 pour cent chez les filles). La situation est critique dans les

autres ordres d'enseignement, et tous ces chiffres sont de 20 points inférieurs à la moyenne régionale (et encore plus dans la catégorie des filles). Les inégalités de genre sont encore aggravées par les déperditions plus fréquentes, à cause des contraintes socioculturelles (mariages précoces) et des corvées (forte implication dans les travaux domestiques et champêtres). Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) classe le Mali au 173e rang sur 177 pays en ce qui concerne l'indice du développement humain (IDH), et la probabilité que le Mali atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) demeure relativement faible : la probabilité est en moyenne forte pour l'instruction primaire, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, mais faible pour tous les autres indicateurs.

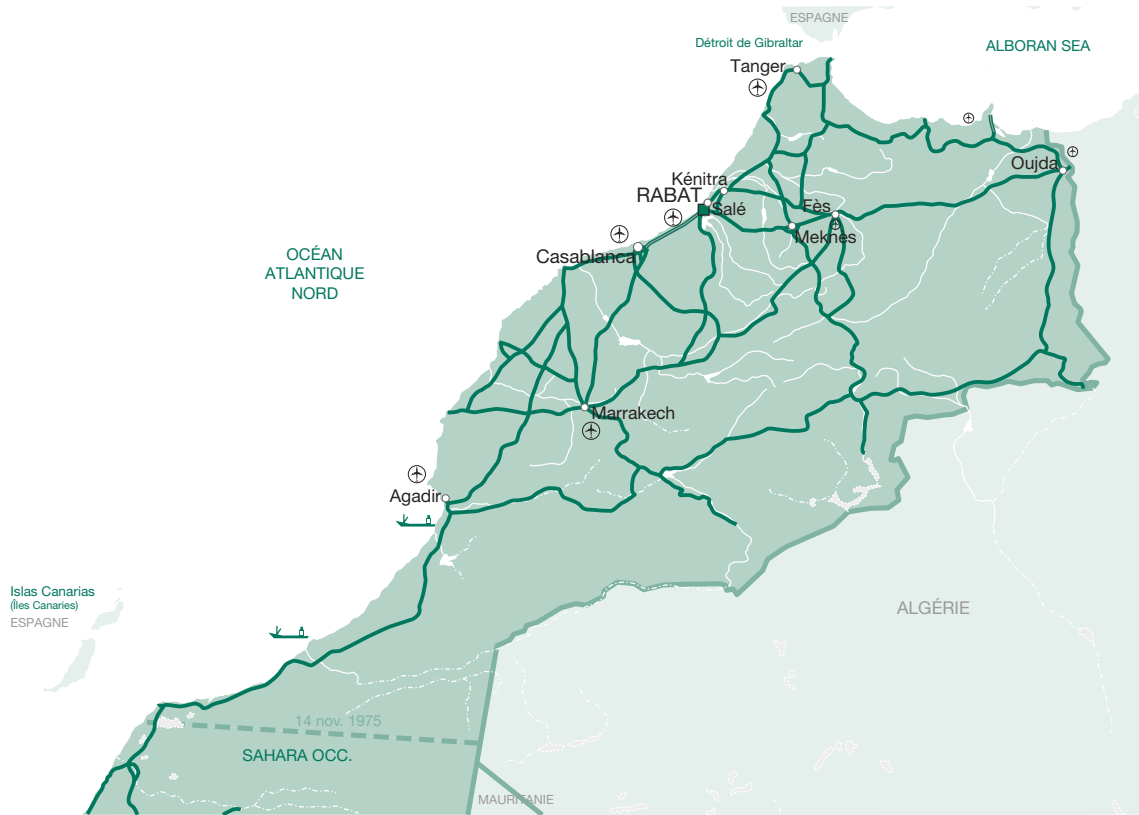
Depuis 2006, le dialogue engagé par les partenaires au développement dans le cadre des initiatives PPTE et IADM a permis au gouvernement d'accomplir des progrès sensibles en matière d'amélioration des indicateurs sociaux relatifs aux secteurs de l'éducation, de la santé, des équipements collectifs (énergie, eau et assainissement) et de la protection sociale. Le dialogue a été approfondi en 2008, avec le lancement de la stratégie concertée d'assistance pays (SCAP). La part du budget national pour ces secteurs connaît une augmentation constante à raison de 1 point de pourcentage chaque année. En 2008, de nouveaux projets d'infrastructures ont été lancés (eau, énergie, routes, barrages). Pour les besoins du CSCRP et du PDES, les programmes sectoriels ont été révisés, tandis que les instruments de financement sont orientés vers les appuis budgétaires sectoriels. Des indicateurs de résultats touchant à ces secteurs fournissent également des indices de repères dans d'autres types de financement. La révision du CSCRP effectuée en 2008 a permis de recentrer les préoccupations liées au marché du travail et à l'emploi, dans le dispositif de lutte contre la pauvreté, comme un objectif central au même titre que la réduction de l'incidence de la pauvreté. L'Agence pour l'emploi des jeunes a été mise en place, et ses activités accompagnent le développement des bassins d'emploi dans le cadre du processus de décentralisation.

Maroc

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 446
- Population en milliers (2008) : 31 606
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 4 063
- Espérance de vie (2008) : 71.3
- Taux d'analphabétisme (2008) : 44

Maroc



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Autoroutes
- Route principale

- Capitale (1 705 000 hab. 2007)
- plus de 3 000 000
- plus de 400 000
- plus de 50 000

0 km 50 100 150 km

DANS UNE CONJONCTURE INTERNATIONALE de plus en plus difficile, le Maroc reste confiant dans les importants programmes de réforme mis en place ces dernières années. La crise financière et économique devrait exercer ses effets sur quatre piliers de l'économie nationale : les exportations, les investissements directs étrangers (IDE), les transferts des Marocains résidents à l'étranger (MRE) et le tourisme. Les autorités misent néanmoins sur le dynamisme de la demande interne, une pluviosité augurant d'une bonne performance du secteur agricole. La solidité du secteur financier, ainsi que les programmes de développement sectoriel en cours, devraient permettre à l'économie marocaine de surmonter les effets de la crise internationale sans trop de séquelles, même si la récession annoncée dans les pays

européens, principaux partenaires commerciaux du Maroc, aura vraisemblablement d'importantes répercussions. En 2008, malgré la crise, l'économie marocaine a affiché un taux de croissance de 5.7 pour cent, porté par une croissance de 13.1 pour cent de la valeur ajoutée du secteur primaire. Quant au PIB agricole, sa croissance a été de 6.1 pour cent sur la même période. On prévoit un léger fléchissement de la croissance en 2009, avec un taux de 5.4 pour cent qui devrait se maintenir l'année suivante.

Le pays résiste plutôt bien à la crise mondiale, et l'environnement des affaires poursuit sa modernisation.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582455170834>

Développements économiques récents

La croissance économique en 2008 s'est établie à 5.7 pour cent, malgré une fin d'année difficile résultant du contexte international. Cette reprise, après la modeste performance de 2007 (2.7 pour cent), est le résultat d'une campagne agricole globalement satisfaisante liée à une meilleure pluviosité que l'année précédente. Compte tenu de la conjoncture internationale incertaine, la croissance projetée pour l'année 2009 puis 2010, sera légèrement inférieure, soit 5.4 pour cent.

Bien que le secteur primaire continue de jouer un rôle prépondérant dans l'économie marocaine, les secteurs secondaire et tertiaire deviennent des contributeurs de plus en plus importants au PIB. Le PIB non agricole a progressé de 6.5 pour cent en 2007 puis de 6.1 pour cent en 2008, poursuivant ainsi la tendance amorcée depuis quelques années. Cette performance est attribuable à la bonne tenue des activités industrielles, du bâtiment et des travaux publics (BTP), des transports et des télécommunications. En 2009, la croissance du PIB non agricole devrait se maintenir à 6.1 pour cent.

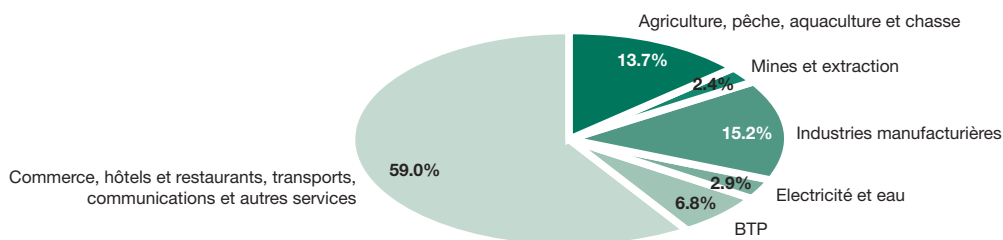
Marquée par une pluviosité insuffisante et inégalement répartie, la valeur ajoutée globale du secteur primaire avait marqué un repli de 20 pour cent en 2007 et sa contribution au PIB s'était inscrite en recul de 3 points de croissance. La production céréalière, estimée à 24.4 millions de quintaux en

2007 contre 92 millions de quintaux en 2006, s'était donc contractée de près de 73 pour cent d'une année à l'autre. L'année 2008, caractérisée par le retour des pluies et un cumul pluviométrique moyen national cinq fois supérieur à la normale, a permis de renverser la tendance et d'impulser une nouvelle dynamique à la valeur ajoutée du secteur agricole, qui a augmenté de 12.8 pour cent. Dans le scénario d'une campagne céréalière moyenne en 2009, avec une bonne tenue des cultures industrielles et maraîchères et un dynamisme accru des activités d'élevage, les prévisions pour 2009 annoncent une croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole de 3.2 pour cent par rapport à 2008.

Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2008, la production de primeurs a connu une croissance soutenue avoisinant les 13 pour cent par rapport à la campagne précédente. La production d'agrumes, en revanche, a montré un certain essoufflement, lié principalement à la faiblesse des réserves hydriques dans la région du Souss-Massa-Draa, principale zone de production des agrumes, et par le renchérissement des engrais potassiques. En conséquence, les ventes d'agrumes à l'étranger ne se sont accrues que de 1.4 pour cent au terme des six premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2007. Les exportations de primeurs ont, quant à elles, enregistré une baisse de 20.5 pour cent sur la même période.

L'activité d'élevage a été soutenue par la bonne performance du secteur avicole dont la production

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583878211752>

continue de croître de manière significative (plus 27.3 pour cent et plus 60 pour cent respectivement pour la production de poussins de chair et de dindonneaux). En revanche, la hausse du prix des aliments du bétail, couplée à la relative faiblesse des pâturages et aux pertes dues à la peste ovine qui a touché 29 provinces avec 133 foyers, a terni la performance de la production ovine en 2008.

Après un bon démarrage en début d'année, le secteur de la pêche et de la transformation des produits de la mer a souffert de problèmes d'approvisionnement liés à la raréfaction des ressources halieutiques, malgré d'importantes mesures de repos biologique mises en place pour permettre la reconstitution des stocks. La production de la pêche côtière et artisanale s'est cependant améliorée fin 2008 sous l'effet de l'accroissement des captures de poissons pélagiques et des débarquements de céphalopodes. Les débarquements ont, en effet, augmenté de 17.7 pour cent en volume et de 25.8 pour cent en valeur au terme des onze premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes à l'étranger de produits de la mer ont également progressé de 13.8 pour cent en valeur au terme des dix premiers mois de 2008 par rapport à la même période en 2007, bénéficiant de l'appréciation, en valeur, des exportations de crustacés, mollusques et coquillages, de poissons en conserves et de poissons frais.

Le secteur minier a bénéficié du renchérissement des cours du phosphate sur le marché international. Cette situation s'est traduite par une forte croissance, de plus 167 pour cent, des exportations en valeur de l'Office chérifien des phosphates (OCP) au terme des dix premiers mois de l'année 2008. En revanche, les projections officielles entrevoient une stagnation du taux de croissance de la valeur ajoutée minière autour de 0.8 pour cent sur les deux derniers trimestres de l'année 2008. Dans l'optique de renforcer son positionnement sur le marché international, l'OCP a annoncé la mise en place d'un programme d'investissement étalé sur une période de sept ans pour un coût global de 20 milliards de dirhams (MAD). Ce programme vise la modernisation des infrastructures de production, l'ouverture de nouvelles mines, la

réalisation d'aménagements portuaires et la promotion des moyens de transport des phosphates et dérivés.

Les activités non agricoles se sont maintenues en 2008, avec une valeur ajoutée des activités secondaires en hausse de 6 pour cent contre 6.6 pour cent en 2007, et des activités tertiaires en croissance de 6 pour cent par rapport à 2007. La contribution au PIB des secteurs secondaire et tertiaire s'est élevée respectivement à 1.6 et 3 points de croissance en 2007. Les industries de transformation ont conforté leurs acquis en 2008 et confirmé le regain de croissance enregistré en 2007. Porté par le bon comportement des industries alimentaires (plus 5 pour cent), de l'habillement (plus 4.7 pour cent), du caoutchouc et du plastique (plus 16.2 pour cent) et de l'automobile (plus 10.2 pour cent), l'indice de production industrielle a augmenté de 4.9 pour cent au terme des six premiers mois de l'année 2008. En revanche, les exportations de produits textiles ont enregistré une baisse de 6.6 pour cent pour les vêtements confectionnés et de 15.4 pour cent pour les articles de bonneterie à la fin novembre 2008 par rapport à la même période de l'année précédente, entraînant une baisse de la part de marché du Maroc sur la plupart de ses marchés cibles. Les dernières enquêtes de conjoncture dans l'industrie menées par Bank Al Maghrib montrent que, malgré un ralentissement des activités industrielles fin 2008, les perspectives du secteur restent globalement positives pour 2009.

La croissance du secteur énergétique s'est poursuivie, portée par une demande domestique toujours plus importante. Ainsi la production d'énergie électrique s'est appréciée de 7.8 pour cent en septembre 2008 par rapport à la même période en 2007, soutenue par une production thermique en augmentation de 25.2 pour cent. Bénéficiant des grands chantiers d'infrastructures lancés à travers le pays et d'une plus grande facilité d'accès au crédit, le secteur du BTP a vu ses principaux indicateurs poursuivre leur constante progression. Les ventes de ciment ont augmenté de 11.9 pour cent au cours des dix premiers mois de l'année 2008 en glissement annuel.

Malgré une conjoncture internationale difficile, le secteur tertiaire, qui a contribué au PIB à hauteur de

59 pour cent en 2007, porté essentiellement par les activités du commerce, du tourisme, des transports, des télécommunications et des services financiers, continuera à être bien orienté en 2009, affichant une progression prévue de sa valeur ajoutée de 5.9 pour cent.

Les effets de la crise et de la récession sur les principaux marchés émetteurs de touristes ont commencé à se faire sentir au Maroc à partir de la fin 2008. De janvier à octobre 2008, la hausse des arrivées de touristes avait été de 6.3 pour cent par rapport à la même période de 2007, pour totaliser 6.7 millions de visiteurs. Cette appréciation a été le fruit d'un regain d'intérêt pour le Maroc des Espagnols (plus 12.6 pour cent), des Français (plus 5.1 pour cent), des Néerlandais (plus 6.8 pour cent), des Belges (plus 5.7 pour cent) et des Allemands (plus 4.9 pour cent). Le nombre de visites de ressortissants marocains résidant à l'étranger a augmenté de 8.2 pour cent pour atteindre 3.1 millions sur la même période. En revanche, le nombre de nuitées déclarées dans les hôtels classés a baissé de 2.4 pour cent en glissement annuel au terme des dix premiers mois de l'année 2008, se traduisant par un recul de 1.5 pour cent des recettes touristiques enregistrées par le pays par rapport à la même période de 2007. Le trafic aérien

a progressé de 9.9 pour cent au cours des dix premiers mois de l'année 2008 par rapport à la même période de 2007. La mise en service d'une nouvelle compagnie aérienne *low-cost* en partenariat avec Air Arabia en 2009 devrait soutenir la progression des arrivées. Les perspectives du secteur touristique pour l'année 2009 restent globalement favorables. L'aménagement et la mise en service des stations balnéaires prévues dans le cadre du « Plan Azur », et les programmes de développement du tourisme intérieur, tels « Biladi » et « Mada'In » devraient compenser l'éventuelle baisse du nombre de touristes étrangers provoquée par la crise internationale. Par ailleurs, le ministère du Tourisme a annoncé, fin 2008, la mise en place d'une nouvelle stratégie baptisée « Cap 2009 » qui vise à prévenir les effets de la crise économique internationale pour maintenir l'objectif de la « Vision 2010 » de 10 millions de touristes au Maroc.

La demande intérieure continue de jouer son rôle de moteur de la croissance, soutenue par la bonne performance du secteur primaire, de l'emploi – le taux de chômage est resté sous la barre des 10 pour cent – et du crédit à la consommation, en progression de 32 pour cent fin octobre 2008. La consommation finale

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	25.5	32.5	5.8	7.2	7.4	1.7	2.2	2.3
Publique	3.3	2.8	9.0	9.5	8.0	0.2	0.3	0.2
Privée	22.2	29.7	5.5	7.0	7.3	1.5	1.9	2.0
Consommation finale	79.9	76.6	7.0	6.8	4.4	5.1	5.0	3.3
Publique	18.4	18.2	4.5	5.2	3.4	0.7	0.8	0.5
Privée	61.5	58.4	7.7	7.2	4.7	4.5	4.3	2.8
Solde extérieur	-5.4	-9.1				-1.2	-1.9	-0.2
Exportations	27.9	35.8	4.0	4.3	8.6	1.4	1.5	2.9
Importations	-33.3	-44.9	6.8	8.6	7.8	-2.6	-3.3	-3.1
Taux de croissance du PIB, en volume						5.7	5.4	5.4

Source : Données du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588155631487>

devrait poursuivre sa tendance à la hausse en 2009, augmentant à un rythme de 6.8 pour cent en volume contre 7 pour cent en 2008. D'importantes mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages ont été prises. Le Smig (salaire minimum interprofessionnel garanti) a été revalorisé en juillet 2008. Les salaires du secteur public et ceux du secteur privé, les allocations familiales et le minimum vieillesse ont été revalorisés, soutenant ainsi la dynamique de la consommation des ménages.

L'investissement continue de profiter du dynamisme des opérateurs privés. Les crédits à l'équipement ont augmenté de 34.1 pour cent sur les dix premiers mois 2008. La réduction des droits de douane à l'importation des biens d'équipement et leur suppression en 2007 sur les importations en provenance de l'Union européenne (UE), ainsi que les progrès réalisés en faveur de l'amélioration du climat des affaires, ont soutenu l'investissement national qui a atteint 34.8 pour cent du PIB en 2008, contre 32.5 en 2007. Le renforcement prévu de la dynamique du BTP ainsi que l'acquisition de biens durables par les ménages suite à l'amélioration de leurs revenus devraient permettre à l'investissement de poursuivre sa croissance en 2009. La formation brute du capital fixe devrait ainsi attendre en 2009 un taux de croissance de 7.2 pour cent par rapport à 5.8 pour cent en 2008.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Les efforts de renforcement de la gestion des finances publiques se sont poursuivis en 2008. La politique en matière de réforme de la fiscalité a été dominée par le double souci d'éviter une aggravation de la pression fiscale pour ne pas peser sur la compétitivité des entreprises, et d'assurer davantage d'équité dans la répartition de la charge fiscale. La bonne tenue des recettes a permis aux autorités de provisionner les subventions, qui constituent un véritable défi dans un contexte de hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires.

Les principales mesures prises dans le cadre de la loi de finances 2008 ont trait à la poursuite de la réforme de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), initiée depuis 2005 ; ces mesures visent à élargir l'assiette fiscale et à uniformiser ses taux en vue de supprimer les situations de crédits d'impôts structurels découlant d'un différentiel des taux. Les recettes fiscales ont ainsi augmenté de 26.4 pour cent en 2008 et se sont chiffrées à 145.3 milliards MAD, soit un taux de réalisation de 99.4 pour cent des prévisions initiales du budget 2008. Cette hausse est liée essentiellement au produit de l'impôt sur les sociétés, qui a augmenté de 62.8 pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	23.6	23.9	23.0	25.0	24.2	23.9	24.1
Recettes fiscales	21.7	21.5	19.7	22.0	21.4	20.9	21.1
Dons	1.9	2.0	2.9	2.5	2.5	2.5	2.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	29.1	29.7	25.0	24.8	23.4	23.5	23.5
Dépenses courantes	23.8	25.9	22.1	23.3	22.3	21.5	21.3
<i>Sans les intérêts</i>	19.0	22.6	18.8	20.1	19.7	18.8	18.6
Salaires	10.7	11.7	10.9	10.7	10.2	9.9	9.8
Paiements d'intérêts	4.7	3.3	3.2	3.1	2.7	2.7	2.7
Dépenses en capital	5.4	3.9	4.1	4.6	4.6	4.6	4.7
Solde primaire	-0.8	-2.5	1.3	3.3	3.5	3.1	3.3
Solde global	-5.5	-5.8	-2.0	0.2	0.8	0.4	0.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600607075370>

cent. Les recettes au titre de l'impôt sur le revenu, d'un montant de 24.2 milliards MAD, ont progressé de 14.3 pour cent. Les recettes non fiscales (hors privatisations) ont atteint 11.3 milliards MAD, en légère baisse de 2.9 pour cent. Par ailleurs, les recettes de la TVA ont représenté 23.2 pour cent des impôts indirects en 2008, avec une hausse de 16.1 pour cent par rapport à 2007.

Les dépenses budgétaires ont augmenté de 20.4 pour cent durant les neuf premiers mois de l'année 2008 par rapport à la même période en 2007, passant de 123 milliards MAD à 148.1 milliards. Les dépenses de compensation, qui visent à protéger les populations démunies de la hausse des prix résultant de l'envolée des cours internationaux du pétrole et de certaines matières premières, ont pesé fortement sur le budget, passant de 10.9 milliards MAD en 2007 à 24.8 milliards en 2008. Ainsi, les dépenses ordinaires, exécutées à hauteur de 82.5 pour cent, se sont accrues de 16.7 pour cent, atteignant 114.6 milliards MAD. Les dépenses de personnel ont pour leur part augmenté de 6.3 pour cent en 2008 et devraient poursuivre leur hausse en 2009 avec un taux de croissance prévu de 9 pour cent. Quant aux charges relatives aux intérêts de la dette, elles se sont contractées à hauteur de 13.7 milliards MAD, soit une baisse de 4.2 pour cent recouvrant la diminution de 6 pour cent des intérêts de la dette intérieure et la hausse de 5.4 pour cent des intérêts de la dette extérieure.

L'augmentation des dépenses de compensation et la suppression parallèle des droits de douane sur les importations de blé en 2008, visant à contenir l'inflation intérieure, ont fragilisé quelque peu la situation des finances publiques. Le solde budgétaire global, en pourcentage du PIB, devrait toutefois rester légèrement positif en 2008, à 0.8 pour cent, avant de se contracter légèrement en 2009 à 0.4 pour cent.

Concernant la gestion de la dette, les autorités marocaines ont mis en place en 2007 un mécanisme visant à optimiser la gestion de la trésorerie publique par l'introduction de nouvelles dispositions autorisant le Trésor public à recourir à des opérations de rachat et d'échanges de bons du trésor et à des opérations d'emprunt et de placement des excédents du compte

courant. Les effets positifs de ce dispositif ont commencé à se faire sentir sur le poids de la dette, dont le ratio par rapport aux recettes publiques est passé de 193 en 2007 à 179 en 2008.

Politique monétaire

Avec une politique monétaire prudente, orientée vers le maintien d'une inflation faible, le rythme d'accroissement de la masse monétaire s'est ralenti, passant de 13.3 pour cent fin octobre 2007 à 6.7 pour cent fin octobre 2008. La contraction monétaire s'explique, d'une part, par le léger ralentissement de la progression des concours à l'économie, avec un taux de croissance de 19.2 pour cent à fin octobre 2008 contre 21.6 pour cent à fin octobre 2007, et d'autre part par un fléchissement des avoirs extérieurs nets de 4.2 pour cent, compte tenu de l'importance du déficit commercial ainsi que du recul des recettes du tourisme et des transferts des Marocains résidant à l'étranger. L'inflation était en progression de 3.7 pour cent fin novembre 2008 en glissement annuel par rapport à la même période de 2007, portée principalement par la hausse des prix des produits alimentaires qui a atteint 6.8 pour cent.

Rattaché à un panier de devises dominé par l'euro, le dirham s'est apprécié, en moyenne au cours des dix premiers mois de 2008, de 1.45 pour cent vis-à-vis de l'euro. En glissement annuel, le dirham s'est inscrit, en moyenne, en hausse de 1.29 pour cent face à l'euro, alors qu'à l'inverse il s'est déprécié de 5.83 pour cent face au dollar américain. À moyen terme, les autorités entendent adopter un régime de change plus souple, notamment en élargissant progressivement la bande de fluctuation du dirham.

Position extérieure

La répartition géographique des transactions commerciales montre que l'Union européenne est le principal partenaire du Maroc avec en 2007 plus de 73 pour cent des exportations et 52 pour cent des importations, représentant 58 pour cent du volume des échanges extérieurs. L'Asie vient en seconde position avec 28.2 pour cent. L'Afrique n'a représenté en 2007

que 5.6 pour cent du total des transactions commerciales.

Les importations de biens ont connu en 2008 une progression de 30.3 pour cent après qu'elles eurent progressé de 22.4 pour cent en 2007. Cette évolution reflète essentiellement le renchérissement de la facture énergétique de 46.9 pour cent de janvier à septembre 2008 par rapport la même période en 2007, résultant de l'envolée des cours des produits pétroliers. Les importations de produits alimentaires sont également en hausse de 26.1 pour cent en septembre 2008 par rapport à la même période de 2007. Cette évolution s'explique essentiellement par le renchérissement des achats de blé, de maïs et de beurre sur le marché international. Les exportations des biens et services ont évolué en hausse, de janvier à fin octobre 2008, de 32.8 pour cent par rapport à la même période de 2007, après avoir déjà progressé de 11.6 pour cent de 2006 à 2007, suite à l'augmentation des prix à l'exportation des phosphates et dérivés. Hors phosphates, les exportations ont enregistré un accroissement en valeur de 3.4 pour cent par rapport à fin octobre 2007, suite principalement au raffermisssement de la valeur des exportations des produits de la mer (plus 13.8 pour cent), de celle des conserves de légumes (plus 35.3 pour cent) et des agrumes (plus 14.8 pour cent).

Le déficit commercial en 2008 a représenté 18.9 pour cent du PIB, un peu moins qu'en 2007 (19.3 pour cent). Ce déficit commercial devrait légèrement se réduire en 2009. La bonne tenue des envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger,

qui se sont élevés à 48 milliards MAD en 2008, et des recettes touristiques, a compensé le solde commercial négatif. Du fait du flux important de capitaux lié aux investissements directs étrangers, qui se sont traduits par une entrée nette de 13.9 milliards MAD au cours des dix premiers mois de 2008, les réserves extérieures devraient atteindre l'équivalent de 6.8 mois d'importations. Par ailleurs, la bonne production céréalière en 2008 devrait améliorer la balance alimentaire, contribuant ainsi à stabiliser la position extérieure du pays en 2009. Le déficit des comptes courants en pourcentage du PIB est passé de 0.8 pour cent en 2007 à 3.7 pour cent en 2008, et il devrait atteindre 2 pour cent en 2009 et 3.1 pour cent en 2010.

Au plan régional, les échanges commerciaux du Maroc avec les autres pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), bien qu'encore faibles, sont en progression continue. À peine supérieurs à 1 milliard USD en 2004, ces échanges sont estimés à 2 milliards USD en 2008. Par ailleurs l'accord bilatéral avec les États-Unis entré en vigueur en janvier 2006 a eu un impact positif sur les échanges entre les deux pays, faisant des États-Unis le quatrième fournisseur du Maroc en 2007 (ils étaient le huitième en 2000). Le Maroc a également signé des accords de libre échange avec plusieurs partenaires commerciaux, aussi bien au niveau bilatéral que régional. C'est le cas, par exemple, de l'accord d'Agadir, entré en application en mars 2007, conclu entre le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie pour accélérer le processus d'intégration Sud-Sud à travers l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires sur le commerce.

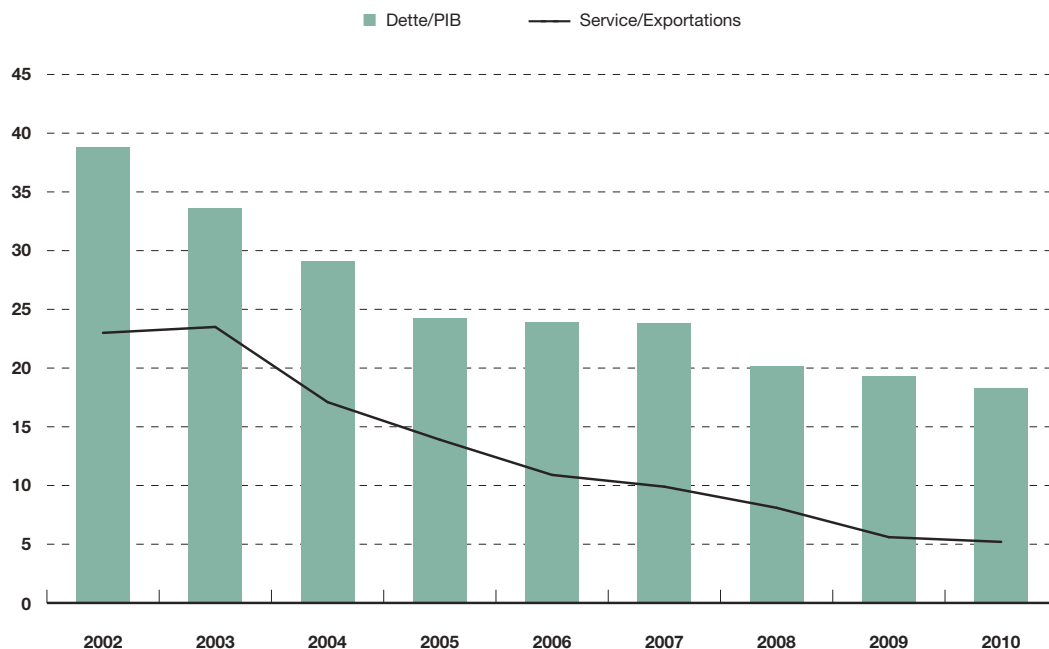
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-8.7	-13.8	-15.0	-19.3	-18.9	-15.4	-15.1
Exportations de biens (f.o.b.)	20.0	18.0	18.1	19.4	21.7	19.0	19.2
Importations de biens (f.o.b.)	28.7	31.8	33.1	38.7	40.6	34.4	34.4
Services	3.1	7.2	8.1	9.3	9.5	10.0	9.0
Revenu des facteurs	-2.3	-0.5	-0.6	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6
Transferts courants	6.7	9.1	9.6	9.7	6.2	3.9	3.6
Solde des comptes courants	-1.3	2.0	2.1	-0.8	-3.7	-2.0	-3.1


Source : Données du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602332655800>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585307232813>

Enfin, l'accord d'association avec l'UE et l'évolution du statut du Maroc vers celui d'un partenaire privilégié avec l'Union européenne, de même que la création de l'Union pour la Méditerranée (UPM), née au sommet de Paris de juillet 2008 et à laquelle adhère le Maroc, offrent au pays de nouvelles possibilités d'intégration dans les échanges mondiaux.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le gouvernement marocain s'est engagé dans d'importantes réformes structurelles visant à assurer la stabilité macro-économique et financière de l'économie et à assainir le cadre des affaires. Les performances en matière de croissance enregistrées par le Maroc depuis plusieurs années sont liées à ces réformes engagées pour améliorer la compétitivité de l'économie dans sa globalité. C'est dans ce cadre qu'a été lancé en 2005 le « Plan Émergence », une stratégie industrielle volontariste

visant à développer les « sept métiers du Maroc » et ciblant plusieurs secteurs à forte valeur ajoutée. Les autorités marocaines ont lancé en juillet 2008 un programme de mise en place de « plateformes d'excellence industrielles intégrées » (PEII) pour accompagner le développement des activités de production. Ces plateformes, étalées sur des superficies comprises entre 200 et 400 hectares et réparties à travers toutes les régions du royaume, visent à permettre l'accès des opérateurs au foncier à des prix très compétitifs tout en leur assurant une prestation multiservices adaptée (services administratifs, télécommunications, logistique, logements, restauration).

Par ailleurs, d'importantes avancées ont été réalisées au niveau de l'environnement des affaires, notamment en termes de procédures requises pour créer une entreprise, de liberté commerciale et de droits de propriété. Selon l'édition 2008 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale sur le climat des affaires dans le monde, des efforts ont concerné notamment l'amélioration des procédures de création d'entreprises,

d'importation et d'exportation des marchandises. L'impact sur le terrain de réformes importantes, notamment en matière de législation de l'emploi, de facilitation de l'investissement et d'amélioration du climat des affaires, s'est traduit par un accroissement des IDE à destination du Maroc. Ceux-ci ont avoisiné les 38 milliards MAD en 2007, plaçant le Maroc, selon la Cnuccd (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), au deuxième rang des destinations d'IDE en Afrique après l'Égypte et devant l'Afrique du Sud.

En dépit de ces avancées, des progrès restent à faire : l'édition 2009 de *Doing Business* classe le Maroc en 128^e position sur un échantillon de 181 pays. Les autorités marocaines sont conscientes que d'importantes réformes sont à mener pour améliorer le système juridique, lutter contre la corruption, faciliter l'accès des PME au crédit et promouvoir l'innovation en soutenant les activités de recherche et développement.

Le secteur financier marocain a poursuivi son processus de modernisation en 2008, mettant l'accent sur la mise à niveau continue de son cadre légal et réglementaire afin d'assurer sa conformité avec les standards internationaux. L'année 2008 a été marquée par : *i*) la refonte du référentiel comptable applicable aux banques, avec l'entrée en vigueur de nouvelles normes comptables impliquant une amélioration de la qualité et de la transparence de l'information financière, et *ii*) le démarrage des travaux d'élaboration d'un code monétaire et financier.

Par ailleurs, la supervision des banques est conforme aux principes de base de l'Accord de Bâle I, et le Maroc a entamé en 2007 la mise en œuvre du dispositif prudentiel de Bâle II, afin d'encourager les banques à mieux gérer leurs fonds propres en vue d'améliorer les procédures de gestion et de mesure du risque. Il a incité le cadre réglementaire bancaire à mieux se conformer aux standards internationaux. Selon le FMI, le système bancaire marocain est bien capitalisé et sain. Les banques marocaines détiennent peu ou ne détiennent pas de créances « toxiques » dans leurs bilans, et leurs avoirs à l'étranger sont très faibles par rapport à leurs fonds

propres. Le secteur a ainsi bien résisté aux chocs induits par la crise financière internationale.

Développements récents

L'une des principales contraintes auxquelles doivent faire face les entreprises restent les défaillances du système judiciaire et la corruption, toujours présente, notamment au niveau de l'accès des citoyens à l'administration. Afin d'y remédier, les autorités ont décidé de doter le pays d'une « instance centrale de prévention de la corruption ». Les membres de cet organisme ont été nommés, en décembre 2008, avec pour mission d'améliorer les relations entre l'administration et les citoyens en moralisant la vie publique

Des progrès substantiels ont été enregistrés dans la mise en œuvre du programme d'appui à la réforme de l'administration publique (Parap), dont la seconde phase couvre la période 2008-09. Ce programme, qui est soutenu par la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale et la Commission européenne, a permis notamment de renforcer la gestion des effectifs de la fonction publique, d'instituer la programmation budgétaire pluriannuelle à travers la mise en place d'un cadre de dépenses à moyen terme triennal (CDMT) glissant permettant une meilleure visibilité dans l'allocation des ressources, et de renforcer le processus de déconcentration.

Afin de faire face aux contraintes auxquelles est confronté le secteur énergétique marocain et réduire la vulnérabilité du pays aux aléas de la conjoncture pétrolière mondiale, les autorités marocaines ont lancé en 2008 un plan national d'actions prioritaires (PNAP) visant à répondre à la demande énergétique en hausse tout en diversifiant les sources énergétiques (reconversion au charbon et renforcement du gaz naturel, développement des énergies renouvelables et encouragement de l'exploration pétrolière). Le Maroc a ainsi prévu de créer en 2009 un fonds du développement énergétique doté d'un montant de 1 milliard USD et destiné notamment à la construction de nouvelles centrales thermiques dans diverses villes du royaume.

Conscients des dysfonctionnements de la logistique et de la nécessité de procéder à la mise à niveau de ce volet, les autorités marocaines ont mis en place plusieurs mesures visant à réduire les écarts existant entre l'état des lieux de la logistique actuelle et les besoins du pays. Concernant le transport routier des marchandises, les réformes entreprises depuis 2003 ont permis d'abolir le monopole de l'Office national des transports (ONT), de réduire la part du parc informel et de créer plusieurs nouvelles compagnies de transports. Le système portuaire est également en phase de mutation profonde, notamment avec la mise en service progressive depuis fin 2007 du complexe portuaire « Tanger Méditerranée », qui se positionne comme l'un des principaux ports de la région avec une capacité globale de 8 millions de conteneurs.

Quant au réseau autoroutier du pays, il s'étale aujourd'hui sur 856 kilomètres et devrait être porté à 1 420 km d'ici 2010 avec l'ouverture des segments Marrakech-Agadir et Fez-Oujda. Avec un investissement global prévu sur la période 2008-15 de l'ordre de 36 milliards MAD, ce réseau devrait atteindre 1 803 km en 2015 et relier toutes les régions du royaume. La société Autoroutes du Maroc a par ailleurs signé en 2008 un contrat programme avec l'État qui prévoit d'augmenter la cadence de construction des autoroutes à 384 km par an. L'enveloppe globale prévue à cet effet avoisine les 15 milliards MAD, dont 8 seront prélevés directement sur le budget de l'État. En janvier 2009, les travaux d'élargissement de l'autoroute Rabat-Casablanca ont été lancés. Ceux-ci prévoient un élargissement à trois voies dans chaque sens et devraient être terminés pour l'été 2012.

Le Maroc a ratifié les grandes conventions internationales relatives à l'environnement, dont le protocole de Kyoto. Le pays a ainsi mis en place en 2006 une stratégie en matière de mécanisme pour un développement propre (MDP) régulé par les Nations unies, prévoyant la délivrance de « crédits carbone » aux pays en développement qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement a également mis en place un programme national de traitement des déchets qui couvrira tout le royaume d'ici 2015, pour un investissement de 40 milliards MAD.

S'inscrivant dans une logique de gestion intégrée du littoral méditerranéen, le Maroc fait partie des pays membres du projet de protection du littoral méditerranéen. En 2008, le Maroc a lancé une nouvelle politique de gestion des ressources halieutiques afin de lutter contre la surpêche et la pollution du littoral maritime.

Le secteur de l'eau souffre de trois grands maux : la raréfaction, la surexploitation et la dégradation des ressources en eau, qui constituent un défi majeur. Bien que d'importants progrès aient été réalisés dans ce secteur, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste encore inégalement réparti à travers le territoire. Afin de remédier à cette situation, le Maroc, avec le soutien de la Banque mondiale et de la BAfD, s'est engagé dans des réformes d'envergure. Les mesures prises sont axées en priorité sur l'achèvement de la réforme de la gestion intégrée des ressources en eau, l'amélioration de la durabilité des investissements en zones irriguées et la généralisation de l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du pays, notamment dans les zones péri-urbaines et rurales.

Tenant compte de l'importance du secteur agricole pour le pays et des défis auxquels ce secteur est confronté, les autorités ont lancé en 2008 une nouvelle stratégie agricole, le « Plan Maroc Vert ». Cette approche de développement intégré vise à donner au secteur une dynamique d'évolution équilibrée et à valoriser au mieux les potentialités tout en veillant aux équilibres sociaux et économiques.

Cette stratégie est axée autour de deux piliers. Le premier concerne le développement d'une agriculture à forte valeur ajoutée et à haute productivité, orientée essentiellement vers l'exportation, pour un investissement global sur la période 2009-20 estimé à près de 120 milliards MAD. Les filières ciblées sont les agrumes, les olives, le maraîchage, l'horticulture, les céréales, le lait, l'aviculture et la viande ovine. Le second volet, qui concerne 800 000 agriculteurs, consiste en une mise à niveau solidaire du tissu productif par une reconversion des cultures céréalières en plantations, notamment d'amandiers et d'oliviers, et par un

développement des activités agricoles locales. Ces actions s'accompagneront de mesures stratégiques portant, notamment, sur la gestion accélérée du foncier public et collectif, et sur une gestion rationnelle et durable de l'eau dans un pays souffrant fréquemment d'épisodes de sécheresse.

On attend du plan Maroc vert des impacts positifs sur la croissance économique, la création d'emplois et les exportations du pays. Le financement de 1 000 à 1 500 projets sur l'ensemble du territoire devrait permettre, selon les prévisions, une production agricole additionnelle de 9 à 13 milliards USD. Le plan devrait avoir ainsi des répercussions significatives sur la sécurité alimentaire du pays et, par conséquent, sur la réduction de la pauvreté, notamment en milieu rural.

Nouvelles technologies et innovation

Le rapport conjoint de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de la Cnuced, publié en mai 2007 et intitulé « Rapport 2007 sur la la société mondiale de l'information, au-delà du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) », a salué les avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. La libéralisation du marché des télécommunications, la concurrence et l'attrait d'IDE qui en ont résulté ont conduit à un développement rapide du secteur. Cette performance traduit la volonté des autorités marocaines de promouvoir les nouvelles technologies de l'information en tant que vecteur de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'accès au savoir.

Au niveau des infrastructures, le Maroc a consenti des efforts importants pour moderniser et étendre les réseaux de télécommunications. Concernant la téléphonie fixe, deux licences de télécommunications de nouvelle génération d'exploitation du réseau de téléphonie fixe ont été octroyées aux sociétés Méditel et Wana. Les données publiées par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), en mars 2008, concernant la téléphonie fixe, donnent un taux de pénétration du fixe de l'ordre de 13.3 pour

cent, avec un parc qui est passé de 1.62 million d'abonnés en mars 2007 à plus de 2.71 millions en mars 2008, soit un taux d'accroissement de près de 68 pour cent.

Concernant la téléphonie mobile, trois opérateurs sont présents sur le marché : Maroc Telecom (65.6 pour cent du marché), Méditel (33.2 pour cent), et Wana depuis avril 2007 (1.2 pour cent du marché). Le mobile connaît une forte croissance, de l'ordre de 16 pour cent passant de 19.2 millions à 22.3 millions d'abonnés en septembre 2008 par rapport à la même période un an auparavant. En 2008, plus de 64 pour cent des personnes disposaient de plusieurs téléphones mobiles dans leurs foyers, contre 48 pour cent en 2005. L'introduction de plans de fidélisation, la baisse tendancielle des prix et l'amélioration de l'offre au cours des deux dernières années ont renforcé le succès du mobile. La croissance du parc du mobile se traduit par un taux de pénétration qui a atteint 69.4 pour cent en juin 2008 contre 57.2 pour cent lors de la même période en 2007.

Quant à l'Internet, la performance des équipements disponibles autorise un nombre illimité d'adresses internet, avec un débit compris entre 2.5 Gb et 10 Gb par seconde, ce qui a permis de porter le nombre d'abonnés à 866 abonnés au premier trimestre 2008, un accroissement de 34.3 pour cent par rapport à 2007. Parallèlement, les abonnés à haut débit ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ligne d'abonné numérique à débit asymétrique) sont en augmentation continue avec un taux de croissance de 14.9 pour cent sur une année. L'accès à internet par ADSL domine le marché marocain avec 83.8 pour cent du parc global. Ce mode est suivi par le 3G, arrivé sur le marché en avril 2007 avec plus de 160 000 abonnés. Ces résultats sont induits par la politique mise en place en faveur de la généralisation de l'internet avec le lancement de l'ADSL illimité, à la baisse continue des tarifs et à l'augmentation rapide du nombre des points d'accès publics, estimé à près de 8 000 fin 2008.

Le Maroc affiche cependant une grande disparité dans l'utilisation des TIC selon le revenu, le milieu et le sexe. La concentration des infrastructures de base et

de télécommunications dans le milieu urbain, l'importance du taux d'analphabétisme des femmes (46.8 pour cent des Marocaines) par rapport à celui des hommes (31.4 pour cent) et le taux de pauvreté de la femme (25.3 pour cent en milieu rural) font que l'accès des hommes aux TIC est plus élevé. La fracture numérique est présente également au niveau des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises qui représentent 60 pour cent des salariées privées et 31 pour cent des exportations du pays. Sur l'ensemble des entreprises, 42 pour cent seulement disposent d'un site web, 12 pour cent recourent à des achats en ligne, et moins de 5 pour cent des entreprises pratiquent la vente en ligne (e-commerce).

La politique volontariste affichée par les autorités vise à éliminer les barrières limitant le développement et la généralisation des TIC. La stratégie nationale « e-Maroc 2010 » élaborée en 2005 s'inscrit dans cette optique, autour de deux piliers : l'inclusion numérique et la compétitivité du secteur. Sur la base d'un partenariat privé-public, le « Contrat progrès 2006-12 » et un plan d'action 2008-11, dénommé « Pacte », ont été conclus en 2006. Le Pacte a défini des objectifs stratégiques visant entre autres à créer 33 000 emplois dans le secteur sur

la période, doubler sa contribution au PIB de 5 pour cent à 10 pour cent à l'horizon 2012, et à augmenter l'utilisation des TIC, avec une cible de 50 000 entreprises équipées en TIC et 1.8 million d'abonnés à Internet d'ici à 2012.

La création en 1997 de l'ANRT, rattachée au Premier ministre, a marqué un tournant décisif dans le développement des TIC. L'ANRT est chargée de renforcer le cadre réglementaire et juridique du secteur, de valider les offres techniques et tarifaires des interconnexions et de définir les spécifications techniques et administratives d'agrément des équipements terminaux. Le rôle de l'ANRT a été renforcé par la loi n° 55-01, promulguée en novembre 2004, lui attribuant la responsabilité de veiller au respect de la concurrence loyale et de trancher les litiges afférents.

Parmi les sources de financement du service universel des télécommunications figure le Fonds d'affectation spéciale qui a mobilisé plus de 900 millions MAD en 2007. Les autres sources de financement des TIC sont : le Fonds de développement de la recherche, auquel les opérateurs contribuent pour 0.75 pour cent de leur chiffre d'affaires, les collectivités locales, le Fonds

Programme de modernisation des établissements d'enseignement

Le programme 2005-09 « Génie » (Généralisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) vise à introduire les TIC dans 8 600 établissements scolaires au profit de 6 millions d'élèves et de 223 000 enseignants. Le plan d'action du programme porte sur l'acquisition de 104 000 micro-ordinateurs, 8 600 serveurs, 17 000 imprimantes, et de matériel tel que les rétroprojecteurs, le câblage et la connectique à internet pour l'installation de salles multimédia.

Génie a atteint des résultats remarquables fin 2007 en équipant près de 2 824 établissements scolaires en matériel informatique. 6 400 enseignants ont été formés, et 2 016 salles multimédia ont été aménagées dans les 16 académies régionales. D'ici la fin 2009, on prévoit d'équiper la totalité des établissements scolaires, permettant ainsi de toucher l'ensemble des élèves, soit environ 20 pour cent de la population du pays. Une bibliothèque virtuelle a été mise à la disposition des élèves et des enseignants grâce aux 30 000 ordinateurs individuels livrés lors la première phase. La bibliothèque comprend les productions numériques élaborées par 600 enseignants innovants. En outre, 32 centres de formation aux TIC ont été mis en place dans l'ensemble du pays. À terme, Génie participera à la mise en place d'un « Espace virtuel du savoir » ouvrant un accès gratuit à un minimum de ressources numériques et assurant la liberté d'utilisation des contenus disponibles à des fins pédagogiques. Le coût global du programme est estimé à 1.04 milliard MAD.

Hassan II du développement économique et social. Plusieurs partenaires au développement participent également au financement des TIC dont la BAfD, la Banque mondiale et la Commission européenne, et, dans le cadre du Parap, le projet « e-Gov ».

Parallèlement au programme Génie, une réforme a été engagée au niveau de l'enseignement supérieur touchant toutes les composantes du cycle : facultés, écoles, instituts de formation, etc. En concertation avec les établissements de formation, l'initiative « 10 000 ingénieurs à l'horizon 2010 » a été lancée. Dans le cadre de cette initiative, l'État marocain prévoit un investissement de plus de 700 millions MAD et la formation de près de 450 enseignants. Au niveau de la formation professionnelle en TIC, le programme « Maroc des compétences », soutenu par l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail, s'est fixé comme objectif de former près de 22 000 techniciens supérieurs au profit des secteurs public et privé. Les spécialités visées par la formation sont le développement informatique, les systèmes de réseaux et le multimédia.

Contexte politique

La situation politique reste stable au Maroc où le rôle central du roi Mohammed VI demeure incontesté. Après les élections législatives organisées en septembre 2007, ayant conduit à la mise en place d'un nouveau gouvernement, le Maroc prépare les élections communales et locales, prévues le 12 juin 2009. Ces élections constituent un maillon important du processus de rénovation et de mise à niveau de la gouvernance territoriale engagé dans le cadre de la réforme de l'administration publique. Les autorités se sont engagées dans la promotion de la gouvernance locale en renforçant l'autonomie financière, le processus de prise de décision et la délégation de pouvoirs. La déconcentration budgétaire qui en découlera vise la prise en compte au niveau local des préoccupations de performance, de transparence et de reddition des comptes, en conformité avec la gestion axée sur les résultats adoptée depuis 2003. La création en 2007 des comités techniques provinciaux et des centres régionaux de l'investissement,

pour soutenir la territorialisation des actions de l'État, traduit cette volonté de déconcentration et de décentralisation.

Contexte social et développements des ressources humaines

Dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005, les priorités budgétaires mettent l'accent sur la redistribution des richesses en faveur de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Sur la période 2005-07, plus de 4 070 projets ont été financés et ont bénéficié à plus d'un million de personnes. Le budget global mobilisé pour ce financement est d'environ 1.3 milliard MAD. Pour le programme de lutte contre l'exclusion sociale, l'enveloppe s'est élevée à 2.2 milliards MAD. En outre, le dialogue social engagé entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux a conduit en 2008 à des revalorisations salariales et à des transferts sociaux.

Afin de mieux protéger les femmes et favoriser leur implication dans l'activité économique du pays, les autorités ont fait de la promotion de l'égalité des sexes une priorité nationale. Par un décret du Premier ministre publié en 2007, l'ensemble des départements ministériels sont tenus de prendre comme cadre de référence, pour l'élaboration de leurs plans sectoriels, la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des sexes. Cet engagement a guidé la réforme budgétaire qui a abouti en 2008 à l'institutionnalisation de la budgétisation sensible au genre. Le gouvernement a élaboré en 2007 un plan d'action stratégique 2008-12 avec pour objectif de parvenir à une égalité parfaite entre les deux sexes en matière de conception et de mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

Les efforts engagés ont eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté dont le taux a baissé de 6.3 points entre 2001 et 2007. Le taux de pauvreté relative est ainsi passé de 15.3 pour cent en 2001 à 9 pour cent en 2007. En conséquence, 1.7 million de Marocains sont sortis de la pauvreté, et 1.2 million des conditions

de vulnérabilité. Cette amélioration du niveau de vie touche tous les milieux. La zone rurale a vu son taux de pauvreté passer de 7.6 pour cent en 2001 à 4.8 pour cent en 2007, alors que le milieu urbain a observé une baisse plus rapide du taux, qui est passé de 25.1 pour cent à 14.5 pour cent sur la même période. En revanche, bien que le taux de vulnérabilité ait reculé de 5.3 points de pourcentage, il reste élevé dans les zones rurales avec 23.6 pour cent, contre 12.7 pour cent dans les zones urbaines.

En matière de santé, un plan d'action stratégique 2008-12 du secteur a été mis en place en 2007. Il vise à accélérer les réformes et permettre au système sanitaire d'être plus équitable et fournir des services de qualité. La politique nationale de santé publique est soutenue par le programme d'appui à la couverture médicale (Parcoum), dont la seconde phase est en cours d'exécution. Soutenu par la BAfD et l'Union européenne, le Parcoum a contribué à améliorer significativement le taux de la population couverte par l'assurance-maladie, qui est passé de 16.4 pour cent en 2003 à 31 pour cent en 2008. Le régime d'assistance médicale aux économiquement démunis (Ramed) est entré en vigueur en novembre 2008, avec l'objectif de porter, à terme, le taux de couverture de la population à 80 pour cent. L'effectif des personnes éligibles à ce régime est estimé à 8.5 millions. Concernant le VIH/Sida, sa prévalence reste très faible dans la population globale. La politique de prévention et de sensibilisation semble efficace puisqu'en 2008 le taux de prévalence a été de l'ordre de 0.08 pour cent, quasiment stable depuis 2000.

Au niveau de l'éducation, la mise en œuvre de la Charte nationale de l'éducation et de la formation

continue de mobiliser une part importante du budget de l'État. Le budget alloué à l'éducation a enregistré une augmentation de 5 pour cent en moyenne annuelle de 2005 à 2008 pour atteindre aujourd'hui 152 milliards MAD. Les autorités marocaines ont lancé, à la rentrée 2008, l'opération « un million de cartables » en faveur des enfants défavorisés afin de donner une impulsion à la généralisation de l'enseignement fondamental et réduire le taux de déscolarisation des enfants en milieu rural et péri-urbain. Par ailleurs, un plan d'urgence dénommé « Najah » et étalé sur la période 2009-12 a été adopté pour accélérer la mise en œuvre de la réforme de l'éducation et de la formation. Ce plan est soutenu par la BAfD, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque européenne d'investissement. Reposant sur 23 projets, le plan d'urgence vise à renforcer : *i*) la décentralisation et la gestion des ressources humaines ; *ii*) la gestion axée sur les résultats ; *iii*) le système de formation initiale et continue des enseignants ; *iv*) le préscolaire et le primaire avec priorité renforcée à l'équité et à la scolarisation des filles, notamment en milieu rural. Les pouvoirs publics ont également mis en œuvre plusieurs programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle qui ciblent les enfants non scolarisés ou en rupture de scolarité, et les adultes. Les autorités souhaitent faire face aux besoins du marché de l'emploi qui est en profonde mutation en raison de la croissance de la population active et de l'implication accrue de la femme dans la vie active. Enfin, l'Office national de formation professionnelle et technique a poursuivi ses efforts de formation des jeunes, en 2008, avec pour objectif d'en former 650 000 à terme pour répondre à la demande des professionnels des secteurs émergents comme le tourisme, le BTP et les TIC.

Maurice

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2
- Population en milliers (2008) : 1 280
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 11 278
- Espérance de vie (2008) : 72.1
- Taux d'analphabétisme (2008) : 13

Maurice

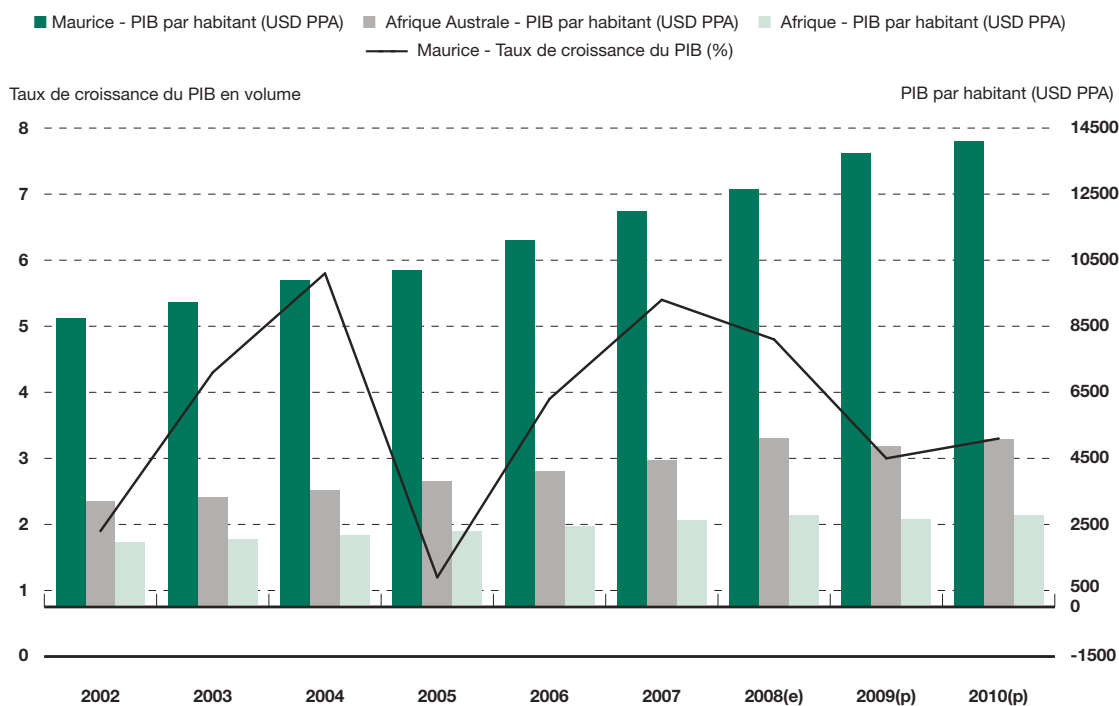


MAURICE EST EXPOSÉ AUX CHOCS extérieurs, car c'est une économie de petite envergure totalement intégrée au marché mondial. Il lui a fallu composer, il y a peu, avec la brutale réduction des cours préférentiels de ses exportations de sucre vers le marché européen, puis avec l'envolée des cours du pétrole et celle des produits alimentaires. Exposée à ces trois chocs, l'économie mauricienne a démontré une forte capacité de résistance. Mais la voici confrontée à une nouvelle épreuve venue de l'extérieur, à savoir le ralentissement mondial de la conjoncture provoqué par la crise financière. Du coup la croissance s'est limitée à 4,8 pour cent en 2008, moins que prévu, freinée par l'atonie du textile et du tourisme, spécialement à la fin de l'année.

La récession économique mondiale va probablement continuer à entraver la croissance de l'île en 2009. Le produit intérieur brut (PIB) ne devrait croître que de 3 pour cent, avec une contraction plus accentuée dans le textile et le tourisme. Les autorités ont récemment annoncé un dispositif contracyclique dans l'espoir de stimuler l'économie. Les principales difficultés des années à venir seront de continuer à la fois de diversifier l'économie pour l'affranchir de ses piliers traditionnels, de veiller à l'efficacité des investissements du secteur public, et de s'attaquer aux goulots d'étranglements de

L'économie la plus ouverte du continent mise sur les services et les TIC pour contourner la crise.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582457260764>

l'emploi et des infrastructures. L'un des objectifs primordiaux sera de renforcer la résistance de l'économie aux chocs extérieurs et d'améliorer sa compétitivité sur les marchés internationaux en amorçant un virage vers une économie plus orientée vers les services, avec la création d'une plate-forme régionale de banques et de services financiers. Pour réduire leur dépendance envers les régimes de préférences commerciales de leurs exportations sucrières et textiles, les pouvoirs publics se doivent de poursuivre leurs politiques de stimulation de l'offre et de soutien à la croissance, caractérisées par des baisses d'impôts, la libéralisation du marché et la prudence budgétaire.

On espère un rebond de l'économie mauricienne en 2010. Que ce rebond se produise plus ou moins tôt ou plus ou moins tard dépend de façon cruciale de la longueur et la profondeur de la crise économique mondiale, un facteur sur lequel Maurice n'a pas pris. Les autres conditions déterminantes de la reprise reposent sur la capacité des autorités à poursuivre les réformes de modernisation de l'économie, sur la capacité du secteur privé à améliorer sa compétitivité, et, avant tout, sur l'efficacité du dispositif de relance du gouvernement. Des mesures sont sur le point d'être adoptées pour renforcer l'efficacité de l'investissement public et inverser la tendance à la baisse observée ces dernières années dans la formation du capital public.

Développements économiques récents

L'économie de l'île avait pris un bon départ en 2008 malgré les défis d'un environnement international marqué par la cherté des produits pétroliers et alimentaires. Cependant, quand la crise financière mondiale a commencé à toucher l'Europe et les États-Unis, deux des piliers traditionnels de la croissance à Maurice se sont mis à souffrir.

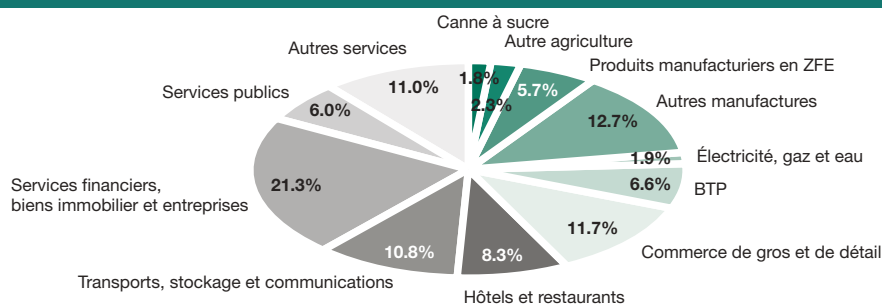
Le secteur secondaire a souffert des effets de la tourmente financière mondiale, et sa croissance s'est contractée à 4.1 pour cent en 2008 contre 5 pour cent en 2007. Les ralentissements critiques constatés dans le textile, l'agro-alimentaire et les entreprises exportatrices

ont été cependant partiellement compensés par une hausse de la production des centrales sucrières. La croissance de la production industrielle a ainsi ralenti, passant de 2.2 pour cent en 2007 à 1.8 pour cent en 2008. A l'échéance de l'accord multifibres (AMF) le 1er janvier 2005, le textile et l'habillement se sont contractés. La fermeture de nombreux ateliers a entraîné la perte de quelques 23 000 emplois entre 2002 et 2006. La production de pull-overs, de maillots et de pantalons a diminué au profit de celle de chemises, de fils et de tissus. Puis plus récemment, plusieurs firmes textiles ont fermé quand les exportations ont été touchées par le renchérissement de l'énergie et la réévaluation de la roupie (MUR).


Deux catégories de compagnies textiles sont en bonne position pour surmonter les difficultés de l'heure. La première se compose des producteurs qui ont su réduire leurs coûts et s'adapter en temps voulu à l'intégration verticale : ceux-là continuent de dégager des profits. Ces producteurs locaux soulignent que la couture et le tissage sont aujourd'hui plus coûteux à Maurice qu'en Inde ou qu'en Extrême-Orient. La valeur ajoutée ne se crée donc pas par des prix compétitifs, mais par la réactivité à la demande. La deuxième catégorie d'entreprises textiles gagnantes se compose de petites unités, pour la plupart des PME (petites et moyennes entreprises), qui produisent en petites quantités des produits hauts de gamme pour les marchés de niche comme la lingerie et les maillots de bain. Les firmes qui oscillent entre ces deux catégories sont vulnérables. Elles sont trop petites pour tirer parti des économies d'échelle générées par l'intégration verticale, et trop grandes pour pouvoir réagir avec toute l'attention nécessaire aux demandes individuelles des clients. C'est ainsi que la croissance de la production en volume de l'industrie textile s'est spectaculairement dégradée, pour tomber à 0.2 pour cent en 2008 contre 8.5 pour cent en 2007. Le secteur textile ne s'attend pas à récupérer en 2009.

L'économie de Maurice repose principalement sur le secteur tertiaire, qui contribue au PIB à près de 70 pour cent. Sa croissance a été de 6 pour cent en 2008, légèrement moins qu'en 2007 (6.7 pour cent). Le tourisme a été un moteur essentiel du soutien de la croissance nationale. L'industrie touristique mauricienne

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584003200233>

a toutefois présenté en 2008 un visage assez différent de celui des années précédentes. La hausse tendancielle du flux des arrivées de touristes s'est infléchi. Après une augmentation massive de 14 pour cent en 2007, le nombre des arrivées s'est ainsi accru nettement moins vite en 2008, pour se monter à 935 000. Deux explications sont avancées pour cette médiocre performance : le ralentissement mondial du secteur d'une part, et, dans une moindre mesure, l'appréciation de la roupie mauricienne par rapport aux devises des grands marchés touristiques. La perspective d'une longue récession en France et au Royaume-Uni, les deux plus grands marchés émetteurs de touristes vers Maurice, est particulièrement préoccupante.

Maurice enregistrait chaque année depuis un quart de siècle un nombre fortement croissant de visiteurs. En 2009, on s'attend à la fin ou même à une inversion de cette tendance si le ralentissement mondial de l'économie vient à s'aggraver. Le nombre des touristes a spectaculairement chuté de 6.1 pour cent en décembre 2008 par rapport à décembre 2007, réduisant à seulement 2.6 pour cent l'augmentation de ce nombre sur toute l'année 2008 par rapport à 2007. Un recul prolongé des arrivées de touristes aurait par ricochet des effets sur l'économie de l'île, le tourisme étant un secteur à haute intensité de main d'œuvre. Les hôtels notamment emploient de nombreuses personnes sans qualification. Les faibles perspectives d'arrivées de touristes et la contraction corollaire des bénéfices auront aussi un impact négatif sur le nombre de projets hôteliers. On prévoit ainsi que sur dix projets prévus pour 2009, trois seulement verront le jour. En outre,

les projets de complexes touristiques intégrés (*Integrated Resorts Schemes* – IRS) sont en panne, en raison à la fois de la chute du pouvoir d'achat des acquiesseurs potentiels et de leur impuissance à trouver un financement de long terme à la suite de l'émiettement du crédit.

Le ralentissement critique du secteur touristique a été compensé par la forte croissance des activités de médiation financière et des dépenses sociales publiques. Les services financiers ont connu une croissance de 10.1 pour cent en 2008, après une croissance de 7.5 pour cent en 2007. Le mérite de cette vigoureuse croissance revient au secteur bancaire, dont la croissance a été de 12.9 pour cent en 2008. Le secteur financier extraterritorial (*offshore*), instauré par des sociétés accréditées au niveau mondial, s'est rapidement développé sur l'île. Enregistrées à Maurice, ces sociétés canalisent des investissements vers d'autres pays, l'Inde en tête. L'aggravation de l'environnement financier mondial, et notamment le ralentissement attendu de l'économie indienne, menacent toutefois en 2009 ces activités de médiation financière.

Le secteur de la construction (BTP – bâtiment et travaux publics) a fortement contribué à la croissance de ces dernières années. Après une croissance de 15.2 pour cent en 2007, il a poursuivi sur sa lancée en 2008 avec une croissance de 11 pour cent. Cette performance à deux chiffres relève surtout de la construction de commerces et de bureaux, d'hôtels et de programmes IRS. Cependant, les permis de construire ont été moins nombreux au terme de chaque trimestre de 2008 qu'au terme de chacun des trimestres

correspondants des dernières années depuis 2005. Le nombre des permis de construire, pour les habitations comme pour les autres constructions, a reculé. En 2009, le boum du bâtiment est menacé par un accès au financement international compromis par les incertitudes croissantes pesant sur le retour sur investissement dans les secteurs du tourisme et du commerce international.

La météo favorable de 2008 a permis une forte augmentation de 5.2 pour cent de la production agricole en 2008, après la récession de 7.5 pour cent enregistrée en 2007. La production de canne à sucre et de produits sucriers a crû de 5.5 pour cent en 2008 alors qu'elle avait décliné de 13.4 pour cent en 2007. La production totale de sucre en 2008 (460 000 tonnes) est toutefois restée inférieure aux objectifs à long terme des autorités. L'Union européenne (UE) continue de prêter son assistance à la restructuration de l'industrie sucrière, et les récentes mesures gouvernementales de modernisation et de restructuration pourraient déboucher en 2009 sur une augmentation de la production. Par ailleurs, les effets de la décision européenne d'en finir avec les prix garantis pourraient être compensés par l'envolée historique des cours mondiaux du sucre sur l'exercice 2009/10, poussée par la demande croissante en biocarburants.

Pour diversifier son économie, Maurice s'est fixé comme objectif de devenir une plate-forme pour les produits de la mer. La pêche au thon, le conditionnement et la pisciculture ont rapidement vu augmenter leur contribution au PIB. La valeur des exportations a plus que triplé depuis 2003 pour dépasser 6 millions MUR en 2007. La pêche est désormais le deuxième secteur par sa contribution aux exportations de produits manufacturés, avec le potentiel d'une croissance prolongée. Un accord provisoire de partenariat économique (APE) avec l'Europe comporte une dérogation autorisant l'exportation vers l'UE d'importantes quantités de thon en boîte et de filets de thon. L'aquaculture, pour sa part, est considérée comme un futur vecteur de croissance à Maurice. Le bureau des investissements a publié un guide de l'investisseur recensant les sites possibles sur terre, sur le rivage ou au large. Les autorités ambitionnent à long terme d'employer 5 000 personnes dans le secteur et de

produire annuellement 30 000 tonnes de poisson. Maurice a l'avantage de pouvoir exporter vers l'UE à des tarifs douaniers conventionnés, car la plupart des bateaux de pêche opérant sur place sont européens. Le développement du secteur ne va pas cependant sans risques. Le premier est de voir la concurrence de plus en plus vive des pays d'Asie de l'Est accéder à égalité de conditions au marché européen. Les exportations des produits de la mer sont par ailleurs soumises à des normes sévères et à de sérieux contrôles. La réputation d'un fournisseur peut être vite ternie si une livraison ne répond pas à ces standards. Enfin, l'aquaculture intensive en sites clos soulève des préoccupations environnementales.

La demande intérieure a perdu de son dynamisme en 2008 et elle devrait encore ralentir en 2009 et 2010. Ce tassement relève surtout du ralentissement de l'économie mondiale et des pressions inflationnistes générées par les hausses brutales des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers. Grâce à une augmentation du revenu après impôt générée par les réformes fiscales et à une augmentation des salaires dans la fonction publique, la consommation privée a augmenté de 4.9 pour cent en 2008, mieux que les 4 pour cent de 2007. Elle a été la principale locomotive de l'économie mauricienne en 2008 et elle a contribué pour trois points de pourcentage à la croissance totale du PIB. Ce rythme ne devrait cependant pas pouvoir être durablement soutenu étant donné les mauvaises perspectives mondiales et la poussée des tensions inflationnistes sur l'île. Les prévisions annoncent un ralentissement de la croissance de la demande privée dans les prochaines années, au rythme de 3.1 pour cent en 2009 et 2.4 pour cent en 2010. Au titre de la réforme fiscale, les autorités ont réduit les dépenses publiques. La consommation publique a donc décliné de 0.1 pour cent en 2008, mais elle est présumée repartir en 2009 et en 2010. Globalement, on s'attend à un ralentissement accentué de la consommation finale ces deux prochaines années. Son rythme de croissance en 2008 (4.1 pour cent) devrait tomber à 2.9 pour cent en 2009 et 2.5 pour cent en 2010.

La croissance de l'investissement s'est ralentie au rythme de 3 pour cent en 2008, contre 4.2 pour cent en 2007. Ce ralentissement est dû à la tendance

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	26.1	26.9	3.0	0.9	3.4	0.9	0.2	0.9
Publique	6.4	5.5	-19.2	0.5	3.0	-1.1	0.0	0.1
Privée	19.7	21.4	9.2	1.0	3.5	2.0	0.2	0.8
Consommation finale	74.4	83.5	4.1	2.9	2.5	3.5	2.6	2.2
Publique	14.1	13.1	-0.1	2.1	3.0	0.0	0.3	0.4
Privée	60.3	70.4	4.9	3.1	2.4	3.5	2.3	1.8
Solde extérieur	-0.6	-10.3				0.4	0.2	0.3
Exportations	61.4	58.8	4.4	-0.2	2.7	2.6	-0.1	1.5
Importations	-61.9	-69.2	3.1	-0.5	1.8	-2.2	0.3	-1.2
Taux de croissance du PIB, en volume						4.8	3.0	3.3

Source : Données de l'Office central de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588155681703>

persistante à une réduction de l'investissement dans le secteur public. La croissance de l'investissement privé s'est elle aussi ralentie en 2008, pour se concentrer dans la construction (locaux commerciaux et bureaux, hôtels et IRS). La contraction attendue de l'investissement public pourrait bientôt être compensée par un arsenal d'incitations annoncées par le gouvernement le 20 décembre 2008. Le dispositif représente 3 pour cent du PIB. Il comporte l'engagement anticipé de dépenses publiques déjà affectées à des projets, le lancement de nouveaux programmes d'infrastructures, l'accélération des investissements dans le secteur privé et une réduction des prix de la farine, du pain et du gaz. Cependant, compte tenu des difficultés auxquelles ont été confrontées en 2008 les autorités pour atteindre leurs objectifs de dépenses en capital, accélérer le taux des décaissements exigera de grands efforts pour fluidifier les procédures.

croissance. Elle s'est traduite par une réduction significative de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et des droits de douane qui a amené le taux global d'imposition à Maurice au rang des plus bas au monde. Les principaux résultats sont les suivants : 36 000 contribuables particuliers sont sortis du barème de l'imposition, près de 25 000 personnes ont vu leur fardeau allégé, et le taux maximal d'imposition sur le revenu a été ramené de 30 à 15 pour cent. Grâce à la forte croissance du PIB, les autorités ont également réussi à réduire le déficit budgétaire à 3 pour cent en 2007/08 (il est prévu à 3.2 pour cent en 2008/09). Pour l'exercice 2007/08, les principales sources de revenus ont été les impôts sur le revenu, les profits et les revenus financiers, les taxes sur les biens et services et les revenus immobiliers. Pour 2008/09, le total des revenus et des subventions pourrait légèrement diminuer en raison du ralentissement mondial de l'économie.

La part relative au PIB des dépenses publiques a décru en valeur depuis l'exercice 2006/07. Pour 2007/08, les dépenses publiques totales et les paiements d'intérêts ont représenté 24.8 pour cent du PIB. En raison des réformes fiscales, ils devraient encore se contracter au niveau de 23.4 pour cent du PIB en 2008/09 puis de 22.4 pour cent en 2009/10.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La réforme fiscale visait à réduire les impôts afin de stimuler les affaires, les investissements, l'emploi et la

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	20.7	19.9	20.0	19.2	21.5	20.1	20.5
Recettes fiscales	18.1	18.1	18.1	17.4	19.3	17.9	18.4
Dons	0.1	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1	0.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	24.0	24.9	25.3	23.5	24.8	23.4	22.6
Dépenses courantes	20.6	21.0	21.4	20.1	19.5	18.0	17.8
<i>Sans les intérêts</i>	<i>17.2</i>	<i>17.1</i>	<i>17.7</i>	<i>16.1</i>	<i>15.2</i>	<i>14.1</i>	<i>14.0</i>
Salaires	6.7	6.5	6.3	5.6	5.1	4.8	4.7
Paiements d'intérêts	3.4	4.0	3.8	4.1	4.3	3.9	3.9
Dépenses en capital	3.2	3.5	3.6	3.2	4.7	4.4	4.2
Solde primaire	0.1	-1.0	-1.5	-0.3	0.9	0.6	1.8
Solde global	-3.3	-5.0	-5.3	-4.3	-3.4	-3.2	-2.1

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600626342168>

La loi de direction publique 2008 souligne les objectifs stratégiques de la gestion de la dette à Maurice. Il s'agit : *i)* de satisfaire aux besoins de l'État en matière d'emprunt en évitant de perturber les marchés ; *ii)* d'abaisser le coût du portefeuille de la dette à un niveau de risque acceptable ; et *iii)* d'aider au développement d'un marché en bon état de marche pour les titres de la dette publique. » Ces dernières années, la part de la dette publique rapportée au PIB a régressé, et la tendance s'est poursuivie en 2008. La dette totale du secteur public représentait ainsi en juin 2008 une part de 57.1 pour cent du PIB, contre 63 pour cent en juin 2007. Cette contraction de la dette du secteur public résulte d'un déclin de la dette publique totale, qui est passée de 57.1 pour cent du PIB en juin 2005 à 49.5 pour cent en juin 2008, parallèlement à une baisse de la dette des entreprises publiques, qui est passée sur la même période de 12.4 pour cent du PIB à 8.2 pour cent.

La politique de gestion de la dette a pour premier objectif de rallonger et de lisser le profil de la maturité du portefeuille de la dette intérieure. En juin 2008, la dette intérieure du secteur public totalisait 122.6 milliards MUR. La part des instruments venant à maturité en 2009 représentait 45 pour cent du total. Afin de minimiser le risque d'un refinancement, la cible est de réduire cette part à 30 pour cent en 2009 et à 20 pour cent en 2013. En juin 2008, la dette extérieure du secteur public s'élevait à

20.3 milliards MUR. Le gouvernement entend maintenir la dette étrangère à un niveau maîtrisable, et il prévoit à cette fin de limiter le poids de la dette étrangère rapporté aux recettes des exportations à dix pour cent maximum de ces recettes. En juin 2008, ce ratio était de 4.2 pour cent, ce qui laisse une large marge de manœuvre aux autorités pour élargir le portefeuille de leur dette extérieure.

La stratégie de gestion de la dette préconise aussi d'aligner le panier des devises de la dette extérieure du secteur public sur le panier des devises des réserves de change et des recettes d'exportation. En juin 2008, le panier des devises dans lesquelles était libellée la dette extérieure était dominé par l'euro et le dollar américain, à hauteur respective de 47 pour cent et 35 pour cent du portefeuille. Pour prévenir le risque des taux d'intérêts, la composition actuelle des taux d'intérêts du portefeuille de la dette extérieure du pays reflète une position neutre. C'est ainsi qu'en juin 2008, 56.3 pour cent des instruments du portefeuille de la dette extérieure du secteur public avaient des taux d'intérêts fixes, 40.5 pour cent d'entre eux avaient des taux d'intérêts variables, et 3.2 pour cent étaient libres d'intérêts.

Politique monétaire

L'index MERI (*Mauritius Exchange Rate Index*), publié par la Banque centrale de Maurice (*Bank of*

Mauritius), synthétise les mouvements de la roupie contre les devises des principaux partenaires commerciaux de l'île. À un niveau de 93.4 points début 2008, le MERI a reflété une appréciation de 10 pour cent de la roupie depuis janvier 2007 ; il se montait alors à 104.1 points. La roupie s'est encore appréciée de 7 pour cent de janvier à avril 2008, avant de se déprécier jusqu'à la fin de l'année, l'indice clôturant 2008 à 98.8 points. Le MERI occulte toutefois de fortes disparités dans les mouvements de changes bilatéraux. Du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008, la roupie s'est ainsi appréciée de 26 pour cent contre le rand sud-africain, et de 3.2 pour cent contre l'euro.

Cette appréciation s'explique principalement par les flux de capitaux entrants pour l'achat de villas de luxe dans les complexes touristiques intégrés (IRS) et par le nombre record de touristes fin 2007 et au début de 2008. Les exportateurs de textiles et, dans une moindre mesure, les professionnels du tourisme, se sont plaints toutefois en 2008 du fait que la force de la roupie compromettrait leur compétitivité sur les marchés mondiaux. La roupie devrait cesser de s'apprécier en 2009. D'abord parce qu'on prévoit, en raison de la crise mondiale, un tarissement des flux de capitaux entrants pour l'achat de villas IRS ; ensuite parce que la baisse des prix des produits alimentaires et pétroliers devrait réduire l'inflation, ce qui rend improbable une hausse du principal taux d'intérêt de la *Bank of Mauritius*, le taux de mise en pension (« *repo rate* »).

L'inflation s'est creusée en 2008, passant de 8.9 pour cent (en glissement sur douze mois) en janvier à 9.7 pour

cent en décembre. L'inflation a été principalement alimentée par des facteurs liés à l'offre, et tout d'abord la hausse mondiale des prix de l'énergie et des produits alimentaires au cours du premier semestre. Mais les prix des produits de base se sont effondrés après leurs pics de juin et juillet 2008. Compte tenu des perspectives d'ensemble des prix des produits de base, l'inflation devrait diminuer en 2009. La baisse des produits pétroliers sur les marchés mondiaux pourrait n'avoir dans l'immédiat qu'un effet limité sur plusieurs secteurs de l'économie mauricienne qui ont signé des contrats de couverture à des prix plus élevés qu'à présent et courants sur l'année 2009. Quoiqu'il en soit, le comité de politique monétaire (MPC – *Mauritian Policy Committee*), en anticipant à la fois un ralentissement de l'inflation et le déclin économique et financier mondial, a décidé d'assouplir sa politique. Le 8 décembre 2008, il a annoncé une réduction de son taux de mise en pension de 100 points de base, soit de 6.75 pour cent.

Position extérieure

Le caractère très ouvert de l'économie de Maurice la rend vulnérable aux chocs extérieurs. La médiocre performance des exportations de textiles en 2008 et la lourde facture des importations, plombée par la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, se sont traduites par un déficit record des comptes courants, équivalant à 9.9 pour cent du PIB. Les importations de biens et de services se sont montées à 176 milliards MUR en 2008 (estimation), contre 163 milliards en 2007, soit une augmentation de

451

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-7.3	-12.7	-16.7	-18.8	-21.7	-17.0	-17.1
Exportations de biens (f.o.b.)	38.0	34.1	35.9	29.5	26.0	24.8	24.4
Importations de biens (f.o.b.)	45.3	46.8	52.6	48.3	47.8	41.9	41.5
Services	6.7	6.7	5.4	8.7	7.4	7.0	6.8
Revenu des facteurs	-0.4	-0.1	0.8	3.2	2.3	1.7	1.7
Transferts courants	1.4	1.0	1.1	1.6	2.1	2.2	2.2
Solde des comptes courants	0.4	-5.2	-9.4	-5.3	-9.9	-6.1	-6.4

Source : Données de l'Office central de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


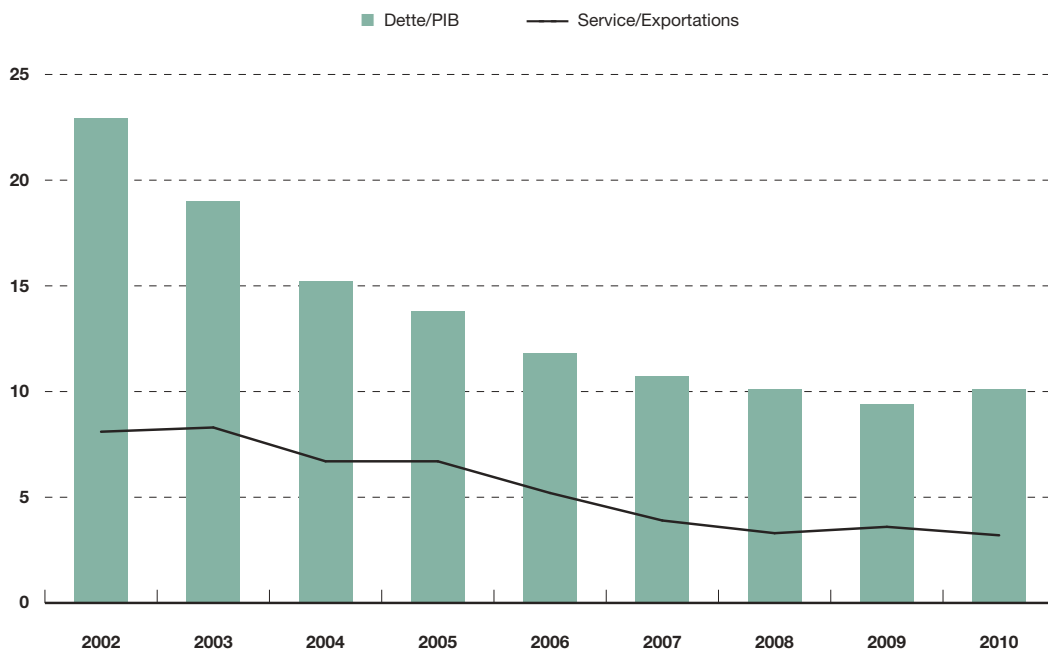
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602348685843>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585361882677>

8.3 pour cent en termes nominaux et de 3.1 pour cent en termes réels. Après un retrait de 1.3 pour cent en 2007, les importations de biens ont augmenté en valeur de 3.2 pour cent en 2008, sous l'effet notamment du renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers. Les importations de services, assurances et fret compris, ont augmenté de 3.1 pour cent après avoir déjà augmenté de 10.9 pour cent en 2007. Les importations de produits pétroliers raffinés ont atteint le pic historique de 7.35 milliards MUR en valeur pour le deuxième trimestre 2008, soit près de 3 pour cent du PIB national. La facture pétrolière a heureusement été ramenée à 6.38 milliards MUR au troisième trimestre à la suite de la baisse du prix du pétrole sur les marchés internationaux. Les exportations de biens et de services ont augmenté d'environ 4.2 pour cent en 2008. Après avoir reculé de 10.6 pour cent en 2007, les exportations de biens ont augmenté de 3.8 pour cent en 2008, grâce à une hausse des volumes exportés de sucre, de produits de la pêche, et d'autres produits manufacturés (hors textiles). Les exportations

de services n'ont augmenté que de 5 pour cent en 2008 contre 23.1 pour cent en 2007, en raison notamment de la faible croissance des recettes du tourisme.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Maurice est renommé pour son ouverture à la libre entreprise. L'île tient la première place des économies d'Afrique et la 24^e place mondiale dans le palmarès 2009 de *Doing Business*, le rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires, où il se classe avant l'Allemagne ou les Pays-Bas. La note de Maurice sur l'index de la compétitivité du Forum économique mondial s'est également améliorée, passant de 4.16 points en 2007 à 4.24 en 2008 : l'île s'est classée à la 56^e place dans le monde en matière de compétitivité (gagnant ainsi quatre places en un an) et à la 4^e place en Afrique derrière la Tunisie, l'Afrique du Sud et le Botswana. Ces

gains en places traduisent une amélioration de la confiance des créanciers. Les pouvoirs publics ont engagé des mesures soulageant les contraintes financières pesant sur les PME et contribué à hauteur de 500 millions MUR (environ 12 millions d'euros) à la création d'un fonds de soutien à l'industrie et aux PME. Ce Fonds de partenariat (*SME Partnership Fund*) propose des aides financières aux PME et ses apports en capitaux sont passés de 3 millions MUR au départ à 10 millions MUR. Les autorités ont enfin décidé de privilégier les petites entreprises nationales lors des passations de leurs marchés de services.

La crise financière mondiale n'a pas provoqué de crise de liquidités sur la place financière de Maurice. Depuis mars 2008, les banques de l'île doivent appliquer les protocoles de Bâle II sur les ratios actif/capital. Selon toutes les indications, les banques mauriciennes sont capitalisées correctement, et les effets négatifs de la tourmente des marchés financiers se sont portés sur les fonds d'investissement. Le principal index de la bourse de Maurice, le Semdex, a reculé de 42 pour cent au cours de l'année 2008. La capitalisation boursière s'est également dégradée. Les perspectives pessimistes pesant sur les principaux marchés d'exportation de Maurice ont refroidi la confiance des investisseurs et provoqué l'effondrement du Semdex.

Développements récents

Une Commission de la concurrence a été récemment créée pour encadrer les pratiques commerciales et améliorer la concurrence afin d'élargir le choix des consommateurs et rendre les prix plus compétitifs. Cet organisme parapublic sera investi des prérogatives d'enquête et il devra contrôler les ententes anti-concurrentielles et monopolistiques. La commission se composera de cinq membres désignés par le président de la République, sur avis du Premier ministre, et après consultation du chef de l'opposition. Le directeur exécutif de la commission a été investi en novembre 2008.

La Société publique de commerce (*State Trading Corporation* – STC) est une autre société parapublique chargée d'importer quatre des principaux produits de

base à des prix régulés par l'administration. La STC importe en premier lieu tous les produits pétroliers, y compris le gazole revendu à la compagnie publique de production d'électricité, le *Central Electricity Board*. Les importations annuelles de produits pétroliers se sont stabilisées à environ un million de tonnes, et elles devraient se maintenir à ce niveau en 2009. Sur recommandation de la Banque mondiale, un mécanisme de fixation automatique des prix de détail des produits pétroliers, l'APM (*Automatic Pricing Mechanism*), a été mis en place en avril 2004. Ces prix étaient auparavant directement fixés par les autorités. L'APM a permis de calculer et de fixer les prix des produits pétroliers sur une base trimestrielle jusqu'en novembre 2008, et mensuelle depuis. La STC importe par ailleurs ce qu'on appelle à Maurice la « ration » nationale de riz, qui se compose pour 25 pour cent de riz cassé vendu aux familles à un prix subventionné. Cette ration de riz importé s'était réduite à 14 000 tonnes en 2006/07, mais elle a remonté à 15 000 tonnes en 2007/08 et elle devrait s'élever à environ 20 000 tonnes en 2008/09. Cette augmentation des importations de riz pour réassortir la ration reflète la demande croissante des consommateurs en riz cassé en réaction à la hausse de plus de 50 pour cent du riz basmati en 2008. La STC est enfin habilitée à rechercher sur le marché international la farine nécessaire à la consommation de Maurice. En pratique, la moitié de cette farine est importée, et l'autre moitié achetée auprès des minotiers de l'île. Pour finir, la STC importe encore la moitié des besoins du pays en ciment.

Dans le fil de sa politique de développement du secteur des services et des services d'exportations, Maurice a transformé en loi, en novembre 2008, le décret dit « d'arbitrage international ». Ce faisant, le pays entend se positionner comme le centre régional des arbitrages internationaux. Il possède tous les atouts pour bien tenir ce rôle – un système judiciaire indépendant, un système politique et institutionnel stable, des personnels bilingues et parfois trilingues parfaitement qualifiés et compétents dans le domaine du droit. Maurice sera par ailleurs le premier pays de la région à envoyer un représentant permanent à la Cour d'arbitrage international de La Haye. Mais pour que le centre d'arbitrage de Maurice s'impose, il faudra

mobiliser à la fois l'expertise de consultants juridiques étrangers et de praticiens étrangers du droit. À cette fin, il faudra amender la loi sur les professions juridiques pour autoriser des juristes étrangers à travailler à Maurice.

Le Premier ministre Navin Ramgoolam a publié un ambitieux manifeste de gestion respectueuse des ressources naturelles et de l'environnement, le projet « Maurice Ile durable », qui préconise un usage rationnel de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Ce projet a été élaboré pour trouver une réponse écologiquement durable à la fois au réchauffement climatique de la planète et à la forte dépendance de l'île envers le pétrole, en créant un système intégré de production, de distribution et d'économies d'énergie, qui combinerait les ressources renouvelables telles que la force des vagues, le soleil, le vent et la biomasse. Le projet veut créer les bases de l'autonomie énergétique de l'île ; il a reçu un financement de 1 milliard MUR. L'objectif est de porter l'autonomie du pays au niveau d'environ 65 pour cent de ses besoins en énergie à l'horizon 2028. « Maurice Ile durable » se pose en modèle pour les petits États insulaires en développement et pour le reste du monde. Le projet prévoit un éco-parc qui soit une vitrine de systèmes écologiques intégrés. Maurice se prépare aussi à organiser et à accueillir en 2011 un Forum écologique mondial.

Nouvelles technologies et innovation

Le téléphone a été introduit à Maurice en 1883. En 1992, les compagnies *Overseas Telecommunication Services Ltd* et *Mauritius Telecommunications Services Ltd* ont fusionné pour devenir Mauritius Telecom. Cette nouvelle compagnie d'État en situation de monopole a été chargée d'assurer les services de télécommunications au niveau national et à l'international. La loi de 1998 sur les télécommunications a posé les bases d'une libéralisation du secteur des télécommunications. Mais ce n'est qu'avec la loi de 2001 sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) que la libéralisation a débuté. Le secteur des télécommunications a été partiellement libéralisé en 2001 puis totalement en 2003. Les sociétés privées ont

été autorisées en 2001 à entrer sur le marché des fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Les procédures de délivrance des licences à des opérateurs de téléphonie ont commencé en 2003, et deux compagnies avaient obtenu une licence fin 2004. Il y a aujourd'hui deux opérateurs de téléphonie fixe et trois de téléphonie mobile. Une loi dite « de convergence » devait être introduite en décembre 2004 pour permettre une approche moderne intégrant dans un même cadre réglementaire technologies de l'information, médias et télécommunications ; mais la loi n'a pas été adoptée, et il n'existe pas à ce jour de convergence des licences.

Le ministère des Technologies de l'information et des Télécommunications (TIT) est chargé de mettre en œuvre la politique des télécommunications et les programmes d'amélioration des services de télécommunications ; c'est à lui de garantir un accès abordable aux services d'information et de communication. L'Autorité des technologies de l'information et des communications (ICTA) régit le secteur des TIC et les services postaux. Elle a pour fonction principale de mettre en œuvre et de promouvoir les objectifs de la politique gouvernementale en matière de télécommunications. Cet organisme de tutelle n'est pas totalement indépendant de la sphère politique. Comme le précise la loi de 2001 sur les TIC, l'ICTA est administrée et gérée par un bureau composé de sept membres : un président désigné par le Premier ministre après consultation du chef de l'opposition, un représentant du ministère de l'Intérieur, et cinq autres membres désignés par le ministre des TIC après consultation du conseil des TIC. L'ICTA tire ses revenus des frais qu'elle facture et des redevances qui lui sont affectées par le fonds de consolidation, ou d'autres sources, avec approbation du ministre des TIT.

L'ICTA a pour mandat de promouvoir un accès abordable et adapté à des services de TIC de qualité sur la base d'un marché opérationnel, concurrentiel et régulé. Pour la téléphonie mobile et l'Internet, les opérateurs soumettent à l'ICTA leurs projets de grille tarifaire. L'autorité précise alors ses propres recommandations sur la base du coût des frais d'accès et de modèles prenant en compte les coûts incrémentaux

de long terme. Les deux parties en discutent et s'accordent sur les tarifs. L'ICTA régularise les tarifs du secteur avec le double souci d'éviter des prix irréalistes, ou abusifs pour les usagers. La privatisation du secteur s'est traduite par une chute spectaculaire des prix des communications à longue distance et des accès à Internet.

L'interconnexion des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile a été instaurée en mai 2003 et a entraîné une chute de plus de 50 pour cent des tarifs. Au chapitre des taxes, les téléphones importés pour les réseaux cellulaires et autres réseaux sans fil sont exemptés de droits de douane, mais ils sont soumis à une taxe à la valeur ajoutée de 15 pour cent. Une TVA de 15 pour cent s'applique également aux appels et messages transmis par téléphone mobile ou fixe.

Les équipements des infrastructures des télécommunications sont en excellent état aussi bien dans le cas du réseau fixe que dans celui du réseau sans fil. Le réseau des lignes téléphoniques en cuivre permet un accès universel au téléphone fixe sur tout le territoire. Pour le sans fil, les opérateurs recourent généralement aux réseaux du système mondial de communications mobiles (GSM) ou, moins souvent, à la technologie de l'accès multiple par répartition en code (AMRC). Maurice dispose déjà d'une bande passante pouvant supporter des services combinés. Cette possibilité n'est cependant pas encore accessible à tous, la capacité de débit et celle des infrastructures étant encore limitées. Il n'y a pas de partage des infrastructures entre les sociétés utilisatrices, ni de partage d'antennes entre opérateurs de télécommunications.

Étant donné qu'à Maurice presque tous les foyers sont déjà abonnés au téléphone fixe (361.2 pour mille en 2007) et que presque tout le monde utilise aussi un téléphone mobile (928.6 pour mille), il n'y a aucune pression démographique pour pousser à un développement des infrastructures de télécommunications. Maurice est connecté au câble à fibre optique Safe (*South Africa Far East*) qui relie l'Afrique du Sud au Portugal et à la Malaisie, un système de pointe qui lui offre un large accès au monde grâce à une connexion à haut débit, bon marché et efficace.

Pour améliorer son accès aux passerelles mondiales et acquérir une capacité additionnelle de bande large à l'international, Maurice participe au financement du câble sous-marin d'Afrique de l'Est (le système EASSy) et au réseau Seacom, une fibre optique sous-marine qui reliera en 2009 l'Afrique orientale à l'Inde et à l'Europe.

Le développement des TIC à Maurice a largement profité aux milieux d'affaires comme aux particuliers. Le secteur textile et le tourisme y recourent intensivement. Entre 2000 et 2005, la plupart des firmes textile et habillement sont passées du téléphone et du fax traditionnels pour leurs offres de services aux moteurs de recherche et aux ressources de l'Internet. Côté tourisme, les visiteurs peuvent réserver leur hôtel sur Internet. Les titulaires d'un compte bancaire peuvent consulter leur position par SMS, et il existe déjà des banques en ligne.

Les progrès des TIC ont permis le développement à Maurice des entreprises de services en impartition (*Business Process Outsourcing* – BPO). En 2003, il en existait une vingtaine, avec un millier d'employés. Leur nombre se montait à 185 en mars 2007, qui employaient quelques 7 000 personnes. Les sociétés de BPO (45 pour cent), de développement de logiciels (20 pour cent) et les centres d'appel (18 pour cent) dominent le secteur ITES-BPO (services en impartition liés aux services basés sur les technologies de l'information – *Information Technology Enabled Services*). C'est la qualité des télécommunications qui a permis cette expansion du secteur des BPO à Maurice.

Le secteur public a été partiellement transformé par l'usage des TIC pour la mise en ligne des services grand public de l'administration. Chaque ministère a son propre site et chaque haut fonctionnaire dispose d'une adresse de courriel, afin d'améliorer la communication entre ministères, sections administratives et public. Depuis septembre 2008, les contribuables peuvent remplir leur déclaration de revenu en ligne, et même s'acquitter de leurs impôts par internet.

En septembre 2007, le ministère des Technologies de l'information et des Télécommunications a publié

le premier journal du pays consacré à la politique en matière de TIC. Les autorités ambitionnent de faire de ce secteur le cinquième pilier de l'économie et de transformer Maurice en plate-forme régionale des TIC.

Contexte politique

Maurice est une démocratie multipartite qui a démontré depuis l'indépendance une forte stabilité sociale, politique et institutionnelle. En 2008, l'île a été placée pour la deuxième année consécutive en tête du classement de l'index Ibrahim de la gouvernance en Afrique, avec 85.1 points sur un total possible de 100, soit le meilleur score des 48 pays subsahariens. L'indépendance du système judiciaire a été une nouvelle fois démontrée en 2008 avec l'invalidation et l'annulation de l'élection d'un parlementaire. La Cour suprême de Maurice et le Conseil privé ont déclaré l'intéressé coupable de fraude lors du scrutin, et l'homme a perdu son siège au parlement.

Au plan international, la politique étrangère du gouvernement aura pour principal objectif en 2009 d'obtenir par la voie négociée des ouvertures pour les exportations du pays et d'attirer l'investissement étranger. L'accord de partenariat économique (APE) intérimaire signé en 2007 par le Comesa (Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale) et l'UE doit être finalisé par un APE formel. Maurice et ses partenaires du Comesa vont se mobiliser dans ce but dans des négociations bilatérales avec l'UE. Maurice va aussi poursuivre des négociations avec l'Inde en vue d'un « accord de coopération économique et de partenariat » qui, une fois finalisé, resserrera les liens entre les deux pays. Maurice espère par ailleurs de la Chine qu'elle dépense plus de 700 millions USD pour développer des bureaux, des habitations et des usines au nord de Port-Louis afin d'accueillir les compagnies qui exportent vers l'Afrique. Ce projet pourrait générer des milliers d'emplois et jusqu'à 7 milliards MUR d'exportations annuelles. Lors d'une visite à Maurice en février 2009, le président chinois Hu Jintao a accordé à Maurice un crédit de 260 millions USD pour développer l'aéroport.

Contexte social et développement des ressources humaines

Maurice a réalisé de grands progrès, ces dernières décennies, dans la lutte pour l'équité sociale et la réduction de la pauvreté. L'île est classée par le Pnud à la première place des pays subsahariens dans son « Rapport 2007/08 sur le développement humain ». En 2007, la population mauricienne s'est accrue de 0.65 pour cent pour atteindre 1 227 075 résidents (estimation), soit 620 768 femmes et 606 307 hommes. En 2008, le taux moyen de fertilité est tombé à 1.8 enfant par femme, et le taux brut de la natalité n'était plus que de 13.2 naissances pour mille habitants, contre 17.4 en 1997. L'espérance de vie à la naissance était de 69.1 ans pour les hommes et 75.9 ans pour les femmes, contre respectivement 66.4 ans et 74.3 ans en 1997. Le taux de mortalité infantile était de 14.4 décès pour mille naissances vivantes.

Le gouvernement a mis en place un ambitieux dispositif de mesures sociales pour l'exercice 2008/09 afin d'atténuer les retombées négatives de l'actuelle crise financière mondiale sur les couches vulnérables de la population. Ces mesures comprennent une large augmentation des subventions du riz, de la farine et du gaz domestique, qui les a portées au total de 1.3 milliard MUR, des aides en argent à quelques 100 000 bénéficiaires, le rétablissement d'une pension pour toutes les personnes âgées, et une augmentation de 9 pour cent des aides sociales.

D'autres mesures visent à encourager la croissance globale et le plein emploi. Une aide spécifique est accordée à quelques 9 300 petits entrepreneurs (planteurs, éleveurs, pêcheurs, petits commerçants et colporteurs) en difficulté pour rembourser leurs emprunts. Pour les crédits inférieurs à 50 000 MUR, la moitié du principal et la totalité des intérêts et des pénalités vont être supprimés. Les prêts compris entre 50 000 MUR et 200 000 MUR seront rééchelonnés, avec un moratoire sur la totalité des intérêts non payés et des pénalités. Avec une dotation publique de 1 milliard MUR, un programme gouvernemental dit « d'éradication de la pauvreté absolue » vient en aide à 7 157 familles vivant dans une situation d'extrême

pauvreté, avec des subventions aux frais scolaires et aux dépenses de santé. Ce programme finance aussi le logement social et la formation des chômeurs. Le budget 2008/09 est provisionné pour traiter le problème des femmes sans emploi. En 2007, les femmes ne représentaient que 20 pour cent des salariés. Les autorités entendent favoriser l'emploi des femmes par un programme dit « de sessions de formation ». Un autre programme dit « de qualification professionnelle » cible les femmes de plus de 45 ans en subventionnant 75 pour cent de leur rémunération (contre 50 pour cent pour les hommes dans la même situation). Une nouvelle ligne de crédit va par ailleurs être ouverte pour assurer 100 pour cent des besoins en financement des projets lancés par des femmes.

D'autres programmes s'attachent à améliorer l'éducation et ses infrastructures. En 2008, les frais d'inscription aux certificats des écoles primaires et des collèges ont été couverts pour 9 000 enfants de familles à faible revenu ; 6 600 étudiants ont reçu gratuitement des fournitures scolaires, et tous les étudiants (comme c'est le cas des retraités) bénéficient de la gratuité des transports. Un « Fonds de développement des ressources humaines, de l'art et des connaissances » doté de 1 milliard MUR va faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, il y aura des investissements massifs dans les infrastructures nécessaires pour accueillir les deux millions de touristes attendus à l'horizon 2012

et pour aider Maurice à devenir un centre d'affaires moderne à échelle régionale. Un milliard MUR permettra l'extension de l'aéroport, et 750 millions MUR financeront la modernisation du port maritime.

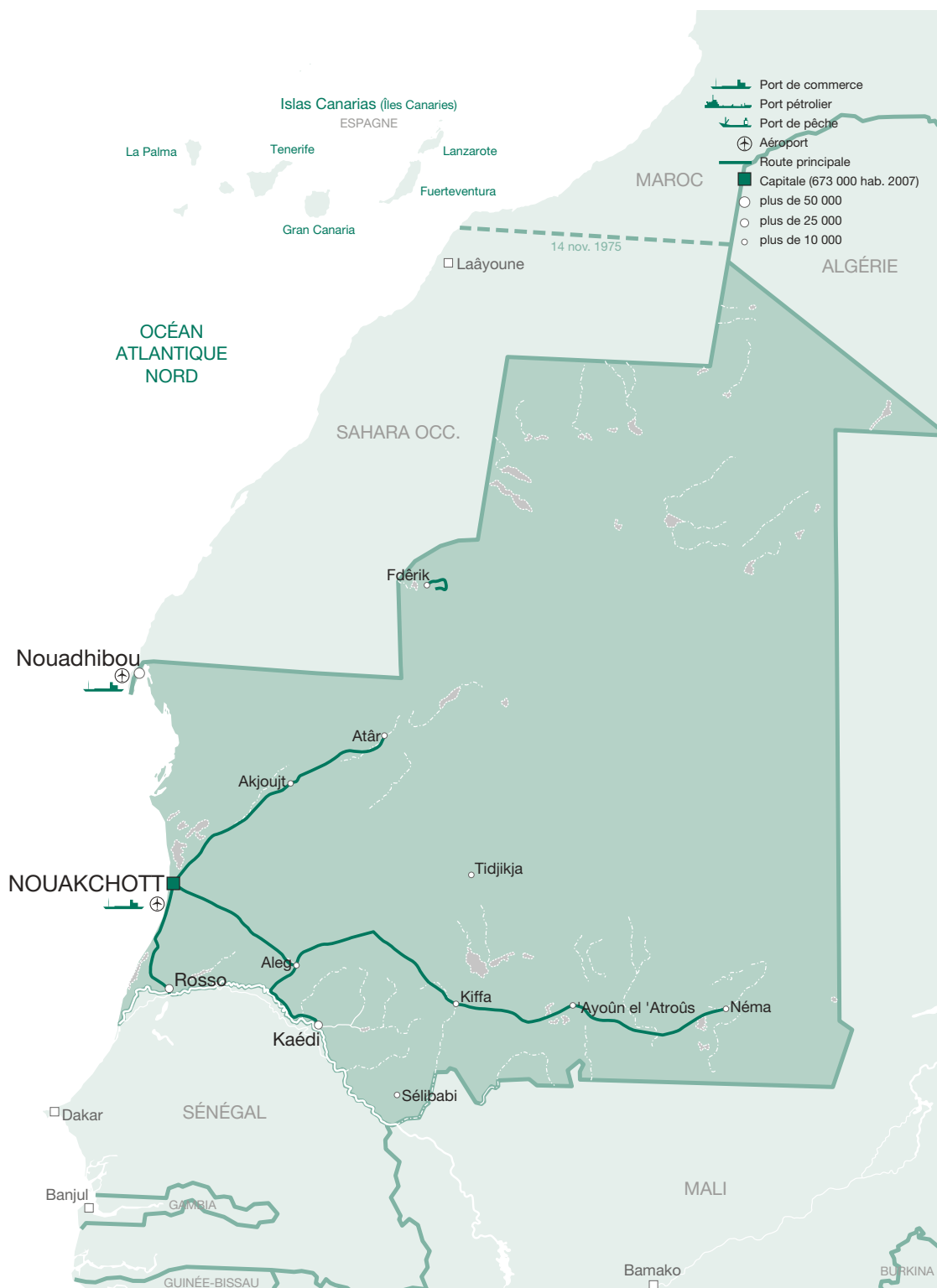
Les technologies de l'information et de la communication deviennent le cinquième pilier de l'économie de Maurice. Le projet « Cybercaravane » a été lancé en 2000 dans le but de mettre les TIC à la portée de tous. Le Bureau de l'informatique (*National Computer Board* – NCB) gère à présent deux cybercaravanes équipées d'ordinateurs et de connexions Internet à haut débit. En 2006, le gouvernement a lancé un « Programme universel d'enseignement des TIC » pour initier à l'informatique les étudiants, les ouvriers, les chômeurs et le public en général. Le projet se poursuivra jusqu'en 2010, avec pour objectif de former à Internet près de 400 000 personnes (33 pour cent de la population) et de leur délivrer un certificat « IC3 » (qualification de base à l'ordinateur personnel). En 2007, des sessions d'initiation et de sensibilisation aux TIC, ou de formation IC3, ont été dispensées à des femmes sur tout le territoire. La même année, les programmes de l'enseignement primaire ont été mis à jour pour inclure une initiation aux TIC ; les élèves apprennent aujourd'hui à se servir des outils des TIC pour trouver, chercher, analyser, échanger et présenter les données en connaissance de cause.

Mauritanie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 031
- Population en milliers (2008) : 3 215
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 928
- Espérance de vie (2008) : 56.7
- Taux d'analphabétisme (2008) : 44

Mauritanie



L'ÉCONOMIE MAURITANIENNE A ENREGISTRÉ un taux de croissance du PIB réel de 5.2 pour cent en 2008. La croissance économique a été essentiellement tirée par le secteur minier (fer, or et cuivre), le secteur agricole et le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP). L'inflation a été contenue à environ 7.4 pour cent en 2008, grâce à la réduction des prix dans le cadre du Programme spécial d'intervention (PSI) mis en place par le gouvernement, ainsi qu'à la conduite d'une politique monétaire prudente. Le déficit budgétaire s'est élargi à 3.7 pour cent du PIB, en raison de l'augmentation des dépenses publiques prévues par le PSI. En revanche, le déficit du compte courant de la balance des paiements a été réduit à 9.3 pour cent du PIB, en raison essentiellement de la bonne tenue des

exportations. Ces résultats ont permis à la troisième revue de la Facilité de réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC 2006-09), conduite par le Fonds monétaire international (FMI) en mars 2008, d'être déclarée concluante.

La crise politique affecte l'aide dont la Mauritanie est tributaire, et handicape la croissance.

La crise politique que le pays traverse depuis le coup d'État perpétré par la junte militaire le 6 août 2008 a amené la communauté internationale (l'Union africaine, l'Union européenne, la Banque mondiale, le FMI, la France et les États-Unis) à suspendre sa coopération avec la Mauritanie, à l'exception de l'aide humanitaire. La fixation de la nouvelle élection

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582462883318>

présidentielle à la date du 6 juin 2009, à l'issue des « états généraux de la démocratie » convoqués du 27 décembre 2008 au 6 janvier 2009, n'a pas été considérée comme une avancée vers le retour à l'ordre constitutionnel exigé par la communauté internationale. L'Union africaine (UA) a ainsi imposé des sanctions contre la junte militaire qui devaient prendre effet à la fin mars 2009 et qui pourraient être relayées par l'Union européenne (UE).

La pauvreté touche environ 50 pour cent des Mauritaniens. Les autorités se sont engagées, dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), à mettre en œuvre les mesures requises pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Mais les indicateurs sociaux dénoncent des progrès insuffisants pour atteindre ces objectifs. L'indice de développement humain (IDH) du Pnud n'est que de 0.55, et la Mauritanie est classée au 137^e rang sur 177 pays.

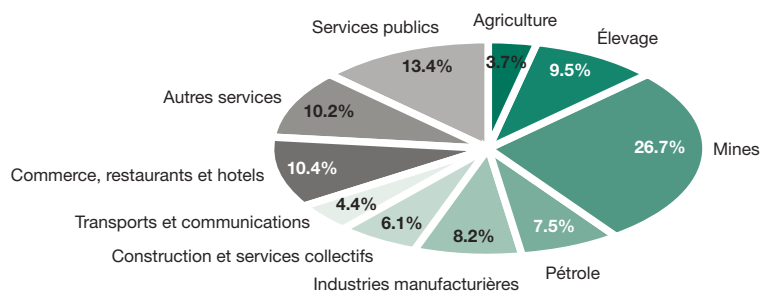
La conjonction du ralentissement de la demande mondiale et de la crise politique nationale affectera négativement l'économie mauritanienne en 2009 et 2010, étant donné son caractère peu diversifié et, par conséquent, vulnérable aux chocs extérieurs. La crise mondiale se traduira par un recul des exportations du secteur minier et du pétrole, ainsi que de l'activité touristique, et par une baisse des recettes de l'État qui, à leur tour, détérioreront la situation des finances publiques et celle des paiements extérieurs. Ces effets seront exacerbés par les sanctions que la communauté

internationale pourrait infliger à la Mauritanie en l'absence d'un dénouement de la crise politique. La réduction de l'aide publique résultant de ces sanctions aura un impact négatif sur le programme des investissements publics et, par conséquent, sur la croissance. La croissance pâtirait alors également d'une baisse des investissements directs étrangers (IDE). Ces années devraient ainsi connaître un ralentissement de la croissance du PIB réel (3.4 pour cent en 2009 et 4.5 pour cent en 2010 selon les prévisions).

Développements économiques récents

Le taux de croissance réel du PIB s'est établi à 5.2 pour cent en 2008, contre 1 pour cent seulement en 2007. La reprise de l'activité économique est essentiellement due au dynamisme du secteur minier (fer, cuivre et or) qui a bénéficié de la hausse des prix internationaux, au dynamisme du secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne récolte, et au dynamisme du secteur de la construction et des travaux publics (BTP). La poursuite de la mise en œuvre de politiques macro-économiques prudentes dans le cadre de la FRPC du FMI a permis la consolidation de la stabilité macro-économique. Le taux d'inflation, qui a été contenu à 7.4 pour cent en 2008, devrait baisser à 6.4 pour cent en 2009 et à 6.2 pour cent en 2010, grâce à la détente des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques et aux subventions publiques de ces produits. La situation des finances publiques s'est

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584011167632>

détériorée en 2008, avec un déficit budgétaire estimé à près de 3.7 pour cent du PIB contre 2.7 pour cent en 2007. Le déficit du compte courant a toutefois été réduit de 11.3 pour cent du PIB en 2007 à 9.3 pour cent en 2008. La réalisation de tous les critères de performance a permis à la troisième revue de la FRPC, conduite par le FMI en mars 2008, d'être concluante. La quatrième revue, prévue en septembre 2008, n'a pas eu lieu en raison de la suspension par le FMI de sa coopération avec la Mauritanie depuis le coup d'État.

Les perspectives économiques pour 2009 laissent prévoir un ralentissement de la croissance qui devrait se situer au niveau de 3.4 pour cent seulement. Cette situation est due à l'effet conjugué de la crise mondiale et de la crise politique nationale. La baisse de la demande mondiale aura pour conséquence une baisse des exportations des secteurs miniers (fer, cuivre et d'or) et pétrolier, et un ralentissement de l'activité du BTP, secteurs qui avaient alimenté la croissance en 2008. La réalisation de certains projets pourrait également être compromise ou reconsidérée du fait des difficultés d'accès au financement. La crise politique a de son côté affecté l'aide extérieure dont la Mauritanie est fortement tributaire (20 pour cent du PIB, 35 pour cent des recettes publiques et 90 pour cent des dépenses d'investissements publics). La Mauritanie pourrait ainsi encourir le risque d'une crise économique et financière particulièrement aiguë en 2009. La reprise de la croissance économique en 2010 reste largement dépendante des performances de l'économie mondiale et du dénouement de la crise politique.

Les progrès enregistrés en matière de croissance depuis plusieurs années se sont traduits par une réduction de l'incidence de la pauvreté, qui est passée de 56.5 pour cent en 1990 à 46.7 pour cent en 2004 selon la dernière enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV). Toutefois, la réduction de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une réduction des inégalités. Ainsi, l'indice de Gini est passé de 39 pour cent en 2000 à 39.3 pour cent en 2004, avec un taux de chômage de 32.5 pour cent cette année-là. La croissance n'est donc pas encore suffisamment ancrée dans la sphère sociale des plus démunis, alors que les autorités la placent au cœur de leur programme pour 2008-10.

Le secteur rural (agro-pastoral) a représenté environ 13.2 pour cent du PIB en 2008, avec un taux de croissance d'environ 4.5 pour cent en termes réels. L'année 2008, déclarée « année de l'agriculture », a connu la mise en œuvre d'une campagne visant à inscrire ce secteur dans une dynamique globale devant assurer l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2012. Cette campagne s'est traduite par la mise en œuvre des mesures suivantes : *i*) la remise à niveau des aménagements ; *ii*) le passage du crédit agricole de 1 milliard de ouguija (MRO) en 2007 à 3 milliards en 2008 ; *iii*) la mise à disposition des engrais à temps et en quantités suffisantes ; *iv*) l'utilisation de semences sélectionnées à 40 pour cent contre 15 pour cent lors des campagnes précédentes ; et *v*) le renforcement de l'encadrement technique. Le sous secteur de l'élevage représente plus de 80 pour cent de la valeur ajoutée du secteur agro-pastoral, et environ 9.5 pour cent du PIB.

Le secteur de la pêche bénéficie d'une côte parmi les plus poissonneuses du monde. Le potentiel des prélèvements des principaux stocks est estimé à 1.5 million de tonnes par an. En 2008, les captures, estimées à 740 474 tonnes, ont été exportées vers l'UE aux termes d'un accord conclu pour la période 2008-12, pour un montant de 86 millions d'euros par an. Le secteur contribue pour 15 pour cent aux recettes d'exportations et à hauteur de 25 pour cent au budget de l'État, sous formes de droits de pêche, de taxes de commercialisation et d'exportation. Il fournit environ 30 000 emplois. Toutefois, le secteur de la pêche ne représente que 5 pour cent du PIB, à cause notamment de la faiblesse des capacités techniques d'évaluation des stocks et à l'insuffisance des infrastructures de débarquement et de transformation.

La Mauritanie dispose d'un potentiel minier et pétrolier important. La contribution de ce secteur à la formation du PIB est estimée à 34.2 pour cent en 2008. La production de minerai de fer devrait atteindre 11.83 millions de tonnes en 2008, soit une augmentation d'environ 8 pour cent par rapport à 2007, mais légèrement inférieure à l'objectif de 12 millions de tonnes visé par la Société nationale des industries minières (SNIM). Les exportations de fer ont atteint 8.5 millions de tonnes pour une valeur de 592 millions

de dollars (USD), soit une augmentation de 44 pour cent par rapport à 2007 qui s'explique par la hausse du prix mondial du fer. La production de cuivre a atteint 25 000 tonnes, en hausse de 15 pour cent par rapport à 2007, et ses exportations ont atteint environ 150 millions USD. La production d'or est estimée à 78 200 onces, soit une hausse de 82 pour cent par rapport à 2007, et les recettes d'exportations ont atteint 128.9 millions USD contre 26,3 millions en 2007. Cette performance est due à l'augmentation des quantités extraites et à la hausse de 35 pour cent du prix moyen à l'export. La production du pétrole a démarré en 2006 avec l'exploitation du champ sous-marin de Chinguetti. Elle a fortement chuté à partir de 2007, passant de 75 000 barils/jour à 11 676 barils/jour en 2008, en raison de problèmes techniques liés à l'exploitation du même champ. Toutefois, les perspectives pétrolières sont prometteuses à l'horizon 2010 avec l'exploitation de nouveaux gisements sous-marins (Banda, Tevet) et continentaux (bassin de Taoudeni).

La demande intérieure a contribué également au taux de croissance du PIB en 2008. L'investissement a contribué à la croissance à hauteur de 4.2 points de PIB et la consommation pour 13.8 points (8 pour la

consommation publique et 5.8 pour la consommation privée). La demande extérieure nette n'a contribué que pour 0.5 point de PIB à ce taux de croissance. Les perspectives d'une croissance plus faible en 2009 et 2010 sont dues à une plus faible contribution de la consommation publique et privée et des investissements, alors que la contribution négative du solde extérieur se réduit significativement.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire a été marquée en 2008 par une augmentation des dépenses publiques, due essentiellement à la mise en œuvre d'un programme social d'urgence (PSI) destiné à protéger les couches pauvres et vulnérables contre les effets de la crise alimentaire. Les autorités ont par conséquent adopté en novembre 2008 une loi de finances rectificative (LFR). Les dépenses publiques sont ainsi passées de 29.2 pour cent du PIB en 2007 à 31.2 pour cent en 2008. Les recettes publiques ont de leur côté augmenté de 26.5 pour cent du PIB en 2007 à 27.4 pour cent en 2008, grâce au renforcement de l'administration fiscale à

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	19.4	22.3	15.4	4.1	5.3	4.2	1.2	1.6
Publique	4.7	6.0	25.0	4.5	3.5	1.8	0.4	0.3
Privée	14.7	16.4	12.0	4.0	6.0	2.4	0.9	1.3
Consommation finale	104.9	95.4	11.9	3.6	1.7	13.8	4.4	2.1
Publique	23.1	21.7	31.5	-5.9	1.3	8.0	-1.9	0.4
Privée	81.8	73.7	6.4	6.9	1.8	5.8	6.3	1.7
Solde extérieur	-24.3	-17.8				-12.8	-2.3	0.8
Exportations	49.0	54.5	1.1	0.5	4.9	0.5	0.2	2.3
Importations	-73.3	-72.2	14.3	2.5	1.5	-13.4	-2.5	-1.5
Taux de croissance du PIB, en volume						5.2	3.4	4.5

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588155712362>

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	24.7	26.6	64.3	26.5	27.4	26.2	25.2
Recettes fiscales	20.4	24.5	20.3	16.4	15.7	16.1	16.1
Recettes pétrolières	0.3	0.0	9.2	8.4	8.8	6.9	6.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	30.7	33.7	28.5	29.2	31.2	30.9	30.6
Dépenses courantes	22.2	25.7	21.8	21.4	23.0	22.3	22.2
<i>Sans les intérêts</i>	<i>19.2</i>	<i>22.4</i>	<i>19.9</i>	<i>19.8</i>	<i>21.7</i>	<i>20.6</i>	<i>20.3</i>
Salaires	4.6	4.5	7.3	8.6	8.6	8.6	8.4
Paievements d'intérêts	3.0	3.3	1.9	1.6	1.3	1.7	1.8
Dépenses en capital	8.5	7.4	6.2	7.8	8.1	8.4	8.5
Solde primaire	-3.0	-3.8	37.7	-1.1	-2.4	-3.0	-3.6
Solde global	-6.0	-7.1	35.9	-2.7	-3.7	-4.7	-5.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600716324181>

travers la mise place d'un fichier central des contribuables couvrant Nouadhibou et Nouakchott, et à la mise en place d'un mécanisme de remboursement de la TVA. La pression fiscale s'est établie à 15.7 pour cent du PIB en 2008 et devrait se situer à 16.1 pour cent en 2009. Toutefois, le déficit budgétaire s'est élargi, passant de 2.7 pour cent en 2007 à 3.7 pour cent en 2008. Il a été financé essentiellement par l'émission, sur une base hebdomadaire, de bons du trésor de 4 à 13 semaines, à un taux moyen pondéré de 11 pour cent. Ce déficit devrait s'élargir pour atteindre 4.7 pour cent du PIB en 2009 puis 5.4 pour cent en 2010. Cette évolution s'explique par la baisse prévue des recettes publiques (26.2 pour cent du PIB en 2009 et 25.2 pour cent en 2010) résultant de la crise mondiale, du repli de l'activité économique interne et de la baisse de l'aide en raison de la crise politique nationale. Les dépenses publiques, prévues à environ 31 pour cent du PIB en 2009 et 2010, devraient être marquées par une réduction des dépenses courantes et un accroissement des dépenses en capital pour soutenir l'activité économique.

Politique monétaire

Conformément au nouveau statut de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) promulgué en janvier 2007, l'objectif assigné à la politique monétaire est la stabilité des prix. La poursuite de cet objectif n'a pas empêché la BCM de réduire son taux d'intérêt directeur

de 14 à 12 pour cent en octobre 2007, et de le maintenir à ce niveau en 2008, en vue de soutenir l'activité économique. Le taux des réserves obligatoires a été également maintenu à 7 pour cent. Les crédits bancaires ont augmenté de 14.3 pour cent, et la masse monétaire a augmenté de 10.6 pour cent contre 8.1 pour cent pour la même période de l'année 2007. Les adjudications hebdomadaires des bons du trésor et les interventions sur le marché des changes ont permis à la BCM d'éponger la liquidité excédentaire du système bancaire.

Position extérieure

Le déficit du compte courant de la balance des paiements est passé de 11.3 pour cent du PIB en 2007 à 9.3 pour cent en 2008, essentiellement grâce à la bonne tenue des exportations des produits miniers et de la pêche. On prévoit un creusement du déficit en 2009 (à 13.2 pour cent du PIB) et en 2010 (à 14.5 pour cent), en raison du repli des exportations de biens et services, notamment touristiques, et au caractère incompressible des importations de produits alimentaires et énergétiques. Les réserves de la BCM, qui ont baissé jusqu'à un niveau équivalent à 1.2 mois d'importations de biens et services en 2008, sont appelées à se réduire encore en 2009 et en 2010 en raison de la baisse des recettes d'exportations due à la morosité de la conjoncture mondiale, de la baisse de l'aide publique, et de l'éventuelle utilisation de ces recettes et de l'aide

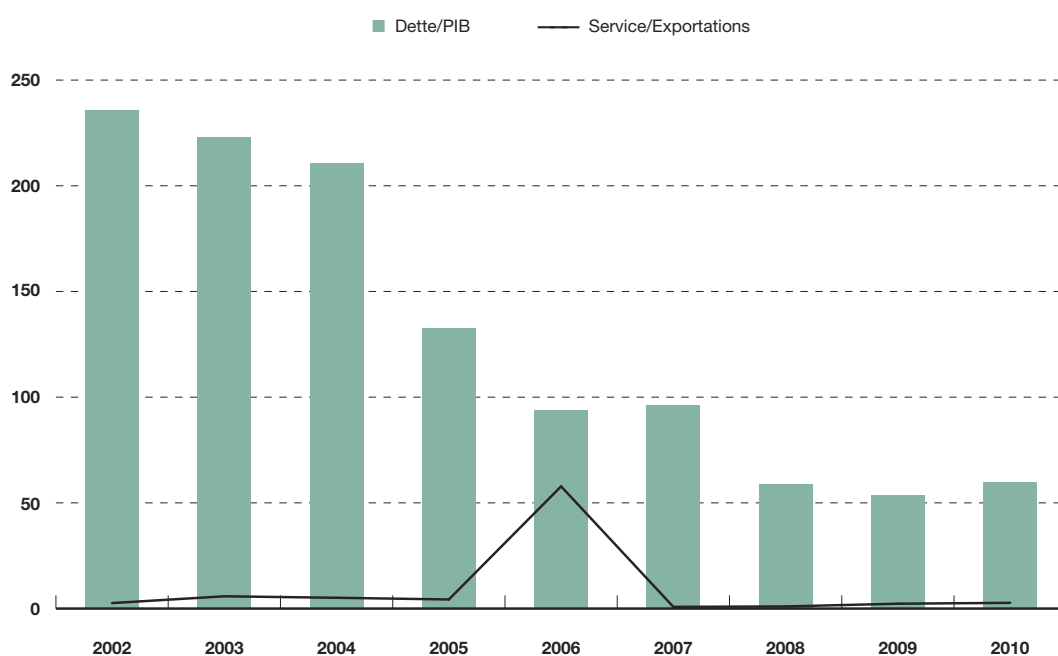
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-9.2	-43.2	7.4	0.8	2.2	-2.0	-4.1
Exportations de biens (f.o.b.)	32.8	33.7	50.6	51.3	50.5	42.0	40.3
Importations de biens (f.o.b.)	42.0	76.9	43.2	50.4	48.3	44.0	44.3
Services	-9.4	-16.1	-11.8	-15.1	-13.9	-13.6	-14.2
Revenu des facteurs	1.0	3.5	-2.8	-2.1	-3.6	-4.3	-2.5
Transferts courants	7.0	8.7	5.9	5.1	6.0	6.7	6.3
Solde des comptes courants	-10.7	-47.2	-1.3	-11.3	-9.3	-13.2	-14.5

Source : Données de sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602360080425>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585402138060>

pour soutenir l'ouguiya sur le marché des changes. Malgré l'appréciation de l'ouguiya, de 6.3 pour cent par rapport à l'euro et de 8.4 pour cent par rapport au dollar en 2008, son taux de change ne traduit pas de désalignement par rapport à son niveau d'équilibre. Mais cette situation pourrait s'inverser en 2009 en raison des incertitudes sur la résolution de la crise politique, qui pourraient susciter une défiance envers l'ouguiya. La dette extérieure de la Mauritanie, qui représentait 91.1 pour cent du PIB hors pétrole en

2007, devait retomber, selon les estimations, à 58.3 pour cent en 2008, le service de la dette passant à 3 pour cent des recettes d'exportations de biens et services non facteurs. Cette amélioration des ratios de la dette extérieure est due aux accords sur le règlement de la dette bilatérale passive, estimée à 1 milliard USD, conclus avec l'Algérie, le Koweït, la Libye et les Émirats arabes unis, qui ont accepté le principe de la conversion de leurs dettes en projets de développement. Ces ratios garantissent la soutenabilité de la dette mauritanienne

selon l'analyse faite par le FMI en mars 2008. Toutefois, la détérioration de la situation des comptes extérieurs prévue en 2009 et 2010 pourrait conduire de nouveau à un recours accru à l'endettement extérieur. La dette intérieure est estimée à 191,8 milliards MRO en 2008. Elle se constitue essentiellement de bons du trésor détenus par les banques, et de créances de la BCM sur l'État. Les investissements directs étrangers (IDE) s'élevaient à 153 millions USD en 2007 (estimation), soit 19 pour cent de la formation brute de capital fixe ; ils sont concentrés dans les secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications.

En matière de commerce extérieur, la Mauritanie accorde, au minimum, le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous ses partenaires commerciaux. Elle n'impose aucune restriction sur ses exportations, et le régime des importations contient très peu de barrières non tarifaires. Les droits de douanes sont le principal instrument de la politique commerciale du pays. La Mauritanie est membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Elle a aussi conclu des accords commerciaux avec l'Algérie, l'Égypte, la Gambie, le Maroc, le Sénégal, le Mali et la Tunisie. La Mauritanie est également signataire de l'accord de Cotonou et elle participe à titre d'observateur aux négociations de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et les ACP. Les produits mauritaniens bénéficient à ce titre d'un traitement préférentiel sur le marché européen et du programme « Tout sauf les armes » (TSA) en faveur des pays les moins avancés (PMA). Toutefois, la part du commerce régional demeure très faible, et l'UE demeure le principal fournisseur et client de la Mauritanie.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Dans l'édition 2009 du rapport *Doing Business* publié par la Banque mondiale, la Mauritanie est classée 160e sur 181 pays, soit un gain de six places. Plusieurs contraintes y pèsent néanmoins sur le climat des affaires,

notamment la faiblesse du système financier, du système judiciaire, les insuffisances des infrastructures (eau, électricité, routes) et l'inadéquation du système de formation professionnelle. Des mesures ont été mises en œuvre en 2008 pour remédier à certaines de ces faiblesses. La délégation générale à la promotion de l'investissement privé (DGPIP) a été érigée en commissariat au développement du secteur privé, et un projet de loi mettant en place un code des investissements a été soumis en 2008 au conseil des ministres. Ce nouveau code prévoit des simplifications de procédures réduisant à sept jours le délai de création d'une entreprise. Il prévoit également la mise en place d'un nouveau guichet unique, et offre des avantages fiscaux attractifs pour les investisseurs étrangers. L'amélioration du climat des affaires bénéficie de l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du projet d'amélioration du climat de l'activité économique (PACAE) pour un montant de 5 millions USD pour la période 2007-12.

La réforme et la modernisation du système bancaire engagées en 2007 à l'issue des recommandations du Programme d'évaluation du secteur financier (FSAP – *Financial Sector Assessment Program*) conduit par le FMI et la Banque mondiale, se sont poursuivies en 2008. Afin de renforcer la concurrence et d'améliorer la qualité des services, deux nouveaux agréments ont été attribués en 2008 à la *Qatar National Bank* et au groupe *Ettijari Wafa Bank*, première banque privée marocaine. L'année 2008 a été également marquée par le renforcement des ratios prudentiels avec l'augmentation du ratio de provision des risques de 10 pour cent à 25 pour cent des fonds propres nets. Toutefois, malgré les efforts déployés pour l'amélioration de sa performance, le système bancaire demeure marqué par une faible concurrence, une forte concentration du risque et une faible bancarisation, 80 pour cent des transactions étant réalisés en monnaie fiduciaire. L'accès au crédit est difficile pour les entreprises qui, pour la plupart, ne peuvent pas satisfaire aux garanties exigées par les banques. Les banques sont d'autant plus adverses aux risques que le montant des créances compromises est important (2,5 pour cent du PIB). Le système financier mauritanien ne devrait toutefois pas souffrir de la crise financière internationale, étant donné qu'il est très peu intégré au système financier international.

Les banques primaires évoluent dans un circuit fermé qui se caractérise par un surplus de liquidité servant essentiellement au financement de l'État.

Développements récents

Plusieurs réformes destinées à renforcer la gestion des finances publiques, à réformer l'administration publique, à lutter contre la corruption et à améliorer la transparence ont été engagées afin d'améliorer le climat des investissements. Au niveau de la gouvernance économique et financière, un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2008-10 a été élaboré en 2007 en vue d'établir un lien entre les axes prioritaires du CSLP 2006-10 et le programme d'investissements publics (PIP). Plusieurs mesures ont été prises en 2008 pour élargir l'assiette fiscale et introduire une plus grande équité dans le système de taxation, notamment : *i*) une baisse de l'impôt minimum forfaitaire (IMF), de 3,5 à 3 pour cent, sur les chiffres d'affaires ; *ii*) une augmentation de l'abattement général à 30 000 MRO par mois, et une baisse du taux marginal d'imposition de 35 à 30 pour cent ; et *iii*) la réduction des exonérations en matière de TVA. La Mauritanie et l'UE ont défini un accord-cadre de dépenses publiques (PEFA – *Public Expenditure Framework Assessment*) dont le rapport a été publié en juin 2008. Ce rapport montre que malgré certains progrès, l'exécution budgétaire souffre de plusieurs faiblesses dont le manque d'informations exhaustives sur les arriérés d'exécution des dépenses, la non couverture par le budget de la totalité des dépenses, notamment celles pour les entreprises à caractère économique et commercial (Epic), et la pratique courante de fractionnement dans la passation des marchés publics qui enlève beaucoup d'efficacité au rôle de régulation et de contrôle. L'adoption du nouveau code de passation des marchés publics en 2009 devrait donner plus d'efficacité et d'équité dans l'allocation des ressources publiques.

Les efforts pour réformer le fonctionnement de l'administration publique n'ont pas encore produit de résultats tangibles. Celle-ci continue de souffrir de ses faiblesses structurelles, notamment la faiblesse de la qualité du service rendu aux usagers, la complexité

et la lourdeur des procédures, la mauvaise gestion des ressources humaines, l'inefficacité des systèmes d'informations et de communications, le manque de transparence dans le recrutement et pour les promotions, et l'absence d'une gestion prévisionnelle des effectifs. En 2008, l'administration a été confrontée à des changements successifs de gouvernements qui ont affecté les organigrammes des différents ministères. Ces changements n'ont pas manqué de ralentir la poursuite des réformes, notamment celles initiées dans le cadre du Projet de renforcement des capacités du secteur public (Precasp) financé par la Banque mondiale.

En matière d'amélioration de la transparence, la Mauritanie a adhéré à l'initiative de transparence sur les industries extractives (EITI) depuis 2006, et elle a manifesté un intérêt à la mise en œuvre de la nouvelle initiative EITI++ adoptée par la Banque mondiale et la BAfD en avril 2008. L'exploitation du pétrole depuis 2006 s'est traduite par la création, par l'ordonnance 2006-08 du 4 avril 2006, d'un Fonds national des revenus des hydrocarbures (FNRH), son inscription dans le processus budgétaire, et l'établissement d'un Conseil des hydrocarbures. Le FNRH est destiné à réceptionner l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources pétrolières, et déposés auprès d'un établissement bancaire étranger. Ces ressources sont épargnées ou utilisées pour le financement du budget de l'État à travers des transferts mensuels au compte courant du Trésor public à la BCM. Ces transferts sont opérés exclusivement par le gouverneur de la BCM, sur requête écrite du ministre des Finances, dans les limites du montant inscrit dans la loi de finances. Les rapports sur le FNRH pour 2006 et 2007 ont été publiés. Une nouvelle loi oblige par ailleurs chaque haut fonctionnaire de l'État à déclarer son patrimoine ; une Commission de transparence financière et une Cour spéciale chargée de juger les hauts responsables de l'État ont été établies. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC) est en cours de finalisation. En dépit de ces efforts, la Mauritanie occupe en 2007 comme en 2008 le 115^e rang sur les 180 pays classés selon l'indice de perception de la corruption (IPC) publié par *Transparency International*.

Le transport routier, avec 11 066 km de routes, demeure le moyen de transport le plus utilisé aussi bien pour le trafic passagers que celui des marchandises, malgré une faible densité du réseau revêtu (8.6 km pour 10 000 habitants). Les autres modes de transports sont peu développés et se limitent à une ligne ferroviaire reliant Zouerate à Nouadhibou (853 km) pour l'acheminement du fer, à cinq ports (avec un quai de marchandises à Nouakchott), deux bacs, douze pistes d'atterrissage et dix aéroports, dont trois aéroports internationaux. Afin de permettre au secteur des transports de favoriser la croissance et l'intégration régionale, les pouvoirs publics ont fixé pour la période 2008-10 un programme d'investissements important, prévoyant notamment la construction de plusieurs tronçons de routes, la mise en place d'un contrôle de charge à l'essieu, la réhabilitation des aéroports de Nouadhibou et de Nouakchott, l'extension du port autonome de Nouakchott (dit « Port de l'amitié »), du port de Nouadhibou, et la construction du pôle de développement du port de pêche artisanale de Tanit.

Le secteur de l'eau est régi par la loi 030-2005, du 5 février 2005, portant code de l'eau. Il est géré par une entreprise publique, la Société nationale de l'eau (SNDE). Le secteur de l'électricité est régi par les dispositions de la loi 2001-19 du 25 janvier 2001, portant code de l'électricité. Il est géré par une entreprise publique, la Société mauritanienne d'électricité (Somelec). Ainsi une autorité de régulation (ARE) a été créée par la loi n° 99-019 du 11 juillet 1999, puis érigée par la loi n° 2001-18 du 25 janvier 2001 en une autorité de régulation multisectorielle. Le taux des ménages disposant d'un branchement à l'eau potable était de 32 pour cent en 2007. Toutefois, cette moyenne cache des disparités importantes entre la capitale Nouakchott (17 pour cent) et les villes de province (58 pour cent des ménages raccordés). Le taux de raccordement au réseau électrique est de 39 pour cent à Nouakchott et de 60 pour cent en milieu urbain hors capitale. En milieu rural, un peu plus de 3 pour cent des ménages utilisent l'énergie solaire. L'offre en hydrocarbures raffinés couvre la demande globale, et les deux grandes villes (Nouadhibou et Nouakchott), qui comptent 40 pour cent de la population, représentent à elles seules 94 pour cent de la demande nationale.

Les politiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement poursuivent les objectifs fixés dans le CSLP 2006-10. Les principaux projets inscrits dans cette stratégie portent essentiellement sur l'achèvement des travaux du projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Nouakchott (projet *Af'out Essahli*), le développement des réseaux de distribution, l'amélioration de la qualité de l'eau dans les quartiers pauvres de la capitale, l'acquisition de deux unités de dessalement à Nouakchott, le renforcement de l'adduction d'eau potable en zone méridionale, et le programme de mise en place de création et d'équipements de points d'eau. En matière d'assainissement, priorité est accordée au développement du réseau d'assainissement de Nouakchott.

En matière d'énergie, la stratégie sectorielle vise l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et de l'accès des populations à l'électricité, la promotion de l'électrification rurale et des énergies renouvelables, et le renforcement des capacités du secteur. L'action des pouvoirs publics pour la période 2008-10 porte sur la poursuite de l'électrification de 24 chefs lieux de *moughatas* (districts), l'électrification de la vallée du fleuve (interconnexion Rosso-Boghé), l'extension de la centrale électrique et le renforcement des réseaux électriques à Nouakchott, l'extension de la centrale électrique de Nouadhibou et l'augmentation de sa capacité, et la construction de la centrale électrique d'Atar.

Les objectifs du CSLP 2006-10 visent à intégrer la dimension environnementale dans les politiques et stratégies nationales et à inverser la tendance à la dégradation des ressources naturelles. Plusieurs mesures ont ainsi été prises par le secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement, qui a été érigé en ministère en 2007. Il s'agit essentiellement de l'adoption d'un plan d'action national pour l'environnement (PANE), d'une stratégie nationale du développement durable (SNDD), du démarrage du projet Pauvreté et environnement, de la révision du décret relatif aux études d'impact environnemental, et de la mise en place d'une commission scientifique indépendante de l'exploitation pétrolière et gazière. Cependant, l'intégration transversale de la

problématique du développement durable demeure insuffisante. La part du territoire national constitué de zones protégées pour la préservation de la biodiversité demeure stable, autour de 1.7 pour cent. Le désert progresse à un rythme inquiétant en raison de la dégradation des ressources forestières (environ 70 000 hectares de déboisement par an alors que la superficie annuelle du reboisement reste inférieure à 5 000 ha).

La production agro-pastorale est vulnérable aux aléas climatiques et le pays accuse un déficit sur le plan céréalier. Ainsi, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est une constante quasi structurelle, accentuée par des facteurs conjoncturels tels que les années successives de sécheresse, les invasions acridiennes et les inondations. La flambée des cours mondiaux des produits alimentaires, et en particulier des céréales depuis 2007, a frappé de plein fouet la Mauritanie qui importe 70 pour cent de sa consommation. Entre 2007 et 2008, les prix du blé et du sorgho ont augmenté de 40 pour cent, ceux du mil et du riz de plus de 50 pour cent. En conséquence, l'insécurité alimentaire a augmenté de 30 pour cent, et la malnutrition touche 24 pour cent des enfants de moins de 5 ans.

Pour alléger l'impact du renchérissement des produits alimentaires sur les couches pauvres et vulnérables, les autorités ont mis en place en avril 2008 le PSI pour un montant de 39.8 milliards MRO. Les mesures d'urgence prévues par ce programme ont consisté principalement en l'acquisition de stocks importants de produits de subsistance, l'augmentation de la capacité de stockage et de distribution de la Société nationale d'importations et d'exportations (Sonimex), la détaxation du riz, l'augmentation de la subvention du pain et du gaz butane, l'octroi d'une subvention à la SNDE et d'un complément de subvention à la Somelec, l'augmentation de 10 pour cent de la valeur du point indiciaire des salaires, la distribution gratuite de vivres, la mise en œuvre de programmes Vivres contre travail (VCT), d'un réseau national de stocks alimentaires villageois de sécurité (SAVS), et d'activités génératrices de revenus (AGR). Les mesures structurelles ont porté sur la mise en valeur d'environ 30 000 hectares irrigués, une garantie de l'État pour environ 6 milliards MRO de crédits de campagne, l'amélioration et la

sécurisation des productions animales, la formation et l'insertion de 4 000 jeunes sans emploi, et le renforcement du fonds de promotion de l'emploi des jeunes. La mise en œuvre de ce programme s'est traduite par une baisse du prix des denrées alimentaires de base, qui a atteint 40 pour cent pour certains produits tels que le riz, le mil, le sorgho, les oléagineux, et une baisse du prix des carburants et du gaz butane. En vue de soutenir davantage les populations les plus démunies, les autorités ont annoncé en novembre 2008 la création d'un fonds de solidarité nationale pour un montant de 16 milliards MRO.

Nouvelles technologies et innovation

La Mauritanie s'est engagée à faire des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) un outil de développement. D'importantes réformes ont ainsi été initiées dans ce secteur depuis la déclaration de politique sectorielle des Postes et télécommunications du 22 mars 1998. Cette déclaration s'articulait autour des axes suivants : *i*) séparation des postes et des télécommunications ; *ii*) ouverture des secteurs des télécommunications et des TIC à la concurrence ; *iii*) participation du secteur privé dans ces secteurs ; *iv*) mise en place d'un département ministériel chargé des TIC ; *v*) création d'une autorité de régulation indépendante des postes et télécommunications ; et *vi*) mise en place d'une agence d'accès universel. En application de cette déclaration, la réforme s'est déroulée de manière progressive et continue, en plusieurs étapes.

La Mauritanie dispose d'infrastructures numériques de dernière génération répondant aux normes internationales. Les technologies employées pour accéder à Internet sont : VSAT (*Very Small Aperture Terminal* – équipement de télécommunication par satellite), câbles, fibres optiques et ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ligne d'abonné numérique à débit asymétrique), introduites depuis 2006. Ces infrastructures sont partagées par les opérateurs conformément aux dispositions du décret 2000-163 relatif à l'interconnexion et à l'accord signé entre les

opérateurs en mars 2007. La Mauritanie ne dispose pas de câble sous-marin la reliant au reste du monde. Toutefois, un câble de garde à fibre optique (CGFO) relie la Mauritanie avec le Sénégal, point d'aboutissement du câble sous-marin SAT3.

Les infrastructures de télécommunication en général se sont améliorées au cours des dernières années avec un développement spectaculaire de l'utilisation du téléphone mobile (GSM – *Global System for Mobile Communications*) et une demande croissante de connexions à internet. Néanmoins, le taux de pénétration des équipements informatiques reste faible par rapport à la demande, et ce malgré l'exonération des équipements informatiques des droits et taxes à l'importation, et la signature d'un accord avec Microsoft Afrique du Nord pour l'acquisition de logiciels de bureautique, des applications serveurs et la mise en œuvre de formations multiples. De même la bande passante d'accès au réseau internet est étroite pour le nombre croissant des utilisateurs, d'où la faiblesse du débit.

La couverture en télécommunications est passée de 14 à 57 localités entre 1999 et 2007, et la téledensité est passée de moins de 1 pour cent à 36.2 pour cent sur la même période. Cette nette amélioration de l'offre s'est accompagnée d'une réduction des coûts d'accès et des tarifs des services. Ainsi, le marché des télécommunications est dominé par le parc d'abonnés au téléphone mobile qui représente 97 pour cent du parc total des abonnés (estimés à 1 509 870), et le taux de pénétration du cellulaire a atteint 50 pour cent en 2007. Le trafic des communications est également dominé par la téléphonie mobile avec 93 pour cent du trafic au départ des réseaux.

Les pouvoirs publics ont doté le secteur des télécommunications d'un nouveau cadre juridique avec la promulgation de la loi n° 99-019 du 11 juillet 1999, qui définit les attributions du ministère chargé des Télécommunications et de l'Autorité de régulation, ainsi que les règles de concurrence entre les opérateurs ; le décret n° 2000-163 a précisé les conditions générales d'interconnexion des réseaux de télécommunications. Le nouveau cadre juridique a fait de la séparation des

fonctions de régulation et d'exploitation le principal levier de la réforme. Ainsi, une Autorité de régulation (ARE) a été créée par la loi n° 99-019 du 11 juillet 1999, puis et érigée par la loi n° 2001-18 du 25 janvier 2001 en une autorité de régulation multisectorielle, chargée aussi bien du secteur des télécommunications que de l'eau et de l'électricité. L'ARE a pour missions de : *i)* veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaire régissant le secteur ; *ii)* assurer la continuité du service et protéger l'intérêt général ; *iii)* promouvoir le développement efficace du secteur conformément aux objectifs gouvernementaux ; *iv)* mettre en œuvre les consultations des utilisateurs et des opérateurs prévus par la loi et règlements ; *v)* accorder les autorisations prévues dans les secteurs concernés et mettre en œuvre les procédures d'octroi des licences et concessions dans les conditions de transparence et de concurrence et ; *vi)* contrôler le respect par les intervenants des obligations qui leur incombent. La loi n° 99-019 (art. n° 59) a également prévu la création d'un Fonds d'accès universel aux NTIC. La mise en œuvre de l'accès universel a été confiée à l'Agence pour la promotion de l'accès universel aux services (APAUS) créée en 2002. Les activités de poste et de télécommunications de l'Office des postes et des télécommunications (OPT) ont été séparées en décembre 1999, avec la création de deux sociétés distinctes : la Société mauritanienne des télécommunications (Mauritel) et la Société mauritanienne des postes (Mauripost). Mauritel a été privatisée en 2001, avec la vente de 54 pour cent de son capital à Maroc Télécom.

Sur appel d'offre de l'ARE, la Société mauritano-tunisienne des télécommunications (Mattel) et la Société mauritanienne des télécommunications mobiles (Mauritel Mobiles SA) ont obtenu les deux premières licences d'exploitation du réseau GSM en 2000. Une troisième licence a été octroyée à l'opérateur Mauritel pour l'exploitation d'un réseau fixe en avril 2001. En 2006, l'ARE a procédé à la deuxième phase d'ouverture du secteur par l'octroi de deux nouvelles licences : une licence globale pour le nouvel opérateur Chinguïtel (GSM, fixe, international, internet, autres services 3G et 3.5G) et une licence 3G et 3.5G pour Mauritel. En 2008, le secteur compte donc quatre opérateurs :

l'opérateur historique Mauritel (fixe) ; deux opérateurs mobiles : Mauritel mobiles, filiale de Mauritel, et Mattel, et un opérateur avec une licence globale, Chinguitel.

En matière de tarification, la législation mauritanienne soumet les opérateurs titulaires de licence à l'obligation d'établir un catalogue d'interconnexion comprenant les conditions techniques et commerciales et les tarifs. L'ARE procède à la vérification des conditions et des tarifs proposés et à leur validation à travers une évaluation sur la base des informations collectées et des justificatifs fournis par les opérateurs. Au cas où les opérateurs ne réagissent pas aux observations issues de cette évaluation, l'ARE se réserve le droit d'imposer les tarifs qu'elle juge appropriés. Les projets de catalogue 2007-08 ont fait l'objet d'un examen approfondi par les services de l'ARE et lui ont permis de fixer le tarif de terminaison sur les réseaux des opérateurs mobiles à 13 MRO la minute pour les appels entrants du fixe et du mobile, soit une baisse de 41 pour cent par rapport au tarif en vigueur depuis 2004, et 5 MRO pour les SMS. La conjonction de cette baisse avec les fréquentes offres promotionnelles proposées par les opérateurs ont fait baisser les tarifs de détail établis par les opérateurs.

Le gouvernement a mis en place en septembre 2000 un secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé de la modernisation de l'administration et des TIC (Sematic), qui a élaboré une stratégie nationale pour le développement des TIC pour la période 2002-06. Cette stratégie était fondée sur les axes suivants : *i*) développement des moyens d'accès pour tous à la société de l'information ; *ii*) valorisation des ressources humaines ; *iii*) modernisation de l'État par l'outil informatique et numérique ; *iv*) adaptation du cadre juridique et institutionnel au contexte des technologies nouvelles ; *v*) développement de l'utilisation des technologies nouvelles dans le secteur privé ; *vi*) développement des contenus numériques et de la visibilité de la Mauritanie sur le web ; *vii*) appui technologique sectoriel et ; *viii*) gouvernance générale du secteur des technologies nouvelles (axe moteur). Le plan d'action de cette stratégie s'articule autour des projets suivants : *i*) renforcement et extension du

projet administration électronique, *ii*) e-entreprise, *iii*) e-éducation, *iv*) e-tijara (soutien à l'entreprise islamique), *v*) télé-médecine et ; *vi*) création des entreprises de TIC.

Dans le cadre d'exécution de ce plan, plusieurs actions ont été lancées et réalisées à des degrés divers dont, principalement : la mise en place d'un point d'accès unique aux sites et services internet de l'administration, le développement d'un portail des services publics et d'un annuaire de l'administration, d'un site internet pour la gestion des concours de l'administration et des équivalences des diplômes, la généralisation de la gestion électronique du courrier administratif, le développement d'un système d'information pour la gestion du programme spécial d'intervention (PSI), le raccordement au réseau intranet de l'administration à haut débit, et la mise en place d'une plateforme d'échange avec les partenaires au développement. Dans le secteur de la santé et de l'éducation, les principales actions entreprises ont porté sur : la connexion de six hôpitaux à internet dans le cadre du projet de télé-médecine, la connexion de six écoles secondaires à internet via le réseau de l'université de Nouakchott (faculté des sciences et techniques), l'introduction de cours de TIC destinés au public et la formation de 43 inspecteurs d'éducation sur l'utilisation de l'outil informatique, l'introduction de l'enseignement à distance assuré par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) à travers le Campus numérique francophone de Nouakchott (CNFN), le réseau académique Cisco à l'ENA (École nationale d'administration) et le Centre d'accès à l'information (CAI) basé à l'université de Nouakchott. Ce centre accueille 453 étudiants et chercheurs, accédant à l'information scientifique et technique via internet. En outre, la société civile mauritanienne s'est organisée, dans un cyber forum mis en place en 2000, pour tirer profit des NTIC. Cette initiative a enregistré l'adhésion de 450 associations, ONG et coopératives féminines, 45 journaux de la presse indépendante et 35 communes.

La convention de partenariat signée avec Microsoft en 2003 a été renouvelée en 2008 pour une période de 5 ans. Le nouveau projet de convention permet

non seulement de bénéficier de l'appui des experts de Microsoft, de licences et de formations de fonctionnaires, mais il intègre aussi les activités structurantes suivantes : *i)* développement d'un système intégré de gestion des ressources humaines de l'État, *ii)* développement d'un système de gestion du patrimoine de l'État et d'archivage des contrats, *iii)* réalisation de formations TIC au niveau des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, et mise en place de services administratifs en ligne pour rapprocher les citoyens de l'administration.

Contexte politique

Le processus de transition vers la démocratie engagé en 2005 avait abouti en 2007 à des élections législatives, sénatoriales et présidentielles jugées libres et transparentes par les observateurs. La perte d'autorité du chef de l'État et le renchérissement du coût de la vie ont fragilisé ce processus démocratique dès la première année du mandat du Président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi. C'est dans ce contexte qu'est survenue en mai 2008 la démission du Premier ministre et de son gouvernement.

La Mauritanie s'est alors enlisée dans une crise politique qui a conduit au coup d'État perpétré le 6 août 2008 par une junte militaire qui dirige le pays à travers un Haut conseil d'État (HCE). Ce coup d'État a été largement condamné par la communauté internationale. L'Union africaine a suspendu la Mauritanie en sa qualité de pays membre de l'institution. La France et les États-Unis ont suspendu leur coopération avec la Mauritanie à l'exception des opérations d'aide humanitaire. L'Union européenne a procédé au gel de toute nouvelle opération et a menacé d'appliquer des sanctions au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou. La Banque mondiale et le FMI ont également suspendu leurs opérations avec le pays, et la Banque mondiale s'est abstenue d'approuver de nouvelles opérations. Sous l'effet d'une forte pression de la communauté internationale, le président détenu après le coup d'État a été libéré le 21 décembre 2008. Des « états généraux de la démocratie » ont été organisés du 27 décembre 2008

au 6 janvier 2009, et une nouvelle élection présidentielle est prévue le 6 juin 2009.

Contexte social et développements des ressources humaines

Le contexte social est marqué par une forte prépondérance de la pauvreté qui touche environ la moitié de la population (47.6 pour cent) et qui risque de s'exacerber avec les crises alimentaire et financière mondiales. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) demeurent la priorité déclarée des autorités. La situation s'est améliorée dans le secteur de l'éducation. Le taux brut de scolarisation a atteint 103.2 pour cent, en 2007, et le taux net de scolarisation primaire (indicateur OMD) s'est établi à 80 pour cent, contre 72.2 pour cent en 2006. Le taux de redoublement a reculé de 6.8 points au niveau de l'enseignement primaire. Le taux de rétention a enregistré une hausse significative (près de 3 points de pourcentage), mais reste relativement faible (49.3 pour cent en 2007). La Mauritanie a réussi à réduire puis à inverser l'écart entre les garçons et les filles. Le taux brut de scolarisation des filles au niveau de l'enseignement fondamental dépasse celui des garçons (106.3 pour cent contre 100.4 pour cent, en 2007).

En revanche, la situation dans le secteur de la santé demeure précaire. Le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans demeure élevé par rapport à d'autres pays de la région. Ce taux a légèrement baissé entre 2004 (123 pour mille naissances vivantes) et 2008 (71). Le taux de mortalité maternelle est passé de 747 pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 686 en 2007. Cette légère amélioration s'explique par l'augmentation de la proportion des femmes accouchées par un personnel médical qualifié (61 pour cent en 2007 contre 57 pour cent en 2001) et par l'amélioration de l'accès aux soins prénatals fournis par un personnel qualifié (80 pour cent des femmes en ont bénéficié). La prévalence au VIH/Sida est faible (estimée à moins de 1 pour cent en 2007). Toutefois, afin de maîtriser l'évolution de l'épidémie, les pouvoirs publics ont créé en 2002 un

Conseil national du sida présidé par le Premier ministre, et ils ont adopté un cadre stratégique multisectoriel de lutte contre ce fléau.

En termes de progrès sur la voie des OMD, le dernier rapport du Pnud (juillet 2008) a conclu que six objectifs sur les onze peuvent être atteints en 2015 ou le seront probablement si les tendances se maintiennent. Sur ces six objectifs, deux seront probablement réalisés (éducation primaire universelle, amélioration des conditions de vie des mal logés), et quatre paraissent en mesure de l'être (réduction de la pauvreté, de la faim, égalité des sexes, accès à l'eau

potable). Les cinq objectifs considérés hors de portée concernent les quatre objectifs de santé et les cibles relatives à l'environnement et au développement durable. L'indice 2007 du développement humain (IDH) pour la Mauritanie s'établit à 0.55 en 2005, soit le 137^e rang sur les 177 pays classés.

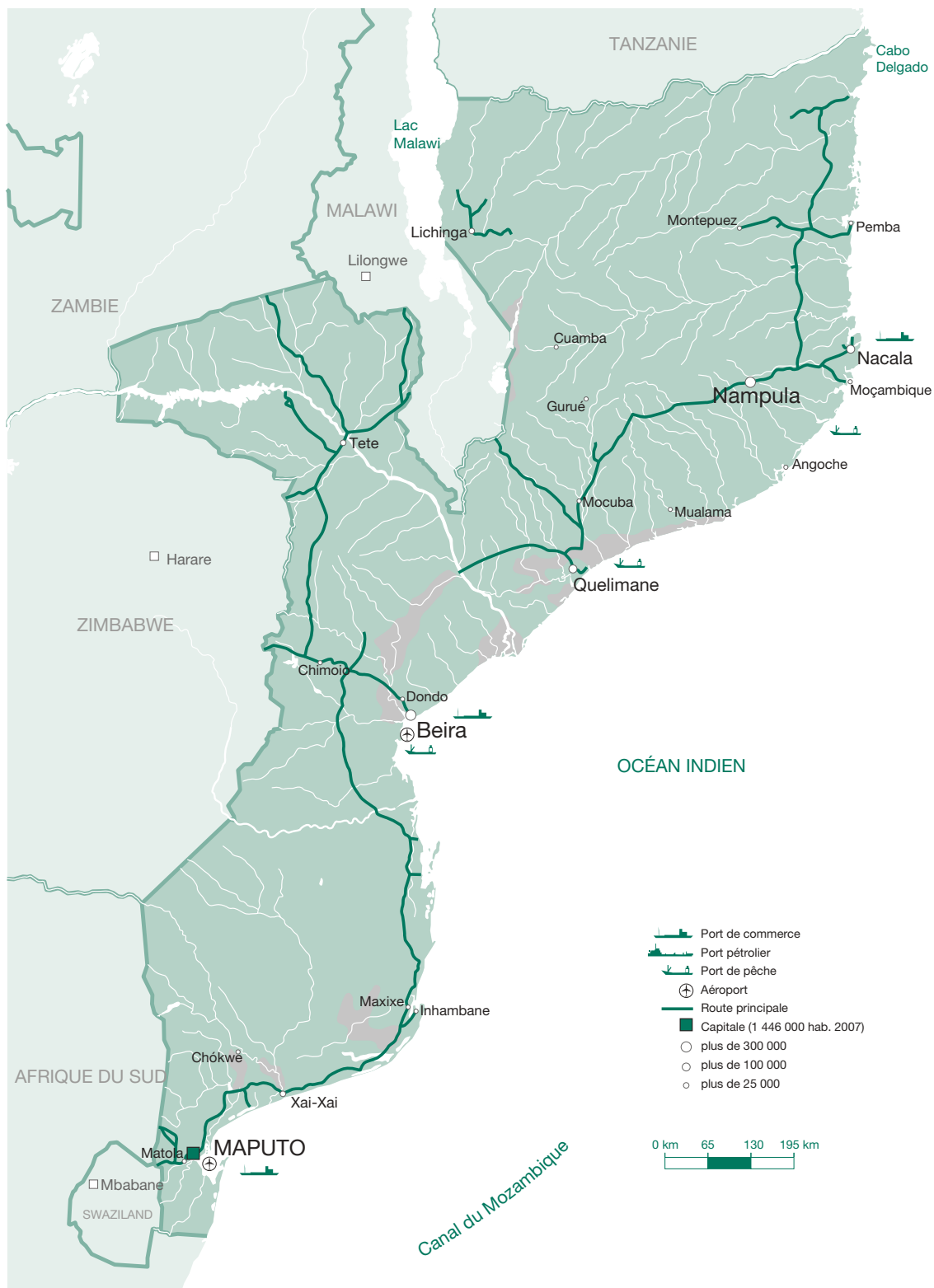
Une stratégie de lutte contre les séquelles de l'esclavage a été également élaborée à la suite de l'adoption de la loi portant incrimination des pratiques esclavagistes en février 2008, et du plan d'insertion économique et sociale des 24 000 réfugiés de retour du Sénégal et du Mali.

Mozambique

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 786
- Population en milliers (2008) : 22 383
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 796
- Espérance de vie (2008) : 47.9
- Taux d'analphabétisme (2008) : 56

Mozambique



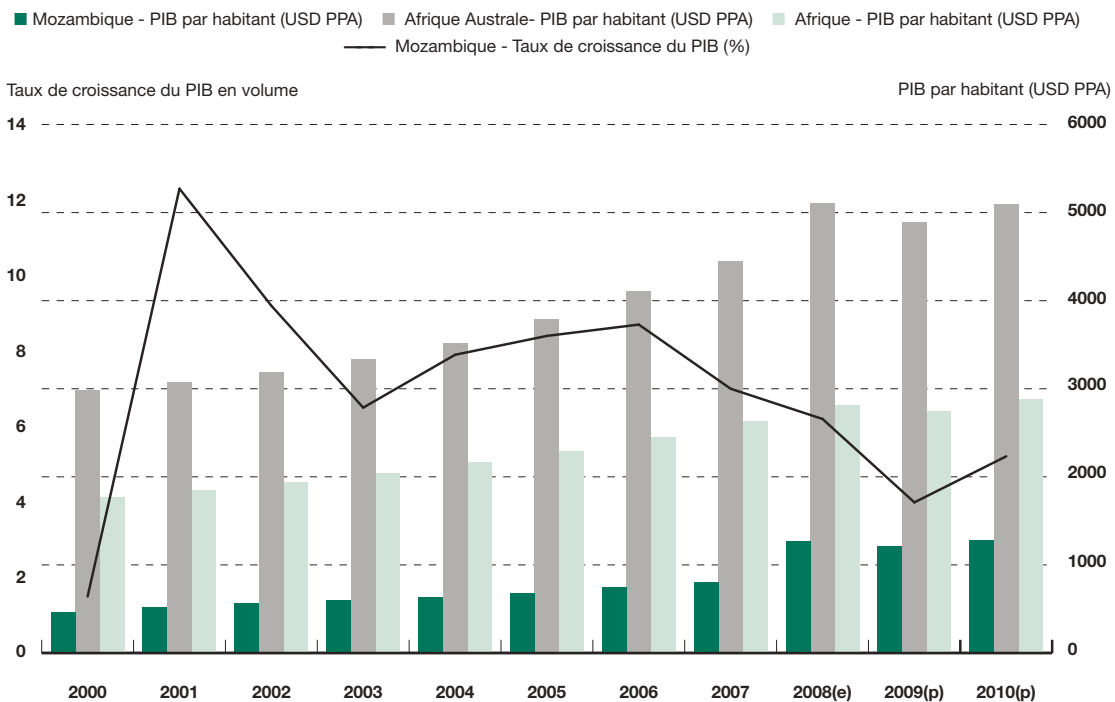
ALORS QU'ELLE ÉVOLUAIT À UNE MOYENNE annuelle de 8,6 pour cent depuis le début de la décennie, la croissance du Mozambique est retombée à 6,2 pour cent en 2008, le pays ayant connu de graves inondations et des pénuries d'électricité. L'économie devrait être relativement protégée des turbulences financières internationales, étant peu intégrée au marché mondial des capitaux. Cependant, la croissance devrait encore ralentir et se situer à 4 pour cent en 2009, en raison de la baisse conjuguée de la demande mondiale de matières premières, des investissements directs étrangers (IDE) et des investissements publics financés grâce à l'aide extérieure. Les prévisions de croissance pour 2010, estimées à 5,2 pour cent, sont basées sur les hypothèses d'un redémarrage de l'économie mondiale

et de poursuite du développement de l'agriculture. L'inflation a grimpé à 10,4 pour cent en 2008, poussée par les prix élevés des denrées alimentaires et des carburants ; elle devrait refluer en 2009 dans le sillage des prix internationaux.

La structure de l'économie s'est modifiée sous l'influence du rattrapage économique — porté par une forte croissance du secteur agricole — qui s'est produit depuis la fin du conflit. La constance dans la conduite de réformes et de politiques économiques saines a suscité un afflux d'IDE dans le secteur des ressources naturelles du pays, mais aussi un fort courant d'aide

Après une croissance vélocité et menacé d'une chute de ses exportations, le pays mise sur son secteur privé.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582486412785>

internationale. Actuellement, les projets d'investissements étrangers dans les mines et les fonderies d'aluminium constituent les principaux moteurs de la croissance, et ils ont induit quelques effets d'entraînement sur les services et le bâtiment.

Plus dépendant de facteurs extérieurs, le Mozambique est aussi devenu plus vulnérable au ralentissement actuel de l'économie mondiale. En outre, les mégaprojets financés par des capitaux étrangers consomment la majeure partie de l'énergie du pays, profitent de généreuses exonérations d'impôts, et leurs capacités de création d'emplois sont limitées, ce qui empêche la croissance de s'étendre et de se diversifier.

Les autorités s'évertuent à faire émerger des moteurs de croissance nationaux et à réduire la dépendance du pays envers l'aide publique au développement (APD) en élargissant l'assiette budgétaire et en révisant la politique fiscale, en investissant dans le développement d'infrastructures, et en initiant une deuxième vague de réformes destinées à améliorer l'environnement des entreprises du pays. Néanmoins, les entreprises locales rencontrent toujours des difficultés pour accéder à l'électricité, obtenir des crédits ou des autorisations, et elles s'acquittent de lourds impôts.

Malgré l'entrée massive de capitaux, la réduction de la pauvreté marque le pas. L'année 2008 a été marquée par des troubles sociaux provoqués par une reprise de l'inflation consécutive à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Année d'élection présidentielle, 2009 constituera un nouveau test de la stabilité sociale.

Développements économiques récents

En 2008, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a ralenti à 6,2 pour cent. La production agricole a souffert des fortes inondations du premier semestre, et la fonderie d'aluminium de Mozal a été touchée par la pénurie d'énergie qui a affecté l'Afrique du Sud voisine. La croissance devrait ralentir davantage en 2009, sous l'effet d'une baisse de la demande globale de

matières premières mozambicaines, et celle d'aluminium en particulier. Le rationnement du crédit et la baisse des cours des matières premières a entraîné des baisses de production et l'annulation de plusieurs projets d'investissement dans les secteurs publics et privés. La situation devrait se normaliser en 2010, lorsque la nouvelle stratégie de développement agricole devrait produire ses premiers effets entraînants sur la production.

La croissance est toujours tirée par les activités d'exportation, très capitalistiques et dominées par des mégaprojets. Le reste du secteur privé stagne. Cette situation illustre la rudesse du climat des affaires pour les investisseurs nationaux confrontés à une réglementation asphyxiante, à la corruption, au dysfonctionnement des monopoles publics — autant de facteurs qui accroissent leurs coûts. Sans une amélioration de cet environnement, le pays risque d'épuiser les bénéfices du rapide rattrapage de croissance qu'il a connu à l'issue du conflit, tandis que l'expansion économique et la réduction de la pauvreté pourraient s'essouffler.

Le secteur agricole s'est contracté au premier semestre de 2008, en raison des inondations et des cyclones qui ont frappé le sud et le nord du pays. La situation s'est améliorée au cours du second semestre, mais pas suffisamment pour atteindre l'objectif de 7 pour cent de croissance annuelle fixé au début de 2008 — l'agriculture a finalement progressé de moins de 6 pour cent.

Afin de prévenir une nouvelle crise alimentaire, les autorités ont adopté un plan visant à accroître les récoltes destinées tant à l'exportation qu'à la consommation intérieure. D'un coût de 503 millions de meticaïs mozambicain (MZN), soit 14,46 millions de dollars (USD), le projet se développera sur la période 2009-14, avec l'ambition d'accroître la production de blé, de riz, de manioc, de maïs et de pomme de terre. La stratégie consiste notamment à distribuer des intrants subventionnés aux petits propriétaires agricoles et à construire des silos de stockage. Sa faiblesse est de ne pas accorder une attention suffisante aux infrastructures de transport, pourtant essentielles pour que les producteurs puissent atteindre à la fois les silos et les

marchés. L'application réelle de la nouvelle stratégie se heurte aussi à l'opacité de la législation foncière, aux difficultés d'accès au crédit et aux faibles capacités administratives.

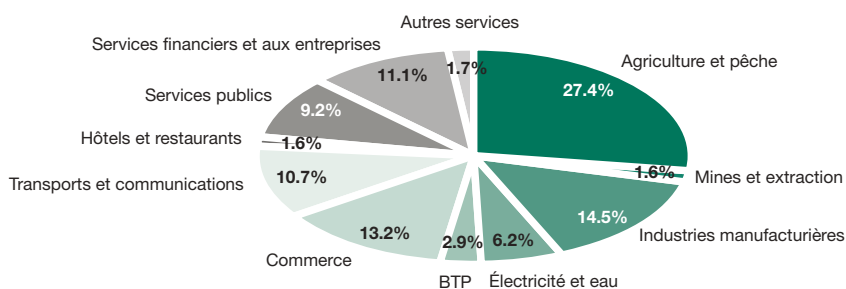
Le gouvernement aspire aussi à faire du Mozambique un producteur important de biocarburants, afin de réduire sa dépendance aux carburants importés et d'accroître ses exportations. Selon les estimations, le pays pourrait produire 40 millions de litres de gasoil d'origine végétale et 21 millions de litres d'éthanol par an. Deux gros programmes de production d'éthanol ont été approuvés en 2008, et des projets à capitaux étrangers sont en attente d'autorisation. Cependant, la production d'éthanol d'origine végétale exige beaucoup de terres, ce qui suscite des interrogations quant à l'opportunité de cette stratégie pour un pays comme le Mozambique où l'insécurité alimentaire demeure un sujet de préoccupation. Selon le ministère de l'Agriculture, 450 000 Mozambicains souffriront d'insuffisance alimentaire en 2009.

Le secteur industriel a représenté 55 pour cent de la valeur ajoutée produite au Mozambique en 2007. L'essentiel provient des mégaprojets à capitaux étrangers lancés au début de la décennie, dont la fonderie d'aluminium sud-africaine de Mozal constitue le fleuron. En 2008, la production et les exportations d'aluminium de la fonderie de Mozal ont chuté pour deux raisons : des pénuries d'électricité liées aux travaux de maintenance de la centrale sud-africaine Eskom ; la baisse des prix et de la demande au cours du dernier trimestre. La pénurie d'électricité a aussi affecté le

secteur manufacturier et, en conséquence, la production industrielle a régressé de 5.1 pour cent en un an. Les perspectives demeurent sombres pour 2009, en raison de la persistance de la crise économique internationale.

Le secteur minier recèle un fort potentiel. Des projets d'investissement dans le charbon, le gaz et l'hydroélectricité pourraient faire du Mozambique un important producteur d'électricité et un exportateur de charbon. Plusieurs sociétés étrangères qui détiennent des licences d'exploration de pétrole, de gaz et de minerais tels que le titane, l'uranium et l'or, prospectent dans les provinces de Tete et Sofala, riches en minerais. La société pétrolière malaise Petronas a obtenu l'autorisation de prospecter dans le bassin de Rovuma, de la province de Cabo Delgado. Plusieurs autres compagnies étrangères telles qu'Anadarko (États-Unis), Artumas (Canada), ENI (Italie) et Norsk Hydro (Norvège) recherchent aussi du pétrole. La société Oilmoz a signé un accord avec Shell Global Solutions en vue de conduire une étude de faisabilité sur la raffinerie qu'elle prévoit de construire à Matutuine d'ici à 2014. À l'horizon de 2010, la compagnie minière australo-sud-africaine BHP-Billiton et la sud-africaine *Industrial Development Corporation* s'attendent à extraire des millions de tonnes de charbon de la province de Tete. Dans la province de Manica, le groupe Delta va extraire de l'or en 2009. Dès que les problèmes de pénurie d'électricité seront résolus, l'exploitation du titane commencera dans la province de Gaza. En 2008, les autorités nationales ont demandé à adhérer à l'initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), afin d'assurer une meilleure transparence dans

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584032161147>

la gestion des ressources naturelles, et d'accélérer les réformes destinées à réduire les coûts pour les entrepreneurs.

Cependant, plusieurs projets miniers sont menacés. Début 2008, après dix ans de négociations, le projet d'exploitation du gisement de titane de Corridor Sands, conduit par une compagnie australienne et estimé à 500 millions USD, a été reporté. Des doutes ont été émis sur la viabilité de ce projet qui comprenait la construction d'une mine près de Chibuto (province de Gaza), d'une usine de transformation et des installations portuaires à Matola (banlieue de Maputo). De plus, le mégaprojet brésilien d'extraction de charbon à Moatize a pris du retard en raison du blocage du marché des crédits internationaux, alors qu'il doit commencer à exporter en 2011.

Les projets miniers les plus viables sont ceux dont la construction est déjà engagée ou dont le financement est assuré. Parmi ceux-ci, on compte le développement d'un oléoduc reliant le port de Maputo à l'Afrique du Sud, destiné à assurer l'approvisionnement du marché sud-africain ou encore le mégaprojet d'extension du gazoduc du groupe pétrochimique sud-africain Sasol qui doit investir 225 millions USD pour accroître la

production des gisements de Pande et Temane alimentant le marché sud-africain.

Le BTP a été l'un des secteurs les plus dynamiques, stimulé par les mégaprojets et la modernisation des infrastructures financée grâce à l'aide internationale. Après une croissance de 6 pour cent en 2008, il devrait encore progresser en 2009, grâce à la rénovation du réseau routier et aux projets miniers qui restent à construire.

Les services ont représenté 49 pour cent du PIB en 2007. Ce secteur suit le développement des mégaprojets, mais certains sous-secteurs comme le tourisme, les services financiers et le commerce de détail devraient profiter de la solidité de la demande intérieure.

La demande intérieure reste forte, soutenue par l'investissement. En 2008, l'investissement privé a fortement contribué à la croissance et la tendance devrait se poursuivre pendant la période sous revue. Toutefois, la contraction des crédits internationaux va probablement réduire le montant des IDE, spécialement dans les projets qui en sont encore à un stade très précoce de leur développement. Facteur de croissance en 2008, l'investissement public dans les infrastructures,

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	31.0	18.0	27.3	13.5	7.8	5.9	3.5	2.2
Publique	9.2	11.7	35.0	15.0	6.0	4.9	2.7	1.2
Privée	21.7	6.3	13.0	10.0	12.0	1.0	0.8	1.0
Consommation finale	89.1	89.9	4.5	4.1	4.6	5.0	4.5	5.1
Publique	8.9	11.8	8.6	2.7	5.0	0.9	0.3	0.6
Privée	80.2	78.1	4.0	4.3	4.5	4.1	4.2	4.5
Solde extérieur	-20.1	-7.9				-4.7	-4.0	-2.1
Exportations	17.5	37.6	2.6	1.4	3.7	0.4	0.2	0.5
Importations	-37.6	-45.5	10.5	8.3	4.9	-5.1	-4.2	-2.6
Taux de croissance du PIB, en volume						6.2	4.0	5.2

Source : Données du FMI et l'Institut national de statistique ; calculs des auteurs pour les prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588174772681>

auquel contribuent les donneurs, devrait se poursuivre dans les domaines de l'énergie et de l'électrification, mais sans doute à un rythme plus lent. La consommation publique a progressé en 2008 et la tendance devrait se maintenir en 2009, au moment où se mettent en place une nouvelle stratégie de développement agricole et une réforme des traitements dans la fonction publique, et que les élections approchent à grands pas. La consommation privée, principale composante du PIB, a augmenté de 4 pour cent en 2008.

En 2008, la croissance du PIB a été amoindrie par une baisse des exportations d'aluminium et une hausse de la facture du pétrole et des produits alimentaires importés. Le volume des exportations devrait stagner en 2009, en raison de la baisse de la demande internationale et des prix des métaux, mais le reflux des prix du pétrole et des denrées alimentaires devrait limiter la croissance des importations. En 2010, la réalisation des projets d'investissement reportés provoquera une hausse de la facture des importations, compensée par la croissance des exportations.

Politique macro-économique

Un instrument de surveillance des politiques (ISP) du Fonds monétaire international (FMI) s'est substitué cette année à la facilité pour la réduction de la pauvreté

et pour la croissance (FRPC) de trois ans qui arrivait à échéance en juillet 2007. Les priorités de cet ISP sont de : *i*) maintenir la stabilité macro-économique, *ii*) lancer une deuxième vague de réformes structurelles et *iii*) mettre en œuvre le deuxième plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (Parpa II).

Politique budgétaire

Les objectifs clés de la politique budgétaire sont d'accroître le ratio recettes internes/PIB de 0.5 point par an, et de consacrer 65 pour cent des dépenses aux domaines prioritaires (les infrastructures de base, l'agriculture, l'assainissement de l'eau, l'éducation et la santé) dans la ligne du Parpa II.

Le ratio recettes fiscales/PIB est passé de 12.2 pour cent à 14 pour cent entre 2005 et 2007. En 2008, cependant, l'objectif de croissance de ce ratio n'a pas été atteint en raison des exonérations d'impôts décidées pour atténuer l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Les recettes devraient progresser à 18.6 pour cent du PIB en 2011, grâce au plan de suppression progressive des exonérations d'impôts et à l'amélioration du fonctionnement de l'administration et de la politique fiscales.

Côté dépenses, les augmentations importantes constatées au cours des deux dernières années ont

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	18.5	20.7	25.6	25.3	28.7	30.3	28.8
Recettes fiscales	10.5	12.2	12.9	14.0	14.4	15.0	15.7
Dons	7.0	6.6	10.6	9.3	11.9	13.0	10.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	23.7	23.0	27.2	28.2	33.1	35.5	34.1
Dépenses courantes	11.8	14.2	14.4	15.5	16.2	16.4	16.2
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.6</i>	<i>13.3</i>	<i>13.7</i>	<i>14.9</i>	<i>15.7</i>	<i>15.8</i>	<i>15.6</i>
Salaires	5.8	7.0	7.2	7.8	8.2	8.3	8.3
Paiements d'intérêts	0.2	0.8	0.8	0.6	0.6	0.6	0.6
Dépenses en capital	9.2	8.4	11.8	11.7	14.8	16.7	16.5
Solde primaire	-5.1	-1.5	-0.9	-2.3	-3.8	-4.6	-4.7
Solde global	-5.3	-2.4	-1.6	-2.9	-4.4	-5.2	-5.2

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI et du ministère des Finances et de la Planification ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600825413570>

pu être supportées grâce à un afflux de ressources externes et aux importants programmes d'allègements de dette de 2006/07 qui ont libéré des ressources fiscales supplémentaires. Après une croissance de 31 pour cent en 2006 et de 22 pour cent en 2007, les dépenses sociales ont encore progressé en 2008 et ont représenté les deux-tiers des dépenses totales. Ces dernières ont crû de 30 pour cent et ont atteint 79.7 milliards MZN (soit 3.3 milliards USD), l'équivalent de 33.1 pour cent du PIB. Le taux d'exécution des projets reste à environ 60 pour cent, en raison du délai de décaissement des subventions et de l'insuffisance des capacités de réalisation. À la fin du troisième trimestre de 2008, seulement la moitié des subventions engagées étaient disponibles pour des opérations budgétaires.

Les aides accordées aux opérateurs des transports des zones urbaines, les exonérations d'impôts sur les importations de carburants destinées aux secteurs stratégiques, et les subventions ciblées aux denrées alimentaires ont mis le budget sous pression. S'y sont ajoutées les dépenses exceptionnelles liées aux élections municipales. Au total, l'exercice fiscal a affiché un déficit global de 4.4 pour cent du PIB, financé par un nouvel endettement interne et externe.

Le budget 2009 a été approuvé en décembre 2008. Il comporte deux nouvelles dépenses majeures : un plan national de production agricole et une réforme complète de la fonction publique — notamment du système des traitements. Le rythme de leur entrée en application dépendra de l'impact de la crise économique internationale sur les recettes budgétaires. Le ratio déficit global/PIB augmentera en 2009 en raison des dépenses occasionnées par les élections, et il restera stable en 2010.

Dans la ligne du Parpa II et du cadre budgétaire à moyen terme pour la période 2009-11 (*Cenário Fiscal de Médio Prazo*), les dépenses consacrées aux projets d'allègement de la pauvreté devraient être reconduites en 2009/10. Plus de la moitié de ces dépenses devrait provenir de dons et de prêts, et les pays donateurs ont confirmé leurs engagements pour 2009 (774 millions USD). L'éventuel octroi de financements

supplémentaires en 2010 dépendra des progrès réalisés par le pays en matière de gouvernance, mais aussi de la durée et de la sévérité du ralentissement économique mondial actuel.

Le soutien des bailleurs illustre leur confiance dans la volonté du gouvernement de réduire la pauvreté et d'améliorer la gestion budgétaire. En conséquence, 54.3 pour cent des finances publiques était financé par les donateurs en 2008, faisant du Mozambique l'un des pays les plus dépendants de l'aide internationale. Afin de réduire cette dépendance, le pays a engagé une réforme de sa politique fiscale, passant par un élargissement de l'assiette et une amélioration de la collecte des droits de douane. Parmi les plus récents changements dans ce domaine, on note l'adoption d'un nouveau système de perception des impôts informatisé (*e-Tributação*). Un nouveau code des impôts pour les secteurs miniers et pétroliers a été adopté en mai 2007, afin de réduire les exonérations fiscales. En 2008, de nouveaux codes sont entrés en vigueur concernant les impôts sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée (TVA) pour rationaliser les premiers et éliminer certaines exonérations de TVA. Un projet de loi sur de nouveaux impôts indirects a aussi été soumis au parlement, en même temps qu'une proposition de refonte du code des impôts sur les petites et moyennes entreprises (PME). Malgré tout, les plus importants mégaprojets à capitaux étrangers ne contribuent toujours pas de manière significative au budget de l'État, limitant les moyens d'action de ce dernier et faisant retomber le fardeau fiscal sur les entreprises locales.

Côté dépenses, les réformes ont aussi progressé. Un nouveau système de gestion des finances publiques (*e-SISTAFE*) est entré en application en 2006, et il a été étendu à tous les services centraux des ministères en 2007. En 2008, le gouvernement a commencé à utiliser *e-SISTAFE* pour payer les salaires ; il envisage de l'élargir aux services décentralisés des provinces, dans un avenir proche. Ce système devrait améliorer l'exécution et l'efficacité des dépenses, tout en réduisant l'étendue de la corruption. Toutefois, toutes les dépenses financées sur ressources extérieures ne passent pas encore par *e-SISTAFE*, ce qui limite son impact sur les dépenses d'investissement.

Politique monétaire

Le taux d'inflation n'a pu être maintenu en dessous de 10 pour cent — objectif de la politique monétaire — puisqu'il a atteint 10.4 pour cent en 2008. Ce dépassement est principalement imputable aux importations de carburants et de denrées alimentaires ; non seulement le prix de ces biens a augmenté de façon importante, mais la nourriture constitue 49 pour cent de l'indice des prix à la consommation. Cependant, hors énergie et alimentation, l'inflation s'est située à environ 5 per cent, ce qui tend à montrer que les prix globaux et la pression sur les liquidités restent contrôlés. C'est pourquoi la Banque du Mozambique (BM) n'a pas durci sa politique monétaire. En revanche, le gouvernement a subventionné la consommation d'énergie et de nourriture des habitants ou entreprises les plus vulnérables. La hausse des prix du carburant et des produits alimentaires devrait revenir à 7.2 pour cent et 6.1 pour cent en 2009 et 2010, à la suite de la baisse rapide des cours internationaux. Cela étant, un supplément de dépenses publiques liées aux élections pourrait générer une pression inflationniste plus importante et menacer ces perspectives.

La BM conduit sa politique monétaire actuelle en définissant des agrégats monétaires, mais elle envisage de leur substituer un objectif d'inflation. La mise à jour du prochain programme d'évaluation du secteur financier (PESF), sous l'égide du FMI, doit aider à

prendre une décision dans ce domaine. Le principal défi de la politique monétaire du Mozambique consiste à contrôler l'inflation en stérilisant les afflux importants de devises provenant de l'aide au développement et des capitaux privés, tout en maintenant la valeur du MZN et en évitant l'écrasement de l'investissement privé national. En 2008, l'émission de bons du trésor a servi à contrôler les liquidités, et des ventes de devises ont été utilisées pour conserver un taux de change stable et maîtriser l'inflation importée. Si ces ventes de devises ont permis au taux de change MZN/USD de rester à peu près stable en terme nominal, le MZN s'est apprécié en terme réel à cause de l'inflation élevée du Mozambique.

Entre janvier 2008 et janvier 2009, la banque centrale a essayé de développer le crédit au secteur privé en abaissant ses taux de référence¹ : son taux de refinancement est passé de 15.5 pour cent à 13 pour cent, et son taux de rémunération des dépôts de 10.5 pour cent à 7 pour cent. Elle a aussi diminué le ratio de réserves obligatoires de 10.15 pour cent à 8.5 pour cent, dans le droit fil de la politique suivie depuis 2006.

Position extérieure

Au Mozambique, la crise financière mondiale actuelle se ressentira le plus durement sur le compte des opérations extérieures : la baisse en volume et en valeur

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-19.1	-11.0	-7.4	-7.9	-12.0	-18.1	-14.9
Exportations de biens (f.o.b.)	8.7	26.5	33.0	32.5	26.9	17.1	19.6
Importations de biens (f.o.b.)	27.8	37.5	40.4	40.3	38.9	35.2	34.6
Services	-0.4	1.6	1.5	1.7	1.4	0.4	0.5
Revenu des facteurs	-5.4	-7.3	-9.6	-9.2	-9.7	-5.0	-4.1
Transferts courants	8.7	5.4	6.3	6.4	8.4	8.8	7.3
Solde des comptes courants	-16.2	-11.4	-9.2	-9.0	-11.9	-14.0	-11.2

Source : Données du FMI et de la Banque du Mozambique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602366748255>

1. Les taux d'intérêt (*Maputo Inter-bank Offered Rate* – MAIBOR) et les taux des bons du trésor sont déterminés sur le marché interbancaire et s'intègrent dans la fenêtre d'escompte de la banque centrale.

des exportations annulera probablement les effets positifs de la baisse du prix des importations des produits alimentaires et du pétrole. Le solde des opérations en capital-risque aussi de se détériorer en raison du fléchissement de l'IDE.

La balance commerciale s'est détériorée en 2008. Les exportations ont crû en volume et en valeur, portées par les cours très élevés des matières premières pendant les dix premiers mois de l'année, et par la hausse des exportations de titane en provenance de la mine de Moma. Leur progression aurait été encore plus forte sans la baisse de 10 pour cent du volume des exportations d'aluminium, imputable aux coupures d'électricité, et à la sévère dépréciation du rand (ZAR) — monnaie des contrats d'exportation d'énergie et d'électricité vers l'Afrique du Sud. Parmi les exportations traditionnelles, le sucre et le coton ont légèrement progressé, alors que les exportations de crevettes ont stagné, les bateaux de pêche industrielle ou artisanale restant à quai en raison des prix élevés du carburant. La valeur des importations a progressé pour deux raisons : la hausse des importations de biens d'équipements liés aux projets d'investissement en cours ; l'explosion des prix des produits alimentaires et des carburants.

Une détérioration des termes de l'échange est attendue dans les prévisions. Les cours internationaux de l'aluminium — 76 pour cent des exportations du Mozambique — se sont effondrés de 31 pour cent entre juillet et octobre 2008, et menacent de chuter plus bas en 2009. Le ZAR risque de se déprécier encore, réduisant ainsi la valeur des exportations de l'électricité et du gaz ; le volume global des exportations devrait se contracter sous l'effet du ralentissement de la demande internationale. Les importations vont suivre la même tendance, en raison de la baisse des prix des produits alimentaires et des carburants, et de l'annulation ou du report de certains investissements, mais pas suffisamment pour empêcher une nouvelle détérioration de la balance commerciale 2009.

Les revenus du tourisme qui avaient doublé entre 2003 et 2007, vont décroître 2009 en raison du ralentissement économique mondial. Cependant, les services importés dans le cadre des mégaprojets vont

aussi diminuer. La balance du revenu des facteurs va s'améliorer grâce à la chute des bénéficiaires rapatriés. Les transferts augmenteront en 2009, reflétant un soutien accru des donateurs, puis régresseront en 2010.

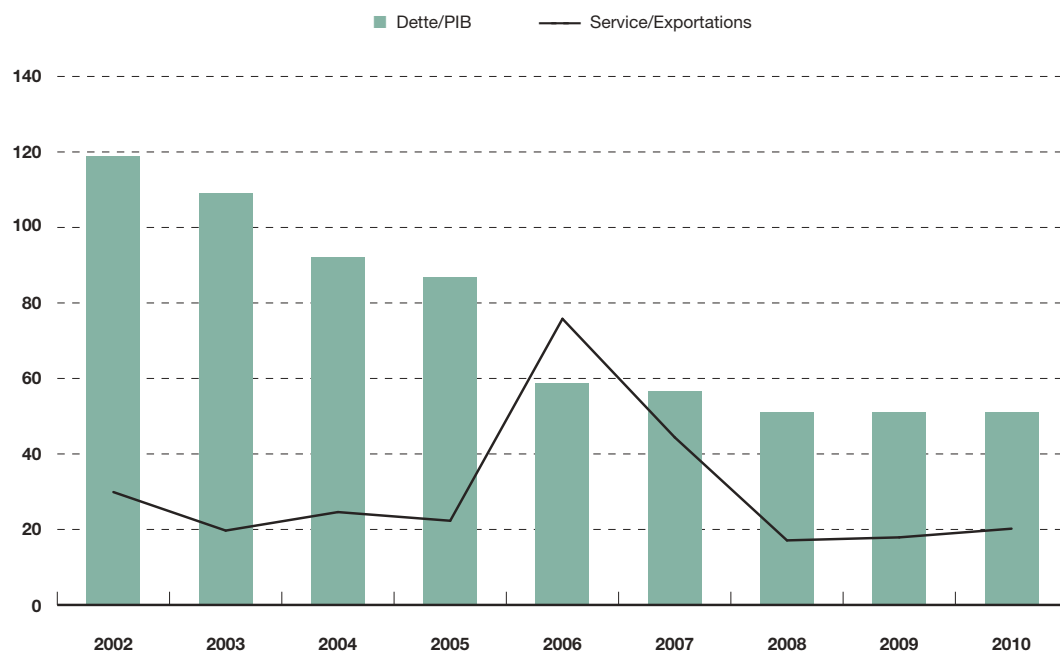
En 2008, le déficit des comptes courants s'est creusé à 11.9 pour cent du PIB, alimenté par la détérioration de la balance commerciale et par la hausse des profits rapatriés des mégaprojets. Il devrait encore s'approfondir pour atteindre 14 pour cent du PIB en 2009, en raison de termes de l'échange défavorables, puis remonter à 11.2 pour cent en 2010.

Le 1er janvier 2008, le Mozambique a officiellement supprimé les taxes sur 85 pour cent des produits en provenance des autres pays membres de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA). Cette zone de libre-échange constitue le premier pas vers une intégration économique plus complète qui culminera en 2018 avec la création d'une union monétaire.


En 2008, le Mozambique a continué à recevoir d'importants flux d'IDE ventilés dans trois domaines principaux : l'aluminium, les exportations de gaz et d'électricité à destination de l'Afrique du Sud. Plus récemment, les IDE ont commencé à s'orienter vers le tourisme, les services et l'agriculture — particulièrement les biocarburants — et ils devraient aider à accroître l'emploi et la diversification économique. Le montant cumulé des IDE a atteint 427.4 milliards USD en 2007 et 201 milliards USD au cours des six premiers mois de 2008 — soit 10 pour cent de plus qu'à la même période de l'année précédente. En 2009, on s'attend à un ralentissement consécutif à la pénurie de liquidités dans les principaux pays sources, notamment l'Afrique du Sud, les membres de l'Union européenne et les États-Unis.

Considéré comme l'un des pays ayant le mieux réussi sa transition après un conflit, le Mozambique attire un soutien fort et continu de la part des bailleurs. Actuellement, 26 donateurs investissent dans un soutien budgétaire direct, dans des fonds communs sectoriels ou dans des projets. Sous la houlette du Royaume-Uni, 19 d'entre eux, organisés en partenaires d'assistance au

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585410422663>

485

programme (PAP), fournissent un soutien budgétaire et structurent plus de 200 groupes de contrôle. Les bailleurs et le gouvernement mettent au point une nouvelle architecture d'aide qui inclura des donneurs non-traditionnels et un nouveau protocole d'accord devait être signé début 2009. Cependant, malgré un engagement renouvelé récemment au soutien budgétaire, certains bailleurs majeurs ont émis des craintes au sujet des progrès limités dans la lutte contre la corruption. Quelques-uns d'entre eux ont gelé leur contribution et d'autres ont temporairement suspendu leur soutien budgétaire.

Grâce à la stabilité de ses performances macro-économiques, le pays bénéficie d'un bon accès à des financements extérieurs à des conditions très favorables, ce qui devrait l'aider à assurer la soutenabilité de sa dette, dans l'environnement international actuel caractérisé par une pénurie de liquidités. La dette publique du Mozambique, qui dépassait 140 pour cent du PIB au début de la décennie, a été ramenée

à 51 pour cent du PIB en 2007 à la suite d'une série de mesures d'allègement. Actuellement, le pays continue à négocier avec les créanciers non-membres du Club de Paris sur quelque 30 pour cent de la dette restante.

La dette du secteur privé, qui comprend une large part d'emprunts liés aux IDE, est passée de 4,4 milliards à 3 milliards USD entre 2004 et 2007, en grande partie à cause de l'accord conclu entre le Mozambique et l'État portugais sur la propriété du barrage hydroélectrique de Cahora Bassa.

La dette intérieure — environ 11 pour cent du PIB — est constituée d'obligations de recapitalisation émises par les banques commerciales et la banque centrale, dont de faibles montants financent le déficit, et de bons du trésor émis par la banque centrale pour la gestion de la liquidité. La dette intérieure de l'État devrait rester relativement faible en raison des taux élevés pratiqués sur le marché intérieur.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le Mozambique arrive très bas dans le classement annuel du rapport *Doing Business* réalisé par la Banque mondiale, qui compare le climat des affaires de 178 économies. Le Mozambique est passé de la 139^e position en 2007 à la 141^e en 2008. Selon un sondage effectué auprès de 600 entreprises par la Confédération des associations économiques du Mozambique, la corruption, la bureaucratie et le crime organisé sont considérés comme des problèmes majeurs par les entrepreneurs. Ils ont aussi cité des soucis liés au droit de la propriété des sols et aux capacités à faire respecter les contrats dans un pays où le système judiciaire est très faible. Les entreprises se heurtent à trois autres obstacles. D'abord, les procédures pour importer et exporter sont longues et onéreuses : les inspections coûtent 100 USD et prennent en moyenne deux semaines, que ce soit pour les importations ou les exportations. Ensuite, la pesanteur de la législation du travail décourage le développement d'industries de main-d'œuvre structurées. Une nouvelle loi adoptée en mai 2007 visait à accroître la flexibilité du marché du travail, mais elle a aussi prévu une augmentation des indemnités de licenciement et un encadrement plus sévère des heures supplémentaires. Enfin, le respect de la législation fiscale est difficile et coûteux. Les PME qui ne peuvent s'offrir les services de comptables sont pénalisées. De plus, les PME sont soumises à un impôt de 5 pour cent sur leur chiffre d'affaires brut, soit environ 20 pour cent de leurs bénéfices, ce qui les incite à rester dans le secteur non structuré. Pour leur part, les petits fermiers doivent posséder une carte d'identité pour bénéficier d'exonérations fiscales, mais 3,5 millions de familles d'agriculteurs ne remplissent pas cette condition et sont donc imposables sur leur production.

Pourtant, avec un foncier et une main d'œuvre coûtant le dixième ou le cinquième des prix pratiqués en Afrique du Sud, le Mozambique a la capacité d'attirer une part de l'activité économique de son voisin, à condition d'améliorer le climat des affaires. Afin d'encourager le développement du secteur privé, le

gouvernement a adopté un plan stratégique en février 2008. Ce plan transfère la capacité de délivrer des licences à des organismes uniques dans les districts ou les provinces, il simplifie les formalités d'enregistrement pour les PME, il crée un guichet électronique unique qui regroupe les impôts et les droits de douane afin de favoriser le commerce transfrontalier, et il conçoit une stratégie visant à rendre le secteur bancaire plus compétitif et à diminuer le coût du capital.

Le secteur bancaire est dominé par des établissements étrangers, mais le secteur financier mozambicain est très peu intégré au marché international des capitaux. En conséquence, les récentes turbulences financières mondiales n'ont pas produit d'effet significatif sur les crédits à court terme au secteur des transports. Le secteur bancaire ne manque pas de liquidité et reste bien capitalisé (14 pour cent). En décembre 2007, la Banque mondiale a estimé que les prêts improductifs et la réglementation prudentielle étaient conformes à la norme internationale d'informations financières IFRS (*International Financial Reporting Standards*). En 2008, le taux de prêts improductifs est tombé à moins de 1 pour cent, contre 3 pour cent en 2007. Cependant, le Mozambique a des coûts d'intermédiation supérieurs à la moyenne de ceux pratiqués dans les pays de la CDAA, en raison de frais élevés et d'une fourchette de taux étendue, et l'accès limité au crédit constitue un goulet d'étranglement majeur pour le développement du secteur privé. Un groupe de travail réunissant les banques commerciales et la banque centrale est chargé d'identifier les mesures capables de rendre le secteur plus compétitif.

Autres développements récents

Dans le secteur de l'énergie, sept nouveaux projets visent à générer 6 442 mégawatts (MW) d'électricité et à transformer le Mozambique en un exportateur régional majeur. Il s'agit notamment de l'extension de la station hydroélectrique de Cahora Bassa (HCB), tendant à porter sa production de 2 075 MW à 2 925 MW, de la construction d'un autre barrage d'une capacité de 2 400 MW à Mpanda Uncua sur le Zambèze, de la réhabilitation des centrales hydroélectriques Chicamba et Mavuzi, d'une puissance

de 45 MW, et de la construction d'une centrale thermique de 1 500 MW dans la province de Tete. La HCB fournit l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Botswana — pays à la production insuffisante pour satisfaire leur demande interne. Alors que la HCB reste encore très loin de sa production potentielle de 14 000 MW, son développement à pleine capacité pourrait aider à résoudre la crise énergétique qui sévit dans la CDAA. Dans l'intervalle, la région risque de subir encore des pénuries. Au Mozambique, les coupures touchent particulièrement la fonderie d'aluminium de Mozal qui consomme quelque 95 pour cent de l'énergie du pays.

L'amélioration des infrastructures de transport est en cours. Elle passe par une réfection importante des routes dans le cadre du programme intégré du secteur routier qui couvre la période 2007-2011. Ce projet vise à intégrer davantage les zones agricoles du nord au reste du pays. Les trois principaux ports régionaux — Maputo, Beira et Nacala — qui offrent un accès maritime aux pays voisins enclavés — le Malawi, le Zimbabwe et le nord de l'Afrique du Sud — sont en cours de travaux d'extension et de réhabilitation. Un groupe chinois construit actuellement un terminal à l'aéroport international de Malavane à Maputo ; d'un coût estimé à 75 millions, cet équipement devrait être achevé fin 2009. Aéroports du Mozambique (ADM) recherche des investisseurs pour rénover l'aéroport de Pemba, dans la région de Cabo Delgado, et pour transformer la vieille base militaire de Nacala en aéroport international.

Nouvelles technologies et innovation

Actuellement 13.3 pour cent de la population du Mozambique dispose d'un accès à un outil de télécommunication. Seulement 0.3 pour cent de ces communications passent par des réseaux de lignes fixes. L'opérateur traditionnel de lignes fixes, Télécommunications du Mozambique (TDM) a installé très peu de lignes, essentiellement en zones urbaines. Partiellement privatisé, TDM détient le monopole sur les appels locaux, longue distance et internationaux ;

son taux de pénétration se situait à moins de 3 pour cent de la population en 2008.

TDM applique un tarif unique, mutualisant les coûts entre les utilisateurs ruraux et urbains, appels locaux, longue distance ou internationaux. Il n'a pas dégagé de bénéfices au cours des dernières années, depuis l'apparition d'opérateurs de téléphonie cellulaire qui ne pratiquent pas la mutualisation des coûts et peuvent donc proposer des tarifs plus intéressants.

Les lignes de TDM, souvent en fils de cuivre, font l'objet de nombreux vols. L'opérateur s'équipe de la technologie ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*) pour pouvoir offrir des services Internet qui, cependant, restent très chers. De plus, pour « le dernier kilomètre » (la boucle locale qui raccorde l'abonné au central) TDM va utiliser la technologie sans fil CDMA (*Code Division Multiple access*) pour réduire les coûts d'infrastructures. L'opérateur est actuellement dans la phase de test, après avoir obtenu une licence spéciale.

Les lignes de transmission utilisent aussi les micro-ondes numériques et les satellites, d'autant plus que le réseau de lignes fixes a été largement détruit pendant la guerre. Les premières lignes en fibre optique ont été installées à Maputo en 2001 et dans les autres capitales provinciales jusqu'à Beira en 2002. Au nord, les zones de Quelimane, Nampula et Cuamba ont été couvertes en 2007, mais d'autres comme Cabo Delgado sont toujours reliées par satellite. La compagnie parapublique Escom (*Electricity Supply Corporation of Malawi*) a installé des lignes de fibre optique le long de son réseau électrique entre l'Afrique du Sud et Maputo, et elles pourraient être partiellement utilisées pour la téléphonie.

Les communications internationales vers l'Europe sont actuellement transmises par satellite. Depuis octobre 2007, TDM a recours aux micro-ondes numériques et à la fibre optique pour l'Afrique du Sud, ce qui permet au Mozambique de se connecter au câble sous-marin international de la côte ouest, SAT-3. Cette liaison pourrait contribuer à réduire le coût des communications internationales qui sont très élevées lorsqu'elles empruntent la voie satellitaire. En réalité, l'impact sur les prix devrait être limité, car SAT-3 est

dominé par un consortium qui impose des tarifs très élevés aux non-membres. Sur la côte est, deux nouveaux câbles sous-marins, Seacom et EASSy, devraient permettre un accès libre et donc des tarifs plus abordables à la mi-2009 pour l'un, et en 2010, pour l'autre.

Les téléphones mobiles représentent 98 pour cent de connexions totales, et environ 98.6 des utilisateurs préparent leur consommation. Il existe deux opérateurs de téléphones mobiles : MCell (*Moçambique Celular*) détenu par TDM et opérationnel depuis 1997, et Vodacom Mozambique, entré en service en octobre 2003. Leurs stations de base couvrent 44 pour cent de la population et sont concentrées dans les grandes zones urbaines. MCell détient 51.7 pour cent de part de marché, 1.382 270 million d'abonnés et affiche 17 pour cent de croissance annuelle. Doté d'une part de marché légèrement inférieure, Vodacom progresse à un rythme annuel de 19 pour cent. Leur taux de croissance a ralenti depuis 2004, et il devrait se stabiliser vers 2010 à 11 pour cent pour MCell et 15 pour cent pour Vodacom.

Pour les téléphones mobiles, la technologie utilisée est le GSM (*Global System for Mobile communications*) 900/1800, la norme utilisée en Europe et qui permet de disposer de services de messageries vocales ou par SMS (*Short Message Service*). La technologie GPRS (*General Packet Radio Service*) est aussi utilisée par les deux opérateurs de téléphonie mobile ; elle permet l'accès à Internet via les téléphones mobiles à condition qu'ils disposent d'un combiné compatible, ce qui n'est pas souvent le cas. La troisième génération de technologie pour mobiles n'est pas encore commercialisée. Les opérateurs en sont encore à amortir leurs investissements dans le GSM, et même s'ils disposent des licences pour la troisième génération, son développement prendra du temps.

Le Mozambique est à la traîne derrière la plupart de ses voisins en terme de licences accordées et de taux de pénétration. En 2008, le Mozambique ne comptait encore que deux opérateurs de téléphonie mobile, alors qu'il en existait trois en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, et quatre au Kenya ; le taux de pénétration du téléphone mobile était de 13 pour cent au Mozambique en 2008, contre une moyenne de 38 pour cent dans les pays voisins précités et de 28.4 pour cent en Afrique.

Le cadre réglementaire des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au Mozambique est jugé satisfaisant par l'Union internationale des télécommunications (UIT). En 1992, la loi n° 22/92 a créé une autorité de régulation des télécommunications séparée, appelée Institut national des communications du Mozambique (INCM). Cette agence établit un rapport annuel pour le ministère des Transports et des Télécommunications, mais se dit indépendante en ce qui concerne ses prises de décision.

Il n'existe pas de licence globale, incluant les lignes fixes, les portables et les services Internet. En pratique, les opérateurs se voient automatiquement accorder les licences pour ces trois technologies complémentaires. Opérateur du fixe, TDM peut aussi proposer du sans fil et des services Internet. Symétriquement, MCell et Vodacom, les opérateurs du mobile, peuvent fournir des lignes fixes et des services Internet.

L'INCM révisé les prix tous les deux ans, sur la base des coûts d'interconnexion. Approuvés pour la dernière fois en 2007, ils seront revus en décembre 2009. Précédemment basés sur un taux unique, les tarifs d'interconnexion varient désormais pour tenir compte du fait que MCell a plus d'usagers que Vodacom. MCell pratique des prix très élevés sur l'itinérance, alors que Vodacom Mozambique et Vodacom Afrique du Sud ne font payer aucun supplément pour les communications entre leurs réseaux, suivant l'exemple de Zain sur le continent africain.

Même si la législation encourage le partage des pylônes pour les antennes et les appareils de production d'énergie comme les générateurs et les panneaux solaires, MCell et Vodacom n'utilisent pas d'infrastructures communes. Une troisième licence d'opérateur de téléphonie mobile devrait être accordée prochainement, ce qui poussera au partage d'infrastructure, en raison de la baisse probable des prix consécutive à la concurrence accrue.

Considérés comme des produits de luxe, les téléphones mobiles importés sont taxés à 20 pour cent. En conséquence, un marché noir très développé permet d'en acheter à 50 USD.

Le gouvernement s'est fortement engagé dans l'éducation, la gouvernance ou la santé en ligne, de même que dans le renforcement des capacités. Un projet d'éducation en ligne, SchoolNet Africa, est en cours d'élaboration ; il associe le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), TDM, TV Cabo, Direqlearn et Microsoft. Son but est d'étendre l'usage des TIC dans le domaine de l'éducation, par exemple en formant 200 jeunes qui ne fréquentent pas un système éducatif structuré (Éducation pour tous).

Le renforcement des capacités et les TIC sont identifiés comme des priorités au Mozambique par l'Appui au désenclavement numérique (ADEN), un programme qui a été mis en œuvre dans 12 pays subsahariens entre 2003 et 2008. Le gouvernement a créé l'Institut des technologies de l'information et de la communication du Mozambique (MICTI) à l'université d'Eduardo Mondlane (UEM), également pour le renforcement des capacités. Avec l'aide de l'Union européenne, le projet IST-Afrique (Information Société Technologie-Afrique) organise de séminaires sur le commerce, l'administration, l'éducation ou la santé en ligne.

Le gouvernement a aussi lancé plusieurs projets d'administration en ligne : le système d'information des fonctionnaires (SIP 2000), le système d'identification civile, le système d'information sur les finances de l'État (e-SISTAFE), le bureau d'enregistrement au cadastre, un guichet électronique unique, l'étude sur les TIC au sein des institutions publiques, le système d'information pour le processus électoral, et le portail électronique du gouvernement (GovNet). Ce dernier est une plateforme qui permet la communication entre les administrations et qui informe les citoyens.

Le Mozambique est une *success story* en matière de santé en ligne. Avec le soutien de l'UIT, le gouvernement a créé un réseau entre les hôpitaux centraux des deux plus grandes villes, Maputo et Beira. Grâce à ce lien, par exemple, l'hôpital de Beira a un accès immédiat aux radiologues de Maputo, ce qui a considérablement amélioré les soins aux patients. Le gouvernement utilise aussi des systèmes d'information pour faire de la prévention sur le sida, avec le soutien de l'Unesco.

Dans le domaine des TIC, le Mozambique doit encore relever plusieurs défis : accroître les investissements et les services dans les zones rurales, abaisser le prix des données, créer un fonds de services universel avec la contribution de TDM et des deux opérateurs de téléphonie mobile.

Contexte politique

Le parti au pouvoir depuis 22 ans, le Front de libération du Mozambique (Frelimo) a étendu sa domination aux derniers bastions de l'opposition, lors des élections municipales du 19 novembre 2008 : il a remporté 41 villes sur 43, et obtenu la majorité dans 42 conseils municipaux. Le principal parti d'opposition, Résistance nationale du Mozambique (Renamo) a subi sa pire défaite à Beira où David Simango — exclu de Renamo en septembre 2008 — a été élu.

Les premières élections provinciales du pays doivent avoir lieu en 2009 ; les élections législatives et présidentielle seront organisées en décembre 2009. Le président en exercice, Armando Emílio Guebuza, est candidat à un second mandat — le dernier, selon la constitution en vigueur — pour le Frelimo. Il est donné largement vainqueur. Armando Emílio Guebuza reste très proche de l'aile socialiste dure du Frelimo, ce qui devrait ralentir le rythme des réformes, même si le soutien des bailleurs ne change pas.

Selon le dernier indice Ibrahim sur la bonne gouvernance, publié en octobre 2008, le Mozambique arrive au 22^e rang des pays africains. La corruption reste pourtant un problème pour le pays, et il n'existe aucune stratégie claire pour y remédier. Aucun des cas de corruption identifiés n'a donné lieu à des poursuites depuis que l'organisme qui devait les traiter a été discrédité par les tribunaux. L'État avait créé un forum anticorruption, présidé par le Premier ministre, mais il a été dissous après avoir été déclaré anticonstitutionnel. Dans l'intervalle, l'ancien président Joaquim Chissano a reçu le prix Ibrahim de la bonne gouvernance, même si la fondation Mo Ibrahim vient de publier un rapport dans lequel la gouvernance du Mozambique est jugée inférieure à celle du Zimbabwe, où la violation des droits de l'Homme est systématique.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Mozambique a été frappé par des intempéries en 2008. Bien que moins sévères qu'en 2003 et 2007, les inondations, qui ont affecté une partie du pays, ont provoqué des bouleversements importants. Le cyclone Jokwe a touché les provinces côtières de Nampula et du Zambèze en mars 2008, faisant plusieurs victimes et endommageant les infrastructures. Entre janvier et la récolte d'avril, les régions du sud et du centre ont été affectées par la sécheresse, ce qui a aggravé la situation. Au total, 302 664 personnes ont souffert de ces perturbations climatiques et ont eu besoin de l'aide humanitaire.

Globalement, 35 pour cent des familles sont considérées comme subissant une insécurité alimentaire chronique. Les pourcentages les plus élevés sont observés dans les provinces du Zambèze, de Tete, Maputo et Inhambane. Le pays est sujet à de sévères inondations et sécheresses, et la situation se détériore sous l'effet du changement climatique. Les changements de saisons deviennent plus aléatoires dans la zone de convergence intertropicale qui détermine la pluviométrie en Afrique australe.

Parpa II, qui doit couvrir la période 2006-2009, comporte des objectifs en adéquation avec ceux du Millénaire pour le développement (OMD). Des progrès évidents sont constatés pour certaines réalisations, mais sont trop lents pour d'autres. Le Mozambique ne va probablement pas réussir à réduire de moitié la part de sa population souffrant de la faim à l'horizon 2015 (ODM1) en raison des sécheresses et des inondations. Le pays pourrait aussi rencontrer quelques difficultés à atteindre les objectifs en matière d'éducation primaire pour tous (ODM2) et d'égalité des genres (ODM3). Dans le domaine de l'éducation, les taux d'inscription sont élevés, mais les taux d'achèvement sont généralement bas. S'agissant de l'égalité des genres, le ratio filles/garçons ne dépassait pas 32 pour cent dans le primaire et 30 pour cent dans le secondaire, en 2007.

Le niveau de pauvreté reste élevé, alors que le pays affiche un fort taux de croissance du PIB depuis des années. Il n'est pas évident que la réduction de la pauvreté puisse résulter de l'expansion économique, dans la mesure où cette dernière est tirée par de mégaprojets hautement capitalistiques et bénéficiant d'exonérations d'impôts. Certes, le taux de pauvreté a reculé de 69,4 pour cent de la population en 1997 à 54,1 pour cent en 2003, mais ce résultat semble plutôt imputable au rattrapage de croissance d'après-conflit. En février 2008, des émeutes ont éclaté dans les quartiers pauvres de Maputo, provoquées par la hausse de 50 pour cent des tarifs des transports publics et, plus généralement, par l'aggravation des conditions de vie. Depuis 1994, le pays n'avait pas connu d'émeutes d'une telle ampleur ; elles ont fait trois morts et 100 blessés et beaucoup de boutiques et d'entreprises ont été pillées ou brûlées.

Les performances du secteur éducatif s'améliorent en termes quantitatifs. Le Mozambique y a consacré 22 pour cent de son budget 2007, et ce taux devrait passer à 30 pour cent en 2010. En 2007/08, le nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire a augmenté de 8,3 pour cent, et le nombre d'écoles s'est accru de 6,8 pour cent. Selon les chiffres du gouvernement le taux d'inscription dans le primaire a augmenté de 94,1 pour cent en 2007 à 97,3 pour cent en 2008, mais ce taux chute fortement dans le secondaire en raison de la pénurie de professeurs et d'écoles. Dans l'enseignement technique et professionnel, le nombre d'étudiants a progressé de 17,8 pour cent en 2007/08.

Des actions visant à améliorer la qualité de l'éducation sont en cours. En 2005, 44 pour cent des instituteurs n'avaient pas de véritable qualification et chaque enseignant avait en moyenne 74 élèves. Pour améliorer cette situation, le gouvernement prévoit de doubler le nombre d'enseignants et le porter à 144 295 en 2015, et de ramener ainsi à 65 le nombre moyen d'élèves par enseignant. En 2008, 11 255 nouveaux enseignants ont été engagés dans le primaire et le secondaire, et 96 pour cent d'entre eux avaient reçu une qualification spécifique.

Le nombre de centres de soins et d'hôpitaux généraux et ruraux a progressé de manière constante

depuis 2003, pour atteindre respectivement le nombre de 859 et 41 en 2007. Le pays consacre 12.4 pour cent de son budget au secteur de la santé, une part qui a sans doute augmenté en 2008. Le Mozambique se retrouve pourtant avec l'un des taux de médecins par habitant parmi les plus faibles du monde : seulement 634 médecins pour 20 millions d'habitants en 2007, contre 737 en 2006. En outre, au moins 200 de ces médecins sont cubains. Le nombre total des personnels médicaux baisse depuis 2005 ; il s'est réduit de 17 549 depuis 2003. Ceci s'explique par le fait que seulement une soixantaine de médecins sont formés chaque année dans les universités du pays. Le gouvernement envisageait de recruter 5 000 personnes de plus dans le secteur de la santé et de porter le nombre d'unités de soins de 1 232 à 2 000 à la fin de 2008.

Au Mozambique, toutes les classes sociales sont touchées par le sida. Dans le pays, le taux de prévalence VIH/Sida était estimé au taux très élevé de 12.5 pour cent de la population en 2007, seulement légèrement inférieur à celui de la Zambie (15.2 pour cent) et de l'Afrique du Sud (18.1 pour cent). Dans le sud du pays, le taux de prévalence, estimé à 23 pour cent, progresse toujours. Dans les régions du centre et du nord, il s'est stabilisé respectivement à environ 19 pour cent et 9 pour cent. Onusida estime que l'espérance de vie pourrait décliner de 47.9 ans en 2008 à 36 ans en 2010, si on ne s'attaque pas à la maladie. Les services sociaux pourraient être sévèrement touchés : 17 pour cent des enseignants et 15 pour cent des personnels de santé risquent de mourir d'ici à 2010. Alors qu'on estime à 250 000, le nombre de personnes nécessitant un traitement antirétroviral (ART), seulement 100 000 recevaient un tel traitement fin 2007. Les victimes du sida ont laissé derrière elles quelque 380 000 orphelins.

Le traitement et le contrôle du sida se heurtent au manque de capacités et au défaut de coordination entre

les différentes entités — deux difficultés auxquelles les autorités sont en train de s'atteler. Des unités spéciales sida sont intégrées dans le système de santé, afin d'éviter la discrimination à l'égard des personnes contaminées par le virus. Un nouveau programme de cinq ans sera lancé en 2010, sur la base des résultats d'une étude actuellement menée sur le VIH/Sida. En outre, le Brésil s'est engagé à construire au Mozambique une usine de production d'un médicament générique contre le sida, qui sera subventionné par le gouvernement.

Le paludisme est la maladie qui cause le plus de morts au Mozambique, tout particulièrement parmi les enfants. Elle est à l'origine de 60 pour cent des admissions pédiatriques et de 30 pour cent des décès à l'hôpital. Le gouvernement prévoit de lancer une campagne d'information pour encourager l'utilisation de quelque 1.7 million de moustiquaires traitées à l'insecticide et distribuées depuis 2000.

En 2008, les agressions xénophobes qui ont eu lieu en Afrique du Sud ont causé la mort de plusieurs Mozambicains vivant dans les bidonvilles autour de Johannesburg. En conséquence, environ 30 000 immigrants ont décidé de rentrer au Mozambique, venant grossir le nombre des chômeurs. En 2007, 163 594 chômeurs étaient officiellement recensés.

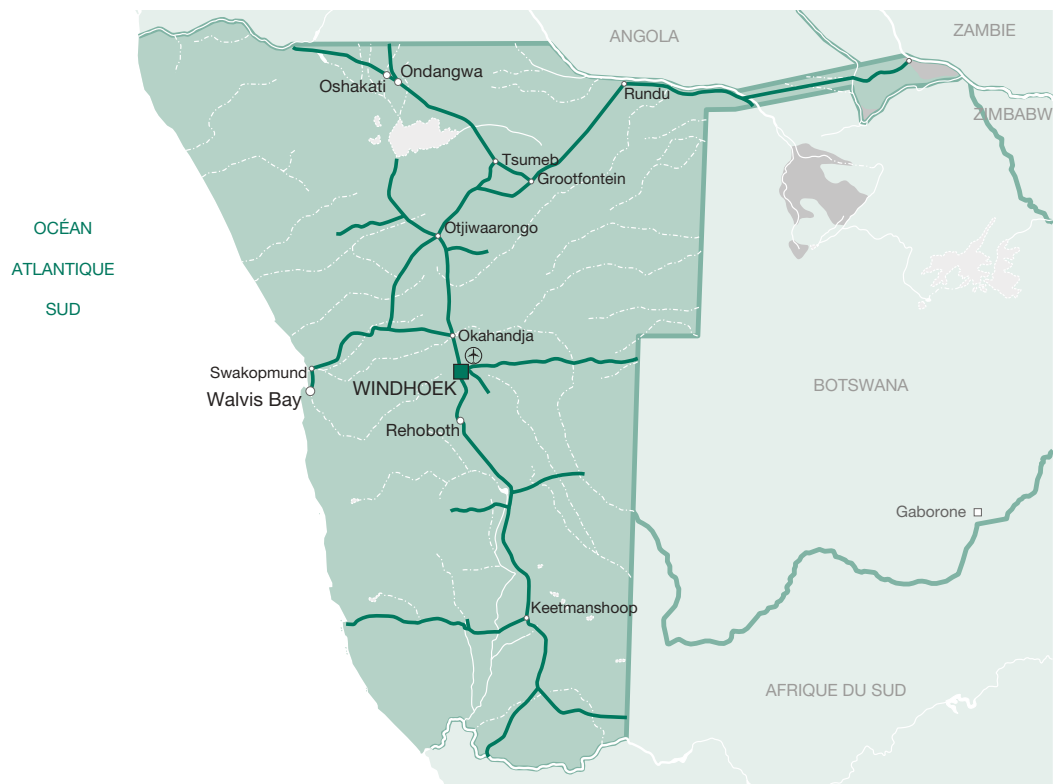
En avril 2008, un salaire minimum a été créé dans neuf secteurs d'activité. Toutefois, le salaire minimum le plus élevé, 2 136 meticais par mois, ne couvre pas le coût des besoins alimentaires de base, estimés à 3 500 meticais. Le gouvernement prévoit d'appliquer son nouveau système de rémunération du secteur public en 2009 ; tout en tenant compte de l'ancienneté dans l'échelle des salaires, il prévoit le versement de primes aux employés qui décideront de travailler en zones rurales, les soins médicaux gratuits, des aides au logement et aux funérailles et des augmentations de salaire.

Namibie





chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 823
- Population en milliers (2008) : 2 130
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 5 173
- Espérance de vie (2008) : 61.2
- Taux d'analphabétisme (2008) : 12

Namibie



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (313 000 hab. 2007)
-  plus de 50 000
-  plus de 20 000
-  plus de 10 000

0 km 65 130 195 km

LA FLAMBÉE DES PRIX DU PÉTROLE et l'impact de la crise financière sur l'économie mondiale ont conduit à abaisser les prévisions de croissance pour la Namibie à 3.4 pour cent. Ce taux devrait chuter à 2.7 pour cent, au-dessous des taux prévus pour 2009. En cas de reprise de l'économie mondiale, la Namibie pourrait rebondir avec une croissance de 3.1 pour cent en 2010. Ce pays d'Afrique australe est toujours confronté à des défis importants tels que la pauvreté, l'inégalité et le chômage élevé.

La Namibie exporte principalement des matières premières. La demande en minerais et leurs cours respectifs ont chuté au second semestre 2008, anéantissant les espoirs de voir progresser la production

de diamants et de cuivre. Toutefois, de nouveaux sites miniers d'uranium sont en cours d'ouverture. En début d'année, les inondations et la sécheresse dans le nord du pays ont affecté l'agriculture et endommagé les infrastructures.

Les efforts pour redistribuer la terre restent lents. Ces efforts se fondent sur la politique dite du « vendeur volontaire – acheteur volontaire » et sur le schéma de prêt pour la discrimination positive (*Affirmative Action Loan Scheme – AALS*). Le gouvernement namibien se réserve également le droit de procéder à des expropriations moyennant compensation. Les résultats des écoliers namubiens demeurent faibles et

La crise des exportations minières, les inondations et un budget de relance creusent les déficits.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Bureau central des statistiques ; Comptes de la nation 2000-07.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582535067874>

les taux d'abandon et de redoublement restent élevés. Malgré le léger recul du nombre de personnes atteintes du VIH/Sida de 19.9 pour cent à 17.8 pour cent et l'amélioration des traitements, le VIH/Sida reste un problème majeur.

Développements économiques récents

Entre 2001 et 2007, le taux moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume a atteint 5.2 pour cent. Au cours de cette période, le PIB a considérablement fluctué en 2004, essentiellement en raison du secteur minier et de la production textile. La contribution des autres services au PIB a reculé, mais représente toujours plus de la moitié de la production. En 2007, pour la première fois depuis l'indépendance de la Namibie en 1990, l'industrie contribue pour plus de 20 pour cent au PIB. La contribution du secteur primaire au PIB a fluctué autour de 20 pour cent.

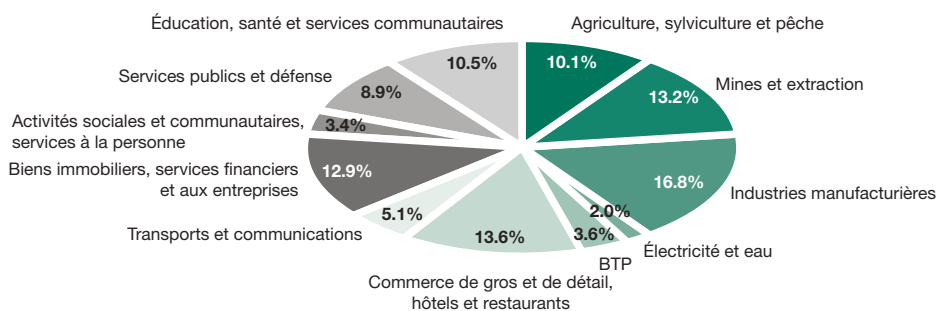
Le secteur minier a été lourdement affecté. L'exploitation du diamant a dominé le secteur primaire jusqu'en 2007. Selon les estimations, la production de diamants a chuté d'au moins 10 pour cent en 2008. Les activités d'extraction de diamants en mer (*offshore*) ont progressé, comptant pour plus de 50 pour cent de la production totale. Elles demeurent toutefois coûteuses et exigent des investissements substantiels, sans pour autant compenser le déclin de l'exploitation terrestre du diamant. Les faibles ventes de la saison dernière

devraient davantage ralentir la production en 2009, compte tenu de la crise financière et de ses effets sur la récession mondiale. En décembre 2008, toutes les mines de cuivre de la Namibie ont fermé pour une durée indéterminée. Six cent quarante personnes ont ainsi perdu leur emploi. Fin 2008, les cours du cuivre ont chuté de 60 pour cent, avec des prix aujourd'hui inférieurs aux coûts de production. Les cours du cuivre ont progressé de 7 000 dollars (USD) début 2008 à près de 9 000 USD en juillet.

L'extraction d'uranium se développe en réponse à la demande mondiale pour l'énergie nucléaire. De nouveaux gisements sont en cours de développement alors que les mines existantes sont agrandies. Le prix au comptant de l'uranium a culminé à 135 USD par livre en juillet 2007 pour chuter à 44 USD par livre en octobre 2008. Jusqu'à fin 2008, il a légèrement progressé pour ressortir à 53 USD. Les contrats à long terme ont protégé les producteurs namibiens de ces fluctuations sévères des cours. La demande mondiale en uranium reste toutefois favorable. Quarante réacteurs nucléaires sont en cours de construction dans le monde.

Également affectée par la flambée des prix du pétrole et les conditions climatiques défavorables, l'agriculture représente approximativement 6 pour cent du PIB. La Namibie irrigue déjà 50 pour cent de ses récoltes et le gouvernement a approuvé un Plan vert (*Green Scheme Policy*) afin de développer de telles activités le long des cours d'eau. Selon les conditions climatiques, la Namibie produit généralement près de la moitié des 110 000

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584033827708>

tonnes de maïs qu'elle consomme chaque année. Suite aux inondations et à la sécheresse de 2008, la production agricole dans les zones communautaires a été inférieure à la moyenne, alors que la production commerciale l'a dépassée. Fin 2008, l'interdiction d'importer des produits horticoles de Namibie prononcée par l'Afrique du Sud, après une épidémie de mouches des fruits, a porté préjudice à un secteur largement croissant depuis 2005. Les récoltes ont dû être vendues en dessous de leur valeur marchande. Les prix du pétrole ont contribué à multiplier par deux les prix des engrais phosphatés entre début 2007 et mi 2008, ainsi qu'à la hausse de plus de 50 pour cent du coût du carburant. La flambée des prix du pétrole pourrait également créer des opportunités dans la production de biocarburants. Une nouvelle industrie laitière avec près de 2 000 vaches, censée voir le jour en juillet 2009, devrait doubler la production laitière réelle annuelle de 24 millions de litres, essentiellement destinée au marché domestique. L'élevage industriel a reculé depuis que les éleveurs ont commencé à reconstituer leurs cheptels. Le plan de commercialisation des petits élevages, introduit par le gouvernement en 2004 dans le but d'accroître la valeur ajoutée dans le pays, demeure controversé. Pour chaque ovin exporté sur pied en Afrique du Sud, les éleveurs sont tenus d'abattre six ovins localement. Bien que cette mesure ait permis de créer davantage d'abattoirs locaux, les éleveurs ont dénoncé le coût du bétail abattu inférieur en Namibie par rapport à celui de l'Afrique du Sud.

Le secteur de la pêche décline depuis ces sept dernières années compte tenu des prix élevés du pétrole, de la migration des poissons et de l'appauvrissement des réserves en poissons. Les quotas de pêche autorisés (QPA) pour 2008/09 restent approximativement les mêmes. Ces mesures contribueront à réduire un peu plus la production de la filière pêche. La faune et la flore marines ont été décimées en 2008, suite à l'afflux de marée rouge et à l'invasion d'algues mangeuses d'oxygène. En conséquence de quoi, 70 pour cent du parc d'huîtres a été détruit. Le secteur marin devrait connaître une reprise partielle en 2009.

Au cours des dix dernières années, les activités industrielles ont contribué à la solide croissance du

PIB de près de 15 pour cent à plus de 20 pour cent. L'industrie du textile, la transformation des minerais (essentiellement l'affinage du zinc et la fonderie de cuivre), les activités de taille et de polissage des diamants et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) se sont particulièrement bien comportés. Ramatex, usine textile malaisienne, employant au plus fort de son activité plus de 7 000 personnes, a fermé début 2008 compte tenu de la forte concurrence en provenance de Chine. Les sociétés spécialisées dans la taille et le polissage des diamants devraient annoncer des licenciements en 2009, suite à l'effondrement de la demande en diamants. Malgré la fermeture des mines de cuivre en Namibie, la fonderie de cuivre a progressé pour s'établir à 2 000 tonnes en novembre 2008 et devrait doubler pour atteindre les 4 000 tonnes en novembre 2009. Toutefois, l'effet attendu devrait être minime en termes d'emploi. La production des filières pêche et élevage reste à confirmer. Les faibles revenus disponibles compte tenu du ralentissement économique devraient affecter la croissance du secteur des boissons.

Le BTP s'est développé au cours des dix dernières années, en partie sous l'effet du développement de nouveaux sites miniers, de la prolongation d'une ligne ferroviaire jusqu'au nord de l'Angola, de l'extension du réseau électrique au nord-est afin de relier le pays à la Zambie et au Zimbabwe, et de la construction de nouveaux complexes résidentiels et d'immeubles de bureaux. Cette croissance devrait se poursuivre en 2009, grâce aux programmes visant à construire au moins une nouvelle mine d'uranium et à élargir un site existant. Des plans d'investissement dans deux nouveaux complexes hôteliers à cinq étoiles à Windhoek, dans des centres de conférences, dans le réseau électrique, dans des centrales électriques, ainsi que dans le réseau routier et ferroviaire sont également en route. Le BTP est en outre confronté à certaines difficultés. Le prix du ciment a augmenté et l'offre ne répond pas toujours à la demande. La construction d'une usine à ciment en 2009 devrait permettre d'approvisionner la Namibie ainsi que l'Angola voisin à compter de 2010. Cette usine est censée réduire les coûts de production pour le BTP. Avec la hausse des taux d'intérêt en 2007 et la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant, certains propriétaires n'ont pas pu honorer

le paiement de leur hypothèque. Dans la mesure où le nombre de personnes ayant sollicité un prêt hypothécaire pour l'acquisition d'un bien immobilier a diminué en 2008, la construction de nouvelles maisons privées ne devrait guère stimuler le BTP.

La Namibie a dû de plus en plus s'approvisionner en électricité domestique, une production coûteuse à base de charbon, suite aux pénuries auxquelles a été confrontée l'Afrique du Sud, son principal fournisseur. Fin 2008, la fermeture des mines de cuivre et la fourniture d'ampoules économiques ont permis de réduire la pointe de consommation électrique en Namibie de 19 mégawatts. La centrale namibienne *NamPower* a accordé au Zimbabwe un prêt visant à rénover la centrale électrique de Hwange moyennant la réception de 150 MW d'électricité subventionnée. La construction du lien interconnecteur de Caprivi (*Caprivi Link Interconnector*) reliant la Namibie à la Zambie et au Zimbabwe devrait s'achever d'ici fin 2009. L'énergie solaire devrait fournir des opportunités de croissance dans un avenir proche. Un plan visant à ériger un parc d'éoliennes de 40 MW le long de la côte est en cours de développement. La construction, longtemps attendue, d'une centrale au gaz dans le sud du pays, alimentée en gaz issu des réserves en mer

(gisement de gaz de Kudu) s'est accélérée fin 2008 dès lors que l'opérateur énergétique d'Afrique du Sud a rejoint le consortium après avoir suspendu son projet de construire un second réacteur nucléaire. Il est prévu de construire une centrale électrique de 400 MW et d'exporter le gaz excédentaire vers l'Afrique du Sud.

Les services publics, le commerce de gros et de détail, l'immobilier et les services d'affaires dominent le secteur tertiaire. Le commerce de gros et de détail a enregistré une forte croissance entre 2004 et 2007, pour s'établir en moyenne à 8.4 pour cent par an. En 2008, la croissance s'est ralentie sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant, ce qui a engendré un faible revenu disponible. La hausse du chômage devrait un peu plus affaiblir le secteur en 2009.

Le tourisme namibien représente la troisième plus importante source de recettes en devises. Ce secteur génère près de 78 000 emplois. Le nombre de touristes a progressé de 11 pour cent en 2007. Sept pour cent de touristes en plus étaient attendus en 2008, bien que les prévisions 2009 s'annoncent peu encourageantes notamment sur le segment bas de gamme du marché, en raison de la récession mondiale. Un certain nombre

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.1	20.9	13.0	8.4	9.8	3.0	2.1	2.6
Publique	5.1	6.9	9.0	6.0	6.0	0.7	0.5	0.5
Privée	12.0	14.0	15.0	9.5	11.5	2.3	1.6	2.1
Consommation finale	86.6	80.9	6.6	6.4	3.7	5.5	5.5	3.3
Publique	23.5	19.2	8.2	7.7	3.6	1.6	1.6	0.8
Privée	63.1	61.8	6.1	6.0	3.8	3.9	3.9	2.6
Solde extérieur	-3.7	-1.9				-5.0	-4.9	-2.8
Exportations	40.9	47.9	-2.2	-3.5	2.5	-1.2	-1.7	1.2
Importations	-44.6	-49.7	6.7	5.2	6.4	-3.9	-3.1	-3.9
Taux de croissance du PIB, en volume						3.4	2.7	3.1

Source : Données du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588238777040>

d'hôtels haut de gamme sont en construction afin d'accueillir le nombre croissant de touristes. Malgré les attentes d'une reprise dans le secteur touristique en 2010 avec la Coupe d'Afrique des nations de football en Angola et la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, la Namibie ne bénéficiera que légèrement des retombées touristiques compte tenu de la capacité hôtelière limitée du pays qui ne peut accueillir qu'un certain nombre de visiteurs étrangers en même temps.

Au cours des dix dernières années, les secteurs du transport et de la communication ont affiché une croissance à deux chiffres sur la quasi-totalité de cette période. Le coût du pétrole et du gazole a respectivement augmenté de 46 et 75 pour cent entre juillet 2007 et juillet 2008, en pesant lourdement sur le secteur du transport. Au second semestre 2008, les prix du pétrole et du gazole ont respectivement reculé d'environ 34 et 28 pour cent. Toutefois, la Namibie n'a pas pleinement profité de la chute des cours mondiaux à cause de la dépréciation du dollar namibien (NAD) par rapport au dollar américain.

Le secteur financier namibien n'a été que faiblement touché par la crise économique mondiale de 2008 en raison de la stricte réglementation régissant les changes. Néanmoins, l'indice boursier namibien a dévissé de 44 pour cent entre janvier et début décembre 2008. Le recul des cours des actions a lourdement pesé sur les fonds de pension. Alors que les banques commerciales ont publié de solides résultats en 2008, les prêts hypothécaires et commerciaux ont enregistré un ralentissement. Bien que les institutions financières soient tenues d'investir 5 pour cent de leur portefeuille dans des sociétés non cotées en bourse afin de stimuler les petites et moyennes entreprises, leur capacité d'absorption reste préoccupante.

Dans l'ensemble, le PIB en volume devrait croître de 2.7 pour cent en 2009, avant de rebondir à 3.1 pour cent en 2010. La formation brute de capital a progressé à un taux remarquable en 2008. Les investissements privés, essentiellement dans les nouveaux gisements miniers et les télécommunications, ont augmenté. Les investissements publics, principalement dans l'électricité et les infrastructures routières et

ferroviaires, ont aussi sensiblement progressé de 9 pour cent. La croissance en formation brute de capital devrait rester élevée à 8.4 pour cent en 2009 et à 9.8 pour cent en 2010, essentiellement sous l'effet des investissements privés. La relance budgétaire, qui a stimulé la consommation publique en 2008, devrait se poursuivre en 2009 ainsi qu'en 2010, mais à un rythme plus lent. Le gouvernement a augmenté les allocations vieillesse, que perçoivent près de 150 000 retraités, de 22 pour cent en 2008 et a consenti une augmentation périodique du traitement individuel des fonctionnaires de 13 pour cent en 2009 et en 2010, soutenant de ce fait la consommation privée. Les exportations ont chuté en 2008. Elles devraient rester faibles en 2009 et en 2010 sous l'effet de la récession mondiale, alors que le secteur extérieur continue de tirer vers le bas la demande globale.

Politique macro-économique

En 2008, le gouvernement namibien a lancé un plan économique à moyen terme, le troisième plan national de développement (PND3). Ce plan couvre la période 2008-12 et vise à transformer la Namibie en une nation industrialisée d'ici 2030. En raison de la récession mondiale, les prévisions de croissance d'environ 6 pour cent par an du PND3 ne seront vraisemblablement pas atteintes.

À l'instar des années précédentes, la Namibie s'est vue attribuer par l'agence de notation *Fitch Ratings* la note de BBB- pour sa dette souveraine en 2008, signe de politiques macro-économiques prudentes.

Politique budgétaire


Le gouvernement s'appuie sur un cadre des dépenses à moyen terme sur trois ans. En 2008, les ministères ont publié des rapports sur l'exécution et la performance budgétaire dans le cadre d'une soumission visant à davantage responsabiliser les fonctionnaires et à les inciter à plus de transparence. Cette initiative a encouragé la mise en place d'un système budgétaire axé sur les sorties par opposition à un système budgétaire axé sur les entrées.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000/01	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)	2010/11(p)
Recettes totales (avec dons)^a	29.6	27.2	31.5	28.9	27.3	27.8	31.4
Recettes fiscales	27.0	24.9	28.4	26.8	25.2	26.0	29.8
Dons	0.0	0.1	0.1	0.3	0.3	0.3	0.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	31.1	27.4	27.3	28.0	30.9	31.2	30.3
Dépenses courantes	27.3	24.0	22.2	21.9	24.5	25.5	25.4
<i>Sans les intérêts</i>	25.4	21.5	19.9	20.1	22.8	23.8	23.9
Salaires	14.2	12.2	11.1	10.6	10.6	10.9	11.4
Paiements d'intérêts	1.8	2.5	2.3	1.8	1.8	1.7	1.5
Dépenses en capital	3.4	3.0	3.6	4.1	4.7	4.9	4.8
Solde primaire	0.3	2.3	6.4	2.7	-1.9	-1.7	2.6
Solde global	-1.5	-0.2	4.1	0.9	-3.6	-3.4	1.1

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600834468701>

Récemment, la Namibie a atteint son objectif d'un déficit budgétaire inférieur à 3 pour cent et d'une dette de 25 pour cent du PIB. Le solde global devrait toujours chuter pour passer d'un excédent de 0.9 pour cent lors de l'exercice 2007/08 à un déficit de 3.6 pour cent au titre de l'exercice 2008/09 et à un nouveau déficit de 3.4 pour cent en 2009/10. Cette chute s'explique par l'effondrement de l'activité économique, des charges salariales en hausse et des élections à venir en novembre 2009.

L'année dernière, les transferts issus des recettes communes de l'Union douanière de l'Afrique australe (*Southern Africa Customs Union – Sacu*) ont progressé pour s'établir à 41 pour cent des recettes fiscales, dont une forte croissance des exportations namibiennes vers l'Afrique du Sud. Toutefois, la baisse des importations induite par le ralentissement économique, l'annulation et le report des investissements, ainsi que les accords de libre-échange tels que l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE) menacent le solde budgétaire. Afin d'augmenter les recettes, le gouvernement a continué à auditer la comptabilité des sociétés et a introduit un impôt sur les revenus des fonds de placement immobilier, y compris un prélèvement sur les intérêts perçus. Cet impôt entre en vigueur à compter du 1er mars 2009.

En réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires, le gouvernement a abaissé, en septembre 2008, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 15 pour cent

sur les aliments de base à 0 pour cent. Cette mesure devrait diminuer les recettes budgétaires de 34 millions NAD. Afin d'atténuer les fluctuations du cours du pétrole, le gouvernement a recours au fonds national pour l'énergie. L'ajustement des prix du pétrole et du gazole n'est réalisé que sur une base mensuelle, voire plus longue. Au cours du premier semestre 2008, le fonds a enregistré d'importants déficits, suite à la hausse du prix du pétrole. Néanmoins, ces déficits ont été redressés au cours du second semestre 2008 avec la spectaculaire chute du prix du pétrole, alors que les prix du pétrole et du gazole n'ont baissé qu'après un certain décalage. Les prix fixés par le gouvernement visent à stabiliser le coût du transport et à allouer des subventions croisées aux zones éloignées.

En 2008, les dépenses publiques ont nettement augmenté à un taux de 21.6 pour cent sous l'effet de la hausse des transferts sociaux et des coûts d'infrastructure. Le gouvernement a rehaussé les retraites de 370 NAD à 450 NAD par mois. À compter du mois d'avril 2009, l'allocation des anciens combattants passera à 2 000 NAD. Tous les orphelins et les enfants vulnérables recevront également des aides de l'État en 2009/10. En février 2009, le gouvernement a réévalué le traitement individuel des fonctionnaires d'environ 12 pour cent pour 2009 et 2010 afin de compenser leurs revenus non indexés sur l'inflation depuis ces cinq dernières années. Investir davantage dans des projets d'infrastructure et de développement comme le Plan vert stimulera les dépenses en capital.

Politique monétaire

La valeur du NAD a considérablement dévisé par rapport aux principales devises, mais s'est partiellement reprise fin 2008. En décembre, le NAD s'est déprécié de 50 pour cent par rapport au dollar et de 30 pour cent par rapport à l'euro. Bien que cette dépréciation ait contribué à maintenir le faible coût des marchandises en monnaie locale tout en bénéficiant aux exportations, elle a généré une hausse des prix à l'importation.

L'inflation s'est considérablement accrue pour passer de 7,8 pour cent en janvier 2008 à 12 pour cent en janvier 2009. L'augmentation des prix des denrées alimentaires, la flambée des coûts du carburant au premier semestre 2008 et la faiblesse du NAD ont accéléré la hausse d'inflation. L'inflation devrait décliner en 2009 dans la mesure où les prix du pétrole et des denrées alimentaires augmentent à un taux plus lent.

La Namibie est membre de la zone monétaire commune (ZMC), avec l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Swaziland. L'Afrique du Sud domine les politiques monétaires de la ZMC. Néanmoins, la Banque de Namibie a maintenu un taux des prises en pension de 10,5 pour cent jusqu'en décembre 2008. En 2008, la banque centrale sud-africaine a relevé le taux des prises en pension de 100 points de base afin de contenir l'inflation dans une plage comprise entre 3 et 6 pour cent. Fin 2008, les deux banques centrales avaient abaissé les taux d'intérêt de 50 points de base puis en février 2009 de 100 points de base supplémentaires. Malgré la différence de 150 points de base entre les taux

des prises en pension pratiqués par la Namibie et l'Afrique du Sud depuis juin 2008, les réserves de change sont restées particulièrement saines et couvrent les importations pour au moins 20 semaines. Une réduction des taux d'intérêt au sein de la banque centrale namibienne et de ses banques commerciales devrait stimuler l'activité économique.

Position extérieure

La Namibie est membre de la Sacu et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA). Le pays s'est retiré du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (*Common Market for Eastern and Southern Africa – Comesa*) il y a quelques années. En 2007, la Namibie a participé aux négociations CDAA – APE avec l'Union européenne et a approuvé un accord intérimaire. Les négociations conduites par la Sacu sur l'APE définitif étaient toujours en cours en 2009 sans l'Afrique du Sud. La Namibie a obtenu un accès sans quotas ni droits de douane auprès de l'UE, mais devra en contrepartie accorder progressivement aux producteurs européens un accès réciproque. Cet accord devrait permettre d'accroître la concurrence domestique tout en réduisant les transferts issus des recettes communes de la Sacu. La zone de libre-échange (ZLE) de la CDAA a été inaugurée au mois d'août 2008. Le Comesa, la Communauté d'Afrique de l'Est (*East African Community – EAC*) et la SADC travaillent sur une zone de libre-échange (ZLE). Toutefois, les doutes subsistent quant au fait de savoir si cette ZLE peut résoudre les questions laissées en suspens par la CDAA et/ou le Comesa, s'agissant

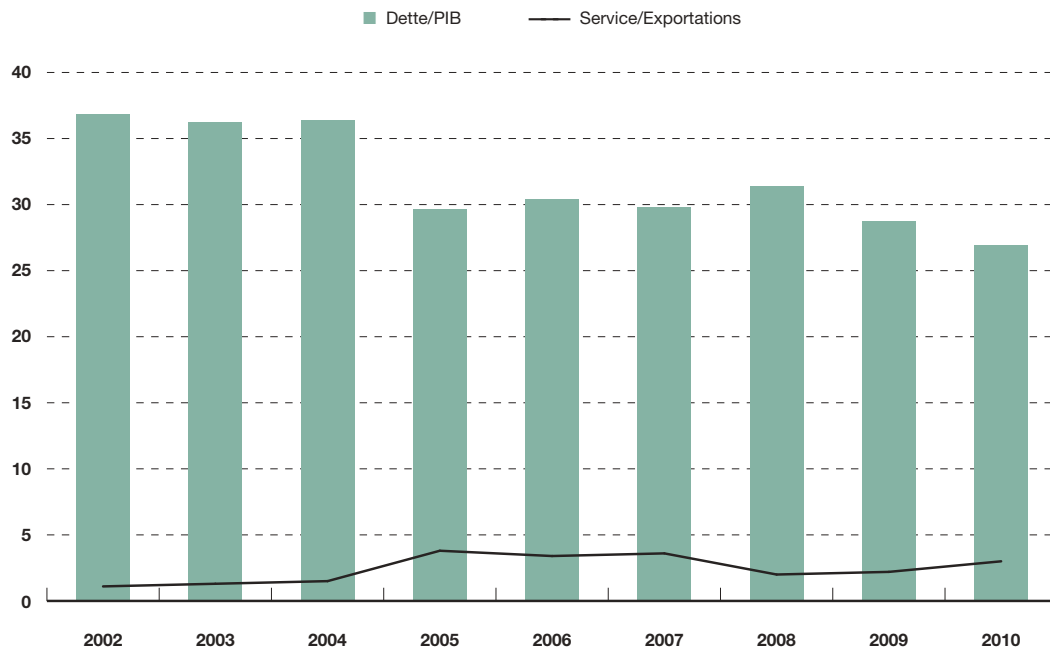
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	0.2	-3.7	1.2	5.2	-11.4	-13.7	-13.6
Exportations de biens (f.o.b.)	33.8	28.5	33.2	33.5	34.3	30.3	28.3
Importations de biens (f.o.b.)	33.5	32.1	32.0	28.3	45.7	44.0	41.9
Services	-2.7	0.6	1.2	1.0	0.6	1.0	1.2
Revenu des facteurs	0.9	-0.2	-0.4	0.3	0.3	0.4	0.4
Transferts courants	11.1	9.2	11.9	11.5	14.1	15.0	13.4
Solde des comptes courants	9.5	6.0	13.9	18.0	3.6	2.7	1.4


Source : Données des autorités du pays et du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602400178426>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585413406327>

notamment de l'appartenance de certains pays à plusieurs groupes régionaux existants. Le Comesa a reporté le lancement de son union douanière jusqu'en 2009, relâchant ainsi la pression sur les pays de la CDAA d'intégrer une union douanière particulière.

La hausse des prix du pétrole en 2008 a engendré un déficit commercial considérable. Malgré la chute des prix du pétrole au second semestre 2008, les prix à l'importation ont augmenté en raison du faible NAD. Le déclin des prix et de la production de minerais a fait chuter les exportations tout en creusant davantage le déficit commercial. Ainsi, l'excédent du compte courant a chuté de 18 pour cent du PIB en 2007 à 3,6 pour cent en 2008. Il devrait tomber à 1,4 pour cent d'ici 2010. Fin 2008, le compte de capital présentait toujours un déficit, à un taux toutefois bien inférieur.

Entre 2001 et 2007, la dette totale extérieure n'a que légèrement progressé pour s'établir à 6,78 milliards NAD. La dette du secteur privé a reculé de 31 pour cent. La dette de l'État et parastatale a respectivement

progressé de 19 et 33 pour cent. L'État représente environ 50 pour cent de la dette extérieure, une tendance orientée à la hausse par rapport aux années précédentes. Le service de la dette publique a reculé alors que celui de la dette privée a plus que doublé. Le ratio service de la dette/exportations a progressé à 19,6 pour cent fin septembre 2008, en hausse par rapport au ratio inférieur à 12 pour cent enregistré en 2007, suite à la chute des exportations et à la hausse substantielle du service de la dette. Le stock total de réserves internationales était évalué à 12 milliards NAD fin 2008, en hausse considérable par rapport aux années précédentes. Ce stock équivaut à une couverture des importations d'environ 20 semaines.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En mars 2008, la Namibie a annoncé l'élaboration de la loi sur la concurrence. Elle devrait entrer en vigueur

début 2009, après nomination du secrétaire général de la commission. Avec sa politique de développement du secteur privé, la Namibie finalise par ailleurs un cadre d'orientation générale visant à développer le secteur privé. Ce dernier comprendra des politiques industrielles, des mesures à destination des petites et moyennes entreprises et des politiques commerciales.

Le gouvernement namibien prévoit de mener une étude sur les micro et petites entreprises du pays afin d'identifier leurs besoins et de les financer. Le gouvernement a alloué à la Banque de développement de Namibie 300 millions NAD afin de financer les projets nationaux de petite échelle. Le gouvernement souhaite, en outre, rassembler des informations sur les niveaux de productivité pour, in fine, les stimuler. Le Bureau namibien des normes, qui s'appuie toujours sur le Bureau sud-africain des normes, désire renforcer la compétitivité du secteur privé et plus particulièrement des petites entreprises qui génèrent de nouvelles opportunités d'exportation.

Le gouvernement souhaite également garantir un secteur public productif et efficace en instaurant l'Institut namibien d'administration et de gestion publique. Cette initiative répond en partie aux récentes critiques formulées dans le Rapport général sur la compétitivité (*Global Competitiveness Report – GCR*) sur la bonne gouvernance du pays. Suite à ce rapport, le gouvernement a exhorté les entreprises publiques à plus de transparence et de responsabilité dans leurs dépenses. Il les a par ailleurs encouragées à participer à la bonne gouvernance en garantissant les fonds sur le marché financier international. Le gouvernement n'a pris aucune disposition récente pour commercialiser ou privatiser les entreprises publiques.

Dans l'ensemble, une récente étude du GCR a classé la Namibie au 80e rang sur 134 pays et à la quatrième place en Afrique sub-saharienne, avec de bons résultats en infrastructures, en stabilité macro-économique et dans les institutions, mais de piètres notes en éducation et en santé.

Le secteur financier du pays a surmonté la crise économique mondiale essentiellement grâce à la

réglementation qui a protégé le secteur des marchés internationaux.

Autres développements récents

Afin d'atténuer les effets de la montée des prix des denrées alimentaires et du changement climatique, le gouvernement a pris certaines mesures, dont la culture irriguée, l'assistance alimentaire, la fourniture d'espace d'entreposage pour les aliments de base comme le maïs et la garantie des terres en propriété. Le gouvernement a également réduit les importations d'aliments de base et de produits horticoles en faveur d'une production nationale et du potentiel agricole du pays. Il a ainsi alloué 6.8 millions NAD en 2008/09 pour subventionner les semences, les engrais, le labour et le désherbage des exploitants implantés dans les régions agricoles arides. La Banque agricole fournit au secteur privé une somme d'argent considérable pour financer les projets agricoles. En 2008, le gouvernement namibien et la Banque africaine de développement (BafD) ont octroyé à la Banque agricole 350 millions NAD. Malgré l'impact négatif de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la croissance en 2008, la Namibie a été moins touchée que d'autres pays suite à un accord en matière de prix à long terme conclu entre les producteurs et les broyeurs de maïs, un aliment de base.

En tant que pays le plus sec de toute l'Afrique subsaharienne, la Namibie repose de manière importante sur l'extraction des ressources naturelles. Le tourisme écologique et l'extraction des ressources naturelles constituent des défis cruciaux à long terme. La croissance démographique a engendré une érosion des sols et un envahissement des broussailles principalement sous l'effet du pâturage excessif/surpâturage. Le secteur minier en pleine croissance a contribué à restreindre l'approvisionnement en eau déjà insuffisant.

Nouvelles technologies et innovation

L'entreprise publique *Namibia Post and Telecom Holdings* (NPTH) détient *Telecom Namibia*, unique

opérateur téléphonique de lignes fixes du pays. NPTH est également actionnaire majoritaire de *Mobile Telecommunications Ltd.* (MTC), qui s'est vu attribuer une licence de télécommunication mobile en 1996. *Portugal Telecom* détient 34 pour cent des parts de MTC depuis juillet 2006. La même année, *CellOne*, société rachetée par *Telecel Globe* en janvier 2009, a obtenu une seconde licence de télécommunication mobile.

La pénétration des lignes fixes stagne avec une progression marginale entre 2004 et 2007 à 6.7 lignes téléphoniques pour 100 personnes. La densité des téléphones mobiles a augmenté de manière exponentielle de 14.2 abonnés pour 100 personnes en 2004 à 38.6 en 2007, en dépit des coûts élevés qui ressortent en moyenne à 25.3 pour cent du revenu mensuel disponible.

MTC et *CellOne* ont recours au Système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile Communications* – GSM) afin de fournir des services de téléphonie mobile alors que *Telecom Namibia* fait appel à l'Accès multiple par différence de code (*Code Division Multiple Access* – CDMA). Les utilisateurs finaux ont accès à Internet via des modems autocomposeurs, le réseau numérique à intégration de services (RNIS), l'*Asymmetric Digital Subscriber Line* (Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique – ADSL), des lignes louées, des points d'accès Wi-Fi, les points d'accès sans fil et les téléphones mobiles 3G ou le CDMA. Toutefois, l'usage n'a que très légèrement progressé entre 2004 et 2007, passant de 3.7 utilisateurs pour 100 personnes à 4.9, compte tenu des coûts d'accès et d'utilisation, et une majorité d'utilisateurs continuent à se connecter via un modem ou une connexion RNIS (60.4 pour cent). *Telecom Namibia* fournit au pays une largeur de bande à l'international par l'intermédiaire du SAT3 via le point d'amarrage et le satellite du Cap. La Namibie est un membre sans point d'amarrage du consortium SAT3, malgré les efforts en cours pour établir une station d'amarrage nationale pour SAT3. VSAT utilisé par MTC et Mweb, entre autres, fournit une largeur de bande additionnelle. Les fournisseurs de services Internet ont également obtenu une largeur de bande à l'international qu'ils louent à l'Afrique du Sud.

La libéralisation du marché a mis à la fois sous pression les bénéfices et les prix de la téléphonie mobile. Depuis que la TVA a été imposée sur les communications en mode prépayé au mois de février 2008 et a été répercutée par MTC et *CellOne* sur leurs clients, le nombre d'utilisateurs de cartes téléphoniques prépayées a reculé de 16 pour cent. La TVA s'applique également au matériel de télécommunication, aux services prépayés et non résidentiels postpayés. *Telecom Namibia* a quant à elle choisi d'absorber le coût de la TVA. Afin d'accroître ses parts de marché, soit pour l'heure 20 pour cent du marché de la téléphonie mobile, *CellOne* a décidé de réduire ses prix. Toutefois, la réglementation inadéquate dans ce domaine, conjuguée à de forts taux d'interconnexion, a rendu ce choix difficile. Les taxes à l'importation de la Sacu sur le matériel de télécommunication, supérieures à 10 pour cent selon le pays d'origine et l'article en question, ont également affecté les prix.

Telecom Namibia propose les produits les moins chers alors que *CellOne* se révèle plus compétitif pour les utilisateurs de faible volume. MTC cible le haut de gamme du marché et ses marges commerciales ont largement dépassé celles de *Telecom Namibia*. Depuis 2004, les marges commerciales des deux sociétés ont reculé. Le lancement du téléphone mobile *Switch* par *Telecom Namibia* a été entravé après que *CellOne* et MTC ont reproché à *Telecom Namibia* de les concurrencer sur le segment des téléphones mobiles, limitant son usage à un service sans fil déterminé.

La Commission namibienne des communications (*Namibian Communications Commission* – NCC), entrée en vigueur en 1992, est une branche financée par les fonds publics du ministère des Technologies de l'information et des communications. La NCC devrait acquérir le statut de régulateur indépendant pour l'intégralité du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) dès que l'avant-projet de loi sur les télécommunications sera voté. Après quoi, elle sera dans la mesure de recouvrir les droits de licences afin de financer son propre fonctionnement ainsi que le fonds de service universel. Les nouvelles politiques sur les TIC en matière de diffusion, de télécommunication, d'informatique et d'octroi de

licences ont été élaborées en 2008, bien qu'elles ne traitent que vaguement la question de l'accès universel. La NCC sera chargée de définir des objectifs concrets et de concevoir des stratégies visant leur exécution dès lors qu'elle obtiendra son statut de régulateur indépendant. Dans le même temps, *Telecom Namibia* bénéficie d'une licence statutaire, et non d'un monopole statutaire, et reste une société de facto et non réglementée.

Il importe d'instaurer un environnement réglementaire efficace afin de recueillir les bénéfices des TIC. L'étape suivante consiste à voter la loi sur les télécommunications longtemps reportée. Le gouvernement n'a donné qu'un accord oral en 2008, empêchant de ce fait tout investissement tout en amplifiant la concurrence.

Contexte politique

La Namibie a acquis son indépendance de l'Afrique du Sud en 1990. Quatre élections législatives, disputées par plusieurs partis politiques, se sont succédées depuis. La prochaine est prévue en novembre 2009. Le parti au pouvoir, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (*South West Africa Peoples' Organisation* – Swapo), détient deux tiers de la majorité au parlement. L'opposition s'est désintégré avec la perte de ses membres ayant rejoint ou formé des groupes scindés. Le Ralliement pour la démocratie et le progrès (*Rally for Democracy and Progress* – RDP), créé en novembre 2007 par d'anciens cadres membres du Swapo, menace quelque peu le gouvernement. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Hidipo Hamutenya, a pris la tête du RDP fin 2008, quatre ans après avoir été éjecté du gouvernement.

Le président Hifikepunye Pohamba a fait de la lutte contre la corruption une priorité depuis son accession au pouvoir en 2005. En février 2006, le gouvernement a ainsi instauré une commission anticorruption. Le nombre de cas de corruption signalés a augmenté de 92 en 2006 à 240 en mars 2007. Néanmoins, la Namibie reste l'un des pays les mieux gouvernés et les moins corrompus d'Afrique. Selon l'indicateur de

perception de la corruption publié par *Transparency International*, la Namibie a obtenu une note de 4.5 en 2008 et en 2007 malgré une chute dans les classements mondiaux de la 57^e place à la 61^e place. En 2008, l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique a classé la Namibie à la sixième place sur 48 pays subsahariens.

Les troubles politiques et la violence grandissante émaillent l'organisation des prochaines élections régionales et présidentielles censées avoir respectivement lieu mi et fin 2009. Les partisans du Swapo ont interrompu les rassemblements publics du RDP. En octobre 2008, une nouvelle collectivité locale a été élue pour Omuthiya en Namibie du nord après avoir été deux fois reportée, alors que différents partis politiques ont contesté les opérations d'inscription des électeurs. Bien que le Swapo ait conservé la majorité, le RDP a pris pour la première fois part à ces élections.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le second rapport gouvernemental sur la progression du pays dans sa marche vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sera publié début 2009. Les objectifs visant à promouvoir l'égalité des sexes se concrétisent comme convenu, alors que les progrès tardent en matière de santé et d'éducation.

La Namibie est l'une des sociétés les plus inégalitaires du monde. La répartition des revenus s'est améliorée en 2004 et l'indice Gini est passé de 0.7 en 1994 à 0.6 en 2004. En 2008, la Namibie a introduit l'approche dite du coût des besoins essentiels (CBE) pour mesurer la pauvreté. Les ménages ont ainsi été définis comme pauvres et très pauvres dès lors que les niveaux de consommation adulte étaient respectivement inférieurs à 265.24 NAD et 184.56 NAD. La pauvreté était jusqu'alors définie par le ratio de consommation alimentaire : les personnes qui consacraient 60 pour cent ou plus de leurs dépenses à l'alimentation étaient considérées comme pauvres, tandis que celles qui en consacraient plus de 80 pour cent étaient considérées comme très pauvres. Selon ce ratio de consommation

alimentaire, le pourcentage de personnes pauvres a reculé de 38 pour cent en 1994 à 28 pour cent en 2004, alors que la proportion de personnes très pauvres a baissé de 9 à 4 pour cent. D'après l'approche CBE, la pauvreté s'établit à environ 28 pour cent, alors que la part des ménages très pauvres ressort à 14 pour cent. Le niveau de pauvreté est plus élevé chez les ménages dont le chef est une femme dans les zones rurales avec un ou plusieurs enfants à charge. En Namibie, la pauvreté infantile sévit, avec près d'un enfant sur cinq âgé de moins de cinq ans souffrant de malnutrition sévère. Toutefois, le nombre d'enfants mal-nourris a décliné de près de 28 pour cent à 24 pour cent. Néanmoins, la Namibie n'éradiquera vraisemblablement pas l'extrême pauvreté ni la faim avant 2015.

Le gouvernement a investi 25 pour cent de son budget 2008/09 dans l'éducation, considérée comme une priorité. Les taux de scolarisation dans le primaire et d'alphabétisation des jeunes se situent respectivement à 83.8 et 92.7 pour cent. Le niveau d'éducation des apprenants et des enseignants est largement inférieur à celui des pays voisins. Les taux d'abandon et de redoublement sont élevés. 94 pour cent des élèves effectuent cinq années d'études et 81 pour cent huit années. Les disparités régionales en termes de taux de survie, d'alphabétisation et d'équipement scolaire sont criantes. La Namibie a quelque peu progressé dans son objectif d'une éducation primaire universelle.

87.4 pour cent des femmes sont alphabétisées contre 88.6 pour cent d'hommes. On compte dans le primaire 98 élèves filles pour 100 garçons, 117 filles pour 100 garçons dans le secondaire et 88 filles pour 100 garçons dans le supérieur. Néanmoins, les femmes sont sous-représentées dans les postes professionnels et les postes de niveau supérieur. La violence et la discrimination liées au genre constituent d'importants obstacles à l'émancipation des femmes.

Le VIH/Sida entrave dans une large mesure le développement en Namibie. On estime à 200 000, dont 60 pour cent de femmes, le nombre de personnes atteintes du VIH/Sida. Le taux de prévalence du VIH/Sida chez les femmes enceintes est tombé de 19.9 pour cent en 2006 à 17.8 pour cent en 2008. Selon des sources nationales,

cette pandémie a considérablement dégradé l'espérance de vie, passée de 61 ans en 1991 à 43 ans en 2000 et laisse près de 66 000 orphelins. La part de malades atteints du VIH/Sida à un stade avancé ayant accès à un traitement antirétroviral (*Anti Retroviral Treatment – ART*) a progressé, passant de 3 pour cent en 2003 à 66 pour cent en 2006, augmentant le nombre de personnes vivant avec le sida. En 2009, le budget national a permis de financer le traitement de 65 000 personnes infectées.

Bien que le taux de mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans ait chuté au cours des dix dernières années, le VIH/Sida pourrait désormais changer la donne. Entre 2000 et 2008, les taux de mortalité infantile et juvénile ont respectivement dégressé de 37 à 34.4 et de 62 à 50 pour 1 000 naissances vivantes. L'immunisation contre les maladies évitables s'est cependant améliorée. Quatre-vingt-quatre pour cent des enfants âgés d'un an sont immunisés contre la rougeole alors que 70 pour cent des enfants sont immunisés contre toutes les maladies évitables. Inversement, la mortalité maternelle a augmenté de 271 en 2000 à 449 en 2006 pour 100 000 naissances. Cette hausse est largement induite par le VIH/Sida, et ce, malgré la hausse du personnel médical pendant les naissances. Dans la mesure où la Namibie est un grand pays peu peuplé, la distance et le faible nombre de personnel médical rural empêchent la population d'être soignée à temps. Atteindre les OMD, en termes de mortalité infantile et de santé maternelle, d'ici 2015 reste pour l'heure un défi de taille.

Les cas de tuberculose ont reculé de 882 pour 100 000 en 2004 à 15205 cas répertoriés en 2007. Dans le même temps, le taux de succès des traitements contre la tuberculose a progressé de 70 pour cent à 76 pour cent. En Namibie, le paludisme a reculé de 238 en 2000 à 48 pour 100 000 en 2007. Dans ce pays, le paludisme est une infection saisonnière, qui affecte principalement les régions du nord du pays où vit près de 60 pour cent de la population.

Le chômage reste élevé à 21.9 pour cent alors que le pays manque de main-d'œuvre qualifiée. La majorité des personnes au chômage ont quitté l'école au niveau secondaire. Les disparités du marché du travail se sont



également manifestées dans les importants écarts de salaires entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés. Le *2008/09 Global Competitiveness Report* a identifié trois freins à la compétitivité de la Namibie : une réglementation du travail restrictive, la faiblesse de l'éthique professionnelle et le manque de main-d'œuvre qualifiée. En outre, l'intensité de capital du secteur minier en pleine croissance au détriment du travail

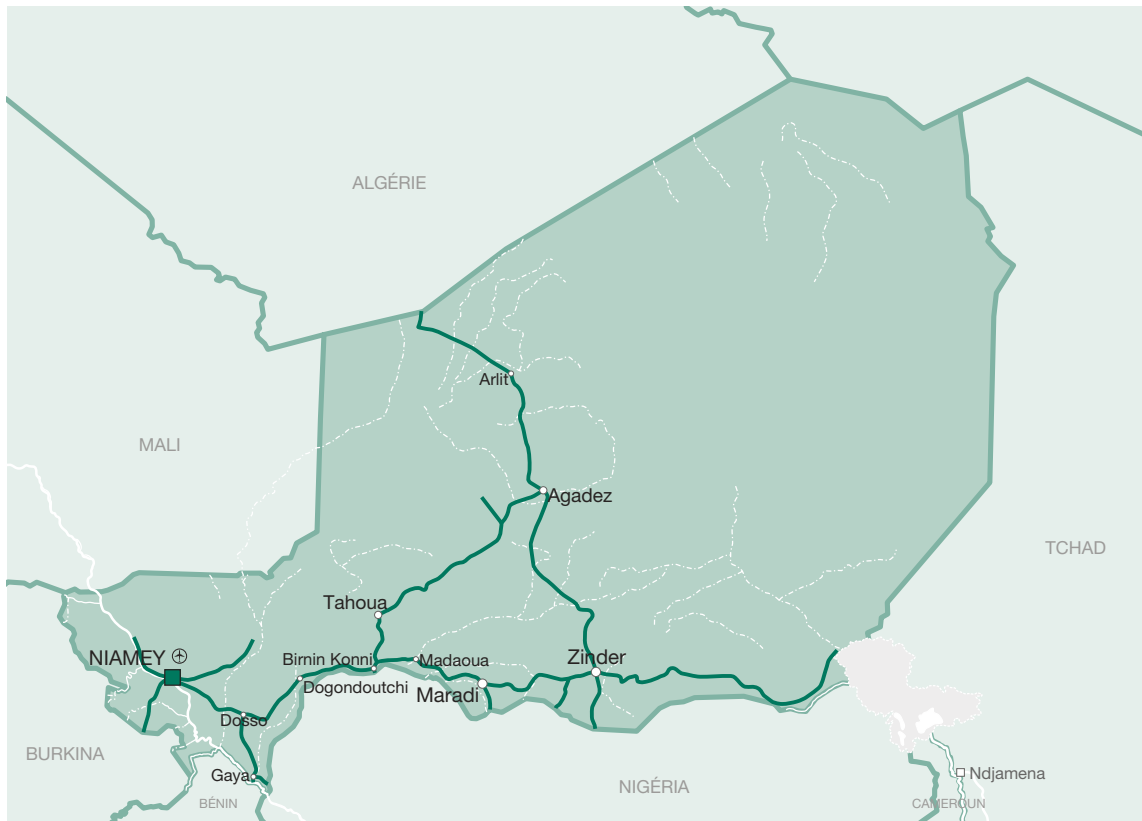
agricole a contribué au chômage. La nouvelle loi sur le travail interdit les sociétés d'intérim et les travailleurs temporaires. La société d'intérim la plus importante du pays a porté l'affaire de cette clause devant la justice en 2008. Le tribunal saisi s'est prononcé en faveur du gouvernement, exhortant ces sociétés à fermer d'ici le 1er mars 2009.

Niger

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 267
- Population en milliers (2008) : 14 704
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 628
- Espérance de vie (2008) : 51.4
- Taux d'analphabétisme (2008) : 70

Niger



⊕ Aéroport
— Route principale

■ Capitale (915 000 hab. 2007)
○ plus de 100 000
○ plus de 40 000
○ plus de 20 000

0 km 70 140 210 km

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DEVRAIT sensiblement reculer en 2008, pour s'établir à 4.8 pour cent, contre 5.7 pour cent en 2007. Ce taux se situerait au-dessous de la moyenne enregistrée au cours des trois dernières années (5.9 pour cent). En cause principalement : le recul de la production minière, en particulier de l'extraction de l'uranium.

Comme en 2008, la croissance économique au Niger en 2009 et 2010 sera soutenue par l'agriculture. Le secteur de l'uranium devrait prendre de plus en plus d'importance, les entreprises françaises et chinoises s'étant engagées à développer de nouvelles mines. L'impact de ces nouveaux projets sur la croissance va toutefois être atténué par le déclin de la demande

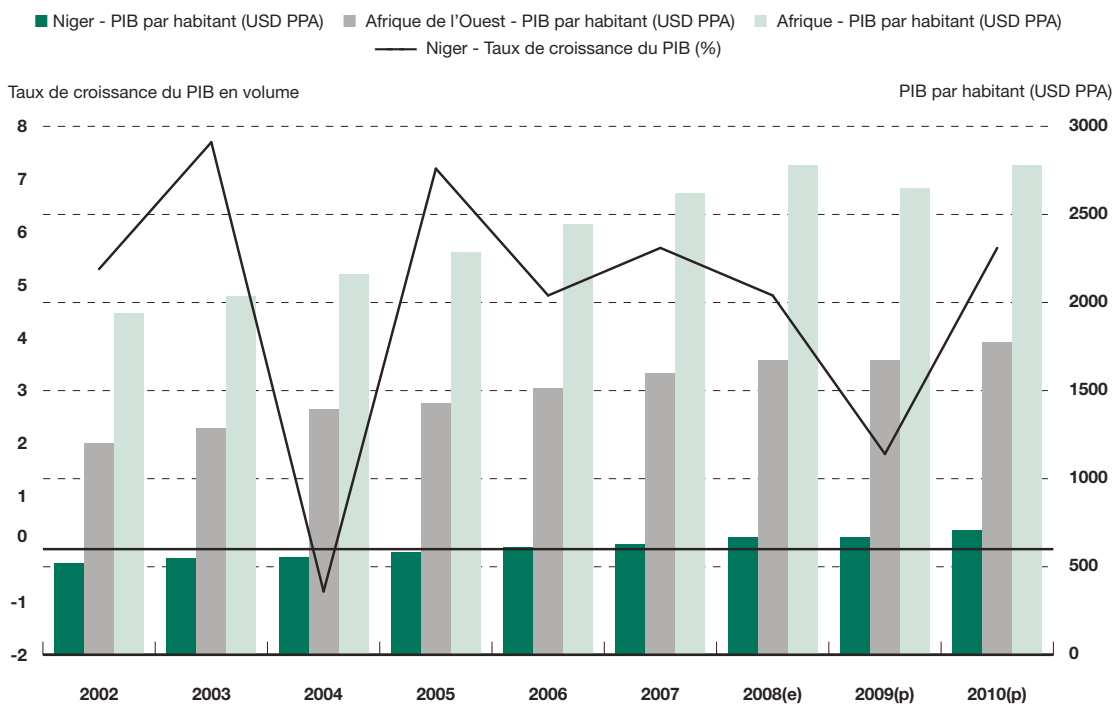
mondiale pour les matières premières. La crise financière survenue au cours de la deuxième moitié de 2008 a, en effet, commencé à se manifester avec la baisse des cours internationaux de ces produits, incluant l'uranium.

Par conséquent, on prévoit une baisse de la croissance. Cette dernière devrait atteindre 1.8 pour cent en 2009, avant de remonter à 5.7 pour cent en 2010.

La croissance recule sous les coups de la crise, malgré une forte augmentation de l'aide budgétaire.

L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à Niamey, était estimée à 10.9 pour cent en 2008. La crise alimentaire mondiale, conjuguée à une faible disponibilité des produits locaux,

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données de l'Institut national de la statistique et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582536317242>

explique pour une large part la flambée des prix durant le premier semestre 2008. Au second semestre, le ralentissement de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et du pétrole a modéré l'évolution des prix au Niger. Mais l'inflation annuelle sur les prix des biens alimentaires est restée trop élevée, atteignant un taux de 20,5 pour cent. Cela devrait changer en 2009, grâce à la bonne récolte de 2008 et la chute de la pression inflationniste sur les cours mondiaux des aliments et de l'énergie. L'inflation devrait ainsi ralentir et atteindre 4,1 pour cent en 2009 et 4,3 pour cent en 2010, même si la baisse attendue des prix du pétrole et des produits alimentaires sera en partie freinée par une augmentation de l'inflation importée, due à l'affaiblissement de l'euro auquel le franc CFA est rattaché.

Développements économiques récents

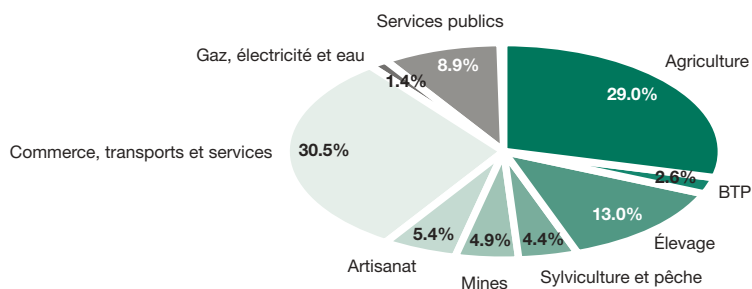
Selon les estimations, le secteur primaire, qui représentait 47,3 pour cent du PIB en 2008, enregistrera une croissance de 8,6 pour cent en 2008 contre 4 pour cent en 2007. Cette situation est essentiellement le fait de la bonne pluviométrie enregistrée sur l'ensemble des zones agricoles du pays et des effets attendus des programmes d'irrigation, notamment en matière de petite irrigation et d'aménagements hydroagricoles. Au 30 septembre 2008, les cumuls pluviométriques variaient entre 350 et 780 mm, soit une valeur supérieure de 62 pour cent à la moyenne interannuelle

1971-2000. La campagne 2008 a enregistré une production céréalière (mil, maïs, sorgho et fonio) de 4,626 millions de tonnes, contre 3,369 millions de tonnes en 2007, soit une augmentation de 37 pour cent.

Le Niger est un pays à vocation pastorale où l'élevage joue un rôle important dans l'économie rurale et nationale. Sa contribution au PIB est de près de 13 pour cent du PIB en 2008. Ce secteur a connu une croissance de 4,2 pour cent en 2008, sous l'impulsion du secteur de l'agriculture et de l'abondance de la nourriture pour le bétail. Les données font ressortir des performances du même ordre pour l'exploitation forestière, avec un taux de 3,4 pour cent de croissance, et pour la pêche, avec un taux de 4,1 pour cent.

Le secteur secondaire constitue le maillon faible de l'économie nigérienne. Il ne représente que 14,2 pour cent du PIB. Il est composé à plus de 47 pour cent d'informel, et les activités d'extraction minière, notamment d'uranium, constitueraient plus du tiers de sa valeur ajoutée. En 2008, ce secteur devrait connaître une légère reprise avec un taux de croissance de 0,9 pour cent, contre une baisse de 1,1 pour cent en 2007. Cette évolution est imputable au rebond de la production énergétique et au dynamisme des activités du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), qui a progressé respectivement de 9,5 pour cent (contre 3,3 pour cent en 2007) et de 5,9 pour cent (contre 3,1 pour cent en 2007). En revanche, malgré la bonne orientation des prix de l'uranium, la production minière enregistrerait un nouveau recul en volume en 2008 (moins 7,3 pour

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Données de l'Institut national de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584071111715>

cent en 2008 et moins 7.2 pour cent en 2007), atténuant ainsi la croissance du secteur secondaire. La hausse de la valeur ajoutée des activités de fabrication s'évalue à 3.9 pour cent, contre 2.3 pour cent en 2007, en liaison avec le bon comportement des industries alimentaire et chimique. Le Niger est supposé commencer ses activités d'extraction pétrolière dès 2009.

Le secteur tertiaire représentait 40.4 pour cent du PIB en 2008, et enregistrerait une croissance réelle de 4.6 pour cent en 2008, contre 3.9 pour cent en 2007. Cette évolution est imputable, notamment, aux performances attendues des activités de transport (4.9 pour cent) et de communication (6 pour cent). Le poids du secteur informel dans le tertiaire représenterait 85.6 pour cent de la valeur ajoutée en 2008.

D'une manière globale, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire vont s'établir respectivement à 3.2 points, 0.1 point et 1.5 point de pourcentage en 2008, selon les estimations. La structure du PIB est toujours marquée par une prépondérance du secteur informel, y compris dans l'agriculture. Il s'accroîtrait de 6.7 pour cent en 2008, pour représenter 74.2 pour cent du PIB.

La croissance de la demande a été impulsée par une forte augmentation de la consommation qui devrait atteindre 7.1 pour cent en 2008. La consommation finale privée reste la composante la plus importante des emplois du PIB, en en représentant 71.9 pour cent en 2007. Cela ne favorise pas la mobilisation d'une épargne suffisante pour financer des investissements productifs. En 2008, la consommation finale privée devrait enregistrer une hausse de 7.6 pour cent, contre 4.8 pour cent en 2007. Les ménages nigériens consomment essentiellement des céréales et de l'énergie (en particulier du bois de chauffe). La consommation finale des administrations publiques poursuivrait son accélération, avec une hausse de 5 pour cent en 2008 contre 20.2 pour cent en 2007, en rapport avec la progression des dépenses en capital.

On enregistre une hausse plus modeste du côté des investissements, aussi bien dans le secteur privé, avec un taux de croissance en 2008 de 4 pour cent, que dans le secteur public, avec un taux de 6 pour cent. Les raisons de cette augmentation : la hausse des dépenses publiques engagées en 2007 dans l'équipement, et la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, notamment uranifère et pétrolière, de l'énergie et des communications.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	13.9	25.2	4.6	4.2	4.3	1.3	1.2	1.2
Publique	4.3	7.3	6.0	6.0	6.1	0.5	0.5	0.5
Privée	9.6	17.9	4.0	3.5	3.5	0.8	0.7	0.7
Consommation finale	94.2	89.1	7.1	2.8	5.6	6.8	2.7	5.6
Publique	19.0	17.2	5.0	4.7	4.4	0.9	0.9	0.8
Privée	75.2	71.9	7.6	2.3	5.9	5.9	1.9	4.8
Solde extérieur	-8.1	-14.3				-3.4	-2.2	-1.1
Exportations	19.2	19.0	1.4	-11.1	14.5	0.2	-1.9	2.1
Importations	-27.3	-33.4	8.6	0.6	7.5	-3.6	-0.3	-3.2
Taux de croissance du PIB, en volume						4.8	1.8	5.7

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588242824137>

En 2008, les échanges extérieurs se caractérisent par une hausse de 8.6 pour cent des importations, lesquelles représentent 21.7 pour cent du PIB. Cette progression est liée à l'augmentation des besoins en biens d'équipement et à la progression de 1.4 pour cent des exportations – d'uranium et de produits agropastoraux – qui pèsent 13.6 pour cent dans le PIB. Cette évolution se traduirait par un recul du taux de couverture des importations par les exportations, qui se situerait à 62.7 pour cent en 2008 contre 82.1 pour cent en 2007. La tendance continuera pour 2009 et 2010, années où l'on prévoit une baisse des exportations dans le PIB à un niveau moyen de 11 pour cent. Elle serait accompagnée d'une stagnation des importations.

D'une manière globale, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des exportations et des importations s'établiraient respectivement à 6.8 points, 1.3 point, 0.2 point et -3.6 points de pourcentage. Le solde de la balance commerciale était déficitaire en 2008. Il s'est aggravé, passant de 104 700 millions de francs CFA en 2007 à 154 900 millions en 2008. Les importations de produits pétroliers en 2008 ont représenté 23.8 pour cent du total des importations et ont progressé de 41.57 pour cent par rapport à l'année précédente. L'année 2008 a aussi été marquée par la hausse des prix des produits alimentaires, qui représentent 16.2 pour cent des importations du Niger. Cela correspond à une augmentation de leur valeur de 19.4 pour cent, comparativement à 2007.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le budget initial pour 2008 a eu comme priorité d'allouer des ressources additionnelles de 78.4 milliards de francs CFA (3.6 pour cent du PIB) provenant de la fin d'exercice 2007, dont 15 milliards de dividendes exceptionnels des sociétés minières, 21 milliards de vente d'actifs miniers et 31 milliards de vente d'une licence de télécommunications. Le gouvernement a proposé d'utiliser ces ressources pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits de première nécessité importés

en les détaxant. D'après ses estimations, ces mesures ont induit une moins-value de 12.4 milliards de francs CFA. Les autorités ont également prévu d'affecter en priorité le reliquat de ces ressources aux besoins en sécurité et en développement. Les enveloppes budgétaires consacrées à ces postes sont respectivement de 10 milliards de francs CFA et 45 milliards. Quelque 11.1 milliards de francs CFA sont destinés aux ajustements des indemnités de salaire. Une part de 8.5 pour cent des dépenses de développement, soit 7.8 milliards de francs CFA, devait servir à assurer des services de soins gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Par ailleurs, des montants importants ont été alloués au développement agricole et à l'élevage, par exemple en vue de l'extension des périmètres irrigués, de l'aménagement des terres, de l'achat d'engrais, du renforcement du riz du Niger, de la vaccination animale, des améliorations génétiques, etc.

Fin 2008, le Niger a bénéficié d'une augmentation importante de l'aide budgétaire, de l'ordre de 53.5 pour cent, qui a porté son niveau à 35.2 pour cent des recettes totales (recettes fiscales et dons). Les recettes fiscales ont progressé de 10.5 pour cent par rapport à l'année précédente, sans toutefois permettre d'augmenter les recettes budgétaires totales. Celles-ci ont reculé de 4.2 pour cent avec la forte diminution des recettes non fiscales, qui avaient été exceptionnelles en 2007. La loi de finances rectificative du 2 juin 2008 a corrigé à la baisse les prévisions de recettes douanières, après l'adoption de la mesure de suspension des droits et taxes d'importation sur le riz et le lait, et la réduction de 17 pour cent de la valeur taxable du sucre et de la farine de blé.

Les dépenses, surtout celles en capital, ont progressé pour atteindre un niveau de 253.4 milliards de francs CFA, soit un taux de croissance de 22.6 pour cent. Elles ont représenté 47.2 pour cent des dépenses totales et 10.1 pour cent du PIB. Le solde budgétaire primaire en 2008 a atteint 5.4 pour cent du PIB, contre 3.1 pour cent en 2007. On prévoit une détérioration du solde global en 2009 et 2010, qui devrait atteindre respectivement 3.2 pour cent et 3 pour cent du PIB total. En cause principalement : l'augmentation des dépenses et la baisse de l'aide étrangère du fait de la crise financière généralisée.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	14.3	18.8	62.7	25.1	27.2	26.1	25.6
Recettes fiscales	8.7	10.8	13.2	15.4	15.3	15.5	15.4
Dons	5.0	7.6	47.2	5.9	8.2	6.9	6.3
Dépenses totales (et prêts nets)^a	18.1	20.4	20.1	22.3	22.2	22.9	22.6
Dépenses courantes	12.1	9.4	9.3	11.9	12.1	12.1	11.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>10.3</i>	<i>8.8</i>	<i>9.0</i>	<i>11.6</i>	<i>11.7</i>	<i>11.8</i>	<i>11.6</i>
Salaires	4.4	3.6	3.6	3.6	3.4	3.4	3.3
Paiements d'intérêts	1.8	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Dépenses en capital	6.2	11.0	10.8	10.3	10.1	10.8	10.7
Solde primaire	-2.0	-1.0	42.9	3.1	5.4	3.5	3.3
Solde global	-3.8	-1.6	42.6	2.8	5.1	3.2	3.0

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600836083635>

Les dépenses d'investissement sur financement extérieur se sont élevées à 153.6 milliards de francs CFA en 2008, principalement financées au titre des agences nationales de la recherche (ANR). Cela représente 60.6 pour cent de la totalité des dépenses dans cette catégorie, le reste étant majoritairement financé par tirages sur emprunts. Le financement des dépenses d'investissements repose donc en grande partie sur des ressources extérieures. Une situation qui présente un risque pour la soutenabilité des dépenses non contrôlées du gouvernement. Ce risque sera encore plus élevé en 2009 en raison de la baisse probable des transferts et des aides internationales que ne manquera pas d'induire la crise financière.

Politique monétaire

La politique monétaire est déterminée par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont les priorités sont de contrôler l'inflation et de maintenir la parité entre le franc CFA et l'euro.

Au début du deuxième semestre 2008, les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont établis à 331.6 milliards, soit une augmentation de 47.3 pour cent par rapport à décembre 2007. Un chiffre principalement imputable à la mobilisation de revenus

de 300 millions de dollars (USD) avec la concession d'un permis d'exploitation pétrolière à la *China National Oil and Gas Exploration and Development Corporation*. L'apport d'autres appuis budgétaires ainsi que la mobilisation de redevances minières, pétrolières et des télécommunications sont venus raffermir la position extérieure nette du système bancaire nigérien.

Fin juin 2008, l'encours des crédits intérieurs s'est établi à 53.7 milliards, soit une hausse de 62.3 pour cent par rapport à la situation fin 2007. Raisons principales de cet accroissement : l'amélioration de la position nette du gouvernement (PNG) de 127.2 milliards de francs CFA et l'augmentation des crédits à l'économie de 38.5 milliards. La hausse de la PNG reflète le renflouement des dépôts de l'État au niveau de la banque centrale. Ils ont été alimentés par les recettes minières provenant des dividendes et de la vente de 100 tonnes d'uranium par la Société du patrimoine des mines du Niger, ainsi que par les recettes pétrolières exceptionnelles et des appuis budgétaires. La masse monétaire a connu une expansion de 11.2 milliards de francs CFA de décembre 2007 à fin juin 2008, soit une augmentation de 3.1 pour cent. Elle résulte de la consolidation des dépôts bancaires, en hausse de 9.3 pour cent, et de la circulation fiduciaire, en hausse de 1.1 pour cent.

L'inflation a beaucoup crû en 2008 en raison de l'augmentation des prix mondiaux du pétrole et des produits alimentaires. Son taux annuel est estimé à 10.9 pour cent, au-delà des objectifs de la BCEAO. Par ailleurs, le prix du carburant à la pompe est resté stable malgré la hausse des prix internationaux. C'est la résultante du blocage des prix décidé par le gouvernement en janvier 2008. Grâce à la bonne récolte agricole et la baisse des prix mondiaux, l'inflation devrait ralentir en 2009 et 2010, pour se fixer respectivement à 4.1 pour cent et 4.3 pour cent.

Position extérieure

La balance commerciale nigérienne s'est fortement détériorée en 2008. Elle a enregistré un déficit de 8.1 pour cent du PIB, contre 3.8 pour cent en 2007. Une situation qui reflète la nette hausse des importations (8.6 pour cent) malgré le bon comportement des secteurs d'exportation. Par ailleurs, le pessimisme prévaut pour la demande mondiale pour 2009. Les exportations attendues d'uranium devraient baisser, entraînant la poursuite de la détérioration de la balance commerciale, qui pourrait atteindre 9.2 pour cent du PIB en 2009.

Les compagnies minières indiquaient des prévisions d'exportation d'uranium de 2 897 tonnes en 2008 (en baisse de 15.7 pour cent par rapport à l'année 2007) du fait de l'insécurité dans le nord du pays. Néanmoins, les exportations réalisées ont dépassé les prévisions, atteignant 3 530 tonnes, soit une progression de

3.2 pour cent. Les autres biens exportés, notamment le bétail et les oignons, ont connu une progression soutenue qui avoisine les 5 pour cent, grâce à la bonne performance du secteur agricole. En revanche, les quantités d'or exportées devraient baisser de 9.8 pour cent en 2008 selon les prévisions du ministère des Mines et de l'Énergie. Mais si l'exportation de l'activité aurifère n'a pas beaucoup évolué en quantité, elle s'est traduite par une augmentation des recettes de 25.4 pour cent du fait de la hausse des cours mondiaux.

L'accroissement rapide des importations – 8.6 pour cent entre 2007 et 2008 – est dû aux biens d'équipement et aux produits pétroliers. Les importations des biens d'équipement ont progressé de 22 pour cent, en rapport avec les investissements dans les secteurs minier et pétrolier, qui ont atteint 54.6 milliards de francs CFA sur le projet d'Imouraren, conduit par le groupe français Areva, et 38.6 milliards de francs CFA sur le site de la Société des mines d'Azelik (Somina).

Le solde de la balance des services s'est dégradé de 34.7 milliards de francs CFA (-7.4 pour cent du PIB), avec un déficit de 177.8 milliards de francs CFA en 2008. Cette situation est liée au développement du fret des marchandises consécutif à l'augmentation des importations, conjuguée à l'envolée du prix du carburant. La consommation des autres services extérieurs a également connu une progression significative avec le lancement de grands chantiers miniers, le démarrage des travaux de construction du deuxième pont de Niamey et le barrage de Kandadji.

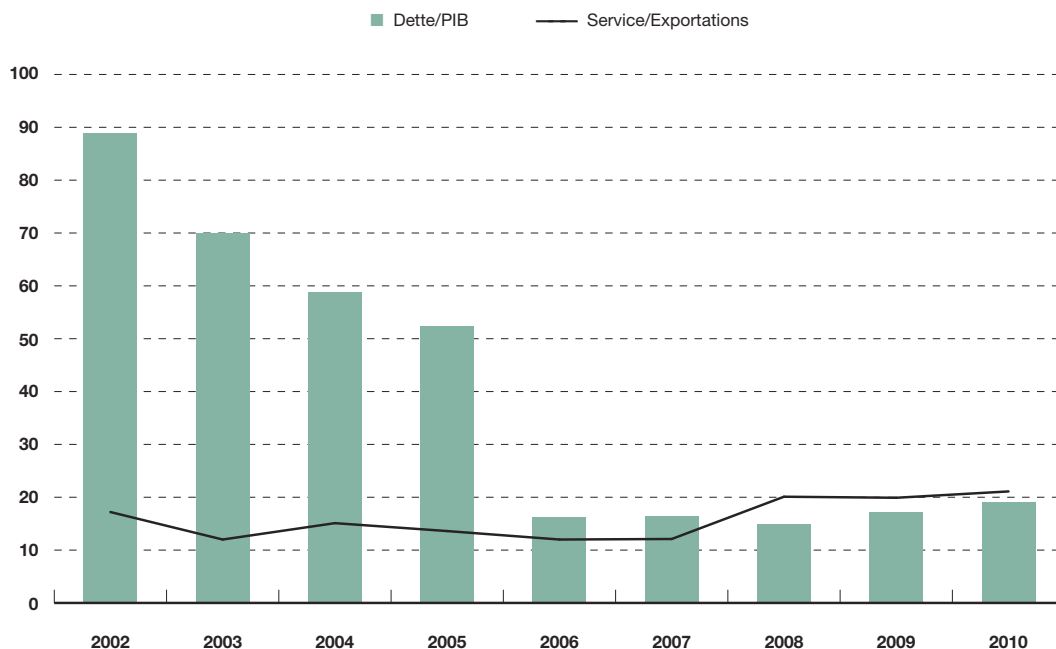
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-2.9	-8.7	-6.5	-3.8	-8.1	-9.2	-9.2
Exportations de biens (f.o.b.)	17.0	13.8	14.4	17.5	13.6	11.5	11.2
Importations de biens (f.o.b.)	19.8	22.5	20.9	21.3	21.7	20.7	20.4
Services	-5.7	-5.8	-6.6	-7.3	-7.4	-7.5	-7.6
Revenu des facteurs	-1.4	-0.3	0.0	-0.8	-2.3	-2.3	-2.7
Transferts courants	4.4	5.5	4.6	4.2	5.1	3.6	3.3
Solde des comptes courants	-5.5	-9.3	-8.6	-7.7	-12.8	-15.4	-16.3


Source : Données du FMI et de la banque centrale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602433756701>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585428648316>

517

Les transferts courants en 2008 ont enregistré une nette progression, pour atteindre 132.1 milliards de francs CFA, soit 60.3 pour cent de hausse par rapport à 2007. Ce flux s'est principalement manifesté à travers des aides budgétaires.

Concernant les relations avec la communauté internationale, le FMI a achevé, en février 2008, la 6e et dernière revue des résultats économiques enregistrés dans le cadre de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), approuvé en 2005 pour un montant de 41.9 millions USD. L'accord avait été prorogé jusqu'au 31 mai 2008. Un nouvel accord triennal FRPC (2008-10), d'un montant de 37.5 millions USD, a été approuvé pour accompagner les efforts du pays dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Un premier décaissement de 5.4 millions a été effectué en juin 2008 et une première revue en octobre 2008. De son côté, la Banque mondiale soutenait 11 projets fin 2007, représentant un engagement global de 307.6 millions USD, dont 163.9 millions non décaissés.

L'analyse de viabilité de la dette, effectuée par le FMI dans le cadre de la 5e revue du programme, en octobre 2007, a fait ressortir un écueil : le Niger reste exposé à un risque, modéré, de surendettement, malgré les annulations de dette mises en œuvre à la suite du franchissement du point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en avril 2004. C'est ainsi que, de 2003 à 2007, la diminution du service de la dette extérieure a été équivalente à 2.3 pour cent du PIB. L'évolution des ratios de la dette au cours des prochaines années restera sensible aux conditions financières des nouveaux emprunts contractés, ce qui plaide pour un recours prédominant à des financements concessionnels.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le classement médiocre du Niger concernant l'environnement des affaires est un grave problème

pour un pays qui cherche à attirer des investissements étrangers. L'édition 2009 de *Doing Business 2009*, l'enquête de la Banque mondiale sur le climat des affaires dans 181 pays, place le Niger au 172^e rang ; il était au 171^e dans le rapport 2008.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, le gouvernement a mis au point un plan d'action avec la collaboration de la Banque mondiale et les représentants du secteur privé. Il s'est engagé à prendre des mesures pour réduire de onze à huit les procédures pour la création d'entreprises, et ce avant la fin 2008. Il devait aussi simplifier les procédures pour réduire de 49 en 2006 à 19 en 2008 le nombre de jours nécessaires aux transferts de propriété. D'autres mesures visent à raccourcir les procédures pour enregistrer des titres fonciers, grâce au renforcement de la direction du cadastre. Les services essentiels aux entreprises, comme la fourniture d'électricité, devaient s'améliorer en 2008. L'achèvement des travaux d'interconnexion avec le Nigeria effectués par Nigelec entre dans ce cadre. Par ailleurs, des réformes du système fiscal pourraient être mises en chantier avec la collaboration du FMI, dans le cadre de la refonte en cours du code général des impôts. Celle-ci devrait être accompagnée d'une révision des avantages fiscaux du code des investissements. La taxe immobilière sur les investissements en capital fixe des personnes morales est aussi à l'ordre du jour. Une évaluation de leur possible effet dissuasif sur les investissements sera entreprise.

Si l'on en croit le dernier rapport du réseau *Transparency International* (TI), la corruption reste un obstacle majeur au Niger. TI publie chaque année un indice analysant le degré de corruption du secteur public dans 180 pays. Le Niger a été classé au 5^e rang parmi les huit membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), 28^e des 47 pays d'Afrique subsaharienne, et 123^e sur 180 pays dans le monde entier.

Autres développements récents

Le gouvernement a pris des mesures inédites pour améliorer la qualité de la gestion des finances publiques et sa transparence, dans le cadre de la Revue de la dépense publique et de la responsabilité financière

(Pemfar sous son acronyme anglais). En 2008, grâce au lancement de nouvelles procédures d'appels d'offres des marchés sans attendre la mise en place des crédits, il est parvenu à accélérer le rythme de la consommation des enveloppes budgétaires pour les secteurs prioritaires. De même, une salle pilote spéciale ayant pour objectif d'accélérer des procédures de dépenses (notamment l'engagement des crédits) existe depuis 2008. Enfin, les opérations de confirmation des engagements des dépenses, initialement gérées par le ministère des Finances, devront être attribuées en 2009 aux contrôleurs financiers des différents ministères, selon la politique de décentralisation.

La rigueur dans la gestion des dépenses vont encore s'accroître en 2009, avec le renforcement du contrôle financier et des divisions chargées de la passation des marchés dans les ministères. Des programmes de formation appuyés par l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) seront mis en place, parallèlement à l'augmentation des effectifs de la direction générale du contrôle des marchés publics et à la consolidation de la Cour des comptes et des centres sous ordonnancement. Par ailleurs, l'ARMP conduira des audits des marchés publics avec une assistance de l'Union européenne. Pour améliorer le fonctionnement du Trésor, l'informatisation des opérations de la caisse générale, en cours, devrait s'achever dans la deuxième moitié de 2009.

Le gouvernement a abandonné les plans de privatisation de la compagnie nationale de production d'électricité et des sociétés de distribution de carburant, car aucune n'a réussi à attirer des investisseurs du secteur privé. Toutefois, il envisage de procéder à des réformes du secteur financier, y compris la privatisation d'un certain nombre de banques d'État.

Le processus de privatisation du Crédit du Niger est terminé. La réforme du secteur financier se poursuivra, avec la fin de la mise en place des opérations de Finaposte, dédiées aux prestations financières, et le dégel des dépôts de l'ancienne Caisse d'épargne, qui était programmé pour fin septembre 2008. Par ailleurs, le gouvernement renforcera les mécanismes de financement de l'agriculture, une de ses priorités en matière de développement des services financiers. Il

mettra l'accent sur le développement des réseaux de microfinance, qui restent moins étendus au Niger que dans les autres pays de l'UEMOA. Le gouvernement participera au programme d'évaluation de la stabilité du secteur financier et définira les réformes nécessaires pour son amélioration.

Le gouvernement et l'Association internationale de développement (AID) ont signé le 26 juin 2008 un accord de financement du projet de développement des infrastructures locales. Aux termes de cet accord, l'AID a octroyé au Niger un prêt de 18,3 millions de droits de tirages spéciaux (DTS). Objectif du projet : accroître de façon durable l'accès aux infrastructures et services de base des habitants des zones urbaines, particulièrement ceux qui résident dans les quartiers précaires.

En 2008, des investissements dans le secteur agricole ont été entrepris dans le cadre de la stratégie de développement rural. Ils ont concerné l'accroissement des périmètres irrigués, les nouveaux barrages, les aménagements hydrauliques et la consolidation du cheptel. Autre projet entamé en 2008 pour améliorer la sécurité alimentaire des Nigériens, lutter contre la pauvreté, conserver l'écosystème et satisfaire les besoins en énergie : la construction d'un barrage de retenue et d'une centrale hydroélectrique pour la production de l'énergie. Il s'agira aussi de mettre en valeur 31 000 hectares en aval du barrage. Ce projet est financé conjointement par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque islamique de développement, le Fonds saoudien, le Fonds koweïtien, le Fonds d'Abou Dhabi, l'*Opec Fund for International Development*, la Banque africaine de développement (BafD), la Banque mondiale, la Banque ouest-africaine de développement, la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), et le gouvernement du Niger.

Nouvelles technologies et innovation

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont évolué dans leurs modes

de transmission. On est passé des lignes aériennes de l'époque coloniale aux faisceaux hertziens en 1973, puis à un système qui allie aujourd'hui faisceaux hertziens, satellites et fibre optique. Le réseau national de transmission par satellite Domsat est constitué d'un ensemble de six stations : Karma, Agadez, Diffa, Arlit, Tchintabaraden et Bilma. Toutes ces stations sont numérisées par Siemens, dans le cadre du prêt de la Bank of Africa (BOA). La boucle numérique urbaine SDH STM-4 en fibre optique est située dans le centre-ville de Niamey.

En 1973, il y avait huit centraux téléphoniques. Il y en existe actuellement 13 centraux numériques, deux analogiques et sept locaux. Malgré cette évolution, un grand nombre de chefs-lieux de département ne possèdent pas de centraux locaux, une situation qui limite l'accès de la population aux moyens de communication. En 2001, l'opérateur historique Sonitel a été privatisé et le secteur libéralisé. Quatre opérateurs de mobile (Telecel, Celtel, Sahelcom et Orange-Niger) et 14 fournisseurs de services Internet ont vu le jour. Conséquence : le taux de pénétration téléphonique est passé de 0,47 pour cent en 2002 à 2,4 pour cent en 2005, et atteindra 8 pour cent entre pour la période 2007-09, selon une étude réalisée dans le cadre de la Stratégie du développement accéléré et de la réduction de la pauvreté (SDRP).

L'accès au téléphone a, de plus, été favorisé par l'implantation de télécentres privés, qui ont été multipliés par douze de 1999 à 2005. En matière de réseau, la Sonitel propose le réseau cuivre, le CDMA 800 et 450, présent dans toutes les grandes villes du pays. Mais son entretien coûte cher et sa qualité se dégrade progressivement. La Sonitel a donc installé une boucle locale sans fil reposant sur la technologie CDMA dans la bande 800 MHz. Le réseau de commutation est de type hiérarchisé non maillé et il est organisé autour des deux cœurs de chaînes de Niamey, qui sont à la fois centres d'abonnés et de transit national et international.

Depuis le 3 décembre 2001, la Sonitel est titulaire d'une licence d'exclusivité transitoire relative à l'exploitation de services de téléphonie fixe ouverts au public, et l'accès aux réseaux et services internationaux

des télécommunications ouverts au public. La Sonitel exploite un réseau filaire RTC prolongé, depuis septembre 2005, par des accès sans fil CDMA à Niamey et à Maradi. Le marché de la téléphonie fixe et des télécommunications internationales est ouvert à la concurrence depuis le 31 décembre 2004. Le groupe France Télécom a ainsi obtenu une licence globale en 2007. Une filiale appelée « Orange-Niger » a été créée, avec un capital de 10 millions de francs CFA, qui sera porté à 32,8 milliards (environ 65,6 millions USD). Depuis 2001, la Sonitel est concurrencée sur le segment voix par les opérateurs mobiles Celtel, Sahelcom et Teledcel.

Au niveau technologique, on note la numérisation de l'artère de transmission d'environ 960 km sur l'axe sud Karma-Zinder, de la bretelle Konni-Tahoua (130 km), de Niamey-Kollo, de Diffa-N'Guigmi, de Maradi-Madarounfa, de toutes les stations terriennes (Niamey, Agadez, Arlit, Bilma, Diffa, Tchín-Tabaraden), et un embryon de 15 km de fibre optique à Niamey. La technologie CDMA (téléphone fixe sans fil) a été installée pour compléter le réseau filaire et la numérisation de 11 centraux, notamment ceux des principales villes.

L'accès aux TIC passe par le développement d'Internet. À cet effet, la décision n°008/CNR-ARM du 23 juin 2003 définit les modalités et conditions d'octroi des autorisations. 14 autorisations d'établissement et d'exploitation de services d'interconnexion d'un réseau faisant partie de l'infrastructure Internet ont été délivrées.

Le marché nigérien du web est assez restreint. Il existe différents modes d'accès : par RTC (téléphonie classique) ; par CDMA (accès multiple par répartition en code) ; par Wi-Fi (sans fil) et par l'ADSL (haut débit). L'accès à Internet et l'offre de données sont commercialisés par trois types d'opérateurs : la Sonitel (Wi-Fi et CDMA) ; Sahelcom, qui est la seule à commercialiser des abonnements Internet en RTC en plus de lignes spécialisées ; les opérateurs alternatifs tels qu'Ixcom, Afripa et Telestar, qui vendent des accès en VSAT (satellite). La pénétration d'Internet dans la population demeure très limitée en raison du parc d'ordinateurs

restreint et du faible niveau de revenu des ménages nigériens.

On distingue plusieurs services fournis : la téléphonie fixe et mobile, la transmission des données à bas débit, l'Internet en *dial-up* et à haut débit, les liaisons spécialisées par système satellitaire GMPCS, le transport du signal radio et télévision de l'Office de radiotélédiffusion du Niger, les services non vocaux, notamment le courrier électronique, la navigation sur le web, la téléphonie sur Internet, la transmission des données de norme X 25 pour les banques et grandes entreprises, les services RNIS et les services large bande (vidéo-conférence et les services e-applications, e-santé, e-éducation, e-commerce). Des projets de télé-enseignement sont en cours.

Les opérateurs du mobile utilisent essentiellement la technologie GSM 900 Mhz. Quant aux fournisseurs de services Internet (FSI), ils disposent des stations de type VSAT. L'exploitation par les opérateurs mobiles du CDMA mobile est strictement interdite par la loi actuelle.

La loi a prescrit le partage des infrastructures entre les opérateurs. Les dispositions de l'article 50 de l'ordonnance n° 99-045 du 26 octobre 1999 portent sur la réglementation des télécommunications et celles de l'article 8.7.2 sur le cahier des charges des opérateurs. À travers son catalogue d'interconnexions, la Sonitel doit servir tout opérateur qui le désire. Celtel Niger S.A. s'est dit aussi ouvert à toute sollicitation de partage d'infrastructures.

Le gouvernement est conscient des enjeux des technologies de l'information et de la communication comme outil de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'efficacité de l'administration. Il a donc mobilisé les principaux acteurs du pays pour élaborer et adopter, en janvier 2004, un plan national de développement des TIC appelé « plan NICI ». Le programme de mise en œuvre pour la période 2005-10 constitue la deuxième étape décidée par le gouvernement pour rendre opérationnel le plan NICI.

Un haut-commissariat à l'Informatique et aux nouvelles Technologies de l'information et de la

communication a été créé par décret en février 2005, afin de superviser et de coordonner le plan NICI. Pour répondre aux multiples problèmes rencontrés par les citoyens nigériens dans l'utilisation des TIC, il propose six axes fondamentaux : le développement des infrastructures, les TIC et la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), le cadre juridique et réglementaire des TIC, le développement des contenus, le renforcement des capacités et la gouvernance électronique. Chaque axe est appuyé par deux ou trois objectifs spécifiques. La priorité reste le développement des infrastructures.

En 2006, le gouvernement nigérien a élaboré une stratégie d'accès universel aux services de communication et d'information en milieu rural et périurbain. Il s'agit d'améliorer les services dans ce domaine afin de développer les investissements nécessaires.

L'accès universel est défini dans l'ordonnance n° 99-045 du 26 octobre 1999 réglementant les télécommunications. Le fonds d'accès universel, dont la gestion a été confiée à l'Autorité de régulation multisectorielle (ARM), sera alimenté sur la période 2007-15 par les contributions des opérateurs titulaires de licence, à hauteur de 4 pour cent de leur chiffre d'affaires annuel hors taxes. Les fournisseurs d'accès à Internet sont aussi mis à contribution. Mais, pour ne pas mettre en péril le développement de leurs activités, leur participation a été fixée à 1 pour cent du chiffre d'affaires hors taxes, dès lors qu'ils ne sont pas en pertes (résultat net positif).

L'ARM a pour mission de réguler les activités exercées sur le territoire de la république du Niger dans les secteurs de l'eau, l'énergie, les télécommunications et les transports, ce qu'on appelle les secteurs régulés. Elle contrôle les opérateurs, s'assure qu'ils respectent bien les prescriptions et les dispositions législatives et réglementaires, de même que les engagements liés à l'obtention de leurs licences et autorisations. Le cas échéant, elle propose ou prononce des sanctions correspondant aux manquements constatés. L'ARM vérifie aussi que les conditions d'interconnexion et l'approbation des offres techniques et tarifaires sont observées. Elle contrôle le respect des obligations

contenues dans le cahier des charges de tous les opérateurs, dans la téléphonie fixe et mobile. Enfin, l'ARM s'assure de l'efficacité de la planification et de la gestion des fréquences sur le territoire de la communauté urbaine de Niamey dans un premier temps, puis des autres régions du pays. En sus de ces opérations de contrôle sur le terrain, elle effectue régulièrement des mesures d'occupation des différentes bandes de fréquences.

Les fonds alloués à l'ARM proviennent de ressources ordinaires et de ressources extraordinaires. Les premières sont constituées des redevances annuelles versées par les opérateurs titulaires d'une licence, d'une convention ou d'une autorisation, des frais d'instruction des dossiers, de l'inspection et du contrôle des installations, des frais de procédure versés par les opérateurs en vertu des lois sectorielles, et des revenus issus des prestations de service. Les ressources extraordinaires proviennent du produit des emprunts, des subventions de l'État et d'organismes publics ou privés, nationaux et internationaux, de dons ou de legs.

La loi de réglementation des télécommunications a prévu des dispositions importantes dans le domaine de la régulation de l'interconnexion, qui constitue l'une des composantes essentielles du cadre concurrentiel. Cette loi a été complétée par le décret n° 2000-399/PRN/MC du 20 octobre 2000, encadrant les conditions générales d'interconnexion. Dans le cadre de l'allocation des bandes de fréquences inférieures, il est possible pour les opérateurs détenteurs de licences fixes ou mobiles de demander des fréquences basses pour déployer leurs réseaux en zones rurales, notamment la bande 400/450 MHz. Jusqu'ici, mêmes dans les zones rurales, les opérateurs se sont contentés de la bande 900 MHz pour le GSM et utilisent à la fois les bandes 1 800 MHz et 900 MHz pour les zones denses. Ils se contentent également de la bande 800 MHz pour leurs réseaux fixes CDMA, alors que la bande 450 MHz est disponible. Les premières licences mobiles délivrées en 2000 portaient sur la norme GSM. Depuis, c'est le principe de la neutralité technologique qui est observé, comme on a pu le voir lors de la dernière délivrance de licence globale en 2007.

L'article 36 de l'ordonnance n° 99-045 autorise les opérateurs à fixer librement les tarifs à leurs clients. Les équipements de TIC sont exemptés de droits de douanes, selon l'arrêté sur l'exonération des importations des TIC pris en 2007.

Le principal acteur du financement des infrastructures de télécommunication est l'État, qui peine à satisfaire les besoins en TIC de la population. Mais il y en a d'autres : l'opérateur historique Sonitel, privatisé à concurrence de 51 pour cent, y contribue, de même que quelques autres organismes. Plusieurs accords ont été signés, qui autorisent le financement de nombreux projets dans les télécommunications. Ainsi du projet « gouvernance électronique et accès à l'information pour la modernisation de l'administration publique et le développement local au Niger », qui a été conjointement lancé en 2006 par le ministre nigérien de l'Économie et des Finances et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Ce projet d'e-gouvernement vise à renforcer la gouvernance électronique et l'accès à l'information pour moderniser l'administration publique.

L'un des principaux projets de réglementation des TIC, que la coopération belge au développement a voulu financer, consiste à doter le Niger d'un cadre juridique et institutionnel adapté aux réalités et aux mutations du secteur, tant dans la sous-région qu'au niveau international.

Concernant la fibre optique, le Niger a obtenu des fonds pour l'étude de faisabilité de son ossature, d'un montant de 442 000 USD. Il a également obtenu le financement global de cette fibre qui reliera le Niger et le Tchad, pour une enveloppe de 140 millions USD. Le Niger pourra ainsi connecter son administration centrale aux différentes régions, départements et communes, tout en favorisant la télé-médecine, la télé-éducation, l'e-commerce, l'e-environnement, au moyen du câble sous-marin SAT III.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, l'Agence universitaire de la francophonie appuie un projet destiné à faciliter l'utilisation des TIC dans la formation à distance et la recherche universitaire.

L'université de Niamey sera ainsi aménagée en réseau campus numérique francophone. Avec ce projet, le gouvernement souhaite également introduire les TIC dans les programmes de formation, former les formateurs et renforcer les capacités des écoles du secteur. Au Niger, l'accès aux TIC est souvent plus facile pour les hommes que pour les femmes, lesquelles se heurtent à de nombreuses barrières culturelles et logistiques. À la Sonitel, les femmes représentent 21.44 pour cent des agents toutes catégories confondues.

De manière générale, les TIC sont un secteur d'avenir. Leur dynamisme et la place de plus en plus importante qu'occupe l'information leur donnent des possibilités de créer des emplois.

Reste un obstacle : l'état actuel des infrastructures des TIC qui freine le développement optimal du secteur. Les contraintes sont nombreuses : insuffisance et vétusté des équipements, cadre institutionnel et réglementaire contraignant, ressources humaines et matérielles insuffisantes, manque de prise en compte du genre dans le secteur, insuffisance des e-applications, taux élevé d'analphabétisme dans la population, et plus particulièrement des femmes, méconnaissance des opportunités qu'offrent les TIC, et coût élevé des équipements et services.

Contexte politique

Plusieurs événements importants ont marqué la scène politique nigérienne en 2008. D'abord l'arrestation, en juin, de l'ancien Premier ministre et président du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), Hama Amadou, soupçonné de corruption. Le gouvernement l'a accusé d'avoir détourné quelque 230 000 USD au cours de son mandat 2000-07. Cela n'a pas empêché Hama Amadou de vouloir mener le MNSD à la victoire lors de la prochaine présidentielle, prévue en décembre 2009. Le conflit entre le président du Niger, Mamadou Tandja, et Hama Amadou pourrait conduire à des divisions ethniques et créer un climat politique incertain à la veille de l'élection. Bien que le Président n'ait jamais officiellement évoqué son intention de briguer un

troisième mandat – il faudrait pour cela un amendement constitutionnel –, cette éventualité n'est pas totalement exclue.

Durant l'année 2008, le conflit entre les autorités nigériennes et les rebelles touaregs dirigés par le Mouvement du Niger pour la justice (MNJ) s'est intensifié, devenant une source majeure d'instabilité sociale. Plusieurs personnes ont dû quitter leurs villages et ont été intégrées dans des familles d'accueil, en particulier dans les départements d'Arlit, de Tchirozérine et d'Agadez-Commune. L'activité économique s'en ressent. L'insécurité a aussi des répercussions négatives dans l'utilisation des services de santé. Les populations autochtones sont plus vulnérables.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec une forte féminisation de la pauvreté. L'indice de développement humain (IDH) 2007/08 situe ce pays au 174^e rang sur 177. En s'en tenant aux tendances actuelles, les seuls objectifs du Millénaire pour le développement qui pourraient être atteints en 2015 concernent la réduction du taux de mortalité infantile et l'accès à l'eau potable.

En réponse à ces défis, le gouvernement a adopté une Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP), couvrant la période 2008-12, dont les politiques et programmes sectoriels existants et/ou en cours d'élaboration serviront de cadre opérationnel. La SDRP a pour ambition de promouvoir une croissance forte (7 pour cent au moins, en moyenne annuelle) favorable aux plus démunis et au développement humain durable.

La pauvreté a baissé sur la période 2005-08 : elle a reculé de 2.6 points, passant de 62.1 pour cent en 2005 à 59.5 pour cent en 2007/08. Ce recul s'est accompagné de l'amélioration des conditions de vie des ménages, notamment pour l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à un meilleur habitat. La population bénéficiant de

l'électricité est passée de 7.3 pour cent en 2005 à 10.7 pour cent en 2008. La baisse de la pauvreté a été plus sensible en milieu urbain qu'en milieu rural.

Cette baisse a permis, au Niger, de réduire les inégalités. L'indice de Gini a reculé de 43.7 en 2005 à 36.3 en 2007/08, et l'indice d'Atkinson a diminué de 43.7 en 2005 à 31.7 en 2007/08. Toutefois, même si les indicateurs de la pauvreté ont reculé, le nombre de personnes pauvres a beaucoup augmenté, du fait de la forte croissance démographique.

Il est possible que l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté, qui est l'un des OMD, ne soit pas atteint en 2015. Malgré tout, le Niger continue de faire des progrès dans le domaine de l'éducation selon des sources nationales. Le taux de scolarité en termes de recrutement scolaire est aujourd'hui estimé à 106 pour cent, avec comme conséquence un taux brut de scolarisation de 63 pour cent en 2008, contre 57 pour cent en 2007, soit une augmentation de 6 points, contre 2.3 points pour la période 2003-07. Le taux brut de scolarité en première année du cycle de base 1 est passé de 64.7 pour cent en 2007 à environ 77 pour cent en 2008, soit un gain de 12.3 points, contre 5.4 points entre 2006 et 2007. Le taux brut d'accès des filles en cycle de base 1 (équivalent de l'enseignement primaire au Niger) est estimé à plus de 72 pour cent, contre 57 pour cent en 2007, soit un gain de 15 points. L'écart entre filles et garçons a été réduit de 3 points.

La proportion d'adultes analphabètes était estimée à plus de 70 pour cent en 2007. Les femmes sont plus touchées que les hommes (84 pour cent, contre 56 pour cent). Malgré l'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains, des efforts ont été fournis et des résultats sensibles obtenus dans l'éducation non formelle. Le nombre total d'inscrits est passé de 39 880 en 2003 à 76 369 en 2007. Le taux de réussite, lui, est passé de 49 pour cent en 2003 à 60 pour cent en 2007. Mais le taux d'abandon, qui était de 18 pour cent en 2003, est remonté à 34 pour cent en 2007.

Le gouvernement a formulé une politique nationale d'alphabetisation et d'éducation non formelle dont le document a été validé en juin 2008. Cette politique

définit les grandes options, les orientations et les mesures de politiques nécessaires au développement du sous-secteur. Elle repose sur la stratégie du « faire-faire » comme modalité principale d'intervention dans les programmes d'alphabétisation et de formation des adultes, ainsi que sur la mise en place d'un fonds d'appui aux programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation, et sur l'insertion d'un volet alphabétisation dans chaque programme ou projet de développement.

Selon des sources nationales le nombre de chômeurs s'élève à 637 525 personnes, sur une population active de 4 008 486 individus, soit un taux de chômage de 15.9 pour cent. Celui-ci est plus élevé dans les centres urbains que dans les zones rurales (19.4 pour cent contre 15.2 pour cent).

Sur le plan sanitaire, certains soins sont désormais gratuits depuis 2008 : ceux donnés aux enfants de moins de 5 ans, concernant les césariennes ou les traitements des cancers féminins. Le Niger est confronté tous les ans à des épidémies de méningite, de choléra et de paludisme. En 2008, à la suite d'une épidémie de méningite qui a frappé le pays, on a enregistré un total cumulé de 3 492 cas et 225 décès, soit un taux de létalité de 6.4 pour cent. Ce total a été, pour le choléra, de 948 cas et 70 décès entre janvier et octobre 2008, soit un taux de létalité de 7.4 pour cent. Pour le paludisme, qui représente le plus grand problème de santé publique au Niger, un total cumulé de 1 621 003 cas et 2 093 décès présumés a été notifié au niveau national. Le paludisme, la pneumonie et la diarrhée sont responsables de près de 60 pour cent des décès d'enfants de moins de cinq ans.

Malgré la campagne de vaccination nationale contre la rougeole menée en janvier 2008, le nombre d'enfants atteints par cette maladie n'a pas diminué : 2 200 cas ont été enregistrés entre le 1er janvier et le 23 mars 2008 sur l'ensemble du pays. Pour lutter contre cette flambée, les équipes de l'association médicale Médecins sans

frontières (MSF) ont mené des campagnes de vaccination pour les enfants de 6 mois à 15 ans dans les régions de Zinder et de Maradi.

Chaque année, une proportion importante de la population rurale, en quête de travail, est forcée de migrer temporairement vers les pays frontaliers. Elle s'expose ainsi à des risques accrus de contamination par des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/Sida. Les données de 2007 indiquent un taux de prévalence du VIH/Sida pour les adultes entre 15-49 ans de 0.8 pour cent. Le nombre de femmes enceintes infectées par le VIH/Sida était estimé à 3 300 en 2007.

Le gouvernement entend diminuer la morbidité et la mortalité grâce à plusieurs outils : le Plan de développement sanitaire (2005-09), le Cadre stratégique national de lutte contre les IST et le VIH/Sida (2007-10), et le Programme national de lutte contre la tuberculose (2007-10).

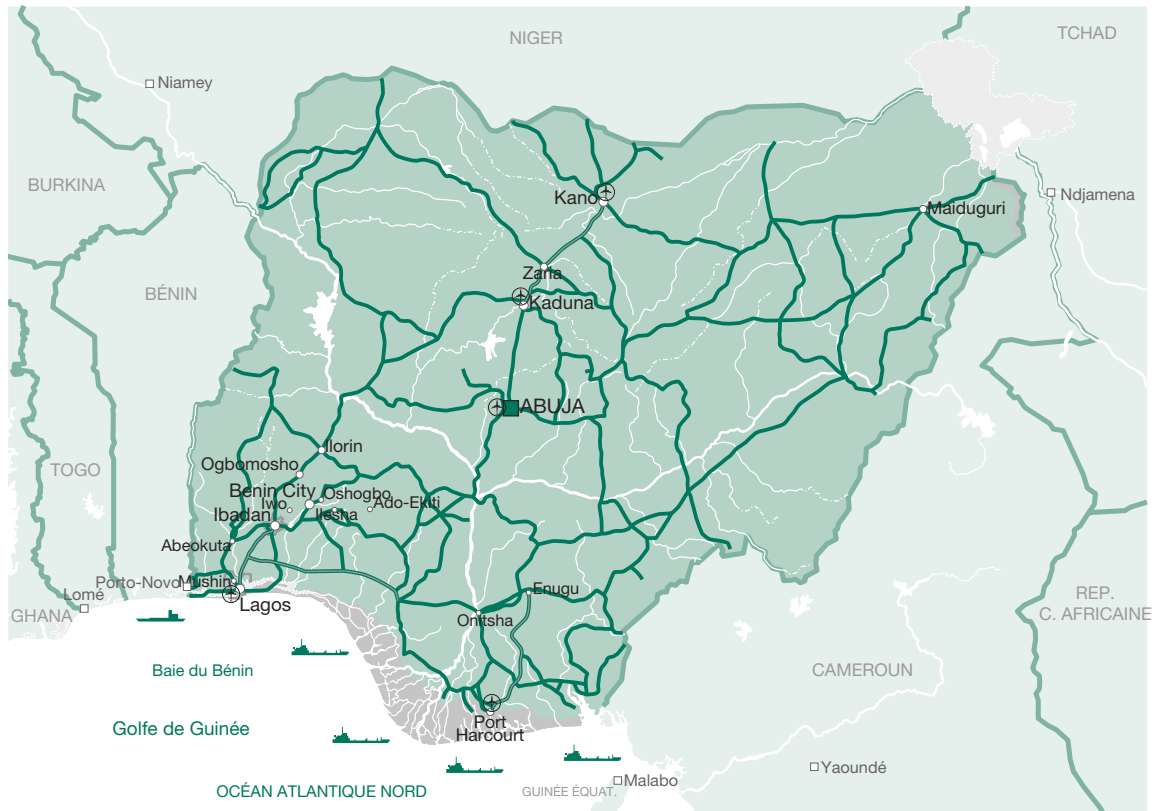
Depuis la dernière crise alimentaire en 2005, le taux de sous-nutrition aiguë globale est passé de 15.3 pour cent en 2005 à 10.7 pour cent en 2008. Cependant, quatre régions ont encore un taux de sous-nutrition au-dessus de 10 pour cent en 2008. En outre, 49 zones sur 147 (35 pour cent) ont été identifiées comme vulnérables du point de vue de la sécurité nutritionnelle. De janvier à octobre 2008, 157 588 cas et 351 décès imputables à la malnutrition ont été enregistrés par les formations sanitaires. Le gouvernement, l'Unicef et des organisations non gouvernementales partenaires diffusent des programmes radiophoniques dans les langues locales pour expliquer comment dépister et traiter la malnutrition. Des agents de santé communautaires font la tournée des villages pour diffuser des messages sur la santé et la nutrition. Ils travaillent en collaboration avec des équipes communautaires pour recenser les enfants sous-alimentés et les envoyer dans des centres de traitement ou d'alimentation.

Nigeria

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 911
- Population en milliers (2008) : 151 212
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 977
- Espérance de vie (2008) : 47.9
- Taux d'analphabétisme (2008) : 28

Nigeria



- Port de commerce
- port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Autoroute
- Route principale

- Capitale (1 576 000 hab. 2007)
- plus de 1 000 000
- plus de 600 000
- plus de 300 000

0 km 60 120 180 km

TOUT AU LONG DE 2008, LA SITUATION économique du Nigeria a été affectée par la chute des cours du pétrole au deuxième semestre et le quasi-effondrement du système financier national précipité par la crise financière mondiale. Pendant toute l'année, les troubles ont perduré dans la région de production pétrolière du delta du Niger.

Les autorités nigérianes ont pris des mesures en vue d'améliorer la croissance et la stabilité macro-économique. En 2008, elles ont poursuivi une stratégie sectorielle à moyen terme (*Medium-Term Sector Strategy* [MTSS]) pour la croissance couvrant la période 2009–11. Depuis 2006, la MTSS a permis de préparer le budget national, en précisant aux institutions dirigées

par l'État les objectifs à moyen terme du gouvernement fédéral. Le gouvernement a également donné la priorité au développement de sept secteurs clés, notamment l'agriculture, l'emploi, les transports et l'éducation. Dans cette perspective, le Nigeria a dû renforcer sa diversification économique, en dépit de la pauvreté de son économie dépendante du pétrole. L'amélioration de la fourniture d'électricité reste le problème le plus urgent à résoudre.

L'effondrement des cours du pétrole au deuxième semestre de 2008 et les troubles actuels dans la région du delta du Niger ont entraîné la baisse de la production

La médiocrité des infrastructures handicape la croissance, avec des recettes fiscales insuffisantes.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582571146668>

de pétrole. En dépit de ce recul, les très bons résultats du secteur non pétrolier ont permis d'atteindre une croissance globale de 6.1 pour cent en 2008.

La monnaie locale, le naira, s'est considérablement dépréciée en fin d'année et les réserves de change ont été énormément mises à contribution. En 2009, le budget de l'État et la balance des comptes courants devraient enregistrer un déficit au lieu des importants excédents actuels. Cette dégradation pourrait compromettre la stabilité financière du pays et la lutte contre la corruption.

La crise du système financier nigérian résulte de la crise économique mondiale, de la dépendance excessive du pays vis-à-vis du pétrole, de la fragilité du système financier national et des défaillances des contrôles réglementaires.

Développements économiques récents

La croissance de la production non pétrolière est passée de 7.8 pour cent en 2007 à 9.6 pour cent en 2008, tandis que la production de pétrole a chuté de 8.2 pour cent, entraînant une croissance économique globale de 6.1 pour cent en 2008. Ce chiffre est en léger recul sur les 6.2 pour cent enregistrés en 2007. La production de pétrole a baissé en raison des troubles qui agitent en permanence la région du delta du Niger et de l'obsolescence des infrastructures pétrolières. Les cours

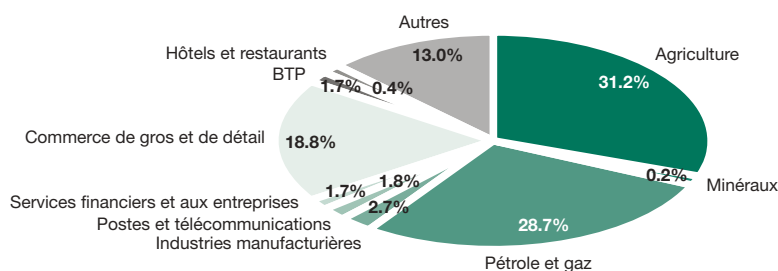
du pétrole sont en baisse depuis juillet 2008. Après avoir atteint un niveau record de plus de 140 dollars (USD) en début d'année, ils sont tombés à 40 USD en décembre 2008.

Le secteur des services a enregistré une croissance de 8.0 pour cent en 2006 et de 9.8 pour cent en 2007. On estime que les services de télécommunications et postaux ont fait un bond de 34 pour cent en 2008, dans la lignée des taux de croissance supérieurs à 30 pour cent enregistrés en 2007 et en 2006. Le commerce de gros et de détail, qui représente 18.8 pour cent du Produit intérieur brut (PIB), a augmenté de 15.3 pour cent environ et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) de 13.1 pour cent. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, lui, s'est accru de 13.0 pour cent. Enfin, le secteur financier et des assurances a enregistré une croissance approximative de 5.0 pour cent (estimations).

Les industries manufacturières ont progressé de 9.2 pour cent en 2008, mais ne représentent que 2.7 pour cent du PIB, chiffre très faible, y compris au regard des normes africaines. L'agriculture, qui représente 31.2 pour cent du PIB et occupe à peu près les deux tiers de la main-d'œuvre du pays, a enregistré une croissance de 7.4 pour cent environ en 2008, en très léger recul par rapport aux 7.7 pour cent enregistrés en 2007. Les pluies tardives ont été abondantes et régulières dans l'ensemble du pays.

La demande intérieure a contribué à la croissance en 2008, tandis que le secteur externe a réduit sa

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des informations du Bureau national de la statistique (NBS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584073165521>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	20.4	24.0	16.3	7.3	7.3	4.1	2.0	2.1
Publique	9.5	8.0	17.0	8.0	8.0	1.4	0.7	0.8
Privée	10.9	16.0	16.0	7.0	7.0	2.7	1.3	1.3
Consommation finale	58.0	65.5	11.6	3.9	4.5	8.8	3.1	3.6
Publique	20.7	18.8	12.6	6.1	6.5	2.6	1.3	1.5
Privée	37.2	46.7	11.2	3.1	3.8	6.1	1.8	2.1
Solde extérieur	21.6	10.5				-6.7	-1.2	-1.3
Exportations	53.8	40.3	-2.1	2.4	2.8	-0.9	1.0	1.1
Importations	-32.2	-29.7	12.8	4.5	5.1	-5.8	-2.2	-2.5
Taux de croissance du PIB, en volume						6.1	4.0	4.4

Source : Données de sources locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588245670553>

demande avec la forte hausse des importations. On estime que la formation brute de capital s'est considérablement accrue, de 16.3 pour cent en 2008. La hausse devrait se poursuivre autour de 7.3 pour cent environ en 2009 et 2010, dopée par les investissements publics et privés. La consommation elle aussi devrait contribuer à la croissance du PIB. La baisse de la production et des cours du pétrole entraînera un ralentissement de la demande extérieure et continuera de peser sur le PIB en volume du Nigeria.

Le taux de croissance du PIB en volume devrait tomber à 4.0 pour cent en 2009 du fait de la baisse continue de la production et des cours du pétrole ainsi que de l'impact de la crise mondiale sur le Nigeria. La chute des recettes publiques résultant de l'effondrement des cours pétroliers se traduira par la réduction des dépenses et des investissements publics. Les investissements privés pourraient également souffrir de l'effondrement des cours de la bourse nigériane et de la perte de confiance dans les banques. Le taux de croissance devrait de nouveau augmenter légèrement à 4.4 pour cent en 2010, lorsque les cours pétroliers auront récupéré partiellement leur valeur et que les marchés financiers auront commencé à se stabiliser.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire du Nigeria repose sur la stratégie budgétaire à moyen terme (*Medium-Term Fiscal Strategy* [MTFS]) 2008-10, qui constitue une feuille de route pour la stabilité macro-économique. La MTFS est en phase avec la Stratégie nationale de maîtrise et de développement économiques (*National Economic Empowerment and Development Strategy* [NEEDS]), qui vise à faire reculer la pauvreté et dont il existe des équivalents aux niveaux étatique et locaux. Le Nigeria espère se hisser parmi les 20 premières économies mondiales à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a mis en place un Programme en sept points. La stratégie NEEDS, le Programme en sept points et l'initiative Vision 2020 visent en gros à promouvoir une croissance rapide et générale du PIB, à réduire la pauvreté, à créer des emplois, à garantir la stabilité macro-économique et à assurer la diversification de l'économie. Le Fonds monétaire international (FMI) apporte une assistance technique au service fédéral de perception des impôts (Federal Inland Revenue Service) et au bureau fédéral de comptabilité générale (Office of Accountant General of the Federation).

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	42.1	38.1	34.1	28.3	27.3	19.0	18.8
Recettes fiscales	6.3	5.5	4.8	5.6	5.5	5.8	5.6
Recettes pétrolières	35.0	32.3	29.1	21.9	21.0	12.4	12.4
Dépenses totales (et prêts nets)^a	36.2	28.7	26.4	27.8	26.4	30.1	30.5
Dépenses courantes	14.0	9.5	8.2	9.4	9.6	10.7	10.7
<i>Sans les intérêts</i>	8.1	6.9	7.2	8.4	8.8	9.8	9.9
Salaires	5.9	3.6	3.6	4.2	4.0	4.3	4.1
Paiements d'intérêts	5.9	2.6	1.0	1.0	0.8	0.9	0.8
Dépenses en capital	11.5	5.9	5.8	6.4	6.6	7.6	7.6
Solde primaire	11.9	12.0	8.7	1.4	1.7	-10.2	-10.9
Solde global	5.9	9.4	7.7	0.4	0.9	-11.1	-11.7

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données de sources locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600846877087>

Les récentes réformes budgétaires, notamment la meilleure gestion des recettes pétrolières, qui représentent 80 pour cent des recettes totales, se sont traduites par une amélioration du budget. En 2004, le Nigeria a introduit une règle budgétaire qui prévoit le transfert de l'excédent des recettes pétrolières dans un compte spécial, l'ECPA (*Excess Crude Proceeds Account*). Le gouvernement puise dans cette source de financement en cas de baisse des cours pétroliers, ce qui s'est produit, ces derniers s'étant effondrés en juillet 2008.

Les recettes et les dépenses en pourcentage du PIB ont reculé en 2008, passant respectivement, selon les estimations, à 27.3 pour cent et 26.4 pour cent. L'excédent budgétaire a légèrement augmenté à 0.9 pour cent du PIB. La baisse des recettes traduit la chute de la production pétrolière, en partie compensée par la croissance des recettes non pétrolières, dopées par les améliorations apportées à la perception des impôts.

Selon les estimations, les recettes pétrolières devraient enregistrer une forte baisse, passant de 21.0 pour cent du PIB en 2008 à 12.4 pour cent en 2009 et en 2010. Le déficit budgétaire se creuserait davantage que prévu pour atteindre plus de 10 pour cent du PIB en 2009 et en 2010. L'endettement tant intérieur que vis-à-vis des institutions étrangères serait ainsi accentué. Les pouvoirs publics devraient rapidement et largement

puiser dans le fonds ECPA d'un montant de 20.1 milliards USD à la fin de novembre 2008.

Le ratio dette/PIB intérieur a chuté de 21 pour cent en 2000 à environ 10.2 pour cent en 2008. Une proportion croissante de la dette intérieure est composée d'obligations à échéance plus longue, qui représentaient 58 pour cent de l'encours total de la dette intérieure à la fin de 2008. En conséquence, l'augmentation de l'endettement intérieur associé à l'important déficit budgétaire prévu en 2009 et 2010 devrait être gérable.

Politique monétaire

La masse monétaire M2 est passée d'une croissance de 30.9 pour cent en 2007 à 58.0 pour cent en 2008 (estimations). L'augmentation enregistrée en 2008 serait largement due à la hausse de 59.5 pour cent du crédit accordé au secteur privé, contre 161.6 pour cent en 2007. Pour l'instant, cette rapide expansion de la masse monétaire n'a pas entraîné de poussée en flèche de l'inflation et a coïncidé avec le relèvement des taux d'intérêt réels.

Pour compenser l'impact de la crise financière mondiale au Nigeria, la Banque centrale du Nigeria (Central Bank of Nigeria [CBN]) a abaissé son taux directeur de 50 points de base, le ramenant à 9.75 pour cent en septembre, afin de faciliter le crédit. Les réserves en espèces obligatoires ont également été

réduites de 4 à 2 pour cent et le ratio de liquidité est passé de 40 à 30 pour cent. La CBN a aussi étendu les emprunts d'urgence de 12 heures à 360 jours et a diversifié les instruments financiers associés en y incluant les titres non gouvernementaux. La CBN semble compter sur le taux interbancaire nigérian (*Nigerian Interbank Offered Rate* [NIBOR]) pour contenir les principales pressions inflationnistes. Le NIBOR a augmenté de 13.0 pour cent fin juillet 2008 à 18 pour cent à la mi-septembre, avant de retomber à 14.2 fin septembre.

La CBN est parvenue à réduire l'inflation de 17.9 pour cent en 2005 à 8.2 pour cent en 2006, et à 5.4 pour cent en 2007. En 2008, l'inflation a enregistré une forte hausse, estimée à 11 pour cent, en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'assouplissement de la politique monétaire pour faire face à la crise financière. L'inflation devrait se maintenir aux alentours de 10 pour cent en 2009 et en 2010.

La CBN se préoccupe du taux de change autant que de l'inflation. Après avoir fluctué dans une marge étroite par rapport au dollar américain jusqu'à la fin de 2008, le naira s'est déprécié. L'écart entre le taux de change officiel et le taux de change en vigueur sur le marché parallèle est tombé en dessous de 5 pour cent. Cet écart pourrait néanmoins se creuser davantage du fait de la grande instabilité des marchés financiers nigériens.

Position extérieure

Après s'être opposé à la proposition de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) visant à instaurer des tarifs douaniers extérieurs communs, dont le maximum serait fixé à 20 pour cent, le Nigeria a fini par accepter un taux de 35 pour cent sur la nouvelle « cinquième tranche » des tarifs. Le pays ayant aussi conservé une longue liste de marchandises dont l'importation est interdite, il est difficile d'évaluer l'impact qu'a eu la libéralisation sur la contrebande.

Les exportations de pétrole du Nigeria représentaient 92.3 pour cent des exportations totales en 2007. Malgré la hausse des cours, ces exportations ont chuté de

55.7 milliards USD en 2006 à 51.0 milliards USD en 2007 du fait de l'instabilité qui règne dans la région du delta du Niger. Les recettes pétrolières se sont élevées à environ 70 milliards USD grâce à la hausse des cours au premier semestre 2008, mais elles risquent de s'effondrer durant les prochaines années si les cours restent très inférieurs au niveau record atteint au milieu de 2008.

L'excédent de la balance commerciale a baissé à environ 14.5 pour cent du PIB en 2008. Il devrait se contracter davantage jusqu'à atteindre 4.4 pour cent en 2009, et ne se rétablir que légèrement à 4.6 pour cent en 2010 si les cours pétroliers restent nettement inférieurs aux pics atteints au début de 2008 et si la production demeure faible. Les comptes de produits liés aux services et aux investissements présentent un déficit structurel. Celui-ci devrait s'améliorer en 2010 en raison de la baisse des bénéfices des compagnies pétrolières internationales opérant au Nigeria. L'excédent des transferts courants devrait baisser de façon marginale à 1.6 pour cent du PIB en 2008, et se maintenir à ce niveau en 2009 et en 2010, reflétant le recul des envois de fonds des expatriés nigériens à cause du ralentissement économique mondial. L'excédent global des comptes courants devrait passer de 3.5 pour cent en 2007 à 3.2 pour cent du PIB en 2008 consécutivement à la baisse des cours pétroliers au deuxième semestre 2008. L'effondrement de ces cours devrait se poursuivre et creuser le déficit courant, qui devrait atteindre 9.1 pour cent du PIB en 2009. Ce déficit devrait s'améliorer légèrement et remonter à 6.4 pour cent du PIB en 2010, lorsque les cours du pétrole se seront en partie rétablis.

Le Nigeria est aujourd'hui le principal bénéficiaire des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique subsaharienne, tant en termes de dollars que de pourcentage du PIB. D'autres pays émergents multiplient leurs investissements dans le pays, notamment la Russie et le Brésil. Les dernières tendances montrent une plus grande diversification des investissements dans les secteurs non pétroliers. La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) estime que les IDE ont augmenté au Nigeria de 5 milliards USD en 2005 à 14 milliards USD en 2006 (soit 9.4 pour cent du PIB)

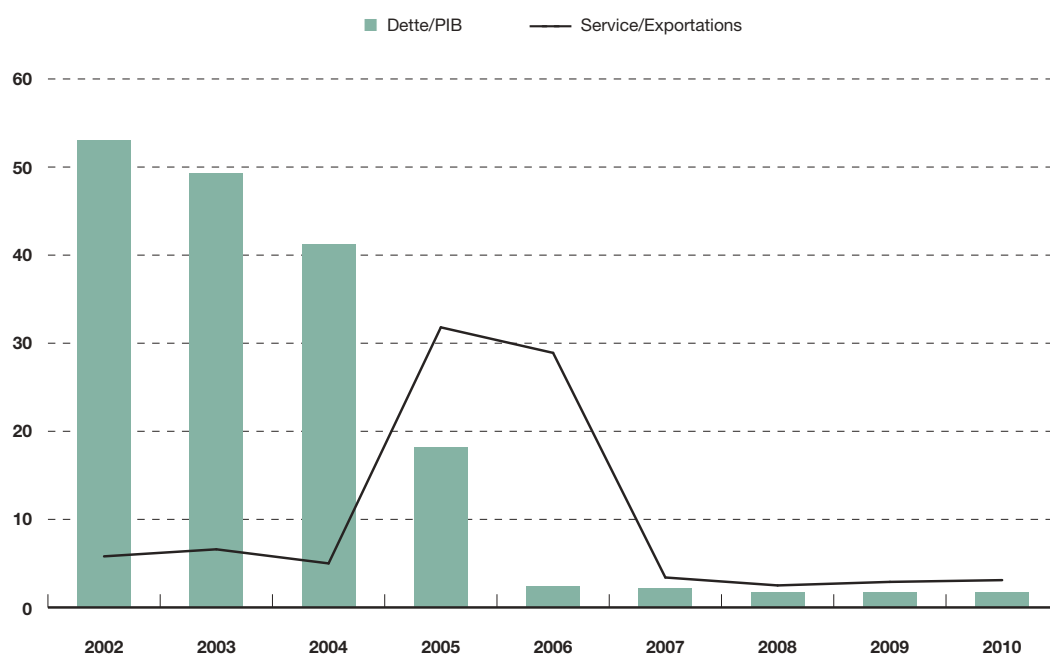
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	27.3	21.9	18.6	16.3	14.5	4.4	4.6
Exportations de biens (f.o.b.)	52.1	44.7	39.5	39.4	36.4	27.3	26.2
Importations de biens (f.o.b.)	24.8	22.8	20.9	23.1	21.9	22.9	21.5
Services	-6.9	-6.3	-4.4	-4.5	-4.0	-5.1	-4.7
Revenu des facteurs	-13.6	-11.4	-7.8	-10.3	-9.0	-10.2	-8.0
Transferts courants	3.4	3.0	2.3	2.1	1.6	1.9	1.7
Solde des comptes courants	10.1	7.2	8.8	3.5	3.2	-9.1	-6.4


Source : Données de sources locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602440432602>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585561284260>

et se sont maintenus à un niveau élevé en 2007, soit 12.5 milliards USD (7.5 pour cent du PIB). Les IDE devraient rester importants au cours des prochaines années, en continuant à mettre l'accent sur la diversification dans les secteurs non pétroliers, notamment les infrastructures, et en réactivant le secteur pétrolier et du gaz naturel liquéfié.

Au milieu de 2008, avant l'effondrement des cours pétroliers, les réserves de devises du Nigeria s'élevaient

à 67 milliards USD, soit l'équivalent de 10 mois d'importations environ, ce qui incitait les investisseurs à la confiance. Avec la chute des cours du pétrole, les réserves se sont contractées, tombant à 53 milliards USD à la fin de l'année.

Au cours des dernières années, la forte hausse des cours du pétrole a permis au pays d'apurer sa dette extérieure, la réduisant ainsi de 18.2 pour cent du PIB en 2005 à 1.7 pour cent en 2008. Cette tendance

devrait se maintenir en 2009 et en 2010. En conséquence, le ratio des paiements au titre du service de la dette extérieure par rapport aux exportations a fortement chuté, passant de 31.8 pour cent en 2005 à 2.5 pour cent en 2008, selon les estimations. Ce ratio devrait augmenter légèrement à 2.9 pour cent en 2009 et à 3.1 pour cent en 2010 du fait du recul des exportations par rapport au PIB.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Dans le rapport 2009 *Doing Business* de la Banque mondiale recensant 180 pays, le Nigeria figurait au 118e rang. En 2007, il occupait le 108e rang, et le 114e en 2008. Il est en mauvaise place pour l'obtention des permis de construire. En revanche, ses résultats sont satisfaisants en termes de flexibilité du marché du travail.

Dans le cadre du Programme en sept points et de sa stratégie NEEDS-2, les autorités font une priorité de l'expansion financière, en particulier du crédit aux micro, petites et moyennes entreprises. Le nombre des banques nigérianes a chuté de 89 en 2006 à 24 en 2008 à la suite d'une multiplication de fusions contrôlées par la CBN. Le minimum de capitaux requis a augmenté. Les restructurations ont notablement réduit la proportion des emprunts non productifs. La plupart des banques possèdent des liquidités, sont rentables et présentent un ratio capitaux/actifs de 18 pour cent en moyenne. L'explosion du marché immobilier nigérian a incité certaines banques à emprunter excessivement. Dans la mesure où les banques nigérianes ont un accès plus restreint aux lignes de crédit en dollar américain, elles ont dû faire appel à la CBN pour se procurer des devises.

Les banques nigérianes sont devenues des acteurs majeurs sur les marchés financiers mondiaux, créant des filiales et des succursales dans les pays de la CEDEAO, en Afrique méridionale (Zambie), en Afrique centrale (Congo, République démocratique du Congo [RDC]), en Europe et en Amérique du Nord. En 2008, Intercontinental Bank Plc a été désignée banque de l'année au Nigeria par les Banker Awards de Londres

Le marché boursier nigérian a enregistré une formidable croissance en 2007 et au début de 2008, avec un taux de rendement de 74.7 pour cent, chiffre nettement supérieur à celui réalisé en Afrique du Sud et au Ghana. Ce marché a toutefois dévissé au deuxième semestre 2008 consécutivement à l'effondrement des cours pétroliers et à l'extension au Nigeria de la crise financière mondiale. En janvier 2009, l'indice boursier du pays était tombé à 50 pour cent de la valeur record atteinte au début de 2008. On assure que les mesures prises par la commission de contrôle des marchés financiers (*Securities and Exchange Commission* [SEC]), la bourse nigériane (Nigerian Stock Exchange [NSE]) et la CBN en vue de maîtriser le boom ont accéléré la chute. Ces mesures de réglementation comprenaient l'imposition de restrictions sur les placements privés et les transactions hors marge, la politique d'harmonisation bancaire annuelle et une règle interdisant à toute entreprise d'émettre de nouvelles actions avant une année après sa cotation en bourse. Après l'effondrement du marché, la SEC et la CBN ont abandonné ces mesures, choisissant plutôt de baisser les coûts et d'assouplir la politique monétaire. La débâcle du marché a été éclipsée par l'impact de la crise financière mondiale et de l'effondrement spectaculaire des cours pétroliers mondiaux sur la balance des paiements et le solde budgétaire du Nigeria.

Autres développements récents

La réforme du secteur public au Nigeria est au point mort. Les programmes de privatisation de la production et de la distribution d'électricité, des bureaux de commercialisation, des oléoducs et gazoducs et des installations aéroportuaires accusent aussi du retard.

Les infrastructures en mauvais état et inadaptées, que la stratégie NEEDS espère rénover, sont un frein à la croissance économique au Nigeria. Les fréquentes coupures générales de courant entravent le fonctionnement des industries manufacturières. Le ministre des Finances a récemment annoncé que 40 à 60 milliards USD environ seraient nécessaires pour remettre en état les infrastructures au cours des six prochaines années. Le gouvernement recherche auprès du secteur privé, notamment dans le cadre de partenariats entre secteur privé et secteur public (*Public-*

Private Partnerships [PPP]), les investissements nécessaires au financement de ces projets. Il a également mis en place une institution de réglementation des concessions des infrastructures (*Infrastructure Concession Regulatory Institution*).

La production d'électricité au Nigeria n'est pas performante et tombe parfois en dessous du seuil minimal en raison de dysfonctionnements techniques et du faible niveau des eaux. Le volume actuel de 6 300 mégawatts, dont 75 pour cent environ fonctionnent, est insuffisant par rapport aux 10 000 mégawatts nécessaires à une population de 150 millions d'habitants. Au milieu de 2008, la production d'électricité est passée de 3 850 MW/h à 2 500 MW/h en l'espace de trois mois. Ce recul était dû à la baisse du taux de remplissage des réservoirs d'eau alimentant les stations hydroélectriques ainsi qu'à la perturbation de l'alimentation en gaz des centrales électriques d'Egbin, du Delta et de Geregu.

Les autorités estiment qu'approximativement 5 milliards USD sont nécessaires pour relever le niveau de la production d'électricité actuelle à 6 000 mégawatts pendant les 18 prochains mois, et 80 milliards USD pour parvenir aux 10 000 mégawatts requis d'ici 2011. Entre-temps, le gouvernement prévoit de puiser 5 milliards NGN (soit environ 40 millions USD) dans le fonds ECPA pour effectuer les mises à niveau et les réparations les plus urgentes.

La commission de réglementation de l'électricité nigériane (Nigerian Electricity Regulatory Commission) a lancé sa nouvelle grille de tarifs en juillet 2008. Les pouvoirs publics subventionneront les prix à la consommation pendant les trois premières années. Le coût budgétaire de cette mesure est estimé à 177 milliards NGN et décroîtra progressivement. Les prix payés par les consommateurs compenseront ensuite cette dépense budgétaire. Un fonds d'assistance à la consommation d'électricité (*Power Consumer Assistance Fund*) sera créé pour aider les populations à faible revenu. En 2008, 64 milliards NGN sur un total de 177 milliards du budget supplémentaire ont été réservés à cette subvention. Il est prévu d'affecter à celle-ci 77 milliards NGN en 2009 et 36 milliards NGN en 2010.

Les projets de modernisation des réseaux de transports à travers le Nigeria sont gelés dans l'attente des demandes de réformes par les hauts fonctionnaires avant la signature de contrats. Il est prévu de privatiser le réseau ferré nigérian, qui est en piteux état, en vue d'améliorer ses services et ses bénéfices en octroyant des concessions de 30 ans à des compagnies privées. Les autorités prévoient également de remettre en état les lignes de chemin de fer existantes entre les ports maritimes du Nigeria et les entrepôts de conteneurs à l'intérieur du pays. Elles se sont engagées à achever la voie à écartement standard reliant Ajaokuta-Itakpe-Warri et s'étendant sur 19 kilomètres. Dans son offre de semi-privatisation des ports, le gouvernement a octroyé des concessions à des opérateurs privés et a lancé un appel d'offre pour huit ports, dont Bonny, Calabar, Koko, Port Harcourt et Sapele.

Le Nigeria est le premier producteur de pétrole africain. Son économie dépend principalement des secteurs pétrolier et gazier depuis le boom pétrolier des années 70. Il possède des réserves de pétrole qui dépassent 36 milliards de barils et on estime ses réserves de gaz naturel à plus de 100 trillions de pieds cubes. Malgré la forte croissance du secteur non pétrolier ces dernières années, la production de pétrole représente toujours près de 21.5 pour cent du PIB, 90 pour cent des exportations totales et environ 80 pour cent des recettes publiques. Le Nigeria n'a pas eu recours aux recettes pétrolières pour son développement en raison de sa mauvaise gestion et de sa mauvaise politique des dépenses publiques. Ces carences ont provoqué des troubles sociaux et compromis la production dans les régions riches en pétrole, comme le delta du Niger, où les populations locales n'ont pas profité du boom pétrolier. En conséquence, la production du pays a chuté en-deçà du quota fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Début 2009, le pays exportait 0.9 million de barils par jour (bpj), soit à peine la moitié de son quota. Les exportations de pétrole nigérianes ont reculé de 1.89 million de barils par jour en 2003 à 1.78 million en 2006, pour tomber à 1.70 million en 2007.

Mis à part le projet de gazoduc ouest-africain (*West African Gas Project* [WAGP]) et le projet de gaz

naturel liquéfié (GNL), la commercialisation du gaz n'a pas bénéficié de nombreux investissements. Le projet WAGP porte sur un gazoduc s'étendant sur 678 kilomètres et qui va de la région des réserves de gaz à Escravos, dans le delta du Niger, jusqu'au Bénin, au Togo et au Ghana. Il devrait permettre d'alimenter en gaz les centrales électriques et les industries des quatre pays d'Afrique de l'Ouest. Il constituerait le premier réseau de distribution de gaz naturel d'Afrique subsaharienne. Bien que ce projet mené par la CEDEAO soit prévu depuis 1982, sa mise en oeuvre n'a commencé qu'en 2005, après la signature en 2003 de l'accord lui donnant cadre légal. Ce gazoduc a été mis en service le 13 mai 2008 et devrait commencer à convoyer du gaz prochainement. Nigeria LNG Ltd appartient conjointement à Nigerian National Petroleum Corporation (49 pour cent), Shell (25.6 pour cent), Total LNG Nigeria Ltd (15 pour cent) et Eni (10.4 pour cent). Cette entreprise a été créée sous forme de société à responsabilité limitée le 17 mai 1989 afin d'exploiter la richesse des ressources en gaz naturel du Nigeria et produire du gaz naturel liquéfié et des liquides de gaz naturel en vue de leur exportation. Ces projets à eux seuls ne peuvent pas absorber les vastes ressources en gaz du Nigeria. L'absence d'investissements dans les infrastructures de traitement et de transport a ralenti l'élimination du brûlage à la torche.

En 2008, l'État a élaboré une nouvelle politique nationale sur le pétrole et le gaz en vue d'améliorer la gestion de ces deux ressources nationales conformément aux meilleures pratiques internationales. La Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) sera divisée en cinq organisations de manière à décentraliser les secteurs pétrolier et gazeux et optimiser leurs performances. Ces organisations seront les suivantes : National Petroleum Directorate, National Petroleum Company of Nigeria, Petroleum Inspectorate Commission, Petroleum Products Distribution Authority et National Oil and Gas Assets Holding and Management Services Company. La Nigerian National Petroleum Company of Nigeria remplacera la NNPC actuelle par sept directions: Amont, Raffineries et pétrochimie, Marchés et investissements, Gaz et électricité, Ingénierie et technologie, Finances et comptabilité, Services

généraux. La nouvelle entreprise fonctionnera comme une société commerciale à but lucratif, qui s'efforcera de recueillir des fonds et n'assumera plus de fonctions de réglementation ou de gestion des ressources nationales.

Pour atténuer l'impact de la crise alimentaire mondiale qui a éclaté début 2008, les autorités ont réservé 80 milliards NGN à un plan d'urgence pour l'importation de riz et le développement du secteur agricole. Bien qu'elles aient refusé de lever définitivement les droits de douane élevés sur les importations de riz, elles les ont suspendus momentanément le temps de remédier à la pénurie. Le gouvernement a également subventionné des denrées alimentaires et mis en place différentes mesures visant à développer l'agriculture. L'institut de recherche agricole, le National Roots Crops Research Institute, en collaboration avec le gouvernement fédéral, a encouragé l'augmentation de la production d'igname, qui est passée de 27 millions à 30 millions de tonnes. Malgré la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires au quatrième trimestre 2008, la réforme agricole à long terme au Nigeria reste un défi majeur.

L'entreprise privée Global Biofuels Ltd a installé dans l'État d'Ekiti une ferme de 20 hectares sur un terrain de 11 000 hectares en vue d'y cultiver du sorgho sucrier et de produire de l'éthanol. La société a également lancé la construction d'une raffinerie d'éthanol, dont le coût est estimé à environ 12.5 milliards NGN. Celle-ci devrait être prête à fonctionner en 2010 et sa capacité de production devrait s'établir à 1.5 million de litres.

Nouvelles technologies et innovation

Dans le classement mondial des marchés des télécommunications enregistrant la croissance la plus rapide, le Nigeria figure au huitième rang. Il est en tête du classement africain. Depuis 2000, le taux de croissance annuel moyen du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe et mobile a été de 125 pour cent. Divers opérateurs ont enregistré une croissance mensuelle de

1.1 million d'abonnés. En octobre 2008, le secteur des télécommunications nigérian comptait 59 millions de lignes actives et présentait la télédensité la plus élevée d'Afrique, soit 42.3 pour cent.

Au Nigeria, plus de 90 pour cent des lignes téléphoniques utilisent la technologie GSM (Global System for Mobile Communications). Le pays compte six réseaux mobiles : MTN Nigeria, Globacom, Zain, Etisalat, M-tel et Visafone. En 2001, MTN, qui appartient au groupe leader africain MTN, est devenu le premier opérateur GSM du pays.

Deuxième opérateur national (*Second National Operator* [SNO]) au Nigeria Globacom, qui possède un segment mobile baptisé Glo Mobile, s'est introduit sur le marché en 2002. Zain a été fondé en 2000 par un groupe d'investisseurs institutionnels et privés et trois États. Etisalat, dernier entrant sur le marché GSM, est une entreprise nigériane créée par Mubadala Development Company et Etisalat des Émirats arabes unis. Mobile Telecommunications Limited (MTel), filiale mobile de l'opérateur national NITEL, était le premier réseau mobile du Nigeria, qui existait longtemps avant l'avènement de la technologie GSM. La Commission des communications nigériane (Nigerian Communications Commission [NCC]) lui a accordé une licence de service d'accès unifié en tant qu'opérateur de télécommunications en août 2007.

La couverture cellulaire est disponible dans à peine 20 pour cent du pays, principalement en zones urbaines. Sur 59 millions de téléphones mobiles actifs au Nigeria, à peine 13 millions sont utilisés en zones rurales, alors que 80 pour cent de la population vit dans ces régions. Pour combler cet écart, la NCC prévoit d'offrir des licences de téléphonie sans fil fixe aux populations résidant dans les zones sans couverture.

La NCC est responsable de la réglementation des télécommunications. Ce secteur a attiré plus de 12 milliards USD d'investissements entre janvier 2001 et octobre 2008. Entre 2006 et 2007 seulement, les investissements étrangers sont passés de 8.2 milliards USD à 11.5 milliards USD, soit une hausse de 41.1 pour cent. L'État a réalisé plus de

2.5 milliards USD de recettes sur les adjudications de spectre. Les droits de douane sur les importations et les taxes sur les entreprises de télécommunications constituent également une large part des recettes publiques.

La concurrence sur l'industrie du marché des télécommunications a entraîné la baisse du prix des services. En 2001, l'abonnement à une ligne GSM coûtait 20 000 NGN. À la fin de 2008, ce prix était quasiment tombé à zéro. Le tarif des appels sur le réseau GSM est passé de 50 NGN par minute en 2001 à moins de 25 NGN par minute en 2008.

Le Nigeria possède le marché de technologies de l'information et des communications (TIC) le plus concurrentiel d'Afrique, et les fournisseurs de services s'y livrent une lutte acharnée pour dégager leur part de marché. Garantir la qualité de service optimale reste un défi. La faible capacité des réseaux a empêché les opérateurs d'étendre leurs réseaux suffisamment vite pour satisfaire le nombre croissant d'abonnés. Par ailleurs, le mauvais état des infrastructures de télécommunications a ralenti le lancement rapide de ressources réseau, qui permettraient d'améliorer la qualité des services TIC.

Les pouvoirs publics ont mis en place le programme national d'éradication de la pauvreté (*National Poverty Eradication Program*) par le biais de son programme de communication en milieu rural (*Rural Communication Program*) afin de garantir aux populations rurales du Nigeria de ne jamais être à plus d'une journée de marche d'un téléphone. Dans les zones présentant une télédensité inférieure à 1 pour cent, la NCC a aussi proposé une nouvelle catégorie de licences pour les services de ligne fixe dans les zones de facturation à courte distance. Des investisseurs privés pourraient être séduits par cette option. La NCC compte sur le projet *Wire Nigeria* (WiN) et l'initiative *State Accelerated Broadband Initiative* (SABI) pour étendre l'accès haut débit dans l'ensemble du pays. Le projet WiN prévoit la mise en place d'un réseau central de fibre optique de haute capacité, tandis que l'initiative SABI vise à rendre l'infrastructure haut débit disponible dans les 36 États du pays, ainsi que dans les zones urbaines et semi-urbaines.

À la fin de 2007, le Nigeria comptait 117 fournisseurs de services Internet et 1.52 abonnés et 6.75 utilisateurs pour 100 habitants. En 2008, le prix moyen d'un accès Internet haut débit était compris entre 52.95 NGN chez Globacom et 35.56 NGN chez GS Telecom. Les TIC ont révolutionné les modes de travail, en optimisant la rentabilité, en contribuant au développement des marchés financiers et en favorisant l'e-formation, notamment l'enseignement à distance et l'apprentissage ouvert. Les efforts déployés par les pouvoirs publics, les universités et les entreprises TIC locales et internationales en vue de développer les établissements pédagogiques semblent porter leurs fruits aujourd'hui. Malheureusement, la cyber criminalité pose un véritable défi au développement des TIC.

Contexte politique

Les troubles dans la région du delta du Niger restent un enjeu politique et économique majeur. Les miliciens, qui visent principalement les compagnies pétrolières étrangères, prennent régulièrement des otages et détruisent des propriétés. L'augmentation des attaques contre les compagnies pétrolières depuis la fin de 2005 a entraîné un recul de la production de pétrole du Nigeria de 20 pour cent. En 2008, le gouvernement a créé le ministère du Delta du Niger pour promouvoir la paix et le développement économique dans cette région. Il a également installé un comité chargé de mettre fin à la violence dans le delta du Niger. L'organisation de nouvelles élections a entraîné un regain de violence à Jos (État de Plateau), qui s'est soldée par des morts et la destruction de propriétés.

Le 26 février 2008, le tribunal des Référés pour l'élection présidentielle a confirmé la validité de l'élection du président Yar'Adua, un jugement à son tour confirmé par la Cour suprême plus tard la même année. Bien que les partis d'opposition aient contesté avec succès les résultats de certaines élections législatives et locales qui avaient été réorganisées, le Parti populaire démocratique (PDP) a remporté la plupart des nouvelles élections de 2008. Le gouvernement fédéral a réduit le nombre de ministères afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques. Il a également procédé au

remaniement des principaux ministères fédéraux et désigné de nouveaux hauts responsables militaires.

Le Nigeria est ravagé par la corruption depuis de très nombreuses années, bien que cette question ne soit vraiment prise au sérieux que depuis très récemment. La Commission contre les délits économiques et financiers (Economic and Financial Crimes Commission [EFCC]) a désigné Farida Mzamba Waziri, haut fonctionnaire de la police à la retraite, pour lutter contre la corruption. Dans son indice de perception de la corruption 2008, Transparency International classe le Nigeria au 121^e rang sur 180 pays, en hausse de 26 places par rapport au classement 2007. Les travaux de l'EFCC et les procès intentés à des hauts fonctionnaires expliquent cette amélioration du classement du Nigeria.

Contexte social et développement des ressources humaines

La grande richesse des ressources pétrolières du Nigeria et son dynamisme économique n'ont malheureusement pas profité au progrès social et au développement durable. Les indicateurs de développement humain révèlent que le pays n'a pas encore atteint les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans le Rapport sur le développement humain des Nations unies, l'indice de développement humain du Nigeria classe le pays au 154^e rang sur 179 pays, en dessous de la moyenne des pays d'Afrique.

Quelques progrès ont été réalisés dans le secteur de la santé. La mortalité infantile a reculé de 140 pour mille dans les années 70 à 108.7 pour mille en 2008, mais elle reste supérieure à la moyenne du continent, qui est de 81.8 pour mille, et des pays en développement (57.3 pour mille). De même, le taux de mortalité pour mille naissances vivantes des enfants âgés de moins de cinq ans, qui représente 50 pour cent des décès en Afrique subsaharienne, a baissé de 265 à 186 pendant la même période. Ce chiffre est relativement élevé par rapport à la moyenne africaine et à celle des pays en développement, qui s'établissent respectivement à 134 et 80.8. L'espérance de vie est de 47.9 ans seulement,

par rapport à 54.3 ans pour l'Afrique et 65.4 ans pour les pays en développement.

En 2007, 3.1 pour cent de la population âgée de 15 à 19 ans était atteinte du VIH/Sida, tandis que 615 sur 100 000 souffraient de tuberculose et étaient séropositives. En 2003, le paludisme frappait à peine 2 pour cent de la population. Au vu des statistiques les dépenses publiques de santé ne représentent que 4.1 pour cent du PIB, contre 4.6 pour cent pour la moyenne africaine et plus de 6.3 pour cent dans les pays en développement. Le petit nombre d'infrastructures sanitaires, et leur mauvaise qualité, posent aussi problème.

Le système éducatif nigérian manque de fonds. En 2004, les autorités éducatives fédérales ont annoncé des améliorations à la loi sur l'éducation universelle gratuite (Universal Basic Education Act) afin d'adapter l'enseignement de base aux besoins du pays. Le taux brut de scolarisation en primaire s'élève approximativement à 92.5 pour cent, alors qu'il est de

96.4 pour cent en Afrique et 91 pour cent dans les pays en développement. Le taux brut de scolarisation en secondaire s'élève environ à 74.5 pour cent, contre à 44.5 pour cent en Afrique et 88 pour cent dans les pays en développement.

Quarante-sept et 30 pour cent de la population ont accès respectivement à l'eau et aux installations sanitaires. L'accès à l'eau et aux installations sanitaires de la population nigériane est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique, qui s'établit respectivement à 63.6 pour cent et 37.3 pour cent. En revanche, l'accès des Nigériens aux installations sanitaires est supérieur à la moyenne africaine, qui est de 45.8 pour cent. Une enquête récente révèle que la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 70 pour cent en 2000 à 54.4 pour cent en 2004. La pauvreté en milieu rural est toujours supérieure à 63 pour cent. L'inégalité des revenus est plus grande en zone urbaine qu'en zone rurale, l'indice de Gini s'établissant respectivement à 0.554 et 0.529.

Ouganda

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 197
- Population en milliers (2008) : 31 657
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 939
- Espérance de vie (2008) : 52.7
- Taux d'analphabétisme (2008) : 26

Ouganda

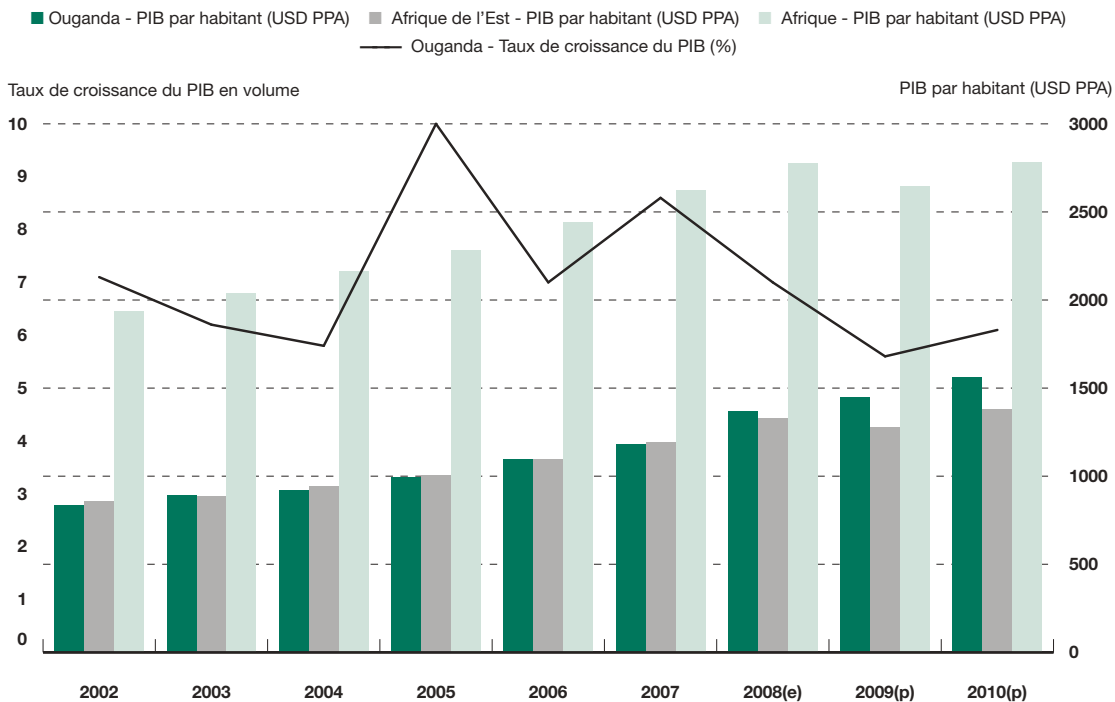


EN 2008, L'ÉCONOMIE OUGANDAISE a affiché une progression impressionnante de 7 pour cent, malgré les turbulences de l'économie mondiale et l'instabilité régionale. Cette croissance est tirée par les secteurs des services et de l'industrie, tandis que l'agriculture stagne. Le pays a dû faire face à de nombreux problèmes, notamment les violences post-électorales au Kenya, début 2008, qui ont perturbé l'importante liaison commerciale avec le port de Mombasa, l'épuisement des réserves halieutiques dans le lac Victoria, la flambée des cours du pétrole au premier semestre et, plus récemment, l'aggravation de la crise économique mondiale. Ce fléchissement général menace le système financier ougandais, freine la demande d'exportations et comprime les envois de fonds des travailleurs expatriés.

En conséquence de ces chocs, la croissance devrait tomber à 5.6 pour cent en 2009, avant de remonter à 6.1 pour cent en 2010. L'inflation s'est accrue en 2008, sous l'effet de l'augmentation des cours des carburants et des produits alimentaires, pour atteindre 12 pour cent selon les estimations. Les pouvoirs publics poursuivent l'exécution d'un plan de développement national (*National Development Plan* – NDP) sur cinq ans. Ce plan, axé sur le développement de l'infrastructure et de l'agriculture, est destiné à stimuler les exportations et à lever les obstacles à la croissance. La lutte menée contre la pauvreté et les améliorations obtenues dans

Fort de sa croissance, l'Ouganda devrait accéder au statut de pays à revenu intermédiaire.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et du Bureau de la statistique de l'Ouganda (UBOS) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582576362683>

les domaines de la santé et de l'éducation, continuent de placer l'Ouganda à l'avant-garde du progrès social en Afrique ; mais il lui reste encore beaucoup à faire.

Développements économiques récents

En 2008, l'Ouganda a dû relever de nombreux défis. Les troubles au Kenya et la hausse des prix des carburants ont renchéri le transport sur la route conduisant au port de Mombasa, ainsi que les produits ruraux vendus en ville. Les industries qui utilisent des générateurs au diesel ont encore alourdi la facture des importations de pétrole. La construction des barrages hydroélectriques de Karuma et de Bujagali devrait réduire les pénuries d'électricité et atténuer les tensions liées à la consommation de pétrole.

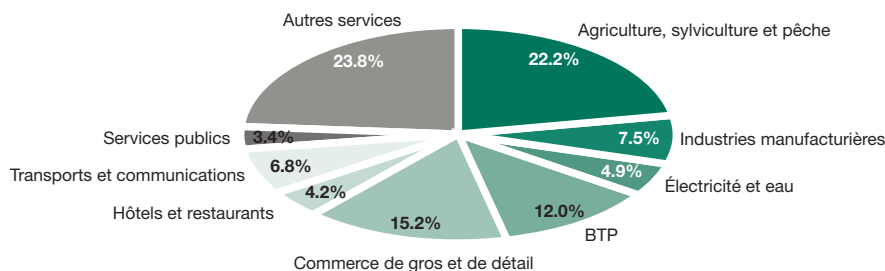
L'envolée des cours mondiaux des produits alimentaires a été globalement positive, car l'Ouganda est un exportateur net de denrées, et une grande partie de la population n'achète pas de nourriture. Néanmoins, l'aggravation de la récession mondiale a réduit la demande d'exportations ougandaises, comprimé les envois de fonds des travailleurs expatriés et conduit à des sorties de capitaux. L'Ouganda a jusqu'ici bien résisté à ces chocs, mais leurs conséquences ne se sont certainement pas encore fait pleinement sentir.

Le secteur des services a continué de tirer la croissance : il représente environ la moitié du produit intérieur brut (PIB) et a progressé de 9.8 pour cent en

2008, selon les estimations, contre 9 pour cent en 2007. Les services financiers, les transports et les communications, en particulier la téléphonie mobile, alimentent la croissance de ce secteur. Les services financiers restent jusqu'ici peu touchés par la crise du crédit qui frappe le monde développé. Le commerce, de gros et de détail, a affiché une forte croissance en 2007, à 14.7 pour cent, et devait enregistrer des résultats aussi bons en 2008.

Le secteur primaire (agriculture et pêche), qui représentait 22 pour cent du PIB en 2007, a en grande partie continué de stagner, progressant de 1.7 pour cent en 2007 après une contraction de 1.8 pour cent en 2006. Cette stagnation est la conséquence des inondations qui ont frappé l'est du pays et de la régression persistante des prises en raison de la surpêche chronique, en particulier de la perche du Nil dans le lac Victoria. La production des pêcheries a reculé de 5.9 pour cent en 2007. La production de café, principale culture de rapport du pays, est estimée avoir progressé de 16 pour cent en 2008 sous l'effet d'un bond de près de 20 pour cent des cours mondiaux, de l'adoption de variétés à plus haut rendement et de conditions climatiques favorables. En revanche, les exportations de coton, autre importante culture de rapport, ont reculé la même année de 19 pour cent en volume. Après un repli de 3.9 pour cent en 2006, la production alimentaire a regagné environ 2.1 pour cent en 2007 (estimation), en grande partie grâce au rétablissement de la paix dans le nord et le nord-est du pays. L'agriculture figure parmi les priorités du NDP, et les pouvoirs publics ont augmenté de 62 pour cent les

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'UBOS.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584113707204>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	19.0	22.6	16.5	3.0	10.0	3.5	0.7	2.2
Publique	5.8	5.1	15.0	3.0	10.0	0.7	0.2	0.5
Privée	13.2	17.5	17.0	3.0	10.0	2.7	0.5	1.7
Consommation finale	92.3	92.3	7.7	5.3	7.0	7.1	4.9	6.5
Publique	14.6	11.9	4.7	2.0	4.2	0.5	0.2	0.4
Privée	77.6	80.4	8.1	5.7	7.3	6.6	4.7	6.0
Solde extérieur	-11.2	-15.0				-3.6	0.1	-2.5
Exportations	10.9	16.1	2.5	1.9	2.4	0.4	0.3	0.4
Importations	-22.2	-31.1	13.3	0.7	9.6	-4.0	-0.2	-2.9
Taux de croissance du PIB, en volume						7.0	5.6	6.1

Source : Données de l'UBOS ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588250757525>

fonds alloués aux services nationaux de vulgarisation agricole (*National Agricultural Advisory Dissemination Services – NAADS*).

Le secteur industriel (industries manufacturières, BTP – bâtiment et travaux publics, mines), qui représente 23 pour cent du PIB, est estimé avoir progressé de 7 pour cent en 2007, contre 6.4 pour cent en 2006. La découverte de gisements pétroliers commercialement rentables a fait naître l'espoir que l'Ouganda devienne bientôt un exportateur net de pétrole.

En 2008, la croissance a été principalement tirée par la consommation privée, qui représente une part importante du PIB. La croissance de l'investissement est restée soutenue : l'investissement privé s'est amélioré de 17 pour cent et l'investissement public de 15 pour cent. La croissance de l'investissement privé a été alimentée par le secteur du BTP. La croissance de la consommation pourrait ralentir durant les deux prochaines années, la consommation privée tombant de 8.1 pour cent en 2008 (selon les estimations) à 5.7 pour cent en 2009 avant de remonter à 7.3 pour cent en 2010.

La croissance de la consommation publique va reculer, passant de 4.7 pour cent en 2008 à 2 pour cent en 2009, avant de ressortir à 4.2 pour cent en 2010. La formation brute de capital publique et privée devrait chuter à 3 pour cent en 2009, puis se rétablir à 10 pour cent en 2010. À 2.5 pour cent en 2008, les exportations ont affiché un rythme d'expansion décevant et leur croissance pourrait rester faible pendant les années 2009 et 2010, sous l'effet du marasme économique mondial.

Politique macro-économique

La politique macro-économique de l'Ouganda cible une croissance robuste d'au moins 7 pour cent du PIB réel, une inflation inférieure à 5 pour cent, un taux de change concurrentiel et un volume adéquat de réserves de change. Le FMI soutient ces objectifs, comme le souligne son instrument de surveillance des politiques (*Policy Support Instrument – PSI*), pour lequel l'Ouganda a donné son accord en décembre 2006. Selon un examen achevé en janvier 2009 par le PSI, l'économie ougandaise a continué de prospérer grâce à une politique macro-économique saine, même si l'actuelle crise financière

mondiale et le ralentissement économique entraînent quelques risques de baisse. Ce rapport a noté que l'érosion des cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants fin 2008 pouvait contribuer à juguler l'inflation. Il a mis en garde les autorités contre une réduction immédiate des dépenses courantes en cas d'insuffisance des recettes. Il a précisé enfin que, malgré la solidité du secteur bancaire, une étroite supervision était nécessaire afin de prévenir les risques, compte tenu de l'expansion rapide du crédit bancaire et de la part importante des prêts en devises dans les portefeuilles.

Politique budgétaire

En 2008, les pouvoirs publics se sont concentrés sur le développement de l'infrastructure, notamment routière et énergétique, tout en cherchant à amoindrir la dépendance du pays vis-à-vis des donateurs. Ce double objectif continuera d'orienter la politique budgétaire dans les années à venir.

Les recettes fiscales, dons compris, sont estimées à 18.3 pour cent du PIB en 2007/08, en hausse par rapport aux 18 pour cent de 2006/07, mais elles pourraient retomber à 16.7 pour cent en 2008/09 et à 15.5 pour cent en 2009/10. Le ratio des recettes fiscales sur le PIB a progressé, passant de 12.4 pour cent en 2006/07 à une estimation de 12.8 pour cent en

2007/08, mais devrait décroître en 2008/09 et 2009/10 sous l'effet du ralentissement économique. L'État a d'ailleurs signalé une baisse de 5 pour cent des recettes fiscales pour le dernier trimestre de 2008. Les dépenses totales devaient passer de 19.9 pour cent du PIB en 2006/07 à 20.5 pour cent en 2007/08, principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'infrastructure. Elles pourraient redescendre à 19 pour cent puis à 18.1 pour cent au cours des années 2008/09 et 2009/10. Le déficit public global a atteint 2.2 pour cent du PIB en 2007/08, contre 1.9 pour cent en 2006/07. Il devrait se creuser à 2.4 pour cent en 2008/09 et à 2.6 pour cent en 2009/10.

Étant donné qu'une partie importante de l'économie échappe à l'impôt, en particulier le secteur informel et l'agriculture de subsistance, il n'est pas facile de renforcer les recettes fiscales. Introduite en juillet 2008 avec plus d'un an de retard, la taxe locale sur les services, qui vise à financer les autorités locales, illustre bien ces difficultés. On espérait que cette taxe allégerait les pressions qui pèsent sur le budget national en étendant la ponction fiscale au secteur informel, mais, au contraire, elle n'a fait qu'ajouter au fardeau fiscal d'un secteur formel restreint et déjà surtaxé.

Le pays se libère lentement de sa dépendance vis-à-vis des donateurs : le pourcentage des dons par rapport

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	16.2	19.4	17.7	18.0	18.3	16.7	15.5
Recettes fiscales	10.2	11.8	12.3	12.4	12.8	12.3	11.9
Dons	5.5	7.4	4.9	5.1	5.1	4.0	3.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	23.0	20.1	19.9	19.9	20.5	19.0	18.1
Dépenses courantes	10.4	12.5	12.8	12.2	12.7	11.4	10.4
<i>Sans les intérêts</i>	9.4	11.0	11.4	11.1	11.4	10.2	9.4
Salaires	4.0	4.8	4.8	4.7	4.5	4.0	3.7
Paiements d'intérêts	1.0	1.5	1.4	1.1	1.3	1.1	1.0
Dépenses en capital	8.4	7.7	7.2	7.2	8.3	7.9	7.8
Solde primaire	-5.8	0.7	-0.8	-0.8	-0.9	-1.2	-1.7
Solde global	-6.8	-0.8	-2.2	-1.9	-2.2	-2.4	-2.6

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600876484075>

au PIB est resté inchangé, à 5.1 pour cent en 2007/08, mais on pourrait assister à une baisse lors des années 2008/09 et 2009/10.

Les initiatives multilatérales de réduction de la dette, notamment l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ont réussi à ramener le ratio de la dette sur le PIB de 63.7 pour cent en 2003 à une estimation de 12.5 pour cent en 2008 ; il est toutefois possible que ce ratio remonte légèrement en 2009 et en 2010. La dette intérieure, quant à elle, a été multipliée entre 2000 et 2007 par plus de six pour dépasser 1 milliard de dollars (USD).

En réaction, les autorités nationales ont fixé des critères précis de soutenabilité de la dette, de manière à ne pas mettre en péril la note de crédit de l'Ouganda, actuellement de B+. Ainsi, le ratio de la dette intérieure sur le PIB et le ratio des intérêts débiteurs sur les recettes intérieures totales doivent être inférieurs à 15 pour cent. Le ratio de la dette intérieure sur le crédit accordé à l'ensemble du secteur privé est fixé à 100 pour cent.

Politique monétaire

La banque centrale ougandaise (*Bank of Uganda* – BoU), responsable de la politique monétaire, a principalement pour tâche de maîtriser l'inflation et de maintenir la stabilité des marchés financiers. Pour apporter de la flexibilité dans la gestion des flux de devises à court terme et des variations imprévues de la demande monétaire, la BoU a adopté en 2008, à titre d'objectif opérationnel provisoire, un plafond pour les actifs intérieurs nets, tout en maintenant son contrôle sur la croissance de la monnaie de banque centrale. La BoU continue de vendre des bons et des obligations du trésor et, dans une moindre mesure, des devises afin de remplir ses fonctions de stérilisation. Elle propose aussi la prise en pension de titres pour réguler la liquidité pendant une période d'adjudication. Enfin, elle ajuste ses taux d'escompte et de réescompte.

L'offre de monnaie de banque centrale a gonflé de 16.7 pour cent en 2007, car la BoU a tenu compte de la hausse des prix de l'alimentation et des carburants, mais ceci a eu pour résultat de faire bondir l'inflation

de 6.1 pour cent en 2007, à 11.8 pour cent en 2008. Ce chiffre représente plus du double de l'objectif de 5 pour cent fixé par le gouvernement ; mais l'inflation devrait reculer en 2009 et en 2010, avec le ralentissement de l'économie et la chute des prix des carburants accompagnant le repli des cours mondiaux du pétrole.

Malgré le déficit budgétaire et la montée en flèche de l'inflation, les taux d'intérêt n'ont que légèrement augmenté. Entre 2006 et 2008, le rendement des bons du trésor à deux ans a progressé de 0.3 point, pour atteindre 13.8 pour cent. De même, les taux d'intérêt moyens pondérés des banques commerciales sont dans une large mesure restés stables, augmentant légèrement pour passer de 19.4 pour cent en 2006 à 19.9 pour cent en 2007. Cependant, ces niveaux sont synonymes de taux d'intérêt réels élevés, même pour l'Afrique de l'Est, ce qui témoigne du manque d'efficacité du système financier.

Depuis le début des années 1990, l'Ouganda maintient une politique de change flexible. Le shilling ougandais (UGX) s'est fortement apprécié à la fin de 2007 et au début de 2008, en raison de termes de l'échange favorables et d'entrées de capitaux accrues. Fin 2008, sa valeur est retombée à son niveau de 2007 et il pourrait encore s'affaiblir en 2009 et en 2010 du fait de la crise financière mondiale.

Position extérieure

Les exportations de café, principale culture de rapport traditionnelle du pays, ont atteint en 2007 32 pour cent de l'ensemble des exportations, et sont estimées avoir progressé de 23 pour cent en 2008 sous l'effet de la montée des cours et de l'augmentation de la production. Les exportations de poisson devraient avoir reculé de 11 pour cent en 2008. Malgré une amélioration globale des prix, les recettes d'exportation sont tombées à 11.1 pour cent du PIB en 2008, contre 15.5 pour cent en 2007. En 2009 et 2010, elles pourraient ressortir respectivement à 10.9 et 9.9 pour cent.

Les importations ont en revanche réalisé un bond de 35 pour cent en 2008, principalement en raison des

cours records du pétrole, qui ont porté le ratio des importations sur le PIB de 21.8 pour cent en 2007 à une estimation de 23 pour cent en 2008. En conséquence, on prévoit une augmentation du déficit commercial, passé de 6.3 pour cent du PIB en 2007 à 11.9 pour cent en 2008. La situation devrait rester médiocre en 2009 et 2010. Selon les estimations, le solde total des comptes courants s'est fortement dégradé : le déficit s'est creusé, passant de 2.8 pour cent du PIB en 2007 à 9.8 pour cent en 2008. Pour 2009 et 2010, en dépit d'une certaine amélioration, les perspectives demeurent moroses. Cette situation résulte de la faiblesse des termes de l'échange et de l'effondrement des envois de fonds des travailleurs expatriés, qui ont reculé de 786 millions USD en 2007 à 489 millions USD en 2008. Les prévisions pour 2009 sont encore plus sombres.

L'union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) devrait s'étoffer, avec l'entrée, prévue à la date du 1er juillet 2009, du Rwanda et du Burundi aux côtés de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie. Cette expansion devrait stimuler le commerce intra-régional. De plus, lors d'une réunion en 2008, la CAE, le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe ont envisagé de fusionner, ce qui renforcerait le pouvoir de négociation de la région avec l'Union européenne (UE) concernant les accords de partenariat économique (APE). Dans le cadre de la CAE, l'Ouganda est en train de négocier un APE aux termes duquel les produits des pays de la CAE auront accès, en franchise de droits et de quotas, aux marchés de l'UE. En

contrepartie, la CAE ouvrira progressivement ses marchés aux produits provenant de l'UE : dans un délai de 15 ans, 80 pour cent des produits de l'UE pourront entrer librement dans la CAE, les 20 pour cent restants n'étant pas concernés par cette mesure de libéralisation. L'Ouganda espère également s'appuyer sur les bons résultats de l'accord « Tout sauf les armes » conclu avec l'Europe, pour augmenter ses exportations, notamment de produits agricoles, à destination de l'UE.

Les entrées de capitaux, consistant essentiellement en investissements directs étrangers (IDE) et en prêts publics, ont très largement financé le déficit des comptes courants. Ces apports ont également créé un excédent de la balance des paiements et porté l'encours des réserves de change à environ cinq mois d'importations de biens et de services à la fin de 2008. Entre 2007 et 2008, l'IDE est estimé être passé de 432.6 millions USD (2.5 pour cent du PIB) à 536.6 millions USD (2.7 pour cent), mais les perspectives pour 2009 et 2010 sont incertaines en raison de la crise financière mondiale. Le secteur qui bénéficie le plus de ces entrées d'IDE est celui des télécommunications, suivi par le pétrole et le gaz.

L'essentiel de la dette extérieure de l'Ouganda est dû à des organismes multilatéraux (80.4 pour cent du total en 2007). Les trois principaux donneurs sont l'Association internationale pour le développement (50.4 pour cent de la dette totale), la Banque africaine de développement (8.4 pour cent), et la Banque européenne d'investissement (7.6 pour cent).

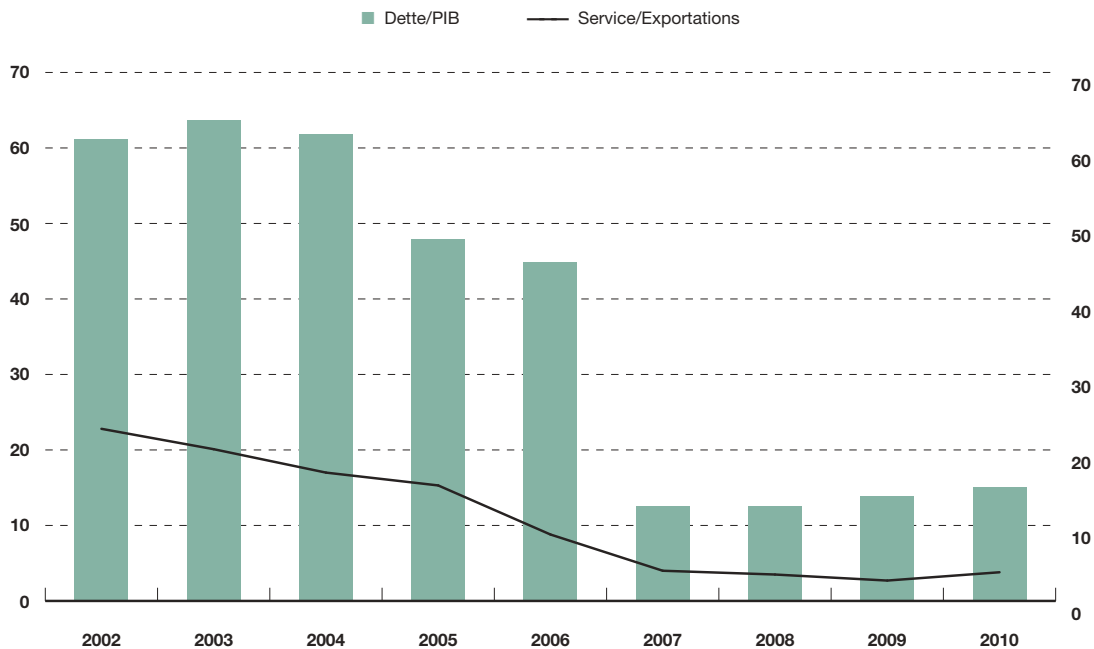
Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-7.4	-7.3	-9.3	-6.3	-11.9	-9.1	-10.1
Exportations de biens (f.o.b.)	7.5	10.1	10.8	15.5	11.1	10.9	9.9
Importations de biens (f.o.b.)	15.0	17.4	20.1	21.8	23.0	20.0	20.1
Services	-3.8	-1.3	-2.7	-3.2	-3.4	-3.5	-3.2
Revenu des facteurs	-2.5	-2.5	-2.2	-1.9	-1.7	-1.8	-1.7
Transferts courants	8.4	11.0	10.7	8.7	7.1	7.1	6.1
Solde des comptes courants	-5.4	0.0	-3.5	-2.8	-9.8	-7.3	-8.9


Source : Données de l'UBOS ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602465256670>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585563450647>

547

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Pour améliorer le climat des affaires et encourager la croissance, les autorités nationales ont adopté en 2007 et 2008 un certain nombre de mesures, parmi lesquelles : *i*) la mise en œuvre d'une politique commerciale et industrielle nationale, *ii*) la création d'une agence de référence pour le crédit, *iii*) l'élaboration de lois commerciales, notamment dans les domaines des hypothèques, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication (TIC), *iv*) la formulation d'une stratégie d'exportation nationale et *v*) la mise en place de services douaniers automatisés 24 heures sur 24 aux principaux postes-frontière.

Entre mars 2007 et mars 2008, six nouvelles banques commerciales privées ont ouvert leurs portes. En conséquence, le nombre de succursales bancaires est

passé de 160 à 213, les dépôts ont progressé de 26 pour cent et les prêts de 49 pour cent. En mars 2008, les créances douteuses représentaient 3.9 pour cent des prêts accordés, et toutes les banques étaient au dessus des ratios de liquidité obligatoires. Les autorités ougandaises ont créé le Centre de promotion de la micro-finance afin d'orienter les fonds vers des organismes de micro-crédit prêtant aux agriculteurs. Un certain nombre d'entreprises locales et régionales sont entrées à la Bourse ougandaise (*Uganda Stock Exchange – USE*). La cotation de la plus importante de ces entreprises, Safaricom, société de télécommunications opérant au Kenya, a attiré un nombre considérable d'investisseurs. De juin 2007 à juin 2008, la capitalisation boursière s'est accrue de 36 pour cent et l'indice de référence a gagné 21 pour cent. Puis, entre septembre et décembre 2008, l'indice de l'USE a perdu quelque 20 pour cent en raison de la crise financière mondiale. Il est prévu d'adopter un système de dépôt central en 2009 afin de faciliter les transactions automatisées.

Autres développements récents

Depuis le début du processus de privatisations en 1993, et surtout depuis le lancement, en 2001, du projet de privatisation et de réforme des entreprises de réseaux publics, l'État a cédé 122 entreprises publiques, en conservant 36. L'existence de l'USE, créé en 1997, a encouragé nombre de ces groupes nouvellement privatisés à s'introduire en Bourse. En 2008, c'est ce qu'avaient fait sept d'entre eux. Ces entreprises privatisées affichent des performances mitigées. Certaines, comme *British American Tobacco*, *Hima Cement Ltd* et *Rwenzori Highland Tea Co. Ltd*, ont rencontré le succès, tandis que d'autres piétinent, comme *Uganda Spinning Mills*, *Lira Ltd* et *Uganda Railways*. Cette dernière est désormais gérée par la compagnie ferroviaire *Rift Valley Railways*, qui n'a jusqu'à présent pas rempli ses engagements d'investissement, et risque le retrait de sa concession en raison d'une rupture de contrat concernant la capitalisation de la société. Certaines entreprises ont d'abord connu des difficultés, mais sont en train de se redresser. C'est notamment le cas de *Dairy Corporation*, qui a ouvert la première usine de lait en poudre en Ouganda en mai 2008, et d'*Air Uganda*, qui affiche une solide croissance depuis qu'elle est détenue par le fonds Aga Khan pour le développement économique (AKFED).

Résultat d'un investissement insuffisant, les carences de l'infrastructure constituent un obstacle majeur à la croissance. Ce fait est particulièrement sensible dans les domaines de l'électricité et des routes. Les autorités ougandaises donnent la priorité au développement de l'infrastructure et investissent dans le réseau routier et la construction de centrales hydroélectriques. Afin d'améliorer la gestion des projets de construction de routes, 700 millions USD ont été alloués en 2008 à l'autorité nationale des routes en Ouganda. À la fin de l'année, plus de 20 projets routiers étaient en cours de réalisation ou sur le point de débiter, et de nombreux autres étaient à l'étude, notamment la construction du *Northern Transport Corridor*, qui reliera l'Ouganda à la Tanzanie au sud et au Soudan au nord. Les autorités nationales fournissent environ 70 pour cent du financement ; le reste provient des donateurs, principalement l'UE, la Banque Africaine de

développement et la Banque mondiale. Certaines ressources n'ont pas été utilisées en raison de problèmes de capacité d'absorption.

L'État élabore également un plan d'expansion du réseau ferroviaire national qui privilégie les liaisons entre le nord de l'Ouganda et le sud du Soudan, ainsi qu'entre l'ouest de l'Ouganda et l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Des ressources ont par ailleurs été consacrées à l'achat d'un nouveau ferry sur le lac Victoria pour la liaison avec la Tanzanie, en remplacement du *MV Kabalega*, qui a coulé en 2004. De plus, la CAE a lancé plusieurs initiatives régionales visant à promouvoir les liaisons routières et ferroviaires.

La construction de la centrale hydroélectrique de Bujagali, financée par l'AKFED, la BafD et la Banque mondiale, a débuté en 2007 et devrait s'achever en janvier 2011. Grâce aux fonds fournis par les donateurs et les partenariats public-privé, l'État prévoit aussi de construire une centrale hydroélectrique de 700 mégawatts (MW) à Karuma et une centrale de 100 MW à Isimba.

Les efforts déployés par les autorités ougandaises pour la promotion de l'agriculture, un objectif de longue date, sont centrés sur le plan de modernisation de l'agriculture. Les services nationaux de vulgarisation agricole (NAADS), créés en 2001, devaient fournir des services et des intrants (engrais, semences de qualité, crédits), mais on leur a reproché de ne pas satisfaire correctement les besoins des agriculteurs ; en 2007, face à ces critiques, le président a appelé à une amélioration. En outre, les pouvoirs publics ont intensifié les investissements dans l'industrie agro-alimentaire et le marketing. Enfin, le projet de loi sur la réforme foncière de 2008 vise à renforcer la garantie pour les agriculteurs de la sécurité d'occupation de leurs terres, ce qui leur permet de solliciter des prêts plus importants.

Les autorités accentuent leur soutien aux organismes ruraux de micro-crédit. Sont concernées pour l'essentiel les sociétés coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) et leur structure centrale, l'Union des caisses d'épargne et de crédit coopératives d'Ouganda (UCSCU). En 2008, les pouvoirs publics ont décidé de regrouper les

SACCO au sein d'un réseau à échelle nationale, de renforcer les bureaux régionaux de l'UCSCU ainsi que leur capacité de prêt, et d'élaborer à leur intention de nouvelles lignes directrices concernant les aspects juridiques. En 2007, environ 107 SACCO sur 757 avaient bénéficié d'une aide financière de l'État.

Nouvelles technologies et innovation

Le réseau d'infrastructure des télécommunications à Kampala et dans ses environs est relativement bien développé, avec fibre optique et liaisons hertziennes. La première phase du projet de construction d'une dorsale nationale (*National Backbone Infrastructure*) s'est achevée en 2008 ; Kampala a ainsi été dotée de 900 kilomètres de câbles à fibre optique haute capacité. La deuxième phase doit couvrir 1 500 kilomètres supplémentaires d'ici la fin de 2009. L'Ouganda est raccordé au réseau téléphonique international et à Internet par des liaisons satellite. La technologie d'accès à Internet s'appuie sur le réseau commuté, le réseau numérique à intégration de services (RNIS), la ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line – ADSL*), les lignes louées, le protocole Internet sans fil (*Wireless IP*), les micro-stations terriennes (*Very Small Aperture Terminal – VSAT*) et les connexions à haut débit par voie hertzienne (*Worldwide Interoperability for Microwave Access – WiMax*). Les opérateurs se partagent l'infrastructure, qui englobe les pylônes d'antennes et les câbles à fibre optique. Les normes de télécommunications reposent sur les lignes directrices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Elles tiennent compte des études d'impact environnemental effectuées sur les sites en construction par l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA). Le réseau GSM (*Global System for Mobile Communications*) dessert plus de 80 pour cent de la population. L'infrastructure Internet est toutefois en grande partie limitée aux villes, les zones rurales dépendant principalement des antennes satellitaires VSAT.

Les bandes de fréquences utilisées pour les communications radio suivent les normes AMRC

(Accès multiple par répartition en code, GSM et Wimax, mais la norme GSM est privilégiée pour la téléphonie mobile. L'itinérance est désormais possible au sein de la CAE, et certains réseaux couvrent également l'Afrique australe, centrale et de l'Ouest.

La Commission des communications de l'Ouganda (UCC) est l'organe réglementaire des services de télécommunications, de radiodiffusion et des services postaux. L'UCC est responsable devant le parlement et le ministère des Technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est elle qui délivre les licences. Elle est financée par une redevance sur le revenu annuel brut des opérateurs.

L'Ouganda compte deux opérateurs de téléphonie fixe (MTN et UTL) et quatre opérateurs de téléphonie mobile utilisant la norme GSM (MTN, UTL, Zain et Warid). L'État détient 31 pour cent d'UTL, les autres opérateurs sont privés. Les tarifs d'interconnexion entre opérateurs ne sont pas réglementés, mais soumis à des accords commerciaux. Les opérateurs de téléphonie fixe ne subventionnent pas leurs unités mobiles et les tarifs de la téléphonie fixe sont plafonnés. Les téléphones mobiles sont importés et soumis à une taxe de 10 pour cent, et les communications à une taxe de 30 pour cent.

Chaque prestataire de services offre tout un éventail de produits et d'options, notamment des coûts d'appel fixes dans certaines zones et la facturation à la seconde. Ils proposent des tarifs différents pour les heures de pointe et les heures creuses, ainsi que des réductions. En 2008, le coût national moyen d'une minute de communication s'élevait à 309.89 UGX (0.15 USD) pour les appels au sein d'un même réseau et à 379.8 UGX (0.19 USD) pour les appels d'un réseau à un autre.

L'apparition et l'essor continu de la téléphonie mobile ont nettement amélioré l'accès aux télécommunications. En 1995, lorsque les téléphones mobiles ont été introduits, on dénombrait 38 972 lignes de téléphonie fixe. En juin 2008, le pays en comptait 160 768, ainsi que 6 140 822 abonnés à la téléphonie mobile. Le taux de pénétration de celle-ci est passé de 18.7 pour cent en juin 2007 à 21.3 pour

cent en juin 2008. Quant aux abonnés à Internet, leur nombre est passé de 11 000 à 15 000 au cours de l'année 2007.

Les opérateurs de téléphonie cellulaire sont en train de mettre en place des services financiers sur mobiles, à la suite de l'approbation par la BoU du projet de loi sur les transferts électroniques ; mais le parlement n'a pas encore voté ce texte. Les agriculteurs se servent des téléphones mobiles pour négocier et pour obtenir des informations sur les prix auprès des producteurs, mais n'utilisent pas encore ce moyen pour effectuer des opérations commerciales. L'accessibilité à Internet en zone rurale est financée par un fonds de service universel. Plusieurs projets sont en cours : points d'accès Internet, cybercafés, centres de formation aux TIC, portails web, taxiphones, télécentres communautaires polyvalents, laboratoires de TIC dans les écoles, équipements de TIC dans les établissements de soins, centres d'appels. Principalement en raison de l'analphabétisme, les communications vocales l'emportent sur les messages écrits, même si ceux-ci sont souvent meilleur marché.

Les entreprises liées aux TIC et les moyens de formation à ces technologies prolifèrent. La première place revient à la vente de téléphones et de temps de communication (Midcom, Simba Telecom). Les universités, quant à elles, offrent des cours d'ingénierie dans le domaine des télécommunications ; c'est le cas du *Makerere University Information Technology Centre* et de la pépinière d'entreprises de TIC de l'autorité ougandaise de l'investissement.

Contexte politique

En 2006, lors des premières élections pluralistes depuis l'accession au pouvoir du Mouvement de résistance nationale (*National Resistance Movement – NRM*), le président Yoweri Museveni a obtenu un second mandat et le NRM, son parti, a remporté la majorité des sièges au parlement. Depuis, la vie politique ougandaise est relativement calme. Certaines des élections partielles destinées à pourvoir des sièges vacants au parlement ont été contestées, le NRM et l'opposition s'accusant mutuellement de fraude. Les luttes intestines

se poursuivent dans presque tous les grands partis d'opposition.

Le gouvernement a la volonté de promouvoir une bonne gouvernance, en permettant aux organisations de la société civile de participer davantage à la planification et à l'élaboration du budget. La décentralisation progresse, mais la question du financement des autorités locales reste problématique.

Un tribunal anti-corruption a été mis en place en 2008, et une unité d'audit des dépenses publiques est en cours de constitution auprès du vérificateur général. Néanmoins, la corruption est toujours perçue comme largement répandue et les pouvoirs publics devront prendre des mesures pour y remédier.

Fin 2008, les combats ont repris contre l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army – LRA*). Les armées de l'Ouganda, du Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC) ont en effet attaqué les rebelles dans le parc national de Garamba, en RDC. Le chef de la LRA, Joseph Kony, a refusé de signer le plan de paix global en négociation depuis deux ans, en exigeant que la Cour pénale internationale (CPI) commence par lever l'acte d'accusation dressé contre lui. Les rebelles en fuite occasionnent une grande instabilité en RDC et dans les zones frontalières avec le Soudan.

Contexte social et développement des ressources humaines

La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté nationale a baissé, passant de 56 pour cent en 1992 à 31,3 pour cent en 2006. L'Ouganda devrait parvenir à réduire de moitié son taux de pauvreté d'ici 2015, date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, dans le nord du pays, la pauvreté, à 60,7 pour cent, reste élevée.

La nutrition des enfants s'est améliorée. Selon les chiffres officiels, de 1991 à 2007, le nombre d'enfants

souffrant d'insuffisance pondérale est passé de 23 à 16 pour cent ; durant la même période, la prise de vitamine A en complément alimentaire a augmenté, passant de 37 à 70 pour cent, et la consommation de sel iodé par les ménages a doublé.

Avec le succès du programme d'enseignement primaire universel lancé en 1997, l'OMD 2 a de bonnes chances d'être atteint. L'enveloppe budgétaire allouée à l'enseignement a nettement augmenté au fil des ans. Elle représentait, selon les estimations, 16.1 pour cent des dépenses publiques en 2007, soit environ 3.2 pour cent du PIB. On observe des progrès considérables dans la construction de salles de classe et dans l'embauche d'instituteurs. De plus, des efforts ont été réalisés dans la prise en compte des besoins spéciaux de certains élèves, et des programmes de gratuité des cantines scolaires ont été mis en œuvre dans certaines régions.

Le nombre d'inscriptions à l'école primaire a plus que doublé, passant de 3.1 millions d'enfants en 1997 à 7.2 millions en 2006, mais les taux de réussite sont moins satisfaisants. Une loi adoptée en 2008 rend la présence aux cours obligatoire, et les parents risquent jusqu'à sept ans de prison s'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école primaire. Le ratio d'élèves par enseignant était en primaire de 39:1 et en secondaire de 20.7:1. Le nombre d'élèves par classe, 72, est toujours élevé, mais il a reculé par rapport aux 84 de 2004. À la fin de 2007, on dénombrait 954 328 élèves dans les établissements d'enseignement secondaire, contre 683 609 en 2003. Les inscriptions dans les établissements du supérieur ressortaient à 134 145 en 2006 et devraient continuer d'augmenter.

La proportion de filles dans l'enseignement primaire s'est améliorée, passant de 44.2 pour cent des élèves en 1990 à 49.8 pour cent en 2006. Le ratio d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes est d'environ 0.92. La part des femmes dans l'emploi rémunéré des secteurs non agricoles est de 28.9 pour cent, et 30 pour cent des députés sont des femmes.

Les dépenses publiques de santé n'ont cessé de progresser, passant de 3.46 USD par habitant en 1995

à près de 9 USD en 2006. L'investissement reste axé sur la construction de structures sanitaires locales, et sur leur dotation en personnel et en médicaments appropriés. L'objectif est de réduire la distance à parcourir par les patients pour se faire soigner. En 2007, environ 9 pour cent du budget de l'État ont été consacrés à la santé, soit 1.8 pour cent du PIB. Si les indicateurs sanitaires restent faibles, l'investissement a apporté des améliorations notables. La mortalité infantile est tombée de 122 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1991 à 73.3 en 2008, ce qui est cependant très loin des 31 fixés par l'OMD 4. De même, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a reculé, mais pas suffisamment pour que l'on puisse considérer l'Ouganda en bonne voie pour l'objectif d'ici 2015. La proportion d'accouchements dans des structures sanitaires a augmenté, passant de 22.6 pour cent en 2001 à 41 pour cent en 2005. Les perspectives de réalisation de l'OMD 5 sont restreintes et, même si la mortalité maternelle a reculé, passant de 505 pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 435 en 2006, ce chiffre reste loin des 131 fixés par l'objectif.

Selon des sources nationales, l'objectif concernant le VIH/Sida est déjà atteint. Grâce aux initiatives menées par les pouvoirs publics, le taux de prévalence a été ramené de 18 pour cent en 1992 à une estimation de 6.4 pour cent en 2008. Il est possible de porter plus loin encore le combat pour la réduction du taux de prévalence, notamment auprès des catégories particulièrement touchées que sont les femmes et les habitants des zones rurales. Les nouveaux cas d'infection sont les plus nombreux chez les adultes de 35 à 45 ans, mais ils ont considérablement diminué chez les 20-25 ans. Les infections se produisent désormais davantage chez les personnes mariées que chez les célibataires, en raison des relations sexuelles extra-conjugales et de la répugnance des personnes mariées à utiliser des préservatifs. On peut également se demander si la récente stagnation du taux de prévalence n'est pas une conséquence du fait que l'Ouganda soit passé du programme abstinence, fidélité ou préservatif (*Abstain, Be faithful or use a Condom* – ABC) à des programmes financés par les États-Unis, qui préconisent la seule abstinence et qui ne sont pas favorables à l'éducation sexuelle et à la promotion du préservatif. Par ailleurs, l'accès facilité aux traitements

antirétroviraux a pu conduire la population à sous-estimer les dangers du sida.

En partenariat avec les donateurs, les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts pour endiguer et prévenir le VIH/Sida par des programmes d'information, d'éducation et de communication, de prévention de la transmission mère-enfant, de prévention des infections, de soins et de soutien comme les thérapies antirétrovirales, ainsi que par des programmes de suivi et d'évaluation. Depuis 2004, les médicaments antirétroviraux sont disponibles gratuitement en Ouganda. Le plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le VIH/Sida, lancé en 2003, a permis à 130 000 patients de se soigner ; d'après les estimations, 312 000 autres n'auraient pas accès au traitement.

Les progrès dans la lutte contre le paludisme et la tuberculose ne sont malheureusement pas aussi rapides. Le paludisme reste la principale cause de morbidité et de mortalité en Ouganda. Il représente 52 pour cent des consultations externes et 30 pour cent des admissions en structure sanitaire. Cette maladie est endémique dans 95 pour cent du pays. Elle est devenue résistante à la plupart des traitements classiques, ce qui a incité les autorités sanitaires à modifier les associations de médicaments à trois reprises depuis 2002. Le ministère de la Santé a instauré un certain nombre de mesures destinées à freiner le paludisme, en particulier le programme de traitement de la fièvre à domicile, lancé en 2002, qui distribue gratuitement des traitements antipaludéens par l'intermédiaire des prestataires de soins de santé communautaires. Les moustiquaires imprégnées sont de plus en plus accessibles, même en zone rurale. La réintroduction de la pulvérisation de DDT, à l'intérieur des bâtiments uniquement, est controversée pour des raisons environnementales.

Ces dernières années, l'Ouganda a connu plusieurs épidémies : le virus Ébola, l'hépatite E, le choléra et la fièvre hémorragique de Marburg. En novembre 2007, les autorités ont confirmé la présence d'une nouvelle souche du virus Ébola dans le district de Bundibugyo. Au total, 149 cas ont été détectés et 37 patients sont

décédés. L'épidémie d'hépatite E dans le nord de l'Ouganda, en mai 2008, a touché 7 123 personnes et causé 114 décès.

Les pouvoirs publics ont progressé dans la formalisation de la protection de l'environnement avec la création de la NEMA, mais ils ont peu avancé dans d'autres domaines, notamment dans la lutte contre l'appauvrissement des sols, la déforestation, la dégradation des pâturages, l'épuisement des réserves halieutiques et la pollution de l'eau provoquée par les rejets industriels et l'utilisation domestique de l'eau.

Cependant, l'accès à l'eau propre s'est nettement amélioré : la couverture est passée de 21 pour cent en 1992 à 64 pour cent en 2008. L'accès à l'eau propre reste toutefois limité dans les zones rurales et les latrines sont peu répandues. En 2006, seuls 40.9 pour cent des ménages disposaient d'une latrine à fosse couverte, 33.2 pour cent en partageaient une avec leurs voisins et 12.3 pour cent utilisaient des latrines à fosse non couverte. Environ 75 pour cent des ménages ruraux et 60 pour cent des ménages urbains ne disposaient pas de moyens de se laver les mains après être allés aux toilettes.

Pour l'OMD 8, l'Ouganda n'a pas fixé de cible précise. Toutefois, le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté (PEAP), de 2004-08, et le NDP encouragent des partenariats pour la réalisation des objectifs de développement.

L'Ouganda a déployé des efforts considérables et obtenu des résultats impressionnants sur la voie de certains OMD, notamment en ce qui concerne le VIH/Sida et l'enseignement primaire universel, mais il doit persévérer pour consolider ses progrès et atteindre d'autres objectifs. Il reste désavantagé par le taux de croissance démographique le plus élevé au monde (3.2 pour cent par an) et par 20 années d'insurrection dans le nord du pays. On espère qu'avec la mise en œuvre du programme de paix, réconciliation et développement, prévue pour 2009 dans le nord de l'Ouganda, cette région rattrapera le reste du pays. Parmi les autres problèmes, citons la mauvaise gestion du budget social et l'insuffisance des ressources. Officiellement, le taux

de chômage est estimé à 3.2 pour cent à peine, mais il est nettement plus élevé si l'on tient compte du chômage déguisé. Même les diplômés d'université ont des difficultés à trouver un emploi en dehors du secteur public, qui en absorbe la moitié. Pour 2008, le taux de chômage des jeunes diplômés est estimé à 32.2 pour cent environ dans la capitale, Kampala, et à 23 pour cent dans l'ensemble du pays.

Le projet des villages du Millénaire est un projet-pilote mené dans le village de Ruhiira, dans le sud-ouest de l'Ouganda, et soutenu par la Promesse du Millénaire, le programme des Nations unies pour le développement et l'Institut de la Terre de l'université de Columbia. Les avancées enregistrées dans ce projet, qui cherche à donner un modèle pour l'éradication de l'extrême pauvreté et la promotion du développement au niveau local, prouvent que les OMD peuvent être atteints.

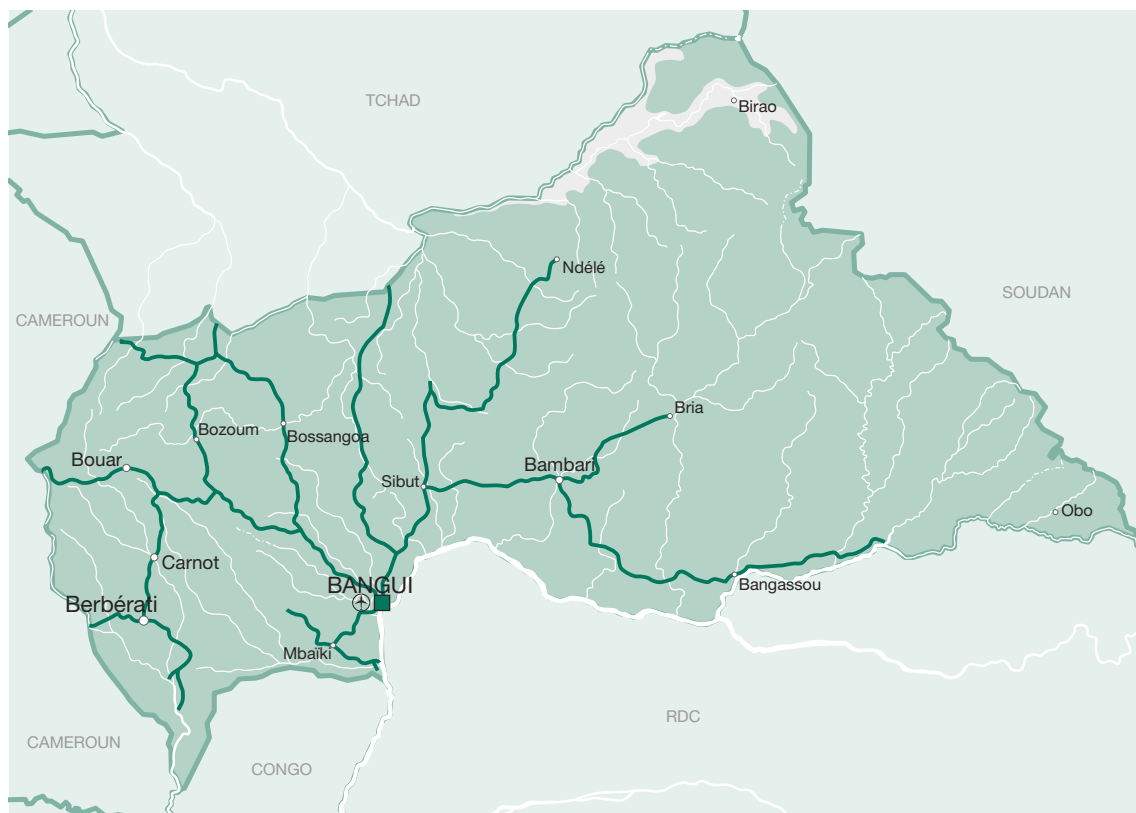
Sous l'influence du PEAP, l'effort était concentré sur la gestion, la production, la compétitivité économique et les revenus, la sécurité et la résolution des conflits, la gouvernance et le développement humain ; des investissements massifs étaient consacrés à l'éducation et à la santé. Au vu des avancées substantielles enregistrées dans tous ces domaines, l'attention s'est recentrée sur les transports et l'infrastructure énergétique, l'agriculture et le développement rural, ainsi que sur l'amélioration de la prestation de services, sans que le niveau des dépenses pour l'éducation et la santé ait pour autant baissé. Le pays a encore d'importants défis à relever : promouvoir la croissance et le développement à long terme (améliorer, notamment, la productivité agricole), stimuler la diversification des exportations et accroître l'emploi.

République centrafricaine

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 623
- Population en milliers (2008) : 4 339
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 714
- Espérance de vie (2008) : 47.0
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

République centrafricaine



⊕ Aéroport
— Route principale

■ Capitale (672 000 hab. 2007)
○ plus de 50 000
○ plus de 40 000
○ plus de 10 000

0 km 50 100 150 km

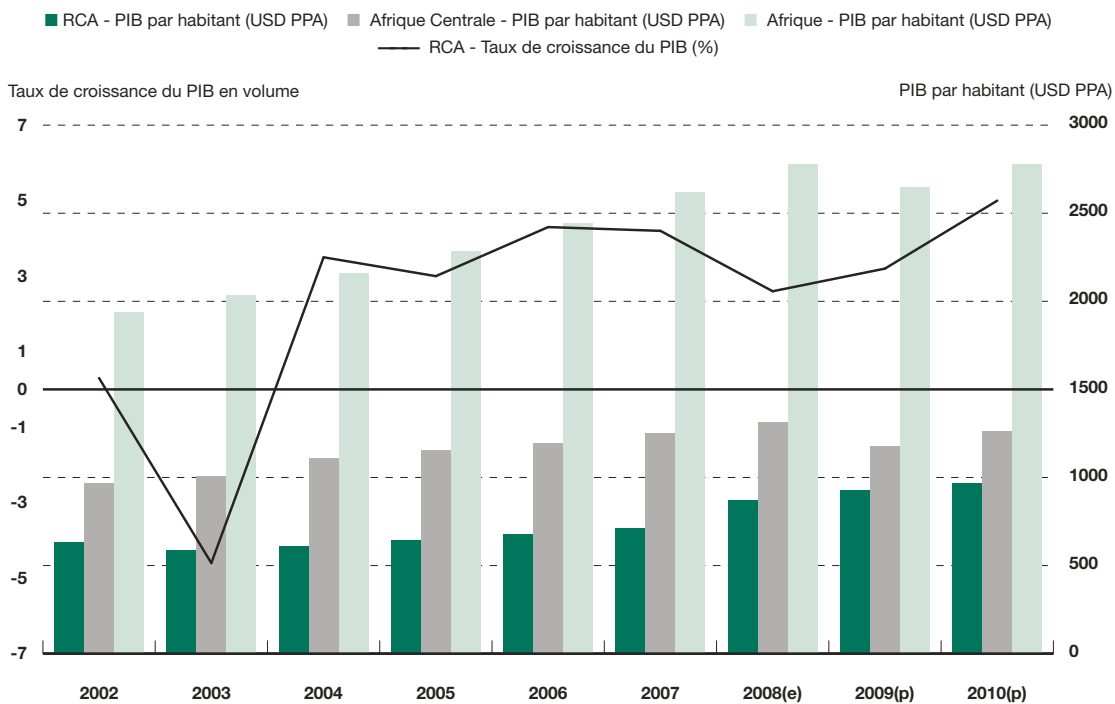
LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE A ÉTÉ confrontée à de longues années d'instabilité politique et de conflits internes qui se sont traduits par la fragilisation des institutions publiques, la déstructuration des infrastructures économiques et des services sociaux de base, et la forte contraction du produit intérieur brut (PIB) réel et des revenus des populations. Cependant, cette tendance s'est atténuée au cours de la période 2004-07, marquée par le retour progressif à la stabilité sociopolitique et à la croissance économique. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2.6 pour cent pour 2008, soit 1.6 point de moins qu'en 2007. Ce ralentissement de la croissance est essentiellement dû aux effets combinés des chocs externes survenus au cours de l'année (flambée des prix du pétrole, crise

alimentaire, dépréciation du dollar face à l'euro dont la parité avec le franc CFA est fixe, crise financière internationale, baisse de la demande mondiale et des cours des matières premières) et de la crise de l'électricité qui sévit en RCA depuis juin 2008.

La mévente du bois et du diamant affecte les recettes budgétaires, qui ne couvrent plus les dépenses courantes.

Les perspectives de croissance sont meilleures en 2009-10, mais demeurent en deçà des objectifs du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui vise une croissance du PIB de 8 pour cent par an à l'horizon 2010. Le taux de croissance du PIB devrait se situer à environ 3.2 pour cent en 2009 et

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI, de la banque centrale (BEAC) et des administrations centrafricaines ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582605328607>

5 pour cent en 2010, en raison de l'amélioration de la conjoncture internationale, du dénouement de la crise de l'électricité et de la consolidation de la stabilité au niveau national. En 2009-10, la RCA devra affronter divers défis : *i*) appliquer les recommandations issues du dialogue politique inclusif et organiser les élections présidentielle et législative prévues en 2010 ; *ii*) mettre en œuvre de façon satisfaisante les réformes soutenues par le programme de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI ; *iii*) respecter les critères déclencheurs du passage du point de décision au point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) en 2009 ; et *iv*) exécuter le DSRP 2008-10.

Développements économiques récents

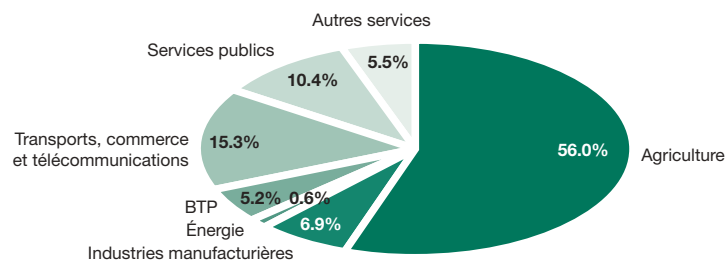
La structure économique est dominée par le secteur primaire – dont la contribution est estimée à 52.2 pour cent du produit intérieur brut (PIB aux coûts des facteurs) en 2008 –, suivi des secteurs tertiaire et secondaire (respectivement 30.5 pour cent et 12.1 pour cent). Cette structure n'a pas évolué de manière significative au cours des dernières années, même si la part du secteur primaire a connu une légère baisse en 2008. L'agriculture de subsistance (28.5 pour cent du PIB) et l'élevage (12.5 pour cent du PIB) constituent les principales activités du secteur primaire, alors que les industries extractives contribuent très faiblement à la formation du PIB (1.8 pour cent). Le commerce, les

transports et les télécommunications (17 pour cent du PIB) représentent les activités principales du tertiaire ; les industries manufacturières et la construction forment l'essentiel du secondaire.

En 2008, les performances sectorielles ont été marquées par une importante volatilité et une baisse généralisée. Le secteur primaire a subi une contraction de 0.1 pour cent – contre une croissance de 2.7 pour cent en 2007 –, du fait de la baisse de la foresterie. Le secteur secondaire a aussi enregistré une forte baisse de sa croissance – passée de 7.5 pour cent en 2007 à 4.8 pour cent en 2008 –, en raison de la contre-performance des sous-secteurs de l'énergie et de la construction. En revanche, la croissance du secteur tertiaire s'est maintenue à environ 5 pour cent. Par conséquent, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB aux coûts des facteurs a été négative en 2008 (-0.1 point de PIB contre 1.5 points en 2007), tandis que celle des secteurs secondaire et tertiaire baissait respectivement de 0.8 à 0.5 point de PIB et de 2 à 1.2 points de PIB entre 2007 et 2008.

L'économie centrafricaine est agricole : elle repose principalement sur les cultures vivrières et l'élevage qui ont contribué pour 41 pour cent à la formation du PIB en 2008. La foresterie, les industries extractives (principalement le diamant), et les cultures d'exportation (essentiellement le café et le coton) contribuent faiblement à la formation du PIB, même si elles constituent les principales sources de recettes d'exportations et de recettes budgétaires.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des administrations centrafricaines, du FMI et de la banque centrale (BEAC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584126061517>

La production vivrière n'a pas beaucoup progressé au cours des dernières années. Les estimations font état d'une hausse de 3 pour cent à 1.1031 millions de tonnes pour la campagne 2008/09 comparée à celle de 2007/08, puis d'une progression de 2.5 pour cent pour 2009/10. Le manioc constitue le principal aliment de base, à hauteur de 55.1 pour cent de la production totale en 2008/2009 ; viennent ensuite l'arachide, le maïs, la courge, le sorgho, le mil, le sésame et le paddy.

Le potentiel agricole de la RCA est considérable. Les terres arables couvrent 24 pour cent du territoire national, et le réseau hydrographique est favorable. La disponibilité en eau douce estimée à 36 911 tonnes métriques par habitant. Ce potentiel est cependant largement inexploité puisque les terres cultivées représentent seulement 3 pour cent du territoire national ou 12.5 pour cent des terres arables. En 2008, la RCA a en outre été exposée aux effets d'une crise alimentaire qui a entraîné une hausse importante des prix des produits alimentaires tels que le manioc, la farine, l'huile, le sucre, le riz, et le lait. Cette crise a été accentuée par les difficultés du secteur vivrier : *i*) absence de structures d'encadrement ; *ii*) désorganisation des circuits d'approvisionnement en intrants et de

commercialisation des produits ; *iii*) absence d'organisation des filières ; *iv*) dégradation avancée des pistes rurales ; *v*) caractère encore rudimentaire des moyens de production ; *vi*) gestion insuffisante de la fertilité des sols ; et *vii*) insécurité dans certaines zones de production (nord-est).

Le cheptel tout comme le chiffre d'affaires de la Société d'État de gestion des abattoirs (Sega) ont légèrement augmenté en 2008, respectivement de 2.7 pour cent et 2.8 pour cent, en 2008. Les difficultés du sous-secteur élevage sont liées à l'insuffisance des ressources financières destinées à son développement, au manque de formation et de recyclage des cadres et agents de l'élevage, et à l'absence d'un recensement pastoral qui permettrait de disposer de données fiables.

Les industries manufacturières, dont la contribution au PIB reste faible, ont progressé de 8.9 pour cent en 2008, en dépit de la crise de l'électricité qui les a obligées à recourir à des groupes électrogènes, renchérissant ainsi leurs coûts de production. À court terme, leurs perspectives sont favorables mais les investissements envisagés dépendent de la résolution durable de la crise de l'électricité.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	9.5	9.9	16.7	18.1	13.4	1.6	2.0	1.7
Publique	4.7	3.8	-5.0	25.0	10.0	-0.2	0.8	0.4
Privée	4.8	6.1	30.0	15.0	15.0	1.8	1.1	1.2
Consommation finale	94.8	97.5	4.9	3.7	4.3	4.7	3.6	4.3
Publique	14.0	6.2	6.4	6.5	6.5	0.3	0.4	0.4
Privée	80.8	91.3	4.8	3.5	4.2	4.3	3.2	3.9
Solde extérieur	-4.3	-7.4				-3.7	-2.3	-0.9
Exportations	19.8	14.8	-11.9	-8.9	1.7	-2.1	-1.4	0.2
Importations	-24.1	-22.3	6.9	4.0	4.7	-1.6	-0.9	-1.1
Taux de croissance du PIB, en volume						2.6	3.2	5.0

Source : Données des administrations centrafricaines, de la banque centrale (BEAC) et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588272286108>

La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance, avec une contribution à la variation du PIB estimée à 6.3 points en 2008. La participation de la consommation privée à la croissance réelle a baissé de 5.6 points à 4.3 points entre 2007 et 2008, du fait de l'accélération de l'inflation et de la diminution du pouvoir d'achat des ménages. La consommation publique a contribué à la variation du PIB à hauteur de 0.3 point, alors que son apport avait été négatif de -0.3 point en 2007. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation de 3.3 pour cent de la masse salariale, malgré la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses courantes. En 2008, la croissance économique a été soutenue par les investissements privés, de l'ordre de 1.8 points contre 0.2 point en 2007. Les investissements publics ont ralenti la croissance à hauteur de -0.2 point en 2008, en raison notamment de la faible mobilisation des financements extérieurs par rapport à leur niveau initialement programmé, ce décalage s'expliquant en partie par le démarrage retardé des travaux de construction de la route Bouar-Garoua Boulai.

La demande extérieure nette a ralenti la croissance de -3.7 points en 2008, principalement en raison du repli des exportations et du renchérissement des importations. En effet, la contribution des exportations, positive de 1.2 points en 2007, est devenue négative de -2.1 points en 2008 ; cette dégradation est imputable à la contre-performance des filières du bois et des diamants, sévèrement affectées par la crise financière internationale et le ralentissement de l'économie mondiale.

Politique macro-économique

En 2008, la gestion macro-économique a été marquée par la mise en œuvre, globalement satisfaisante, du programme de réforme du gouvernement, soutenu par la FRPC 2007-09 du FMI. En effet, à la suite de la première revue concluante de la FRPC qui a permis d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTe en septembre 2007, les 2^e et 3^e revues satisfaisantes ont été approuvées en juin et décembre 2008.

La RCA a aussi amélioré ses résultats dans le cadre de la convergence économique à l'intérieur de la

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), malgré certaines contre-performances liées à la conjoncture internationale (l'inflation notamment). Elle a rempli les critères de premier rang relatifs au solde budgétaire de base et à l'encours de la dette publique en 2008, et a amélioré ses ratios d'endettement relatifs à l'encours de la dette et l'accumulation des arriérés sur la dette intérieure et extérieure.

Politique budgétaire

En 2008, la politique budgétaire visait notamment à la stabilité du cadre macro-économique ainsi qu'à une meilleure mobilisation des ressources intérieure et extérieure. Le budget 2008, présenté selon la nouvelle nomenclature budgétaire de l'État, s'est également inscrit dans le cadre du renforcement des dépenses sociales et de la couverture des besoins de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Les recettes totales sont estimées à 13.8 pour cent du PIB en 2008. Elles ont souffert de la flambée des cours du pétrole qui s'est traduite par une augmentation des subventions de l'État sur les produits pétroliers (exonérations de droits et taxes), et de l'impact de la crise financière internationale sur les exportations de matières premières. Par rapport aux prévisions de recettes établies avant la crise financière, les manques à gagner subis par l'État ont atteint 23.6 pour cent pour les droits et taxes à l'exportation, et 3.7 pour cent pour les recettes fiscales.

Les dépenses publiques ont atteint 13.3 pour cent du PIB en 2008. La maîtrise des dépenses courantes a permis au gouvernement de respecter le critère lié au solde primaire du programme de convergence économique de la Cemac. Ainsi, les traitements et salaires ont été maîtrisés et représentaient autour de 4.6 pour cent du PIB en 2008. Les dépenses d'investissement, ont baissé de 5 pour cent, largement en dessous des prévisions initiales (+20 pour cent), en raison de la faible mobilisation des ressources extérieures. Par conséquent, la gestion des finances publiques s'est soldée par un déficit, base engagements, hors dons, de 2.9 pour cent du PIB. Les investissements publics nécessaires à la relance économique et les mesures

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	13.7	12.4	22.8	14.3	13.8	13.2	13.3
Recettes fiscales	7.8	7.1	7.8	7.3	7.4	6.9	6.8
Dons	4.8	4.1	13.3	4.1	3.4	3.4	3.6
Dépenses totales (et prêts nets)	15.5	16.9	13.9	12.7	13.3	13.7	13.8
Dépenses courantes	9.2	11.5	9.0	9.1	10.0	10.0	10.0
<i>Sans les intérêts</i>	7.6	10.6	8.1	8.0	8.4	8.4	8.6
Salaires	4.2	5.5	4.8	4.4	4.6	4.5	4.6
Paievements d'intérêts	1.7	0.9	0.9	1.2	1.5	1.6	1.4
Dépenses en capital	6.2	5.4	4.9	3.6	3.3	3.7	3.8
Solde primaire	-0.1	-3.6	9.8	2.7	2.0	1.1	0.9
Solde global	-1.8	-4.5	8.9	1.5	0.5	-0.5	-0.5

Source : Données des administrations centrafricaines, de la banque centrale (BEAC) et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601004312535>

préconisées pour atténuer les effets de la crise dans le secteur du bois devraient augmenter les dépenses budgétaires ; cette hausse devrait occasionner un déficit du solde primaire et un déficit budgétaire hors dons de 3.9 pour cent du PIB en 2009 et de 4.1 pour cent en 2010.

En matière de dette publique, un comité interministériel de gestion de la dette (comprenant la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le ministère des Finances et le ministère du Plan) a été créé afin de s'assurer que les décisions de politique macro-économique prennent en compte les contraintes d'endettement à long terme. Le stock de la dette publique (encours et arriérés) est estimé à 781.5 milliards de francs CFA en fin 2008, dont 76 pour cent au titre de la dette extérieure. Le ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB a baissé de 90.5 pour cent en 2007 à 83.4 pour cent en 2008, mais demeure toujours au-dessus du seuil de soutenabilité fixé à 70 pour cent du PIB. Les arriérés sont estimés à 32 pour cent du stock de la dette publique en 2008. Les arriérés de la dette extérieure sont passés de 148.8 milliards de francs CFA en 2007 à 154.2 milliards de francs CFA en 2008. En revanche, les arriérés de la dette intérieure ont été réduits, passant de 109.7 milliards de francs CFA en 2007 à 99.2 milliards de francs CFA en 2008, et le gouvernement a adopté une stratégie d'apurement de ces arriérés en novembre 2008.

Les dernières projections du FMI pour les opérations financières de l'administration centrafricaine en 2009 montrent un écart de financement (hors paiement des arriérés) d'environ 13.8 milliards de francs CFA. Par conséquent, sans un appui renforcé des partenaires au développement, les tensions budgétaires et le ralentissement de la croissance pourraient compromettre les progrès réalisés ces trois dernières années, et en particulier occasionner les conséquences suivantes en 2009 : *i*) des retards dans le paiement du service de la dette extérieure, mettant en danger l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ; *ii*) l'annulation des dépenses destinées à maintenir le fonctionnement des services essentiels et un niveau critique d'investissement public ; *iii*) le recours excessif aux emprunts au système bancaire local pratiquant des taux d'intérêt de plus de 18 pour cent qui amplifieraient l'endettement intérieur.

Politique monétaire

L'inflation s'est fortement accélérée au cours de l'année 2008, atteignant 9.2 pour cent contre 0.9 pour cent en 2007. Cette poussée inflationniste s'explique par le renchérissement des denrées alimentaires au niveau international, et la décision du gouvernement de procéder à un ajustement à la hausse des prix administrés des produits pétroliers et des tarifs de l'eau et l'électricité, en juin 2008. L'ajustement des prix des

hydrocarbures, qui visait à supprimer graduellement les subventions sur ces produits, s'est traduite par une augmentation du prix à la pompe de 15 pour cent pour le super, de 12 pour cent pour le gasoil, de 22 pour cent pour le fuel, et de 32 pour cent pour le pétrole lampant. Pour contenir les effets inflationnistes de la hausse des prix des produits pétroliers à la pompe, les autorités avaient procédé à la réduction du taux de TVA de 19 pour cent à 5 pour cent sur six produits de première nécessité, et à la surveillance des prix d'une trentaine de produits de base. En revanche, la décision de la BEAC de baisser son taux directeur de 25 points de base à 5.5 pour cent en juillet 2008 ne semble pas aller dans le sens d'une stabilité des prix en 2008. Le taux d'inflation devrait baisser à 5.6 pour cent en 2009 et à 2.9 pour cent en 2010.

Position extérieure

La RCA est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Cemac, et elle manifeste un engagement clair en faveur de la coopération économique et des initiatives d'intégration régionale. En 2008, les autorités ont mené plusieurs actions en faveur de l'intégration commerciale : réforme de l'administration douanière ; renforcement des capacités du guichet unique de Douala dans son rôle de sécurisation des flux à l'importation ; harmonisation du code commercial avec les textes régionaux et internationaux ; validation du document de politique commerciale de la RCA et de l'étude diagnostic sur l'intégration commerciale.

Étant membre de la Cemac, la RCA a maintenu en 2008 un tarif (en moyenne simple) de la nation la plus favorisée d'environ 18 pour cent, et quatre bandes tarifaires dont la plus élevée est de 30 pour cent pour les biens de consommation finale. En coordination avec les pays membres de la Cemac, elle poursuit les négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE).

Les exportations de la RCA sont destinées principalement à la Belgique (31 pour cent), l'Espagne (10.6 pour cent), la France (8 pour cent), et la Chine (7.1 pour cent) ; il s'agit essentiellement de bois (48.3 pour cent) et de diamants (33.7 pour cent). Ces deux produits d'exportation ont enregistré une forte baisse en 2008, due notamment à la crise financière mondiale (cf. encadré 1). Le café et le coton, les premières productions agricoles d'exportation ont elles aussi reculé, respectivement de 73.8 et 63.4 pour cent en 2008. Malgré les efforts du gouvernement visant à relancer ces deux filières, les perspectives à l'horizon 2010 restent moroses.

Les exportations de biens ont reculé de 20 pour cent en 2008, alors qu'une croissance de 17.6 pour cent était prévue avant la crise ; elles devraient encore baisser de 10.9 pour cent en 2009. L'effondrement des exportations et le renchérissement des importations ont occasionné un alourdissement du déficit du compte courant (y compris transferts publics) : il est passé de 6.1 pour cent du PIB en 2007 à 9.4 pour cent en 2008 ;

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	4.6	-3.5	-3.0	-4.1	-7.4	-5.9	-6.2
Exportations de biens (f.o.b.)	16.7	9.5	10.7	10.4	7.7	6.7	6.4
Importations de biens (f.o.b.)	12.2	13.0	13.7	14.5	15.1	12.6	12.6
Services	-8.7	-4.7	-4.6	-5.1	-4.4	-3.7	-3.9
Revenu des facteurs	-1.3	-0.7	-0.8	-0.6	-1.1	-1.0	-0.9
Transferts courants	4.4	2.3	5.5	3.7	3.5	3.2	2.9
Solde des comptes courants	-1.1	-6.6	-3.0	-6.1	-9.4	-7.4	-8.1

Source : Données des administrations centrafricaines, de la banque centrale (BEAC) et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602510837182>

Incidences de la crise financière internationale sur les secteurs du bois et des diamants en RCA

Le principal canal de transmission de la crise financière internationale a été la baisse de la demande mondiale et des cours des matières premières. Cette baisse a provoqué un net ralentissement de l'activité économique dans les secteurs du bois et des diamants qui représentent environ 8 pour cent des exportations.

Secteur forestier : en 2008, les exportations de bois ont chuté de 24.2 pour cent par rapport à 2007, et de 36.8 pour cent par rapport aux prévisions en début d'année (avant la crise). Cette baisse a été essentiellement provoquée par les grumes, en raison du repli de la demande mondiale, notamment chinoise et européenne, destinée aux activités de construction. Six des neuf compagnies forestières ont fermé leurs unités de transformation de bois en 2008, ce qui a entraîné le licenciement de 1 335 employés et une baisse de 28 pour cent de la masse salariale dans ce secteur qui constitue l'une des rares activités industrielles formelles du pays. La part du secteur forestier dans le PIB a enregistré un repli de 1.9 points entre 2007 et 2008, et la tendance baissière au niveau du marché international devrait se poursuivre jusqu'en mi-2009, selon l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).

Secteur minier : les exportations de diamants ont baissé de 25.5 pour cent entre 2007 et 2008, et de 38 pour cent par rapport aux prévisions. Les taxes perçues par l'État sur les exportations de diamants ont diminué de 18 pour cent entre juin 2007 et juin 2008. Plusieurs sites miniers artisanaux ont arrêté leurs activités tandis que les grandes sociétés minières commencent à réduire leurs programmes d'investissement et de production.

563

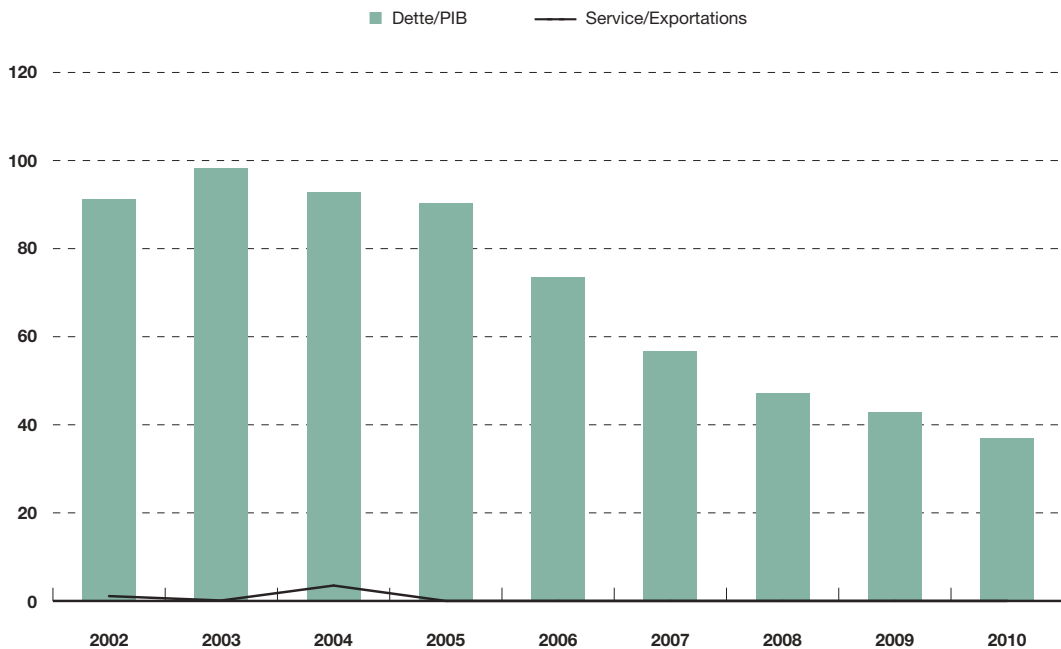
il devrait se situer à 7.4 pour cent en 2009 et 8.1 pour cent en 2010.

Le rapport 2008 de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide au développement montre que la RCA est encore loin de satisfaire les objectifs de la déclaration de Paris, même si des efforts substantiels ont été entrepris, notamment en termes d'appropriation et de gestion des finances publiques. Plusieurs défis ont été identifiés : application des stratégies sectorielles ; établissement de liens entre le DSRP et le budget ; prise en compte de l'aide décaissée dans le budget ; utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques par les donateurs ; utilisation des dispositifs communs par les donateurs ; renforcement des capacités statistiques ; mise en place d'un système d'évaluation mutuelle.

L'analyse de la soutenabilité de la dette (DSA), mise à jour en septembre 2008, montre que les indicateurs clés de la dette extérieure continuent à s'améliorer tout en restant au-dessus des seuils admissibles. Après prise

en compte de l'allègement intérimaire PPTE, du rééchelonnement accordé par les créanciers du Club de Paris, et des échéances réglées, les arriérés accumulés sur le service de la dette extérieure se sont élevés à 5.4 milliards de francs CFA en 2008, dont 1.7 milliards au titre des intérêts et 3.7 milliards en principal. Il convient de souligner que les arriérés auprès du Fida ont été apurés en 2008 avec l'appui de l'UE. Le ratio du stock de la dette extérieure (encours et arriérés) rapporté au PIB continue de s'inscrire en baisse, passant de 68.5 pour cent en 2007 à 63.2 pour cent en 2008. Cependant, une réduction importante du niveau de l'encours et du service de la dette extérieure dépend de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui rendrait la RCA éligible à un allègement supplémentaire de sa dette, au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En 2008, la RCA a accompli d'importants progrès visant à satisfaire les déclencheurs du point d'achèvement, ce qui pourrait intervenir d'ici à la fin du premier semestre 2009.

**Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB
et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585700537656>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En dépit des progrès réalisés en 2008, comme la création du guichet unique de formalité des entreprises et du cadre permanent de concertation entre le gouvernement et le secteur privé (CPC), la RCA occupe la 180^e place sur 181 pays, ne devant que la RDC dans le classement général sur le climat des affaires du rapport *Doing Business* publié par la Banque mondiale en 2009. Ce classement traduit l'ampleur des contraintes liées à la promotion de l'investissement et au développement du secteur privé en RCA. En outre, la compétitivité extérieure, qui s'était améliorée suite à la dévaluation du franc CFA en 1994, s'est dégradée progressivement. En effet, les marges nettes sur les exportations ont baissé en raison des contraintes internes (coûts de transport, faiblesse de production, etc.) et de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar USD, qui a contribué à une appréciation du taux de change effectif réel (TCER) estimée à 8,9 pour cent en 2008.

La stabilité financière demeure confortée par l'appartenance à la zone franc, ainsi que par la surveillance prudentielle de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). Il existe quatre banques primaires dans le pays : la CBCA (*Commercial Bank Centrafricaine*), la BPMC (Banque populaire maroco-centrafricaine), l'Ecobank et la BSIC (Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce). Une analyse de la structure de leur capital montre qu'elles n'ont pas d'actionnaires dans les pays (industrialisés ou émergents) qui subissent la crise financière internationale. Par conséquent, une diminution des crédits ou un retrait des fonds provenant des maisons mères n'est pas attendu. En outre, les banques locales ne bénéficient pas des lignes de crédits ou des facilités pour le financement du commerce, en raison du risque pays qui est perçu comme élevé. Toutefois, il demeure un risque potentiel lié à l'importance des avoirs extérieurs nets de ces banques.

Le marché financier reste peu développé, les instruments de financement peu diversifiés, la

bancairisation de l'économie faible. L'État constitue le principal emprunteur auprès des banques commerciales, et l'accès aux services financiers pour le secteur productif, et notamment les PME, est très limité du fait des taux d'intérêt élevés (18 pour cent en moyenne). Les banques commerciales sont en situation de surliquidité et peuvent éviter de recourir au refinancement auprès de la BEAC. Par conséquent, la baisse du taux directeur de la BEAC, intervenue en juillet 2008, n'a pas eu beaucoup d'influence sur les taux appliqués par les banques commerciales. De même, les mesures de la BEAC relatives à la suppression du taux débiteur maximum et à la diminution du taux créditeur minimum de 4.25 pour cent à 3.25 pour cent, ne semblent pas favoriser le développement de l'épargne et l'accès au crédit qui est limité par les taux débiteurs élevés. En outre, le taux de créances douteuses par rapport au total de crédits distribués demeure élevé en RCA (22.9 pour cent), contre une moyenne de 11 pour cent dans la Cemac. Cette situation contribue également à la frilosité des banques dans l'octroi du crédit.

Autres développements récents

Dans le cadre de ses programmes de réformes du secteur public, la RCA a réalisé des progrès significatifs avec l'appui des partenaires au développement, notamment la Banque africaine de développement (BafD) et la Banque mondiale. En dehors du processus budgétaire, les réformes de la gestion des finances publiques portent sur le renforcement du système de comptabilité et l'amélioration des opérations du Trésor, sur l'amélioration de l'administration fiscale et douanière, et sur l'assainissement de la situation financière des entreprises publiques.

Les autorités ont aussi entrepris des réformes structurelles visant à renforcer la gouvernance. L'accession de la RCA au rang de pays candidat officiel à l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), en novembre 2008, constitue une avancée notable ; la RCA devient ainsi le 24^e pays à adhérer à l'ITIE. Des progrès importants ont aussi été enregistrés dans la mise en place d'un nouveau système de passation des marchés publics qui garantit la transparence et la concurrence, et dans l'instauration

de mécanismes de lutte contre la corruption : le code des marchés publics tout comme la stratégie nationale de lutte contre la corruption ont été adoptés en 2008, et les organes chargés de les rendre opérationnels ont été créés.

La RCA souffre d'un déficit chronique en électricité : seulement 3 pour cent de sa population y a accès. Dans un état de vétusté avancée, les infrastructures électriques comprennent : *i*) deux centrales hydroélectriques (Boali 1 et Boali 2) ; *ii*) un barrage hydroélectrique (Boali 3) ; *iii*) une centrale thermique à Bangui ; *iv*) deux lignes de transmission reliant Boali 1 et Boali 2 à Bangui ; et *v*) un réseau de distribution. Boali 1 possède cinq générateurs d'une capacité installée de 8.75 MW, mais sa capacité ferme est de seulement 5 MW du fait des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées. Boali 2 possède deux générateurs d'une capacité installée d'environ 10 MW et d'une capacité ferme d'environ 9.9 MW. Le barrage hydroélectrique (Boali 3) n'est pas encore équipé des deux turbines d'une capacité de 10 MW qui y sont prévues. La centrale thermique de Bangui est équipée de six générateurs diesel dont cinq ne sont pas opérationnels. Les deux lignes de transmission reliant Boali 1 (63kV) et Boali 2 à Bangui (110 kV) sont également connectées à la centrale thermique de Bangui. Le vol des pièces de protection (comme les paratonnerres, par exemple) et la vétusté des lignes réduisent leur capacité de transit. Tout aussi vétuste, le réseau de distribution occasionne des pertes estimées entre 45 et 50 pour cent de l'électricité transmise.

En 2008, le déficit en électricité s'est transformé en crise aigüe, avec les pannes simultanées des centrales hydroélectriques de Boali 1 et Boali 2 qui alimentent la ville de Bangui et ses environs. Face à cette situation, une stratégie en trois phases a été adoptée : *i*) réhabiliter les centrales hydroélectriques de Boali 1 et Boali 2 et le réseau de distribution ; *ii*) augmenter la production grâce à l'équipement de Boali 3 et l'extension de Boali 2 ; *iii*) restructurer le secteur et améliorer la gestion de l'Énerca (Énergie centrafricaine). La réhabilitation de Boali 1 et 2 et du réseau de distribution a débuté en 2008, grâce à un financement de l'AFD d'un montant de 4,2 millions d'euros qui sera complété par une aide

de 8 millions USD de la Banque mondiale. L'extension de la capacité de Boali 2 et l'équipement de Boali 3 pourraient aussi intervenir dans le cadre du projet régional de développement de la production et d'interconnexion avec la RDC, prévu en 2009 et financé par la BafD.

L'enclavement de la RCA est accentué par l'insuffisance des infrastructures de transport reliant l'intérieur du pays aux pays limitrophes. Le réseau routier compte 24 307 km, dont environ 700 km sont bitumés ; 80 pour cent du réseau bitumé est en assez bon état contre 50 pour cent pour le réseau en terre. L'essentiel des travaux d'entretien routier est exécuté par l'Office national du matériel (ONM), et l'industrie locale de la construction routière est quasi-inexistante. Le réseau fluvial comporte plus de 2 800 km de voies de désenclavement navigables, dont notamment l'axe Bangui-Brazzaville par l'Oubangui et le Congo, et la voie Mossaka-Nola par la Sangha. Cependant, l'utilisation de ces voies pour l'évacuation des produits d'exportations (grumes, coton, produits vivriers, etc.) reste tributaire des insuffisances de la chaîne de transports entre Brazzaville et Pointe-Noire.

La politique de développement des infrastructures de transports s'articule autour de trois axes : *i*) désenclaver le pays en le reliant aux ports d'exportation/importation des matières premières ou des produits manufacturés ; *ii*) diversifier les voies d'accès ; *iii*) viabiliser et raccorder les pôles de développement entre eux. Cette politique est soutenue par la BafD, la Banque mondiale et l'UE qui participent au financement du programme régional de facilitation des transports (RCA, Cameroun, et Tchad). À moyen terme d'ici 2 à 4 ans, leurs interventions visent à supprimer les obstacles présents sur le réseau régional Garoua Boulai-Bangui et son prolongement vers Bangassou et Obo, sur la route transafricaine Mombassa-Lagos, ainsi qu'à réaliser les études du projet routier reliant Ouesso (Congo) à Bangui (RCA) et Ndjamena (Tchad), et du projet de navigation fluviale Oubangui-Congo-Sangha.

La couverture en service d'approvisionnement en eau potable et en service d'assainissement est très faible : le taux d'accès à l'eau potable est estimé à 32 pour cent

en milieu urbain et à 26 pour cent en milieu rural ; quelque 69 pour cent des ménages centrafricains ne disposent pas d'installations adéquates en matière d'assainissement. La majeure partie des infrastructures, aussi bien en milieu urbain que rural, est dans un état de dégradation avancé ou hors de fonctionnement, en raison des dégradations occasionnées par les conflits qui se sont succédés au cours des dernières années, et du manque de maintenance. Installé dans les années 60, le réseau d'alimentation en eau potable de Bangui est vétuste ; plus d'un quart est en très mauvais état. La Société de distribution d'eau en Centrafrique (Sodeca), qui assure le service de distribution d'eau à Bangui et dans les principales villes du pays, est confrontée à de sérieuses difficultés techniques, financières et institutionnelles.

Nouvelles technologies et innovation

Les services de télécommunication et des technologies de l'information et de la communication (TIC) de base sont très limités : *i*) la télédensité globale est de 15.13 pour cent, avec 5 000 lignes fixes et 600 000 lignes mobiles en 2008 ; *ii*) le taux de couverture de la population en téléphonie mobile intérieure est de 30 pour cent ; *iii*) seulement huit villes sont raccordées au réseau fixe ; *iv*) six chefs-lieux de préfecture sur les 16 ont une connexion internet de moins d'un bit par seconde par habitant ; *v*) les administrations et les entreprises utilisent peu l'informatique et la télé-informatique ; *vi*) les besoins en main-d'œuvre spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ne sont pas couverts.

Afin de relever tous ces défis, la libéralisation partielle du secteur des télécommunications et des TIC a été entamée dans les années 90, avec la loi n° 96.008 du 13 janvier 1996 qui a mis fin au monopole d'État de la Société centrafricaine de télécommunications (Socatel), et qui a créé l'Agence de régulation des télécommunications (ART). Cependant, cette réforme est considérée comme un échec, et l'ART n'a été mise en place qu'en 2003. C'est pourquoi, au cours des trois

dernières années, l'État a engagé de nouvelles réformes visant à doter le secteur d'un cadre juridique cohérent et efficace, afin de garantir le développement des infrastructures de base et d'assurer la couverture de l'ensemble de la population. Cette réforme s'appuie principalement sur les textes suivants : *i*) le document de politique sectorielle intitulé « Politique, stratégies et plan d'action de l'édification de la société de l'information en République Centrafricaine », promulgué en août 2006 ; *ii*) la loi n° 07.020 du 28 décembre 2007, portant régulation des télécoms en RCA ; *iii*) la loi n° 07.021 du 28 décembre 2007, fixant les taxes et redevances en matière d'établissement et/ou d'exploitation des réseaux et services sur toute l'étendue du territoire national.

Programmée en 2009, la première phase du projet régional d'infrastructures en fibre optique en Afrique centrale concerne la RCA, le Cameroun et le Tchad. Cette initiative majeure consiste à réaliser un réseau de transport large bande en fibre optique, reliant Bangui à Maédoougou au Cameroun, à l'oléoduc connectant Kribi au Cameroun à Doba au Tchad. La RCA pourra ainsi se connecter à moindre coût à la station terminale du câble sous-marin intercontinental SAT- 3/ WASC. L'objectif du projet, qui sera cofinancé par la Banque mondiale et la BafD, est de fournir les liaisons de télécommunications entre les pays concernés, et d'assurer leur raccordement au réseau à fibre optique, permettant ainsi l'accès à l'internet à haut débit au plus grand nombre.

Membre de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comiaf), la RCA a ratifié les conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la lutte contre la désertification. Elle dispose d'un plan d'action national pour l'environnement, et elle a révisé son code forestier en 2008 en vue de rationaliser la gestion de ses ressources forestières et fauniques. Outre la transparence et la compétition dans le processus d'attribution des titres d'exploitation forestière, le code forestier permet également la prise en compte effective des intérêts des communautés riveraines aux domaines sous permis d'exploitation. En effet, une partie des

recettes relatives aux taxes forestières et fauniques est versée dans un compte d'affectation spéciale de développement forestier et touristique (CAS-DFT), et utilisée pour financer les projets des communautés concernées.

Le dispositif institutionnel du secteur du développement rural souffre d'une insuffisance de ressources humaines, financières et matérielles. Les organisations professionnelles rurales (OPR) sont à l'état embryonnaire ; elles ne sont pas en mesure de jouer pleinement le rôle d'encadrement et de défense des intérêts des acteurs du secteur. La recherche agronomique se trouve dans un état de délabrement avancé, tout comme les infrastructures rurales de base : environ 84 pour cent des pistes rurales et agricoles sont en mauvais état.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement s'appuie sur son document de stratégie de développement du secteur rural (DSDSR) qui comporte quatre axes : *i*) le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations ; *ii*) l'intensification et la diversification des productions agricoles, forestières, de la pêche et chasse ; *iii*) le désenclavement et la mise en place des infrastructures d'appui à la production, la conservation, le stockage, la transformation et la commercialisation ; et *iv*) le renforcement des institutions agricoles et forestières. À court terme, le gouvernement prévoit notamment la réalisation d'une enquête sur la superficie, le rendement et la production des principales cultures, l'élaboration d'une loi sur la restructuration des organisations professionnelles agricoles, et la réforme de la législation foncière. Pour soutenir les efforts des autorités, la BafD et la Banque mondiale ont respectivement octroyé des dons de 3 millions d'UC¹ et de 8 millions USD dans le cadre de la réponse à court-terme à la crise alimentaire.

Contexte politique

En dépit de l'amélioration de la situation politique durant les quatre dernières années, la RCA demeure un

1. L'unité de compte (UC) de la Banque africaine de développement équivaut au droit de tirage spécial (DTS) du FMI.

État fragile, souffrant d'une situation politique peu stable et d'une absence de contrôle du pouvoir central sur certaines parties du territoire national. Les élections présidentielles et législatives de mars-mai 2005 ont permis un retour à l'ordre constitutionnel. Les autorités se sont engagées dans un processus de paix qui a abouti à la signature d'accords avec les trois principaux groupes rebelles en 2007-08, et à la tenue des assises du dialogue politique inclusif entre la majorité présidentielle, l'opposition démocratique, la société civile, les institutions publiques, les mouvements politico-militaires et les principaux groupes religieux, en décembre 2008.

Les recommandations du dialogue politique inclusif portent essentiellement sur l'organisation des prochaines élections, la révision du statut des parties politiques, sur les dispositions de la constitution relatives au cumul de fonctions par le Président de la République et à la séparation des pouvoirs, et sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. L'application de ces recommandations a débuté avec la formation d'un nouveau gouvernement en janvier 2009. À court et moyen terme, les perspectives de stabilité durable dépendent du bon déroulement des élections municipales prévues en 2009, et des élections présidentielle et législative prévues en 2010.

Contexte social et développement des ressources humaines

Selon des sources nationales, environ 67.2 pour cent de la population centrafricaine vivait en dessous du seuil de pauvreté, et la RCA occupe le 171^e rang sur 177 pays en ce qui concerne l'indice de développement humain (IDH). Ce classement illustre bien les conditions de vie difficiles de la population et la faiblesse de l'accès aux services sociaux de base : 48 pour cent de la population n'a pas accès aux services de santé, et 51.4 pour cent des adultes sont analphabètes. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 47 ans – environ sept ans de moins que la moyenne africaine – et le taux de prévalence du VIH/Sida, qui se situait à 6.3 pour cent des personnes âgées de 15 à 49 ans en 2007, est le plus élevé de la zone CEAMC.

L'administration centrafricaine est confrontée à un vieillissement de ses employés (les plus de 45 ans représentent 52 pour cent de l'effectif), et à une baisse du niveau technique général due à l'arrêt des recrutements, au manque de pratique professionnelle, et aux récents départs en retraite d'une proportion importante des cadres moyens. En outre, les difficultés de l'administration à assurer ses charges courantes ont conduit à des arriérés sur les salaires. L'Office centrafricain de sécurité sociale (OCSS) traverse aussi une situation financière difficile qui se traduit par un retard dans le paiement des pensions. Pour relever ces défis, les autorités ont engagé une réforme de la fonction publique ; elle est centrée sur la révision du statut général de la fonction publique de 1994, sur la révision du code du travail, sur l'établissement d'un fichier unique de la solde et de la fonction publique, et sur la préparation de programmes de formation ciblés pour les agents de l'État.

La RCA affiche une forte disparité au niveau du genre ; elle se situait à la 153^e place sur 177 pays en termes d'indice de développement du genre en 2005. L'accès à l'éducation et l'alphabétisation diffère selon les sexes : le rapport filles/garçons est de 65 pour cent dans l'enseignement primaire et secondaire, de 67 pour cent pour les jeunes (15 à 24 ans) alphabétisés. L'accès aux soins prénatals ou lors de l'accouchement est très limité, de même que l'accès aux services de planification familiale. La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié se situe à environ 44 pour cent, alors que le taux de mortalité maternelle est estimé à 1 100 pour 100 000 naissances. En outre, les femmes sont encore faiblement impliquées dans la gestion et le contrôle des ressources, ainsi que dans la vie politique locale ou nationale. Le parlement national compte environ 11 pour cent de femmes, et sur les 32 membres du gouvernement seulement quatre sont des femmes. Les autorités visent l'intégration transversale des questions de genre dans le cadre du DSRP 2008-10. À cet égard, plusieurs actions relatives au renforcement et à l'application du dispositif légal, juridique et institutionnel en matière de participation des femmes ont été réalisées en 2008.

En somme, les différents conflits ont conduit à une dégradation de l'ensemble des indicateurs sociaux. La

RCA a enregistré un recul dans la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et il semble improbable qu'ils soient atteints à l'horizon 2015. La promotion du développement humain durable constitue l'un des quatre piliers du DSRP 2008-10, mais les ressources publiques n'ont pas encore permis

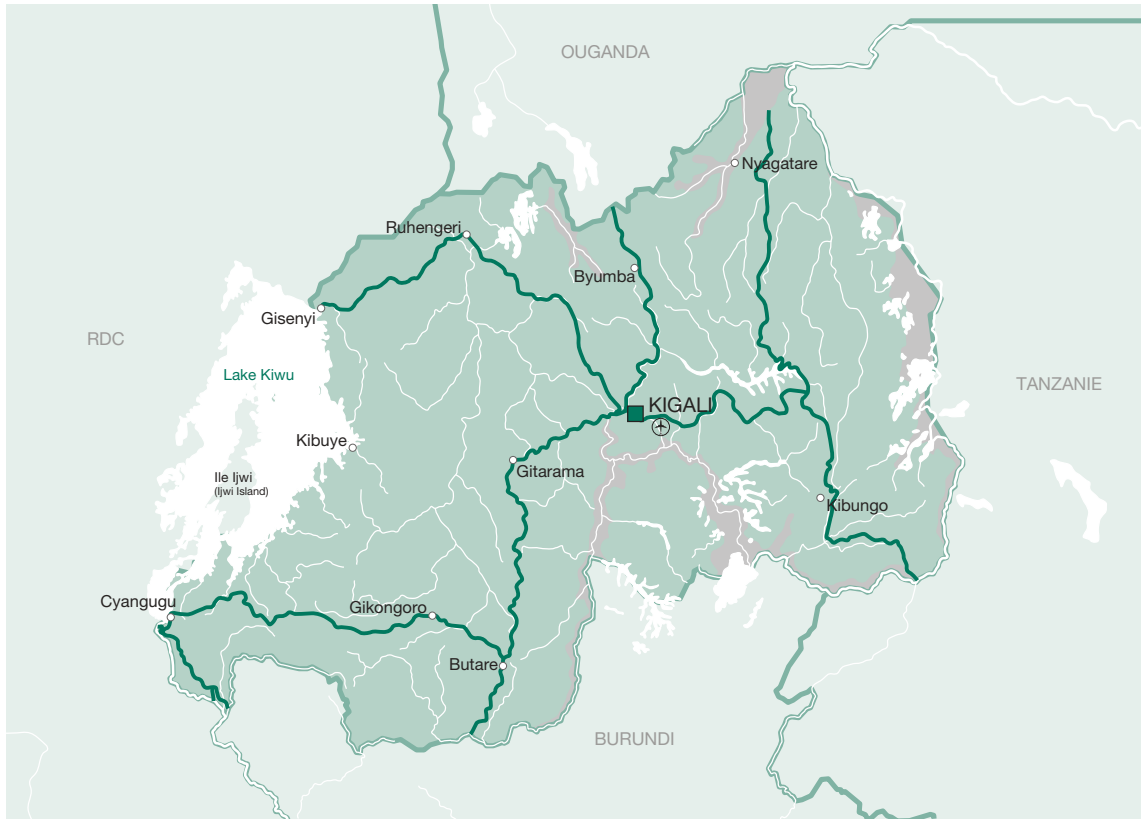
d'entreprendre les politiques de manière adéquate, et d'atteindre les objectifs visés en matière de santé et d'éducation. Les politiques de prévention et de traitement du VIH/Sida, de la tuberculose et du paludisme existent, mais les mécanismes de financement et de mise en œuvre présentent des insuffisances.

Rwanda

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 25
- Population en milliers (2008) : 9 721
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 867
- Espérance de vie (2008) : 50.2
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Rwanda



⊕ Aéroport
— Route principale

■ Capitale (860 000 hab. 2007)
○ Localité principale

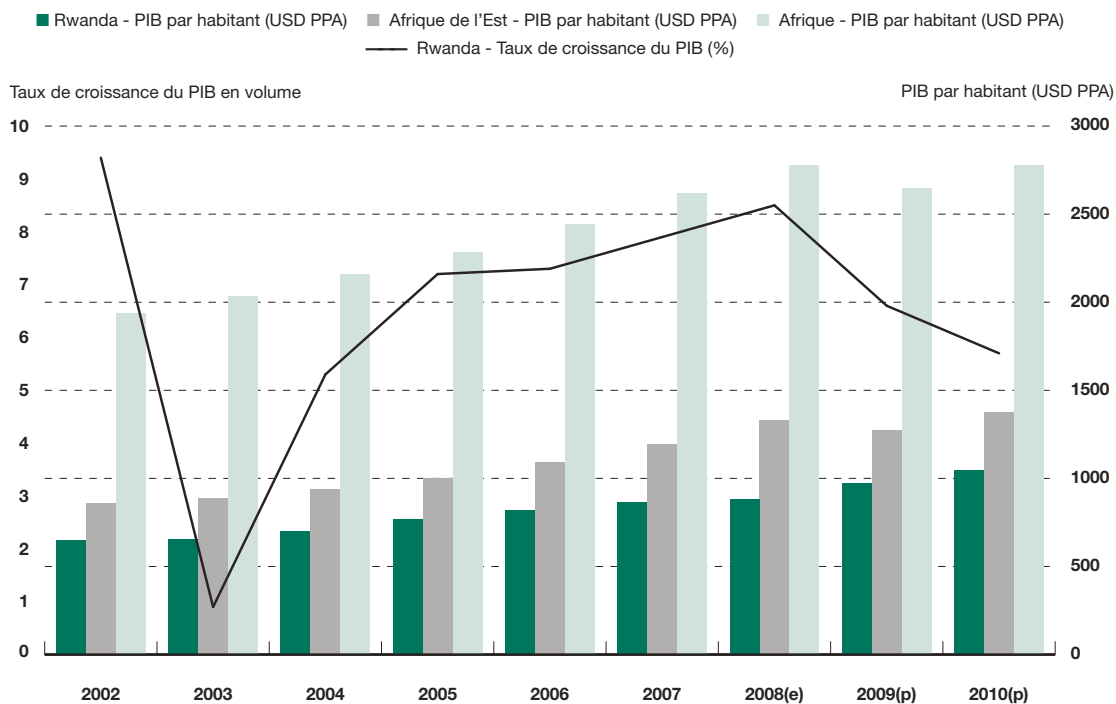
0 km 11 22 33 km

LA CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR brut (PIB) en 2008 au Rwanda est estimée à un peu plus de 8.5 pour cent, soit une augmentation sensible par rapport au taux moyen de 7.5 pour cent enregistré durant la période 2005-07. De bonnes conditions climatiques, ayant favorisé la production agricole, expliquent pour une large part ce résultat supérieur aux attentes. Pour 2009, les prévisions tablent sur un taux de croissance moins rapide, de l'ordre de 6.6 pour cent. Ce repli résultera d'une combinaison de facteurs au nombre desquels figurent la baisse des exportations, la réduction des dépenses publiques et un ralentissement dans l'expansion de l'agriculture. Le repli devrait se prolonger en 2010 avec une croissance prévue à 5.7 pour cent.

L'actuelle baisse des cours des matières premières consécutive à la crise financière mondiale devrait avoir un impact négatif sur les exportations du pays. En dépit de la forte croissance enregistrée depuis 2001, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté n'a, par ailleurs, baissé que d'environ 3 pour cent. Le Rwanda continue d'être tributaire de l'aide extérieure. Près de 50 pour cent du budget national est financé par l'aide publique au développement (APD). En décembre 2008, Selon la direction des impôts (*Rwanda Revenue Authority* – RRA), la collecte fiscale s'est améliorée, et les recettes

Les performances de l'agriculture en 2008 ont tiré la croissance. Le chômage des jeunes reste un problème majeur.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582614886816>

ont représenté 50 pour cent du budget de l'État en 2008, contre 47 pour cent en 2007.

La hausse en 2007 comme en 2008 des prix des carburants et des produits alimentaires, et la forte majoration des coûts des transports, ont provoqué une inflation à deux chiffres. La bonne campagne agricole de 2008 a eu néanmoins un effet d'amortisseur sur les prix alimentaires. En 2009 l'inflation devrait redescendre autour de 9 pour cent et poursuivre son recul en 2010. Le repli de l'économie mondiale contribuera aussi à la baisse des prix intérieurs, en particulier avec la chute des cours du pétrole tombés en dessous de 100 dollars (USD) le baril au troisième trimestre 2008.

La poursuite des réformes dans le cadre de la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (Sderp), l'attention accrue portée à un bon environnement des affaires, et l'appui des partenaires du développement, devraient concourir à améliorer les perspectives de croissance.

Développements économiques récents

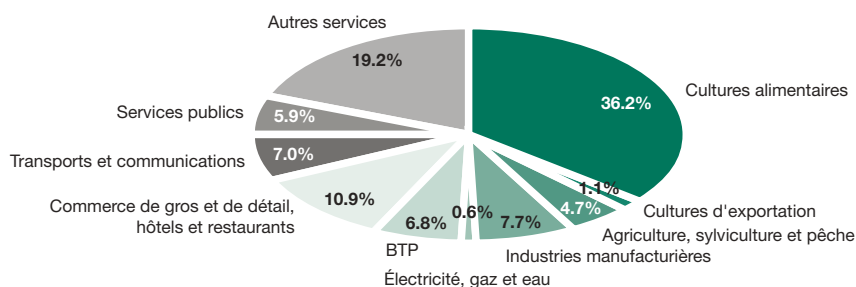
Soutenus par les résultats exceptionnels de l'agriculture, la croissance du PIB en volume est estimée en 2008 à 8.5 pour cent, en hausse sur les 7.9 pour cent enregistrés en 2007. Selon les prévisions, elle devrait redescendre à 6.6 pour cent en 2009. Mais ce recul risque d'être plus marqué avec les retombées de la crise

financière mondiale qui commencent à se manifester. L'inflation, qui était de 9.1 pour cent en 2007, a franchi en 2008 la barre des 10 pour cent pour s'établir, en glissement sur douze mois, à 14.4 pour cent, en raison notamment du renchérissement du prix des produits pétroliers et alimentaires.

En 2008 comme en 2007 l'agriculture a bénéficié d'une forte croissance. Comptant en 2007 pour 38 pour cent dans le PIB le secteur a progressé de 14.7 pour cent en 2008 grâce à la production des cultures vivrières qui a augmenté de 16.4 pour cent. Le programme d'intensification des cultures, qui a permis d'améliorer les moyens de production en qualité et en quantité, ainsi que de clémentes conditions climatiques sont les principaux responsables de l'exceptionnelle croissance de la production de céréales (plus 64.1 pour cent pour le maïs et plus 180.5 pour cent pour le blé). Le manioc (plus 155.8 pour cent), le riz (plus 32.7 pour cent), les pommes de terre (plus 20.1 pour cent) sont d'autres cultures vivrières ayant enregistré de fortes progressions. C'est aussi le cas du café. Après les mauvais résultats de 2007, la production de café a rebondi avec une hausse de 70.4 pour cent en 2008. En revanche, la production de thé a baissé de 6 pour cent, demeurant toutefois à un niveau supérieur aux 10 110 tonnes enregistrées en moyenne au cours des cinq dernières années. Enfin, l'élevage, les pêcheries et la sylviculture se sont redressés après une mauvaise année 2007.

Début 2008 a été lancée la deuxième phase du projet de soutien au secteur rural. Elle doit s'inscrire

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584155134524>

dans le cadre d'une politique de réinstallation destinée à prolonger et renforcer la première phase du projet (2001-08). L'accent avait alors été mis sur la conjonction des moyens institutionnels, techniques et humains nécessaire au choix d'une agriculture intensive durable sur des sols marécageux cultivables et à flancs de coteaux. La deuxième phase, 2008-13, vise à accélérer l'allure dans l'intensification et la commercialisation de la production agricole.

La production industrielle a également été marquée par une forte croissance : 10.2 pour cent en 2007 et, selon les estimations, 14.6 pour cent en 2008. En 2007 l'activité industrielle est entrée pour 15 pour cent dans le PIB. Le bâtiment et les travaux publics (BTP) se sont imposés comme une filière de pointe, avec une croissance estimée à 26.1 pour cent en 2008. D'importants projets d'investissements dans le secteur public, comme la production de méthane, et une forte expansion des investissements du secteur privé pour la construction d'hôtels et de logements expliquent cette croissance de l'activité du BTP.

L'extraction minière demeure une activité marginale, contribuant pour seulement 1 pour cent au PIB, avec trois productions principales : la cassitérite, le coltan et le tungstène. Pour les deux premiers minerais la production a augmenté, respectivement, de 5.3 pour cent et de 37.8 pour cent au cours du premier semestre 2008 en comparaison avec la période correspondante de 2007. La production de tungstène, en revanche, a reculé de presque 40 pour cent. Les prix de la cassitérite et du coltan ont progressé respectivement de 53.2 pour cent et de 96.8 pour cent.

Les industries manufacturières, composées à 60 pour cent des secteurs de la transformation des aliments, des boissons et du tabac, ont contribué pour 6 pour cent au PIB de 2007. La croissance de l'industrie alimentaire (7 pour cent), des boissons et du tabac (1 pour cent) a été faible comparée à celles du bois et du papier (27 pour cent) et des meubles (24 pour cent). Les estimations pour 2008 donnent des résultats contrastés pour la filière boissons. Durant le premier trimestre la production de boissons non alcoolisées a augmenté de 87.3 pour cent, celle des boissons

alcoolisées a chuté de 12.3 pour cent. Au total la progression a été de 20.2 pour cent par rapport au premier trimestre de 2007. Malgré la forte croissance du secteur du BTP, la production de ciment n'a progressé que de 2 pour cent alors que les importations augmentaient de 96.7 pour cent. Ce résultat souligne les sérieux obstacles rencontrés par la production nationale pour répondre à une demande grandissante.

La croissance en 2008 dans l'ensemble du secteur des services (47 pour cent du PIB) est estimée à 4.2 pour cent seulement, nettement moins soutenue qu'en 2007, avec une contraction attendue des activités de commerce de gros et de détail, des hôtels et des restaurants. Le programme public de libéralisation du secteur financier commence toutefois à produire des effets positifs, avec la forte croissance, estimée à 21 pour cent, des services financiers et de l'assurance. Les télécommunications ont de même progressé de 28.9 pour cent (estimation).

Les dépenses de formation brute de capital fixe (FBCF) ont représenté 21.2 pour cent du PIB en termes nominaux en 2007. En 2008 leur croissance dans le PIB réel était estimée à 13.3 pour cent mais elle devrait chuter en 2009 à 1.9 pour cent avant de rebondir à 6.6 pour cent en 2010. Pour les investissements publics, on prévoit une croissance d'environ 22 pour cent en 2008 mais une contraction à 0.6 pour cent en 2009. La croissance de l'investissement privé devrait se limiter à 6.9 pour cent en 2008 et ralentirait encore en 2009 (4 pour cent).

Les opérations survenues dans de nombreux secteurs de l'économie en 2008 ont concouru à cette croissance de l'investissement privé. La société nigériane *Industrial and General Insurance Company* (IGI) a pris une participation majoritaire de 35 pour cent, soit 1.6 milliard de francs rwandais (RWF), dans la Société nouvelle d'assurance du Rwanda (Sonarwa), la plus grande compagnie d'assurances du pays. L'*African Development Corporation* (ADC), une société d'investissements sous contrôle allemand, a acquis 25 pour cent des parts, pour une valeur de 4.4 milliards RWF, de la Banque rwandaise de développement (BRD), et 70 pour cent (estimation :

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	18.3	21.2	13.3	1.9	6.6	2.4	0.4	1.2
Publique	6.2	8.8	22.4	-0.6	7.1	1.7	-0.1	0.6
Privée	12.1	12.4	6.9	4.0	6.2	0.7	0.4	0.6
Consommation finale	99.9	97.2	9.6	9.4	6.4	9.2	9.1	6.3
Publique	11.0	10.9	5.9	5.2	3.6	0.6	0.5	0.3
Privée	88.9	86.3	10.0	9.9	6.7	8.7	8.6	6.0
Solde extérieur	-18.2	-18.3				-3.1	-2.9	-1.9
Exportations	7.5	10.0	2.3	1.4	5.8	0.2	0.1	0.5
Importations	-25.7	-28.3	14.0	12.0	9.0	-3.3	-3.0	-2.4
Taux de croissance du PIB, en volume						8.5	6.6	5.7

Source : Données de l'Institut national de la statistique et de la Banque nationale du Rwanda ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588378455550>

3.5 millions USD) des parts du fournisseur national des transactions par paiement électronique. *Access Bank* (Nigeria) a acquis 75 pour cent des parts dans Bancor, la quatrième plus grande banque commerciale du Rwanda. *ShoreCap International*, contrôlé par un consortium de financiers basé à Chicago, la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) et le Tunisien AfricaInvest-Gifca ont acquis 40 pour cent des parts d'une valeur de 6 millions USD dans la Compagnie générale des banques (Cogebanque) rwandaise. Enfin, *Nakumatt Holdings* (Kenya) a pris le contrôle du plus grand supermarché du Rwanda, *City Market*, pour 3 millions USD, et prévoit 18 millions USD d'investissements supplémentaires dans *Virunga Property Development*.

La consommation privée comme la consommation publique devraient continuer à augmenter. Mais la croissance de la consommation publique devrait sensiblement se ralentir en 2009 et en 2010 et intervenir pour moins de 1 pour cent dans la croissance du PIB. Quant à la consommation privée, elle va augmenter de 9.9 pour cent en 2009 avant de redescendre en 2010 à un taux de 6.4 pour cent. Au total, la consommation dans son ensemble devrait tirer la croissance du PIB à court et moyen terme.

La contribution du commerce extérieur à la croissance devrait être négative. Une augmentation plus rapide des importations que des exportations devrait déboucher sur une détérioration de la balance commerciale. L'insuffisante diversification des échanges extérieurs reste l'une des grandes difficultés à surmonter par le Rwanda, compte tenu en particulier des risques de réduction de l'APD dans la tourmente de la crise financière mondiale.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Pour résister aux pressions inflationnistes les dépenses publiques ont été contenues durant les deux premiers trimestres de 2008, mais elles ont augmenté plus vite que prévu durant le troisième. Au total, elles devraient atteindre en 2008 la somme de 620 milliards RWF, avec des recettes s'établissant à 322 milliards RWF. Les dépenses budgétaires en 2008 ont été beaucoup plus élevées que celles de 2007 (460 milliards RWF). L'excédent de 1.3 pour cent du PIB prévu dans le budget initial ne pourra donc sans doute pas être réalisé en raison de la forte hausse des dépenses durant la

seconde partie de l'année, et en dépit de bons résultats dans la collecte des recettes. D'autant que la Suède et les Pays-Bas ont retiré leurs contributions aux dons figurant dans le budget à la suite du rapport négatif de l'Organisation des Nations unies sur les événements survenus à l'automne 2008 en République démocratique du Congo (RDC). Si bien que, en 2008, le déficit budgétaire est estimé à 0.3 pour cent du PIB, moins important toutefois que celui enregistré en 2007 (1.7 pour cent). En 2009, ce déficit devrait revenir à 0.1 pour cent. Mais cette prévision se réalisera seulement à condition, d'une part, que le gouvernement n'adopte pas des mesures expansionnistes en réponse à la crise financière mondiale et, d'autre part, que le soutien des donateurs demeure important. Les autorités envisagent en tout cas de réduire les dépenses en 2009 en prévision d'un recul des dons, alors que les recettes fiscales ne devraient plus progresser au même rythme que durant les trois dernières années.

Au cours du premier semestre 2008 les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions pour un montant de 15.4 milliards RWF, mais elles ont bondi de 144 milliards RWF à 174 milliards RWF au cours du troisième trimestre, soit une hausse de 21.1 pour cent. Du côté des rentrées, la perception des recettes fiscales durant le premier semestre s'est améliorée grâce à la bonne santé de la croissance du PIB en volume, à la

monétisation accrue de l'économie et aux efforts de la RRA dans la collecte des impôts. À la fin juin 2008, le total des recettes s'établissait à 180 milliards RWF, plus que prévu. Mais à la fin septembre il n'était plus que de 128 milliards RWF, soit 28.9 pour cent de moins qu'en juin. Tandis que les recettes fiscales sont restées à peu près inchangées à 83 milliards RWF fin septembre, comparés aux 82 milliards RWF en juin, les dons sont tombés à moins de la moitié de leur niveau : 42 milliards RWF contre 90 milliards RWF.

En plus de la révision à la hausse de 51 milliards RWF des dépenses pour 2008 en raison de la flambée des prix des carburants et à l'augmentation subséquente des coûts des transports, le flux réduit des dons est responsable de l'aggravation du déficit budgétaire à la fin septembre 2008. Les produits pétroliers ont été massivement subventionnés. En 2006 et 2007 les prix à la pompe de l'essence et du gazole ont à peine bougé. Mais alors que les subventions atteignaient 100 pour cent en 2008, les prix ont commencé par grimper avant d'entamer une descente en octobre, imposant au trésor un lourd fardeau. À la fin du troisième trimestre le déficit budgétaire s'élargissait à 29 milliards RWF sur la base des paiements contre 26 milliards RWF à la fin juin. À la fin septembre 2008 le déficit était financé par des moyens nationaux pour un montant de 19.29 milliards RWF tandis que des

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	20.2	26.3	23.8	25.2	26.9	24.7	23.7
Recettes fiscales	9.7	12.3	12.2	13.0	12.8	13.5	13.8
Dons	10.1	12.7	10.6	11.4	13.3	10.3	9.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	19.5	25.7	24.2	26.9	27.2	24.7	24.8
Dépenses courantes	13.2	16.2	16.1	17.1	16.6	15.4	14.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>12.2</i>	<i>15.4</i>	<i>15.1</i>	<i>16.5</i>	<i>16.0</i>	<i>14.9</i>	<i>14.5</i>
Salaires	5.4	3.9	3.9	4.0	3.5	3.3	3.1
Paiements d'intérêts	1.0	0.8	0.9	0.6	0.6	0.5	0.4
Dépenses en capital	6.2	9.1	7.5	10.2	10.9	9.8	9.8
Solde primaire	1.7	1.4	0.5	-1.1	0.2	0.4	-0.7
Solde global	0.8	0.7	-0.4	-1.7	-0.3	-0.1	-1.1

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données de l'Institut national de la statistique et de la Banque nationale du Rwanda ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601114446780>

sources étrangères contribuait pour 9.77 milliards en prêts projets, et que les bénéfices sur les taux de changes finançaient le reste.

Si les autorités n'ont pas réussi à réduire les dépenses, elles ont évité de financer le déficit par la banque centrale et elles ont réduit le montant de la dette intérieure détenue par le secteur bancaire. Sur les 121 milliards RWF de l'encours total de la dette intérieure à la fin septembre 2008, 5 milliards seulement provenaient du secteur bancaire au lieu de plus de 20 milliards en début d'année. L'encours total de la dette publique intérieure a reculé de 132 milliards RWF en juin à 121 milliards en septembre 2008, soit une chute de 8.1 pour cent. Le fonds de sécurité sociale du Rwanda a contribué pour environ 64 milliards RWF au financement non bancaire. La baisse de la dette a permis d'alléger le budget et a atténué les contraintes pesant sur le service de la dette.

Début 2009, le Rwanda était en passe d'adopter une nouvelle année fiscale allant de juillet à juin. Un mini budget a été approuvé pour la période janvier-juin 2009. Il permet d'utiliser le flux des aides pour augmenter en proportion les dépenses en faveur des secteurs prioritaires, notamment les infrastructures, conformément aux objectifs de la stratégie EDPRS.

Politique monétaire

Une croissance du PIB en volume comprise entre 5.5 et 6.5 pour cent et une inflation moyenne de 8.5 pour cent étaient les principaux objectifs de la facilité 2008 pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Après une politique monétaire assouplie en 2007, les autorités ont décidé de ralentir la croissance de la masse monétaire en 2008. En 2007, l'augmentation de la masse monétaire au sens large avait été de 32.2 pour cent (contre 30.4 pour cent en 2006) ; l'objectif en 2008 était de la contenir à 14 pour cent.

La Banque nationale du Rwanda (*National Bank of Rwanda* - NBR) contrôle la croissance de la masse monétaire en ciblant le secteur des liquidités bancaires. Elle agit sur les liquidités par des opérations au jour le

jour, sur sept jours, par des opérations de rachat et en émettant des bons et des obligations du trésor à long terme. Entre janvier et septembre 2008, la NBR a ponctionné 29 pour cent de liquidités en plus que durant la même période de 2007. En août 2008, elle a substitué aux opérations au jour le jour, et à celles d'une durée de sept jours pour éponger les liquidités, des opérations de rachat jusqu'à 14 jours en vue d'accroître l'efficacité de son contrôle. Les bons du trésor émis entre janvier et septembre 2008 ont augmenté de 20.8 pour cent par rapport à la même période de 2007. Outre les ajustements dans les échéances des opérations sur le marché monétaire, la NBR a continuellement accru la ponction mensuelle de liquidités, passant de 5.2 pour cent en février à 7.9 pour cent en septembre 2008.

À la fin juin 2008, les avoirs extérieurs nets ont fortement augmenté pour atteindre 331 milliards RWF contre 281.1 milliards en décembre 2007. Cette augmentation a résulté de rentrées en appui budgétaire de 247.1 millions USD et d'un second acompte de 25 millions USD pour la vente de Rwandatel à la société libyenne Lapgreen. Au milieu de l'année 2008 les réserves de changes couvraient environ 5.2 mois d'importations, mais elles devraient baisser prochainement de 2.3 pour cent par rapport au niveau atteint à la fin de 2007. En conséquence de l'accroissement des flux de devises étrangères, les autorités ont réduit la demande de crédit, qui est tombée des 116 milliards RWF ciblés à 70 milliards à la fin juin 2008. La combinaison d'une augmentation estimée à 22 pour cent de la base monétaire et d'une hausse, légèrement inférieure, de 20 pour cent à la fois des crédits publics et privés va probablement entraîner un gonflement des disponibilités monétaires. Malgré cette progression, on prévoyait un ralentissement de la croissance de la masse monétaire au sens large en raison de flux d'investissements étrangers directs d'environ 16 millions USD et de la hausse des taux d'intérêts dans les opérations destinées à éponger les liquidités. La banque centrale souhaite également améliorer sa gestion des liquidités en réintroduisant des instruments à quatre semaines et en établissant des opérations d'accord de rachat jusqu'à 90 jours. Ce changement de politique contribuera à restaurer des taux d'intérêt réels positifs. L'objectif d'une croissance

de 14 pour cent de la masse monétaire au sens large devrait, par conséquent, être atteint.

Sur le front du taux de change, la NBR a laissé s'apprécier temporairement le franc rwandais de 0.2 pour cent entre fin 2007 et juin 2008, mais il s'est ensuite légèrement déprécié à plus de 546 RWF pour un dollar vers la fin de l'année. On s'attend à ce qu'il soit à peu près stable en 2009 et 2010. La solidité du franc rwandais a contribué au relâchement des pressions inflationnistes, bien que les 14 pour cent d'inflation constatés dépassent l'objectif de 8.5 pour cent en moyenne annuelle.

Si l'on excepte les effets de la ponction des liquidités du système bancaire, les autres taux d'intérêt sont restés à peu près inchangés. En dépit des conditions monétaires serrées, le taux intra-banques a fluctué entre 6.6 et 8 pour cent tandis que le taux d'escompte était de 12.5 pour cent. Les taux des dépôts sont restés bas, autour de 6 pour cent. Avec le taux élevé d'inflation en 2008, tous les taux d'intérêt réels, sauf les taux des prêts (16 pour cent), ont été négatifs. Il est donc important que la NBR adopte des mesures d'encouragement à l'épargne et accroisse l'efficacité du secteur financier.

Position extérieure

Les exportations ont augmenté de 40 pour cent pendant les trois premiers trimestres de 2008 par rapport à 2007, entraînées par le rétablissement des cultures de rapport. Quant aux importations, elle ont crû de 58 pour cent durant la même période. Ce qui rend la position commerciale du Rwanda insoutenable avec des recettes d'exportations couvrant seulement 24 pour cent des besoins en importations. Un très grand effort doit donc être consacré au développement du secteur exportateur, en particulier les exportations non traditionnelles comme les produits de l'horticulture et le tourisme.

Les produits traditionnels d'exportation (le café, le thé et les minéraux) continuent de dominer les ventes à l'export. Ils assurent plus de 69 pour cent du total des recettes d'exportation : 36.5 pour cent pour les

mines, 32.9 pour le thé et le café. La croissance à la fois en valeur et en volume des principales exportations a caractérisé les résultats de l'export. Les volumes d'exportations de café ont notamment augmenté de 24.8 pour cent, alors que la valeur de ces exportations n'a augmenté que de 12.1 pour cent en moyenne. La plus forte hausse de prix a été enregistrée par la cassitérite (68.3 pour cent) suivie du coltan (51.7 pour cent). Les exportations des produits de l'horticulture se sont au contraire affaïssées, avec des recettes chutant de 233 275 USD à la fin septembre 2007 à 50 320 USD à la fin 2008.

Après une période de croissance rapide, le tourisme a reculé en 2008. Ses bénéfices sont tombés à 138.6 millions USD contre 180.5 millions USD en 2007. Le recul devrait se confirmer durant la saison 2009 à cause des retombées de la crise financière mondiale.

La hausse des cours mondiaux du pétrole et des prix alimentaires a eu un fort impact sur la facture des importations. Le volume des importations de produits alimentaires a reculé de 26.1 pour cent au cours des neuf premiers mois de 2008 par rapport à la même période de 2007 ; en valeur, les importations ont renchéri de 18.3 pour cent en contrecoup des prix mondiaux du pétrole et des produits alimentaires. La facture totale des importations a augmenté en valeur de 58 pour cent mais leur volume de seulement 12 pour cent. Ce sont les importations de biens en capital et de biens intermédiaires qui ont le plus progressé, respectivement de 91 pour cent et de 84 pour cent. La croissance des secteurs de l'agriculture, du BTP et des industries manufacturières s'est accompagnée d'une forte hausse des importations d'engrais, de ciment et de matériels. Les achats de matériels, par exemple, ont augmenté de 144 pour cent en valeur. Les importations d'énergie et de lubrifiants, dans lesquels le pétrole intervient pour plus de 90 pour cent, ont progressé de plus de 47 pour cent en valeur, mais seulement de 6 pour cent en volume.

En conséquence de cette évolution des échanges de marchandises le déficit de la balance commerciale a continué à se creuser : 622 millions USD à la fin de 2006 contre 377 millions USD un an plus tôt. Les

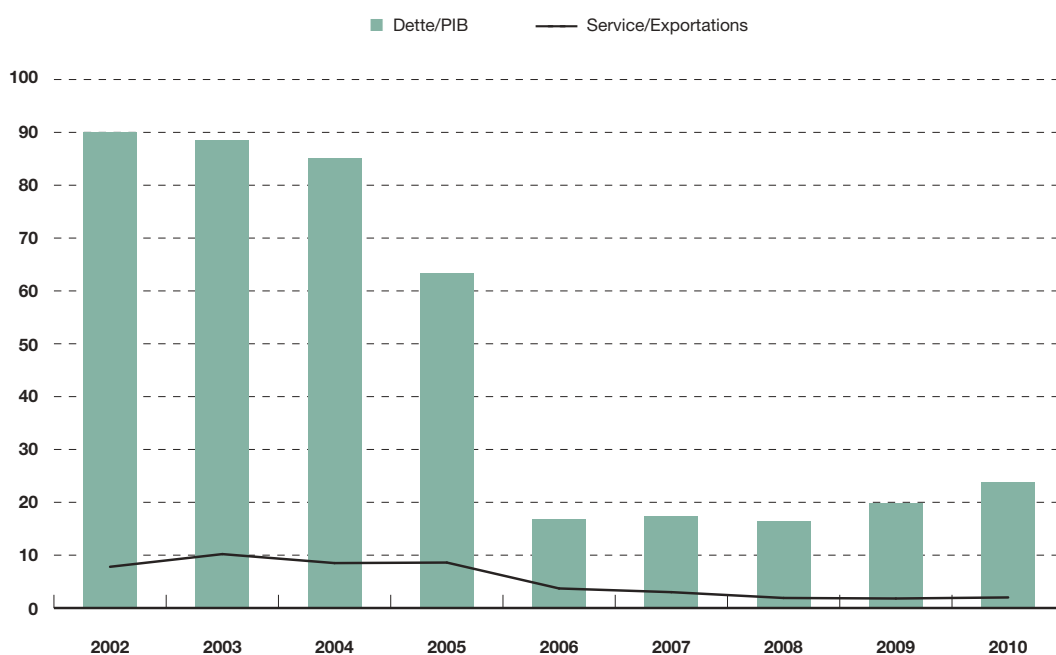
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-9.2	-9.6	-10.4	-12.1	-12.8	-10.3	-10.2
Exportations de biens (f.o.b.)	4.0	5.3	5.1	5.3	5.1	5.0	5.2
Importations de biens (f.o.b.)	13.2	14.9	15.6	17.4	17.8	15.3	15.4
Services	-9.3	-7.0	-7.2	-6.2	-8.1	-4.5	-3.9
Revenu des facteurs	-0.9	-1.2	-1.0	-0.5	-0.5	-0.5	-0.3
Transferts courants	16.8	16.6	11.3	13.8	13.5	9.4	8.2
Solde des comptes courants	-2.6	-1.1	-7.3	-5.0	-7.9	-5.9	-6.2

Source : Données de la Banque nationale du Rwanda et du ministère des Finances et de la Planification économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602542061313>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585822076152>

prévisions tablent néanmoins sur une amélioration en 2009 avec un déficit se redressant à 10.3 pour cent contre 12.8 pour cent en 2008.

En dépit de la forte progression des services, le Rwanda reste un importateur net dans ce secteur. Le tourisme a toutefois grandi en importance comme collecteur de devises étrangères, et ses recettes sont supérieures à celles des exportations de thé. Selon les prévisions officielles, les transferts privés (y compris

les remises de fonds) chuteront probablement de 115.2 millions USD en 2008 à 63.4 millions USD en 2009. De ce fait le déficit des comptes courants devrait s'améliorer à 5.9 pour cent contre 7.9 pour cent en 2008.

Les autorités s'attendent par ailleurs à une chute des investissements directs étrangers (IDE), qui passeraient de 83.4 millions USD en 2008 à 46 millions USD en 2009. Une plus large part du déficit des comptes

courants devra donc être financée en creusant la dette et en tirant sur les réserves.

Quelques uns de ces flux prennent la forme de dettes. Suite à l'annulation de la dette décidée par le Club de Paris, la dette publique du Rwanda a chuté en 2005. Mais la dette extérieure s'est accrue en 2006 à 449.8 millions USD et a continué d'augmenter en 2007 (503.2 millions USD). La hausse de la dette de 11.9 pour cent en 2007 s'explique principalement par de nouveaux décaissements d'emprunts multilatéraux. La dette bilatérale a pour sa part baissé avec l'annulation de prêts de la Chine pour un montant d'environ 17.2 millions USD. À la fin 2007 elle était de 72.9 millions USD contre 88.1 millions USD en 2006. L'augmentation de la dette multilatérale dans les années récentes s'expliquait par la proportion de dettes détenues en monnaies de DTS (droits de tirages spéciaux) passée de 64 pour cent en 2006 à 69 pour cent en 2007. Le service de la dette bilatérale est tombé à moins de 50 pour cent en 2007 par comparaison aux niveaux atteints en 2006.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Adoptée en 2008, la loi sur les droits de la propriété intellectuelle au Rwanda a pour objet d'encourager la créativité et l'innovation. Nombre d'autres mesures ont été prises pour améliorer le climat des affaires et éliminer les obstacles à la bonne marche des entreprises. L'une de ces mesures, particulièrement importante, a consisté à informatiser les services du commerce et de l'enregistrement. Elle a permis d'accélérer l'enregistrement des affaires, la titrisation des avoirs et l'inscription des droits de propriété intellectuelle. Un greffe des titres fonciers est entré en activité en 2008 pour faciliter le processus d'enregistrement des terres.

Dans le cadre de son programme de cession d'actifs, en 2008 le gouvernement a choisi de privatiser *Imprisco* et *Rubilizi National Hatchery*. Des privatisations partielles ont également été prévues pour Rwanda Express (40 pour cent) et *Pfunda Tea Company*

(35 pour cent). Cette dernière opération, toutefois, ne s'est pas concrétisée en 2008. Les montants de ces ventes étaient censés améliorer l'efficacité opérationnelle des entreprises concernées et procurer des ressources pour des investissements publics dans les infrastructures.

La signature d'un traité d'investissement bilatéral entre le Rwanda et les États-Unis en février 2008 indique que le pays est ouvert aux investissements étrangers.

La modernisation du système national des paiements a avancé en 2008. Le soutien financier a été apporté par un investissement de la Société africaine d'aide au développement (ADC) qui a acquis une part majoritaire dans le fournisseur national de transactions par paiement électronique du Rwanda. Des progrès ont été accomplis pour améliorer l'accès au crédit et aux services financiers, en augmentant la capacité de base de la comptabilité et de l'audit, en favorisant l'épargne contractuelle et les institutions financières extra bancaires en vue de mobiliser l'épargne à long terme. Dans les années à venir l'effort portera sur l'accès au crédit et les services financiers, 14 pour cent seulement de la population adulte recourant aux services bancaires.

Le parlement rwandais a adopté en 2008 deux documents législatifs. Une loi, en juillet, régissant l'organisation et la supervision du secteur de l'assurance a été suivie, en octobre, de la loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Une autorité pour le marché des capitaux et une bourse des valeurs ont également été créées, autant de pas vers un alignement du Rwanda sur les pratiques en vigueur dans les pays de la Communauté de l'Afrique orientale (CAO).

Autres développements récents

En 2008 le Rwanda a mis en œuvre son premier plan industriel (*Rwanda Industrial Master Plan – RIMP*). Il a été élaboré dans le cadre de la politique de développement industriel engagée en 2006 et dont le principal objectif est de favoriser la création d'emplois et de générer des revenus en améliorant les résultats et la compétitivité du secteur industriel.

Le gouvernement rwandais a publié fin 2008 un document sur la politique énergétique fixant les principaux objectifs suivants : *i*) garantir à tous les Rwandais l'accès à un approvisionnement en énergie fiable et abordable ; *ii*) inciter à une consommation rationnelle et efficace de l'énergie ; et *iii*) mettre en place des systèmes de production d'énergie, d'approvisionnement, de transport, de distribution, d'emploi final qui soient sûrs et durables du point de vue de l'environnement.

Le bois représente à l'heure actuelle 80 pour cent de l'énergie consommée, l'électricité intervenant seulement pour 3 pour cent. Les générateurs électriques sont fortement dépendants des produits pétroliers, qui sont tous importés. Des signaux ont été adressés au marché pour garantir une utilisation efficace de l'énergie et proposer aux fournisseurs les incitations adéquates en vue d'investir dans le secteur. L'entrée en activité au lac Kivu d'un générateur alimenté au gaz méthane en 2008 a représenté un progrès dans l'approvisionnement électrique.

La Banque mondiale a approuvé en juin 2008 le second projet de soutien au secteur rural, d'une valeur de 35 millions USD, destiné à aider les ménages ruraux à étendre et intensifier des systèmes durables de production, et à accroître leurs parts sur les marchés agricoles.

Nouvelles technologies et innovation

En 2006, 80 pour cent des organismes publics et plus de 60 pour cent des opérateurs du secteur privé avaient recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC), contre respectivement 47 pour cent et 10 pour cent en 2003. L'utilisation des ordinateurs y est assez répandue, sauf aux échelons locaux du gouvernement où l'implantation des TIC est au plus bas (42 pour cent). L'accès aux ordinateurs et aux services des TIC dans le secteur de l'éducation a progressé. Les enseignants et les élèves des écoles normales ont la possibilité de se servir d'ordinateurs, mais sans accès internet. L'utilisation des TIC est

généralement plus répandue dans les zones urbaines que dans les zones rurales, mais de nombreux programmes prévoient d'accroître leur pénétration. L'absence d'un approvisionnement stable et suffisant en courant électrique reste le principal obstacle à la progression des TIC dans les campagnes.

Il y a très peu d'abonnés au téléphone fixe : 21 601 seulement fin septembre 2007. En revanche, les usagers du téléphone mobile, au nombre de 105 000 en 2003, sont passés à 642 000 en 2007. Rwandatel a récemment porté sa clientèle à environ 120 000 abonnés, faisant passer sa part de marché de 4 pour cent à presque 20 pour cent en 2008. La part de MTN-Rwandacell dans la téléphonie mobile s'est symétriquement réduite, de 96 pour cent à environ 80 pour cent.

Pour les services internet, l'ordre est inversé. Rwandatel détient 62 pour cent du marché avec ses réseaux de ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line* - ADSL) et AMRC (accès multiple à répartition par code), tandis que MTM-Rwandacell en couvre 35 pour cent avec ses réseaux GPRS 32 Kbps (commutation radio des paquets - *General Packet Radio Service*) et Wimax (connexions à haut débit par voie hertzienne) 64 Kbps, 256 Kbps, et 1 Mbps). Artel et Ipsa se partagent les 3 pour cent restants. Rwandatel a 3 000 abonnés raccordés par téléphone fixe. Les services d'accès sans fil à Internet sont fournis par Terracom, Mediapost et Rwandatel qui, à eux trois, se partagent 40 serveurs avec une portée de 2.4 GHz pour une largeur de bande de 11 Mbps. Rwandacell propose la téléphonie VoIP (voix sur protocole Internet) sur trois portails ; Rwandatel la propose sur un serveur Asterisk utilisant un logiciel libre.

Avec l'offre de ces services, la télédensité pour les téléphones fixes est passée de 0.24 pour 100 habitants en 2002 à 0.30 à la fin de 2007, et devrait monter à 2 pour 100 habitants en 2010. La privatisation de Rwandatel a contribué à accroître la concurrence entre les opérateurs de téléphonie mobile, ce qui a conduit à une baisse des prix.

Les tarifs pour l'utilisation courante d'une ligne de téléphone fixe ne sont pas prohibitifs (33 RWF la minute,

aux heures pleines comme aux heures creuses). Les frais d'installation sont en revanche élevés : 25 000 RWF. Pour les téléphones mobiles, Rwandatel fait payer 50 RWF/min aux heures pleines et aux heures creuses. MTM-Rwandacell facture 81 RWF la minute aux heures pleines et 62 RWF aux heures creuses. Cet opérateur propose aussi une option en prépaiement à 100 RWF/min aux heures pleines et 89 RWF aux heures creuses. Le prix d'un téléphone mobile s'élève au minimum à 12 000 RWF. Les abonnements mensuels à internet varient de 75 000 à 1.9 million RWF (soit de 100 à 2 500 euros environ) en fonction de la largeur de bande.

La loi sur les télécommunications n°44/2001 du 30 novembre 2001 a instauré un cadre réglementaire. Elle a créé un organisme indépendant de régulation multi sectorielle, la *Rwanda Utilities Regulatory Agency* (RURA). Entre autres, la loi exige des réseaux qu'ils soient interconnectés. Elle impose aussi aux opérateurs publics de télécommunications d'offrir aux personnes et aux collectivités sur l'ensemble du territoire une connexion avec un service de téléphonie publique. Les opérateurs publics sont également tenus de contribuer à un fond d'accès universel destiné à faciliter l'accès le plus large possible à la téléphonie publique partout au Rwanda. L'organisme régulateur doit également permettre d'accélérer la délivrance des licences aux opérateurs. En 2007, 25 nouvelles licences et renouvellements pour antennes satellitaires (VSAT), fournisseurs d'accès à internet (FAI), attributions de radio et télévision, téléphonie par satellite et télévision payante ont été délivrées par RURA.

Nouveau venu dans le secteur, Artel offre des services de téléphone et d'Internet par VSAT dans les zones rurales. Les écoles disposent des TIC et d'accès à internet. Les pouvoirs publics ont lancé un programme national de distribution d'ordinateurs dans l'enseignement secondaire. Des projets sont également en cours pour acquérir davantage d'ordinateurs à travers le *World Links Project* (le projet « Liens mondiaux »), le Nepad (nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et le projet de développement des ressources humaines de la Banque mondiale. Les autorités se préoccupent aussi de la formation aux TIC. Les universités publiques incluent désormais les TIC dans

leurs programmes et des institutions privées de formation aux TIC et d'application ont fleuri. Des connaissances de base sur l'informatique sont désormais exigées dans le secteur public. Tous les ministères et les agences publiques disposent d'un budget pour la formation et la mise en œuvre de ces technologies.

Si l'État reste le maître d'œuvre pour promouvoir et développer les TIC, il agit en partenariat avec les opérateurs du secteur privé. C'est le cas du « Parc des TIC » de Kigali qui regroupe des sociétés réputées du secteur, des pépinières d'entreprises (jeunes pousses TIC) et un centre d'excellence multidisciplinaire dans les TIC. À la fin 2008 des points d'information pour le public ont été implantés, en commençant par l'aéroport de Kigali. Les autorités ont aussi préparé des normes techniques et des directives sur les TIC, une activité dont l'Autorité rwandaise des technologies de l'information (RITA) est le fer de lance. Normes et directives sont destinées à promouvoir l'initiative d'administration en ligne par laquelle l'ensemble des ministères et des agences officielles sont tenus de faire des TIC un usage optimal.

Les services et équipements des TIC bénéficient d'incitations fiscales. Les équipements sont ainsi exempts de taxes à l'importation. Dans l'achat en location-vente d'équipements informatiques, seul est taxé le service fourni pour l'installation et la mise en marche des ordinateurs et des systèmes informatiques.

En quatre ans, plus de 26 milliards RWF ont été investis dans le secteur des TIC, dont 8.5 milliards RWF en 2007. Parmi les projets ayant bénéficié de ces investissements citons Kalisimbi, le projet national ID, SmartGov, le branchement de l'administration à Internet, Telecenter, Télémédecine, *SchoolNet Project*, *Microsoft licensing*, etc. Korea Telecom (KT) a passé fin 2008 un marché d'une valeur de 40 millions USD avec les pouvoirs publics pour mettre en œuvre l'ossature d'un projet national qui devant raccorder l'ensemble du pays à un réseau de fibre optique. Rwandatel, contrôlé par *LapGreen Networks*, branche d'une société publique d'investissement libyenne, a lancé ses réseaux 3G (troisième génération) et GSM (*Global System for Mobile Communication*) avec l'objectif de porter à

600 000 en 2009 le chiffre de ses abonnés. En deux mois, l'opération a attiré 120 000 clients. Une troisième licence de télécommunications a été délivrée à *Millicom Cellular International* qui a l'intention d'installer des réseaux de lignes de téléphones fixe et mobile pour un coût d'environ 60 millions USD.

Bien que beaucoup reste à faire pour étendre l'accès des services des TIC à un prix abordable, les pouvoirs publics se montrent déterminés à poursuivre leur développement, avec un concours accru du secteur privé.

Contexte politique

Les efforts du gouvernement pour reconstruire le pays après les dévastations du génocide de 1994 se poursuivent. Il a érigé en priorités nationales la réconciliation, l'unité, la cohésion sociale et le développement. En octobre 2008, des initiatives ont été prises pour favoriser un dialogue entre les partis et inciter l'ensemble des formations politiques à développer leurs capacités à organiser, communiquer et se mettre à l'écoute des électeurs. Un pardon présidentiel élargi à l'ancien président, le pasteur Bizimungu, en avril 2007 (celui-ci avait alors purgé trois de ses 15 années de condamnation), a été salué comme une étape positive dans les efforts d'apaisement national. Au niveau régional, le Rwanda a signé un accord de paix avec la République démocratique du Congo (RDC) qui, entre autres stipulations, demande à cette dernière le rapatriement des détenus suspectés d'avoir participé au génocide de 1994.

Aux élections législatives de septembre 2008, le Front patriotique du Rwanda (FPR) au pouvoir a obtenu 78,6 pour cent des suffrages, le Parti social démocrate (PSD) et le Parti libéral (PL) se partageant le reste. D'autre part, 56 pour cent des sièges de l'assemblée élue sont occupés par des femmes, faisant de la Chambre des députés du Rwanda la plus féminisée au monde. La régularité du scrutin a été avalisée par les observateurs internationaux.

Le Rwanda se classe au 111^e rang sur 179 pays dans l'indice de transparence internationale des

perceptions de la corruption pour 2007. Dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale sur le climat des affaires dans le monde en 2008, le Rwanda arrive au 139^e rang sur 181 économies évaluées. Il gagne toutefois 11 places pour s'inscrire dans le groupe des 20 pays les plus réformateurs au monde en 2008, venant en cinquième position des pays africains derrière le Sénégal, le Burkina Faso, le Botswana et le Libéria.

Contexte social et développement des ressources humaines

Au vu du rapport 2008 des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Rwanda n'atteindra pas les buts fixés pour la pauvreté, la santé maternelle, la diversité biologique, l'accès au téléphone et à l'ordinateur. Des progrès significatifs, en revanche, ont été accomplis en matière d'éducation, de parité entre les sexes, de réduction de la mortalité infantile, de lutte contre les maladies et de réduction de la dette.

La forte croissance économique enregistrée depuis 2000 ne s'est pas traduite par beaucoup de progrès dans la lutte contre la pauvreté. La croissance commence pourtant à avoir une influence visible sur le bien être de la population. Le revenu par tête d'habitant est ainsi passé de 310 USD en 2006 à 370 USD en 2007, soit une progression de 19 pour cent.

Le Rapport sur le développement humain 2007/08 indique que l'indice de développement humain (IDH) du Rwanda était en 2005 de 0,452, plaçant le pays au 161^e rang sur 177. Son indice a été invariablement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne durant la période 1995-2005. Mesuré en termes d'espérance de vie et de bonne santé, d'accès à l'éducation et de mode de vie convenable, l'indice est de 36,5, ce qui situe le Rwanda au 78^e rang sur 108 pays.

Dans l'éducation, le taux de scolarisation dans le primaire est de 97 pour cent, résultat principalement obtenu grâce à la décision de rendre l'éducation primaire gratuite et obligatoire, une décision qui a reçu l'approbation des donateurs. Le Rwanda compte désormais

26 944 enseignants qualifiés dans le primaire, soit 93.7 pour cent du total des professeurs. Les taux de scolarisation nette, de réussite dans le secondaire et d'abandon des études ont également été améliorés. Ce dernier taux est tombé de 15.2 pour cent pour l'année scolaire 2003/04 à 3 pour cent en 2005/06. Le taux de réussite était de 82.5 pour cent en 2005/06 contre 64.6 pour cent en 2002/03. À la fois dans les écoles primaires et secondaires le ratio élèves/enseignant a augmenté. Dans les écoles primaires il était de 59 en 2002/03 et de 70 en 2005/06. Dans le secondaire, les écoles privées ont des ratios élèves/enseignant de 28, meilleurs que dans le public (30). Le pourcentage d'enseignants du secondaire bien formés a cependant reculé en 2005/06 (55.5 pour cent) par rapport à 2002/03.

La combinaison de ces facteurs a joué négativement sur la qualité de l'enseignement au Rwanda. La période de transition vers l'utilisation de l'anglais comme langue de l'éducation va probablement aggraver encore la situation. Le matériel d'enseignement est principalement rédigé en français et la plupart des enseignants n'ont pas été formés à l'anglais. En dépit de cette situation les crédits budgétaires du ministère de l'Éducation n'augmenteront que marginalement pour passer de 8.4 pour cent du budget 2008 à 8.7 pour cent du budget 2009 et 9 pour cent du budget 2010.

Les objectifs pour l'égalité des sexes dans les écoles primaires et secondaires ont déjà été atteints. De même l'objectif de présence des femmes au parlement (56 pour cent en 2008) dépasse les 50 pour cent visés.

La part de la santé dans le budget gouvernemental va baisser, selon les prévisions, de 7.4 pour cent à 7.1 pour cent dans la période 2008-10, malgré l'insuffisance des résultats enregistrés. La séropositivité de la population est faible, mais des efforts redoublés sont indispensables pour contenir la propagation du sida. Le rapport Onusida 2008 estime à 130 000 le nombre des Rwandais infectés par le virus sur une population totale de 9.9 millions d'habitants ; il s'agit de femmes dans 60 pour cent des cas. Le même rapport estime à 7 800 le chiffre des décès dus au sida en 2008. Selon le Centre de traitement et de recherche sur le sida, à la fin septembre 2008, environ 59 000 personnes prenaient des médicaments rétroviraux et 39 118 d'entre elles suivaient une trithérapie depuis plus d'un an. Le centre estime aussi que la principale difficulté rencontrée tient au manque de personnel qualifié : 7 pour cent des malades qui commencent un traitement ne le continuent pas, faute de personnel pour les suivre.

Les données officielles sur l'emploi au Rwanda paraissent peu fiables. À les lire seulement 1.2 pour cent de la population adulte serait sans emploi. Cent mille jeunes gens approximativement entrent pourtant chaque année sur le marché du travail, et moins de 1 pour cent d'entre eux sont en mesure de trouver un emploi rémunéré. Les plus touchés sont les jeunes et les jeunes adultes (14-35 ans). Compte tenu de cette situation le gouvernement a décidé une réforme du code du travail en vue de gérer le problème des rigidités sur le marché de l'emploi et d'accorder aux employeurs une plus grande flexibilité à l'embauche.

Sénégal

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 193
- Population en milliers (2008) : 12 211
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 666
- Espérance de vie (2008) : 55.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : 57

Sénégal



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Route principale

- Capitale (2 604 000 hab. 2007)
- plus de 200 000
- plus de 100 000
- plus de 50 000

0 km 30 60 90 km

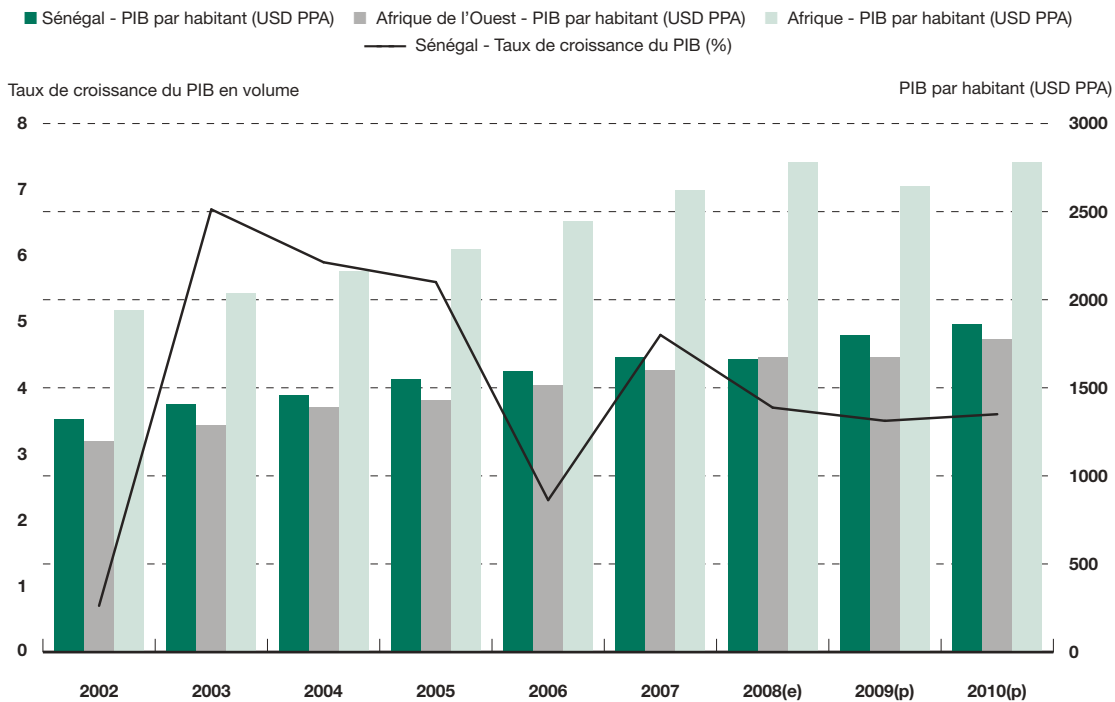
APRÈS AVOIR ATTEINT 4.8 POUR CENT EN 2007, la croissance sénégalaise s'est ralentie pour se situer à 3.7 pour cent en 2008. Raisons principales de cette baisse : l'augmentation du prix des importations, la morosité de l'environnement économique mondial et l'aggravation des difficultés budgétaires du pays. Celles-ci ont conduit à une consolidation inquiétante des arriérés de paiement dus aux entreprises privées. Une série de programmes d'investissements de grande envergure, en particulier dans le domaine agricole avec la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana), ainsi que des infrastructures portuaires et routières, devrait soutenir la croissance dans les années à venir. Toutefois, en 2009, la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) est projetée à

3.5 pour cent, du fait de la crise mondiale. Les perspectives relatives à l'environnement international prévoient une forte baisse de la demande mondiale qui devrait se répercuter sur les exportations des pays émergents et en développement. En 2010, la croissance devrait légèrement repartir et se fixer à 3.6 pour cent.

La demande sociale s'oppose aux impératifs de l'assainissement des finances et de la vérité des prix.

Comme l'année précédente, la croissance en 2008 reste essentiellement tirée par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et les services, notamment ceux des télécommunications. Épisode marquant de la politique économique de l'État en 2007, et surtout en

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI 2008 ; données de la direction de la prévision et des études économiques 2008.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582626018830>

2008 : le changement de cap spectaculaire observé dans la gestion des finances publiques. D'une politique généreuse de subvention du prix des denrées de première nécessité, l'État est passé à une gestion plus prudente, caractérisée par la suspension des subsides à la plupart des produits qui en avaient précédemment bénéficié. Le système de tarification de l'électricité a également été modifié pour stabiliser l'exploitation de la compagnie d'électricité. Ces mesures ont été insuffisantes pour réduire les arriérés de paiement et restaurer la capacité financière de l'État. En revanche, elles ont déclenché des protestations sociales qui pourraient compromettre la stabilité politique du pays en 2009, si rien n'est fait. Le principal défi auquel l'État devra faire face pour cette année est de continuer l'effort d'assainissement des finances publiques et de lutte contre l'inflation, tout en préservant la paix sociale.

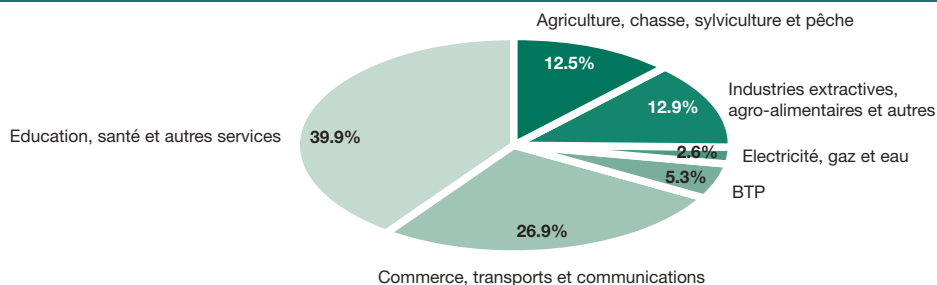
Développements économiques récents

La croissance économique du Sénégal a fléchi en 2008, pour atteindre 3.7 pour cent, après un taux de 4.8 pour cent en 2007 et une moyenne de 4.9 pour cent pour la période 1996-2007. D'après les projections, le taux de croissance devrait être de 3.5 pour cent en 2009 et de 3.6 pour cent en 2010. En 2007, le secteur primaire a vu son taux de croissance diminuer de 0.5 pour cent, alors que le secteur secondaire voyait le sien augmenter de 0.3 pour cent. En 2006, les deux secteurs avaient des taux de croissance en baisse, de


2.9 pour le primaire et de 1.7 pour le secondaire. En 2008, le secteur primaire devrait croître de 14.9 pour cent à la faveur de la reprise du sous-secteur agricole. À l'origine de cette reprise, la bonne saison des pluies, avec des précipitations qui ont progressé en moyenne de 36.7 pour cent par rapport à 2007, et l'impulsion de la Goana initiée par le gouvernement. La croissance du PIB en 2008 a aussi été portée, une fois de plus, par le secteur du BTP, ainsi que par le secteur des services, en particulier les télécommunications.

Le secteur primaire représente environ 60 pour cent de l'emploi global, et seulement 7.4 pour cent du PIB en 2007. Ce secteur regroupe l'agriculture, la sylviculture et la pêche. La production du sous-secteur de l'agriculture est dominée par quelques cultures vivrières de subsistance (mil sorgho, maïs) et de rente (arachide et coton). Le secteur agricole est dans une situation de morosité, avec un recul de la production, des superficies cultivées et des rendements pour la plupart des céréales (sauf pour le maïs et le riz). La croissance de la production agricole a baissé en moyenne de 0.8 pour cent par an de 1967 à 2006. Ces faibles performances s'expliquent par un contexte international défavorable (baisse des prix de l'arachide et du coton) et un système de gestion de la collecte et de la commercialisation déficient. Mais on observe également d'autres insuffisances au niveau des politiques sectorielles mises en œuvre, notamment la mauvaise maîtrise des ressources en eau, la dégradation des sols et le faible niveau des équipements et des intrants.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Données de la direction de la prévision et des études économiques, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584166420542>



Les performances du secteur agricole devraient cependant s'améliorer pour la campagne 2008/09, grâce à la pluviométrie satisfaisante et la mise en place de la Goana. Cette initiative, lancée le 18 avril 2008 par le président Abdoulaye Wade, a pour objectif de mettre fin à la dépendance alimentaire du Sénégal. Elle prévoit, six mois après octobre 2008, une production de 2 millions de tonnes de maïs, 3 millions de tonnes de manioc, 500 000 tonnes de riz et 2 millions de tonnes pour les autres céréales (mil, sorgho, fonio). Le coût de ce plan est estimé à 344 milliards de francs CFA.

L'horticulture est l'une des filières les plus dynamiques du Sénégal. Ses activités sont permanentes dans certaines zones, elle est pratiquée au niveau national, et il existe une diversité des espèces cultivées. Les productions de la campagne 2007 ont dépassé celles de 2006. En 2007, la production horticole était de 429 000 tonnes contre 390 000 tonnes en 2006, soit un accroissement de 39 000 tonnes. La production de banane pour la campagne 2006/07 est de 20 000 tonnes, et les prévisions pour 2007/08 sont estimées à 30 000 tonnes.

Du côté de l'agriculture industrielle, l'arachide constitue la principale culture de rente depuis l'indépendance. Son importance tend toutefois à décliner en raison de la faiblesse des prix internationaux, de la gestion chaotique de la société semi-publique qui en assurait l'organisation et la commercialisation, la Sonacos (avant sa privatisation en 2005), de la baisse de la fertilité des sols et de la volatilité et la baisse tendancielle de la pluviométrie. Pour la campagne 2007/08, l'arachide a connu une chute de production de 427 093 tonnes, contre 460 481 tonnes un an auparavant. La faiblesse du prix au producteur (150 francs CFA le kg), alors que sur le marché parallèle le prix est supérieur, contribue également à expliquer ce déclin. Pour la campagne 2008/09, on s'attend à une production record de 700 000 tonnes du fait de la nette amélioration de la pluviométrie.

Le secteur secondaire devrait enregistrer une baisse de 0.9 pour cent en 2008, à la suite des contreperformances enregistrées par le sous-secteur des activités extractives, mais aussi de la baisse de la demande

consécutive à l'envolée des prix des produits alimentaires et énergétiques. Pour 2009, les projections donnent un taux de croissance de 5.5 pour cent.

Le secteur secondaire, construction comprise, représentait 20.7 pour cent du PIB en 2007. Sa production a enregistré une progression de 3.1 pour cent sur l'ensemble de l'année 2007. Ce secteur repose surtout sur l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien principalement), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail, la valorisation des produits de la mer, et la construction. La hausse de la production industrielle s'explique par l'intensification des activités extractives, notamment des phosphates (plus de 16.2 pour cent), après la reprise de la société Industries chimiques du Sénégal (ICS). Les ICS ont en effet connu une situation difficile en 2006 : accroissement des coûts de production, problème de gestion, appréciation du taux de change entre 2004 et 2005, et même cessation temporaire d'activité. L'élaboration d'un projet de recapitalisation, à la suite de l'accord passé entre l'État et le groupe indien IFFCO (qui détient, 85 pour cent des actions de la société, depuis avril 2008), a permis un retour progressif de la production. La Société africaine de raffinage (Sar), de son côté, a repris ses activités en 2007, après les avoir interrompues en 2006 en raison de grosses difficultés financières. Elle a pu mettre en place un plan de financement sous la forme d'un crédit renouvelable obtenu auprès d'un *pool* bancaire sénégalais. L'État a augmenté substantiellement sa participation dans le capital de la Sar, à hauteur de 65 pour cent du total.

Le secteur du BTP a bénéficié en 2007 et 2008 de l'importance des investissements publics : pour la préparation du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Dakar, en mars 2008, pour le port autonome de Dakar (PAD), l'autoroute Dakar-Diamniadio et la construction de trois centrales électriques. Les transferts des migrants ont également eu un impact positif sur la demande immobilière. Cependant, entre 2007 et 2008, on note un ralentissement de la progression de l'activité du BTP. Le taux de croissance de ce sous-secteur, qui était de

11.7 pour cent en 2007, est passé à 3.6 pour cent en 2008 du fait, surtout, des difficultés des entrepreneurs liées aux créances de l'État. En 2009, les activités du BTP devraient croître de 4 pour cent.

Dans le secteur tertiaire, dont la part dans le PIB en 2007 était de 72 pour cent, les télécommunications représentent une activité importante avec une forte progression de la téléphonie mobile et du commerce. Le nombre de lignes de téléphones mobiles est passé de 390 000 en 2000 à 1.7 million en 2005 et 3.3 millions en mars 2007. La contribution des télécommunications au PIB est estimée à 11.4 pour cent en 2008, une hausse d'environ 0.6 pour cent depuis 2006. Quant au commerce, il représentait, d'après les estimations, 15.3 pour cent du PIB en 2008, en baisse par rapport à 2006 et 2007. Pour 2009, on s'attend à une croissance de 5.6 pour cent du secteur tertiaire, principalement sous l'impulsion des activités commerciales, des transports et des postes et télécommunications.

Les exportations ont continué à fléchir en 2007, avec une baisse de 23.1 milliards de francs CFA en 2007, contre une hausse des importations de 201.9 milliards de francs CFA. La part des exportations de biens et

services dans le PIB diminue et passe de 25.4 pour cent en 2006 à 23 pour cent en 2007. Elle est estimée à 22.4 en 2008, avec des projections pour 2009 et 2010 de l'ordre, respectivement, de 21.2 pour cent et 20.6 pour cent. La part des importations reste pratiquement stable, 42.1 pour cent en 2006 et 41.2 pour cent en 2007. Elle est estimée à 43 pour cent en 2008. Les prévisions pour 2009 et 2010 sont respectivement de 36.5 pour cent et 37 pour cent du PIB. Les difficultés rencontrées par les ICS, l'arachide et les produits pétroliers ont pesé sur les performances d'exportation.

La part de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le PIB a progressé de 25.5 pour cent en 2006 à 27.1 pour cent en 2007, et est estimée à 28.2 pour cent en 2008. Cette évolution positive est due à la mise en œuvre du programme d'amélioration de la mobilité urbaine (Pamu) et du programme d'amélioration des infrastructures. Pour 2009 et 2010, les projections donnent 26.3 pour cent et 27 pour cent, notamment grâce à l'action du groupe Arcelor Mittal (numéro 1 de la sidérurgie et de l'acier au niveau mondial) qui prévoit d'investir 1.67 milliard d'euros afin d'exploiter les mines de fer de la Falémé, dans le sud-est du Sénégal. Le projet envisage de construire un port minéralier à

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	20.5	27.1	7.0	3.0	6.0	1.9	0.8	1.6
Publique	4.5	6.5	7.0	6.0	6.0	0.5	0.4	0.4
Privée	16.0	20.6	7.0	2.0	6.0	1.4	0.4	1.2
Consommation finale	88.8	91.0	3.2	3.4	3.3	2.9	3.0	2.9
Publique	12.8	13.7	3.5	3.5	3.5	0.5	0.5	0.5
Privée	76.0	77.3	3.2	3.4	3.2	2.5	2.6	2.4
Solde extérieur	-9.3	-18.1				-1.1	-0.3	-0.9
Exportations	27.9	23.0	1.2	0.8	1.3	0.3	0.2	0.3
Importations	-37.2	-41.2	3.5	1.5	3.2	-1.4	-0.6	-1.2
Taux de croissance du PIB, en volume						3.7	3.5	3.6

Source : données de la direction de la prévision et des études économiques, 2008 ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588470012286>

Bargny, une ville située à une trentaine de kilomètres de Dakar, et un chemin de fer reliant la mine au port de Bargny. En décembre 2008, Israël a décidé d'investir 7.8 millions d'euros dans un complexe agro-industriel à Koubalan, en Casamance. Le projet comprend l'exploitation de cultures fruitières et maraîchères, l'installation d'une laiterie et la création d'une université catholique capable d'accueillir 3 000 étudiants de la sous-région. La croissance des investissements privés devrait fléchir en 2009, avec un taux de 2 pour cent, alors qu'elle avait été de 7 pour cent en 2008. En 2010, elle devrait reprendre avec un taux projeté de 6 pour cent.

Pour 2008, la consommation finale est estimée à environ 92.5 pour cent du PIB, contre 91 pour cent en 2007, ce qui donne un taux d'épargne intérieure brute de 9 pour cent. Pour 2009, la projection de la consommation finale donne une tendance à la baisse, autour de 88.9 pour cent du PIB. Globalement, la demande intérieure devrait augmenter d'environ 5.4 pour cent en 2009. Elle serait tirée essentiellement par l'investissement privé et surtout les investissements directs étrangers (IDE) qui représenteraient 3.8 pour cent du PIB.

Politique macro-économique

L'économie du Sénégal a subi cette dernière année plusieurs chocs exogènes. D'abord, la hausse vertigineuse des prix des denrées de première nécessité et de l'énergie, durant la période 2006-08, a entraîné une augmentation du coût des importations. Ensuite, l'instauration des subventions non ciblées pour tempérer l'effet de cette hausse sur les couches sociales les plus défavorisées a accru les arriérés de paiement de l'État envers le secteur privé. Cela au moment où la crise économique et financière mondiale est venue fragiliser davantage la situation économique du pays. Ces différents chocs ont placé le Sénégal dans une conjoncture économique difficile.

Politique budgétaire

Dans le cadre des finances publiques, des dérapages budgétaires importants ont été constatés ces deux dernières années, stimulés par deux phénomènes : une

politique accrue des subventions non ciblées pour l'énergie et les produits alimentaires concernant les années 2006, 2007, et 2008 (ces subventions se chiffrent à 7 pour cent du PIB pour la période 2006-08), et la mise en place d'un programme d'investissement ambitieux dont les plans de financement n'étaient pas suffisamment maîtrisés.

Ces dérapages budgétaires risquent d'avoir un impact négatif sur l'économie sénégalaise dans un avenir très proche. Fin octobre 2008, les retards de paiements vis-à-vis du secteur privé étaient évalués à 225 milliards de francs CFA, soit à peu près 3 pour cent du PIB. À ces 225 milliards de dette intérieure, il convient d'ajouter les dépenses extrabudgétaires qui s'élèvent à 74 milliards de francs CFA. Au total, les dérapages budgétaires étaient estimés, en décembre 2008, à 300 milliards de francs CFA. Cette dette, si elle n'est pas rapidement payée, risque de peser sur l'activité dans plusieurs secteurs comme le bâtiment et l'immobilier. Enfin, l'impact négatif peut être amplifié par la propagation de la crise économique et financière mondiale. Celle-ci pourrait entraîner, au Sénégal, un fléchissement des flux d'aide, des envois de fonds des travailleurs immigrés et des exportations, et avoir des répercussions sur le système financier. Le déficit global est estimé à 4.5 pour cent du PIB en 2008. Il était de 3.8 pour cent en 2007 et de 6.1 pour cent en 2006. Les projections pour 2009 et 2010 se situent respectivement à 4.3 pour cent et 4.7 pour cent du PIB.

Les recettes fiscales représentaient 87 pour cent des recettes totales et 20.2 pour cent du PIB en 2008. Les dons ont, certes, subi une progression de 62.5 pour cent en 2007, mais ne représentaient que 11 pour cent du total des recettes en 2007, et 9.38 pour cent en 2008. L'augmentation des recettes fiscales en 2007 peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la mise en place des réformes visant à élargir l'assiette fiscale, les mesures d'incitation pour les agents des services fiscaux (primes octroyées sur le rendement, modernisation des services fiscaux) et l'impact de la hausse des prix du pétrole sur la fiscalité pétrolière. En 2007, les recettes sur les produits pétroliers représentaient 20 pour cent des recettes fiscales et 4 pour cent du PIB. Depuis janvier 2008, l'État a cessé de subventionner le gasoil et l'essence,

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	18.8	20.9	21.4	23.4	23.5	22.2	22.1
Recettes fiscales	16.1	18.6	19.0	20.1	20.2	19.4	19.5
Dons	1.9	1.6	1.5	2.5	2.5	1.9	2.0
Dépenses totales (et prêts nets)	18.3	24.0	27.5	27.2	28.0	26.5	26.8
Dépenses courantes	12.3	13.7	17.1	15.7	16.2	15.3	15.3
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.0</i>	<i>12.8</i>	<i>16.2</i>	<i>15.2</i>	<i>15.4</i>	<i>14.3</i>	<i>14.3</i>
Salaires	5.3	5.6	5.9	6.1	6.1	5.8	5.7
Paiements d'intérêts	1.4	0.9	0.9	0.5	0.8	0.9	1.0
Dépenses en capital	5.8	9.9	9.8	11.4	11.8	11.3	11.5
Solde primaire	1.9	-2.3	-5.2	-3.2	-3.7	-3.4	-3.7
Solde global	0.5	-3.2	-6.1	-3.8	-4.5	-4.3	-4.7

Source : Données de la Direction de la prévision et des études économiques, 2008 ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601115116176>

en application de la politique de la vérité des prix. En dehors de la fiscalité commune aux pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Sénégal applique d'autres taxes spécifiques sur les hydrocarbures : prélèvement au titre du fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers, droit de la Société nationale d'électricité (Senelec) et moins-values. Le total des taxes fiscales et non fiscales représente plus de 60 pour cent du prix des hydrocarbures à la pompe. Ces différentes mesures ont eu un impact très positif sur les finances publiques en 2007 et 2008.

Les dépenses totales et les prêts nets sont estimés à 28 pour cent du PIB en 2008. La part des traitements et salaires dans le PIB a continué à augmenter. Elle est passée de 5.9 pour cent en 2006 à 6.1 pour cent en 2007, et est estimée à 6.1 pour cent en 2008. Les projections pour 2009 et 2010 donnent respectivement 5.8 pour cent et 5.7 pour cent du PIB. La hausse de ce poste salaires et traitements puise ses origines dans la politique de recrutement entreprise depuis quelques années, mais aussi dans la revalorisation des traitements de la fonction publique. Les dépenses en capital ont augmenté de 19.1 pour cent en 2007. Leur part dans le PIB s'est ainsi accrue de 9.8 pour cent du PIB en 2006 à 11.4 pour cent en 2007, pour atteindre un taux estimé à 11.8 pour cent en 2008. Ces mêmes dépenses sont projetées à

11.3 pour cent et 11.5 pour cent du PIB pour 2009 et 2010.

Politique monétaire

Le Sénégal fait partie des huit pays africains membres de l'UEMOA. Sa politique monétaire reste donc du ressort de l'institution supranationale qu'est la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont la monnaie, le franc CFA, commune aux pays membres, est rattachée à l'euro par un système de parité fixe. Par conséquent, le Sénégal n'a aucune autonomie dans la mise en œuvre de sa politique monétaire ou de change. Le taux de change du franc CFA suit automatiquement les fluctuations de l'euro par rapport au dollar.

La première moitié de 2008 a été marquée par la poursuite de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. Mais après le déclenchement de la crise financière mondiale, le dollar s'est beaucoup relevé par rapport à l'euro au second semestre. Le taux d'inflation est passé de 5.9 pour cent en 2007 à environ 5.8 pour cent en 2008. La hausse des prix à la consommation en 2007 a été essentiellement induite par l'augmentation du prix des produits alimentaires et énergétiques, qui ont crû de plus de 7 pour cent. En 2008, l'inflation a pu être contenue grâce à la baisse des prix internationaux

du pétrole et des denrées alimentaires au cours du second semestre. En 2009, on s'attend à un ralentissement de l'inflation, qui devrait se situer à 4 pour cent.

En 2008, la situation des institutions monétaires a été caractérisée par une contraction des avoirs extérieurs nets par rapport à 2007, une augmentation de 10 pour cent du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 3.8 pour cent. La position extérieure nette des institutions monétaires est estimée à 674.2 milliards de francs CFA en 2008, contre 851.2 milliards en 2007, soit une détérioration de 176 milliards. En 2009, les projections donnent une hausse, autour de 729.2 milliards.

Le crédit intérieur a augmenté de 201.6 milliards de francs CFA par rapport à 2006, atteignant un niveau de 1 324 milliards en 2007. La position nette du gouvernement (PNG) entre 2006 et 2007 est passée de 11.1 milliards de francs CFA à 96.2 milliards. En 2008, les crédits à court terme représentaient 68.2 pour cent du total des crédits, ceux à moyen terme 28 pour cent, et les crédits à long terme seulement 3 pour cent.

Position extérieure

La balance des paiements du Sénégal a affiché en 2007 un solde global excédentaire de 69.5 milliards de francs CFA contre 99 milliards en 2006. Toutefois, le solde du compte courant extérieur reste déficitaire de 11.3 pour cent du PIB en 2007, contre 8.7 pour cent

en 2006. Il est estimé à 14.2 pour cent en 2008. Les projections pour 2009 et 2010 signalent des soldes déficitaires de 8,7 pour cent et 9,8 pour cent.

Le déficit commercial a augmenté en 2008 pour atteindre 23.3 pour cent du PIB, contre 20.9 pour cent en 2007 et 17.3 pour cent en 2006. Pour 2009 et 2010, les projections donnent un déficit attendu de respectivement 17 pour cent et 17,4 pour cent du PIB.

Au total, l'excédent du solde global de 69.5 milliards de francs CFA en 2007 reflète surtout l'amélioration du compte capital et des opérations financières, qui a enregistré d'importantes entrées de ressources en 2007, issue de la vente de la troisième licence de téléphonie mobile à Sudatel, pour 100 milliards de francs CFA. Sudatel s'est engagé à investir au Sénégal le montant similaire sur une période de quinze ans.

La dette du Sénégal a été ramenée à des proportions plus soutenables en 2006, grâce aux ressources de l'Initiative PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Cependant, l'encours de la dette publique a augmenté légèrement en 2007 et 2008, s'élevant à 25.8 pour cent du PIB, toujours très en dessous du seuil de 70 pour cent fixé par l'UEMOA. En 2007, la dette publique était répartie en dette extérieure de 969.3 milliards de francs CFA et en dette intérieure de 301.7 milliards. En 2008, l'encours de la dette publique est estimé à 1 558.2 milliards de francs CFA, toujours en dessous de la norme statutaire de 70 pour cent.

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-8.9	-15.1	-17.3	-20.9	-23.3	-17.0	-17.4
Exportations de biens (f.o.b.)	19.7	18.2	17.2	15.0	14.5	13.7	13.2
Importations de biens (f.o.b.)	28.6	33.3	34.5	35.8	37.8	30.7	30.6
Services	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
Revenu des facteurs	-2.4	-1.0	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Transferts courants	4.6	8.7	9.6	10.6	10.1	9.2	8.6
Solde des comptes courants	-7.1	-7.8	-8.7	-11.3	-14.2	-8.7	-9.8

Source : Données de la Direction de la prévision et des études économiques, 2008 ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


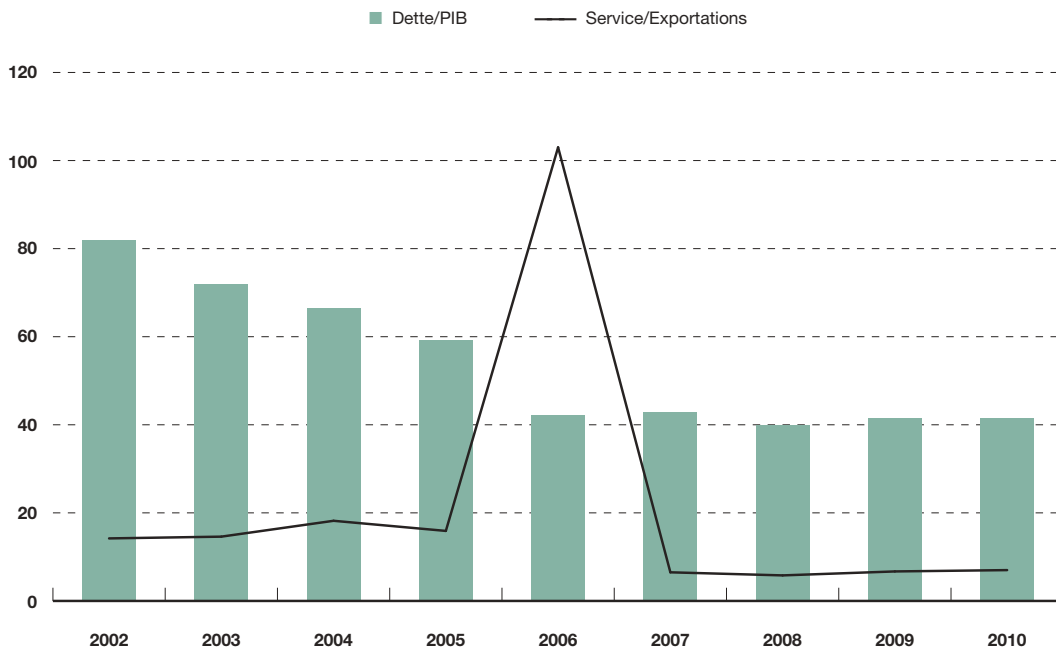
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602544486180>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586027375302>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le climat des affaires ne s'est pas beaucoup amélioré depuis 2006 si l'on se fie aux différents classements internationaux. Le Forum économique mondial a classé le Sénégal 100e sur 131 États en 2007, et dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, il était au 162e rang en 2007 et 168e en 2008. Ce mauvais classement influe négativement sur la compétitivité de l'économie et sur les flux d'IDE. Toutefois, selon la Banque mondiale (*Doing Business 2009*), la situation du Sénégal s'améliore : il est classé 149e en 2009, soit un bond de dix-neuf places par rapport à 2008. D'après le rapport, le Sénégal fait partie des trois pays africains qui figurent parmi les dix premiers réformateurs du monde en ce qui concerne la réglementation des affaires. Pour espérer améliorer cette position dans le classement 2010, le pays devra, selon la Banque mondiale, régler deux questions : payer la dette intérieure aux entreprises,

et trouver une solution aux délestages et au tarif excessif de l'électricité qui pénalisent la productivité des entreprises. Il devra aussi résoudre le problème du coût élevé des transports.

En 2008, les entreprises rencontraient toujours des difficultés pour lever des fonds bancaires en raison du manque de garanties, d'une culture d'entreprise déficiente ou d'une mauvaise information. Cette situation pèse sur le financement de l'investissement. Globalement, le financement bancaire de l'activité économique, qui était de 24,9 pour cent en 2008, est passé à 24,7 pour cent en 2009, bien en dessous de celui des pays émergents comme la Tunisie et la Malaisie, où ce ratio est respectivement de 65 pour cent et 140 pour cent.

Autres développements récents

Au Sénégal, d'importantes réformes du secteur public ont été entreprises depuis le début des années 2000, à la suite du changement de régime politique. En 2006,

la Sonacos, compagnie parapublique de transformation et de commercialisation de l'arachide, a été privatisée pour devenir Suneor. La même année, dans le domaine de l'énergie, la Senelec a rencontré d'énormes difficultés à satisfaire dans de bonnes conditions la totalité de la demande. Deux facteurs principaux sont en cause : la faiblesse des capacités de production et les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers. L'ampleur de ces problèmes a été limitée en 2007 par la mise en place d'un plan de restructuration de la branche, avec une recapitalisation de la Senelec à hauteur de 65 milliards de francs CFA, et le fonctionnement de nouvelles centrales électriques. La conjonction de ces deux mesures a permis d'améliorer l'alimentation en électricité en 2007. En janvier 2008, a été inaugurée la centrale de Kounoune, d'une capacité de 67,5 MW et d'un coût estimé à 42 milliards de francs CFA. Pour permettre le redressement du secteur de l'énergie au Sénégal, le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, en juin 2008, l'octroi d'un crédit de l'Association internationale pour le développement (AID) de 80 millions de dollars (USD), essentiellement pour restaurer les équilibres financiers de la Senelec.

Pour limiter les effets pervers de la volatilité des prix du pétrole sur la facture énergétique, le gouvernement a réorienté depuis 2007 la politique énergétique nationale. Elle s'appuie sur une diversification des sources de production, en misant sur les énergies renouvelables et le charbon. Ainsi, en juin 2006, la Senelec a signé une convention avec la société chinoise MCC pour la réalisation d'une centrale à charbon d'une capacité de 250 MW. De même, la construction d'une centrale de 30 MW en biomasse est prévue à Kaolack. Au total, la Senelec devrait mettre en œuvre un plan d'investissement de 520 milliards de francs CFA sur la période 2005-12. La centrale de Kounoune a été édifée dans ce cadre, et une deuxième est actuellement en chantier. Tous ces projets consolidés devraient augmenter la capacité productive de la Senelec de 600 MW en 2012.

Dans le domaine des infrastructures, les travaux entrepris ces dernières années par l'Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique (Anoci) ont contribué à rendre plus fluide la circulation dans

Dakar. Ils ont surtout consisté en l'élargissement de la corniche ouest de la ville et celui de la route allant de l'aéroport Léopold-Sédar-Senghor à l'hôtel Méridien Président, pour un montant de 55 milliards de francs CFA, financé par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe. Une partie de ces travaux a été préfinancée par des entreprises sénégalaises qui n'avaient toujours pas été payées début 2009. Cela a participé à l'augmentation de la dette intérieure qui se chiffre aujourd'hui à 174 milliards de francs CFA. Le non-paiement de cette dette rend très vulnérable les entreprises sénégalaises.

Outre les travaux de l'Anoci, d'autres chantiers sont en cours : la construction de l'autoroute Dakar-Diamniadio, des infrastructures qui devaient être mises en place début 2009 par la société Jafza dans le cadre de la convention de développement de la zone économique de Dakar (investissement prévu : 400 milliards de francs CFA), de la concession octroyée à *Dubai Ports World* au niveau du port de Dakar, pour un investissement sur 25 ans estimé à 300 milliards de francs CFA. Cette embellie dans la construction d'infrastructures dans la région de Dakar ne doit pas cacher une réalité : la situation de certaines routes dans le pays, de grande importance, continue de se dégrader faute de maintenance. Cela pose un réel problème d'accès aux marchés pour les producteurs des régions intérieures.

Nouvelles technologies et innovation

Secteur stratégique pour la vie nationale, les technologies de l'information et de la communication (TIC) exercent une forte influence sur le développement économique et social du Sénégal. Aujourd'hui, ce secteur est surtout tiré par le dynamisme de la téléphonie mobile et, dans une moindre mesure, par celui de la transmission des données.

La Société nationale des télécommunications (Sonatel) détient un monopole sur le fixe, l'international, les liaisons spécialisées d'une longueur de 300 mètres, et les services de communication de données par commutation de paquets (Internet). Elle possédait un

parc de près de 283 000 lignes en 2006, selon le rapport annuel 2006 de l'Agence de régulation et de télécommunications et des postes (ARTP). La téléphonie fixe a vu chuter ses abonnés à partir de juin 2007. Leur nombre est passé de 283 582 en juin 2007 à 255 044 en juin 2008, soit une baisse de 10.1 pour cent, pour un taux de pénétration de 2.4 pour cent. Cette diminution concerne aussi bien les lignes résidentielles que les lignes professionnelles. Elle est surtout due à l'effondrement du nombre des lignes publiques dans les télécentres dont le nombre est passé de 21 396 en 2007 à 10 804 en 2008, soit une diminution de 49.5 pour cent.

La téléphonie mobile a très nettement favorisé l'accès au téléphone au Sénégal. Elle a connu un succès éclatant dans les zones rurales, avec un taux de pénétration de 44.6 pour cent en 2008. Sur le segment du mobile, la concurrence a favorisé le développement du marché. Le nombre d'abonnés est passé de 3 319 616 en juin 2007 à 4 720 835 en juin 2008, répartis entre deux opérateurs : la Sonatel Mobiles et Sentel. Depuis fin 2007, Sentel est devenu Tigo.

Le Sénégal est relié au réseau mondial par une bande passante de 1.24 Gbps. L'accès à Internet se fait principalement par le réseau RTC (filaire) ou par ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique haut débit). On compte plusieurs fournisseurs Internet : Sonatel Multimédia, ARC informatique, Sillicon Valley STE, Enda TM, Trade Point et l'université Cheikh-Anta-Diop. Le marché d'Internet est passé de 35 806 abonnés en juin 2007 à 44 099 en juin 2008, soit une augmentation de 23.2 pour cent, avec un taux de pénétration à 0.42 pour cent.

Le secteur est également marqué par la prolifération des centres d'appels tels que Chaka, ANTG Telecom, Macsym Technologie ARC, Sillicon Valley STE, Manobi, Sonatel Multimédia et Africatel AVS. Premier centre d'appels au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine, Africatel AVS gère les demandes de rendez-vous pour le consulat de France, les ambassades de Belgique, de France, d'Italie, du Portugal et de la Chine, et pour les services publics, telle la police pour les dépôts de passeports et de cartes d'identité.

Des efforts importants ont été constatés pour harmoniser les cadres législatifs et réglementaires des télécommunications dans l'espace UEMOA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Le Sénégal, en tant que membre de ces communautés, a connu son premier code des télécommunications en 1996 (loi n° 96-03) afin de privatiser la Sonatel, opérateur public de télécommunications, et d'ouvrir le marché à la concurrence de la téléphonie mobile. En décembre 2001, un nouveau code des télécommunications a été voté (loi n°2001-15). Il fixe les principes de fonctionnement du secteur, définit les régimes juridiques applicables aux réseaux (licence, autorisation, agrément, déclaration et liberté), services et équipements de télécommunication. Il définissait aussi le rôle de l'Agence de régulation des télécommunications (ART). En 2006, l'ART est devenu l'agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) par la loi n°2006-02 du 4 janvier 2006, qui a élargi les compétences de l'Agence au secteur postal. L'ARTP a joué un rôle majeur dans le cadre de la structure du plan de numérotation du Sénégal (PNS) pour le balancement à neuf chiffres au format S ABPQ MCDU pour les fixes et les mobiles depuis octobre 2007. La réglementation a été précisée par la loi n°2008-10 du 25 janvier 2008 permettant de garantir une liberté responsable de communication, la solidarité numérique et la sécurité des informations liées aux personnes physiques et morales.

L'objectif du gouvernement sénégalais est de mettre en place, d'ici à 2010, une stratégie de développement du service universel des télécommunications, avec l'accès à un téléphone payant pour la totalité des 14 206 villages.

La tarification des télécommunications a connu une nette évolution à la baisse, surtout pour la téléphonie mobile. Le prix du kit de connexion d'Orange mobile et de Tigo était, fin 2008, de 1 000 francs CFA, avec des crédits de consommation respectifs de 2 500 francs CFA et 1 000 francs CFA. Les compagnies offrent les cartes de recharge à faible valeur, avec IZI pour l'opérateur Tigo et Seddo – qui signifie « partagé » en wolof – pour Orange mobile. Cette option permet aux

clients de s'envoyer du crédit par *Short Message Services* (SMS), mais aussi de recharger du crédit à partir d'un montant minimal de 100 francs CFA. Le coût du SMS est de 20 francs CFA sur le réseau Orange, 75 francs CFA d'un mobile Orange vers un réseau tiers, et 100 francs CFA vers l'international. Pour l'opérateur Tigo, le prix du SMS est de 10 francs CFA vers le même réseau, 30 francs CFA vers un réseau tiers et 100 francs CFA sur l'international. Par ailleurs, la tarification de la téléphonie fixe varie entre 68 et 85 francs CFA la minute suivant les heures, et est de 153 francs CFA sur l'international. Avec le développement des points d'accès publics tels que les cybercafés, les centres multimédias communautaires, la connexion à Internet varie entre 150 et 300 francs CFA l'heure.

Les deux opérateurs principaux de téléphonie sont la Sonatel et Tigo. Sonatel est devenue une société anonyme en 1997. Elle a été privatisée et s'est alliée à un partenaire stratégique, France Télécom, qui détient 42.33 pour cent du capital. L'État en détient 27.67 pour cent, les institutions et le grand public 20 pour cent, et les salariés et anciens salariés 10 pour cent. La Sonatel est titulaire d'une licence de télécommunication globale qui lui permet d'accéder à tous les réseaux et services de télécommunication. Elle possède trois filiales : Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia et Sonatel Tigo, qui est une filiale du groupe Millicom International Cellular SA, et est entré dans le marché de la téléphonie mobile en mars 1999.

Un troisième opérateur, Sudatel, s'est vu attribuer une licence globale (fixe, mobile et Internet) de télécommunication par le gouvernement en septembre 2007. Mais il tarde à démarrer ses activités. Son financement est estimé à 50 millions USD, dont une partie à hauteur de 25 millions – sera assurée par le QNB Al Islami. Le reste sera pris en charge par la Qatar International Islamic Bank (QIIB) et Al Salam Bank.

Les services des TIC ont connu une évolution fulgurante au Sénégal surtout au niveau de l'enseignement supérieur. L'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Ucad) a ainsi contribué à la localisation de logiciels de Microsoft en wolof, et aussi au lancement

du projet *Live@edu.ucad* qui est le fruit d'un long partenariat entre Microsoft, l'Ucad et le gouvernement. Ce projet a permis de doter les étudiants, enseignants et personnels administratifs de 70 000 comptes et d'un paquetage interactif par le biais d'Internet. En 2008, les résultats du baccalauréat ont pu être consultés sur SMS dès la délibération du jury. La Corée du Sud, enfin, a accordé un prêt de 10 milliards de francs CFA pour le financement du projet d'e-gouvernement.

L'entrée sur scène de nouvelles chaînes privées de télévision telles que la 2sTV, RDV, Canal info et Walf TV a aussi contribué à l'évolution des services de communication. Ces nouvelles chaînes viennent concurrencer la chaîne nationale, la RTS1. La 2sTV et la RTS sont distribuées en France via un bouquet de neuf chaînes de télévision africaines distribuées par ADSL par le fournisseur d'accès Internet Neuf Cégétel.

Contexte politique

Au Sénégal, le président est élu au suffrage universel. Depuis mai 2007 le parlement est bicaméral, avec une assemblée nationale de 150 députés et un Sénat de 100 membres. Une révision constitutionnelle intervenue en 2001 a ramené le mandat du président de sept ans à cinq ans, avec une limite de deux mandats. Le Parti démocratique sénégalais (PDS), formation du chef de l'État Abdoulaye Wade, possède la majorité dans les deux chambres. Le Front Siggil Sénégal (cadre de concertation et de dialogue pour les opposants) regroupe les principaux partis d'opposition. Ceux-ci avaient menacés de boycotter les élections locales, reportées à deux reprises, mais y ont finalement participé lors de leur tenue le 22 mars 2009, remportant la victoire face au PDS. Depuis son premier mandat (2000-07), le président Wade mène une politique libérale et a autorisé un certain nombre de privatisations et des mesures d'ouverture des marchés. Mais, dans la pratique, les moyens restent limités et le rythme de la libéralisation de l'économie faible. Sur le plan diplomatique, il entend donner plus de poids à son pays au niveau régional et international. Aujourd'hui, la succession d'Abdoulaye Wade qui aura 83 ans en 2009, est ouverte, et des luttes de clans agitent la mouvance présidentielle.

Le processus de paix dans le conflit en Casamance n'avance plus depuis l'accord général de paix signé en décembre 2004, et des combats sporadiques sont parfois signalés. En cause, les rivalités entre les différentes factions du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), amplifiées depuis la disparition du chef historique, l'abbé Augustin Senghor, en janvier 2007.

De fortes tensions sociales persistent dans le pays. Ainsi, les 23 et 24 décembre 2008, la jeunesse de Kédougou a exprimé son mécontentement sur la question de l'emploi. Une contestation qui s'est transformée en émeute ayant fait deux morts. En collaboration avec la société civile, l'opposition a initié en 2008 des assises nationales, c'est-à-dire un cadre de concertation pour l'opposition et la société civile. Leur objectif est de faire le point sur la situation économique politique et sociale, et de faire des propositions pour l'avenir.

La corruption est toujours un problème. Dans son classement 2008, *Transparency International* fait état d'un recul du Sénégal à la 85^e position sur un total de 180 pays. Il était classé 71^e en 2007.

Contexte social et développement des ressources humaines

Des progrès notables ont été enregistrés dans l'alphabétisation de la population. Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 37,8 pour cent en 2001/02, à 41,9 pour cent en 2005/06, pour se fixer autour de 43 pour cent en 2007/08. Le budget consacré à la lutte contre l'analphabétisme a triplé en 2007.

Le programme décennal de l'éducation et de la formation a permis au Sénégal de multiplier les investissements dans ce secteur et d'améliorer nettement le taux brut de scolarisation, qui se situait autour de 80 pour cent en 2007. En matière d'éducation, le pays a aujourd'hui trois défis majeurs à relever. D'abord, réduire le taux d'abandon qui reste élevé, surtout en

milieu rural et chez les filles. Ensuite, régler le problème des grèves cycliques qui minent le secteur de l'enseignement. L'année 2007/08 a été pratiquement blanche dans l'élémentaire public du fait de revendications financières de la part des enseignants. Enfin, améliorer la formation pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômés. Dans le cadre du document stratégique de réduction de la pauvreté II (DSRP II), la part de l'éducation dans le budget a évolué de 25,6 pour cent en 2005 à 27 pour cent en 2007, pour se fixer à 29 pour cent en 2008. Le Sénégal a des chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'éducation si on se fonde sur les résultats suivants : le taux brut de scolarisation, qui se situait en 2008 à 80 pour cent, selon des sources nationales serait de 95 pour cent si on prenait en compte l'enseignement de l'arabe. En revanche, dans le domaine de la santé, beaucoup reste à faire en matière d'OMD. Ainsi, en 2008, le taux de mortalité infanto-juvénile était de 21 pour cent – dont 25 pour cent de décès dans la période néonatale –, et le taux de mortalité maternelle de 401 décès pour 100 000 naissances.

Les pouvoirs publics ont annoncé de nouvelles initiatives dans le domaine de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Ainsi, le 5 novembre 2008, le président a lancé l'idée d'un projet pour l'emploi des jeunes dans les banlieues. L'idée a été précisée le 18 novembre 2008 lors du « Forum banlieue avenir », où les jeunes des banlieues se sont penchés sur les maux auxquels ils sont confrontés : chômage, insécurité, pauvreté. Pour le président de la République, il faut mettre en place dans les banlieues de « très grands projets » capables de produire 100 000 emplois par an. Actuellement, le projet est en phase test et 800 jeunes ont été recrutés pour recenser le chômage dans les périphéries. Ce qui n'a pas empêché les tensions sociales de rester vives. L'adoption par la Senelec, le 1^{er} août 2008, d'une nouvelle grille tarifaire, avec une hausse de 17 pour cent des prix, a envenimé la situation dans les quartiers défavorisés. La nouvelle tarification s'est traduite, sur les mois de juillet/août, par l'émission de deux factures par ménage, grevant fortement le pouvoir d'achat des familles. Résultat, les imams se sont révoltés en octobre et novembre 2008.

En matière de la santé, l'État a poursuivi son Programme national de développement sanitaire et social (PNDS) initié pour la période 1998-2007. Ce programme a permis de mettre en chantier plusieurs réformes législatives et institutionnelles touchant principalement les hôpitaux, les médicaments et les pharmacies. La traduction concrète du PNDS s'est effectuée à travers le programme de développement intégré de la santé (PDIS), qui a connu deux phases en 1998-2002 et 2004-08. Ses objectifs sont la réduction de la mortalité maternelle, la baisse de la mortalité infantile et juvénile, et la maîtrise de la fécondité. En 2007, la part du budget affecté à la santé se chiffrait à 89,4 milliards de francs CFA, soit 10 pour cent du budget national. Par ailleurs, on note plusieurs programmes sectoriels, comme les programmes

nationaux de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme, et la tuberculose. Des progrès importants ont été faits en matière de santé publique. Pour le VIH/Sida, les patients ont un accès plus facile au traitement, le personnel soignant possède une meilleure formation, et les populations bénéficient d'une forte sensibilisation. Le taux de séroprévalence dans la population en général reste stable et faible, à 0,7 pour cent, mais il est relativement élevé dans les groupes dits vulnérables.

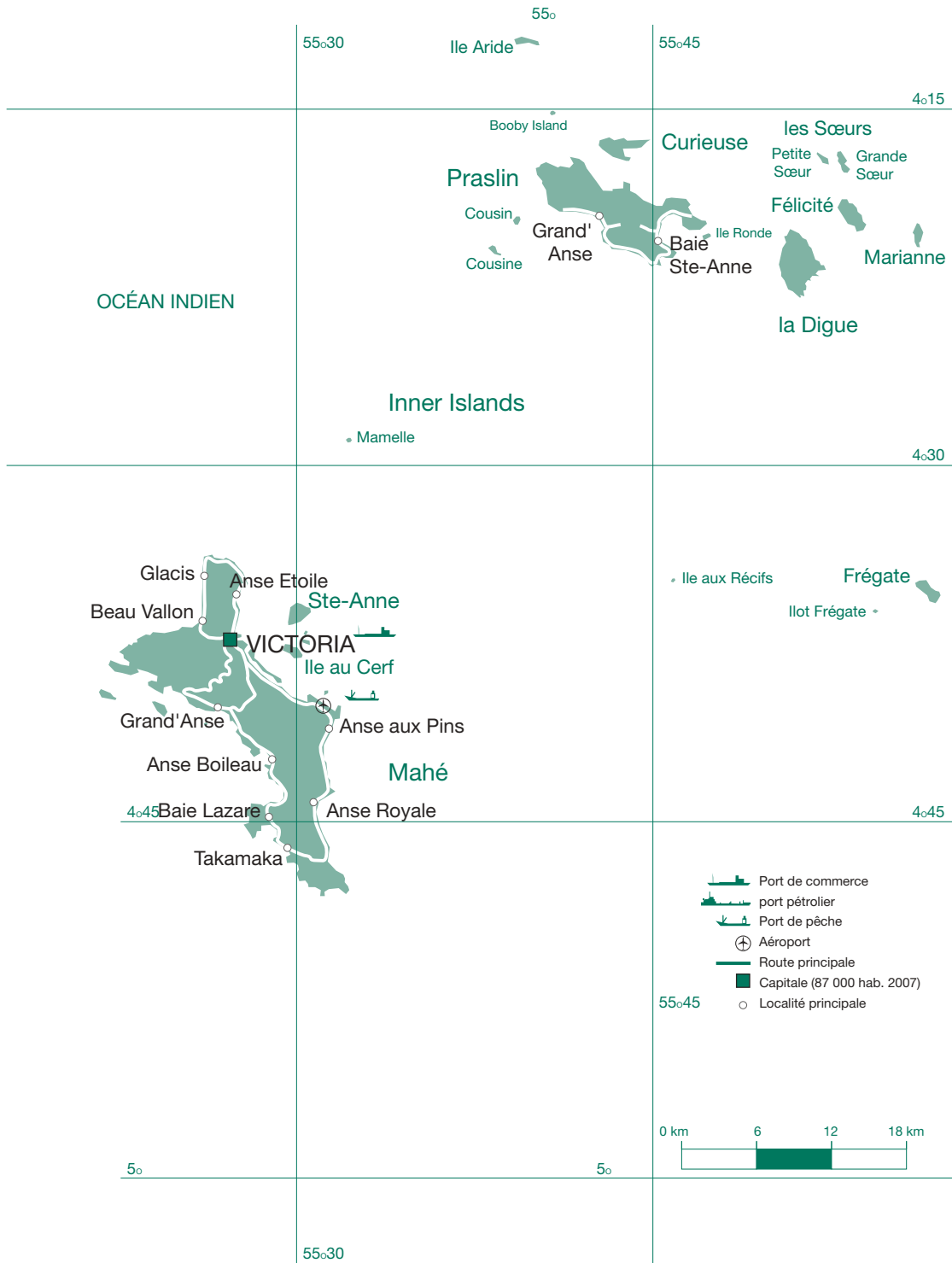
Le grand problème sanitaire du Sénégal reste toujours le choléra. Une alerte apparaît pratiquement tous les six mois, liée aux lacunes de l'assainissement, en particulier dans les grandes agglomérations religieuses comme Touba ou Tivavouane.

Seychelles

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 0.5
- Population en milliers (2008) : 84
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 16 400
- Espérance de vie (2008) : 73
- Taux d'analphabétisme (2008) : 4

Seychelles

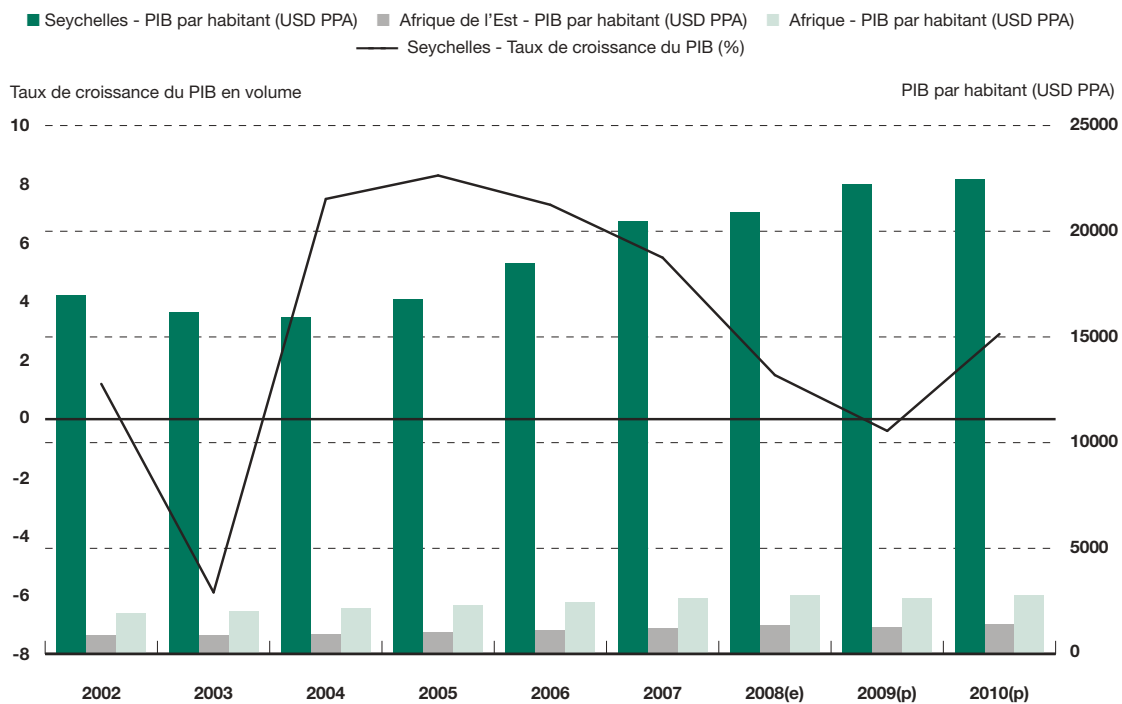


EN 2008, LE RYTHME DE LA CROISSANCE a fortement chuté, passant à 1.5 pour cent (estimation) contre 5.5 pour cent en 2007. La balance des paiements et la dette ont dérapé, à la suite d'une politique macro-économique insoutenable et des déséquilibres exacerbés par des chocs exogènes. En octobre 2008, les Seychelles ont fait défaut sur le remboursement de leur dette souveraine. Les autorités ont sollicité l'assistance du Fonds monétaire international (FMI), et un accord de confirmation d'urgence a été conclu et conditionné à la mise en œuvre immédiate d'une profonde réforme budgétaire, en vue d'une restructuration fondamentale des politiques publiques et du secteur public du pays. Parmi les mesures les plus importantes figurent le flottement de

la roupie seychelloise (SCR) et la levée de tous les contrôles des changes, effectifs depuis novembre 2008. En 2009, le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 0.4 pour cent, sous l'effet d'une réduction massive des dépenses publiques induite dans le programme de réforme, et du recul des recettes touristiques résultant de la récession mondiale. Puis les projections tablent sur un redressement en 2010, car l'amélioration du climat économique mondial devrait redynamiser le tourisme et l'investissement étranger, portant la croissance du PIB à 2.9 pour cent.

L'archipel, durement touché par la crise du tourisme et des exportations, a accompli la plupart de ses OMD.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582662420555>

Développements économiques récents

Contribuant à près de 80 pour cent au PIB, les services constituent le moteur de l'économie seychelloise, et le tourisme y occupe une part estimée à 21 pour cent. Le secteur manufacturier, dominé par la conserverie de thon, est le deuxième secteur de l'économie, comptant pour environ 10 pour cent du PIB. Le bâtiment et travaux publics (BTP) contribue au PIB pour près de 8 pour cent. Il est fortement tributaire de la construction d'hôtels et de complexes hôteliers liés au secteur du tourisme. L'agriculture seychelloise reste limitée par le manque de plaines et en raison de la pauvreté du sol, ainsi que de pénuries d'eau chroniques.

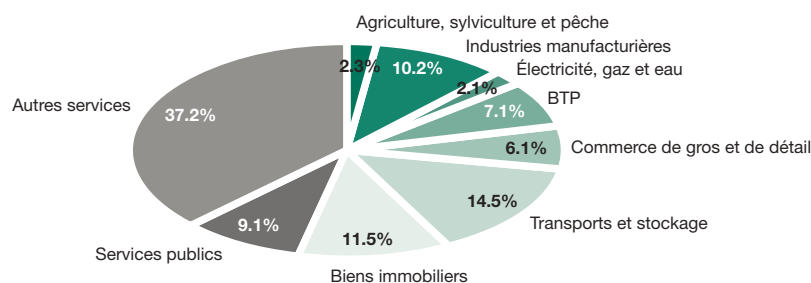
Un manque de devises, des perturbations dans la production manufacturière et le tassement du tourisme ont entraîné un ralentissement de la croissance, qui est passée de 5.5 pour cent en 2007 à 2.8 pour cent en 2008. L'envolée des cours du pétrole et des produits alimentaires a exacerbé ce ralentissement. Pendant les trois premiers trimestres de 2008, le nombre de touristes s'est accru de 3 pour cent par rapport à la même période de 2007, contre 14 pour cent l'année précédente à périodes égales. Les Seychelles avaient accueilli 161 270 visiteurs en 2007, mais elles n'en ont compté que 120 000 sur les neuf premiers mois de 2008, laissant présager un net ralentissement sur l'ensemble de l'année. Cette diminution a résulté de la récession sur les principaux marchés européens et elle devrait se prolonger en 2009, entraînant une réduction de l'investissement

et la révision à la baisse, voire l'annulation, de certains projets.

Le secteur manufacturier s'est contracté sous l'effet de l'essoufflement de la production de thon en conserve. Ce segment continue de reculer car les prises diminuent et la demande se tasse sur les marchés européens. La production est retombée à 7 967 tonnes au premier trimestre 2008, ce qui correspond à une baisse d'environ 20 pour cent en glissement sur un an. La filière est aux mains du numéro un mondial du thon, *Indian Ocean Tuna* (IOT), détenu à 40 pour cent par l'État seychellois, le reste appartenant à la société extra-territoriale *Marine World Brand*.

La production de thon devrait rester limitée en 2009, et dans la mesure où les prix du thon sont libellés en dollars des États-Unis (USD), elle ne bénéficiera pas de la dépréciation de la roupie. Elle souffrira également du tassement des cours mondiaux, de la baisse des rendements halieutiques et des retards pris dans la modernisation de la conserverie, même si l'appréciation de l'euro pourrait atténuer ces effets négatifs. L'éventuelle adhésion des Seychelles à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait aussi éroder l'accès préférentiel dont ce pays bénéficie sur le marché européen, son débouché principal, ce qui comprimerait encore plus ses exportations de thon. La récession qui frappe les grands marchés européens, et en particulier le Royaume-Uni et la France, ne peut qu'aggraver la situation, poussant IOT à explorer de nouveaux débouchés.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584223300228>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	32.7	32.5	-3.0	-4.5	1.6	-0.8	-1.1	0.4
Publique	9.5	5.6	-8.0	-12.0	5.0	-0.4	-0.5	0.2
Privée	23.2	26.8	-2.0	-3.0	1.0	-0.4	-0.6	0.2
Consommation finale	67.2	94.4	-3.2	-6.1	3.8	-4.1	-5.6	2.5
Publique	33.6	35.1	-0.8	-1.6	3.1	-0.2	-0.5	0.6
Privée	33.6	59.3	-4.4	-8.5	4.2	-3.9	-5.1	1.9
Solde extérieur	0.0	-26.9				6.5	6.3	0.1
Exportations	68.5	96.6	3.9	-3.3	1.0	2.9	-2.3	0.7
Importations	-68.5	-123.4	-4.3	-10.3	1.2	3.5	9.0	-0.6
Taux de croissance du PIB, en volume						1.5	-0.4	2.9

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588472078206>

Le repli de la consommation et de l'investissement public a également freiné la croissance du PIB en 2008. Le niveau élevé de l'inflation, conjugué aux chocs extérieurs sur les marchés pétroliers et financiers, s'est traduit par un recul de près de 5 pour cent de la consommation privée, ce qui a coûté au pays quatre points de croissance du PIB réel. La consommation devrait encore reculer en 2009, les réformes faisant pleinement sentir leurs effets. L'arsenal des réformes a entraîné une baisse de 4.3 pour cent des importations, mais les exportations ont progressé de 3.9 pour cent à la faveur de la dépréciation de la roupie. Les importations devraient chuter de plus de 10 pour cent en 2009 et ne se redresser que légèrement en 2010. En 2009, le ralentissement du tourisme va contribuer au déclin des exportations, mais celles-ci devraient également repartir à la hausse en 2010. Les exportations vont décroître en 2009, mais, selon les prévisions, les importations devraient diminuer plus rapidement encore, ce qui améliorera le solde extérieur. Les réformes continueront de comprimer l'investissement public en 2009, mais ce dernier devrait se redresser en 2010, avec un gain escompté de 5 pour cent de la formation brute de capital public. L'investissement privé devrait suivre la même trajectoire et céder 3 pour cent en 2009, avant de réagir positivement à la transition des Seychelles

vers une économie davantage régie par les forces du marché.

Politique macro-économique

En 2008, les Seychelles se sont retrouvées aux prises avec une grave crise de la balance des paiements et de la dette publique, attisée par une politique budgétaire et monétaire expansionniste en contradiction avec une politique de taux de change fixe et de contrôle des changes. La compétitivité et la croissance du pays se sont dégradées et la dette publique a atteint le niveau, insoutenable, de près de 151 pour cent du PIB. Après un défaut de paiement portant sur 200 millions de dollars américains (USD) de titres de la dette souveraine en octobre 2008, les autorités se sont adressées au FMI, qui a accordé au pays un accord de confirmation de 26 millions USD, avec un décaissement immédiat de 9 millions USD. Cet accord représente le premier engagement entre les Seychelles et le FMI, et il comprend un vaste programme de réformes économiques aux conditions suivantes : libéralisation intégrale du régime de change ; suppression de tous les contrôles sur les changes ; resserrement de la politique budgétaire et de la politique monétaire dans un nouveau cadre régi par

les règles du marché ; remplacement des subventions universelles par un filet de sécurité sociale ciblé, et allègement et renforcement de l'efficacité du secteur public. Les autorités se sont conformées à ces conditions dès le quatrième trimestre 2008. Elles ont notamment mis fin à l'ancrage du taux de change et ont laissé flotter la roupie le 14 novembre. Les pouvoirs publics se sont en outre engagés à mettre en œuvre un ensemble de mesures destinées à renforcer les recettes publiques, et notamment à porter de 9 à 12 pour cent la taxe environnementale sur les biens et services du tourisme. Ces changements seront relayés par l'élimination ou la réduction des subventions et des exonérations, y compris celles consenties aux entreprises agro-alimentaires, aux piscicultures d'alevins, à la *Seychelles Trading Company* (STC) et à la ferme de crevettes Coëtivy. Le nombre des fonctionnaires doit être réduit de 12.5 pour cent en 2009. En appui à la politique monétaire, la Banque centrale des Seychelles (CBS) va mettre en place des mécanismes permettant d'échanger les bons du trésor, les devises et les dépôts.

Politique budgétaire

Un certain nombre de réformes avaient été introduites dès 2003, mais elles restaient graduelles et fragmentées, et donc insuffisantes pour remédier aux déséquilibres macro-économiques permanents, exacerbés tant par la crise des cours du pétrole et des produits

alimentaires que par le ralentissement de l'économie mondiale. Pour tenter d'endiguer l'envolée de ces cours, les pouvoirs publics ont majoré les subventions, ce qui n'a fait qu'aggraver le fardeau budgétaire. Les autorités se sont vues contraintes de durcir leur politique monétaire en 2008. Sous l'effet conjugué des nouvelles dispositions, du resserrement des contrôles sur les dépenses nominales et de l'abondance des recettes, le solde budgétaire global s'est amélioré, passant en 2008 d'un déficit représentant 4.7 pour cent du PIB en 2007 à un excédent de 0.1 pour cent du PIB (estimations). Les Seychelles sont parvenues à dégager un excédent du solde primaire équivalant à 5.8 pour cent du PIB en 2008. Dans le cadre du programme du FMI, les pouvoirs publics ont commencé à percevoir une taxe sur les biens et services sur tous les produits, fabriqués localement ou importés (à l'exception de 13 denrées alimentaires de base), et ils ont renoncé à leur pouvoir discrétionnaire d'accorder des exonérations. Des mesures complémentaires ont renforcé l'administration fiscale et la gestion des finances publiques. Le budget de 2009 prévoit une hausse des prélèvements et autres droits et amendes, ainsi que de la taxe sur les biens et services appliquée à certains produits. L'État s'est également engagé à remplacer ses subventions directes et indirectes par un système de filet de sécurité sociale bien ciblé.


Les projections tablent sur un excédent du solde primaire égal à 8.4 pour cent du PIB en 2009, et sur

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	31.2	44.6	46.4	36.0	36.9	35.6	35.2
Recettes fiscales	22.5	32.2	25.7	26.8	27.6	26.4	26.2
Dons	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	42.6	37.4	43.1	40.8	36.8	39.1	38.6
Dépenses courantes	32.4	32.1	35.6	35.7	30.4	32.6	32.3
<i>Sans les intérêts</i>	26.2	27.1	28.0	24.3	24.7	20.7	20.7
Salaires	13.7	13.6	14.2	12.7	12.3	10.1	10.0
Paiements d'intérêts	6.2	5.0	7.6	11.4	5.7	11.9	11.6
Dépenses en capital	11.4	5.2	7.6	6.1	6.4	6.5	6.3
Solde primaire	-5.2	12.2	10.9	6.7	5.8	8.4	8.2
Solde global	-11.5	7.2	3.3	-4.7	0.1	-3.5	-3.4

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601154642576>

un chiffre un peu inférieur en 2010, résultat imputable à l'assainissement de la gestion des finances publiques, de l'administration fiscale et de la dette publique. Cependant, les prévisions concernant le solde global annoncent un nouveau creusement du déficit, à environ 4 pour cent du PIB, en 2009 et 2010. Le ministère des Finances étudie les moyens de pousser plus avant la rationalisation des dépenses, et il doit renforcer les mécanismes de la préparation et de l'exécution budgétaires, ainsi que le suivi du budget. Fin 2008, le gouvernement a présenté une « loi sur la dette publique » devant l'Assemblée nationale, et il formulé un programme de gestion de la dette à moyen terme strictement conforme aux limites sur la souscription ou la garantie des nouveaux prêts imposées par l'accord de confirmation.

Politique monétaire

De longue date et pour stabiliser l'inflation à un faible niveau, les autorités seychelloises ont contrôlé directement les prix et surévalué la roupie. Mais en août 2008, l'inflation s'est envolée, atteignant un pic de 37.5 pour cent en glissement annuel (contre 5.2 pour cent en août 2007), et sur l'ensemble de l'année 2008, elle devrait ressortir à une moyenne de 37 pour cent, alimentée par la dépréciation nominale de la roupie en 2006 et 2007, et par l'envolée des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers. Les autorités ont laissé flotter la roupie en novembre 2008. La forte dépréciation qui s'en est suivie devrait maintenir à court terme l'inflation autour de ce niveau. Celle-ci devrait d'abord culminer à 41 pour cent au deuxième trimestre 2009 avant de retomber à 22 pour cent en fin d'année, ce qui donnera une moyenne annuelle de 23.4 pour cent.

Le taux de change réel devrait, en moyenne, s'éroder en 2009 puis remonter légèrement en 2010. À la suite de son flottement et de la levée du contrôle des changes, la roupie seychelloise a perdu près de 100 pour cent en un mois, tombant à 16.5 roupies pour un dollar. En janvier 2009, elle a regagné un peu de terrain, à 15.9 roupies pour un dollar. La roupie devrait cependant poursuivre sa trajectoire descendante en 2009, car les recettes en devises du pays restent

modestes avec l'essoufflement du tourisme. Le taux de change SCR/USD devrait s'établir en moyenne à 16.9 en 2009.

La politique monétaire a été resserrée après la mise en flottement de la roupie pour lisser la surréaction du taux de change, atténuer toute réplique inflationniste et s'assurer que la chute du taux de change nominal se traduirait par un regain de compétitivité à l'international.

La banque centrale a longtemps été freinée dans ses efforts de politique monétaire par un système complexe de restrictions et de contrôles du régime d'ancrage du taux de change, par la priorité donnée aux dépenses budgétaires et par le manque d'instruments directs de contrôle monétaire. Elle a pris des mesures pour y remédier. Début 2008, elle a ainsi commencé à négocier des titres de la dette publique sur le marché secondaire ; elle a ensuite introduit des adjudications hebdomadaires, pour les bons du trésor en septembre, et pour les dépôts en octobre. Ces mesures s'inspirent d'une politique monétaire régie par les lois du marché, qui recherche la stabilité des prix à travers une gestion attentive des réserves de la banque centrale.

Position extérieure

Selon les estimations, le déficit des comptes courants s'est creusé, passant de 29.1 pour cent du PIB en 2007 à 40.9 pour cent en 2008, en raison d'une détérioration notable de la balance commerciale, le fardeau des importations (dont la facture s'est alourdie d'onéreuses importations de denrées alimentaires) ayant outrepassé les exportations de thon et les réexportations de pétrole. Le 15 octobre 2008, les réserves de change étaient retombées à environ 14 millions USD et le déficit des paiements devait être financé par une accumulation des arriérés extérieurs.

Selon les estimations pour 2009, le déficit des comptes courants devrait avoisiner 21.5 pour cent du PIB, puis diminuer très légèrement en 2010. Les importations devraient reculer d'environ 3 points en pourcentage du PIB, sous l'effet conjugué du repli des importations de marchandises provoqué par la dépréciation de la roupie, et du repli des importations

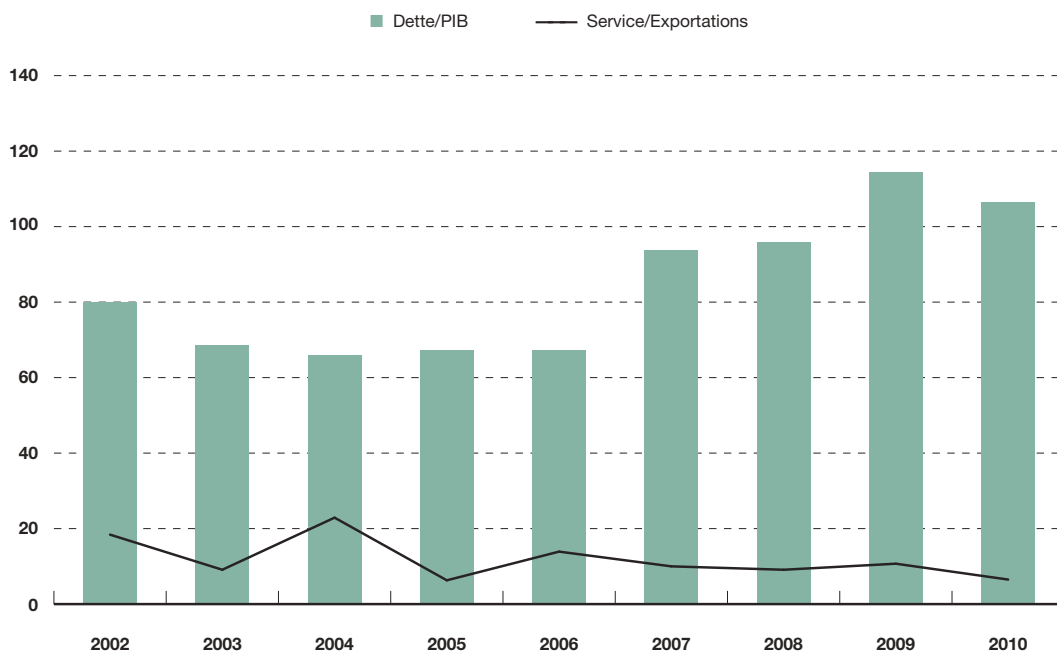
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-15.8	-33.9	-30.0	-46.8	-57.8	-42.6	-41.1
Exportations de biens (f.o.b.)	26.4	39.7	43.4	43.3	51.9	62.4	58.4
Importations de biens (f.o.b.)	42.2	73.6	73.4	90.1	109.8	105.0	99.5
Services	15.9	15.2	16.1	19.9	20.7	24.5	24.3
Revenu des facteurs	-4.5	-4.5	-4.5	-7.9	-9.8	-9.3	-8.4
Transferts courants	1.4	3.5	4.5	5.7	6.1	5.9	5.2
Solde des comptes courants	-3.1	-19.7	-13.9	-29.1	-40.9	-21.5	-20.0

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602556706458>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586132204630>

liées à des investissements directs étrangers (IDE) eux-même en recul. Les importations devraient repartir en 2010 et au-delà, avec le retour de la croissance. Le volume des exportations de biens et de services devraient accuser pour leur part un recul d'environ 3 pour cent en 2009. À moyen terme, les exportations de services, et particulièrement le tourisme, devraient connaître une croissance plus soutenue à la faveur du retour des IDE, du regain de compétitivité et de la suppression des restrictions de change.

Les Seychelles ont relancé les négociations avec l'OMC en 2007, l'accèsion du pays ayant essuyé un premier échec en 1995. Les autorités ont présenté à l'organisation un mémorandum sur le commerce extérieur en janvier 2009. Avec cette adhésion, les autorités seychelloises veulent mettre de l'ordre dans les investissements étrangers et se protéger des investisseurs qui font pression pour obtenir un traitement préférentiel. Les Seychelles sont membres du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique

orientale (Comesa) depuis 1987 et elles devaient entrer dans la zone de libre-échange du Comesa en 2009. Dans le cadre de cette intégration, les autorités ont dressé une liste de produits sensibles tels que le fromage blanc, les jus de fruits, le lait, le thé, le café, les légumes, les fruits, le pétrole et les véhicules à moteur, pour lesquels la suppression des droits de douane sera étalée sur une période de cinq ans.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'indice de perception de la corruption de *Transparency International* s'est amélioré pour les Seychelles. Le pays passe de la 57^e position en 2007 à la 55^e en 2008 sur 181 pays classés, avec la note de 4.8 sur 10. Cette note est légèrement inférieure au seuil de cinq points considéré comme correspondant à un État « propre », mais cette récente amélioration témoigne des efforts engagés par les pouvoirs publics et d'une distension des liens autrefois étroits entre le parti au pouvoir et le secteur privé. En juillet 2008, dans le cadre des amendements à la loi contre le blanchiment d'argent, la CBS a créé une unité d'intelligence financière chargée d'encourager la transparence des transactions financières, et notamment des flux transfrontiers. Néanmoins, l'approche de la gestion économique par les pouvoirs publics favorise la persistance de comportements de recherche de rente, car l'État accorde à qui il l'entend l'accès aux avoirs de change, les contrats commerciaux, les emplois dans la fonction publique et les logements de fonction.

Les Seychelles ont reculé dans le classement du rapport *Doing Business* sur le climat des affaires établi par la Banque mondiale. Pour l'année 2008, elles se rangent à la 104^e place sur 181 pays (elles occupaient la 93^e place en 2007). Toutefois, les notes obtenues par le pays sur les dix indicateurs composant l'indice ont peu évolué par rapport à l'année précédente : le glissement s'explique par l'amélioration des scores des autres pays plus que par une dégradation de ceux des Seychelles. L'archipel a obtenu sa meilleure note pour le paiement des taxes et des impôts (40^e rang mondial),

puis pour la protection des investisseurs (53^e), le transfert de propriété (55^e), l'octroi des permis de construire (56^e) et l'exécution des contrats (62^e). Ses plus mauvaises notes concernent la création d'entreprises (68^e), le commerce transfrontalier (90^e), l'embauche des travailleurs (120^e), l'obtention de prêts (163^e) et la fermeture d'entreprises (181^e).

L'accès restreint aux avoirs de change reste une contrainte importante pour les investisseurs. Par ailleurs, les procédures de délivrance des licences commerciales sont pesantes, et les investisseurs sont obligés de renouveler chaque année leurs licences pour presque toutes les catégories d'activités. En comparaison, les règlements concernant la création et l'enregistrement des entreprises sont moins complexes. Mais d'autres, concernant la mise en œuvre des contrats, l'embauche et le licenciement des travailleurs, limitent la flexibilité des investisseurs. Les chefs d'entreprise doivent également faire face à une offre restreinte de main-d'œuvre qualifiée, car il n'y a pas d'établissements d'enseignement supérieur aux Seychelles, et les études à l'étranger sont très coûteuses. L'étroitesse du marché du travail entrave aussi le développement professionnel à long terme, et contraint le pays à faire massivement appel à des expatriés.

Autres développements récents

Le secteur public joue actuellement un rôle important dans l'économie des Seychelles, puisqu'il emploie près de 40 pour cent de la population active. Les entreprises publiques ont par ailleurs exercé une ponction nette sur le budget de l'État correspondant à 2.8 pour cent du PIB en 2007, et la garantie de l'État sur les prêts parapublics représentait 5.2 pour cent du PIB en juin 2008. Dans le cadre de son programme de réformes, le gouvernement cherche à réduire progressivement la taille du secteur public en supprimant les doublons, en externalisant des activités vers le secteur privé et en réduisant le nombre des fonctionnaires. Les procédures en vue d'une diminution de 12 pour cent des effectifs de la fonction publique ont déjà été engagées. En 2008, la plupart des divisions de l'agence commerciale publique (*Seychelles Marketing Board*) ont été privatisées, et la privatisation d'autres entreprises

publiques opérant dans le secteur du commerce est prévue pour 2009. Parmi les projets de privatisation à brève échéance, on peut citer la cession de la *Seychelles Savings Bank*, de *Seychelles Agro Industries*, de l'*Animal Feed Factor* et de l'élevage de crevettes Coëtivy.

Le transport maritime joue un rôle déterminant dans l'économie des Seychelles, à la fois comme principal vecteur du commerce et grâce aux recettes réalisées sur les services prêtés aux paquebots de croisière internationaux, aux bateaux de pêche et aux cargos. Outre leur position de premier plan pour le transbordement du thon, les Seychelles proposent aussi des services de réparation, et elles constituent une plate-forme de ravitaillement importante (les deux tiers des importations de produits pétroliers sont réexportées). Les services de fret vers et depuis les Seychelles sont assurés par la compagnie française Delmas, avec quatre lignes : la ligne Midas (depuis l'ouest et le sud de l'Afrique), la ligne Indian Ocean (depuis l'Europe), la ligne Swahili (entre l'Afrique de l'Est, Dubaï et l'Inde) et la ligne Asea (qui relie l'Asie de l'Est et l'Afrique de l'Est).

En 2006, l'aéroport international de Pointe Larue, à Victoria, a accueilli 189 000 passagers et traité 6 883 tonnes de fret. La compagnie aérienne publique Air Seychelles assure les vols inter-îles et possède deux appareils long-courriers, des Boeing 767, qui desservent Londres, Rome, Milan, Johannesburg, Singapour et Maurice. Grâce au partage de codes, Air Seychelles peut aussi proposer des vols sur Paris et Francfort, et en 2008 des liaisons ont été ouvertes vers Mumbai et les Maldives. Kenya Airways, Emirates Airline et Qatar Airways desservent également les Seychelles. Le réseau routier seychellois totalisait 502 kilomètres de routes en 2006, dont 482 kilomètres asphaltés. Depuis quelques années, les pouvoirs publics améliorent le réseau routier, mais les possibilités de construire de nouvelles routes sont réduites, et les importations de véhicules sont limitées par un quota annuel.

Au chapitre de de l'environnement, les Seychelles s'efforcent de concilier le développement de l'économie économique et la préservation des ressources naturelles. Les Seychelles sont signataires de la convention des Nations

unies sur la diversité biologique. Plus de 50 pour cent de la superficie du pays sont protégés, y compris deux sites faisant partie du patrimoine mondial de l'humanité : la réserve naturelle de la Vallée de Mai et l'atoll d'Aldabra.

Le relief montagneux, la pauvreté des sols et les pénuries d'eau pendant les années de faible pluviosité constituent les principaux obstacles physiques au développement du pays. En 2002, les pouvoirs publics ont lancé un plan d'investissement de 29 millions USD pour la construction de stations de désalinisation. Cependant, les réclamations répétées des usagers à propos de la qualité de l'eau et des pénuries ont conduit les autorités à lancer la construction d'un grand barrage à Grand'Anse (dans l'ouest de Mahé), qui devrait être achevé en 2010.

Nouvelles technologies et innovation

Parmi les pays d'Afrique, les Seychelles partagent avec Maurice la première place pour la plupart des indicateurs des télécommunications, dont les abonnements à la téléphonie fixe et mobile, le nombre d'ordinateurs personnels et l'utilisation d'Internet. Ce secteur a gagné du terrain dans l'économie, et il contribue au PIB à hauteur d'environ 5 pour cent.

Le secteur des TIC est entièrement composé d'entreprises privées, et il est réglementé par le département de l'information, des communications et de la technologie. Celui-ci élabore des recommandations à l'intention des fournisseurs, il valide les tarifs et accorde des licences d'une validité de cinq ans. En 2008, les redevances de licence représentaient 12.5 pour cent du chiffre d'affaires annuel des opérateurs pour la téléphonie fixe et mobile, et, pour les fournisseurs d'accès Internet, 2 pour cent du chiffre d'affaires, avec un concours minimum de 40 000 SCR. Les opérateurs jugent ces redevances trop élevées, et celles-ci découragent l'investissement. Le cadre réglementaire des TIC est actuellement en cours de révision. Les autorités envisagent d'harmoniser les critères de délivrance des licences, et d'introduire davantage de concurrence dans le secteur.

Cable & Wireless domine depuis longtemps le marché

seychellois des télécommunications et le réseau des lignes fixes. Cette compagnie doit aujourd'hui faire face à la concurrence d'Air-Tel (détenue par le groupe indien Bharti) depuis que la loi de 1998 sur la télédiffusion et les télécommunications a autorisé un deuxième opérateur fixe. Le pays compte par ailleurs deux opérateurs de téléphonie mobile et trois fournisseurs d'accès Internet. L'intensification de la concurrence et l'introduction de la téléphonie mobile et d'Internet ont accéléré la croissance du secteur. La part des abonnés à la téléphonie mobile est passée d'environ 91 pour cent fin 2007 à plus de 100 pour cent en juin 2008. Les opérateurs proposent différentes catégories de contrats et de cartes prépayées pour répondre aux besoins des habitants et des touristes. En 2008, le ratio cartes prépayées/contrats était de 2 pour 1.

L'infrastructure des TIC englobe les raccordements de téléphonie fixe entre les îles et dans les îles de l'archipel, les câbles terrestres à fibre optique et les antennes pour les communications mobiles dans les zones rurales et urbaines. Seules quelques îles en dehors de Mahé disposent de la téléphonie mobile et d'un accès Internet, mais il existe des liaisons radio sur toutes les îles.

Le secteur seychellois des TIC doit faire face à deux grandes difficultés : le manque de devises, qui freine l'investissement, et l'insuffisance de la bande passante. Il s'appuie sur un satellite détenu par des intérêts privés, et la location de la bande passante est onéreuse. Début 2009, seulement 70 Mégabit/s (Mbit/s) de bande passante étaient disponibles pour tout l'archipel, pour des besoins d'au moins 120 Mbit/s. La pose d'un câble à fibre optique sous-marin reliant les Seychelles au reste du monde (par exemple via Mombasa, au Kenya) porterait la bande passante à 250 Mbit/s. Les autorités hésitent à engager un tel investissement. Le pays devra sans doute compter sur les investisseurs privés pour prendre en charge une partie des coûts, estimés dans une fourchette comprise entre 35 et 90 millions USD.

Les TIC jouent d'ores et déjà un rôle de premier plan dans le système de santé seychellois. La télémédecine est désormais communément utilisée pour la consultation de médecins dans d'autres pays (et en

particulier en Inde). Les Seychelles font partie d'un réseau de 53 pays, le *Pan African e-Network*, financé par les autorités indiennes. Ce réseau regroupe 12 hôpitaux spécialisés qui réservent une heure par jour aux consultations en ligne et autres conférences. Pour un petit état insulaire en développement (PEID) comme les Seychelles, ce réseau revêt une grande importance car il peut substantiellement réduire les coûts en évitant d'envoyer les malades se soigner à l'étranger.

Contexte politique

C'est le président en titre, James Michel, du Front progressiste du peuple des Seychelles (SPPF), qui a remporté la dernière élection présidentielle en juillet 2006, avec près de 54 pour cent des voix. Les 46 pour cent restants sont allés au principal parti d'opposition, le Parti national des Seychelles (SNP). Les élections législatives de mai 2007 ont donné un résultat quasiment identique. Pour l'heure, les efforts conjoints visant à sortir le pays de la crise économique supplantent les dissensions politiques habituelles entre le SPPF au pouvoir et le SNP. Le SNP envisage de soutenir le programme de réformes afin que le pays puisse préserver l'aide du FMI. Mais il est possible que ces réformes entraînent une forte érosion du niveau de vie, aux dépens de la popularité du SPPF, qui se maintient au pouvoir depuis 1977.

La crise et les conflits en Somalie ont leurs répercussions aux Seychelles, dont les pêcheurs sont touchés par la piraterie maritime. En septembre 2008, 30 des thoniers qui opèrent depuis Victoria, le premier port du pays pour la pêche au thon, ont dû rester à quai après que deux thoniers étrangers eurent été attaqués par des pirates début septembre. Les autorités seychelloises ont tenté de mettre en place une force anti-piraterie, mais leurs efforts ont avorté en raison de leur manque de moyens autonomes.

Les Seychelles ont rejoint la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDA) en août 2008, ce qui devrait resserrer leurs liens avec le continent africain. Le pays est par ailleurs décidé à poursuivre son rapprochement avec l'Inde et les autres États de l'océan Indien.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les Seychelles se classent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur, et elles ont atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ou sont en bonne voie de les accomplir d'ici 2015. Dans la dernière édition du « Rapport mondial sur le développement humain » 2007, les Seychelles affichaient un indice du développement humain de 0.843 et se classaient à la 50e place sur 177 pays. Les Seychelles sont donc considérées comme un pays « à développement humain élevé ».

La constitution seychelloise définit les droits et devoirs des hommes et des femmes, et plusieurs textes de lois favorisent l'égalité entre hommes et femmes et l'émancipation des femmes. La constitution accorde aux femmes le droit d'être propriétaires fonciers, l'égalité de droits devant la loi, le droit à l'éducation sans discrimination et l'égalité des chances pour l'emploi. Le congé maternité rémunéré a été porté il y a peu à 12 semaines, et des crèches accueillent les enfants des mères qui peuvent ainsi travailler à temps plein tout en assumant leurs responsabilités familiales. Les Seychelles affichent, après le Rwanda, la proportion la plus élevée de femmes parlementaires en Afrique (24 pour cent), en l'absence de tout système de quotas. Les femmes sont cependant toujours pénalisées dans le monde du travail et cantonnées à des postes non qualifiés et peu rémunérés. Bien que la plupart des femmes adultes soient considérées comme économiquement actives, beaucoup travaillent en réalité dans l'agriculture de subsistance. Les violences domestiques à l'encontre des femmes sont répandues, mais les poursuites sont rares et les sanctions légères.

L'éducation et la santé sont deux des priorités du SPPF depuis son accession au pouvoir en 1977, si bien que les Seychelles bénéficient aujourd'hui des taux d'alphabétisation les plus élevés d'Afrique et du meilleur système de santé du continent. Selon les statistiques

officielles, 96 pour cent de la population étaient alphabétisés fin 2007, et la proportion atteint près de 100 pour cent pour les enfants en âge de fréquenter l'école. L'éducation est gratuite et obligatoire de 6 à 16 ans, pour les garçons comme pour les filles, et les taux d'inscription ne révèlent aucun déséquilibre entre les sexes. Selon les chiffres de la Banque mondiale, le taux brut de scolarisation combiné pour le primaire, le secondaire et le supérieur ressortait à 82.2 pour cent en 2005. Le pays dispose d'établissements d'enseignement secondaire (mais pas d'établissements supérieurs) tels que les écoles professionnelles ou de commerce implantées dans les îles, par exemple *Seychelles Polytechnic*, le *Seychelles Hospitality and Tourism Training Centre* et le *Maritime Training Centre*.

En raison de la qualité du programme de santé primaire, la mortalité maternelle et des enfants est peu élevée aux Seychelles. Les maladies infectieuses et transmissibles telles que le VIH/Sida, le paludisme et la leptospirose continuent néanmoins de poser problème et appellent des actions concertées et intégrées de lutte et de prévention. Les maladies liées au mode de vie, comme les maladies cardiovasculaires et le diabète, deviennent de plus en plus fréquentes, et la toxicomanie se répand chez les jeunes. Le ministère de la Santé a donc adopté une approche intégrée de surveillance destinée à améliorer la planification, l'allocation des ressources, ainsi que la rapidité de la détection et de la réaction. À la suite de la restructuration massive du secteur public, le secteur de la santé devra supporter des restrictions budgétaires importantes.

À l'heure actuelle, les Seychellois qui veulent étudier à l'université doivent partir à l'étranger. En fonction de leurs notes, environ 11 pour cent des étudiants (soit 500 étudiants) entrent dans l'enseignement supérieur chaque année. Ceux qui fréquentent une université étrangère reçoivent des aides qui coûtent environ 80 millions USD par an à l'État. Ces étudiants ne reviennent pas tous faire profiter l'économie seychelloise de leurs compétences, ce qui provoque une fuite des cerveaux. Les autorités entendent y remédier et projettent de construire une université susceptible d'accueillir de 2 000 à 3 000 étudiants et qui sera jumelée avec l'université de Manchester (Royaume-

Uni). Jusqu'ici, 17 millions SCR ont été provisionnés pour ce projet. Dans le cadre de son initiative en faveur des pays à revenu intermédiaire, la Banque africaine de développement (BafD) a presque terminé son évaluation des ressources institutionnelles et humaines nécessaires pour faire fonctionner une université aux Seychelles. La BafD finance une étude des besoins pour définir les bases de la création d'une université des Seychelles.

Le plan de réformes du FMI devrait produire des effets contrastés sur le système éducatif seychellois. D'un côté, la décentralisation pourrait réaffecter des budgets au détriment de l'administration et au bénéfice du personnel enseignant, ce qui se traduirait par une amélioration de la qualité, en particulier dans le secondaire. Mais le pays est par ailleurs fortement tributaire des enseignants expatriés, et la fin de l'ancrage du taux de change et l'érosion des salaires risquent de les faire fuir. Ces réformes pourraient aussi compliquer la levée des fonds destinés à la nouvelle université et en retarder la construction.

Sierra Leone




chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 72
- Population en milliers (2008) : 5 560
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 677
- Espérance de vie (2008) : 47.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : 62


Sierra Leone



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (827 000 hab. 2007)
-  plus de 100 000
-  plus de 20 000

0 km 20 40 60 km

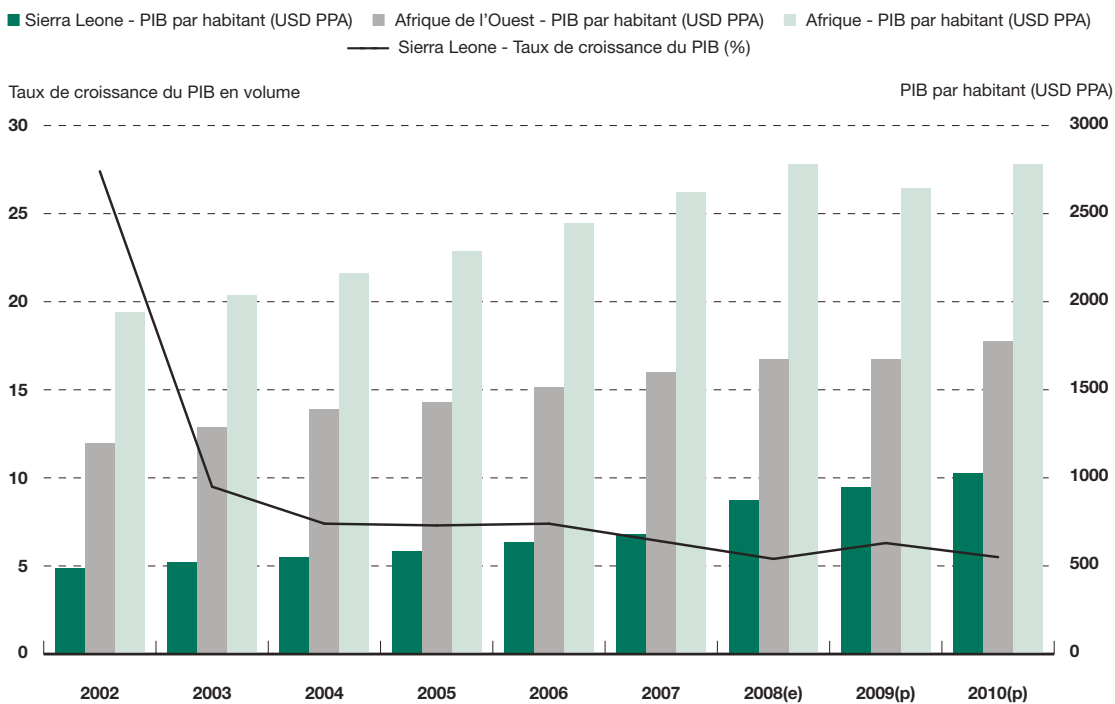


EN 2008, LA SIERRA LEONE A affiché une croissance relativement solide : selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5.4 pour cent, malgré la flambée mondiale des cours du pétrole. Il devrait croître de 6.3 pour cent en 2009 et de 5.5 pour cent en 2010. Ce pays est toujours en pleine reconstruction après la guerre civile de 1991-2001 et, si les bonnes performances récentes peuvent traduire en partie une croissance de rattrapage, il convient de les saluer étant donné qu'elles sont parallèles à la hausse des cours

mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole, et que la Sierra Leone est tributaire des importations pour ces produits. Le défi qui lui reste à relever sera de consolider cette croissance et d'éradiquer les facteurs de risque de conflit persistants, comme un taux de chômage et de pauvreté élevés. Il lui faut également juguler l'inflation, qui s'élevait à 13 pour cent en 2008.

Malgré la paix civile retrouvée, le pays est en butte à la récession et à la pauvreté.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582736655316>

Développements économiques récents

En 2007, l'agriculture représentait 58 pour cent du PIB. En 2008, grâce aux récoltes, elle a progressé d'environ 5 pour cent, contre 14 pour cent en 2007. La Sierra Leone reste un importateur net de denrées alimentaires, malgré la part importante de l'agriculture dans le PIB et l'emploi. Ce secteur est traditionnellement dominé par l'agriculture de subsistance et souffre d'un certain nombre de handicaps : la production et la commercialisation sont entièrement gérées par le secteur privé ; les déficiences de l'infrastructure (en particulier des routes) empêchent l'accès aux marchés ; les services de vulgarisation sont insuffisants, et les agriculteurs ne reçoivent donc ni formation ni information ; l'irrigation et les financements sont limités et les installations de stockage sont médiocres. En outre, la faiblesse des capacités institutionnelles, notamment l'accès à l'information, sape la formulation des politiques publiques et la coordination des activités des parties prenantes. D'aucuns critiquent également le système de propriété des terres rurales qui interdit la propriété libre (la terre appartient à un groupe de personnes ou à une famille) et décourage l'investissement.

Les pouvoirs publics s'efforcent de remédier à ces problèmes et de stimuler la productivité agricole en encourageant l'utilisation de machines et d'intrants, en étendant l'irrigation et en proposant des installations d'après récolte (installations de stockage, aires de séchage, rizeries et batteuses), ainsi que des fabriques d'aliments

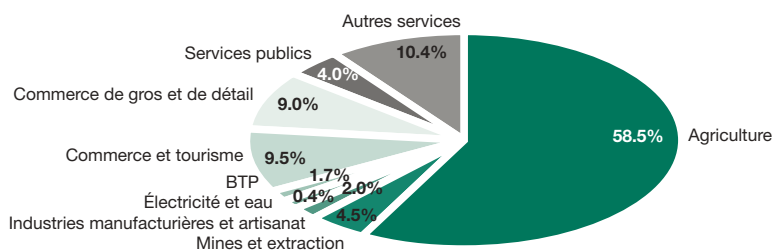
pour le bétail et des abattoirs. La création de banques locales et d'associations de services financiers, mais aussi l'amélioration des infrastructures de commercialisation via la construction et la rénovation des routes de desserte et des marchés locaux offrent autant de solutions.

Avec ses 560 kilomètres de côtes, la Sierra Leone possède également des ressources marines substantielles. La pêche est à la fois industrielle et artisanale. Cependant, le braconnage à grande échelle dans les eaux territoriales de la Sierra Leone constitue un problème majeur.

En 2007, les services représentaient 34 pour cent du PIB. Après une contraction de 6 pour cent en 2007, ils ont rebondi en 2008 et affichent une croissance de 5 pour cent. Le secteur financier continue de s'étoffer : en 2008, on dénombrait 13 banques commerciales. Le tourisme est actuellement très limité, mais il se développe et présente un potentiel intéressant. Les autorités nationales ont un rôle crucial à jouer dans la planification et la promotion de ce secteur : elles doivent en particulier améliorer l'image et l'attrait de ce pays comme destination touristique. Des problèmes plus fondamentaux résident dans les carences des infrastructures, notamment électriques, et les difficultés d'accès à l'unique aéroport du pays, situé sur la péninsule de Lungi, qu'on ne peut gagner qu'en ferry ou en hélicoptère.

En 2007, l'industrie n'a contribué qu'à 9 pour cent du PIB ; les mines en ont représenté plus de la moitié.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Office statistique de la Sierra Leone.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584260255320>

La croissance de ce secteur est demeurée constante, à environ 6 pour cent en 2007 et 2008. Les ressources minières de la Sierra Leone sont composées de diamants, de rutile (minerai de titane), de bauxite, de minerai de fer et d'or. L'importance de ce secteur pour le pays est toutefois sous-estimée dans les comptes nationaux car les mines représentent plus de 90 pour cent des recettes d'exportation. Avec 300 000 travailleurs, ce secteur est également le deuxième plus gros employeur du pays. La production semi-industrielle de diamants kimberlitiques a commencé en 2003 mais elle a été suspendue en 2008, à la suite de violents mouvements de protestations à l'encontre du principal producteur. Avant 2008, la production de diamants était en grande partie artisanale, avec les risques environnementaux et physiques que cela induit. Une grande partie des mineurs artisanaux vivent dans le dénuement et rencontrent des problèmes d'accès au crédit et aux marchés. Les pouvoirs publics doivent aussi protéger les droits de propriété de ces mineurs et de leurs familles ; c'est pourquoi ils sont en train d'instaurer un cadastre minier qui donnera des informations sur les droits fonciers et l'utilisation des sols.

Les autorités du pays participent au processus de certification des diamants dit « processus de Kimberley », qui vise à combattre le commerce des « diamants de la guerre » servant à la financer, ainsi qu'à l'initiative sur la transparence des industries extractives (EITI), qui cherche à améliorer la gestion des ressources minérales en publiant des informations sur les recettes publiques produites par des ressources naturelles. Il est prévu de restructurer le ministère des Mines et de renforcer la réglementation.

La Sierra Leone possède l'un des plus importants gisements de rutile du monde et d'importants gisements de bauxite. Avant la guerre, ils constituaient les plus gros contributeurs aux recettes fiscales à, respectivement, 40 et 20 pour cent. Après un arrêt de production en 1995, l'extraction de rutile et de bauxite a repris en 2006, même si la production de rutile a été réduite en 2008 après l'effondrement de l'une des deux dragues servant à l'extraction. La Sierra Leone possède également des gisements d'or, de minerai de fer, de platine, de chromite, de lignite, d'argile, de cuivre, de nickel, de molybdène,

de plomb et de zinc. Le pays extrait actuellement de l'or, tandis qu'un contrat a été signé pour que puisse débuter l'extraction de minerai de fer.

Le secteur des mines se heurte à plusieurs obstacles : cadre juridique et réglementaire, saturation des capacités et problèmes liés à l'environnement, à la santé et au travail des enfants. Il doit attirer et retenir davantage d'investissements étrangers et veiller à ce qu'une partie des bénéficiaires profitent à l'ensemble de la population et aux individus qui vivent à proximité des mines.

En 2007, le secteur manufacturier représentait seulement 2 pour cent du PIB, en raison du faible degré de développement industriel du pays.

Malgré la récession mondiale qui a débuté à la fin de 2008, le PIB en volume a progressé de 5.4 pour cent en 2008, et on anticipe une croissance de, respectivement, 6.3 et de 5.5 pour cent, en 2009 et 2010. En 2008, la croissance a principalement résulté d'une hausse de 8.2 pour cent de la consommation privée, facilitée par l'augmentation de la production agricole en 2007 et 2008. Cette tendance devrait se poursuivre en 2009 et 2010. Selon les prévisions, la formation brute de capital devrait croître plus rapidement que la consommation en 2009 et 2010, et, à 12.1 pour cent en 2009, son taux de croissance devrait représenter plus du double de celui de 2008 avant d'atteindre 14.3 pour cent en 2010. Plus précisément, l'investissement public devrait tripler en 2009 pour s'établir à 15.2 pour cent, tandis qu'à 11.1 pour cent, l'investissement privé devrait être légèrement inférieur. La formation brute de capital devrait donc contribuer à 1.1 pour cent de la croissance du PIB en volume en 2009 et à 1.3 pour cent en 2010, même si ces chiffres restent faibles par rapport à l'effet de la consommation totale sur la croissance. Par ailleurs, le déficit commercial s'est creusé en 2008, sous l'effet du recul de 2.6 pour cent des exportations et de l'augmentation de 10.4 pour cent des importations, provoquant une contraction du PIB de 3.4 points. La récession mondiale devrait peser sur les exportations, les envois de fonds des travailleurs expatriés et l'aide étrangère, et provoquer un nouveau creusement du déficit commercial.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	8.0	13.5	5.0	12.1	14.3	0.4	1.1	1.3
Publique	5.2	3.5	5.0	15.2	15.0	0.1	0.3	0.4
Privée	2.8	10.0	5.0	11.1	14.0	0.3	0.7	0.9
Consommation finale	113.3	93.9	7.9	8.2	6.1	8.4	8.8	6.7
Publique	14.3	10.5	2.6	2.5	3.3	0.2	0.1	0.2
Privée	98.9	83.4	8.2	8.5	6.3	8.2	8.7	6.5
Solde extérieur	-21.3	-7.4				-3.4	-3.6	-2.6
Exportations	18.1	20.9	-2.6	8.2	1.1	-0.4	1.1	0.2
Importations	-39.4	-28.3	10.4	15.5	8.3	-3.0	-4.7	-2.7
Taux de croissance du PIB, en volume						5.4	6.3	5.5

Source : Données de l'Office statistique de la Sierra Leone ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588483661525>

Politique macro-économique

La politique macro-économique de la Sierra Leone est guidée par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), octroyée par le Fonds monétaire international (FMI). Cette mesure est conçue pour maintenir la stabilité macro-économique et jeter les bases de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Sous l'effet de la récession économique mondiale, la Sierra Leone risque de voir décliner l'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE), les volumes d'exportations ainsi que les prix et les envois de fonds des travailleurs expatriés. Étant donné que, comme dans la plupart des pays africains, son secteur bancaire n'est guère intégré au système financier mondial, la crise financière est peu susceptible d'affecter directement les banques. Cependant, de manière indirecte, les effets cumulés de la crise financière mondiale et des cours des produits alimentaires et du pétrole pourraient réduire à néant les récentes avancées en termes de stabilité macro-économique, de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Au cours des trois premiers trimestres de 2008, la hausse des cours des produits alimentaires et du pétrole a entraîné des tensions inflationnistes,

une perte de pouvoir d'achat pour les ménages, un solde budgétaire et une balance des paiements faibles ainsi qu'une érosion des réserves de change.

Malgré ces difficultés, les politiques budgétaire et monétaire sont demeurées conformes aux accords conclus pour la FRPC, si bien que le FMI a achevé l'examen de ces accords, en juillet 2008, en acceptant une extension de délai pour ce programme. La FRPC est à nouveau sur les rails, et le troisième examen bilatéral du programme s'est achevé avec succès en décembre 2008.

Politique budgétaire

La politique budgétaire doit relever de nombreux défis : besoins importants de dépenses d'après-conflit, faible base de recettes et crise récente des produits alimentaires et du pétrole. Le budget 2008 est parvenu à l'équilibre grâce aux dons, sans lesquels il aurait présenté un déficit de 6.5 pour cent. Afin d'atténuer l'impact du renchérissement des produits alimentaires et du pétrole sur les consommateurs, les autorités ont abaissé les droits de douane sur l'essence, le diesel, le kérosène, le riz, le blé, la farine et le sucre. En outre, les taxes sur la valeur marchande des produits pétroliers

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.4	21.9	32.0	42.8	16.8	15.3	14.0
Recettes fiscales	10.8	11.1	10.9	10.4	10.2	9.6	9.4
Dons	8.0	10.0	20.4	32.4	6.5	5.6	4.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.7	23.6	22.7	17.6	16.8	16.0	15.6
Dépenses courantes	22.7	17.7	17.6	14.1	13.4	12.6	11.9
Sans les intérêts	16.4	14.1	13.8	11.8	11.4	10.6	10.3
Salaires	6.7	6.5	6.4	6.0	5.6	5.3	5.1
Paiements d'intérêts	8.8	5.8	4.9	3.2	3.1	2.8	2.7
Dépenses en capital	6.1	5.9	5.1	3.5	3.4	3.5	3.7
Solde primaire	-3.0	1.9	13.2	27.5	2.0	1.3	0.0
Solde global	-9.3	-1.7	9.3	25.2	0.0	-0.7	-1.5

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI et des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601166256088>

importés ont également été remplacées par des taux d'imposition spécifiques : les droits d'importation sur les produits pétroliers ont été ramenés de 5 pour cent de la valeur coût, assurance, fret (CAF) à 20 dollars (USD) par tonne. L'État a également interdit temporairement les exportations de riz et d'huile de palme jusqu'à ce que les cours mondiaux retombent en fin 2008. Les taxes sur les produits pétroliers ont, pour leur part, été rétablies à leur niveau de 2006. Malgré ces mesures, les dépenses publiques consacrées aux produits alimentaires et au pétrole pour les activités courantes ont été supérieures aux allocations budgétaires initiales.

Malgré une base de recettes potentiellement importante (produits miniers, ressources marines et agriculture), la Sierra Leone présente un coefficient de pression fiscale sur le PIB (10.2 pour cent en 2008) parmi les plus bas d'Afrique subsaharienne. Cette base est restée fortement tributaire des prélèvements sur les activités commerciales, qui ont représenté près de 50 pour cent des recettes publiques en 2008. Les recettes tirées des ressources minérales sont généralement faibles, à moins de 0.50 point du PIB, et la taxe à l'exportation a été fixée à 3 pour cent seulement, afin de décourager la contrebande. De plus, le Trésor ne reçoit que 0.75 point de cette taxe, le reste étant partagé entre les producteurs de diamants, un évaluateur de diamants public et le ministère des Ressources minérales.

En 2008, la masse salariale s'est établie légèrement en dessous des prévisions, à 5.6 pour cent du PIB, en raison des mesures de contrôle strictes et des efforts visant à éliminer les travailleurs « fantômes », surtout dans l'enseignement. L'État prévoit également de réduire les subventions aux entreprises publiques enregistrant de médiocres performances.

Les recettes devraient reculer fortement en 2009 et 2010 car la Sierra Leone va ramener ses droits de douane au niveau du tarif extérieur commun de l'Afrique de l'Ouest. Une structure de droits de douane harmonisée pourrait réduire l'incitation à introduire des importations en contrebande. Cependant, la mise en œuvre est inégale d'un pays à l'autre, et l'on doute que les objectifs soient remplis. Les dons devraient également diminuer. Les autorités prévoient de lancer, sur trois ans, un programme de modernisation de la *National Revenue Authority* (NRA) et de finaliser les préparatifs pour l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée.

La Sierra Leone est fortement tributaire de l'aide : le soutien budgétaire représente la moitié du budget de l'État. Toutefois, la gestion de l'aide pose des difficultés, alors que seuls quatre donateurs apportent leur aide. Les écarts par rapport aux prévisions et les retards compliquent la planification et obligent souvent l'État à emprunter sur le marché interne, ce qui fait monter les taux des bons du trésor. Il est à craindre

que la crise financière mondiale ne réduise les flux d'aide, alors que le soutien a déjà été indirectement affecté par la forte dépréciation (30 pour cent) de la livre sterling (la devise du plus gros donateur de la Sierra Leone) face au leone (SLL), entre décembre 2007 et décembre 2008.

En 2008, la dette intérieure a progressé de plus de 50 pour cent. Selon les autorités nationales, cette situation s'explique par la diminution des recettes ainsi que par le retard ou l'écart par rapport aux prévisions du soutien budgétaire apporté par les donateurs. Les paiements d'intérêts se sont légèrement repliés, à 2.1 pour cent du PIB, contre 2.3 pour cent en 2007. Des efforts visent à améliorer la gestion de la dette : épuration des arriérés dus à des créanciers intérieurs, allongement du profil de maturité des instruments de dette, avec l'introduction de titres à 182, 273 et 364 jours, et adoption progressive d'instruments à plus long terme (bons du trésor à 2, 3 et 5 ans).

Politique monétaire

Le taux d'inflation a légèrement progressé en 2008, à 13 pour cent, contre 12.1 pour cent en 2007. Il devrait cependant retomber à 11 pour cent en 2010, lorsque les cours des denrées alimentaires et du pétrole se redresseront. Ces dernières années, l'objectif premier de la politique monétaire a été de maîtriser l'inflation en respectant un niveau cible pour la monnaie de réserve. Mais la banque centrale dispose de peu d'instruments car le secteur financier est sous-développé. Les marchés secondaires sont quasiment inexistantes, et les régions rurales comptent un nombre insuffisant de banques. Le principal outil de politique monétaire de la banque centrale est l'adjudication hebdomadaire des bons du trésor, mais ces derniers traduisent davantage le besoin d'emprunt intérieur de l'État que l'effort de maîtrise de la liquidité par l'institut d'émission. Jusqu'en 2010, la politique monétaire continuera de s'efforcer d'atténuer les effets secondaires de la crise de l'alimentation et du pétrole.

Face à l'émergence de nouveaux produits financiers perfectionnés et complexes, la banque centrale applique des obligations de fonds propres aux banques

commerciales : la supervision s'attachant moins à la conformité qu'à la réduction des risques. Contrairement à la plupart des pays africains, le leone ne s'est pas fortement déprécié sous l'effet de la crise financière mondiale ; il est demeuré à peu près stable face au dollar (il n'a perdu que 3 pour cent entre janvier 2006 et décembre 2008). Devant la stabilité du taux de change leone/dollar, le FMI a observé que le taux de change se rapproche d'un ancrage classique – la banque centrale intervenant activement sur le marché des changes. Pour les autorités nationales, l'adjudication hebdomadaire de devises constitue davantage un mécanisme transparent permettant de vendre les devises issues des flux d'aide étrangère qu'un moyen de réguler les taux de change. Néanmoins, les autorités reconnaissent la nécessité de renforcer la flexibilité du taux de change, tandis que la banque centrale souhaite participer au marché des changes en tant qu'acheteur et non en tant que simple vendeur.

En juin 2008, la Sierra Leone a accueilli la 22e réunion du conseil de convergence des ministres et du comité des gouverneurs de la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO). La ZMAO regroupe des pays d'Afrique de l'Ouest qui ne sont pas membres de la zone CFA et qui tentent d'instaurer une monnaie commune unique d'ici à décembre 2009.

Position extérieure

La Sierra Leone exporte principalement des diamants, du rutile et de la bauxite. Les diamants représentent plus de la moitié du total des exportations. Les principales importations sont les produits pétroliers et alimentaires. La flambée des prix de ces produits, la suspension de l'extraction de diamants kimberlitiques et la réduction des activités d'extraction du rutile ont exercé un impact négatif sur la balance commerciale ; ces exportations sont principalement destinées à la Belgique, centre du commerce mondial de diamants bruts.

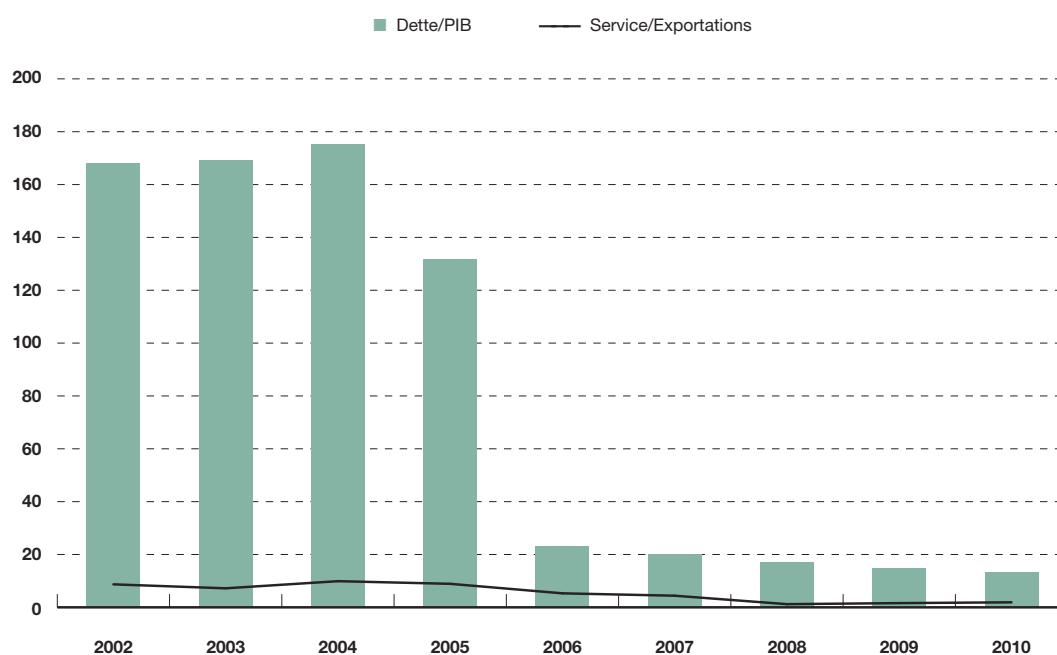
L'envolée des cours mondiaux de l'alimentation et du pétrole au premier semestre 2008 a porté la valeur des importations à 22.9 pour cent du PIB. Les exportations ont reculé de 17.1 pour cent du

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-10.1	-12.2	-6.6	-6.0	-7.3	-5.0	-4.9
Exportations de biens (f.o.b.)	11.4	17.6	19.3	17.1	15.6	15.6	15.2
Importations de biens (f.o.b.)	21.5	29.8	25.9	23.2	22.9	20.6	20.1
Services	-11.1	-1.0	-1.1	-1.4	-2.1	-1.8	-1.6
Revenu des facteurs	-1.3	-5.2	-4.1	-2.1	-2.0	-1.7	-1.6
Transferts courants	13.8	11.3	8.2	5.7	5.5	4.1	3.6
Solde des comptes courants	-8.8	-7.1	-3.5	-3.8	-5.9	-4.4	-4.5

Source : Données du FMI et des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602562412542>

Figure 3 - **Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)

Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586133737736>

PIB en 2007 à 15.6 pour cent en 2008. La balance des services s'est elle aussi dégradée, contribuant au creusement du déficit du compte courant qui aurait atteint, selon diverses estimations, 5.9 pour cent du PIB en 2008, contre 3.8 pour cent en 2007. En 2009 et 2010, la réduction du déficit commercial, l'amélioration des services et la hausse du revenu net des facteurs devraient ramener le déficit global aux environs de 4.5 pour cent.

En septembre 2008, les réserves de change brutes s'élevaient à 211.4 millions USD (soit trois mois et demi d'importations environ).

En 2006, la Sierra Leone a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). En septembre 2008, le stock de la dette extérieure totale s'établissait à 599 millions USD, dont 254 millions USD environ étaient dus à des

créanciers commerciaux. Avec l'allègement de la dette, les paiements au titre du service de la dette sont tombés de 45 millions USD, ces dernières années, à 13 millions USD pour 2009. Les autorités nationales essayent d'obtenir un allègement de la dette de la part des créanciers commerciaux étrangers, dans le cadre de l'initiative PPTE. Selon une analyse de la solvabilité de la dette menée en avril 2008, la dette extérieure de la Sierra Leone demeure viable à moyen et long termes. Cependant, le pays présente toujours un risque de surendettement modéré dans l'éventualité d'un choc externe grave. La Sierra Leone est donc désormais en droit d'accéder aux ressources de l'Association internationale de développement (AID) et du Fonds africain de développement (Fad).

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La Sierra Leone dispose d'une économie de marché dans laquelle le secteur privé représente plus de 90 pour cent du PIB. Ce secteur se heurte cependant à un certain nombre d'obstacles. Malgré quelques améliorations récentes, la pratique des affaires dans le pays coûte relativement cher. Les indicateurs du rapport *Doing Business 2009* de la Banque mondiale classent la Sierra Leone au 156^e rang sur 181 pays, soit sept places de mieux qu'en 2008. Au cours des prochaines années, les pouvoirs publics ont l'intention de recentrer leurs efforts sur les indices dans lesquels le pays est mal classé selon ces indicateurs (comme l'embauche des travailleurs), ainsi que sur l'amélioration de l'accès au financement et aux infrastructures. En 2009, les pouvoirs publics envisagent d'adopter un projet de loi sur les faillites, de réviser la loi sur les entreprises, d'adopter des mesures contre le blanchiment d'argent et de faire voter des textes visant à combattre le financement du terrorisme.

Le secteur financier a continué de s'élargir en 2008 : le nombre de banques commerciales est passé de six en 2003 à 13 et celui des banques régionales a été porté à six. D'autres banques de ce type devraient être créées avec le soutien du Fonds international pour le développement agricole (Fida) et de l'Organisation des

Nations unies pour le développement industriel (Onudi). Le Fonds du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations unies (Agfund) projette également d'ouvrir une « banque pour les pauvres ». Un établissement destiné à chapeauter les banques régionales est envisagé de même que la réduction de l'intervention de la banque centrale dans leurs opérations. En septembre 2008, la bourse de la Sierra Leone a reçu l'autorisation d'exercer avec l'aide la Banque centrale de la Sierra Leone. Devant l'accroissement du nombre d'établissements et de produits financiers, la Banque centrale a soumis au FMI une stratégie intérimaire de développement du secteur financier. Parallèlement, les travaux sur le plan de développement global du secteur financier sont en cours, soutenus par l'initiative de la Banque mondiale pour le renforcement et la réforme du secteur financier (First) et par le Centre d'investissement et d'assistance technique pour la microfinance (*Microfinance Investment and Technical Assistance Facility* – Mitaf).

Développements récents

L'État a engagé des réformes du secteur public et réalise régulièrement des enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP). Le programme de gestion des finances publiques est destiné à renforcer la planification et la mise en œuvre du budget, à améliorer la capacité des systèmes de comptabilité, de communication financière, de suivi et de contrôle ainsi qu'à réformer le système de passation des marchés publics. Un nouveau système intégré de gestion financière (SIGF) a également été introduit dans les principaux ministères, administrations et agences de l'État afin de faciliter la maîtrise et la comptabilisation des dépenses. Au moment opportun, ce mécanisme sera élargi aux conseils régionaux. Le nouveau système devrait épauler considérablement la maîtrise des dépenses. Selon les termes de la nouvelle réglementation, les différentes administrations publiques doivent créer des unités chargées des achats publics et de l'audit interne, tandis que les contrats dépassant un certain montant doivent être publiés. Une administration nationale des marchés publics (*National Public Procurement Authority* – NPPA) a également été créée afin d'assurer le suivi des marchés publics.

La mauvaise qualité des infrastructures, en particulier le manque de fiabilité de la fourniture d'électricité, constitue un handicap majeur au développement du secteur privé. Le nouveau gouvernement nommé par le président Koroma a lancé un projet d'urgence concernant la fourniture d'électricité. En 2008, cette dernière est ainsi passée de 5 à 25 mégawatts dans la capitale, Freetown. Pour y parvenir, l'État a conclu des contrats avec des producteurs privés, et la *National Power Authority* (NPA), ancien producteur monopolistique, a été chargée de recouvrer les sommes dues par les consommateurs. Les pouvoirs publics admettent que les performances financières de la NPA demeurent médiocres, surtout en raison de pertes techniques et commerciales, et ils entendent la restructurer « pour en garantir la viabilité opérationnelle et financière ». Ils ont également l'intention d'améliorer le recouvrement des recettes en installant 200 000 compteurs à prépaiement. Deux nouveaux projets de production d'électricité sont également prévus : la centrale hydroélectrique de Bumbuna, d'une capacité de production de 50 mégawatts, qui doit être achevée en 2009, et une centrale de 5 mégawatts à l'aéroport. Ces projets alimenteront principalement Freetown. Un nouveau barrage et des systèmes d'adduction d'eau supplémentaires sont également en préparation. De plus, en 2009, la remise en état ou la construction de plusieurs routes à grand trafic, de routes de desserte et de quelques routes importantes sont prévues.

La Sierra Leone participe au programme d'aménagement de la production et la distribution d'électricité à l'échelle régionale (*West African Power Pool* – WAPP) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), dont l'objectif est de réunir les 15 États membres au sein d'un réseau à l'échelle de la Cedeao.

Nouvelles technologies et innovation

En Sierra Leone, les technologies de l'information et des communications (TIC) se heurtent à un certain nombre de problèmes : définition du nombre d'opérateurs adéquat, médiocrité de l'infrastructure,

en particulier pour l'acheminement d'électricité, cadre institutionnel relativement faible, problèmes de ressources humaines et avenir de l'opérateur de télécommunications (Sierratel), monopole d'État pour la téléphonie fixe.

En 2008, on dénombrait quatre opérateurs de téléphonie mobile, certains proposant des services Internet sans fil à haut débit. Quatre autres sociétés ont obtenu une licence d'exploitation, mais n'opéraient pas encore. Le pays compte également une cinquantaine d'antennes satellitaires (VSAT). La qualité des services de téléphonie mobile varie considérablement d'un opérateur à l'autre, bien qu'ils utilisent tous la technologie de deuxième génération. Certains ne couvrent que Freetown, la capitale du pays.

Sierratel, qui détient le monopole d'État pour la téléphonie fixe, connaît de multiples problèmes car une grande partie de son infrastructure a été dégradée pendant la guerre et n'a pas été remplacée. Bien qu'inscrit sur la liste des entreprises à privatiser depuis plusieurs années, les progrès restent lents. Depuis 2006, Sierratel détient le monopole des communications internationales entrantes et sortantes, ce qui soulève des critiques. En octobre 2008, ce monopole a été prorogé de cinq années supplémentaires, alors que ses détracteurs affirment qu'il n'a pas la capacité d'administrer le monopole (qui fait d'ailleurs appel à un sous-traitant privé) et que cela ne sert qu'à créer des rentes. Ils pointent également du doigt un important trafic illicite d'appels entrants et sortants du territoire. Selon Zain, principal opérateur de téléphonie mobile, Sierratel ne sait pas gérer sa propre passerelle, ce qui constitue la principale entrave au lancement en Sierra Leone de son service *One Network* couvrant l'ensemble de l'Afrique. De son côté, Sierratel projette d'introduire un service de téléphonie sans fil fixe et mobile en accès multiple par répartition en code (AMRC) pour 100 000 abonnés à Freetown et dans 13 grandes villes de province en 2009.

Jusqu'à une date récente, l'État laissait les opérateurs de téléphonie mobile accéder librement au marché. Malheureusement, certains contrats, conclus au moment où le pays sortait du conflit et où il était urgent d'attirer

des investissements étrangers, ont souvent été négociés dans des termes très défavorables pour le pays. Un droit de licence de 50 000 USD à peine, et des coûts d'entrée comparativement faibles pourraient expliquer la présence d'un grand nombre de prestataires de services. Selon les opérateurs de téléphonie mobile existants, le marché est fortement libéralisé, tandis que les marges bénéficiaires sont étroites, voire négligeables. C'est ce qui explique, avec les incohérences de la législation antérieure, que les autorités nationales aient cessé d'attribuer des licences jusqu'à ce que l'instance de réglementation, la Commission nationale des télécommunications (*National Telecommunications Commission* – Natcom), puisse « régulariser certaines des anomalies des procédures d'enregistrement antérieures ». Certaines de ces anomalies portent sur l'attribution des fréquences et du spectre.

La Natcom, créée par l'État en 2006, est chargée, entre autres, de l'octroi des licences et de la gestion du spectre. Cependant, la répartition des tâches entre cette instance de réglementation et le ministère de l'Information et des Communications (qui s'occupe des questions liées aux TIC) n'est pas claire. Une politique publique relative aux technologies de l'information et des communications est en cours d'élaboration, sous l'égide d'une commission nationale de la politique des TIC, présidée par le vice-président du pays.

En termes de développement des ressources humaines, l'Université de la Sierra Leone dispose d'un centre informatique qui enseigne les compétences de base dans cette discipline à tout le personnel de l'université et aux étudiants. Ce centre propose également des services Internet et de bibliothèque électronique. Dans le secondaire, il existe très peu d'équipements informatiques et, en conséquence, les TIC ne sont pas enseignées partout. En 2007, l'*Institute of Public Administration and Management*, à l'Université de la Sierra Leone, a été le premier établissement du pays à recevoir la certification professionnelle CCNA (*Cisco Certified Networking Associate*).

La pauvreté constitue un frein important au développement des ressources humaines dans le domaine des TIC, et nombreux sont ceux qui ne disposent pas

des moyens nécessaires pour acquérir des compétences en informatique, en particulier dans les zones rurales. Le clivage urbain/rural est important, et la couverture de la téléphonie mobile est généralement limitée aux grandes villes.

Contexte politique

La Sierra Leone a enregistré des avancées politiques significatives depuis la fin d'une guerre civile dévastatrice, entre 1991 et 2001, notamment deux élections qui se sont déroulées dans un climat pacifié en 2002 et 2007. En 2007, le parti de l'opposition (*All People's Congress* – APC) a remporté la présidentielle et les législatives, conduisant à l'investiture du président Ernest Koroma. Une société civile et des médias assez dynamiques ont vu le jour. Une cinquantaine de journaux paraissent quotidiennement ou chaque semaine, et il existe de nombreuses radios privées.

À la fin du conflit, un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) a été lancé. 72 490 combattants avaient été désarmés et 71 043 démobilisés en février 2002. Quelque 56 000 d'entre eux ont pris part à des activités de réintégration. L'État a également entrepris de réformer le secteur de la sécurité et a créé une entité dirigée par des civils qu'il a chargée de la coordination dans ce domaine. Avec l'aide du Royaume-Uni, la police et l'armée ont été restructurées et ont reçu une nouvelle formation et des équipements. Les effectifs de l'armée se réduisent : ils devraient passer de plus de 13 000 à la fin de la guerre à 8 500 d'ici à 2010.

Ce programme a fourni aux personnes déplacées des moyens de transport pour retourner dans leur village d'origine ainsi qu'un pack de réinstallation, comprenant des denrées alimentaires et un hébergement. Les agriculteurs ont reçu des tracteurs et des semis gratuits. Des centaines d'écoles et d'unités médicales ont été construites ou reconstruites, et l'enseignement primaire gratuit a été institué.

Un processus de décentralisation a été lancé et des élections ont été organisées en 2004, puis en 2008, pour les conseils locaux nouvellement créés. Ces conseils

ont été chargés de la prestation de services, notamment pour l'agriculture, les routes de desserte et les petits ponts, l'adduction d'eau et l'assainissement en zone rurale, la circulation urbaine et la gestion des déchets solides.

La loi sur la lutte contre la corruption, adoptée en septembre 2008, a renforcé nettement les pouvoirs de la Commission anticorruption. Cette nouvelle loi reprend la législation nationale et internationale relative à la lutte contre la corruption, y compris les textes entérinés par la convention des Nations unies contre la corruption et par la convention sur la prévention et la lutte contre la corruption adoptée par l'Union africaine. Le gouvernement vient d'annoncer qu'une enquête allait être menée sur les abus commis par le régime précédent.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les indicateurs du développement humain de la Sierra Leone sont mauvais, et le pays n'est pas en bonne voie pour répondre à plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il arrive bon dernier des pays couverts par l'indicateur du développement humain 2007 du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Si les tendances actuelles se poursuivent, l'OMD qui consiste à « réduire l'extrême pauvreté et la faim » ne sera pas atteint. Selon des sources nationales, en 2004, environ 70 pour cent de la population vivaient en-dessous du seuil de pauvreté extrême, fixé à 1 USD par jour. Le pourcentage atteignait 56 pour cent dans les zones urbaines et 79 pour cent dans les zones rurales.

Des progrès sont constatés dans le domaine de l'enseignement primaire généralisé. Le taux net de scolarisation y est ainsi passé de 41 pour cent en 2001 à 69 pour cent en 2005 ; ce taux est passé de 39 à 69 pour cent pour les filles et de 43 à 69 pour cent pour les garçons. Le ratio de scolarisation filles/garçons s'établissait à 1.01 dans le primaire, ce qui contribue à favoriser l'égalité des sexes, qui fait également partie des OMD. Ce résultat est quelque peu contrebalancé par

le ratio filles/garçons dans le secondaire, qui n'est que de 0.78. Cependant, d'autres indicateurs attestent d'avancées : le taux d'alphabétisation des femmes aurait progressé, pour passer de 16.7 pour cent en 1996 à 23 pour cent en 2004.

Les autorités nationales ont adopté les mesures suivantes pour améliorer l'accès à l'éducation : gratuité des frais de scolarité, fourniture de matériels pédagogiques aux élèves et aux enseignants, adoption de la loi de 2004 sur l'éducation et de la loi de 2007 sur les droits des enfants, et gratuité de la cantine scolaire dans certains établissements. Les pouvoirs publics envisagent de généraliser la cantine scolaire et d'introduire des rations à emporter pour renforcer l'assiduité des filles. Un code de conduite à l'intention du personnel éducatif et un mécanisme de comptes-rendus seront élaborés et mis en œuvre, en particulier en ce qui concerne le harcèlement sexuel vis-à-vis des filles. Les autorités veulent également améliorer l'environnement scolaire pour les filles, par exemple en séparant les toilettes des garçons de celles des filles. L'État et ses partenaires construisent des écoles et en remettent d'autres en état, et ils révisent les programmes d'enseignement.

Actuellement, 40 pour cent des enseignants du primaire ne sont ni formés ni qualifiés. On observe un manque criant d'enseignants qualifiés, en particulier dans les zones rurales. On constate également des déséquilibres entre les sexes dans le corps enseignant : les femmes représentent environ 30 pour cent des enseignants du primaire et 20 pour cent de ceux du secondaire. Le plafonnement de l'embauche des enseignants constitue un obstacle évident, mais l'État a l'intention de revoir sa politique en la matière.

La mortalité des enfants n'a reculé qu'à la marge. Le taux s'établissait à 102.6 pour mille naissances en 2008, contre 162 en 2000. La mortalité maternelle a été ramenée de 1 800 pour 100 000 naissances au début des années 2000 à 1 600 en 2005. Cependant, il faut redoubler d'efforts si l'on veut atteindre l'OMD relatif à la mortalité maternelle. Enfin, des sources nationales indiquent que le taux de prévalence du VIH/Sida s'est accru, passant de 2.9 pour cent en 2003 à 4.4 pour cent en 2007.

Concernant le sida, la population pourrait devenir plus vulnérable. L'objectif premier est d'éviter les nouveaux cas d'infection et de traiter les maladies sexuellement transmissibles, de promouvoir l'utilisation du préservatif, le dépistage volontaire et de prévenir la transmission de la mère à l'enfant. Les séropositifs recevront également des soins, des traitements et un soutien, notamment les orphelins et les enfants vulnérables.

Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la santé publique mise en place par les autorités nationales. Cette stratégie concerne également la procréation et santé infantile. Elle est axée sur la planification des naissances (afin d'éviter les problèmes de grossesses chez les adolescentes et de mariages d'enfants), les soins obstétricaux de base et d'urgence, notamment les services prénataux, d'obstétrique et postnataux, la gestion intégrée des maladies néonatales et infantiles, ainsi que les services de prévention, comme la vaccination et l'hygiène à l'école.

La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance alimentaire s'établissait à 31 pour cent en 2005, contre 29 pour cent en 1989-90. Les services nutritionnels se focaliseront sur la promotion de l'allaitement maternel précoce et exclusif, l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, la promotion de l'iodation locale du sel, la fourniture et la distribution de micronutriments aux femmes enceintes et aux enfants, ainsi que la fourniture périodique de vermifuges. L'identification et la gestion de la malnutrition grave sera renforcé au niveau local.

Les enquêtes font état d'un accroissement des cas de maladies mentales, en particulier chez les jeunes. On l'explique généralement par les conséquences de la guerre et la consommation abusive d'alcool et de drogues. Il existe un manque criant de personnel dans le domaine de la santé mentale : la Sierra Leone ne compte qu'un seul spécialiste des maladies mentales, et le personnel médical n'est pas formé à ces pathologies. À court terme, des formateurs consultants seront embauchés afin de procurer une formation intermédiaire au personnel. Des services de réadaptation seront créés ou renforcés à l'échelon local.

Le financement de la santé demeure largement problématique, et la majeure partie de la population est dans l'impossibilité de financer des soins de base. Les autorités nationales envisagent d'introduire un système d'assurance maladie qui permettra à tous les habitants d'accéder à des soins de santé de qualité et d'un coût abordable, mais le mode de financement de ce dispositif reste encore à définir, à ce jour.

La déforestation et la pollution constituent aujourd'hui des problèmes environnementaux majeurs en Sierra Leone, et la couverture de la forêt pluviale naturelle s'est considérablement réduite, passant de 60 pour cent du territoire national à 3 pour cent à peine. L'exploitation forestière clandestine et le ramassage illégal de bois d'œuvre, la production de bois de chauffe et de charbon de bois, l'utilisation de terres pour la construction, ainsi que les pratiques agricoles non durables, comme le nomadisme agricole, contribuent à la déforestation. Il faut créer des organismes solides pour affronter les problèmes environnementaux. Les pouvoirs publics ont affirmé leur intention d'intégrer des principes de développement durable dans leurs politiques publiques et programmes afin d'inverser la tendance à la perte de ressources environnementales ; ils envisagent également de combattre le déclin de la biodiversité et de réduire le taux de disparition des espèces d'ici à 2010. Ils prévoient également de diviser par deux, d'ici à 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et à des installations sanitaires de base.

Pour réduire la pauvreté en Sierra Leone, il est essentiel de renforcer les liens entre réduction de la pauvreté et gestion de l'environnement. À moyen terme, les pouvoirs publics se concentrent sur la dégradation des sols, la déforestation et le recul de la biodiversité, l'épuisement des sols, la dégradation et la pollution urbaine, ainsi que l'érosion due à la construction de routes et à l'urbanisation. Une agence de protection de l'environnement chargée de l'harmonisation du cadre juridique, politique et institutionnel pour la gestion des ressources naturelles a également été créée. En outre, la division forestière du ministère de l'Environnement sera restructurée et les futaies subsistantes seront inventoriées et cartographiées.

Si la préservation des forêts pluviales naturelles restantes constitue une impérieuse nécessité, les autorités nationales exploreront aussi les possibilités d'investissement dans des mécanismes de financement durable. Par exemple, par le biais des marchés du carbone

et des droits d'émission négociables, dans le cadre des protocoles sur le changement climatique actuels et à venir, ainsi qu'en participant au programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD).

Soudan

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 2 376
- Population en milliers (2008) : 41 348
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 2 088
- Espérance de vie (2008) : 58.2
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Soudan

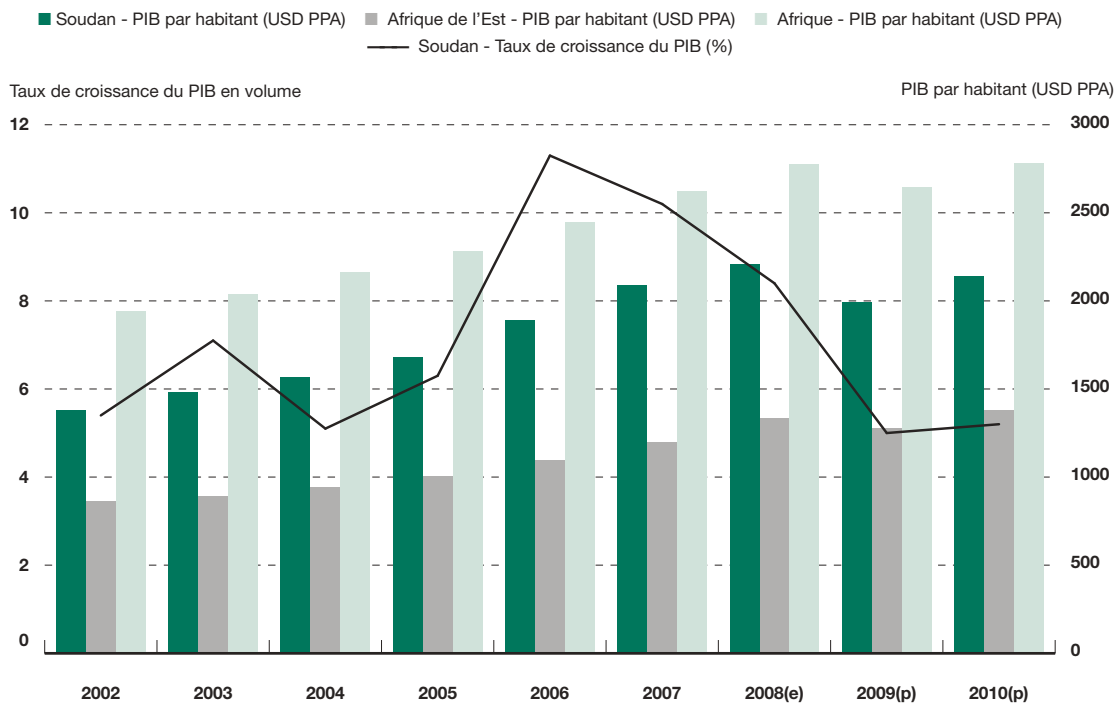


L'ÉCONOMIE SOUDANAISE EST EN pleine progression. Elle vit un long épisode de croissance, doublé d'une inflation relativement faible. Le produit intérieur brut (PIB) en volume a progressé de 8.4 pour cent en 2008 ; cependant, sous l'effet de la crise financière internationale, les prévisions laissent entrevoir un fléchissement à environ 5 pour cent en 2009. L'exploitation des réserves pétrolières et le « dividende de la paix » ont constitué les principaux moteurs de cette réussite, sans qu'il ne faille négliger le rôle des investissements directs étrangers (IDE) et du boum du secteur tertiaire, notamment dans les transports et les communications. Secteur pétrolier mis à part, la

croissance économique repose sur une base étroite et sa portée est limitée. L'essor de l'économie pétrolière pose en outre de nouveaux problèmes pour la stabilité macro-économique. Ainsi, on observe certains symptômes du « syndrome hollandais » : la livre soudanaise (SDG) s'apprécie, tandis que les exportations traditionnelles comme le coton et la gomme arabique diminuent. Cependant, avec l'éclatement de la crise financière au cours du second semestre 2008, le cours de la livre s'est stabilisé, et même légèrement déprécié face au dollar américain (USD).

La baisse des cours pétroliers creuse le déficit d'une économie très peu diversifiée.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583118656653>

En dépit de la récente stabilisation macro-économique et de la relative libéralisation du marché dans le cadre d'un programme supervisé par le Fonds monétaire international (FMI), la gouvernance du secteur pétrolier et la gestion de la manne qu'il génère sont porteurs de risques substantiels. La plupart des nouvelles opportunités d'emploi se concentrent dans les services, plus particulièrement dans le secteur urbain informel. Toutefois, l'augmentation des investissements dans les projets d'infrastructure et de bâtiment et travaux publics (BTP), à forte intensité de main-d'œuvre, et les services (comme l'éducation, la santé, le transport ou la distribution) permet de créer des emplois et d'élargir la base de la croissance.

L'application de l'accord de paix global (APG) favorise la stabilisation politique et définit un cadre pour le partage des richesses et du pouvoir. Néanmoins, la guerre civile au Darfour et les conflits autour de la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud, notamment dans la zone pétrolière d'Abyei, constituent des menaces importantes à la stabilité politique et au développement social et économique du pays. La récente décision de la Cour pénale internationale (CPI) de délivrer un mandat d'arrêt à l'encontre du président soudanais Omar al-Bachir pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité alimente aussi l'inquiétude.

Malgré des difficultés économiques et politiques, le Soudan est parvenu à normaliser ses relations avec certains pays limitrophes comme l'Éthiopie, l'Ouganda et le Kenya, ainsi qu'avec ses partenaires du développement. Le taux de croissance élevé, alimenté par la production pétrolière, se traduit par une hausse considérable du revenu par habitant, une amélioration du taux d'alphabétisation et une contraction de la mortalité des enfants. Le Soudan consacre une proportion non négligeable de ses dépenses publiques aux infrastructures, notamment routières, de télécommunications ou électriques. Cependant, la pauvreté généralisée, l'inégale répartition des revenus et l'insuffisance des services sociaux constituent toujours de sérieux problèmes. L'essor économique s'accompagne d'une pauvreté urbaine croissante. Conflits et sécheresse ont provoqué un exode rural qui nourrit l'économie urbaine informelle. Le Soudan doit améliorer sa

gouvernance – notamment dans le secteur pétrolier –, renforcer l'accès aux services de base et, de manière générale, redoubler d'efforts pour générer une croissance durable, diversifiée et équitable.

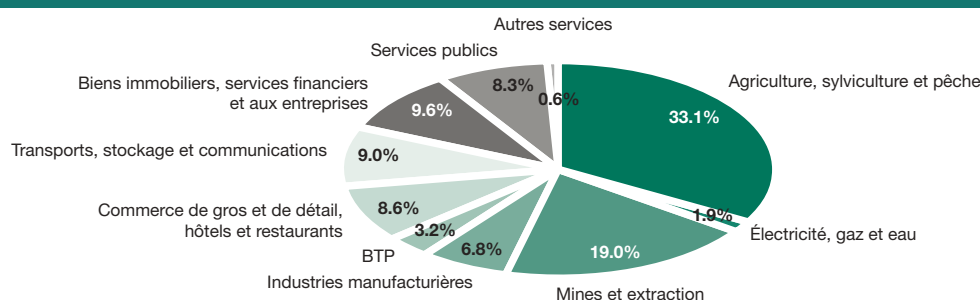
Développements économiques récents

Le PIB en volume a enregistré une croissance de 8.4 pour cent en 2008, contre 10.2 pour cent en 2007. Le secteur industriel y a contribué à hauteur de 24.7 pour cent en 2007, surtout grâce à la production pétrolière (17.2 pour cent du PIB), en hausse de 19 pour cent en 2008. Le segment manufacturier a progressé de 4 pour cent en 2008, contre 2 pour cent en 2007. Les industries les plus florissantes sont l'agroalimentaire, notamment le raffinage du sucre, mais aussi l'armement et la construction automobile. Le boom du BTP et de la demande de matériaux de construction ont également contribué à l'augmentation de la production manufacturière.

Le secteur tertiaire, qui représentait 41.7 pour cent de la production totale en 2007, a affiché un rythme de croissance de 7.5 pour cent en 2008, essentiellement grâce à la poursuite de l'expansion du secteur financier, du BTP, des transports et des communications, ainsi que du commerce. Le programme de remise en état et de modernisation adopté dans le sillage de la Mission d'évaluation conjointe (MEC) de 2005 a permis aux segments des transports, du stockage et des communications de croître au rythme de 16 pour cent en 2008. Le BTP a crû de 18 pour cent, soit 1 point de pourcentage de plus qu'en 2007. Cette dynamique peut être attribuée aux améliorations de l'infrastructure et à la demande grandissante de logements privés et de locaux pour les entreprises.

En 2007, l'agriculture entrait pour 34 pour cent dans le PIB et employait environ 70 pour cent de la population. Elle procure également des intrants pour de nombreuses industries manufacturières. Il est encourageant de constater qu'après une période de faible progression, la croissance du secteur a rebondi à 7.5 pour cent en 2008. L'expansion aurait pu être

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Central Bureau of Statistics (CBS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/584486814068>

encore plus forte, si des inondations dans plusieurs États et les carences de l'infrastructure dans les zones rurales n'y avaient fait obstacle. C'est la culture pluviale qui a été la plus touchée, pour diverses raisons : recul de la part des dépenses publiques qui y sont consacrées, manque d'intrants et de technologies modernes, fortes fluctuations des cours et migrations vers les zones urbaines, suscitées par les fréquentes sécheresses et les conflits en cours, notamment au Darfour.

Les rendements de l'agriculture et de l'élevage sont faibles comparativement à d'autres pays. Pour rehausser les revenus des plus démunis, et notamment de ceux

qui travaillent dans l'agriculture pluviale, il est crucial de relever la productivité agricole. Une récente étude de la Banque mondiale montre que le potentiel agricole du Soudan permettrait de générer un rebond de la croissance non pétrolière. Pour cela, il faudrait, entre autres choses : des investissements substantiels dans l'infrastructure rurale, l'augmentation du budget de la recherche agronomique, l'utilisation plus intensive de l'irrigation, de tracteurs et de mesures de protection de l'environnement, des semences améliorées, des engrais, des services de crédit rural viables et abordables. La promotion de la transformation des produits agricoles et de l'agro-alimentaire stimulera la croissance de la

637

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	18.3	26.6	14.0	6.6	9.2	4.7	2.3	3.3
Publique	2.3	9.6	26.5	12.0	15.0	3.2	1.7	2.3
Privée	16.0	17.0	7.0	3.0	5.0	1.5	0.6	1.0
Consommation finale	84.1	77.2	3.4	4.2	3.6	2.8	3.3	2.8
Publique	7.6	15.6	3.1	4.8	3.7	0.7	1.1	0.8
Privée	76.5	61.6	3.5	3.9	3.6	2.0	2.2	2.0
Solde extérieur	-2.4	-3.8				0.9	-0.6	-0.9
Exportations	15.3	20.1	22.6	5.1	6.5	3.6	0.9	1.2
Importations	-17.7	-23.9	8.3	4.7	6.4	-2.7	-1.5	-2.1
Taux de croissance du PIB, en volume						8.4	5.0	5.2

Source : Données du Central Bureau of Statistic (CBS) et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/588762615012>

production agricole et fera progresser l'emploi et les revenus dans les campagnes.

La récente accélération de la progression du PIB s'explique surtout par la croissance continue de l'investissement privé et public, qui a représenté 4.7 points de pourcentage de croissance en 2008. Le secteur pétrolier a attiré des IDE substantiels, à la fois pour la production et la poursuite de l'exploration. Les investissements privés ont continué de se multiplier dans l'agriculture et les services, surtout dans les transports et les communications, l'hôtellerie et la restauration. La contribution de la consommation finale totale à la croissance du PIB n'est ressortie qu'à 2.8 points de pourcentage en 2008, sachant que la consommation privée a joué un plus grand rôle que la consommation publique. Le solde extérieur a contribué pour 0.9 point de pourcentage à la croissance du PIB en 2008. La hausse de la consommation publique peut de toute évidence stimuler la croissance, mais elle est souvent trop éphémère.

Politique macro-économique

La politique économique soudanaise s'appuie largement sur l'APG et la MEC, qui dessinent la feuille de route du pays jusqu'en 2011. Les cibles APG-MEC pour 2011, prenant comme point de référence l'année 2005, cherchent à maintenir de bonnes performances macro-économiques, en privilégiant les mesures en faveur des pauvres. Aux termes de l'APG, le pays doit gérer son secteur pétrolier, préserver la viabilité de la dette extérieure et améliorer le système financier et de banque centrale, de sorte qu'il soutienne davantage la croissance économique. Le document intérimaire de stratégie d'éradication de la pauvreté a été élaboré et approuvé, et des consultations et analyses sont en cours pour la stratégie définitive. Par ailleurs, les autorités ont engagé des cycles d'examen des dépenses publiques et mis en œuvre un plan visant à renforcer l'élaboration des politiques macro-économiques.

Politique budgétaire

Le budget 2008 a bénéficié d'une énorme manne pétrolière en raison de la flambée des cours durant le

premier semestre de la même année. Alors qu'il était déficitaire de 5.4 pour cent en 2007, le solde budgétaire global est devenu excédentaire en 2008. Cependant, il fallait avant tout apurer le stock d'arriérés intérieurs accumulés en 2007, de manière à atténuer la pression exercée sur les banques et les entreprises privées, à créer une marge pour l'attribution de nouveaux crédits au secteur privé et à améliorer les perspectives de diversification des sources de croissance. Le budget 2008 a pris en compte les réformes du fonds d'assurance sociale, le financement des universités publiques et le fonds de soutien aux étudiants. Ces éléments devraient permettre d'améliorer le suivi et la transparence.

Les autorités disposent toutefois d'une marge de manœuvre limitée pour effectuer des dépenses efficaces contre la pauvreté et construire des infrastructures essentielles en zone rurale, compte tenu de la situation au Darfour et de la nécessité de renforcer les pouvoirs des états et des autorités locales dans l'optique de la décentralisation budgétaire. En outre, les dépenses liées à la paix, engagées en application de l'APG, de l'accord de paix pour le Darfour (APD) et de l'accord de paix pour le Soudan oriental sont substantielles.

La fiscalité (6.7 pour cent du PIB en 2008) reste modeste par rapport au niveau de développement du pays et aux forts taux de croissance récemment obtenus, mais des mesures considérables ont été prises pour améliorer le recouvrement à compter de 2008. Il est notamment prévu de réduire ou de supprimer de nombreuses exonérations fiscales, d'élargir la base d'imposition et de rationaliser l'administration fiscale. Les pouvoirs publics sont pleinement conscients de la volatilité des recettes pétrolières, causée par les fluctuations marquées des cours internationaux et par les incertitudes associées à la production et à l'expédition des hydrocarbures. L'activation du fonds de stabilisation pétrolier et la révision fréquente des engagements de dépenses sont essentielles si le pays veut s'assurer de la viabilité de son budget. Le Soudan anticipe une baisse de ses recettes pétrolières de 43.7 pour cent en 2009 sous l'effet de la poursuite de la crise financière mondiale. Le pétrole a représenté 65.3 pour cent de ses recettes globales en 2008.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	10.3	23.0	21.0	20.7	25.1	17.8	17.8
Recettes fiscales	5.0	7.9	7.4	7.0	6.7	6.8	6.7
Recettes pétrolières	4.4	13.6	11.2	11.7	16.4	8.9	9.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	11.0	25.1	25.6	26.1	24.5	28.4	28.7
Dépenses courantes	8.7	21.8	21.1	21.3	19.1	22.3	22.2
<i>Sans les intérêts</i>	7.6	20.5	20.0	20.3	17.9	20.8	20.8
Salaires	3.3	5.2	5.8	6.8	5.3	6.0	5.7
Paiements d'intérêts	1.1	1.3	1.2	1.0	1.2	1.5	1.3
Dépenses en capital	2.1	3.5	4.1	4.9	5.5	6.1	6.5
Solde primaire	0.3	-0.9	-3.4	-4.4	1.7	-9.1	-9.5
Solde global	-0.7	-2.1	-4.6	-5.4	0.5	-10.6	-10.9

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du Central Bureau of Statistic (CBS) et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601357563116>

Compte tenu de la récession mondiale, qui provoque une baisse des cours du pétrole, le déficit budgétaire devrait se creuser en 2009, à 10.6 pour cent du PIB. Malgré l'érosion des recettes pétrolières, des pressions politiques et sociales s'exercent en faveur d'un accroissement des dépenses. Source de tensions politiques, la répartition déséquilibrée des projets d'infrastructures et de développement entre les différents états du Soudan a poussé le gouvernement fédéral à inclure plusieurs chantiers routiers et énergétiques au Darfour et au Kordofan dans le budget 2009. Lors de l'exposé budgétaire de 2009, le gouvernement a annoncé des projets de relèvement des taxes sur les véhicules importés et des prélèvements indirects sur les services de télécommunications. Les sommes allouées aux services sociaux seront maintenues au même niveau qu'en 2008.

Politique monétaire

En 2008, le pays a rencontré diverses difficultés : l'accumulation des prêts improductifs (21 pour cent), le ralentissement de la croissance du crédit au secteur privé, la diminution des réserves de change et la forte

inflation. La politique monétaire a surtout visé la stabilité des taux de change, le maintien de l'inflation en deçà de 8 pour cent et le contrôle de la croissance de la masse monétaire. Pour atteindre ces objectifs, la Banque centrale du Soudan (*Bank of Sudan* - BoS) s'est concentrée sur la gestion des liquidités par le recours à des instruments indirects qui conviennent au système bancaire dual du pays énoncé dans l'APG, à savoir un système islamique fondé sur le partage des profits et pertes dans le Nord-Soudan, et un système classique fondé sur le prêt à intérêt dans le Sud-Soudan.

La BoS utilise les taux de profit et les marges sur les titres *Ijara*, les titres d'État *Musharaka* et autres *Sukouks* publics pour influencer les opérations des établissements financiers islamiques, et les taux d'intérêt sur les bons du trésor pour les banques traditionnelles¹. La BoS intervient souvent sur le marché des changes afin d'atténuer la volatilité du taux de change découlant des variations de la production pétrolière et des entrées de capitaux étrangers, notamment des IDE. Les cessions de devises constituent également un instrument monétaire crucial lorsque la BoS veut procéder à une

1. Dans le système de financement islamique, qui interdit le versement d'intérêts, l'*Ijara* correspond à un contrat de crédit-bail dans lequel un actif spécifique (par exemple un tracteur) est loué à l'agriculteur/client qui l'utilise, à un tarif convenu et pour une période donnée. Le *Musharaka* est une sorte de joint-venture dans laquelle le capital financier d'un projet est apporté par plusieurs participants et les pertes et profits réalisés sont partagés selon une répartition convenue au préalable. Les *Sukouks* sont l'équivalent islamique des emprunts d'État ; au lieu d'un taux de rendement prédéterminé, ils donnent lieu, à l'échéance, à un profit ou à une perte en fonction du taux de croissance des activités qu'ils ont permis de financer.

stérilisation de liquidités afin de garder la maîtrise de la masse monétaire et de l'inflation.

La masse monétaire au sens large a augmenté de 21 pour cent en 2008 (contre 10,3 pour cent en 2007), soit un peu moins que le taux de croissance ciblé (24 pour cent), censé refléter la monétisation de la dette publique à la suite du conflit au Sud-Soudan. En 2007, la BoS a ramené le ratio de fonds propres obligatoires de 13 à 11 pour cent afin d'éviter la contraction des prêts au secteur privé et, en 2008, les banques commerciales ont été autorisées à ne garder que 8 pour cent de leurs réserves en liquidité et 3 pour cent sous la forme d'emprunts d'État, de bons du trésor ou de titres *Ijara* de la banque centrale. Pour renforcer le crédit au secteur privé, la BoS a en outre encouragé les banques commerciales à former des consortiums de prêt et a mis davantage de fonds à leur disposition via l'apurement des arriérés de l'État. Pourtant, la croissance du crédit au secteur privé est ressortie à 20 pour cent en 2008, nettement en dessous des 36 pour cent ciblés.

Le financement par les banques commerciales reste concentré sur le secteur du commerce (36,1 pour cent du total des prêts), et les banques sont réticentes à consacrer 12 pour cent de leurs prêts aux activités de microcrédit, comme le recommande la BoS. Les principaux motifs de ce manque d'enthousiasme semblent être le risque plus élevé associé à ces activités et l'absence de sûretés plus flexibles. La BoS a suggéré des « garanties non traditionnelles » pour les microcrédits et proposé des solutions de substitution, comme les groupes de solidarité et la mise en gage de biens précieux. Cependant, les banques islamiques continuent de préférer la *Murabaha* : elles détiennent ce titre jusqu'à l'échéance et échappent ainsi aux risques associés à d'autres véhicules d'investissement ou mécanismes de création de crédit.

La grande difficulté de la définition d'une politique monétaire adéquate tient aux carences du secteur financier, comme en témoigne sa faible capitalisation. La BoS a publié une directive à l'intention des banques commerciales afin que le capital versé se monte au minimum à 50 millions SDG en 2008. Tout en renforçant certaines banques, cette mesure a

probablement contribué à ce que la croissance des prêts bancaires se relève plus lentement que prévu. Un autre problème tient au système des banques islamiques, qui totalisent 71 pour cent des actifs du secteur bancaire : les instruments financiers islamiques n'offrent pas la souplesse requise pour que les banques qui les utilisent de manière exclusive puissent répondre aux besoins de crédit à court terme de toutes les entreprises – pour couvrir les frais de personnel et les dépenses de marketing, par exemple. Cette situation tient au fait que ces instruments reposent sur le partage des profits et des pertes, qui sont difficiles à évaluer par rapport à l'actif circulant.

L'exacerbation des tensions inflationnistes s'explique par la flambée des cours du pétrole et des denrées alimentaires au cours du premier semestre 2008. En dépit du début de repli observé au second semestre, l'inflation des prix à la consommation s'est élevée en moyenne à 14,2 pour cent en 2008, contre 8,8 pour cent en 2007. Ce chiffre est nettement supérieur aux 8 pour cent ciblés. En 2009, l'inflation au Soudan devrait rester forte, à 8,3 pour cent, en raison de la cherté de l'alimentation. Les dépenses publiques demeureront élevées du fait des conflits politiques et de la nécessité de financer des programmes pour la paix dans certaines parties du pays. En outre, le Soudan continue d'importer une proportion considérable de ses produits alimentaires, alors que la livre soudanaise s'est dépréciée vers la fin de 2008, ce qui gonflera les prix intérieurs des importations. Toutefois, de manière globale, la dépréciation du taux de change nominal au second semestre 2008 implique que le taux de change réel renoue avec un niveau plus compétitif après une surévaluation de la monnaie nationale durant les trois années précédentes.

Position extérieure

La structure des exportations soudanaises a évolué de manière remarquable : le coton, produit d'exportation traditionnel, a reculé en quatrième position en 2008, derrière le pétrole, les graines oléagineuses comestibles et la viande. En 2008, sa part dans les exportations s'est contractée de 35 pour cent en volume et de 10 pour cent en valeur par rapport à 2007. Les symptômes du

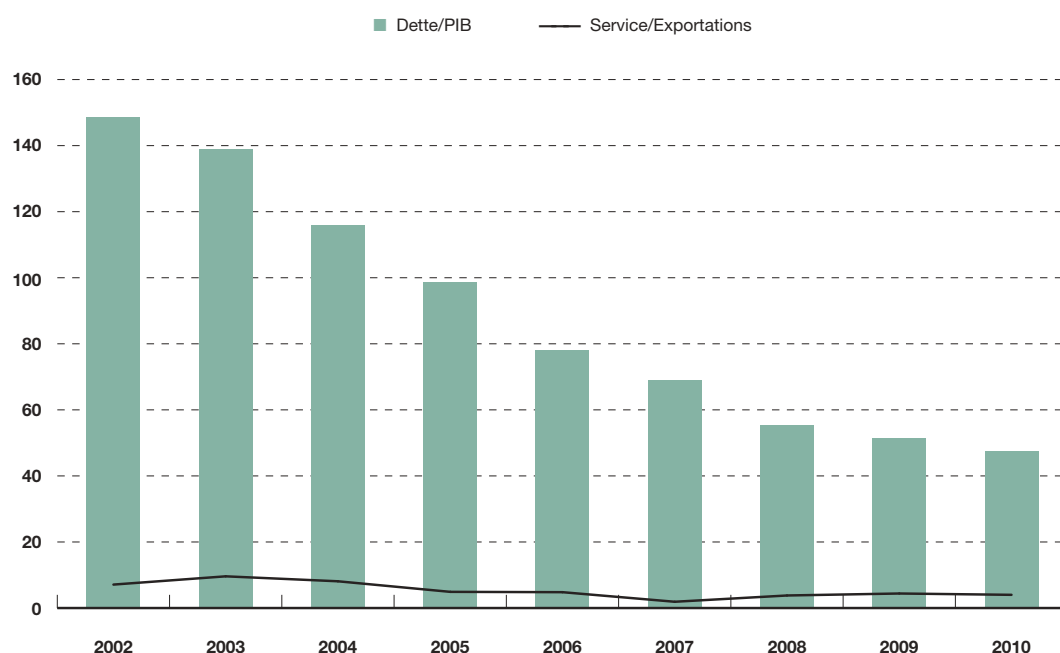
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	1.9	-3.9	-3.5	2.6	11.2	-0.6	0.4
Exportations de biens (f.o.b.)	15.1	17.8	16.0	19.3	26.8	14.6	14.9
Importations de biens (f.o.b.)	13.2	21.7	19.5	16.7	15.6	15.2	14.5
Services	-8.8	-7.5	-8.1	-10.0	-6.0	-6.0	-5.7
Revenu des facteurs	-8.8	-7.5	-8.1	-10.0	-9.9	-9.7	-11.9
Transferts courants	2.8	6.3	3.8	1.3	1.3	2.4	1.3
Solde des comptes courants	-13.0	-12.6	-15.9	-16.3	-3.4	-13.8	-15.9


Source : Données du Central Bureau of Statistic (CBS) et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602844668183>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586280367723>

« mal hollandais » sont perceptibles dans l'appréciation de 27.5 pour cent en termes réels de la livre soudanaise face au dollar entre 2005 et mi-2008, qui a fortement érodé la compétitivité des exportations non pétrolières. En outre, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté, alors que la part de l'industrie manufacturière dans le PIB en volume a fortement diminué sur la même période.

Le déficit global du compte des opérations courantes s'élève à 3.4 pour cent du PIB en 2008, contre 16.3 pour cent en 2007, grâce à la hausse des cours du pétrole début 2008. Les exportations non pétrolières affichent un repli d'environ 5 pour cent en glissement annuel. Les transferts courants sont restés inchangés en 2008, à 1.3 pour cent du PIB. Les prévisions laissent entrevoir un creusement de ce déficit en 2009 en conséquence

de la récession mondiale, qui conduit à un tassement des volumes exportés et à une baisse des prix. Les réserves de change de la BoS ont été réduites de près d'un tiers en 2008, notamment du fait de l'augmentation des ventes de devises visant à éponger l'excès de liquidités créé par l'expansion budgétaire et l'injection de monnaie dans le système bancaire.

En 2008, la dette extérieure totale s'est établie à 31.9 milliards USD, soit 55.3 pour cent du PIB, contre 68.9 pour cent en 2007. Cependant, le service de la dette en proportion des exportations de biens et services est passé de 1.9 à 3.8 pour cent (figure 3). Cette forte hausse découle de la concentration des échéances sur le principal, qui explique également en partie la diminution de la dette extérieure par rapport au PIB à la fin de l'année. Celle-ci provient aussi du fait que le PIB a progressé à un rythme plus élevé que la dette extérieure en 2008.

La dette extérieure a progressé en termes absolus, notamment en raison de l'accumulation des arriérés d'intérêts. La pression exercée sur le Soudan par les principaux créanciers internationaux – en particulier le FMI et la Banque mondiale – pour qu'il rembourse le reste des arriérés accumulés depuis plusieurs années continue de peser sur les réserves de change. Outre le fait que ces grandes organisations multilatérales ont retiré au pays leur sceau d'approbation, le flux d'aide bilatérale reste limité. La dégradation de la situation des droits de l'homme au Darfour et les procédures de la CPI à l'encontre de personnalités politiques soudanaises de haut rang ont également contribué au ralentissement des flux d'aide. Le Soudan ne répond pas encore aux critères qui lui permettraient de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En 2002, le gouvernement a créé un ministère de l'Investissement chargé d'attirer l'investissement étranger

et national dans différents secteurs. Ce ministère a réussi à faire voter une loi destinée à promouvoir la concurrence, à mettre en place un guichet unique pour l'enregistrement des entreprises et un fonds de promotion du microcrédit pour les petites entreprises.

Malgré ces efforts, le Soudan est passé de la 142^e à la 147^e place (sur 181 pays) du classement *Doing Business* de la Banque mondiale. Les résultats du pays sont relativement bons en ce qui concerne le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats, mais plutôt médiocres pour ce qui concerne l'octroi de permis de construire, l'obtention de prêts et la création d'entreprises. Corruption et manque de transparence dans l'application de la réglementation caractérisent l'environnement des affaires au Soudan. Hors secteur bancaire, une seule grande opération de privatisation a eu lieu en 2008 : la vente de *River Transport Corporation* à des investisseurs privés.

Quatre nouvelles banques ont obtenu une licence en 2008 : *National Bank of Qatar*, *Elgazira Al-Ordini*, *El-Osra* et *Arab-Sudanese Bank*. Il n'a pas fallu plus d'un an aux trois premières pour ouvrir et commencer à opérer. Le secteur bancaire a connu une autre grande avancée avec l'adoption d'un système de paiement électronique qui facilite non seulement les transactions aux guichets automatiques de banque (GAB) mais aussi la compensation électronique des chèques d'un État à l'autre. La BoS a également donné son accord à des fusions et acquisitions de banques ainsi qu'à des privatisations : la *Bank of Khartoum* a été privatisée et *El-Sudan Bank* a fusionné avec *El-Emarat Bank*. Les autorités ont par ailleurs édité des directives concernant la privatisation d'*El Nilein Bank*, et l'évaluation d'*Omdurman Bank* est en cours en vue d'une éventuelle restructuration ou privatisation. En fait, de nombreux établissements bancaires sont en difficulté, faute d'avoir mis en place des pratiques de crédit efficaces, transparentes et dont elles peuvent rendre compte. De plus, le suivi et la supervision de la BoS sont insuffisants. En conséquence, cette dernière entreprend des réformes visant à renforcer la conformité des banques commerciales vis-à-vis de la réglementation sur le contrôle bancaire et à développer un système d'information sur la solvabilité. Le but est de les aider

à mettre en œuvre un système de codage des clients permettant de réduire le nombre des prêts improductifs.

En 2007, la BoS s'est dotée d'une unité spécialisée dans le microcrédit et a consacré 40 millions USD pour encourager la création de nouveaux établissements de microfinance et l'investissement par les banques commerciales exerçant déjà cette activité. Le programme a gagné en dynamique en 2008 avec l'instauration de la facilité de développement du micro-crédit soudanais (*Sudan Microfinance Development Facility*), dotée d'un capital total de 20 millions USD débloqués pour moitié par les partenaires du développement et pour moitié par la BoS.

Autres développements récents

Les autres évolutions récentes ont trait à l'infrastructure, en particulier routière et énergétique, et au développement du secteur agricole, grâce à l'irrigation et à un afflux d'IDE.

En 2008, le Soudan a achevé la construction de cinq routes interurbaines, totalisant 1 869 kilomètres, dont : Hayyâ-Port-Soudan (274 km), Atbara-Karima (260 km), Karima-Dongola (176 km), Guedaref-Douka-Qallâbât (156 km) et Alkhwai-Alnhood (103 km). L'aéroport d'El Gueneïna, appelé *Subaira International Airport*, a également été achevé, et les travaux préparatoires pour le nouvel aéroport international d'Omdurman ont débuté.

Dans le secteur de l'énergie, la première phase du barrage de Marawi a été terminée en 2008. Cet édifice peut désormais produire 250 mégawatts par an, soit un cinquième de sa capacité définitive. Des accords ont été signés en 2008 pour la surélévation du barrage d'Al Rusayris. Ces installations ne se contenteront pas d'accroître la production d'électricité : elles permettront l'expansion de l'agriculture irriguée dans le cadre des projets d'irrigation du Guezirah et de Rahad, ainsi que dans l'État du Nil au Nord. En 2008, des travaux de réhabilitation ont commencé sur la ligne ferroviaire reliant Bâbanoûssa et Wau. Le Soudan et la Chine ont également signé un contrat portant sur la modernisation de la ligne Khartoum-Port-Soudan, pour en faire une

ligne susceptible de transporter aussi bien des passagers que du fret, qui répondra aux normes internationales.

L'État a récemment lancé le programme de mobilisation verte (*Green Mobilization Program*), pour lequel 5 milliards USD de dépenses sont prévus sur 2008-11, en vue de revitaliser l'agriculture. Ce dispositif est essentiellement axé sur la technologie agricole, l'irrigation, l'amélioration des intrants et l'accès au crédit, ainsi que sur l'assistance à la commercialisation dans les grandes régions agricoles. Si l'on ne dispose jusqu'à présent d'aucune information sur sa mise en œuvre, cette initiative devrait se heurter à des difficultés financières de taille en raison de la baisse des prix du pétrole et du ralentissement du flux d'IDE suite à la crise financière. L'Arabie saoudite, l'Égypte et les Émirats arabes unis (EAU) se montrent également fort intéressés par l'agriculture soudanaise et ont engagé des pourparlers avec les autorités pour envisager des projets agricoles en propre.

L'État et le Mouvement populaire de libération du Soudan (*Sudan People's Liberation Movement - SPLM*) sont encore loin d'assurer une gestion transparente du secteur pétrolier, comme le requiert l'APG. Cependant, le Parti du congrès national au pouvoir et le SPLM ont abouti à un arrangement acceptable concernant le partage des revenus pétroliers entre le Nord et le Sud. Le manque de transparence est source de problèmes de coordination significatifs qui entravent, ou du moins retardent l'attribution de licences à de nouvelles sociétés désireuses de travailler à l'exploration ou à la production pétrolière. Avec une surface forestière estimée à 28 pour cent de la superficie totale en 2007, et un taux de déforestation de 0.86 pour cent par an, le Soudan satisfait aux critères du mécanisme de développement propre (MDP) et au programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Une étude est nécessaire pour identifier les projets à fort potentiel, ce qui permettrait au Soudan de prendre part au marché des crédits-carbone, en pleine expansion.

En 2008, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée s'établissait à

58.7 pour cent dans le Nord-Soudan et à 48.3 pour cent dans le Sud-Soudan. Mais la proportion de la population disposant d'un assainissement amélioré était respectivement de 39.9 et 6.4 pour cent.

Nouvelles technologies et innovation

L'infrastructure de télécommunication du Soudan comporte un réseau fédérateur à fibre optique qui couvre la majeure partie du pays (11 000 kilomètres) et s'étend jusqu'aux frontières de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Érythrée et du Tchad. Il est complété par un réseau hertzien numérique et un système satellitaire national. Le réseau national est connecté aux réseaux câblés internationaux via un câble sous-marin qui traverse la mer Rouge jusqu'à l'Arabie Saoudite. Il est doté de redondances géographiques à des fins de protection.

Deux grands opérateurs proposent des services de téléphonie fixe (Sudatel et *Canar Telecommunications Corporation Ltd*, ou Canartel), et trois autres, des services de téléphonie mobile (Sudani, Zain et MTN). Sudatel propose des services mobiles via une filiale distincte, du nom de Sudani. L'infrastructure du réseau de téléphonie fixe s'appuie sur des fils de cuivre et de la fibre optique. Canartel et Sudatel ont chacun leur propre réseau local (*Local Area Network - LAN*). Le cuivre cède progressivement la place aux systèmes sans fil. L'infrastructure de réseau radio est constituée de réseaux mobiles reposant sur la technologie d'accès multiple par répartition en code (AMRC) et le système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile communications - GSM*), avec des stations de base, antennes comprises, des systèmes hertziens et d'autres types de réseaux, à savoir : boucle locale sans fil (*Wireless Local Loop - WLL*), connexions à haut débit par voie hertzienne (Wimax), réseau sans fil (WiFi) et passerelles.

Parmi les différentes technologies Internet existantes, le Soudan utilise le câble, la fibre optique, les téléphones mobiles, les lignes d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line - ADSL*),

les lignes d'abonné numérique local (*Low bit rate Digital Subscriber Line - LDSL*) et la commutation radio des paquets (*General Packet Radio Services - GPRS*). La plupart des abonnés institutionnels utilisent les services ADSL et optiques, alors que les particuliers recourent essentiellement aux services LDSL et commutés qui fournissent les réseaux sans fil et à fils de cuivre. Seuls Sudatel et Canartel disposent de passerelles Internet et continueront de bénéficier d'un monopole sur celles-ci jusqu'à la fin 2009. Généralement, ces deux entreprises les partagent avec d'autres opérateurs en vertu d'accords de services spéciaux. Même si chaque opérateur doit avoir ses propres pylônes, la loi n'interdit pas la mise en commun d'autres ressources. Les nuisances pour l'environnement et la santé liées à la prolifération des pylônes ou d'autres infrastructures de télécommunication sont soumises à des règlements édictés par la *National Telecommunications Corporation (NTC)*, qui veille aussi à leur application.

Les services de télécommunication sont disponibles sur environ 80 pour cent du territoire et couvrent tous les grands centres urbains et ruraux. Cependant, seulement 46 pour cent des localités (rurales et urbaines) disposent de centres Internet ouverts au public. Les opérateurs estiment que là où la demande de services existe, l'offre suivra, ce qui suppose que les besoins en infrastructure peuvent être pleinement satisfaits. Le service est rapide, ponctuel et non rationné. Il reste cependant relativement onéreux. Ainsi, le tarif horaire moyen d'un cybercafé au Soudan est de 0.9 USD, contre 0.6 USD au Nigeria.

Le développement de l'infrastructure de télécommunications ne présente pas de difficulté technique ou financière majeure. Toutefois, le taux de pénétration reste assez faible, en raison d'une demande limitée de services autres que téléphoniques. Plusieurs freins entravent la demande, notamment le revenu disponible et les habitudes de travail. Le taux de TVA forfaitaire de 15 pour cent appliqué aux appels contribue à l'élévation des tarifs et pèse sur la demande. D'autres difficultés découlent du manque de transparence de certains règlements régissant l'attribution de licences, les taxes réglementaires et autres, la surveillance et les types de services fournis.

Au Soudan, la stratégie nationale d'information et de télécommunications fait partie intégrante de la stratégie de développement globale. Le pays élabore des lois qui régissent tous les aspects du secteur des télécommunications. Celui-ci est régulé par la NTC, établie par la loi nationale sur les télécommunications de 1996. Cette autorité dispose d'une identité autonome et d'un budget que lui octroie le ministère des Finances, et ne régule pas d'autres infrastructures de réseau, comme l'électricité ou le gaz. Les autres sources de financement de la NTC sont notamment les droits de licence, les redevances sur le spectre, les taxes réglementaires, les amendes et les pénalités.

Le secteur des télécommunications est presque totalement libéralisé : la participation de l'État se limite à 20 pour cent de Sudatel, deuxième opérateur du Soudan. Comparé aux autres pays de la région, le secteur affiche de bonnes performances en termes de couverture, de qualité et d'efficacité. Grâce à la concurrence, un choix de plus en plus vaste s'offre aux consommateurs, dont la facture a baissé de manière significative au fil des ans. Cependant, certains signes indiquent qu'un monopole naturel se dessine, Canartel représentant déjà 43 pour cent du secteur.

Il n'existe aucune politique nationale d'accessibilité financière et de couverture universelle des télécommunications. Toutefois, en collaboration avec plusieurs opérateurs, la NTC a mis en place un fonds national de soutien aux télécommunications. Il apporte une aide aux particuliers souhaitant construire et gérer un télécentre, finance les écoles et les universités désirant acquérir des ordinateurs et une connexion à Internet, et soutient les familles pauvres qui veulent se doter d'un ordinateur. Les bénéficiaires doivent prendre à leur charge les frais de fonctionnement, et les opérateurs facturent généralement un tarif identique à tous les utilisateurs. Tous les opérateurs ont une stratégie commerciale ou déploient actuellement un réseau à large bande qui permettrait d'accueillir des services convergés, notamment DSL, réseau sans fil haute vitesse (EVDO) et GPRS.

Il existe un régime unifié de licences, neutre en termes de services, pour la téléphonie fixe et la téléphonie mobile. Sudatel a donc dû créer une société distincte

(Sudani) pour ses services de téléphonie mobile. Avant l'arrivée de concurrents, Sudatel, l'opérateur historique, avait pour habitude de définir ses tarifs en concertation avec la NTC. Actuellement, les opérateurs les fixent librement : ils sont forfaitaires, et ne varient que suivant le volume de services et selon des accords négociés avec des institutions comme les universités.

Le régulateur n'impose pas d'aide financière ni de plafonnement des prix. La loi interdit la propriété commune entre les opérateurs de téléphonie fixe et ceux de téléphonie mobile. Les opérateurs utilisent diverses bandes de fréquences, notamment WiFi 2.8 et AMRC 45-55. Des services d'itinérance sont disponibles via Zain et MTN, mais sont limités à quelques pays d'Afrique et du Golfe. Les équipements et services de télécommunications, tels que les téléphones mobiles, sont eux aussi soumis à un taux de TVA forfaitaire de 15 pour cent, mais les ordinateurs peuvent être importés en franchise de droits. Les risques liés à la réglementation, qui découlent essentiellement d'un manque de transparence et de définition du régime de responsabilité dans l'application de la législation, semblent n'avoir aucun impact sur les décisions d'investissement des opérateurs.

Comme indiqué précédemment, les services de télécommunications au Soudan ont été presque entièrement privatisés, sans intervention de l'État pour la définition des priorités, le financement et la tarification. Les opérateurs s'appuient sur l'auto-financement dégagé sur leurs opérations propres ainsi que sur les fonds émanant de leur société-mère, comme Etisalat dans le cas de Canartel, Kuwait Telecom dans celui de Zain ou MTN-Afrique du Sud pour MTN-Soudan. Outre les bénéfices non distribués, Sudatel a recours à des emprunts bancaires ainsi qu'à l'émission d'actions pour se financer. Les opérateurs ne considèrent pas le financement comme un obstacle majeur à leur expansion et à la qualité des services, et l'on n'a dénombré aucune cessation d'activité dans le secteur.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) reste concentrée sur la communication. Cependant, leurs autres usages croissent rapidement, notamment l'apprentissage à distance, la

visioconférence, et tout particulièrement les virements d'argent par téléphone mobile et la banque en ligne. Le Soudan a récemment adopté une loi qui ouvre la voie à l'administration électronique, en permettant le paiement électronique de diverses taxes.

Dans le domaine de l'éducation, l'université de Khartoum a créé un système d'inscriptions en ligne en 2008, et de nombreux établissements d'enseignement supérieur ont accès à des services de bibliothèque numérique proposés par des partenaires internationaux, comme l'université de l'Indiana ou l'*African Digital Library* (Bibliothèque numérique africaine). Le fonds national de soutien aux télécommunications déploie des dispositifs de visioconférence pour mettre en relation 30 universités. Ce système facilitera le partage des ressources et la conduite de séminaires et réunions conjoints.

La BoS a créé une société de services électroniques pour aider les établissements financiers à acquérir et faire fonctionner du matériel de télécommunications pour les GAB, la compensation électronique des chèques, la banque électronique, le transfert électronique de fonds, les avis d'opérer électroniques et les services bancaires en ligne en général.

Le commerce électronique est extrêmement limité. Seules quelques entreprises se sont dotées d'un site Internet qui présente leurs services et indique comment les contacter. Au Soudan, il n'existe pas d'applications ou de services électroniques dédiés à l'agriculture. Le ministère de l'Agriculture prévoit de développer une base de données qui procurera aux investisseurs des renseignements sur les opportunités d'investissement dans l'agriculture du pays et s'efforcera de promouvoir les exportations agricoles soudanaises.

Le pays a mis au point une stratégie de gouvernement électronique et voté des lois destinées à en faciliter l'application. La mise en œuvre de cette stratégie accroîtra la demande de services de télécommunications et réduira les coûts de revient pour les entreprises. Cependant, les ressources humaines sont inadéquates, et des investissements considérables sont nécessaires pour renforcer la capacité, tant au niveau de chaque état qu'à l'échelon national.

Contexte politique

La crise du Darfour et les tentatives de résolution de ce conflit ont continué de façonner le paysage politique en 2008, de même que les efforts de mise en œuvre de l'APG, qui a mis un terme à la guerre Nord-Sud en 2005. Cette année a été marquée par l'attaque rebelle d'Omdurman en mai, l'Initiative du peuple soudanais visant à élaborer une position nationale permettant de résoudre la crise du Darfour (également dénommée « Forum du peuple soudanais »), l'accord de paix avec les anciens rebelles sur le Soudan oriental, les lents progrès dans l'application de l'accord de paix sur le Darfour signé à Abuja et les différends sur la zone pétrolière d'Abyei.

Les tensions Nord-Sud relatives à l'application de l'APG ont perduré tout au long de l'année. Cependant, le Parti du congrès national au pouvoir et le SPLM gardent la mainmise sur la politique du pays. On peut seulement espérer que l'instauration de la commission électorale nationale en 2008 ouvrira la voie à des élections locales et nationales en 2009.

En mai 2008, le Mouvement pour la justice et l'égalité, le plus important des trois mouvements rebelles du Darfour, a organisé une attaque contre Omdurman, l'une des trois localités du grand Khartoum. Cette attaque, qui a duré une journée, a fait des centaines de morts et conduit à une profonde polarisation ethnique. Par la suite, le gouvernement et plusieurs grands partis politiques ont annoncé l'Initiative du peuple soudanais. Cela a mis en lumière les grands problèmes qu'il conviendra de résoudre pour mettre un terme à ce conflit. Toutes les parties, y compris le gouvernement et les rebelles, semblent s'accorder sur certains points : la nécessité d'un approfondissement de la démocratie, une représentation politique équitable, le partage des richesses et une véritable décentralisation. Cependant, une profonde méfiance persiste.

Les tensions dans la région disputée d'Abyei, revendiquée à la fois par le Nord et le Sud, ont à plusieurs reprises dégénéré en combats armés au cours de l'année. De nombreux logements et entreprises ont été détruits et la ville d'Abyei a été évacuée jusqu'à ce

que le Parti du congrès national et le SPLM soient parvenus à un accord pour porter le conflit devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Des expatriés travaillant dans le secteur pétrolier ont été kidnappés dans le Sud-Kordofan, et plusieurs d'entre eux ont été tués au cours d'une opération de sauvetage manquée. Les tribus locales ont à plusieurs reprises exprimé leur mécontentement vis-à-vis de la formule de partage des revenus du pétrole prévue par l'APG, qui ne leur alloue que 2 pour cent des recettes. Dans le même temps, presque tous les grands projets de développement se situent en dehors des états pétroliers. Alors que les progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix pour le Soudan oriental paraissent satisfaisants, l'accord de paix sur le Darfour signé à Abuja en 2006 par le gouvernement et l'un des trois groupes rebelles avance assez lentement. De dépit, le chef de ce groupe rebelle, Miny Minawi, a plusieurs fois menacé de se retirer.

Les conflits armés et l'instabilité politique freinent le développement économique. L'absence d'une gouvernance satisfaisante constitue un sujet de préoccupation majeur, non seulement dans la sphère politique, mais également pour l'économie et les entreprises. En 2008, le Soudan affichait un score de 1.6 selon l'indice de perception de la corruption et se classait 173e sur 180 pays. Le Soudan est donc le sixième pays le plus corrompu de la planète (à égalité avec le Tchad et la Guinée). Cette gouvernance déficiente se traduit par un manque de transparence et de responsabilité dans l'application de la réglementation. Cette situation explique sans aucun doute en partie les piètres performances et la faible conformité des banques publiques, facteurs qui ont dissuadé les IDE. Les partenaires du développement sont aussi réticents à fournir davantage de ressources.

Contexte social et développement des ressources humaines

Malgré les difficultés soulignées ci-dessus, le Soudan a progressé vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ainsi, le taux net de scolarisation est passé de 40 pour cent en 1991 à 53 pour

cent en 2006, et la mortalité des enfants de moins de cinq ans pour mille naissances vivantes est tombée de 143 en 1990 à 110 en 2008. L'accès à l'eau a légèrement augmenté, de 60 à 70 pour cent entre 1990 et 2006, alors que l'accès à l'assainissement n'est que de 35 pour cent en 2006. Les disparités entre les différents états et entre les zones rurales et urbaines sont immenses sur tous les fronts. En 2008, on estimait le taux de pauvreté à 50 pour cent dans le Nord-Soudan et à 90 pour cent dans le Sud-Soudan. L'objectif relatif à la pauvreté cible un taux de 45 pour cent, à la fois pour le Nord et le Sud, d'ici à 2015. La prévalence de la malnutrition infantile est forte, à 35 pour cent dans le Nord et 48 pour cent dans le Sud. La réduction des taux de pauvreté depuis 2000 est due à l'amélioration générale de la situation économique ; ce n'est que récemment que le Soudan a élaboré un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté sur cinq ans (2007-11), et le pays doit encore mettre en œuvre d'importants programmes ciblés de réduction de la pauvreté.

Des avancées ont été réalisées vis-à-vis de l'objectif de scolarisation primaire universelle, mais les écarts sont considérables d'un État à l'autre. En 2008, le taux d'inscription en primaire était de 62 pour cent dans le Nord, contre seulement 20 pour cent dans le Sud. Le taux d'alphabétisation des adultes est estimé à 60-70 pour cent pour l'ensemble du pays. On observe des améliorations considérables pour ce qui concerne l'égalité des sexes en matière d'éducation : en 2008, le ratio de filles par rapport aux garçons en primaire était de 88 pour cent dans le Nord et de 36 pour cent dans le Sud. S'agissant de l'OMD 4, la mortalité infantile reste élevée, à 105 pour mille dans le Nord et 126 dans le Sud, et la vaccination des enfants est très peu répandue dans le Sud (20 pour cent pour les enfants de moins d'un an), mais relativement élevée dans le Nord (78 pour cent).

Le taux de mortalité maternelle reste alarmant, à 638 pour 100 000 naissances vivantes dans le Nord et 2 054 dans le Sud. Seulement 5 pour cent des accouchements bénéficient de la présence d'un personnel de santé qualifié dans le Sud, contre 57 pour cent dans le Nord (la cible est de 90 pour cent). Ce point met clairement en évidence les carences des services médicaux

et appelle une plus grande attention de la part des pouvoirs publics, de façon à améliorer la situation. La prévalence du VIH/Sida dans la population adulte est estimée à 1.6 pour cent dans le Nord et à 2.3 pour cent dans le Sud. Les efforts pour lutter contre la propagation du VIH/Sida et procurer un traitement à ceux qui en ont besoin sont limités et doivent être pleinement intégrés aux stratégies de développement national et de santé. Constat tout aussi alarmant, si seulement 54.2 pour cent des enfants âgés de moins de cinq ans souffrant de fièvre sont traités contre le paludisme dans le Nord, cette proportion n'atteint que 36 pour cent dans le Sud. L'incidence de la tuberculose est également élevée, à 90 pour 100 000 personnes par an dans le Nord, et 325 dans le Sud. Enfin, le conflit au Darfour fait obstacle à des avancées significatives dans le déploiement de partenariats mondiaux pour le développement.

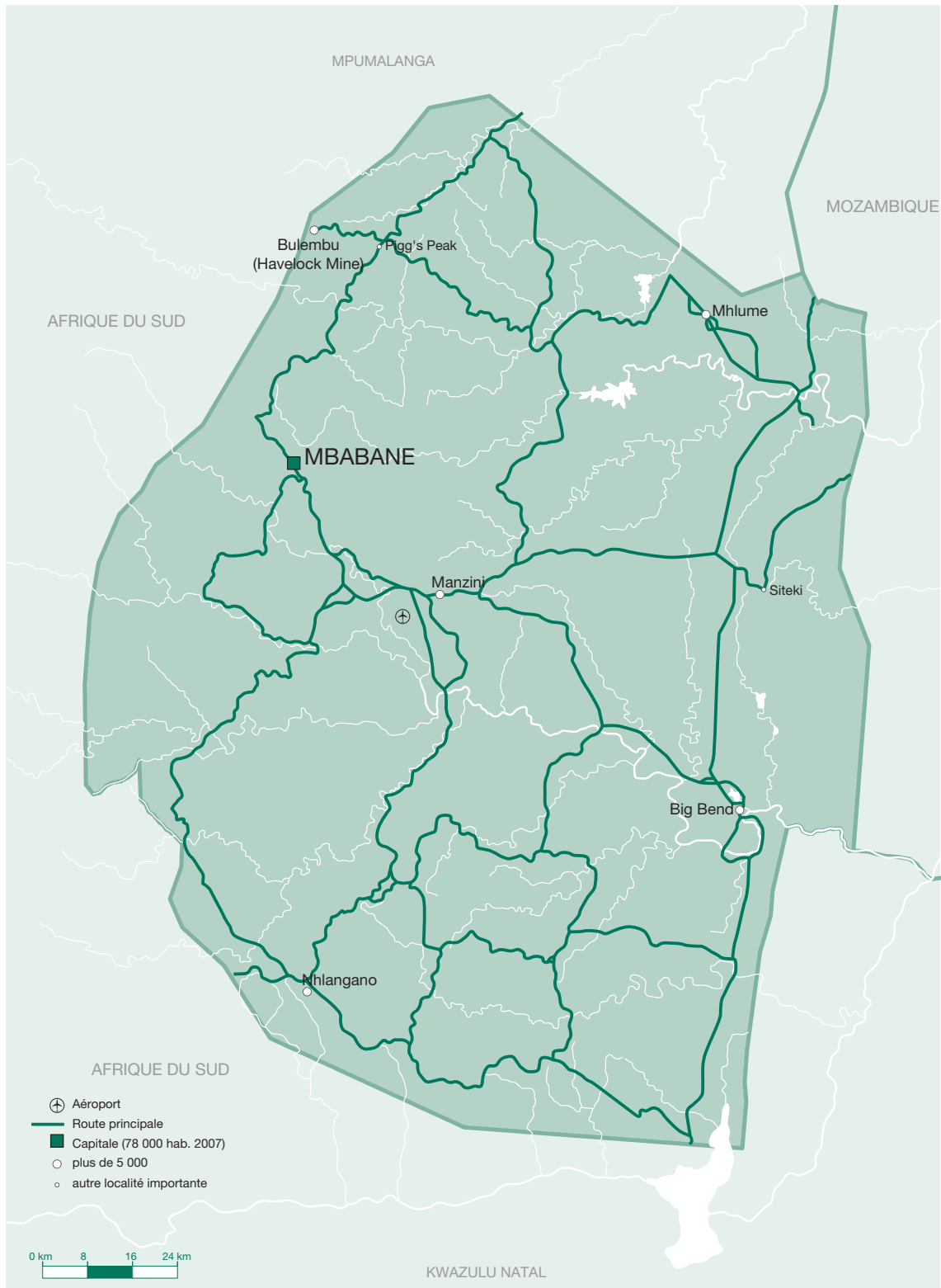
Estimée à 11.6 millions de personnes en 2008, la population active soudanaise a augmenté de 6.7 pour cent entre 2001 et 2007. Le taux de chômage était estimé à 19.7 pour cent en 2008. Le travail salarié reste limité, bien qu'il progresse au fil du temps. Le secteur agricole emploie plus de 65 pour cent de la main-d'œuvre, le secteur industriel 1.7 pour cent, le BTP 3 pour cent, et les autres secteurs, y compris la fonction publique, environ 30 pour cent. On s'inquiète de plus en plus de voir la main-d'œuvre étrangère remplacer les travailleurs locaux dans certains secteurs que la manne pétrolière a rendus florissants. Pas moins de 24 pour cent des chefs d'entreprise expriment leur préférence à son égard.

Swaziland

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 17
- Population en milliers (2008) : 1 168
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 4 914
- Espérance de vie (2008) : 45.8
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Swaziland



EN 2008, SELON LES ESTIMATIONS, la croissance économique réelle du Swaziland est tombée à 2.6 pour cent, contre 3.5 pour cent en 2007 (figure 1). Ce tassement est imputable à la faiblesse de l'investissement privé, aux insuffisances dans l'application du programme d'investissement public et à la contraction de la demande à l'export. Le ralentissement planétaire devrait peser sur les exportations et sur l'accès du pays au capital, ce qui entraînera un fléchissement de la croissance à 2.5 pour cent en 2009 et 2 pour cent en 2010.

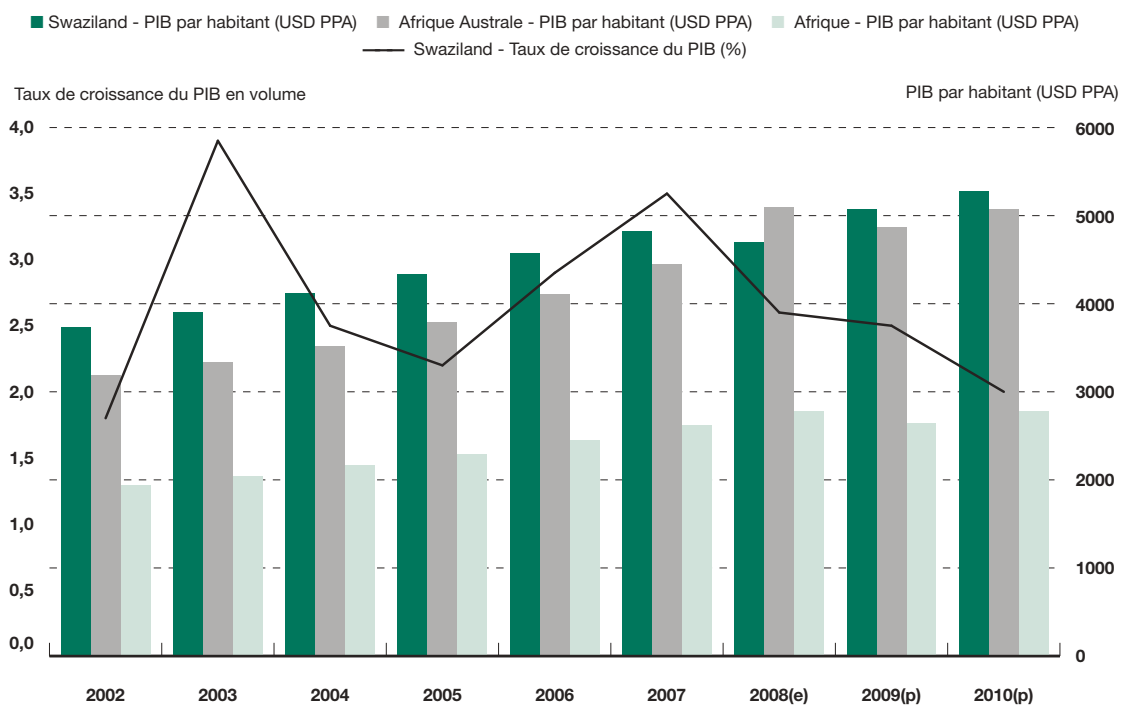
Le Swaziland est peu intégré aux marchés de capitaux internationaux et s'est doté d'un système de contrôle des changes très strict, ce qui a protégé le pays des effets

directs de la crise mondiale. Cependant, en sa qualité de membre de la Zone monétaire commune (ZMC), il fixe le cours de change de sa monnaie, le lilangeni (SZL), à parité avec le rand sud-africain. Cette monnaie s'étant dépréciée en 2008 lorsque les investisseurs se sont détournés des marchés émergents, le lilangeni a vu sa valeur réelle baisser. Il devrait toutefois s'apprécier face aux grandes monnaies en 2009 et 2010.

Le pays compte sur le secteur privé pour soutenir la croissance, avec un recul sensible de la corruption.

Les pouvoirs publics sont conscients que le dynamisme futur du pays dépend en grande partie du développement et du renforcement du secteur privé,

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Estimations sur la base de données des autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582747658863>

deux aspects qui constituent les piliers de sa stratégie de croissance économique. Les services – financiers et bancaires, notamment –, les télécommunications et le tourisme offrent des perspectives de développement et de diversification via une participation élargie des entreprises privées. Néanmoins, l'État devra poursuivre ses réformes budgétaires et structurelles, élargir l'accès au marché à travers les programmes d'échanges régionaux et multilatéraux, améliorer la productivité du travail par un ciblage de la formation, enrayer la propagation du VIH/Sida et renforcer le cadre réglementaire.

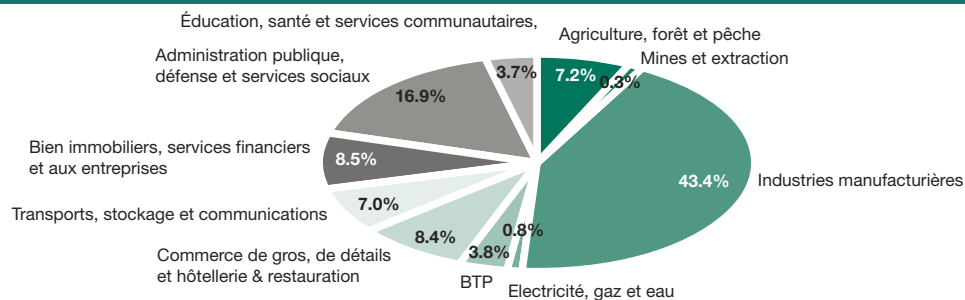
Le Swaziland reste confronté à des problèmes sociaux considérables. Le taux de prévalence du VIH/Sida, notamment, y est très élevé et, faute d'enrayement de la pandémie, la croissance reculera par manque de capacités humaines. De plus, l'incidence de la pauvreté atteint 69 pour cent, et les revenus sont très inégalement répartis : 54.6 pour cent vont aux 20 pour cent les plus riches et 4.3 pour cent aux 20 pour cent les plus pauvres. Approuvés en mai 2007, la stratégie et le plan d'action pour la réduction de la pauvreté (*Poverty Reduction Strategy and Action Programme* – PRSAP) élaborés par les autorités nationales visent à ramener le taux de pauvreté à 30 pour cent en 2015, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement. Parmi les autres ambitions du PRSAP figurent la création d'emplois, l'appréciation qualitative des services, la lutte contre le VIH/Sida et l'amélioration de l'accès à l'éducation.

Développements économiques récents

Le Swaziland est en pleine phase de ralentissement économique. Sa croissance a décliné à 2.6 pour cent en 2008, contre 3.5 pour cent en 2007, soit bien en deçà des 5 pour cent nécessaires à la réduction de la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Cette évolution fait planer une menace persistante, bien que les répercussions directes de la crise financière mondiale aient été atténuées par la faible exposition du pays aux marchés internationaux du crédit. Il en résultera probablement une baisse de l'investissement et des exportations, ce qui devrait grever encore plus la croissance à moyen terme, qui pourrait ainsi tomber à 2.5 pour cent en 2009 et à 2 pour cent en 2010.

L'agriculture et la pêche n'ont contribué qu'à 7.2 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2007. Ce secteur reste néanmoins important pour l'emploi et pour la lutte contre la pauvreté (figure 2). Entre 2007 et 2008, la production de bétail a augmenté grâce à la levée de l'interdiction des exportations de viande de bœuf vers l'Union européenne (UE) et à la hausse de l'élevage de volailles, de porcins, de caprins et d'ovins. La production agricole devrait progresser de 7 pour cent en 2008 et en 2009, à la faveur d'une bonne pluviométrie, de l'expansion des grandes et des petites exploitations et de l'amélioration des conditions d'accès au marché pour la viande de bœuf. À moyen terme, la croissance annuelle de la production agricole devrait

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584281865650>

s'établir à près de 2.7 pour cent. La politique sectorielle globale (*Comprehensive Agricultural Sector Policy* – CASP) et le programme national de sécurité alimentaire ont pour objectif de faire augmenter cette production via l'investissement dans des systèmes d'irrigation, l'extension des surfaces de culture de la canne à sucre et le maintien de cours élevés pour le maïs.

En 2007, les industries manufacturières ont représenté 43.4 pour cent du PIB, avec, une fois de plus, une prédominance de la filière sucre. Cependant, les réformes agricoles de l'UE vont faire chuter les cours de 36 pour cent, ce qui risque d'avoir des conséquences négatives pour cette filière au Swaziland. Malgré les projets visant à augmenter le nombre d'hectares plantés de canne à sucre, le rapport 2008 de la *Sugar Association* prévoit un recul d'au moins 9 pour cent de la production à moyen terme. Les concentrés pour boissons sans alcool, l'habillement et le textile, ainsi que la pulpe et la pâte à papier, comptent également parmi les autres grands produits transformés. Segment en croissance, les concentrés pour boissons sans alcool sont susceptibles de devancer le sucre. La branche habillement et textile a survécu au démantèlement de l'accord multifibres en 2005. À l'époque, certains redoutaient que du textile bon marché inonde le marché swazi et paralyse

l'industrie locale. Pourtant, certains producteurs chinois tirent actuellement profit des faibles coûts de main-d'œuvre au Swaziland, ce qui est bénéfique pour ce pays. La récente dépréciation de la monnaie nationale contribuera à stimuler les exportations, mais les industries manufacturières sont entravées par le manque de compétitivité, la dégradation de l'environnement de marché à l'international, les obstacles au développement des qualifications des travailleurs et la cherté du crédit intérieur. Tous ces facteurs freinent l'investissement dans les installations de production. En 2009, les activités manufacturières seront toutefois soutenues par la récente dépréciation du rand et par l'accroissement de la productivité et des capacités. Elles devraient ainsi progresser de plus de 3 pour cent à moyen terme.

Au cours de la période 2008-10, la construction d'un nouveau barrage et la réalisation de projets routiers et énergétiques vont dynamiser le secteur du BTP. Il en découlera une expansion de la formation de capital, essentielle au maintien de la croissance.

Les services se développent depuis quelques années et ont contribué au PIB à hauteur de 44 pour cent en 2007. L'activité du commerce de gros et de détail, ainsi que des hôtels et restaurants, s'est tassée ces deux

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	18.5	13.0	11.0	0.9	7.3	1.6	0.1	1.1
Publique	5.7	6.8	2.8	2.8	4.3	0.2	0.2	0.3
Privée	12.8	6.1	20.1	-1.0	10.3	1.4	-0.1	0.8
Consommation finale	95.5	88.4	-1.8	0.3	2.6	-1.6	0.3	2.2
Publique	18.7	14.9	-6.1	8.5	0.7	-1.1	1.4	0.1
Privée	76.8	73.5	-0.7	-1.6	3.1	-0.5	-1.1	2.0
Solde extérieur	-14.0	-1.4				2.6	2.0	-1.3
Exportations	76.1	79.9	2.6	-0.8	2.7	2.2	-0.7	2.2
Importations	-90.1	-81.2	-0.4	-3.2	4.3	0.4	2.7	-3.5
Taux de croissance du PIB, en volume						2.6	2.5	2.0

Source : Données du Central Statistics Office ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588526041735>

dernières années, probablement à cause de la hausse de l'inflation. En revanche, les transports, le stockage et les communications progressent, principalement en raison du redressement des transports. Cette évolution s'explique par : un essor de l'automobile, avec de nouveaux acteurs tels que Tata, Kia ou Carson Motors ; l'achat de plus de 230 voitures à ces groupes par l'État ; le relèvement des salaires et l'introduction de véhicules chinois à bas coût. D'autres activités, dont l'immobilier, la location, les services aux entreprises, l'éducation et la santé, sont restées solides en 2008. La beauté naturelle du Swaziland et la richesse de sa culture et de son patrimoine offrent des perspectives de diversification via le tourisme. Le royaume devrait également profiter de la Coupe du monde de football 2010 qui se déroulera en Afrique du Sud pour se positionner, avant et après cet événement, comme destination touristique pour les supporters.

La consommation a représenté 86.2 pour cent du PIB en 2008, contre 88.4 pour cent en 2007, et pourrait décroître légèrement en 2009/10 (tableau 1). La formation de capital va rester modérée après 2008, essentiellement pour deux raisons : la rareté du crédit et la faible capacité de dépense. En 2008, ce sont surtout les exportations qui ont tiré la croissance économique, mais avec le ralentissement mondial, il faut s'attendre à un fléchissement en 2009/10.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire a pour but de soutenir la hausse des taux de croissance, de dynamiser l'emploi et de procurer aux pauvres et aux populations marginalisées les moyens et l'infrastructure qui leur permettront de participer à l'économie organisée. Pour y parvenir, les pouvoirs publics sont déterminés à gérer avec prudence tout risque macro-économique à court terme découlant de l'instabilité des marchés financiers internationaux ou des cours des matières premières. Ils tiennent également à maîtriser les dépenses courantes de façon à étoffer la marge budgétaire pour accroître l'investissement.

L'excédent budgétaire devrait tomber à 6.5 pour cent du PIB en 2008, contre 10.5 pour cent en 2007, puis remonter à 9.8 pour cent en 2009, avant de s'établir à 9 pour cent en 2010. La hausse attendue des recettes est l'un des grands facteurs d'augmentation de cet excédent à moyen terme. Les paiements de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu) occupent une place prépondérante dans les recettes publiques, puisqu'ils représentent quelque 66 pour cent des recettes totales, dons compris. Leur recul attendu grèvera fortement le budget, amenant le Swaziland à explorer d'autres sources susceptibles de compenser cette baisse. Au nombre des mesures budgétaires proposées pour accroître les recettes issues de l'impôt sur le revenu en 2009/10 figurent l'élargissement des tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le relèvement de son seuil à 36 000 SZL et la réforme des régimes de retraite.

Le projet de loi portant sur la création d'un service de recouvrement (*Revenue Authority Bill*) a fini par être adopté par le parlement en novembre 2007, après un très long processus de consultation. Le budget 2008/09 a alloué 200 millions SZL à sa mise en place. De plus, l'introduction du Système douanier automatisé (Sydonia) aux postes-frontière devrait améliorer le recouvrement des taxes sur la consommation à compter du prochain exercice, lorsque ce dispositif sera pleinement opérationnel. En outre, pour combler les lacunes de la collecte des recettes, l'État amendera la loi relative aux taxes à la consommation (*Sales Tax Act*) et aux droits de douane et d'accise (*Customs and Excise Act*).

Les dépenses totales, dons compris, devraient atteindre 33.9 pour cent du PIB en 2008, contre 32.5 pour cent sur l'exercice précédent. Ce sont les enveloppes allouées à l'éducation, à l'agriculture, à la santé, à l'eau et à l'assainissement qui enregistrent la plus forte progression. La part des dépenses en capital dans le PIB est passée de 7.7 pour cent en 2007 à 8.4 pour cent en 2008 et se maintiendra probablement à ce niveau en 2009/10. Les dépenses oscilleront entre 30 et 33.9 pour cent du PIB durant la période prévisionnelle 2008-10, ce qui est peu et tient pour l'essentiel à la capacité de dépense limitée du secteur public. S'agissant des dépenses de consommation, les frais de personnel

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	27.5	32.1	33.2	43.0	40.5	42.9	39.9
Recettes fiscales	24.6	30.7	31.3	41.2	36.7	39.5	36.6
Dons	1.1	0.8	1.0	0.9	0.3	0.5	0.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.9	36.9	34.8	32.5	33.9	33.0	30.9
Dépenses courantes	22.8	28.5	26.7	25.1	25.3	24.4	22.3
<i>Sans les intérêts</i>	22.0	27.4	25.5	24.2	24.3	23.5	21.6
Salaires	11.2	13.0	14.8	13.9	13.3	11.7	10.5
Paiements d'intérêts	0.8	1.1	1.2	0.9	1.0	0.9	0.7
Dépenses en capital	6.1	8.4	8.5	7.7	8.4	8.7	8.6
Solde primaire	-0.6	-3.6	-0.4	11.4	7.6	10.7	9.8
Solde global	-1.4	-4.7	-1.6	10.5	6.5	9.8	9.0

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601215713830>

affichent une progression constante dans la fonction publique, sous l'effet de révisions des rémunérations, d'ajustements tenant compte du coût de la vie et de la multiplication des commissions et comités consultatifs. Les pouvoirs publics cherchent à enrayer cette escalade en déployant un plan de départ volontaire à la retraite dans de meilleures conditions (*Enhanced Voluntary Retirement Scheme*), mais celui-ci ne s'est pas révélé suffisamment attractif jusqu'à présent.

La fraude et la corruption nuisent à la qualité des services et sont sources de gaspillages dans l'administration, surtout en ce qui concerne les appels d'offres et les passations de marchés publics. C'est pourquoi une loi de 2008 (*Government Procurement Bill*) vise à réformer les procédures relatives aux marchés publics. Un nouveau bureau national des appels d'offres sera présidé par le secrétaire principal du ministère des Finances et comptera le directeur général du Trésor (*Accountant General*) parmi ses membres. Le budget 2008/09 alloue 6 millions SZL à ces réformes et sera complété par l'élaboration d'un cadre régissant les partenariats public-privé (PPP), en vue d'encourager le secteur privé à contribuer aux services publics.

Politique monétaire

Le Swaziland faisant partie de la ZMC, sa politique monétaire suit celle de la *South African Reserve Bank*

(banque centrale sud-africaine), qui vise à contenir l'inflation dans une fourchette de 3 à 6 pour cent. Cependant, sur la période 2006-08, les tensions inflationnistes ont rendu nécessaire l'augmentation des taux d'intérêt. En 2007, le taux d'escompte du Swaziland a ainsi été relevé de 400 points de pourcentage en valeur cumulée, via des hausses opérées en juin, août, octobre et décembre. Au premier trimestre 2008, il a été accru de 50 points de base supplémentaires. Le taux moyen du crédit a lui aussi été rehaussé, à 14 pour cent. Actuellement, le taux d'escompte et le taux de base bancaire s'établissent, respectivement, à 11.5 et 15 pour cent.

L'inflation a atteint 12.6 pour cent en 2008. L'inflation non corrigée résulte avant tout du renchérissement de l'alimentation et des carburants. La variation annuelle des prix des denrées alimentaires (qui entrent pour 37.7 pour cent dans le panier de consommation) est ressortie à 19.8 pour cent en janvier 2008, tandis que les transports augmentaient de 17.4 pour cent en raison de la hausse des prix intérieurs des carburants et des automobiles. L'inflation devrait redescendre à environ 8 pour cent en 2009 et à 6 pour cent en 2010.

Dans le cadre de la ZMC, le lilangeni (SZL) est rattaché à parité au rand. Lorsque la monnaie sud-africaine s'est dépréciée en 2008, le lilangeni a chuté à

8.2581 SZL pour un dollar (USD) en moyenne annuelle. Il devrait se raffermir à 9.9 SZL pour 1 USD en 2009 et à 10 SZL en 2010, conséquence de la désaffection vis-à-vis des marchés émergents et de l'effondrement des cours mondiaux du pétrole.

Le total des avances et prêts bancaires aux entreprises privées a augmenté de 21.7 pour cent en glissement annuel au mois de décembre 2007. Les crédits accordés à ce secteur se sont élevés à 5.7 milliards SZL en novembre 2008, la majeure partie revenant aux sociétés non financières, avec 57 pour cent du total, soit l'équivalent de 2.9 milliards SZL. Les ménages et les organisations à but non lucratif qui ont pour clients des ménages en ont obtenu 42 pour cent, soit 2.2 milliards SZL.

L'offre de monnaie au sens strict (M1) a gonflé de 22.8 pour cent en 2007, pour s'établir à 1.7 milliard SZL en décembre, puis a encore progressé modérément, atteignant 1.9 milliard SZL, en novembre 2008. La masse monétaire au sens large (M2) s'est étoffée de 21.5 pour cent, à 5.3 milliards SZL sur l'exercice qui s'est terminé en décembre 2007, et a poursuivi son expansion, à 6.4 milliards SZL, en novembre 2008. Cette forte croissance traduit l'essor des crédits au secteur privé et des avoirs extérieurs nets.

Les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 76 pour cent, atteignant 5.7 milliards SZL fin 2007 et 8.9 milliards SZL en novembre 2008. Cette évolution est due à l'entrée de recettes venant de la Sacu, ainsi qu'à la dépréciation de la monnaie locale, d'où l'amélioration globale de la balance des paiements.

Depuis le mois d'août 2003, la banque centrale maintient le taux de liquidité bancaire obligatoire à 13 pour cent (en proportion des dépôts et autres engagements). Le total des actifs liquides a augmenté de 15.6 pour cent en 2007 pour ressortir à 856.8 millions SZL en décembre, puis à 909.5 millions SZL en novembre 2008. L'économie intérieure a ainsi affiché un excédent de liquidité, avec un ratio compris entre 17 pour cent en décembre 2007 et 15 pour cent en novembre 2008. Les bons du trésor émis par l'État et par la banque centrale à la suite de la loi de 2005 sur

les caisses de retraite (*Retirement Funds Act*) ont permis une substantielle injection de capitaux dans l'économie. En effet, cette loi impose aux caisses de retraite d'investir 30 pour cent de leurs actifs au Swaziland. Une première date de mise en application, pour 10 pour cent des actifs, a été fixée à novembre 2007 et la suivante, pour les 20 pour cent restants, à novembre 2008, de façon à parvenir aux 30 pour cent requis en 2009. Cette décision ayant eu pour conséquence d'accroître la demande d'avoirs intérieurs, le pays a émis davantage de bons du trésor.

À l'avenir, les autorités monétaires devront alimenter la croissance et l'investissement tout en poursuivant leurs efforts de lutte contre l'inflation. Néanmoins, la récente décrue du cours des hydrocarbures leur donne une certaine marge pour abaisser les taux d'intérêt afin de stimuler la croissance économique.

Position extérieure

En 2007, la balance des paiements a affiché un excédent de 2.5 milliards SZL, grâce à l'expansion continue de l'excédent du compte financier, qui résulte lui-même d'un essor des recettes émanant de la Sacu. En conséquence, les réserves officielles nettes du pays ont fait un bond de 104 pour cent.

En 2008, le solde des comptes courants s'est redressé, avec un excédent représentant 7.8 pour cent du PIB, contre moins 3.6 pour cent en 2007 (tableau 3). Cette évolution tient, pour l'essentiel, à la vive hausse des transferts courants nets, conjuguée à la croissance des recettes d'exportations. À moyen terme, l'excédent des comptes courants devrait augmenter à la faveur de la progression des exportations de viande de bœuf vers l'UE, des nouvelles conditions d'accès au marché applicables aux concentrés pour boissons sans alcool et au sucre, et de l'élan insufflé par les transferts courants. Toutefois, cette hausse risque d'être atténuée par la faiblesse de la demande d'exportations sur les marchés stratégiques et par l'éventuel recul des recettes provenant de la Sacu.

Les transferts courants devraient entrer pour 14.1 pour cent dans le PIB en 2008 et pour 15.6 pour cent en 2009, puis redescendre à environ 14.3 pour cent en 2010. La principale raison de ce repli est la baisse

attendue des recettes émanant de la Sacu à mesure que le programme de libéralisation avancera. Il se peut en outre que la formule de calcul des paiements de la Sacu soit révisée, ce qui pourrait comprimer encore davantage l'ensemble des recettes. Les recettes provenant de la ZMC ont augmenté en raison de la forte demande d'importations de véhicules à moteur et de matériel pour la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, ainsi que de la demande de facteurs de production dans le BTP.

La position nette des revenus d'investissement s'est elle aussi améliorée en 2007, grâce aux gains substantiels découlant de la hausse des taux d'intérêt. Les intérêts perçus, qui constituent 64.4 pour cent de ces revenus, ont progressé de 29.5 pour cent, à 1.3 milliard SZL en fin d'année. Le revenu net devrait décroître à 1.4 pour cent du PIB en 2008. Une nouvelle baisse est attendue en 2009 et 2010. Elle représentera, respectivement, environ 0.9 et 0.1 pour cent du PIB, essentiellement du fait de la contraction des envois de fonds par les travailleurs expatriés, cette dernière étant la conséquence de la fermeture de mines sud-africaines suite à la crise financière.

En 2007, le compte des services a enregistré 367.7 millions SZL de sorties nettes (1.8 pour cent du PIB). Celles-ci devraient diminuer à l'avenir, ce qui relèvera le solde net de ce compte à hauteur d'environ 4.9 pour cent du PIB en 2008 et 5.4 pour cent en 2009.

Le déficit commercial a représenté 10.7 pour cent du PIB en 2007 et devrait continuer de se creuser en 2008, avant de commencer à se combler en 2009. La facture élevée des importations au premier semestre 2008 s'explique par la cherté du pétrole et de l'alimentation. Ces tensions s'atténueront en 2009. Les principales exportations sont les produits carnés, le sucre et les produits à base de sucre, le textile et l'habillement, les concentrés pour boissons sans alcool, la pâte à papier et le bois d'œuvre, les agrumes et les fruits en conserve. Les nouvelles opportunités d'accès au marché de la viande de bœuf ont contribué à l'essor des exportations en 2008. De plus, au second semestre 2008, le Swaziland a bénéficié de la dépréciation de sa monnaie, ce qui a donné une impulsion à ses recettes d'exportation sur les

marchés extérieurs à la ZMC. Cependant, après 2008, le ralentissement économique mondial comprimera la demande des grands marchés développés.

Le Swaziland est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et participe davantage aux négociations dans ce cadre depuis qu'il a établi une mission permanente à Genève en 2005. Il exporte essentiellement au sein de l'union douanière régionale, la Sacu, qui est également son principal fournisseur de biens et services importés. Au sein de cette organisation, l'Afrique du Sud reste le premier partenaire commercial du Swaziland, avec quelque 90 pour cent des importations et 66 pour cent des exportations (hors réexportations). En 2008, l'union douanière a achevé la négociation de trois accords commerciaux. L'accord de libre-échange conclu avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), composée de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège et de la Suisse, est entré en vigueur en mai 2008. Les négociations entre la Sacu et le Mercosur (Argentine, Paraguay, Brésil et Uruguay) dans l'optique d'un accord préférentiel ont aussi été finalisées en 2008, et la signature devrait survenir au courant de l'année 2009. En outre, la Sacu et les États-Unis ont signé un accord coopératif d'investissement et de développement (*Trade, Investment and Development Cooperation Agreement – Tidca*) en juillet 2008. Par ailleurs, des négociations pour un accord commercial préférentiel sont en cours entre la Sacu et l'Inde, et un protocole d'accord a été signé en novembre 2008. Enfin, la Sacu s'apprête également à négocier un accord préférentiel avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en 2009.

Le renforcement de l'intégration dans la Sacu dépend d'une approche collective des échanges extérieurs avec les tiers, qui appelle une stratégie cohérente et commune. Les économies membres sont convenues de la nécessité de soutenir les stratégies d'exportation nationales par une coopération intensifiée, notamment entre secteurs. La Sacu continue d'œuvrer en faveur de l'harmonisation des politiques relatives au développement industriel, à l'agriculture, à la concurrence et à la lutte contre les pratiques commerciales inéquitables. Toute politique de développement industriel définie dans ce cadre doit encourager l'intégration industrielle dans la région et

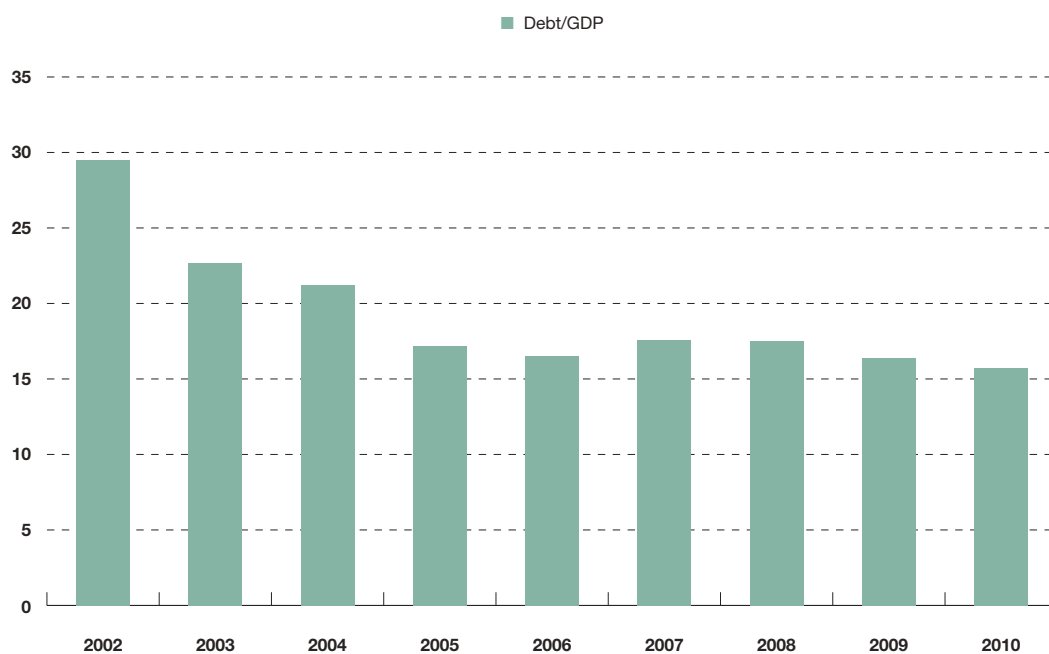
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-6.1	-7.5	-9.1	-10.7	-12.6	-6.5	-5.5
Exportations de biens (f.o.b.)	64.8	62.8	58.5	56.2	64.0	61.4	60.5
Importations de biens (f.o.b.)	70.9	70.3	67.6	66.9	76.6	67.9	66.0
Services	0.0	-5.4	-3.4	-1.8	4.9	5.4	-0.8
Revenu des facteurs	0.0	7.1	0.5	2.2	1.4	0.9	-0.1
Transferts courants	0.0	3.9	4.9	6.7	14.1	15.6	14.3
Solde des comptes courants	-6.1	-2.0	-7.0	-3.6	7.8	15.4	7.9


Source : Banque centrale du Swaziland ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602612831073>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586142885467>

accroître les effets positifs pour les petits pays membres comme le Swaziland.

Le Swaziland fait également partie du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa), sur lequel il bénéficie d'un accès en franchise de droits, sans réciprocité pour les autres membres. Le Comesa s'est doté d'une union douanière en 2008. Le Swaziland étant le seul pays à être rattaché aux deux organisations, il dispose d'une dérogation pour exporter

vers la zone du Comesa. Récemment, le Conseil des ministres de ce dernier a reconduit cette clause pour deux années supplémentaires à compter de janvier 2009. Les principaux produits exportés en direction de la région sont le sucre, les concentrés pour boissons sans alcool, les fournitures pour l'habillement telles que les fermetures à glissière, et les réfrigérateurs. En valeur totale des exportations intra-Comesa, les exportations du Swaziland ont occupé la troisième place en 2006 et la quatrième en 2007.

Par ailleurs, le Swaziland adhère à la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDA), qui a constitué une zone de libre-échange en août 2008 et prévoit de devenir une union douanière en 2010. L'objectif est la suppression des droits de douane via des réductions graduelles sur une base asymétrique : les membres de la Sacu devaient appliquer ce mécanisme, d'ici à la fin de 2008, à 99.5 pour cent de leurs ventes à la CDA, et les membres de la CDA faire de même pour 60 à 80 pour cent de leurs ventes à la Sacu. Actuellement, le Swaziland exporte moins de 4 pour cent de sa production vers les pays de la CDA non membres de la Sacu, et n'importe quasiment rien de ces économies. Un premier sommet tripartite organisé en octobre 2008 a proposé un accord de libre-échange pan-régional, voire une union douanière regroupant le Comesa, la CDA et la CEA. Ce projet est soutenu par le Swaziland.

L'UE reste l'un des marchés préférentiels les plus importants pour les produits swazis, notamment en ce qui concerne le sucre, les agrumes, l'ananas, le textile et l'habillement. Environ 36 pour cent du sucre est exporté dans l'UE selon les volumes convenus et avec un soutien des prix. En novembre 2007, le Swaziland et d'autres pays membres de la CDA ont paraphé l'accord de partenariat économique intérimaire (APE intérimaire), qui a élargi l'accès en franchise de droits et de quotas des produits en provenance des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à l'UE. En 2008, les négociations ont été axées sur des extensions du texte paraphé, en particulier pour la libéralisation des services et de l'investissement, et sur la définition des conditions d'accès au marché. Le Swaziland devrait s'engager à libéraliser son secteur du tourisme début 2009. Initialement prévue pour juillet 2008, la signature de l'APE intérimaire paraphé a été reportée au premier semestre 2009. L'accord devrait être signé puis ratifié par les pouvoirs publics, pour notification à l'OMC.

Les États-Unis constituent le deuxième débouché des produits du Swaziland, principalement pour le textile et l'habillement. L'accès préférentiel octroyé au Swaziland dans le cadre du système généralisé de préférences (SGP) a été renforcé par la loi sur la

croissance et les opportunités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – Agoa*) de 2000. L'Agoa a reconduit le SGP jusqu'en 2015 et élargi l'accès en franchise de droits pour le textile et l'habillement. Néanmoins, afin de bénéficier pleinement de ce dispositif, le Swaziland devra attirer de nouveaux investissements et accroître ses capacités de production. De plus, les États-Unis lui accordent un contingent tarifaire et un accès supplémentaire, d'ampleur variable, pour le sucre. Au titre du SGP, les exportateurs swazis disposent également d'un accès préférentiel aux marchés d'autres pays développés. Résolu à améliorer sa compétitivité commerciale, le Swaziland a mis en place un comité de facilitation des échanges, chargé d'éliminer les goulets d'étranglement au sein du pays.

Les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) se sont effondrés, passant de 823.7 millions SZL en 2006 à 101 millions SZL en 2007, ce qui suscite de vives inquiétudes au Swaziland. Les entrées de capitaux enregistrées en 2007 se sont dirigées essentiellement vers l'investissement, la finance et les services. Les IDE devraient reculer jusqu'en 2010, car des problèmes de liquidité persistent dans l'économie mondiale.

En revanche, le Swaziland a pu étoffer ses réserves de change grâce aux transactions concernant sa balance des paiements ainsi qu'à sa politique budgétaire prudente. Ses réserves officielles brutes ont augmenté de 98.3 pour cent en glissement annuel, à 5.2 milliards SZL au mois de décembre 2007, puis à 7.3 milliards SZL fin novembre 2008. Sur cette période, la part des réserves de la banque centrale dans ce total est passée de 75 à 100 pour cent. Le ratio de couverture des importations a par conséquent progressé : de 3.6 mois, il est passé à 5.1 mois.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le rapport *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale classe le Swaziland au 108e rang sur 181 pays en ce qui concerne la facilité d'entreprendre, citant

comme principal obstacle la fragilité du cadre réglementaire. Le classement du pays en vertu de l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* s'est amélioré, passant de la 84^e place en 2007 au 72^e rang en 2008, ce qui révèle un climat plus propice à l'investissement. Préoccupée par l'érosion de sa capacité à attirer les IDE, l'agence nationale de promotion des investissements (*Swaziland Investment Promotion Authority – Sipa*) a identifié cinq freins administratifs, procéduraux et réglementaires spécifiques. Un projet de note de discussion a ensuite été rédigé pour orienter l'élaboration d'une politique de l'investissement destinée à compléter la stratégie nationale d'exportation. Cette note souligne la nécessité d'une législation relative à l'investissement, de garanties publiques pour les investisseurs, de services de soutien au secteur privé et d'incitations à la création de richesse pour les entrepreneurs. De plus, une nouvelle commission de la concurrence, créée par la loi de 2007 sur la concurrence, vise à observer, réguler et empêcher les comportements susceptibles d'effets délétères en la matière. Une politique régissant la concurrence devrait bientôt être formulée. L'État travaille également à un projet de loi qui mettra en application la politique de privatisation adoptée en 2006.

Conscients de l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) pour l'emploi, les pouvoirs publics ont également instauré des politiques favorisant la création de nouvelles PME et promouvant la croissance des structures existantes. Ainsi, le ministère des Entreprises et de l'Emploi s'apprête à recenser les PME. Il prévoit de publier les résultats de cette enquête en juillet 2009 et de les exploiter pour créer une base de données sur ce type d'entité. Par ailleurs, le projet de loi de 2008 relatif aux marchés publics facilite la participation des entreprises swazis, ce qui devrait permettre la croissance des PME, via la fourniture de biens et de services à l'État, et encourager la participation des sociétés locales aux projets d'investissement financés par les pouvoirs publics ou par les donateurs. Sur l'exercice 2008/09, le Swaziland reverra sa politique relative aux PME pour y inclure certains aspects du développement des micro-entreprises. Parmi les principaux éléments de cette initiative figure la restructuration des mécanismes de

garantie des prêts, de façon à en faciliter l'obtention par les entrepreneurs.

Les services financiers et la banque ont progressé notablement en 2007/08 : sous l'effet de la loi de 2005 relative aux caisses de retraite, le nombre d'institutions financières non bancaires a augmenté durant les deux années qui ont suivi l'expansion de la liquidité. Cette législation avait pour objectif, entre autres, de favoriser la création de liquidité pour la formation de capital grâce à la Bourse du Swaziland, dont le niveau d'activité reste toutefois insuffisant, avec une faible capitalisation. La libéralisation du secteur de l'assurance, décidée par le législateur en 2005, explique également la croissance des institutions financières non bancaires. Elle a permis un essor impressionnant des IDE dans ce secteur, en provenance d'Afrique du Sud pour l'essentiel. Deux nouvelles institutions, le registre des fonds d'assurance et de retraite (*Registrar of Insurance and Retirement Funds*) et l'office des fonds d'assurance et de retraite (*Insurance and Retirement Funds Board*) ont été créées en 2008 pour assurer la régulation de cette industrie.

Développements récents

L'État continue d'accompagner la croissance du secteur privé par des investissements infrastructurels, des incitations fiscales et la lutte contre la délinquance. Le Swaziland doit notamment être félicité pour ses efforts de développement de son infrastructure. Le corridor Ngwenya-Mbabane-Manzini et le contournement de Manzini, dont la Banque africaine de développement (BafD) est un acteur clé, font partie des nouveaux aménagements routiers en cours. D'autres formes d'infrastructures sont également améliorées, en particulier dans les télécommunications. Les pouvoirs publics prévoient notamment de permettre l'essor des services à haut débit, de soutenir les solutions Internet et de transmission de données, et de faire passer la chaîne de télévision publique de l'analogique au numérique.

Les autorités s'inquiètent des répercussions potentielles des réformes de la Politique agricole commune (Pac) de l'UE sur le chiffre d'affaires et l'emploi dans la filière sucre au Swaziland. C'est

pourquoi elles explorent les moyens de diversifier les activités manufacturières et d'élargir les débouchés régionaux à l'exportation. Les perspectives de diversification offertes par l'agroalimentaire et par le tourisme sont aussi à l'étude.

Nouvelles technologies et innovation

Le Swaziland a démontré son engagement en faveur des nouvelles technologies dans le document d'orientation qu'il a présenté en 2006. L'État souhaite que tous les habitants accèdent à ces technologies et contribuent à la création d'emplois et à l'expansion du commerce, du tourisme, de la santé, de l'éducation et de la culture. La nouvelle politique souligne l'importance d'un accès peu onéreux à l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC), condition préalable à l'accès des pauvres à ces technologies. Elle met également en avant le rôle essentiel que les TIC peuvent jouer dans l'évolution de la structure d'un secteur et des règles de concurrence, via la création de nouveaux instruments concurrentiels et de nouvelles activités à partir de celles qui existent déjà. Cette stratégie sera mise en œuvre par le ministère des Télécommunications.

La *Swaziland Posts and Telecommunications*


Corporation (SPTC) est un organisme parapublic qui détient le monopole de la téléphonie fixe. Le Swaziland n'ayant pas encore de régulateur indépendant, c'est la SPTC qui, dans les faits, encadre le secteur des télécommunications. Les équipements fixes desservent environ 43 800 abonnés, soit une télédensité voisine de 4 pour cent. Il existe un seul opérateur de téléphonie mobile, MTN Swaziland, détenu conjointement par la SPTC (51 pour cent), MTN South Africa (30 pour cent) et *Swaziland Empowerment Limited* (19 pour cent). MTN Swaziland gère 120 stations de base dans tout le pays, desservant quelque 92 pour cent de la population, avec une couverture quasiment intégrale des zones urbaines. En 2007, MTN comptait 288 200 abonnés à la téléphonie mobile. Le nombre total des souscripteurs (fixes et mobiles) est appelé à augmenter, puisque le pays part d'un niveau très bas.

Le réseau de téléphonie fixe du Swaziland, entièrement numérique, se compose de fils de cuivre, de lignes d'abonnés numériques à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line – ADSL*), de fibres optiques et de liaisons hertziennes, ainsi que de quelques points d'accès Internet Wi-Fi privés, situés principalement dans des hôtels. La fibre optique est utilisée pour la dorsale, mais aussi au niveau des points d'accès et par les grandes entreprises. Le réseau numérique à intégration de services (RNIS) peut transporter jusqu'à

Tableau 4 - Indicateurs d'accès de base

Aspect	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réseau téléphonique							
Total des abonnés	33.900	35.340	39.520	41.700	42.150	42.800	43.800
Nombre de lignes téléphoniques principales en service	33.9	35.3	39.5	41.7	42.2	42.8	43.8
Nombre de demandes sur liste d'attente pour l'ouverture d'une ligne principale	16.167	14.835	11.360	8.220	7.960	125	125
Nombre de téléphones publics payants	1.000	1.000	1.400	1.600	1.600	1.600	1.600
Services mobiles	39.5	62.2	86.2	111.7	212.6	260.6	288.2
Nombre d'abonnés	37.051	59.265	83.604	108.395	208.952	256.983	283.045
Abonnés aux services téléphoniques prépayés	50%	60%	76%	79%	83%	89%	89%
Population couverte par la téléphonie mobile (%)							

Source : Données des autorités nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/603116648352>

128 kilo-octets (ko) par seconde. Le Swaziland est doté d'une passerelle qui assure la connexion par satellite avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Autriche et le Zimbabwe et par liaison hertzienne et fibre optique avec l'Afrique du Sud et le Mozambique.

Répartie entre la SPTC et MTN Swaziland, l'infrastructure est principalement constituée de pylônes et d'équipements de transmission, tels que des relais hertziens. La fibre optique relève de la SPTC, qui loue des lignes à MTN. La qualité de l'infrastructure est globalement satisfaisante et la moyenne des temps de bon fonctionnement est très élevée, car les équipements sont à la pointe de la technique. Cependant, ces derniers sont chers, même si, dans le cas des services mobiles, des politiques et des procédures d'achat flexibles ont été négociées pour en abaisser le coût. Bien que le faible nombre d'habitants du Swaziland limite la multiplication des pylônes et autres équipements de télécommunication, l'autorité nationale chargée de l'environnement (*Swaziland Environmental Authority*) veille à l'absence d'atteintes à l'environnement ou à la santé. De plus, l'opérateur de téléphonie mobile, MTN Swaziland, est tenu d'obtenir une autorisation avant d'édifier de nouvelles stations de base.

MTN Swaziland compte deux centres de commutation, à Mbabane et à Matsapha, dotés des systèmes à architecture en couches les plus récents, fournis par Ericsson. C'est aussi MTN qui met à disposition un équipement de commutation radio des paquets (*General Packet Radio Service – GPRS*), ainsi qu'un réseau intelligent pour les services prépayés. Des relais hertziens sont utilisés entre la station de base et le raccordement SPTC le plus proche. MTN offre des services d'itinérance pour l'acheminement de la voix et des données. Cette société prévoit de proposer le haut débit, pour lequel l'infrastructure nécessaire est déjà disponible. Il reste toutefois plusieurs obstacles de nature réglementaire à surmonter. MTN Swaziland doit notamment adapter ses produits aux changements technologiques fréquents et maintenir le tarif le plus bas possible pour ses clients. Il lui faut en outre améliorer ses réseaux d'accès afin de réduire la fréquence des pannes, surtout pendant la saison des pluies (en été).

Environ sept fournisseurs d'accès à Internet (FAI)

procurent un accès à quelque 20 000 utilisateurs via le réseau commuté. Ils ne sont pas tenus de détenir une licence, mais doivent obtenir un permis d'activité. Les téléphones mobiles permettent également d'accéder à Internet, via les technologies GPRS et GPRS amélioré (*Enhanced Data Rate for Global Evolution – EDGE*). Un certain nombre de modems GPRS/EDGE comportent une carte SIM (*Subscriber Identity Module*), qui est souvent utilisée pour l'accès à Internet sur les ordinateurs portables.

À ce jour, seulement 20 pour cent des entreprises participent au commerce électronique, c'est l'État qui est le plus gros consommateur de services reposant sur les TIC (voix et données, en particulier). Cependant, les agriculteurs recourent eux aussi à ces technologies via leur téléphone mobile dans le cadre de leur activité. Qui plus est, l'infrastructure de communication nationale supporte des services bancaires au moyen des systèmes GPRS et de messages courts (*Short Message Service – SMS*), même si, en raison des systèmes et des technologies utilisés, peu de services financiers sont ainsi proposés. Au Swaziland, par exemple, on ne peut pas encore recharger son téléphone mobile à un guichet automatique de banque (GAB) ou à l'aide d'une carte de crédit. Les pouvoirs publics ont défini plusieurs objectifs pour rendre les services financiers accessibles grâce aux TIC : les établissements financiers, entre autres, devront créer des sites Internet et proposer des services en ligne d'ici à 2009, mais aussi comprimer de 25 pour cent le coût moyen des transactions électroniques d'ici à 2010. Le gouvernement prévoit également de réduire d'au moins 30 pour cent la proportion de la population non rentable pour les banques d'ici à 2010 ; de mettre en service, au niveau local, un commutateur réseau interbancaire sur les GAB d'ici à 2012 ; et de soutenir les PME pour qu'elles participent, à l'horizon 2008, à hauteur de 30 pour cent minimum à tous les marchés relatifs aux TIC passés par des établissements financiers locaux.

Le Swaziland prend part à différentes initiatives régionales en faveur des nouvelles technologies. Le protocole de la CDAA, en particulier, a créé la Commission des communications et des transports d'Afrique australe (*Southern African Transport and*

Communication Commission – SATCC). Il souligne la nécessité d'un cadre réglementaire solide, du développement de l'infrastructure, de la participation des collectivités locales et du développement de leurs compétences en matière de nouvelles technologies, parallèlement à l'expansion des activités connexes et au renforcement des ressources humaines qui y sont consacrées. En mars 2003, le Swaziland a adopté la politique du Comesa relative aux TIC, axée sur des mesures et une législation destinées à libéraliser la téléphonie mobile, à privatiser les opérateurs et à introduire de la concurrence dans les pays membres. Le royaume participe également aux initiatives du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), qui visent à développer à la fois l'infrastructure des TIC et un cadre réglementaire approprié afin de promouvoir le commerce et l'intégration à l'échelle régionale en Afrique.

La politique du gouvernement actuelle vise à : déployer une infrastructure universelle, équitable, fiable et peu coûteuse ; élargir les services à haut débit et d'autres services innovants ; adapter les équipements aux besoins des personnes handicapées ; encourager une information responsable communiquée via Internet ; constituer un environnement concurrentiel et attirer l'investissement privé vers les TIC. L'un des grands volets de la politique publique relative aux télécommunications est la création d'un régulateur sectoriel indépendant, capable de favoriser l'accès à la technologie, d'encadrer les prix et de veiller à l'égalité des conditions d'activité des opérateurs fixes et mobiles. Néanmoins, compte tenu de la prédominance de la SPTC sur le segment fixe et de MTN sur le segment mobile, il sera peut-être difficile de contenir l'augmentation des prix. Le secteur des nouvelles technologies doit s'ouvrir à la concurrence, à travers la participation d'entreprises privées au segment fixe, par exemple, et l'augmentation du nombre des opérateurs mobiles.

Contexte politique

Le Swaziland est une monarchie dirigée par Sa Majesté le roi Mswati III, arrivé au pouvoir en 1986. Ce pays se caractérise par la combinaison unique d'un régime

juridique de type occidental (droit romain-néerlandais) et d'un système traditionnel. Le parlement (*Libandla* ou *Swazi National Council*) se compose de deux chambres. La chambre haute (le Sénat) comprend 30 sénateurs, dont 20 sont désignés par le roi et 10 élus par la chambre basse (l'Assemblée). Cette dernière compte 55 membres, élus démocratiquement et représentant les *tinkhundla* (communautés tribales), ainsi que dix membres nommés par le roi. Le parlement a pour vocation de voter et d'amender la législation, et c'est parmi les députés que le roi choisit un Premier ministre. Dans le système traditionnel, c'est le parlement, dirigé par le roi et la reine-mère et comportant des représentants de toute la société, qui conseille le souverain. La constitution du Swaziland, qui vise à soutenir la bonne gouvernance, l'État de droit et l'égalité entre hommes et femmes, est entrée en vigueur en 2006. Les questions de gouvernance suscitent de nombreuses controverses, que le gouvernement cherche à apaiser afin d'améliorer l'image du pays et de renforcer la confiance des investisseurs. Les premières élections organisées depuis l'adoption de la loi fondamentale ont eu lieu en 2008 et ont permis de revitaliser le parlement. Le Premier ministre, Barnabas Sibusiso Dlamini, a été reconduit dans ses fonctions.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Swaziland est classé dans la tranche inférieure de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, mais souffre d'un taux d'incidence de la pauvreté bien trop élevé (69 pour cent), qui fait obstacle aux réformes structurelles à venir. L'État entend faire reculer la pauvreté, et *in fine* l'éradiquer, en orientant les ressources vers les programmes énoncés dans le PRSAP. Il est urgent de hiérarchiser et de financer ces programmes, ainsi que de définir des objectifs qui permettront la mise en œuvre systématique et efficace du PRSAP. L'un des défis à relever consiste à trouver un équilibre entre l'investissement dans les secteurs de production – en complément des programmes de soutien de l'investissement et de diversification économique – et l'investissement dans le développement humain. L'économie s'efforce de créer suffisamment d'emplois

pour enrayer la montée du chômage. D'après les estimations de l'enquête intégrée sur la population active de 2007, celui-ci atteint 28.2 pour cent au niveau national et 53.3 pour cent chez les 15-24 ans. Il avoisine 21.9 pour cent dans les zones urbaines et 32.7 pour cent en milieu rural. Le chômage touche 31.2 pour cent des femmes et 25.7 pour cent des hommes. La croissance est inférieure aux 5 pour cent nécessaires à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015. Elle est également trop faible pour permettre une nette décline du chômage et devra à l'évidence augmenter si le pays veut progresser dans la lutte contre le chômage et la pauvreté.

Comme indiqué plus haut, le VIH/Sida compromet le développement économique durable. L'espérance de vie est tombée de 60 ans en 1997 à 37 ans en 2005 et 34 ans en 2007. S'il n'est pas remédié de toute urgence à cette situation, on dénombrera chaque année 30 000 décès dus au sida d'ici à 2015, et l'espérance de vie chutera à 33 ans. Selon le « Rapport sur le développement humain 2008 » élaboré par l'Onu, la prévalence du VIH/Sida parmi les adultes âgés de 15 à 49 ans est de 26 pour cent pour les hommes et 31 pour cent pour les femmes, ce qui empêche le secteur de la santé de dispenser des services et des soins efficaces. D'ores et déjà, du fait de ce manque de capacité qui résulte en partie du VIH/Sida, une forte proportion des ressources financières publiques (environ 40 pour cent) n'est pas engagée. Il faut cependant féliciter l'État pour les efforts accomplis dans la lutte contre cette pandémie. Parmi les grands axes d'action, on peut citer l'intégration systématique de la problématique du VIH/Sida dans les procédures de planification et de budgétisation, ainsi que la montée en puissance des programmes de sensibilisation, de thérapie antirétrovirale, de conseil et de dépistage volontaire, de soins à domicile et d'éducation sexuelle à l'école. Ces initiatives sont financées en partie grâce aux dons du Fonds mondial. Au total, 16.6 millions de dollars (USD) ont été décaissés en 2008.

Afin de pouvoir acheter et distribuer rapidement des médicaments, mais aussi améliorer le système de soins en général, le Swaziland entend porter la part du financement consacré au secteur de la santé à au moins 15 pour cent du total de ses dépenses. En 2008,

l'allocation budgétaire proposée pour ce secteur a ainsi été relevée à 10.6 pour cent.

D'après le « Rapport sur le développement humain 2008 », le taux de scolarisation atteint 21 pour cent dans le primaire et 26 pour cent dans le secondaire, et on dénombre 35 élèves pour un enseignant. L'État s'efforce d'améliorer l'éducation à tous les niveaux en renforçant l'infrastructure et en octroyant des bourses d'étude dans le primaire, ainsi que dans l'enseignement tertiaire. Le Swaziland est assisté par la Banque mondiale et l'UE dans l'élaboration d'un plan stratégique décennal. Ce dernier dressera un état des lieux et donnera des lignes directrices pour le système éducatif, le développement de l'infrastructure, le budget et l'application des programmes, la recherche et les projets, en vue de la réalisation des objectifs nationaux et internationaux relatifs à l'éducation.

Les récents épisodes de sécheresse suscitent de vives inquiétudes concernant la sécurité alimentaire. La malnutrition a augmenté de 24 pour cent entre 2006 et 2007, et quelque 665 000 personnes ont reçu une aide alimentaire en 2007. Leur nombre devrait diminuer en 2008, car la pluviométrie a été favorable. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit toutefois que l'insécurité alimentaire touchera environ 210 000 Swazis pendant la campagne agricole 2008/09. Parmi eux, 60 000 souffrent d'insécurité temporaire, principalement en raison du renchérissement des denrées, et nécessiteront une aide équivalant à 4 300 tonnes de céréales et 900 tonnes d'autres produits de base. La nouvelle politique agricole du pays a pour finalité d'assurer la sécurité alimentaire en améliorant l'infrastructure d'irrigation, en identifiant les végétaux qui résistent à la sécheresse et en diversifiant la production pour que le maïs ne soit plus la seule culture de base au Swaziland.

Tanzanie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 886
- Population en milliers (2008) : 42 484
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 209
- Espérance de vie (2008) : 55.7
- Taux d'analphabétisme (2008) : 28

Tanzanie



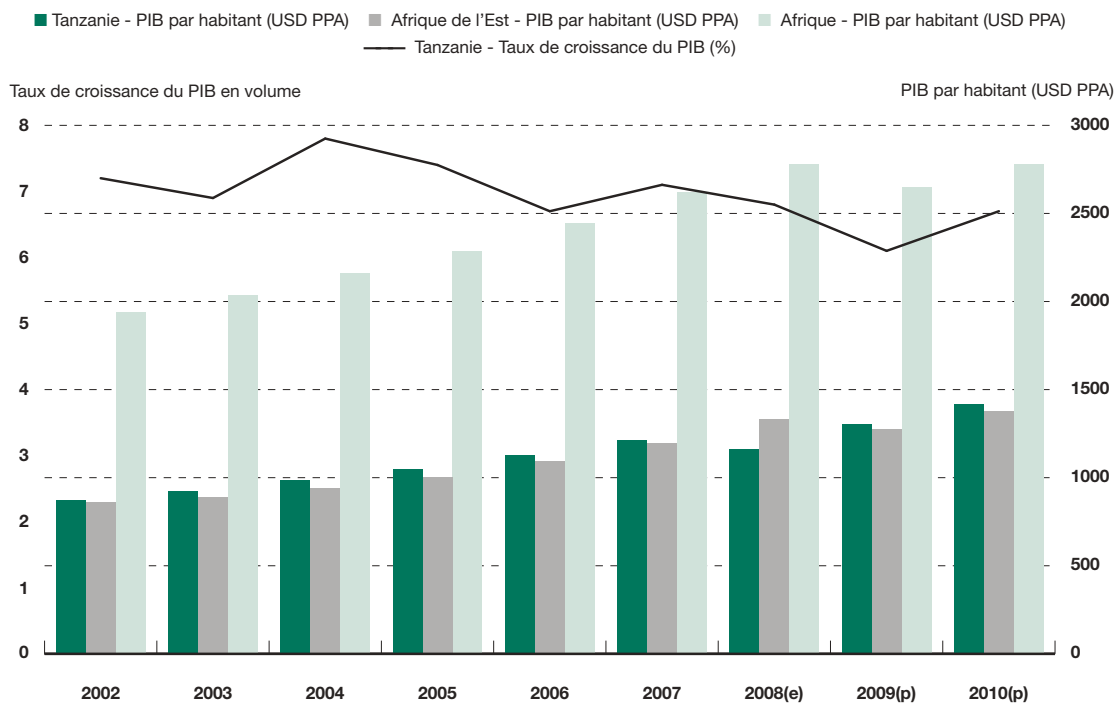
LA TANZANIE S'EFFORCE DE SOUTENIR une croissance économique élevée dans le but d'assurer sa stabilité macro-économique. La politique du gouvernement comporte trois volets : stabiliser le budget en mobilisant les recettes, en menant une politique de dépenses prudente et en maîtrisant la masse monétaire ; atteindre les objectifs fixés en termes d'inflation et de croissance ; préserver les réserves de change. Combinée à des efforts à destination du secteur privé et de l'export, cette politique a nourri la progression du produit intérieur brut (PIB) au rythme moyen de 7.2 pour cent par an sur les cinq dernières années. Malgré la crise économique mondiale, la croissance du PIB tanzanien est officiellement estimée à 7.3 pour cent pour 2008.

Néanmoins, l'inflation s'accélère depuis 2006 et s'est établie en moyenne à 10.3 pour cent en 2008. Toujours en 2008, la banque centrale (*Bank of Tanzania*) a révisé à la hausse son objectif d'inflation à moyen terme, de 5 à 7 pour cent.

L'inflation s'envole attisée par la crise mondiale, alors que la croissance peine à réduire la pauvreté.

Dans l'immédiat, le principal défi consiste à ramener l'inflation en dessous de 7 pour cent. À moyen terme, le pays devra impérativement remédier aux insuffisances de son infrastructure essentielle (transport, communications et énergie), prendre des mesures pour atténuer l'impact de la récession économique mondiale

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582874700532>

et trouver un moyen de mettre la croissance au service de la lutte contre la pauvreté à grande échelle. Après plusieurs scandales au plus haut niveau de l'État, il conviendra également de restaurer la crédibilité des autorités publiques en luttant contre la corruption. Il faudra enfin veiller à ce que le maintien de la croissance profite à l'ensemble de la population (environ 40 millions d'habitants).

Développements économiques récents

Le PIB tanzanien a progressé de 7.1 pour cent en 2007, contre 6.7 pour cent en 2006. Ce chiffre reflète la forte croissance des services et du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), ainsi que le redressement de l'agriculture et de l'industrie. En 2008, du fait de la crise économique mondiale, on estime que la croissance sera inférieure de 0.5 points aux prévisions des pouvoirs publics, qui tablaient sur une croissance de 7.3 pour cent. La crise mondiale devrait avoir un impact plus significatif en 2009, année marquée par des entrées de capitaux et de touristes étrangers inférieures aux prévisions et un recul des recettes d'exportation. Le contrecoup de cette crise se fait déjà sentir sur le tourisme, puisque certaines entreprises font état d'une baisse de 7 à 18 pour cent de leur chiffre d'affaires au dernier trimestre 2008. Les cours mondiaux des cultures comme le café, le thé et le sisal s'érodent. Cependant, la nette décrue des prix du pétrole, associée aux mesures correctives engagées à l'échelon national,

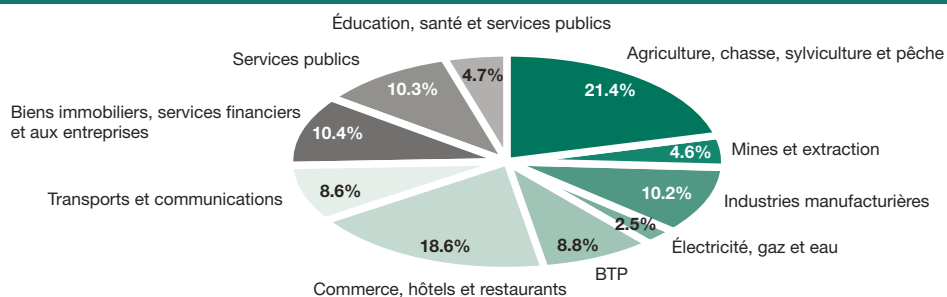
devrait permettre d'éviter une forte contraction de l'économie. À l'heure actuelle, les projections de croissance du PIB pour 2009 sont comprises entre 5.5 et 6.5 pour cent. En fonction des plans de relance adoptés dans le pays et à l'échelle mondiale, ce taux devrait ensuite excéder de nouveau 6.5 pour cent.

En 2007, le secteur des services (commerce et réparations, hôtels et restaurants, transports, communications, services financiers, immobiliers et aux entreprises, administration publique, éducation, santé, services sociaux et à la personne) a progressé de 8.1 pour cent, contre 7.8 pour cent en 2006. Cette forte croissance concerne tous les segments, communications et services financiers en tête, avec respectivement 20.1 pour cent et 10.2 pour cent de croissance.

Le secteur des communications a profité de la progression des services de communications mobiles. Les nouvelles réformes, qui favorisent l'expansion du secteur bancaire et de la microfinance, stimulent le secteur des services financiers, dont la croissance est estimée à 8.4 pour cent pour 2008 et devrait, selon les prévisions, demeurer supérieure à 8 pour cent en 2009. À la faveur de leur essor rapide depuis quelques années, les services ont ravi à l'agriculture le rôle de moteur de l'économie et ont représenté 45.6 pour cent du PIB en 2007.

En 2007, l'agriculture entraine pour 28.2 pour cent dans le PIB tanzanien, contre 26.5 pour cent en 2006. Les conditions météorologiques favorables en 2007

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère des Finances et des Affaires économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584332526587>

ont contribué à la hausse de 4 pour cent de la production agricole, qui a dépassé le chiffre de 3.8 pour cent enregistré en 2006, mais reste inférieure à l'augmentation estimée à 4.9 pour cent pour 2008. En 2009, la faible pluviométrie et le renchérissement des engrais devraient freiner ce rythme de croissance. Soucieux d'atténuer la dépendance du pays vis-à-vis des cultures pluviales, les pouvoirs publics ont irrigué 5 745 hectares de terre en 2007, qui sont venus s'ajouter aux 300 000 hectares déjà alimentés en eau. L'objectif est de parvenir à une superficie de 1 million d'hectares au cours des cinq prochaines années.

La production végétale, qui représente la plus grande part du PIB agricole, a augmenté de 4.5 pour cent en 2007, contre 4 pour cent en 2006. La production animale n'a progressé que de 2.4 pour cent en 2007, les séquelles de l'épidémie de fièvre qui a touché la vallée du Rift en 2006 se faisant encore sentir. La croissance de la foresterie et de la chasse accuse un net repli, passant de 4.6 pour cent en 2006 à 2.9 pour cent en 2007, notamment en raison des nouvelles mesures introduites en 2007/08, qui visent à collecter des recettes publiques supplémentaires.

L'insuffisance des capacités de transport et de stockage contribue aux pénuries alimentaires récurrentes qui affectent certaines régions, alors même que d'autres affichent des excédents de production et qu'à l'échelon national, la production alimentaire est supérieure aux besoins. On impute aussi le niveau insuffisant des réserves alimentaires aux réactions incohérentes des pouvoirs publics face aux pénuries qui touchent les pays voisins et au manque de moyens qui permettraient d'acheter la production des agriculteurs. Les stocks de la *National Food Reserve Agency* (NFRA – Agence nationale des réserves alimentaires) ont chuté de 40.5 pour cent, à 76 650 tonnes, en juin 2008, alors qu'ils s'élevaient 130 000 tonnes un an plus tôt. Les autorités ont prévu de les porter à 150 000 tonnes d'ici à la fin de l'année 2009. En mai 2008, elles ont interdit l'exportation de céréales et annulé les droits de douane à l'importation de ces produits. Les estimations fondées sur les récoltes de 2007/08 prévoient pour 2008/09 un excédent de 2.4 pour cent par rapport aux besoins nationaux, bien que la sécheresse partielle d'octobre à

décembre 2008 puisse changer la donne. Néanmoins, si les « longues pluies » attendues pour février-avril 2009 se révèlent insuffisantes, le pays devra augmenter ses importations alimentaires de manière significative pour reconstituer ses stocks.

L'industrie et le BTP (mines et extraction, industries manufacturières, électricité, gaz, eau et BTP) ont fait un bond de 9.5 pour cent en 2007, après une hausse de 8.5 pour cent en 2006. Le secteur des mines et de l'extraction a vu sa croissance ralentir considérablement, passant de 15.6 pour cent en 2006 à 10.7 pour cent en 2007. Le niveau élevé des cours mondiaux de l'or a stimulé la production et préservé la part du secteur minier dans le PIB et les exportations, en dépit de la fermeture d'une mine. Compte tenu de la multiplication des autorisations délivrées aux compagnies d'exploitation et de prospection en 2007 et 2008, la production minière devrait continuer de représenter une part importante des recettes d'exportation à moyen terme.

Le secteur manufacturier a enregistré une hausse de 8.7 pour cent en 2007, contre 8.5 pour cent en 2006. Cette évolution tient en partie au caractère suffisant et prévisible de l'offre d'électricité, ainsi qu'aux progrès technologiques dont bénéficient la transformation des produits agricoles et de la foresterie (par exemple, le miel et le bois d'œuvre). L'investissement dans les zones franches industrielles d'exportation a progressé en 2007 et 2008. Après une contraction de 1.9 pour cent en 2006, de nouvelles mesures visant à renforcer les capacités de production d'électricité dans les centrales au gaz ont permis au secteur électrique et gazier de se redresser et de dégager une croissance de 10.9 pour cent en 2007. Le segment de l'eau a affiché une augmentation de 6.5 pour cent en 2007, grâce à de grands projets d'infrastructures. Stimulé par le développement de l'immobilier et les projets d'infrastructures, le BTP a quant à lui crû de 9.7 pour cent, contre 9.5 pour cent en 2006. Les productions de l'industrie et du BTP devraient croître de 9.2 pour cent en 2008 et environ 10 pour cent en 2009.

L'investissement est resté soutenu en 2008, avec une hausse de 30 pour cent de la formation brute de

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	16.8	29.6	19.7	4.4	10.0	4.5	1.1	2.5
Publique	5.7	7.8	30.0	8.0	10.0	1.8	0.6	0.7
Privée	11.2	21.8	16.0	3.0	10.0	2.7	0.5	1.8
Consommation finale	89.9	87.2	7.6	7.1	7.8	6.5	6.0	6.7
Publique	11.7	19.3	6.1	3.3	5.0	1.0	0.5	0.8
Privée	78.3	67.9	8.0	7.9	8.3	5.5	5.5	5.9
Solde extérieur	-6.8	-16.9				-4.1	-1.0	-2.5
Exportations	13.4	24.2	2.6	0.9	3.4	0.5	0.2	0.6
Importations	-20.1	-41.1	16.9	4.0	10.7	-4.6	-1.2	-3.1
Taux de croissance du PIB, en volume						6.8	6.1	6.7

Source : Données du ministère des Finances et des Affaires économiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588543171271>

capital public et de 16 pour cent de la formation brute de capital privée. La consommation finale privée a progressé de 8 pour cent et contribué à hauteur de 5.5 points de pourcentage à l'augmentation globale du PIB de 6.8 pour cent. En 2008, le solde extérieur a apporté une contribution négative à la croissance, la hausse des importations ayant largement surpassé celle des exportations en volume.

À moyen terme, l'intensification de l'investissement public dans l'infrastructure et l'énergie devrait stimuler la formation brute de capital. Cependant, la situation financière internationale pourrait freiner la croissance de l'investissement privé intérieur en cas de menace sur le secteur financier. Selon les prévisions, le rythme de formation brute de capital ralentira considérablement en 2009, pour repartir à la hausse, à 10 pour cent, en 2010. La croissance des exportations devrait retomber à moins de 1 pour cent en 2009, puis rebondir à 3.4 pour cent en 2010. Malgré un essoufflement en 2009, la demande d'importations devrait demeurer importante à moyen terme, essentiellement en raison des importations de produits intermédiaires et de biens d'équipement, qui alimenteront la croissance des services, de l'industrie et du BTP.

Politique macro-économique

Sur le plan macro-économique et budgétaire, les autorités se sont fixé pour objectif une croissance du PIB en volume de 8 pour cent d'ici à 2010, le repli de l'inflation à 7 pour cent et une croissance des recettes intérieures d'au moins 18.5 pour cent en 2008/09 et 20 pour cent en 2010/11. L'État entend maintenir les réserves de change à l'équivalent d'au moins cinq mois d'importations et dégager des fonds pour financer le développement du secteur privé et les grands investissements infrastructurels.

Politique budgétaire

La Tanzanie a nettement assaini ses finances publiques sur la dernière décennie. Mesurées en proportion du PIB, les recettes se sont appréciées de quatre points de pourcentage entre 2004/05 et 2007/08. Sur l'exercice budgétaire 2007/08, les recettes publiques tirées des sources intérieures ont représenté 15 pour cent du PIB, soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 2006/07 et 9.1 points de plus qu'en 1998/99. Pour l'exercice 2007/08, le total des recettes est conforme à l'objectif. En 2008/09, les recettes intérieures recouvrées

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	1999/2000	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09(e)	2009/10(p)
Recettes totales (avec dons)^a	13.8	18.5	17.9	19.0	23.2	21.2	20.5
Recettes fiscales	8.9	10.8	11.5	13.0	15.0	14.3	14.1
Dons	3.6	6.6	5.4	4.9	7.0	5.7	5.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	15.2	21.7	22.8	23.0	23.3	23.3	22.1
Dépenses courantes	10.5	13.5	17.2	17.0	15.1	14.9	13.7
<i>Sans les intérêts</i>	8.9	12.5	15.9	15.8	14.0	13.9	12.8
Salaires	3.7	3.7	3.9	5.0	5.1	4.7	4.5
Paievements d'intérêts	1.7	1.0	1.3	1.1	1.2	1.0	0.9
Dépenses en capital	4.7	8.2	5.6	6.1	8.1	8.3	8.3
Solde primaire	0.2	-2.3	-3.6	-2.9	1.2	-1.1	-0.7
Solde global	-1.4	-3.2	-4.9	-4.0	0.0	-2.1	-1.5

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du ministère des Finances et des Affaires économiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601234120322>

devraient s'établir à 4 730 milliards de shillings tanzaniens (TZS), soit 14.3 pour cent du PIB.

Les dépenses publiques progressent à la faveur de l'augmentation de l'aide publique au développement, dont une grande partie consiste en un appui au budget alloué à la lutte contre la pauvreté. En 2007/08, les dépenses effectives ont représenté 23.3 pour cent du PIB, soit la même proportion que lors de l'exercice précédent, sans toutefois atteindre le niveau budgétisé, de 27 pour cent du PIB. En 2007/08 le déficit budgétaire global n'a jamais été aussi faible en dix ans, à 2 milliards TZS. Environ 44 pour cent des dépenses engagées (10.2 pour cent du PIB) ont été financées par l'aide au développement, y compris les prêts, dons et fonds dégagés grâce aux allègements de la dette. Dans son budget total de 7 200 milliards TZS pour 2008/09, le gouvernement entend abaisser la dépendance vis-à-vis des donateurs à 34 pour cent. Pour ce faire, il devra lever davantage de ressources en interne et limiter ses dépenses, de telle sorte qu'à compter de l'exercice budgétaire 2008/09, les dépenses récurrentes soient entièrement couvertes par des ressources intérieures. L'État cible un financement intérieur net à l'équilibre pour 2008/09, ce qui, en cas de succès, permettrait de dégager en permanence des sources de financement intérieur destinées à l'investissement dans le secteur privé, dans l'éventualité

où les entrées de capitaux étrangers viendraient à décliner.

Les carences de l'infrastructure sont de plus en plus problématiques et constituent désormais une priorité pour les dépenses publiques à moyen terme, jusqu'en 2010/2011. C'est pourquoi le projet d'émission d'obligations souveraines, bien que temporairement suspendu, pourrait être relancé. Il permettrait en effet de financer de grands travaux d'infrastructure en 2010, si la situation financière internationale se stabilise. À cette fin, la dette souveraine de la Tanzanie devrait se voir attribuer sa première note de crédit en 2009.

Politique monétaire

Le taux d'inflation augmente depuis le début de l'année 2006 et s'établit en moyenne à 10.3 pour cent en 2008. Il a même atteint 13.5 pour cent en décembre 2008, ce qui constitue son niveau le plus élevé en dix ans. À cet égard, la flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires et du carburant, ainsi que l'expansion de la liquidité résultant du gonflement des dépenses publiques, ont joué un rôle majeur.

En 2007/08, la Banque centrale a adopté une politique combinant augmentation des ventes de réserves de change et diminution du recours aux bons du trésor

afin de maîtriser la liquidité. Les adjudications de titres du trésor ne sont plus hebdomadaires, mais bimensuelles. En juin 2008, le taux moyen du bon du trésor à 12 mois s'établissait à 7.84 pour cent, contre 17.07 pour cent en juin 2007. Ce taux est resté inférieur à 11 pour cent sur toute l'année 2008. Cependant, les taux des prêts consentis par les banques commerciales n'ont que légèrement reculé sur cette période, pour s'établir à 14.76 pour cent en juin 2008. Ce repli limité reflète la perception du risque de défaut des emprunteurs. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts en monnaie locale ont aussi décliné pendant l'année, si bien qu'avec la montée de l'inflation, le rendement réel est négatif.

La diminution de la fréquence des adjudications de bons du trésor, d'une part, et la brusque hausse des dépenses à la fin de l'exercice budgétaire, d'autre part, ont engendré une forte hausse de la liquidité à la fin du mois de juin 2008, un gros volume de bons du trésor arrivant à échéance et devant être remboursé à la fin de l'exercice. De plus, l'appréciation du shilling a entraîné un gonflement des dépôts libellés en monnaie locale. Ces deux évolutions ont alimenté la croissance de la masse monétaire, qui a dépassé l'objectif fixé pour l'exercice 2007/08. En effet, la masse monétaire au sens large avait crû (variation sur 12 mois) de 30.8 pour cent en juin 2008, alors que l'objectif pour l'exercice était de 24.2 pour cent. Les prêts au secteur privé ont fortement progressé sur l'année, ce qui témoigne de la désaffection vis-à-vis des bons du trésor, dont les taux ont affiché un recul. En 2007/08, le crédit au secteur privé a progressé de 44.6 pour cent, alors que la banque centrale avait fixé un objectif de 39.8 pour cent. Cette dernière cible une expansion du crédit de 22 pour cent pour 2008/09.

En 2008, le taux de change du shilling tanzanien a enregistré d'amples fluctuations et s'est déprécié au second semestre. Le taux de change mensuel moyen du dollar (USD) par rapport au shilling sur le marché des changes interbancaire a clôturé l'année à une moyenne de 1 273.6 TZS en décembre 2008, contre 1 158.9 TZS en décembre 2007. Cependant, sur la base des moyennes annuelles, le shilling s'est apprécié de 4 pour cent en 2008, à 1 196 TZS pour un dollar. La banque centrale

va continuer de vendre des devises en 2008/09 pour gérer la liquidité, mais dans une moindre mesure.

En 2007/08, le gouvernement a annoncé son intention de transférer ses dépôts des banques commerciales vers la banque centrale afin de comprimer le coût de gestion de la liquidité et d'empêcher les banques d'utiliser ces fonds pour l'achat de bons du trésor. Des procédures sont mises en place dans le but d'encadrer le fonctionnement de ces nouveaux comptes. En juin 2008, soucieuse de limiter la création de crédit à partir des dépôts de l'État, la banque centrale a également introduit une obligation de mise en réserve de 10 pour cent minimum de ces dépôts.

Les indicateurs concernant la solidité financière de la Tanzanie demeurent favorables, et le niveau de capitalisation et de liquidité du secteur financier est satisfaisant. En 2008, le ratio des actifs liquides sur le total des actifs ressortait à 41.3 pour cent, contre 48.1 pour cent en 2007, et l'encours des prêts improductifs sur les prêts bruts est resté stable, à 6.3 pour cent. Selon la banque centrale, le secteur financier est pour le moment à l'abri de la crise financière internationale ; elle recherche toutefois des moyens d'atténuer le risque en cas d'aggravation de celle-ci. En mars 2009, la Tanzanie et le Fonds monétaire international (FMI) ont conjointement organisé une conférence internationale dont le thème était la préservation des acquis de développement de la Tanzanie et d'autres pays d'Afrique dans le contexte actuel.

Position extérieure

Le déficit du compte courant de la Tanzanie s'est creusé de 50 pour cent en termes nominaux en 2007, pour atteindre 11 pour cent du PIB, contre 8.2 pour cent en 2006. Cette aggravation reflète la forte augmentation du déficit commercial résultant du renchérissement des biens importés, particulièrement du carburant, ainsi que de l'augmentation des importations de biens d'équipement. Le déficit reste financé par l'aide substantielle des donateurs extérieurs et par les investissements directs étrangers. En juin 2008, le niveau des réserves de change a progressé en valeur absolue et s'élève à 2.64 milliards USD (4.4 mois

d'importations de biens et services), ce qui est supérieur de 23 pour cent au niveau de juin 2007. Le déficit du compte courant devrait représenter 14.8 pour cent du PIB en 2008, puis redescendre à 9.7 pour cent en 2009 en raison du reflux des cours du pétrole. La banque centrale entend porter ses réserves de change à cinq mois d'importations d'ici à juin 2009 si l'aide publique n'est pas revue à la baisse.

Les exportations ont progressé de 13 pour cent en 2007, ce qui est nettement inférieur au bond de 23 pour cent enregistré en 2006. Cependant, elles ont contribué au PIB à hauteur de 13.2 pour cent, contre 13.4 pour cent en 2006. Les exportations de services ont connu un essor spectaculaire, avec des recettes en hausse de 34 pour cent. L'accélération des exportations de biens manufacturés et le volume accru des exportations traditionnelles, en particulier de coton, de thé et de sisal, ont alimenté la croissance en valeur des exportations de marchandises. En raison du renchérissement de l'or, les exportations de produits miniers ont progressé en valeur, alors même que la production s'est contractée en volume sur 2007. Sur la même période, les importations ont augmenté de 34.4 pour cent, sous l'effet du renchérissement des importations de produits intermédiaires et de biens d'équipement. Pour 2008 et 2009, les importations devraient continuer d'afficher une croissance alerte, mais la facture pourrait être allégée grâce à l'érosion des coûts du carburant importé.

Bien que les mesures de promotion des échanges continuent de porter leurs fruits, le tassement de la demande mondiale pourrait freiner la croissance des

exportations. Les efforts de promotion du tourisme en Tanzanie s'intensifient, surtout auprès des visiteurs potentiels du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient. Le renforcement de la coopération avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA) pourrait ouvrir de nouveaux débouchés aux exportations tanzaniennes. Les chefs d'État africains se sont réunis à Kampala en 2008 pour évoquer la possibilité de fusionner en un seul bloc régional la CAE, la CDAA et le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa). Parallèlement, la CAE met en œuvre un programme d'infrastructures routières qui permettra de relier tous les pays membres et de faire avancer ses projets de création d'un marché commun de la CAE, puis d'une union monétaire. La conclusion et la signature du protocole de marché commun sont prévues pour avril 2009.

La Tanzanie prévoit de libéraliser davantage son compte de capital afin d'attirer des capitaux et d'harmoniser son cadre avec celui des autres pays de la CAE. Toutefois, le gouvernement entend adopter une approche progressive afin de préserver les flux de capitaux et de se ménager un délai suffisant pour instaurer les procédures réglementaires nécessaires. La banque centrale formule actuellement un plan d'action pour la libéralisation qui sera achevé en 2009. Priorité est donnée aux investissements à long terme dans les actions et les obligations.

Grâce à un allègement massif de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-6.9	-9.3	-13.6	-15.7	-19.2	-14.1	-15.9
Exportations de biens (f.o.b.)	6.5	11.9	13.4	13.2	12.2	11.2	10.1
Importations de biens (f.o.b.)	13.4	21.2	27.0	28.9	31.4	25.3	26.0
Services	-0.5	0.4	1.9	1.5	1.5	1.7	3.1
Revenu des facteurs	-1.0	-0.7	-0.6	-0.5	-0.3	-0.5	-0.4
Transferts courants	3.8	3.5	4.1	3.7	3.3	3.2	2.8
Solde des comptes courants	-4.6	-6.1	-8.2	-10.9	-14.8	-9.7	-10.4

Source : Données du ministère des Finances et des Affaires économiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


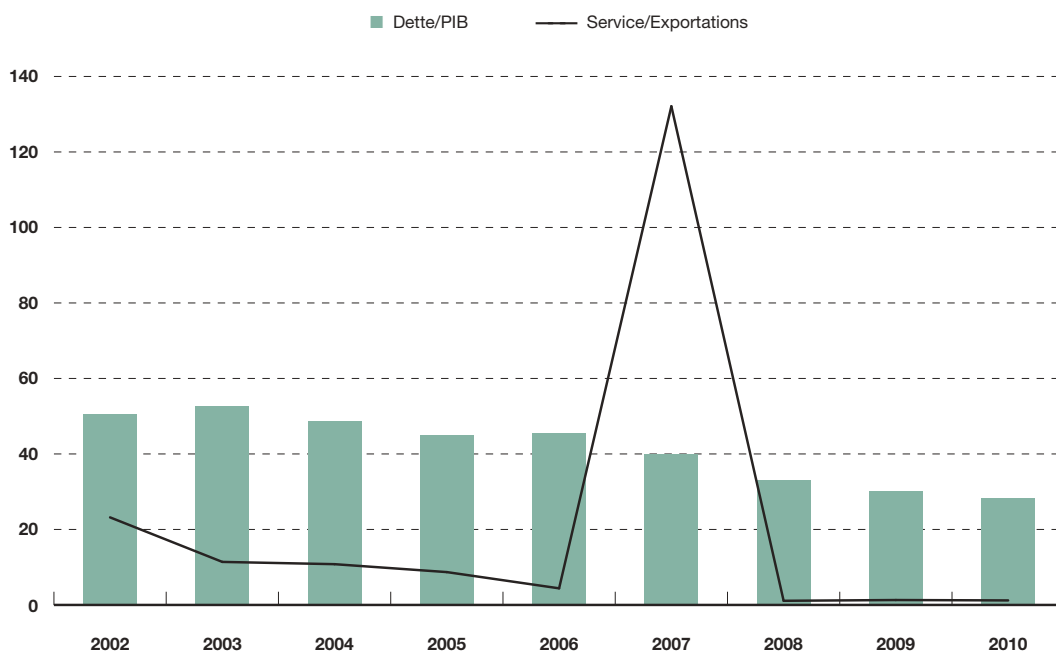
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602617644610>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586222415405>

(PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), les indicateurs de la viabilité de la dette de la Tanzanie restent favorables. Toutefois, les nouveaux emprunts et l'accumulation des arriérés sur le service de la dette ont gonflé l'encours de la dette extérieure du pays, qui se chiffrait à 5,8 milliards USD (31 pour cent du PIB) à la fin du mois de juin 2008, contre 4,9 milliards USD (30,3 pour cent du PIB) douze mois auparavant. Les paiements effectués au titre du service de la dette extérieure en 2007/08 ont représenté l'équivalent de 2,2 pour cent des exportations de biens et services, contre 1,2 pour cent en 2006/07. Bien que l'État dépende des prêts à conditions préférentielles pour financer son déficit, le projet d'émission d'obligations souveraines destinées à financer l'infrastructure, qui suppose d'emprunter à des taux commerciaux, pourrait faire peser un risque sur la viabilité de la dette. Afin d'éviter une accumulation inutile de cette dernière, les autorités prévoient de procéder à une analyse coût/avantage des projets d'infrastructures.

Dans un premier temps, les pouvoirs publics vont épuiser toutes les possibilités d'emprunt à conditions préférentielles avant de recourir à des établissements pratiquant des taux commerciaux.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La Tanzanie a été rétrogradée dans le classement de la Banque mondiale sur le climat des affaires (*Doing Business*), passant de la 124^e place sur 181 pays en 2007 à la 127^e place sur 178 pays en 2008. Après avoir souligné les efforts visant à améliorer l'environnement des affaires, les programmes de soutien aux entreprises et l'aide aux petites et moyennes entreprises, le dernier rapport en date critique la lenteur de la procédure de création d'entreprises, les difficultés d'obtention des crédits et le manque de protection des investisseurs. En 2007, afin de limiter les lourdeurs administratives liées

à l'immatriculation des sociétés, la Tanzanie a adopté une loi sur l'enregistrement des nouvelles entreprises (*New Business Activities Registration Act*), mais beaucoup reste à faire.

En 2008, le parlement a adopté une loi favorisant la croissance des services de crédit-bail et l'accès au financement. La banque centrale travaille quant à elle à l'établissement d'agences de référence de crédit et d'un cadre réglementant leur fonctionnement. Par ailleurs, la Tanzanie est préoccupée par les carences de son infrastructure en matière d'énergie, de transports et de communications. C'est pourquoi les pouvoirs publics élaborent actuellement un cadre réglementaire visant à régir la collaboration avec le secteur privé dans le but de combler le manque de ressources publiques dans ce domaine.

Autres développements récents

En 2007, la Tanzanie a achevé la privatisation des grands établissements publics. La finalisation de la vente des petites entreprises publiques restantes et la surveillance des performances des entités déjà privatisées ont été confiées à la nouvelle *Consolidated Holdings Corporation* (CHC). En 2008, cette dernière a annoncé son intention de reprendre possession de certaines sociétés privatisées gérant des établissements hôtelier, qui rencontrent des difficultés.

Les entreprises d'électricité et de fourniture d'eau cédées au privé font face à des limitations financières qui freinent l'expansion des infrastructures et l'amélioration du service. Elles ont relevé leur grille tarifaire, ce qui a alimenté l'inflation. Rien qu'en 2008, les tarifs de l'électricité ont été majorés de 5 pour cent à deux reprises. De plus, les actes de vandalisme sur les lignes électriques, les transformateurs et les câbles téléphoniques, ainsi que le captage illégal de l'eau, accroissent les coûts de maintenance et les prix à la consommation.

Une décennie après le lancement du programme de réforme de la gestion des finances publiques (*Public Financial Management Reform Program* - PFMRP), des difficultés majeures subsistent. La deuxième phase du

PFMRP vise à assainir la gestion des marchés publics, qui s'accompagne trop souvent d'abus et provoque des retards dans l'exécution du budget. La loi sur l'audit des comptes publics (*Public Audit Act*), votée en juillet 2008, devrait renforcer le contrôle des comptes des établissements publics, dont l'audit pourrait, à terme, être fondé sur le risque. Le texte accorde par ailleurs une plus grande autonomie au bureau national de vérification des comptes (*National Audit Office*). La mise en place de comités d'audit dans tous les ministères, les administrations et les agences publiques, ainsi que la création d'un comité de gestion de la trésorerie au sein du ministère des Finances devraient permettre une gestion plus efficace des dépenses.

En 2007, une commission présidentielle a été chargée d'enquêter sur la gestion du secteur minier. En s'inspirant des recommandations qu'elle a formulées, le gouvernement prévoit une restructuration majeure de ce secteur. Ces changements pourraient éviter des conflits sur les ressources minérales, améliorer les recettes publiques et favoriser la croissance de l'investissement intérieur, ainsi que les nouvelles entrées d'IDE dans le secteur. Les investissements devraient néanmoins rester au point mort en 2009, car les investisseurs attendent la mise en place des réformes.

Pour endiguer l'inflation en 2008/09, le pays table sur un ensemble de mesures d'ordre monétaire, d'actions sur les taux de change, et une coordination renforcée avec les autorités budgétaires. Cependant, les limitations structurelles affectant les secteurs des transports et de l'énergie exercent une pression inflationniste en freinant le recul des prix des denrées alimentaires et du carburant, alors même que les conditions de l'offre s'améliorent. La Tanzanie n'a pas de réserves de carburant, ce dernier étant importé par plusieurs petites entreprises privées commandant chacune de faibles volumes. En l'absence d'un système opérationnel de réserve et d'importation en gros, le pays ne bénéficie que marginalement du reflux des cours mondiaux de l'énergie. Les déficiences de l'infrastructure de transport entravent la distribution des denrées alimentaires, problème qui devrait perdurer en raison du retard pris dans la réalisation de certains projets routiers, dû à l'ajournement de l'émission d'obligations souveraines.

Nouvelles technologies et innovation

Avant la campagne de libéralisation engagée par la Tanzanie, le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dépérissait, asphyxié par des règles prohibitives, datant de 1974, concernant l'importation d'ordinateurs et de téléviseurs. Depuis 2000, le pays a progressé, et la libéralisation a donné une plus grande place au secteur privé. La *Tanzania Communication Commission* et la *Tanzania Broadcasting Corporation* ont fusionné en 2003 pour former l'Autorité tanzanienne de réglementation des communications (*Tanzania Communications Regulatory Authority - TCRA*). Dans le secteur des médias, les opérateurs ont notamment accepté de passer de la diffusion analogique au numérique d'ici à 2015.

Les plateformes d'appui aux services d'applications et aux points de vente ont bénéficié d'investissements considérables. En 1997, la Tanzanie ne comptait que deux opérateurs de téléphonie : Mobitel, pour la téléphonie mobile, et *Tanzania Telecommunication Company* (TTCL), pour la téléphonie fixe. Le nombre des opérateurs a augmenté en 2000, suite à la privatisation de TTCL et à la naissance d'une filiale, Celtel, dédiée à la téléphonie mobile. On dénombre aujourd'hui moins de 200 000 lignes téléphoniques fixes raccordées par TTCL, seule entreprise à offrir ce type de services dans le pays. Les nouveaux raccordements au réseau de téléphonie fixe se font à un rythme lent, ce pour trois raisons : le niveau élevé des coûts d'installation ; les tarifs de communication élevés ; et la forte concurrence de la téléphonie mobile, qui est moins coûteuse et ne requiert ni enregistrement, ni installation, ni attente. En 2006, pour relever ce défi et parer à la baisse de son chiffre d'affaires, TTCL s'est lancé dans la téléphonie mobile, sous la marque TTCL Mobile. En juin 2008, le pays comptait six opérateurs de télécommunications (Vodacom, Zain Tanzania, Tigo, Zantel, TTCL et Benson). Même si le nombre de lignes fixes a augmenté, pour s'établir à 159 391 en juin 2008, il reste bien inférieur aux près de 10,3 millions d'abonnés à la téléphonie mobile recensés en 2008. Selon les statistiques de la TCRA, Vodacom totalisait

43 pour cent des lignes téléphoniques en service en juin 2008, suivi de Zain Tanzania (27 pour cent), de Tigo (16 pour cent), de Zantel (10 pour cent), de TTCL (3 pour cent) et de Benson (0,03 pour cent). Selon les estimations, le pays comptait 25 lignes téléphoniques pour 100 habitants en 2008, contre à peine une pour 100 habitants en 2000.

En Tanzanie, il est aujourd'hui possible de procéder à des opérations bancaires sur son téléphone mobile. Vodacom et Zantel proposent des services locaux de transfert d'argent. Grâce à la convergence des TIC, il est désormais possible d'accéder aux services d'information et d'itinérance internationale. Bien que la TCRA encourage la mise en commun de l'infrastructure – des antennes de transmission, par exemple –, cette pratique n'est pas encore répandue. Par ailleurs, la vive concurrence limite la coopération dans certaines zones où les opérateurs cherchent à préserver leur base de clientèle.

Selon une étude récente concernant l'impact de la taxation sur l'accès à la téléphonie mobile en Afrique, les taxes appliquées aux combinés, aux communications et au matériel de télécommunications en général freinent l'adoption de ces services. Ces coûts dissuadent les consommateurs, et donc les investissements des opérateurs de téléphonie mobile. Cela se vérifie en Tanzanie, où la production d'équipement de TIC est inexistante. L'État applique un droit d'importation de 25 pour cent, une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux standard de 20 pour cent et un droit d'accise de 10 pour cent sur tous les équipements de TIC, ce qui renchérit les prix pour les consommateurs. Par ailleurs, le droit d'accise et la TVA s'appliquent aussi au temps de communication et aux services d'applications, aux mêmes taux respectifs, si bien que l'usage de la téléphonie mobile est coûteux pour les personnes à faible niveau de revenu, ce qui entretient le fossé numérique. La Tanzanie a tout de même obtenu une forte baisse des tarifs des communications nationales et internationales : en 2008, une minute de communication nationale sur le réseau fixe coûtait en moyenne 147 TZS (toutes taxes comprises), soit l'équivalent de 0,12 USD, contre 0,25 USD en 2000. Pour la téléphonie mobile, une minute de communication locale coûtait en moyenne

0.44 USD en 2000, contre seulement 0.27 USD pour les appels locaux vers tout réseau mobile ou fixe en heures de pointe et 0.22 USD en heures creuses, en 2008. Les opérateurs de téléphonie mobile proposent aussi des tarifs réduits à certains clients, sous certaines conditions.

Internet et les autres services d'accès aux données gagnent du terrain. En 2005, la TCRA a introduit le cadre pour la délivrance d'autorisations et de licences pour les services convergents (*Converged Licensing Framework*) pour les installations et les services de réseau, les services d'applications et les services de contenu sur les segments international, national, régional et local. Cette mesure s'est traduite par la multiplication du nombre des opérateurs, si bien qu'en 2008, on dénombrait 43 fournisseurs de services d'applications contre 11 en 2000. Par ailleurs, les cybercafés sont aussi beaucoup plus nombreux, surtout dans les zones urbaines. En revanche, dans les campagnes, la faiblesse de l'offre électrique et l'isolement des zones d'habitation font entrave à l'ouverture de ces établissements. La Tanzanie prévoit de lancer une enquête sur l'infrastructure et les services de TIC afin d'orienter ses actions à venir dans ce domaine.

La multiplication des télécentres, qui facilitent l'apprentissage à distance et l'accès aux TIC dans des activités telles que le commerce, l'éducation, la santé et l'administration, constitue une autre évolution notable. En 2008, le pays en comptait six. De manière générale, les communications sur Internet restent chères. Les frais d'installation sont élevés pour l'accès haut débit et varient en fonction des fournisseurs. En 2006, la Tanzanie a adopté une loi sur l'accès universel (*Universal Communications Access Act*), qui prévoit la création d'un fonds spécial alimenté par les cotisations de l'État, du secteur privé et des partenaires du développement afin d'aider les fournisseurs d'accès universel à étendre leurs services.

Bien que plusieurs établissements disposent de leurs propres câbles à fibre optique¹, la majorité doit recourir à des satellites, ce qui coûte cher. La Tanzanie et ses voisins devront continuer d'utiliser les satellites pour les communications via Internet jusqu'à ce que le câble sous-marin EASSy (*Eastern Africa Submarine Cable System*) soit mis en service en Afrique de l'Est. Un câble national à fibre optique est en cours de développement pour la Tanzanie, sous la supervision de TTCL. Une fois ce projet achevé, les câbles à fibre optique détenus par des entreprises pourront être raccordés et réglementés par la TCRA. Un autre câble installé à l'initiative du secteur privé, Seacom, qui reliera l'Afrique du Sud et l'Inde via la Tanzanie, devrait entrer en service en 2009 et réduire considérablement le coût des communications.

Contexte politique

En 2008, le gouvernement a raffermi sa position concernant la responsabilité de l'État. À la suite de la publication du rapport d'une commission parlementaire, le Premier ministre et deux ministres ont dû démissionner après avoir été mis en cause dans un scandale relatif à un contrat de fourniture d'électricité, ce qui a entraîné un remaniement en février 2008. De hauts responsables sont également poursuivis, dont d'anciens ministres suspectés de corruption et d'abus de pouvoir. Par ailleurs, une enquête sur le détournement de fonds destinés au règlement d'arriérés de créances étrangères s'est soldé par l'ouverture de poursuites à l'encontre de hauts responsables et de chefs d'entreprise, après que 69.3 milliards TZS aient pu être récupérés sur les 130 milliards TZS volés. La plupart des fonds ainsi récupérés ont été versés dans un fonds pour les intrants agricoles, d'une part, et au capital de la Tanzania Investment Bank, d'autre part. Le ministère des Finances et la banque centrale ont demandé au FMI de conduire les actions visant à combler les brèches et à améliorer les systèmes existants.

1. À l'heure actuelle, *Tanzania Electricity Supply Company* (TTCL), *Tanzania Railways Limited* (TRL), *Tanzania Zambia Railways* (TAZARA), et *Songo Songo Gas Company* (SONGAS) sont propriétaires de câbles à fibre optique.

Contexte social et développement des ressources humaines

En 2008/09, la Tanzanie est entrée dans la quatrième année de sa deuxième stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté, communément appelée en swahili MKUKUTA et MKUZA. Si le pays a réalisé des avancées concernant l'infrastructure et l'accès à l'éducation et à la santé, la pauvreté y reste considérable. L'enquête de 2007 sur le budget des ménages (*Household Budget Survey – HBS*), rendue publique en novembre 2008, fait apparaître que 33.3 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2007, contre 35.7 pour cent en 2001. En valeur absolue, cela correspond à 12.7 millions de pauvres, soit une augmentation d'un million de personnes en six ans. Par ailleurs, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté alimentaire n'a reculé que de manière marginale. La Tanzanie semble avoir pris du retard dans la réalisation de l'objectif consistant à diviser par deux la proportion de sa population vivant en dessous des seuils de pauvreté alimentaire et monétaire d'ici à 2010. Comme le montre l'édition 2008/09 du « Rapport mondial sur le développement humain » du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le classement de la Tanzanie au regard de l'indicateur du développement humain et l'indicateur de la pauvreté humaine ne s'est guère amélioré.

D'après l'enquête sur le budget des ménages, l'accès à l'eau courante est retombé à 34 pour cent en 2007, contre 39 pour cent en 2001, tandis que l'accès au réseau d'électricité reste faible. L'augmentation des droits prélevés sur les poteaux électriques s'est traduite par une hausse des frais de raccordement, le coût d'un poteau étant brusquement passé de moins de 100 000 TZS à 500 000 TZS. Ce renchérissement va freiner les efforts de modernisation du réseau électrique principal. Cette enquête révèle que la possession de biens durables tels que les radios, les bicyclettes et les téléphones cellulaires a considérablement augmenté. Dans le secteur de la santé, on observe une légère hausse de la satisfaction de la population vis-à-vis des services publics et de la disponibilité des médicaments. Le

VIH/Sida demeure une cause importante de mortalité maternelle et juvénile. En 2007/08, le taux de prévalence chez les 15 à 49 ans a été estimé à 6 pour cent, contre 7 pour cent en 2003/04. Les pouvoirs publics renforcent les mesures de soutien à l'utilisation des médicaments qui prolongent la vie et aux soins aux personnes vivant avec le VIH/Sida.

L'enquête de 2007 montre que le niveau d'alphabétisation n'a guère évolué depuis 2001. En 2008, les taux nets d'inscription dans l'enseignement préprimaire et primaire ont augmenté pour s'établir respectivement à 36.2 pour cent et 97.5 pour cent. Ces progrès sont minimes par rapport aux chiffres de 2005, respectivement de 33.1 pour cent et 94.8 pour cent. Pour le secondaire, le taux net d'inscription s'établit à 56.7 pour cent en 2007, contre 49.3 pour cent en 2005. Cependant, les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et supérieur restent relativement modestes et la qualité de l'enseignement a reculé, puisque les taux de passage au niveau supérieur ont diminué au cours des quatre dernières années.

Le ratio enseignant/élèves en primaire a plongé à 1 pour 48 en 2008, contre 1 pour 45 en 2007. Le pays prend diverses mesures pour relever le nombre des enseignants, en particulier dans les zones rurales, et accélère leur formation. Néanmoins, les pouvoirs publics doivent impérativement remédier au problème de la rémunération, qui explique dans une large mesure la réticence des professeurs à travailler dans les campagnes. Le syndicat enseignant a organisé une grève nationale pour réclamer le paiement d'arriérés de traitement s'étalant sur plusieurs années. À la suite d'une requête du gouvernement, la Haute cour (*High Court*) a déclaré cette grève illégale, mais les enseignants ont fait la grève du zèle pendant plusieurs semaines. Dans l'enseignement supérieur, des étudiants ont exhorté les pouvoirs publics à revoir leur politique de coûts afin de protéger les enfants des milieux modestes. En 2008, les écoliers de Dar es Salaam ont organisé des manifestations pour protester contre l'augmentation des tarifs des bus. Le gouvernement a rapidement promis de répondre à ces revendications. Ces événements témoignent d'une volonté nouvelle de respecter la liberté d'expression

des citoyens et l'État de droit. Ils indiquent aussi que la population est mieux informée de ses droits.

Si le pays veut atteindre ses objectifs au titre de la stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté et des objectifs du Millénaire pour le

développement, il devra dégager des financements suffisants, développer ses ressources humaines et assainir la gestion de ses finances publiques. L'exercice budgétaire 2009/10 sera marqué par la révision de la stratégie nationale et la formulation d'une nouvelle stratégie pour l'avenir.

Tchad

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 259
- Population en milliers (2008) : 10 914
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 478
- Espérance de vie (2008) : 48.8
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Tchad



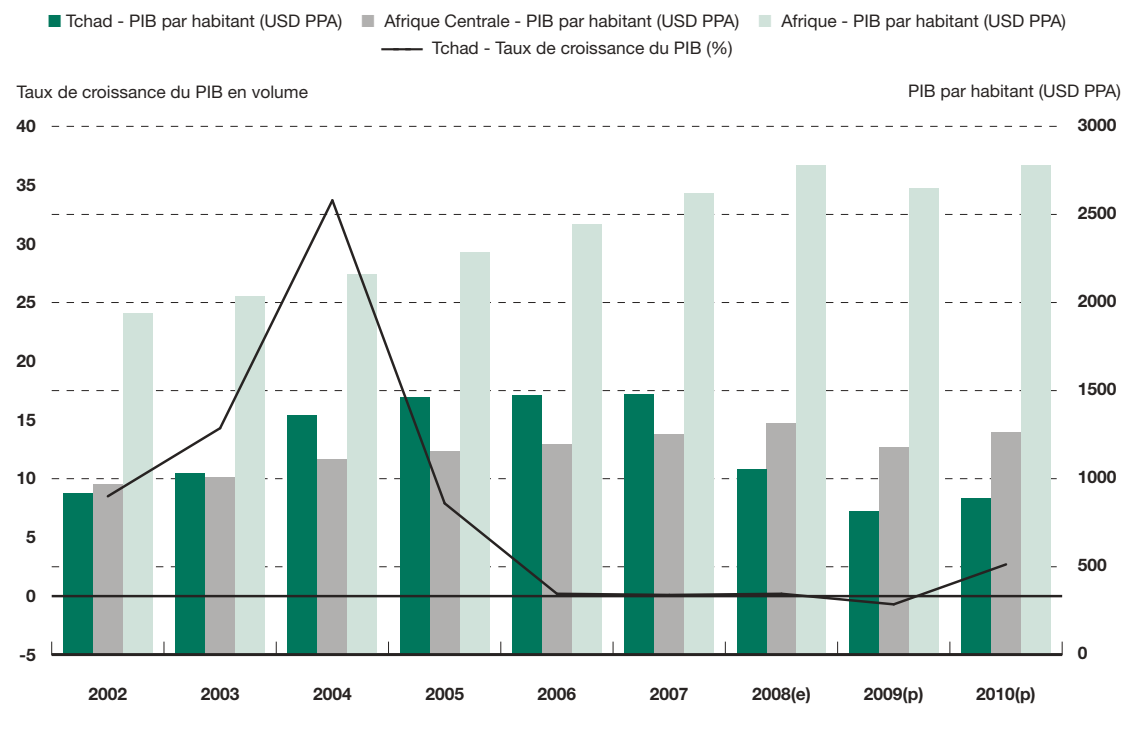
L'ANNÉE 2008 A ÉTÉ UNE NOUVELLE FOIS marquée par une faible croissance du PIB global. Le produit intérieur brut n'a augmenté que de 0.2 pour cent en raison de la performance médiocre du secteur pétrolier, en dégradation depuis 2007, en dépit d'une bonne performance du secteur agricole. Les conflits persistants entre forces gouvernementales et groupes rebelles ont également pesé. La contribution à la croissance du secteur pétrolier restera faible en 2009, et cette faiblesse sera aggravée par le fléchissement de la demande et des cours mondiaux, ce qui se traduira par un ralentissement de la croissance du PIB de 0.7 points de pourcentage. Les effets attendus de l'amélioration espérée du climat politique sur une reprise de la consommation et de l'investissement ne se traduiront, le cas échéant, qu'à

partir de 2010, le Tchad retrouvant alors des taux de croissance positifs.

Au cours de la deuxième moitié de l'année 2008, les baisses des prix des denrées alimentaires et de l'énergie n'ont pas pu enrayer la hausse de l'inflation observée depuis le 1er janvier. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 8.1 pour cent en 2008, soit très au-delà de la limite de 3 pour cent autorisée dans le cadre du pacte de convergence de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Malgré une bonne campagne agricole 2008, la croissance a stagné, plombée par le secteur pétrolier.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (Inseed).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583073357273>

La plupart des projections concernant la production pétrolière prévoient une légère relance en 2009-10, avec la mise en exploitation de nouveaux puits devant compenser la baisse de la productivité de ceux déjà en activité. L'interruption des relations entre le Tchad et la Banque mondiale en 2008 risque toutefois de peser sur la croissance, avec la réduction du nombre de projets de développement. Les relations ont cependant repris le 12 janvier 2009, permettant une réouverture partielle des bureaux de la Banque mondiale à N'Djamena, la capitale tchadienne.

Développements économiques récents

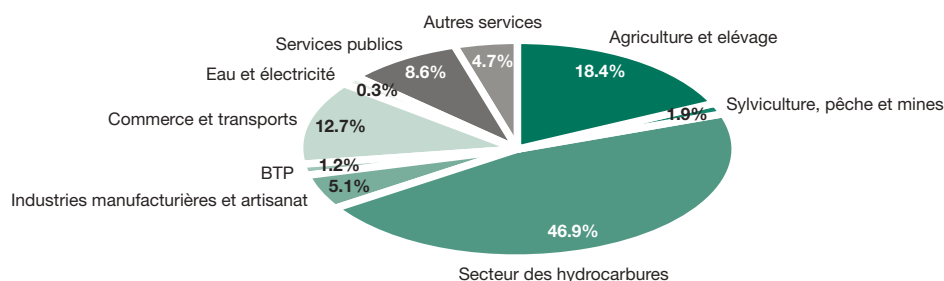
La production du secteur primaire, qui représente 45 pour cent du PIB en 2008, a connu une baisse de 2.5 pour cent. Ce ralentissement, quoique plus faible que celui de 4.5 pour cent observé en 2007, est essentiellement imputable au recul de la production pétrolière. Pour l'année 2008, celle-ci a connu une baisse de l'ordre de 10.9 pour cent par rapport à la production de 2007 (52.4 millions de barils). La production n'a par exemple atteint que 11 703 744 barils durant le deuxième trimestre 2008, contre 12 763 757 barils pendant la même période un an plus tôt. Cette tendance baissière s'est maintenue durant le reste de l'année. Cette situation est imputable aux occurrences d'eau dans les nappes en raison de phénomènes géologiques, ainsi qu'à une chute de pression dans les réservoirs. Quant aux redevances,

elles continuent de bénéficier de l'embellie des cours sur les marchés pétroliers de ces dernières années, malgré les reculs du deuxième semestre 2008. En 2009, la production devrait répartir en légère hausse par rapport à 2008 pour s'établir à 52 millions de barils, avant de se tasser en 2010 à 50 millions de barils.


Pour 2009-11, on s'attend à une poursuite de la baisse des performances des principaux gisements (Miandoum, Bolobo et Komé), avec une baisse de la production pétrolière de l'ordre de 4 pour cent en moyenne annuelle sur la période. On anticipe par ailleurs une baisse parallèle des cours du pétrole brut de l'ordre de 6,7 pour cent en moyenne annuelle. Cependant, ces derniers facteurs devraient être atténués par les effets escomptés d'importants investissements d'exploration et de développement de nouveaux gisements, corrélés avec les accords de partenariat avec la Chine, et par des gains de productivité consécutifs à l'amélioration des techniques et des infrastructures, notamment dans les transports.

La production du secteur agricole a fortement progressé en 2008, compensant ainsi la baisse du secteur minier. Son taux de croissance de 9.7 pour cent traduit la bonne performance de la production vivrière et, plus particulièrement, de la production céréalière. La production céréalière (515 300 tonnes de mil pénicillaire, 599 600 tonnes de sorgho, 607 300 tonnes de berbéry, 209 300 tonnes de maïs et 110 600 tonnes de riz) a représenté 95 pour cent de la production agricole en 2008 ; elle a augmenté de 10.1 pour cent

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Inseed.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584441827656>

en 2008 après avoir baissé de 7.3 pour cent en 2007. Les récoltes ont bénéficié de conditions climatiques favorables, avec des quantités de pluies normales en 2008 et malgré des inondations dans quelques régions. Le taux de croissance de l'élevage s'est maintenu à 2.8 pour cent. Cette bonne performance traduit la tendance positive de la reconstitution du cheptel depuis la crise alimentaire de 2005, qui avait décapité une partie du bétail.

La pêche a poursuivi sa croissance, avec un taux de 3 pour cent en 2008 et après le taux de 4.8 pour cent en 2007, en raison de la pluviosité abondante sur le lac Tchad dans la région de Diffa. La production réelle s'est élevée à 37.3 milliards de francs CFA en 2008, contre 36.2 milliards en 2007.

Après avoir stagné en 2007, le secteur secondaire a connu une relance en 2008 avec une croissance de 4.2 pour cent, et ce malgré la mauvaise performance du secteur pétrolier. Le regain de l'activité de production a relevé essentiellement du caractère cyclique de la production dans certaines branches. La branche textile notamment a crû de 22.5 pour cent après la débâcle observée pendant la campagne 2007, quand la production avait chuté de 44.4 pour cent parce que les

paysans avaient alors affecté les champs de coton à d'autres cultures pour cause d'arriérés de paiements des précédentes récoltes. Cette récente hausse de la production textile s'expliquerait aussi par une meilleure gestion du secteur : l'enlèvement et le traitement du coton graine se sont notamment accélérés grâce au renforcement du dispositif de collecte, après la signature d'un contrat avec la Sodécoton (Société de développement du coton) du Cameroun.

Pour ce qui est de l'énergie, le deuxième trimestre de 2008 a été marqué par le décaissement d'une bonne partie de la subvention d'exploitation à la Société tchadienne d'eau et d'électricité (STEE), véritable bouffée d'oxygène pour cette branche. Le secteur énergétique a bénéficié de la mise en service en 2008 de la centrale électrique de Farcha, d'une capacité de 21 mégawatts, ainsi que de l'utilisation accrue du gazole produit à partir de la colonne de distillation de Doba pour la production d'électricité, ce qui a permis de renforcer la capacité de production de la STEE et de couvrir 50 pour cent de la consommation de N'Djamena. Cependant, certains problèmes de la branche énergie persistent, notamment la vétusté des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, la fraude de la clientèle et la cherté des tarifs.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.5	16.1	-35.7	1.0	5.2	-6.8	0.1	0.6
Publique	5.6	4.0	-35.0	-2.0	6.0	-1.7	-0.1	0.2
Privée	12.0	12.0	-36.0	2.0	5.0	-5.1	0.2	0.5
Consommation finale	105.2	51.6	-2.1	0.4	4.8	-1.0	2.2	2.3
Publique	39.4	23.4	-0.7	2.0	4.7	-0.2	0.4	1.0
Privée	65.8	28.2	-3.2	-0.9	4.9	-0.9	-0.2	1.3
Solde extérieur	-22.8	32.3				8.1	-1.0	-0.3
Exportations	20.0	54.7	1.3	-1.5	3.7	0.7	-0.8	2.1
Importations	-42.7	-22.4	-31.8	1.0	14.7	7.3	-0.2	-2.3
Taux de croissance du PIB, en volume						0.2	-0.7	2.7

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588642374083>

Compte tenu du poids des activités commerciales et de l'administration publique dans le PIB (26 pour cent en 2008), et des dégâts causés à ces deux branches par les troubles du début de l'année, on s'attendait à un recul considérable de la progression de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Elle n'a effectivement crû que de 2.1 pour cent en 2008, comparativement à un taux de 5.6 pour cent en 2007 en termes réels. Incendies et pillages ont causé d'importants dommages dans les principaux marchés de la capitale, provoquant un ralentissement de l'évolution de l'activité de cette branche. L'administration publique a subi d'énormes dégâts lors des violences de février 2008 : destructions d'édifices publics, pillages de biens publics, disparition des archives des ministères du Pétrole, de l'Éducation nationale, de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Le ralentissement des activités dans l'administration est la conséquence directe de ces événements. Néanmoins, compte tenu des excédents budgétaires, les performances économiques de l'administration publique ont été stables, et sa valeur ajoutée a enregistré une progression de 2 pour cent, médiocre cependant quand on la compare au fort rythme de croissance de 13.9 pour cent enregistré en 2007.

Les transports et les télécommunications ont connu une croissance de 1.6 pour cent en 2008 contre 1.7 pour cent en 2007. Cette faible croissance est liée aux troubles militaires qu'a connus le pays au début de l'année.

En ce qui concerne la demande globale, la consommation finale marchande a reculé de 2.1 pour cent en 2008, se chiffrant ainsi à 1002 milliards de francs CFA, en lien avec les incertitudes pesant sur les campagnes agricoles liées à la pluviosité ainsi qu'aux risques politiques. La consommation publique a également diminué à un taux de 0.7 pour cent, notamment les dépenses de transferts et de subventions ainsi que celles liées au fonctionnement civil. Ce résultat était relativement prévisible vu la situation politique précaire et la baisse des projections de production pétrolière. Toutefois, la consommation devrait reprendre faiblement en 2009 et 2010, principalement sous l'impulsion de la consommation privée, et l'on prévoit une hausse de la consommation finale totale de l'ordre de 0.4 pour cent et 4.8 pour cent pour ces deux années consécutives.

S'agissant de la formation brute de capital fixe, son net fléchissement en 2008, de 35.7 pour cent, est principalement dû à deux facteurs : la diminution de près de 36 pour cent des investissements privés, qui s'élevaient à 359.4 milliards de francs CFA en 2007, et le récent déclin des investissements (souvent étrangers) dans le secteur pétrolier, chiffrés à 234 milliards de francs CFA en 2008 contre 262 milliards de francs CFA en 2007. Selon les prévisions pour la période 2009-11, les investissements pétroliers et ceux du secteur public évolueront lentement, au rythme moyen de 0.8 pour cent par an, en raison de la difficulté à mobiliser des capitaux. Mais cette évolution compensera la baisse continue des investissements publics, qui ne reprendront qu'en 2010.

Le secteur extérieur a positivement contribué à la croissance au Tchad en 2008 suite au recul de la demande privée et publique pour les biens de consommation et d'investissement, ce qui a amené un recul des importations de 31.8 pour cent. Les exportations n'ont pour leur part que faiblement progressé, au rythme de 1.3 pour cent, compte tenu du recul de la production pétrolière. Malgré la baisse attendue de la valeur d'échange du franc CFA, les exportations ne devraient reprendre que faiblement en 2009 et 2010, avec des taux respectifs de 2.1 et 3.7 pour cent, suite au déclin prévu de la demande internationale de pétrole et la faiblesse des cours. En même temps que la relance de la demande locale, les importations progresseront à un taux moyen de 1 pour cent en 2009 et de 14.7 pour cent en 2010, dégradant ainsi la balance commerciale tchadienne.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire du Tchad reste caractérisée par une forte dépendance à l'égard des recettes pétrolières, des révisions *ad hoc* du budget et des dépenses hors bilan de sécurité engagées à la suite des attaques rebelles de février 2008. Le budget de l'exercice 2008 a été promulgué le 14 février 2008 par ordonnance, à défaut d'un vote à l'Assemblée nationale ; il a été modifié

une première fois en mars 2008 par une nouvelle ordonnance fixant les recettes à 921.1 milliards de francs CFA et les dépenses à 774.5 milliards, avec un excédent prévisionnel de 146.6 milliards. Suite aux fluctuations des prix du pétrole, puis aux mauvaises relations du gouvernement avec la Banque mondiale, l'un des principaux bailleurs de fonds, de nouvelles révisions du budget 2008 sont intervenues en cours d'année pour tenir compte d'un remboursement par anticipation de la dette vis-à-vis de la Banque mondiale, soit environ 60 millions de dollars (USD), dans le cadre du projet pétrolier de Doba. En fin d'année, et malgré les débordements évoqués, le budget national a enregistré un solde positif de 11.7 pour cent du PIB sous l'impulsion de l'augmentation des prix du pétrole.

Fin juin 2008, les recettes totales se sont établies à 406.3 milliards de francs CFA contre 461 milliards en juin 2007. Cette diminution est due au recul des recettes pétrolières, qui ont chuté de 14.3 pour cent après une baisse de 24.8 pour cent de l'impôt sur les sociétés versé par le consortium pétrolier tchadien. Les recettes non pétrolières ont également baissé de 2.1 pour cent ; les recettes non fiscales ont suivi la même tendance avec une baisse de 14.3 pour cent, tandis que les recettes en capital diminuaient de même de 33.9 pour cent. En raison du contexte actuel, on s'attend à ce que les recettes pétrolières ne représentent en 2009 que la moitié de celles engrangées en 2008.

Les dépenses totales se sont chiffrées à 258.7 milliards de francs CFA à fin juin 2008 contre 182.6 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 41.7 pour cent résultant, essentiellement, d'un accroissement de 44.7 pour cent des dépenses courantes (209.3 milliards contre 144.7 milliards en juin 2007). Cette situation s'explique par la forte augmentation de 53.9 pour cent des rémunérations des militaires, et de 107.2 pour cent des dépenses de transferts et subventions (aides au profit des entreprises publiques, bourses et contributions auprès des institutions internationales). En revanche, les dépenses de biens et services ont stagné. Les dépenses en capital ont augmenté de 30.1 pour cent en raison du financement des projets de réhabilitation des infrastructures détruites lors des événements.

En définitive, suite à cette montée impressionnante des dépenses, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2008 par un solde primaire non pétrolier déficitaire de l'ordre de 29 pour cent du PIB, alors que son niveau de soutenabilité est considéré inférieur à 4 pour cent. Par ailleurs, le Tchad a nettement profité de la hausse moyenne des prix du pétrole qui a engendré un solde budgétaire bénéficiaire de l'ordre de 11.7 pour cent du PIB en 2008 contre seulement 6.8 pour cent du PIB de 2007. Ce solde devrait rester positif en 2009 et 2010, avec des niveaux respectifs de 5.3 et 6.1 pour cent, ce déclin s'expliquant par la baisse des prix mondiaux du pétrole ainsi que par la hausse continue

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	13.6	12.9	19.5	25.8	27.2	22.5	23.3
Recettes fiscales	5.9	4.2	17.2	4.2	3.4	4.4	4.4
Recettes pétrolières et dons	2.2	5.2	2.1	19.3	21.4	15.8	16.8
Dépenses totales (et prêts nets)^a	20.3	14.0	17.5	19.0	14.5	17.2	17.3
Dépenses courantes	10.0	6.9	11.1	10.4	9.5	11.3	11.3
<i>Sans les intérêts</i>	8.9	6.6	10.7	9.9	9.1	10.8	10.9
Salaires	3.9	2.4	2.3	3.0	2.9	3.4	3.5
Paiements d'intérêts	1.0	0.3	0.4	0.5	0.4	0.4	0.4
Dépenses en capital	10.3	7.1	6.4	8.6	4.9	5.9	6.0
Solde primaire	-5.7	-0.8	2.4	7.3	13.1	5.7	6.4
Solde global	-6.8	-1.1	2.0	6.8	12.7	5.3	6.1

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601265288038>

des dépenses budgétaires, celles-ci devant équivaloir à près de 17 pour cent du PIB durant ces deux années.

Politique monétaire

La politique monétaire est déterminée par la banque centrale régionale, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), qui donne la priorité à la maîtrise de l'inflation et au maintien de la parité entre le franc CFA et l'euro. Bien que dans les régimes de parité de change fixe, la banque centrale tende à suivre la conduite de l'autorité monétaire exerçant le contrôle de la valeur de la devise ciblée, la BEAC, à la différence de la Banque centrale européenne (BCE), a pour objectif de maintenir son taux de réescompte relativement inchangé. Par conséquent, suite au ralentissement économique prévu pour 2009 dans la région, la BEAC continuera de s'appuyer sur les instruments indirects, tels que le refinancement et les exigences de réserves obligatoires, pour contrôler l'expansion de l'offre de monnaie.

Fin juin 2008, la tendance à la hausse de la situation monétaire du Tchad s'est poursuivie. Les avoirs extérieurs nets ont augmenté, passant de 425.2 milliards de francs CFA en juin 2007 à 454.1 milliards un an plus tard, soit une progression de 6.8 pour cent. Le crédit intérieur net a fortement progressé, passant de moins 9.9 milliards en juin 2007 à plus 58.9 milliards en juin 2008, soit une hausse de 690.2 pour cent. Cette tendance traduit le recul de la position créditrice de l'État vis-à-vis du secteur monétaire. En contrepartie, la masse monétaire a progressé de 26.1 pour cent fin juin 2008

pour se situer à 463.8 milliards de francs CFA, contre 367.8 milliards fin juin 2007, résultat de l'embellie des prix du pétrole durant la première moitié de 2008 qui s'était traduite par une hausse des recettes d'exportation.

Fin 2008, pour faire face à l'impact de la crise financière mondiale, la banque centrale a pris des mesures favorisant la disponibilité des liquidités et la relance de l'économie. En particulier, le comité de la politique monétaire a décidé de réduire les taux des différents types d'intérêt réglementés. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres a baissé de 75 points de base, le taux d'intérêt sur les placements des banques a été réduit de 90 points de base, et le taux d'intérêt sur placement public a diminué de 11 points de base.

Au deuxième trimestre 2008, l'indice harmonisé de l'inflation a connu une hausse de 8 pour cent en variation annuelle. Cette flambée des prix est tributaire des hausses des prix des produits alimentaires malgré l'adoption de certaines mesures par les autorités, notamment un système de contrôle des prix sur les marchés instauré par le ministère du Commerce, ou la vente des céréales, des produits d'élevage et des matériaux de construction à des prix subventionnés. Malgré l'accalmie de la fin de l'année, l'inflation s'est établie à 8.1 pour cent en moyenne annuelle en 2008.

Position extérieure

Les exportations ont enregistré une augmentation en volume, passant de 52.1 pour cent du PIB en 2007

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-4.1	37.5	33.3	33.5	43.3	32.7	32.8
Exportations de biens (f.o.b.)	13.2	53.8	54.1	52.1	55.0	46.0	47.4
Importations de biens (f.o.b.)	17.3	16.2	20.8	18.5	11.7	13.3	14.6
Services	-13.7	-30.7	-27.2	-27.2	-16.7	-17.7	-15.6
Revenu des facteurs	-1.2	-9.9	-18.2	-16.9	-21.2	-21.6	-18.4
Transferts courants	3.6	5.4	4.5	3.8	2.5	2.8	2.6
Solde des comptes courants	-15.4	2.4	-7.6	-6.8	8.0	-3.8	1.4

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602737870202>

à 55 pour cent en 2008, principalement en raison de l'amélioration des exportations des produits non pétroliers, et ce malgré la baisse en valeur réelle des exportations de pétrole, celles-ci représentant près de 38 pour cent du PIB en 2008. Un ralentissement de la croissance des exportations est attendu en 2009 même si l'on prévoit une nette baisse de la valeur du franc CFA. Par ailleurs, les recettes en valeur nominale ont connu une nette amélioration pour atteindre 2252.7 milliards de francs CFA en 2008 contre seulement 1526.7 milliards de francs CFA en 2007, à cause de la hausse des cours. Les importations ont légèrement fléchi en 2008. Elles se sont élevées à 819.9 milliards de francs CFA contre 719.6 en 2007, et leur part dans le PIB est passée de 18.5 pour cent à 11.7 pour cent, à cause notamment de la diminution des importations de biens et services suite au ralentissement du rythme des investissements pétroliers.

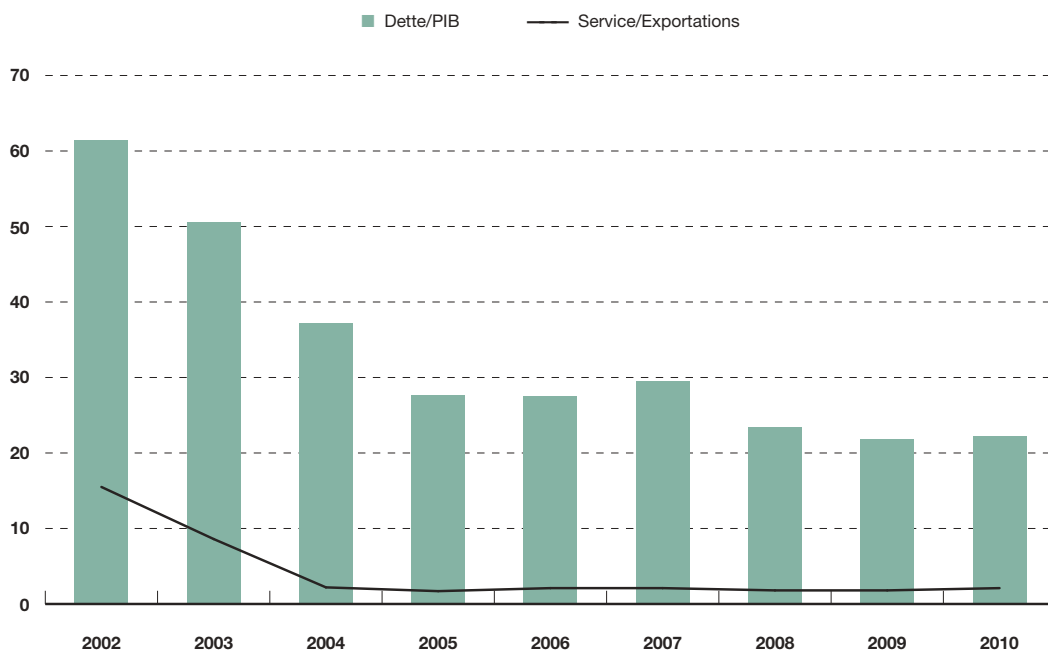
Comme résultat des baisses des investissements privés et publics en 2008, le compte des services dans

la balance des paiements a enregistré un fléchissement. En effet, ce compte s'est chiffré à moins 16.7 pour cent du PIB en 2008 après avoir atteint une moyenne annuelle d'environ moins 28 pour cent durant les trois années précédentes en raison du boum pétrolier.

Cette évolution a conduit à une nette amélioration du solde courant de la balance des paiements qui a représenté 8 pour cent du PIB en 2008, alors que les deux années précédentes avaient enregistré un déficit de près de 7 pour cent du PIB par an. Mais vu la reprise de la consommation et de l'investissement prévue en 2009 et 2010, parallèlement à la baisse prévue de la demande globale en raison de la crise financière généralisée, le Tchad devrait connaître une détérioration de sa balance commerciale avec un déficit de 3.8 pour cent du PIB en 2009, puis une faible reprise de 1.4 pour cent en 2010.

Dans le contexte des relations du Tchad avec la communauté internationale, l'année 2008 a été marquée

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586252254661>

par la suspension en septembre de la coopération avec la Banque mondiale, le pays ne se montrant pas en mesure d'utiliser les revenus pétroliers pour réduire la pauvreté, comme convenu dans le contrat de l'oléoduc Tchad-Cameroun financé par la banque. La Banque mondiale a par la suite décidé de rouvrir partiellement en janvier 2009 le bureau de sa mission résidente au Tchad, afin de permettre un suivi rapproché des projets qu'elle soutient et qui bénéficient directement aux populations démunies.

Concernant la dette extérieure, son encours s'est établi à 753.4 milliards fin juin 2008 contre 846.7 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 11 pour cent, en raison de la dépréciation des cours du dollar par rapport à l'euro. La dette a continué à baisser pendant la deuxième moitié de l'année suite aux remboursements anticipés en faveur de la Banque mondiale, dettes totalement remboursées en septembre 2008 après les désaccords survenus au début de l'année.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Concernant le climat des affaires, le rapport *Doing Business* 2009 de la Banque mondiale classe le Tchad en 175^e position sur un échantillon de 181 pays. Il était classé 176^e dans le rapport 2008.

Le secteur informel joue un rôle important dans l'économie tchadienne, notamment dans la mesure où il est le seul capable d'offrir un grand nombre de petits emplois à une main d'œuvre relativement peu qualifiée et ne disposant pas d'assez de ressources pour lancer des projets. Mais son développement est bloqué par de multiples difficultés : coût élevé des approvisionnements, faible technicité des entreprises et manque d'équipements, concurrence des producteurs nigériens et camerounais, accès difficile au crédit et pannes d'électricité.

Pour les PME, le coût et l'accès difficiles au crédit constituent un problème majeur, ainsi que la difficulté

de fournir les garanties qu'exigent les banques. Par conséquent ces entreprises recourent surtout à l'autofinancement ou à des systèmes d'entraide qui limitent leur capacité d'investir dans des projets d'ampleur.

Afin d'améliorer l'environnement des entreprises, les autorités ont engagé l'exécution de différentes mesures : *i)* l'institution d'un cadre de dialogue permanent entre l'État et le secteur privé ; *ii)* la réforme du cadre juridique ; *iii)* la simplification du système fiscal et la réforme des douanes ; *iv)* la réforme du code des investissements ; *v)* la transparence dans les procédures de passation des marchés publics ; *vi)* le développement des infrastructures ; et *vii)* le renforcement des capacités des entrepreneurs.

Autres développements récents

Malgré la précarité de la situation budgétaire, l'amélioration des infrastructures et du climat des affaires et la stabilisation des institutions nationales sont indispensables pour favoriser le développement du secteur non pétrolier et atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

La politique de déconcentration menée par les autorités a conduit à regrouper les services publics locaux et régionaux en 22 régions, 62 départements et 252 sous-préfectures, dans le but de rapprocher les services publics de la population et de préparer la décentralisation. Les priorités sont désormais : *i)* de donner aux nouvelles entités les ressources humaines et les moyens matériels et financiers dont elles ont besoin pour exercer pleinement leurs fonctions ; et *ii)* de mettre à leur tête des responsables ayant l'expérience de la gestion des hommes et de biens publics. En ce qui concerne la décentralisation, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les textes législatifs et réglementaires et le schéma directeur déjà adoptés, et d'organiser les élections locales plusieurs fois reportées. Cette réforme, engagée en 2006 avec l'appui des bailleurs de fonds (UE, Pnud), devra se poursuivre jusqu'aux prochaines élections présidentielles prévues en 2011.



Concernant la gestion des finances publiques, le gouvernement a annoncé dans son rapport sur la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP II : 2008-11 adopté en 2008) qu'il continuera ses actions pour promouvoir son plan d'action pour la modernisation des finances publiques (Pamfip) adopté en 2005 et lancé fin 2006 avec l'appui de ses principaux partenaires au développement. Dans la pratique, la politique budgétaire ne satisfait toujours pas les partenaires étrangers. Ainsi, en novembre 2008, une délégation du FMI a exhorté le gouvernement à s'attaquer au niveau insoutenable des dépenses publiques.

Le Tchad est confronté à plusieurs difficultés majeures pour assurer un développement du secteur pétrolier qui puisse bénéficier à l'ensemble de l'économie. La contrainte principale est le manque d'accès direct à un port, ce qui renchérit les produits pétroliers importés. Cette situation est aggravée par le manque d'infrastructures adéquates et l'inefficacité des moyens logistiques disponibles, qui affectent tant la fiabilité que la qualité des produits raffinés. À cela s'ajoutent la baisse des investissements du secteur privé pour développer davantage les ressources en hydrocarbures, et la cessation de l'aide de la Banque mondiale aux infrastructures pétrolières.

Le programme de travaux publics s'est poursuivi en 2008. En novembre, plusieurs projets d'infrastructures ont été inaugurés, y compris la modernisation de 72 km de la route reliant Massaguet, une ville satellite de N'Djamena, et Massakory, à quelque 60 km au nord-est. Cette route est destinée à faciliter l'accès à une nouvelle raffinerie de pétrole en cours de construction à Djermaya, au nord de la capitale, et elle s'inscrit dans un plan ambitieux de réseau routier entre plusieurs villes de province, dont Bokoro, Arboutchatak, Mongon Oumhadjer et Sarh. Les autorités ont l'intention de mettre en œuvre 2000 km de routes d'ici 2010. Cet objectif est ambitieux, compte tenu notamment de l'incertitude de la situation budgétaire et de l'éventualité d'une recrudescence des combats sur le territoire national. Mais les fonds en provenance de Chine et l'engagement opérationnel de Pékin peuvent rendre le projet réalisable.

Nouvelles technologies et innovation

Bien que le Tchad soit le plus récent exportateur africain de pétrole, son marché des télécommunications reste l'un des moins développés au monde. Les taux de pénétration dans tous les segments du marché (fixe, mobile et Internet) sont bien au-dessous de la moyenne africaine. Le pays manque d'une infrastructure nationale de soutien efficace des services à large bande.

Afin de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer le développement du réseau, le gouvernement projette de privatiser la compagnie nationale des télécommunications Sotel Tchad. Le réseau est encore du type traditionnel : la distribution est filaire, à base de câbles de cuivre. Les équipements de l'opérateur historique sont vétustes et ne permettent plus d'offrir un service de qualité.

Le réseau des télécommunications de la Sotel Tchad compte aujourd'hui 17 000 lignes principales dont 80 pour cent à N'Djamena. Le rythme moyen de la multiplication des lignes principales enregistré au cours des dix dernières années se situe autour de 20 pour cent, mais les infrastructures actuelles de la Sotel Tchad ne permettent pas de faire face aux besoins de plus en plus pressants et importants des usagers. Les demandes non satisfaites ne cessent de croître : elles sont estimées à plus de 40 000.

Au niveau de N'Djamena, un central téléphonique de type Alcatel OCB283 E10B, installé depuis 1996, assure les trois principales fonctions de commutation : la fonction de transit international, la fonction de transit national et la fonction d'autonomie d'acheminement des appels. Ce central multifonctions est constitué d'un cœur de chaîne (CDC) situé à Goudji, autour duquel gravitent six unités de raccordement d'abonnés : une unité de raccordement d'abonnés locaux ainsi que cinq unités de raccordement d'abonnés distants. Au niveau des provinces, principalement à Moundou, Sarh et Abéché, on retrouve les mêmes types de centraux téléphoniques, mais dans la version compacte et qui assurent uniquement la fonction d'autonomie d'acheminement des appels. Tous les gros

centraux de provinces sont saturés avec un taux moyen d'occupation de 84,3 pour cent.

Il existe trois catégories de réseaux de transmission de grande capacité. Le réseau international de transmission par satellite, totalement numérisé, est constitué de plusieurs passerelles situées à N'Djamena (Goudji), dont certaines ne sont plus en exploitation. Le deuxième réseau, le réseau urbain de transmission, comporte quatre types de liaisons : *i*) les liaisons CDC et URAD ; *ii*) les liaisons CDC et MSC (CDMA) ; *iii*) les liaisons CDC et la plate forme N-SOFT (128 circuits) ; et *iv*) les liaisons CDC et Tchadnet (240 circuits, 8 Mics). Le troisième réseau assure les liaisons d'interconnexion avec les autres opérateurs : SALAM (60 circuits, 2 MICs), Zain (08 MICs) et Tigo (4 Mics).

Depuis 1996, le réseau local de N'Djaména n'a pas connu de véritable amélioration. Les opérations de réaménagement et de petites extensions se font au gré des besoins. Le réseau de transport est complètement saturé, et les nouveaux quartiers ne sont toujours pas desservis. Dans la province d'Abéché, le réseau refait par Alcatel en 1990 est vieillissant, et il a été saccagé par les derniers troubles militaires dans la ville d'Abéché. Quant aux réseaux de Moundou et Sarh, ils sont totalement saturés et nécessitent un renouvellement.

Le réseau internet ouvert depuis novembre 1997 et dénommé Tchad Net comprend : un serveur mail, un serveur DNS, un serveur Raduis, un serveur web, un serveur *firewall*, deux routeurs Cisco AS5300 offrant des liaisons RTC, deux routeurs Cisco de séries respectives 2600 offrant une liaison de Mbits/s *full duplex*, et un routeur Cisco 2500 séries offrant une liaison de 1.5Mbits/s *full duplex*. Toutes les liaisons sont reliées au téléport de France Télécom à Bagnolet, dans la région parisienne. Le support téléport, de bonne qualité, fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La connectivité à internet est assurée par plusieurs liens vers les plus grands fournisseurs d'accès mondiaux (FAI), et les technologies choisies en bande passante dédiée sont de classe C. Le réseau haut débit ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line – Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique) est installé depuis avril

2007 avec une capacité de 1 536 lignes extensibles dans deux sites, Goudji et la poste. Il n'avait pas encore été lancé officiellement début 2009, mais les tests étaient en cours. Le type de modem proposé pour l'ADSL est le *SpeedTouch* 510V6, qui supporte la technologie *Triple-Play* ADSL/ADSL2/ADSL2+, ainsi qu'une interface Ethernet.

Dans le souci de développer tous les secteurs d'activités économiques du pays, les autorités tchadiennes ont engagé une réforme du secteur des télécommunications en faisant adopter en août 1998 une loi cadre. Cette loi sépare les activités postales des télécommunications, fusionne les activités de télécommunication, et sépare les fonctions de réglementation et d'exploitation. Elle consacre ainsi la libéralisation du secteur des télécommunications au Tchad. Les deux principaux acteurs en charge du secteur des télécommunications sont : le ministère des Postes et des nouvelles Technologies de la communication, et l'Office tchadien de régulation des télécommunications (OTRT).

L'OTRT, qui dépend du pouvoir politique pour la désignation de ses hauts responsables, agit en tant que régulateur en appliquant les règles de la concurrence, notamment les procédures et les sanctions à l'encontre des opérateurs. En particulier, elle a pour rôle de : *i*) approuver les offres techniques et tarifaires ; *ii*) veiller à ce que les conditions financières, administratives et techniques d'interconnexion entre titulaires d'autorisations ne constituent pas d'obstacles à la prestation de services ; *iii*) adresser une mise en demeure, en cas d'infraction à la loi et à ses textes d'application, et fixer aux opérateurs un délai de conformation au cahier des charges ; et *iv*) arbitrer les différends entre les titulaires des autorisations d'une part, et entre les titulaires d'autorisations et les prestataires de services d'autre part. Les sociétés de téléphonie mobile qui sont directement concernées sont la Sotel Tchad et sa filiale mobile Salam, partiellement contrôlées par l'État, et Celtel Tchad/Zain et Millicom Tchad, sociétés privées. Le plus grand de ces opérateurs mobiles, Zain Tchad, a célébré le 30 décembre 2008 son millionième abonné, alors qu'il n'en comptait que 16 000 en 2002, soit un taux de croissance de 6 150 pour cent, ce qui illustre le développement rapide du secteur.



Sur le marché de l'internet, quatre opérateurs de réseaux sont ouverts au public, dont un opérateur fixe et trois opérateurs mobiles.

Du point de vue fiscal, les téléphones mobiles importés ne sont pas taxés. Toutefois, ils doivent faire l'objet d'un agrément délivré par l'OTRT. Par contre, l'utilisation d'un téléphone mobile est taxée selon le taux standard appliqué sur la valeur ajoutée. Afin d'encourager l'investissement dans le secteur des télécommunications, les équipements de lignes fixes ne sont pas taxés, mais les services le sont.

Les priorités de financement des infrastructures des télécommunications pour les lignes fixes sont décidées par l'État sur ses capitaux propres ou par emprunt, ce qui explique en partie leur inefficacité. Cependant, depuis la reprise des relations diplomatiques avec la Chine, plusieurs accords ont été signés entre les deux pays, et de nombreux projets de financement de plusieurs secteurs, dont les télécommunications, ont été décidés. Dans ce cadre, une convention de prêt relatif au financement du projet CHAD CDMA 2000 a été signée, et la mise en œuvre du projet de e-gouvernement dans l'administration tchadienne a été financée.

La mise en œuvre du réseau CDMA 2000, pour un montant de 24 millions USD, a pour objectif d'atteindre en dix mois 200 000 abonnés au téléphone fixe sans fil et couvrira, dans un premier temps, 27 villes du Tchad. Hormis les utilisations habituelles, ce projet permettra d'améliorer les activités, notamment dans le secteur agricole où les agriculteurs utilisent le téléphone mobile pour s'informer des prix des marchés, conclure leurs affaires et effectuer des transferts de fonds, surtout entre les régions urbaines et rurales. Des projets analogues pourraient favoriser l'émergence de nouvelles entreprises ainsi que l'accès à de nouvelles connaissances pratiques et théoriques comme l'échange de cultures, le rapprochement des populations, le télé-enseignement.

Pour permettre à l'administration publique de se mettre à l'heure des NTIC, un accord de don d'un montant de 1.1 million USD pour le projet de e-gouvernement, soit environ 550 millions de

francs CFA, a été signé en septembre 2008 entre l'État tchadien et la Chine. Au terme de cet accord, un projet pilote sera mis en place pour une période de six mois. Dans cette phase pilote, la société chinoise va installer un réseau de e-gouvernement desservant la présidence de la République, la primature, le ministère des Infrastructures, le ministère des Finances et de l'Informatique, et le ministère des Relations extérieures. Ce n'est qu'après achèvement du projet pilote que l'ensemble des départements ministériels pourra être concerné.

Pour respecter la concurrence en matière de tarifs, l'opérateur de lignes fixes (historique) ne bénéficie pas de subvention croisée et il est soumis à la réglementation plafonnant les prix de gros. Dans le cas de la téléphonie mobile, l'office de régulation (OTRT) ne fixe pas de tarifs mais il amène les opérateurs à maîtriser les coûts de leurs réseaux par l'utilisation de modèles de calcul des coûts appropriés. Les tarifs restent globalement assez élevés vu le manque d'infrastructures adéquates, telle la fibre optique, et l'utilisation intense des réseaux satellitaires. Ainsi, le tarif appliqué pour l'utilisation des lignes fixes (en local) est de 50 francs CFA la minute « heure pleine » (HP) et « heure creuse » (HC). Les frais d'installation d'une ligne fixe sont de 53 100 francs CFA TTC (toutes taxes comprises). Le tarif appliqué pour l'utilisation des lignes mobiles varie selon l'opérateur : le tarif Celtel vers Celtel en HP est de 135 francs CFA/mn et 3 francs CFA/s ; le tarif Celtel vers Celtel en HC est de 100 francs CFA la minute et 1 franc CFA/s ; le tarif de Millicom vers Millicom en HP comme en HC est de 1.5 franc CFA/s ; le tarif Salam vers Salam en HP comme en HC est de 55 francs CFA/mn. Enfin, le tarif d'utilisation des lignes fixes pour accéder à Internet est de 20 francs CFA/mn. Le tarif d'accès à internet par lignes mobiles varie d'une compagnie à l'autre ; cet accès est peu utilisé par les abonnés.

Un des grands problèmes nuisant à l'expansion du domaine des télécommunications et à son utilisation est le manque de connectivité du Tchad au reste du monde hors la voie satellitaire, très coûteuse et limitée. Des solutions sont toutefois entrevues. Le projet CAB, qui constitue un segment du projet TAB (*Transafrican*

Backbone – l'axe transafricain) et qui est étroitement lié à l'oléoduc Tchad-Cameroun, devrait permettre une connexion au réseau international sous-marin SAT3. Une liaison Ndjamena- Khartoum est par ailleurs envisagée lorsque la capitale soudanaise sera reliée au réseau sous-marin EASSY, dont le point d'atterrissage est prévu à Port-Soudan. Ce câble, qui ira de la Mer rouge à l'Océan indien, ouvrira de nouveaux horizons aux pays connectés. Le TAB devrait donc ouvrir à la sous-région diverses connexions au réseau international, à l'ouest à travers le réseau SAT3, et à l'est à travers le réseau EASSY.

Contexte politique

Le gouvernement tchadien a officiellement soutenu des efforts de dialogue avec l'opposition qui ont abouti à la signature – en août 2007 – d'un accord politique entre les partis de la majorité présidentielle et l'opposition démocratique, puis d'un accord de paix avec les mouvements armés en octobre 2007. Cependant, la situation sécuritaire reste fragile, et le pays a subi en février 2008 une attaque de la rébellion armée qui a pénétré à N'Djaména. Ces événements ont fragilisé le processus de paix engagé.

Le refus des autorités tchadiennes de négocier avec les rebelles armés, accusés de recevoir le soutien du Soudan, est susceptible de prolonger le blocage et les conflits, puisque ni les rebelles ni les troupes gouvernementales ne semblent en mesure de remporter une victoire décisive. Les forces loyales au président Idriss Déby ont été renforcées en 2008 par des dépenses hors-budget de défense rendues possibles par les hausses record, à cette période, des prix mondiaux du pétrole, le pilier de l'économie tchadienne.

La poursuite de combats sporadiques paraît probable en 2009-10, en dépit du renforcement de la force internationale de maintien de la paix prévu le 15 mars 2009. En septembre 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies a en effet adopté une résolution appelant les forces onusiennes à remplacer l'actuelle force de l'UE (Eufor) dans l'est du Tchad et en République centrafricaine (RCA). Les prévisions de relève de l'Eufor

par une force de l'ONU de près de deux fois sa taille devrait renforcer la sécurité des camps de réfugiés dans l'est du Tchad et ailleurs.

La désunion entre les factions rebelles a joué à l'avantage des autorités en place, mais l'annonce fin novembre 2008 de la fusion des principales factions en un groupe appelé l'Union des forces de résistance démontre leur détermination à concentrer leurs efforts sur la chute du pouvoir actuel. La cohésion des rebelles reste cependant compromise par les rivalités ethniques, le caractère incertain du soutien logistique soudanais et les affrontements entre dirigeants. Le 18 août 2008 des sentences de condamnation à mort ont été portées par contumace par la justice tchadienne à l'encontre de 12 dirigeants de l'opposition rebelle, dont l'ancien président Hissen Habré, qui fait face à des accusations de crimes contre l'humanité au Sénégal. Cette décision compromet la possibilité d'atteindre la paix par la négociation plutôt que par des moyens militaires.

Contexte social et développement des ressources humaines

Dans le DSRP II : 2008-11, le gouvernement s'engage à consacrer une plus grande part des dépenses publiques à la promotion des secteurs sociaux. Il compte ainsi augmenter la part des ressources accordées à la santé et à l'éducation à des moyennes respectives de 15 pour cent et 7 pour cent pour la période 2008-11, contre 14.6 pour cent et 5.6 pour cent dans la période précédente. Ces chiffres restent toutefois en-deçà des nécessités auxquelles fait face la population, surtout après les événements sociopolitiques auxquels le pays a été confronté.

Le Tchad a été classé 170e sur 177 pays en 2008 selon l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies qui mesure les progrès des différents pays en matière de développement humain. L'indice de pauvreté humaine (IPH-1), qui se concentre plutôt sur la proportion de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenu, place le Tchad à la 108e et dernière position parmi les 108 pays en

développement (Pnud, Rapport sur le développement humain 2007/08).

Un signal fort a été donné par la Banque mondiale quand elle a supprimé en septembre 2008 son aide aux infrastructures pétrolières parce que le Tchad n'avait pas mis en œuvre certaines conditions clés, notamment une allocation suffisante de ressources pétrolières aux secteurs critiques pour la réduction de la pauvreté. Compte tenu de la dégradation de la sécurité qui accroît les flux des réfugiés provenant de pays voisins en conflit (238 227 Soudanais et 44 607 Centrafricains sont toujours en quête de refuge, dans l'est et le sud du Tchad respectivement) et de la réorientation des revenus du pétrole vers les dépenses militaires, la lutte contre la pauvreté paraît plus que jamais compromise pour les prochaines années.

Avec le soutien de la Banque mondiale, le gouvernement a développé un programme de réforme du secteur de l'éducation. Ce programme (programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation, Parse) comprend deux phases. La première phase (2002-06) met l'accent sur les mesures nécessaires pour établir les bases d'une éducation primaire universelle de qualité en 2015. La seconde phase (2007-10) comprend en outre des programmes pour la promotion de la scolarisation des filles, l'alphabétisation, le développement des langues nationales, la santé et la nutrition scolaires et l'éducation à distance. Elle vise également à soutenir l'expansion de l'enseignement secondaire et supérieur.

Cependant, plusieurs signaux indiquent la faiblesse présente du système d'éducation tchadien. La faible productivité de l'économie est ainsi fortement tributaire d'un niveau de formation très limité du capital humain, avec 95 pour cent des emplois cantonnés dans le secteur informel (dont 72 pour cent dans le secteur agropastoral), et 74.2 pour cent de la population active dépourvue d'instruction. Le marché de l'emploi n'absorbe chaque année que 10 pour cent des sortants de l'enseignement supérieur. Les taux de redoublement, d'achèvement des cycles scolaires et d'échec sont encore très médiocres, puisque environ 62 pour cent des Tchadiens entrent dans la vie active sans avoir reçu un

enseignement primaire complet, et 47 pour cent de ceux qui achèvent le cycle primaire restent analphabètes.

Pour remédier à ces lacunes, le gouvernement a annoncé une liste de projets concernant les différents niveaux de l'enseignement. Pour l'enseignement primaire, les autorités veulent porter à 98 pour cent en 2011 les taux bruts de scolarisation, contre 75.6 pour cent en 2006/07 ; porter à 0.87 en 2011 le ratio filles/garçons, qui était de 0.67 en 2005 ; la proportion d'élèves issus du milieu nomade devrait passer de 0.17 pour cent en 2004 à 0.5 pour cent en 2011, et 80 000 adultes seront alphabétisés, dont 80 pour cent de femmes en milieu rural.

Dans l'enseignement secondaire, le gouvernement compte augmenter le taux de scolarisation en premier cycle de 30 pour cent en 2005 à 39 pour cent en 2011, et le ratio de parité filles/garçons de 0.32 en 2005 à 0.61 en 2011. En ce qui concerne la qualité, le gouvernement espère réduire le taux d'abandon de 17 pour cent en 2005 à 10 pour cent en 2011. À cette fin, il s'agira de réduire le ratio élèves/classes de 64 en 2005 à 56 en 2011. Pour l'enseignement supérieur, les autorités ont entrepris les dispositions nécessaires pour l'ouvrir à plus de 15 000 jeunes. C'est ainsi que durant la période 2007-08, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle a procédé à un renforcement de capacités dans le domaine des infrastructures par la création de trois universités et deux instituts supérieurs en sciences et techniques. Ce qui porte le nombre total d'institutions d'enseignement supérieur du Tchad à cinq universités et huit instituts.

Dans le domaine de la santé, 78 pour cent des enfants ne reçoivent pas les soins de santé nécessaires. Le Tchad a été submergé par des centaines de milliers de réfugiés, dont la majorité sont des enfants, fuyant les conflits dans les pays voisins. En conséquence, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est en hausse, et un enfant sur cinq meurt avant son cinquième anniversaire. Seulement 39 pour cent des femmes enceintes au Tchad reçoivent des soins prénatals et 86 pour cent des naissances ont lieu à domicile sans assistance qualifiée. Les infections respiratoires aiguës, le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les plus

fréquentes causes connues de décès des enfants, mais il reste qu'à peine 12 pour cent des enfants suspectés de pneumonie reçoivent des soins, seulement 32 pour cent des enfants atteints de paludisme obtiennent des médicaments antipaludiques, et 27 pour cent des enfants souffrant de diarrhée reçoivent par voie orale une thérapie de réhydratation, selon une étude récente conduite par l'organisation *Save the Children* (2008). Les taux de vaccination pour les enfants se situent entre 20 et 40 pour cent en général, mais seulement 1 pour cent des enfants les plus pauvres sont complètement vaccinés. Au Tchad, seulement 9 pour cent des femmes pauvres reçoivent des soins prénatals (par rapport à 77 pour cent de la population la mieux servie), et moins de 2 pour cent accouchent avec l'assistance de personnel qualifié (par rapport à 51 pour cent de la population la mieux servie). La mortalité maternelle est de 1 099 sur 100 000.

Les principales contraintes à l'amélioration du système de santé sont le manque de ressources et sa faible mobilisation face à l'ampleur des problèmes et des besoins de la population, ainsi que la faible capacité de planification, de coordination et de suivi des programmes et des projets, et le manque de personnels qualifiés et leur concentration à N'Djamena. Des facteurs socio-culturels handicapent aussi les

performances du système de santé. Dans un pays où le taux d'analphabétisme est de l'ordre de 61 pour cent, les systèmes d'information sanitaires actuels sont mal adaptés aux besoins, sans compter l'impact des conflits armés qui ont déplacé des familles tchadiennes et désorganisé les services de santé dans les régions concernées. Au bout du compte, le Tchad se place à l'avant dernière position mondiale (145^e) de l'indice *Mother's Index Rankings* publié en 2008.

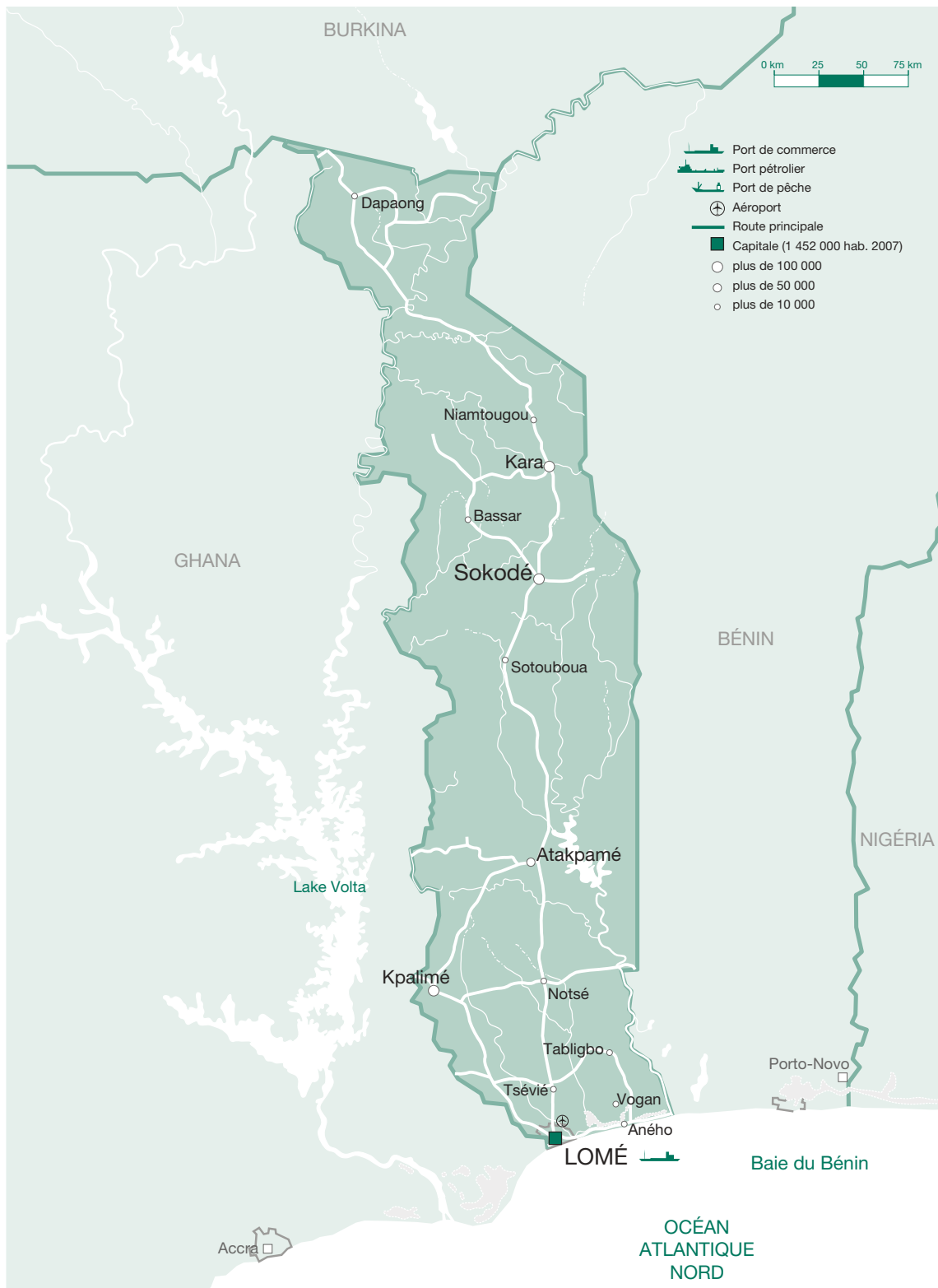
Le VIH/Sida reste une menace non négligeable au Tchad avec une prévalence d'environ 3.5 pour cent de la population nationale, répartie de façon inégale sur l'ensemble du territoire, avec un taux de prévalence plus faible en milieu rural (2.3 pour cent) mais potentiellement explosif en milieu urbain (7 pour cent). Les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes (4 pour cent contre 2.6 pour cent) au sein d'un même groupe d'âge. En 2007, on estime approximativement à 200 000 le nombre de personnes infectées par le sida, dont 14 400 âgées de moins de 15 ans. La réduction des appuis extérieurs, l'augmentation des besoins sociaux, et la hausse des prix des produits de première nécessité ont aggravé la situation socio-économique de la population, et l'impact de la maladie devient perceptible dans toutes les catégories de la population.

Togo

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 886
- Population en milliers (2008) : 6 459
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 809
- Espérance de vie (2008) : 62.6
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Togo



AU TOGO, LA CROISSANCE DU PRODUIT intérieur brut (PIB) en volume est tombée à 0,8 pour cent en 2008 contre 1,9 pour cent en 2007, alors que le taux d'inflation est passé de 1 à 8,9 pour cent sur cette période. Le renchérissement mondial du pétrole et des produits alimentaires, la lenteur des effets induits par les réformes et d'autres facteurs externes, sont autant d'éléments qui ont détérioré la situation.

Les problèmes rencontrés par les filières du phosphate et du coton ont contribué au ralentissement entre 2006 et 2008. Par ailleurs, les coupures de courant et les inondations de la mi-2008 ont perturbé les transports et la production alimentaire. En 2009, la

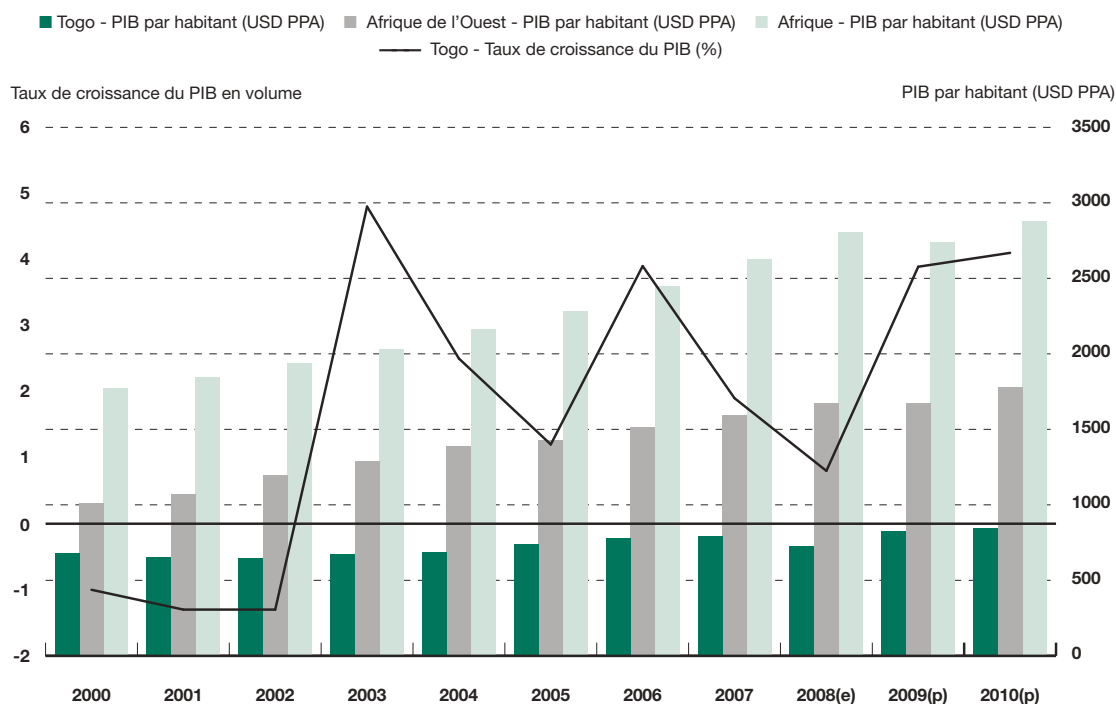
croissance du PIB en volume pourrait atteindre 3,9 pour cent. On prévoit des investissements importants dans l'infrastructure et un rétablissement après les chocs du côté de l'offre (comme l'énorme bond du coût du pétrole et de l'alimentation).

Toutefois, l'inflation pourrait reculer à 5,3 pour cent en 2009, parallèlement à la baisse des cours internationaux.

Les pouvoirs publics ont réagi avec prudence à l'envolée des prix, en se concentrant sur la production alimentaire et sur des mesures sociales. Ils se sont gardés

L'aide et la restructuration des secteurs clés et du phosphate vont tirer la croissance en 2009 et 2010.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/582880033445>

de procéder à des exonérations fiscales, à des interdictions d'exportations et au contrôle des prix ; ainsi l'évolution des cours mondiaux peut-elle être répercutée.

Les turbulences financières internationales n'ont pas eu de répercussions immédiates sur les envois de fonds par les travailleurs expatriés, qui sont estimés à 6 pour cent du PIB et proviennent essentiellement de France, d'Allemagne et des États-Unis. Le secteur bancaire n'a pas été affecté, en raison du faible niveau d'intégration du pays dans le système financier international.

Des réformes économiques et politiques de grande ampleur ont été lancées lors du changement de gouvernement qui a eu lieu après la mort du président Gnassingbé Eyadéma en 2005. Les secteurs clés que sont le phosphate, le coton, l'électricité, les transports et les banques d'État sont en cours de restructuration.

Après les élections parlementaires d'octobre 2007 et la mise en place d'un programme triennal de facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) approuvé par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2008, les relations du Togo avec ses principaux créanciers se sont normalisées. Cette évolution a ouvert la voie à un accroissement de l'aide au développement, comme en témoigne la hausse substantielle des contributions suite à la conférence des partenaires au développement du Togo qui s'est déroulée à Bruxelles en septembre 2008.

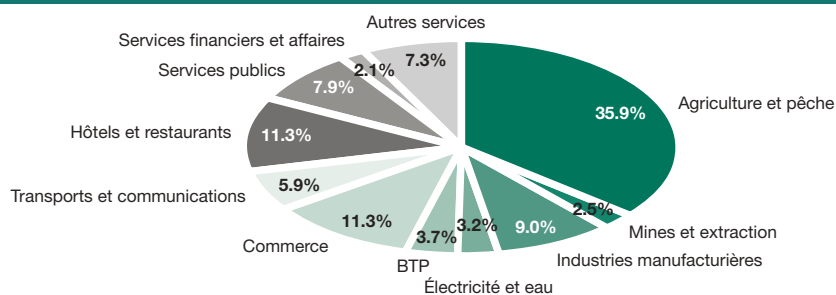
Le Togo a atteint, en novembre 2008, le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) renforcée. Lorsqu'il aura atteint le point d'achèvement, il pourrait avoir accès sans tarder à des allègements au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Une bonne partie de la croissance du PIB sur l'année 2009/10 proviendra de l'accroissement de l'aide des donateurs, mais cet élan pourrait se voir freiner par le manque de travailleurs qualifiés, notamment dans le secteur public : toute l'aide au développement ne sera pas utilisée rapidement.

Développements économiques récents

Le repli de la croissance économique s'explique, entre autres facteurs et principalement, par des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles, surtout dans les filières du coton et du phosphate. N'ayant pas réussi à intensifier ses exportations de phosphates, le Togo n'a pu tirer pleinement parti de l'envolée des cours internationaux de cette matière première en 2008. D'autre part, en mars-avril 2008, la sécheresse a interrompu le fonctionnement du barrage hydroélectrique d'Akosombo, au Ghana, d'où des pénuries d'énergie et des pannes de courant, et les inondations survenues en juin de la même année ont encore aggravé la situation.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/584440356327>

L'agriculture est une source de croissance majeure : en 2007, elle entrainait pour 35.9 pour cent dans le PIB du Togo, et ce niveau s'est maintenu pendant la majeure partie de la décennie écoulée. Les cultures de subsistance représentent les deux tiers de la production depuis une dizaine d'années. Par ailleurs, l'agriculture employant environ 60 pour cent de la population active, il est de première importance pour la lutte contre la pauvreté que soient réalisés des gains de productivité.

Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture se sont effondrées au cours de la dernière décennie. Ce secteur souffre d'un piètre régime foncier, d'une gestion inadéquate des ressources hydriques, de la dégradation des sols et d'une mauvaise organisation au niveau local.

Le document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP intérimaire), publié en avril 2008 et avalisé par le FMI, fixe des cibles qui permettront au pays d'améliorer ses performances agricoles. Il indique que la libéralisation du secteur agricole devrait être parachèvement et les procédures réglementaires harmonisées au sein des dispositions de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Il souligne en outre que le pays devrait procéder au renforcement du contrôle de qualité des produits agricoles, et que les capacités du ministère de tutelle devraient être étoffées.

Afin d'accélérer une croissance durable de la production agricole, les autorités se sont engagées à encourager l'accès au financement, à promouvoir la maîtrise de l'eau, à améliorer la fertilité des sols et à faciliter l'accès aux semences améliorées.

Le coton est, avec les phosphates et le ciment, l'une des trois principales sources d'exportation du Togo. Sa production a reculé de plus de 50 pour cent entre 2001 et 2008, surtout à cause de la mauvaise gestion de la Société togolaise de coton (Sotoco), du coût élevé des intrants agricoles, de l'obsolescence de l'infrastructure et des équipements, et de l'impact de conditions météorologiques non prévisibles, comme les précipitations. La contribution de cette filière au PIB est tombée de 3.1 pour cent en 2001 à une estimation

de 0.4 pour cent en 2008. Bien que des réformes structurelles soient engagées, le pays devrait mettre du temps avant de retrouver ses niveaux de production antérieurs ; on s'attend à ce qu'entre 2008 et 2010 les prix se maintiennent aux alentours de 140 francs CFA le kilogramme et la production à environ 15 000 tonnes, si les conditions météorologiques sont favorables.

Le café et le cacao, deux autres cultures de rapport importantes, ont également vu leur production décliner de façon spectaculaire pendant ces dix dernières années (de respectivement 57 et 67 pour cent). On déplore un manque de soutien aux agriculteurs privés, depuis la libéralisation, et un accès inadéquat au financement, alors que les maladies et les ravageurs font des dégâts croissants. La production pourrait rester constante sur la période 2008-10, apportant une contribution moyenne au PIB de 0.3 pour cent pour le café, et 0.2 pour cent pour le cacao.

En 2008, la part dans le PIB des cultures vivrières telles que le manioc, l'igname, le maïs, le sorgho, la noix de cajou et le riz, a progressé.

Le secteur secondaire togolais en est à ses prémices : il ne participe au PIB qu'à hauteur de 18 pour cent. La production industrielle est dominée par les phosphates et le ciment. La contribution de l'industrie à la croissance du PIB a chuté entre 2006 et 2008, en raison du recul de la production de phosphates et d'autres sous-secteurs industriels. La Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), fondée en 2007, opère au quart seulement de ses capacités et ses perspectives sont incertaines. Le Togo attend toujours le décaissement d'un prêt de 62 millions de dollars (USD) de la Banque islamique de développement, le directeur de la SNPT a donné sa démission, et l'entreprise est toujours à la recherche d'un partenaire d'investissement stratégique.

Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) et celui de l'énergie ont apporté une contribution très maigre au PIB, respectivement à 3.7 et 3.2 pour cent en 2007. L'investissement dans l'infrastructure publique, susceptible de soutenir le BTP, est faible. Quant au secteur de l'énergie, déjà peu étoffé, il s'est encore

contracté en 2008, lorsque le pays a souffert de la baisse de production du barrage hydroélectrique d'Akosombo, au Ghana, les précipitations en mars et en avril ayant atteint un niveau dangereusement bas. Ces deux secteurs bénéficieront du renouvellement de l'aide des donateurs et des efforts visant à reconstruire les infrastructures détruites par les inondations de 2008.

De nouvelles explorations minières sont financées par la société britannique *Lithic Metals + Energy*, qui détient 90 pour cent des parts dans les licences d'exploration accordées, les 10 pour cent restants revenant à l'État togolais. *Lithic* a commencé à rechercher du nickel, du chrome et du cuivre à Haito, du zinc à Pagala et de l'uranium à Niamtougou.

Le secteur tertiaire représente près de la moitié du PIB. Le Togo est géographiquement proche de pays enclavés comme le Niger, le Burkina Faso et le Mali, ce qui lui offre des opportunités dans les transports et le tourisme. Les secteurs des transports, des communications et des hôtels et restaurants représentant 17.2 pour cent du PIB en 2007, et le commerce 11.3 pour cent, l'activité en Afrique de l'Ouest dispose de bases suffisantes pour s'étoffer.


Du côté de la demande, la croissance est tirée par l'investissement public (on estime qu'en 2008, il a contribué à celle-ci à hauteur de 1.6 point de pourcentage) et par la consommation privée (1.2 point). Le Togo s'appuie sur des dons extérieurs et des prêts à conditions préférentielles pour financer une grande partie de son investissement public. Ces ressources extérieures ont traditionnellement financé environ 80 pour cent de celui-ci, jusqu'au début des années 1990 où la suspension du soutien des donateurs a induit un reflux de l'investissement public : il est en effet tombé de 13.8 pour cent du PIB en 1990 à 2 pour cent en 2007. Cet effondrement s'est traduit par une réduction des capacités de production et par un tassement de la croissance économique.

Grâce au renouvellement du soutien des donateurs et à la hausse planifiée des dépenses d'infrastructure dans les régions touchées par les inondations de 2008, l'investissement public pourrait stimuler la croissance en 2009 et contribuer à hauteur de 1.6 point de pourcentage à la croissance du PIB en volume, avant de se tasser en 2010. On table sur un ralentissement de la consommation privée en 2009, à cause des inondations de 2008 qui ont grevé les revenus des agriculteurs et du

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	11.4	10.9	21.0	16.4	13.5	2.3	2.2	2.0
Publique	3.1	2.0	80.2	45.0	15.0	1.6	1.6	0.8
Privée	8.3	8.9	7.6	5.5	12.7	0.7	0.5	1.2
Consommation finale	101.8	109.7	1.5	1.2	3.1	1.5	1.2	3.1
Publique	11.0	10.1	2.7	3.6	7.7	0.3	0.4	0.8
Privée	90.8	99.6	1.4	0.9	2.6	1.2	0.8	2.3
Solde extérieur	-13.3	-20.6				-3.0	0.5	-0.9
Exportations	34.5	42.0	1.5	3.0	5.6	0.7	1.5	2.8
Importations	-47.7	-62.6	6.2	1.5	6.0	-3.7	-1.0	-3.7
Taux de croissance du PIB, en volume						0.8	3.9	4.1

Source : Données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588547286428>

renchérissement des denrées en 2008, dont les effets continuent de se faire sentir chez les ménages urbains ; toutefois, la consommation privée devrait se redresser en 2010. On prévoit une hausse de la consommation des administrations publiques jusqu'en 2010, sous l'effet d'un renforcement des dépenses sociales. L'investissement privé jouera, selon toutes probabilités, un rôle important en 2009 et surtout en 2010, grâce à l'afflux d'investissements directs étrangers dans les secteurs des phosphates, de la banque et des télécommunications, ainsi que dans le port autonome de Lomé.

Le secteur extérieur accuse un déficit considérable, essentiellement dû à la lenteur du redressement des filières du coton et des phosphates, ainsi qu'à la lourde facture des importations pétrolières et alimentaires. Il a apporté une contribution négative à la croissance du PIB en 2008. Toutefois, la demande extérieure pourrait avoir un effet positif en 2009 et 2010 : on s'attend à une progression des volumes d'exportation, avec la reprise de la filière des phosphates et une production stable de ciment, café, cacao et coton.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Depuis 2006, les autorités togolaises s'efforcent d'améliorer la gestion budgétaire du pays. La restructuration de l'administration fiscale et douanière a permis d'accroître les recettes budgétaires, d'améliorer nettement la maîtrise des dépenses et de réduire largement les arriérés de paiement. Entre 2005 et 2008, les recettes ont progressé, passant de 14.6 à 16.4 pour cent du PIB, tandis que les dépenses sont restées grosso modo constantes, à environ 20 pour cent du PIB. Ces améliorations substantielles ont rehaussé le solde budgétaire primaire de base, qui, déficitaire de 0.9 pour cent en 2005, est devenu excédentaire de 1.4 pour cent en 2007.

Toutefois, en raison des chocs causés par les inondations et la cherté du pétrole et des denrées alimentaires en 2008, le solde global a accusé un léger déficit équivalant à 0.3 pour cent du PIB. Les pouvoirs

publics ont réagi avec prudence à ces chocs, en se concentrant sur la production alimentaire ainsi que sur des mesures visant à en atténuer l'impact social. Le coût des inondations a avoisiné 3 pour cent du PIB en 2008, et les répercussions du renchérissement des denrées alimentaires et du pétrole sont estimées à 2.4 pour cent du PIB. L'incidence de ces chocs sur le déficit budgétaire devait se monter à environ 2 pour cent du PIB en 2008 et les prévisions pour 2009 sont à peu près équivalentes.

Les prix des carburants étaient restés constants depuis 2006, grâce à des subventions qui ont totalisé 10 milliards de francs CFA entre janvier et avril 2008. Les prix des produits pétroliers au détail ont été majorés de 18 pour cent en août 2008, afin de répercuter l'évolution des cours mondiaux de manière adéquate.

La dégradation de l'économie en 2008 ne modifie en rien l'engagement pris par les pouvoirs publics d'assainir la gestion budgétaire. Le budget 2009 table sur une hausse de 0.6 pour cent du PIB pour l'ensemble des recettes et des dons ; cette hausse découlerait de la poursuite des réformes de l'administration, de la réduction du nombre d'exonérations fiscales, de la majoration des taxes sur l'alcool et le tabac et de l'extension de la base d'imposition au secteur informel. Les dépenses devraient rester constantes, aux environs de 20 pour cent du PIB, puisque l'augmentation des dépenses en capital (+1.5 pour cent du PIB) serait partiellement compensée par la diminution des dépenses courantes. Grâce au réengagement de la communauté des donateurs, le Togo pourra investir dans ses infrastructures publiques, qui ont été négligées durant toute une décennie d'isolement.


La prudence exercée en matière de dépenses se répercutera sur les ressources disponibles pour les secteurs sociaux (comme la santé et l'éducation), les grandes restructurations (comme celle des banques) et la réduction des arriérés de paiement nationaux. En novembre 2008, pour soutenir les réformes dans un contexte de détérioration de l'économie, le FMI a doté sa FRPC de 18.5 millions de droits de tirage spéciaux pour aider le Togo à combler ses besoins de financement non couverts pour 2008 et 2009.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	13.2	16.9	18.3	18.7	19.8	20.4	20.9
Recettes fiscales	11.3	14.6	15.4	16.4	16.4	16.2	16.3
Dons	0.5	1.2	1.4	1.7	2.8	3.6	4.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	18.2	19.9	21.3	19.4	20.1	20.1	19.9
Dépenses courantes	15.4	17.1	17.8	17.4	16.8	15.5	16.5
<i>Sans les intérêts</i>	13.3	15.0	15.9	15.3	15.8	14.6	15.7
Salaires	6.1	4.4	5.1	5.4	5.4	4.9	5.0
Paiements d'intérêts	2.1	2.1	1.9	2.2	1.0	0.9	0.8
Dépenses en capital	3.1	2.8	3.4	2.0	3.5	4.8	5.3
Solde primaire	-2.9	-0.9	-1.1	1.4	0.7	1.2	1.8
Solde global	-5.0	-3.0	-3.0	-0.7	-0.3	0.4	1.0

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601248573172>

Politique monétaire

Le Togo faisant partie de l'UEMOA, sa politique monétaire est conduite par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, qui a pour mission de préserver les réserves internationales et de maintenir l'inflation en deçà de 3 pour cent. En 2008, en raison des difficultés économiques et d'un durcissement de la politique monétaire, la croissance de la masse monétaire s'est considérablement ralentie (10 pour cent, contre 22.1 pour cent en 2006 et 18.2 pour cent en 2007), via un relèvement des taux d'intérêt visant à atténuer les pressions inflationnistes. En 2008, l'expansion monétaire s'est réduite à 6 pour cent, sous l'effet de la diminution des avoirs extérieurs nets.

En 2008, le crédit net à l'État s'est accru, selon les estimations, de l'équivalent de 2 pour cent de la masse monétaire, et le crédit au secteur privé a progressé de 8.4 pour cent, soit moins qu'en 2007. La masse monétaire pourrait augmenter de 7.8 pour cent en 2009, compte tenu d'une hausse de 8.4 pour cent du crédit au secteur privé et d'une légère contraction du crédit net à l'État (-1.3 pour cent).

L'inflation s'est fortement accentuée en 2008, à 8.9 pour cent (contre 1 pour cent en 2007), dépassant le plafond fixé par l'UEMOA. Cette situation est la conséquence de l'envolée des prix des denrées

alimentaires, d'une hausse de 18 pour cent des taxes pétrolières et des perturbations dans les échanges de marchandises à la suite des inondations. Le renchérissement de l'alimentation représente 37 pour cent de l'indice des prix à la consommation. Cette poussée a été ressentie d'autant plus durement en zone urbaine, où la population ne peut produire sa propre nourriture.

Cherchant à contenir l'inflation, les pouvoirs publics ont vendu des réserves de céréales à des prix subventionnés, ainsi que des engrais et des semences aux prix de 2007 : en mai 2008, l'État a distribué 7 000 tonnes de maïs à la moitié du cours du marché, et a maintenu le prix des engrais à 240 francs CFA le kilogramme alors qu'il coûtait 335 francs CFA.

Mais la majoration de 18 pour cent des prix de vente des carburants, en août 2008, a contribué à l'inflation. Malgré tout, celle-ci pourrait descendre à 5.3 pour cent en 2009 et à 2.8 pour cent en 2010, grâce à la décade des prix alimentaires et pétroliers. Cela dépendra toutefois des conditions météorologiques.

Position extérieure

La position extérieure du Togo s'est dégradée entre 2000 et 2007 à cause de l'effondrement de la filière coton, d'une baisse des recettes issues des exportations

cotonnières, du déclin des exportations de phosphate et du renchérissement des importations d'hydrocarbures.

En conséquence des chocs économiques, le déficit de la balance des opérations courantes, transferts publics compris, s'est creusé à 7.8 pour cent du PIB en 2008, contre 6.4 pour cent en 2007. Néanmoins, la dégradation de la balance commerciale a été légèrement contrebalancée par d'importants transferts privés, surtout des envois de fonds des travailleurs expatriés. En 2008, le déficit des comptes courants a pu être largement financé par les entrées de capitaux et les fonds exceptionnellement accordés par le FMI et d'autres donateurs.

Malgré l'aggravation de la situation économique internationale, la position extérieure du Togo devrait s'améliorer en 2009 grâce à la baisse des cours du pétrole, au redressement des exportations traditionnelles comme les phosphates, et au soutien supplémentaire apporté par les donateurs.

Alors qu'en 2008 les exportations n'ont contribué au PIB qu'à hauteur de 31.7 pour cent, le Togo dispose, en tant que membre de l'UEMOA et de la Cedeao, d'une certaine marge pour étendre ses exportations via une intégration régionale plus poussée.

Les échanges avec le Nigeria continuent de dominer le commerce régional : ils représentaient environ 50 pour cent du total en 2008. Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les autres principaux partenaires commerciaux, représentant chacun moins de 5 pour cent des échanges régionaux en 2008.

Le FMI et ses partenaires ont décidé, en novembre 2008, que le Togo réunissait les conditions requises pour bénéficier d'une assistance au titre de l'initiative PPTE. Le pays recevra un allègement intérimaire du service de sa dette de la part de certains de ses créanciers, à condition qu'il mette en œuvre de vastes réformes, notamment l'élaboration d'un DSRP complet, et qu'il exécute pendant un an au moins des réformes économiques soutenues par la FRPC du FMI. Le Togo pourra également accéder à un allègement de sa dette au titre de l'IADM lorsqu'il aura atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'allègement intérimaire est estimé à 270 millions USD. Au point d'achèvement, le Togo devrait bénéficier d'un allègement supplémentaire de 404 millions USD.

Les élections législatives qui se sont tenues en octobre 2007, l'adoption de programmes appuyés par la FRPC et les avancées des réformes structurelles, ont permis au Togo de normaliser ses relations avec ses principaux créanciers extérieurs. L'Union européenne (UE) a annoncé, fin 2007, la reprise pleine et entière de son soutien financier, après une interruption de 15 ans. L'UE devait apurer une partie des arriérés du pays vis-à-vis de la Banque européenne d'investissement (BEI), dans le cadre d'un ensemble de concours financiers convenus en 2008.

En mai 2008, la Banque mondiale a approuvé une enveloppe de 146 millions USD pour contribuer à apurer les arriérés du pays, et 17.6 millions USD au titre de l'aide budgétaire. En juin de la même année, les créanciers du Togo membres du Club de Paris ont

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-10.6	-16.4	-19.1	-20.0	-24.5	-17.5	-18.8
Exportations de biens (f.o.b.)	28.1	28.3	29.3	28.2	31.7	30.1	29.9
Importations de biens (f.o.b.)	38.6	44.7	48.4	48.2	56.2	47.6	48.7
Services	-2.7	-0.4	-0.5	-0.5	-0.1	0.2	0.4
Revenu des facteurs	-2.2	-0.8	-1.1	-1.7	-0.6	-0.5	-0.4
Transferts courants	6.7	13.7	16.5	15.9	17.5	16.6	16.7
Solde des comptes courants	-8.8	-4.0	-4.2	-6.4	-7.8	-1.1	-2.2

Source : Données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


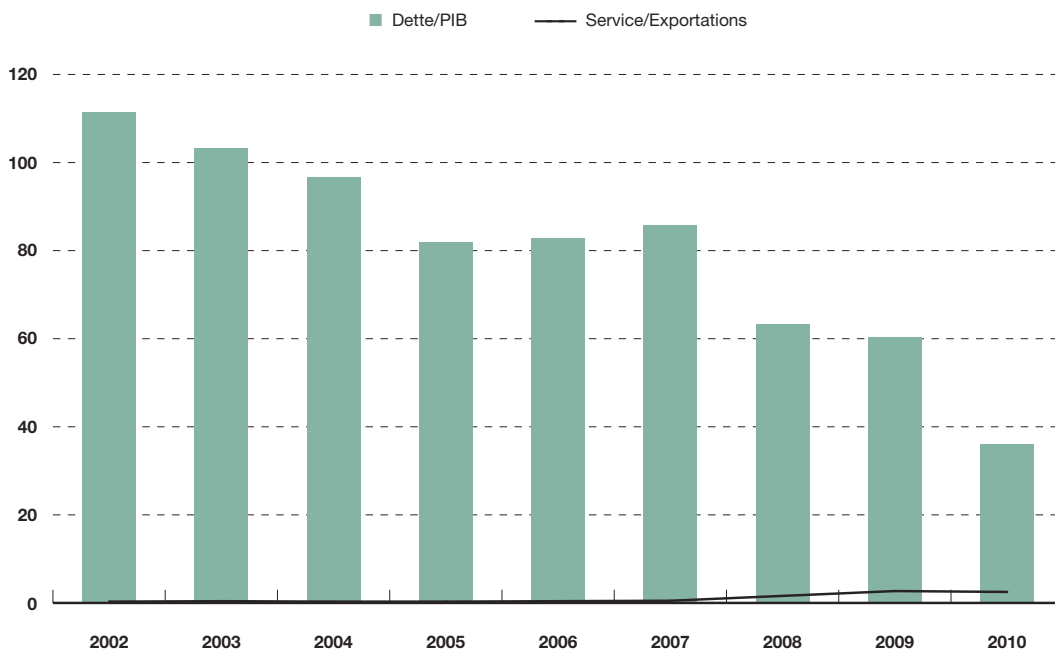

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602687460036>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586244441411>

décidé d'annuler 347 millions USD d'arriérés et de service de la dette, et ont rééchelonné 393 millions USD. Le Togo n'a pas à effectuer de paiements avant avril 2011, le Club de Paris ayant jugé que ce pays était durement touché par l'envolée des prix du pétrole et des denrées alimentaires. En juillet 2008, la Banque africaine de développement (BafD) a approuvé l'apurement de 24 millions USD d'arriérés au moyen de l'assistance de la facilité en faveur des États fragiles. La Chine a contribué à l'allègement au titre de l'initiative PPTE via une annulation de dette en 2007. Globalement, le ratio de la dette extérieure totale par rapport au PIB a été ramené de 156 en 2006 à 138 en 2008, et devrait atteindre 81 en 2010.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Selon le rapport *Doing Business*, publication annuelle de la Banque mondiale sur le climat des affaires, le Togo

se classe 163^e sur 181 économies observées. On remarque cependant plusieurs tendances positives. Le niveau de l'impôt sur les sociétés, qui, à 40 pour cent, était l'un des plus élevés de la région, a été ramené à 33 pour cent en 2008 et devrait être encore abaissé. Et le système bancaire national n'est pas affecté par la crise financière en raison de sa faible intégration au système mondial.

Le système bancaire, peu étendu, se caractérise par une forte présence étatique, une participation étrangère réduite et une faible diversification de ses produits. En outre, il accuse de piètres performances en termes de solvabilité et de liquidité. Cette situation découle d'une mauvaise gestion de la part de grandes entreprises publiques non financières et de nombreuses banques. La proportion de prêts improductifs sur le total des crédits bancaires est élevée, supérieure à 30 pour cent en 2004/05. Ils sont attribués pour la plupart à l'entreprise cotonnière publique la Sotoco, et à l'entreprise phosphatière. Le système bancaire n'est pas en mesure de financer les activités économiques, comme en témoignent le grand nombre

de violations des règles prudentielles et la faible rentabilité du secteur en 2005.

Les autorités s'efforcent de consolider le secteur bancaire en échangeant les prêts improductifs des entreprises publiques contre des titres d'État facilement négociables. Cette solution soutiendra la mise en place d'un marché secondaire des titres.

Autres développements récents

La Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) a remplacé l'Office togolais des phosphates, ancien monopole d'État qui a fait faillite en conséquence d'une mauvaise gestion, d'un équipement minier obsolète et de pannes d'électricité. Cette restructuration de la principale filière économique du pays avait pour objectif d'attirer des investisseurs stratégiques susceptibles de financer, à des conditions favorables, les investissements nécessaires pour renouveler l'équipement.

Dans la filière cotonnière, les audits financiers et stratégiques de la Sotoco ont été achevés en 2007. Cette entreprise est désormais dissoute, et une nouvelle sera créée avec la participation de plusieurs actionnaires privés. En ce qui concerne le secteur de l'énergie, l'envolée des cours du pétrole et les pannes d'électricité dans la région poussent à la réforme. Un examen des finances de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) est en cours, en consultation avec la Banque mondiale.

En 2008, le pays n'a pas pu satisfaire à ses besoins en électricité, estimés à 80-100 mégawatts (MW). Le barrage d'Akosombo au Ghana, qui fournit environ 75 pour cent de l'énergie du Togo, et le barrage hydroélectrique Nangbeto, d'une capacité de 65 MW, sur le fleuve Mono dans l'est du Togo, ont été incapables de répondre à la demande. Les interruptions de fourniture d'électricité se sont multipliées dans la capitale, Lomé, et dans d'autres grandes villes, entravant l'activité économique.

L'État a acheté 14 générateurs diesel d'une capacité totale de 14 MW, qui sont déjà en service. De plus, une usine hydroélectrique de 15-20 MW est proposée à Adjarala. Enfin, le projet de gazoduc ouest-africain,

qui associe la *Nigerian National Petroleum Corporation*, la Société béninoise de gaz, la *Volta River Authority* du Ghana et la Société togolaise de gaz, pourrait procurer quelque 100 MW supplémentaires. Le pipeline est construit, seules manquent des infrastructures de surface. Toutefois, en l'absence de consensus sur la tarification, on ne sait pas encore quand il pourra fonctionner. Le Togo restera vulnérable aux pénuries énergétiques jusqu'à la mise en service de ce gazoduc.

La moitié des ponts endommagés par les inondations de 2008 ont déjà été remis en état par des investisseurs chinois. Neuf doivent encore être reconstruits, ainsi que des routes vers le Burkina Faso et le Bénin, et dans la ville de Lomé.

Le réseau routier urbain se caractérise par une qualité et un niveau d'entretien très mauvais. L'exploitation minière est limitée par le délabrement de l'infrastructure ferroviaire. La remise en état et l'extension de la voie ferrée centrale nord-sud devait intervenir en 2008 et 2009. Le port en eau profonde de Lomé compte attirer davantage d'échanges régionaux une fois achevée sa rénovation, prévue en 2009.

La faune et la flore ayant beaucoup souffert ces dernières décennies, les pouvoirs publics se préoccupent maintenant davantage de l'environnement. Pour mener des actions dans ce domaine, ils dépendent du financement extérieur, si bien qu'ils se tournent vers le secteur privé. Le plan national d'action pour l'environnement, adopté en 2001, et le programme national de gestion de l'environnement sur 15 ans, ont été actualisés en 2008 à des fins d'harmonisation avec d'autres dispositifs. Un programme d'action national de lutte contre la désertification a également été mis sur pied.

Nouvelles technologies et innovation

Seulement 12,5 pour cent des quelque 6 millions d'habitants du Togo ont accès à la téléphonie fixe ou mobile, contre 28,4 pour cent pour l'ensemble du continent africain. On dénombre environ 120 000 lignes

terrestres. Les lignes fixes, peu nombreuses et installées dans les grands centres urbains, utilisent essentiellement des câbles en cuivre, qui sont la proie de voleurs. L'opérateur national, Togo Telecom, s'efforce de réduire les coûts d'infrastructure par l'intégration de la technologie sans fil d'accès multiple par répartition en code (AMRC).

Depuis 1992, Togo Telecom développe la ligne d'abonné numérique à débit asymétrique (*Asymmetric Digital Subscriber Line* – ADSL), qui permet des connexions Internet sur ligne fixe à plus haut débit tout en utilisant les câbles en cuivre traditionnels. Les connexions Internet peuvent également passer par les microstations terriennes (*Very Small Aperture Terminal* – VSAT), antennes satellitaires de CAFE Informatique. Togo Telecom et CAFE Informatique sont les deux seuls fournisseurs de services Internet dans le pays. Créé en 1997, CAFE Informatique a été le premier fournisseur d'Afrique de l'Ouest.

Togo Telecom et CAFE Informatique proposent tous deux des communications internationales via la technologie satellitaire, avec 64/128/256 kilobits par seconde (kb/s), mais à des tarifs relativement élevés. Togo Telecom compte 4 000 utilisateurs, pour l'essentiel des administrations, des ménages et des petites entreprises. CAFE Informatique dénombre, pour sa part, 400 abonnés, surtout des grandes entreprises.

Le Togo et le Bénin mettent en place une liaison en fibre optique de 165 kilomètres qui permettra aux opérateurs de téléphonie mobile et aux sociétés de communication de tirer parti du câble sous-marin international SAT-3 qui longe les côtes d'Afrique de l'Ouest. Ce projet, conduit par Togo Telecom, vise à réduire les tarifs élevés des connexions internationales passant par les connexions satellitaires et à les ramener au niveau de ceux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso, déjà connectés à SAT-3. Toutefois, en pratique, la baisse des tarifs devrait rester modérée, puisque SAT-3 est dominé par un consortium qui impose des prix très élevés aux non-membres.

La téléphonie mobile représente 89 pour cent du total des connexions, 98 pour cent de ses consommateurs

utilisant des solutions prépayées. Le pays compte deux opérateurs de téléphonie mobile : Togo Cellulaire, filiale de Togo Telecom et donc détenu par l'État, qui existe depuis septembre 1997, et Moov, société privée qui appartient à Atlantique Telecom et à Etisalat et qui a commencé ses activités en décembre 1999. En 2008, Togo Cellulaire couvrait 65 pour cent du territoire et 85 pour cent de la population, contre respectivement 45 et 70 pour cent pour Moov.

Togo Cellulaire s'octroie 60 pour cent des parts de marché, avec 627 409 abonnés, et dégage une croissance annuelle de 19 pour cent. Les parts de marché de Moov sont moindres, mais cet opérateur affichait une croissance annuelle de 32 pour cent en 2008.

La téléphonie mobile repose sur le système mondial de communications mobiles (*Global System for Mobile communications* – GSM), standard européen pour les services vocaux et les services de messages courts (*Short Message Service* – SMS). Togo Cellulaire et Moov vont proposer les technologies de commutation radio des paquets (*General Packet Radio Service* – GPRS) et de spécification pour le transfert de données sur GSM (*Enhanced Data rate for GSM Evolution* – EDGE), qui permettront d'accéder à Internet à partir d'un téléphone portable.

Au Togo, l'opérateur de téléphonie fixe reste une entreprise publique, alors que les pays limitrophes, comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria, ont partiellement privatisé leurs opérateurs. Mais dans tous les cas, le taux de pénétration de la téléphonie fixe était inférieur à 1,7 pour cent de la population en 2008.

Le Togo est en retard par rapport à ses voisins en ce qui concerne le nombre de licences de téléphonie mobile et le taux de pénétration. En 2008, une moyenne de cinq licences ont été accordées au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria, contre seulement deux au Togo. Il existe une relation entre le niveau de concurrence, le taux de pénétration et les prix pratiqués. En effet, en 2008, le taux de pénétration du mobile dans les pays limitrophes ressortait, en moyenne, à 29 pour cent, contre 11 pour cent seulement au Togo. En raison d'une

base de clientèle plus réduite, le Togo pratique des tarifs des communications cellulaires plus élevés que ses voisins.

Le cadre réglementaire en matière de télécommunications au Togo a été validé par l'Union internationale des télécommunications (UIT). En 1998 a été créée l'Autorité de réglementation des secteurs de Postes et de télécommunications (ART&P). Cet organe est distinct du ministère des Postes et Télécommunications, mais c'est à lui qu'il rend compte. Le personnel de l'ART&P s'est étoffé, passant de 20 personnes en 2005 à 33 en 2008. Néanmoins, cet effectif n'est pas encore suffisant pour faire face à la charge de travail.

Selon ses actes fondateurs, l'autorité de réglementation du Togo est autonome. Toutefois, le directeur général de cet organe est également membre du ministère des Postes et Télécommunications, si bien qu'il y a manifestement risque d'interférences avec la sphère politique. Les nouveaux entrants, y compris l'opérateur public de téléphonie mobile, sont désavantagés par rapport à l'opérateur public traditionnel de téléphonie fixe.

En octobre 2001, CAFE Informatique a obtenu une licence lui permettant de fournir des services voix sur protocole Internet via les lignes de l'opérateur de téléphonie fixe Togo Telecom : mais sept ans plus tard, cette connexion n'est toujours pas disponible de façon régulière. Par conséquent, les communications entre Togo Telecom et CAFE Informatique passent par un circuit international. D'autre part, Moov se voit contraint de passer par Togo Telecom pour les communications avec Togo Cellulaire. Compte tenu de cette configuration, même si Moov et Togo Cellulaire veulent développer les technologies GPRS et EDGE, le réseau de Togo Telecom n'a pas une capacité suffisante pour supporter ces communications.

Togo Telecom détient également le monopole sur le trafic international sortant. Cette situation pénalise les consommateurs, étant donné la mauvaise qualité des connexions de Togo Telecom. Elle nuit également à Moov ; or cet opérateur appartient en partie au groupe Etisalat, lequel dispose d'une liaison satellitaire internationale qui fonctionne parfaitement dans d'autres

pays où il est présent : le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Gabon.

CAFE Informatique et Moov ont essayé de contourner Togo Telecom en faisant passer leur trafic international par leur VSAT pendant deux mois en 2007. L'ART&P leur a infligé une amende. Moov et CAFE Informatique ont depuis demandé une licence pour les communications internationales sortantes. Au-delà du fait que ces deux opérateurs sont soumis à des tarifs élevés pour les appels internationaux, le service n'est pas fiable. Dans le cas de Moov, seulement 28 pour cent des communications internationales sortantes parviennent à destination. Un autre exemple du manque de coopération entre les opérateurs est le refus de Togo Cellulaire de partager son infrastructure avec Moov, notamment les pylônes d'antenne. Togo Telecom, qui utilise l'AMRC, procède à une modernisation afin de bâtir un réseau entièrement sans fil reposant sur cette technologie, bien qu'il ne dispose pas d'une licence complète ; ce cas illustre la situation privilégiée de l'entreprise publique vis-à-vis de l'autorité de réglementation.

Tous les prestataires de services doivent participer à la fourniture d'un service universel. Au départ, l'ART&P demandait un pourcentage fixe des recettes de chacun. Mais les opérateurs ont refusé de payer, de crainte que ces fonds ne soient mal utilisés. L'autorité de réglementation leur a alors imposé soit de payer, soit de procurer des services dans une zone qu'elle aurait elle-même définie. Les opérateurs ont accueilli favorablement cette solution, et en ont fait un exemple réussi de mise en place d'un service universel en Afrique.

Il est désormais possible de vérifier ses comptes bancaires sur son téléphone portable grâce à un accord entre la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) et Togo Cellulaire. Moov est en négociations avec la Banque Atlantique Togo et la BTCI en vue de proposer un service semblable. S'agissant des applications de gouvernance électronique, les états généraux de l'administration publique ont recommandé d'automatiser et de numériser les procédures administratives afin d'accroître l'efficacité du suivi de la perception et des dépenses publiques.

Contexte politique

En octobre 2007 se sont tenues les premières élections législatives depuis le décès, en 2005, du président Gnassingbé Eyadéma, qui était à la tête de l'État depuis plus de 35 ans. Tous les partis étaient en lice, et le scrutin a été remporté par le Rassemblement du peuple togolais (RPT), déjà au pouvoir.

Le RPT a formé un gouvernement, mais des tensions sont nées avec l'Union des forces de changement, le principal parti d'opposition, qui, au départ, avait refusé d'accepter les résultats. Une consultation nationale a été lancée en vue de mettre en place une commission vérité et réconciliation. La prochaine élection présidentielle devrait se dérouler en 2010.

La communauté internationale ayant jugé les élections libres et transparentes, plusieurs donateurs ont recommencé à aider le pays, à savoir l'UE, les créanciers du Togo membres du Club de Paris, le FMI, la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Cependant, les donateurs s'inquiètent de la lenteur des réformes macro-économiques et structurelles et d'une éventuelle recrudescence des tensions sociales, si les conditions de vie ne s'améliorent pas à moyen terme.

Contexte social et développement des ressources humaines

La crise politique, la contraction des investissements publics et le tassement de l'aide extérieure depuis le début des années 1990 ont freiné les dépenses et les progrès dans le domaine social. En 2005, l'indicateur du développement humain, établi par le Pnud, ressortait à 0.512, soit à peu près le même niveau qu'en 1995. Le Togo y est classé 152e sur 177 pays.

Un DSRP intérimaire publié en avril 2008 a constitué la base d'un accord avec le FMI, également en avril 2008, au titre de la FRPC. Le rapport estime à environ 514 milliards de francs CFA le coût global de la stratégie visant à réaliser, sur la période 2008-10,

les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce coût sera financé à hauteur de 53 pour cent sur ressources internes et 35 pour cent sur ressources externes ; le reste du financement est à rechercher. L'engagement explicite des autorités togolaises à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre les OMD est essentiel ; au rythme actuel, seuls les objectifs portant sur l'éducation primaire universelle, la santé maternelle et le VIH/Sida sont susceptibles d'être atteints d'ici 2015.

D'après l'enquête auprès des ménages faite pour le questionnaire sur les grands indicateurs du bien-être, de 2006, le taux de pauvreté avoisine 61.7 pour cent. Environ 80 pour cent des pauvres vivent en zone rurale. L'enquête fait apparaître que les conditions de vie se sont détériorées entre 2000 et 2006 en raison de la faiblesse des revenus de l'agriculture, d'un financement inadéquat de l'éducation et de la santé et d'un accès insuffisant à l'eau potable.

L'éducation publique ne peut satisfaire à une demande croissante. Les enseignants ne sont pas assez nombreux et les locaux sont surchargés. La part du PIB consacrée à l'éducation est tombée de 5.9 pour cent en 1990 à 2.5 pour cent en 2008. En conséquence, les écoles privées enregistrent davantage d'inscriptions que les établissements publics, parmi lesquels, dans les zones rurales, les écoles d'initiative locale, qui reposent sur un financement communautaire et sur le soutien des familles. Elles représentent plus de 40 pour cent des écoles de la région des Savanes, la plus pauvre du pays. Ces établissements restent chers pour les familles aux revenus très modestes.

Malgré ces problèmes, le Togo affiche un taux de scolarisation élevé par rapport aux autres pays d'Afrique de l'Ouest. Il doit néanmoins relever des défis importants. Le taux brut d'inscription dans le primaire a diminué de 97.9 pour cent en 2005/06 à 97.1 pour cent en 2006/07, essentiellement en raison d'une participation moins importante des filles. Entre 2005/06 et 2006/07, le nombre d'écoles primaires a reculé de 8.8 pour cent et le nombre d'instituteurs de 6.8 pour cent. Sur cette période, le nombre total d'élèves inscrits dans le secondaire a diminué de 10.1 pour cent et le

nombre de professeurs de 12.5 pour cent. En revanche, le nombre d'étudiants dans le supérieur a progressé de 11.3 pour cent.

Les pouvoirs publics souhaitent ramener le taux de redoublement de 24 à 13 pour cent dans l'enseignement primaire, et de 28 à 19 pour cent dans le secondaire d'ici 2010. Le taux élevé de redoublement et d'abandon reste le principal problème pour les établissements primaires et secondaires au Togo.

La santé publique est un autre domaine qui présente des insuffisances, que ce soit en termes de personnel médical, de fournitures ou d'infrastructure. À l'instar de l'éducation, ce secteur se heurte à une mauvaise gestion des dépenses, à un faible investissement public et au recul de l'aide étrangère. Même si, d'un point de vue géographique, l'accessibilité est satisfaisante (près de 90 pour cent des Togolais vivent à moins de 5 kilomètres d'un établissement de santé), l'enquête en grappe à indicateurs multiples (MICS) de 2006 montre que seulement un quart de la population a eu recours aux services de santé. Elle souligne également que près de 75 pour cent des Togolais n'utilisent pas les établissements de santé modernes pour des raisons de coût.

Selon la même enquête, la mortalité maternelle reste élevée, à 478 décès pour 100 000 naissances vivantes, alors que la cible des OMD est fixée à 118. Bien qu'encore élevé, le taux de mortalité infantile s'est amélioré, passant de 80 pour mille en 1998 à 77 en 2006, la cible des OMD étant de 26.6. La prévalence du VIH/Sida au sein de la population sexuellement active a baissé : elle était de 3.2 pour cent en 2006 (contre 6 pour cent en 1999), soit un niveau assez proche de la cible des OMD. Grâce à l'assistance des donateurs, la proportion d'enfants de moins de cinq ans

qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide a progressé, passant de 15 pour cent en 2000 à 41 pour cent en 2006. La prévalence du paludisme dans cette classe d'âge est tombée de 36 à 19 pour cent sur la même période.

Pour consolider le secteur de la santé, l'État prévoit de recruter 700 personnes, d'acheter de nouveaux équipements et de remettre en état les infrastructures ou d'en construire de nouvelles dans les zones rurales. La stratégie nationale contre le VIH/Sida sur la période 2007-10 vise à multiplier les traitements antirétroviraux (ARV). Actuellement, 7 822 des 25 000 personnes séropositives reçoivent un traitement ARV. Bien qu'il n'y ait actuellement pas d'épidémie dans le pays, le paludisme et le choléra y sont endémiques.

Le Togo enregistre des taux de chômage et de sous-emploi assez élevés : cumulés, ils concernaient 32.9 pour cent de la population active en 2006. On observe un déficit préoccupant de fonctionnaires : de 34 736 en 1994, ils sont passés à 31 083 seulement en 2007.

Il n'y a pas non plus assez de personnel très qualifié pour tirer pleinement parti de l'aide publique au développement, même si des programmes d'assistance technique sont censés pallier une insuffisance qui a aussi pour effet de ralentir les réformes structurelles.

Dans le secteur privé, on note quelques tendances positives. Entre 2006 et 2007, le nombre d'employeurs a augmenté de 8.5 pour cent et le nombre de travailleurs de 7.4 pour cent. En outre, le salaire minimum, qui n'avait pas évolué depuis 1990, a été relevé le 1er août 2008 : il est passé de 13 757 à 28 000 francs CFA par mois. L'âge de la retraite a été porté à 60 ans en 2008. L'État maintient cependant qu'une forte proportion de salariés du secteur public partira en retraite en 2010.

Tunisie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 155
- Population en milliers (2008) : 10 169
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 7 506
- Espérance de vie (2008) : 74.0
- Taux d'analphabétisme (2008) : 22

Tunisie



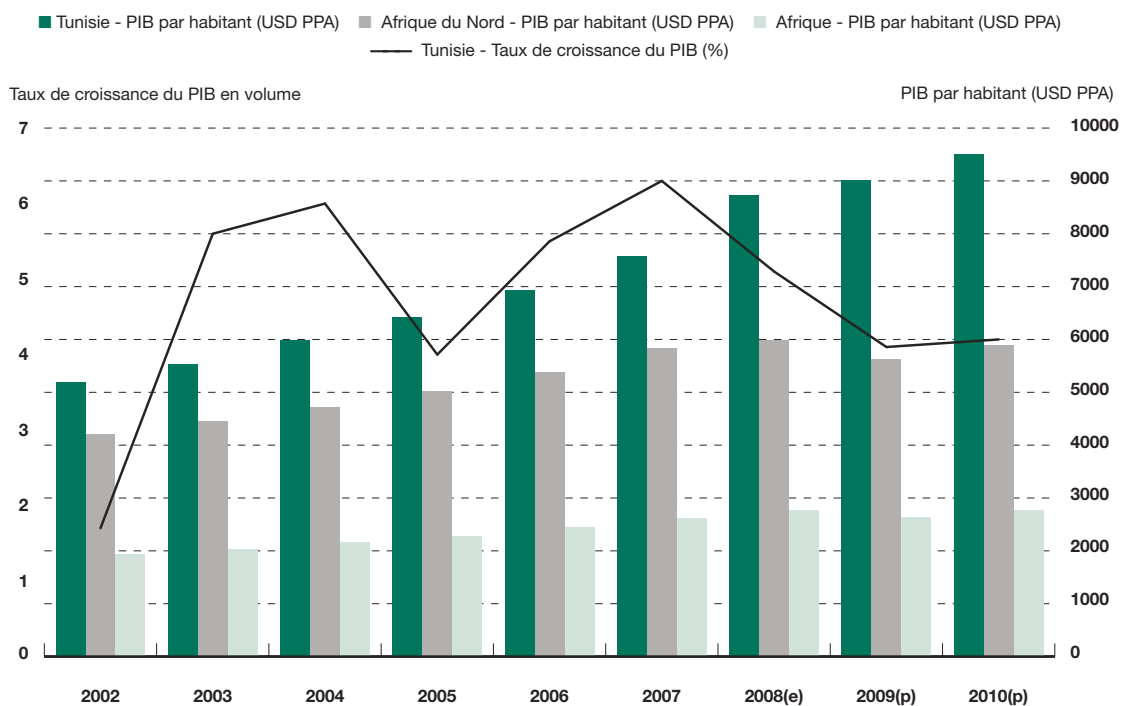
LA RÉCENTE RÉVISION À LA BAISSÉ des prévisions de la croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2008 et en 2009 laisse penser que l'économie tunisienne devrait subir les effets négatifs de la crise économique qui secoue les pays avancés, notamment européens. Le taux de croissance du PIB réel a enregistré une baisse significative, passant de 6.3 pour cent en 2007 à 5.1 pour cent en 2008. Il devrait de nouveau diminuer en 2009 à 4.1 pour cent, avant de remonter légèrement en 2010 à 4.2 pour cent. L'économie a néanmoins su résister aux chocs de la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires survenus durant l'année 2008. L'indice des prix à la consommation n'a crû que de 5 pour cent, résultat obtenu principalement grâce au maintien des subventions des produits alimentaires de base et des carburants.

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est en plein essor, soutenu par une politique volontariste en vue de faire de la Tunisie « une économie du savoir ». Sa valeur ajoutée a augmenté de 17.7 pour cent en 2008.

Malgré cette relative bonne conduite de l'économie face aux chocs extérieurs, la Tunisie continue d'être confrontée à plusieurs défis. En premier lieu, le chômage, qui a dépassé 14 pour cent en 2007 et touche une frange croissante des diplômés de l'enseignement supérieur. Le second défi demeure la convertibilité totale de la monnaie, qui nécessite un secteur financier

À la recherche de nouveaux marchés en Afrique, Tunis milite pour l'intégration entre pays du Maghreb.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583102287453>

robuste et une balance des paiements en bonne santé et permettra aux Tunisiens de déplacer librement des capitaux à l'étranger. Le troisième défi consiste à développer davantage le secteur privé et à améliorer le climat des affaires, des choix indispensables pour attirer l'investissement étranger. À cet égard, la Tunisie occupe la tête des pays africains dans le classement 2008 de la compétitivité établi par le Forum économique mondial de Davos. Elle a toutefois perdu quelques places et se classe au 36e rang mondial alors qu'elle était au 32e en 2007 sur un total de 134 pays.

Développements économiques récents

Jusqu'à maintenant, la crise financière internationale n'a pas eu d'impact sur le secteur financier tunisien. Les crédits au logement ne dépassent pas 10 pour cent du total des crédits (contre environ 87 pour cent aux États-Unis). De plus, les institutions financières tunisiennes disposent d'une très faible proportion d'actifs à l'étranger et n'utilisent pas les techniques à l'origine de la crise, du décalage entre le réel et le financier, à l'instar des produits de titrisation structurés. Enfin, à la bourse de Tunis, la part des étrangers dans la capitalisation boursière est de l'ordre de 25 pour cent seulement et les investissements américains en Tunisie restent très faibles. Des mesures ont en outre été prises pour limiter les risques. Ainsi, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a réduit la part des placements auprès des banques internationales de 75 pour cent, avant la crise, à 39 pour cent du total des réserves, en novembre 2008, et la BCT a cessé de recourir aux marchés financiers internationaux jusqu'à fin 2009. Les ressources nécessaires au budget de l'État de 2009, 17.2 milliards de dinars (TND), seront exclusivement puisées sur le marché local et auprès des institutions financières internationales.

La crise devrait faire subir ses effets surtout sur le secteur réel, notamment le tourisme et le textile, frappés par la chute de la demande mondiale. Cette situation a conduit à la création en octobre 2008 d'une commission nationale du suivi de la conjoncture économique internationale et de ses retombées

éventuelles sur l'économie nationale. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5.1 pour cent en 2008 contre 6.3 pour cent enregistrés en 2007 grâce à l'augmentation des revenus du tourisme et à la hausse des prix des hydrocarbures et des phosphates. Mais, en raison de la crise financière internationale et des perspectives de ralentissement de l'activité économique en Europe, les estimations chutent à 4.1 pour cent en 2009 et à 4.2 pour cent en 2010.

L'année 2008 a été caractérisée par un recul de la valeur ajoutée dans les activités utilisant de la main d'œuvre non qualifiée. Il s'agit, en premier lieu, du secteur de l'agriculture et de la pêche (contribuant pour 9.6 pour cent au PIB) qui a enregistré en 2008, en raison de la sécheresse, une croissance négative de moins 0.5 pour cent contre plus 3.3 pour cent en 2007. Pour la campagne de céréales 2007/08, à cause d'un retard des pluies, la production a été de 12 millions de quintaux contre 17 millions de quintaux durant la campagne précédente. La production d'huile d'olive n'a atteint que 150 000 tonnes pour la campagne 2008-09, en baisse de 25 pour cent sur 2007/08. La Tunisie est le quatrième producteur mondial d'huile d'olive (200 000 tonnes en moyenne chaque année) et le deuxième exportateur mondial derrière l'Union européenne (UE). La filière représente 44 pour cent des exportations agricoles et 20 pour cent des emplois dans l'agriculture. Les éleveurs ont pour leur part été confrontés à des problèmes de surproduction et de stockage du lait, ce qui impose d'accroître les efforts à l'exportation pour résorber les surplus.

En 2009, on s'attend à une reprise de l'activité agricole avec une croissance de 2.8 pour cent, suite aux mesures prises pour faire face à la flambée des prix des céréales. Ces mesures concernent : *i*) l'accroissement de la production par une hausse des prix des céréales de plus de 20 pour cent, l'assouplissement des critères d'allocation des prêts et l'octroi d'une première irrigation gratuite aux producteurs de céréales des zones publiques irriguées ; *ii*) l'incitation des agriculteurs à accroître les superficies consacrées à la céréaliculture et à augmenter les rendements à l'hectare, ainsi que la mise en place de nouveaux centres à l'écoute de leurs réclamations ; *iii*) le développement

de la recherche scientifique pour la création de variétés de céréales et de légumineuses résistant à la sécheresse et aux maladies.

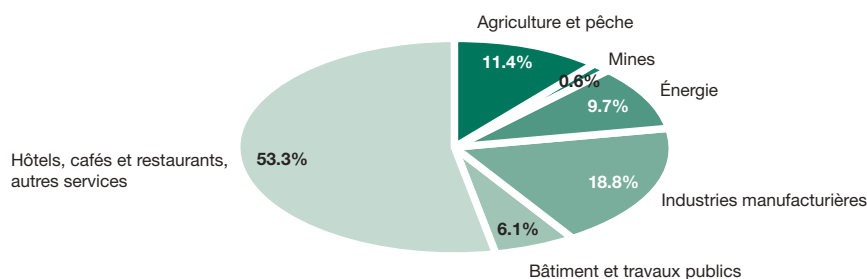
Le secteur des mines (1.1 pour cent du PIB) a également connu une croissance négative avec un taux de moins 3.8 pour cent en 2008 après deux années positives. Les difficultés du secteur s'expliquent par l'épuisement des réserves et la volatilité des cours mondiaux. L'État détient l'entière propriété de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), cinquième producteur dans le monde, qui exploite sept carrières à ciel ouvert et une mine souterraine pour une production annuelle de 8 millions de tonnes en moyenne.

Dans le secteur des hydrocarbures, contribuant pour 7.9 pour cent au PIB, le taux de croissance réel de la production est également négatif (moins 5.6 pour cent) en 2008. La Tunisie exporte 2.5 millions de tonnes de pétrole brut par an et en importe plus d'un million pour une production de 3 millions. Les réserves d'hydrocarbures sont estimées à 838 millions de barils équivalent pétrole. La Tunisie ne couvre que 46 pour cent de ses besoins à cause de la faible capacité de raffinage du pays, mais l'exploration des gisements s'accélère. Durant le XI^e plan (2007-11), l'État prévoit d'octroyer 44 nouveaux permis de prospection et le forage d'environ 75 puits de pétrole. En 2008, plusieurs sociétés étrangères ont bénéficié de l'octroi de permis. Ainsi, l'investissement en matière d'hydrocarbures est

passé de 423 millions de dollars (USD) en 2005 à plus de 2.1 milliards USD en 2008. Le gouvernement table sur une production de 8.4 millions de tonnes équivalent pétrole en 2009 contre 5.6 millions en 2005, à laquelle s'ajoute une production de gaz estimée à 2 millions de tonnes équivalent pétrole en 2012. La Société tunisienne d'électricité et de gaz (Steg) prévoit le raccordement au réseau public de gaz de 340 000 nouveaux clients dans plusieurs régions et le remplacement du fuel lourd par le gaz naturel dans la région minière de Gafsa (sud-est tunisien).

L'activité du textile habillement et cuir (THC) continue de subir les retombées négatives du démantèlement des accords multifibres, de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'entrée des anciens pays d'Europe centrale et orientale dans l'UE. La valeur ajoutée de ce secteur a diminué de 1 pour cent en 2008 et le même taux est attendu en 2009. Toutefois, le THC résiste à la concurrence asiatique : la perte de production et d'emploi est moindre que prévue. Le secteur emploie plus de 200 000 personnes et a réalisé en moyenne environ 5 pour cent du PIB. Plus des trois-quarts des entreprises sont totalement exportatrices et près de 96 pour cent des exportations du textile sont destinés à l'Europe (2.9 milliards d'euros [EUR] en 2007), soit 36 pour cent du total des exportations de l'industrie manufacturière. Les professionnels du secteur ont misé sur la proximité avec l'Europe et le passage rapide à une production de qualité.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national des statistiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/584456752550>

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	27.3	25.6	9.3	8.9	5.8	2.0	2.0	1.4
Publique	4.4	6.0	7.0	5.0	5.0	0.4	0.3	0.3
Privée	22.9	19.6	10.0	10.0	6.0	1.7	1.8	1.1
Consommation finale	76.3	76.7	5.1	5.4	3.5	4.1	4.4	2.7
Publique	15.6	14.7	8.4	5.1	6.8	1.2	0.8	1.0
Privée	60.7	62.0	4.4	5.5	2.8	2.9	3.6	1.8
Solde extérieur	-3.6	-2.3				-1.1	-2.3	0.1
Exportations	44.5	55.8	3.0	5.8	5.5	1.4	2.6	2.5
Importations	-48.2	-58.1	5.1	10.2	4.7	-2.5	-4.9	-2.4
Taux de croissance du PIB, en volume						5.1	4.1	4.2

Source : Données de l'Institut national des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588644244567>

Au contraire de ces secteurs, d'autres branches de l'économie tunisienne ont réalisé des performances satisfaisantes en 2008. Les industries manufacturières ont enregistré un taux de croissance de 5.3 pour cent, grâce aux résultats des industries mécaniques et électriques (12 pour cent) et agroalimentaires (7.6 pour cent). En 2008, la contribution du secteur des industries manufacturières au PIB était de 18.5 pour cent, y compris la part du secteur THC (4.2 pour cent du PIB contre 4.6 pour cent en 2007).

Le secteur des services, qui contribue à environ 40 pour cent du PIB, a crû à un rythme soutenu en 2008 (8.5 pour cent). Cette évolution s'explique dans une large mesure par la bonne tenue (17.7 pour cent de croissance en 2008) des TIC et des institutions financières (9.6 pour cent de croissance en 2008). La contribution des TIC au PIB, de 10 pour cent en 2008, devrait passer à 13.5 pour cent en 2012, en accord avec l'objectif du gouvernement. Malgré l'émergence des TIC en tant que secteur stratégique du pays et l'explosion des centres d'appel francophones, le tourisme reste le secteur-clé de l'économie tunisienne avec une croissance de 4.5 pour cent en 2008 contre 3.5 pour cent en 2007. En 2008, 7 millions de touristes ont visité le pays, totalisant 1.78 milliard EUR de revenus.

Mais le tourisme risque d'être affecté en 2009 par la crise internationale.

La consommation des ménages demeure le principal moteur de la croissance et s'inscrit au centre de la stratégie de développement adoptée par la Tunisie. Elle représentait 62 pour cent du PIB en 2007 et en 2008 et devrait croître de 5.5 pour cent en 2009. Relativement élevée, la consommation publique devrait aussi continuer à augmenter conformément à l'objectif du gouvernement de combattre l'impact social négatif de la crise. Son taux de croissance devrait passer de 8.4 pour cent en 2008 à 5.1 pour cent en 2009, et 6.8 pour cent en 2010.

La formation brute de capital fixe devrait croître de 8.9 pour cent en 2009 avec la mise en place de mégaprojets immobiliers et touristiques de lancés par des groupes des Émirats arabes unis. La Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) a prévu de financer plus de 200 projets durant l'année 2009. L'investissement étranger devrait se trouver encouragé par la suppression des autorisations préalables à l'acquisition des PME, à l'achat ou la location de terres et de locaux dans les zones industrielles et touristiques, ainsi que par l'augmentation de 20 à 30

pour cent du quota de production que les entreprises délocalisées peuvent écouler sur le marché national.

Politique macro-économique

Les politiques budgétaire et monétaire prudentes de la Tunisie lui ont permis d'assurer la stabilité macro-économique et d'attirer la confiance des investisseurs étrangers depuis plusieurs années.

Politique budgétaire

Le déficit budgétaire en pourcentage du PIB est estimé en 2008 à 3 pour cent et devrait continuer d'augmenter : 3.2 pour cent en 2009, 3.3 pour cent en 2010, alors qu'il était de 2.8 pour cent en 2007. En 2008, l'accroissement du déficit s'explique par la hausse, en raison des cours mondiaux élevés, des subventions aux biens de consommation de première nécessité et des carburants qui représentent environ 0.7 pour cent du PIB. La politique de subventions devrait se poursuivre en 2009 même si les prévisions des prix du pétrole sont à la baisse. Mais ce sont les dépenses de fonctionnement destinées à atténuer les effets de la crise qui devraient surtout peser dans le déficit budgétaire.

Certains produits, tels que le lait, ne sont plus subventionnés depuis début 2008. Les droits de douane

et les taxes sur les importations de produits comme les pâtes ou l'huile végétale ont été réduits, voire supprimés. Dans la même ligne, l'année 2008 a connu deux nouvelles hausses du prix à la pompe des carburants qui ont augmenté de près de 21 pour cent en moins de 30 mois, à la fois pour alléger la charge des subventions et encourager aux économies d'énergies. Les prix des hydrocarbures ont été subventionnés à hauteur d'un milliard TND (552 millions EUR) en 2008, le budget de l'État ayant été établi sur la base du baril à 75 USD. Un programme d'économies d'énergie appliqué à tous les secteurs d'activité devrait permettre de réduire la consommation de 20 pour cent d'ici 2011.

La rationalisation des dépenses se révèle malaisée dans le contexte de crise et de chômage élevé. Ainsi, l'objectif visant à réduire la masse salariale de 12 pour cent à 10 pour cent du PIB, conformément aux recommandations des institutions de Bretton Woods, paraît difficile à atteindre en raison du niveau relativement élevé de l'inflation en 2008 et de l'objectif de création annuelle nette de 80 000 emplois.

Au total, les dépenses courantes représentaient 20.8 pour cent du PIB en 2008 contre 20.1 pour cent en 2007. Elles devraient se maintenir à un niveau élevé en 2009 (21 pour cent) en raison de l'aide octroyée à l'agriculture et des dépenses électorales. Le gouvernement ne souhaite pas réduire les dépenses courantes,

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	25.4	23.8	23.8	23.9	23.8	23.5	23.2
Recettes fiscales	21.3	20.9	20.5	20.9	20.7	20.3	20.1
Dons	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	27.9	26.8	26.5	26.8	26.9	26.7	26.6
Dépenses courantes	19.9	20.4	20.1	20.1	20.8	21.0	21.0
<i>Sans les intérêts</i>	16.6	17.6	17.4	17.5	18.4	18.7	18.7
Salaires	11.6	12.1	11.8	11.6	11.6	12.1	12.1
Paiements d'intérêts	3.3	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.3
Dépenses en capital	7.4	6.4	6.1	5.9	6.0	5.6	5.6
Solde primaire	0.9	-0.2	0.0	-0.3	-0.6	-0.8	-1.1
Solde global	-2.4	-3.0	-2.7	-2.8	-3.0	-3.2	-3.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du budget économique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601280220464>

indispensables selon lui à la stabilité sociale. Mais il a dû comprimer au fil des ans les dépenses en capital pour maintenir le déficit budgétaire dans une fourchette raisonnable.

S'agissant des recettes de l'État en pourcentage du PIB, elles reculent légèrement chaque année à cause des politiques de démantèlement tarifaire et de l'accord d'association avec l'UE qui entraînent la baisse des recettes douanières. De 23.9 pour cent du PIB en 2007, elles sont passées à 23.8 pour cent en 2008 et devraient baisser encore en 2009 puis en 2010 (23.2 pour cent). Pour compenser cette baisse, les autorités envisagent d'élargir la base d'imposition sur le revenu des entreprises tout en réduisant son taux, de simplifier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de revoir les incitations fiscales accordées aux activités prioritaires et délocalisées.

L'utilisation partielle des recettes de privatisation pour le remboursement de certains emprunts a permis de réduire le ratio de la dette publique de 53.7 pour cent du PIB en 2006 à 45.1 pour cent en 2008. Ce taux est appelé à décroître en 2009 pour atteindre 44.7 pour cent. Malgré cette tendance, la dette publique reste relativement élevée par rapport à celle des autres pays émergents. Sa part exposée aux risques de taux de change et de refinancement s'est toutefois considérablement réduite ces dernières années grâce à une gestion efficace.

Politique monétaire

Le contrôle de l'inflation est la priorité des autorités monétaires qui s'orientent vers une politique de ciblage compatible avec la libéralisation progressive du compte de capital. Le taux d'inflation calculé sur la base de l'indice des prix à la consommation a augmenté entre 2007 et 2008 de 3.1 pour cent à 5 pour cent. Cette hausse s'explique par la récente augmentation des cours mondiaux des matières premières et du pétrole. Les pressions inflationnistes ont poussé la banque centrale à relever son taux de réserves obligatoires de 3.5 à 5 pour cent en novembre 2007 puis à 7.5 pour cent en avril 2008. Cependant, en janvier 2009, dans le contexte de la crise financière, la BCT a annoncé qu'elle baisserait son taux de réserves obligatoires afin de mettre à disposition des banques des liquidités supplémentaires.

Les taux d'intérêt sont constants depuis la mi-2006, donc en diminution en termes réels. Le taux d'inflation devrait s'établir à 2.9 pour cent en 2009 et à 3.1 pour cent en 2010 avec la baisse des prix du pétrole et de certaines matières premières.

Les autorités monétaires ont cherché, jusqu'à la fin des années 90, à cibler le taux de change effectif réel (TCER). Cependant, depuis l'an 2000, la banque centrale a limité ses interventions sur le marché des changes, conformément à son objectif à moyen terme de passer à un taux de change flottant. Cette plus grande souplesse du régime des changes s'est traduite par une dépréciation tendancielle du TCER alimentée par des chocs négatifs persistants sur les termes de l'échange et par la plus grande ouverture de l'économie à la faveur de l'accord d'association avec l'UE. Cette dépréciation a renforcé la compétitivité des exportations. Les autorités considèrent que cette phase de flottement dirigé est une étape intermédiaire qui devrait déboucher sur un régime de change flottant et la convertibilité totale du dinar. En glissement annuel, entre décembre 2007 et décembre 2008, le dinar tunisien s'est déprécié de 3.6 pour cent par rapport à l'euro mais il s'est apprécié de près de 11 pour cent par rapport au dollar.

Position extérieure

Selon l'accord d'association entre la Tunisie et l'UE signé en 1995, les produits industriels circulent librement entre les deux rives de la Méditerranée depuis le 1er janvier 2008. Des négociations sur la libéralisation des services et de l'agriculture, en prélude à l'instauration du libre-échange total en 2010, sont en cours. De même, la Tunisie a manifesté son intérêt pour le projet de création de l'Union pour la Méditerranée (UPM) qui devrait entraîner de nouveaux engagements en matière de commerce extérieur et de recherche scientifique. La Tunisie a accédé au statut de « partenaire avancé » de l'UE en décembre 2008. Après l'absorption du choc de la concurrence asiatique, la Tunisie s'active à accélérer le rythme de l'intégration commerciale et financière entre les pays du Maghreb et à rechercher de nouveaux marchés en Afrique. Elle mise sur cette intégration pour drainer des investissements directs étrangers (IDE) créateurs d'emplois.

À cet égard, la Tunisie pourrait profiter davantage de l'accord de libre-échange d'Agadir, le premier associant des pays au sud de la Méditerranée (Égypte, Maroc, Jordanie, Turquie et Tunisie) et qui propose l'accès à un marché de 120 millions de consommateurs. Quant à l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui regroupe l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, son processus d'intégration est en panne depuis 1994. Néanmoins, les États membres ont fixé à 2009 le démarrage de leur banque régionale dont la concrétisation est vivement recommandée par le Fonds monétaire international (FMI). Plusieurs accords de coopération ont été signés entre la Tunisie et la Libye. Depuis 2007, leurs monnaies respectives s'échangent librement, les restrictions à la circulation des biens et des personnes ont été levées et les dessertes aériennes ont augmenté.

Le tarif douanier moyen au titre de la nation la plus favorisée devrait être réduit de 25.3 pour cent en 2008 à 15 pour cent en 2011, et le nombre de taux du tarif devrait passer de 9 en 2008 à 7 en 2009. Les barrières non tarifaires, tels que les contrôles techniques, sont en train d'être répertoriées pour être rationalisées. Les procédures douanières ont été simplifiées par le nouveau code des douanes de 2008, et les normes et réglementations sont en cours d'harmonisation sur les standards européens.

En 2008, les exportations ont augmenté de 3.6 pour cent en volume. L'augmentation des importations de biens et services a été de 6.7 pour cent. En valeur,

l'accroissement des importations (21.2 pour cent) s'explique par le renchérissement de la facture énergétique et des produits alimentaires de base. Les exportations ont bénéficié des prix élevés des hydrocarbures et des phosphates, principaux produits d'exportation tunisiens. Les échanges de marchandises se font principalement avec l'UE, qui absorbe près de 80 pour cent des exportations tunisiennes, et avec les pays de l'UMA (7.7 pour cent des exportations). Le solde commercial avec les pays d'Asie non arabes (Chine, Inde, Japon, Indonésie, Hong-Kong) est de plus en plus déficitaire. Les importations chinoises sont en forte augmentation, notamment les appareils mécaniques et électriques. Au total, le déficit commercial représente 8.4 pour cent du PIB en 2008 mais devrait diminuer en 2009 (7.6 pour cent du PIB) avec la baisse relative des prix des importations.

Dans la balance courante, les transferts de fonds des Tunisiens vivant à l'étranger représentent une part croissante. En 2007, les migrants tunisiens ont rapatrié des avoirs estimés à 2.21 milliards TND (1.22 milliard EUR), dont 1.7 milliard sous forme de transferts monétaires. Ces fonds transférés ont plus que doublé en sept ans. Ils représentaient 5 pour cent du PIB en 2007 et 23 pour cent de l'épargne nationale. Plus de 85 pour cent des transferts proviennent d'Europe, essentiellement de France, où sont établis près de 600 000 Tunisiens. En raison de l'appréciation continue de l'euro face au dinar tunisien, ces fonds représentent la quatrième source de revenus en devises de la Tunisie. Outre les transferts d'argent, les expatriés tunisiens

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-11.6	-6.7	-8.1	-8.1	-8.4	-7.6	-6.5
Exportations de biens (f.o.b.)	30.0	36.5	37.6	42.6	44.7	38.0	38.5
Importations de biens (f.o.b.)	41.6	43.3	45.7	50.7	53.1	45.6	45.1
Services	8.0	6.3	5.9	5.9	5.1	4.7	4.3
Revenu des facteurs	-0.9	-1.0	-0.3	-0.9	-1.3	-0.8	-0.7
Transferts courants	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Solde des comptes courants	-4.2	-1.0	-2.0	-2.6	-4.2	-3.2	-2.5

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).


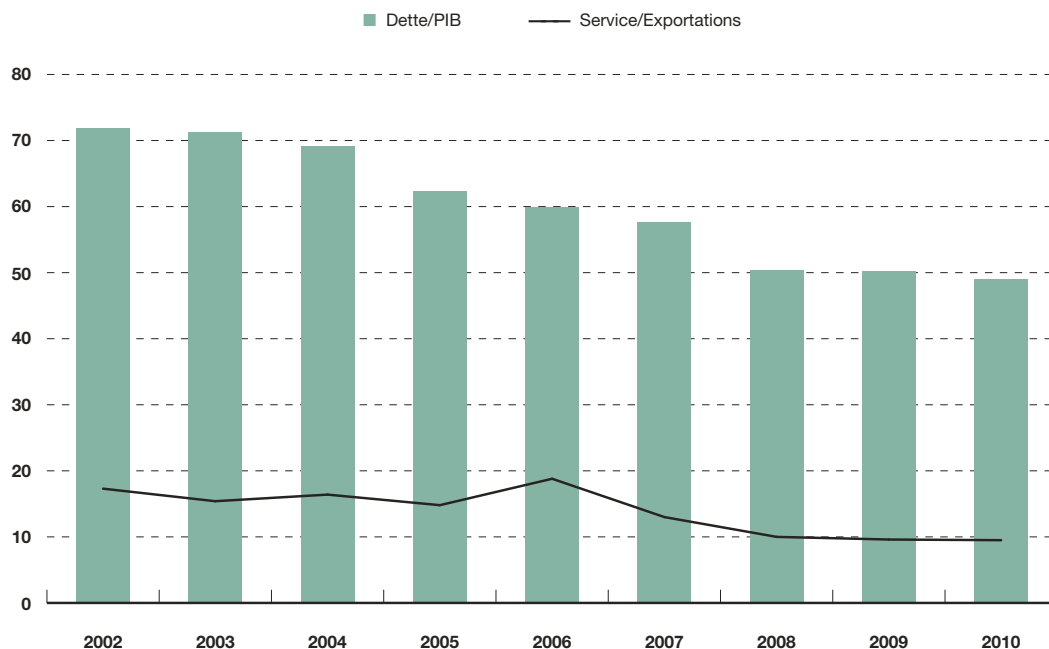

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602784481218>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586256132388>

ont investi près de 386 millions TND ces 20 dernières années, principalement dans les services. Avec la crise économique en Europe, les transferts de fonds pourraient connaître un ralentissement. En 2008, l'investissement direct étranger (IDE) devrait atteindre 1.6 milliard USD, en hausse par rapport aux 1.5 milliard USD enregistrés en 2007. De grands projets sont en chantier ou à l'étude pour un montant de 30 milliards USD. Ces capitaux proviennent principalement des pays arabes du Golfe, notamment de groupes émiratis engagés dans des mégaprojets immobiliers et d'infrastructures.

Dès 2005, le processus de libéralisation progressive du compte capital a commencé selon un plan en trois étapes. Actuellement, les autorités préparent la troisième phase qui devrait aboutir à la libéralisation totale des capitaux monétaires et à une convertibilité totale de la monnaie. Elle nécessite, d'une part, la libéralisation des investissements de portefeuille à l'étranger par les résidents et des crédits consentis par des résidents à

des non-résidents et, d'autre part, la robustesse du système financier et une solidité de la balance des paiements. Dans le meilleur des cas, début 2010 les Tunisiens pourraient déplacer librement leurs capitaux vers le reste du monde. La crise risque toutefois de retarder le processus en incitant les autorités à la prudence.

Le ratio de la dette a connu une baisse entre 2007 et 2008, passant de 54.9 pour cent à 51.8 pour cent du PIB, et devrait continuer à baisser pour atteindre 51.2 pour cent en 2009. L'analyse de soutenabilité ne montre aucun signe de fragilité. La Tunisie n'a jamais rééchelonné sa dette ou accumulé d'arriérés auprès d'institutions financières. Le service de la dette (en pourcentage des exportations) est passé de 13 pour cent en 2007 à 9.9 pour cent en 2008. En 2009, on s'attend, selon les projections, à un ratio de 13.4 pour cent. Ces fluctuations du ratio de la dette s'expliquent par les changements des parités des monnaies étrangères.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Si les réformes structurelles engagées commencent à porter leurs fruits, l'amélioration du climat des affaires et la poursuite du renforcement du secteur bancaire restent des priorités, notamment pour encourager le développement du secteur privé. Celui-ci revêt en effet un caractère stratégique et les objectifs fixés en matière de croissance dans le XI^e plan ne pourront être atteints qu'avec un secteur privé dynamique, capable de relever les défis de l'emploi, de l'investissement et de la mondialisation.

En 2008, la Tunisie se situait à la 36^e place mondiale sur 134 pays pour la compétitivité globale et la compétitivité du climat des affaires dans le classement élaboré par le Forum économique mondial, soit un recul par rapport à 2007 où elle était classée 32^e. En revanche, dans le classement de la Banque mondiale *Doing Business* sur la facilité de faire des affaires, couvrant un échantillon de 181 pays, la Tunisie a gagné 15 places en 2008 par rapport à 2007 (de la 88^e à la 73^e position). En dépit des progrès accomplis, le délai nécessaire pour la création d'une entreprise reste relativement élevé (11 jours) et le pays est mal classé pour l'embauche des travailleurs (113^e) et, surtout, pour le paiement des impôts (106^e) et la protection des investisseurs (142^e).

Pour améliorer le climat des affaires, une nouvelle loi relative à l'initiative privée a été promulguée en décembre 2007. Elle vise à favoriser la création d'entreprises en simplifiant les procédures, en facilitant le financement et en réduisant la fiscalité. De plus, les formalités douanières sont en train d'être considérablement simplifiées. Afin de développer l'initiative privée, les partenaires au développement multiplient l'ouverture de lignes de crédits aux banques commerciales dont les montants sont destinés aux projets de PME. Par exemple, la Banque européenne d'investissement (BEI) a approuvé 200 millions EUR fin 2007 et l'Italie, 36,5 millions EUR en juillet 2008 pour le secteur du textile-habillement.

La qualité des bilans des banques continue de s'améliorer. Les prêts non performants représentaient 17,3 pour cent du total des créances fin 2007 contre 19,2 pour cent en 2006 et les provisions ont augmenté de 49,2 à 53,8 pour cent sur la même période. Le double objectif des autorités pour 2009 de réduire le ratio des créances classées à 15 pour cent et de relever le taux de provisionnement de ces créances à 70 pour cent sera vraisemblablement atteint. La réglementation prudentielle applicable à l'achat de biens immobiliers a d'autre part été resserrée. Les principes de Bâle I sont généralement respectés.

Autres développements récents

Le gouvernement tunisien a cédé 216 entreprises publiques ou semi-publiques depuis le lancement du programme de privatisation en 1987. Ces opérations ont rapporté à l'État 5,8 milliards TND (1,5 milliard EUR), dont environ 90 pour cent d'investissements étrangers. En 2008, ExxonMobil Tunisie a été cédé à la *Libya Oil Holding* et un avis d'appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la cession de 51 pour cent du capital de la Compagnie tunisienne de forage (CTF). Dans le secteur de l'énergie, les travaux de construction du barrage sur l'Oued Al Kébir (près de Gafsa) commenceront en 2009 pour un coût total de 19 millions TND. Avec une capacité de rétention de 25 millions de mètres cubes, ce grand projet hydraulique bénéficiera à 250 agriculteurs disposant d'environ 5 000 hectares de terres. Pour l'électricité, la Banque islamique de développement (BID) a accordé à la Tunisie un prêt de 122 millions EUR pour la construction de deux centrales au centre-ouest et au sud. D'une capacité de 126 mégawatts chacune, elles devraient être opérationnelles en 2010. Par ailleurs, la Tunisie a opté pour un programme nucléaire civil et entreprend actuellement une étude de faisabilité d'une centrale ayant une capacité initiale de 700 mégawatts. Elle pourrait être opérationnelle en 2020. En outre, la Tunisie a ratifié le traité de non-prolifération et autorise l'inspection inopinée des installations nucléaires.

Dans le domaine des transports, au niveau régional, la réalisation de l'autoroute maghrébine, et

l'étude de faisabilité du train maghrébin à grande vitesse reliant Tripoli à Casablanca via Tunis et Alger sont en projet. Au plan national, le projet de réalisation de l'autoroute Sfax-Gabès (152 kilomètres) se concrétise. Les travaux de réalisation de l'aéroport à Enfidha (75 kilomètres au sud de Tunis) sont bien avancés. Sa mise en service se fera en 2009 avec une capacité de 5 millions de voyageurs et des recettes estimées à 67 millions USD. En plus de l'aéroport, le port en eaux profondes devrait être achevé en 2023 et 2 000 hectares seront consacrés à une grande zone d'activité économique. Un projet immobilier de 25 milliards USD est prévu sur les berges du lac Sud, un autre (*Bled El Ward*) de 10 milliards USD dans la banlieue nord de Tunis. La cité sportive de la capitale devrait être achevée en 2015. La Banque africaine de développement (BAfD) a annoncé le 3 mars 2009 qu'elle allait allouer à la Tunisie 500 millions USD supplémentaires pour ses projets publics programmés en 2009.

Neuf cents cités populaires ont bénéficié de la mise en place de 98 stations d'assainissement et d'un important réseau de canaux de gestion des eaux usées qui traitent plus de 250 millions de mètres cubes par an. Le taux de raccordement au réseau d'assainissement est estimé à 87 pour cent et le taux de détérioration environnementale ne dépasse pas les 2.1 pour cent, dont 0.6 pour cent relatif à la détérioration des ressources hydriques, soit un taux très proche de ceux des pays développés. La protection de l'environnement, et particulièrement la maîtrise de l'énergie, est devenue une priorité du gouvernement.

Dans le contexte d'une prochaine libéralisation des échanges agricoles avec l'UE, la Tunisie entreprend des réformes pour éviter qu'elle se fasse aux dépens des petits agriculteurs. En plus d'une meilleure mobilisation des ressources en eau, les autorités s'attachent à renforcer la sécurité alimentaire et la compétitivité. Le programme de mise à niveau concernera une centaine d'exploitations sur la période 2009-11 et environ 2 350 sur la période 2012-16.

Nouvelles technologies et innovation

La Tunisie a fait des technologies de l'information et de la communication (TIC), et plus particulièrement de l'industrie du logiciel, des services et du multimédia, l'un des principaux axes de sa stratégie de développement. Le pays occupe des places de premier plan à l'échelle mondiale en termes de promotion des nouvelles TIC ou d'importance des TIC dans la politique gouvernementale. En 2008, la Tunisie a été classée 35e par le Forum économique mondial de pour l'aptitude technologique, l'accessibilité et la réglementation. Elle arrive au 2e rang des pays du Moyen Orient après les Émirats arabes unis. Le tableau des indicateurs souligne le dynamisme récent de ce secteur. La part qu'occupent désormais les télécommunications dans le PIB est de l'ordre de 10 pour cent contre seulement 3.9 pour cent en 2001.

Les infrastructures de télécommunications en Tunisie sont parmi les plus modernes du continent. Le réseau de télécommunications est doté de

Tableau 4 - Indicateurs du secteur des TIC

	2007	2008	Variation
Nombre d'abonnés aux réseaux téléphoniques fixes pour 100 habitants	12.33	12.11	-1.8 %
Nombre d'abonnés aux réseaux téléphoniques mobiles pour 100 habitants	75.94	81.08	+6.8 %
Nombre d'abonnés au réseau Internet pour 100 habitants	2.45	3.67	+49.8 %
Nombre d'abonnés ADSL pour 100 habitants	1.11	1.66	+49.5 %
Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	16.68	23.25	+39.4 %
Nombre de PC pour 100 habitants	7.7	8.2	+6.5 %
Nombre de sites web	5 796	6 417	+10.7 %

Source : Calcul des auteurs d'après les données du ministère des Technologies de la communication (en ligne).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/603176130822>

commutateurs multifonctions à haut débit qui assurent en même temps le trafic téléphonique, de l'Internet et du multimédia. Le réseau de téléphonie est totalement numérisé et couvre la totalité du pays. Tunisie Télécom continue à opérer dans une situation de monopole sur la téléphonie fixe et à ne pas pratiquer de subventions croisées. Les deux opérateurs de téléphonie mobile (Tunisie Télécom, détenteur de 56 pour cent du marché, et Tunisiana) partagent certains pylônes mais les infrastructures de base restent la propriété de Tunisie Télécom. L'Instance nationale des télécommunications (INT) n'impose pas ce partage. La téléphonie rurale utilise une technologie *Wireless local-loop* (WLL) et Mobirif et fonctionne selon la norme GSM (environ 41 000 abonnés en 2007). La Tunisie est aussi dotée de deux passerelles internationales, de liaisons par câble sous-marin, de liaisons spatiales numériques et collabore à des projets de télécommunications par satellite.

Le réseau Internet couvre la totalité du pays et fonctionne avec 12 fournisseurs de services (sept publics et cinq privés). L'accès en ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*, haut débit) est en train de se généraliser à tout le territoire ainsi que l'utilisation des technologies de communication par satellite VSAT. Le réseau Wimax a été introduit en 2007 de même que la transmission de la voix par le protocole IP. En 2008, les indicateurs relatifs à l'activité Internet étaient les suivants : une bande passante internationale d'Internet ayant une capacité de 3 100 mégabits par seconde, 379 200 abonnés au réseau Internet, 2 400 000 utilisateurs, et un réseau de transmission de données faisant appel à diverses technologies : RNIS, X25, *Frame Relay*, ADSL (167 300 abonnés en août 2008).

La radiotélédiffusion est marquée par un renforcement du taux de couverture des chaînes à plus de 99,5 pour cent, une amélioration de la qualité d'écoute de la radio et le démarrage des travaux d'installation d'un réseau hertzien numérique considéré comme le noyau du futur projet de télévision numérique dans le pays. Les autorités ont développé 30 cyberparcs et un programme d'assurance qualité des services (ISO, CMMI et autres certifications internationales) pour gagner les marchés de sous-traitance. Avec plus de 190

centres d'appels, européens en majorité, la Tunisie occupe la deuxième position après le Maroc sur le marché des centres d'appels francophones délocalisés. Ces centres, qui emploient actuellement environ 17 000 jeunes diplômés, bénéficient de tarifs de communications réduits et de l'exonération de l'impôt sur les sociétés conformément à l'objectif national de réduire le chômage des diplômés.

Le monopole sur la téléphonie fixe est un facteur qui ralentit la pénétration d'Internet dans les ménages et qui pèse sur la tarification. Le tarif national des lignes fixes à la minute varie de 14 à 20 millimes selon les heures contre 120 à 180 millimes pour la téléphonie mobile. Le tarif Internet haut débit (1 mégabit par seconde) appliqué pour l'utilisation des lignes fixes par Tunisie Télécom est de 30 TND par mois. Selon une étude publiée en janvier 2009, le prix de l'ADSL en Tunisie est avantageux comparé à celui pratiqué dans les autres pays arabes. Depuis 2005, au lieu d'augmenter ses tarifs, Tunisie Télécom a intégré la TVA de 6 pour cent dans le prix de la carte téléphonique.

Au plan législatif, la Tunisie a opté pour une ouverture du marché à la concurrence en attribuant une licence GSM à Orascom en 2002 et une licence de télécommunication satellite à Divona Télécom en 2004, en transformant l'Office national des télécommunications d'établissement public à caractère non administratif en société anonyme. En 2006, Tunisie Télécom a cédé 35 pour cent de son capital à Tecom-Dig et le gouvernement a lancé un appel d'offre pour l'attribution d'une seconde licence de téléphonie fixe et mobile combinée au deuxième trimestre 2009. Tunisie Télécom verse 5 pour cent de ses recettes au ministère des Technologies de la communication pour alimenter le fonds de développement des technologies de l'information et de la communication destiné à développer le secteur dans les entreprises, les écoles et les universités.

L'État et les entreprises publiques assurent plus de 80 pour cent du chiffre d'affaires total du secteur TIC. Ils en sont aussi les principaux promoteurs auprès du secteur privé grâce, notamment, au programme de mise à niveau qui accorde des subventions sur les logiciels et

les services associés à hauteur de 70 pour cent et les équipements informatiques à hauteur de 25 pour cent. Néanmoins, les banques sont actuellement réticentes à financer le secteur car les sommes engagées sont importantes et le retour sur investissement n'est pas immédiat. Ainsi, la majeure partie du financement des investissements pour améliorer le réseau des larges bandes et des bandes passantes se fait par l'État via Tunisie Télécom. L'ajout de lignes ADSL est prévu à l'horizon 2009-10 ainsi que de nouveaux réseaux à large bande devant relier les installations internationales au nouveau câble sous-marin SEA-ME-WE 4 d'une longueur de 20 000 kilomètres entre la France et Singapour.

Plusieurs services en ligne du gouvernement ont permis d'améliorer la qualité des services fournis par l'administration, d'encourager les exportations et de créer une culture numérique. Parmi ces applications, le programme de l'administration électronique, les projets sectoriels en ligne, le commerce électronique, l'apprentissage à distance, les prestations de santé à distance, le système de gestion de l'état civil (Madania), le système de gestion administrative et financière des fonctionnaires de l'État et des collectivités locales (Insaf), le système de gestion et de suivi du budget de l'État (Adeb), le système informatique de la douane (Sinda) et le système de gestion des ordres de missions à l'étranger (Rached) couvrent de nombreuses prestations de services administratifs. D'autres projets ont été réalisés, à l'instar du système de la « liasse unique » dédié au commerce extérieur pour faciliter les transactions électroniques (les signatures et les paiements électroniques sont autorisés).

Malgré son expansion, la capacité à l'exportation du secteur des TIC reste limitée par l'étroite offre de services spécialisés (les applications pour la technologie mobile par exemple) et l'absence d'une main d'œuvre abondante et très qualifiée. De plus, l'exiguïté de la taille des entreprises du secteur des TIC (300 entreprises sur 345 ont moins de dix salariés) les empêche de mener à bien des projets d'envergure de développement de logiciels. La majorité d'entre elles est spécialisée dans la vente et la maintenance d'équipements informatiques (68 pour cent du marché total), ce qui restreint les ambitions de la Tunisie à s'imposer comme pôle

stratégique d'investissement pour les grandes entreprises internationales de logiciels.

Selon la dernière enquête auprès des ménages datant de 2005, le Tunisien moyen dépense 66.787 TND dans l'utilisation des TIC, soit 3.67 pour cent de ses dépenses totales en biens et services. Afin de limiter les effets de la fracture numérique entre les pauvres et les riches et entre les milieux rural et urbain, plusieurs programmes ont été adoptés. Entre 2001 et fin 2007, le projet « ordinateur familial » a permis à 62 000 familles aux revenus modestes d'acquérir un ordinateur en bénéficiant de facilités de paiement. Les familles tunisiennes ont également la possibilité de s'abonner à Internet pour un prix modéré (le forfait mensuel pour 15 heures de connexion coûte 10 TND). Le projet « Tunis City Communications », d'un montant de 3 milliards USD, prévoyant une université de communication et un pôle technologique, a démarré en février 2009.

Contexte politique

Le Rassemblement démocratique constitutionnel (RDC) au pouvoir a la main mise sur les institutions et les services de l'État. Les partis de l'opposition sont désormais présents à la Chambre des députés, avec 20 pour cent des 189 sièges.

En vue de l'élection présidentielle d'octobre 2009, le président en exercice depuis 1987 a été choisi comme candidat du RDC. Son investiture pour un cinquième quinquennat a été rendue possible par un amendement à la constitution portant à cinq le nombre maximum de mandats consécutifs. Sur les neuf partis d'opposition légaux que compte la Tunisie, quatre ont également déjà désigné leur candidat.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) devraient tous être atteints d'ici 2015. Le taux global de pauvreté dans ce pays de 10 millions d'habitants



atteignait 3.8 pour cent en 2007 contre 4.2 pour cent en 2000 et 6 pour cent en 1990. Cette évolution s'explique par l'indexation de l'objectif de réduction de la pauvreté sur l'objectif de croissance économique. Des études montrent que la croissance a favorisé le recul de la pauvreté dans la période 1980-2000. L'action publique joue aussi son rôle par le biais des transferts sociaux qui ont représenté 58.8 pour cent du budget, soit 19 pour cent du PIB en 2007. Cet effort soutenu a permis d'améliorer les conditions matérielles de vie des ménages, notamment en milieu rural. Les transferts sociaux pour chaque famille sont passés en moyenne de 278 à 302 TND entre 2006 et 2007.

Le chômage a reculé de 15 pour cent en 2001 à 13.9 pour cent en 2008. Mais les autorités devront faire face en 2009 à 80 000 demandeurs d'emploi supplémentaires dont deux tiers de diplômés de l'université. Pour absorber cette offre de travail, le gouvernement compte sur davantage de flexibilité et, surtout, sur une meilleure adéquation du système d'éducation et de formation aux besoins du marché en réorientant la main d'œuvre qualifiée vers les secteurs à forte employabilité, tels que l'ingénierie, l'informatique, les télécommunications, les arts et métiers et les langues appliquées. Il s'agit également de simplifier la législation sur la création d'entreprises pour encourager les jeunes diplômés à choisir cette voie. Reste que la réglementation du travail, conçue pour protéger les salariés, est particulièrement rigide.

En matière de respect des droits de la femme, le pays est l'un des plus avancés dans la région. La parité est respectée dans l'accès aux soins et la scolarisation. Mais les femmes ne constituent que 26 pour cent de la population active.

Le budget de l'éducation et de l'enseignement supérieur reste le plus élevé (28 pour cent des dépenses

de fonctionnement de l'État), et ce depuis des années. Les taux brut de scolarisation sont de 96 pour cent pour le primaire, de 83.2 pour cent pour le supérieur. Mais les autorités sont maintenant confrontées à la baisse des effectifs dans les écoles primaires, dont certaines sont en train de fermer leurs portes, alors que la croissance du nombre d'étudiants est exponentielle. Selon les prévisions, il y aura 478 000 étudiants en 2011, contre 370 000 en 2008. En outre, l'enseignement supérieur est à l'heure de la réforme Licence, master et doctorat (LMD) qui vise à introduire une plus grande flexibilité et une meilleure prise en considération des exigences du marché de l'emploi.

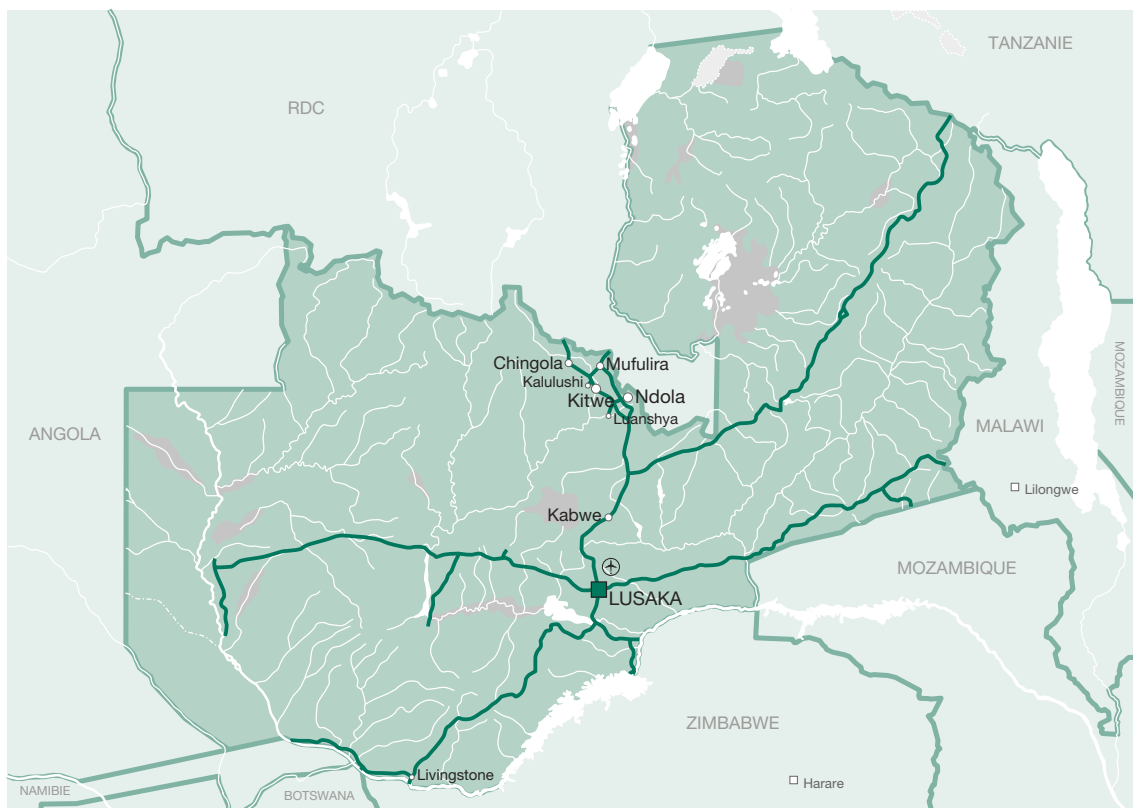
Les soins de santé sont accessibles à tous à un prix raisonnable mais des efforts restent à faire pour améliorer la qualité des services rendus aux malades et désengorger le secteur public. Les indicateurs de santé et de sécurité sociale se sont améliorés entre 2006 et 2007 puisque l'espérance de vie à la naissance est passée de 73.6 à 74 ans et le taux de couverture sociale des salariés relevant des différents régimes de sécurité sociale de 90.4 pour cent en 2006 à 91.9 pour cent en 2007. Selon les mêmes tendances, la mortalité infantile a baissé de 21.1 à 19.5 pour 1 000 nouvelles naissances et le nombre d'habitants par médecin est passé de 1 043 en 2003 à 968 en 2007. En outre, les différents programmes de planning familial lancés dans les années 60 ont permis de limiter les naissances. Le taux de natalité est de 17 pour 1 000 habitants, stationnaire depuis 2003. Le rythme de croissance de la population s'est ralenti, passant de 1.08 pour cent en 2004 à 1 pour cent en 2006. Ce qui place la Tunisie en tête des pays arabes et africains. Enfin, la séroprévalence est faible (0.1 pour cent) de telle sorte que la Tunisie peut se concentrer sur la prévention du VIH/Sida et, notamment, distribuer gratuitement un traitement aux séropositifs.

Zambie

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 743
- Population en milliers (2008) : 12 620
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 359
- Espérance de vie (2008) : 45.5
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.

Zambie



⊕ Aéroport
— Route principale

■ Capitale (1 328 000 hab. 2007)
○ plus de 200 000
○ plus de 100 000
○ plus de 50 000

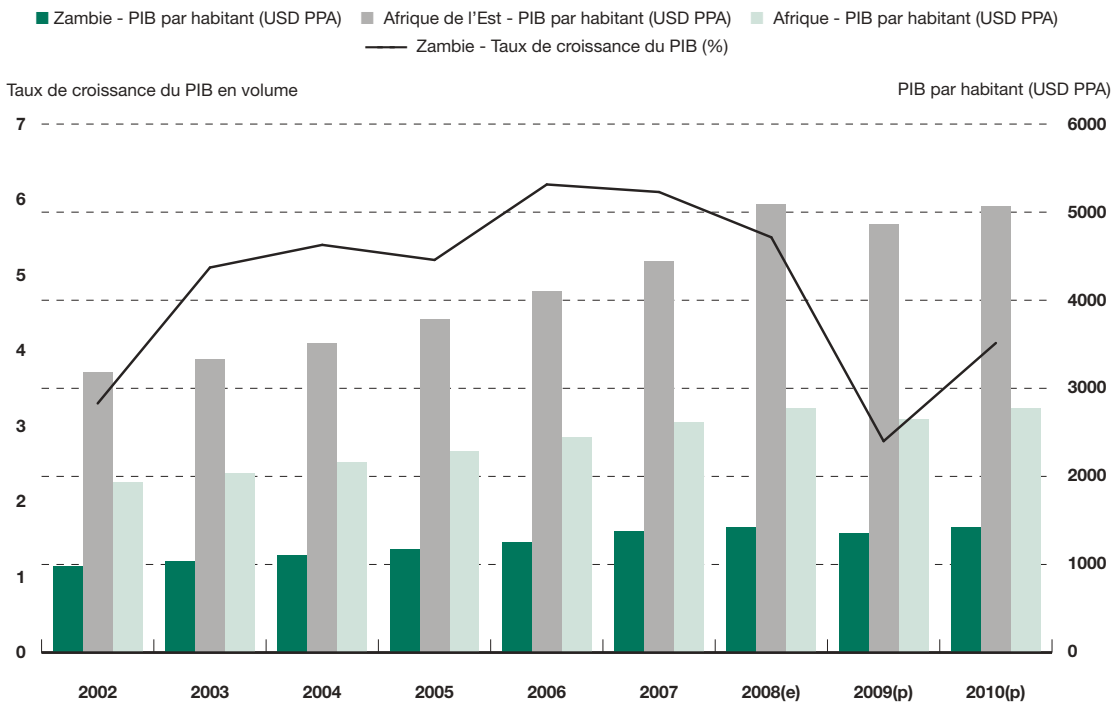
0 km 55 110 165 km

EN 2008, LA CROISSANCE DE LA ZAMBIE s'est tassée à 5.5 pour cent, contre 6.1 pour cent en 2007, surtout en raison du net recul des cours du cuivre. Un nouveau ralentissement de la croissance à 2.8 pour cent est prévu pour 2009 sous l'effet de la récession mondiale. Le bond de l'inflation en 2008, qui avait atteint 16.6 pour cent en glissement annuel en décembre, s'explique essentiellement par la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Sur 2009 et 2010, l'inflation moyenne devrait retomber sous la barre des 10 pour cent, car le pétrole et l'alimentation devraient se maintenir à leur niveau de fin 2008.

La mort du président Levy Mwanawasa en août 2008, après trois mois de grave maladie, a occulté les autres événements de l'année. Ce décès et les élections qui ont suivi ont créé un climat d'incertitude quant à la continuité politique et ont retardé des décisions capitales. Les dépenses associées aux élections ainsi que l'aggravation de la situation économique mondiale au second semestre 2008 se sont traduites par un déficit budgétaire de 2.1 pour cent (soit davantage que prévu), qui devrait rester à peu près stable en 2009 et 2010.

L'envolée des produits alimentaires et pétroliers a augmenté le coût de la vie et poussé l'inflation à 13 pour cent.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/583107121484>

Développements économiques récents

L'économie zambienne a affiché des performances radicalement différentes au premier et au second semestre 2008. Au premier semestre, elle a surtout été touchée par la flambée des cours internationaux des matières premières. D'un côté, la hausse des cours et l'augmentation de la production de cuivre ont dopé les recettes d'exportation, et de l'autre, l'envolée des cours du pétrole et des denrées alimentaires a rogné le pouvoir d'achat et majoré les coûts de production. Le renchérissement du cuivre a également induit une vive appréciation du kwacha de Zambie (ZMK), affaiblissant les performances des exportations non traditionnelles.

Au second semestre, la situation s'est inversée, avec un net repli des cours du cuivre et une dépréciation corrélative du kwacha. Il a fallu plusieurs mois pour que la baisse des cours du pétrole se répercute sur les prix du carburant, et le renchérissement des denrées alimentaires s'est poursuivi jusqu'à la fin 2008 et même au début de 2009, lorsque l'inflation générale a commencé de refluer.

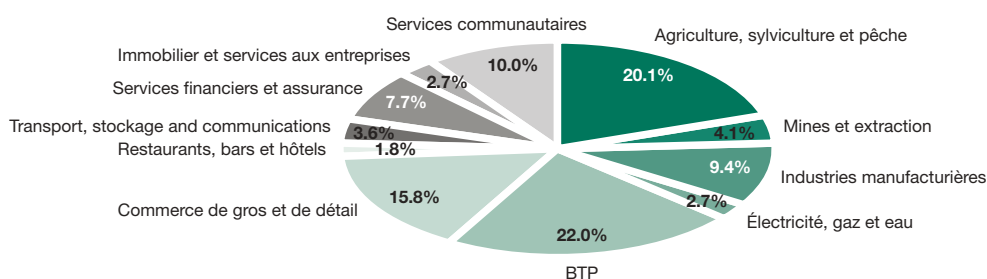
Malgré une croissance globale du PIB plus lente en 2008 (elle est ressortie à 5.5 pour cent, contre 6.2 pour cent en 2007), certains secteurs ont progressé plus vite qu'en 2007. Le secteur des mines et de l'extraction a bénéficié non seulement de cours très élevés au premier semestre 2008, mais également de volumes de production plus importants : de fait, les investissements nouveaux ont commencé de porter leurs fruits et le

secteur a été moins affecté par les inondations. Fin 2008, cependant, alors que les cours du cuivre continuaient de se tasser, les entreprises minières ont commencé à placer les mines en maintenance et à comprimer leurs effectifs. Certaines mines plus anciennes, aux coûts de production élevés, ont été fermées. La production totale de cuivre devrait malgré tout augmenter en 2009, étant donné que la production de la nouvelle mine de cuivre de Lumwana excèdera la contraction de celle des mines plus anciennes. Deux nouvelles fonderies de cuivre vont également être mises en service : elles traiteront le minerai de cuivre venu de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que des mines zambiennes.

Le secteur des transports, du stockage et des communications est celui qui a affiché la croissance la plus rapide en 2008 : les communications ont crû au rythme de 21 pour cent et le transport aérien de 14 pour cent. Les autres segments du transport ont eux aussi progressé grâce à l'essor des exportations cuprifères, mais ce mouvement s'est ralenti au dernier trimestre à cause du repli des échanges et du tourisme. Ce dernier a été mis en péril en janvier 2009 par la faillite de la compagnie aérienne *Zambian Airlines*, qui a en outre fait planer une menace sur le transport aérien intérieur.

La croissance du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a ralenti à 5 pour cent, ce qui s'explique pour partie par le ralentissement des investissements dans le secteur minier, et pour partie par le prix très élevé du ciment. Les industries manufacturières, le commerce de gros et de détail ainsi que la finance et l'assurance

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2008 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/584460050587>

ont progressé plus vite en 2008 qu'en 2007, mais sans rattraper leur rythme d'il y a quelques années.

En 2008, la valeur ajoutée agricole s'est contractée de 4 pour cent sous l'effet de conditions météorologiques défavorables. Toutes les cultures majeures ont été touchées, notamment le maïs, le soja, le blé, le tabac et le sorgho, ce qui a contribué au renchérissement des denrées alimentaires zambiennes sur l'ensemble de l'année. Les exploitations agricoles commerciales, qui ont enregistré une croissance substantielle depuis 2000, se sont également heurtées à quelques difficultés : coûts élevés du carburant et des autres intrants, et stagnation de la demande intérieure. Le secteur de la volaille, par exemple, s'est vu contraint de réduire sa production à cause de l'augmentation des coûts de la nourriture des animaux, du chauffage et du transport.

La hausse du prix des denrées alimentaires n'a pas été intégralement ni immédiatement répercutée sur les marchés zambiens, car les exportations comme les importations de maïs ont été interdites durant l'année 2008. À cause des problèmes de distribution des engrais et de l'inondation de zones habituellement à l'abri de ce phénomène, la production de maïs en 2007/08 n'a pas dépassé les 1.14 million de tonnes, contre 1.37

million en 2006/07. Ce n'est qu'en décembre que l'organisme de gestion des réserves alimentaires, la *Food Reserve Agency* (FRA) a commencé à vendre du maïs en dessous de son prix d'achat. En conséquence, le prix de la farine de maïs a continué à grimper jusqu'en décembre 2008, pour se replier seulement début 2009, à la levée de l'interdiction des importations. Ces mesures ont représenté une subvention à tous les consommateurs, indépendamment de leurs besoins, et ont empêché les agriculteurs de profiter des cours mondiaux élevés.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par l'investissement privé, qui a progressé de 13 pour cent sur l'ensemble de l'année, et surtout durant le premier semestre 2008, quand l'investissement dans le secteur minier était encore en expansion. En outre, l'investissement dans le secteur manufacturier a augmenté assez considérablement. Les promesses d'investissements privés sont passées de 1.4 milliard de dollars (USD) en 2007 à 9.5 milliards en 2008 (de janvier à novembre). Après le secteur minier (6.6 milliards USD), l'énergie et l'industrie manufacturière en ont été les deux principaux bénéficiaires. Les promesses d'investissement en 2008 devraient créer 25 597 emplois, pour la plupart dans les mines, l'industrie manufacturière et la finance.

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	17.4	22.2	11.5	-1.3	5.0	4.0	-0.5	1.8
Publique	7.9	5.6	7.0	4.0	5.0	0.6	0.4	0.4
Privée	9.6	16.7	13.0	-3.0	5.0	3.4	-0.8	1.3
Consommation finale	96.9	72.6	6.5	2.4	3.7	5.3	2.0	3.0
Publique	9.5	18.9	12.3	1.3	3.5	2.6	0.3	0.8
Privée	87.4	53.7	4.4	2.8	3.7	2.6	1.7	2.2
Solde extérieur	-14.4	5.2				-3.8	1.3	-0.7
Exportations	27.1	39.6	7.6	-4.4	4.1	3.0	-1.8	1.5
Importations	-41.5	-34.3	12.2	-5.2	4.0	-6.8	3.1	-2.2
Taux de croissance du PIB, en volume						5.5	2.8	4.1

Source : Données du Bureau central des statistiques et du ministère des Finances et de la Planification nationale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588700278777>

L'investissement public et la consommation du secteur public ont eux aussi progressé, mais la hausse de la consommation privée n'est ressortie qu'à environ 4 pour cent en volume, le pouvoir d'achat étant limité par la cherté de l'alimentation et du pétrole. Le rythme de croissance des exportations a été plus lent que celui des importations, si bien que la demande extérieure a contribué négativement à la croissance. En 2009, l'investissement total devrait reculer en raison de la chute de l'investissement privé, surtout dans le secteur minier. La consommation publique aussi bien que privée devrait n'augmenter que légèrement, cadrant avec les restrictions budgétaires et la baisse des revenus dues à la crise financière. En 2010, la croissance de la consommation, de l'investissement et des exportations devrait se redresser, à condition que l'économie mondiale commence à se rétablir fin 2009.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

En 2008, la politique budgétaire a été légèrement expansionniste, avec des recettes un peu plus faibles qu'attendu et des dépenses un peu plus élevées, surtout imputables aux élections inattendues et à certaines des mesures prises pour endiguer la crise alimentaire. Parmi les autres dépenses non anticipées, il faut citer le coût de la hausse de 15 pour cent, supérieure aux prévisions, de la rémunération des fonctionnaires et la nécessité de financer le projet de réhabilitation de *Zambia Electricity Supply Corporation (Zesco)*. Ces augmentations n'ont que partiellement contrebalancé la compression des dépenses dans d'autres domaines. Le déficit budgétaire qui en a découlé s'est monté à 2.1 pour cent du PIB, contre 0.9 pour cent prévu.

En 2008, un nouveau régime fiscal du secteur minier a été introduit. Ce régime relève l'impôt sur les entreprises à 30 pour cent, les redevances minières à 3 pour cent et la retenue fiscale à 15 pour cent. De plus, un impôt variable sur les bénéfices allant jusqu'à 15 pour cent a été instauré, ainsi qu'un impôt sur les bénéfices exceptionnels, applicable dès que les cours du cuivre atteignent un certain seuil. De surcroît, un prélèvement

à l'exportation de 15 pour cent sur les exportations de concentré de cuivre a été mis en place pour encourager la création de valeur locale. Selon les estimations, ces mesures devaient générer 415 millions USD de recettes supplémentaires en 2008, mais seulement un tiers de cette somme est entrée dans les caisses de l'État. Les autorités ont accepté de négocier avec les compagnies minières, qui affirment que ce nouveau régime menace leur viabilité, en particulier quand les cours du cuivre sont tombés en dessous du coût de production dans plusieurs mines, comme en décembre 2008. Malgré ces mesures, les recettes publiques ont été moins élevées qu'attendu, surtout à cause de la baisse des prix du cuivre au second semestre 2008 ainsi que du fait que certaines mines ne se sont pas intégralement conformées à ce nouveau régime fiscal.

Les pouvoirs publics tablent sur un léger accroissement de leurs recettes pour 2009, mais celles-ci pourraient même se tasser si les effets de la crise financière sur l'économie sont plus profonds qu'anticipé. En proportion du PIB, les recettes devaient augmenter de 23.1 pour cent du budget 2008 à 25.5 pour cent du budget 2009, puis à 24.3 pour cent de celui de 2010. Un certain nombre de réductions et d'exonérations fiscales ont été annoncées pour le budget 2009 : relèvement du seuil pour l'impôt sur le revenu, exonérations de TVA pour certains équipements agricoles et révision du régime fiscal minier, avec en particulier la suppression de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels. À l'inverse, d'autres taxes ont été majorées : par exemple, les droits d'exportation sur les graines de coton sont portés de 15 à 20 pour cent afin d'encourager la transformation locale. Un déficit budgétaire d'environ 2.3 pour cent du PIB est attendu pour 2009, qui sera pour l'essentiel financé par l'emprunt local. Étant donné que le secteur informel est très étendu, la base d'imposition est assez étroite, ce qui rend d'autant plus nécessaire la mobilisation de ressources nationales autres que celles découlant de la fiscalité du secteur minier.

Pour atténuer l'impact du renchérissement du pétrole et des denrées alimentaires, l'État a réduit les droits d'accise sur le carburant, étoffé le soutien au secteur agricole et subventionné le prix du maïs, principal

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)^a	28.9	23.0	42.9	21.2	23.1	25.5	24.3
Recettes fiscales	23.0	17.0	16.1	17.5	18.0	19.2	18.6
Dons	5.7	5.6	26.0	2.9	4.4	5.6	4.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	29.5	25.6	24.3	24.1	25.2	27.9	27.3
Dépenses courantes	15.3	18.7	19.0	18.9	21.0	22.8	22.3
<i>Sans les intérêts</i>	<i>12.3</i>	<i>16.1</i>	<i>17.1</i>	<i>17.2</i>	<i>19.6</i>	<i>20.9</i>	<i>20.5</i>
Salaires	5.3	7.6	7.2	7.6	8.2	8.7	8.4
Paiements d'intérêts	3.0	2.7	1.9	1.7	1.4	1.9	1.8
Dépenses en capital	10.0	7.0	4.1	4.1	4.2	5.0	4.9
Solde primaire	2.5	0.0	20.5	-1.3	-0.8	-0.4	-1.2
Solde global	-0.5	-2.6	18.6	-3.0	-2.1	-2.3	-3.0

a. seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/601334284862>

produit de consommation courante. Le programme de soutien aux engrais (*Fertilizer Support Programme* –FSP) et la FRA sont les deux instruments budgétaires les plus cruciaux pour la politique agricole. La FRA achète des denrées alimentaires aux agriculteurs en période de récolte, puis elle les met sur le marché en période creuse de manière à stabiliser les prix et à garantir aux producteurs un débouché pour leurs produits. Bien que le cinquième plan de développement national (FNDP) projette l'élimination progressive du FSP d'ici 2009, les distributions ont en réalité été accrues en 2008. Cette évolution s'explique en partie par le coût élevé des engrais sur le marché international et par le nombre grandissant des bénéficiaires, passé de 150 000 à 200 000. Les performances du FSP se sont, cependant, révélées assez limitées, en raison d'un ciblage peu adéquat et d'une distribution tardive des engrais.

Les autorités prévoient que les dépenses devraient progresser légèrement plus que les recettes, pour néanmoins atteindre 27.9 pour cent du PIB en 2009. Les pouvoirs publics ont l'intention d'éviter d'accroître les dépenses des administrations publiques, surtout en matière de rémunération du personnel et d'achat de biens et services (notamment formations et déplacements à l'étranger). Toutefois, les dépenses consacrées aux programmes stratégiques, et surtout les dépenses d'investissement, doivent progresser, conformément aux priorités énoncées dans le FNDP.

Les postes qui devraient croître le plus sont liés à l'activité économique, en particulier le transport et l'agriculture. La part du budget consacrée à l'éducation devrait quelque peu progresser, ce qui permettra à la Zambie de poursuivre la construction et la rénovation de salles de classe, de recruter 15 000 enseignants d'ici 2011 et de pourvoir aux fournitures scolaires nécessaires. En proportion du budget, l'enveloppe consacrée à la santé devrait, pour sa part, rester constante, et celle destinée à la protection sociale va, selon les prévisions, nettement reculer (alors qu'elle était déjà modeste), bien que l'on prévoie une intensification de la pauvreté en raison des crises alimentaire et financière.

Politique monétaire

En glissement annuel, les taux d'inflation mensuels ont augmenté sur toute l'année 2008, passant de 8.9 pour cent en décembre 2007 à 16.6 pour cent en décembre 2008. La moyenne annuelle pour 2008 est ressortie à 13 pour cent. L'inflation a, pour l'essentiel, été tirée par la flambée des prix de l'alimentation, surtout vers la fin de l'année, où l'on a enregistré une hausse de 20 pour cent. Ce n'est qu'en janvier 2009 que les prix des denrées alimentaires ont commencé de refluer légèrement. En outre, la vive dépréciation du kwacha au second semestre 2008 s'est traduite par une hausse des prix des importations, qui a plus que contrebalancé le repli des cours mondiaux du pétrole.

En octobre 2008, la Zambie a ressenti les premiers effets de la crise financière mondiale ; les investisseurs perdant confiance, les investissements de portefeuille se sont contractés. Cette évolution a coïncidé avec l'élection présidentielle, autre facteur d'incertitude. Les pouvoirs publics n'ont donc pas été à même de reconduire un montant substantiel de titres d'État arrivés à échéance. Cette situation a suscité quelques problèmes de liquidité et limité l'emprunt public via l'émission de titres. En conséquence, bien que les banques locales soient, de manière générale, très solides et qu'en janvier 2009, aucune des filiales de banques étrangères n'ait été affectée par les problèmes de sa société mère, la Zambie a souffert de la contraction du crédit.

L'accroissement de la liquidité causée par la dépréciation du kwacha au second semestre 2008 a constitué une autre source de tension inflationniste. Les difficultés de stérilisation de cette liquidité à un moment où les titres d'État étaient sous-souscrits ont donné à la banque centrale (*Bank of Zambia* – BoZ) du fil à retordre pour maîtriser l'inflation. La BoZ n'intervient que sur le marché des changes pour stabiliser le taux de change, qui s'est révélé extrêmement volatil en 2008, mais elle n'essaie pas d'influencer le taux de change.

Position extérieure

Globalement, les échanges en 2008 se sont révélés grosso modo équilibrés. Un excédent commercial au premier semestre a cédé la place à un déficit au second en raison du repli des cours du cuivre : en effet, ce dernier représente environ 60 pour cent des recettes d'exportation. L'appréciation du kwacha au premier semestre a également pesé sur les exportations non traditionnelles, qui par la suite, lorsque la monnaie s'est dépréciée, ne se sont pas totalement redressées, les coûts de transport étant restés élevés. Certains petits exportateurs du secteur horticole pourraient également avoir perdu des parts de marché au profit de nouveaux concurrents d'autres pays. Un nouveau tassement des exportations est prévu pour 2009, surtout parce que l'accroissement de la production cuprifère ne suffira pas à compenser le repli des cours de cette matière, mais à compter de 2010, les exportations devraient elles aussi

remonter, à supposer que la demande internationale rebondisse et que le kwacha se maintienne à son niveau actuel. En 2009, les importations devraient quelque peu décliner, en raison de la baisse des prix du pétrole et des denrées alimentaires sur le marché mondial ; cependant, on anticipe un déficit commercial substantiel. Le déficit commercial sur les services devrait, quant à lui, rester minime en 2009, après une forte contraction en 2008, car les importations de services liés au transport et à la mine devraient se tasser.

En 2008, la Zambie a conclu avec le FMI un nouvel accord triennal FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) à bas niveau d'accès pour un montant de 48.9 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) ; cette facilité vise à promouvoir la prudence budgétaire, à réduire la pauvreté et à préserver la stabilité macro-économique et la viabilité de la dette. Le pays se concentrera sur l'amélioration de la gestion des dépenses et de l'exécution budgétaire, sur l'optimisation du recouvrement des recettes, sur le renforcement des opérations monétaires et l'approfondissement du secteur financier, sur la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette et sur la consolidation de sa politique énergétique.

La plupart des donateurs ont assuré aux autorités nationales qu'ils n'avaient pas l'intention de revoir à la baisse les flux d'aide publique au développement (APD). Le total des dons devrait passer de 2.3 milliards ZMK en 2008 à près de 3 milliards en 2009. La part du soutien budgétaire augmente depuis quelques années, pour atteindre 27 pour cent du total des dons en 2009. L'APD représente environ 14 pour cent du revenu national brut (RNB) de la Zambie.

Les pouvoirs publics zambiens ont pour politique d'éviter autant que possible de contracter de nouvelles dettes publiques extérieures, et ne s'engagent que dans des accords de prêt à taux très préférentiels pour le développement des infrastructures. L'encours de la dette publique intérieure continue de s'amplifier, l'État continuant d'émettre des titres pour financer les déficits. L'emprunt public intérieur devrait passer de 1.4 pour cent du PIB en 2008 à 1.6 pour cent en 2009, mais retomber sous la barre des 1 pour cent

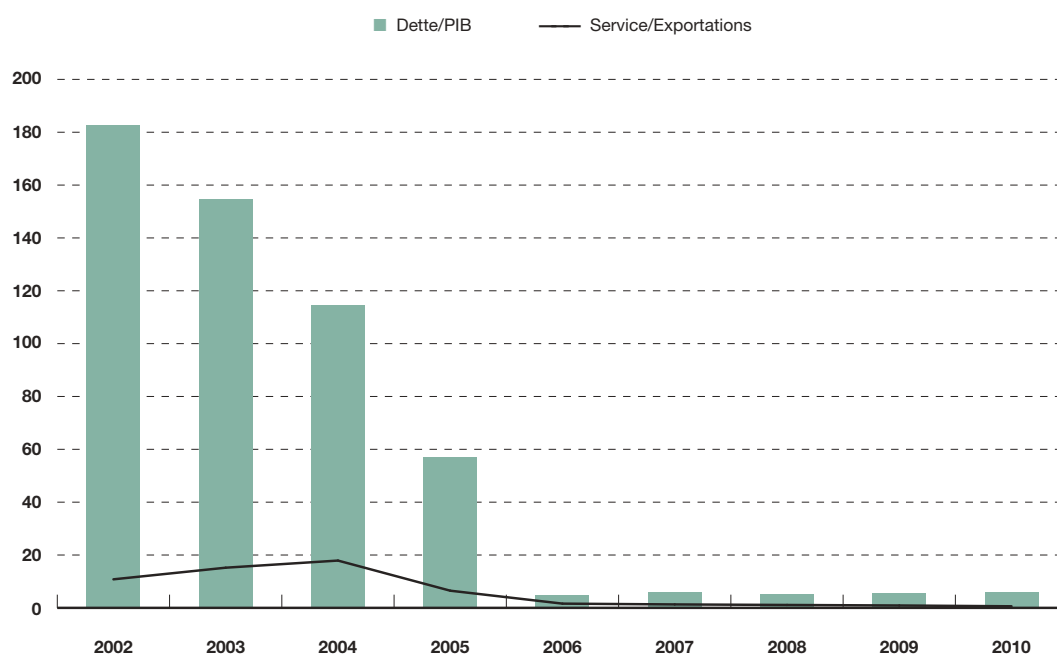
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	-6.8	0.7	10.9	7.2	0.3	-9.7	-8.6
Exportations de biens (f.o.b.)	23.4	30.4	35.1	36.6	33.2	25.6	26.1
Importations de biens (f.o.b.)	30.2	29.7	24.2	29.3	32.9	35.4	34.8
Services	-6.9	-2.7	-3.3	-5.5	-1.8	-1.8	-1.8
Revenu des facteurs	-5.1	-7.9	-8.7	-10.7	-9.5	-9.5	-11.7
Transferts courants	0.4	1.5	2.1	2.2	2.0	4.1	4.9
Solde des comptes courants	-18.4	-8.4	0.9	-6.7	-9.1	-17.0	-17.3

Source : Données de la Bank of Zambia ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602816042050>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/586258864606>

par la suite. La Zambie prévoit de s'acquitter de ses arriérés vis-à-vis des fournisseurs et des caisses de retraite sur le budget 2009, ce qui permettra de réduire l'encours de la dette. Elle entend également refinancer les titres à court terme au moyen de titres à échéance plus lointaine, de manière à réduire les coûts de refinancement. La dette extérieure du secteur privé est restée plus ou moins constante sur 2008, l'emprunt à court terme ne constituant que 15 pour cent du total.

Les réserves de change de la Zambie ont augmenté au point de dépasser la cible, à savoir environ 20 pour cent des importations en 2008. Cet essor s'est produit durant le premier semestre 2008, lorsque le renchérissement du pétrole et des denrées alimentaires était plus que compensé par la hausse des cours du cuivre. Toutefois, au second semestre, les réserves ont reflué sous l'effet de la chute des cours du cuivre et des incertitudes suscitées par l'état de santé du président.

Le lancement de l'union douanière du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa), initialement prévu pour le 1er janvier 2009, est reporté à juin 2009 parce qu'il reste quelques problèmes non résolus : classement d'un certain nombre de produits dans telle ou telle bande tarifaire, introduction d'une nouvelle bande tarifaire à 5 pour cent et liste de produits sensibles.

En 2008, la Zambie a soumis l'offre d'accès au marché européen des produits en provenance de Zambie et accepté un accord de partenariat économique (APE) intérimaire Commission européenne-Afrique orientale et australe. Cet accord intérimaire devrait être signé en 2009, tandis que les négociations pour l'accord complet se poursuivent. Au nombre des problèmes épineux pour la Zambie figurent les règles d'origine – selon lesquelles le cumul de l'origine se limitera à la région de l'Afrique orientale et australe, au lieu de porter sur tous les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (APC) – ou les restrictions à l'ouverture de négociations bilatérales avec de grands marchés émergents, la Commission européenne tenant absolument au traitement de la nation la plus favorisée.

La Zambie a réalisé des avancées substantielles sur le front de l'application de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ainsi, en matière d'appropriation, elle a obtenu un meilleur score après avoir finalisé son FNDP en 2006 et élaboré un cadre de dépenses à moyen terme (CMDT). Ces progrès dans l'alignement s'expliquent en partie par le relèvement de l'appui budgétaire auquel ont participé 17 donateurs et à une division du travail convenue entre les donateurs, qui doivent se répartir en donneur principal, actif, mandant et sortant dans chaque secteur. En outre, le recours à des systèmes de gestion des finances publiques s'est nettement intensifié. L'harmonisation entre les donateurs s'est améliorée grâce à une meilleure application des approches sectorielles, une réduction du nombre de missions pour chaque donneur et l'introduction d'une période de trois mois sans mission. La gestion axée sur les résultats est elle aussi en progrès, avec la publication annuelle de rapports d'avancement du FNDP qui présentent un certain nombre d'indicateurs, mais la collecte de données doit encore être améliorée. La responsabilité mutuelle a été renforcée par l'instauration, en 2008, d'un groupe de suivi indépendant.

Questions structurelles

Développement du secteur privé

La Zambie a réalisé de belles avancées en 2008 dans les catégories « création d'entreprise » et surtout « transfert de propriété » du classement *Doing Business* établi par la Banque mondiale. En revanche, elle n'a pas du tout progressé pour l'« obtention de prêts » et la « protection des investisseurs » et dans le classement global *Doing Business 2009*, elle a reculé d'une place par rapport à 2008. Toutes les licences d'exploitation ont été examinées en 2008. Une centaine de licences actuellement requises devraient être supprimées en 2009 : les licences dépourvues de fondement juridique seront éliminées et certaines licences seront fusionnées. De plus, une réforme du droit du travail et de l'immigration est envisagée.

La *Zambia Development Agency*, qui est responsable de la promotion de l'investissement et des exportations, concentre ses activités sur l'Asie, à la faveur des fréquentes visites de délégations de Chine, d'Inde, de Malaisie et de Corée du Sud, notamment, et ses efforts portent leurs fruits. Par exemple, avec l'aide de la Chine, le pays est en train de mettre en place une zone économique multi-activité (*Multi-Facility Economic Zone* – MFEZ) qui devrait accueillir 60 entreprises et créer plus de 6 000 emplois. Cette zone sera axée sur la production de matériel et de logiciels relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC). Un investisseur malaisien a accepté de commencer la production de combinés en 2009 et de créer une école professionnelle privée destinée à former du personnel qualifié dans le développement logiciel. Les entreprises installées dans la MFEZ bénéficieront de l'infrastructure et d'exonérations fiscales spéciales.

La création de réserves foncières a été décidée en 2008 et cette décision devrait être mise en œuvre en 2009. Les réserves foncières sont pour l'essentiel des registres fonciers recensant les terres se prêtant à différentes exploitations agricoles commerciales et qui peuvent être mises à la disposition des investisseurs sous un délai de 14 jours. Ces terres ne sont à priori pas cultivées, ce qui est le cas d'une grande proportion des terres arables en

Zambie. Ces terres, jusqu'ici détenues par les chefs locaux selon le régime coutumier, deviendront la propriété de l'État, lequel pourra ensuite les vendre. Cette pratique devrait inciter des exploitations commerciales privées à se lancer dans la production de sucre, de coton et d'autres produits d'exportation non traditionnels.

En 2008, la BoZ a resserré la supervision des banques commerciales en introduisant la surveillance bancaire fondée sur le risque, qui prévoit la publication intégrale des informations financières et plafonne le volume quotidien des transactions. En 2008, une nouvelle banque étrangère, la banque nigériane *Access Bank*, a ouvert des succursales en Zambie et en janvier 2009, la *First National Bank* d'Afrique du Sud a obtenu une licence bancaire lui permettant d'exercer dans le pays, ce qui porte à 15 le nombre des banques commerciales en Zambie. Malgré cette concurrence non négligeable, les écarts de taux d'intérêt, déjà très importants, ont continué de se creuser. Néanmoins, les prêts bancaires au secteur privé ont poursuivi leur trajectoire ascendante, surtout ceux consentis aux ménages et au secteur agricole. Par ailleurs, quelques banques commerciales ont introduit de nouveaux produits adaptés aux besoins des petites entreprises.

Le marché boursier s'est bien tenu au début 2008, avant de perdre du terrain dans le courant de l'année. La capitalisation boursière a reculé, passant de 4.827 milliards USD fin 2007 à 4.678 milliards USD en novembre 2008, soit 47 pour cent du PIB. Le nombre des sociétés cotées est monté à 20, mais des introductions en bourse ont été annulées au deuxième semestre 2008.

Autres développements récents

La mise en œuvre du programme de réforme relatif au système de gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (Pemfa) avance, mais accuse un certain retard. Pour améliorer la gestion de la liquidité, les autorités ont finalisé en 2007 un manuel énonçant des recommandations concernant le fonctionnement du système d'information de gestion financière ; ce document a été largement diffusé depuis. Les activités de formation dans les domaines de la comptabilité, du recouvrement des recettes publiques

et de la politique budgétaire, entre autres, sont passées à la vitesse supérieure.

Certaines carences persistent néanmoins dans les domaines de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre du budget, dans l'exécution budgétaire et la passation des marchés, l'information financière et l'audit. À des fins de transparence, le ministère des Finances et de la Planification nationale (MoFNP) publie tous les trimestres sur son site web un tableau qui met en regard les dépenses publiques et les dotations budgétaires.

La mise en œuvre du système intégré d'information de gestion financière (*Integrated Financial Management Information System* – IFMIS), qui fait partie intégrante du Pemfa, a été retardée en raison du rachat de l'éditeur de logiciels. Ce projet pilote, qui concerne plusieurs ministères, est reporté à 2009.

Le développement de l'infrastructure constitue l'une des priorités pour le développement de la Zambie, surtout dans les zones rurales. En effet, la majeure partie de l'infrastructure est encore détenue par l'État et mal gérée. Il existe néanmoins plusieurs projets destinés à l'amélioration de l'infrastructure essentielle et financés par des donateurs. L'un d'eux porte sur un couloir de transport/transit nord-sud, qui reliera les ports d'Afrique australe via la *Copperbelt* (ceinture de cuivre) en Zambie et la RDC à Dar es-Salaam (Tanzanie). Le projet fait partie de l'initiative *Aid for Trade*, supervisée par un groupe d'action conjoint Comesa-Communauté d'Afrique de l'Est-Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CAE-CDAA). Il vise à lever les principaux goulets d'étranglement aux échanges dans la région en remédiant aux obstacles réglementaires, administratifs et d'infrastructure au transport et au transit.

En 2008, le pays a connu une grave pénurie d'électricité qui a conduit à des délestages fréquents. L'extension de la centrale hydroélectrique de la gorge de Kafue sera achevée en 2009, et ajoutera 210 Mégawatts (MW) de capacités aux 1 700 MW actuels. Le pays a d'autres projets pour accroître sa production d'électricité, mais à plus long terme. Il doit donc

redoubler d'efforts pour rationaliser sa consommation d'électricité. Malgré une augmentation de 27 pour cent en 2008, les tarifs de l'électricité comptent parmi les moins élevés d'Afrique australe. Les autorités envisagent de les porter d'ici 2010 au niveau auquel elles pourront récupérer leurs coûts, ce qui représentera un doublement de la facture des consommateurs privés. La consommation aux heures de pointe coûtera quatre fois plus cher que la consommation en heures creuses et l'installation de compteurs va se poursuivre. On estime que les mesures d'économie d'énergie telles que les exonérations de taxe pour les ampoules basse consommation devraient comprimer la demande des ménages de 10 pour cent. Le ralentissement de la demande du secteur minier devrait aussi atténuer les pénuries en 2009. Les efforts de rationalisation de l'entreprise d'électricité Zesco progressent lentement. Zesco a notamment entrepris de réduire son ratio personnel/clients de manière à ramener la part des dépenses de personnel à moins de 50 pour cent, conformément à un accord conclu entre les autorités zambiennes et les donateurs.

Dans les zones rurales, le taux d'électrification ne dépasse par les 3.1 pour cent, ce qui entrave l'adoption des TIC. Les investissements dans le transport et la distribution ont été très restreints ces dernières années, mais des programmes d'électrification des zones rurales prévoient aussi des solutions hors réseau, recourant à de petits barrages ou à l'énergie solaire. La mise en œuvre de l'*Increased Access to Electricity Services Project* (projet d'amélioration de l'accès à l'électricité) devrait commencer en 2009 et toucher 65 000 nouveaux clients, portant le taux d'électrification rurale à 5 pour cent.

Outre le FSP et la FRA, la politique agricole poursuivra l'extension des services de vulgarisation et de l'accès aux marchés, l'amélioration de l'infrastructure rurale, qui portera surtout sur les routes et l'irrigation ainsi que sur une meilleure gestion du bétail et des pêcheries. Le développement de l'élevage, qui présente un bon potentiel de croissance, se heurte au fait que la propagation des maladies n'est pas endiguée. Un nouveau ministère de l'Élevage et des Pêcheries a été institué en janvier 2009 afin que ce secteur reçoive

davantage d'attention. L'enveloppe budgétaire dévolue à l'agriculture a été révisée à la hausse à 6.5 pour cent en 2009, après être passée de 8.8 pour cent en 2007 à 5.8 pour cent en 2008. Elle reste néanmoins bien inférieure aux 10 pour cent préconisés par l'Union africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (UA/Nepad).

Nouvelles technologies et innovation

L'infrastructure des TIC se compose essentiellement d'une dorsale hertzienne et d'artères interurbaines hertziennes qui permettent une transmission analogique vers les principaux centres provinciaux. Plus récemment, un réseau hertzien numérique et un système satellite national ont été installés pour procurer des services téléphoniques dans les zones rurales. L'entreprise parapublique d'électricité Zesco a terminé la pose d'une ligne principale de 1 700 kilomètres en câble à fibre optique le long des voies de chemin de fer, qui servira aux télécommunications fixes et mobiles et à Internet. Zamtel, l'opérateur de télécommunications historique, installe 5 000 kilomètres de câbles à fibre optique vers les villes de province de tout le pays, pour un coût de 48 millions USD en 2008/09. Un raccordement au câble sous-marin est envisagé pour 2010. Les basses fréquences sont réservées aux zones rurales, car elles sont plus efficaces sur de longues distances. Les nouvelles technologies de la téléphonie mobile telles que le haut débit et la 3G (troisième génération) ont été introduites et des liaisons sont disponibles à la location. Zamtel possède trois stations terrestres à satellite qui procurent des services de téléphonie internationaux. Toutefois, leur capacité ne couvre pas la demande, si bien qu'il est souvent difficile de passer un appel international en Zambie.

L'infrastructure existante couvre environ 72 pour cent de la population. Les services mobiles sont disponibles dans toutes les capitales de circonscription. Cependant, 28 pour cent des zones rurales n'y ont pas accès. Les opérateurs prévoient d'étendre la couverture à 77 pour cent de la population d'ici la fin 2009. Certaines zones rurales sont très peu peuplées, ce qui rend l'installation de l'infrastructure très coûteuse, si

bien que la part de la superficie couverte est bien inférieure à 50 pour cent. En Zambie, la télédensité reste faible : fin 2007, pour 100 habitants, on dénombrait 0.77 abonné à la téléphonie fixe, 22.66 abonnés à la téléphonie mobile et 0.14 internaute. La grande majorité des abonnés cellulaires (98 pour cent) recourent à des tarifs prépayés.

Les communications figurent au rang des priorités du FNDR, et en 2007, le pays a adopté une politique nationale des TIC couvrant de nombreux points. Un nouveau projet de loi sur les TIC est en cours de discussion, car la loi en vigueur date de 1994 et a besoin d'être actualisée. La Zambie a été l'un des premiers pays d'Afrique à instituer une autorité indépendante de réglementation des télécommunications, la *Communications Authority of Zambia* (CAZ). Cette dernière est chargée d'attribuer les licences et de favoriser la concurrence entre les opérateurs, de défendre les intérêts des consommateurs et de faire en sorte que tout le pays dans son ensemble puisse profiter des avantages procurés par les TIC. Même si la politique nationale des TIC préconise de limiter la réglementation au strict nécessaire, les opérateurs estiment que la CAZ manque de capacités, et citent par exemple la lenteur des délais d'obtention d'une licence. De plus, le cadre réglementaire n'est pas neutre du point de vue de la technologie et ne tient pas encore compte de la convergence des technologies. Le nouveau projet de loi devrait cependant remédier à cette carence et renforcer le rôle de la CAZ en énonçant plus clairement ses missions et ses pouvoirs, ainsi que ses obligations. Ainsi, le délai d'attribution ou de refus d'une licence ne devrait plus dépasser un an. La CAZ est entièrement financée par des redevances de licence et un prélèvement obligatoire sur le chiffre d'affaires payé par les opérateurs.

Les opérateurs privés ne sont pas autorisés à assurer l'interconnectivité, malgré la priorité accordée par le FNDR à la connectivité régionale et internationale, censée faire de la Zambie une plateforme de télécommunications pour la sous-région. Les services d'interconnectivité ne sont pas interdits, mais frappés de droits de licence prohibitifs. Ces droits ont été majorés, passant de 12 millions USD à 18 millions

USD en 2008. Fin 2008, Zamtel a temporairement revu à la baisse ses tarifs pour les appels internationaux de 40 pour cent. La libéralisation de la passerelle internationale a été annoncée dans le budget 2009.

En 2008, la CAZ a également modernisé son équipement de supervision afin d'assurer une meilleure qualité du service, par exemple pour le délai d'acheminement des SMS (*Short Message Service*) et la qualité de la voix. Elle reconnaît que la qualité des services mobiles s'est améliorée, mais pas suffisamment du point de vue de l'aboutissement des appels et de la précision de la facturation. La CAZ propose de majorer les dédommagements versés par les opérateurs en cas de qualité de service insuffisante. Jusqu'ici, seule une révocation de licence peut sanctionner le non-respect de ses obligations par un opérateur, mais les autorités envisagent d'introduire un système d'amendes.

Afin de réduire leurs coûts, les opérateurs de téléphonie mobile se partagent l'infrastructure (comme les antennes relais) entre eux et aussi avec les propriétaires de l'infrastructure, comme les entreprises de chemin de fer. Les prestataires peuvent aussi s'entendre sur des tarifs d'interconnexion, car la CAZ ne fixe ces tarifs que si les opérateurs ne peuvent pas se mettre d'accord, ce qui s'est produit pour la dernière fois en 2002.

L'opérateur de téléphonie fixe Zamtel possède environ 90 000 lignes dans tout le pays. Il demeure entièrement détenu par l'État, mais sa privatisation est prévue en 2009. Zamtel fournit aussi des services mobiles, mais sa part de marché sur ce segment est très modeste. Deux entreprises privées opèrent aussi sur le segment mobile. Zain (anciennement Celtel) dispose d'une part de marché d'environ 80 pour cent et celle de MTN représente environ 15 pour cent. Après quelques différends concernant l'interconnectivité, ces trois prestataires ont commencé à se mettre d'accord en 2005 en recourant à la modération et au dialogue, ce qui a contribué à l'essor rapide de ce secteur au cours des quatre dernières années. L'État a lancé un appel d'offres pour l'attribution d'une quatrième licence de téléphonie mobile, mais en raison de problèmes juridiques découlant d'une procédure précédente, l'attribution a été retardée.

L'accès à Internet est assuré par 19 fournisseurs privés, dont le plus ancien, Zamnet, a été créé au début des années 1990. Le pays compte un millier de télécentres, installés le plus souvent dans les zones urbaines. La nouvelle loi sur les TIC devrait abolir les redevances de licence pour les télécentres.

Les tarifs des télécommunications et de l'utilisation d'Internet sont relativement élevés par rapport à la moyenne régionale, et sont notamment alourdis par plusieurs taxes : une taxe de 10 pour cent sur les communications, une TVA de 16 pour cent et une taxe obligatoire de 5 pour cent. De plus, les droits sur le matériel importé s'échelonnent de 5 à 25 pour cent, ce qui donne une moyenne de 43 pour cent des sommes payées par l'utilisateur qui reviennent à l'État. Le plus gros opérateur facture une minute de communication environ 0.5 USD (en heures de pointe) et 0.35 USD (en heures creuses).

Afin d'améliorer l'accès à l'information dans les campagnes, la CAZ va financer la création d'environ sept télécentres en 2009, sous la forme d'un projet-pilote. Ces télécentres devraient être autosuffisants et combiner Internet et d'autres services. Une consultation des opérateurs mobiles concernant la desserte des zones reculées est également en cours et 20 pour cent du produit de la taxe obligatoire serviront à subventionner ces efforts.

Le recours aux TIC pour des usages autres que la communication progresse à vive allure. Il est déjà possible de virer de l'argent et de payer certaines factures depuis son téléphone mobile. Les établissements financiers recourent aussi à Internet pour leurs opérations. Dans le cadre du projet IFMIS, les autorités prévoient de se doter de leur propre réseau en 2009 afin de procurer aux ministères et aux administrations des services Internet et de courrier électronique plus fiables. Dans le même temps, la plupart des ministères prévoient de moderniser radicalement leurs sites web ou d'en lancer de nouveaux en vue de proposer des services au grand public, par exemple des informations sur leur politique, des formulaires à télécharger ou des données sur leur secteur de compétence, entre autres.

L'État et d'autres organisations recourent aux TIC pour communiquer des informations factuelles au public, par exemple sur la météorologie et le climat, ainsi que sur les marchés agricoles. Les agriculteurs peuvent recevoir gratuitement des SMS les informant par exemple des prix en vigueur à différents endroits. Ce service s'appuie notamment sur des informations communiquées par le ministère de l'Agriculture et est sponsorisé par le plus gros opérateur mobile, Zain.

Le ministère de l'Agriculture dispose aussi d'un système d'alerte avancée par lequel les coordinateurs agricoles de circonscription envoient par SMS des informations codées sur des aspects tels que la situation des cultures, les ravageurs et les maladies. Le traitement de ces données est ensuite effectué à Lusaka. Grâce à ce système, le ministère reçoit des informations actualisées sur la zone concernée par un problème et peut réagir mieux et plus rapidement.

La Zambie est membre du réseau *Pan-African e-Network*, une initiative de l'UA/Nepad qui relie des hôpitaux et des universités africains entre eux et avec des universités indiennes. Il est prévu d'y associer des cliniques rurales, ce qui permettra des diagnostics à distance.

Contexte politique

Victime d'une attaque cérébrale la fin juin, le président Levy Mwanawasa est décédé en août 2008. Selon la constitution, un nouveau président devait être élu dans les 90 jours. L'élection présidentielle a donc eu lieu en octobre. Rupiah Banda, l'ancien vice-président, l'a emporté avec 40 pour cent des voix d'un scrutin très serré, contre 38 pour cent à Michael Sata, dirigeant du parti d'opposition, le Front patriotique (FP). Avant le scrutin, le parti au pouvoir a connu des dissensions à propos de la nomination de son candidat. L'élection s'est déroulée dans le calme et a été jugée régulière par les observateurs régionaux et internationaux, mais le taux de participation s'est révélé modeste, à 45 pour cent seulement. De plus, l'inscription des votants a connu quelques problèmes, compte tenu du délai de préparation très bref. Le FP a contesté le résultat du scrutin devant les tribunaux et a exigé un recomptage des voix dans 78 des 180 circonscriptions.

Rupiah Banda a officiellement prêté serment le 2 novembre, a mis en place un nouveau gouvernement et a changé quelques ministres importants, dont le ministre des Finances et de la Planification nationale. Son mandat ne courra que jusqu'à la fin des cinq ans de mandat du président précédent, et se terminera donc en 2011. Le décès du président Levy Mwanawasa a entraîné des retards dans plusieurs domaines importants. Ainsi, la révision de la constitution a été ralentie et la première version du budget n'a pas été présentée avant janvier 2009. Il est également probable que la transition a réduit la capacité du gouvernement à réagir à l'effet des crises financières.

Le nouveau président répète à l'envi qu'il poursuivra la lutte contre la corruption. La commission anticorruption (*Anti-Corruption Commission*) a reçu de la part des citoyens plus de 2 000 plaintes pour corruption en 2008. La majorité de ces plaintes impliquent des fonctionnaires. Cependant, en raison des carences du système judiciaire, peu de hauts fonctionnaires ont été condamnés. En 2007, *Transparency International* classait ainsi la Zambie au 17^e rang des pays les plus corrompus de la planète. Néanmoins, *Freedom House* faisant état d'avancées de la liberté politique en Zambie, à porter en particulier au crédit de l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire, les perspectives sont prometteuses, surtout si la nouvelle constitution renforce l'autonomie de la commission anticorruption et du bureau du vérificateur général (*Office of the Auditor General*). En 2008, les autorités ont adopté un code de déontologie de la fonction publique et ont instauré des comités d'éthique. Aux termes de ce code de déontologie, les fonctionnaires devront répondre de leurs actes, ce qui devrait contribuer à renforcer l'efficacité du secteur public. Le gouvernement a également réitéré son attachement à améliorer la transparence dans le secteur minier en appliquant les recommandations énoncées par l'initiative pour la transparence des industries extractives dans le cadre de dépenses à moyen terme (MTEF) sur la période 2009-11.

En 2008, le rejet par le gouvernement du plan de mise en œuvre de la décentralisation (*Decentralisation Implementation Plan*) a freiné le processus de

décentralisation. Tandis que le ministère du Gouvernement local et du Logement entendait promouvoir le renforcement des capacités locales et, parallèlement, déployer des fonctions depuis les ministères compétents, la majorité des ministres ont estimé qu'il fallait commencer par renforcer les capacités, ce qui a été fait dans le domaine financier et de l'audit pour les autorités locales.

La diffusion de l'information par les pouvoirs publics et la participation du secteur privé et de la société civile à la prise de décision s'améliorent, notamment grâce aux groupes consultatifs sectoriels, qui constituent un forum de discussion entre les parties prenantes de l'État, du secteur privé et de la société civile.

Contexte social et développement des ressources humaines

La Zambie est bien partie pour atteindre quatre de ses sept objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et a le potentiel pour en atteindre un cinquième. En 2007, qui est la dernière année pour laquelle des données sur les indicateurs sociaux sont disponibles, ce pays a réalisé des avancées significatives dans l'éducation, dans la réduction de la mortalité maternelle et des enfants ainsi que dans la réduction du taux de prévalence du VIH/Sida, et, dans une moindre mesure, dans la lutte contre la pauvreté.

Selon des sources nationales la proportion de la population vivant avec moins de 1 USD par jour était estimée à 64 pour cent en 2006, et avait reculé pendant la première moitié de la décennie. Cependant, sous l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires, et en particulier du maïs, ainsi que du licenciement de mineurs, il est probable que la pauvreté s'est aggravée au cours des deux dernières années. Sur le plan de la malnutrition et de la faim, le nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale a été réduit de moitié entre 2001/02 et 2007, passant de 28.1 pour cent à 14.6 pour cent, ce qui indique que la faim recule. Toutefois, les indicateurs de la malnutrition à long terme, tels que le pourcentage d'enfants rachitiques, n'ont guère évolué.

Un dispositif public d'assistance (*Public Welfare Assistance Scheme* – PWAS) vient en aide aux ménages situés dans le décile de revenus inférieur dont les membres ne sont pas en mesure de travailler. Le PWAS aide essentiellement les ménages à se nourrir, à se loger, à scolariser les enfants, à se soigner et à s'habiller. Le nombre des bénéficiaires est passé de 95 000 en 2001 à 111 000 en 2007. Cependant, il ne peut porter secours qu'à 2 pour cent de la population, alors que dans de nombreuses circonscriptions, 10 pour cent de la population auraient droit à cette aide. Parallèlement, un système de versement d'une aide pécuniaire a été mis en place à titre de projet-pilote dans cinq circonscriptions, et sera étendu à dix circonscriptions en 2009. Ce système s'adresse aux ménages pauvres dont les membres sont dans l'incapacité d'avoir un travail rémunéré. Le système des comités d'aide publique (*Welfare Assistance Committees*) au niveau de la localité, de la zone et de la circonscription, fournit l'infrastructure, qui permettrait de renforcer la protection sociale si l'on parvenait à trouver des financements supplémentaires.

L'accès à l'éducation a réalisé des progrès substantiels entre 2003 et 2007. Le nombre des écoles élémentaires est passé de 5 773 à 8 013, et le ratio net d'inscription de la première à la neuvième classe est passé de 78.8 pour cent à 94 pour cent (pour les garçons et les filles), le taux d'achèvement est passé de 38 à 47 pour cent, et le nombre d'enseignants de 41 500 à 56 900. Environ 5 000 nouveaux enseignants ont été recrutés en 2008. Des disparités dans la fréquentation entre garçons et filles persistent cependant, surtout dans l'enseignement secondaire et supérieur, et on observe aussi des écarts entre zones rurales et urbaines.

La Zambie a réalisé des avancées significatives dans le domaine de la santé. La mortalité infantile et celle

des enfants de moins de cinq ans ont reculé chacune d'environ 30 pour cent entre 2001 et 2007. Même la mortalité maternelle a diminué, passant de 729 pour 100 000 naissances vivantes en 2001 à 449 en 2007. Ce niveau demeure néanmoins très élevé par rapport à la moyenne africaine. Cette situation peut s'expliquer en partie par les inégalités dans l'allocation du budget de la santé, puisque les provinces les plus pauvres, les plus éloignées et les moins urbanisées reçoivent les dotations par habitant les plus faibles de la part du ministère de la Santé. De même, la moitié des professionnels de santé du pays sont installés à Lusaka, un tiers travaille dans les autres centres urbains et il n'en reste qu'une très faible proportion dans les campagnes. Pour inverser cette tendance, les autorités intensifient la formation des prestataires de soins de santé communautaires.

Pour la première fois depuis l'apparition de l'épidémie de VIH/Sida, le taux de prévalence chez les adultes a légèrement baissé, passant de 15.5 pour cent en 2001 à 15.2 pour cent en 2008. Ce reflux peut être attribué aux progrès des activités de dépistage et de conseil, aujourd'hui disponibles dans toutes les circonscriptions, à une utilisation accrue des préservatifs et à une plus grande disponibilité des médicaments antirétroviraux. La prévalence est nettement plus élevée dans les zones urbaines, et en particulier dans la *Copperbelt*. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de renforcer la sensibilisation sexospécifique au VIH/Sida, d'intensifier les efforts de prévention et d'augmenter les capacités de prévention et de traitement dans les zones rurales. Une stratégie nationale de prévention du VIH/Sida a été élaborée en 2008, devrait relayer ces efforts.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(41 2009 05 2 E) ISBN 978-92-64-07586-3 – 2009

Perspectives économiques en Afrique

NOTES PAR PAYS : VOLUMES 1 ET 2

Volume complémentaire aux Perspectives économiques en Afrique 2009 : Synthèse

La crise financière internationale confère un intérêt tout particulier à cette publication annuelle, qui paraît sous les auspices conjoints de la Banque africaine de développement, du Centre de développement de l'OCDE et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU). Les décideurs des pays africains et des pays de l'OCDE, qu'il s'agisse des organismes d'aide, d'investisseurs, d'ONG ou de fonctionnaires des pays bénéficiaires de l'aide, trouveront dans cette publication des analyses qui leur seront très utiles.

Les *Perspectives économiques en Afrique* passent en revue la situation économique et établissent des prévisions sur l'évolution à court terme de 47 pays africains qui représentent 99 % de la production économique du continent et 97 % de sa population. Les *Perspectives* s'appuient sur une analyse par pays fondée sur un cadre analytique unique. Ce cadre commun comprend un exercice de prévision pour l'année en cours et les deux années suivantes utilisant un modèle macroéconomique simple, et une analyse du contexte politique et social. Il comprend également une synthèse comparative des perspectives des pays africains, qui replace l'évolution des économies africaines dans le contexte économique mondial. Cette édition des *Perspectives* a pour thème central l'innovation et les technologies de l'information et des communications (TIC) en Afrique. Elle présente un panorama complet de leur diffusion et de leur utilisation sur le continent africain.

Le projet des *Perspectives économiques en Afrique* a bénéficié d'une dotation généreuse de la Commission européenne et combine les connaissances de la Banque africaine de développement et de la CEA-ONU sur les économies africaines et l'expertise de l'OCDE, qui produit deux fois par an les *Perspectives économiques de l'OCDE*.

Des liens dynamiques (*StatLinks*) sont fournis pour les graphiques et les tableaux de cette publication. Ces *StatLinks* dirigent le lecteur vers une page web où les données correspondantes sont disponibles en format Excel®.

CE VOLUME CONTIENT LES NOTES PAR PAYS SUIVANTES :

- AFRIQUE DU SUD • ALGÉRIE • ANGOLA • BÉNIN • BOTSWANA • BURKINA FASO • BURUNDI
- CAMEROUN • CAP-VERT • CONGO, RÉP. • CÔTE D'IVOIRE • DJIBOUTI • ÉGYPTÉ • ÉTHIOPIE • GABON
- GAMBIE • GHANA • GUINÉE • GUINÉE ÉQUATORIALE • KENYA • LESOTHO • LIBERIA • LIBYE
- MADAGASCAR • MALAWI • MALI • MAROC • MAURICE • MAURITANIE • MOZAMBIQUE • NAMIBIE
- NIGER • NIGERIA • OUGANDA • RÉP. CENTRAFRICAINE • RÉP. DÉM. DU CONGO • RWANDA • SÉNÉGAL
- SEYCHELLES • SIERRA LEONE • SOUDAN • SWAZILAND • TANZANIE • TCHAD • TOGO • TUNISIE • ZAMBIE

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne à l'adresse suivante :

www.sourceocde.org/developpement/9789264076198

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via :

www.sourceocde.org/9789264076198

SourceOCDE est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient des livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'information sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou **SourceOECD@oecd.org**.



éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions

www.oecd.org
www.oecd.org/dev
www.africaneconomicoutlook.org

VOLUMES 1 et 2 (PDF)
ISBN 978-92-64-07619-8
41 2009 05 2 E

